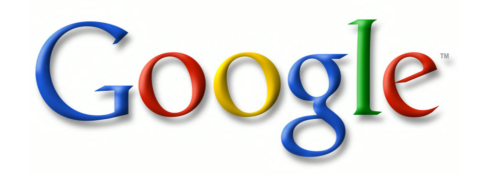
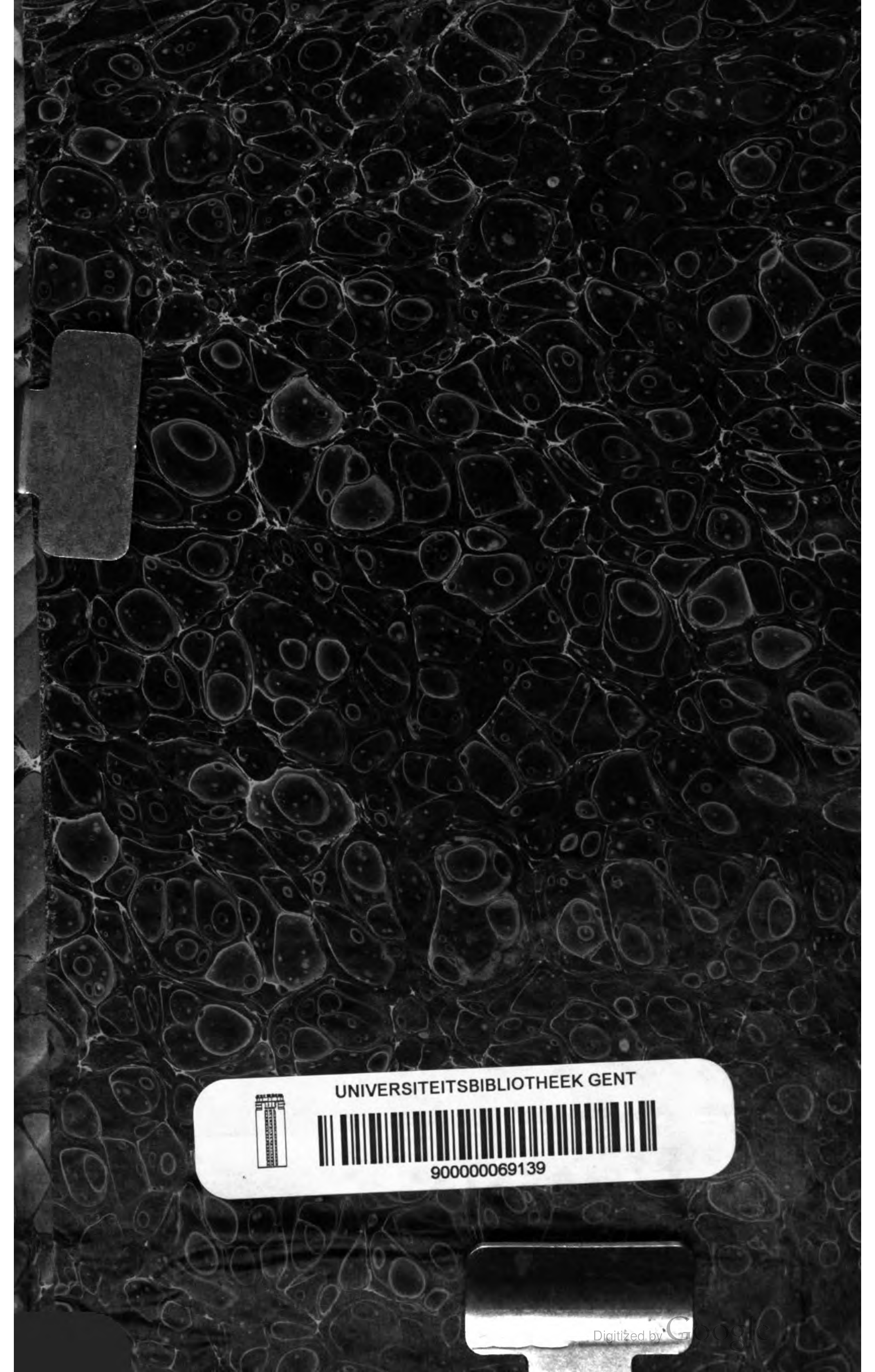






UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900000069139



NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION.

IMPRIMÉ PAR LES PRESSES MÉCANIQUES D'AD. WAHLEN ET Cie.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION,

OU

RÉPERTOIRE UNIVERSEL

DE TOUTES LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES, UTILES OU AGRÉABLES DANS LA VIE SOCIALE, ET RELATIVES AUX SCIENCES, AUX LETTRES, AUX ARTS, A L'HISTOIRE, A LA GÉOGRAPHIE, ETC., AVEC LA BIOGRAPHIE DES PRINCIPAUX PERSONNAGES, MORTS ET VIVANTS, DE TOUS LES PAYS,

SUR LE PLAN DU CONVERSATION'S LEXICON;

ENRICHI D'UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES SUR LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE, QUI NE SE TROUVENT DANS AUCUN AUTRE OUVRAGE DE CE GENRE.

Par une Société de Littérateurs, de Savants et d'Artistes;

AVEC 200 BELLES GRAVURES REPRÉSENTANT PLUS DE 1000 SUJETS.

Publié par Auguste Wahlen,

CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES.

TOME TROISIÈME.

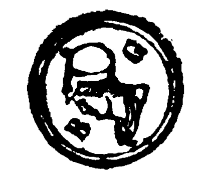


Bruxelles,

A LA LIBRAIRIE HISTORIQUE-ARTISTIQUE,

RUE DE SCHAERBEEK, N° 12.

1844



NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION.

B

BARBILLONS. Ce nom désigne, dans les poissons, des filaments qu'on trouve autour de la bouche de certaines espèces, et dans lesquels semble restreinte la perception du tact. Les poissons munis de ces barbillons sont en général des animaux rusés, qui se cachent dans la vase, agitent à sa surface ces tentacules sur lesquelles se jette leur proie trompée par l'apparence de ver qu'ont ces organes. Dr..z.

BARBU. *Bacco.* Genre d'oiseaux de l'ordre des zygodactyles. Les contrées les plus chaudes des deux continents sont habitées par les barbus, dont plusieurs espèces, revêtues d'une magnifique livrée semblent vouloir dérober, sous le luxe éblouissant des plus riches couleurs, l'ingratitude de formes qui donne à ces oiseaux un air pesant, gêné et en quelque sorte stupide. Leurs habitudes tiennent beaucoup de l'imperfection de leurs formes : on les voit rarement réunis; jamais ils n'égayent les bocages, soit par leurs chants, soit par cette pétulance que l'on admire dans presque tous les oiseaux des régions tempérées. Posés sur la branche la plus basse d'un arbre bien touffu, ils restent des heures entières, affaissés pour ainsi dire sous le poids d'un corps épais qui laisse à peine apercevoir une tête ordinairement retirée entre de larges épaules. S'ils sont découverts dans leur obscure station, ils s'éloignent lentement et paraissent alors craindre d'être incommodes, plutôt que de chercher leur salut dans la fuite. Les insectes, les fruits et les graines leur convenant indistinctement, ils sont toujours certains d'une nourriture abondante. Leur indolence naturelle se retrouve encore dans la construction de leur nid qu'ils placent dans le creux d'un arbre, et où selon les espèces, ils pondent de deux à quatre et six œufs. Dr..z.

BARCAROLLE, c'est-à-dire *chanson de barque, de batelier,* sorte de chanson en langue vénitienne que chantent les gondoliers à Venise. Quoique les airs des barcarolles soient faits pour le peuple, et souvent composés par les gondoliers mêmes, ils ont une mélodie si franche et si naïve, un accent si agréable, qu'il n'y a pas de musicien dans toute l'Italie qui ne se pique d'en savoir et d'en chanter. L'entrée gratuite qu'ont les gondoliers à tous les théâtres les met à portée de se former l'oreille et le goût; de sorte qu'ils composent et chantent leurs airs en gens qui, sans ignorer les finesses de la musique, ne veulent point altérer le genre simple et naturel de leurs barcarolles. Les paroles de ces petits airs sont communément plus que naturelles, comme les conversations de ceux qui les chantent. Ces improvisateurs empruntent des stances au Tasse, car la plupart savent par cœur une grande partie de son poëme; au Dante même, et chantent ces beaux vers alternativement d'une barque à l'autre. Rossini a donné une imitation parfaite de cette déclamation musicale dans le 3e acte d'*Otello.* Le chant des gondoliers, composé sur des vers du Dante, est empreint d'une mélodie délicieuse. — Les chansons des gondoliers ont tant d'agrément que les compositeurs ont imaginé d'en placer dans leurs opéras, en leur donnant cependant un cadre plus étendu. *Amis, la matinée est belle*, de la *Muette de Portici; O mattutini,* de la *Donna del Lago,* sont des barcarolles; celle du *Roi Théodore,* à plusieurs voix, est d'un effet charmant; celle *O pescator dell' onda, fidelin,* en dialecte vénitien, après

avoir obtenu un succès prodigieux comme pièce fugitive, a été arrangée en trio et introduite dans la *Sérénade,* opéra. — La barcarolle s'écrit ordinairement à six-huit, quelquefois à deux-quatre. Son mouvement est plutôt gracieux que rapide, et son rhythme semble imiter et suivre les molles ondulations de la rame. CASTIL-BLAZE.

BARCELONE, anciennement *Barcino,* célèbre ville d'Espagne et capitale de la Catalogne, est située sur la Méditerranée, à l'extrémité d'une vaste plaine. Plusieurs écrivains attribuent sa fondation au capitaine carthaginois Amilcar Barca, à qui elle dut également son nom; elle remonterait ainsi à environ trois siècles avant Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, Barcelone, après avoir été soumise aux Romains, passa, lors du démembrement de l'empire, sous la domination des Goths, au ve siècle; puis sous celle des Sarrasins, au VIIIe. Les Francs, conduits par Charlemagne, l'enlevèrent à ces derniers en 801; ce monarque en fit alors le siége d'un comté auquel il préposa un seigneur de race gothique, appelé Bera. Ce comté, d'abord simple bénéfice, concédé à vie par ce souverain, comprenait, sous le titre de *Marche d'Espagne,* tout ce que les Francs avaient pu conquérir au delà des Pyrénées. Sous Louis le Débonnaire, il forma une des deux portions du duché ou marquisat de Septimanie ou Gothie dont fut investi ce même comte Bera; l'autre portion se composait de ce que les Goths avaient possédé en deçà des Pyrénées, et forma un peu plus tard le duché ou comté de Toulouse. Mais cet établissement dura peu : en 864 les deux grandes seigneuries se trouvèrent définitivement séparées, et un personnage appellé Wifred *le Velu* devint comte héréditaire de Barcelone, relevant de la couronne de France. Il fut la tige d'une maison puissante en Espagne qui se trouve, jusqu'au XIIe siècle, souvent mêlée aux événements dont la Péninsule fut le théâtre. Le huitième de ces comtes, Raymond Bérenger Ier, dit *le Vieux,* commença surtout l'illustration de cette maison, presque souveraine, par ses guerres heureuses contre les infidèles. En 1048 il obligea plusieurs de leurs rois à se rendre ses tributaires. Ses quatre successeurs, connus également dans l'histoire sous le nom de Raymond Bérenger, marchèrent sur ses traces et se distinguèrent par des expéditions contre les Sarrasins, dont l'heureuse issue ajouta considérablement à l'étendue de leurs possessions. Raymond Bérenger III, devenu comte en 1093, se signala surtout par la conquête des îles Baléares et de Majorque, qu'il effectua avec le secours des flottes de Gênes et de Pise placées sous les ordres du légat du pape. Ce prince entra dans l'ordre des Templiers l'an 1131 et mourut la même année, âgé de 48 ans, non moins célèbre par la sagesse de son gouvernement que par ses exploits. Son fils, Raymond Bérenger IV, devint roi d'Aragon par son mariage avec Pétronille, fille et héritière du roi Ramire le *Moine*. Le comté devint dès lors comme une province de ce royaume, mais en continuant toutefois de relever de la couronne de France; ce qui dura jusqu'en 1258, année où le roi saint Louis abandonna ses droits de suzeraineté en faveur de don Jayme, roi d'Aragon, en faveur du mariage d'Isabelle, fille de ce prince, avec son fils Philippe, depuis roi de France. L'histoire du comté de Barcelone se confond dès lors avec celle d'Aragon. En 1395, Barcelone tenta de se soustraire au joug des princes aragonais, et, après s'être quelques instants gouvernée par ses propres magistrats, elle envoya son ambassadeur à René d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples, pour l'inviter à faire valoir les droits que lui donnaient d'anciennes alliances de sa maison avec celle des comtes de Barcelone. En conséquence une expédition assez heureuse eut lieu; mais la maison d'Anjou s'étant éteinte dans le siècle suivant, Barcelone se soumit à Jean II, roi d'Aragon. Les droits des Angevins au comté passèrent à la maison royale de France; mais les guerres d'Italie empêchèrent les rois de les faire valoir. Toutefois, il faut croire que l'empereur Charles V ne les croyait pas sans fondements, quisqu'il en exigea la cession du roi François Ier, par le traité de Crépi, de 1544. Environ un siècle après, en 1640, Barcelone fut reprise par les Français et conservée par eux jusqu'en 1652; les Espagnols la reprirent après un siége de 15 mois. Dans ces guerres de succession cette ville passa plusieurs fois d'un parti à l'autre; en 1677 les Français, sous le commandement du duc de Vendôme, s'en emparèrent après un siége remarquable. Rendue par le traité de Ryswick, elle fut, en 1714, après un nouveau siége, emportée d'assaut par le maréchal de Berwick; elle perdit alors tous ses anciens priviléges que Philippe V lui rendit, toutefois, un peu plus tard. Barcelone a été encore au pouvoir des Français de 1808 à 1814, pendant la guerre de l'indépendance. En 1821 elle fut désolée par la fièvre jaune qui lui enleva le cinquième de sa population et donna lieu à l'admirable dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille qu'on vit affronter ce terrible fléau pour secourir ses malheureux habitants. Enfin c'est dans cette cité qu'a été donné, en 1833, par la muni-

cipalité et par le général Llander, le signal de la nouvelle révolution qui, de nos jours, a produit tant de secousses et tant de soulèvements.

Barcelone est à 55 lieues sud-sud-ouest de Perpignan, et à 114 lieues nord-est de Madrid. C'est une des places les plus fortes d'Espagne : des fossés profonds, des remparts, une citadelle pouvant contenir 7,000 hommes de garnison, et plusieurs forts la protégent du côté de la terre; elle est défendue du côté de la mer par une muraille de 380 pieds de long, haute de 50 et épaisse de 48. On y distingue la vieille ville et la nouvelle; ces deux parties sont séparées par un *cours* orné de quatre rangs d'arbres. En dehors des murs est un faubourg, appelé *Barcelonete* et qui se compose de 20 larges rues coupées à angles droits; il a été bâti en 1750 par le marquis de Mina et contient 5,000 habitants. On remarque à Barcelone plusieurs beaux édifices, tels que la cathédrale, quelques couvents, le palais des rois d'Aragon; elle renferme plusieurs promenades ombragées de beaux arbres et des places ornées de fontaines. On y compte sept hôpitaux et un grand nombre d'autres établissements de bien public ou d'instruction. Cette ville, qui est le centre du commerce de la Catalogne, possède aussi diverses branches d'industrie, notamment des fabriques de draps, améliorées depuis 1820. Son port, situé au sud-est de son enceinte, a 1,000 toises de large à son ouverture, et 100 seulement à son extrémité; sa longueur est de 1,200 toises au plus; des sables qu'y amènent le Llobregat et le Besas, qui viennent s'y perdre, gênent quelquefois la navigation. Le nombre des navires qui y entrent chaque année est de 1,000. La principale exportation consiste en vins et eaux-de-vie. On compte à Barcelone 150,000 habitants. Ses environs sont très-fertiles et parsemés de villages, de couvents et de maisons de plaisance, dont l'aspect est ravissant. DUPAU.

Barcelone, depuis l'année 1833, époque à laquelle, sous le commandement du général Llander, elle donna le signal de la révolution qui agite encore l'Espagne, a été le théâtre d'événements graves dont nous esquisserons rapidement la succession.

Après la mort de Ferdinand, Barcelone fut une des premières villes du royaume qui reconnurent la régence de la reine Marie-Christine, pendant la minorité de sa fille Isabelle II. L'esprit libéral de cette populeuse cité se manifesta toujours en faveur des nouvelles institutions et trop souvent la violence y suscita des mouvements populaires dont les suites ont toujours été funestes à la capitale industrieuse de la Catalogne. C'est surtout à partir de 1835 que l'agitation et l'émeute y deviennent en quelque sorte permanentes.

Accusés de soutenir le parti de don Carlos, les ordres religieux deviennent le point de mire des agitateurs, et le 25 juillet le peuple barcelonais soulevé se porte en masse aux couvents pour les incendier; six de ces derniers sont détruits, et quelques moines périssent. Le lendemain l'émeute, changeant de face, veut sévir contre les fabriques, cependant elle prend bientôt un caractère politique. Le 5 août les désordres recommencent avec un caractère déplorable. Le général Bassa, arrivé la veille à la tête de 2,000 hommes est attaqué au palais même, précipité du balcon et son cadavre est jeté dans les flammes après avoir été traîné à travers les rues. Les hôtels du gouvernement sont envahis, plusieurs établissements publics et particuliers sont incendiés, parmi lesquels le couvent de Saint-Sébastien, les archives administratives, les bureaux de l'octroi et des postes. La statue de Ferdinand VII, élevée sur la place du palais, est renversée de son piedestal et remplacée par un portrait de sa fille Isabelle II.

Le 8, une sorte de tranquillité avait recommencé à régner; on en profite pour procéder aux élections des officiers de la milice urbaine. De nouvelles juntes sont créées, elles répandent des proclamations dans lesquelles elles engagent tous les Catalans à seconder les Barcelonais. La municipalité de Barcelone envoie à la reine une adresse votée le 19, dans laquelle elle demande la convocation des cortès extraordinaires pour s'occuper d'une loi fondamentale; la même junte se met en rapport avec Valence et quelques autres villes du royaume.

Le 4 septembre les patriotes barcelonais demandent que la députation provinciale se forme en junte centrale de gouvernement et que son premier acte émette un vœu catégorique pour qu'un code fondamental soit rédigé par les cortès constituantes et pour prier la reine de condescendre aux vœux des Catalans. Mais une proclamation de la reine et un décret de dissolution des juntes, ayant été lus à Barcelone, les autorités supérieures de la ville et de la province appelèrent la junte consultative, et, réunis à elle, se constituèrent provisoirement en junte supérieure de gouvernement de la principauté de Catalogne.

Cette junte annonça sur-le-champ son installation et recommanda avec les plus vives instances la conservation de la tranquillité intérieure, et termina sa proclamation par ces mots :

Vive la liberté, Vive Isabelle II, Vive l'ordre public! La milice urbaine députa des commissaires pris par compagnies et chargés d'exposer à la junte les désirs de leurs corps respectifs; la junte les accueillit ainsi que les représentants des quartiers et des autres classes du peuple. Dans cette assemblée on résolut d'attendre le résultat des députations envoyées à Valence et à Saragosse; le lendemain de son installation la junte remit en vigueur deux décrets des cortès de 1821 et de 1823 : l'un pour appliquer la moitié de la dîme aux frais de mobilisation de la milice urbaine, l'autre à la suppression des droits seigneuriaux.

Une division commandée par le général carliste Guergué étant parvenue à s'installer dans la Catalogne, dès que la junte gouvernante de Barcelone en eût connaissance, elle invita le général Pastors à entrer en campagne pour s'opposer à cette dangereuse invasion.

Sur ces entrefaites le général Mina, qui appartenait au parti populaire, fut nommé capitaine général de la Catalogne. Il était chargé de faire exécuter un nouveau décret ayant pour objet l'établissement provisoire de députations provinciales, ainsi qu'un autre décret qui rapportait toutes les dispositions pénales contre les juntes et déclarait tous les événements arrivés depuis le premier moment de la scission généralement oubliés. Ces décrets, dus à l'arrivée au pouvoir de M. Mendizabal, furent accueillis avec enthousiasme à Barcelone et dès l'abord cet enthousiasme fut considéré comme le prélude de la soumission de la junte de Barcelone.

Celle-ci, le 22 septembre, porta ces faits à la connaissance du peuple et engagea tous les Catalans à se rallier aux hommes qui avaient saisi les rênes du gouvernement, et dont les antécédents ne laissaient rien à désirer. Cependant cette junte ne donnait pas sa démission, elle annonçait au contraire son intention de rester en fonctions jusqu'à l'arrivée du général Mina. Enfin celui-ci ayant fait son entrée à Barcelone, le 20 octobre, la junte, par une proclamation aux Catalans, annonça qu'elle se retirait et déclara qu'elle s'abandonnait avec confiance aux promesses du fils de la liberté qui avait pris les rênes de l'État et du guerrier sans tache qui s'était mis à la tête de la Catalogne désolée.

Ainsi, en moins de six semaines, cette grave insurrection de la junte s'était arrêtée au seul bruit de la nomination de M. Mendizabal et du général Mina.

La tranquillité due à ces derniers événements ne fut pas de longue durée. Des rumeurs ayant circulé sur l'indulgence qu'on accordait aux prisonniers carlistes, le peuple se soulève le 4 janvier 1836 et marche sur la citadelle. Les portes en sont forcées, le pont-levis est abaissé, la foule se précipite dans la place, le colonel O'Donnell est égorgé par le peuple, les prisonniers sont fusillés et tués sans défense, l'œuvre de mort se poursuit avec acharnement, et 120 prisonniers sont immolés à la fureur populaire. Ce n'est que le lendemain que la fermeté du général Alvarès parvient à comprimer cette sanglante émeute.

Un nouveau soulèvement a lieu le 13 janvier 1837. Il est excité par deux bataillons de la milice urbaine, à l'occasion de la loi du 22 décembre précédent, qui accordait au gouvernement des pouvoirs extraordinaires.

Le 4 mai de la même année, l'insurrection éclate de nouveau. Les insurgés se rendent maîtres d'une grande partie de la vieille ville; mais guidées par le gouverneur, les troupes de la garnison cernent les quartiers occupés par les factieux, l'émeute est encore une fois étouffée, et la ville encore une fois mise en état de siége.

En 1840, la reine Marie-Christine, dans l'intention ou sous le prétexte de faire prendre des bains de mer à la jeune reine dont la santé paraissait chancelante, arrive à Barcelone. Le général Espartero, alors l'objet de la faveur populaire, vint trouver Marie-Christine dans la capitale de la Catalogne.

A cette époque, toute la question politique se résumait dans la sanction donnée par la régente à la loi des *ayuntamientos*, sanction contre laquelle avaient opiné, au sein des cortès, les hommes les plus influents.

Le général Espartero voulant profiter de la présence de la reine à Barcelone pour la faire revenir sur sa détermination, et n'ayant pu y parvenir, donna, le 13 juillet, l'ordre à son état-major de faire les préparatifs de son départ.

Cette nouvelle mit la ville en émoi, et quelques heures après Barcelone avait son émeute accompagnée des circonstances ordinaires.

Le mouvement se prolongea jusqu'à minuit, mais les troupes chargées de réprimer l'insurrection, ayant reçu l'ordre imprudent de regagner leurs casernes, l'agitation devint de plus en plus menaçante. A une heure de la nuit, le duc de la Victoire se rendit au palais et obtint enfin de la reine la remise de son ministère. Cet acte mit fin à l'exaspération populaire. Bientôt la reine quitta Barcelone pour se rendre à Valence. Le grand événement qui venait de s'accomplir fut le prélude de son abdication, et celui du nouveau pouvoir d'Espartero.

Le général O'Donnel, partisan dévoué de la reine et qui agissait dans le sens du général Diego Leon, fournit l'occasion à la municipalité de Barcelone d'adresser, à la date du 8 octobre 1841, une proclamation dans laquelle cette municipalité engageait les Barcelonais à poursuivre les adhérents à la rébellion d'O'Donnell.

L'effet immédiat de cette proclamation fut le soulèvement de la population de Barcelone. Une foule considérable se rassemble et se porte vers la citadelle qu'elle veut démolir. Les autorités soutenues par la garnison s'opposent au mouvement, et la ville est mise en état de siége, dans le but d'arrêter les effets d'une sédition menaçante.

Le calme, rétabli de nouveau dans cette population si irritable, fut de nouveau troublé le 13 novembre 1842. Les droits d'octroi récemment établis sur le vin en fournissent l'occasion. Une collision éclate entre le peuple et la garde de la porte Del Angel : les soldats sont désarmés, mais des renforts arrivent, dispersent les mutins et une douzaine d'individus sont arrêtés. Cependant l'émeute grossit et vient assiéger l'hôtel de ville, les gardes nationaux se joignent aux mutins en réclamant contre le recrutement auquel le gouvernement voulait les restreindre. Le chef politique, aidé d'un détachement de troupes, dissipe les séditieux sur tous les points. Pendant la nuit les rédacteurs du journal *el Republican* sont arrêtés comme les promoteurs de la sédition.

Le lendemain 14, l'insurrection prend un caractère plus sérieux, les groupes armés se précipitent vers l'hôtel de ville, et demandent la mise en liberté des journalistes. Les forces de l'insurrection s'accroissent à chaque instant, la plus grande partie de la garde nationale prend les armes, le peuple creuse des tranchées, élève des barricades et se retranche dans certains édifices. D'un autre côté, le général Van Halen et le général Zurbano combinent leurs opérations pour dompter l'insurrection.

Le 15, à 9 heures du matin, le feu s'engage sur plusieurs points. Les habitants et les miliciens répandus dans les maisons font pleuvoir sur les troupes des pierres, des balles, des meubles, des liquides bouillants.

Vers midi, après trois heures de combat, le capitaine général prend le parti de faire retirer ses troupes, dont la perte s'élève de cinq à six cents hommes. La retraite s'opère dans la citadelle, dont les murailles sont escaladées par les insurgés qui s'emparent du fort Pio, situé dans l'intérieur de la place.

Le 15 au soir, l'insurrection était victorieuse. Le 16 et le 17, la partie de la citadelle occupée par la troupe et le fort de Montjouy bombardèrent et canonnèrent la ville. Dans cette dernière journée une capitulation, conclue entre les insurgés et la force armée, amena l'évacuation de la citadelle, et les troupes se retirèrent dans le fort Montjouy, maîtresses du port et du faubourg maritime de Barcelonette.

Une junte populaire présidée par le nommé Garsy, simple officier de la garde nationale, s'organisa et chercha à attirer dans son parti les villes importantes de la Catalogne, mais, il faut le dire, sans but décidé, sans direction fixe les insurgés parurent dès le 19, jour où cessèrent les hostilités, embarrassés de leur position et incertains dans la marche qu'ils avaient à suivre.

La nouvelle de ces événements étant parvenue à Madrid, le régent rassembla des troupes et marcha sur Barcelone.

Parti de Madrid le 21 novembre, le régent arriva devant Barcelone le 29 du même mois; les députations des juntes furent envoyées auprès de lui et ne furent point reçues, il leur fit signifier que si la ville ne s'était remise à discrétion le 3 décembre à dix heures du matin, elle serait bombardée à outrance. Cette réponse du régent porta l'irritation dans les esprits et les Barcelonais se préparèrent à une vigoureuse défense. En effet, le bombardement commença le 3 à 11 heures du matin et continua sans interruption jusqu'à minuit; dans cet intervalle 817 bombes furent lancées sur la ville, qui détruisirent et incendièrent un nombre considérables de maisons et d'édifices publics; le 4 les insurgés furent désarmés, la ville se rendit et le général Van Halen y fit son entrée à 5 heures du soir. Il fit de suite publier une proclamation des plus rigoureuses, déclara la ville en état de siége, et ordonna le désarmement non-seulement de la garde nationale, mais de tous les habitants.

Un grand nombre d'insurgés furent passés par les armes, et Barcelone fut frappée d'une contribution de 12,000,000 de réaux; on estime à 100,000,000 de réaux la perte qu'ont fait éprouver à Barcelone les suites de cette funeste insurrection.

Cette contribution se paya avec une lenteur facile à deviner; et même elle ne fut jamais totalement payée. Cette résistance motiva l'envoi du général Seoane qui se présenta devant la ville avec un corps d'armée, et somma les habitants de compléter le payement de la contribution. Mais, presque au même moment (mai 1843),

eut lieu le remplacement du ministère Lopez par le ministère Mendizabal; cet incident fut suivi du soulèvement de l'Espagne entière contre le régent. C'est, en quelque sorte, de Barcelone qu'est parti le mouvement; et cette ville aujourd'hui à jamais célèbre, vit, à partir du mois de mai 1843, se succéder dans son sein une série d'événements qui se prolongèrent jusqu'au commencement de cette année (1844). Si cet article n'avait déjà trop d'étendue, et si surtout ces événements ne se liaient intimement au dernier épisode qui semble avoir enfin arrêté la révolution espagnole, nous les raconterions ici. Nous renvoyons donc à l'article ESPAGNE, et aussi à l'article VICTOIRE (*duc de la*). Disons, pour terminer, que la reine mère Marie-Christine, qui a vu, à Barcelone, le pouvoir s'échapper de ses mains, a repassé par cette ville, il y a deux mois, revenant de son exil, et rappelée auprès de sa fille. L'enthousiasme avec lequel elle a été accueillie par les habitants, aura dû lui prouver tout le regret qu'ils éprouvaient de l'affront dont elle avait été naguère la victime dans leur ville. X.

BARCHIELLO (DOMINIQUE), poëte florentin du XVe siècle. Le genre bizarre et presque incompréhensible dont il est le créateur lui a valu, en Italie, une grande célébrité; cependant nous ne voyons pas trop quel est, sauf la pureté du langage qu'on ne peut leur contester, le mérite de ces sonnets, composés de phrases sans suite, de mots qui semblent réunis par le hasard. On croit quelquefois y découvrir un sens énigmatique; mais il vous échappe dès que vous vous appliquez à le saisir.

Barchiello était fils d'un barbier : la boutique où il exerçait la profession que lui avait léguée son père était le rendez-vous des beaux esprits du temps; elle est peinte sur l'une des voûtes de la galerie de Médicis. Barchiello mourut à Rome, en 1448. Ses sonnets, imprimés pour la première fois à Bologne, en 1475, l'ont été très-souvent depuis; on en comptait déjà sept éditions avant la fin du XVe siècle. Mlle OZENNE.

BARCLAY (LES), famille célèbre d'origine écossaise qui, après s'être fait un nom glorieux dans les armes, acquit encore plus de réputation dans le domaine de la philosophie et de la littérature. Ces deux branches des connaissances humaines, réduites à la triste aridité de la théologie, languissaient en Europe, lorsque Barclay (ALEXANDRE), par de nombreuses traductions et des ouvrages de critique et d'histoire, écrits avec une élégante pureté, dédaigna les routes battues et se fraya un chemin que s'empressèrent de suivre les bons esprits de son temps. On ignore le lieu et l'époque précise de sa naissance; on sait seulement qu'il étudiait à Oxford vers 1495, sous le patronage de Thomas Cornish; qu'il fut successivement dominicain, franciscain, pourvu de bénéfices dans les comtés de Sommerset et d'Essex; qu'il suivit tous les changements religieux opérés par Henri VIII, et qu'il vécut d'une manière scandaleuse, quoique professant la morale et lisant assidûment la *Vie des saints*. Cet homme bizarre, aussi morose sur ses vieux jours qu'il avait été aimable dans sa jeunesse, mourut en 1552, à Croydon, province de Surrey. Au nombre des productions originales d'Alexandre Barclay, nous citerons : les *Vies de sainte Marguerite, de sainte Catherine, de saint George*, etc., en vers anglais; la *Figure de notre mère la sainte Église, opprimée par le roi de France*. Ses traductions les plus estimées sont des *Églogues* du latin de Baptiste Mantouan et d'Ænéas Sylvius, la *Guerre de Jugurtha* de Salluste; mais surtout la *Nef des fous* (*ship of fools*), de Sébastien Brandt, satire moitié en prose, moitié en vers, imprimée plusieurs fois.

GUILLAUME BARCLAY, de la même famille que le précédent, né en 1545, à Aberdeen, fut enveloppé, 30 années plus tard, dans la ruine de son pays et de sa maison. Obligé de se réfugier en France, il étudia le droit à Bourges, sous le célèbre Cujas, y prit le titre de docteur, et vint ensuite professer la jurisprudence à l'université de Pont-à-Mousson. Conseiller d'État, maître des requêtes du duc Charles III, comblé des faveurs d'un prince qui savait apprécier le mérite, il attirait à ses leçons un grand nombre d'auditeurs et voyait chaque jour grandir sa réputation naissante, lorsqu'un différend avec les jésuites, à propos de son fils Jean l'obligea d'abandonner sa chaire. Il quitta la Lorraine en 1602, fut nommé professeur à l'université d'Angers, et passa l'année suivante à Londres où Jacques Ier lui faisait les offres les plus séduisantes; mais il aurait fallu renoncer au catholicisme, et Barclay préféra quitter l'Angleterre. Il revint à Angers en 1604, composa plusieurs écrits contre la Ligue, et mourut sur la fin de l'année suivante, en laissant la réputation d'habile jurisconsulte et de grand théologien.

JEAN BARCLAY, fils du précédent et d'une femme lorraine de la maison de Malleville, naquit à Pont-à-Mousson, en 1582. Il parcourut la France, l'Italie, fut plusieurs fois sur le point d'entrer chez les jésuites, et passa en Angleterre où Jacques Ier le retint par des emplois lucratifs. On dit même qu'il eut beaucoup de part à

un ouvrage attribué au roi, ayant pour titre *Funiculus triplex et Cuniculus triplex*. Jean Barclay publiait avec une ardeur infatigable les ouvrages de son père et les siens, poursuivait Charles III de ses sarcasmes, combattait les catholiques, et laissait courir sa plume avec d'autant plus de liberté qu'il était sûr de la protection du trône. Cependant le duc de Lorraine se plaignit des attaques inconvenantes de son ancien sujet, et Jacques l'envoya à Nancy, en qualité d'ambassadeur, afin qu'il y fît des excuses à Charles III. De retour en Angleterre, il trouva une cabale imposante formée contre lui. Barclay redoutait les censures de la cour de Rome, et, pour les éviter, il alla trouver le souverain pontife. Paul V, le cardinal Barberini et les autres dignitaires de l'État de l'Église le reçurent parfaitement : il publia une *Apologie*, combattit avec vigueur toutes les sectes protestantes, et mourut à Rome, en 1621. Ses productions, traduites dans presque toutes les langues de l'Europe, témoignent en faveur de son savoir et de la loyauté de ses principes. De la multitude d'ouvrages de Jean Barclay nous indiquerons les principaux, avec la date de leur apparition : *Notæ in Papinii Statii Thebaiden*, Mussiponte, 1601, in-8°; *Euphormionis Lusinini satyricon*, 1re partie, Londini, 1602; 2e partie, Parisiis, 1603; in-8°. *Conspiratio anglicana*, 1605, in-12. *Apologia Euphormionis*, Londini, 1610, in-12. *Poematum libri duo*, Londini, 1615, in-4°. *Argenis*, Parisiis, 1621, in-8°. L'*Argenis* de Barclay, son ouvrage le plus connu, est un roman allégorique, offrant le tableau du gouvernement de la France à cette époque. Il a eu plusieurs éditions et a été traduit en français en 1732 et en 1776.

Robert Barclay, célèbre quaker, de la même famille que les précédents, naquit en 1648, à Gordonstown, comté de Murray. Envoyé au collége des Écossais de Paris dont un de ses oncles était principal, il allait être converti au catholicisme lorsque son père lui insinua les doctrines des quakers. Robert apprit le grec, l'hébreu; se jeta, à 18 ans, dans l'étude sérieuse de la théologie, et devint, en peu d'années, l'un des plus fermes appuis de son parti. Imbu de l'idée d'un commerce immédiat avec la divinité, cette opinion prédomina dans ses œuvres; mais son esprit avait trop de maturité, son jugement trop de rectitude, pour qu'il partageât les niaises contemplations et les pratiques superstitieuses des sectaires qui l'entouraient. Il ne ménagea pas plus les enthousiastes de son parti que ceux des partis opposés, et présenta l'image d'un théologien de bonne foi, discutant avec soi-même et n'écrivant que d'après l'inspiration d'une raison sévère. On persécutait les quakers : Barclay écrivit leur apologie, et la cour suspendit, pour quelque temps, les mesures injustes auxquelles l'entraînait le fanatisme religieux de l'époque. Mais cette mansuétude fut de courte durée : Barclay revenant d'un voyage en Hollande et en Allemagne, où il avait accompagné le célèbre Penn, fut jeté, avec son père et beaucoup de personnes de sa secte, dans les prisons d'Aberdeen. Il en sortit cependant bientôt après, par l'entremise d'Élisabeth, princesse palatine du Rhin, et jouit même de quelque faveur à la cour de Jacques II, jusqu'au moment de sa mort arrivée en 1690. Les principaux ouvrages de Barclay sont les suivants : *Catéchisme et confession de foi*, etc. Rotterdam, 1675; *Apologie de la vraie théologie chrétienne*, etc. Amsterdam, 1676, in-4°; *Theses théologicæ; Traité sur l'amour universel*, 1677. Encycl. des gens du monde.

BARCLAY DE TOLLY (prince). feld-maréchal général au service de la Russie et ministre de la guerre de 1810 à 1813.

Ce célèbre homme de guerre, né en Livonie en 1759, appartenait à la noble famille écossaise dont il est question dans l'article précédent. En Écosse, les Barclay possédaient le château de Tolly, dont le nom fut ajouté au leur. Celui des ancêtres du feld-maréchal, qui, en 1680, était arrivé en Livonie où il reçut le droit de noble naturalisé, servit dans les armées de Pierre le Grand et eut pour descendants directs plusieurs autres militaires.

Dès l'âge de dix ans le jeune Barclay fut reçu dans l'armée comme cadet, et il prit part successivement aux campagnes contre les Turcs, contre les Suédois et contre les Polonais. En 1806, il était arrivé au grade de général-major, et dans la campagne de Pologne de cette année, il commanda l'avant-garde de Bennigsen. Les combats de Poultousk et d'Allenstein commencèrent sa réputation. Il la soutint ensuite à la bataille d'Eylau, où il fut dangereusement blessé au bras droit. Dans cette campagne il fut promu au grade de lieutenant général, et l'empereur de Russie et le roi de Prusse le décorèrent de plusieurs ordres. Lorsque sa blessure fut guérie, il fit la campagne de Finlande et se distingua encore par sa résolution et par ses talents. Vers la fin de 1808 il fut obligé de rentrer en non-activité; mais déjà en mars 1809 il reprit son commandement et surprit les Suédois à Umeo, en Vestrobothnie, par une marche de deux jours sur les glaces qui couvraient le golfe Bothnique. Les ennemis ren-

dirent justice à l'exacte discipline qu'il avait maintenue dans son armée; et à son retour le grade de général (en chef) de l'infanterie devint sa récompense.

Mais l'empereur Alexandre ne s'en tint pas là : il nomma Barclay de Tolly gouverneur général de la Finlande nouvellement conquise, lui conféra l'ordre de Saint-Alexandre-Newski, et le fit en 1810 ministre de la guerre. Alors il introduisit dans l'armée russe de notables améliorations; il publia un règlement, propagea les études parmi les officiers, porta au double le nombre des troupes, et prit des mesures énergiques pour soutenir la lutte contre Napoléon à laquelle Alexandre était décidé, mais dont il cherchait à reculer les premiers effets.

Barclay de Tolly fut l'auteur du plan d'opérations que suivit d'abord l'armée russe dans la campagne de 1812. Ce plan, sagement combiné, et auquel les hommes du métier ont rendu justice, échoua contre les défiances de la nation russe, impatiente d'en venir aux mains avec l'ennemi, et qui ne pouvait voir que la défense de Moscou et de ses sanctuaires fût confiée à un guerrier qui n'était ni russe ni orthodoxe. Pour mieux en assurer la réussite, le ministre de la guerre se chargea lui-même de l'accomplir et prit le commandement de la première armée de l'Ouest. La seconde, placée à une distance un peu trop grande vers le nord, avait pour chef le prince Bagration.

Le but de Barclay était d'attirer l'ennemi dans l'intérieur du pays, de lui couper les vivres, de l'affaiblir par de longues marches à travers des déserts, pendant qu'il serait harcelé de tous côtés par la cavalerie légère. Détruisant donc les magasins à Vilna et à Vilkomir, il se retira sur la Duna, dans son camp retranché de Drissa, gouvernement de Vitebsk. Mais voyant Napoléon prêt à le tourner pour marcher sur Moscou et craignant d'être coupé de l'armée de Bagration, il se précipita vers Smolensk où il arriva le 28 juillet protégé par le général Wittgenstein (*voy.*) et après avoir lui-même repoussé l'ennemi. Là s'opéra la jonction des deux armées de l'Ouest; mais bientôt la mésintelligence se mit entre les deux chefs. L'empereur Alexandre dut retirer à Barclay le commandement pour le confier (le 29 août) à Kutusof que la faveur publique lui désignait. Aussitôt Barclay de Tolly se rangea sous les ordres du nouveau généralissime et le seconda de tous ses moyens. Il commandait l'aile droite de l'armée à la bataille de la Moskwa.

Mais le 22 septembre, sa santé altérée l'obligea de quitter l'armée; il y reparut après quelques mois de repos et rendit, le 3 janvier 1813, sa fameuse proclamation aux troupes allemandes comprises dans l'armée des Français. Après avoir pris Thorn, il s'avança sur Posen et entra en Lusace. A la bataille de Bautzen il signala sa brillante valeur par une longue et noble résistance. Ensuite, le 26 mai, il fut chargé du commandement en chef de l'armée prusso-russe; sous lui, Wittgenstein commandait les Russes, Blücher les Prussiens, et le grand-prince Constantin la garde impériale; et il conserva ce commandement général après que le prince de Schwartzemberg eut été placé à la tête de toutes les forces de la coalition. Ce fut Barclay qui se rendit maître, à Culm, de Vandamme et de tout son corps d'armée; et à la bataille de Leipzig il fit d'honorables efforts pour se maintenir dans sa position. Alexandre lui conféra à Leipzig le titre de comte de l'empire. Nous ne le suivrons pas dans la campagne qui le conduisit jusqu'aux barrières de Paris; là il présida au dernier combat qui eut lieu le 30 mars 1814, et le lendemain, jour de l'entrée des alliés à Paris, il fut nommé feld-maréchal général.

Après avoir accompagné à Londres l'empereur Alexandre, le comte Barclay rejoignit son armée et prit son quartier général à Varsovie. Mais à la nouvelle du retour de Napoléon il reporta l'armée russe par marches forcées sur le Rhin, et adressa, le 23 juin 1815, d'Oppenheim, une proclamation aux Français empreinte de la modération qui caractérisait cet homme éminent. Le sort de la France était déjà décidé; néanmoins Barclay conduisit son armée forte de 150,000 hommes, à Châlons-sur-Marne, à Melun, et à Vertus. Là, Alexandre passa son armée en revue avec solennité, et conféra au feld-maréchal la dignité de prince. Et Louis XVIII lui accorda la croix de commandeur de l'ordre du Mérite militaire.

Sous les ordres de Barclay, la majeure partie de l'armée russe quitta la France pour retourner dans sa patrie, et le prince fixa son quartier général à Mohilef. De là il se rendit en 1817 à Saint-Pétersbourg, où Alexandre lui fit l'accueil le plus distingué et ordonna en son honneur une revue solennelle. L'année suivante, pour rétablir sa santé délabrée, le prince voulut faire un voyage à l'étranger; mais il mourut en route, à peu de distance d'Insterbourg, en Prusse, à l'âge de 59 ans. Il fut enterré à Riga où vivent encore plusieurs personnes de sa famille. Intègre et laborieux, il était brave dans le combat et habile dans le cabinet; en 1812, il avait porté le courage civique jusqu'à renvoyer de l'armée le grand-duc Constantin. SCHNITZLER.

BARDES. Ce mot est de même origine que *bardale*, et désigne les poëtes et rapsodes des Celtes ou Galles, appelés Gaulois par les Romains. Ils chantaient les exploits des héros en s'accompagnant d'une sorte de harpe ; ils animaient les combattants et exaltaient leur courage, marchaient à leur tête dans l'attaque et observaient les guerriers pendant la chaleur de l'action, pour transmettre dans des chants harmonieux leurs exploits aux souvenirs de la postérité. On avait pour eux une telle vénération, qu'ils faisaient cesser le combat le plus acharné en se plaçant entre les deux partis. Les Celtes, qui, du temps de César, habitaient le pays entre le Rhône et la Garonne, les emmenèrent avec eux en Angleterre, en Irlande, en Écosse et dans les îles environnantes ; ce fut surtout dans la pointe occidentale de l'Écosse que leur langue se conserva le plus longtemps ; mais insensiblement le christianisme, répandu dans le Nord, mit fin au chant des bardes. Ossian fut un de ces poëtes (*voy.* l'art.). On lui donne le titre de *barde calédonien* par excellence. D'après David Williams, dans ses *Recherches sur les bardes de Galles et de l'Angleterre* (*Ar barddoniaith cimraey*, Dolgelly, 1828), ce fut Tydain, appelé le *Père des Muses*, qui fonda les privilèges dont jouissaient les bardes. Ces derniers étaient dans l'origine les dépositaires des événements publics et privés, les conservateurs de la morale parmi le peuple, les propagateurs de la métempsycose. Ils chantaient, dans les assemblées des bardes, les hymnes qu'ils avaient composés, et après plusieurs examens publics on les adoptait comme chants populaires.

Les chantres des anciens Germains ne sont désignés dans aucun auteur grec ou latin de l'antiquité par le nom de *bardes*, et ce n'est que de nos jours qu'on a pris l'usage de nommer ainsi, en général, tous les chantres des anciens temps. CONV. LEX.

Il ne faut pas confondre les bardes avec les druides : ceux-là célébraient les exploits des guerriers par leurs chants, tandis que ceux-ci étaient les docteurs et prêtres qui instruisaient la nation et en dirigeaient en quelque sorte le gouvernement.

Dans le pays de Galles les bardes ont continué avec plus ou moins d'éclat jusqu'à nos jours. Thaliessin, le plus distingué de ces rapsodes, vivait dans le milieu du Ve siècle. Il paraît cependant que les bardes gallois avaient dégénéré sous le règne de Cryffyth ap Conan, roi du pays de Galles, qui les réforma en 1078 et leur donna de nouveaux règlements. Ce furent en partie les chants des bardes gallois qui encouragèrent cette longue résistance que les habitants de la principauté de Galles opposèrent aux rois d'Angleterre de la race normande. Quelques historiens ont même rapporté qu'Édouard Ier, qui parvint enfin à réduire ce pays à l'obéissance, craignant l'influence des bardes, les fit massacrer. Que ce monarque, pour assurer sa conquête, ait sévèrement défendu les assemblées ou congrès des bardes, connus sous le nom celtique de *Eisteddvod* ou *Eisteddfodd*, c'est très-probable ; mais qu'il ait attenté à la vie de ces rapsodes, et fait détruire leurs poëmes, c'est un acte de cruauté gratuite qui n'est point constaté. Le chevalier David Dalrymple l'a complétement réfuté. Le recueil très-volumineux que M. Owen Jones a fait des poëmes des bardes gallois, entre les règnes d'Édouard Ier et d'Élisabeth, contredit d'ailleurs cette assertion. La reine Élisabeth renouvela le privilége des bardes de s'assembler tous les trois ans en congrès poétique : il y eut un *eisteddfodd* solennel le 26 mai 1569, où le prix d'une harpe d'argent fut adjugé au barde Simon ap Williams ap Sion ; mais ces assemblées étant depuis tombées en désuétude, plusieurs particuliers éclairés, natifs de la principauté de Galles, ont souvent tâché de les faire revivre. Ils y réussirent enfin en 1818 ; il y eut en conséquence un *eisteddfodd* à Wrexham, en 1820, où se présentèrent dix concurrents ; et pour donner plus de poids à ces congrès poétiques, George IV lui-même se déclara le patron d'une société galloise établie à cet effet sous le nom de *Cymmoridian* ou *Metropolitan Cambrian institution*. D. BOILEAU.

BARDESANES, gnostique d'Édesse, favori d'Abgar, à la fin du IIe siècle de J. C. Il soutint une disputation contre le philosophe Apollonius, arrivé à Édesse l'an 165, à la suite de L. Antonius Verus, et resista à toute tentative de lui faire abjurer le christianisme. Il lutta en faveur de sa religion dans de nombreux écrits ; aussi les Pères de l'Église honorent-ils ses talents, son éloquence et son érudition. SCHNITZLER.

BARDILI (CHRÉTIEN-GEOFFROI), conseiller de cour et professeur de philosophie au gymnase supérieur de Stuttgard, mort en 1808, dans la 47e année de son âge, occupe une place honorable dans l'histoire de la philosophie moderne de l'Allemagne. Le mouvement philosophique qui avait commencé par Kant produisit une longue série de penseurs profonds, qui cherchèrent à développer et à compléter la doctrine de Kant, ou proposèrent de nouveaux systèmes plus ou moins éloignés de celui du philosophe de Kœ-

nigsberg. Bardili croyait avoir trouvé la solution du problème de la philosophie par un nouveau principe de logique ; mais ce principe et le système qu'il en formait étaient trop étroits et trop insuffisants pour finir par prévaloir : de tous côtés une opposition très-prononcée se déclara contre lui ; le peu de partisans qu'il avait trouvés l'abandonnèrent, et son système disparut bientôt, après n'avoir joué en philosophie qu'un rôle secondaire et de courte durée. Pourtant, la pensée qui dominait dans ce système n'en était pas moins remarquable comme témoignage de la tendance générale de cette époque à chercher un principe unique, absolu, d'où toutes les vérités pussent être déduites. Kant avait établi la nécessité d'un tel principe pour la philosophie, mais il niait pour l'esprit humain la possibilité de le découvrir ; or, comme il est dans la nature de l'esprit humain de ne pas croire à l'impossibilité d'une chose aussitôt qu'il en a senti la nécessité, et qu'il l'a déjà entrevue en quelque sorte par la position du problème, on ne s'arrêta pas à la décision négative de Kant. Le premier système important qui prétendit donner la solution du problème que Kant avait proposé fut celui de Fichte. La grande difficulté que Kant avait précisément signalée dans la question, à savoir, comment l'esprit humain peut dépasser le cercle du *moi*, et arriver à la connaissance des choses extérieures et de leur essence, fut moins résolue que laissée de côté par le système idéaliste de Fichte, qui nia l'existence réelle d'un monde extérieur, et chercha à expliquer tous les phénomènes par la supposition d'un *moi* universel, dont tous les individus spirituels n'étaient que des parties, et dont le prétendu monde extérieur ne formait qu'une limite intérieure, nécessaire, pour que le *moi* puisse parvenir par cette opposition à la conscience de soi-même. Mais ce système, quoiqu'il ait exercé une grande influence sur le développement de la philosophie, renfermait évidemment l'absolu dans le *moi* au lieu de reconnaître le *moi* dans l'absolu ; il faisait ainsi sentir la nécessité d'un principe supérieur, embrassant le monde extérieur aussi bien que le *moi* de l'homme. On peut dire que la théorie de Bardili est en quelque sorte la transition du système idéaliste de Fichte à la philosophie absolue de Schelling, qui reconnaissait Dieu comme principe contenant en lui l'idéal et le réel, l'esprit et la nature. Mais la théorie même de Bardili était loin de satisfaire aux moindres exigences d'une science méthodique. Le principe de la philosophie qu'il proposa dans ses éléments de la *première logique* (1799) était pour lui l'identité absolue de la pensée ; la pensée, c'est l'*unité* ; or, pour que cette pensée puisse se manifester, puisse être appliquée, elle a besoin de la matière, de la nature extérieure, qui constitue l'idée du *multiple*. Mais l'harmonie entre la pensée et la matière, le lien entre l'esprit et la nature, est fondée sur une *unité primitive*, qui se manifeste également dans la pensée comme dans les objets extérieurs. Cette *unité primitive* est essentiellement la vérité primitive, c'est-à-dire *Dieu*, le principe de toute science et de toute réalité. L'étroitesse et l'incohérence de ce système, qui voulait ainsi réduire toute la philosophie à un pur formalisme logique furent bientôt démontrées par les critiques de Fichte, de Schelling et d'autres penseurs. Ce système n'aurait jamais acquis quelque importance, si Reinhold, philosophe distingué, qui, le premier, avait apprécié et proclamé la haute portée de la philosophie de Kant, ne s'était pas laissé tromper pour quelque temps par l'apparence, qui semblait lui promettre la découverte d'un réalisme rationnel, qu'il croyait être le but de la philosophie moderne. Reinhold recommanda donc à plusieurs reprises, dans les années de 1801 à 1805, les travaux de Bardili ; mais après, il revint de son erreur, et la théorie de Bardili tomba dans un oubli complet. Ses écrits ont pourtant le mérite incontestable d'avoir contribué au perfectionnement de la logique, en y signalant des fautes et des lacunes importantes. H. Ahrens.

BARDYLIS, né en Illyrie, 434 ans avant l'ère chrétienne, est cité comme un exemple fameux des jeux de la fortune. Élevé dans la classe obscure des charbonniers, il se dégoûta bientôt d'une profession aussi opposée à son caractère actif et entreprenant. Mais, peu susceptible sur le choix de sa vocation et de sa renommée, il se jeta parmi une bande de voleurs, qui l'élut pour son chef. A cette époque, des troubles sanglants divisaient la Grèce. Bardylis, en portant ses regards sur sa patrie, vit se présenter devant lui un théâtre plus digne de sa valeur et de son génie. Ce fut alors qu'à la tête d'une poignée d'hommes déterminés il conçut le hardi dessein d'affranchir l'Illyrie. Il sort de ses montagnes, parcourt les provinces, qu'il électrise par son courage et ses succès, et, avec le concours des Odryses, il se fait proclamer roi. Perdiccas I[er], qui régnait en Macédoine, tenta inutilement d'arrêter ses progrès. Il fut battu et tué dans cette guerre (360 ans avant Jésus-Christ), et plusieurs de ses provinces tombèrent au pouvoir du nouveau monarque illyrien. Ce dernier n'eut pas si bon marché de Philippe, frère et successeur de

Perdiccas. Quoiqu'il eût formé contre lui une triple alliance avec Cotys, roi de Thrace, et les Péoniens, il perdit, en 359, une grande bataille qui le rendit tributaire, ainsi que ses alliés, du roi de Macédoine. Pendant 15 ans, Bardylis épia l'occasion de ressaisir ses avantages. Il avait 90 ans lorsque sa nation, les Thraces et les Péoniens, firent une nouvelle ligue pour recouvrer leur indépendance. Elle fut anéantie dans une bataille gagnée par Philippe (344), et dans laquelle le vieux Bardylis, monté sur un coursier, fit admirer son étonnante vigueur et son intrépidité. — A l'avénement d'Alexandre, Clitus, fils et successeur de Bardylis, essaya aussi de secouer le joug de la Macédoine, mais il fut détrôné et chassé chez Glaucias, roi des Taulantins. Cependant il revint dans son royaume pendant l'absence d'Alexandre, et laissa un fils nommé Bardylis II, roi d'Illyrie, lequel fut père de Bircenna, seconde femme de Pyrrhus, roi d'Épire. X.

BARÉGES, ville de France, département des Hautes-Pyrénées, entre deux chaines de montagnes, et formée d'une seule rue, est célèbre par ses eaux chaudes et sulfureuses; elles sont fournies par trois sources principales, et leur température varie de 30 à 45 centigrades (24 à 36 degrés Réaumur). Ces sources alimentent plusieurs bains; mais elles fournissent presque toujours des quantités d'eau insuffisantes pour le nombre des baigneurs qui se rend chaque année à Baréges et qui varie de 1,000 à 1,200; les militaires en forment presque la majorité, car c'est là qu'ils doivent se rendre quand ils obtiennent du ministre de la guerre d'aller prendre les eaux aux frais du gouvernement.

La composition des eaux de Barèges n'est point rigoureusement connue : leur analyse est sans doute rendue difficile par la présence d'une substance grasse, espèce de matière animale, qu'on a nommée *barégine*, quoiqu'elle se rencontre dans un grand nombre d'autres eaux minérales. Il n'est cependant pas douteux que ces eaux ne doivent leurs propriétés thérapeutiques à la présence de sels qui ont le soufre pour base (*hydrosulfate* et *sulfate de soude*); elles contiennent aussi de l'*hydrochlorate* et du *carbonate de soude*, peut-être de la *soude* à l'état caustique et de la *silice* (*voy*. ces mots). Elles sont parfaitement limpides : aussi sont-elles de celles qu'il est le moins désagréable de prendre à l'intérieur. Transportées à de grandes distances, elles conservent cette limpidité. On les emploie à l'intérieur, en bains et en douche. Dans le nombre immense d'eaux minérales que fournit la nature, les eaux de Baréges sont peut-être celles dont les propriétés ont le plus de réalité. Cependant il ne faut point oublier qu'en même temps qu'on en fait usage sur les lieux mêmes, on est élevé de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qu'on respire l'air pur et vif des montagnes. Il faut ajouter que Baréges n'offrant aucun des plaisirs des grandes villes, les malades y observent forcément un régime qui ne peut que leur être favorable. Les eaux thermales de Baréges sont conseillées pour combattre les maladies de la peau, et d'après l'opinion la plus générale c'est là leur triomphe; il arrive souvent qu'elles ne procurent que des guérisons peu solides. *V*. EAUX MINÉRALES. A. LEGRAND.

BAREZZI (ÉTIENNE). Peintre de Milan, connu pour avoir découvert la manière d'enlever des murs les peintures à fresque, au moyen d'une toile recouverte d'un certain enduit. Il fixait d'abord cette toile sur la muraille, en détachait les couleurs, et les appliquait ensuite, au moyen de cette même toile, sur une table de bois préparée à cet effet. On voit encore dans la salle d'exposition du palais Brera une de ces tables parfaitement bien conservée, sur laquelle est appliqué le tableau d'Aurelio Luino, représentant le martyre de saint Vincent. DICT. DE LA CONV.

BARGE, *limosa*, genre d'oiseaux formant la seconde famille de l'ordre des gralles, démembré du genre que Linné appelait *scolopax*. Les marais et les rives limoneuses forment l'unique habitation des barges; elles y séjournent aussi longtemps qu'une température trop froide ou trop élevée ne les force pas à chercher un climat plus approprié à leur existence, et c'est le motif pour lequel on les voit, dans beaucoup de pays, effectuer deux passages réguliers fondés sur le retour des saisons. Leur constitution physique commande ces migrations; car leur bec long et membraneux n'est aucunement propre ou à briser les glaces, ou à s'enfoncer sous une croûte desséchée pour aller chercher, dans une vase très-molle, les larves, les vers et les petits mollusques qui font la nourriture des barges, que celles-ci ramassent pour ainsi dire; car l'extrémité de leur bec étant presque toute musculaire, il est très-probable qu'elle est douée d'une sorte de tact. Ces oiseaux, qu'une timidité naturelle engage à vivre en société, se tiennent, pendant toute la journée, cachés dans les roseaux, d'où ils fuient au moindre bruit. Le matin et vers le soir, au moyen de leurs longues jambes, ils s'enfoncent dans la vase et y cherchent leurs petites proies; ils sont tristes et assez silencieux; la crainte, plus que toute autre sensation, leur arrache des sons glapissants et

entrecoupés; ils courent très-vite. Leur vol, assez rapide d'abord, se ralentit bientôt et paraît même assez lourd et difficile : ils tiennent leurs longues pattes étendues sous la queue, afin de remplacer celle-ci dont les rectrices sont extrêmement courtes. Dans les contrées où ils pondent, on trouve leur nid dans les hautes herbes riveraines, contenant trois ou quatre œufs assez arrondis. DR..Z.

BARIGEL ou BARISEL, en italien *barigello*, est le nom que l'on donne à Rome à l'officier ou au chef des archers, dont le soin est de veiller à la sûreté publique.

BARIUM. Nom donné par les chimistes, au métal de la barite, qu'ils ont obtenu dégagé de sa combinaison naturelle avec l'oxygène, par le moyen d'une forte pile voltaïque en activité. L'affinité de ce métal pour l'oxygène est si forte et si prompte qu'à peine a-t-on eu le temps d'examiner ses propriétés physiques. On a pu seulement s'assurer qu'il est solide à la température ordinaire, d'un éclat semblable à celui de l'argent; il est plus pesant que l'acide sulfurique. DR..Z.

BARLAAM, moine du XIVe siècle, naquit à Seminaria ou Seminara, dans la Calabre ultérieure. Il fut élevé dans la religion grecque et entra dans l'ordre de Saint-Basile. Ennuyé, à ce qu'il paraît, de la vie monastique, il se rendit vers 1327 à Constantinople. Après avoir étudié à fond la littérature, la philosophie et la théologie grecques, il sut, par ses talents, gagner l'affection de l'empereur Andronic Paléologue le Jeune qui, après l'avoir nommé abbé en 1331, le députa secrètement vers le pape Benoît XII, à Avignon, en 1339, à l'effet d'opérer la réunion des deux Églises. Mais malgré toute l'habileté que le moine déploya, malgré les instructions insidieuses tracées, à ce que l'on croit, par la main habile du grand domestique J. Cantacuzène, la négociation échoua complétement. Barlaam retourna en Grèce, et visita les monastères du mont Athos. Là il étudia les doctrines des moines Hesychastes, qu'il tourna en ridicule; et, revenu à Constantinople, il accusa ces moines comme imposteurs et comme hérétiques. Un synode fut assemblé à Constantinople en 1341 : on s'y livra à de grandes discussions sur la nature de la lumière incréée dont Jésus-Christ avait été environné sur le Thabor : Barlaam fut condamné comme ennemi de l'Église grecque; mais cette décision ne put fermer la bouche au moine récalcitrant. Un second synode fut assemblé en 1351 et présidé par les deux empereurs Jean Cantacuzène et Jean Paléologue; les *erreurs* de Barlaam furent anathématisées, et le dogme de la lumière éternelle incréée du mont Thabor fut déclaré article de foi. Alors ce moine se réfugia dans le royaume de Naples, où Pétrarque, son ami et son élève, obtint pour lui le petit évêché de Gierace, dans la Calabre ultérieure. Barlaam, après avoir écrit tour à tour, suivant les circonstances, pour et contre l'Église romaine, lui conconsacra alors sa plume jusqu'à sa mort, dont on ne connaît pas la date précise. Aujourd'hui les nombreux écrits de Barlaam sont presque tous oubliés; mais ce fut ce moine calabrais qui, le premier, fit renaître en Italie les études de l'antiquité grecque. Pétrarque et Boccace avouent lui devoir leurs connaissances en grec. Voir Basnage, dans *Canisii antiquæ lectiones*, t. IV, p. 363-368.

Le martyrologe de l'Église romaine, du 27 novembre, nous a conservé la mémoire d'un autre Barlaam, qui convertit au christianisme le jeune prince Josaphat, fils d'un roi de l'Inde. L'histoire doit être rapportée au IIIe ou au IVe siècle. Cette conversion est racontée avec de grands développements dans un roman grec qu'une ancienne tradition attribue à saint Jean Damascène, mais dont, suivant les manuscrits, un moine Jean, du monastère Saba, serait l'auteur. Quoi qu'il en soit, cette histoire de *Barlaam et Josaphat*, premier roman *spirituel*, est un des livres les plus curieux qui existent. Le moyen âge sut apprécier cette belle apologie de la vie contemplative et solitaire, déduite dans de nombreuses et profondes paraboles. Une ancienne traduction latine circula de bonne heure, fut imprimée plusieurs fois, et beaucoup d'auteurs en firent de nombreux extraits. Aussitôt après l'invention de l'imprimerie, ce roman fut traduit dans presque toutes les langues. Le texte grec original a été enfin publié en entier, d'après deux bons manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, par M. Boissonade, dans le 4e vol. de ses *Anecdota græca*, Paris, 1832. ENC. DES GENS DU MONDE.

BARLOW (JOEL), poëte et diplomate américain, né à Reading dans le Connecticut, vers 1755. Sous Washington il prit part à la guerre de la délivrance et écrivit des chants nationaux (*American Poems*, en 1778). A la paix de 1783 il quitta la place d'aumônier de régiment, qu'il occupait depuis quelques années, et se fit libraire à Hartford, puis avocat. Dans cette dernière profession, un peu improvisée comme les précédentes, il n'eut pas de grands succès, et partit en 1788 pour l'Angleterre et la France, comme agent de la compagnie de l'Ohio. A Paris il assista à l'ouverture du grand drame de la révo-

lution et se lia surtout avec les girondins. En 1791 il publia à Londres un *Avis aux classes privilégiées;* en 1792 un petit poëme, *la Conspirations des rois*. Cette même année il adressa une lettre à la Convention nationale, pour l'engager à abolir le pouvoir royal, et porta lui-même à cette assemblée une adresse des républicains anglais; aussi la Convention lui décerna-t-elle le titre de citoyen français. Lors de la mission de l'abbé Grégoire dans la Savoie nouvellement conquise, Barlow suivit son ami et adressa de Chambéry une proclamation aux Piémontais, pour les sommer d'en finir avec « cet homme de Turin, qui se dit leur roi. » Puis il fixa pendant trois ans sa résidence à Paris, spéculant sur les assignats, et observateur de tous les mouvements politiques, jusqu'à sa nomination de consul américain à Alger et à Tripoli. En cette qualité, il négocia avec les deys un traité fort avantageux pour sa patrie. En 1797 il revint à Paris, s'adonnant de nouveau aux spéculations commerciales, et publia en 1800 une brochure sur le système commercial des États-Unis à l'égard de l'Angleterre et de la France. En 1805, il retourna dans les États-Unis et s'établit à Washington. Là, dans ses loisirs, il prépara une magnifique édition de sa *Colombiade,* qui avait paru déjà en 1787, sous le titre de *Vision de Colomb,* poëme où le récit est noyé dans des déclamations philosophiques et politiques. Ce poëme fut imprimé à Philadelphie en 1807 et à Londres en 1809, in-8°. En 1811, Barlow fut nommé ministre plénipotentiaire en France. Appelé au mois d'octobre 1812 par le duc de Bassano à Vilna, il tomba malade en route et mourut dans un misérable village près de Cracovie. Les ouvrages en prose de Barlow portent l'empreinte d'un esprit énergique; ses opinions sont hardies, mais les vues d'ensemble y manquent; on n'y rencontre point ce jugement mûr et solide que réclament les spéculations politiques et morales. Outre les œuvres poétiques déjà citées, on peut mentionner encore un poëme burlesque, *Hasty Pudding*, composé pendant son séjour en Savoie. Comme homme, Barlow présentait cette dignité grave et fière, type commun des citoyens des États-Unis. L. SPACH.

BARMÉCIDES, ou plutôt BARMÉKIDES, est le nom d'une famille persane célèbre parmi les plus riches et les plus nobles du Khoraçan, province où commença la fortune des califes abassides. Les *enfants de Barmek* s'attachèrent à ces princes. *Khaled-ben-Barmek,* le premier des Barmécides sur qui l'histoire n'ait point de doutes, fut principal ministre de Aboul-Abbas Saffah, le premier calife abasside; son influence ne diminua point sous les règnes d'Al-Mansour et d'El-Mahdi. Ce dernier remit entre les mains de Khaled l'éducation de son fils, qui devint si célèbre sous le nom d'Haroun-al-Rachid. *Yahia,* fils de Khaled, réunit, selon les historiens orientaux, les vertus les plus éclatantes et rendit les plus éminents services au calife Haroun, qui le nomma son vizir à son avénement, l'an 786 de J. C. Également habile dans l'administration civile et dans tout ce qui tient à l'art militaire, brillant surtout par une libéralité héréditaire dans sa famille et qui était passée en proverbe parmi les Arabes, Yahia eut la plus grande part à la prospérité du règne d'Haroun-al-Rachid. Ce prince lui donnait le titre de *père*. *Fadhl,* frère de lait de Haroun et l'un des quatre fils d'Yahia, non moins généreux que lui, devait épouser la fille du kan des Khazars; mais cette princesse mourut en 788, au moment où elle venait rejoindre son époux; on répandit le bruit que celui-ci l'avait fait empoisonner. Le kan irrité envahit, quelques années après, les provinces de Chirvan et de Gandjah. Fadhl fit rentrer dans le devoir un prince Alide révolté contre Haroun, lui sauva la vie malgré le calife, et fut aidé dans cette circonstance par son frère puîné Djâfar, le favori du maître.

La fortune des Barmécides, arrivée au plus haut période en dix-sept années, devait bientôt s'écrouler. On les accusait de n'être attachés qu'en apparence à la foi de Mahomet, et de rester secrètement fidèles aux antiques croyances de leur patrie; on fit au calife un épouvantail de leur crédit et de l'influence dont ils jouissaient sur les peuples. Djâfar (le *Giâfar* des *Mille et une Nuits*) avait mécontenté Haroun en favorisant l'évasion du prince Alide son ennemi : Haroun résolut la perte de son favori et de toute sa maison. Cependant, les historiens orientaux attribuent à un motif moins probable, mais plus romanesque, la ruine des Barmécides.

Abbassa, sœur du calife, lui était aussi chère que Djâfar : afin de pouvoir jouir en même temps de leur présence et de leur entretien, il fit épouser sa sœur à son favori, mais il exigea que celui-ci jurât de ne jamais user des droits du mariage. Djâfar tint longtemps sa promesse; mais un jour Abbassa écrivit à son époux des vers où elle peignait en traits de feu un amour que le malheureux Barmécide ne partageait que trop; le terrible serment fut oublié, et Abbassa eut un fils qui fut secrètement élevé. Le calife sut tout : il fit, en 803, trancher la tête à Djâfar avec des circonstances qui certes ne doivent point confir-

mer à Haroun le titre de *juste* (*al-Rachid*) que l'histoire a attaché à son nom. Dans toute l'étendue de l'empire, les Barmécides furent arrêtés et on confisqua leurs biens; une seule branche de leur famille fut exempte de ce désastre. La veuve de Djâfar, ignominieusement chassée du palais, mourut dans la misère; le malheureux fruit de son amour fut précipité dans un puits que le calife fit combler aussitôt.

Les vertus et la gloire de cette famille ont été célébrées par presque tous les poëtes et tous les historiens musulmans, quoique Haroun eût poussé la démence jusqu'à défendre, sous peine de mort, de publier leurs louanges et de prononcer leur nom. La Harpe est l'auteur d'une tragédie médiocre intitulée : *Les Barmécides*. *Voir* le savant article de M. Kosegarten dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber. SAVAGNER.

BARNABÉ (SAINT), collaborateur des apôtres, est honoré lui-même du titre d'apôtre par le plus ancien des historiens de l'Église, saint Luc, quoiqu'il ne fût pas l'un des douze disciples de Jésus-Christ, auxquels ce nom se donne exclusivement. Il était né dans l'île de Chypre, au sein de la tribu de Lévi. Son premier nom était *José* ou *Joseph*. Les apôtres lui donnèrent celui de Barnabé, susceptible de deux interprétations également honorables, enfant de prophète et enfant de consolation. Barnabé, qui était venu l'un des premiers leur offrir, pour les pauvres, le produit de la vente de ses biens, leur était cher. Il avait reçu une éducation distinguée à l'école de Gamaliel, le plus pieux et le plus tolérant des Pharisiens de son temps. Sous ce maître, il avait été le condisciple de saint Paul. Aussi, quand le plus ardent persécuteur de la nouvelle religion, frappé de l'enthousiasme qu'elle inspirait à ses martyrs, l'eut subitement embrassée lui-même, ce fut saint Barnabé, déjà chrétien, qui le présenta à l'Église naissante et qui se fit le garant de sa foi. Celle de Barnabé était entière, mais n'excluait pas la tolérance. Il le prouva dans l'accomplissement des missions les plus délicates. Les chrétiens d'Antioche, les uns sortis du paganisme, les autres du judaïsme, étaient divisés sur la question de savoir jusqu'à quel point il fallait observer dans la religion nouvelle les cérémonies de la loi ancienne. Cette division s'annonçait aussi ailleurs. Elle devait se présenter partout où se trouvaient des chrétiens sortis des deux cultes différents. Il importait par conséquent de députer aux chrétiens d'Antioche un missionnaire habile. Barnabé s'acquitta si bien de sa tâche que, bientôt après, l'église mère, celle de Jérusalem, l'envoya avec saint Paul dans diverses régions de la Syrie, de l'Asie Mineure et de la Grèce, où ils obtinrent les mêmes succès. On attribue principalement ces résultats aux prédications de saint Paul. Cependant Barnabé ne fut pas toujours le compagnon de l'apôtre. Avec son parent saint Marc, il se rendit dans l'île de Chypre. Mais ici cessent les renseignements de saint Luc, et à l'histoire succède la légende. S'il est certain que Barnabé vivait encore l'an 56, il est douteux qu'il ait prêché l'Évangile à Milan, qu'il soit mort martyr en 63, dans l'île de Salamine, et qu'on y ait retrouvé son tombeau en 488. — Saint Barnabé ne nous a laissé qu'un seul écrit, une épître sur la convenance de renoncer à l'observation des rites et des cérémonies mosaïques, par suite de l'établissement du christianisme. Cette épître, citée par saint Clément d'Alexandrie, publiée dans les collections de Dachery, de Cotelier, de le Moyne et ailleurs, est sans doute authentique. Mais les *actes* et *Évangiles* que l'antiquité chrétienne a publiés sous le nom de Barnabé ne sont que de pieuses légendes. MATTER.

BARNAVE (ANTOINE-PIERRE-JOSEPH-MARIE) naquit à Grenoble, en 1761, au sein de la religion protestante. Fils d'un procureur habile et d'une femme renommée par son esprit et ses qualités aimables, il dut à la double influence qu'exerça sur ses premières années une si heureuse origine le développement de ces talents et de ce mâle caractère qui lui acquirent une juste célébrité à une époque et dans une assemblée où brillèrent à la fois tant d'hommes célèbres. Adoré de sa famille, il se livra avec ardeur, sous ses yeux, à des études sérieuses, qui ne l'empêchèrent pourtant pas de trouver dans les arts, dans la peinture surtout qu'il cultiva avec succès, les plus doux délassements. La bonté de son âme, l'ardeur de son courage, se révélèrent lorsqu'à peine âgé de dix-sept ans il prit, l'épée à la main, la défense d'un frère plus jeune que lui, et reçut pour cette cause sacrée une blessure qui mit ses jours en péril. A 22 ans il était reçu comme avocat au parlement de Grenoble et choisi par le barreau pour parler au nom de cet ordre, il prononça un discours sur *la Nécessité de la division des pouvoirs dans les corps politiques*.

Une grande lutte entre le peuple et la monarchie allait être engagée; déjà les idées nouvelles se faisaient jour de toutes parts et minaient sourdement l'échafaudage qui soutenait encore ce trône dont mille abus avaient détruit le prestige aux yeux du peuple. Après avoir longtemps souffert en silence, celui-ci éleva sa voix, récla-

mant à grands cris les réformes. Dans ce *tollé* général, les Dauphinois n'étaient pas, on le sait, les moins impatients, les moins énergiques à saper l'ancien édifice; l'occasion était belle pour une tête jeune et ardente comme l'était celle de Barnave : aussi ne la laissa-t-il pas échapper, et bientôt différentes brochures politiques, notamment celle intitulée : *l'Esprit des Édits*, le firent connaître à ses concitoyens. Une étude approfondie de cette constitution anglaise qui était alors le point de mire de tous les novateurs, attestait que Barnave avait habilement mesuré d'un coup d'œil la situation, les sympathies, les besoins et les vices de chaque corps de l'État. Ses convictions étaient celles d'un homme de tact et de raisonnement. Son manifeste devait produire quelque sensation; et en effet, dès ce moment le jeune jurisconsulte fut d'avance désigné aux suffrages de sa province. On sait que, par ordonnance royale du 27 décembre 1788, la représentation du tiers au sein des états généraux fut doublée. Comme si la fatalité eût poussé la monarchie à se suicider elle-même, ce redoublement des tiers favorisait les prétentions de Barnave, sur qui put alors tomber le choix de ses concitoyens. Il avait 27 ans, et un immense avenir s'offrait à son ambition et à son génie.

La session s'ouvrit à Versailles, le 4 mai 1789, et dès les premiers jours Barnave prit rang parmi les plus chauds partisans des idées nouvelles et les ennemis les plus déclarés de la cour. Non qu'il partageât aveuglément leur haine contre la monarchie et son principe; mais parce que cette soif d'institutions libérales qu'il avait puisée dans l'étude de la constitution anglaise l'enflammait pour le peuple d'un zèle exclusif qui devait souvent l'emporter au delà des bornes. Aussi eut-il bientôt à porter le lourd fardeau d'une immense popularité. Une imagination ardente, un esprit vif et pénétrant, une élocution élégante et facile, et surtout l'opposition constante et l'emploi habilement ménagé d'un grand calme, succédant à une sortie véhémente, à un éclair subit de colère ou d'enthousiasme : telles furent les qualités diverses par lesquelles Barnave acheva de conquérir tous les suffrages de l'assemblée et du peuple, et devint un des principaux chefs sous la bannière desquels les partis se rangèrent en se divisant. « C'est une jeune plante qui un jour montera haut, si on la laisse croître, » disait de lui Mirabeau; et cette prédiction se fût accomplie sans la hache révolutionnaire qui la coupa à la racine. Barnave attira pour la première fois les regards lorsqu'il se joignit à Mounier pour obtenir que le nom de commune fût substitué à celui de tiers état. L'assemblée du Jeu de Paume le compta parmi ses principaux acteurs; à cette époque Mirabeau n'avait pas de plus puissant auxiliaire que lui. Mais une sympathie bien plus étroite, et justifiée par la similitude des âges et des convictions, l'unissait à la Fayette, à Adrien Duport, aux deux Lameth surtout, avec lesquels « il forma, dit M. Thiers dans son *Histoire de la Révolution*, un triumvirat qui intéressait par sa jeunesse, et qui bientôt influa par son activité et ses talents. » A compter de ce moment chaque discussion importante s'éclairait de la parole de Barnave et lui valait un triomphe de plus. Sa haine pour la cour lui fit obtenir le maintien des arrêtés cassés par le roi dans sa séance royale. Quelques jours après la grande insurrection qui fit tomber la Bastille, le sang de Foulon fut sacrifié à la vengeance du peuple, et cet acte de la force brutale souleva dans l'Assemblée un orage grossi de toutes les passions longtemps comprimées qui se déchaînaient tout à coup. « Le sang qui coule est-il donc si pur !... » s'écria Barnave, au milieu d'un violent débat; et cette exclamation, échappée sans doute à l'ardeur du jeune tribun et désavouée par l'âme de l'homme honnête, lui fut amèrement reprochée; une sanglante expiation ne suffit même pas à la lui faire pardonner, et pourtant l'Assemblée comptait peu d'orateurs aussi purs que Barnave; il n'y en avait aucun dont les mœurs douces et polies, le caractère franc et généreux, offrissent un plus frappant contraste avec les paroles de sang que la fougue, et peut-être une juste appréciation de la valeur individuelle des hommes lui avaient arrachées.

Les applaudissements du peuple le dédommagèrent, du moins pour un instant, des inimitiés qu'un seul mot venait de lui susciter, et achevèrent en même temps de l'étourdir. Dès lors il ne songea plus qu'à conserver ces faciles et dangereux suffrages. On le vit tour à tour, dans un but de popularité suffisamment justifié par sa prédilection pour les institutions les plus libérales, élever la voix pour faire décréter l'établissement des municipalités, l'organisation des gardes nationales, la déclaration des droits de l'homme, l'institution d'une justice extraordinaire pour les crimes politiques, la réunion des biens du clergé aux domaines nationaux, et la revendication de l'égal et libre exercice des droits civiques pour les protestants, les juifs, les comédiens, etc. Enfin, il porta les derniers coups à la monarchie en proposant que les décrets eussent désormais force de loi sans la sanction royale, et, bientôt après, que le serment civique

ne fit pas mention de la fidélité au roi, attendu que le roi étant partie intégrante de la constitution, le serment impliquerait suffisamment cette double obligation. Mirabeau n'avait pas osé se risquer aussi loin : aussi la rapidité de la course emporta tellement son jeune rival qu'il ne s'aperçut de l'avoir dépassé que lorsqu'il touchait au but. Déjà, au sein des clubs et des assemblées populaires, leurs dissentiments avaient eu occasion de se manifester. La *Société des amis de la constitution,* fondée par Barnave et les siens et qui depuis devint plus célèbre et plus redoutable sous le nom de société *des Jacobins,* fut souvent le théâtre des luttes de ces deux superbes antagonistes. La cour trouvait déjà en Mirabeau un appui, intéressé peut-être, mais toujours puissant et se roidissant avec succès contre la fermeté et les exigences démocratiques de Barnave. L'assemblée vit à son tour éclater cette rivalité à la tribune nationale. C'est ainsi qu'à l'occasion de la discussion du *veto* suspensif, la violence des débats fut telle que Mirabeau, s'abandonnant à cette puissance d'élocution qui lui avait mérité tant et de si beaux triomphes, s'écria que *les rhéteurs parlent pour les 24 heures qui s'écoulent, et les hommes d'État pour l'avenir.* Barnave, loin de se laisser intimider, s'accoutuma à regarder ce redoutable ennemi en face, et n'en poursuivit pas moins ses attaques contre l'aristocratie et la cour. Au commencement de l'année 1790, il fit décréter la suppression des droits féodaux, l'abolition des ordres religieux, et obtint que chaque colonie française énoncerait un vœu sur sa constitution future. En mai eut lieu la fameuse discussion du droit de paix et de guerre, dans laquelle Mirabeau, défendant les intérêts de la cour, tout en cherchant à les concilier avec ceux du peuple, fut terrassé, pour la première fois peut-être, par la logique inexorable et l'éloquence hardie de son rival. Barnave avait bien mérité du peuple qui, en récompense, lui décerna les honneurs d'un triomphe. « Et moi aussi j'ai été porté en triomphe, tonna Mirabeau, et pourtant on crie aujourd'hui : *la grande trahison du comte de Mirabeau.* Je n'avais pas besoin de cet exemple pour savoir qu'il n'y a qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne. » Mais la faveur populaire avait achevé de tourner la tête à Barnave ; il ne tint aucun compte de cet avis prophétique. Il ne craignit pas, à propos de la fuite de Mesdames, tantes du roi, de porter ses audacieuses investigations jusqu'au sein de la famille royale, et il acquit ainsi de nouveaux droits à l'ovation populaire et à l'animadversion de la cour. Mais tel était l'éclat prestigieux avec lequel cet homme fascinait tous ceux qui l'approchaient, que même ses ennemis déposaient à sa vue leurs préventions et leur haine. Noailles, Cazalès se mesurèrent avec lui sur un terrain autre que celui de la tribune, et, en déposant leur épée, tous deux étaient devenus les amis de leur adversaire.

Barnave avait une âme trop élevée et trop belle pour ne pas finir un jour par regarder en arrière et s'épouvanter du chemin qu'il avait fait. La mort de Mirabeau, arrivée le 2 avril 1791, sembla être le signal de ce revirement. Barnave comprit qu'il était temps d'arrêter cet élan de folies et criminelles exigences dans lesquelles l'entraînait le parti démagogique, souvent malgré lui et toujours dans des vues d'opposition contre Mirabeau. Après sa mort, Barnave oublia toute rivalité : ce fut lui qui rédigea et fit adopter la proposition de rendre à Mirabeau des honneurs funèbres extraordinaires, et de consacrer l'église de Sainte-Geneviève à recevoir les cendres des grands hommes.

Le géant mort, rien n'empêchait les amis de Barnave de se rallier aux idées plus modérées que professait la société constitutionnelle dont la Fayette était le chef. Cette alliance fut consacrée à l'occasion d'un rapport que Barnave fut chargé de faire sur l'état des colonies et la condition des gens de couleur en mai 1791. Dès ce moment il perdit de sa popularité, et une fois engagé dans cette voie, il y fit des progrès d'autant plus rapides qu'une circonstance imprévue vint tout à coup précipiter sa chute. Le roi, effrayé de l'orage qui grondait sourdement au-dessus de sa tête, avait résolu de se soustraire par la fuite aux dangers dont l'avenir le menaçait. On sait qu'évadé des Tuileries avec la reine et sa famille, il parvint jusqu'à Varennes où le hasard le fit reconnaître. Presque seul de tous les membres de l'Assemblée, Barnave, à la nouvelle de l'évasion, avait conservé son sang-froid et son courage, et avait fait prendre sur-le-champ les mesures les plus énergiques ; après l'arrestation de la famille royale, lui-même avait été désigné, avec Pétion et Latour-Maubourg, pour aller à la rencontre des captifs et les ramener à Paris. C'est de cet instant qu'il faut dater la révolution qui s'opéra dans l'âme du jeune tribun. Arrivé à Épernai en présence de Louis XVI, de la reine, de Madame, du dauphin, la vue de tant d'infortunes, jointes à une si belle résignation, toucha sans doute profondément son âme : tandis que Pétion, placé avec lui dans le carrosse du roi, accable ses augustes prisonniers de tout ce que la rigueur la plus froide et

en même temps la plus insultante lui suggère, Barnave contemple et réfléchit. Mais laissons encore parler M. Thiers qui présente ainsi les résultats de ce voyage : « La reine fut surprise de la raison supérieure du jeune Barnave; Barnave fut touché de la bonté du roi et de la gracieuse dignité de la cour. En arrivant, Barnave était dévoué à cette famille malheureuse, et la reine, charmée du mérite et du sens du jeune tribun, lui avait donné toute son estime. » A son retour, Barnave n'était plus le même; après avoir rendu compte de sa mission, il prend hardiment la défense de la Fayette que l'on accuse d'avoir favorisé le projet d'évasion de la famille royale : dès lors il est regardé comme déserteur de la cause populaire; et lorsque de sa voix puissante il proclame l'inviolabilité du roi et annonce, dans un discours prophétique, les excès et les malheurs de la France, les huées des tribunes accueillent ce généreux élan; il n'y répond que par un regard de mépris. Ce qu'il perd de crédit auprès du peuple, il le regagne auprès de la cour : « Car après avoir été si sévère (c'est encore M. Thiers que nous citons), il subit maintenant la loi commune à tous les chefs populaires, qui est de s'allier successivement au pouvoir à mesure qu'ils arrivent à lui. »

On a cherché à rattacher ce retour subit sur le passé à des causes non politiques et qui ont été reproduites dans un roman de notre époque (*Barnave*, de M. J. Janin). Ces bruits ne méritent aucune confiance : Barnave, effrayé pour sa patrie, plus encore que pour la cour, essaya de montrer à cette dernière l'abîme où l'entraînait le parti de l'émigration. Vers la fin de la session et pendant les premiers mois de la seconde législature, il hasarda par écrit une demande qui fut accueillie. Des rendez-vous secrets lui furent donnés; le roi lui-même l'attendait et l'introduisait dans un cabinet de la reine, ainsi que l'atteste Mme Campan. A l'assemblée, Barnave combattit un projet de comité militaire qui faisait une loi de la délation dans l'armée et tendait à permettre aux soldats de dénoncer leurs chefs; il attaqua le décret dirigé contre les prêtres réfractaires, répondit aux libellistes, et s'opposa au droit de déclaration par lequel on voulait reconnaître que les ministres avaient perdu la confiance de la nation.

Ce furent là les derniers efforts publics de Barnave. Le 14 septembre 1791 venait de voir en même temps l'acceptation, par le roi, du nouveau pacte constitutionnel et la cessation des travaux de l'Assemblée constituante. Mais dans sa retraite l'ex-député de Grenoble n'en continua pas moins de servir, par tous les moyens possibles, cette royauté à laquelle désormais il avait juré de consacrer ses jours. Il consacra l'hiver de l'année 1791 et le commencement de l'année suivante à essayer d'opérer un rapprochement entre la cour et le parti constitutionnel que l'on appelait alors le parti des *Feuillants*, en opposition avec le parti révolutionnaire des *girondins*. Mais à la cour on écoutait Barnave, on semblait convaincu, décidé, et quelques moments après l'influence funeste des anciens amis du roi détruisait son ouvrage, Barnave reconnut l'inutilité de ses tentatives; il vit qu'à mesure qu'il cherchait à élever son édifice de paix et de salut, le royalisme le renversait aussitôt pierre à pierre et paralysait ainsi ses bonnes intentions. Cette découverte le décida à s'éloigner. Il vint prendre congé de la reine, et lui dit, en versant des larmes d'émotion : « Bien sûr de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré, je ne vous demande d'autre récompense que l'honneur de baiser votre main. » La reine pleura aussi, et ils se séparèrent pour ne plus se revoir. Retiré à Grenoble, Barnave redevint fils et frère, se déroba au monde, et, dans la même campagne où sa raison s'était formée dans le silence, reprit toutes ses anciennes habitudes[1]. Le 10 août venait de faire passer la famille royale des Tuileries dans un cachot, et l'armoire de fer avait livré aux girondins des secrets dans lesquels Barnave et quelques autres chefs du parti constitutionnel se trouvaient compromis. Arrêté le 19 août, sur un décret de l'Assemblée législative, Barnave fut jeté dans une prison de Grenoble, d'où il ne sortit que pour être transféré dans une autre à Saint-Marcelin, où il resta près de quinze mois, essayant de tromper les ennuis et les inquiétudes de sa situation par des études et des travaux assidus. D'avance il avait fait abnégation de son existence, et il attendait avec résignation et dans un profond oubli de lui-même ce que le sort lui réservait. Une seule fois il fut tenté de rompre le silence de sa prison, pour écrire à Louis XVI et lui proposer de prendre sa défense dans le grand procès qui allait s'ouvrir; mais il fut retenu par cette considération que la défaveur désormais attachée à son nom serait plutôt nuisible au roi qu'elle ne pourrait le servir. Il resta donc témoin impassible des catastrophes successives par lesquelles cette auguste famille termina ses malheurs : plusieurs fois il aurait pu s'échapper,

[1] L'une des habitudes de Barnave était de penser la plume à la main, même à la promenade où toujours il portait un portefeuille et un crayon.

vingt occasions lui furent offertes ; mais il était détaché de la vie et préparé à mourir par l'exemple de ceux qu'il avait servis ou aimés. Il lui arriva un jour de réveiller un jeune réquisitionnaire qui s'était endormi à sa porte. « Tu dors, lui dit-il, et si je m'échappais, que deviendrais-tu ? » Enfin son tour arriva : il fut amené à Paris et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Renfermé d'abord à l'Abbaye, puis à la Conciergerie, il parut enfin devant ce tribunal composé de bourreaux et non de juges. Il se défendit lui-même, non pour sauver ses jours, ils étaient condamnés à l'avance et Barnave le savait ; mais il voulait encore une fois écraser ses adversaires du poids de sa vertu et de son éloquence. En effet, ses accents imposèrent au tribunal ; mais à tout prix on voulait sa tête. Elle tomba sur la place de la Révolution, le 18 novembre 1793. Conduit au supplice avec Duport-Dutertre, Barnave avait franchi avec assurance les degrés de l'échafaud, et avant de se livrer au bourreau, son pied avait frappé la planche en s'écriant avec amertume : « Voilà donc le prix de ce que j'ai fait pour la liberté ! » Ainsi périt, à l'âge de 32 ans, un des plus beaux talents oratoires, une des organisations les plus remarquables que la France ait produites en ces temps où tant de gloires surgirent.

Son buste décore le musée de Grenoble. Le gouvernement consulaire avait fait placer la statue en marbre de Barnave dans le grand escalier du palais du sénat. Cette statue, et celle du général Joubert, avaient été enlevées en 1814 et conservées dans l'orangerie du Luxembourg ; des Prussiens qui, en 1815, s'étaient fait de cette orangerie un corps de garde, ont brisé et mutilé l'une et l'autre à tel point qu'on les a jugées irréparables. DEADDÉ.

BARNEVELDT (JEAN VAN OLDEN), grand pensionnaire et avocat général de Hollande, né vers 1549, servit jusqu'à l'échafaud sa patrie, qui venait de secouer le joug de l'Espagne. Après la prise d'Anvers par les Espagnols (1585), les Provinces-Unies, alarmées des progrès du duc de Parme, d'autant plus dangereux qu'il mettait plus de modération dans sa victoire, s'étaient vainement offertes à Henri III, et retombaient sous la protection intéressée de l'Angleterre ; Barneveldt entrevit les projets ambitieux d'Élisabeth, qui semblait n'avoir refusé les Provinces-Unies que pour les prendre ensuite à de meilleures conditions, lorsqu'elle les aurait délivrées des Espagnols. Il fit nommer Maurice de Nassau stathouder de la nouvelle république avec assez de pouvoir pour lutter contre Leicester, favori d'Élisabeth. Barneveldt ne se fiait pas même à Maurice ; il devint bientôt le chef du parti républicain, qui voulait que le pouvoir exécutif du stathouder fût amovible et moins étendu que le pouvoir législatif des états. La guerre et le peuple soutenaient Maurice, et quand l'Espagne épuisée offrit sérieusement la paix, quand Barneveldt, habile négociateur, déjà connu par le succès de son ambassade auprès de Henri IV, qu'il avait empêché en 1598 de faire la paix avec les Espagnols, fut chargé de conduire cette nouvelle négociation, sa position devint singulièrement difficile. Il voulait la paix au profit de la liberté et refusait d'entrer en conférence avant que l'Espagne eût reconnu la souveraineté des états. Il était poursuivi par d'infâmes libelles, menacé de mort par des lettres anonymes, forcé de résigner un moment sa charge, et ce fut au milieu de cette lutte violente contre les prétentions de l'Espagne, contre la faction militaire de Maurice, qu'il eut enfin la gloire de conclure en 1609 une trêve de douze ans avec l'Espagne, qui reconnut l'indépendance de la Hollande. La haine politique entre les deux partis, entre les deux chefs, fut désormais d'autant plus vive que chacun croyait avoir plus de droits que l'autre à la reconnaissance publique ; puis ces querelles prirent une forme et des noms théologiques. Jacques Arminius, de l'université de Leyde, défendait le libre arbitre de l'homme contre son collègue François Gomar, qui soutenait la prédestination. C'était la vieille querelle de l'Église occidentale, de Pélage et de saint Augustin. On prêchait dans les églises, on disputait dans les cabarets sur la prédestination et le libre arbitre. Barneveldt, avec la plupart des savants et des magistrats, avec Grotius, Ledenberg, prit parti pour Arminius, Maurice pour Gomar ; et les arminiens, comme les plus faibles, réclamèrent la tolérance universelle. Barneveldt proposa dans ce sens un règlement ecclésiastique, d'abord adopté, puis repoussé par les intrigues de la faction de Nassau, qui représentait les arminiens comme des amis secrets de l'Espagne. Encore attaqué par d'infâmes libelles, insulté par le peuple jusque dans l'assemblée des états, Barneveldt, qui voyait le privilége des villes violé par Maurice, les magistrats de son parti déposés, résigna sa charge une seconde fois, et ne la reprit que sur les instances de ses amis. Mais en vain il fit rejeter par les états la convocation d'un synode, en vain les villes troublées par les factions des gomaristes, levèrent des troupes à leurs frais, et sans le consentement de Maurice ; en vain Barneveldt dévoila dans un mémoire

célèbre les intrigues et l'ambition de Nassau; celui-ci, toujours populaire, fit condamner les arminiens dans un synode calviniste, à Dordrecht, 1618, et ne s'en tint pas là. Barneveldt arrêté, malgré les représentations des états, avec les autres chefs du parti arminien, fut jugé par 24 commissaires vendus à Maurice, condamné comme traître à la patrie, et périt sur l'échafaud à l'âge de 72 ans (1619) avec une fermeté antique. Guillaume, l'aîné de ses fils, voulut plus tard venger sa mort sur Maurice; mais, trahi par ses fils, qui étaient ses complices, il eut le temps de se sauver à Anvers. René, le plus jeune, eut la tête tranchée en 1623 pour n'avoir par dénoncé son frère. La veuve de Barneveldt avait pourtant dit à Maurice : « Je n'ai pas demandé grâce pour mon mari, parce qu'il était innocent, mais je la demande pour mon fils parce qu'il est coupable. » T. TOUSSENEL.

BAROCCIO, BAROCHE ou BAROZZI (FRÉDÉRIC), peintre distingué de l'école romaine, natif d'Urbino, et qui vivait de 1528 à 1612. Il avait étudié à Venise, et imité la manière de Titien. Lorsqu'il revint à Rome, il imita Raphaël. Il chercha aussi à imiter la manière de Corrége, mais avec beaucoup moins de succès. On lui reproche l'uniformité du coloris. On le blâme également de représenter les objets presque toujours comme à travers un nuage transparent, et de lier les couleurs opposées par le moyen des clairs. On met au nombre de ses ouvrages les plus remarquables une *Fuite d'Enée* ou *Incendie de Troie*, gravée par Agostino Caracci, et actuellement dans l'ancienne galerie Borghèse; une *Descente de croix* et une *Sépulture*. Ces deux derniers tableaux sont gravés par Sideler. DICT. CONV.

BAROCCO. *Voy.* SYLLOGISME.

BAROMÈTRE. (*Physique.*) Cet instrument sert à mesurer la pression de l'air et toutes les variations auxquelles elle est sujette.

Pour le construire, prenez un tube de verre scellé par un bout, qui ait de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix centimètres de long. Faites-le sécher en l'exposant par degrés à la chaleur de charbons ardents; emplissez $^1/_{10}$ ou $^1/_9$ de ce tube de mercure bien pur; chauffez-le jusqu'à l'ébullition, pour en expulser l'air et l'humidité. Dès que vous pourrez manier le tube, introduisez une autre portion de mercure, faites-le bouillir, etc., et répétez le même procédé jusqu'à ce qu'il soit presque plein; alors achevez de remplir, mais cette fois ne le chauffez pas de crainte de chasser le mercure en dehors; bouchez l'orifice du tube avec le doigt sans laisser d'air entre deux, et plongez-le dans une cuvette pleine de ce métal. Fixez ensuite tout l'appareil sur une planchette graduée de bas en haut en centimètres; ayez soin de faire répondre le zéro de l'échelle au niveau de la surface du mercure de la cuvette et vous verrez alors que, malgré la communication établie entre le liquide de la cuvette et celui du tube, ce dernier s'élève à environ 0m76 (28 pouces) au-dessus de l'autre.

L'inégalité du niveau vient de ce que la surface du mercure de la cuvette, exposée à l'air libre, supporte la pression de l'atmosphère, tandis que celui qui est dans le tube en est à l'abri. Il faut donc que la colonne enfermée ait une longueur telle, que son poids contre-balance cette pression; de là vient le nom de baromètre ou mesure de la pesanteur. Si l'on donnait une issue à l'air, en pratiquant une ouverture au sommet du tube, le mercure descendrait à l'instant et se mettrait au niveau de celui de la cuvette; et si, à la place du mercure, on employait tout autre liquide, la colonne aurait une longueur relative à son poids; ainsi l'eau, qui est 13 $^1/_2$ fois moins pesante que le mercure, devrait s'élever à 32 pieds : c'est justement la hauteur où elle parvient dans les tuyaux de pompes, lorsque son élévation n'est due qu'à la pression atmosphérique.

Le baromètre sert communément à prédire la pluie ou le beau temps, selon que la colonne s'abaisse ou s'élève. La vraie cause de cette concordance n'est pas encore connue; car il est certain que, par un temps pluvieux, l'atmosphère à égale température contient beaucoup plus de vapeurs aqueuses; à la vérité, la vapeur d'eau, toutes choses égales d'ailleurs, ne pèse guère que le tiers de l'air, et si, par sa présence, elle en déplaçait une partie, le poids de l'atmosphère diminuerait, et alors il serait aisé de tout expliquer. Mais il paraît que ce déplacement n'a pas lieu, puisque si on recouvre un bassin d'eau avec une cloche de verre, la quantité de vapeur qui se dégage est toujours la même à égale température, que la cloche soit vide d'air ou non; d'où il suit que les molécules de vapeur s'intercalent entre celles de l'air sans avoir besoin de les expulser; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le ressort de l'air s'accroît, dans ce cas, de celui de la vapeur. D'après cela, le baromètre devrait monter lorsque le temps est pluvieux, puisque la pression atmosphérique augmente de toute celle de la vapeur d'eau; et néanmoins l'expérience prouve que le contraire a presque toujours lieu, notamment avant les grandes tempêtes.

Le principe sur lequel est fondé le baromètre

fait prévoir que la colonne doit se déprimer à mesure qu'on s'élève, puisque le poids de l'atmosphère est diminué de celui des couches d'air inférieures à l'instrument : aussi transporté sur le mont Saint-Bernard, il ne s'élève plus qu'à 0,38, et dans certains voyages aériens, la dépression de la colonne est encore plus considérable.

On tire parti de cette propriété du baromètre pour l'employer à mesurer les hauteurs. Quand on le destine à cet usage, ou à tout autre qui exige, comme celui-là, des observations bien précises, il est indispensable d'y faire quelques améliorations et de tenir compte de diverses causes d'erreur inhérentes à la construction indiquée.

1° Le mercure ne peut s'élever dans la longue branche qu'aux dépens de celui qui est dans la cuvette, et dès lors la surface de ce dernier ne répond plus au zéro de l'échelle; pour l'y ramener, la cuvette doit avoir un fonds mobile qui s'élève ou s'abaisse à l'aide d'une vis.

2° Les variations de la température influent sur la longueur de la colonne sans altérer son poids; il est donc nécessaire d'enchâsser un petit thermomètre dans la monture de l'instrument qui indiquera ces variations, et il sera facile d'en tenir compte, sachant, d'ailleurs, que le mercure se dilate pour chaque degré du thermomètre centésimal de $\frac{1}{5412}$ du volume qu'occupait sa masse à zéro.

3° Lorsque les tubes barométriques ont un petit diamètre, l'action capillaire déprime le mercure, et cette dépression augmente à mesure que le tube est plus étroit. M. Laplace a donné des tables de dépressions qu'il faudra consulter; lorsqu'on n'aura qu'à prendre dans ces tables le nombre correspondant à cette mesure, et ajouter la longueur qu'il exprime à celle de la colonne barométrique.

Les baromètres à siphon, qui servent ordinairement à mesurer les hauteurs, sont à l'abri de ce dernier inconvénient. Dans ceux-ci, une petite partie du tube, coudée vers le bas de manière à se relever parallèlement à l'autre, remplace la cuvette, et l'action capillaire des deux branches se compense, puisqu'elles sont de même calibre.

Pour rendre cet instrument propre à être transporté sans s'altérer, M. Gay-Lussac y a fait quelques corrections. D'abord, il bouche presque totalement la courte branche, et n'y laisse qu'une ouverture imperceptible par où l'air peut pénétrer, mais qui ne permet pas au mercure de sortir. Il rétrécit le tube près des deux extrémités, afin que le mercure éprouve plus de frottement lorsqu'il s'en approche, ce qui ralentit sa marche et l'empêche de briser par des chocs brusques et inopinés le fond du tube. Enfin, après y avoir enchâssé un petit thermomètre, il enferme l'appareil dans un étui, laisse une ouverture suffisante pour voir les variations de la courte branche, y adapte un nonius, et à l'aide d'un curseur, il prend exactement la hauteur du mercure de cette branche qui lui sert à connaître celle de l'autre, puisqu'elles marchent en sens inverse.

Le baromètre à cadran est composé d'un baromètre à siphon fixé derrière un cadran. On place sur le mercure de la courte branche un petit flotteur, qui monte ou descend avec lui; ce flotteur est attaché à un fil de soie : ce fil, qui passe sur une poulie, est tendu par un contre-poids, et la poulie fait marcher l'aiguille du cadran.

Ce baromètre a l'avantage de rendre les moindres mouvements du mercure sensibles, à cause de la longueur de l'aiguille qui sert à les mettre en vue sur le cadran; mais il a aussi un grand désavantage, car l'inertie et les frottements retardent quelquefois sa marche, et le rendent impropre aux opérations délicates.

Si l'atmosphère, dont nous connaissons la compressibilité, était partout disposée suivant les lois de la pesanteur, et qu'aucune cause étrangère ne pût en altérer l'ordre, le procédé pour mesurer les hauteurs serait très-simple; mais les couches d'air atmosphérique, même dans les temps calmes, sont rarement distribuées selon leur densité. Il a fallu recourir à l'expérience pour connaître les causes qui peuvent influer sur leur poids à diverses hauteurs, et ce n'a été qu'après un grand nombre d'observations directes, faites par d'habiles physiciens, parmi lesquels on distingue M. Ramond, que la loi suivant laquelle s'opère cette variation de pression a pu être établie.

M. Laplace, qui a soumis toutes ces influences au calcul, a introduit les termes qui les expriment, dans la formule suivante, que l'on pourra employer avec confiance toutes les fois que des accidents imprévus ne viendront pas porter le trouble dans l'atmosphère. Le tableau des données qu'elle suppose suffit pour indiquer le procédé; le voici :

Soit H la longueur de la colonne du baromètre placé dans la station inférieure;

T, la température de l'air ambiant (thermomètre centésimal);

T', celle de l'instrument;

h, la longueur de la colonne à la station supérieure, observée à la même heure que l'autre;

t, la température de l'air dans cette station;

t', la température de ce baromètre;

Ψ, la latitude du lieu;

X, la quantité que l'on veut connaître, c'est-à-dire la différence de niveau de deux stations exprimées en mètres, on aura

$$X = 18393^m (1 \times 0{,}002837 \cos 2\Psi$$
$$\left[1 \times \frac{2(T+t)}{109}\right]$$
$$\log.\left(\frac{H}{h'\left(1 \frac{T'-6}{+812t}\right)}\right)$$

Les bornes de cet article ne permettent pas de rapporter les calculs de M. Laplace, et de faire connaître les précautions utiles et délicates que M. Ramond a employées dans ses opérations, nous renvoyons aux ouvrages de ces deux savants, ceux qui désireront s'occuper de la mesure des hauteurs à l'aide du baromètre; on pourra aussi consulter l'astronomie de M. Biot.

Galilée, à qui des fontainiers de Florence demandaient pourquoi l'eau ne s'élevait pas au-dessus de trente-deux pieds dans les corps de pompes aspirantes, attribua ce phénomène à la pesanteur de l'air; mais il ne confia son secret qu'à Torricelli, son disciple, qui, en 1643, un an après la mort de Galilée, mit au jour la découverte de son maître, en construisant le premier baromètre. Torricelli eut la gloire d'y attacher son nom, et de démontrer, par une expérience aussi ingénieuse que décisive, ce qu'avait prévu Galilée. LACAUX.

BARON, titre de noblesse dont l'origine est fort ancienne et l'étymologie assez douteuse. L'opinion la plus probable le fait venir d'un mot gaulois *ber* ou *bar* d'où les Romains avaient fait *baro* qui signifiait pour eux un homme vaillant, mais d'un caractère brutal et féroce [1]. Employé en très-mauvaise part dans la basse latinité, il fut emprunté à cet idiome, lors de l'établissement des nouveaux états, pour désigner la partie virile et distinguée de la nation. C'est effectivement en ce sens qu'on le voit employé dans nos plus anciennes annales; il y désigne tous les personnages laïques ou ecclésiastiques qui entouraient le prince, ses nobles ou ses hommes liges. Une preuve évidente de cette extension primitive du mot, c'est l'usage assez longtemps consacré de donner aux saints ce titre d'honneur; ainsi Froissart dit : *or eurent-ils affection d'aller en pèlerinage au baron Saint-Jacques* (tome 3, chap. 30). Un peu plus tard le mot *baron* fut remplacé par celui de *monsieur*, qu'on trouve également accolé au nom des saints jusque dans le XV[e] siècle. Les barons furent donc d'abord tous les seigneurs, quel que fût leur titre particulier, qui tenaient leurs fiefs immédiatement de la couronne. De là le haut degré d'illustration que conserva longtemps cette dignité; ce fut à tel point qu'aux XII[e] et XIII[e] siècles on vit des seigneurs quitter le titre de prince pour prendre simplement celui de baron; c'est ce que fit en France le sire de Bourbon, en 1200. Il fallait au reste anciennement, pour pouvoir être réputé baron, avoir sous soi un certain nombre de châtellenies et de maladreries; Henri III, par son ordonnance de 1579, veut que *la baronnie soit composée de trois châtellenies pour le moins, qui seront unies et incorporées pour être tenues à un seul hommage du roi*. On a appelé *hauts barons* ceux qui tenaient les principales baronnies du royaume, comme celles de Coucy, Beaujeu, etc.; on leur donnait le titre de *sire*.

Le mot de barou fut plus tard d'usage en Angleterre. Selon Cambden ce furent les Normands qui l'introduisirent dans la législation politique du pays. Il y reçut ensuite une plus grande extension. Ainsi on a dit les barons aumôniers (*eleemosynarii*), pour désigner les dignitaires de l'Église qui tenaient du roi des biens de l'Église à titre de baronnie; les barons des cinq ports, c'est-à-dire ceux qui présidaient aux cinq principaux ports regardant la côte de France (*voy.* plus bas), les barons ou juges de l'Échiquier, etc. Anciennement dans ce pays il fallait, pour avoir droit au titre de baron, être seigneur de treize fiefs, valant au moins chacun treize livres sterling (325 liv.) par an. *Voy.* BARONNET.

On s'est également servi de ce même titre de *baron* en Espagne, et notamment dans la partie du royaume où la constitution féodale avait reçu une forme analogue à ce qu'elle était en Angleterre. Ainsi l'on disait : les barons d'Aragon, et sous cette dénomination se trouvaient compris ce qu'on a appelé aussi *riccos hombres*.

Dans ces derniers temps, le titre nobiliaire de *baron* qui avait anciennement le premier rang, s'est trouvé graduellement effacé par tous les autres, à l'exception de celui de chevalier ou

[1] Ce mot se rencontre dans Cic. *ad Att.* V, II. *De finibus bon. et mal.* L. II, Cornutus *ad. Persii satyr.* S. Isid. *Orig.* IX, 4. Il est pris dans un sens défavorable ou ironique. *Hæc cum loqueris nos barones stupemus.* On voit dans du Cange que, plus tard, ce mot signifie des domestiques de haute volée, ou des hommes à la suite. Quelques personnes le dérivent de *bar*, mot teuton, qui signifie libre, dégagé, de là *baarfuss*, pied nu; *aller Freuden baar*, etc. Les Montmorency s'appelaient les premiers barons de la chrétienté.

écuyer. Napoléon ayant créé, par sénatus-consulte, en 1808, une nouvelle noblesse, les barons prirent rang après les comtes. Dans les années suivantes le titre put être facilement obtenu moyennant constitution d'un majorat (*voy.* ce mot), tandis que les autres continuèrent à être accordés, par le prince, comme récompense de services rendus au pays. P. A. Dufau.

Barons de l'Échiquier. C'est le nom que l'on donne en Angleterre aux cinq juges qui composent la chambre de justice dite cour de l'Échiquier, établie originairement pour décider les cas litigieux auxquels les impôts publics peuvent donner lieu, mais dont les pouvoirs s'étendent à prononcer également suivant les lois et suivant l'équité, dans toutes les causes portées à son tribunal, quand même elles n'auraient aucun rapport aux finances du royaume. Dans les cas relatifs aux impôts, c'est le chancelier de l'Échiquier qui est censé présider; hors de là c'est le *chief baron* (baron en chef). Ces juges ont conservé le titre de barons, parce qu'anciennement c'étaient réellement des barons du royaume à qui le roi confiait cette partie de l'administration de la justice. Ce n'est que depuis quelques années que les barons de l'Échiquier sont au nombre de cinq, indépendamment du baron appelé *cursitor baron*, qui n'a d'autre fonction que celle de faire prêter serment aux shérifs ainsi qu'aux employés des douanes et de l'accise et aux receveurs des impôts en général. Cette cour, comme les deux autres tribunaux supérieurs en Angleterre, n'avait autrefois que quatre juges.

Barons des cinq ports. Ce titre était anciennement réservé aux députés que les cinq ports de mer, Douvres, Sandwich, Romney, Hastings et Hythe, situés vis-à-vis des côtes de la France, dans la Manche, envoyaient à la chambre des communes. Il y avait deux députés pour chacun de ces ports, et le même privilége avait été accordé aux ports de Winchelsea et de Rye; mais depuis la réformation du parlement, en 1831, ces priviléges n'existent plus. Il n'y a que celles de ces villes qui ont la population requise par la nouvelle loi, qui ont conservé le droit d'envoyer un ou deux députés à la chambre des communes, selon le nombre de leurs habitants. Douvres en conséquence en nomme deux, Hastings deux, et Rye un seul. D. Boileau.

BARON (Michel BOYRON, dit), le premier, par ordre chronologique, des trois grands acteurs français universellement connus. Son père, marchand d'Issoudun, s'était épris, à une représentation de comédiens ambulants, d'un goût si vif pour la scène qu'il quitta brusquement ses affaires commerciales pour prendre un engagement dans leur troupe. Michel Baron père apportait une extrême passion dans l'exercice de son état. Il s'identifiait, comme plus tard devait le faire son fils, à un degré supérieur, avec les personnages qu'il était chargé de représenter. Sa mort fut même une suite de ce génie naturel qui le faisait vivre et agir à la scène comme l'eussent fait les personnages mêmes dont il remplissait les rôles. Un soir qu'il jouait don Diègue du *Cid*, dans cette belle scène où la faiblesse défaillante du vieillard fait si cruellement défaut à son ressentiment, son épée lui échappa des mains sous le choc de celle de don Gormas, ainsi que la situation l'exige, et il se fit au petit doigt, en la repoussant du pied avec colère, une blessure qui parut d'abord peu grave, mais dont les suites amenèrent la gangrène. L'amputation de la jambe devint nécessaire; mais le vieil et ardent comédien ne put se résoudre à souffrir cette opération. *Non, non,* disait-il, *un roi de théâtre se ferait huer avec une jambe de bois.* Et il mourut de son obstination en 1655. — On pense bien que le jeune Baron, élevé à cette école, et d'ailleurs heureusement doué des qualités qui font le grand acteur, ne dut chercher un aliment pour ses jeunes passions qu'au théâtre où il était né, et où il avait grandi avec l'exemple d'un tel père. Après ses débuts dans la troupe de la Raisin, il fut appelé dans celle de Molière, qui le prit en une singulière affection, et devint son guide et son ami. Molière, comme Shakspeare, acteur médiocre dans l'éxécution, mais, non moins que le vieux William, profondément versé dans tous les secrets de l'art du comédien, prodigua ses conseils au jeune Baron, qui en sut dignement profiter, et en conserva jusqu'à la fin de sa vie le souvenir le plus reconnaissant. Racine, quelque temps après, essaya d'introduire au théâtre, avec la pureté de ses drames grecs, une sorte de mélopée, qui eût rendu impossible le naturel et le ton simple et vrai. Baron ne voulut jamais se plier à ce goût du poëte, et sut tout d'abord le convertir à sa manière. Jean Racine, le poëte épuré, aux mouvements toujours harmonieux, quoique par moments passionné au plus haut degré, poëte plus lyrique peut-être que dramatique, dans la grande acception shakspearienne du mot, Racine, qui s'était aimé jusque-là dans la bouche de la Champmeslé, éprouva une surprise mêlée de satisfaction lorsque Baron, sans rien ôter à ses vers de leur riche mélodie, les dit pour la première fois devant lui avec l'accent saisissant et

vrai des passions, qui procèdent d'ordinaire peu régulièrement dans leur manifestation. C'est à Baron qu'est dû le premier retour marqué à la nature, si méconnue dans la déclamation chantante et emphatique de l'hôtel de Bourgogne. Cette déclamation, il est vrai, s'accommodait merveilleusement à la versification du temps, toute pompeuse, et se produisant sans cesse par tirades cadencées. — Baron sentit la nécessité d'assouplir la forme classique, belle et riche, mais quelque peu monotone. Plus le vers était pompeux, l'hémistiche plein et tout d'une pièce, la césure rare, plus il s'efforçait d'apporter de la variété dans la diction. Il excellait à rendre avec naturel les sentiments et les pensées qui paraissaient le plus s'éloigner de la nature. Ce fut aussi à cette époque de la vie que ce grand acteur parvint aux dernières limites de son art. Depuis, il se montra toujours grand, varié, énergique, d'une noblesse et d'une vivacité de mouvement admirables. Racine fut si charmé de cette manière d'entendre l'art qu'il se confiait sans réserve à Baron; plus d'une fois il se plut à lui témoigner hautement cette confiance. Un jour qu'il venait de donner aux autres acteurs qui jouaient des rôles importants dans une de ses pièces les instructions les plus détaillées sur la façon dont ils devaient concevoir les personnages qu'ils avaient à faire vivre sous les yeux des spectateurs, l'auteur de *Phèdre* dit à Baron, dont le tour était venu : « Pour vous, M. Baron, je vous livre à vous-même; votre cœur vous en apprendra plus que mes leçons. » —Le grand principe de cet acteur était de s'abandonner à la nature, de la régler sans doute, mais de la suivre toujours. — Il est facile de concevoir qu'avec les idées justes et les sentiments élevés inséparables de son talent, Baron dut avoir beaucoup à souffrir du préjugé qui s'attachait de son temps à l'exercice de la profession de comédien, malgré l'exemple si honorable et si glorieux de Molière comédien. Aussi, pour relever un peu cette profession dans l'estime publique, exagérait-il le cas qu'il faut faire des grands acteurs, et se livrait-il sur lui-même à la plus ridicule jactance. On peut en juger par ce mot d'une vanité aussi puérile, au reste, que ridicule, et qu'il avait coutume de répéter : « Tous les cent ans, on peut trouver un César; mais il faut deux mille ans pour produire un Baron. » Dans l'appréhension que les grands seigneurs ne le traitassent cavalièrement, selon l'usage des courtisans, il affectait dans leur compagnie les airs nobles et familiers. Il avait aussi la réputation d'un homme à bonnes fortunes, très-gâté des grandes dames, et l'on croit que c'est lui-même qu'il a peint dans la pièce qui porte ce titre, et qu'on joue encore quelquefois. — Baron se retira du théâtre en 1691, encore dans toute la force de l'âge. On ne sait quels motifs le déterminèrent à prendre cette résolution, qu'il garda invariablement près de 30 années. Il avait quitté la scène au moment où son talent était parvenu à toute sa maturité. Sa retraite excita longtemps un regret général, et le public n'espérait plus le revoir jamais, lorsque tout à coup, sans que personne s'y attendît, le 10 avril 1720, il rentra au théâtre, et fut reçu avec un enthousiasme qui se manifesta bruyamment par d'universelles acclamations. Il passa près de dix ans encore à la scène, jouant toutes sortes de rôles tragiques et comiques, et parfois des rôles d'enfants, dont il s'acquittait, dit-on, très-bien, malgré son grand âge. Il avait alors plus de 70 ans. Enfin, le 3 septembre 1729, la nature fut la plus forte. Comme il jouait le rôle de Venceslas, arrivé à ce vers, qui avait un singulier rapport avec sa situation :

Si proche du cercueil où je me vois descendre,

il ne put aller plus loin. Les forces lui manquèrent; il se trouva mal, et l'on fut obligé de l'emporter mourant hors du théâtre. Peu de temps après, le 22 décembre de cette même année, Baron mourut, âgé de 82 ans environ. — On a imprimé en 1759, aux dépens des libraires associés, 3 volumes in-12 de comédies, sous le titre de *Théâtre de M. Baron*. On a attribué quelques-unes de ces pièces au père de la Rue, jésuite. La meilleure et la plus connue de ces pièces, dont Baron est incontestablement l'auteur, est l'*Homme à bonnes fortunes*, dont nous avons déjà parlé, et qui est restée au théâtre. DICT. DE LA CONV.

BARONIUS (CÉSAR BARONIO), né à Sora, dans le royaume de Naples, en 1538, se forma à Naples et à Rome où il se rendit en 1557, et fut un des premiers disciples de Saint-Philippe de Néri. Il entra dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire, fondée par Néri, et en devint le supérieur lorsque ce dernier eut résigné ses fonctions, en 1593; bientôt après il fut nommé encore confesseur du saint-père, protonotaire apostolique, cardinal, et enfin bibliothécaire de la Vaticane. Il fut redevable de toutes ces dignités aux services éminents qu'il rendit à l'Église catholique, en travaillant sans relâche, depuis l'année 1580 jusqu'à sa mort qui arriva en 1607, à ses *Annales ecclésiastiques;* services que surent apprécier les papes à leur juste valeur. La part active qu'il prit à la congrégation de

Néri, dans laquelle il était chargé d'un cours d'histoire ecclésiastique, lui donna l'idée de cet ouvrage, qui aujourd'hui encore, par la richesse de ses documents authentiques, puisés tous dans les archives papales, est d'un secours indispensable pour l'étude de l'histoire de l'Église. Il le composa surtout dans l'intention de réfuter les *centuries* de Magdebourg (*voy.* ce mot). Mais parfois il intervertit les faits, obscurcit ou dénature les sources, soit à dessein, soit à cause de son ignorance de la langue grecque. Les *Annales ecclesiastici à Chr. A. ad ann.* 1198 (*Romæ*, 1588-1607, 12 vol. in-fol.), ont souvent été réimprimées. Le Traité *de Monarchia Siciliæ* manque dans la belle édition d'Anvers (1589-1603, 12 vol. in-fol.) : comme il contestait les priviléges ecclésiastiques du roi de Sicile, connus sous ce nom, la cour d'Espagne l'avait prohibé. L'auteur a fourni lui-même des corrections pour l'édition de Mayence (1601-1605, 12 vol. in-fol.). Le savant franciscain Pagi a corrigé beaucoup de fautes, surtout de fautes chronologiques, des Annales dans sa *Critica in ann. ecclesiast. Baronii* (Anv., 1705, 4 vol. in-fol.) De toutes les continuations des Annales, dont aucune n'approche du travail de Baronius, celles de Bezovius, qui les continua de 1198 à 1564 (Rome, 1616 et suiv., 8 vol. in-fol.) et de Raynaldus, qui les traita aussi de 1198 jusqu'en 1565 (Rome, 1646 et suivantes, 8 vol. in-fol.) sont les plus dignes d'être citées. Les observations critiques de Pagi, insérées à leur place dans l'édition de Lucques (1738-1787, 38 vol. in-fol. avec les diverses *continuations*), rendent cette édition préférable à toutes les autres. CONV. LEX.

BARONNET, titre et dignité héréditaire dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et qui place ceux qui en sont investis au rang immédiatement inférieur à celui de pair. On dit que le chancelier Bacon eut d'abord l'idée de cette institution; Jacques Ier la fonda le 22 mai 1611, et on força des personnes riches et considérées d'acheter ce titre moyennant 1,100 liv. On comptait en 1823 en Angleterre 661 baronnets. Ils sont qualifiés de *sir*, mot que l'on accole au prénom d'une personne, plutôt qu'à son nom de famille. On ne dit pas sir Scott, sir Peel, mais plutôt sir Walter, et sir Robert. Charles Ier créa des baronnets *of nova Scotia* et aussi d'Écosse (*of Scotland*). SCHNITZLER.

BARONS (CONJURATION DES). Après la mort d'Alphonse le Magnanime, roi de Naples et d'Aragon, les barons voulurent écarter de la couronne Ferdinand, son fils naturel, prince d'un caractère lâche, sombre et vindicatif. Ils jetèrent d'abord les yeux sur la branche légitime de la famille d'Aragon, et ne trouvant rien à espérer de ce côté, ils eurent recours (1461) à Jean, duc titulaire de Calabre, fils de René d'Anjou, qui avait survécu pour protester contre la révolution qui l'avait détrôné. On persuada facilement à Jean d'entreprendre la conquête du royaume de Naples. Florence l'aida de ses trésors, et Venise de ses vœux; le maître de Milan, Sforza, resta fidèle à l'alliance qui le liait à Ferdinand. Un grand nombre de nobles napolitains, parmi lesquels on voyait Orsini, prince de Tarente, le plus puissant vassal de la couronne, arborèrent la bannière d'Anjou, que soutint aussi le plus jeune Piccinino, le dernier des grands *condottieri*, sous les ordres duquel coururent se ranger les vétérans des guerres précédentes. Mais Jean éprouva le sort inévitablement réservé à sa famille, depuis qu'elle combattait pour la possession de ce trône. Après quelques brillants succès, abandonné par les Génois, sur lesquels il avait compté comme anciens ennemis de la maison d'Aragon, il ne put rien entreprendre. Les barons de son parti s'aperçurent de son embarras, et, suivant l'usage de leurs ancêtres, se soumirent l'un après l'autre à Ferdinand (1464).

Vingt ans s'étaient écoulés depuis cette soumission : les dispositions tyranniques de Ferdinand n'étaient que trop bien secondées par son fils; les Napolitains gémissaient sous le poids des impôts devenus intolérables. Les barons se soulevèrent, appelèrent à leur secours le pape Innocent VIII et René II, duc de Lorraine, auquel ils offrirent de le reconnaître pour leur souverain. Ne voyant arriver ni les troupes du pape ni le duc de Lorraine, ils firent avec Ferdinand un traité dont le roi d'Espagne, Ludovic Sforza, régent de Milan, et Laurent de Médicis furent garants. Deux jours après, Ferdinand et son fils attirèrent dans leur palais les principaux des nobles, sous le prétexte d'une noce, les chargèrent de fers, et les firent périr dans d'horribles supplices. San Severino, prince de Salerne, parvint à échapper à cette perfidie. Ne respirant que vengeance, il alla à Venise, et de là en France, où il ne cessa d'exciter le roi Charles VIII à détrôner le tyran qui avait immolé ses malheureux compatriotes. Ce crime ne contribua pas médiocrement aux succès rapides qu'obtinrent les Français, lorsque, plusieurs années après, ils vinrent faire la conquête du royaume de Naples. A. SAVAGNER.

BAROQUE. On dit d'une perle qui n'est pas ronde *perle baroque*; c'est une perle de rebut.

Baroque, au figuré, est un mauvais mot, un mot mal fait, un de ces mots qui ne dérivent de rien, qui n'ont de racine dans aucune langue et qui sont à peine français.

Il ne faut pas confondre le *style baroque* avec le style burlesque (*voy.*). Le burlesque peut être quelquefois une combinaison de l'art, une triste combinaison à la vérité, mais enfin nous avons eu *le genre burlesque;* ce genre a été défini dans les grammaires et dans les dictionnaires. Le burlesque a eu son empereur, d'Assoucy I[er], qui a fait souche et qui a eu de nombreux successeurs; je n'ai pas entendu dire jusqu'à présent que nous ayons eu *le genre baroque*, c'est-à-dire le genre baroque reconnu, défini, expliqué, commenté et gouverné par un empereur. Donc *le style baroque* est purement un accident, c'est un malheur, ce n'est pas même une fausse recherche de l'esprit. Il y a des gens qui font du style baroque, comme il y a des infortunés chanteurs qui chantent faux, sans le savoir. Aux uns c'est l'oreille qui manque, aux autres c'est le goût. Ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'il n'y a pas plus de remèdes pour les uns que pour les autres; s'ils chantent faux, s'ils écrivent *en baroque*, c'est tout simplement parce qu'un sens leur manque. Voulez-vous des exemples du style baroque? Prenez les tragédies de l'empire, imitations mal faites des admirables tragédies de Racine. Les poëtes de ce temps-là se croyaient des Racine, parce qu'ils faisaient parler une confidente avec une princesse, un confident avec un prince; parce que les cinq actes de rigueur se terminaient par un récit final. Quels vers c'étaient là : ce n'étaient pas même des vers burlesques, pas même des vers ridicules, c'étaient des vers baroques. Et quelle imagination!

Baroque se dit encore pour désigner de fort jolies inventions en architecture; avez-vous vu les bains chinois à Paris? voilà du vrai baroque! avez-vous vu les figures de cire? voilà de l'excellent baroque! avez-vous vu telle femme qui n'est ni jeune ni vieille, ni belle ni laide, qui est habillée de toutes couleurs? cette femme est baroque. Avez-vous été souvent à l'Opéra-Comique? avez-vous vu les colonels d'opéra-comique en bottes molles et en faux toupet perdus dans des bosquets de roses fanées! Quand je dis *baroque* je ne dis pas ridicule, je ne dis pas odieux, je dis baroque. Baroque est un de ces mots qui se sentent et qui s'expliquent tout seuls. Baroque peut très-bien prendre sa place parmi plusieurs mots de la même famille, par exemple *le schick* et *le rococo*. Baroque est tout à fait un mot de la famille du *schick* et du *fion*. Pour définir le *baroque*, je n'ai ni *le fion*, ni *le schick*.

J. Janin.

BARQUE, nom donné à un grand nombre de petits navires qui diffèrent les uns des autres, autant par la forme que par la grandeur, la voilure, la mâture et le gréement. Quelques barques sont à deux mâts, mais le plus grand nombre n'a qu'un mât garni d'une seule voile. La pêche, le petit cabotage, le transport des pierres, du mortier et du bois pour les constructions hydrauliques, sont les emplois ordinaires auxquels sont affectées les barques : aussi leur construction n'est-elle jamais très-fine. C'est la solidité qu'on recherche avant tout dans cette espèce de bâtiment; la marche est subordonnée à cette première condition. Il y a des barques pontées et d'autres qui ne le sont pas; la nature du service qu'elles doivent faire détermine le charpentier à les ponter ou à les laisser sans tillacs. Sous Louis XIV il y avait des *barques longues* ou *corvettes* dont l'armement était de 10 à 4 canons du calibre de 6 ou de 4; elles avaient, en temps de guerre, de 60 à 30 hommes, et de 45 à 25 en temps de paix.

Il est difficile d'assigner au mot *barque*, sa véritable étymologie. Le latin des belles époques antiques ne nous donne rien d'où on puisse l'induire; on ne trouve rien non plus dans le grec. Dans la basse latinité, *barcussius* désignait une espèce de petit bateau; faut-il conclure de là que *barcussius* soit le chef d'une famille de mots qui compte tant de dérivés : *barque, embarquer, débarquer, embarquement, embarcation, embarcadère, barcasse, barquette, barquerolle?* Le mot *barcasse* est bien près de *barcussius :* il est pourtant sage de ne pas se laisser séduire par ce rapport. Observons, toutefois, que les langues européennes du bassin de la Méditerranée ont *barca*. L'italien, l'espagnol, le portugais, ont-ils pris ce terme au latin *barcussius?* C'est ce qu'il est impossible aujourd'hui de déterminer.

La *barcasse* était autrefois une petite barque; aujourd'hui on appelle de ce nom un mauvais navire un grand navire sans qualités. Une espèce de barque italienne était connue sous le nom de *barquerolle*. Sur les rivières de France, nous avons des *barges* et de *barquettes;* la *barquette* de Vienne (Isère), espèce de petit coche qui fait le service de transport entre cette ville et Lyon, est aussi célèbre sur la Saône et a le même genre de célébrité que le coche d'Auxerre sur la Seine. Aux Indes occidentales, des pirogues fortes qui portent un armement de guerre ont le nom de

barges. Les gens du monde ont l'habitude de confondre *embarquement* avec *embarcation;* nous devons les prémunir contre cette faute. L'*embarquement* est l'action d'entrer dans une barque, canot ou navire quelconque; l'*embarcation* est la barque, canot ou chaloupe dans lequel on s'embarque. Les Turcs nomment leurs barques : *qaiq*. C'est de là que nous avons fait *caïc* ou *caïque* qui désignait autrefois l'esquif ou canot de la galère. Dans l'Archipel et le Levant, il y a de petits bateaux caboteurs qui s'appellent caïques. Les corsaires cosaques de la mer Noire montaient des caïques armés. Au moment de la descente projetée en Angleterre, on fit en France des chaloupes canonnières, armées, à l'avant et à l'arrière, de deux pièces d'artillerie placées sur coulisse et du calibre de 36. ENCYCL. DES GENS DU MONDE.

BARRA (JOSEPH), dont le nom mérite d'être arraché à un injuste oubli, était né à Palaiseau (Seine-et-Oise). Tambour dans l'armée républicaine envoyée dans la Vendée, Barra n'avait que douze ans. Aussi bon fils qu'intrépide guerrier, ce héros enfant envoyait à sa mère sa modique solde. Son courage était au-dessus de son âge et des plus grands dangers : toujours en avant des colonnes, il fut cerné par une bande de Vendéens : Crie *vive Louis XVII!* lui disent les Vendéens, ou tu es mort. 20 baïonnettes se croisent sur lui. *Vive la république!* répond le jeune Barra; et il expire percé de coups. La Convention, par un décret du 7 nivôse an 2, lui décerna les honneurs du Panthéon. La fête fut, par un autre décret, fixée au 10 thermidor. Chénier, Colin-d'Harleville, ont célébré la mort héroïque du jeune Barra. Une pension nationale fut accordée à sa mère, et son portrait envoyé à toutes les écoles primaires de France. DICT. DE LA CONV.

BARRABAS, juif séditieux et homicide condamné à mort, mais que Pilate, suivant un usage qui permettait de faire grâce à un criminel pendant la fête de Pâques, délivra à la prière des Juifs, préférablement à Jésus-Christ.

BARRAGE. On nomme ainsi des espèces de digues que l'on construit en travers des rivières pour élever le niveau de leurs eaux, soit qu'on veuille les rendre plus navigables, soit qu'on ait besoin de chutes d'eau pour établir des usines.

Sur des rivières peu considérables, les barrages sont ordinairement pleins et constamment immergés; leur section transversale présente une figure triangulaire, reposant sur le sol par le côté le plus grand; ils sont souvent formés d'un squelette en charpente dont les vides sont remplis par des pierres posées à sec; on réunit à la surface des blocs de dimension assez forte pour qu'ils ne soient pas entraînés. Pour les rendre étanches, on garnit de terre franche ou de terre glaise le talus d'amont, sur une hauteur moyenne de 1 mètre et qui augmente avec la profondeur. On a dû prendre les précautions d'usage pour prévenir toute espèce de filtration au-dessous de la base du barrage. L'eau glissant sur le talus d'aval, après avoir franchi l'arête supérieure, perd une partie de la vitesse que la pesanteur tend à lui imprimer; lorsqu'elle est trop considérable, ou que le sol ne présente pas une solidité suffisante, l'eau attaque le pied du barrage et y produit des excavations qui atteignent souvent de 6 à 7 mètres de profondeur, et auxquelles on donne le nom d'*affouillements*. La solidité du point d'appui sur lequel repose la digue se trouve ainsi diminuée, et la pression des eaux supérieures entraîne souvent sa chute. Pour prévenir cette cause de ruine, on construit en charpente, en fascinage ou en gros blocs de pierre, une espèce de plate-forme qui porte le nom de *radier*, et qui, prenant naissance au pied du barrage, s'étend en aval jusqu'à une distance où les affouillements ne soient plus à craindre.

On diminue encore le danger en donnant au barrage une direction oblique à la rivière : l'eau qui coule sur la surface d'aval suit la ligne de plus grande pente qui est perpendiculaire à la direction de la digue, et la nappe d'eau répartie sur une surface plus grande étant moins épaisse, l'action retardatrice des inégalités que présente le talus contribue plus puissamment à diminuer sa vitesse; mais la direction de celle qu'elle conserve étant oblique aux berges de la rivière, le courant vient se briser contre elles, se réfléchit ensuite sur la berge opposée, entame ainsi successivement chaque rive, et occasionne des dégâts qui se font sentir jusqu'à une distance considérable.

Les constructeurs d'usine croient aussi que la direction oblique donnée à leur barrage amène l'eau sur leurs machines en plus grande abondance et avec plus de force. Ce préjugé a contribué sans doute à faire adopter assez généralement cette disposition, favorable d'ailleurs à la solidité de la construction, mais dangereuse pour les propriétés riveraines situées en aval. On évite cet inconvénient, tout en conservant ce que cette direction oblique présente d'avantageux, en donnant au barrage la forme d'un chevron brisé, saillant vers l'amont, ou même d'une portion d'arc de cercle tournant sa convexité du même côté; alors les directions opposées que prennent les filets d'eau donnent lieu à une direction ré-

sultante unique, parallèle à l'axe du cours d'eau.

Quelquefois le barrage est terminé du côté d'aval par un mur vertical : on lui donne une épaisseur égale à la hauteur d'eau à supporter; il est alors construit en maçonnerie; les pierres de couronnement sont en saillie sur le mur vertical, afin de le préserver du contact de l'eau; celle-ci tombe verticalement sur un radier solide construit en aval, se brise contre cet obstacle, et, perdant ainsi toute la vitesse que la pesanteur lui a communiquée dans sa chute, ne conserve plus pour s'écouler que celle qui est due à la pente naturelle du sol.

Cette forme de barrage ne serait pas applicable à une grande rivière peu encaissée et sujette à des crues, parce qu'au moment des grandes eaux celles-ci, ne trouvant de passage qu'au-dessus de la digue, pourraient s'élever à une hauteur considérable, déborder et occasionner des accidents; c'est pour cela qu'on ménage dans le barrage des ouvertures suffisantes pour donner passage à toute l'eau que débite la rivière dans le moment des crues, sans qu'elle s'élève à une hauteur dangereuse pour les propriétés riveraines. Ces ouvertures se ferment à volonté, à l'aide de pièces de bois que l'on nomme *poutrelles :* on les place, les unes au-dessus des autres, dans des enclaves ménagées pour cet effet dans la maçonnerie du barrage, qui se compose alors de piles isolées reposant sur un radier occupant toute la largeur de la rivière ; ce radier doit être d'une solidité suffisante pour résister à la chute verticale de l'eau qui s'écoule par-dessus les poutrelles lorsque le barrage est fermé.

Les barrages ont en général l'inconvénient d'altérer profondément le régime des rivières, de donner lieu à des bas-fonds, et enfin d'occasionner dans le cours des eaux des modifications dont il est difficile de prévoir la nature et la portée. CLAPEYRON.

BARRAS (PAUL-JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS, comte DE) naquit en 1755 à Fohemboux, département du Var, d'une famille dont on dit proverbialement en Provence : *noble comme les Barras.* Il s'embarqua, en 1775, comme sous-lieutenant pour l'île de France, dont le gouverneur était son parent, passa de là aux Indes, et revint en France après la capitulation de Pondichéry par le général Bellecombe. Après un séjour de courte durée, il retourna dans l'Inde, en 1777, avec l'escadre de M. de Suffren; mais l'expédition ayant de nouveau échoué, Barras revint à Paris, où la trop grande franchise avec laquelle il critiqua les fautes qui avaient causé nos revers dans l'Inde lui valut une lettre de cachet, dont M. de Breteuil sut cependant lui éviter l'exécution.

La révolution éclata sur ces entrefaites, et Barras, qui depuis son retour avait presque entièrement dissipé sa fortune, devint un des apôtres les plus ardents des idées nouvelles. Il siégea dans les assemblées bailliagères du tiers état, et fut un des premiers à marcher à l'attaque de la Bastille. La journée du 10 août lui fournit l'occasion de donner des preuves de la modération qu'il savait allier à son amour pour la liberté. Nommé bientôt administrateur du département du Var et commissaire près de l'armée d'Italie, il contribua beaucoup à décider le passage du Var, et devint administrateur général et président des autorités qu'il organisa dans le comté de Nice.

Nommé député à la Convention nationale, il vota pour la mort du roi, sans sursis ni appel. Envoyé, après le 31 mai, comme commissaire, à l'armée d'Italie et de Provence, alors le foyer de la guerre civile, ce fut lui qui établit le blocus de Toulon. Le général Dugommier vint prendre le commandement du siége ; et grâce surtout à l'artillerie, dirigée par un simple capitaine, jeune et sans nom, que sut distinguer Barras, l'armée républaine fit bientôt son entrée à Toulon. De retour à Paris, Barras et son collègue Fréron furent les seuls contre lesquels les provinces du midi ne déposèrent point de dénonciations.

Malgré sa réputation de bon patriote, il eut le malheur de déplaire à Robespierre et ne dut son salut qu'à la fermeté qu'il déploya dans plusieurs occasions. Il se jeta dès lors dans le parti thermidorien. Au moment de la crise, la Convention le nomma pour marcher contre la commune, qui venait de s'insurger en faveur de Robespierre; il réussit, et le tyran fut renversé.

Il fut nommé successivement secrétaire et président de la Convention, élu membre du comité de salut public; et il fit rayer beaucoup d'émigrés de la liste fatale. Chargé en 1794 du service difficile des subsistances, il sauva Paris de la disette qui le menaçait. Le 13 vendémiaire le porta de nouveau au commandement en chef; mais le succès de cette journée fut dû en grande partie à l'énergie de l'ex-capitaine de Toulon, à Bonaparte, à qui il avait confié le commandement de l'artillerie. Barras, dans son rapport, attribua la victoire au jeune général, et le proposa pour lui succéder dans le commandement de l'intérieur; bientôt après il lui fit donner celui de l'armée d'Italie.

Les événements de thermidor et de vendé-

miaire portèrent Barras au Directoire, où, sans posséder les qualités nécessaires à la haute place dont il était investi, il fit cependant mieux que ne s'y attendaient ceux auxquels sa capacité n'était pas démontrée.

Après le coup d'État du 18 fructidor, dont il prit toute la responsabilité sur lui, Barras, toujours modéré dans ses principes, résista au mouvement de persécution qui suivit cette journée et régna en dictateur jusqu'à l'entrée de Sieyès au Directoire.

On assure que Pitt lui offrit à cette époque l'appui de l'Angleterre, s'il voulait s'emparer de l'autorité; l'ancien gouvernement lui avait également fait des propositions; et Bonaparte, informé en Égypte de ces diverses intrigues, se serait dès lors décidé à tenter sa périlleuse traversée. L'homme au regard d'aigle avait déjà deviné le peu de vigueur et de résolution de son premier protecteur...

Survint le 18 brumaire : Barras céda à la puissance sous laquelle devait bientôt plier toute l'Europe. « La gloire, écrivit-il au président du conseil des Cinq-Cents, la gloire qui accompagne le retour du guerrier illustre à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de la victoire, les marques éclatantes de confiance que lui donne le corps législatif, et le décret de la représentation nationale, m'ont convaincu que, quel que soit le poste où l'appelle désormais l'intérêt public, *les périls de la liberté sont surmontés* et les intérêts des armées garantis. Je rentre avec joie dans les rangs de simple citoyen. » Il obtint une escorte et se retira à son château de Gros-Bois. Possesseur d'une fortune considérable, qu'il ne dissimulait pas, il refusa tous les avantages qu'on lui offrit. Alors persécuté comme ennemi du nouvel ordre de choses, il vendit Gros-Bois, et il se retira à Bruxelles où il passa plusieurs années. Depuis 1814, il vécut dans la retraite jusqu'en 1829, où la mort vint l'enlever au milieu des regrets et des bénédictions de la commune de Chaillot, dont il était devenu le père. On s'attendait à la publication de *Mémoires* d'une haute importance; mais le gouvernement a fait apposer les scellés de l'État sur ses papiers pour en retirer ceux qui seraient sa propriété.

Le comte de Barras, frère aîné du précédent, siégea à l'assemblée de la noblesse, et professa des opinions opposées à celles de son frère. Il émigra et servit dans l'armée de Condé. X.

BARRE. (*Géographie physique.*) On donne ce nom à deux sortes de phénomènes qui se passent à l'embouchure des fleuves, et que l'on distingue en barre de sable et barre d'eau.

La *barre de sable* est un amas de sable et de vase qui se forme à l'entrée de certains fleuves ou de certains golfes où ils viennent se décharger, et qui en obstrue tellement le passage qu'on ne peut entrer dans ces fleuves ou dans ces golfes qu'à la marée haute, à moins qu'il ne se trouve dans le prolongement de la *barre* des ouvertures formant ce qu'on appelle des *passes* ou des *chenaux* que suivent les navires. La barre de sable qui se forme journellement à l'embouchure de la Seine offre un exemple de ces passes que des pilotes sont constamment occupés à reconnaître, parce qu'elles changent incessamment de place. Lorsque le cours du fleuve est très-rapide, il ne s'y forme point de barre de sable, parce que le courant a assez de force pour entraîner à la mer tous les sédiments qu'il charrie.

La *barre d'eau* est une vague ou lame qui semble partir de la surface de la mer et qui remonte le courant de certains fleuves avec une effrayante rapidité, rejetant violemment sur le rivage les navires et tout ce qu'elle rencontre dans sa marche. C'est aux équinoxes et aux époques de la nouvelle et de la pleine lune que cette barre est le plus à redouter, surtout si elle est poussée par un fort vent d'ouest. Sur la Seine les flots de la marée qui monte arrivent à la hauteur de Quillebœuf; là, ils s'amoncellent subitement et s'élèvent à une hauteur quelquefois considérable. Au moment où le phénomène commence, un bruit sourd se fait entendre à la distance de deux lieues : les animaux épouvantés abandonnent les pâturages où ils paissaient tranquillement; l'effroi se répand sur les deux rives, et le cri de *la barre! la barre!* répété de toutes parts, devient un cri d'alarme pour l'habitant riverain qui voit quelquefois le flot menacer son habitation et ses champs. Dans sa course, le phénomène dévastateur dégrade le rivage, enlève tout ce qu'il rencontre, et porte au loin, sur les terres basses, un limon infertile. Il a successivement détruit les digues les mieux cimentées qu'on avait essayé de lui opposer. Cette barre remonte, en diminuant de vitesse, jusqu'à Rouen, où elle a quelquefois encore assez de force pour que les navires trop voisins les uns des autres s'entre-choquent, brisent leurs amarres et s'avarient. Elle est même sensible encore au Pont-de-l'Arche; mais ordinairement, depuis la première de ces villes jusqu'à la seconde, ce n'est plus qu'un flot formant un bourrelet qui traverse la Seine et vient mourir toujours à peu près au même point du courant du fleuve.

Cette vague reçoit le nom de *mascaret* dans la Gironde : son bruit se fait entendre à la dis-

tance de 3 lieues; et lorsque les eaux du fleuve sont basses, elle fait chasser les ancres des navires, rompt les câbles et fracasse les bateaux, si l'on n'a pas la précaution de placer ceux-ci à l'abri que présentent les points de terre qui la détournent, ou au milieu du fleuve où la profondeur des eaux diminue la force du courant. Cette barre conserve encore une force extraordinaire près de l'embouchure de la Dordogne, à plus de 15 lieues de l'Océan.

Le plus beau phénomène de ce genre est celui qu'offre le géant des fleuves, l'Orellana, improprement appelé *Rivière des Amazones*. « Une montagne liquide s'élève à la hauteur de 30 toises. Elle se rencontre assez souvent avec la marée montante de la mer : le choc terrible de ces deux masses d'eau fait trembler toutes les îles d'alentour; les pêcheurs, les navigateurs s'éloignent avec effroi. Le lendemain ou le surlendemain de chaque nouvelle ou pleine lune, temps où les marées sont les plus fortes, l'Orellana semble aussi redoubler de puissance et d'énergie. Ses eaux et celles de l'Océan se précipitent au combat comme deux armées; les rivages sont inondés de leurs flots écumeux; les rochers, entraînés comme des galets légers, se heurtent sur le dos de l'onde qui les porte; de longs mugissements roulent d'île en île. On dirait que le génie des fleuves et le dieu de l'Océan se disputent l'empire des flots. »

Une remarque générale que l'on a faite au sujet des barres d'eau, c'est qu'elles n'ont jamais lieu lorsque le fond du fleuve est uni, et qu'elles cessent toutes les fois que le courant descendant acquiert une grande rapidité par l'effet des débordements. *Voy.* BARRAGE. J. HUOT.

BARRE. (*Droit.*) L'enceinte particulière réservée aux juges dans le lieu de leurs séances est ordinairement fermée par une barre; de là est venu l'usage de dire : se présenter *à la barre* d'un tribunal. On a été même jusqu'à substituer le nom de *barre* à celui de tribunal, en disant, comme jadis, *barre ducale* de Mayenne, les *barres royales* de Rennes, de Nantes; et le bailliage de l'Église de Paris était qualifié de *barre du chapitre*. Ce mot *barre* est aujourd'hui admis à l'égard des chambres législatives, comme à l'égard des tribunaux. En France, il est défendu par la charte d'apporter soi-même et en personne *à la barre* les pétitions que l'on veut adresser à l'une ou à l'autre chambre. X.

BARREAU. Le barreau est le lieu où se placent les avocats pour plaider. C'est ainsi qu'après la prestation de serment le président de la cour dit aux jeunes licenciés : *Prenez place au barreau.* Mais plus fréquemment cette expression sert à désigner l'ordre même des avocats; ainsi l'on dit : *Le barreau de Paris a été consulté sur la question du mariage des prêtres.*

L'existence des avocats est fort ancienne, ainsi qu'on a pu le voir dans l'article AVOCAT. Partout où les passions humaines ont fait naître des contestations, il a fallu des juges pour les décider, et l'on a senti la nécessité d'hommes exercés pour faire valoir les raisons des plaideurs. Il est même assez vraisemblable que ceux dont les prétentions étaient injustes ont été les premiers à réclamer.

L'institution des avocats, en France, remonte à l'institution des parlements; et à mesure que ces grands corps judiciaires acquirent une fixité et de la puissance, le barreau vit ses attributions se développer, sa considération et son influence s'accroître. En 1790 il disparut avec les parlements auxquels son existence semblait être attachée, comme le disaient les avocats eux-mêmes à cette époque (Fournel, *Histoire des avocats au parlement et du barreau du Paris*, Paris, 1813, t. II, p. 540). Il se reforma en 1810 lorsque des cours de justice furent rétablies.

De curieuses recherches ont été faites sur l'origine du barreau, ses usages, ses prérogatives, ses traditions. M. Dupin aîné a publié deux volumes sur la profession d'avocat qu'il a honorée et pour laquelle il conserve une affection vive; il y a recueilli les ouvrages anciens les plus dignes d'attention et d'intérêt, il y a joint quelques fragments d'auteurs modernes, et lui-même y a placé quelques-uns de ses écrits. On trouve dans ce recueil l'histoire complète du barreau et l'exposé fidèle de ses maximes.

Presque tous les avocats conservent pour leur profession un grand attachement; presque tous se montrent jaloux de sa gloire et de son illustration, même après qu'ils l'ont quittée. Ceci est un signe infaillible qu'elle a quelque chose à la fois d'élevé et d'utile. Les traditions qui la régissent, les règles auxquelles elle est soumise, sont graves, sévères, et empreintes d'une exquise délicatesse. On a reproché aux avocats d'exagérer leur propre dignité et de se placer orgueilleusement au-dessus des autres professions : cela peut être vrai; mais il est vrai aussi que tel acte, qu'entre personnes d'une autre position nul ne songe à blâmer, serait entre avocats une faute et ferait prononcer entre eux des peines de discipline, souvent même l'exclusion. Qu'on permette un peu d'estime de soi-même à qui s'impose et qui remplit des devoirs si rigoureux.

L'éloquence du barreau a eu ses phases diver-

ses : longtemps fausse et ampoulée, elle est aujourd'hui aussi simple et aussi naturelle qu'on peut le désirer. « Il n'y a pas même un siècle, dit un auteur, qu'un discours au palais n'était qu'un récit ennuyeux de faits étrangers, une abondance énorme de paroles, de citations inutiles et surtout de passages latins; un mélange indécent du sacré et du profane, un assemblage bizarre des traits de l'histoire et de la fable; un tissu ridicule de pointes et d'épigrammes, d'emblèmes et de figures. Les deux modèles qu'on eut à se proposer, et qu'on se garde bien aujourd'hui d'imiter, étaient Lemaître et Patru : l'un était diffus et sans ordre, plus chargé d'autorités que de raisons; l'autre plus correct; mais froid, sans mouvement, et presque sans âme et sans vie. »

Dumoulin, Cochin, Loyseau de Mauléon, Gerbier, Linguet, Target, Treilhard, Desèze, Poirier, Ferrère, Delacroix-Frainville, Bellart et Billecocq, sont au premier rang parmi les écrivains ou les orateurs du barreau; il ne peut être ici question des hommes vivants que chacun connaît et apprécie à son gré.

Depuis l'établissement en France du gouvernement représentatif, en Belgique depuis la séparation de la Hollande, beaucoup d'avocats ont joué un rôle politique; du barreau à la tribune, de la tribune au pouvoir la transition est toute naturelle; également aux États-Unis et en Angleterre un grand nombre d'hommes politiques ont eu le barreau pour point de départ. Là où l'on gouverne par la parole, ceux qui ont l'habitude de bien parler doivent gouverner. Napoléon, qui avait supprimé le régime parlementaire, n'aimait pas les avocats. « Il détestait, dit M. Dupin, leur indépendance et leur esprit de controverse. Un projet de règlement (sur leur profession) lui avait été présenté, il le repoussa avec colère et le renvoya à l'archichancelier avec une lettre que j'ai vue lors de la levée du scellé administratif apposé au domicile de M. Cambacérès, en 1814, et sur laquelle j'ai copié cette boutade, plus digne d'un dey d'Alger que du chef d'une nation civilisée. « Le décret est ab-
« surde, il ne laisse aucune prise, aucune action
« contre eux. Ce sont des factieux, des artisans
« de crimes et de trahisons; tant que j'aurai
« l'épée au côté, jamais je ne signerai un tel
« décret; je veux qu'on puisse couper la langue
« à un avocat qui s'en sert contre le gouverne-
« ment. »

Il ne paraît pas que le barreau ait gardé rancune de cela; car tout récemment ses membres les plus distingués ont rédigé des consultations pour établir que *l'épée* de Napoléon devait être rendue à la France. Au surplus c'est la nature même du gouvernement représentatif qui ouvre au barreau la carrière politique; toutefois les avocats qui y entrent seulement avec leur éducation et leurs connaissances de légistes sentent bientôt la nécessité d'acquérir une instruction plus vaste et plus variée. Quelques-uns ont reculé devant cette obligation; plusieurs l'ont acceptée avec ardeur et l'ont remplie avec distinction. Les uns sont restés obscurs, les autres sont maintenant placés au premier rang. *Voy.* BATONNIER, DISCIPLINE, etc.

J. B. DUVERGIER.

LE BARREAU ANGLAIS se compose de l'ordre entier des avocats reçus à plaider dans tous les tribunaux, et ne comprend pas d'autres officiers de justice ou gens de robe. Le nom de *barristers* qui désigne tous les avocats en général, vient du mot anglais *bar*, barre d'audience. Les siéges des juges sont une espèce de trône, et le parquet est réservé à l'avocat général (ATTORNEY GENERAL), au procureur général (*solicitor general*) et aux avocats spécialement nommés pour assister les gens du roi dans les causes du fisc et appelés en conséquence avocats du roi (*king's counsel*). Cette distinction est accompagnée du privilége de porter la longue robe de soie (*a silk gown*). Derrière ce parquet sont des bancs élevés en amphithéâtre pour le reste de l'ordre des avocats qui portent également le rabat et la longue robe noire; mais celle-ci n'est point de soie. Pour être admis à plaider il fallut autrefois de longues épreuves ou formalités qui sont à présent limitées au terme de cinq ans. La jurisprudence anglaise repose principalement : 1° sur les décisions des tribunaux qu'on recueille avec soin sous le nom de rapports et qui constituent la loi commune non écrite (*the common Law*); et 2° sur les statuts du royaume ou la loi écrite, c'est-à-dire les actes du parlement (*statutes at large*) dont la collection se monte à plus de 60 gros volumes. Les rapports (*reporters*) de la loi commune se trouvent dans 256 recueils. Lors de l'établissement des cours supérieures dans Westmnister-Hall, en conséquence de la grande charte, les jurisconsultes qui plaidaient dans ces cours formèrent, pour ainsi dire, une corporation destinée à initier les étudiants en droit au dédale des lois et à la défense des causes civiles et criminelles. On leur accorda des gradations semblables aux degrés académiques. Le premier degré est celui de bachelier ou licencié en droit, et le second, au bout de seize ans de pratique, celui de sergent (*serjeant at law, serviens ad legem, eques legum, doctor*). Pour apprendre la théorie du droit, les étudiants de-

meuraient en communautés dans les hôtels de la chancellerie (*Inns of Chancery*), et pour la pratique, dans les hôtels des tribunaux (*Inns of Court*). Ces hôtels ou auberges donnèrent naissance à plusieurs sociétés ou fondations encore existantes pour la forme, personne ne pouvant être reçu avocat en Angleterre, à moins d'avoir été pendant un certain espace de temps membre de l'une ou l'autre des quatre sociétés nommées *Inns of Court*, savoir : *Inner Temple*, *Middle Temple*, *Lincoln's Inn* et *Gray's Inn*. Quoiqu'il y ait à présent des chaires de jurisprudence à Oxford, à Cambridge, à l'université de Londres, et au collége du roi à Londres, les étudiants en droit sont toujours obligés de se soumettre à ces formalités. Elles paraissent vaines, mais elles donnent au talent le temps de mûrir ; et c'est peut-être cette marche lente et mesurée dans la carrière du barreau en Angleterre, qui a contribué à former les jurisconsultes célèbres dont une grande partie de la haute noblesse du royaume est descendue. C'est sans doute aussi à cette marche peu précipitée que le barreau anglais lui-même doit la considération dont il jouit à si juste titre. Les présidents, ainsi que les juges des cours supérieures et le grand chancelier lui-même, sont toujours tirés de l'ordre des avocats, qui fournit aussi les magistrats de police pensionnés et tous les autres fonctionnaires de la justice. Les plaidoyers des avocats, en Angleterre, peuvent être parfois sujets à manquer de précision, mais ils sont rarement entachés de ce ton de déclamation oiseuse qui dépare souvent l'éloquence du barreau dans d'autres pays. D. Boileau.

BARREAU (Alexandrine-Rose). L'histoire qui nous a transmis les noms de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette, ne sera pas moins juste envers Alexandrine-Rose Barreau, née en 1775 à Samalens, département du Tarn qui a donné à la France guerrière le maréchal Soult, les généraux d'Haupoult, Muratelle, Ricard, Ségainville et tant d'autres braves. Cette femme, dont la valeur, exaltée par le plus ardent amour de la patrie, fit l'admiration des armées républicaines, sera longtemps citée comme un modèle de bravoure et d'intrépidité. Alexandrine, voulant partager la gloire et les dangers de son mari Layrac et de son frère, tous deux grenadiers dans le second bataillon du Tarn, échange contre l'uniforme militaire les vêtements de son sexe, et se rend à l'armée des Pyrénées occidentales, où elle se signale bientôt par des prodiges de la plus grande audace.

Le 15 août 1793, son bataillon reçoit l'ordre d'attaquer la redoute d'Alloqui, défendue par une nombreuse artillerie et des retranchements formidables. L'ennemi oppose une vigoureuse résistance ; Alexandrine combat auprès de son mari et de son frère ; ce dernier est blessé mortellement ; Layrac est atteint d'une balle ; ce double malheur enflamme le courage de l'héroïne. « Avant de vous secourir, il faut que je vous venge, s'écrie-t-elle. » Au même instant elle se précipite hors des rangs et s'élance la troisième dans les retranchements ; la redoute est emportée.

Alexandrine n'en continue pas moins à poursuivre l'ennemi ; dix-neuf cartouches qui lui ont été remises avant l'action sont déjà épuisées ; elle avait tiré son dernier coup de fusil, lorsqu'un Espagnol, s'avançant contre elle, veut la saisir au corps ; mais elle l'évite adroitement, lui fend la tête d'un coup de sabre, s'empare de sa giberne, vole à de nouveaux exploits et ne quitte le champ de bataille que lorsqu'il a retenti des cris de victoire. Elle revient auprès de Layrac, panse ses blessures, le porte à l'ambulance, lui prodigue tous les soins de la tendresse conjugale, et attend qu'il soit guéri pour rejoindre avec lui son bataillon.

La bravoure remarquable qu'a déployée cette nouvelle Clélie dans toutes les affaires où elle a combattu, lui mérita l'honneur qui n'avait été accordé avant elle à aucune femme française, d'être admise dans l'asile des vieux défenseurs de la patrie, à l'hôtel des invalides, à Avignon, où elle est décédée le 24 janvier 1843. M. le commandant de l'hôtel, interprète de l'admiration générale pour la valeur de la défunte, l'a fait accompagner à sa dernière demeure par un double détachement de ces braves dont les cicatrices attestent le courage et l'intrépidité. X.

BARRÈRE DE VIEUZAC (Bertrand), conventionnel, membre du comité de salut public, etc., naquit à Tarbes, en 1775. Il débuta fort jeune, et avec quelque éclat, au barreau de sa ville natale ; et dès la même époque un *Éloge de Louis XII*, qui lui ouvrit l'entrée de l'Académie des Jeux floraux, commença sa réputation littéraire.

La révolution de 1789 le trouva conseiller à la sénéchaussée de Bigorre. Député par cette sénéchaussée aux états généraux, il y prit rang parmi les partisans d'une sage réforme, et, pour en hâter l'accomplissement, il rédigea un journal intitulé *le Point du Jour* (21 vol. in-8°). La première séance importante de l'Assemblée nationale où il s'essaya à la tribune fut celle du 31 mars 1790. Il s'agissait de régler la discussion de divers projets proposés pour l'établissement de l'ordre judiciaire. Sur sa proposition, l'assemblée, par un

décret, divisa la matière en une série de questions sur lesquelles elle aurait à voter successivement. Le 9 décembre suivant, il fut chargé de faire, au nom du comité des domaines, un rapport sur les moyens de donner une pleine exécution au décret rendu le 10 juillet précédent, d'après la proposition de Marsanne Fontjulianne, sur la restitution des biens confisqués pour cause de religion. Ce rapport offrit un abrégé historique des persécutions qui avaient pesé jusque-là sur les protestants. Il dénotait dans son auteur un attachement raisonné aux vrais principes de la liberté politique et religieuse.

C'est dans une vue analogue de réparation qu'à la séance du 21 décembre il demanda pour la veuve de J. J. Rousseau une pension de 600 livres. Cette proposition fut favorablement accueillie et donna lieu à celle de l'abbé Eymard, sur laquelle fut rendu le décret portant qu'une statue serait élevée à l'auteur *d'Émile,* et qu'une pension de 1200 livres serait payée à sa veuve. Le 2 avril 1791, quand la mort de Mirabeau fut annoncée à l'assemblée, ce fut Barrère qui, avec Barnave, fit la motion qu'elle assistât en corps à ses funérailles.

Ainsi se dessinait l'attitude de Barrère dans le grand drame où bientôt son nom allait être accolé à ceux des fauteurs de la plus hideuse anarchie. Il n'aspirait pas à une grande puissance d'action; mais persuadé que tous les efforts de la nation allaient être nécessaires pour faire triompher la révolution, il crut remplir un rôle utile en s'associant aux hommes enthousiastes, afin de faire tourner au profit de la chose publique l'élan national que d'autres ne songeaient qu'à exploiter au profit de leur ambition. Celle de Barrère était pour la popularité; il la paya trop souvent par l'abandon de ses propres convictions. On croirait voir en lui un acteur habitué aux bravos du parterre, qui lui sait gré des belles choses qu'il débite, comme si elles étaient le produit de ses propres inspirations. Son langage solennel produisait toujours un heureux effet sur la majorité, qu'il tendait d'ailleurs à conserver puissante au milieu de la lutte des partis extrêmes. Mais quand la violence pénétra dans la majorité elle-même, au lieu de sacrifier sa popularité, il resta l'organe des terroristes. Toutefois ceux qui l'ont flétri du nom d'*Anacréon de la guillotine* n'ont peut-être pas assez tenu compte des difficultés que provoqua l'inflexible rigueur de principes des girondins.

Il faudrait écrire tout un volume pour contenir une simple analyse des travaux législatifs de Barrère : nous ne prétendons pas la tracer ici; cherchons-en seulement quelques traits. Ayant pris la parole dans la question de la résidence du roi et des fonctionnaires, le 25 février, il avait prononcé ces mots dignes de souvenir : « Si la liberté ne fut jamais le droit de mal faire, si elle ne fut jamais le droit de nuire à la patrie, si elle ne fut jamais *le droit de fuir les dangers de la patrie,* même de les augmenter pour prix de ses immenses bienfaits, vous rendrez un décret qui, après avoir appris à la dynastie les droits que lui donne la nation, lui apprendra aussi les devoirs qu'elle est en droit de lui imposer. »

Lorsqu'à la séance du 19 mai 1791 il demanda que le droit de réélection fût limité à deux législatures consécutives, il ne fit que trouver un *juste milieu* entre les propositions extrêmes de Robespierre et de Cazalès. C'est ainsi qu'en cent occasions il attacha la majorité aux moyens termes qu'il proposait, et c'est surtout à la Convention qu'il usa de cette tactique. Il y avait été envoyé par son département, quoique après la session de la Constituante il eût semblé vouloir se soustraire à ce dangereux honneur en acceptant un siége de juge au tribunal de cassation.

Un biographe qui loue les qualités de son cœur s'exprime ainsi sur sa conduite : « Il entra à la Convention rempli de sombres terreurs, et n'osa pas se déclarer pour l'un des partis qui menaçaient de se livrer un combat à mort... Quoique ses principes et son caractère semblassent devoir l'entraîner au milieu de la brillante gironde, la peur, sa passion dominante, lui faisait quelquefois soutenir les motions des plus extravagants *montagnards,* et les colorer d'un élégant vernis de rhéteur. » Nous croyons avoir indiqué avec plus de justice ses vraies dispositions, en les représentant comme le résultat d'une conscience égarée par les illusions du temps. Un fait, qu'on a cité pour preuve de la *sanglante lâcheté* de Barrère, viendrait, mieux compris, à l'appui de notre jugement. Ce fait se rapporte au jugement de Louis XVI, durant l'interrogatoire duquel il présida la Convention. On rapporte que, s'expliquant confidentiellement avec Malesherbes de ses sentiments intimes à l'égard du prince qu'il n'avait pas craint d'appeler publiquement *Louis le Traître,* avant que fût rendu le décret qui le déclara coupable, il disait en pleurant : « Si je n'étais pas membre de la Convention, je tiendrais à honneur, comme vous, de me dévouer à la défense de notre infortuné roi. » Et à côté de ces paroles, on rappelle celles qu'il prononça à l'appui de son vote pour la mort, sans appel et sans sursis : « L'arbre de la liberté ne croît qu'arrosé par le sang des

tyrans ! » Tout le malheur de Barrère c'est d'être resté sous le poids de ce reproche de lâcheté avec lequel on prétend expliquer toute sa conduite parlementaire. Mais il serait difficile de s'arrêter à ce jugement pour ceux qui ne liraient que ses discours, notamment celui qu'il improvisa contre la loi agraire, à la séance du 18 mars 1793, malgré les redoutables clameurs de la montagne et des tribunes. « Ayons, s'il le faut, dit-il, l'exagération du patriotisme, car nous ne sommes pas dans des temps ordinaires! » Et sur sa motion la peine de mort fut portée contre quiconque proposerait la loi agraire.

Ce qui demeure incontestable, c'est qu'il choisit merveilleusement son temps pour lutter contre Robespierre, après l'avoir aidé à établir sa domination; il l'avait apostrophé plusieurs fois, il est vrai, dans les temps de sa toute-puissance; mais aussitôt il s'était incliné devant le favori de l'opinion et des clubs. Il croyait à la nécessité d'une dictature au milieu de l'horrible anarchie où se trouvait la France; mais il ne voulut pas laisser arriver la proscription jusque sur le milieu où il s'était retranché, et il se trouva en mesure d'avoir sa part d'action dans la journée du 9 thermidor.

Décrété d'accusation avec Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, le 12 vendémiaire an III, il mit dans sa défense autant de modération que de chaleur, et se ménagea ainsi le moyen d'échapper, seul d'entre les trois accusés, au décret d'exportation rendu contre eux; la fuite le déroba aux persécutions dirigées contre ceux qu'on nommait *la queue de Robespierre;* et tandis qu'il était encore sous le coup de cet arrêt de proscription, son département le porta en l'an V au corps législatif, qui le repoussa. Compris enfin dans l'amnistie du 18 brumaire, il acquitta sa dette de reconnaissance envers le premier consul, en lui dévoilant la conspiration du 18 vendémiaire. Le département des Hautes-Pyrénées le présenta encore en 1805 comme candidat au corps législatif, mais il n'en put franchir décidément l'entrée qu'en 1815. A cette épopue on parut étonné de la sagesse et de la modération de cet homme, que les souvenirs de la révolution représentaient comme le séide de Robespierre. Les circonstances avaient changé; ses principes peut-être étaient restés les mêmes; mais il avait de plus l'expérience des hommes et des choses. Alors il n'était pas seulement dirigé par sa brillante imagination; il avait fait sur le passé les méditations les plus profondes, et son coup d'œil aurait sondé dans l'avenir toutes les conséquences d'une démarche politique dont ses souvenirs lui auraient représenté l'équivalent dans quelqu'un des incidents de la révolution. A la chambre de 1815, malgré la défaveur attachée à son nom, il eut encore de l'influence due à l'autorité même de son expérience. Lorsque l'étranger fut aux portes de Paris, ce fut le sexagénaire député des Hautes-Pyrénées qui fit la motion de placer la représentation nationale sous la sauvegarde du peuple, et de déclarer antinational tout gouvernement qui ne tiendrait pas d'elle sés pouvoirs.

Depuis la révolution de juillet Barrère fut encore élu par son département pour la députation; mais cette élection fut annulée pour *vice de forme*. L'arrondissement de Tarbes le dédommagea de cette ovation manquée, en lui conférant le titre de membre du conseil général des Hautes-Pyrénées. Barrère mourut à Tarbes le 13 janvier 1841.

Parmi les nombreux ouvrages de Barrère de Vieuzac, nous nous bornerons à citer les suivants : *Esprit des états généraux,* 1789, in-8°; *Beautés poétiques, d'Ed. Young,* traduit de l'anglais, 1804, in-8°; *les Chants de Tyrtée,* traduits du grec, 1805, in-8°; *Voyage de Platon en Italie,* traduit de l'italien de Cuoco, 1807, 3 vol. in-8°; *Histoire des Révolutions de Naples* (de 1789 à 1806), Paris, 1806, in-8°; *Considérations sur la chambre des pairs,* etc., 1814, in-8°; *Éloges académiques,* 1806, in-8°, etc. DE CHAMROBERT.

MM. Hippolyte Carnot, fils du célèbre général, et David d'Angers ont publié une notice historique sur Barrère qui doit précéder le recueil des notes laissées par cet homme politique, et dont il a déjà paru deux volumes. X.

BARRES (JEU DE). C'est le nom donné par les écoliers à un jeu qui consiste à se séparer en deux troupes, placées l'une en face de l'autre, à une distance plus ou moins grande, selon l'espace qu'offre le terrain que l'on a choisi pour cet exercice. De chaque côté le nombre des joueurs doit être égal; cependant il arrive quelquefois que les plus habiles d'une troupe cèdent un ou deux des leurs pour qu'ils n'écrasent pas leurs adversaires par leurs forces physiques. Dans cette position et après être convenus de différentes clauses pour la règle du jeu, ils viennent se provoquer réciproquement, et courent les uns sur les autres entre des limites marquées. Un seul s'avance d'abord pour engager l'affaire, ou pour *donner barre,* à la distance de plusieurs pas, et tend la main à celui qui sort du *camp* opposé pour en être frappé. Aussitôt que le premier a reçu le coup, il part, s'élance comme un

éclair après celui qui l'a frappé, et qui de son côté s'est mis à courir; et, s'il l'atteint, il le fait prisonnier. Dans le moment que le premier est parti pour toucher son adversaire, un autre du camp opposé court sur lui, un autre encore court sur celui-ci, et successivement les deux troupes se trouvent en course, jusqu'à ce que l'on entende le mot de *pris;* alors tous rentrent dans leur camp respectif, et les vainqueurs emmènent leurs prisonniers. On les place un peu en avant du parti victorieux; et, s'ils sont en assez grand nombre, ils se touchent tous par les mains qu'ils étendent le plus possible pour se rapprocher d'autant de leurs camarades qui s'apprêtent à les délivrer. Le dernier de ces prisonniers, le plus près de ses amis, tend aussi la main autant qu'il est en son pouvoir, surtout lorsqu'il voit accourir l'un des siens pour lui donner le coup de la délivrance, malgré les poursuites de ceux qui sortent du camp vainqueur. Par cet attouchement seul, tous les prisonniers sont délivrés. Cependant quelquefois on convient de ne délivrer que deux, trois prisonniers à la fois. Il faut observer que, dans cette course qui se fait en faveur des vaincus, on choisit les plus alertes, les meilleurs coureurs, ceux qui, souples et adroits, savent éviter les attouchements de ceux qui accourent sur eux pour s'opposer à la délivrance des prisonniers. C'est particulièrement lorsque l'exercice du jeu de barres s'étend au loin, ce que l'on nomme *en campagne,* que ces habiles coureurs font merveilles. On les voit courir à travers champs, sauter les fossés, pénétrer et traverser les haies, baisser la tête quand un autre étend la main pour les frapper, et faire adroitement plusieurs tours et circonvolutions dans le même but, etc., toujours jusqu'au moment où il y a quelques prisonniers de faits, ou que l'un des camps, qui se trouve quelquefois vide par la désertion de tous les coureurs, se trouve pris par un fort de la troupe. Il faut aussi observer que, dans la mêlée dont ces jeunes gens ont l'habitude d'éviter la confusion et les désagréments, tous ceux qui sont partis les derniers ont toujours prise sur les premiers sortis; mais ceux-ci, lorsqu'ils n'ont rien à faire dans leur poursuite, reviennent toucher leur camp du pied seulement, et reprennent par ce moyen leur avantage sur les adversaires dont ils craignaient l'atteinte. Le jeu étant fini, on recommence; mais en égalisant les deux camps par la force des coureurs, afin que les plus faibles en moyens physiques ne soient pas toujours victimes.

Autrefois on se servait aussi du mot de *barres* pour désigner un exercice d'hommes armés et combattant ensemble avec de courtes épées, dans un espace fermé de barreaux ou barrières qui les séparaient des spectateurs. F. RAYMOND.

BARRICADES. On formait autrefois des barricades dans les rues des villes et villages en y tendant des chaînes que l'on suspendait à des crochets scellés dans les murs des maisons. Il se trouve encore quelques-uns de ces crochets dans les anciennes rues de Paris. C'était un moyen de retarder la marche des troupes dirigées, dans l'intérieur des villes, contre les habitants qui avaient pris les armes, soit pour arrêter les progrès de l'ennemi, soit pour appuyer quelque mouvement populaire. Il fut employé à Paris pour la première fois en 1357, par Marcel, prévôt des marchands, comme mesure de sûreté contre les troupes dirigées par le dauphin vers la capitale. Les chaînes ne mettant pas ceux qui les employaient à l'abri des feux de l'ennemi, on a fait des barricades avec des sacs ou des tonneaux remplis de terre, avec des pièces de bois, des arbres, des débris de maisons démolies. A défaut d'autres matériaux, on a vu, à la révolution de juillet 1830 et dans les troubles des 5 et 6 juin 1832 et du 13 avril 1834, des barricades faites dans les rues de Paris avec des pavés, des charrettes, des voitures renversées, etc.; sur les boulevards et sur les avenues de la ville, on barricadait les chemins avec des arbres abattus que l'on mettait en travers des routes. La même cause a produit les mêmes effets à Bruxelles; cette ville, au mois de septembre 1830, fut à son tour sillonnée de barricades, lorsque le peuple soulevé accomplit une révolution semblable à celle de Paris. Ces barricades forment un excellent moyen de défense, qui a été souvent employé avec le plus brillant succès. Le fameux siége de Saragosse soutenu par les Espagnols contre l'armée française fournit un exemple remarquable de la résistance que l'on peut opposer à l'ennemi le plus valeureux quand un patriotisme exalté veut défendre avec opiniâtreté le sol national. CARETTE.

BARRICADES (JOURNÉE DES), époque fameuse dans l'histoire de France, parce qu'elle est pour ainsi dire le paroxysme de cette ligue puissante qui commença à l'édit de pacification de 1576 et qui ne finit qu'à l'avénement au trône de Henri IV.

La mort du du d'Anjou, frère de Henri III, qui rendait le roi de Navarre le plus proche héritier de la couronne, servit, en 1584, de prétexte au duc de Guise pour faire éclater la Ligue, en faisant craindre au clergé catholique un roi séparé de l'Église romaine. Cette conspiration ne

se développa à Paris qu'en 1585. Un certain nombre d'agents du *balafré* ou de mécontents se partagèrent dans les seize quartiers de la capitale, pour assurer leur influence immédiate sur la population. Le sobriquet de *Seize* leur demeura. En 1587, Nicolas Poullein, lieutenant du prévôt de l'Ile-de-France, révéla au roi les projets de la faction dont lui-même faisait partie. Les mignons de Henri III, Villequier notamment, contribuèrent à tromper leur maître sur les dangers de sa position. Cependant l'année suivante, Henri de Pologne, le *père des flagellants*, comme on l'appelait alors, laissa échapper des menaces qui effrayèrent les ligueurs. Les Seize pressèrent le duc de Guise de venir à Paris; le roi lui en fit la défense. Guise y vint cependant, et alla braver le roi jusques en son palais. Henri III, qui avait été subjugué par la présence de son rival, comme tous les caractères faibles, sentit allumer sa colère par le souvenir du mépris qu'on lui avait témoigné : il voulut introduire les régiments suisses dans Paris, pour les joindre aux gardes françaises, rompre les communications entre les Seize et probablement sévir contre les principaux membres de cette faction. Ce fut le 12 mai (1588), avant le jour, que, se glissant sans bruit comme des ombres, les Suisses, au nombre de 4,000, suivis de 2,000 fantassins français, entrèrent dans la capitale. Les gardes françaises se rangèrent sur le Petit-Pont, sur le pont Saint-Michel et le pont Notre-Dame; mais Crucé, procureur au Châtelet, un des plus violents parmi les Seize, ayant eu avis, sur les quatre heures et demie du matin, que des *gens de guerre* entraient par la porte Saint-Honoré, envoya *trois jeunes gars* crier dans toutes les rues du quartier de l'Université *alarme*. Aussitôt la population prit les armes; les officiers et les serviteurs soudoyés par Guise se répandirent dans *tout* Paris, pour soutenir les efforts de la population, la diriger et exciter son ardeur. Le comte de Brissac avait choisit son poste dans l'Université, et ce fut lui qui, ayant rencontré une grosse troupe d'écoliers armés, leur fit faire la première barricade avec des tonneaux, d'où vint le nom de cette émeute qu'on appela *journée des barricades*. Partout dans Paris l'exemple des écoliers fut suivi. Des chaînes furent tendues dans les principales rues, les pavés arrachés et lancés du haut des maisons. Chaque ouverture reçut un citoyen armé, et bientôt les Suisses et les autres troupes royales, attaqués dans tous les sens, sans moyen de retraite et de ralliement, manquant de munitions, fatigués de verser leur sang pour une royauté lâche, qui leur mandait de se rendre, honteux de combattre contre des compatriotes, des femmes, et des enfants, prirent la fuite ou se rendirent. Henri III suivit leur exemple et quitta Paris en blasphémant contre des évenements qu'il n'avait pas la force de maîtriser, et en proférant des menaces de vengeance contre une population dont lui-même avait excité l'indignation et les mépris.

Cette journée des barricades, dont la dernière revolution (1830) a rappelé le souvenir, n'eut pas les conséquences qu'elle aurait pu amener. R. DE CROÏ.

BARRIÈRES (TRAITÉ DES). C'est ainsi qu'on appela le traité particulier signé par les Hollandais, le 29 janvier 1713, quelques mois avant la paix d'Utrecht, et par lequel ils se réservaient, sous la garantie de l'Angleterre, le droit de tenir garnison dans Furnes, Ypres, Menin, Tournai, Mons, Charleroi, Namur, et autres forteresses des Pays-Bas espagnols. Les Hollandais, forcés de rendre les plus fortes places parmi celles qu'ils avaient conquises dans cette province, et bientôt convaincus qu'ils n'avaient élevé qu'une barrière impuissante entre eux et la France, se plaignirent longtemps d'avoir été, dans les négociations d'Utrecht, sacrifiés par l'égoïsme de l'Angleterre. X.

BARRIÈRES. Les différents gouvernements, dans le but de protéger l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, et aussi dans un intérêt fiscal, ne permettent l'introduction dans leurs États des marchandises venant de l'étranger que moyennant l'acquit de droits déterminés. L'entrée de certaines marchandises ou denrées est même quelquefois entièrement prohibée. Pour percevoir les droits sur les marchandises étrangères, où, suivant les cas, empêcher l'introduction de ces marchandises, on établit aux frontières des *barrières* ou *bureaux de douanes* (*voy.* DOUANES). Mais ce qui existe aujourd'hui de nation à nation, d'État à État, a existé longtemps en France de province à province. Les marchandises ne pouvaient passer d'une province du royaume à l'autre sans acquitter sur les limites un droit de péage. Cette institution remontait aux temps de la féodalité, alors que chaque seigneur, maître dans ses domaines, pouvait établir les règlements qu'il croyait utiles à ses intérêts. Une ordonnance de Louis XIV, du mois de février 1687, abolit en partie ce système dont les restes se sont maintenus jusqu'après la révolution de 1789. En effet, c'est par une loi des 31 octobre, 5 novembre 1790 qu'ont été reculées aux frontières toutes ces barrières qui, suivant l'expression du législa-

teur (*voy*. le préambule de la loi), « rendaient différentes parties de l'État étrangères les unes aux autres, resserraient la consommation, et nuisaient ainsi à la reproduction et à l'accroissement des richesses nationales. Du reste, il faut dire que plusieurs provinces (la Lorraine, l'Alsace, par exemple,) avaient stipulé, lors de leur réunion à la France, qu'elles seraient considérées comme provinces étrangères. Par là elles avaient voulu se conserver la faculté de commercer librement avec l'étranger; mais on sent qu'un pareil régime était incompatible avec le principe de la grande unité nationale, qui est la base du nouvel édifice social en France. On trouve encore aujourd'hui, en Allemagne, des barrières et des péages intérieurs; il est vrai que c'est toujours d'État à État, et qu'elles tendent à disparaître des différents États de la confédération germanique.

Il existe, à l'entrée de beaucoup de villes, en France, des *barrières* qui sont établies principalement pour la perception des droits d'octroi (*voy*. OCTROI), et aussi pour l'exercice de certaines parties de la police. C'est à l'établissement de semblables barrières que le royaume de Belgique doit la conservation et le bon état de ses routes.

Dans plusieurs contrées de l'Europe (en Angleterre, en Allemagne), il existe sur les routes des *barrières* où l'on perçoit sur les voitures, les chevaux et les bêtes de somme, des taxes destinées à payer les frais de construction et d'entretien des routes. Ce système a été essayé en France, à la suite de la révolution de 1789 (notamment par la loi du 3 nivôse an VI, et par celle du 23 décembre 1797); mais les plaintes qu'excita la perception de ces droits, justes en eux-mêmes, et qui produisaient moins de 20 millions, les firent supprimer, à compter du 22 sept. 1806, et remplacer par un impôt sur le sel. (Voir la loi du 24 avril 1806, art. 60.) Le grand-duc de Bade Léopold signala, en 1830, son avénement par l'abolition du droit de barrière dans son pays.

Le besoin de la conservation des routes a fait établir en France des *barrières de dégel*, qui ont pour but de prévenir la dégradation des routes, sous la pression de voitures trop lourdement chargées, dans des circonstances où le sol n'est pas suffisamment affermi. L'établissement des barrières de dégel a lieu par un acte du préfet, sous l'autorisation du directeur des ponts et chaussées. Ces barrières concernent surtout le roulage. Aussi on admet à circuler sur les routes, pendant la fermeture des barrières de dégel, les courriers de la malle, les voitures non chargées, es voitures de voyage des particuliers. Quant aux voitures publiques et de roulage, elles ne peuvent circuler qu'autant que leur poids n'excède point les limites déterminées par un tarif. Des agents sont institués pour le service des barrières de dégel, et des peines établies pour punir ceux qui contreviennent aux règles concernant ces barrières. ENC. DES GENS DU MONDE.

BARROS (JEAN DE), le plus célèbre de tous les historiens portugais, né à Viseo en 1496, d'une noble et ancienne famille, se distingua par son esprit et son intelligence lorsqu'il était page du roi Emmanuel, et à tel point que ce roi le nomma à l'âge de 17 ans compagnon du prince royal. Il employait tout le temps que ses nouvelles fonctions lui laissaient de libre à la lecture de Virgile, Salluste et Tite-Live. Au milieu des distractions de la cour, il écrivit à l'âge de 24 ans son premier ouvrage : *L'empereur Clarimond*, roman historique (1520), qui se fait remarquer par la beauté du langage et la pureté du style. Il présenta cet ouvrage au roi, qui en fut si satisfait qu'il le chargea d'écrire l'histoire des Portugais dans les Indes. Le monarque étant venu à mourir quelque temps après, sa commission ne lui fut pas retirée, et 32 ans plus tard cet ouvrage historique fut publié. Le roi Jean III nomma Barros au gouvernement des colonies portugaises en Guinée, et dans la suite, il fut créé agent général de toutes les possessions portugaises dans ces contrées. Il remplit ces nouvelles fonctions avec zèle et probité. En 1530, le roi lui fit don de la province de Maragnon dans le Brésil pour y fonder une colonie. Mais Barros, après y avoir employé toute sa fortune sans succès, rendit la province au roi, qui l'en dédommagea d'une autre manière. Il se retira dans sa terre d'Alitem à l'âge de 72 ans, et y mourut 3 années après. Son grand ouvrage, l'*Asia portuguesa*, sur les possessions portugaises dans l'Asie, consiste en 40 livres qui resteront toujours un modèle classique dans ce genre. Soltau en a fait un abrégé en langue allemande, qui fut publié à Lunebourg. Barros a écrit en outre un dialogue moral *Rhopicancuma*, dans lequel il démontre combien il est pernicieux d'abandonner ses principes pour s'accommoder aux circonstances; mais cet ouvrage fut condamné par l'inquisition. On a encore de lui des dialogues sur la fausse honte et une grammaire portugaise, la première qui fut publiée. DICT. DE LA CONV.

BARROT. *Voy*. ODILON BARROT.

BARROW (ISAAC), né à Londres en 1630, fut à la fois théologien distingué et grand mathématicien.

Les partis qui troublaient alors l'État et l'Église

l'avaient gêné dans le choix d'une carrière. Après avoir vainement sollicité la place de professeur de langue grecque à Cambridge, il quitta l'Angleterre, en 1655, voyagea en France et en Italie, combattit vaillamment contre un corsaire algérien qui l'attaqua dans un voyage à Smyrne, se rendit ensuite à Constantinople, retourna en Angleterre en 1659, et y fut attaché à l'Église métropolitaine. L'année suivante il fut nommé professeur de langue grecque à Cambridge, ensuite professeur des sciences mathématiques. Là il apprit à connaître le jeune Newton, dont il devina le génie. Pour conserver à l'université un si grand talent, il céda sa chaire à cet élève, et, retiré dans la solitude, il se livra tout entier à l'étude de la théologie En 1670 il fut nommé docteur en théologie et chapelain de Charles II; en 1675 il devint chancelier de l'université de Cambridge. Il mourut à Londres en 1677. Également célèbre comme théologien et comme historien des sciences mathématiques, Barrow est regardé comme l'inventeur du triangle appelé *différentiel*. Par là il a préparé l'application du calcul différentiel à la géométrie. Barrow se fonde sur la théorie de Fermat; mais son exposition est plus simple, elle a l'avantage de parler aux yeux. On aurait tort cependant de regarder le géomètre anglais comme le véritable inventeur du calcul différentiel. C'est dans les *Lectiones geometricæ* (Londres, 1669, in-4°), que le docteur Barrow expose surtout sa méthode; ses *Lectiones opticæ* (Cambridge, 1674, in-4°) sont également un ouvrage très-estimé. CONVERSATION'S LEXICON.

BARRY (Mme DU). *Voy.* DUBARRY.

BARSABAS. Ce nom est donné dans le Nouveau Testament à deux disciples de Jésus-Christ, amis et compagnons des apôtres. JOSEPH BARSABAS fut l'un des deux candidats élus pour remplacer l'apôtre Judas; mais le sort favorisa son compétiteur Matthias (*Actes* I, 23). JUDE BARSABAS qui, suivant les uns, était frère du précédent et, suivant les autres, frère de l'apôtre Judas Thaddée, fut élu par les apôtres, par les anciens et par toute l'Église de Jérusalem pour accompagner Paul et Barnabé à Antioche (*Actes* XV, 22). J. H. SCHNITZLER.

BART (JEAN). Le caractère de Jean Bart fait époque dans les annales de la marine française; son nom est passé en proverbe; pour peindre un marin déterminé, on dit : c'est un Jean Bart. Brave jusqu'à la témérité, doué d'une inébranlable résolution, franc jusqu'à la rudesse, il semble le vrai type de l'officier de marine. — Il débuta de bonne heure dans la marine hollandaise, alors la première du monde; mais quand la guerre éclata entre la France et la Hollande, il revint offrir à sa patrie son bras et sa valeur. Né roturier, et par conséquent indigne de servir comme officier sur les bâtiments du roi, il se fit capitaine de corsaire, et se signala par tant de traits d'audace que Louis XIV lui donna une commission pour croiser dans la Méditerranée. Dans un combat à outrance qu'il livra à un corsaire anglais, il crut remarquer au milieu de la mêlée de l'altération sur la figure de son fils, jeune enfant de 10 ans : frémissant à l'idée que jamais la peur pût entrer au cœur de son fils, il le fit attacher au pied du grand mât, et le laissa exposé à une grêle de balles pendant tout l'engagement. — Nommé lieutenant de vaisseau malgré le préjugé de sa naissance, il protégeait avec deux petites frégates un convoi de 20 navires marchands, lorsqu'on signala 2 vaisseaux anglais de 50 canons chacun. Des forces si supérieures effrayèrent le chevalier de Forbin, alors sous ses ordres, qui lui conseilla d'éviter l'engagement, au risque d'exposer la flotte marchande à être prise ou détruite. « Fuir devant l'ennemi, s'écria Jean Bart, jamais!... » et le signal du combat flotta au haut des mâts. Il arma comme il put 3 des navires marchands, donna l'ordre aux autres de prendre le large au plus vite, et vira fièrement sur l'ennemi. Le combat fut long et terrible; plusieurs fois Jean Bart tenta l'abordage, mais les 3 bâtiments marchands n'ayant pas secondé sa manœuvre, il fallut enfin céder au nombre. Jean Bart et Forbin furent faits prisonniers après avoir vu leurs navires et leurs équipages hachés par les boulets et la mitraille. Quoique serré de près dans sa prison à Plymouth, il parvint à s'évader, fit plus de 60 lieues en mer dans un canot de pêcheur, et arriva sur les côtes de France. Le bruit de ses exploits l'y avait devancé; les navires marchands sauvés par son dévouement avaient vanté partout son intrépidité, et le roi l'éleva au grade de capitaine de frégate. — Le trait suivant peint l'exaltation des qualités éminemment françaises de Jean Bart. Appelé à croiser dans la Manche, il avait fait sur les ennemis des prises considérables qu'il avait conduites à Bergen (Suède), port neutre où il restait pour se radouber. Un jour qu'il se promenait à terre, le capitaine d'un corsaire anglais l'aborde et lui demande s'il n'est pas M. Jean Bart. — Oui, répond celui-ci. — Eh bien! répond l'Anglais, il y a longtemps que je vous cherche; je veux avoir une affaire avec vous. — J'accepte, dit Jean Bart; aussitôt mon navire réparé, nous irons nous battre en pleine mer. — Sur le point de quitter

le port, l'Anglais l'invite à déjeuner à son bord. « Deux ennemis comme nous, répond Jean Bart, ne doivent plus se parler qu'à coups de canon. » L'Anglais insiste, sollicite, et Jean Bart, confiant dans sa loyauté, accepte enfin. Après le déjeuner le capitaine anglais lui déclare qu'ayant juré de le ramener mort ou vif à Plymouth, il le fait son prisonnier. Jean Bart, indigné de tant de lâcheté, saisit une mèche allumée, se précipite vers un baril à poudre qu'on avait monté par hasard sur le pont, et menace de faire sauter le navire si on ne lui rend sur-le-champ sa liberté! A la vue de tant d'audace, l'équipage entier reste muet d'effroi : les matelots français, qui étaient à peu de distance, entendant le cri de leur capitaine, volent à sa défense, et, malgré la neutralité du port, enlèvent à l'abordage et coulent bas le navire anglais. — De retour en France, il s'ennuya de rester inactif pendant que les Anglais et les Hollandais tenaient bloqué le port de Dunkerque. Profitant d'une nuit obscure, il se fraya de vive force un passage à travers la ligne ennemie, alla croiser sur les côtes de l'Angleterre, causa des pertes immenses au commerce des puissances coalisées, qui ne s'attendaient pas à le rencontrer dans ces parages; puis, opérant un débarquement, il saccagea la ville de Newcastle : cruelle et sanglante compensation des désastres qu'essuyait ailleurs la marine française! — Il vint à Paris après cette expédition, pour obéir au désir qu'avait le roi de le voir, et en reçut le brevet de capitaine de vaisseau. Mais l'étiquette de la cour ne lui convenait guère, et il retourna à Dunkerque, où il prit le commandement d'une escardre. Les Hollandais bloquaient alors ce port et empêchaient l'arrivée d'une flotte suédoise chargée de blé pour la France, qu'une disette tourmentait. Jean Bart eut recours à la ruse pour échapper à leur croisière; il fit sortir pendant la nuit un nombre de barques égal à celui de ses navires, leur recommandant de serrer la côte; de hisser des fanaux au haut des mâts pour faire croire à l'ennemi que c'était l'escadre française, et de les éteindre dès qu'il serait tombé dans le piége. Le stratagème réussit, et Jean Bart alla croiser dans la Manche. Sur l'avis qu'il reçut qu'une division hollandaise forte de 8 vaisseaux avait capturé un convoi suédois chargé de blé pour la France, il jura de le reprendre. Il joint l'ennemi, et quoique inférieur en forces, engage le combat en criant à ses matelots : « Mes amis point de canons, point de fusils, à l'abordage!... » Jean Bart essuie le feu du vaisseau amiral, l'accroche, saute à son bord, attaque corps à corps l'amiral lui-même, le tue d'un coup de pistolet dans la poitrine, et ramène en triomphe la flotte marchande à Dunkerque. — Nous n'ajouterons plus qu'un trait pour achever de peindre son indomptable résolution. Ayant reçu la mission de conduire à Elseneur le prince de Conti, élu roi de Pologne, il fut attaqué par les Anglais et courut grand risque d'être pris. Après l'affaire, comme le prince lui exprimait sa joie d'avoir échappé : « Nous n'avions pas à craindre d'être faits prisonniers, lui répondit Jean Bart : mon fils était à la Sainte-Barbe, prêt à nous faire sauter s'il eût fallu nous rendre. » — Il mourut d'une pleurésie le 27 avril 1702, âgé de 52 ans. — Jean Bart doit être considéré comme le modèle des capitaines de vaisseau, mais il est douteux qu'un si bouillant courage soit compatible avec les qualités que l'art réclame aujourd'hui d'un amiral. DICT. DE LA CONVERSATION.

BARTAS (GUILLAUME SALLUSTE DU), poëte gascon, né en 1544 et mort en 1590. Il appartient à cette classe d'écrivains qui ont pris leur nom de l'âge où ils ont vécu, et que l'on a dédaignés jusqu'à présent.

Le nom de Salluste, auquel il avait ajouté celui de son château, fut illustré non-seulement dans les lettres, mais encore dans l'art militaire; ce qui le fit employer dans plusieurs négociations importantes auprès des souverains étrangers, qui voulurent le garder auprès d'eux. Enfin, pour achever de ne pas ressembler aux poëtes ses amis et ses contemporains, qui presque tous portaient la robe et toutefois se laissaient aller à la plus honteuse dissolution, du Bartas eut pour vertus principales la modestie et la chasteté, ainsi que ses œuvres en font foi. La *Première semaine* ou la *Création* est celui de ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur; la *Seconde semaine*, histoire abrégée des faits et des héros primitifs, est au contraire le plus faible de ses poëmes. Dans celui de *Judith*, dans son hymne sur la *bataille d'Ivry*, et dans quelques autres pièces qu'il adressa à la reine de Navarre et au roi d'Écosse, on retrouve ses défauts, mais non pas ses qualités. C'est partout une affectation des tournures grecques et latines, une sorte de jeux de mots presque continuels et du plus mauvais goût. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que du Bartas vit ses œuvres imprimées 30 fois dans 6 ans et traduites dans cinq langues, ce qui serait encore aujourd'hui un assez beau succès. X.

BARTENSTEIN. *Voy*. HOHENLOHE.

BARTHÉLEMY, c'est-à-dire le fils de Tolmaï, l'un des douze apôtres, est probablement le personnage que saint Jean appelle Nathanaël. Dans

ce cas, il était de Cana en Galilée, et ce fut saint Philippe qui l'amena à J. C. dont il devint l'un des soixante-douze disciples et des plus fidèles compagnons, comme on le voit par les évangélistes. L'historien des apôtres, saint Luc, mentionne peu saint Barthélemy ; mais les Pères, et surtout Eusèbe, rapportent que Nathanaël se rendit aux Indes et que saint Pantène qui visita cette région dans le cours du second siècle, y trouva l'Évangile de saint Luc répandu par son pieux prédécesseur. Ces renseignements n'ont rien d'invraisemblable, et si l'on se rappelle qu'à cette époque le nom d'Inde était généralement donné à l'Arabie ou aux contrées à l'est de la mer Rouge. Saint Barthélemy ne quitta cette région que pour rejoindre saint Philippe à Hiérapolis, en Phrygie, et pour prêcher l'Évangile en Lycaonie où saint Paul et saint Barnabé avaient déjà jeté les premières semences du christianisme. Enfin, il passa en Arménie et y trouva le martyre dans la ville d'Albanopolis, suivant les Grecs le 11 juin, suivant les Latins le 24 août. Son supplice (la légende veut qu'il fut écorché vif, puis crucifié) a souvent été représenté par les artistes, et Michel-Ange lui-même, dans son *Jugement dernier*, qui est peint sur les murs de la chapelle Sixtine, nous le montre tenant sa peau dans une main et l'instrument de son supplice dans l'autre. MATTER.

BARTHÉLEMY (LA SAINT). *Voy.* SAINT-BARTHÉLEMY.

BARTHÉLEMY (JEAN-JACQUES, abbé), naquit en 1716 à Cassis, en Provence, d'une famille respectable établie depuis longtemps à Aubagne, où elle jouissait d'une considération due à des vertus héréditaires.

A l'âge de douze ans, Barthélemy entra au collége de l'Oratoire à Marseille. Il s'était destiné lui-même à l'état ecclésiastique ; mais comme le célèbre Belzunce, évêque de Marseille, refusait d'y admettre ceux qui étudiaient à l'Oratoire, il fit ses cours de philosophie et de théologie chez les jésuites.

Barthélemy entra bientôt au séminaire dirigé par les lazaristes ; là, dans ses moments de loisir, il étudia les langues orientales ; il finit son séminaire, et, quoique pénétré des sentiments de la religion, il n'eut pas la moindre idée d'entrer dans le ministère ecclésiastique. Il se contenta d'en garder l'habit, qui, à cette époque donnait l'entrée dans les plus hautes sociétés à ceux que leur rang ou leur fortune en éloignait naturellement. Barthélemy n'avait du penchant que pour l'étude, ni d'autre goût que celui des lettres. Retiré à Aubagne dans le sein de sa famille, sa vie s'y serait passée dans une tranquille obscurité, si le hasard n'avait favorisé son amour pour les sciences et n'avait déterminé la carrière dans laquelle il s'est illustré. Dans plusieurs voyages qu'il fit à Marseille, il rencontra M. de Cary, savant antiquaire, qui l'initia dans les secrets de la numismatique. Il puisa les premiers éléments de la science archéologique dans les manuscrits de Peiresc qui enrichissaient la bibliothèque du président de Mazangues à Aix. Il sentit bientôt que la province n'offrait ni ressources à son talent ni espoir à sa fortune : il se rendit à Paris, et fut reçu chez Gros de Boze, ancien secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et garde du cabinet des médailles. Ce savant sut tellement apprécier le jeune Barthélemy que, 18 mois après son arrivée dans la capitale, il le fit nommer son adjoint à la garde des médailles ; Barthélemy n'avait alors que 30 ans.

Deux ans après, il fut élu à la place d'associé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et en 1753 il succéda à de Boze comme garde du cabinet des médailles, après avoir été huit ans son adjoint.

Pour compléter ses études et mettre, pour ainsi dire, le sceau à ces connaissances pratiques qui sont indispensables dans la science des antiquités, Barthélemy sentit la nécessité de visiter l'Italie. Il partit muni d'une commission du roi et d'une gratification de 6,000 fr. Benoît XIV le reçut avec cette affabilité, cette gaieté, cette bonhomie spirituelle qui le caractérisaient.

Ce fut dans ce voyage que Barthélemy connut M. de Stainville, depuis duc de Choiseul, dont la protection influa si puissamment sur son existence entière.

Protégé par ce ministre, Barthélemy n'abusa jamais de sa position; il refusa presque autant de bienfaits qu'il fut obligé d'en recevoir. Sa conduite fut toujours noble et généreuse. Il ne voulut accepter la place de directeur du *Mercure* qu'on enlevait à Marmontel que pour lui en rendre le brevet; et pourtant sa démarche, mal interprétée, lui fit des ennemis, parmi lesquels d'Alembert se montra le plus acharné. On peut vanter sa modération et citer sa conduite délicate dans le combat de générosité qui s'éleva entre lui et le savant le Beau, à l'occasion de la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.

L'histoire de Barthélemy est dans ses travaux, et cette histoire est intimement liée à celle du cabinet des médailles au milieu duquel il vécut près d'un demi-siècle. Il arrangea toutes les médailles transportées de Versailles à Paris, dans

le cabinet où elles sont maintenant; les vérifia toutes sur les catalogues, inséra dans la suite les médailles du maréchal d'Estrées, celles de l'abbé de Rothelin, le cabinet de M. de Cary, celui de M. de Clèves, et enfin le superbe cabinet de M. Pellerin, et les pièces acquises de celui de M. d'Ennery. Les médailles antiques acquises par Barthélemy et classées par lui dans le cabinet des médailles, montèrent à 20,000 et égalèrent, autant pour la rareté que pour la quantité, celles qui depuis son établissement l'avaient placé au premier rang de tous les cabinets de l'Europe.

En 1789 Barthélemy succéda à Bauzée dans l'Académie française, qui avait résolu de l'élire malgré sa modeste résistance.

Ce fut son dernier bonheur; il fut bientôt battu par la tempête revolutionnaire, qui frappait un vieillard déjà accablé sous le poids des ans et des infirmités. Il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, chaque jour lui enleva un ami, et bientôt il subit lui-même l'honneur de l'incarcération. Il a, dans ses Mémoires, la délicatesse de ne pas nommer son dénonciateur. Il resta peu de temps en prison. Paré, ministre de l'intérieur, vint bientôt lui offrir la place de bibliothécaire, douce et honorable récompense de ses travaux; et cette démarche, qui contrastait bien vivement avec les mœurs du moment, honore le ministre qui la fit dans ces temps désastreux.

Barthélemy mourut au commencement de l'année 1795. Le cours de sa vie offre peu d'incidents; mais, dans la notice écrite par lui-même deux ans avant sa mort, il peint avec une rare candeur son caractère, son cœur, son âme tout entière. Cette notice est remplie de finesse et de grâce; le style en est simple et pourtant entraînant. On ne peut conter plus agréablement, ni donner plus d'intérêt à une anecdote. Son récit de l'exercice littéraire du collége de l'Oratoire, sa conversation arabe avec un Juif, et surtout sa visite chez le prélat Baïardi, à Rome, sont de petits chefs-d'œuvre et des modèles de l'art de narrer.

Outre le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1788), auquel Barthélemy a travaillé 30 ans et qui a fait sa réputation européenne, on a de Barthélemy des ouvrages moins connus du monde, mais qui sont du plus haut intérêt pour la science. Nous ne citerons que les principaux: leur nomenclature complète serait aussi longue que cet article. On en trouvera la plus grande partie dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les plus remarquables sont : *Réflexions sur l'alphabet et la langue de Palmyre*, Paris, 1754. *Explication de la mosaïque de Palestrine*, Paris, 1760. *Dissertation sur une inscription grecque relative aux finances d'Athènes*, Paris, 1792. *Essai d'une palæographie numismatique. Caryte et Polydore*, roman, Paris, 1760. DUMERSAN.

BARTHÉLEMY et MÉRY, poëtes contemporains, se sont fait un nom distingué dans la littérature française. Tous deux sont nés à Marseille, Barthélemy en 1796, Méry en 1802, et ils reçurent leur éducation littéraire au collége des pères de l'Oratoire. Ils se rendirent en 1822 à Paris, presque en même temps que M. Thiers. A cette époque la lutte des partis politiques, s'était décidée en faveur des ultra-royalistes. Barthélemy et Méry, mirent leur verve poétique au service du libéralisme et publièrent une série de poëmes et de satires, remarquables par leur richesse poétique, par leur violence et par leur mordant. Ce furent : *les Sidiennes* (1825), *les Jésuites* (1826), *la Villéliade* (1826), *Rome à Paris* (1826), *la Corbiéréide* (1827), *une soirée chez M. de Peyronnet* (1827), *le Congrès des ministres* (1827), *la Censure* (1827), *la Bacriade* (1827), *Étrennes à Villèle* (1828). Sous le ministère Martignac, la matière à satire devenue plus rare, Barthélemy ét Méry écrivirent un poëme intitulé *Napoléon en Égypte*, ouvrage plein de couleur, de mouvement et d'éclat. Après cette publication, Méry partit pour faire un voyage en Italie et en Grèce, et Barthélemy se rendit à Vienne en Autriche pour offrir un exemplaire de leur poëme au duc de Reichstadt. Mais le poëte ne put être admis auprès du jeune prince, et il raconta, à son retour à Paris, son voyage en un poëme intitulé *le Fils de l'homme*, qui fut saisi par la police et devint l'objet d'une poursuite judiciaire. Barthélemy se défendit en vers et n'en fut pas moins condamné à plusieurs mois de prison. C'est pendant sa captivité qu'il écrivit son poëme *Waterloo au général Bourmont*. Sur ces entrefaites éclata la révolution de 1830. Barthélemy et Méry la chantèrent dans leur poëme *l'Insurrection*. En 1831 ils firent paraître *la Dupinade, ou la révolution dupée;* en 1832, une élégie sur la mort du général Lamarque. Dans le cours de la même année Barthélemy publia seul, sous le titre de *Douze Journées de la révolution*, douze tableaux de la grande révolution de 1789, et il commença la *Némésis*, recueil hebdomadaire de satires politiques, dans lequel il fit la plus violente opposition au gouvernement de juillet. Mais au bout d'une année, il fit sa paix avec la dynastie de 1830. Les plus graves accusations de vénalité l'assaillirent alors; et, après avoir publié un poëme intitulé *ma Justification*, qui ne le jus-

tifia point aux yeux de l'opposition, il entreprit un voyage en Amérique et commença une traduction de *l'Énéide* en vers français. Ce travail, terminé en 1837, renferme d'admirables pages, Un poëme sur la *Syphilis* est le dernier ouvrage que Barthélemy ait publié. Méry, nommé bibliothécaire de la ville de Marseille, publia seul *le Bonnet vert*, roman, *l'Assassinat, Scènes méridionales de* 1815 (1831), les *Scènes de la vie italienne* (1837) *Heva* et plusieurs autres romans parmi lesquels on distingue *un Amour dans l'avenir, les Nuits de Londres, la Comtesse Hortensia* et *la Floride*. V. H.

BARTHEZ (Paul-Joseph), né à Montpellier en 1734, fit ses études élémentaires à Narbonne, puis à Toulouse, étudia la médecine à Montpellier, et y prit le grade de docteur en 1753. Doué d'une haute portée intellectuelle, plein d'érudition, connaissant sept ou huit langues, Barthez est sans contredit un des hommes qui jetèrent le plus vif éclat sur l'école de Montpellier. Recommandé par son mérite auprès des premiers savants de son temps, ceux-ci s'empressèrent de se l'associer comme collaborateur au *Journal des savants* et à l'*Encyclopédie*. Jusque-là Barthez n'était encore guère connu que des hommes, toujours peu nombreux, auxquels il est donné de deviner en quelque sorte le génie. Cependant une chaire vint à être mise au concours à l'université de Montpellier, et le jeune docteur fut nommé professeur en 1759. La brillante élocution dont il était doué, les vastes connaissances qu'il avait acquises, et surtout cette puissance de généralisation qu'il possédait au plus haut degré, et qui séduit si aisément les jeunes imaginations, concoururent ensemble à attirer à ses leçons un grand nombre d'élèves. Les hypothèses, on pourrait presque dire les rêveries, de Stahl et de Van Helmont, créant un véritable chaos dans lequel les vérités rigoureusement démontrées se trouvaient comme perdues, la plupart des médecins ne voyaient alors dans l'organisation que des phénomènes entièrement et exclusivement soumis à l'empire des lois physiques. Barthez parut : il remania toute la science physiologique, et reconnut dans l'économie un principe distinct de la matière, qui se la subordonne en l'animant, et qu'il appela principe vital. Malheureusement Barthez ne s'en tint point à cette donnée si juste de l'observation : il érigea en forces secondaires tous les phénomènes qu'il ne pouvait rattacher immédiatement à sa première conception. Le premier ouvrage dans lequel cet écrivain mit sa doctrine en lumière parut en 1778, sous le titre de *Nouveaux éléments de la science de l'homme*. Forcé, à l'époque de la révolution, de quitter Paris, où sa réputation l'avait fait appeler comme médecin du roi, avec le titre de conseiller d'État, il se retira à Carcassonne où il mit au jour un nouvel ouvrage, *Nouvelle mécanique de l'homme et des animaux*. Plus tard il fit paraître son *Traité des maladies goutteuses*. Il a, de plus, laissé plusieurs mémoires remarquables et des consultations de médecine, qu'on ne lit pas sans fruit. Le vice qui entache tous les ouvrages de Barthez jusqu'à sa *Mécanique des mouvements*, qui par sa nature semble tant s'en éloigner, résulte d'une trop grande facilité à généraliser, qui le porte à conclure d'un trop petit nombre de faits : l'esprit se perd dans toutes ces abstractions dont la plupart manquent de base légitime, de faits qui les appuient. Barthez mourut à Paris en 1806. Simon.

BARTHOLE, né en 1305 à Sasso-Ferrato, dans la Marche d'Ancône, l'un des plus célèbres jurisconsultes du XIVe siècle. Il s'était livré à l'étude du droit dès l'âge de 14 ans, fut reçu docteur à 21, et enseigna successivement à Pérouse, à Bologne, dans les plus fameuses universités d'Italie. Sa réputation devint européenne. Il fut consulté par l'empereur Charles IV, qui l'anoblit et lui donna l'écusson de Bohême. Son nom s'éteignit avec lui. Il n'eut point de fils de la femme qu'il avait épousée à Pérouse. Il mourut dans cette ville en 1355. Il avait étudié aussi l'hébreu pour comprendre les livres saints dans leur texte original. Il s'engagea entre lui et Baldus, son ancien disciple, une polémique qui dura plusieurs années : il s'agissait d'un mot. Cette polémique se renouvela en France dans le XVIe siècle entre Ramus et l'université de Paris. Toutes ces disputes de pédants d'école ne faisaient point faire un pas à l'instruction. La découverte des Pandectes, qui ne sont qu'une informe et immense compilation de lois, de rescrits impériaux, de commentaires, d'annotations de jurisconsultes, de magistrats romains, fut annoncée au monde comme un grand événement pour la civilisation, et n'a fait qu'ériger des sophismes en systèmes. — Barthole employa toute sa vie à débrouiller ce chaos. Il y a jeté quelque lumière, et ses annotations ou traités, comme on voudra les appeler, forment 13 énormes in-folio. Et après plus de quatre siècles, cette compilation, ordonnée par Justinien et grossie par l'effrayante agglomération des arrêtistes, des commentateurs qui se sont succédé dans ce long intervalle, régit encore toute l'Europe, la France exceptée : car elle seule possède un corps de lois uniforme, unique pour toutes ses localités

et tous les citoyens. Barthole n'appartient qu'à l'histoires des anciennes universités. X.

BARTOLOZZI (Francesco), l'un des plus célèbres graveurs, né à Florence en 1730, où il étudia le dessin sous Hugfort. Ferretti et d'autres. A Venise, où il était particulièrement bien reçu dans la maison du poëte comte Gozzi, à cause de son talent sur la guitare, chez son professeur Wagner, à Florence et à Milan, il grava à l'eau forte une multitude de sujets religieux. il se rendit ensuite à Londres, où il trouva les plus puissants encouragements et la protection des personnes les plus recommandables ; il se voua entièrement au goût national, et travailla lui-même à la gravure pointillée. Ses planches furent enfin tellement recherchées que la collection complète s'est payée jusqu'à 1,000 livres sterling. Il obtint la place de graveur royal, et fut nommé membre de l'Académie des beaux-arts de Londres. Il y avait déjà 40 ans qu'il habitait cette ville lorsqu'il alla à Lisbonne graver le portrait du prince régent, qui lui conféra, en 1807, l'ordre du Christ. Il mourut dans cette dernière ville en avril 1815. Il se servait fort habilement de l'aiguille, et n'employait le burin que pour achever son travail. Il joignait à l'exactitude du dessin une grande délicatesse d'exécution. Une de ses gravures le plus estimées est celle qui représente la mort de lord Chatam, d'après Coypel, dont une bonne épreuve était payée 300 francs, il y a déjà fort longtemps. *Lady ang Child* est une des plus gracieuses gravures qu'on connaisse. Le nombre de toutes ses planches dépasse 2,000, y compris plusieurs imitations de dessins à la main, gravées à l'eau forte. Le banquier viennois, Van der Hull, mort actuellement, passe pour avoir possédé, d'après un arrangement particulier avec Bartolozzi, tous les ouvrages de cet artiste recommandable. L'Anglais Marc Sykes possédait également toutes les gravures de Bartolozzi, ainsi, que ses premières esquisses et un grand nombre d'épreuves. Elles lui avaient coûté 5,000 louis, et furent vendues publiquement à Londres en 1824, avec la collection de manuscrits qu'il possédait. X.

BARUCH, fils de Néria, était de la tribu de Juda ; il s'attacha à la personne du prophète Jérémie à qui il servit de secrétaire et qu'il ne quitta qu'après sa mort. Ce fut Baruch qui, sous sa dictée, écrivit ses prophéties. Joakim, roi de Juda, eut connaissance de cette collection de prophéties : il en fit faire la lecture devant lui, et, après en avoir entendu quelques passages, il prit le livre, le coupa avec le canif du secrétaire et le brûla tout entier dans un brasier qui était devant lui. En même temps il ordonna d'arrêter Baruch et Jérémie; mais on ne les trouva pas. Jérémie fit de nouveau écrire ses inspirations par Baruch, et il ajouta de nouvelles prophéties aux anciennes. La quatrième année de Sédécias, Baruch alla à Babylone pour y porter une lettre de Jérémie dans laquelle le prophète prédisait les malheurs qui devaient arriver à cette ville, Jérémie étant mort en Égypte, Baruch se retira à Babylone où il acheva ses jours.

Le livre qui porte le nom de Baruch n'existe qu'en grec et n'est pas canonique pour les Israélites; outre la version des Septante, il existe de Baruch des versions en syriaque et en arabe. Le livre de Baruch ne porte point en lui les caractères de l'authenticité. S. Cahen.

BARYTE, oxyde métallique qui compte au nombre des alcalis. Son nom vient d'un mot grec qui signifie pesant et indique une de ses propriétés. Dans les anciens ouvrages, on le trouve désigné sous celui de *terre pesante* et de *barote*.

Les mineurs appellent *baryte* ou *spath pesant* la combinaison de cette base avec l'acide sulfurique, qui sert souvent de gangue aux minerais métallifères et surtout à ceux de plomb sulfuré et d'antimoine sulfuré.

Les premiers chimistes qui ont examiné la baryte l'ont confondue avec la chaux ; Gahn et Scheele apprirent à la distinguer, et ses propriétés ont été bien connues longtemps avant que l'on ait eu des données certaines sur sa composition. De même que tous les autres alcalis, on la considérait encore comme un corps simple, lorsqu'en 1808 Davy prouva qu'elle est composée d'oxygène et d'un métal qui a été appelé *barium*. Le nom de *protoxyde de barium* dut alors remplacer la première dénomination.

La baryte n'existe pas dans la nature à l'état libre. On la trouve toujours combinée avec l'acide sulfurique ou avec l'acide carbonique. Pour l'obtenir pure on a ordinairement recours au sulfate. On le réduit en poudre fine, on le mêle avec du charbon, et on expose le creuset dans lequel on renferme le mélange à une température très-élevée. Le charbon s'empare de l'oxygène, de l'acide sulfurique et de la baryte; de là résulte de l'oxyde de carbone qui se dégage, tandis que le soufre reste combiné au barium.

Le sulfure ainsi obtenu est dissous dans l'eau; mais la solution est troublée par l'excès de charbon et le sulfate non altéré. On y verse de l'acide nitrique; on filtre la liqueur pour séparer les matières insolubles, et, en l'évaporant, on obtient des cristaux de nitrate de baryte. Ce sel, calciné dans une cornue en porcelaine ou dans

un creuset d'argent, jusqu'à ce qu'il ne s'échappe plus aucun gaz, perd tout l'acide nitrique qu'il contenait, et la baryte reste pure, sous forme de masse poreuse d'une couleur grisâtre. Dans cet état on lui donne souvent l'épithète de *caustique*. Elle verdit le sirop de violettes, rougit la teinture de curcuma. Exposée à l'action de l'air, elle en attire l'humidité, se combine avec l'acide carbonique qui y est répandu, et devient alors plus blanche. Si l'on fait passer un courant d'oxygène dans un tube rempli de fragments de baryte et entouré de charbons ardents, elle devient incandescente, le gaz est absorbé; le résultat de l'opération est du *deutoxyde de barium*, qui sert à préparer l'eau oxygénée.

L'eau versée en petite quantité sur cet oxyde donne lieu à une vive incandescence, et se combine avec lui avec une telle force que la chaleur la plus forte ne peut la dégager. Si on ajoute assez de liquide bouillant pour le dissoudre, on voit, par le refroidissement, se déposer des cristaux qui se présentent sous forme de prismes hexagones terminés à chaque extrémité par des pyramides tétraèdres, et qui sont formés de baryte et d'eau.

La solution au contact de l'air se couvre promptement d'une pellicule, qui n'est autre chose que du carbonate de baryte. C'est un réactif souvent employé pour reconnaître la présence de l'acide sulfurique, qui forme avec elle un précipité blanc, pesant, insoluble dans l'acide nitrique. Il est presque inutile de dire que le même caractère sert à reconnaître la baryte. Il pourrait, il est vrai, la faire confondre avec la strontiane; mais les sels de ce dernier oxyde colorent la flamme de l'alcool en rouge, tandis que ceux du corps qui nous occupe lui communiquent une teinte livide.

La baryte et ses sels solubles sont très-vénéneux; cependant on a employé l'hydrochlorate dans le traitement des maladies scrofuleuses; et, quoique l'usage de ce médicament énergique n'ait pas été sans succès, il a été à peu près abandonné. AUBERGIER.

BARYTINE. C'est le nom que l'on donne quelquefois à la baryte sulfatée, appelée aussi *spath pesant*.

BARYTON, voix d'homme qui tient le milieu entre le ténor et la basse. *Voy.* l'article VOIX.

BARYTON (*viola di Bordone*), instrument de musique à cordes et à archet, dont l'usage s'est perdu depuis peu. Il ressemblait à la *viola di gamba* (*voy.* ce mot), mais avait cela de particulier que des cordes métalliques (au nombre de 16) se pinçaient à vide avec le pouce de la main gauche, tandis que les cordes à boyau (au nombre de 7) se jouaient de la manière ordinaire avec l'archet. On ne connaît pas le nom de l'inventeur; mais c'est vers l'an 1700 que cet instrument a été produit. Il était très-difficile à jouer et c'est peut-être ce qui l'a empêché de se répandre dans les orchestres. Resté entre les mains d'un petit nombre d'artistes, il fut poussé au plus haut degré de perfection par deux virtuoses allemands, Charles Franz et Antoine Lidl. Ce dernier perfectionna le mécanisme de l'instrument et porta le nombre des cordes métalliques jusqu'à 27. Rien n'égalait son habileté; il charmait son auditoire par des effets extraordinaires. Le prince Esterhazy aimait beaucoup le baryton, ce qui engagea le célèbre Haydn, directeur de sa chapelle, à composer jusqu'à 163 morceaux pour cet instrument. G. E. ANDERS.

BARYUM, métal découvert par Davy, et qui se trouve dans la nature en combinaison avec l'oxygène, les acides sulfuriques et carboniques. *Voy.* BARYTE.

BAS (*voy.* BONNETERIE). Les peuples de l'antiquité habitants des pays chauds ne couvraient ordinairement le bas de leurs jambes d'aucun vêtement, ce qui est constaté par les peintures, les statues, les bas-reliefs qui nous restent des Grecs et des Romains; les Gaulois, les Germains et autres barbares, étaient si pauvres et si endurcis contre les rigueurs du ciel qui les couvrait qu'une peau de bête jetée sur les épaules et un simple caleçon composaient tout leur vêtement; ce fut dans le moyen âge que l'industrie ayant fait quelques progrès, les gens un peu aisés enveloppèrent leur jambes de *bas*, (*tibiale*, de *tibia* [flûte], os antérieur de la jambe), d'étoffe de toile, de peau, que l'on fixa avec des courroies, des cordons; mais ces bas n'avaient pas de pied; ce perfectionnement fut trouvé plus tard; alors, on fit des bas cousus qui collaient sur la jambe et en prenaient exactement la forme.—On croit avec beaucoup de vraisemblance que l'art de tricoter des bas ne fut trouvé que sous François Ier; son fils Henri II porta aux noces de sa fille les premiers bas de soie que l'on eût vus en France, mais le peuple et même les gens des classes aisées continuèrent longtemps encore à porter des bas cousus; le jeune Laforce portait des bas de toile le jour de la Saint-Barthélemy.—*Métier à bas*. L'auteur de cette admirable machine est inconnu; les Français prétendent qu'il était de leur nation, qu'il vivait sous Louis XIV, à qui furent présentés les premiers bas qu'il fabriqua. TEYSSÈDRE.

BASALTE (*Minéralogie, géologie.*) Roche si-

liceuse, d'un gris plus ou moins noirâtre, contenant des proportions variables de fer oxydulé, d'alumine et de chaux, et même quelquefois, suivant Klaproth, un peu de soude. Cette composition rend les basaltes fusibles au chalumeau, et le produit de leur fusion est une scorie analogue à celle des hauts fourneaux où l'on traite les mines de fer. Cette roche est quelquefois assez dure pour donner des étincelles sous le choc du briquet. Suivant les analyses faites par plusieurs chimistes, les divers éléments des basaltes seraient dans les proportions suivantes : silice, 0,50 ; fer oxydulé, 0,25; alumine, 0,16; chaux, 0,09. La cassure est grenue, mais à grains extrêmement petits et d'une texture très-serrée. Un de ses caractères distinctifs et les plus remarquables, c'est la division de plusieurs grandes masses basaltiques en prismes verticaux, subdivisés en tranches superposées comme les *tambours* dont l'assemblage forme les colonnes construites par les architectes. Quelques minéralogistes ont cru voir dans cette structure une cristallisation : mais comme aucun mode régulier d'agrégation ne peut être assigné à la forme de ces prismes, à leurs angles et à leur juxtaposition, on ne peut attribuer ces faits à une cristallisation, à moins qu'on ne change le sens de ce mot, et qu'à force de le généraliser, on ne le rende beaucoup trop vague. Une autre opinion, qui paraît mieux fondée, assimile les fentes verticales des masses basaltiques à celles qui ont lieu dans les corps dilatés par un fluide ou un liquide interposé entre leurs molécules, lorsque la cause de dilatation vient à cesser. Des faits analogues s'offrent souvent à nos observations; mais les formes prismatiques ne s'y produisent point, en sorte qu'ils ne peuvent nous donner une notion complète de ce qui s'est passé dans les masses de basalte.— Des difficultés plus grandes encore viennent s'opposer aux recherches géologiques, lorsqu'il s'agit de remonter jusqu'à la formation des basaltes. Ces roches sont-elles un produit du feu? On serait tenté de l'affirmer en voyant qu'elles abondent autour des volcans, soit que les éruptions aient cessé depuis longtemps, soit qu'elles continuent avec plus ou moins d'activité. En Europe, le Vésuve, l'Etna, l'Hécla; en Afrique, les volcans des îles de Ténériffe et de Bourbon; en Amérique, les cratères disséminés le long des Cordilières, etc., montrent partout des basaltes dans leur voisinage. Les volcans éteints de la France et des bords du Rhin ne diffèrent pas à cet égard de ceux qui lancent encore des flammes et des matières fondues. Il semble donc que les *vulcanistes* réclament justement les basaltes pour les placer dans le domaine du feu. Mais d'autres faits viennent attaquer ces prétentions et défendre la cause des *neptunistes,* partisans zélés des formations aqueuses. « Le basalte, disent leurs avocats, alterne quelquefois avec la chaux carbonatée; on le trouve même en filons dans cette nature de roches ; il est associé à la houille, qui certainement n'a pas éprouvé l'action des feux souterrains ; on le trouve superposé à la chaux coquillière, formée évidemment au sein des eaux. » A ces arguments, fondés sur des autorités imposantes, les vulcanistes opposent le résultat des expériences, qui prouvent que le carbonate de chaux peut n'être pas décomposé par la plus haute température que l'on produise dans les fourneaux, si on le soumet à une pression suffisante pour contre-balancer la force expansive du calorique, et par conséquent le départ de l'acide carbonique et de l'eau; que dans les mêmes circonstances et aux mêmes conditions, les matières végétales ne brûlent point, et prennent la forme, l'apparence et la texture de la houille ; que les terres fondues et converties en verre peuvent revenir à leur état primitif, et ne conserver aucun indice de fusion, si le refroidissement a été très-lent, et s'il a constamment procédé avec uniformité dans toute la masse. « Ainsi, disent les partisans des formations ignées, les matières qui se présentent aujourd'hui sous la forme de basalte ont pu subir autrefois une fusion complète, envelopper des couches de débris végétaux, ou en être enveloppées, traverser des couches décomposables par l'action des feux souterrains ; il s'agit seulement d'assigner, d'après une étude approfondie de toutes les circonstances locales, les causes qui purent arracher de l'intérieur de la terre ces masses énormes qui s'élèvent actuellement en montagnes; et il ne faut pas perdre de vue que ces masses devaient être ensevelies à une immense profondeur, que leur déplacement a dû bouleverser de vastes contrées où tout a été déplacé, où ces grandes catastrophes ont dû laisser des traces ineffaçables. » Mais les neptunistes ne se rendent pas encore; ils citent des basaltes superposés à des masses granitiques, où rien n'indique un déplacement, et ils en tirent la conséquence assez plausible, que certaines roches de cette nature ont été formées à la place même où nous les voyons, ou qu'elles y ont été transportées paisiblement avec ordre et lenteur, et non par l'action violente et tumultueuse des feux souterrains, qui, après les avoir fondues, les auraient lancées au dehors comme les laves des volcans.

En présentant à nos lecteurs ce résumé rapide d'un grand débat géologique, nous nous abstiendrons de faire pressentir la décision : *adhuc sub judice lis est*. L'instruction n'est point terminée; des faits essentiels lui manquent encore, et pour les recueillir, il faut le concours d'observateurs scrupuleux, qui prennent tout le temps nécessaire pour bien voir et vérifier leurs observations. — La couleur sombre des basaltes le rend peu propres à l'architecture ornée; les anciens Égyptiens en firent des statues et surtout des sphinx; les sculpteurs modernes n'exercent leur art que sur des pierres moins dures, et qui se prêtent mieux à la délicatesse de leur ciseau. FERRY.

BASANE, peau de bélier, de mouton ou de brebis, que l'on a passée au tan ou au redoul, sorte de plante que les tanneurs emploient pour donner la première préparation à ces peaux. La basane a différents usages, selon les divers apprêts qu'elle reçoit. On en fait des couvertures de livres, des portefeuilles; on en couvre des chaises, des banquettes, des fauteuils, etc., et on en fait aussi des tapisseries de cuir doré. Il y a plusieurs sortes de basanes : les basanes *tannées* ou *de couche*, les basanes *coudrées*, les basanes *chipées*, les basanes *passées au mesquis*, et les basanes *aludes*. Les basanes tannées ou de couche sont celles qui ont été étendues de plat dans la fosse, pour y être tannées à la façon des peaux de veaux, mais qu'on n'y a pas laissées si longtemps; elles servent à faire des tapisseries de cuir doré. Les basanes coudrées sont celles qui, après voir été dépouillées de leur laine dans le plein, par le moyen de la chaux, ont été rougies dans l'eau chaude avec le tan. Elles servent aux mêmes usages que les basanes tannées. Les basanes chipées sont celles auxquelles on a donné un apprêt particulier, qu'on appelle *chipage*. Les basanes passées au mesquis sont celles qui, au lieu d'être passées au tan, l'ont été au redoul. Enfin les basanes aludes sont celles qu'on teint ordinairement en jaune, en vert ou en violet, et qui sont très-velues d'un seul côté. Elles sont nommées *aludes* parce qu'on se sert d'alun dans les différents apprêts auxquels elles sont soumises. Cette espèce n'est employée ordinairement qu'à couvrir les livres et des portefeuilles. F. RAYMOND.

BASANITE. (*Géologie.*) Ce nom a été employé quelquefois par Pline pour désigner une substance minérale qu'il dit servir de pierre de touche et être employée pour faire des mortiers. Quelques minéralogistes ont voulu reconnaître sur cette légère indication, soit notre pierre de touche ordinaire, soit la même roche que le basalte antique, tandis que d'autres ont pensé que c'était un marbre. Sans vouloir lever l'incertitude qui règne à cet égard, Brongniart a proposé, dans sa classification minéralogique des roches, de donner le nom de *basanite* aux masses minérales mélangées qui ont pour base le basalte considéré dans ce cas, comme substance simple, formant la pâte ou le ciment qui unit les autres matériaux de la roche. DR..Z.

BASBORD. *Voy.* BABORD.

BASCHKIRS, ou plutôt *Baschkourtes*, de *kourte*, abeille, gens qui élèvent des abeilles. Ce peuple, d'origine tâtare, c'est-à-dire turque, errait autrefois au delà de l'Oural; aujourd'hui il est établi en deçà de ces montagnes, là où elles prennent d'eux le nom d'*Oural baschkirien*, entre les fleuves Kama, Belaïa, Oural et le Volga, au nombre d'environ 27,000 familles, dont 12,000 appartiennent au gouvernement russe de Perm et les autres à celui d'Orenbourg. Ils prétendent être issus des Nogaïs; mais leurs figures plus aplaties et leurs petits yeux trahissent un mélange avec des peuples d'une autre race et surtout avec celle des Mongols. On croit aussi qu'ils étaient mêlés avec des Boulgars (*voy.*) sur le territoire desquels ils ont longtemps demeuré.

Après la prise de Kasan par Ivân IV Vassiliévitch, les Baschkirs se placèrent sous l'autorité du czar moscovite; et pour les défendre contre les Kirghises qui ne cessaient de les harceler, les Russes bâtirent la ville d'Oufa. Leur reconnaissance n'alla pas jusqu'à devenir des sujets fidèles et dociles; au contraire, à plusieurs reprises des révoltes éclatèrent parmi eux, et à chaque fois ils ravagèrent de la manière la plus horrible les terres de leurs voisins. Ramenés à l'obéissance par la force des armes, ils perdirent leurs kans, leur noblesse et leur constitution primitive; depuis la révolte de 1735 à 1741, ils sont organisés à la manière des Cosaques, milices dont ils embrassèrent encore le parti en 1774, lors de la rébellion de Pougatchef. Peu à peu la douceur du gouvernement russe à leur égard les désarma, et aujourd'hui, libres de toute autre redevance, ils font sans résistance le service de la garde des frontières, ainsi que les Cosaques.

Jadis ils étaient tous nomades; mais depuis quelque temps on en trouve aussi de sédentaires. Ceux-ci s'adonnent à l'agriculture, tous les autres sont pasteurs, se livrent à la pêche et à la chasse, et élèvent des abeilles. On trouve des Baschkirs possédant jusqu'à 2,000 chevaux, et il est rare d'en rencontrer qui n'en aient au moins

30 ou 40. Les riches ont 500 ruches et au delà; les pauvres en ont au moins 4.

Les habitations des Baschkirs, quoique humbles et peu commodes, occupent beaucoup d'espace; chaque chef de famille réunit un certain nombre de *yourtes* ou cabanes dans un enclos séparé. Leurs villages d'hiver, comme ceux d'été, ne renferment qu'une faible population et annoncent plutôt la pauvreté que l'aisance; les églises ne sont guère moins misérables que les maisons.

Le baschkir, de taille moyenne, large, nerveux et charnu, est belliqueux de sa nature, hardi, adonné au brigandage et sans culture. Ses armes sont les flèches, la lance et l'arc, auxquels viennent maintenant se joindre les armes à feu. Il parle une langue assez semblable à celle des Tâtars de Kasan, et lorsqu'il écrit il se sert des caractères arabes. L'homme ne daigne pas s'occuper des soins du ménage; il se livre à l'indolence pendant que la femme travaille. Quoique mahométans, à peu d'exceptions près, ils connaissent fort peu la loi du prophète et ne pratiquent pas plus l'abstinence du vin que les ablutions qui leur sont prescrites et qui remédieraient à la malpropreté qu'on leur reproche. Avec cela ils sont superstitienx et attribuent un grand pouvoir à leurs magiciens. Quant à leurs vertus, on on cite leur courage, leur hospitalité et leur bienfaisance, surtout à l'égard de leurs coreligionnaires.

Leur territoire est divisé en 26 volostes ou districts, gouvernés par des anciens dont chacun est assisté d'un écrivain. Leurs mollahs, après avoir étudié à Kasan, sont confirmés par le mufti d'Oufa. SCHNITZLER.

BASCULE. On désigne par ce mot tout système de corps suspendu sur un point, mobile ou non, et autour duquel il oscille, jusqu'à ce qu'il se trouve en équilibre. Il n'est personne qui ne connaisse le *jeu de bascule*. Si les deux bras de la bascule, étant égaux en poids, sont inégaux en longueur, la personne la moins lourde se placera sur le plus long, afin que, pesant à l'extrémité d'un plus grand *levier*, elle agisse plus puissamment.

Le fléau d'une *balance* est une véritable bascule dont la plupart du temps les deux bras sont égaux. On construit sur le même système des machines hydrauliques de la plus grande simplicité, et dont le mécanisme repose toujours sur l'inégalité des bras de la bascule; de sorte qu'une petite puissance étant placée à l'extrémité d'un assez long levier, peut mouvoir un corps assez pesant. Dans la bascule hydraulique, ce sont deux seaux d'inégale capacité et placés aux extrémités d'une bascule dont les deux bras sont d'inégale longueur, et qui s'emplissent et se vident alternativement, de sorte que leur poids changeant sans cesse, ils entretiennent dans la bascule un mouvement continu. D'après ce qui précède il est inutile de dire que le seau le plus léger serait placé à l'extrémité du bras le plus long. On trouve des dispositions du même genre dans la *bascule de d'Artigues* et dans l'*horloge à eau de Perrault*. On emploie la bascule dans presque toutes les horloges des monuments publics, pour permettre ou suspendre le mouvement de la sonnerie et pour soulever les marteaux qui frappent l'heure. Enfin, dans ces derniers temps, M. Lepaute a fait à l'horloge du palais de la Bourse de Paris une bien plus curieuse application de cette disposition; car c'est à l'aide d'une bascule, qu'un contre-poids rend très-facile à soulever, que sont mues les aiguilles des cadrans, de sorte que la résistance que le poids des aiguilles peut opposer au mouvement dans les autres horloges est presque nulle dans celle-ci. A. LEGRAND.

BASE. Ce mot sert, en général, à désigner la partie inférieure d'un objet, ou celle qui en fait le principe, ou bien encore celle sur laquelle il repose. — Ainsi (en architecture), la *base d'une colonne* est la partie opposée au chapiteau, et qui varie de forme et d'ornement suivant que l'on emploie l'ordre toscan, l'ordre dorique, l'ordre ionique ou l'ordre corinthien. Dans les temples de l'Égypte, dans ceux de Pestum et dans quelques anciennes constructions de l'Inde, il se trouve des colonnes qui n'ont pas de *base* et dont le fût pose simplement sur une plinthe qui est un socle carré, tandis que la *base* est ronde comme la colonne; sa ressemblance avec les replis d'un serpent lui a fait quelquefois donner le nom de *spire*, du latin *spiro*. — On dit aussi la *base* d'un piedestal, la *base* d'une pyramide, celle d'un monument en général, la *base* d'un bastion. — La *base d'une coquille* (en conchyliologie) est la partie opposée à sa pointe et celle sur laquelle il paraît plus facile de la poser. La *base du cœur* est au contraire la partie la plus élevée, mais qui se trouve en effet la plus large, et qui est également opposée à sa pointe. — En *géométrie*, on dit la *base d'un triangle* pour désigner indifféremment celui de ses côtés qui est opposé au sommet, mais dans un triangle rectangle, la base est toujours la partie opposée à l'angle droit; dans ce cas, on lui donne quelquefois le nom d'*hypothénuse*. — Dans la *levée des plans*, on

donne le nom de *base* à la ligne certaine sur laquelle on établit des opérations fictives; on tâche dans ce cas de prendre pour *base* une muraille, une route, un canal; et de là on trace des triangles sur divers points. — En *médecine,* on emploie le mot *base,* pour désigner l'objet principal d'une mixtion quelconque. L'aloès est souvent la *base* des pilules, le cacao est la *base* du chocolat. — *Base,* en peinture, est la partie sur laquelle l'artiste a placé sa figure. — On dit *figurément* que la *foi est la base de la religon, la justice est la base de toute autorité.* On dit aussi qu'un système *manque de base* quand le principe d'où l'on part n'offre rien de bien assuré. X.

BASE SALIFIABLE. On donne ce nom en chimie à toute substance qui, combinée avec un acide, produit un sel; les trois alcalis, *potasse, soude* et *ammoniaque* (*voy.* ces mots), les substances terreuses, dont le nombre est plus grand, et tous les autres oxydes métalliques, qui sont bien plus nombreux encore, ont été appelés *bases salifiables.* On se sert encore de l'expression *base salifiable,* pour désigner les corps qui, avec divers acides, concourent à la formation des sels. Le nom de chaque sel est formé de celui de l'acide et de la base qui se sont unis pour le composer. La terminaison de chaque genre de sel indique, de plus, le degré d'oxygénation de l'acide, lorsque celui-ci peut en prendre plus d'un. Enfin, lorsqu'un même corps est susceptible de trois ou quatre degrés d'oxydation, dont chacun donnera un acide particulier, on désigne les deux autres degrés intermédiaires en faisant précéder les noms des deux sels qu'il forme et de deux de ses acides du mot *hypo.* Le nombre des combinaisons salines qui peuvent être formées de cette manière, ne saurait être déterminé, puisque tous les jours on découvre de nouveaux sels; on imagine aisément d'ailleurs que ce nombre doit être très-grand, puisqu'il résulte de l'union de chaque acide avec presque toutes les bases, de tous les acides avec les mêmes bases, et enfin de plusieurs sels doubles, triples, etc.

BASEDOW (JEAN-BERNARD), connu aussi sous le nom de *Bernard de Nordalbingen,* qu'il substitua en plusieurs occasions à son véritable nom, doit être mis au rang des hommes distingués du XVIIIe siècle. Né, en 1723, à Hambourg, où son père était perruquier, il fréquenta d'abord le *Johanneum* de cette ville, étudia ensuite la philosophie et la théologie à l'université de Leipzig, et accepta plus tard une place de précepteur dans le Holstein. En 1753 il devint professeur de morale et de belles-lettres à l'Académie de Soroë (Danemark), et, en 1761, il passa, en la même qualité, au gymnase d'Altona. Là il publia quelques ouvrages théologiques qui furent mis à l'index comme hétérodoxes. L'apparition de l'*Émile,* de Rousseau (1762), lui suggéra l'idée de se faire le réformateur de l'éducation et de mettre en pratique les méthodes proposées par Jean-Jacques et par Coménius, auteur pour lequel il avait une grande estime. Pour exécuter un pareil projet, Basedow ne manqua ni d'habileté, ni d'énergie, et les circonstances ne lui furent point défavorables. Une somme de 15,000 thalers (environ 56,000 francs) qu'il obtint, à titre de secours, de plusieurs souverains et particuliers en Allemagne, suffirent pour couvrir les frais de publication de son *Ouvrage élémentaire* qui parut en 1774. Cet ouvrage, que Basedow fit annoncer par de pompeux prospectus, était une espèce d'*Orbis pictus* composé de cent planches gravées par le célèbre Chodowiecky, et accompagné d'un texte explicatif en langue allemande, française et latine. Il était destiné à procurer à la jeunesse, en l'amusant, la connaissance d'une foule de choses du monde réel, propres à faire naître des sentiments cosmopolites, c'est-à-dire contraires à toute nationalité étroite et exclusive, sentiments dont le développement constituait le but spécial de sa méthode. Déjà, en 1771, Basedow avait été appelé auprès du prince François-Frédéric-Léopold d'Anhalt-Dessau, qui méditait une réforme dans l'instruction publique; et, en 1774, il ouvrit, à Dessau, le *Philanthropinum,* la première école où sa méthode ait été appliquée, et qui devint, pour ainsi dire, le modèle de toutes celles qui l'adoptèrent dans la suite. Cependant Basedow tint moins qu'il n'avait promis. Son esprit inquiet et toujours occupé de plans immenses et en partie chimériques, son caractère dur et impérieux, qui choquait tous ceux avec qui il avait des rapports, s'opposaient à ce qu'il restât longtemps attaché à son établissement. Après maintes altercations avec ses collaborateurs, il quitta le *Philanthropinum* en 1778. Mais son zèle pour la propagation de ses doctrines ne se ralentit pas; il continua à les développer dans un grand nombre d'écrits pédagogiques et philosophiques, qui se distinguent moins par la profondeur que par une certaine recherche de la popularité. Depuis sa sortie du *Philanthropinum,* Basedow séjourna tour à tour dans les principales villes de l'Allemagne, et se fixa enfin à Magdebourg où il mourut en 1790, âgé d'environ 67 ans.

L'influence morale que Basedow exerça sur

son temps fut très-considérable, et l'on peut dire que l'enseignement primaire, en Allemagne, reçut par ses soins une puissante et salutaire impulsion. Si les érudits de profession se sont crus en droit de lui reprocher des exagérations, des erreurs, des puérilités et surtout une certaine indifférence pour les littératures classiques (qui provenaient, sans doute, de ce qu'il ne les avait pas assez approfondies), personne ne lui contestera le don d'une éloquence mâle, entraînante, victorieuse, par laquelle il sut répandre d'excellentes idées et de hautes vérités, inspirer à ses contemporains un vif intérêt pour la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse, et appeler la protection et la faveur des gouvernements sur les différentes écoles où sa méthode fut suivie.

Une liste complète des ouvrages de Basedow se trouve dans l'*Allemagne littéraire*, de Mensel. Quant à son système d'éducation, auquel il donna le nom de *Philanthropinisme*, il en sera question à l'article ÉDUCATION. CONV. LEX.

BAS-EMPIRE. *Voy*. BYZANTIN (empire).

BAS-FOND. Ce sont des élévations dans le fond de la mer, faciles à reconnaître avec la sonde, mais assez éloignées de la surface des eaux pour que de grands bâtiments n'aient rien à en redouter. Les *hauts-fonds* sont des exhaussements des terrains du fond des eaux, beaucoup plus élevés que ceux des *bas-fonds*, et sur lesquels il y a danger à passer. Les hauts-fonds sont ordinairement des écueils; les bas-fonds ne présentant pas de dangers, on a intérêt cependant à les connaître, soit à cause des ancrages, soit à cause des courants. X.

BASILE (SAINT), archevêque de Césarée, occupe un rang illustre parmi les grands évêques qui honorèrent non-seulement l'Église, mais leur siècle et l'humanité tout entière. Il dut à son génie autant qu'à ses vertus l'éclat de sa renommée. Le savant et l'orateur trouvent également à profiter dans ses écrits. Érasme ne lui connaît point de rival dans l'art oratoire, et Rollin, qui avait si bien médité ses principes d'éducation, le propose à la jeunesse comme un des plus habiles maîtres de l'éloquence.

Saint Basile naquit à Césarée, ville de la Cappadoce, vers la fin de l'année 329. Sa première éducation fut confiée aux soins de sainte Macrine, son aïeule, qui faisait sa résidence dans le Pont, où sa famille tenait un rang considérable. Sa jeunesse fut environnée des images les plus propres à le former à la vertu. « Je n'ai jamais oublié, disait-il depuis, quelles fortes impressions faisaient sur mon âme encore tendre les exemples que j'avais sous les yeux. » Émilie, sa mère, Macrine, sa sœur, deux de ses frères, Grégoire et Pierre, évêques, l'un de Nysse, l'autre de Sébaste, ont mérité d'être mis au nombre des saints. Des maîtres habiles le dirigèrent dans l'étude des lettres et des sciences, et en peu d'années ses progrès ne lui avaient plus laissé de rivaux. On l'envoya d'abord à Constantinople, puis à Athènes, pour y écouter les leçons des philosophes. Ce fut dans cette dernière ville qu'il se lia de la plus étroite amitié avec saint Grégoire de Nazianze. L'un et l'autre s'y formèrent à l'éloquence et se firent remarquer de Julien, depuis empereur, que le même motif avait amené dans ce sanctuaire des arts de la Grèce. Basile y laissa son ami Grégoire de Nazianze, et revint dans sa patrie, ouvrir une école de rhétorique et se livrer aux exercices du barreau, qu'il abandonna pour la solitude. Après avoir quelque temps voyagé dans l'Égypte, visité les solitaires d'Orient, il fixa sa retraite dans le Pont, sur une montagne dont l'élévation, en lui ménageant les aspects les plus agréables, semblait le rapprocher de plus près des cieux. Saint Grégoire, cédant enfin à ses pressantes sollicitations, vint se réunir à lui. Leur temps se trouvait partagé entre l'étude et les travaux des champs. La Providence ne permit pas qu'ils restassent l'un et l'autre ensevelis dans un désert. Une famine étant survenue dans la Cappadoce, Basile vola au secours de ses compatriotes, signala à la fois sa charité par d'éloquentes homélies en faveur des pauvres, et son orthodoxie en soutenant avec autant de vigueur que de sagesse la cause de la foi catholique contre l'empereur Valens et les évêques ariens qui dominaient à sa cour. Il n'était encore que simple prêtre. Après la mort d'Eusèbe, évêque de Césarée, les vœux les plus honorables l'appelaient au gouvernement de cette église, l'un des siéges les plus considérables de l'Orient. Césarée était la métropole des deux grandes provinces de la Cappadoce et du Pont, c'est-à-dire de la meilleure partie de l'Asie Mineure; c'en était assez pour éveiller les ambitions. L'élection fut orageuse. La faction arienne s'agitait pour repousser l'intrépide défenseur de la foi de Nicée. Les catholiques tinrent bon : Basile fut proclamé.

Cependant Valens essayait de vaincre par la persécution ceux des évêques qu'il n'avait pu attirer à son parti. Basile ne fut pas épargné. Plusieurs d'entre eux avaient fléchi devant ses menaces; mais Valens croyait n'avoir rien gagné tant qu'il n'aurait pas triomphé de l'archevêque de Césarée. Le préfet Modeste avait ordre de lui assurer cette conquête. Il manda à son

tribunal Basile, qui comparut « non pas, dit saint Grégoire de Nazianze, comme s'il eût été cité en jugement, mais comme s'il se fût rendu à une fête nuptiale. » Modeste était assis sur son tribunal, entouré de ses licteurs armés de leurs faisceaux, et de tout l'effrayant appareil de la tyrannie. Basile était debout, comme Jésus-Christ devant Pilate, dit encore l'éloquent panégyriste. Le magistrat le menace des châtiments les plus sévères, parle de confiscation de biens, d'exil, de tortures, de la mort même, si l'évêque ne se réunit à la religion du prince. Basile, par la fermeté de ses réponses, remplit l'âme du préfet d'admiration et de terreur. Modeste finit par dire : « Personne ne m'a jamais parlé de la sorte. — Apparemment, répond Basile, que vous n'aviez pas encore rencontré d'évêque. » Le préfet calmé renvoya saint Basile et alla sur-le-champ retrouver l'empereur pour lui dire : « Nous sommes vaincus : cet évêque est au-dessus des menaces; on n'obtiendrait de lui rien de plus par les promesses. »

Valens en voulut faire l'essai par lui-même. Il se rendit à l'église un jour de fête solennelle. Quand il eut entendu le chant majestueux des psaumes, qu'il eut vu le bel ordre et la modestie d'un peuple immense qui ressemblait à une assemblée de pieux solitaires; quand surtout il eut aperçu la pompe toute céleste du culte et des cérémonies, les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des mortels, l'évêque, tel que le sacrificateur éternel qu'il représentait, immobile devant l'autel et aussi recueilli que si l'on eût été en pleine paix, le prince demeura lui-même immobile et comme glacé d'une religieuse horreur. Mais s'étant un peu remis de ce saisissement, il vint présenter son offrande; les ministres hésitaient s'ils devaient aller au-devant du prince pour le recevoir. Basile l'attendit, et reçut l'offrande de Valens arien comme celle des orthodoxes.

Ce grand caractère de sagesse, uni à la charité, dirigea constamment la conduite du saint archevêque de Césarée. Il se manifesta dans ses rapports tant avec les dissidents, à quelque secte qu'ils appartinssent, qu'avec son digne ami saint Grégoire de Nazianze dont l'histoire est liée intimement à la sienne. Éloigné de tout excès, Basile savait concilier tous les devoirs sans en exagérer ni affaiblir aucun. Tel était le témoignage rendu universellement à sa prudence, et l'apologie que l'évêque de Nazianze opposait à des esprits ardents qui auraient souhaité un zèle plus impétueux. Faible de corps, consumé par la souffrance et les austérités, accablé par les chagrins que lui donnaient les maux de l'Église, saint Basile ne s'en dévouait pas moins au service de tous, ne négligeant aucune affaire, entretenant la correspondance la plus étendue; il prêchait assidûment, publiait de savants traités de controverse ou de morale, réfutait Eunomius, traçait les règles de la vie monastique et de la pénitence, voyageait par delà son diocèse pour apaiser ou prévenir les schismes, bâtissait à Césarée une magnifique église, construisait de vastes hôpitaux, servait de ses propres mains les pauvres et les lépreux. Il mourut le premier janvier 379, âgé de 51 ans. Ses obsèques furent un triomphe : les païens, les juifs, les chrétiens de toutes les communions y assistèrent, et confondaient leurs larmes. La foule était si considérable que plusieurs personnes y furent étouffées.

La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'en a publié le P. Garnier, de l'ordre des Bénédictins, 3 volumes in-fol., grec et latin, Paris, 1721. GUILLON.

BASILIC. C'était chez les anciens une sorte de reptile aux formes fantastiques, au front surmonté d'une couronne; mais ces formes bizarres furent enfantées par la frayeur qui exagère tout, et cet attribut de la royauté, qui mérita à quelque serpent, peut-être au céraste, par exemple, le nom de basilic (de βασιλεὺς, roi), fut certainement supposé par la poésie de la terreur qui voit sans regarder. Le défaut d'harmonie des écrivains sur les caractères du basilic est la preuve que cet animal tel qu'on nous l'a présenté était purement imaginaire, car autant d'auteurs autant de versions.

Dans les temps modernes, on a donné le nom de basilic à une espèce de lézard (*lacerta basiliscus*) de la Guiane dont l'occiput présente un prolongement de la peau, en forme de capuchon qui rappelle jusqu'à certain point la couronne du basilic des anciens; son dos et sa queue sont surmontés d'une crête membraneuse, continue, droite, à bord sinueux, soutenue par l'épial des vertèbres. Tout son corps est couvert de petites écailles, égales, uniformes, carrées, subverticillées; on voit seulement quelques plaques plus grandes au pourtour des lèvres. Le basilic est d'un gris bleuâtre en dessus, d'un bleu pâle en dessous; sur les côtés du museau l'on voit deux bandes blanches dont l'une passe le long des lèvres et va se perdre sur les côtés du cou, vers l'origine des membres antérieurs; l'autre passe sur les yeux au-dessus du tympan et s'éteint sur les côtés supérieurs du thorax; la crête dorsale prend aussi parfois une teinte blanchâtre à sa

base. Cet animal atteint environ 80 centimètres, la queue en forme à peu près les deux tiers; ses membres longs, ses doigts grêles, armés d'ongles courts et crochus, lui permettent d'atteindre, sur les branches d'arbres, les insectes et les baies dont il fait sa nourriture; car les petites dents en trèfle, comprimées et tranchantes, que l'on voit aux mâchoires et au palais de ce lézard, le rendent peu propre à manger des graines ainsi qu'on l'a supposé. Ce lézard se distingue des iguanes, avec lesquels il offre plusieurs rapports intimes, par la présence de son capuchon, le plus grand développement de la crête rachidienne, et par l'absence des pores glanduleux qui garnissent la partie interne des cuisses de ce dernier. Le basilic de la Guiane est un animal tout à fait innocent.

C'est, en botanique, une plante très-aromatique, de la famille des labiées. T. COCTEAU.

BASILICATE. *Voy*. NAPLES.

BASILIQUE. Ce mot signifie en grec maison royale. A Rome, il désignait un somptueux bâtiment dans lequel les magistrats rendaient la justice à couvert; ce qui le distinguait du *forum*, où les réunions avaient lieu en plein air. La forme des basiliques était alors celle d'un parallélogramme, avec un portique à chacune de ses extrémités.

Constantin, en assignant aux chrétiens plusieurs basiliques anciennes pour l'exercice du nouveau culte, introduisit cette dénomination, appliquée de nos jours aux églises vastes et remarquables. A dater de Constantin. tous les édifices chrétiens en Occident furent construits, à peu de différence près, dans la forme de basilique. L'abside remplaça le demi-cercle où siégeait le tribunal. Les galeries supérieures appelées *travées*, qui, dans une foule de nos constructions modernes, environnent tout l'intérieur de l'édifice, furent également empruntées aux anciennes formes grecques.

Maintenant peu de nos basiliques sont antérieures à l'an mille; les siècles les ont dévorées. Baronius (*Annal. eccles.*) prétend que la plupart des constructions religieuses sont postérieures à cette époque, par la croyance où furent longtemps les populations chrétiennes que le monde devait finir alors.

Cependant plusieurs basiliques chrétiennes furent construites dans des formes différentes : la disposition crucificale, le sanctuaire dirigé vers l'Orient, la nef et les collatéraux. Autant qu'il est possible de s'en assurer, la première de ce genre a été celle d'Antioche, dont Saint-Pierre, choisi par le Christ, devait être le chef visible.

Le pape Évariste, mort l'an 120, ordonna la construction d'églises semblables sur les tombeaux des martyrs. Mais Dioclétien, Maximien-Hercule, etc., furent de grands démolisseurs de ces temples chrétiens. La croisade des iconoclastes d'Orient, sous ce rapport, devint profitable aux arts, en permettant de reconstruire les basiliques avec une perfection nouvelle et un style rempli d'originalité et de mouvement.

Ainsi, aux constructions romaines succédèrent des édifices du style byzantin. L'architecture du Bas-Empire, ou gothique-grecque, se distingua par l'emploi des matériaux précieux; la sarrasine, par l'élévation et la hardiesse de ses voûtes, la forme de leur cintre, la légèreté de leurs colonnes, la variété des chapiteaux et la multitude prodigieuse d'ornements, qui, dans la décoration des basiliques, offrirent l'assemblage de frises, de mosaïques, de rinceaux, de fleurons et de feuillages distribués avec art. Celle des Sarrasins-Espagnols fut caractérisée par la forme du cintre. Après l'invasion des Goths et des peuplades du Nord, la physionomie des basiliques se modifia encore. Au second âge de ces constructions, on vit sur les piliers de nos églises, couverts d'emblèmes et d'animaux fantastiques, s'élever des berceaux qui semblaient fuir l'œil le plus perçant. Tous les angles furent obliques et les intersections de courbes accompagnées d'un masque hideux ou maussadement gai. Ces diverses espèces d'architecture prirent probablement naissance dans l'Inde. Les pagodes de *Kandjevesams*, d'*Oucour*, dans le *Maïssour*, offrent des ogives et les mêmes caractères que Saint-Paul de Rome, la cathédrale de Pise, etc., tandis que, dans les ruines de l'Alhambra, on retrouve le type véritable de l'architecture moresque. L'église de Saint-Philippe du Roule, à Paris, celle de Montreuil, près de Versailles, rappellent au contraire les premières basiliques romaines dont la destination fut changée par Constantin. L'église de Notre-Dame de Paris, les cathédrales d'Amiens, de Beauvais, celle de Strasbourg, sont un mélange de style byzantin et de style gothique, qu'il est permis de regarder comme véritablement approprié à ce genre de construction. Les formes s'y trouvent en harmonie, non-seulement avec leur destination, mais encore avec nos climats et nos usages. R. DE CROI.

BASILIQUES, compilation grecque du droit de Justinien, rédigée au Xe siècle. Les Pandectes et le Code étant presque en totalité écrits en langue latine, les empereurs ordonnèrent qu'il en serait fait un abrégé en langue grecque. Cet abrégé, peu exact et où se trouvent en foule des

règles tirées, selon le goût du temps, des Pères de l'Église et des conciles, est ce qu'on nomma les *basiliques*. Basilius le Macédonien, Léon le philosophe, et son fils Constantin Porphyrogénète, paraissent en avoir été les principaux auteurs. Les basiliques ont été publiées par Hervet; Paris, 1557, in-fol., édition incomplète; par Fabrot, 1647, 7 vol. in-fol., et MM. Heimbach en ont commencé (t. 1er; Leipzig, 1833, in-4°), une nouvelle édition sous le titre suivant : *Basilicorum libri LX, post Annibalis Fabroti curas ope codd. mss. a G. E. H. aliisque collatorum, integriores cum scholiis edidit, editos denuo recensuit, deperditos restituit, translationem latinam et adnot. crit. adjecit* Dr C. G. E. H. O. VIEL-CASTEL.

BASIN (*banbagine*), étoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton. Le basin se fabrique à peu près comme la toile ordinaire, et il y en a de différentes façons et de différentes qualités: de larges, d'étroits, de fins, de moyens, d'unis avec du poil d'un côté; d'autres sont à petites raies imperceptibles sans poils, et quelques-uns à grandes raies ou barres, aussi sans poil; et dans toutes ces sortes, on en distingue une infinité d'autres relativement à l'aunage et à la condition. On fabrique des basins en France, en Belgique, en Hollande et aux Indes. Ceux de Hollande sont ordinairement rayés; ils sont estimés pour leur finesse et leur bonne qualité. Ceux que l'on fabrique à Bruges, auxquels on donne aussi le nom de *bombasins*, sont unis, rayés à petites raies imperceptibles, ou à grandes raies, comme ceux de France, et à poil. Les basins des Indes sont blancs et sans poil; il y en a de deux façons : les uns sont croisés et sergés; les autres, à carreaux et ouvrés. Les meilleurs se fabriquent au Bengale et à Pondichéry. F. RAYMOND.

BASNAGE DE BEAUVAL (JACQUES), ministre de la religion réformée, né en 1653 à Rouen, réfugié en Hollande, mort l'an 1723. Pendant son séjour en Hollande, il sut se concilier la faveur du grand pensionnaire Heinsius. Il en profita pour rendre des services à son pays, auquel il était resté attaché, et contribua puissamment à faire contracter l'alliance avec la Hollande, qui fut conclue par l'abbé Dubois, à la Haye, en 1717. Basnage était l'ami de Bayle, avec lequel il s'était lié à Genève et à Sedan. Jacques Basnage a laissé un grand nombre d'ouvrages sur l'histoire de la religion, dont les plus estimés sont l'*Histoire de l'Église depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, Rotterdam, 1699, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, pour servir de supplément à l'histoire de Josèphe*, 1706, 5 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés; les *Annales des Provinces-Unies* (depuis 1646 à 1678), la Haye, 1719, 2 vol. in-fol.—HENRI BASNAGE DE BEAUVAL, frère cadet du précédent, né en 1656, mort en Hollande en 1710, fut d'abord avocat au parlement de Rouen, puis se réfugia en Hollande, où il se lia avec Bayle par l'entremise de son frère. Il continua, sous le titre d'*Histoire des ouvrages des savants* (depuis 1687 jusqu'à 1709, 24 vol. in-12), l'intéressant recueil que Bayle avait créé sous le titre de *Nouvelles de la république des lettres*; cette continuation, écrite avec l'impartialité et les égards convenables, n'est pas indigne de l'ouvrage auquel elle fait suite. H. Basnage donna en 1701 une 2e édition du *Dictionnaire universel* de Furetière, 3 vol. in-fol. Il avait publié en 1684 un petit ouvrage intitulé *Tolérance des religions*, in-12. BOUILLET.

BASOCHE. Ce mot est la traduction burlesque du latin *basilica*, palais royal, et les suppôts de la *basoche* sont précisément les *gens de palais*. Quand le parlement, cessant d'être le grand conseil du roi, fut uniquement chargé de rendre la justice, une distinction de nom dut s'établir entre les seigneurs qui formaient la compagnie du roi et les habitués de la cour de justice. Les premiers s'appelèrent les gens de la cour ou courtisans, les autres furent les *clercs de la basoche* ou *basochiens*. Ce n'est pas tout : l'idée de *basilique* (*voy.*) entraînant nécessairement celle de roi, les *basochiens* se groupèrent autour d'un souverain, comme on le faisait au Louvre, au château des Tournelles ou à l'hôtel Saint-Pol. Telle fut l'origine du roi et du royaume de la basoche.

Les magistrats de ce pacifique empire étaient, après le roi, le chancelier, les maîtres des requêtes, le référendaire, le grand audiencier, le procureur général, l'avocat du roi, le procureur de la communauté, quatre trésoriers, le greffier, quatre notaires, un premier huissier, huit huissiers ordinaires, et l'aumônier. Henri III, qui ne tremblait pas encore devant les Guises, parut éprouver quelque ombrage du titre de *roi* qu'affectait le chef des basochiens de la France; et voulant qu'il n'y eût en son royaume d'autre couronne que la sienne, il supprima le titre de roi de la basoche, et transmit au chancelier tous les priviléges et tous les droits dont jouissait cet estimable souverain. Mais la basoche n'en continua pas moins d'être un royaume; d'avoir, à ce titre, un écu royal d'azur à trois écritoires d'or, et d'employer les formules suivantes, dans tous les jugements qu'elle avait droit de ren-

dre : « La basoche régnant en triomphe et tiltre « d'honneur, à tous présents et à venir, salut. — « Notre bien-amé... A ces causes... De grâce spé- « ciale et autorité royale basochienne... Si man- « dons à nos amés et féaux. — Car tel est nostre « plaisir. — Donné en nostre dit royaume « l'an de joie... et de nostre règne le perpé- « tuel. »

La juridiction de la basoche comprenait la connaissance et la décision de tous les procès et débats qui venaient à s'élever entre les clercs du Châtelet. Elle prétendait remonter aux premières années du XIVe siècle, et, d'après les termes incontestés de son institution, le roi de la basoche avait droit de porter la toque surmontée d'une couronne royale. Il rendait la justice deux fois par semaine; il faisait la montre de tous les sujets de son empire, une fois par an, dans un célèbre et vaste champ qu'ils avaient acquis et qu'on nommait pour cela le *Pré aux Clercs*. Il faisait frapper une espèce de monnaie qui avait cours entre les clercs, mais que les gens de commerce pouvaient refuser à leur gré. Si l'on en juge par le proverbe de la *monnaie de basoche*, les pièces de cette fabrique ne jouissaient pas d'un immense crédit. Le roi basochien avait encore le droit de choisir et faire couper tous les ans, dans les forêts royales, un arbre de haute futaie que les clercs venaient planter, le premier mai, devant la grande cour du palais, au bruit des tambours et au son des trompettes. Ce n'est pas tout : le triomphant royaume de basoche était dignement honoré dans les jeux publics : à l'hôtel de Bourgogne, son chancelier avait une loge; au carnaval, les basochiens se réunissaient au *Prince des sots* et aux joueurs de farces, de sotties et de mystères. A leur tour, ils donnaient une moralité satirique dans laquelle ils usaient largement de la liberté de railler les vices et d'insulter aux favoris de la fortune. On sent bien qu'ils devaient finir par soulever des inimitiés et produire de véritables scandales. Cependant Louis XII les avait protégés; il leur avait même accordé la faveur de jouer leurs pièces sur la table de marbre de la grande salle du Palais. En 1538 ils jouèrent encore devant François Ier; mais en 1540 leurs facéties parurent décidément trop incommodes, et défense leur fut faite de ne plus jouer ou faire jouer à l'avenir les produits de leur veine cléricale. Cette défense n'atteignit pas les *basoches* de province; car plusieurs années après on voit encore citées avec éloge les sotties de la *basoche de Bordeaux*.

L'histoire des pièces jouées par les clercs de la *basoche* est liée à celle du théâtre en France. P. PARIS.

BASQUES. (*Géographie.*) Peuple de l'Europe occidentale, qui habite en France le pays de Labour et de Soule, et la basse Navarre formant la partie méridionale du département des Basses-Pyrénées; et en Espagne la Navarre et les provinces Vascongadas, qui comprennent la Biscaye, l'Alava et le Guipuzcoa.

Les Basques parlent une langue particulière; ils se donnent à eux-mêmes le nom d'*Escualdunac*, et à leur langue celui d'*escuarac*. On pense qu'ils descendent des *Vascones*, un des principaux peuples de l'Espagne ancienne. Les *Vascones* habitaient la Navarre et une grande partie de l'Aragon; leur territoire s'étendait le long des Pyrénées jusqu'à l'océan Atlantique. C'étaient des hommes belliqueux.

On ne peut dire avec certitude si leur langue, beaucoup plus répandue autrefois qu'aujourd'hui, était celle de toute l'Espagne; quoique l'on en puisse douter, on en trouve des traces dans divers noms de lieux de la Péninsule, et même d'autres pays de l'Europe. Peut-être était-elle parlée assez généralement par les peuples de l'Espagne pour faciliter les communications.

La langue basque ne présente de l'affinité avec aucun idiome connu; on n'y trouve qu'un très-petit nombre de mots ressemblant à ceux des autres langues. Les bases manquent pour asseoir une opinion bien positive sur son origine. Cette langue se divise en trois dialectes : 1° le labourdan, qui est en usage dans la Navarre et le territoire situé en France; 2° le guipuscoan, dans l'Alava et le Guipuzcoa; 3° le biscayen, dans la Biscaye. Une particularité très-remarquable, dans le basque, est le système des conjugaisons, qui est très-curieux par sa complication, et réellement singulier.

M. le baron Guillaume de Humboldt, qui a fait une étude particulière du basque, et publié ses savantes recherches sur cette langue, pense que le nom de *Vascones*, qui, probablement se prononce aussi *Bascones*, dérive de *Basocoa*, habitants des forêts, formé de *basoa*, forêt, et de la syllabe *co*. ENCYCL. MODERNE.

BAS-RELIEF. Ce nom est généralement donné à tout ouvrage de sculpture dont les objets ne sont point isolés, mais adhérents à un fond ou champ, soit qu'ils y aient été attachés ou appliqués, soit qu'ils fassent partie de la matière dans laquelle ils ont été travaillés. Chez les anciens, le mot *anaglyphum* avait la même signification générale, mais lorsque les sculptures étaient de métal, on leur donnait le nom de *toreuma*. Ce-

pendant le nom spécial, et dont Pausanias se sert toujours, est *typos*, et dans les auteurs latins *typus*. On distingue trois genres de relief : on appelle *haut-relief* ou *plein-relief* ceux dont les figures sont entièrement détachées et qui paraissent saillantes hors du fond ; lorsque la figure sort à demi-corps du plan, c'est le *demi-relief*; enfin, le *bas-relief* proprement dit est celui où les figures perdent leur saillie, et sont représentées comme aplaties sur le fond. Ce dernier genre de travail exige plus d'art que celui dont la saillie est plus considérable, parce qu'il est en effet très-difficile de donner l'air naturel à une figure qui a sa hauteur et sa largeur véritable, mais qui n'a que très-peu d'épaisseur. La composition pittoresque ou la formation des figures en groupes est encore bien plus difficile dans ce travail, parce qu'il est impossible d'employer, comme dans la peinture, différents fonds éloignés les uns des autres, et qu'il est nécessaire de tout bien calculer d'après la lumière dont l'ouvrage est éclairé, puisque les ombres des bas-reliefs sont des ombres véritables. Toutes les nations connues dans l'histoire de l'art ont eu des bas-reliefs dont le style était semblable à celui de leurs autres monuments, et toutes aussi ont employé comme ornements de temples, palais, maisons, meubles, etc., ce travail, qui souvent nous aide à l'intelligence d'un auteur ou à connaître les usages et coutumes d'un peuple que les chroniques mutilées ne nous ont qu'imparfaitement conservés. Sous ce dernier rapport, les Égyptiens surtout en sont une preuve convaincante ; et ce n'est que dans les innombrables bas-reliefs dont ils ont couvert leurs temples, leurs palais ou leurs tombeaux, qu'il est permis d'espérer de retrouver les annales de cette nation, qui porta à un si haut degré la civilisation, et qui après tant d'invasions est encore celle qui a laissé le plus de monuments. Les Égyptiens ont fait peu de véritables bas-reliefs, c'est-à-dire de figures saillantes plus ou moins sur le fond : leur relief est d'ordinaire dans le creux, de sorte que la figure ne dépasse pas le plan général de la surface ; cette habitude a puissamment concouru à la conservation des sculptures égyptiennes en relief. — Chez les Persans, au contraire, les reliefs étaient très-prononcés. — Les murs de *Tschelminar,* l'ancienne Persépolis, attestent encore le goût des Persans pour les bas-reliefs. Ils sont ordinairement d'un relief très-saillant, et souvent les têtes principales, surtout celles des animaux, se détachent complétement du plan ; ce qui en a surtout favorisé la destruction. Les *Étrusques* nous ont aussi laissé de nombreux bas-reliefs : l'on ne doit cependant pas leur attribuer toutes les productions de ce genre dont les figures ont des vêtements à plis droits ou à style roide, et qui sont les plus anciennes productions de l'art chez les Grecs. Les *Volsques* avaient l'usage de peindre les figures de leurs bas-reliefs, comme nous l'apprennent des monuments de ce genre, conservés dans différents cabinets d'antiquités. Les bas-reliefs en terre cuite servaient souvent chez les anciens à orner les frontons des temples : on en connaît aussi d'exécutés en ivoire, en métal; mais les plus nombreux sont en marbre. Parmi ceux qui ont été les plus célèbres, on cite celui que Phidias exécuta sur la base et le bouclier de la statue de Minerve à Athènes, et qui était en ivoire ; les bas-reliefs qui ornaient le trône de Jupiter olympien, exécuté par Alcamène ; celui d'Apollon amycléen, la caisse de Cypsélus, les bas-reliefs du temple d'Hercule à Thèbes, exécutés par Praxitèle ; ceux du temple de Delphes, exécutés par Praxias et Androsthène ; le célèbre monument funèbre de Mausolus, appelé de là mausolée, et exécuté par Scopas, Bryaxis, Timotheus et Leochares ; les 36 colonnes du temple de Diane d'Éphèse, etc. Les artistes anciens qui se distinguèrent dans l'exécution des bas-reliefs dont on ornait les vases sont, entre autres, d'après Pline, Mentor, Acragas, Boethus, Mys, Calamis, Antipater, Stratonicus, Praxitèle, etc. Les bas-reliefs du fronton du Parthénon, qui existaient encore du temps de Spon, à qui on en doit la description, étaient travaillés en grand relief, comme autant de statues appliquées sur un fond de marbre. Leur grandeur et leur élévation les préservaient des atteintes auxquelles étaient exposés les bas-reliefs placés plus bas, et auxquels pour cette raison on donnait moins de saillie. Cette circonstance a donné lieu à de vives discussions, parmi les artistes et les savants, et enfin on a osé imiter les anciens dans la composition du sujet d'un fronton au moyen de figures de plein-relief, isolées et détachées du fond ; il en existe des exemples récents à Paris au fronton de la nouvelle église de Notre-Dame de Lorette, et ailleurs. Le succès de cette tentative lui procurera des imitateurs, et elle aide à expliquer la singularité de la pose de certaines statues antiques : il est reconnu que l'ensemble des figures nommées la famille de Niobé avait été composé pour l'ornement du fronton d'un temple grec. — Les bas-reliefs, proprement dits, exécutés en marbre sont ceux qui nous sont parvenus en plus grand nombre : on les employait pour orner les autels, la base des sta-

tues, le plus souvent les tombeaux, et quelquefois même la margelle des puits, comme le prouve le monument conservé au musée du Capitole, et qui représente l'éducation d'Achille. Deux autres monuments qui se trouvent aussi dans le même musée indiquent assez tout le soin et tout le talent que l'on déployait pour les bas-reliefs des autels anciens : l'un représente l'éducation de Jupiter et l'autre les travaux d'Hercule. Lors de la décadence des arts en Grèce, au lieu d'ériger des statues en mémoire des hommes qui avaient bien mérité de la patrie, on leur consacra des bas-reliefs; c'est ce que nous rapporte Pausanias en citant le bas-relief que plusieurs villes d'Arcadie consacrèrent à Polybe. Dans les temples, on en voyait qui retraçaient les images des dieux et leurs aventures mythologiques. Pausanias nous a conservé la description de deux des plus fameux, qui représentaient Hercule et Minerve, ouvrages en marbre pentelien, de grandeur colossale, qu'avait exécutés Alcamène, et que les Athéniens placèrent dans le temple d'Hercule à Thèbes, après l'expulsion de leurs tyrans. Quelques monuments nous ont aussi appris que les bas-reliefs servaient pour ainsi dire de table figurée d'une partie du cercle mythologique, ou même de l'histoire cyclique tout entière; ils étaient accompagnés d'épigraphes qui désignaient les choses et les personnes, et qui souvent étaient disposées en forme de table chronologique, comme la liste des prêtresses de Junon argienné. C'est ce qu'on voit par les bas-reliefs du Repos ou de l'Apothéose d'Hercule de la villa Albani, par la table isiaque maintenant au musée de Turin, par les fragments mythologiques de Vérone, que l'on a vus longtemps au cabinet des antiques de Paris, et par ceux du cabinet du cardinal Borgia. Les arcs de triomphe que les Romains firent élever pour immortaliser leurs victoires lorsque les arts de la Grèce furent appelés dans la capitale du monde, pour y répandre le luxe et les ornements, furent décorés de bas-reliefs qui retracèrent les faits les plus mémorables de l'histoire de Rome. Mais l'usage des cercueils ou sarcophages que l'on adopta sous les empereurs, soit par imitation de la religion des Orientaux, soit pour accroître la splendeur des honneurs funéraires, rendit l'usage des bas-reliefs encore bien plus commun. A Rome et dans les environs de cette ville, leur nombre était prodigieux et leur travail généralement très-grossier et exécuté avec peu de soin. Mais quelques-uns ont le mérite assez rare de retracer les plus beaux morceaux des plus célèbres sculpteurs. L'on a trouvé plusieurs de ces sarcophages grecs dont la figure du bas-relief n'était que dégrossie; d'où l'on a pu présumer qu'il en existait des manufactures, et qu'en achevant la figure principale, on tâchait de lui donner de la ressemblance avec celle du mort. Le luxe et la protection des empereurs romains avaient attiré les artistes les plus distingués de la Grèce dans la capitale de l'empire : aussi ce genre de production n'est-il dû qu'à des sculpteurs d'un talent très-médiocre; et quoique d'un mauvais goût, ils n'en ont pas moins été travaillés par des artistes grecs. — Les nombreuses carrières de marbre de la Grèce, et surtout de l'Attique, durent les engager à ces sortes de productions, qui, du reste, se vendaient très-bien à Rome. Ces bas-reliefs sont d'une grande utilité pour l'étude de l'art et des usages de l'antiquité. Ils nous rappellent une multitude de scènes mythologiques extrêmement curieuses, et plusieurs nous ont ainsi conservé la copie de quelques-unes des belles productions de la sculpture grecque; car il arrivait souvent que l'artiste, choisissant dans les bas-reliefs célèbres la figure ou le groupe qui l'avait le plus frappé, le reproduisait dans la scène qu'il avait à exécuter. Ainsi, par la comparaison des figures avec les bas-reliefs, on a déterminé que celle dite vulgairement *le Rémouleur* devait être d'un Scythe qui écorche Marsyas, et que celle du prétendu Amphion de Florence est d'un des pédagogues des Niobides. De même, l'on trouve sur des intailles ou sur des lampes la figure de Minerve observant Oreste dans l'Aréopage, etc. Dans le moyen âge et dans les temps modernes, on a fait le même emploi du bas-relief que les anciens; on en a décoré les monuments publics, les meubles, les palais, les églises, les tombeaux, etc.; mais par la profusion des détails et le grand nombre des têtes représentées dans le même sujet, les artistes se sont éloignés de la belle simplicité des bas-reliefs antiques. L'on retrouve dans plusieurs vieilles églises des figures dites gothiques, et qui ornent les stalles, les devants d'autels, etc.; leur relief est très-saillant, et annonce l'art dans sa décadence. Les bas-reliefs de la porte Saint-Denis de Girardon et Michel Anguier, et ceux de la fontaine des Innocents, ouvrage de Jean Goujon, sont ceux que l'on admire le plus à Paris parmi les productions modernes de ce genre. Le Louvre offre aussi de belles études du même ordre. CHAMPOLLION-FIGEAC.

BASSANO, ville commerciale de la délégation vénitienne de Vicence, sur la rive gauche de la *Brenta*, lat. nord 45° 46′, longit. est 9° 18′. Elle

est bien bâtie et est entourée de murs, a de très-beaux faubourgs, et ses rues sont garnies de très-beaux trottoirs faits avec les marbres tirés des montagnes voisines. Un pont en pierres de 182 pieds de long joint cette ville au beau village Vicantino. Le climat est très-favorable à la vigne et à l'olivier. Le commerce de soieries, des draps et de cuir y est très-actif. Le 8 septembre 1796, Bonaparte y défit le général autrichien Quosdanowich. C'est la patrie de Jacques da Ponte, dit le Bassan, de ses quatre fils et du philosophe Manuzzi. Sa population est de 11,800 hab. X.

BASSANO (DUC DE). *Voy.* MARET.

BASSE. La basse est celle des parties de l'harmonie qui est au-dessous des autres, et la plus basse de toutes, d'où lui vient le nom de *basse*.

Sous le rapport de la mélodie on désigne par le titre de *basse* les voix ou les instruments qui par les sons graves qu'ils produisent sont au-dessous des voix ou instruments du medium et de l'aigu.

Dans un morceau à plusieurs parties, celle qui fait entendre les sons les plus graves est la véritable basse, et doit prendre ce titre, fût-ce dans un duo, dans un trio.

Lorsqu'une note de basse, par l'accord qu'elle porte, donne trois notes dans les portées supérieures, on les divise en parties *aiguë*, ou *dessus*, ou *soprano*; en *haute-contre*, ou *alto*, ou *second dessus*, ou *second soprano*; et enfin en *taille* ou *ténor*; lesquelles trois parties se forment sur la basse ou partie grave, donnant un tout harmonique appelé quatuor.

Si la note de basse ne donne que deux notes par son harmonie, on n'obtient alors que trois parties, y compris la basse; et ces parties se divisent en *aiguë* ou *dessus*, en *second dessus* ou *alto* ou *taille*, qui, unies avec la partie grave de basse, forment l'harmonie en trio.

Si de l'harmonie que donne la note de basse on ne prend qu'une partie, on la considère toujours comme partie aiguë, qui étant jointe à la basse forme harmonie en *duo*.

Telle mélodie peut être susceptible de plusieurs basses et de plusieurs harmonies, toutes également bonnes; telle autre au contraire peut présenter des difficultés pour recevoir une basse franche et une harmonie correcte. Dans ce cas il faut connaître l'emploi des notes accidentelles dont la mélodie peut contenir un grand nombre. Plus une mélodie renferme de notes accidentelles, plus l'harmonie est claire et simple, parce que le nombre des accords est moindre.

Les principales fonctions de la basse sont : 1° d'assurer le ton, les modulations, les transitions et la ponctuation; 2° de marcher autant que possible en sens contraire avec le chant; 3° d'indiquer d'une manière précise le repos, le mouvement, les mutations de l'harmonie.

Une basse est *chantante* lorsque, ne marchant pas exclusivement par rondes ou par blanches, elle chante ou contient au moins des phrases mélodiques. Ces basses sont à la fois partie chantante et basses régulières de l'harmonie placée au-dessus. Ce double rôle les rend plus difficiles à accompagner une mélodie exécutée par la partie supérieure. Il sera question plus bas de la basse *chiffrée*.

Sans entrer ici dans l'explication des anciens systèmes, expliquons en peu de mots ce que l'on entend par *basse fondamentale* (*voy.* ce mot).

Notre système musical se compose d'un petit nombre d'accords qui peuvent être renversés ou altérés par des notes qui leur sont étrangères. On a souvent pris ces renversements et ces altérations accidentelles pour autant d'autres accords qui n'existent point réellement et qui ne servent qu'à embarrasser l'esprit. La classification des accords étant comprise, il est facile de reconnaître quand un accord est renversé, parce que sa note fondamentale n'est pas mise à la basse; mais le renversement ne change point la nature de l'accord.

Dans chaque accord il y a donc une note à laquelle on donne le nom de *note principale, note fondamentale, basse fondamentale*, comme étant celle sur laquelle repose un des accords de la classification.

Pour trouver la note fondamentale des accords renversés, on place la note de ces accords de manière à former une progression de tierces; la note la plus basse est la fondamentale.

C'est la note fondamentale qui donne le nom à un accord parfait; ainsi, si un accord a *ut* pour note fondamentale, il s'appellera accord *d'ut*; s'il a *sol*, on l'appellera accord *de sol*.

La basse *continue* est celle qui règne dans toute l'étendue du morceau, se formant à chaque instant des notes les plus graves de l'harmonie.

La basse *figurée* partage la valeur d'une seule note en plusieurs autres notes sous un même accord.

La basse est la plus importante des parties de l'harmonie, et elle sert de base à toute composition musicale.

Cette vérité est tellement sentie, même par des amateurs, qu'on entend dire de tel morceau : *il n'y a point de basses*, pour indiquer la pauvreté de l'harmonie et des formules; ou : il y a des *basses admirables*, ce qui désigne une composition bien écrite, bien accentuée, et

dont les basses font ressortir la mélodie et l'harmonie d'une manière convenable et agréable à l'oreille. LEDHUY.

BASSE (instrument). *Voy.* VIOLONCELLE et CONTRE-BASSE. BASSE DE VIOLE. *Voy.* VIOLE.

BASSE (voix d'homme), BASSE-CONTRE, BASSE-TAILLE. *Voy.* VOIX.

BASSE CHIFFRÉE. C'est ainsi qu'on appelle une basse, sur laquelle les accords sont notés au moyen de chiffres, tenant lieu des notes musicales ordinaires. Comme les chiffres s'écrivent plus rapidement que les notes, on peut regarder la basse chiffrée comme une espèce de sténographie musicale.

Les chiffres désignent les intervalles qui se comptent de bas en haut et à partir de la basse. Ainsi un 2 indique la seconde, un 3 la tierce, un 4 la quarte, et ainsi de suite. Un accord composé, par exemple, de tierce, quinte et septième, serait donc désigné par les chiffres 3, 5 et 7, placés perpendiculairement l'un sur l'autre. Mais comme trop de chiffres accumulés rendraient la lecture difficile, on a songé à simplifier ces combinaisons en retranchant quelques chiffres et à ne conserver que ceux qui caractérisent l'accord. Ainsi l'accord de septième (celui dont nous venons de parler) pourra s'écrire par un seul 7, au lieu de $\begin{smallmatrix}7\\5\\3\end{smallmatrix}$, et l'exécutant saura qu'il faut en même temps faire entendre la tierce et la quinte, qui font partie de l'accord; de même l'accord de seconde (composé de la seconde, avec quarte et sixte, se marquera par un 2, au lieu de $\begin{smallmatrix}6\\4\\2\end{smallmatrix}$, etc. Les accords qui portent un double nom se marquent par deux chiffres, par exemple, l'accord de sixte et quarte par $\begin{smallmatrix}6\\4\end{smallmatrix}$, celui de sixte et quinte par $\begin{smallmatrix}6\\5\end{smallmatrix}$, etc. Cependant il y a des cas où il devient nécessaire de mettre tous les chiffres. Toute note qui n'est point chiffrée, porte l'*accord parfait*. *Voy.* ACCORDS.

Pour éviter la répétition du même chiffre, lorsque le même accord ou le même intervalle reste sur plusieurs notes de la basse, on a adopté un trait horizontal placé derrière le chiffre. Ce trait, placé dans une position oblique devant un chiffre, indique l'anticipation d'un accord, c'est-à-dire qu'il faut frapper l'accord sur la note qui précède. Un zéro au-dessus d'une note de la basse, indique qu'elle ne porte point d'accord. Lorsque plusieurs notes doivent être jouées seules (sans accords) on l'indique par les lettres T. S., ce qui veut dire *tasto, solo*.

Nous ne pouvons indiquer ici la manière dont se chiffrent tous les accords. Les traités d'accompagnement en donnent des tableaux avec des explications auxquelles nous renvoyons pour de plus amples renseignements. Nous ferons seulement observer que la manière de chiffrer varie selon les pays et même selon les compositeurs, dont plusieurs ont introduit des signes qui ne sont pas généralement adoptés.

Quant à l'invention de cette écriture musicale, on l'attribue ordinairement à Ludovico Viadana qu'on dit l'avoir imaginée vers 1600. Mais on trouve des traces antérieures de l'emploi des chiffres dans la musique, et le véritable inventeur reste à découvrir.

Au temps où l'harmonie était moins compliquée qu'aujourd'hui, cette manière d'écrire la partie de l'accompagnateur présentait des avantages : de nos jours on préfère tout noter en notes ordinaires. On a reconnu, pour beaucoup de cas, l'insuffisance des chiffres, et nous nous souviendrons toujours avec plaisir du désespoir d'un brave homme, grand déchiffreur de basses chiffrées, qui ne trouvait qu'un seul défaut aux compositions de Beethoven, c'est qu'elles contenaient des passages dont il lui était impossible de chiffrer la basse. G. E. ANDERS.

BASSE-COUR. On nomme, en général, basse-cour la partie de la maison rurale, la plus voisine de l'œil du maître, qui comprend les granges, les greniers, les écuries, étables et bergeries, le colombier, le poulailler, le clapier et les toits à porcs, les remises et hangars, les celliers, le fournil et la buanderie. Le plus communément le mot *basse-cour* est limité au gouvernement des oiseaux domestiques et de quelques petits animaux; c'est sous ce dernier point de vue que nous allons en parler. Pour peupler une basse-cour il faut consulter les usages du canton que l'on habite, la nature des produits que l'on récolte et la facilité des débouchés pour se défaire avec avantage de ce qu'on destine à la vente. Il faut ensuite faire de bons choix : le mâle, étant le principal agent de la reproduction, doit toujours être pris parmi les mieux constitués, les plus vifs, les plus libres dans leurs mouvements, sollicitant avec ardeur les femelles à manger. D'un autre côté, ces dernières seront en nombre proportionné à l'étendue de l'emplacement, et de manière à ne point épuiser en peu de temps les forces des mâles. N'importe la localité, les poules vivent partout et de tout; pourvu que leur habitation ne soit ni trop chaude, ni froide, ni humide ou sujette aux mauvaises odeurs, et qu'elle ait dans le voisinage un tapis

de verdure, les poules payent par leur fécondité les soins qu'elles reçoivent. Soutiens du ménage des champs, elles en font l'agrément et offrent une mine inépuisable, susceptible de répondre aux besoins journaliers de l'homme en santé, du malade et du convalescent. Il n'en est pas de même des autres volatiles soumis à la domesticité. Le canard, quoique très-vorace dans son premier âge, demande à vivre dans des lieux aquatiques pour prospérer et avoir la chair délicate. Les oies se plaisent avec les canards, mais elles aiment mieux pâturer que barboter; si elles mangent tout ce qu'on leur présente, elles donnent la préférence aux grains et principalement à l'herbe sur pied. Le dindon veut un pays planté de buissons et de petit bois; il convient mieux aux cantons pauvres, couverts de landes, où il peut errer plus librement que dans ceux qui sont riches et bien cultivés. Ces différentes espèces doivent être tenues dans une enceinte close, leur divagation pouvant causer les plus grands préjudices aux cultures et à leurs propriétaires. La loi condamne à une amende, et même à une action en tribunal de police, celui qui laisse ses volailles à l'abandon; elle autorise de plus la personne lésée à tuer les animaux pris en flagrant délit dans ses terres encloses; mais elle ne lui donne pas droit sur leurs dépouilles, qui appartiennent au propriétaire.

La basse-cour est le domaine de la fermière et de toute maîtresse de maison champêtre. Elle doit être son occupation la plus chère. Quand les soins de la famille absorbent tout son temps, elle a le plus grand intérêt à se faire suppléer par une fille douce, propre, laborieuse et prévoyante; sans quoi la basse-cour, au lieu d'être utile et profitable, ne serait qu'une occasion de dépenses et d'embarras.

La plus grande propreté doit régner dans toutes les parties de la basse-cour; presque toutes les maladies qui affectent les oiseaux domestiques proviennent de la négligence qu'on apporte à les soigner.

Outre les pigeons, dont nous parlerons plus au long à l'article qui leur est destiné, on entretient aussi dans la basse-cour le paon, le cygne, le faisan, la grive, la pintade, l'ortolan, et quelques petits oiseaux de volière; mais c'est plutôt comme objet d'agrément et de luxe que d'économie. X.

BASSE-FOSSE (sorte de prison). C'est simplement une fosse de quelques pieds de profondeur dont les parois sont revêtus en maçonnerie. On y descend le prisonnier au moyen d'une échelle et l'on referme à l'aide d'une trappe ou d'une pierre. Cet usage barbare paraît venir de l'Orient, où il sert depuis la plus haute antiquité à la garde des animaux pris à la chasse, comme on le voit par cette fosse aux lions dans laquelle Daniel fut conservé si miraculeusement. Les Romains faisaient servir la basse-fosse au supplice de la vestale qui avait manqué à son vœu de chasteté. Un lit y était préparé avec une lampe allumée, et une petite ration de pain, d'eau et de lait. Ainsi enterrée vive, la malheureuse périssait par la faim au bout de quelques jours; le séducteur périssait en place publique, sous les verges. Ce mode de supplice réservé aux seules vestales peut donner à penser : les vestales étaient toujours choisies dans un petit cercle des plus hautes familles; leur beauté était souvent remarquable; je soupçonne les prêtres de l'époque de s'être ménagé un moyen d'escamoter, quand bon leur semblerait, la coupable à leur profit, ou de vendre en cachette fort cher sa résurrection à ses parents. La pierre du caveau scellée, le bon peuple, satisfait d'avoir vu acquitter la dette envers Vesta, se retirait. Qui empêchait le grand prêtre de rouvrir pendant la nuit le caveau et de replacer l'échelle? J'aime à croire pour l'honneur de l'humanité que plus d'un de ces graves personnages s'est rendu coupable d'une telle infraction au Code pénal de Numa. C'était assez en vérité de la mort du séducteur, expédié, lui, d'une façon ostensible et radicale, à la face des dévots. Les prêtres de l'Indoustan usent d'une supercherie semblable à l'égard des veuves qui se brûlent en l'honneur de leur mari. Plus d'une jolie femme a rencontré sur le bûcher où ses principes religieux la faisaient monter une trappe philanthropique, qui s'ouvrait au moment même où la fumée s'élevait et dérobait le bûcher aux yeux des spectateurs. Plus d'une est arrivée par ce chemin à un paradis dont force lui était de se contenter puisqu'on lui interceptait la route de l'autre. — Les châtelains du moyen âge faisaient un grand usage de la basse-fosse. C'était un appendice obligé de tout manoir. Une ordonnance en date de mai 1425, rendue par Henri VI, cet Anglais qui fut quelques mois roi de Paris, pendant que le pauvre Charles VII était réduit à n'être que le roi de Bourges, donne le tarif des droits que les prisonniers de la geôle de Paris ont à acquitter au geôlier, selon la prison où ils sont placés. « Si un prisonnier est mis dans la fosse, y est-il dit, il doit, quand il a de quoi payer, un denier. » Payer pour un pareil gîte était un peu fort? Ce qu'il y a de curieux dans l'ordonnance, c'est la proportion délicatement graduée entre

le prix à acquitter et la qualité du prisonnier. « Que chaque prisonnier soit mis et logé en ladite geôle selon son état, le cas de son emprisonnement, et le mandement du juge ou seigneur qui l'enverra prisonnier. Et si un comte ou une comtesse est mis en prison, sera payé pour son geôlage d'entrée et d'issue 10 livres parisis; *item* payera pour semblable cause un chevalier banneret ou une dame bannerette 22 sols; *item* un simple chevalier ou une simple dame 5 sols; *item* un écuyer ou simple demoiselle noble 12 deniers; *item* un lombard (prêteur) ou lombarde 12 deniers; un juif ou une juive 11 sols; tous autres prisonniers 8 deniers. Si un prisonnier gît ès chaînes en *beauvoir* ou en la *salle*, il payera chacune nuit pour lit 4 deniers et pour place 2 deniers; et s'il veut faire venir son lit de sa maison ne payera que 2 deniers pour place. » —Avant la révolution de 1789, le lieutenant de police de Paris avait encore à sa disposition une basse-fosse dont il menaçait les filles publiques et les vagabonds. « Je vous enverrai pourrir dans un cul-de-basse-fosse, » était la phrase favorite de ce redoutable fonctionnaire. Aujourd'hui le chef de division de la police à qui cette juridiction est abandonnée envoie les hommes carder de la laine à Bicêtre, et les femmes coudre des chemises aux Madelonnettes. Depuis que le système des prisons, en France, à commencé à subir quelques améliorations, la basse-fosse a disparu; le hideux cachot ne peut manquer de disparaître bientôt à son tour. Le régime pénitentiaire importé des États-Unis finira par triompher des *us* barbares de la vieille Europe féodale.

BASSE-LISSE. *Voy.* LICE.

BASSEVILLE. (NICOLAS-JEAN HUYON DE), secrétaire de légation à Naples pour le gouvernement français, se trouvant à Rome le 13 janvier 1793, fut assailli par un attroupement populaire qui voulait lui arracher le signe distinctif national, la cocarde. Il tomba frappé d'un coup de rasoir, dont il mourut quelques instants après. Cet assassinat devint le motif d'une vengeance éclatante de la Convention envers les États romains. X.

BASSIN. (*Anatomie.*) Le système osseux, réduit à sa plus simple expression, se compose d'une série de vertèbres qui, par suite de développements, d'extensions et de dispositions variables, de leurs éléments, donnent les autres pièces osseuses qui composent la tête, le tronc et les membres. Nous n'anticiperons sur cette idée que pour pouvoir faire apprécier ce qu'est le bassin en anatomie philosophique. Cette ceinture osseuse, qui occupe une place variable dans l'étendue de la colonne vertébrale, selon les classes d'animaux, n'est point un surajouté aux vertèbres au niveau desquelles il se trouve; mais c'est réellement une partie des éléments formateurs de ces mêmes vertèbres qui se sont élargies, développées pour former une ceinture osseuse, comme, plus haut, les mêmes pièces se sont allongées pour former les côtes. Si nous pouvions développer cette idée, ce serait dans le squelette le plus simple, celui du serpent, ou dans ceux de quelques poissons, que nous irions étudier la vertèbre pour la voir former à elle seule toute la charpente osseuse du tronc de l'animal; nous l'y verrions fournir les côtes, et nous donner ainsi la clef de la composition du tronc. Mais nous ne pouvons ici qu'indiquer les questions; il n'entre pas dans le cadre de ce Dictionnaire d'en présenter le développement. Le principal usage du bassin est de servir d'articulation aux membres abdominaux, et de point d'insertion aux muscles qui circonscrivent la cavité abdominale.

Il existe chez tous les vertébrés, à l'exception des serpents et de quelques poissons qui alors n'ont pas de nageoires ventrales.

Chez tous les animaux qui ont un bassin, l'abdomen s'y termine. Les excréments, les produits de la génération et de la sécrétion urinaire le traversent. La taupe présente une exception remarquable : les os de son bassin sont si serrés les uns contre les autres, que la cavité qu'ils forment ne pourrait donner issue aux produits de la génération; aussi la matrice s'ouvre-t-elle au dessus du pubis, disposition qui n'est connue que dans ce seul animal. L'homme est, de tous les animaux, celui qui, proportionnellement à sa grandeur, a le bassin le plus large et le plus évasé, ce que nécessitait la grosseur de la tête de l'enfant naissant. Le bassin des singes s'en rapproche beaucoup; il est aussi celui qui, après le bassin de l'homme, forme un angle moins ouvert avec la colonne vertébrale, ce qui détermine en grande partie la station des uns et des autres.

Le bassin ne forme pas une ceinture osseuse chez tous les animaux; il ne se compose, dans les cétacés, que de deux os suspendus dans les chairs. Dans le cochon d'Inde, les pubis sont aussi séparés l'un de l'autre, et les pièces du bassin sont mobiles sur la colonne vertébrale, ce qui doit rendre l'accouchement très-facile chez ces animaux. Cet écartement des os du bassin est aussi un caractère de la classe entière des oiseaux, tant il est vrai que chaque fois qu'un aminal sort des conditions naturelles à sa classe, c'est toujours pour retomber dans celles d'une

autre. Le bassin des didelphes offre une disposition qu'on leur a longtemps crue particulière; leur pubis est surmonté de deux grands os que l'on a nommés marsupiaux, du nom de la famille où on les a observés pour la première fois. Ils sont mobiles, et donnent attache à des muscles qui ouvrent et ferment la poche qui renferme et leurs mamelles et leurs petits. Mais c'est surtout dans les oiseaux que ces os se trouvent au maximum de développement; ils appartiennent, comme Serre l'a montré, à la classe tout entière, et font partie essentielle de leur bassin; ils forment le stylet que l'on avait jusqu'ici pris pour le pubis. On les retrouve aussi dans les mammifères, autres que les marsupiaux. Le fœtus humain les présente souvent; mais il faut les chercher dans le très-jeune âge : leur présence est liée à celle des muscles pyramidaux. Dans les oiseaux, les os coxaux et le sacrum font, avec les vertèbres des lombes, un seul et même os qui forme une large cavité évasée, dont les pubis se portent en arrière au lieu de se réunir pour former ceinture.

L'autruche, qui touche les mammifères par nombre de points, s'en rapproche encore par son bassin; dans cet oiseau les pubis s'élargissent beaucoup et se réunissent pour former une ceinture osseuse.

Il est des poissons où l'on ne trouve point de bassin, et qui alors manquent aussi de nageoires ventrales; quand il existe, ou il se borne à une simple plaque qui soutient ces nageoires, ou il se compose d'un plus grand nombre de pièces dont la disposition varie singulièrement : il n'est, chez aucun, attaché à la colonne épinière, et il est plus ou moins rapproché de la tête.

Le bassin est, dans l'homme et la plupart des vertébrés, formé, en arrière, par le sacrum, série de corps vertébraux qui fait évidemment suite à la colonne épinière, et qui se continue en coccyx ou en une queue plus ou moins allongée. Il est, sur les côtes et en devant, formé par quatre os, ordinairement soudés en un seul dans l'âge adulte; l'un est l'iléon attenant au sacrum; un autre, le pubis, qui s'unit avec celui du côté opposé pour former la saillie et l'arcade de ce nom; le troisième est l'os marsupial qui, chez l'oiseau, concourt à former la cavité du bassin, et passe chez les didelphes à des usages plus spéciaux, ceux de servir de point d'insertion aux muscles de la poche de ces animaux; le quatrième enfin est l'ischion qui, chez les mammifères, offre une large tubérosité qui porte sur le sol dans la situation assise; aussi la peau qui recouvre cette tubérosité, est-elle dure et calleuse. Dr..z.

BASSIN. (*Géographie physique.*) L'ensemble de toutes les pentes d'un terrain traversé par le lit d'un fleuve et de toutes les vallées qui y aboutissent porte le nom de *bassin*. On peut aussi donner le même nom à l'ensemble de tous les versants qui circonscrivent une mer intérieure.

Par suite de cette définition, que nous proposons parce qu'elle nous semble compléter, par sa généralité, l'idée qu'on doit se faire d'un bassin, nous sommes naturellement porté à diviser tous les bassins en deux classes : les *bassins fluviatiles* et les *bassins maritimes*.

Bassins fluviatiles. Bien que la plupart des montagnes d'une grande élévation donnent naissance à des fleuves considérables, le bassin d'un grand fleuve n'a pas toujours pour origine une haute chaîne de montagnes. Ainsi les petits plateaux qui forment les seules inégalités du sol de la Russie d'Europe voient naître sur leurs flancs des fleuves bien plus importants que ceux qui naissent dans nos Alpes et nos Pyrénées.

Quelquefois des bassins différents ne sont séparés par aucune chaîne : c'est ce qu'il est facile de remarquer à l'égard du bassin de la Seine et de celui de la Loire, entre lesquels il n'existe qu'un plateau peu élevé, tandis que dans beaucoup de cartes, qui passent cependant pour être bien faites, le dessinateur trace entre ces deux grands cours d'eau une véritable chaîne.

L'idée qu'on se fait généralement d'un bassin porte à regarder le point d'où partent plusieurs fleuves comme plus élevés que ceux qu'ils traversent dans leurs cours, et à regarder le relief du terrain comme s'abaissant graduellement à mesure que le fleuve s'éloigne de sa source. Cette idée est tout à fait inexacte ainsi qu'un grand nombre de faits l'attestent. Le plateau de Langres, par exemple, donne naissance à la Meuse, et l'on a cru jusqu'à ces derniers temps que, dans le sens que suit la pente de ce fleuve, le terrain s'abaissait jusqu'à son embouchure; et cependant des nivellements récents ont prouvé que le plateau de l'Ardenne, que traverse la Meuse, est de 50 mètres plus élevé que celui de Langres. C'est par de grandes déchirures et des gorges profondes que le fleuve suit son cours à travers de l'Ardenne.

Une remarque importante qui a déjà été faite relativement aux bassins fluviatiles, c'est que les grands cours d'eau ne sont point des limites naturelles, ni en géographie physique ni en géographie politique; il faut chercher ces limites dans les crêtes des chaînes qui sont les points de partage des eaux. Il est facile de reconnaître que les bassins présentent dans toute leur étendue

des productions naturelles à peu près analogues, et que les habitants même y offrent des caractères d'une commune origine. Ainsi le bassin du Rhin, malgré une longueur de plus de 300 lieues, est peuplé sur les deux rives du fleuve, depuis sa source jusqu'à son embouchure, par des nations germaniques; tandis que les versants occidentaux du Jura et des Vosges sont peuplés de nations d'une origine différente. C'est qu'en effet les points de partage des eaux isolent les peuples, tandis que les cours d'eau tendent à favoriser leur rapprochement et leur extension.

Bassins maritimes. On peut considérer comme d'immenses bassins les méditerranées, telles que la mer qui porte spécialement ce nom, la mer Noire, la mer Baltique, etc. Un bassin encore plus tranché par son isolement, c'est celui de la mer Caspienne.

Les bassins maritimes forment, comme les bassins fluviatiles, de véritables régions physiques; il suffit d'examiner les productions animales et végétales du littoral de la Méditerranée pour en être convaincu. Ainsi les rivages de la France y offrent plus d'analogie avec les rivages de l'Afrique qu'avec les rivages de l'Océan. On y trouve la plupart des insectes et des plantes de l'Afrique septentrionale. J. Huot.

BASSIN. (*Marine.*) Réduit pratiqué dans un port, soit pour y tenir les navires à flot et à l'abri de l'agitation de la mer, soit pour y construire ou réparer les bâtiments. Dans le premier cas, on l'appelle *bassin de port,* et dans le second, *bassin de construction* ou *forme*. Ordinairement, les bassins de port sont fermés par des portes busquées comme les écluses, afin de garder l'eau et maintenir les navires à flot. Dans les ports de la Méditerranée, où la marée n'a pas d'élévation sensible, cette disposition est inutile, et les bassins, qu'on y nomme aussi *darces*, servent également à garantir les bâtiments de la houle. J. T. Parisot.

BASSIN. (*Architecture.*) C'est une fouille plus ou moins grande faite dans un terrain, avec construction en maçonnerie; ce terrain est revêtu de pierre, d'un pavé ou de plomb, et bordé de gazon, de pierre ou de marbre, pour contenir l'eau. La forme des bassins est ordinairement circulaire, quelquefois hexagone ou octogone, la forme rectangulaire n'étant adoptée que pour les *pièces d'eau*. Du milieu des bassins s'élève le jet d'eau qui peut fournir à l'art les motifs de décoration les plus variés et à l'imagination du statuaire une foule d'allégories qui, se mariant à l'ordonnance des jardins, contribuent à animer le paysage. Quelquefois le bassin se métamorphose en bain consacré à une divinité; d'autres fois la scène s'élève au milieu du bassin, ou s'adosse au mur de terrasse qui le domine. On voit des bassins bordés d'une balustrade de pierre, de marbre ou de bronze; comme aux *bains d'Apollon* à Versailles. Le bassin lance aussi l'eau en bouillonnant d'espace en espace, et forme une nappe autour de la balustrade, comme à la *fontaine du rocher* dans les jardins du Vatican, à Rome.

Les bassins se construisent en maçonnerie de moellons revêtus à l'intérieur d'un fort enduit de ciment, préparé à peu près comme le béton (*voy.*). Cependant la construction la plus en usage, comme la moins coûteuse, est celle dont les corrois se font en glaise et en terre franche, entre deux murs; sur le fond bien dressé on construit au pourtour un mur d'un pied d'épaisseur, afin de maintenir les bords de la fouille; le fond est couvert d'une couche de glaise bien pétrie sur laquelle on établit, à 18 pouces du mur qui soutient les terres, une espèce de plate-forme où l'on construit le mur d'enceinte. A mesure qu'il s'élève on remplit l'espace vide entre les deux murs avec de la terre franche ou de la glaise. Sur la couche du fond on étend un lit de sable destiné à recevoir un pavé en dalles, grès, briques posées de champ, où en blocage de maçonnerie en ciment. Le revêtement du mur se fait avec des dalles en pierre dure.

Avant de commencer la construction d'un bassin il est important de s'assurer de la nature du sol; dans le cas où il serait de terres rapportées, il conviendrait d'établir dans le fond un grillage de poutrelles dont les intervalles seront remplis en moellons maçonnés avec glaise à fleur des poutrelles. Sur ce terrassement on pose un rang de madriers servant à établir le fond et le mur circulaire. Ainsi qu'il a été dit, on pratique dans le fond des bassins deux décharges, l'une de fond et l'autre de superficie; celle du fond se place vers le bord du bassin et la pente est dirigée toute de ce côté; cependant il est préférable de placer cette décharge vers le milieu, parce qu'en la mettant vers le bord, l'effort de l'eau tend à le dégrader; au lieu qu'en dirigeant la pente vers le milieu, la masse de l'eau est en équilibre et n'agit pas plus d'un côté que de l'autre. La décharge de superficie, qui sert à maintenir l'eau à un même niveau, se place dans l'endroit le plus convenable du mur d'enceinte. Pernot.

BASSIN D'ÉPARGNE. *Voy.* Canaux.

BASSINET. Ce mot, qui est un diminutif de *bassin,* présente plusieurs significations. Dans l'art hydraulique, on nomme *bassinet* un petit

retranchement cintré que l'on ménage sur les bords intérieurs d'une cuvette, pour y faire entrer la quantité d'eau distribuée aux particuliers, par une ou plusieurs jauges de différents diamètres, ce qui s'appelle *jauger*. On nomme aussi *bassinet*, en hydraulique, un bassin qui est trop petit pour le lieu.

En termes d'arquebusier, c'est un morceau de fer plat en dedans du corps de la platine, où il s'attache avec deux vis à tête ronde et plate, dont les têtes n'excèdent ni d'un côté ni de l'autre. Cette pièce, ou ce que l'on nomme proprement *bassinet*, ressort en dehors et dépasse le corps de la platine d'une arme à feu d'environ un demi-pouce à un pouce. Il est de figure ronde en dessous, et la face de dessus est plate et creusée en rond. Ce creux répond directement à la lumière du canon du fusil ou du pislolet, et sert à recevoir la poudre d'amorce qui y est retenue ensuite par l'assiette d'un autre morceau de fer nommé *batterie*, que l'on renverse sur cette face creusée du bassinet. Il y a des armes à feu auxquelles on adapte ce que l'on nomme des *bassinets de sûreté* : ce sont des bassinets garnis d'une espèce de boîte tournante que l'on ouvre ou ferme à volonté. Par ce moyen on empêche l'arme de partir accidentellement; il a de plus l'avantage de préserver l'amorce et la batterie de toute humidité.

On nommait autrefois *bassinet* une espèce de casque ou de chapeau de fer, sans visière ni gorgerin, que portaient les militaires. F. RAYMOND.

BASSOMPIERRE (le maréchal FRANÇOIS DE), de la maison de Clèves, né en Lorraine, en 1579, se rendit célèbre sous Henri IV et Louis XIII, par sa bravoure, son esprit et ses galanteries. Il fit sa première campagne contre le duc de Savoie, en 1602, et sa seconde en Hongrie, contre les Turcs, en 1603. De retour en France, il rechercha Mlle de Montmorency, dont alors le roi Henri IV était éperdument amoureux; mais il renonça à sa main pour complaire au roi, qui le dédommagea de ce sacrifice en le faisant colonel général des Suisses et Grisons. De 1617 à 1622, époque à laquelle Louis XIII lui donna le bâton de maréchal de France, Bassompierre se montra avec honneur à divers siéges et combats. Le favori de Luynes, auquel son crédit portait ombrage, lui proposa, pour l'écarter de la cour, des emplois éminents. Peu disposé à disputer une faveur dont peut-être il ne se souciait guère, le maréchal accepta l'ambassade d'Espagne. Là il prit part aux négociations entamées au sujet de la Valteline et qui furent terminées par le traité de Madrid (1623). L'année suivante il fut successivement envoyé en Suisse et en Angleterre.

Au siége de la Rochelle, Bassompierre commanda un corps de troupes séparé; mais quoiqu'il poussât l'attaque avec la bravoure et l'ardeur qui lui étaient naturelles, il n'en reconnaissait pas moins que la chute de cette ville entraînerait celle du parti protestant dont elle était le boulevard, et donnerait une nouvelle force au cardinal de Richelieu, déjà si redoutable à l'aristocratie. Convaincu que ce ministre cherchait à établir la puissance royale sur les ruines de ce parti, il disait un jour : « Je crois que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. » La place se rendit le 28 oct. 1623, malgré les efforts des Anglais et la résistance opiniâtre de ses défenseurs.

Toujours dévoué à la cause des grands, Bassompierre seconda tant qu'il put leurs attaques contre Richelieu. Quand il ne pouvait agir, il parlait. Le ministre offensé de la hardiesse de ses discours, trouva bientôt l'occasion de s'en venger. Bassompierre, accusé d'avoir pris part à l'intrigue qui amena le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine, fut mis à la Bastille, le 23 février 1631. On dit qu'avant d'être arrêté il brûla plus de 6,000 lettres, preuves et souvenirs de ses succès auprès des dames. La liberté ne lui fut rendue que 12 ans après, à la mort de Richelieu.

Bassompierre fut réintégré, par Mazarin, dans la charge de colonel général des Suisses, dont on l'avait forcé de se défaire. Il reçut, depuis, le collier des ordres du roi. On songeait même à le nommer gouverneur de Louis XIV, lorsque, frappé d'apoplexie, il mourut le 12 octobre 1646.

On trouve dans ses écrits et dans les Mémoires du temps des détails piquants sur ses aventures tour à tour romanesques, plaisantes et bizarres. Ses amours avec Mlle d'Entragues firent beaucoup de bruit. Pendant huit ans cette dame réclama, sans succès, le titre de maréchale de Bassompierre, qu'elle croyait devoir porter, en vertu d'une promesse de mariage que le maréchal lui avait faite. Le rencontrant un jour au Louvre, elle le pressa de la reconnaître pour sa femme. « Pourquoi, lui répondit-il ironiquement, prenez-vous un nom de guerre? » — « Vous êtes le plus sot des hommes, » s'écria celle-ci indignée. — « Que diriez-vous donc, répliqua le maréchal, si je vous avais épousée. » Un fils né de leurs amours mourut évêque.

On a de Bassompierre : 1° des *Mémoires* sur sa vie, de 1598 à 1631 (Cologne, 1665, 2 volumes in-12; Amsterd., 1723, 4 volumes). Ces mémoi-

res, écrits avec assez de pureté et d'un style quelquefois animé et toujours spirituel, renferment une foule de détails précieux sur les hommes et sur les événements de l'époque où a vécu l'auteur; 2° un ouvrage estimé, en un volume, intitulé : *Ambassades de M. le maréchal de Bassompierre en Espagne, en Suisse et en Angleterre*, Cologne, 1661, in-12; 3° des *Notes* écrites dans sa prison, sur la vie des rois Henri IV et Louis XIII, par Dupleix. Ces notes, ou plutôt ces critiques hardies et amères, qui n'étaient pas destinées à voir le jour, ont été publiées sans son consentement par un minime auquel il les avait confiées; 4° de nouveaux *Mémoires* du maréchal de Bassompierre, recueillis par le président Hénault, et publiés en 1802 par Serieys, 1 vol. in-8°, mais dont on ne saurait garantir l'authenticité. DE LATÉNA.

BASSON. Instrument de musique à vent et à anche, qui, dans la famille du hautbois, tient le même rang que le violoncelle dans la famille du violon. Le diapason du basson est de trois octaves et demie, à partir du premier *si bémol* grave du piano; il commence par conséquent un ton plus bas que celui du violoncelle. Le basson se joue dans tous les tons. Ses tons favoris sont: *ut, fa, si bémol, mi bémol* et leurs relatifs mineurs. — Les compositeurs italiens de l'ancienne école, après avoir fait entendre le basson dans un chant suivi ou dans un solo d'apparat, le renvoyaient à la partie de basse, qu'il doublait avec fidélité. On a depuis généralement adopté la manière de l'école allemande, en considérant cet instrument comme devant figurer dans les masses intermédiaires, et se joindre à la viole plutôt que de porter un secours, souvent inutile, à la partie grave, lui réservant ce renfort pour les unissons, les marches travaillées, les entrées de fugue et tous les passages où la basse, placée en première ligne, doit se faire jour à travers les *tremolo* des violons et les tenues des instruments à vent. Les contre-basses et les violoncelles suffisent pour les grosses notes de la simple basse. — Quoique le caractère du basson soit tendre et mélancolique, ses accents, pleins de vigueur et de sentiment, servent à exprimer les grandes passions dans l'*agitato,* invitent au recueillement, inspirent une douce piété s'ils accompagnent des chants religieux. Si le basson ne saurait être très-brillant, il s'unit du moins parfaitement aux instruments qui ont cette qualité; et lorsque les violons suspendent leur discours pour laisser le champ libre aux flûtes, aux hautbois, aux clarinettes, aux cors, c'est lui qui sert de base à leur harmonie éclatante. Instrument universel, il module un récit avec autant de grâce que de suavité, et porte ensuite sa voix sur tous les points où elle peut servir utilement, soit pour remplir les vides qui existent entre les parties intermédiaires, soit pour lier un trait d'accompagnement ou renforcer un passage *staccato*. Possédant le timbre qui s'accorde le mieux avec tous les diapasons, il double successivement la basse, la viole, la clarinette, le hautbois, la flûte; il suit la marche rapide des violons ou la paisible lenteur des cors. Ses notes graves, ronflantes, celles du médium, fournissent à l'accompagnement, et sa dernière octave donne une mélodie aussi pure que sonore. Gluck, Haydn, Mozart, Beethoven, ont eu pour cet instrument une telle affection qu'ils semblent ne s'être décidés qu'avec peine à l'exclure du plus petit fragment de leurs compositions. L'école de Rossini emploie le basson dans tous les morceaux d'un opéra ou d'une symphonie, mais elle en use de même à l'égard des autres instruments de l'orchestre. — Comme la voix du basson a peu d'éclat, on ne la distingue pas toujours dans les masses; mais les bienfaits qu'elle répand, l'harmonie qu'elle y introduit, n'existent pas moins, et l'on doit lui en savoir d'autant plus de gré qu'on les attribue quelquefois à d'autres instruments. — Deux bassons figurent dans les orchestres ordinaires; c'est la seule partie d'instruments à vent que l'on double pour les grands orchestres, tels que ceux de l'Académie royale de musique et du conservatoire, où l'on admet quatre bassons, deux premiers et deux seconds. Les unissons d'archet de ces grands orchestres, dont le résultat est si puissant et si flatteur, doivent la plus grande part de leur charme aux quatre bassons, qui les attaquent aussi. On entend le frottement de l'anche déborder les gammes et les arpéges de l'archet, comme on voit le duvet brillant qui lustre les ailes du papillon ou du colibri. — Quatre cors figurent, il est vrai, dans les grands orchestres, mais ils sont par paires en tons différents pour exécuter quatre parties, tandis que les bassons se réunissent par deux sur la même. — On se sert de la clef de *fa* quatrième ligne, et de la clef d'*ut* quatrième ligne, pour la musique du basson. Quelques traits de concerto ou d'air varié, s'élevant jusqu'aux dernières limites à l'aigu, doivent être écrits sur la clef de *sol*.— Le basson, si utile dans l'orchestre, est aussi un instrument de récit dans les concerts et la musique de chambre. On compose des concertos pour basson, des concertantes où il figure avec la flûte, le hautbois, la clarinette, le cor; des quatuors, des trios, des sonates avec

accompagnement de violoncelle, des duos pour deux bassons, des trios même pour trois bassons, dont l'effet est très-agréable. — Le nom de *basson* vient de ce que cet instrument donne des *sons bas*. Les Italiens l'ont appelé *fagotto*, à cause de la ressemblance que ses trois pièces, réunies ou démontées, ont avec un *fagot*. — Le jeu de basson est un jeu d'anche qui, dans l'orgue, complète le jeu de hautbois et lui sert de basse. Le jeu de basson a une étendue de deux octaves. CASTIL-BLAZE.

BASSORA ou BASRAH. *Voy*. IRAK-ARABI.

BASSORINE ou BASSORITE. Matière particulière de la nature des gommes, observée pour la première fois par Vauquelin, dans ce qu'on nomme vulgairement gomme de Bagdad, et que J. Pelletier a reconnue dans la plupart des gommes-résines dont on l'obtient en traitant successivement ces gommes-résines par l'eau, l'alcool et l'éther. La bassorine est insoluble dans l'eau, quelle que soit la température; elle s'y gonfle considérablement, et se dissout à chaud dans l'eau chargée d'un peu d'acide nitrique ou hydrochlorique. La dissolution évaporée et édulcorée par l'alcool abandonne un précipité floconneux, lequel, desséché, offre tous les caractères de la gomme arabique. DR..R.

BASTIA. *Voy*. CORSE.

BASTILLE, tour, bastion, ouvrage de fortification en général. Ce mot, dérivé de l'italien *bastia* ou de *bastion*, a la même étymologie que le verbe *bâtir*. Dans le vieux français *bastille* signifie siége, et *bastiller*, assiéger, ainsi qu'on le voit par des citations dans Ducange.

Ce nom appellatif est resté, comme nom propre, au château fort élevé au nord-est de Paris dans le quartier Saint-Antoine, en 1369, sous la direction de Hugues Aubriot, prévôt des marchands, qui eut l'honneur d'être à la fois le fondateur de cette citadelle et le premier prisonnier d'État qui y fut enfermé.

La Bastille ne consista d'abord qu'en deux tours, bordant chaque côté du chemin qui entrait dans Paris. En 1383, il y en avait huit que Charles VI environna d'un fossé. De 1602 à 1610, Henri IV y déposa ses trésors. Mais l'usage habituel de la Bastille fut celui d'une prison d'État. Les cachots étaient enfoncés de 19 pieds au-dessous du niveau de la cour. Le jour n'y arrivait que par une étroite ouverture donnant sur le fossé. Le prisonnier, plongé dans une atmosphère infecte et humide, au milieu d'un limon où pullulaient les crapauds, n'y pouvait vivre longtemps. Aussi dans l'origine on n'y plaçait que ceux dont voulait arracher des aveux par la terreur. Les autres étages des tours étaient des polygones de 15 à 16 pieds de diamètre et de 15 à 20 pieds de haut. Au cinquième étage étaient les calottes étouffantes en été, glaciales en hiver.

L'ameublement ordinaire consistait en un lit de serge verte avec rideaux, paillasse et matelas, une ou deux tables, deux ou trois chaises; par faveur, des pincettes et une pelle, deux pierres au lieu de chenets. La Bastille pouvait contenir environ 50 prisonniers logés séparément, et 100 quand on en réunissait plusieurs dans la même chambre, satisfaction rare et jamais accordée dans les premiers jours de la détention. Linguet, dans ses *Mémoires*, convient qu'outre une fondation de 44,750 francs par an, pour la nourriture, le roi ajoutait trois francs par jour pour un prisonnier du plus bas étage, cent sous pour un bourgeois, et 36 francs pour un maréchal de France. A sept heures, à onze et à six, les porte-clefs apportaient les repas. Suivant le prisonnier, la séquestration était absolue ou temporaire; la promenade rare, courte, bornée à la cour, ou étendue au jardin. La rigueur de la surveillance ou du traitement a dû varier avec le caractère de l'époque et du prince. Boulainvilliers assure avoir vu un cône dans le creux duquel restait continuellent le prisonnier, sans que ses pieds pussent poser horizontalement. Cette torture était digne de Louis XI. Rien d'approchant sous Louis XVI. On ne trouva que sept prisonniers lors de la prise de la Bastille. L'odieux abus des lettres de cachet, dont le nombre fut porté jusqu'à 50,000 sous le ministère de M. Saint-Florentin, avait accrédité des bruits reconnus plus tard être sans fondement.

La PRISE DE LA BASTILLE est un des événements les plus remarquables de la révolution française de 1789. L'éclat de ce jour n'est pas toutefois sans nuages; car il ouvrit la carrière à des désordres qui devaient entraîner dans l'abîme vainqueurs et vaincus, avec les libertés, objet de la lutte et prix de la victoire.

Le tiers état ayant contraint la noblesse et le clergé à délibérer en commun dans l'assemblée où sa majorité les dominait et lui assurait le pouvoir de dicter en maître la constitution, Louis XVI fut poussé à faire usage de la force. On peut douter que cette tentative eût réussi quand même il se fût mis à la tête des troupes. La manière dont elle fut conduite n'aboutit qu'à lui faire rendre son épée.

Besenval commandant de Paris et des huit provinces circonvoisines, raconte dans ses Mémoires qu'on ne pouvait compter même sur le

régiment des gardes françaises composé de 3,600 hommes. Le détail du service étant abandonné à l'état-major, les officiers connaissaient à peine les soldats et n'avaient sur eux aucune autorité (t. II, p. 352). Figurants des jours de parade, souvent ils ne les accompagnaient même pas aux casernes. Une ordonnance exigeant quatre quartiers de noblesse pour le grade d'officier, puis la discipline nouvellement introduite des coups de plat de sabre, avaient aliéné les troupes. Un matin que le régiment était consigné dans ses quartiers, plusieurs compagnies, malgré les efforts des sergents et des officiers, forcèrent la consigne et allèrent remplir les cabarets de Vaugirard, y faisant une énorme dépense; elle fut payée. D'où leur venait l'argent? Peu après, le 30 juin, 11 d'entre eux, mis à la prison militaire de l'Abbaye, en furent arrachés par les Parisiens et conduits en triomphe. Une députation de l'Assemblée nationale avait sollicité pour eux la clémence royale. Remis en prison sur sa promesse, ils n'y étaient restés que 24 heures. C'en était fait de la discipline. Cependant autour de Paris et de Versailles se concentraient 15 régiments sous le maréchal de Broglie, le général le plus imposant de l'armée. Le parc de Versailles offrait l'aspect d'un camp. Une adresse de l'Assemblée demanda le renvoi des troupes. Le roi répondit que le maintien de la tranquillité était le seul objet de ce rassemblement; que si l'Assemblée avait encore des craintes, il la transférerait à Soissons ou à Noyon. C'était lui ôter l'appui de la capitale et la placer entre deux camps.

Quatre petites lieues séparent Versailles de Paris; on cherchait à se rapprocher des foyers où arrivaient les nouvelles. Au Palais-Royal se formaient les plus nombreux rassemblements. Patriotes, oisifs, curieux, agitateurs y affluaient. Dans les cafés, au jardin même, retentissait le bruit des paroles. Souvent un orateur monté sur une table attirait autour de lui la multitude et lui soufflait la sédition avec impunité. Le dimanche 12 juillet 1789, vers midi, se répandit le bruit du renvoi de Necker, de celui de ses collègues, et de leur remplacement par des ministres opposés à la cause populaire. Les premiers qui débitaient cette nouvelle furent d'abord maltraités; mais bientôt la consternation devint générale. On fit cesser les jeux, suspendre les spectacles. Entre 4 et 5 heures, près de 10,000 personnes étaient accourues au Palais-Royal, émues, décidées à tout, mais incertaines sur les mesures à prendre. Un jeune homme, Camille Desmoulins, connu par sa bouillante exaltation républicaine, monte sur une table, le pistolet en main. « C'est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes, s'écrie-t-il. Ce soir, les Allemands et les Suisses sortiront du Champ de Mars pour nous égorger! Aux armes! » On lui répond par de bruyantes acclamations. Pour se reconnaître il fallait des cocardes : en un instant les maronniers sont dépouillés de leurs feuilles. La troupe en tumulte prend chez un sculpteur les bustes de Necker et du duc d'Orléans, les entoure d'un crêpe et les porte en triomphe, obligeant tous ceux qu'elle rencontre à mettre chapeau bas. Ce cortége grossissait à chaque pas. A la place Vendôme, un détachement de Royal-Allemand veut le disperser : il est repoussé à coups de pierres et la multitude parvient jusqu'à la place Louis XV.

Là, le baron de Bésenval, chargé du commandement de Paris, avait réuni un fort détachement des gardes suisses, les hussards de Berchiny, les dragons de Choiseul, le régiment de Salis-Samade; l'ordre était donné aux postes de cavalerie répandus dans les faubourgs de venir l'y joindre. En s'y rendant, ils furent, dit-il, assaillis de propos injurieux, de coups de pierres, de coups de pistolets; plusieurs hommes furent blessés grièvement, sans qu'il échappât même un geste menaçant aux soldats : tant fut respectée la consigne générale de ne pas répandre une seule goutte du sang des citoyens. Le cortége avec ses bustes s'avançait vers les troupes, espérant les amener à l'insurrection. Quelques soldats allemands se détachent, mettent les bustes en pièces et les renversent dans la boue. En résistant, un de ceux qui les portaient est tué avec un soldat des gardes françaises. La foule épouvantée fuit vers les quais, sur les boulevards; on se précipite dans les Tuileries, par le pont tournant qui n'existe plus aujourd'hui. Des pierres étaient lancées contre les soldats que Bésenval contint quelque temps. Mais le prince de Lambesc, colonel du régiment de Royal-Allemand, s'aperçut qu'on voulait lever le pont-levis des Tuileries. Aussitôt il s'élance pour l'empêcher; assailli d'une grêle de pierres et transporté de fureur, il fond le sabre en main sur cette foule, avec ses cavaliers. Un vieillard inoffensif tomba, dit-on, sous ses coups. Le cri de vengeance répété par 100,000 voix retentit en un moment par tous les quartiers de la ville.

Les gardes françaises étaient consignées dans leurs casernes. A la nouvelle de cette charge, il devint impossible aux officiers de les contenir. A 11 heures du soir, 1,200 d'entre eux, se présentant sur la place Louis XV, tirèrent des coups de fusil sur Royal-Allemand qui ne riposta pas.

Quoique Bésenval eût l'ordre de repousser la sédition par la force, il fit, à 1 heure du matin, retirer ses troupes au Champ de Mars où campaient 3 régiments suisses avec 800 cavaliers. Avant de s'engager dans les rues et d'allumer la guerre civile, il voulait des ordres plus formels, que ne purent obtenir ses messages. Le 13 et le 14 il resta dans l'inaction, et le soir, après la prise de la Bastille, voyant les canons des gardes françaises menacer l'école militaire, il se replia sur Sèvres. La force militaire resta donc paralysée et Paris fut abandonné à lui-même (Mémoires, t. II, p. 261, 366 et 378).

Dans les grandes villes il y a toujours un ramas d'hommes sans aveu, écume qui reparaît, attirée par l'espoir du pillage, quand l'autorité qui la contenait se trouve un instant suspendue. A leurs désordres se joignent ceux du petit peuple, toujours irrité contre les impôts de consommation. Cette foule court aux barrières et les incendie pour avoir désormais les entrées libres. Sur cent autres points, les boutiques des armuriers sont enfoncées. Le bruit des pas précipités, mille voix confuses et le tintement lugubre du tocsin ajoutent aux objets d'effroi que multipliait à dessein l'habileté des meneurs : chaos épouvantable où tout semblait devoir s'abîmer, s'il ne s'était offert un centre de ralliement, une autorité, pour organaiser les moyens de défense et en diriger l'emploi.

Les électeurs de Paris avaient arrêté qu'ils continueraient leurs séances à volonté, après la nomination des députés. Instruits par ceux-ci du danger que courait l'Assemblée nationale d'être dissoute, le 25 juin en plein jour, ils s'étaient réunis au nombre de 200 à 300, dans la salle du musée de la rue Dauphine. L'un d'eux, fort jeune, proposait déjà de prendre les armes; quelques-uns eurent horreur de la proposition, d'autres l'approuvaient : « Jeune homme, répondit une voix, remettons cette motion à la quinzaine. » A partir de ce jour ils s'installèrent librement à l'hôtel de ville, eurent le temps de reconnaître ceux d'entre eux qui pouvaient diriger le mouvement au milieu de la tourmente, et formèrent rapidement avec les provinces cette coalition qui fit sortir de terre comme des millions de gardes nationales devant laquelle l'administration de Louis XVI resta pétrifiée comme par la tête de Méduse.

Ce furent ces électeurs qui improvisèrent, le 13, l'organisation d'une milice bourgeoise de 48,000 hommes fournis par les districts, et portant la cocarde parisienne rouge et bleue. On devait désarmer et punir tout homme qui, avec cette cocarde, n'aurait pas été enrôlé dans son district. Le prévôt des marchands, de Flesselles, consentit à se mettre à la tête d'une municipalité rapidement élue et investie de tous les pouvoirs. Un comité permanent travailla jour et nuit à établir l'ordre. Vingt fois cette frêle, mais courageuse autorité, faillit être mise en pièces, au milieu des agitations populaires qu'exaltaient le danger, la défiance et la confusion inévitables en de pareils moments. La multitude prétendait que la ville avait un arsenal secret, et n'écoutant aucune raison, dès 9 heures du matin elle avait pris le dépôt des armes des gardes de la ville et distribué leurs 360 fusils. Partout on cherchait de la poudre. Cinq milliers qui sortaient secrètement de Paris venaient d'être saisis et déposés dans une salle basse de l'hôtel de ville. Tandis qu'un abbé Lefèvre s'occupait à la distribuer, un coup de fusil est tiré sur les tonneaux, un coup de pistolet sur sa personne : peu après un homme ivre entre la pipe à la bouche, fumant sur les barils ouverts. Une étincelle tombée eût fait sauter dix mille personnes : l'abbé ne s'en tira qu'en achetant cette pipe allumée. La nuit, la porte était brisée à coups de hache qui faisaient jaillir l'étincelle de ses clous. De moment en moment se succédaient les flots du peuple impatient qui demandait des armes. A une heure et demie M. de Flesselles annonce que le directeur de la manufacture de Charleville lui a promis 12,000 fusils qui seront suivis de 30,000 autres. On s'apaise et l'on attend. Arrivent des caisses avec l'étiquette « artillerie. » Elles n'étaient remplies que de vieux linge, de bouts de chandelles et de morceaux de bois. Qui les avait amenées? On est encore à le savoir; mais un cri général de trahison éclata aussitôt contre le comité et contre Flesselles. Sans doute celui-ci n'en était pas coupable; mais il avait encore eu l'imprudence ou le malheur d'ordonner la fouille de la maison des Chartreux, comme contenant des armes : rien n'y fut trouvé; on amenait les religieux tremblants. Tandis qu'un orage d'imprécations tonnait sur la place, le malheureux Flesselles, réduit à révoquer l'ordre donné, disait avec embarras aux commissaires qui demandaient l'explication de ce mystère : « Je me suis trompé... j'ai été trompé. » Erreur qui devait lui coûter la vie! (Procès-verbal des séances, etc.). Ce jour du moins, il vécut encore. L'ordre de fabriquer 50,000 piques apaisa un moment la tempête. Toutes les enclumes de la ville résonnèrent aussitôt.

Une foule d'autres mouvements croisaient, empêchaient ou favorisaient ces opérations. Au

bruit du tocsin, au roulement des tambours, les citoyens se formaient en troupes sur les places et dans les jardins; on y voyait les volontaires du Palais Royal, des Tuileries, de la basoche, etc. Le comité entendait les 60 districts dont le langage s'élevait à la fierté romaine. Sur la place de Grève venaient s'entasser les voyageurs, les voitures arrêtées aux barrières et chargées de subsistances, de vaisselles, de meubles. On y entendait mugir des troupeaux. Ici, la voiture du prince de Lambesc servait à un feu de joie; là, on amenait deux magistrats arrivant de Versailles et traités par conséquent de conspirateurs; un peu après, c'était un marchand de cocardes qui forçait, disait-on, les passants à les acheter un petit écu quand elles ne valaient que 24 sous, et des voix furieuses demandaient qu'il fût traité en criminel de lèse-révolution. Il fallait bien que le comité écoutât tout. Il promettait de punir, afin de prévenir les meurtres et surtout les soupçons. Ses membres étaient rendus de fatigue. Moreau de Saint-Merry, un de leurs présidents, donna, dit-il, près de 3,000 ordres en trois jours. La nuit venue, quatre électeurs restés à l'hôtel de ville eurent encore une alerte. A deux heures du matin on leur annonça que 15,000 hommes descendaient de la rue Saint-Antoine pour forcer l'hôtel de ville : « Je le ferai plutôt sauter », répond Legrand de Saint-René; et il ordonne aux gardes de mettre 6 barils de poudre dans le cabinet voisin. La cohue se retira à la vue du premier baril.

Le 14, de neuf heures à midi, l'arsenal des Invalides fut pillé. Dès la veille au soir, deux districts étaient venus demander qu'on leur abandonnât 32,000 fusils que l'hôtel contenait, afin, disaient-ils, de défendre leurs maisons menacées du pillage et du feu par les brigands (Bésenval, p. 364). Ces fusils étaient cachés dans des souterrains, sous le dôme, et couchés entre des lits de paille, ce qui fit croire, car on se défiait de tout, que ces précautions avaient été prises pour les incendier à volonté. (Dusaulx, page 292). Le gouverneur Sombreuil avait imaginé d'en faire retirer les chiens et les baguettes; mais en six heures, 20 invalides employés à cet ouvrage n'avaient désarmé que 20 fusils. Les canonniers, s'ils avaient reçu l'ordre de charger leurs pièces, les auraient tournées contre le gouverneur, et peu s'en fallut qu'il ne fût pendu par eux à la grille, quand vint l'invasion qu'ils favorisèrent. Tout ceci se passait sous les yeux du camp, placé à l'école militaire. Les officiers généraux réunis furent d'avis que cette effervescence devenait impossible à réprimer. Un colonel assura, les larmes aux yeux, que son régiment ne marcherait pas. (Bésenval, p. 364-366). Les fusils des Invalides et leurs canons roulaient emmenés vers la Bastille. *A la Bastille!* était le cri général; cette prison d'État depuis longtemps détestée semblait le fort de la tyrannie. On croyait y trouver un magasin d'armes; d'ailleurs son artillerie menaçait, dominait le quartier Saint-Antoine; il fallait assurer cette position militaire à l'insurrection.

Une description de la Bastille est nécessaire pour l'intelligence des mouvements de cette journée. Huit grosses tours rondes, liées par des massifs de maçonnerie épais de 9 pieds, composaient la forteresse intérieure; autour de son enceinte était un jardin spacieux. Un bastion, une muraille circulaire, enfin un fossé profond de 25 pieds défendaient l'accès de ce jardin. On arrivait à la forteresse en passant par deux longues cours qui tournaient circulairement autour de l'enceinte extérieure, et présentaient la forme étroite et allongée d'un fer à cheval. La première, appelée *cour du passage*, avait sa sortie sur l'extrémité de la rue Saint-Antoine. A droite étaient les casernes des invalides, puis les écuries du gouverneur. Entre les casernes et l'écurie était l'entrée de *la cour de l'orme* qui donnait sur l'arsenal. A l'extrémité de la cour du passage, une porte, un corps de garde, un fossé, un pont-levis, présentaient autant d'obstacles pour arrêter ceux qui voudraient forcer l'entrée de la deuxième cour, appelée *cour du gouvernement*. A droite de celle-ci, on voyait l'hôtel du gouverneur; vis-à-vis, une avenue longue de 15 toises traversait le grand fossé sur un pont dormant; au bout s'abaissait un pont-levis; un corps de garde, puis une forte grille en fer s'offraient encore avant qu'on arrivât enfin dans la grande cour intérieure de la forteresse bordée de ses huit tours. (Voir le plan de la Bastille. *Mémoires de Dusaulx*, p. 237, Collection Berville et Barrière.)

La garnison était composée de 82 invalides; 32 Suisses l'avaient renforcée depuis quelques jours. Le 13 à deux heures du matin, le gouverneur de Launay les fit rentrer dans l'intérieur. Les effets furent laissés dans les casernes.

Dès la matinée du 14, des pelotons de citoyens arrivaient de tous les quartiers. Les canons qu'on disait braqués sur la rue Saint-Antoine, la marche annoncée des régiments postés à Saint-Denis, jetaient l'alarme : on voulait en finir.

Vers 10 heures du matin, trois hommes se disant députés de la ville demandèrent à parler au gouverneur. Une grande multitude les ac-

compagnait. Le soldat placé à la grille extérieure les conduisit jusqu'au premier pont-levis que fit baisser le gouverneur accompagné de son état-major, mais sans permettre à la multitude de passer; quatre sous-officiers sortirent comme otages. A peine ces députés étaient retirés qu'il en survint un autre, M. Thuriot de la Rosière, envoyé par le district de Saint-Louis de la Culture; son cortége s'arrête devant le premier pont-levis : introduit dans la *cour du gouvernement*, il demande que les canons braqués sur les tours de la Bastille soient descendus : « Je ne le puis qu'en vertu d'un ordre du roi, répond de Launay; de tout temps ils y ont été; mais pour apaiser les alarmes, je les ai fait reculer et sortir des embrasures. »

Thuriot obtient avec peine de passer dans la dernière cour. D'après son récit (Pièces à la suite des *Mémoires de Dusaulx*, Collect. Berville et Barrière, p. 407) trois canons dirigés contre les assiégeants étaient prêts à balayer la cour intérieure; Suisses, invalides, canonniers sous les armes, attendaient l'attaque. Seul, sans être déconcerté, Thuriot les somme de changer la direction des canons et de se rendre : il obtient du moins le serment qu'ils ne feront pas feu les premiers, puis monte sur les tours pour voir tout par lui-même, et rendre, dit-il, un compte plus fidèle de sa mission aux citoyens. De Launay le souffre, cédant à regret aux instances des officiers, comptant peut-être que les troupes royales viendraient enfin le tirer d'embarras. Du sommet de la tour qui domine l'arsenal ils voient le faubourg Saint-Antoine qui s'avance en masse avec le fracas roulant d'une avalanche descendant des montagnes, et la sentinelle avertit qu'on se dispose à forcer le passage de la cour du gouvernement; mais Thuriot s'avance sur le rebord. A sa présence de nombreux applaudissements partent du jardin de l'arsenal; Thuriot redescend. Dans la cour, il sollicite encore les soldats qui inclinaient, dit-il, à se rendre. Les invalides interrogés plus tard déclarèrent qu'il avait montré sa satisfaction et fait espérer que le peuple fournirait une garde bourgeoise pour tenir la Bastille conjointement avec eux.

Au dehors, la confusion était déjà si grande que Thuriot, pris pour un traître, fut poursuivi par des hommes la hache en main. Sans Aubin Bonnemer et quelques autres, il était massacré.

L'illusion fut de courte durée pour ceux qui avaient cru à un accommodement. Après une petite demi-heure, un flot de peuple armé de fusils, de sabres, d'épées, de haches, déborda dans la première cour du passage en criant : « *Nous voulons la Bastille, en bas la troupe!* Deux hommes montèrent sur le toit du corps de garde, brisant à coups de hache les chaînes du grand pont-levis, tandis que d'autres hachaient le petit. Bientôt ils furent tous deux abaissés. La foule enhardie se précipita dans la *cour du gouvernement* et courut vers le second pont de la porte intérieure, en faisant une décharge de mousqueterie. La garnison, assaillie par les balles et menacée d'aussi près, envoya un feu roulant qui mit la foule en fuite. Une partie se retira en désordre sous la voûte de bois de la cour de l'orme; une autre sous celle de la grille, d'où elle fit un feu continuel sans oser cependant approcher du second pont.

Une heure après cette attaque on entendit du côté de l'arsenal le bruit d'un tambour accompagné d'acclamations terribles. Un drapeau parut dans la cour de l'orme et y resta. La foule qui l'escortait s'avança en grande partie jusque dans la cour du gouvernement et cria : « *Ne tirez pas; ce sont des députés de la ville qui veulent parler au gouverneur!* » Les députés entrés dans la *cour du passage* pouvaient voir les invalides retournant leurs fusils, la crosse haute et le canon bas. Un pavillon blanc flottait sur la plate-forme en signe de paix, et les sous-officiers criaient du haut des tours : « Vous n'avez rien à risquer, nous répondons de vous sur nos têtes. » Le bruit sans doute empêchait de s'entendre. Après dix minutes d'hésitation, les députés retournèrent dans la cour de l'orme et partirent bientôt. La foule qui restait dans les trois cours se porta avec acharnement à l'attaque du second pont. Alors le gouverneur ordonna une décharge qui en étendit plusieurs sur le carreau et dispersa le reste.

Une heure après, trois voitures de paille, poussées par les assiégeants, mirent le feu au gouvernement et aux cuisines qui bordaient le second pont. Cet incendie favorisait la défense; la seconde voiture, placée en face du pont, bouchait précisément l'entrée du fort. Quelques assiégeants vinrent à bout de retirer cette voiture enflammée. Sur trois, deux tombèrent abattus par les balles. Un seul coup de canon avait été tiré par les assiégés.

Alors parurent les gardes françaises qui mirent en batterie quatre pièces de canon. Cet appareil était insuffisant pour réduire la Bastille; mais la garnison était irrésolue. Depuis 48 heures elle n'avait d'autres vivres que ceux qu'elle avait emportés de sa caserne; ils étaient consommés, quand de Launay lui remontra qu'elle n'avait

d'autre alternative que d'être égorgée par le peuple, ou de se battre jusqu'au dernier homme. Les invalides exigèrent qu'il capitulât. Ils ont déclaré depuis que le gouverneur avait pris la mèche d'une des pièces de canon pour mettre le feu aux poudres. Deux sous-officiers le repoussèrent en présentant la baïonnette. Sans leurs efforts, une partie du quartier Saint-Antoine sautait en l'air avec la Bastille et la multitude amoncelée autour.

Cependant un mouchoir blanc était arboré sur les tours; depuis un quart d'heure le tambour des invalides annonçait par ses roulements qu'ils voulaient capituler. Les assiégeants ne discontinuaient pas leur feu. Au bout d'un autre quart d'heure, n'entendant plus rien et voyant que la Bastille ne ripostait plus, ils s'avancèrent en faisant des décharges vers le pont intérieur, et crièrent aux assiégés de l'abaisser. A travers une espèce de créneau un officier suisse leur demanda de sortir avec tous les honneurs de la guerre. Sur leur refus, il écrivit la capitulation qu'il passa par le même trou. La garnison consentait à poser les armes, pourvu qu'elle ne fût pas massacrée. « Abaissez votre pont, il ne vous arrivera rien, » répondaient en criant du dehors les premiers des assaillants.

Sur cette promesse, le gouverneur donna la clef du petit pont-levis qu'il avait dans sa poche. Les invalides, rangés en ligne, déposèrent leurs armes le long du mur, à droite en entrant. A gauche étaient les Suisses; ils n'avaient point paru sur les tours, et, couverts de sarreaux, ils ressemblaient à des prisonniers, ce qui les sauva.

A peine la porte était ouverte que les assiégeants se précipitèrent dans la cour. Les gardes françaises voulaient faire observer la capitulation. On s'en indigne. « *Ils ont égorgé nos frères; n'ont-ils pas reçu nos parlementaires pour les massacrer?* » s'écrient mille voix. Bécard, qui avait empêché de mettre le feu aux poudres, tombe percé de deux coups d'épée. Un coup de sabre lui abat le poignet; il est entraîné et pendu sur la place de Grève, avec un de ses camarades. On croyait pendre les deux canonniers qui avaient tiré. Telle est la vengeance populaire : des victimes d'abord! Malheur à l'innocent soupçonné dans ces moments terribles! De Launay, quatre autres officiers et un invalide furent également massacrés, malgré les efforts de leur escorte. Le reste obtint grâce, après avoir été longtemps menacé du même sort.

La prise de la Bastille consacra le triomphe de l'insurrection populaire. Dès ce moment la force et l'obéissance étaient déplacées. Louis XVI vint fléchir sa tête devant cette puissance nouvelle et prendre la cocarde nationale des mains du maire de Paris. L'archevêque alla chanter un *Te Deum* à Notre-Dame. Suivi de 100,000 hommes en sortant de l'hôtel de ville, il donnait le bras, durant le trajet, à cet abbé Lefèvre, tout noir encore de la poudre qu'il venait de distribuer.

Les Parisiens se hâtèrent de détruire la Bastille, et donnèrent un bal sur son emplacement. Les fragments de ses pierres ornaient en médaillons le cou des femmes. En Angleterre, l'université de Cambridge offrit le 14 juillet pour sujet de prix à ses élèves.

Pour reconnaître les vainqueurs de la Bastille, la commune de Paris nomma quatre commissaires auxquels furent adjoints huit des vainqueurs. Ils firent d'abord plus de 500 procès-verbaux, et recommencèrent plusieurs fois. Il résulte de leur travail que l'on compta 83 morts sur la place, 15 morts par suite de blessures, 60 blessés, 13 estropiés, 654 vainqueurs qui n'ont pas été blessés. Des pensions ont été accordées en 1832, en vertu d'une loi, aux vainqueurs de la Bastille encore vivants : le nombre de ceux qui se sont présentés dépasse de beaucoup le nombre primitif. DERODE.

BASTINGAGE. On nomme ainsi ces longs boyaux en toile peinte que l'on établit au-dessus des bords ou du pavois d'un navire, et dans lesquels on place les effets, les sacs et les hamacs des gens de l'équipage pendant le jour. Cette espèce d'appareil est destinée à servir à la fois de décharge et à garantir, pendant le combat, la tête des hommes placés sur le pont des atteintes de la mousqueterie de l'ennemi. On conçoit aisément qu'un tel blindage, composé de hardes et de matelas, liés et pressés avec soin, doit offrir contre la fusillade un abri assez sûr; mais il n'est pas de bastingage, quelque bien établi qu'il puisse être, qui soit assez fort pour résister au choc d'un boulet lancé de près. — Un navire est bien ou mal *bastingué* selon que ses bastingages sont plus ou moins susceptibles de garantir contre la fusillade ou contre les coups de mer les gens de l'équipage que leur devoir appelle sur le pont pendant le combat ou la tempête. — C'est dans les bastingages, comme nous l'avons déjà dit, que chaque homme place son hamac, et quelquefois son sac. Pour recevoir et garantir le mieux possible les objets qu'on y dépose, les bastingages sont revêtus intérieurement d'un filet de corde de grosses mailles; la toile peinte qui la recouvre est destinée à les pré-

server de la pluie et à leur donner un peu d'élégance. Ed. Corbière.

BASTION. On appelle ainsi une pièce de fortification qui fait partie de l'enceinte d'une place forte. L'intérieur de cette pièce forme le *terre-plein* du bastion, qui est renfermé entre deux *faces* et deux *flancs*. La distance qui sépare l'extrémité des flancs s'appelle la *gorge* du bastion. La ligne qui divise en deux parties égales l'angle formé par les deux faces est la *capitale* de l'ouvrage.

Le bastion est régulier, quand les lignes et les angles correspondants sont égaux entre eux ; il est irrégulier, quand un des angles ou une des lignes n'est pas égal à son correspondant.

C'est dans la combinaison des bastions ou du tracé *bastionné* que consiste principalement le système des fortifications usitées jusqu'à présent dans toute l'Europe (*voy*. Fortification). Les bastions ont remplacé les tours rondes ou carrées que les anciens plaçaient aux angles formés par les lignes de murailles dont ils entouraient leurs places de guerre.

Les faces des bastions sont dirigées de manière que leurs feux viennent, en se croisant, défendre le terrain en avant, où l'assiégeant pouvait établir ses moyens d'attaque. Les flancs sont tracés perpendiculairement au prolongement des faces des bastions voisins, en sorte que ces ouvrages se défendent mutuellement. On voit que les feux de faces concourent avec ceux de la *demi-lune* (*voy*. ce mot) à la défense de l'espace situé entre les deux bastions.

Quelles que soient les propriétés défensives du tracé bastionné, elles ne sont pas égales pour tous les points du terrain qu'il est chargé de défendre. Il y a des parties plus fortes; il en est de plus faibles. C'est sur celles-ci qu'on dirige les attaques. Les feux n'ayant une action bien efficace que perpendiculairement à la direction des ouvrages derrière lesquels les défenseurs sont placés, ceux des faces laissent sans défense les angles appelés *angles morts*. Ces angles ne tirent qu'une faible protection des feux de flancs, qui sont peu nombreux, et qui ont d'ailleurs pour objet principal de battre le pied de l'escarpe des bastions voisins. Aussi est-ce sur les capitales que s'ouvre la *tranchée* (*voy*. ce mot); et comme ces faces, qui ont une grande étendue, reçoivent l'armement le plus considérable et le plus dangereux pour l'assiégeant, celui-ci étend ses boyaux de tranchée à droite et à gauche de la capitale, en ayant soin de les préserver de l'enfilade des feux des ouvrages de la place, jusqu'à ce qu'ils atteignent le prolongement des faces. Alors il y établit des batteries pour contre-battre et éteindre les feux des faces qui gênent les travaux de la tranchée et ralentissent leur marche. L'assiégeant établit encore de semblables batteries sur le prolongement des flancs, pour démonter celles de l'assiégé.

Les bastions sont revêtus soit en gazon, soit en maçonnerie. Dans le premier cas, ils sont hérissés d'un rang de palissades droites ou inclinées sur tout leur pourtour, au pied du talus extérieur du parapet. Les revêtements en maçonnerie s'élèvent jusqu'au pied du même talus; on les appelle *murs d'escarpe*. Le mur qui soutient les terres du terre-plein du chemin couvert se nomme *mur de contrescarpe*. Dans tous les cas, les bastions sont entourés d'un fossé, sec ou plein d'eau, dont la largeur et la profondeur varient suivant les circonstances du terrain. *Voy*. Fossé. Carette.

BASTONNADE, peine anciennement (et de nos jours encore dans les colonies) appliquée aux esclaves. Elle était aussi infligée aux soldats romains. Ce châtiment, quoiqu'il fût celui des esclaves, ne déshonorait pas, ainsi que le rapporte Pline. Selon le même auteur la simple bastonnade devait être soigneusement distinguée du supplice des bâtons, *fustuarium*. On le comprend sans peine, puisque la mort devait être le résultat de ce dernier supplice, infamant de sa nature.

La bastonnade est encore appliquée par le Code militaire en certains pays, au nombre desquels il faut compter l'Angleterre et une partie des États allemands.

En Russie le *knout* remplace la bastonnade. *Voy*. Knout. X.

BAS-VENTRE. *Voy*. Abdomen.

BAT. C'est une espèce d'arçon à l'usage des bêtes de somme, composé tout simplement de deux fûts de bois joints avec des bandes de même matière, et garnis en dessous d'un panneau rembourré, pour empêcher l'animal de se blesser, et d'une sangle avec laquelle on assujettit le bât. Chaque côté de la carcasse est accompagné d'un fort crochet pour retenir les cordes auxquelles sont attachés des paniers, des paquets, des ballots, etc. Les bâts communs, que l'on nomme aussi *bâts à boutonnes*, sont ceux dont se servent les gens de la campagne, et spécialement les maraîchers et les jardiniers qui approvisionnent les marchés et les halles, en chassant devant eux leurs chevaux ou leurs ânes. Le *bât français*, ou *bât à fausses gouttières*, est celui que portent les chevaux appelés *chevaux de bâts* et destinés à transporter de

lourds fardeaux, à la guerre ou en route. Enfin on nomme *bât d'Auvergne* le bât de guerre des mulets.

On dit figurément d'un sot, d'un homme que l'on mystifie aisément : *C'est un cheval de bât.*

On dit encore proverbialement pour exprimer l'inquiétude d'un homme qui a quelque chagrin caché, auquel il ne peut trouver remède : *Il ne sait pas où le bât le blesse.* DEADDÉ.

BATAILLE. Une bataille est une action générale entre deux grands corps d'armée, souvent même entre deux armées entières. Les armées ne s'engagent guère dans une bataille avant de s'être livré divers combats.

Le sort d'une bataille décide souvent de celui des États. Aussi les généraux en chef ne doivent-ils livrer bataille ou l'accepter qu'après avoir bien pris les précautions propres à mettre de leur côté toutes les chances de succès. La disposition, la conduite, le gain d'une bataille, font la renommée d'un chef d'armée et lui assurent une gloire immortelle. C'est en effet aux talents du général, à son génie, que l'État est redevable des heureux résultats d'une brillante victoire. Sans doute la composition des armées exerce une immense influence sur la marche des grandes actions militaires ; mais il ne suffit pas de la valeur du soldat, du mérite des officiers, pour arriver à cette issue glorieuse qui donne au vainqueur le pouvoir d'imposer la paix et met le vaincu dans la dure obligation d'en accepter les conditions : il faut encore que ces précieuses ressources soient bien employées par le chef de l'armée. « Assurément, dit Napoléon, dans les guerres que la France eut à soutenir contre Frédéric II, le soldat français d'alors valait au moins le soldat qui lui était opposé, ce qui est prouvé par les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes. La cavalerie était belle, bien montée, bien disciplinée ; l'artillerie était excellente, le corps du génie était le plus savant de l'Europe, et l'infanterie n'était pas mauvaise. Enfin tout cela était composé de Français qui étaient fort humiliés de l'issue des campagnes précédentes et désireux de relever la gloire de leurs drapeaux ; mais les généraux en chefs, les généraux particuliers, étaient de la plus parfaite incapacité... Il ne manquait à l'armée française, pour faire de grandes choses, qu'un grand général. »

Napoléon a glorieusement justifié cette opinion pendant tout le temps qu'il a été à la tête des armées françaises et qu'il a guidé lui-même les illustres capitaines qui ont combattu sous ses ordres.

Avant d'arriver à l'époque où ce grand homme a porté si haut les combinaisons savantes de l'art de la guerre, nous rappellerons quelques-unes des principales batailles dont l'histoire ancienne nous a transmis le souvenir, pour faire voir l'influence qu'ont dû exercer sur le résultat des batailles la différence de la nature des armes, celle de la composition des armées et les progrès de la civilisation.

En se reportant aux beaux siècles de la Grèce, on voit les armées de ce pays engager les batailles avec l'arc et la fronde, puis aborder l'ennemi avec la lance et l'épée. C'est avec ces armes que les Grecs, au nombre de 10,000 hommes commandés par Miltiade, remportèrent à Marathon la victoire la plus signalée sur 110,000 Perses, dont 10,000 de cavalerie.

Plus tard, sous les murs de Platée, 110,000 Grecs, commandés par Pausanias, composés de 10,000 Spartiates dont il se réserve la direction, de 8,000 Athéniens sous les ordres d'Aristide, et de différents corps fournis par plusieurs autres peuples de la Grèce, sont vivement attaqués avec les mêmes armes par 300,000 Perses et 50,000 Béotiens qui avaient Mardonius pour chef : mais la valeur des Spartiates et des Athéniens oppose la plus vigoureuse résistance aux efforts de leur redoutable ennemi, et défait d'abord un corps de Grecs au service des Perses. Dans la mêlée, Mardonius reçoit la mort de la main d'un Spartiate. Cet événement jette le désordre parmi les Perses qui prennent la fuite, et, poursuivis à outrance par les Grecs qui ne leur font aucun quartier, ils perdent, si on en croit l'histoire, plus de 100,000 hommes qui furent passés au fil de l'épée.

Les deux exemples que nous venons de rapporter sembleraient aujourd'hui presque incroyables, si l'histoire moderne ne nous en offrait tant de semblables où nous avons vu souvent les Français suppléer au nombre par la brillante valeur des combattants et par les heureuses dispositions de leurs chefs.

La bataille de Platée, où la défaite d'un corps de Grecs au service des Perses est le signal de la victoire complète des Spartiates et des Athéniens, ne nous rappelle-t-elle pas ces nombreuses batailles de l'armée du Nord et celles de l'armée du Rhin où les Français rencontraient dans les rangs ennemis quelques-uns de leurs compatriotes, dont le courage était digne d'une meilleure cause ? Il serait impossible de déterminer, entre des forces si disproportionnées, les ordres de bataille des deux armées. L'étude la plus attentive ne peut démêler l'exactitude des faits à

travers le voile dont le récit d'Hérodote les a enveloppés. La supériorité des Grecs, due en partie à la vigueur que leur donnaient les exercices du corps auxquels il se livraient, doit être attribuée surtout à leur esprit de patriotisme, à leur amour de la liberté, sentiments tout à fait étrangers aux peuples mous et efféminés de l'Asie qu'ils avaient à combattre. A cette époque, les Grecs faisaient peu d'usage de la cavalerie; il convenait à leur éducation physique et morale, et surtout à celle des Spartiates qui étaient formés pour la guerre, de mépriser, dans les combats, les secours étrangers qu'ils pouvaient tirer de la force et de l'ardeur des chevaux, et de préférer le combat corps à corps auquel ils étaient préparés par leurs exercices gymnastiques. Cependant, à la suite des guerres du Péloponèse, ils augmentèrent leur cavalerie. A la bataille de Leuctres, l'armée des Lacédémoniens, commandée par Cléombrote, outre 10,000 hommes d'infanterie, avait 1,000 hommes de cavalerie. Les Thébains, de leur côté, avaient 6,000 hommes de pied et 400 chevaux. Dans cette lutte, où la supériorité des forces semblait être du côté des Lacédémoniens, l'habileté des généraux thébains suppléa à l'infériorité du nombre; et les talents d'Épaminondas, noblement secondés par Pélopidas qui combattit à la tête du bataillon sacré, firent pencher la balance en faveur des Thébains. L'action commença par un charge de la cavalerie thébaine; Épaminondas, qui la suit de près, tombe sur l'aile droite de la phalange lacédomonienne, avec tout le poids de l'aile gauche de sa colonne, Cléombrote veut opérer une diversion en détachant un corps de troupes pour prendre en flanc Épaminondas et l'envelopper alors: Pélopidas se précipite sur l'ennemi avec son bataillon sacré et jette le désordre parmi les Lacédemoniens qui se défendaient encore avec la plus vive opiniâtreté; mais leur chef, Cléombrote, étant tombé mort percé de coups, les Spartiates ne combattent plus que pour enlever le corps de leur général qu'ils ne veulent pas abandonner, après quoi ils prennent la fuite, et laissent les Thébains maîtres du champ de bataille de Leuctres, sur lequel ils érigèrent un trophée.

A la bataille de Mantinée, les Lacédémoniens avaient 20,000 hommes de pied et 2,000 de cavalerie, tandis que l'armée des Thébains, commandée par Épaminondas, était de 30,000 hommes d'infanterie et de 3,000 de cavalerie. Dans cette mémorable journée qui arrêta les dissensions intestines de la Grèce, la cavalerie prit peu de part au combat. La bataille, commencée d'abord avec l'arc et la fronde, puis engagée avec la lance, n'avait amené jusque-là qu'une résistance opiniâtre et sanglante des deux côtés; mais les combattants s'étant abordés l'épée à la main, il y eut de part et d'autre un carnage épouvantable, et après une lutte des plus acharnées, les Thébains obtinrent afin les honneurs de la victoire, mais en l'achetant bien cher, puisqu'elle coûta la vie à Épaminondas.

Les éléments d'organisation des phalanges grecques et macédoniennes ont éprouvé de fréquentes variations, surtout avant la bataille de Chéronnée et celle d'Arbelles. Vers cette époque, les Grecs formèrent leurs phalanges de 6,000 hommes; ils les divisaient en xénagies ou syntagmes de 256 hommes, qui se subdivisaient en tétrarchies de 64 hommes.

La phalange présentait une ligne continue de masses carrées de 16 oplites de front et de profondeur, et, à peu de distance, une seconde ligne de peltastes sur 8 de hauteur.

A l'exemple des Grecs, les Romains portèrent quelquefois leurs légions à 6,000 hommes. Ils avaient en outre environ 1,000 vélites combattant hors de la ligne. La cavalerie ne dépassait guère le dixième de la force totale. Les légions renfermaient 40 à 50 manipules de 120 hommes, rangés sur 12 de front et 10 de profondeur. Ces manipules étaient disposés en échiquier, sur trois lignes, avec des intervalles égaux à leurs fronts. La première ligne, formée des hastaires, pouvait se retirer au milieu de la seconde qui était composée des *princes*, laquelle pouvait aussi s'avancer pour soutenir la première. La troisième ligne, celle des triaires ou vétérans, assurait une réserve invincible.

Les Romains augmentèrent et améliorèrent successivement leur cavalerie, qu'ils plaçaient toujours sur les ailes. C'est de cet ordre que datent les triomphes de la république; il était assez semblable au nôtre. Car c'est une chose digne de remarque que les changements survenus dans les mœurs, comme dans les armes, n'en aient point amené de sensibles dans les éléments de l'organisation militaire. Les tétrarchies et les manipules sont représentés chez les modernes par les compagnies; les xénagies ou syntagmes et les cohortes romaines, par les bataillons; enfin, les phalanges et les légions, par les régiments, les brigades ou les divisions.

Après la mort d'Alexandre, Pyrrhus recueillit dans ses armées quelques milliers de soldats grecs formés à l'école du héros macédonien, avec lesquels il gagna sur les Romains la bataille d'Héraclée. Toutefois leur courage fut, dans

cette bataille, secondé par l'effroi que les chevaux de l'armée romaine éprouvèrent à l'approche des éléphants des Épirotes. C'était la première fois que les Romains en voyaient en Lucanie; et l'odeur de ces animaux, en effarouchant la cavalerie romaine, contribua puissamment à la déroute de l'armée, dont Pyrrhus sut habilement profiter. La victoire avait été longtemps indécise : on avait plié sept fois de chaque côté, quand l'approche des éléphants de Pyrrhus le rendit maître du champ de bataille, et il recueillit ainsi le fruit des savantes dispositions qu'il avait faites pour traverser le Siris et pour établir son ordre de bataille. Cet échec n'ébranla pas la bravoure des Romains; deux ans après, non loin d'Asculum, ils livrèrent aux Samnites et aux Lucaniens, commandés par Pyrrhus, une nouvelle bataille plus meurtrière que la première. Quelques historiens du temps ont contesté la victoire à Pyrrhus : si, comme il le paraît, c'est à lui qu'elle appartient, du moins est-il constant qu'elle lui coûta fort cher, puisque, quand on voulut l'en féliciter, il répondit : « C'est fait de nous, si nous remportons encore une telle victoire ! » On vit dans cette bataille la phalange et la légion combattre avec un égal succès; mais Pyrrhus ayant fait faire un grand détour à ses éléphants, ils tombèrent sur la cavalerie romaine et y causèrent un désordre qui se répandit dans toute l'armée.

L'expérience acquise par les Romains à Héraclée et à Asculum ne fut pas perdue dans une troisième bataille qu'ils livrèrent à Pyrrhus auprès de Bénévent. Curius, qui commandait le principal corps de l'armée romaine, attira Pyrrhus dans une position resserrée, coupée de bois et de rochers, où la cavalerie et les éléphants ne pouvaient pas manœuvrer. Entraîné quelques instants sur les bords du Cadore par son audacieux adversaire, le consul romain, après un premier échec, rallie ses troupes derrière ses retranchements, et lance ensuite brusquement la réserve qu'il y avait laissée contre l'armée de Pyrrhus sur laquelle il obtient une victoire complète.

C'est dans les guerres de cette époque que les Romains puisèrent les premiers perfectionnements de l'art militaire. Ils apprirent de Pyrrhus à étudier les ordres de bataille, à combiner des diversions : ils comprirent l'immense avantage que procurent la rapidité des marches, le choix des positions, la nécessité des réserves. Mais trop neufs dans l'application de ces principes, ils les opposèrent vainement au génie d'Annibal, qui triompha des futurs vainqueurs du monde, d'abord sur le Tésin, puis aux bords de la Trébia, à Trasimène, et enfin dans les plaines de Cannes. Cette dernière victoire, si funeste aux Romains, eût rendu Annibal maître de Rome, s'il avait pu en profiter. Au lieu de poursuivre ses succès, il fit hiverner ses troupes à Capoue, et donna aux Romains le temps de revenir de leur consternation et de réparer les pertes immenses que leur armée avait éprouvées. Aussi, éclairés par la fatale expérience qu'ils avaient faite des talents d'Annibal, ils luttèrent pendant plusieurs années avec un succès constant contre les Carthaginois, jusqu'à la bataille de Zama; la victoire, longtemps débattue entre Scipion et Annibal, se fixa enfin sous les enseignes du consul romain. Le général carthaginois était redevable du triomphe qu'il avait obtenu sur les bords du Tésin, à la Trébia, à Trasimène et à Cannes, à la supériorité de sa cavalerie sur celle des Romains, et aussi à l'action puissante de ses éléphants. A Zama, où Annibal avait 80 de ces animaux en avant de son armée, le son des trompettes en effraya quelques-uns qui, se retirant en arrière, jetèrent dans la cavalerie carthaginoise une confusion dont le général romain profita pour renverser l'aile gauche de l'ennemi. Dès lors le combat devint terrible. Les Romains encouragés par la déroute des Carthaginois en firent un carnage épouvantable, leur tuèrent 20,000 hommes et firent autant de prisonniers. La paix fut le fruit de cette victoire.

On conçoit que, vainqueurs d'Annibal qui leur avait appris à le vaincre, les Romains aient aspiré à la conquête du monde entier. Les batailles qu'ils livrèrent dans les diverses contrées dont ils firent des provinces romaines, furent autant de triomphes; et quand ils n'eurent plus d'ennemis à combattre, ils se livrèrent à des discordes civiles qui donnèrent lieu encore à des prodiges de valeur. Mais comment étudier militairement les causes ou les revers des batailles que se livrent Marius et Sylla, César et Pompée, Octave et Antoine? Dans ces luttes violentes des Romains contre les Romains, on voit les combattants dans le même ordre de bataille, avec les mêmes armes, la même organisation, soutenir les prétentions de l'envie, de l'intrigue et de l'ambition, succomber alternativement sous les coups de leurs rivaux, et entraîner enfin dans leur perte la liberté de leur patrie. Telles furent les suites de la bataille de Pharsale où Pompée, avec 50,000 hommes d'infanterie et 7,000 de cavalerie, ne put résister à 22,000 fantassins et 1,000 cavaliers commandés par César. L'aile gauche dont Pompée s'était réservé le commandement et qu'il avait composée de l'élite de son armée et

de toute sa cavalerie, est attaquée par l'aile droite de César qui, pour ne pas la laisser envelopper par la cavalerie ennemie, y place six cohortes tirées de sa troisième ligne. Ces troupes s'élancent avec ardeur sur les jeunes cavaliers romains, les mettent en fuite, et décident cette victoire qui entraîna la chute de la république. Ce serait peut-être ici le lieu de parler de la bataille d'Actium, livrée quelques années après la mort de César, et où Auguste remporta sur Antoine cette victoire qui le rendit maître et seul souverain de Rome; mais cette action est un véritable combat naval dont l'examen rentre dans le domaine de la guerre maritime.

Obligés de renfermer dans des limites très-resserrées la comparaison des batailles anciennes et modernes, nous traverserons, sans nous y arrêter, les trois siècles des empereurs romains, et ces temps d'anarchie féodale où la guerre n'était plus soumise à des règles précises. Alors les armées n'étaient que des troupeaux d'hommes conduits sous le joug du vasselage par les propriétaires de fiefs; les batailles n'étaient que des luttes désordonnées où les combattants s'attaquaient corps à corps et se massacraient avec acharnement; et les victoires devenaient le prix de la supériorité de la force corporelle. Cet état de choses ne changea qu'au commencement du XIIe siècle, quand Louis VI, pour dégager l'autorité royale méconnue par la féodalité, établit les communes, affranchit les serfs et créa des milices nationales. Pendant un siècle, ces milices, qu'on réunissait seulement dans les moments où on en avait besoin, donnèrent souvent des preuves de la plus grande bravoure. Elles reçurent sous Philippe-Auguste une organisation plus solide : ce prince en fit des troupes permanentes et soldées avec lesquelles il gagna la fameuse bataille de Bouvines contre l'empereur Othon IV. L'armée française fut rangée en bataille par l'évêque de Senlis; elle était placée sur plusieurs lignes. Les deux souverains combattirent en preux chevaliers à la tête de leurs armées. Othon avait plus de 100,000 hommes sous les armes, quand il vint attaquer l'armée française, inférieure en nombre de moitié. L'engagement fut sanglant : beaucoup de chevaliers français y prirent part, ainsi que l'évêque de Beauvais. Ce prélat se battait avec une massue pour ne pas répandre le sang humain. La valeur française, après avoir longtemps soutenu une lutte opiniâtre, triompha enfin du nombre et remporta sur les Allemands une victoire éclatante dont le succès est particulièrement attribué à la supériorité de notre cavalerie. A cette époque, l'art de la guerre éprouve une décadence que l'on reconnaît dans quelques batailles gagnées par les Français dans le cours des XIIIe, XIVe et XVe siècles, savoir : sur les Anglais, par par saint Louis, à Taillebourg; sur les Flamands, par Philippe le Bel, à Furnes, à Pucille et à Saint-Omer; à Cassel, par Philippe de Valois; à Rosbeck, par Charles VI; sur les Anglais, à Orléans, par Jeanne d'Arc; à Formigny, par Charles VII; à Montlhéry, sur les Bourguignons, par Louis XI; en Angleterre, sur les Anglais, par les troupes de Charles le Téméraire; à Saint-Aubin, sur les Bretons, et à Fornoue, sur les Italiens, par Charles VIII; à Novare, sur les Milanais, par Louis XII. Le souvenir de ces actions glorieuses console des pertes que la France a faites en 1346, à Crécy, où Édouard, soutenu par le prince de Galles, son fils, dit le Prince Noir, et fort du choix d'une bonne position, triompha aisément de l'armée française qui s'était engagée sans ordre et combattit sans aucune disposition, ce qui entraîna une déroute complète; puis, en 1356, à Poitiers, où le même désordre dans les dispositions rendit inutile le courage des Français et donna la victoire aux Anglais, commandés, comme à Crécy, par le Prince Noir. Le roi Jean fut blessé et fait prisonnier avec son fils.

L'invention de la poudre, dont on fit longtemps des applications bien imparfaites, devint pourtant d'un usage plus familier, et on vit à la bataille de Marignan, en 1515, l'artillerie française faire d'heureux efforts contre le courage de 25,000 Suisses, dont les uns, armés de piques longues de 18 pieds, et les autres, tenant de grands espadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp de François 1er. La mêlée fut horrible : les Français et les Suisses confondus dans l'obscurité de la nuit attendirent le jour pour recommencer. Le roi dormit sur un affût de canon, à 50 pas d'un bataillon suisse. Dans cette bataille, les Suisses attaquèrent toujours, tandis que les Français se tenaient sur la défensive; enfin la résistance vigoureuse de l'infanterie, jointe au secours qu'elle tirait de l'artillerie, décida la victoire en faveur des armes françaises.

Les doctrines de Luther et de Calvin, qui commençaient à se répandre en Europe au commencement du XVIe siècle, suscitèrent en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en France, de nombreuses guerres de religion dans lesquelles se livrèrent des batailles sanglantes; mais les victoires et les défaites y sont rarement le résultat de dispositions méditées et ne peuvent guère être étudiées sous le rapport de l'art. Il

n'en est pas de même de celles que causa la rivalité de Charles-Quint et de François Ier. On ne peut passer sous silence la bataille de Pavie où le monarque fut, malgré tout son courage, victime des fautes qu'il commit, contre l'avis du sage la Trémouille, qui voulait faire lever le siége de Pavie. Dans le but d'opérer une diversion avantageuse, le roi détacha un corps de 10,000 hommes pour attaquer le royaume de Naples, et affaiblit ainsi son armée, pendant que Lannoi augmentait la sienne de 12,000 lansquenets bien aguerris. Néanmoins l'artillerie française, avait, par ses premières décharges, pris en flanc l'armée ennemie et l'avait tellement entamée que les Espagnols, effrayés, rompirent leurs rangs et reculèrent en désordre. Alors le roi se jeta sur les fuyards à la tête des corps les plus avancés, et perdit par cette démarche imprudente tous les avantages de sa position, en masquant son artillerie. Il renversa du premier choc un escadron de gendarmerie napolitaine sur laquelle les arquebusiers lançaient une grêle de traits, tandis que les lansquenets lui présentaient un front hérissé de piques qui semblait impénétrable. Les Suisses ne soutinrent pas leur ancienne réputation; ils esquivèrent le choc des lansquenets et se retirèrent. Le brave la Trémouille et Bonnivet furent tués, François Ier gravement blessé, après s'être battu comme un lion, tomba entre les mains de l'ennemi qui resta maître du champ de bataille. L'amour-propre du prince put être satisfait quand il eut écrit à sa mère : « Tout est perdu, *fors* l'honneur; » mais la France aurait payé cher les fautes de son roi, si la ligue formée contre Charles-Quint ne l'eût affranchi des clauses onéreuses du traité de Madrid par lequel il avait obtenu sa liberté.

Aucune disposition remarquable dans l'art de la guerre ne peut être signalée à l'occasion des batailles que les Français livrent aux Espagnols ou qu'ils se livrent entre eux, jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les seules batailles de cette époque dont le succès soit dû à d'heureuses et habiles dispositions de la part du vainqueur sont celles d'Arques et d'Ivry. Henri IV, obligé de lever le siége de Paris, se rend en Normandie avec 3,000 fantassins, 2 régiments suisses et 1,000 chevaux. Il apprend que le duc de Mayenne veut assiéger Dieppe : il porte sa petite armée à une lieue et demie en avant de la ville, auprès d'Arques, sur un coteau protégé par le château. Il joint le pied de ce coteau avec une chapelle ou maladrerie voisine par un petit retranchement formé d'un fossé de 10 pieds de large et de 8 de profondeur. Il fortifie la maladrerie de deux demi-bastions qu'il arme de 8 pièces de canon, et appuie sa gauche à Arques. Dans cette position, il attend Mayenne qui était arrivé avec 30,000 hommes et avait déjà éprouvé, dans une attaque qu'il avait dirigée contre le Polet, une vigoureuse résistance. Le roi place à la maladrerie 4 compagnies suisses et françaises et les fait soutenir par 3 compagnies de chevau-légers : il tient quelques gendarmes en réserve et confie au maréchal de Biron la défense des retranchements qu'il garnit d'infanterie; Henri reste en réserve avec quelques troupes d'élite, pour se porter lui-même partout où besoin sera. Les troupes du roi engagent le combat, qui est longtemps soutenu de part et d'autre avec une résistance égale; ces troupes sont même, à l'attaque de la maladrerie, ébranlées pendant quelques instants; mais l'arrivée de Biron et de Châtillon leur rend bientôt la supériorité, et l'armée de Mayenne fait sa retraite en bon ordre, laissant le roi maître du champ de bataille.

A Ivry, Henri IV, quoique bien inférieur en nombre, dut encore à des dispositions bien combinées la victoire qu'il remporta sur Mayenne dont l'armée était double de la sienne.

Les guerres du XVIIe siècle procurèrent à plusieurs de nos généraux l'occasion de développer les uns leur génie militaire, les autres leur esprit d'observation, tous cette ardeur bouillante qui donne aux Français, dans l'attaque, une si grande supériorité sur les autres nations. Les armées européennes avaient encore, à cette époque, une organisation confuse qui influait sur le sort des batailles. Les fusiliers, les mousquetaires, les piquiers, étaient rangés dans les mêmes bataillons, en files de huit de profondeur, en sorte que les derniers rangs ne pouvaient pas faire usage de leurs armes; la cavalerie était encore sur quatre de hauteur; la moitié des files devait s'arrêter dans les charges au galop. Les pièces de campagne étaient lourdes et peu nombreuses; quand elles occupaient une position, elles y restaient toute une journée, parce qu'elles ne pouvaient pas suivre les manœuvres des troupes. Toutes ces difficultés furent aperçues, mais non pas résolues, par le grand Condé, par Turenne, par Montécuculli, par Gustave-Adolphe qui, dans de nombreuses batailles, cherchèrent à les surmonter.

A Rocroi, par exemple, toute l'artillerie française, que sa pesanteur avait empêchée de se retirer assez promptement, avait été prise par Melo qui commandait l'armée espagnole, avec une partie de l'infanterie aux ordres de la Ferté; et elle fût restée au pouvoir de Melo, sans la

présence d'esprit et la prodigieuse activité de Condé (alors duc d'Enghien), qui rallia sa cavalerie. Marchant rapidement derrière les bataillons espagnols, il atteignit leurs escadrons débandés, les dispersa et leur arracha la victoire; délivra la Ferté et les autres prisonniers, reprit notre artillerie et enleva celle de l'ennemi, qui consistait en 24 pièces de canon. Une si brillante victoire, remportée par un général de 22 ans, était d'un heureux augure pour la suite de ses campagnes; aussi ne tarda-t-il pas à gagner les batailles de Fribourg, de Nordlingen, de Lens, qui entraînèrent la prise de beaucoup de places fortes, et amenèrent la conclusion du traité de Westphalie. — Les batailles gagnées par Turenne ne sont pas engagées comme celles qui font la gloire de Condé. Les ordres de bataille du prince n'annoncent aucun progrès dans l'art; on y trouve même moins d'esprit de combinaison, moins d'étude du terrain que dans les dispositions faites par Henri IV : avare du sang des troupes qu'il mène au combat, Turenne, au contraire, prépare longtemps, par des marches et des contre-marches, le choix des positions; il n'offre ou n'accepte la bataille que sur un terrain à sa convenance, et manœuvre à la face de l'ennemi, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un champ de bataille qui se prête à toutes les dispositions qu'il a conçues. Alors il assigne à chaque arme, à chaque corps, la place qu'il lui a destinée, et oblige en quelque sorte l'ennemi à se conformer lui-même au plan qu'il s'est tracé.

Les troubles de la Fronde engagèrent Condé et Turenne dans des partis différents pour lesquels ils combattirent alternativement à la tête des Français et à celle des Espagnols. Voltaire remarque à cette occasion que « le sort de Turenne et de Condé fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols. » A la bataille des Dunes, Condé, à la tête des Espagnols, s'avança vers l'armée française commandée par Turenne : il y avait du côté des Espagnols 14,000 hommes, dont 8,000 de cavalerie; Turenne en avait, y compris une brigade anglaise, 9,000 d'infanterie et 6,000 de cavalerie. Les Français avaient du canon, les Espagnols n'en avaient pas. Après des prodiges de valeur de part et d'autre, Condé venait d'enfoncer l'aile droite des Français, quand Turenne, victorieux à l'aile gauche, revint rapidement au secours de Créqui qui commandait l'aile droite, et ramena le combat. La victoire, après avoir longtemps flotté entre les deux héros, se prononça enfin en faveur de Turenne qui, peu de jours après, s'empara de Dunkerque.

A Sintzheim et à Ensheim, Turenne doit ses triomphes au savant emploi qu'il fait de son infanterie, dont il couvre les mouvements en profitant de tous les accidents du terrain.

La suite du règne de Louis XIV et celui de Louis XV offrent un grand nombre de batailles qui n'ont pas toutes eu des résultats heureux, mais qui toutes peuvent fournir d'excellentes leçons. C'est dans les Mémoires du temps, et surtout dans ceux des généraux français et étrangers, qu'il faut aller les puiser. On peut consulter Folard, Puységur, Montécuculli, et particulièrement Feuquière qui montre si consciencieusement et avec tant de justesse, les fautes, comme les exploits, de Luxembourg, de Condé, de Turenne, de Vendôme, de Berwick, de Villars, et signale avec franchise la cause des revers dus à l'incapacité de Marsini, de Lafeuillade, de Villeroi.

La guerre de sept ans, qui fait tant d'honneur aux armes de Frédéric II, est souvent malheureuse pour celles de la France; à de rares succès viennent se mêler des faits d'armes de douloureuse mémoire, qu'il est pourtant bon d'étudier, afin d'éviter les fautes commises à Rosbach, par le prince de Soubise; à Creveldt, par le comte de Clermont; à Minden, par Contades; à Philingshausen par Broglie; à Grebensheim et à Willemstadt par d'Estrées. Tant de désastres sont plus que suffisants pour justifier l'opinion de Napoléon que nous avons citée au commencement de cet article.

Frédéric, dans la campagne précédente (de 1740 à 1745), avait déjà obtenu des succès, et particulièrement à Molwitz, où il admira l'habileté des manœuvres du maréchal de Schwerin, qui était parvenu à mettre les Autrichiens en déroute et à gagner la bataille au moment où le roi la croyait perdue. Ce prince remarqua dans cette occasion que sa cavalerie était loin d'être aussi bonne que celle des Autrichiens. Il s'occupa dès lors à la rendre leste, agile, véloce, afin de donner à ses évolutions plus de rapidité. Il commença à porter au plus haut degré l'ordre, la précision, la promptitude des manœuvres. Son artillerie participa de ces améliorations, et, donnant aux évolutions de l'infanterie les caractères qui en assurent la supériorité, savoir : promptitude, facilité, justesse et sûreté en présence de l'ennemi, il procura à toutes les armes une perfection jusqu'alors inconnue. Créateur de ces savantes dispositions, il recueillit le fruit de son génie dans les premières batailles où il en fit

l'application, et notamment à Striegau, à Kesseldorff, à Prague, à Lissa, etc.

On trouve ses principes dans les Mémoires qu'il a laissés. Son style est bref et précis, comme les ordres qu'il donnait à ses généraux. En voici quelques exemples applicables à notre sujet :

« Il faut en venir aux batailles pour terminer les querelles.

« Il faut les préméditer, car celles qui sont l'ouvrage du hasard n'ont pas de grands résultats.

« Les meilleures sont celles qu'on force l'ennemi à accepter.

« En refusant une aile et renforçant celle qui doit attaquer, on peut porter beaucoup de forces sur l'aile de l'ennemi que l'on veut prendre en flanc. Cette manière d'attaquer offre trois avantages :

1° D'attaquer le point décisif;

2° De pouvoir prendre l'offensive avec des forces inférieures;

3° De ne compromettre que les troupes qu'on met en avant, et d'avoir toujours le moyen de se retirer.

« Les attaques de village coûtent tant de monde que je me suis fait une loi de les éviter.

« Villeroi fut battu à Ramillies pour avoir placé une partie de ses troupes dans un terrain où elles ne pouvaient pas agir.

« Il ne faut pas tirer en marchant; car c'est le terrain que l'on gagne et non les ennemis que l'on tue qui décide de la victoire. »

On peut ajouter à ces principes une règle générale établie par Napoléon, dans le chap. V de son *Précis des Guerres de Frédéric II;* elle est conçue en ces termes : « Quand vous voulez livrer une bataille, rassemblez toutes vos forces, n'en négligez aucune; un bataillon quelquefois décide d'une journée. »

La révolution française ouvre à l'art de la guerre une ère toute nouvelle. La carrière militaire, dans laquelle le commandement avait été jusque-là réservé à quelques classes privilégiées et, dans ces classes mêmes, à quelques individus, devient libre pour tous les Français. La valeur, l'instruction, le génie élèvent les derniers soldats aux premiers rangs de l'armée et improvisent une multitude de héros. C'est ainsi que nous avons vu des médecins, des avocats, un prote, de simples paysans, des ecclésiastiques même, à la tête des bataillons français, les mener souvent à la victoire, après avoir commencé par servir comme simples soldats. Et ces grands citoyens auxquels l'étude des sciences militaires devait être indifférente, quand, privés de tout espoir d'avancement, ils ne pouvaient en tirer aucun parti, ont rivalisé de zèle et de talents avec les meilleurs officiers sortis des écoles. Les uns et les autres ont introduit dans les armées françaises de grandes innovations. Ce qui distingue surtout les batailles des dernières guerres de celles qui ont précédé la révolution, c'est, d'une part, l'augmentation considérable de la force des armées que l'on met en présence et particulièrement celle de l'artillerie; et, d'autre part, la suppression des grands approvisionnements de vivres qui suivaient autrefois les troupes. Les armées mettaient en bataille 25,000 30,000 au plus 40,000 hommes; aujourd'hui elles sont de 100 mille hommes et quelquefois de plus. Au lieu de 40, 50 ou 60 pièces de canon que l'on plaçait en bataillon, on en met actuellement des centaines. A la bataille de Leipzig, en 1813, il y eut 600 pièces de canon engagées dans l'armée française, et 900 dans celle des alliés.

Le début de Napoléon dans sa campagne d'Italie est remarquable par un système d'attaques promptes et successives, dans lesquelles il se garde bien d'adopter un ordre de bataille déterminé. A peine est-il arrivé qu'on le voit frapper à coups redoublés, et livrer, en 11 mois d'une campagne sans exemple, 64 combats qui précèdent ou suivent 27 batailles dont ils préparent ou complètent le succès. Plus tard, par un système semblable, il s'empare en 3 mois de toute la Prusse. Il avait suivi un système plus circonspect en 1805, aux approches de la bataille d'Austerlitz. Là il médite son projet, il mesure ses moyens. Les Russes avaient 82,000 hommes; les Français n'étaient que 40,000. Napoléon, à l'approche des Russes, fait reculer ses troupes de 3 lieues, comme s'il eût essuyé une déroute; se place sur des hauteurs qu'il fait fortifier et couvrir de batteries, et il enhardit ainsi les généraux russes. Pour les confirmer dans l'idée qu'ils avaient de son embarras, il fait demander à l'empereur de Russie une entrevue qui lui est refusée. Il attire dans des défilés une partie de l'armée ennemie, pendant que le reste avance dans la plaine. Alors les corps de l'infanterie française commencent l'attaque au moment où les Russes et les Autrichiens sont en marche; la cavalerie la soutient avec vigueur. Les Russes fléchissent, leur général en chef est blessé à mort; la déroute est complète : 186 pièces de canon, 45 drapeaux et 20,000 prisonniers tombent aux mains des Français, bien inférieurs en nombre, mais qui doivent cette fois la victoire à l'inexpérience des Russes dans les manœuvres, à la valeur de leurs vieux soldats et au changement

du plan de bataille des ennemis paralysés par le génie de Napoléon. C'est le cas de rappeler ce que dit le maréchal de Saxe dans ses *Rêveries :* « La guerre a des règles dans les parties de détails ; mais elle n'en a point dans les sublimes. »

Vainement chercherait-on la source des nombreuses victoires remportées par les Français dans un système constant ou dans un ordre de bataille particulier. Chacun de nos illustres guerriers a puisé dans son propre génie, dans les inspirations du moment, sur le terrain même, ces dispositions diverses si fécondes en heureux résultats. Chacun a varié ses manœuvres suivant les formes des localités, d'après la force, la composition et la situation des armées qu'il avait à combattre, et d'après les moyens dont il pouvait disposer. Sans s'astreindre servilement à observer les préceptes des Montécuculli, des Turenne, des Frédéric, des Feuquière, ils en ont modifié l'application, ils ont créé eux-mêmes de nouvelles combinaisons; et, joignant à la profondeur de leurs conceptions l'audace d'une brillante exécution, ils ont étonné et foudroyé tout à la fois les armées étrangères qui, sous la conduite de leurs vieux et savants généraux, ont fui devant les troupes françaises dans toutes les parties du monde. Ce serait donc s'exposer à compromettre la sûreté et la gloire d'une armée que de vouloir s'attacher dans une bataille à imiter la conduite de tel ou tel général. Les éléments de succès sont très-variables; ils ne se reproduisent jamais avec les mêmes circonstances. La sagacité seule du chef apprécie le parti qu'il doit prendre et juge quelles sont les mesures à adopter, quelles sont celles qu'il faut rejeter. Sans doute les militaires consulteront avec fruit les beaux faits d'armes des généraux anciens et modernes; l'étude attentive de ces grands événements, la recherche des causes connues ou présumables des succès, et des revers, feront connaître en général les précautions, l'acharnement ou le hasard qui ont produit les uns, les fautes, l'imprévoyance ou la fatalité qui ont entraîné les autres. « Mais il faut bien se garder, dit M. le général Pelet, dans ses *Mémoires sur les guerres de* 1809, en Allemagne, à la suite de la lecture du récit de quelques brillantes journées, de poser dogmatiquement des *principes,* ou plutôt de décorer de ce nom les résultats souvent forcés de faits isolés; résultats déterminés quelquefois par la puissance du génie et de la valeur, mais le plus souvent par les jeux d'un aveugle hasard, et qui ne sont pas toujours suffisamment constatés. » Le général Lamarque a émis aussi la même opinion. « Si l'on voulait réfléchir, dit cet illustre capitaine à qui Napoléon destinait en 1814 le bâton de maréchal, sur le mécanisme des batailles, on verrait que les événements imprévus qu'on appelle *hasard* y ont une grande part. » Une mesure qui serait une faute grave dans des circonstances ordinaires devient, dans un cas particulier, un véritable trait de génie. C'est ainsi que dans le fameux siége de Gênes, Jourdan, par une combinaison aussi savante qu'audacieuse, s'empare du camp de Farcio, se laisse couper sa communication avec Masséna, et revient vainqueur des troupes du général Otto qui croyait le tenir prisonnier.

Après avoir fait sentir que les mouvements et les manœuvres des corps sont soumis dans les batailles aux combinaisons les plus variées qui résultent de circonstances fortuites que le génie saisit et met à profit, nous allons indiquer succinctement l'influence réciproque des différentes armes dans les batailles auxquelles elles sont appelées à prendre part.

Les diverses armes dont se composent les armées doivent, dans les batailles, se prêter un appui mutuel, selon les circonstances, la forme du terrain et la composition de l'armée ennemie. En pays de montagnes, par exemple, la cavalerie est à peu près nulle. L'armée du génie prépare les communications, fortifie les positions, établit ou renverse les ponts. L'artillerie construit ses batteries et les arme, favorise le passage des rivières, en éloignant l'ennemi qui veut s'y opposer, approvisionne de munitions de guerre les trois autres armes. Si l'infanterie fait la force principale et la partie la plus essentielle des armées, il n'est pas moins vrai que ses succès seraient incomplets et souvent même fort douteux, si elle n'était secondée par l'artillerie et par la cavalerie.

Au commencement d'une bataille, la portée des bouches à feu de l'artillerie produit un effet considérable, à une distance où toutes les troupes sont encore sans action : elle force l'ennemi à développer ses masses et cherche à les ébranler; elle ralentit la marche des colonnes ennemies et les oblige en quelque sorte à se déployer sous le feu de l'infanterie qui va les attaquer. Alors la mousqueterie réunit ses efforts à ceux de l'artillerie; les corps de l'infanterie se rapprochent et engagent le combat. Cependant la cavalerie éclaire les mouvements de l'armée. Répandue sur ses ailes, elle lutte avec la cavalerie de l'ennemi, la poursuit, harcelle les flancs de son infanterie, jette le désordre dans ses rangs, et force l'ennemi tantôt à précipiter sa retraite, tantôt à ralentir sa marche rétrograde,

et donne ainsi à l'infanterie le temps d'arriver pour le combattre et compléter sa défaite.

Tels sont les secours que se portent réciproquement dans les batailles l'artillerie qui seule ne pourrait pas se soutenir, l'infanterie et la cavalerie qui la défendent et en reçoivent à leur tour la plus puissante protection. CARETTE.

BATAILLE NAVALE. *Voy.* COMBAT NAVAL.

BATAILLON. Le bataillon est un corps d'infanterie de 700 à 800 hommes Il en entre dans un régiment au moins deux, quelquefois trois, en temps de paix. On en a souvent porté le nombre à quatre, en temps de guerre. En Belgique, il entre dans un régiment quatre bataillons, dont trois effectifs, et un de réserve; le régiment dit *d'élite*, uniquement composé de grenadiers et de voltigeurs, a quatre bataillons *effectifs*. Pendant longtemps le bataillon fut l'unité à laquelle se rapportait la composition des armées. Sous Louis XIV, plusieurs régiments furent d'un seul bataillon de 600 hommes. Aujourd'hui, en France, le bataillon se compose de 8 compagnies de 90 à 100 hommes. Ce nombre a souvent varié. De ces huit compagnies, deux, celle des grenadiers et celle des voltigeurs, sont formées de l'élite des hommes du bataillon. Le surplus reste affecté aux six autres compagnies, dites de fusiliers ou du *centre*. Chacune de ces compagnies est commandée, dans l'infanterie, par un ou deux capitaines, un lieutenant et deux sous-lieutenants; dans le génie et dans l'artillerie, les compagnies ont deux capitaines et deux lieutenants. Dans les trois armes, les huit compagnies qui composent un bataillon sont sous les ordres d'un commandant commun, qui a le titre de chef de bataillon.

Le bataillon étant un des éléments fondamentaux de la composition d'une armée, l'instruction des bataillons est de la plus haute importance, soit qu'ils manœuvrent séparément comme corps isolé, soit qu'ils agissent comme partie du régiment auquel ils appartiennent. C'est dans le grade de chef de bataillon qu'ont commencé à se développer les talents militaires de tous les grands capitaines de l'époque moderne. CARETTE.

BATALHA, bourg situé à 22 lieues de Lisbonne et appartenant à l'Estramadoure portugaise. Il est célèbre par son couvent de dominicains nobles. C'est un monument d'architecture gothico-sarrasine, construit par un Irlandais nommé Hacket, en 1385, d'après les ordres du roi de Portugal Jean Ier, qui voulait, par cette fondation pieuse, immortaliser le souvenir de la victoire qu'il avait remportée sur le roi de Castille, à Aljubarotta. On considère le couvent de Batalha comme un des plus beaux édifices de l'Europe. On remarque surtout les ornements mystiques de la chapelle cinéraire : ils présentent des signes hiéroglyphiques que l'on n'a pas encore pu expliquer; les plus difficiles de ces inscriptions se trouvent sur le tombeau de Jean Ier. Ce riche monastère a été embelli et doté par des souverains étrangers; on y montre encore, dit-on, un écrit de l'empereur grec Emmanuel Paléologue : il constate l'authenticité de reliques données par lui à ce monastère au commencement du XVe siècle. CONVERSATION'S LEXICON.

BATARA. *Thamnophilus*. Genre d'oiseaux de l'ordre des insectivores, dont les caractères sont : bec épais, court, un peu bombé, élargi à sa base, dilaté sur les côtés, comprimé vers la pointe qui est obtuse, courbée et échancrée, dépassant la mandibule inférieure : celle-ci est bombée en dessous et pointue; narines latérales, un peu distinctes de la base, percées dans la masse cornée du bec, arrondies ou ovoïdes, totalement ouvertes; pieds longs, grêles; tarse beaucoup plus long que le doigt intermédiaire; l'externe réuni jusqu'à la première articulation, l'interne divisé; ailes très-courtes, arrondies; les trois premières rémiges également étagées : les quatrième, cinquième et sixième les plus longues. — Le genre batara, indiqué par d'Azara et formé par Vieillot, se compose, quant à présent, d'espèces presque toutes de l'Amérique méridionale, et d'un petit nombre d'Afrique. Leurs mœurs et leurs habitudes sont encore peu connues. Selon d'Azara qui a pu observer plus particulièrement ces oiseaux au Paraguay, on ne les rencontre que dans les broussailles des fourrés obscurs où ils se tiennent silencieusement avec leur seule compagne; ils n'en sortent que le matin et le soir pour aller à la chasse des petits insectes dont ils font leur principale nourriture; ils évitent la grande chaleur, ce qui ferait croire que ces oiseaux se trouveraient beaucoup mieux dans des climats plus tempérés; leur chant, ou plutôt le cri qu'ils ne font entendre qu'à l'époque des amours, se borne à la syllabe *tu*, assez vivement répétée. C'est aussi dans les buissons épais que les bataras font avec soin leur nid fortement enlacé, et où ils y pondent ordinairement deux ou trois œufs blancs dans la plupart des espèces, et picotés ou rayés de brun ou de rougeâtre dans quelques-unes. DR..Z.

BATARD. *Voy.* ENFANTS NATURELS et DÉGÉNÉRATION.

BATARDE. *Voy.* ÉCRITURE.

BATARDEAU. Il arrive fréquemment dans les travaux hydrauliques que l'on se trouve dans la

nécessité de préserver de l'invasion des eaux des espaces destinés à la construction d'un pont ou de tout autre ouvrage fondé à un niveau inférieur à leur surface. On établit, pour atteindre ce but, une enceinte ou digue ayant pour objet de résister à l'effort qu'elles font pour gagner le niveau inférieur qu'on veut leur interdire; si la hauteur d'eau à supporter n'excède pas un mètre, une simple levée de terre est suffisante. A une profondeur de 1 mètre 50 c. on soutient la digue en terre contre la pression des eaux à l'aide de planches posées de champ et soutenues par une file de pieux. Enfin lorsque la hauteur d'eau est plus considérable, la digue prend le nom de *batardeau*. Elle se compose essentiellement de deux rangs de pieux espacés d'un mètre et réunis par des madriers longitudinaux nommés *liernes*, contre lesquels viennent s'appuyer des planches assemblées à rainure et à languette, enfoncées verticalement dans le sol à coups de mouton; ces planches portent le nom de *palplanches;* l'extrémité par laquelle elles pénètrent dans la terre est taillée en biseau pour faciliter le battage. On forme ainsi deux espèces de murailles en charpente, soutenues extérieurement par les liernes et les pieux auxquels celles-ci sont fixées; cela fait, on enlève la portion de vase ou de terrain meuble comprise à la surface du sol, entre les deux files de palplanches. Cette opération, quand on travaille sous une certaine hauteur d'eau, se fait à l'aide d'une espèce de hotte en tôle de fer fixée à l'extrémité d'une perche, et que l'on nomme *drague*.

Lorsque le terrain a été ainsi *dragué* jusqu'à une profondeur convenable, il faut s'occuper de remplir de terre le vide du batardeau; mais auparavant on lie deux à deux les pieux qui se correspondent dans un sens perpendiculaire à sa longueur, par des pièces assemblées à tenon en mortaise qui portent le nom d'*entretoise;* elles sont destinées à prévenir l'écartement des deux files de palplanches qui céderaient sans cela à la poussée de la terre qu'elles sont destinées à contenir. Celle-ci doit être de nature à ne pas permettre la filtration de l'eau; on préfère pour cet objet de la terre franche ou de l'argile. Elle doit être mise avec précaution et pilonnée à mesure, sans quoi elle se pelotonne et ne prend pas corps. Elle est ensuite sujette à se fendiller, lorsqu'elle se dessèche par suite de la baisse des eaux; puis, au moment des crues, les parties séparées ne se rejoignent pas et donnent lieu à des infiltrations. Lorsque celles-ci sont trop abondantes, on n'a d'autre ressource que d'enlever la terre et de la corroyer de nouveau.

Au canal Saint-Martin, à Paris, la terre glaise a été remplacée par de la terre sablonneuse bien mélangée de $^1/_{10}$ à $^1/_{15}$ de chaux ordinaire en pâte; cet essai a parfaitement réussi.

On donne ordinairement aux batardeaux une épaisseur égale à la hauteur d'eau qu'ils ont à supporter; non que cette épaisseur soit nécessaire pour prévenir les infiltrations, mais afin qu'ils aient une stabilité suffisante.

Il faut éviter avec soin, dans la construction, de placer des pièces de bois d'une file à l'autre des palplanches, à un niveau inférieur à celui des eaux. Ainsi placées, elles servent de guide à des sources abondantes qui suivent leur surface, délayent la terre qui les entoure, et agrandissent de plus en plus la voie qu'elles se sont ouverte.

Lorsque le batardeau est terminé on épuise les eaux; la profondeur à laquelle on peut pousser les épuisements sans être entraîné dans des dépenses considérables, varie avec la nature du sol. Dans la terre franche on va jusqu'à 3 mètres; dans le sable, pas au delà de 1 mètre 50 cent.; à une profondeur plus considérable, il devient difficile de maîtriser les sources qui se manifestent.

On établit quelquefois dans les fossés des places fortes des batardeaux destinés à retenir les eaux ou à leur donner issue à volonté. Pour donner à ces sortes d'ouvrages la solidité et la durée nécessaires, on les construit ordinairement en maçonnerie; on les place à l'angle saillant des bastions où ils ne peuvent servir d'abri à l'ennemi pour le passage du fossé. Leur partie supérieure présente une arête aiguë formée par deux talus inclinés sur lesquels il est impossible de marcher. CLAPEYRON.

BATAVES, peuple qui, dans la géographie ancienne, fait partie de la Germanique 2e (Gaules), et qui avait pour demeure principale l'île formée par la mer d'Allemagne, le Rhin, la Meuse et le Wahl. Cette île, qui de leur nom était appelée *Ile des Bataves,* correspond à une partie des provinces appelées aujourd'hui Hollande méridionale, Gueldre, Utrecht. Mais les Bataves s'étendaient encore au delà des limites tracées par les fleuves, surtout au sud-est, et la portion occidentale de l'île était occupée par les Caninéfates. Les autres voisins des Bataves étaient les Bructères et les Usipètes à l'est; au sud, les Ménapes et les Gugernes.

Les Bataves étaient renommés à Rome, plus encore que les autres Germains, par leur haute stature et leur chevelure blonde. Aussi les cosmétiques destinés à teindre en blond les noirs cheveux des Romains s'appelaient *écume ba-*

tave. Leur bravoure était extrême; leur cavalerie passait pour excellente. Ils avaient une musique militaire nationale : les instruments étaient formés de cornes d'animaux. On présume que les Bataves étaient des castes que des troubles intérieurs engagèrent à franchir le Rhin; cette émigration fut antérieure à l'époque de César, qui les soumit avec le reste des Gaulois. Sous Auguste et sous Tibère, lorsque Rome songea sérieusement à envahir la Germanie, leur pays devint la place d'armes des commandants romains. Du reste ils étaient exempts de tributs et d'impôts, portaient le titre d'amis et d'alliés du peuple romain, et choisissaient eux-mêmes leurs chefs. Les troubles qui suivirent la mort de Néron leur permirent d'apparaître un instant sur la scène politique. Le Batave Civilis fut l'âme de cette insurrection gallo-germaine qui, au nom Vitellius, prit les armes contre Vespasien, et dont le but était d'établir un empire gaulois, ou indépendant de Rome, ou maître de Rome. Il fallut encore un an à Vespasien, débarrassé de Vitellius, pour comprimer la révolte. Plus tard, les Francs saliens s'emparèrent de l'île des Bataves et s'y établirent temporairement. Enfin se forma la monarchie mérovingienne. Les Bataves faisaient nominalement partie de l'empire d'Austrasie. Charlemagne mort, les noms anciens disparurent, et tous les pays eurent ou des comtes ou des ducs. Nous ne pouvons suivre les vicissitudes par lesquelles passa pendant ce temps l'île des Bataves (*voy*. PAYS-BAS). Enfin lorsque les Pays-Bas se scindèrent en possessions espagnoles et en pays indépendants, Batave devint par la suite synonyme de Hollandais. Conquis en 1798 par les Français, les Pays-Bas hollandais prirent le nom de république batave qui fut remplacé en 1808 par celui de royaume de Hollande. PARISOT.

BATAVIA. *Voy*. JAVA.

BATEAU SOUS-MARIN. *Voy*. NAVIGATION SOUS-MARINE.

BATEAU A VAPEUR. *Voy*. VAPEUR.

BATELEUR. *Voy*. HISTRION et SALTIMBANQUE.

BATH, ville célèbre par ses eaux thermales et chef-lieu du comté de Somerset (Angleterre propre), est une des plus belles villes de l'Europe, et offre, outre sa cathédrale qui est le plus magnifique édifice de l'Angleterre, la superbe place de la Reine (*Queen's square*), le cirque royal, le *Crescent* (croissant), le *Guild-Hall* (palais de justice), le nouveau bazar, rival, sinon en grandeur du moins en beauté, du *Burlington Arcad* de Londres; le théâtre ouvert en 1805, les bains, l'*Upper Rooms* dont on admire sur toute la salle de bal. Les bains de Bath, renommés pour la goutte, les rhumatismes, les paralysies, les obstructions bilieuses, y attirent chaque année les réunions les plus brillantes de l'Angleterre. De ces bains, au nombre de 5, 4 sont à la ville. Les sources ont de 34 à 47° centigr. Les Romains les connurent et bâtirent près d'elles *Aquæ solis*, dont il reste encore des vestiges, entre autres les ruines d'un temple de Minerve. L'industrie est peu de chose à Bath. Le commerce est presque tout de consommation. La population monte à 37,000 habitants.

Bath signifie *bain;* en conséquence c'est au mot BAIN qu'on a placé l'*Ordre de Bath*, (order of the Bath). VAL. PARISOT.

BATHORI ou BATORIY, c'est-à-dire *de Bator*, nom que portent en Hongrie diverses localités, entre autres un village du comitat de Sabolt qui, à la fin du dernier siècle, appartenait encore aux Bathori. Cette famille hongroise est très-ancienne et prétendait descendre d'un noble chevalier allemand auquel le roi saint Étienne avait fait bon accueil en Hongrie. Au XVe siècle, elle se divisa en deux branches, distinguées l'une de l'autre par le nom des terres : celle d'Etsed et celle de Somlio (lisez Chomlio). C'est la dernière qui donna à la Transylvanie cinq princes et à la Pologne un de ses plus grands rois. Chomlio, dont le château est aujourd'hui détruit, est un bourg du comitat de Krassna.

ÉTIENNE BATORY de Chomlio, fils d'André, garde de la couronne de Hongrie, fut commandant de Temesvar, palatin du royaume, et l'un des principaux antagonistes du prince Zapolya; il mourut en 1531.

ÉTIENNE, troisième du nom, son fils posthume, naquit à Chomlio en 1532. La Transylvanie enclavée entre les deux grandes puissances, l'Autriche et la Turquie, qui s'arrogeaient l'une et l'autre un droit de suzeraineté sur elle, n'avait alors qu'une existence précaire. Un différend survint entre ce pays et la cour de Vienne; Étienne Batory l'ayant terminé à la satisfaction des deux partis, les Transylvains le choisirent pour leur prince ou voïvode en 1571, après la mort de Jean Sigismond Zapolya. Batory paya, en 1575, un tribut au sultan Sélim II, et, après en avoir obtenu l'investiture de la Transylvanie, il restait tranquille possesseur de cette principauté, lorsqu'un événement l'appela sur un champ plus vaste de la gloire (18 janvier 1576).

Henri de Valois, premier roi électif de Pologne, venait, à la mort de Charles IX, de quitter furtivement le pays pour retourner en France. Les Polonais déclarent le trône vacant, y ap-

pellent Anne, sœur de Sigismond-Auguste, et lui choisissent pour époux Étienne Batory, en 1576. Celui-ci, arrivé en Pologne, trouve le pays déchiré par des factions, le peuple amolli par une longue paix, l'État sans trésors et sans armée; et, saisissant les rênes du pouvoir avec énergie, il songe au salut du royaume. Le parti de Maximilien, archiduc d'Autriche, qui fut son compétiteur au trône, n'ose plus remuer. La seule ville de Dantzig se tenait encore pour l'Autrichien : Batory la met au ban, l'assiége en 1577, et n'accorde le pardon qu'en la frappant d'une forte contribution. En même temps il travaille à relever l'esprit belliqueux de la noblesse et publie plusieurs règlements militaires. Depuis le règne de Sigismond il existait en Ukraine, et près des cascades du Dniéper, une milice effrénée, vivant de rapines, et connue sous le nom de Cosaques. Batory leur donna, en 1576, une organisation régulière, élevant ainsi une barrière contre les Tâtars, les Turcs et les Moscovites; mais l'imprudence de Sigismond III, successeur de Batory, détruisit les fruits de cette institution et la tourna contre la Pologne elle-même. Après avoir établi la tranquillité dans l'intérieur du royaume, Batory déclara en 1579 la guerre à Ivân Vassiliévitch, grand-prince de Moscovie, pour se venger des troubles que celui-ci fomentait en Livonie, le battit sur tous les points et le força de recourir à la protection du saint-siége. Le pape Grégoire XIII, séduit par la promesse d'Ivân de se réunir à l'Église romaine, délègue le jésuite Possevin auprès de Batory, et la paix fut conclue en 1582 : par ce traité Ivân se désista de ses prétentions sur la Livonie, et la ville de Poloçk (Polotsk) avec tous ses environs retourna à la Pologne. Tout en relevant la gloire des armes polonaises, Batory ne perdit point de vue l'administration civile du pays. Il rendit la justice indépendante et ne se réserva que le droit de grâce, par l'établissement de tribunaux d'appel, pour la Pologne en 1578, et pour la Lithuanie en 1580. Il sut aussi maintenir les nobles du pays dans le respect dû aux lois, et signala son règne par un acte de justice sur Samuel Zborowski qui, banni pour un meurtre sous le règne précédent, osa rompre son ban. Batory le fit décapiter, quoiqu'il dût sa couronne en partie à l'influence de cette famille. Il favorisa aussi les lettres; il fonda, en 1579, l'Académie de Vilna et la confia aux jésuites qui, sous son règne, commencèrent à s'introduire en Pologne. Fatigué des obstacles que la noblesse lui opposait pendant ses guerres avec les Moscovites, et prévoyant que les prétentions toujours croissantes de ce corps plongeraient un jour le royaume dans l'anarchie, il conçut le projet d'arrêter les progrès de la démocratie nobiliaire en rendant le trône héréditaire. Ce grand projet, qu'il était décidé d'appuyer par la force des armes, l'occupait, de même que la nouvelle expédition contre les Moscovites, lorsqu'il mourut subitement à Grodno, le 13 décembre 1586, âgé à peine de 54 ans et sans postérité. Ce fut le dernier roi de Pologne qui déploya quelque énergie dans l'exercice de son autorité. Avec lui finirent pour le royaume les jours de prospérité et de puissance; et la Pologne, déchirée par l'anarchie qu'en vain il avait voulu réprimer, ne fit que marcher à sa perte.

Après la mort d'Étienne, la couronne princière de Transylvanie ne resta que très-peu de temps dans la famille de Batory. Étienne l'avait cédée à son frère aîné CHRISTOPHE (mort en 1581); celui-ci la laissa à son jeune fils SIGISMOND, qui plus tard la céda, en 1595, à l'empereur Rodolphe II, en échange des principautés d'Opolé et de Ratibor en Silésie, d'une pension de 50,000 ducats et du chapeau de cardinal. Mais aussitôt la cession faite, il s'en repentit, se réfugia en Pologne, et transféra la principauté à son neveu ANDRÉ Batory, cardinal et évêque de Warmie. André, battu par Michel, vaïvode de Valachie, allié des Impériaux, en 1599, fut tué dans sa fuite. Sigismond, rappelé par les Transylvains en 1600, se mit sous la protection de la Porte; mais vaincu par les Impériaux, il leur livra toutes ses places fortes et alla implorer le pardon de l'empereur Rodolphe II, à Prague, en Bohême, où il mourut, en 1613, dans un complet oubli. Son frère GABRIEL, protestant contre la cession de la principauté, se mit sous la protection de la Porte, chassa de Valachie le vaïvode Radut, et se soutint longtemps contre les Autrichiens; mais ayant, par sa dureté et sa tyrannie, révolté les Transylvains, ceux-ci le déposèrent et choisirent Betlen Gabor. Le nouveau duc se reconnut vassal de la Turquie, et le sultan Achmet Ier envoya une forte armée pour le soutenir. Gabriel Batory voulait composer avec les Ottomans, lorsqu'il fut assassiné en 1613. Alors la principauté de Transylvanie sortit de la famille de Batory. M. PITKIEWICZ.

BATHURST (COMTES DE). Cette famille anglaise rattache son origine à la conquête de l'île par Guillaume le Conquérant. Un de ses membres, RALPH, né en 1620, mort en 1704, fut à la fois médecin, poëte, théologien et physicien très-remarquable.

ALLEN, earl ou comte de Bathurst, fils de sir Benjamin Bathurst, né en 1684, mort en 1775,

fut, sous le règne de la reine Anne, un des membres les plus distingués du parlement, et comme tory, un antagoniste décidé du ministère de sir Robert Walpole. En considération des services qu'il lui avait rendus dans la chambre des communes, la reine Anne lui conféra, en 1711, la pairie avec le titre de baron Bathurst, de Battlesden, dans le Bedfordshire. Il fut nommé comte en 1772. J. H. Schnitzler.

Son petit-fils Henri, comte Bathurst, ancien secrétaire d'État, eut la confiance de Georges IV, même avant l'avénement de ce prince au trône. Il fut nommé, en 1795, membre de la commission pour l'Inde, puis, en 1809, secrétaire d'État pour les colonies dans le ministère de lord Castlereagh; et, pendant son administration deux établissements coloniaux fondés, l'un sur la côte occidentale de l'Afrique, dans l'île Sainte-Marie, à l'embouchure de la Gambie, l'autre dans les terres australes, à 140 milles de Sidney, reçurent son nom. Dans la chambre des pairs et au conseil du cabinet ce ministre tory se montra ardent adversaire de Napoléon et de la France. Il demanda, lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, des mesures hostiles contre lui, en s'écriant que l'Angleterre se déshonorerait si elle le laissait régner. Il se fit accorder un *alien bill,* très-arbitraire, pour pouvoir éloigner les Français des États britanniques. Il insista pour que l'Angleterre garantit et payât une partie de l'emprunt fait par la Russie en Hollande, emprunt qui, à chaque session, provoque encore maintenant de vives plaintes dans la chambre des communes. Lord Bathurst appuya vivement la proposition de l'établissement des forteresses en Belgique. Il demanda en 1816, contre le vœu d'une grande partie de la nation, que l'Angleterre maintînt sur pied une armée nombreuse. Lord Bathurst fut constamment opposé à l'émancipation des catholiques, à la réforme parlementaire, et à toutes les mesures libérales demandées par les whigs. Lorsque enfin les vœux de la nation se furent prononcés avec assez d'énergie pour porter Canning au ministère, lord Bathurst sentit qu'il devait se retirer, et suivit, en avril 1827, l'exemple de Wellington, de Peel et du chancelier Eldon. Cependant les torys ne tardèrent pas à rentrer dans le ministère, et en 1828 lord Bathurst fut nommé président du conseil. Ce nouveau ministère, s'il avait pu se maintenir, aurait probablement secondé le ministère Polignac en France; mais la révolution française de 1830 l'ébranla si fortement que déjà avant la fin de cette année il fut obligé par l'opinion publique de prendre sa retraite. Depuis ce temps lord Bathurst se fit entendre quelquefois comme orateur du parti de l'opposition Wellington. Le dernier comte Bathurst, chevalier de l'ordre de la Jarretière, est mort en 1834. Depping.

BATHYLLE, d'Alexandrie, affranchi de Mécène, florissait à Rome environ l'an 10 de notre ère. Pylade et lui furent les inventeurs de l'art de la pantomime, séparée de l'art dramatique. Le premier adopta un genre grave et tragique; Bathylle, plus gai et ami des plaisirs, se distingua dans le genre comique; ils eurent tous les deux des partisans qui prirent même une couleur politique et qui formèrent les uns contre les autres une vive opposition.

Bathylle est aussi le nom du favori d'Anacréon dont ce poëte a célébré la beauté et auquel les Samiens, ses compatriotes, élevèrent une statue. S.

BATIMENT, en latin *ædificium*, dont nous avons fait *édifice*, lequel est synonyme du premier, mais qu'il ne faut pas cependant confondre avec lui. Voici la distinction que M. Quatremère établit entre ces deux mots : *bâtiment* est le nom général que l'on donne aux ouvrages de l'architecture, et plus particulièrement à ceux qui sont destinés à l'habitation; le mot *édifice* se prend dans une acception plus noble et plus distinguée. Le mot de *bâtiment* ne saurait convenir aux arcs de triomphe, aux fontaines, portes publiques, etc.; celui d'*édifice* emporte avec lui l'idée de monument. Les particuliers doivent avoir des bâtiments simples et commodes; les édifices divins doivent être somptueux et magnifiques. —Batiment se dit aussi des vaisseaux et de tous les moyens de transport par eau; mais dans l'usage habituel on donne ce nom ni à un vaisseau, ni à une frégate, ni à une corvette, que cependant on range dans l'appellation collective de bâtiments armés en guerre, ou bâtiments de guerre : on dit *bâtiment marchand, bâtiment de commerce, bâtiment à rames, bâtiment ennemi.* Dict. de la Conv.

BATISSE. On doit appliquer exclusivement cette dénomination à l'exécution d'un bâtiment, quelle que soit sa matière, c'est-à-dire à sa partie toute matérielle. Une *bonne bâtisse* est celle où l'on a mis en œuvre, et avec soin, de bons matériaux; une *belle bâtisse* est celle où l'appareil est bien régulier ou bien ragréé. (*Voy.* ce mot). Si l'on en croit les anciens, l'art de tailler des pierres et d'en construire des maisons aurait été connu chez certains peuples dès les temps les plus reculés. Les Égyptiens faisaient honneur de cette découverte à Tosorthus, successeur de Ménès; ils attribuaient même à Vénéphès,

dont le règne remonte à une très-haute antiquité, la construction d'une pyramide. DICT. CONV.

BATISTE, toile blanche, très-fine et très-serrée. On emploie pour la tisser le lin le plus fin et le plus blanc, qu'on appelle *ramé*, et qui vient particulièrement dans le Hainaut français. Vers le XIIIe siècle, Baptiste Chambrai mit en usage cette sorte de toile, qu'il fabriqua le premier. C'est d'après lui qu'on lui donnait aussi le nom de *toile de Chambrai*. D'autres croient que le nom de *batiste* lui a été donné par analogie avec une toile très-blanche et très-fine qui vient des Indes, et qu'on désigne sous le nom de *bastas*. Différentes sortes de batistes sont appelées *linons*, *claires*, *chambrais*, etc., etc. Elles ne sont pas seulement fabriquées en France et dans les Pays-Bas, mais bien aussi dans la Suisse, la Bohême et la Silésie. Les plus estimées sont celles qui nous viennent des Indes. DICT. DE LA CONV.

BATJUSCHKOW (CONSTANTIN), poëte russe, naquit en 1787 à Mologda, et après avoir reçu sa première éducation dans une institution à Saint-Pétersbourg, il fut nommé secrétaire de l'enseignement dans l'arrondissement de Moscou. Quand la guerre éclata en 1806, il entra dans le corps des chassseurs de Saint-Pétersbourg, et fut grièvement blessé au combat de Heilsberg. Il fut incorporé ensuite dans le régiment des chasseurs de la garde, fit la laborieuse campagne de Finlande, et obtint, à son retour, un emploi à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg. Il se remit au service en 1812, fut nommé capitaine d'état-major et adjudant du général Bachmetjow, fit les campagnes de 1813 et de 1814 et arriva à Paris avec les armées alliées. Pendant sa vie militaire, Batjuschkow n'avait cessé de cultiver la poésie, à laquelle il se livrait avec ardeur. Il avait quitté l'armée en 1816, et publia en cette année un recueil d'*Essais en prose et en vers*. Les morceaux en prose sont des dissertations sur des points de littérature russe; les poésies se composent d'épîtres, d'élégies, de contes et de chansons. C'est surtout à l'imitation des Italiens que Batjuschkow s'est appliqué et il a fait du Tasse son principal modèle. Ses productions se distinguent par une grande richesse, par une harmonie rare et par une couleur élégiaque pleine de suavité. En 1818 il fut attaché, avec le titre de conseiller, à la légation russe à Naples. Mais, sous le beau ciel d'Italie, il tomba en proie à une invincible mélancolie que rien ne put dissiper. Bientôt elle dégénéra en folie. Cependant le poëte ne cessait de produire des vers délicieux; et en même temps qu'il s'occupait d'étudier l'astronomie, il traduisit la *Fiancée de Messine* par Schiller. L'espoir de rétablir la raison de Batjuschkow fut entièrement détruit un jour qu'on voulut essayer l'effet qui produirait sur lui une de ses plus belles poésies qui lui fut chantée avec accompagnement de harpe. Il tomba dans un paroxysme de folie qui acheva de déranger son cerveau. Aujourd'hui il vit dans une profonde retraite, partageant la destinée du Tasse, qu'il a chanté dans un poëme qu'on regarde comme le chef-d'œuvre de Batjuschkow. V. H.

BATON DE MARÉCHAL. Son origine remonte aux investitures symboliques du moyen âge. Quand le maréchalat, qui d'abord fut un emploi domestique, devint un office militaire, ce qui paraît avoir eu lieu sous Philippe-Auguste, le roi, en signe de la prééminence qu'il lui donnait sur ses troupes, remit son bâton entre les mains du maréchal; car le bâton est, comme le sceptre, un attribut du prince. On voit indifféremment l'un ou l'autre sur les monuments anciens. « Tous les deux, observe Ciampini, sont présentés aux rois dans la cérémonie du couronnement, le sceptre, emblème de la royauté, et le bâton, symbole du commandement. » Le bâton de maréchal est bleu d'azur : il était parsemé d'aigles sous l'empire et de lis sous la restauration, comme il fut sous l'ancienne monarchie. Deux bâtons croisés distinguent l'épaulette du maréchal : dans ses armoiries, il les porte en sautoir passés sous l'éusson; usage qui semble assez récent, car du Haillant écrivait sous Henri III que les maréchaux avaient coutume de placer une hache d'armes au côté de leurs armoiries, et son témoignage est confirmé par les tombes d'anciens maréchaux, où sont gravés leurs écussons côtoyés de haches d'armes. C'est après lui, sans doute, que les héraults ont imaginé d'introduire aux armoiries ces bâtons en sautoir, symbole de la dignité du maréchal, et gage de son investiture. DICT. DE LA CONV.

BATON DE MESURE, est un bâton fort court, ou même un rouleau de papier, dont le chef d'orchestre se sert dans les très-grandes réunions musicales, pour régler le mouvement et marquer la mesure et les temps. — Rousseau, dans ses écrits sur l'ancienne musique française, a dirigé particulièrement ses traits satiriques sur la manière d'exécuter adoptée à l'Académie royale. Il appelle le chef d'orchestre le bûcheron à cause des coups redoublés qu'il frappait sur le pupitre avec un gros bâton de bois bien dur. Le bruit du bâton, tombant à coups égaux, détruisait l'illusion et contrariait l'amateur attentif. Ce vice d'exécution était inhérent aux compositions fran-

çaises du temps de Rousseau. L'orchestre suivait les chanteurs à la piste sans observer ni rhythme ni mesure, et lorsqu'il se rencontrait quelque morceau d'une marche régulière, les symphonistes et les chanteurs étaient si surpris de se voir assujettis à la mesure, que leur chef ne pouvait les retenir dans le bon chemin qu'en leur marquant chaque pas. — Tous nos orchestres sont maintenant dirigés avec l'archet que le chef promène dans l'espace pour marquer les premiers temps de la mesure. Dès que le mouvement est bien senti et l'impulsion donnée, il abandonne les chanteurs et l'orchestre pour se joindre aux premiers violons et jouer leur partie, jusqu'au moment où l'on aura de nouveau besoin d'un régulateur pour hâter ou retarder la marche du discours musical. Les coups de bâton de mesure étaient nécessaires pour faire connaître et sentir la mesure aux chanteurs, qui exécutaient un chœur dans les coulisses, et dont l'œil ne pouvait pas suivre les temps dessinés par la main du chef. M. Brod a inventé une mécanique aussi simple qu'ingénieuse qui obéit à une pédale que le chef d'orchestre presse, et fait agir un marteau de bois qui bat la mesure sous le parquet du théâtre, au lieu même où les choristes sont rangés.—Le bâton de mesure est encore nécessaire dans les orchestres immenses réunis dans une église pour quelque grande solennité religieuse ou pour une fête musicale. J'ai vu Méhul conduire trois orchestres dans l'église des Invalides : un de ces orchestres était placé dans haut du dôme; Méhul marquait la mesure avec son bras entouré d'un mouchoir blanc. CASTIL-BLAZE.

BATONI (POMPEO), né à Lucques en 1708, et mort à Rome en 1787, élève de Conca, de Massucci et de Francesco Fernandi, peintres presque inconnus aujourd'hui, est un de ces artistes dont la renommée dépasse le mérite. Plusieurs admirateurs de Batoni ont voulu le placer sur la même ligne que Mengs; mais il serait à désirer que Batoni eût réuni aux dons qu'il tenait de la nature et à ses talens pittoresques les connaissances et les pensées profondes de Mengs. Pour être juste envers Batoni, il faut convenir qu'il surmonta l'influence du siècle de décadence dans lequel il vécut, et que si ses tableaux n'annoncent ni une étude approfondie de la nature, ni celle de l'antique, non plus que celle des ouvrages des grands maîtres dont l'Italie, qu'il ne quitta pas, lui offrait mille modèles, ils n'en ont pas moins droit à l'estime des amateurs de l'art, par un sentiment précieux de vérité, un bon caractère de dessin, une couleur nette, vive, brillante, fondue sans sécheresse, et par une prestesse et une adresse de pinceau rares. Le Batoni peignit d'une manière variée, tantôt par touches, tantôt par empâtement; par fois il terminait du premier jet, d'autres fois il ébauchait l'ensemble et donnait ensuite, d'un seul trait, la force nécessaire. Il était si sûr de ses effets qu'il couvrait souvent son tableau d'un voile avant d'opérer, et ne descendait ce voile qu'à mesure que l'ouvrage avançait. On cite comme ses chefs-d'œuvre le saint Celse dans l'église de ce nom à Rome, la chute de Simon le Magicien, à la Chartreuse de la même ville, le martyre de saint Barthélemy dans l'église des PP. Olivetains à Lucques, la sainte Catherine de Sienne, les Filles de Darius, l'Enfant prodigue de la galerie impériale de Vienne, la Madeleine de la galerie de Dresde. Batoni excella dans le portrait. Celui de Joseph II, qu'il exécuta à Rome en 1769, lui valut des lettres de noblesse de la part de l'impératrice Marie-Thérèse. Les dessins crayonnés de ce peintre, conservés à l'Académie de Vienne, sont d'un fini précieux et plus savants d'anatomie que ses peintures. L. C. SOYER.

BATONNIER, en France et en Belgique chef de l'ordre des avocats. Anciennement les procureurs se réunirent en *confrérie*, dite Saint-Nicolas. Les avocats finirent par en faire partie, et c'est même un des leurs qui était choisi tous les ans pour présider la confrérie. Le membre choisi portait le nom de *bâtonnier*, à cause du bâton de Saint-Nicolas, dont il était armé dans les cérémonies de la confrérie. X.

BATRACIEN, du mot grec βάτραχος, qui veut dire grenouille, est le mot par lequel les naturalistes désignent un ordre de la classe des reptiles, et qui comprend huit genres : *rainette, grenouille, pipa, crapaud, triton, salamandre, protée* et *sirène*. M. Duméril a groupé ces huit genres en deux sous-ordres, les *Anoures* (de deux mots grecs *a* privatif et οὐρὰ, queue, *sans queue,* de ce qu'ils sont dépourvus de cet organe dans l'âge adulte) qui comprennent les quatre premiers genres; et les *Urodèles* (de οὐρὰ queue et δῆλος manifeste) qui comprennent les quatre autres. C'est avec raison que Cuvier a fait des batraciens le quatrième et dernier ordre des reptiles, car ils marquent bien la transition des reptiles, qui ne peuvent pas respirer dans l'eau, aux poissons qui ne peuvent pas respirer dans l'air. En effet, tous les batraciens sont munis en naissant d'un organe qu'on retrouve dans toutes les espèces de poissons, qui leur permet de respirer dans l'eau, et qu'on nomme branchies; mais en arrivant à l'état parfait, cet organe disparaît et ils ne peuvent plus

respirer que dans l'air, à l'aide de véritables poumons. Cependant les sirènes, les protées et les tritons conservent toute leur vie des branchies et des poumons, et toute leur vie ils peuvent respirer indistinctement dans l'air ou dans l'eau; ce sont de véritables amphibies. Ce n'est pas la seule métamorphose que subissent les batraciens. Au sortir de l'œuf, sous cette forme qu'on désigne par le nom de *têtard,* ils sont dépourvus de membres, même de squelette, car ils n'ont alors que de véritables arêtes; leur corps allongé se meut dans l'eau à l'aide d'une queue, qui se termine comme une véritable nageoire. Enfin l'organe même de la digestion du têtard doit se modifier; car dans ce premier état il est essentiellement herbivore, tandis qu'à l'état parfait il ne se nourrira plus que d'insectes ou d'autres petits animaux. Les batraciens n'ont ni écailles, ni carapaces; leur peau est absolument nue.

Dans plusieurs espèces les œufs ne sont fécondés qu'à l'instant de leur sortie. Ces œufs, qui s'enflent beaucoup dans l'eau après avoir été pondus, sont enveloppés d'une substance qui paraît être de nature albumineuse; on les trouve dans l'eau des marais, disposés en longs cordons ou en amas plus ou moins considérables; dans quelques espèces cependant ils sont portés pendant longtemps par le mâle ou la femelle; il paraît y avoir aussi des espèces de batraciens vivipares. Parmi les batraciens, les anoures seuls font entendre un véritable cri qu'on a nommé *croassement.* Personne n'ignore combien on est importuné de ce cri, dans les beaux jours, quand on habite le voisinage d'étangs ou de marais, peuplés de grenouilles; le cri chez les urodèles n'est qu'un faible glapissement qu'on entend à peine. A. LEGRAND.

BATTAGE ou **DÉPIQUAGE**. On appelle ainsi l'action de séparer le grain de l'épi. Cette séparation s'opère de différentes manières; le fléau est la machine le plus généralement employée à cet usage, principalement dans le Nord. Avec un fléau, disent les auteurs du *Dictionnaire d'agriculture pratique,* un batteur peut battre en un jour 90 gerbes de froment (ou 2 setiers de grain), 108 gerbes d'avoine, et 154 gerbes d'orge. Dans le Midi, le battage se pratique à l'aide d'un gros rouleau cannelé, ou au moyen de chevaux et de bœufs, que l'on fait trépigner sur les gerbes étendues en plein air; c'est cette opération qu'on appelle *dépiquage*. Il est quelques plantes telles que le chanvre et le seigle, dont on veut ménager les pailles; on en sépare la graine en frappant l'extrémité des tiges contre le bord d'un tonneau fixé au sol, et dans lequel la graine tombe en se détachant. Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine et la plupart des plantes fourragères et des légumineuses à siliques se battent au fléau, avec quelque différence dans l'arrangement des gerbes ou des bottes. Le trèfle, sous le fléau, ne donne que les gousses, qu'il faut soumettre à la pression d'une meule de moulin à cidre, ou placer entre deux grandes râpes, dont une reçoit un mouvement de va-et-vient. La navette, la moutarde, le colza, la cameline et les autres plantes à graines plus tendres que le froment se battent ordinairement à la *baguette*. On emploie encore au battage des machines de divers genres. C'est surtout en Angleterre que l'emploi des moyens mécaniques s'est répandu; il y existe des machines à battre en très-grand nombre : la plus estimée est celle d'Andrew Meikle. A l'aide de cette machine, dont le travail est immense, le grain est séparé de la paille d'une manière très-complète et très-expéditive. Le battage s'opère par la révolution d'un tambour cylindrique, sur lequel sont attachés des battoirs; le cylindre est mis en mouvement par l'eau, la vapeur ou un manége. Au-dessus de ce cylindre, on place de grandes ailes, qui sont mises en mouvement par le même moteur, et tournent avec une telle rapidité que le grain battu, les menues pailles, etc., sont jetés plus ou moins loin, selon leur pesanteur. On trouve encore dans divers comtés de l'Angleterre des machines à battre portatives, au moyen desquelles on peut battre en un jour 45 à 68 hectolitres de froment ou 93 de seigle, ainsi que d'autres machines à bras, qui peuvent convenir dans les petites fermes, et qu'on met en action à l'aide d'un cheval, d'un bœuf, du vent ou de l'eau. Le prince Gagarine a aussi inventé en Russie une machine qui a l'avantage particulier de s'appliquer à tous les moulins à farine, après avoir enlevé la meule supérieure qu'on remplace par un tourniquet ou croix de bois à bras égaux, entre lesquels on introduit la tête des gerbes; les bras du tourniquet frappent les épis et en séparent le grain. — Outre l'économie qui résulte pour le propriétaire de la substitution des moyens mécaniques aux bras des hommes, c'est un service rendu à l'humanité que de soustraire cette classe d'ouvriers aux fatigues d'un état pénible et aux maladies qui en sont presque constamment la suite dans un âge avancé. Sir John Sinclair, dans son *Traité d'agriculture pratique et raisonnée,* énumère tous les avantages de l'emploi des machines, et particulièrement de la machine écossaise. M. Brown de Markle, dans son ouvrage

intitulé : *On rural affairs*, a établi que le profit qui résulterait pour l'Angleterre si les machines à battre y étaient employées exclusivement serait de 86,400,000 fr. par an. — Dans un temps sec, le battage est plus facile que dans un temps humide; de même les grains qui ont été coupés avant leur complète maturité, ou qui ont été mis en meule avant d'être parfaitement secs, se séparent de la paille plus difficilement que ceux d'une récolte parfaitement mûre, et qui a été bien aérée. DICT. DE LA CONV.

BATTEMENT. On appelle ainsi, en terme d'architecture, une tringle de bois ou une barre de fer plate qui cache l'endroit où se joignent les deux ventaux d'une porte. En terme d'horlogerie, battement se dit de la secousse ou vibration que donne à la coulisse ce qui forme la circonférence du balancier d'une montre, quand il décrit de grands axes; il est peu usité. On entend par ce mot, en termes de danse, certains exercices élémentaires qui consistent dans le mouvement de la jambe qui est en l'air, pendant que l'autre jambe supporte le corps. On distingue trois sortes de battements : les grands battements, les petits battements, et les battements sur le cou-de-pied.

Battement se dit encore, en termes d'escrime, d'une parade qui consiste à frapper la lame de son épée contre celle de son adversaire, quelquefois en retirant l'épée à soi; les battements les plus usités sont : 1° le *battement d'épée de tierce sans dégager sur les armes* qui s'exécute en frappant l'épée de son ennemi et en allongeant en même temps l'estocade de tierce sans quitter son épée; 2° le *battement d'épée de quarte* qui s'exécute de même en allongeant l'estocade de quarte ou de quarte basse. DÉADDÉ.

BATTEMENT DE CŒUR. *Voy.* COEUR et PALPITATION.

BATTERIE. (*Art militaire.*) On emploie généralement cette expression pour désigner la réunion de plusieurs bouches à feu destinées à agir concurremment. On donne aussi le même nom à l'emplacement préparé pour les recevoir, et au parapet en terre disposé de manière à garantir des coups de l'ennemi les pièces et les canonniers.

On distingue plusieurs sortes de batteries, savoir : 1° les batteries de place; 2° les batteries de siége; 3° les batteries de campagne; 4° les batteries flottantes; 5° et les batteries de côte.

1° *Batteries de place*. Elles sont établies sur les remparts des places fortes pour en défendre les approches et les ouvrages avancés, ainsi que pour protéger les troupes qui, poursuivies par l'ennemi, viendraient se réfugier sous le canon des ouvrages de fortification. Elles sont armées, par l'artillerie, de bouches à feu, différentes suivant la période d'attaque à laquelle l'assiégeant est parvenu, et suivant l'effet qu'on se propose d'obtenir.

Dans les commencements d'un siége, il faut surveiller par des feux directs tous les mouvements de l'ennemi. Pour y parvenir, on arme les ouvrages de la place avec des canons et des obusiers, et on donne à ces pièces le plus grand champ de tir possible, en les montant sur des affûts de place. La genouillère est élevée de 1 mètre 62 cent. (5 pieds) au-dessus des lambourdes qui portent la plate-forme, et elle donne ainsi, à la volée, tout le jeu nécessaire pour que la pièce puisse tirer dans tous les sens. On préserve ces batteries du ricochet au moyen de traverses qui les séparent; on établit dans leur voisinage de petits magasins à poudre pour le service journalier. Dans les lieux où le champ de tir est borné et où les pièces ont besoin de beaucoup de mobilité, comme sur les flancs des bastions ou dans les ouvrages détachés, on monte les pièces sur des affûts de siége ou de campagne.

Pour s'opposer à l'établissement des batteries de l'assiégé sur la crête du chemin couvert, on prépare à l'avance dans les flancs des bastions des batteries casematées (*voy.* CASEMATE) qu'on arme de 7 à 8 pièces de gros calibre qui sont parfaitement à l'abri des feux courbes de l'assiégeant et retardent efficacement ses travaux *Voy.* pour l'ensemble des travaux défensifs d'une place les mots DÉFENSE, SIÉGE.

2° *Batteries de siége*. Les batteries de place sont, comme on vient de le voir, destinées à la défense des places fortes; les batteries de siége sont celles qu'on établit devant elles pour les attaquer. Comme elles doivent chercher d'abord à démonter les pièces dont la place attaquée est armée, c'est sur le prolongement des faces et des flancs des bastions et des demi-lunes (*voy.* DEMI-LUNE) que sont établies les premières batteries. Les pièces tirent soit de plein fouet, soit à ricochet, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à renverser les pièces des assiégés. Les batteries de siége communiquant avec les tranchées (*voy.* TRANCHÉE), afin de pouvoir garantir la circulation des hommes et des munitions, le tracé de ces communications doit être fait avec le plus grand soin, afin qu'elles ne soient pas exposées à être enfilées de quelqu'un des ouvrages de la place. L'armement de ces batteries varie au fur et à mesure des progrès de l'attaque. *Voy.* les mots BRÈCHE, SIÉGE.

3° *Batteries de campagne*. Ces sortes de batteries sont destinées à protéger les mouvements des corps d'armée et à seconder leurs opérations offensives auxquelles elles prennent une très-grande part. On les compose de pièces de 12, de 8 et de 4, et d'obusiers de 6 pouces. Elles se meuvent avec les corps d'armée auxquels elles sont attachées. Quand elles ne sont employées que momentanément, on n'élève pas de travaux pour les couvrir. Si elles doivent rester quelque temps dans une position stable, ou si elles sont destinées à battre, soit un défilé, soit un pont, soit une porte fortifiée, on construit les épaulements nécessaires pour abriter les hommes et les pièces, en ayant soin de soustraire autant que possible ces embrasures aux vues de l'ennemi et de les couvrir parfaitement à l'intérieur.

4° *Batteries flottantes*. Il est des circonstances où l'on ne peut pas faire usage de batteries stables, comme celles de place et celles de siége dont nous venons de parler. Ainsi quand il s'agit d'attaquer une place située soit sur le bord d'un grand fleuve, soit sur les côtes de la mer, ou défendue par des inondations considérables, on est obligé de recourir aux *batteries flottantes* que l'assiégé peut aussi employer avantageusement pour la défense d'une place semblable.

On les établit soit sur des *radeaux*, soit sur des *bateaux pontés* ou *non pontés*. Celles-ci sont plus faciles à manœuvrer; mais on préfère néanmoins les premières : 1° parce qu'elles ne peuvent pas être coulées par les coups de l'ennemi; 2° parce qu'il est facile aux canonniers de les construire partout et promptement, avec les matériaux qu'ils trouvent sous la main; 3° parce qu'elles tirent peu d'eau et qu'on peut s'en servir sur des bas-fonds où des bâtiments ne tiendraient pas.

On les compose de plusieurs lits de poutres de sapin goudronnées et l'on recouvre la couche supérieure d'un plancher en madriers, sur lequel s'établit la batterie. L'amiral vénitien Emo a établi, en 1785 et 1786, pour le bombardement de plusieurs places appartenant aux puissances barbaresques, des batteries flottantes sur des radeaux formés des mâts de rechange et des futailles vides qui se trouvaient sur ses vaisseaux. Les parapets sont faits tout en bois ou de coffrages en sacs à terre; ils doivent être établis assez loin du bord extérieur du radeau pour que leur pesanteur, jointe à celle des pièces, fasse équilibre avec le poids des munitions et d'un contre-poids en terre que l'on place derrière les pièces, et que la batterie se maintienne dans une position horizontale.

Le général d'Arçon fit construire en septembre 1782, au siége de Gibraltar, des batteries flottantes sur de vieux vaisseaux dont cinq à deux ponts et cinq à un seul pont. Il couvrit ses bouches à feu d'un blindage incliné (*voy.* BLINDAGE), formé de trois couches de poutrelles en chêne; un autre blindage incliné en sens contraire et appuyé au premier, couvrait une partie du bâtiment. Le surplus était couvert de trois couches de sacs à laine étendus sur le pont. Ces blindages étaient en outre revêtus d'un lit de vieux câbles destinés à amortir par leur élasticité la chute des bombes de l'ennemi. Des rigoles étaient préparées pour assurer la circulation de l'eau nécessaire à l'extinction des boulets rouges.

Le succès des batteries flottantes de d'Arçon était infaillible si elles eussent été secondées comme elles devaient l'être par les batteries de terre, les chaloupes canonnières, les bombardes et d'autres moyens accessoires. Faute de cette coopération indispensable, d'Arçon n'obtint pas tout le succès qu'il avait droit d'attendre de ses sages dispositions. Après plus de 15 heures de combat, pendant lesquelles les batteries avaient été criblées de boulets rouges, elles se trouvaient encore intactes, à l'exception d'une seule qu'il eût été facile de sauver en l'éloignant de sa place. Elles furent brûlées par les assiégeants, et malgré leurs efforts et ceux des assiégés, six heures après, il s'en trouvait encore quatre qui étaient restées entières.

Le général d'Arçon, chargé des leçons de fortification du cours révolutionnaire de l'école polytechnique, pleurait encore à chaudes larmes en faisant aux élèves, en 1798, le récit de l'échec que son talent et son patriotisme avaient éprouvé dans cette malheureuse circonstance dont il était toujours inconsolable.

Les Américains ont construit dans ces derniers temps, sur les plans de Fulton, des batteries flottantes à vapeur qu'ils ont armées de bouches à feu du plus gros calibre. Elles sont mises en mouvement par une pompe à feu dont la roue motrice est cachée. Dès lors, le bâtiment n'ayant ni mât, ni voile, l'ennemi n'a aucun moyen d'empêcher ses manœuvres; mais incommodé par la chaleur insupportable de la machine, on a été obligé de la placer sur un bâtiment particulier, entre deux navires qui portent les batteries, ce qui complique la construction et ralentit la manœuvre. On ne peut donc plus exposer, dans leur état actuel, ces

batteries aux tempêtes, et elles ne peuvent être employées utilement qu'à la défense des rades et des ports.

5° *Batteries de côte*. Les batteries de côte ont été dans les dernières guerres répandues avec profusion sur les côtes, en sorte qu'il a fallu plus de 3,000 bouches à feu pour en armer tout le développement; mais il est résulté de cet immense armement l'impossibilité de le pourvoir d'un personnel et d'un matériel proportionnés à son étendue. Dès lors les batteries ont été mal servies; et pour avoir voulu compléter la défense des côtes, on l'a rendue presque nulle.

Napoléon, dans ses Mémoires publiés par le général Montholon, reconnaît que le nombre des batteries élevées sur le développement considérable que présentent les côtes laisse sans défense beaucoup de points abordables, et que les descentes qui peuvent avoir lieu sur les points non occupés rendent inutiles les frais énormes que l'on a faits sur quantité d'autres points. Il restreint le nombre des batteries de côte et les réduit à trois classes : il destine la première à défendre un port ou une *rade de sûreté,* c'est-à-dire une rade où l'on peut rassembler un convoi, faire mouiller une escadre à l'abri des vents dangereux, et où les passes sont défendues par des feux croisés; la seconde est consacrée à la défense d'un port marchand, d'une rade où peuvent mouiller les bâtiments de commerce, ou d'une anse qui, à marée basse, a encore 4 à 5 mèt. (12 à 15 pieds) d'eau, et qui peut servir aux embarcations de 10 à 12 bâtiments; enfin l'objet des batteries de troisième classe est de protéger le cabotage en défendant les mouillages principaux et encore lorsqu'ils ne sont pas trop rapprochés les uns des autres; Napoléon propose de supprimer toutes les batteries de côte isolées qui n'auraient aucune de ces destinations. Mais si l'on adoptait la réduction proposée, il faudrait y suppléer en employant à la défense des frontières maritimes, comme le conseillait Gribeauval, du canon de quatre contre l'ennemi qui tenterait une descente, afin de se porter avec rapidité sur tous les points où il se présenterait, de foudroyer ses chaloupes, de culbuter ses troupes et d'empêcher leur débarquement.

Les batteries de côte doivent être élevées de 14 à 18m (7 à 9 toises) au-dessus du niveau de la mer, afin que les boulets puissent ricocher à 200 mètres (100 toises) sur les vaisseaux, lorsqu'ils les manqueront de plein fouet. Les boulets des vaisseaux, ne partant que de 2 à 4m (1 à 2 toises) d'élévation, ne peuvent pas monter par ricochet jusqu'à la batterie, en sorte que les batteries ne peuvent être touchées que de plein fouet, tandis que leurs boulets atteindront les vaisseaux et de plein fouet et en ricochant.

Ces sortes de batteries doivent être armées de pièces de gros calibre, et surtout de mortiers dont les projectiles sont les plus redoutables pour les vaisseaux. Les obusiers, qui se transportent aisément et qui se desservent aussi facilement qu'une pièce de campagne, sont encore préférables aux mortiers, attendu que l'obus peut, à 2,600 ou 2,800m (1,300 à 1,400 toises), porter le feu dans les voilures, les cordages et les mâtures des vaisseaux. On place à la suite des batteries des fourneaux à rougir les boulets, pour tirer à boulets rouges sur les vaisseaux.

Quelques pièces de campagne sont aussi nécessaires à cause de leur mobilité, pour flanquer les batteries ainsi que pour défendre la gorge et la plage voisine. CARETTE.

BATTERIE. (*Marine.*) Emplacement des bouches à feu à bord; ensemble de ces bouches à feu. Il y a des batteries couvertes et des batteries découvertes; celles-ci prennent le nom de batteries *à barbette*. Un vaisseau de ligne a ordinairement 2 batteries couvertes, quelquefois il en a trois; alors on l'appelle vaisseau *à trois ponts*. Une frégate n'a qu'une batterie couverte. Certaines corvettes sont, comme les frégates, armées d'une batterie couverte et d'une certaine quantité de pièces sur les gaillards. Il est bien entendu que cet armement est moins considérable et moins fort que celui des frégates. Outre leurs batteries, les vaisseaux ont des caronnades sur leurs ponts supérieurs. Les batteries tirent leur désignation du calibre des pièces dont elles se composent; ainsi on dit : la batterie de 36, la batterie de 24, la batterie de 18. Cela ne s'applique qu'aux vaisseaux, puisque les frégates et corvettes n'ont qu'une batterie couverte; la batterie barbette est toujours désignée sous le nom d'*artillerie des gaillards*. La première batterie, ou batterie *basse,* est celle qui est le plus près de la surface de la mer; elle porte la plus grosse artillerie. Dans le système encore en vigueur, la batterie basse d'un vaisseau est du calibre de 36. Le 36 est fort lourd, difficile à manier, gênant par la place qu'il occupe; on a pensé à lui substituer du 30. Alors la première et la seconde batterie deviendront égales; l'armement du vaisseau ne perdra rien en force, et le bâtiment sera moins écrasé par le poids des pièces. La troisième batterie d'un vaisseau à trois ponts est du calibre de 18. Les batteries de caronnades, bonnes seulement à demi-portée, sont de mauvais armements; en France, on les a empruntées aux

Anglais, qui y renoncent maintenant. Des canons courts et d'un calibre moindre que ceux des caronnades vaudront mieux pour la défense des bâtiments; c'est du moins l'opinion de la plupart des officiers de marine. Autrefois le boute-feu seul mettait le feu au canon; on a adapté ensuite aux pièces des batteries à silex, semblables à celles des fusils, et le chef de pièce, au moyen d'un cordon, fait feu quand il le juge convenable. Le système des batteries à percussion a été, depuis trois ans, substitué à celui des batteries à silex. Aujourd'hui on fait les essais d'un marteau de cuivre, inventé par M. le colonel d'artillerie Jurc, pour frapper sur la capsule et faire partir le coup. Ce marteau fort simple est une invention ingénieuse; elle a beaucoup de partisans dans la marine et très-probablement elle sera adoptée. X.

BATTERIE ÉLECTRIQUE. *Voy.* Bouteille de Leyde.

BATTERIE GALVANIQUE. *Voy.* Galvanisme et Volta.

BATTEUR D'OR ET D'ARGENT, nom qu'on donne à celui dont la profession est d'étendre par feuilles excessivement minces des quantités diverses d'or, d'argent et même de cuivre; car, quelle que soit la nature du métal employé, les procédés mécaniques pour les réduire en feuilles légères sont les mêmes.

La première opération consiste à faire choix d'un or ou d'un argent dont le titre soit très-élevé, c'est-à-dire le plus pur possible, car la présence d'un corps étranger, tel que du cuivre, rend l'or et l'argent beaucoup moins malléables; la seconde opération a pour objet la fusion du lingot qu'on forge ensuite avec le *marteau à forger*. Après viennent des laminages successifs, au moyen desquels le lingot d'abord réduit à deux lignes d'épaisseur finit par n'avoir plus qu'une demi-ligne et ne former qu'un ruban d'un pouce de largeur. Ce sont ces divers rubans qu'on coupe en *quartiers* ou en morceaux de 18 lignes de long. On les met les uns sur les autres et on les forge avec la panne du marteau, de manière à leur donner à chacun l'épaisseur d'une feuille de papier gris. On place ces morceaux dans des feuilles de vélin et entre des feuilles de parchemin. Le tout compose un cahier appelé *caucher*. C'est alors que commence l'opération de la *batte*, qui a plusieurs périodes.

Dans la seconde, les quartiers sont coupés en quatre parties égales, et les nouveaux morceaux sont placés dans un second caucher, qu'on bat comme le premier. A la troisième période les feuilles d'or sont placées entre des feuilles de baudruche. Ce nouveau cahier, appelé *chaudert*, est battu pendant deux heures et jusqu'à ce que les feuilles d'or commencent à désaffleurer. L'ouvrier s'occupe ensuite à former un *moule* ou un assemblage dans lequel les feuilles d'or et de baudruche alternent jusqu'au nombre de 800 environ. Dans le nombre de feuilles préparées il y en a presque toujours de défectueuses, qu'on appelle *bractéoles*. On fait un choix : celles qui ne peuvent pas être travaillées sont mises de côté avec les rognures et servent à faire *l'or en coquille* destiné à la peinture.

On aura une idée exacte de la malléabilité de l'or lorsqu'on saura que le *batteur* parvient à obtenir d'une once de ce métal 5,000 feuilles carrées de 9 centimètres de côté (3 pouces), ce qui peut couvrir une surface de 40 mètres, carrés (20 toises 1/2 carrées). L'épaisseur de ces feuilles est tout au plus d'un trente millième de ligne. Tout le monde connaît l'usage de ces feuilles d'or si minces que l'haleine suffit pour les chasser devant soi; elles servent à dorer les cadres des tableaux, des glaces et d'une foule d'objets qui rentrent dans le domaine des beaux-arts ou de l'économie domestique. V. de Moléon.

BATTEUX (Charles), né le 7 mai 1713, à Allend'hui, près de Reims; chanoine honoraire de cette ville, y professa dès l'âge de 20 ans, la rhétorique, qu'en 1730, il vint enseigner successivement aux colléges de Lisieux et de Navarre. Ce fut lui que l'université, confiante dans les talents d'un tel professeur, chargea de prononcer, au nom du corps entier, le discours latin *Sur la naissance du duc de Bourgogne*, frère aîné de Louis XVI. Il passa bientôt à la chaire de philosophie grecque et latine du collége royal. Nommé en 1754 à l'Académie des inscriptions, en 1761 il fut admis à l'Académie française. Malgré son goût dominant pour les anciens, l'amour de cet abbé pour leurs écrits n'était point aveugle : dans une dispute à laquelle donnèrent lieu les inscriptions des monuments en France, il combattit avec chaleur l'opinion de ceux qui donnaient à une langue morte la préférence sur la langue nationale. Il y avait dans sa philosophie autant de lumière que de bonne foi; car, tout professeur qu'il était, c'est à son écrit sur l'*Histoire des causes premières* que fut attribuée la suppression de la chaire de philosophie au collége de France. Cet érudit est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on distingue ses traductions d'Ocellus Lucanus, *De la nature de l'univers;* de Timée de Locres, *Sur l'âme du monde*; et d'une *Lettre d'Aristote sur le système du monde*. Sa Version d'Ho-

race est privée du feu sacré qui animait le chantre de Lalagé et de Tibur; sa fidélité l'a reléguée dans les colléges. Delille estimait le savoir, la critique et le goût de cet académicien : le traité *Des beaux-arts réduits à un même principe* justifie le jugement du traducteur des *Géorgiques*. Quant aux *Éléments de littérature*, plusieurs fois réimprimés et attribués à ce professeur, ce ne sont que des extraits de son *Cours de belles lettres*, qu'on a rafraîchis sous ce titre nouveau. Batteux mourut d'une hydropisie de poitrine à l'âge de 68 ans; il fut inhumé dans l'église de Saint-André des Arcs, où le ministre Bertin lui fit construire un tombeau : hommage rendu à la fois à l'honnête homme et au savant. DENNE-BARON.

BATTIES, peuple de la partie septentrionale de l'Indoustan, dans les provinces de Delhi, Lahore et Ajmur; la contrée qu'il habite, et dont Batnear est le chef-lieu, a 200 milles anglais de longueur, et 100 de largeur. Son ancienne capitale, Batindah, fut détruite en 1398 par Timour. S.

BATTOLOGIE. *Voy*. RÉDONDANCE.

BATTUE. On appelle ainsi une manière de chasser qui diffère de la plus ordinaire, celle au chien couchant, en ce qu'au lieu d'être guidé par la quête et les arrêts du chien pour aller au-devant du gibier, le chasseur au contraire, placé à poste fixe, attend la proie qui vient s'offrir à ses coups.

Par exemple, si l'on veut faire une battue en plaine, les chasseurs vont se porter en silence derrière des monticules, des buissons, des tas de pierre ou de fumier, et se placent assez près les uns des autres pour que le gibier passe toujours à portée du fusil dans les intervalles qui les séparent. En même temps des hommes, et le plus communément des enfants, armés de bâtons, et rangés à peu de distance sur une même ligne semi-circulaire, s'avancent lentement à la rencontre des embuscades, en poussant des cris et frappent la terre et les buissons; on leur donne le nom de *traqueurs* ou de *rabatteurs*. Le gibier, ainsi excité, fuit devant eux, et vient presque toujours passer près des chasseurs qu'il n'aperçoit pas.

Ce mode de chasser est assez commun dans les campagnes, mais ne s'emploie guère que vers la fin de la saison de la chasse, lorsque les champs dépouillés et n'offrant plus aucun abri ne permettent plus d'approcher le gibier.

On fait aussi des battues au bois, surtout pour détruire les loups. Les dispositions sont absolument les mêmes que pour la battue de plaine; les bois présentent même aux chasseurs plus de ressources pour rester masqués et inaperçus.

On ne peut guère tirer en battue que le lièvre, le lapin et les autres bêtes fauves, le gibier ailé évitant plus facilement, par son vol, la direction vers laquelle on le pousse.

Cet exercice est d'ailleurs peu fatigant pour celui qui, armé de son fusil, n'a d'autre soin que d'épier, immobile et sans bruit, l'instant d'ajuster la pièce lorsqu'elle passe à sa portée. C'était le mode que préférait le roi Charles X, dont on connaît assez la passion pour la chasse. Ce prince se tenait ordinairement entouré de ses officiers, au milieu d'un carrefour formé par des taillis élagués avec grand soin jusqu'à la hauteur d'un mètre, afin de faciliter le tir des faisans et des gibiers à plumes. Les rabatteurs, dont le nombre dépassait souvent 150, et auxquels on joignait quelquefois des chiens hourets, destinés à harceler le gibier, et qui ont transmis le nom de *hourailiers* à cette sorte de battue, se formaient en cordon de distance en distance, de façon à envelopper de loin les tireurs; puis s'avançant tous ensemble et rétrécissant progressivement leur cercle, ils chassaient devant eux lapins, lièvres, chevreuils, faisans, etc., et l'on sait quelle innombrable quantité les forêts royales en contenaient. Aussi le gibier, renfermé comme dans un réseau, venait-il par troupeau s'offrir aux canons des fusils; de là ces 1,400 pièces tuées dans quelques heures de chasse par trois ou quatre personnes seulement, auxquelles on présentait des fusils tout chargés. DÉADDÉ.

BATTYANI, famille hongroise riche et célèbre, et dont plusieurs membres, princes, comtes, bans de Croatie, évêques, grands dignitaires, ont joué un rôle marquant dans l'histoire de ce pays et de la monarchie autrichienne. Le premier, BENOIT Battyani, fut, à la fin du XVe siècle, trésorier du roi Vladislaf II. Outre le bourg de Battyan, cette famille possède la seigneurie de Rakitsan, et la dignité de comte ou de chef du comitat d'Eisenbourg lui appartient héréditairement. S.

BATYNE (BATAILLE DE). Batyne est un village sur le Danube à peu de distance de Routchouk, village qui fut illustré par la brillante victoire que les Russes commandés par Kamenski y remportèrent, le 19 septembre 1810, sur Muhtar-Pacha, général turc. Les Russes, après avoir battu la flotille ottomane sur le Danube, prirent d'assaut le camp de Muhtar, situé au confluent de ce fleuve et de la Iantra. Muhtar se sauva avec un petit nombre d'hommes; mais Admed-Pacha, avec tous les siens et tout ce que renfermait le

camp, fut obligé de se remettre, le 20, à la discrétion des Russes déjà maîtres de deux lignes de circonvallation. Cet éclatant triomphe livra aux vainqueurs Sistova, Cladova, Giurgevo et Routchouk. J. H. SCHNITZLER.

BAUCHE. *Voy.* TORCHIS.

BAUCIS. *Voy.* PHILÉMON.

BAUDELOCQUE, nom commun à plusieurs accoucheurs morts et vivants, mais illustré par l'un d'eux, JEAN-LOUIS, né, en 1745, à Heilly près d'Amiens, mort en 1810 à Paris, professeur de la faculté de médecine, chirurgien de l'hospice de la Maternité, accoucheur de l'impératrice, etc.

Fils d'un chirurgien et dirigé dans ses études par son père, Baudelocque se distingua de bonne heure, remporta un prix de l'Académie de chirurgie, et débuta dans la carrière de l'enseignement en suppléant Solayrès professeur d'accouchement, qu'il fut bientôt appelé à remplacer. Peu de temps après devenu professeur public au collége royal de chirurgie, il se livra spécialement à la pratique des accouchements, et il obtint des deux côtés les plus brillants succès, qui continuèrent à s'accroître encore jusqu'à la fin de sa vie, que vint empoisonner un scandaleux procès fondé sur une absurde et atroce calomnie. A l'organisation de l'école de santé, il fut appelé à la chaire d'accouchement où il forma de nombreux élèves, tant accoucheurs que sages-femmes. Dès avant cette époque Baudelocque avait publié divers écrits, notamment une sorte de catéchisme destiné aux sages-femmes, qui fut imprimé à 6,000 exemplaires par ordre du gouvernement, et qui, outre les nombreuses éditions qui en furent faites, fut traduit en diverses langues. Son *Art des accouchements*, 1781, 2 vol. in-8°, dont l'ouvrage précédent n'est que l'abrégé, fut également bien accueilli, et figure encore parmi les livres classiques en ce genre. Les autres productions de Baudelocque sont des mémoires insérés dans divers recueils. Il a laissé un grand nombre de manuscrits que doit publier son neveu.

Doué d'un esprit judicieux et observateur, Baudelocque a porté dans la pratique et dans l'enseignement de la précision et de la clarté. Il est un de ceux qui ont le mieux démontré que dans le plus grand nombre des cas la nature se suffit à elle-même, et qui ont indiqué nettement ceux dans lesquels elle a besoin de secours. Il a su apprécier et mettre en usage avec talent les divers procédés opératoires usités dans l'art des accouchements. Enfin il a connu et enseigné parfaitement la science telle qu'elle était à l'époque où il vivait, et il l'a enrichie, sinon de théories brillantes, au moins d'observations exactes et des résultats d'une vaste expérience. F. RATIER.

BAUDOUIN I-IX, comtes de Flandre. *Voy.* FLANDRE. *Voir* aussi l'article HAINAUT.

BOUDOUIN I-V, rois de Jérusalem. *Voy.* JÉRUSALEM.

BAUDOUIN Ier et II, empereurs de Constantinople. *Voy.* CONSTANTINOPLE.

BAUDRIER, de la basse latinité *baldringarium*, formé de *baldringum*, dérivé de *balteus* ou *balteum*, bande de cuir ou d'étoffe, large de quatre à cinq doigts, que l'on passe sur l'épaule droite, et qui vient se rendre au côté gauche; il est composé de la bande et de deux pendants, au travers desquels on passe l'épée. Ce que l'on appelait autrefois *baudrier*, dit le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, était proprement une ceinture de cuir doublée d'un autre cuir, laquelle servait à mettre de l'argent et à pendre aussi l'épée, lorsqu'on avait droit d'en porter une. On voit que c'était une marque de noblesse et de commandement. « Les empereurs, dit Fauchet, dans son *Origine des chevaliers*, donnèrent à ceux qu'ils vouloient honorer de la compagnie de leur suite une courroie, pour marque de leur dignité ou grade, appelée *cingulum militare*, c'est-à-dire ceinture militaire, que les officiers portoient, autant ceux qui servoient au palais et suite de l'empereur que les capitaines et soldats des légions servants aux armées et garnisons. Cette courroie s'appeloit *balteus*, et de nos François *baudrier*, pour ce que volontiers elle estoit de cuir sec (que nous appelons ainsi), auquel pendoit l'espée de ceux qui avoient droit de la porter; et ce baudrier estoit quelquefois changé en escharpe, principalement quand c'étoit en guerre. » X.

BAUDRUCHE, ou BODRUCHE (*baldringum*), pellicule ou membrane péritonéale que l'on enlève du *cæcum* du bœuf ou du mouton (les anatomistes distinguent dans les intestins trois membranes : l'externe *péritonéale*, la seconde *musculeuse* et l'interne *muqueuse*) la baudruche s'appelle aussi *peau divine*, parce qu'en l'appliquant sur une coupure après l'avoir mouillée, elle arrête le sang, et active la guérison de la plaie, comme le taffetas d'Angleterre. Les batteurs d'or font usage de cette membrane depuis un temps immémorial; ils la reçoivent toute préparée des boyaudiers. On a fait aussi en baudruche préparée de petits aérostats qui ont conservé leur sphéricité pendant plusieurs mois. DICT. DE LA CONV.

BAUHIN, famille illustre dans les sciences qui, depuis le commencement du XVe siècle, durant

le XVIe et jusqu'aux premières années du XVIIe, offrit l'exemple peu commun de six générations toutes consacrées à la pratique de la médecine, et que, sous ce rapport, on a comparée assez heureusement à celle des Asclépiades chez les Grecs. Elle doit surtout ses titres à une célébrité durable aux deux botanistes dont nous allons plus particulièrement nous occuper.

Le nom et les travaux des deux frères Bauhin sont comme deux énormes pyramides, liant d'une part le siècle de Théophraste, qu'on doit appeler à juste titre le père de la botanique, avec les âges modernes, avec Tournefort, le créateur du genre, Linné, le grand législateur de la science, et les deux Jussieu, si heureux dans le développement des familles naturelles tracées de main de maître par Césalpin ; de l'autre, mettant un terme à l'empirisme de Dioscoride et de l'école d'Alexandrie, ou des *rhizotomes*.

Ce n'est pas cependant comme auteurs d'inventions ou de découvertes importantes que la botanique vénère les deux frères Bauhin ; ce n'est pas non plus, ainsi qu'on l'a trop légèrement avancé, pour avoir posé les vrais principes de la science des plantes : ils ont mérité leur illustration, l'un par la sagacité de sa critique sur l'ensemble des faits recueillis et par l'exacte description des nombreux végétaux qu'il a vus vivants, qu'il a suivis dans les diverses phases de leur existence; l'autre, en classant avec méthode et une analyse succincte les connaissances acquises jusqu'alors et éparses dans un grand nombre de livres, la plupart fort indigestes ; en établissant une utile concordance entre les noms imposés aux plantes par les anciens et ceux qui ont été employés jusqu'au milieu du XVIe siècle de l'ère vulgaire; en donnant enfin une règle certaine pour décrire une plante et remplacer par quelques mots les phrases longues et bizarres qui étaient usitées avant lui.

L'amitié qui ne cessa de régner entre les deux frères fut si intime, si touchante que Plumier voulut l'immortaliser en imposant le nom de *Bauhinie* à un genre de plantes de la famille des légumineuses et de la décandrie monogynie, dont les deux folioles sont si étroitement liées l'une sur l'autre qu'on les croirait, au premier coup d'œil, ne former qu'un seul et même corps.

Les deux Bauhin appartiennent à la France par leur père, médecin célèbre d'Amiens, que les persécutions contre les protestants obligèrent de s'exiler en 1537; ils appartiennent également à la Suisse qui les a vu naître tous les deux à Bâle.

L'aîné, Jean Bauhin, naquit en 1541. Dès l'âge de 18 ans on le citait comme un habile botaniste très-expérimenté. Il visita les Alpes, la Suisse, la Rhétie, une partie de l'Italie et la France méridionale, pour enrichir ses herbiers et préparer les matériaux de l'*Histoire universelle des plantes* qu'il méditait, à laquelle il travailla toute sa vie, qu'il acheva, mais qu'il ne put voir imprimée. Cet ouvrage, dans lequel il décrit 5,000 plantes divisées en 40 classes ou livres, ne parut que 38 ans après sa mort, en 3 vol. in-fol. Ses autres œuvres sont peu connues ; on doit en excepter son livre sur les plantes portant les noms de saints, *De plantis a divis sanctisque nomen habentibus*, Bâle 1591, in-8o, et plus particulièrement celui sur la rage des loups, *Memorabilis historia luporum aliquot rabidorum*, Montbelliard, 1590, in-8o, dont les observations sont encore presque les seules bien constatées sur cette cruelle maladie. Il passa les dernières années de sa vie dans la petite ville de Montbelliard, où il mourut en 1613.

Son frère, Gaspard Bauhin, né en 1560, passa son enfance dans un état de souffrances continuelles ; à peine pouvait-il articuler quelques mots à 5 ans ; cependant tout à coup il manifesta un goût très-prononcé pour l'anatomie et pour les plantes. Il eut son frère pour premier maître ; puis il alla se perfectionner aux universités de l'Italie, à celle de Montpellier ; il se disposait à visiter l'Allemagne quand la mort de son père, arrivée en 1582, l'obligea de se fixer à Bâle, qu'il ne quitta plus, et où il mourut en 1624. Il y professa ses deux sciences favorites avec un égal succès ; mais ses ouvrages en anatomie jouissent d'une réputation moins brillante que ses travaux en botanique. Le *Pinax*, qu'il publia en 1623, n'était que la table systématique du *Theatrum botanicum* à la rédaction duquel il employa 40 ans de sa vie et pour lequel il mit à contribution tous les botanistes de son temps qui s'empressaient de correspondre avec lui. Le premier livre seulement de ce grand ouvrage parut 34 ans après sa mort, par les soins de son fils ; les autres sont demeurés inédits. Ils renfermaient, comme le *Pinax* nous l'apprend, plus de 6,000 plantes, rangées en 12 classes, 72 ordres, et chacun en genres et en espèces avec un nom commun et une courte phrase descriptive. Ce sont ces éléments, perfectionnés par l'étude et l'expérience, qui ont décidé des progrès de la botanique, et préparé les voies à une bonne synonymie.

Le *Theatrum anatomicum* de Gaspard Bauhin est un très-bon livre à consulter quand on veut connaître tout ce qui avait été fait sur l'a-

natomie jusqu'en 1592, époque de sa publication. Il écrivit aussi sur l'hermaphrodisme, mais cet ouvrage est trop au-dessous de son auteur pour nous y arrêter. ENC. DES GENS DU MONDE.

BAUMANN (GROTTE DE) dans le Harz : c'est une curiosité de la nature. Cette grotte, ou plutôt cette série de six grandes et d'un certain nombre de petites grottes formées de stalactites, se trouve dans le district de Blankenbourg (duché de Brunswick), à 136 pieds au-dessus de la vallée où sont établies les usines de Rübeland. La principale de ces grottes, haute de 31 pieds et ayant une longueur de 200 pieds, offre un aspect imposant. L'eau imprégnée de chaux et de parties terreuses y tombe goutte à goutte et forme des figures singulières et grotesques. Ce lieu fut découvert en 1670 par le mineur Baumann qui lui a donné son nom.

BAUME. *Balsamum*. Fluide résineux qui découle de certains arbres, et qui est en général susceptible de dessiccation plus ou moins prompte, plus ou moins parfaite. Les baumes diffèrent des résines, en ce que, traités à chaud avec une dissolution de carbonate de soude, que l'on sature ensuite d'acide sulfurique, ils donnent de l'acide benzoïque; on peut également obtenir cet acide par la simple sublimation. Les baumes connus jusqu'à présent sont ceux du Pérou et de Tolu, le styrax, lesquels sont ordinairement liquides, le benjoin et le storax calamite, qui sont apportés à l'état solide. Il est à présumer que la canelle et la vanille contiennent des substances balsamiques particulières; car l'une et l'autre de ces plantes donnent, par leur distillation, de l'acide benzoïque. Les baumes sont presque complétement insolubles dans l'eau; ils se dissolvent parfaitement dans l'alcool, l'éther, les huiles volatiles, et même les huiles fixes; ils sont très-inflammables et répandent en brûlant une odeur agréable. Outre les usages médicinaux auxquels ils sont soumis, les baumes sont encore employés comme parfums dans les cassolettes, et pour aromatiser plusieurs espèces de mets; la dissolution alcoolique de benjoin, étendue d'eau, est le cosmétique par excellence auquel le charlatanisme a donné le nom de lait virginal. DR..Z.

BAUME. Ce mot est employé en marine pour désigner une voile quadrangulaire aurique des plus importantes, qu'on remarque à l'arrière de tous les bâtiments, et que l'on nomme souvent aussi *brigantine*. Cette voile est attachée au mât par des cordes libres qui lui permettent d'être hissée ou amenée facilement; le côté supérieur de la baume ou brigantine est fixé à une vergue nommée *pic* ou *corne*, dont le bout est terminé en croissant pour embrasser le mât et pouvoir tourner autour de lui, le côté inférieur de la voile ne tient à la vergue basse ou *gui*, que par ses deux extrémités qui s'y trouvent amarrées solidement. On peut serrer la baume ou brigantine au moyen de cargues le long du mât, lorsqu'elle appartient à un petit bâtiment, mais dans les grands vaisseaux on amène le pic sur lequel on plie la voile. DUB...

BAUMÉ (ANTOINE). C'est le nom d'un savant utile et modeste dont les travaux ont préparé l'ère brillante où nous voyons la chimie. Il naquit en 1728 à Senlis, et mourut à Paris en 1804, après avoir rempli les fonctions de professeur de chimie au collége de pharmacie, et mérité d'être nommé membre de l'Académie des sciences et de diverses sociétés savantes. Fils d'un aubergiste qui, après lui avoir donné une bonne éducation, lui fit embrasser la profession de pharmacien, Baumé s'était acquis une honorable fortune dans le commerce; il le quitta, après trente ans de travaux, pour se livrer tout entier à ses études favorites; mais il fut bientôt obligé par les revers qu'amena la révolution de renoncer au loisir qu'il avait acquis. Cependant, malgré ces traverses, il n'est pas d'homme qui ait fait plus et qui surtout se soit plus distingué par un esprit d'application sans lequel les sciences ne seraient qu'un passe-temps futile. Presque toutes les parties de la chimie ont été approfondies par ce savant laborieux et persévérant dont la sagacité était extraordinaire. On ne saurait compter le nombre de ses découvertes, non plus que celui des travaux d'analyse qu'il entreprit pour constater, d'une manière précise, des faits sur lesquels on n'avait que de vagues théories. Il a publié une foule de mémoires tous pleins d'intérêt, et divers ouvrages parmi lesquels se distinguent ses *Éléments de pharmacie théorique et pratique*, etc., ouvrage qui eut neuf éditions françaises, qui fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et qui fait encore autorité, parce que l'observation scupuleuse des faits ne vieillit pas. Baumé eût été célèbre quand il n'eût été que pharmacien-chimiste; mais il s'occupait de tout, et les arts et métiers lui sont redevables de plusieurs innovations qui ont changé la face de l'industrie et augmenté la richesse nationale. De ce nombre sont ses procédés pour la fabrication du sel ammoniaque, de la porcelaine, pour le blanchiment de la soie, procédés qui affranchirent la France de tributs onéreux. Ses recherches sur les argiles employées comme engrais; sur les constructions en plâtre et en ciment; sur l'extraction de la fécule du marron

d'Inde et les moyens d'en faire du pain; sur la conservation des blés, sont d'immenses services rendus à l'agriculture. Enfin l'art du teinturier, du doreur, du fabricant de savon, lui sont redevables de procédés plus économiques et plus sûrs dans leurs résultats.

Aux talents éminents qui le distinguèrent, Baumé joignit de hautes vertus; il fut l'ami des hommes célèbres de son temps et le maître d'un grand nombre de savants de notre époque. F. Ratier.

BAUMGARTEN (Alexandre-Théophile), un des plus profonds penseurs sortis de l'école de Wolf, naquit à Berlin en 1714 et mourut en 1762 à Francfort sur l'Oder où il professait la philosophie. On peut le regarder comme le créateur de l'esthétique en tant que science systématique, et comme l'inventeur du nom de cette science. Baumgarten comprit l'insuffisance et la confusion des règles déduites de certaines productions littéraires ou des arts et de l'effet que ces productions ont produit. Il chercha à fonder sur une base scientifique la théorie du beau dans les arts, théorie dont les résultats devaient ainsi acquérir un plus haut degré de certitude. Il pensait qu'il fallait remonter à des principes généraux puisés dans la nature de l'intelligence humaine, pour arriver à une véritable philosophie du goût. Baumgarten distingue la perfection logique de la perfection esthétique : celle-là lui semblait clairement démontrée, celle-ci au contraire obscure et incertaine; et il en conclut que nos idées sur le beau sont encore ensevelies dans le vague. Ses idées sur l'esthétique furent d'abord exposées dans un écrit académique : *De nonnullis ad poema pertinentibus*, Halle, 1735, in-4°. Quelques années après il fut désigné pour les professer publiquement. Ses leçons inspirèrent à Georges-François Meier l'ouvrage intitulé : *Anfangsgründe aller schœnen Wissenschaften*, en 3 volumes (Halle, 1748-1750). Ce fut huit ans plus tard que Baumgarten publia son grand ouvrage *Æsthetica* (Francfort sur l'Oder, 1750-1758, 2 volumes), que la mort l'empêcha d'achever. Il n'y a de complet que l'introduction qui contient le plan de l'ouvrage. Du reste, il est juste de reconnaître qu'il apportait dans ses leçons publiques une haute philosophie. — On trouve une appréciation fort exacte des principes de Baumgarten dans un ouvrage de Heydenreich, *System der Æsthetik*. Les autres écrits de Baumgarten sont moins célèbres. Son disciple Meier a écrit sa biographie (Halle, 1763). Conv. Lex.

BAUSSET (Louis-François, cardinal de). Dès 1310 un des seigneurs de la châtellenie de Bausset, Geoffroy, avait déjà fondé la *chapelle et croix d'Aubagne*, dont ses descendants conservèrent le droit de nommer le recteur; et cette famille, sans occuper des postes éminents, en remplit toujours d'honorables.

Né en 1748 à Pondichéry, dont son père, le marquis de Bausset, était grand voyer, Louis-François fut, à l'âge de 12 ans, envoyé en France, où son oncle, évêque de Béziers, lui fit commencer ses études chez les jésuites, qui dirigeaient le collége de la Flèche. Il les termina au séminaire de Saint-Sulpice, dont il sortit pour devenir le grand-vicaire et l'ami de l'archevêque d'Aix, Boisgelin, dont l'esprit et l'aimable caractère ont laissé de si doux souvenirs. Comme simple *administrateur*, M. de Bausset pacifia les troubles qui affligeaient le diocèse de Digne, et, jouissant de l'estime générale, il fut sacré évêque d'Alais, en 1784. En cette qualité il assista aux états de Languedoc, qui le nommèrent un des députés chargés de présenter au roi *le cahier* de ces états. La correction et l'élégance des discours qu'il adressa à la famille royale lui valurent de grands éloges, et l'on regarda comme des modèles en ce genre ceux qu'il débita devant Mme Élisabeth et M. le comte d'Artois (*voy.* le Conservateur de 1787, t. II.) Membre de l'assemblée des notables, en 1787 et 1788, il ne le fut point des états généraux, qui supprimèrent son évêché, et lui fournirent l'occasion d'écrire aux habitants d'Alais une lettre fort touchante, dans laquelle il leur déclarait *que ce décret ne pourrait rompre les liens qui l'unissaient à son église*. L'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé*, ayant été rédigée par M. de Boisgelin et les autres évêques députés, M. de Bausset y adhéra et publia à ce sujet divers écrits, qui ont été recueillis par les journaux du temps. Il passa en Suisse, vers la fin de 1791, et n'en revint, peu de mois après, que pour être enfermé au couvent de Port-Royal, transformé en prison par le gouvernement de l'époque. Libre après le 9 thermidor, il consacra son temps à l'étude dans la retraite que lui offrit à Villemaison, près de Longjumeau, Mme de Bassompierre. Ainsi que la majeure partie des évêques de France, M. de Bausset envoya sa démission à Pie VII, lorsque ce pontife la demanda. Cette soumission et le crédit du comte de Bausset son neveu, chambellan et préfet du palais de l'empereur, lui obtinrent un des canonicats de l'église de Saint-Denis. Ce fut pendant les loisirs que lui ménageait cette dignité qu'ayant reçu de M. Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sul-

pice, communication de tous les manuscrits de Fénelon, il écrivit l'histoire de cet illustre prélat. Le brillant succès qu'obtint son ouvrage le fit désigner, en 1810, comme méritant le deuxième grand prix décennal de seconde classe classe pour la meilleure biographie, et engagea M. de Bausset à entreprendre l'histoire de Bossuet qui fut beaucoup moins goûtée par le public, mais n'en contribua pas moins à placer l'auteur dans un des rangs distingués de la littérature. Deux commissions d'évêques ayant été formées en France, immédiatement après le retour de Louis XVIII, M. de Bausset en fit partie; et quoique les travaux de ces commissions n'eussent aucun résultat important, il déploya pendant leur durée des talents accompagnés de tant de modération et de prudence que le roi le nomma à la présidence du conseil royal d'instruction publique, le 17 février 1815. Estimé de tous les partis, Bausset fut appelé, la même année, à la place de conseiller titulaire de l'université, par Napoléon; mais la seconde restauration des Bourbons rendit bientôt le prélat à ses fonctions de président. Pair de France, en 1815, reçu à l'Académie française l'année suivante, le chapeau de cardinal, qu'il reçut en 1817, et auquel le roi attacha le titre de duc, semblait être le dernier des honneurs auquel pourrait prétendre M. de Bausset, quand il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et ministre d'État, après la mort du cardinal de la Luzerne. Quoiqu'il eût toujours été d'une santé faible et languissante la mort ne l'atteignit qu'en 1824, âgé de 76 ans.

Plusieurs notices relatives à M. le cardinal de Bausset ont été publiées : la plus intéressante contient des lettres de lui et a été imprimée à Marseille. Ses ouvrages sont presque tous relatifs aux affaires religieuses; en voici les principaux : 1° *Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an IV, avec un avertissement de M. Émery*, Paris 1796; 2° *Notice historique sur le cardinal de Boisgelin*, Paris, 1804; 3° *Histoire de Fénelon*, Versailles 1800 et en d'autres éditions, 4° *Histoire de Bossuet*, édition revue et corrigée, Paris 1819; 5° *Notice sur le cardinal Talleyrand de Périgord, archevêque de Paris*, Paris 1822. C^esse^ DE BRADI.

BAUTRU (GUILLAUME), comte de Ceran, était homme de cour et nullement homme de lettres, et n'en fut pas moins reçu membre de l'Académie française; mais elle ne faisait que de naître, et il suffisait pour y être admis d'être bien auprès du *maître*. Ce maître était Richelieu. Né à Angers en 1588, Bautru mourut en 1665. Il passait pour le plus grand menteur de la cour; aussi Marigni disait de lui qu'il était né d'une fausse couche, qu'il avait été baptisé avec de faux sel, qu'il ne logeait que dans les faubourgs, qu'il passait toujours par les fausses portes, cherchait toujours les faux-fuyants, et ne chantait jamais qu'en faux-bourdon. Ses rébus faisaient pâmer d'admiration la haute société du XVIIe siècle. Les bons mots de Bautru, le bel esprit par excellence, ne sont pas du meilleur goût. Il évitait de se rencontrer avec l'Angeli, le fou du roi, qui usait largement de son privilége aux dépens de l'amour-propre de Bautru, et ne laissait échapper aucune occasion de mystifier le noble académicien. Coryphée des grands salons, Bautru ne pouvait rien dire comme un autre; il pouvait tout à son aise *dauber* sur les pauvres poëtes, les gens du commun, et s'en donnait à cœur joie, mais il paya cher une plaisanterie sur le duc d'Épernon. Il avait fait relier richement et distribuer à la cour un livre intitulé : *Les beaux traits de la vie de M. le duc d'Épernon;* il n'y avait rien d'imprimé que le titre; tout le volume était blanc. Le duc fit rudement bâtonner Bautru, et la vengeance fut publique. Desbarreaux, l'auteur du célèbre sonnet sur J. C., ayant rencontré Bautru portant un bâton, s'écria : « M. Bautru porte son bâton comme saint Laurent son gril, pour nous faire souvenir de son martyre. » C'était le bon ton alors de traiter sans pitié la roture, qui prenait parfois aussi sa revanche avec avantage. Louis XIII écoutant avec une impatience marquée la harangue d'un maire d'une petite ville, Bautru, pour faire sa cour au prince, interrompit brusquement l'orateur plébéien par cette question impertinente : « Monsieur le maire, lui dit-il, les ânes de votre pays, de quel prix sont-ils » ? Le harangueur municipal, après avoir regardé Bautru de bas en haut, répondit : « Quand ils sont de votre poil et de votre taille, ils valent 10 écus, » et continua son discours avec la plus flegmatique tranquillité. Magistrats, gens de lettres, artistes, artisans, marchands, tous étaient traités de même par le bel esprit de la cour. — Bautru était de bonne composition et ne gardait pas rancune aux gens qui l'avaient malmené de paroles et de gestes. Quelques mois après la rude bastonnade que lui avait infligée le duc d'Épernon, un de ces *hommes de main* qui se mettaient à la solde du premier venu pour assommer les gens, et qui avait joué le principal rôle actif dans la scène de la bastonnade, rencontra Bautru à Notre-Dame, et lui répéta mot

pour mot les cris qu'il avait fait entendre en recevant les horions : *Ah! messieurs, la vie! la vie!* Bautru, se tournant vers l'assommeur dont la mémoire était si fidèle, répondit, sans nullement se fâcher : « Je n'ai jamais vu d'écho pareil à celui-ci, qui répète ce qu'on a dit trois mois après. » Il aurait bien désiré qu'un président du parlement de Bordeaux n'eût pas imité l'indiscrétion de l'assommeur du duc d'Épernon. C'était une bonne fortune pour un seigneur de la cour que de mystifier *un homme de robe*. Le magistrat bordelais s'était présenté chez Bautru. Le laquais, ayant dit que son maître y était, se hâte d'aller annoncer le président : « Va lui dire que je suis malade. » Le laquais rapporte cette réponse; le président insiste; il veut tâter le pouls de monseigneur pour s'assurer de son mal. Nouveau message du laquais, et le maître de reprendre : « Va lui dire que je suis mort. » Le président ne sortira pas sans avoir prié pour le défunt. Bautru n'a donc que le temps de se jetter sur son lit, et de s'envelopper d'un drap. Le président s'agenouille au pied du lit, y reste une heure en prières; il se relève enfin pour prendre un énorme bénitier qui était dans la ruelle, et le verse jusqu'à la dernière goutte sur la tête du prétendu mort. — Bautru n'était rien moins qu'homme d'État; mais c'était le plus amusant personnage de la cour. Ses succès de salon lui valurent les charges les plus honorables et les plus difficiles : il fut successivement ministre plénipotentiaire de France en Flandre, en Angleterre, en Espagne. — A des ministres tout puissants, comme Richelieu et Mazarin, il ne fallait que des agents dociles et dévoués, et cependant le sort de l'Europe était alors en question au congrès de Munster! DICT. DE LA CONV.

BAUTZEN, ville du royaume de Saxe, sur la Sprée, rendue célèbre par la victoire qu'y remporta le 22 mai 1813 l'armée française commandée par Napoléon, sur l'armée combinée russo-prussienne forte de 160,000 hommes, et commandée par l'empereur de Russie, Alexandre.

BAVIÈRE, *Bajoaria* ou *Bajuvaria,* en allemand *Baiern*.

I. *Géographie et statistique*. Le royaume allemand de Bavière confine au N. à la Hesse électorale, au grand-duché et aux duchés de Saxe, aux principautés de Reuss et au royaume de Saxe; à l'E. et au S. à l'Autriche; à l'O. il touche aux grands-duchés de Bade et de Hesse-Darmstadt et au royaume de Wurtemberg; la province rhénane, qui est entièrement séparée du royaume, confine à la France, à la Prusse, aux grands-duchés de Bade et de Hesse. La superficie de cet État, la province rhénane non comprise, est de 1282 milles carrés géogr., et avec cette province de 1382 milles. Les chaînes de montagnes qui environnent la Bavière la couvrent presque entièrement de leurs nombreuses ramifications; on trouve au sud les Alpes rhétiennes et noriques; au nord-est le Bœhmerwald, au nord le Fichtelberg, la forêt de Thuringe et les monts du Rhœn, à l'ouest les Vosges et le Spessart. Les rivières les plus considérables sont le Danube, dont les principaux affluents sont l'Iller, le Lech, l'Isar et l'Inn; puis le Rhin et le Mein. Ses montagnes s'abaissent à mesure qu'elles s'avancent vers le Danube, et dans les plaines qui s'étendent le long de ce fleuve, il a formé des marais et des tourbières dont les plus grands sont le *Donaumoos,* près d'Ingolstadt, et l'*Erdingermoos*, entre le Danube et l'Isar; ce dernier occupe 5 milles carrés géogr. Quoique généralement bien arrosée, la Bavière manque de rivières dans le pays qui s'étend entre le Danube et le Mein. Son climat, sain et tempéré au total, devient froid et âpre dans les montagnes. Ses forêts considérables sont remplies de gibier; on trouve des ours et des lynx dans le Bœhmerwald des chamois, des marmottes dans les Alpes. L'économie rurale occupe un grand nombre de bras, et l'éducation des bestiaux surtout mérite d'être citée.

La Bavière est fertile, mais inégalement; on y récolte beaucoup de grains, du lin, du chanvre, du houblon, du tabac, et la vallée du Mein fournit un vin estimé. Les montagnes sont riches en plantes médicinales, surtout en lichen; on tire de leur sein des minéraux, notamment du fer en abondance; le mercure et les métaux précieux manquent. Quoique l'industrie soit en progrès, la Bavière le cède sous ce rapport aux États qui l'avoisinent.

On y compte 4,120,000 habitants, qui, à l'exception de 3,000 Français environ, de 60,000 Juifs et de quelques restes épars de peuples slavons, sont d'origine allemande; plus de 2,800,000 professent la religion catholique, et 1,200,000 sont protestants. Outre les Juifs on compte encore un millier de mennonites et de frères moraves. En vertu du concordat conclu le 5 juin 1817 avec le pape Pie VII, et promulgué en 1821 comme loi de l'État, il se trouve établi en Bavière deux archevêchés, l'un à Bamberg, l'autre à Munich, et six évêchés qui sont ceux d'Augsbourg, d'Eichstædt, de Passau, de Ratisbonne, de Spire et de Wurzbourg. Un consistoire général est à la tête de l'Église protestante. Le royaume

a trois universités établies à Munich, Wurzbourg et Erlangen. Il y a peu d'années, on y comptait 7 lycées, 18 gymnases, 21 gymnases préparatoires, 35 autres écoles préparatoires, 16 écoles normales, 2 écoles spéciales et 5,394 écoles primaires.

La Bavière contient 230 villes, 351 bourgs et 15,120 villages; elle est divisée en 8 cercles, ceux de l'Isar, du Danube inférieur, du Regen, du Danube supérieur, de la Rézat, du Mein supérieur, du Mein inférieur, et du Rhin. Elle fournit 35,000 hommes à la confédération germanique, et ces troupes forment le 7e corps de l'armée fédérale. Tout Bavarois âgé de 21 ans accomplis est tenu au service militaire dont la durée est fixée à 6 ans. En 1813, on a organisé une garde bourgeoise, composée de trois classes : la première forme les bataillons de réserve de l'armée active; la deuxième, sous la dénomination de légions mobiles, est chargée de la défense des frontières en cas de danger imminent; et la troisième veille au maintien de l'ordre et de la sûreté dans les présidiaux.

L'acte constitutionnel du 26 mai 1818, garantit la sûreté individuelle et celle des propriétés, la liberté de conscience et de la presse; toutefois cette dernière est encore, par la loi de censure, soumise à l'autorité de la police, quoique la résistance des chambres ait fait retirer une loi de censure plus sévère encore. La servitude est abolie, le libre exercice du culte est accordé aux trois confessions chrétiennes, dont les membres sont également admissibles aux emplois publics. Le Code qui régit la Bavière (*codex juris Bavarici judiciarii*) a reçu force de loi le 1er janvier 1811; le Code pénal introduit en 1813 est aussi imparfait que la forme de procédure; le Code civil n'est pas encore terminé. Débris de ces bons vieux temps où la Bavière actuelle était morcelée en une infinité de petits États, 64 formes judiciaires différentes sont encore en vigueur dans les différents présidiaux. Les affaires importantes de l'État sont soumises aux délibérations du conseil d'État, composé de 4 ministres, des grands officiers de la couronne, et de 12 à 16 conseillers. Chaque cercle est administré par un commissaire général dont les pouvoirs sont très-étendus; les tribunaux inférieurs et les conseils municipaux lui sont subordonnés. Les autorités judiciaires sont d'abord le tribunal suprême d'appel, pour la vieille Bavière, et la cour de cassation pour le cercle du Rhin; puis, dans les cercles, les cours d'appel et les tribunaux inférieurs.

Le commerce a été favorisé par le traité des douanes conclu en 1828 avec le Wurtemberg, et auquel ont accédé depuis la Prusse, la Saxe, et les deux Hesses. L'industrie et l'économie rurale ont pris de grands développements depuis que la liberté a été accordée aux corps de métiers. L'établissement de différentes écoles d'arts et métiers, et surtout l'exposition publique des produits industriels ont imprimé un élan nouveau à l'industrie et à l'économie rurale.

A la diète fédérale, la Bavière a la 3e voix; elle en a 4 dans l'Assemblée plénière. Ses revenus, d'après le budget accordé pour un exercice de six années, s'élèvent annuellement à 28,185,139 fl. La dette publique était, il y a peu de temps, de 123,377,000 fl.; 8,100,668 fl. sont alloués par an pour fonds d'amortissement; la liste civile du règne actuel est de 3,188,800 fl. Les princes et princesses ont le titre d'altesse royale. La ligne collatérale du comte palatin Jean de Birkenfeld est en possession du titre ducal et d'altesse sérénissime. Cette ligne est habile à succéder, ainsi qu'il a été stipulé par le recez du 30 novembre 1803 et par le traité de famille du 18 janvier 1816; ce droit avait déjà été reconnu à la branche de Deux-Ponts-Birkenfeld par le traité de paix de Teschen et par décision du conseil aulique de l'Empire en 1711. Il y a en Bavière 4 grands dignitaires de la couronne qui sont le grand gouverneur, le grand chambellan, le maréchal et le directeur général des postes. Les 7 ordres du royaume sont : 1° l'ordre de Saint-Hubert, le premier en rang, fondé en 1444 par Gerhard, duc de Juliers et de Berg, en commémoration d'une victoire; il fut renouvelé en 1709 par l'électeur palatin Jean-Guillaume et reconstitué en 1808. Le roi en est grand maître; les princes de la famille en sont membres; il y a en outre 12 capitulaires qui reçoivent des pensions variables suivant l'ancienneté de leur nomination; cet ordre est conféré aux souverains étrangers, aux princes régnants et autres. 2° L'ordre de Saint-George, dont l'institution remonte au temps des croisades, fut restauré le 24 avril 1729 par l'électeur Charles-Albert (empereur Charles VII). Le roi en est grand maître; il se compose de 3 grands prieurs qui doivent être princes de la maison de Bavière, de grand'croix, ayant la dignité de prince et de comte non souverain, de commandeurs et de chevaliers; il y a en outre un évêque et un grand chancelier de l'ordre. 3° L'ordre du Mérite civil de la couronne de Bavière; il a trois classes et fut fondé le 27 mai 1808 par le roi Maximilien-Joseph pour récompenser les citoyens qui ont bien mérité de la patrie dans l'administration civile. 4° L'ordre militaire de Maximilien-Joseph, fondé par le même le 1er mars

1806 pour récompenser les actions d'éclat dans la carrière militaire. Le roi est grand maître de l'ordre qui est composé de grand'croix, de commandeurs et de chevaliers; il peut être conféré à des militaires étrangers; différentes pensions sont affectées à cet ordre. 5° L'ordre de Saint-Michel, qui est celui de la famille régnante : il fut fondé le 29 septembre 1693 par Joseph-Clément, électeur de Cologne, né duc de Bavière, et restauré le 11 septembre 1808 et le 6 août 1810; il se compose de trois classes. Pour être reçu dans l'une ou l'autre de ces classes il faut faire preuve de noblesse; il existe cependant une classe particulière, celle des chevaliers d'honneur, dans laquelle le grand maître peut arbitrairement recevoir des gens de mérite, surtout des savants sans distinction de naissance et de religion. Le grand maître actuel est le duc Guillaume. 6° L'ordre de Thérèse a été fondé le 12 décembre 1827 pour les femmes. La reine en est grande maîtresse. 7° L'ordre de Louis, fondé en 1828 par le roi actuel pour récompenser 50 années de service. L'ordre du Lion palatin, fondé en 1768 par Charles-Théodore, a été déclaré aboli par l'institution de l'ordre du Mérite civil de Bavière. L'ordre de Sainte-Élisabeth, fondé par l'électrice Marie-Élisabeth, est conféré aux princesses et dames d'honneur et a un but religieux.

II. *Histoire*. MM. Pallhausen et Buchner font descendre les Bavarois d'aujourd'hui des Celtes boïens, qui formaient une branche des Boïoares. Cependant M. Mannert prétend que les *Boïi* (Celtes du Danube), qui étaient les habitants primitifs de l'Allemagne méridionale, ont été ou chassés ou exterminés. Ces contrées dévastées, qui du temps de César n'étaient qu'un désert, figuraient sous Auguste au nombre des provinces romaines, sous le nom de Vindélicia et de Noricum; lors de la migration des peuples, différentes tribus germaines vinrent s'y établir. Vers la fin du ve siècle les Boïoares, fédération semblable à celle des Francs et des Marcomans et qui tiraient leur origine soit des Hérules, Rugiens, Turcilingiens et Scyres, soit de quelques restes des *Boïi* et des Quades, étendirent leurs possessions dans la partie occidentale du Norique jusqu'au Lech; Ratisbonne en était la capitale. Ce pays, appelé alors le Noricum, ne fut, suivant M. Mannert, jamais soumis aux Ostrogoths. En 496 il n'y avait que la Rhétie qui fit partie de l'empire des Ostrogoths; elle était séparée de la Bavière par le Lech et habitée en partie par des Allemani qui y avaient été accueillis. Après la chute de l'empire des Ostrogoths, les Francs s'emparèrent de la Rhétie, et les Boïoares, tout en conservant leurs ducs ou rois particuliers, tombèrent sous la dépendance des rois d'Austrasie et reçurent des lois de Dagobert (630-660) qui laissa au duc Garibald son autorité. Vers l'an 556 l'histoire fait mention de la race des Agilolfinges; c'était apparemment une branche collatérale des Mérovingiens, qui sut maintenir sa dignité jusque vers la fin du VIIIe siècle. Garibald, prince de cette race, résidait à Ratisbonne. Le règne de Thassilo Ier (599) devint remarquable par le commencement de la guerre qui éclata entre les tribus slavonnes et les Avares, leurs alliés. Odilo, gendre de Charles-Martel, prit formellement le titre de roi; mais ayant voulu se soustraire en 743 à la souveraineté des Francs, il fut vaincu par ses beaux-frères Carloman et Pepin. Depuis le VIIe siècle des missionnaires francs avaient introduit le christianisme en Bavière. Saint Emmeran l'avait prêché à Ratisbonne et Rupert à Salzbourg; saint Boniface créa 4 évêchés : ceux de Salzbourg, de Passau, de Ratisbonne et de Freisingen. Thassilo II, contraint par Pepin le Bref (748) à lui prêter, à la diète de Compiègne, le serment de vasselage, déclara nul ce serment et s'allia contre son suzerain avec son beau-père Didier, roi de Lombardie, et avec le duc d'Aquitaine. Après s'être adjoint, en 777, son fils Théodore dans le gouvernement, il forma une nouvelle alliance avec les Avares, contre Charlemagne qui venait de s'emparer de la Lombardie; il fut cependant battu et dans la suite condamné à mort pour félonie par la diète d'Ingelsheim, en 788; Charlemagne commua cette peine et le relégua avec toute sa famille dans différents couvents où sa race s'éteignit. A la diète tenue à Ratisbonne en 788, Charles supprima la dignité ducale de Bavière, mais le pays conserva le rang et le titre de duché; le gouvernement en fut confié à Gerold, comte de Souabe et beau-frère de Charlemagne; celui-ci introduisit le système féodal des Francs en ce qui concernait la juridiction, les bans et arrière-bans, et l'administration locale fut confiée à des comtes. L'histoire fait mention à cette époque d'un comte Guntram, premier margrave de la Bavière orientale (*Ostmark*) qui plus tard fut appelée Autriche. Les possessions des Agilolfinges devinrent domaines royaux; la dîme fut introduite en faveur du clergé, l'évêché de Salzbourg fut érigé en archevêché, et il fut créé des margraviats sur les frontières pour les défendre contre les invasions des Sorbes et des Bohêmes. La Raab, à son confluent avec le Danube, devint, en 799, la limite de la Bavière, qui comprenait aussi le Tyrol, le pays de Salzbourg,

la majeure partie de l'Autriche, le Palatinat supérieur, Neubourg, Eichstædt, Anspach, Baireuth, Bamberg, Nuremberg, et les districts de Weissenbourg, Nœrdlingen et Dünkelsbühl.

Lors du partage que Charlemagne fit de ses États, la Bavière échut, avec l'Italie, à Pepin. Plus tard Louis le Débonnaire la donna, après l'avoir érigée en royaume, à Lothaire, son fils aîné, qui, ayant été associé à l'empire, la céda, en 817, à Louis le Germanique. C'est à cette époque que la puissance temporelle des évêques s'affermit de plus en plus et que les comtes palatins auxquels le gouvernement était confié devinrent si puissants. Lorsqu'à la mort de Louis, en 840, son fils Carloman obtint la Bavière, la Carinthie, la Carniole, l'Istrie, le Frioul, la Pannonie, la Moravie et la Bohême en faisaient partie. La libre élection des États de Bavière donna pour successeur à Carloman, en 880, son frère Louis III. Pendant ce règne, la Carinthie passa en d'autres mains; et, après la mort de Louis, en 882, la Bavière eut successivement pour rois Charles le Gros, Arnulf et Louis IV. Pendant le règne de Charles le Gros, la Bavière fit de nouveau partie de l'empire des Francs. Sous le règne de Louis elle souffrit beaucoup par les invasions des Hongrois. A la mort de ce roi s'éteignit, en 911, la race des Carlovingiens, et Arnulf II, fils de Luitpold, général bavarois, qui depuis 907 était margrave et général en chef, prit, du consentement du peuple, le titre de duc et s'arrogea l'autorité suprême; il signait ses ordonnances : *Arnulf, par la grâce de Dieu, duc de Bavière et des pays environnants.* Il eut quelques démêlés avec Conrad, roi d'Allemagne, qui cependant lui laissa la Bavière comme fief de l'Empire.

A l'exemple de l'Allemagne, la Bavière eut à différentes reprises deux ducs à la fois. Ce pays souffrit beaucoup pendant plusieurs siècles, tant par les croisades qui le dépeuplaient, que par l'arbitraire des Empereurs qui nommaient et dépossédaient des ducs suivant leur bon plaisir, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains d'Othon de Wittelsbach, comte palatin de Bavière. Quoique Othon fût obligé de céder la Stirie, les terres domaniales de la maison des Welfs, et des districts considérables qui échurent aux prélats, son règne fut glorieux. Othon, mort en 1183 et auquel on a donné le surnom de *major* (*der græssere*), est le fondateur de la maison actuellement régnante. Il eut pour successeur Louis I, prince actif, qui recula les limites de la Bavière et acquit le palatinat du Rhin. Sous Othon l'*Illustre,* palatin du Rhin, les évêques surent se rendre indépendants; il étendit cependant assez considérablement ses États. Ses deux fils, Louis et Henri, régnèrent d'abord en commun et puis se partagèrent leurs États. La Bavière supérieure échut à Louis et la Bavière inférieure à Henri, dont la ligne s'éteignit déjà deux années après. Ces deux princes avaient recueilli l'héritage de l'infortuné Conradin de Hohenstaufen. Le second fils de Louis fut couronné empereur, en 1314, sous le nom de Louis IV ou Louis *le Bavarois.* Il fit en 1329, à Pavie, un traité avec les fils de son frère, d'après lequel il leur céda le palatinat inférieur et supérieur et conserva pour lui la haute Bavière; en même temps il fut stipulé que les droits de l'électorat seraient alternativement exercés par les princes des deux lignes, et l'on régla définitivement le droit de succession en cas d'extinction de mâles dans l'une des deux lignes (C'est en vertu du traité de Pavie que Maximilien-Joseph réunit, en 1799, tous les États de la dynastie de Wittelsbach). D'après le vœu des États, Louis IV réunit à la haute Bavière toute la basse Bavière dont la maison régnante venait de s'éteindre. Le palatin du Rhin et le duc d'Autriche voulurent s'opposer à cette réunion; mais Louis IV triompha de leur résistance et obtint, en 1318, leur consentement, au moyen d'apanages qu'il leur fit. Il gouverna avec beaucoup de gloire : la Bavière lui doit une foule d'institutions utiles; il introduisit un Code de procédure civile, régla l'administration intérieure et accorda le droit municipal à Munich; mais aussi en agrandissant ses domaines au préjudice de la ligne palatine, il fit naître des dissensions de famille entre les deux lignes. Il laissa un riche héritage à ses six fils, car ses États comprenaient non-seulement la Bavière, mais aussi le Brandebourg, les provinces de la Hollande et de Zélande, le Tyrol, etc.

La discorde et les partages éparpillèrent ces provinces; mais après l'extinction assez subite des lignes fondées par les six frères, celle de Munich parvint à réunir en partie cet héritage. En 1506 les États de la haute et de la basse Bavière se réunirent en assemblée provinciale, et le duc Albert II, de la ligne de Munich, frappé des inconvénients que ces partages continuels avaient pour les princes autant que pour leurs sujets, institua, du consentement de son frère Wolfgang et avec l'approbation des États, une pragmatique sanction qui établit le droit d'aînesse et qui fixa les apanages des princes puînés. Cependant à la mort d'Albert, en 1508, cette loi ne fut point respectée : Ernest et Louis formèrent opposition à ce que l'aîné, Guillaume IV,

possédât seul le trône ; après différents démêlés il fut convenu que Guillaume et Louis prendraient ensemble les rênes du gouvernement, et cela dura ainsi de 1515 jusqu'en 1534, époque à laquelle mourut Louis. Les deux princes s'opposèrent de toutes leurs forces à la réformation. Jean Eck d'Ingolstadt, l'adversaire de Luther, vivait sous leur protection qu'ils avaient accordée aussi aux jésuites. Guillaume mourut en 1550; son fils Albert V, dit le *Magnanime,* quoique l'appui des jésuites, n'en fut pas moins un protecteur libéral des arts et des sciences. Il avait même autorisé ses envoyés, au concile de Trente, à faire la proposition que la sainte cène fût célébrée sous les deux espèces. Il accorda de grands priviléges aux États du duché, et mourut en 1576. Guillaume V, dit le *Vieux,* l'aîné de ses trois fils, lui succéda; mais en 1596 il abandonna le gouvernement à son fils aîné, Maximilien Ier, pour se retirer dans un couvent. C'est de son consentement que son frère Ferdinand avait épousé Marie Peterbeck, fille du greffier du bureau des finances de Munich. Les enfants issus de ce mariage furent élevés par l'Empereur à la dignité de comtes de Wartenberg. Maximilien Ier, doué de rares qualités, devint l'âme de la ligue formée contre l'union des protestants. Pendant la guerre de trente ans, l'empereur Ferdinand II éleva Maximilien à la dignité d'électeur et de sénéchal (*truchsess*) de l'Empire qu'il rendit héréditaire pour toute la branche de Guillaume. La paix de Westphalie confirma la dignité électorale à Maximilien Ier, ainsi que la possession du palatinat supérieur, mais à condition qu'il se désistât de la haute Autriche qui lui avait été engagée pour une somme de 13 millions de florins; en même temps il fut créé un huitième électorat en faveur de la ligne palatine, à laquelle fut assuré le droit de succession en cas d'extinction de la branche de Guillaume. Maximilien mourut en 1651, après un règne de 55 ans. Dans la guerre pour la succession d'Espagne Maximilien-Emmanuel, son petit-fils (1679-1736), se déclara pour la France. Il en résulta qu'après la malheureuse bataille de Hochstedt, en 1704, ses États furent traités par l'Empereur en pays conquis, que l'électeur fut mis au ban de l'Empire et qu'il ne rentra en possession de ses droits qu'après la paix de Bade, en 1714. Quoique Charles-Albert, son fils, eût adhéré à la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, il n'en fit pas moins valoir après sa mort les prétentions à la monarchie autrichienne que la maison de Bavière fondait sur d'anciens traités.

Charles-Albert soumit par la force des armes l'Autriche entière, et, en 1741, il prit le titre d'archiduc, se fit prêter serment de fidélité en qualité de roi de Bohême, et fut même, en 1742, élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII. Mais le bonheur qui jusque-là l'avait favorisé l'abandonna pour retourner à Marie-Thérèse qui, victorieuse alors, reçut les hommages des États de la Bavière et du palatinat supérieur. Malgré l'union de 1744 qui attachait à sa cause le landgrave de Hesse-Cassel et le roi Frédéric II, et malgré les succès de l'armée prussienne, l'Empereur se vit dans la nécessité d'abandonner la Bavière, cédant à la supériorité et aux talents de Charles de Lorraine, qui commandait en chef l'armée autrichienne. Charles ne survécut pas à l'issue de la guerre : il mourut, en 1745, âgé seulement de 48 ans. Maximilien-Joseph, son fils, jeune prince que son père avait déclaré majeur, lui succéda. Dès le commencement de la guerre il avait pris le titre d'archiduc d'Autriche; mais il se réconcilia avec le cabinet de Vienne quelques mois après la mort de son père. A la paix de Füssen, du 22 avril 1745, il accéda à la pragmatique sanction, assurant en même temps au grand-duc François son suffrage pour l'élection impériale, et de cette manière il rentra en possession de tous ses États.

Maximilien-Joseph II s'appliqua alors aux soins du gouvernement et s'efforça par tous les moyens possibles de rétablir la prospérité dans l'électorat. Il fit refleurir l'agriculture épuisée, l'industrie, et l'exploitation des mines; il réforma les écoles et porta des améliorations dans l'administration judiciaire, dans la police et les finances. Pour faire revivre les lettres, il fonda l'Académie des sciences de Munich, en 1759; il fut aussi un protecteur généreux des beaux-arts. Étant sans postérité, il confirma toutes les conventions héréditaires, faites depuis le traité de Pavie, en 1329, avec la famille électorale du Palatinat, et concéda même avant sa mort le droit de possession commune à l'électeur palatin Charles-Théodore.

Maximilien-Joseph II, dernier rejeton de la ligne directe de la maison de Wittelsbach, mourut en 1777. Alors la succession au trône de Bavière appartenait incontestablement à l'électeur palatin; cependant l'Autriche forma des prétentions sur la basse Bavière et menaça de les appuyer les armes à la main, sans attendre même d'explications. Charles-Théodore, qui n'avait pas d'enfants, se laissa persuader à souscrire à la convention du 14 janvier 1778, par laquelle il renonçait à cet héritage. Mais le duc de Deux-Ponts, excité par Frédéric II, y forma opposi-

tion, en sa qualité de plus proche agnat et d'héritier présomptif. Telle est l'origine de la guerre *pour la succession de Bavière,* qui cependant se termina par la paix de Teschen, le 13 mai 1779, sans qu'on en fût venu aux mains. La Russie avait beaucoup contribué, par sa déclaration contre l'Autriche, à amener cette paix, par laquelle les conventions de famille furent garanties et l'électeur assuré dans la possession de la Bavière à laquelle le palatinat du Rhin fut réuni; l'Autriche obtint l'Innviertel avec Braunau. La huitième dignité électorale s'éteignit ainsi, comme l'avait prescrit la paix de Westphalie. L'Autriche cependant ne put renoncer tout à fait au désir de posséder la Bavière; l'empereur Joseph II mit en avant, en 1784, un projet d'échange qui avait déjà été présenté au commencement du siècle. Il proposait à l'électeur de recevoir, en échange de la Bavière, les Pays-Bas autrichiens, à l'exception de Luxembourg et de Namur, avec le titre de roi de Bourgogne; il offrait en outre, à titre d'indemnité, une somme de 3 millions de florins, pour lui et son frère le duc de Deux-Ponts. Cette négociation, appuyée par la Russie, échoua contre la fermeté du duc de Deux-Ponts. Fort de l'appui de la Prusse, il déclara que jamais il ne consentirait à l'échange de ses pays héréditaires, et Frédéric II fit connaître qu'il verrait dans un pareil échange la rupture de la paix de Teschen et surtout une violation de l'équilibre établi dans les États de l'Allemagne. Cette déclaration força le cabinet autrichien d'abandonner son projet; il protesta donc que jamais il n'avait pu songer à un échange arraché par force. Ce qui encore a signalé le règne de Charles-Théodore, c'est l'ordre des illuminés, qui prit naissance en Bavière, et les poursuites qu'il y essuya. Ces luttes intérieures portèrent préjudice à la liberté de la presse, qui fut tellement restreinte que pendant quelque temps on redouta un obscurcissement total. Pendant la guerre de la révolution, le Palatinat souffrit beaucoup, et la Bavière devint même, en 1796, le théâtre de la guerre. Au milieu de cette crise, Charles-Théodore mourut sans postérité; la ligne de Sulzbach, de la maison palatine, s'éteignit en lui.

Maximilien-Joseph, depuis 1795 duc de Deux-Ponts, lui succéda en 1799. La guerre qui venait encore d'éclater fut terminée par la paix de Lunéville, conclue le 9 février 1801. Elle assura à la France toute la rive gauche du Rhin et fit perdre à la Bavière toutes ses possessions situées sur cette même rive; la Bavière céda aussi à l'électeur de Bade la partie du Palatinat située sur la rive droite du Rhin; mais elle obtint en revanche différents pays qui présentaient dans leur superficie un excédant de 99 ¼ milles carrés, avec 216,000 habitants de plus. La guerre de 1805 fit ressortir l'importance politique de la Bavière, tant pour la France que pour l'Autriche. Lorsque l'Autriche se prépara à déclarer de nouveau la guerre à la France, de tous les princcs dont les États sont situés entre l'Inn et le Rhin, l'électeur de Bavière lui parut l'auxiliaire le plus important, elle négocia avec lui pour obtenir qu'il réunît ses troupes aux armées autrichiennes et qu'il renonçât à la neutralité qu'il aurait désiré garder. Cependant la Bavière regardait l'alliance avec l'Autriche comme contraire à ses véritables intérêts. Lorsque la guerre éclata, l'éecteur joignit ses troupes, au nombre de 30,000 hommes, à l'armée française, et, par compensation, la paix de Presbourg valut à la Bavière une augmentation de territoire de 500 milles carrés géographiques avec une population de 1 million d'âmes; l'électeur reçut le titre de roi avec pleine souveraineté. Il céda le pays de Wurzbourg, qui fut érigé en électorat, en remplacement du Salzbourg qui était échu à l'Autriche. Le gouvernement de la Bavière, à l'exemple de ceux du Wurtemberg et de Bade, profita de cette occasion pour soumettre à sa souveraineté toutes les possessions de la noblesse immédiate de l'Empire enclavées dans ses États. Son alliance politique avec la France fut resserrée par le mariage de la princcsse Auguste, fille du roi, avec le prince Eugène, fils adoptif de Napoléon, qui venait d'être élevé à la vice-royauté d'Italie. Par suite de cette union, la Bavière céda à Napoléon le territoire de Berg et reçut en échange celui d'Anspach que la Prusse, mise en possession du Hanovre, venait de céder; et, le 12 juillet 1806, le roi Maximilien-Joseph signa l'acte de la confédération du Rhin, en s'engageant à fournir un contigent fédéral de 30,000 hommes et à fortifier Augsbourg et Lindau. La Bavière fut ainsi amenée à prendre part à la guerre contre la Prusse, en 1806, et, en 1809, à celle contre l'Autriche qui suscita l'insurrection du Tyrol sous Hofer. Après cette guerre, la Bavière obtint encore un agrandissement considérable, tant aux dépens de l'Autriche que par suite de différents traités d'échange avec le Wurtemberg et Wurzbourg. Lors de la guerre de Russie, la Bavière fournit de nouveau son contingent; le printemps de 1812 ne ramena que quelques débris de cette armée. Ce coup de la fortune ne découragea pas Maximilien-Joseph : surmontant toutes difficultés, il remit une

nouvelle armée sur pied, qui vers la fin d'avril se réunit à celle de Napoléon, au moment où elle reprenait les hostilités. Mais bientôt un changement décisif s'opéra dans le système politique que la Bavière avait suivi jusqu'alors : une armée d'observation composée de troupes françaises avait été formée près de Wurzbourg, sous le commandement d'Augereau, tandis que l'armée bavaroise, postée en observation le long de l'Inn, faisait face à un corps d'armée autrichien; Augereau, en quittant sa position, ayant dégarni le point le plus vulnérable de la Bavière, le roi se détermina à se dégager de son ancienne alliance. Le général bavarois Wrede entra aussitôt en pourparlers avec le général autrichien Frimont, et le 8 octobre parut la déclaration officielle par laquelle Maximilien-Joseph se retirait de la confédération du Rhin et s'engageait à tourner ses armes contre la France. Le traité de Ried assura à la Bavière la souveraineté de toutes ses possessions et une indemnité avantageuse pour la cession de pays qu'elle pourrait être appelée à faire à l'Autriche. Après avoir soudainement abandonné la cause de leurs anciens compagnons d'armes, les Bavarois se mesurèrent avec eux à la bataille de Hanau. La paix de Paris termina la guerre en 1814 et dans la nouvelle lutte qui s'engagea en 1815, le roi actuel, alors prince royal, se mit à la tête de l'armée bavaroise. Pendant le congrès de Vienne, le gouvernement bavarois prit une part active à la rédaction de l'acte de fédération des pays allemands et déploya de grands talents diplomatiques en faisant respecter sa souveraineté et son indépendance. A la paix de Paris conclue le 30 mai 1814, la Bavière rendit à l'Autriche le Tyrol et le Vorarlberg et fut indemnisée par le grand-duché de Wurzbourg et celui d'Aschaffenbourg. Par suite du traité du 14 avril 1816, elle céda à l'Autriche : 1° Le Hausruckviertel et l'Innviertel, tels qu'ils avaient été cédés par l'Autriche en 1809; 2° la principauté de Salzbourg, à l'exception de 4 bailliages situés sur la rive gauche de la Salzach et de la Saale, et 3° le bailliage de Vils. Elle obtint en échange tous les pays qui composent le cercle du Rhin et quelques arrondissements du ci-devant pays de Fulde. A la même occasion l'Autriche garantit à la Bavière la possession future de tout le palatinat du Rhin, formant le cercle badois du Mein et du Tauber, en cas d'extinction de la ligne mâle directe des grands-ducs de Bade. Quoique l'intégrité du grand-duché de Bade eût été assurée par le recez de Francfort de 1819, la Bavière fit, le 3 juillet 1827, une demande de dédommagement pour la partie du comté de Sponheim cédée à la France par le grand-duché qui cependant jusqu'ici est restée sans réponse. Maximilien-Joseph conclut, le 5 juin 1817, un concordat avec le saint-siége, et, le 26 mai 1818, il accorda une charte constitutionnelle à la Bavière. Il mourut le 13 octobre 1825 et eut pour successeur son fils Louis I[er] (*voy*).

Ce prince signala son avénement par des réformes tant à la cour que dans sa maison militaire. Pour donner plus d'éclat à sa résidence, il transféra, le 7 novembre 1826, l'université de Landshut à Munich et y appela des savants distingués. Il accorda des priviléges aux étudiants et accumula dans cette résidence, avec une libéralité peu commune, toutes sortes de monuments des sciences et des arts. Il fut le restaurateur de plusieurs couvents, même d'ordre mendiant, et, en 1830, du couvent des bénédictins de Metten, fondé par Charlemagne et supprimé en 1803. L'élection du prince Othon au trône de la Grèce, en 1831, a mis la Bavière en rapport très-étroit avec ce nouveau royaume. Le 1[er] mai 1844 a eu lieu à Munich, avec une pompe extraordinaire le mariage de la princesse Hildegarde de Bavière avec l'archiduc Albert, fils de l'archiduc Charles d'Autriche. Quelques jours après cette cérémonie, eut lieu à Munich une émeute assez inquiétante, et qui nécessita l'intervention de la force armée. Il s'en serait suivi une inévitable collision, si le roi Louis, confiant dans l'amour dont il se savait l'objet de la part de son peuple, n'eût, par ses paternelles exhortations, fait rentrer dans le devoir cette foule un instant égarée; et, le 8 mai, presque au lendemain de cette échauffourée, il partait, parfaitement rassuré et tranquille, pour son voyage annuel d'Italie. CONV. LEX.

Les principales sources de l'histoire de Bavière sont réunies dans la collection suivante : *Monumenta Boïca*, publiée par l'Académie de Munich depuis 1764 et dont le 28e volume in-4° a paru en 1830; et dans Lang, *Regesta rerum Boïcarum*. On peut consulter en outre les ouvrages historiques de Pütter, de Westenrieder, Zschokke, *Geschichten des Baier. Volkes und seiner Fürsten*, Aarau, 1820 et 1821, 4 volumes grand in-8°; ainsi que les suivants : Mannert *Die œlteste Geschichte Bojariens und seiner Bewohner*, Sulzbach, 1807, in 8°, et *Geschichte Baierns*, Leipzig, 1826, 2 volumes in 8°; de Pallhausen, examen du premier ouvrage de M. Mannert et différents autres écrits sur le même pays; Bœttiger, *Geschichte Baierns*, Erlangen, 1832, in-8°. De bons ouvrages à consulter sur la statistique de la Bavière sont : baron de Liechtenstern, *Hist. statist. Uebersicht sæmtlicher*

Provinzen des K. Baiern. Munich 1825, grand in-fol. et Rœmer, *Geschichte, Geographie und Statistik des Baierlandes* Munich, 1825, 3 vol. in-8°, etc. J. H. SCHNITZLER.

BAYADÈRES. *Voy.* BAÏADÈRES.

BAYARD (PIERRE DU TERRAIL, seigneur DE), surnommé le *chevalier sans peur et sans reproche*, naquit en 1476, au château de Bayard, à six lieues de Grenoble, d'une ancienne famille du Dauphiné, dans laquelle le courage et le patriotisme étaient héréditaires. Son trisaïeul avait été tué aux pieds du roi Jean à la bataille de Poitiers; son bisaïeul et son aïeul avaient eu le même sort, l'un à Azincourt, l'autre à Montlhéri. Élevé par son oncle, l'évêque de Grenoble, le jeune Bayard, admis parmi les pages du duc de Savoie, et célèbre déjà par son adresse militaire, plut tant au roi Charles VIII, grand connaisseur en tournois et faits d'armes, que son favori, Paul de Luxembourg, comte de Ligni, prit le page à son service pour flatter son maître. A Lyon, Bayard, âgé de 18 ans, osa se mesurer dans un tournois avec la lance, l'épée et la hache d'armes, contre le sire de Vaudrey, gentilhomme bourguignon, et quand, après sa victoire, il passa devant les dames, la visière levée, suivant l'usage, celles-ci virent avec surprise et frayeur cette figure si jeune et si pâle; le roi seul n'avait pas tremblé pour lui. Bayard, bien récompensé alla servir le roi dans une compagnie de gens d'armes, cantonnée dans l'Artois; et là, de petits tournois où venaient s'exercer les garnisons voisines, et d'où le plus souvent il sortait vainqueur, le firent connaître et admirer, même avant la guerre. Dans la première expédition de Charles VIII en Italie (1494), Bayard eut deux chevaux tués sous lui à Fornoue. Dans la seconde campagne, sous Louis XII (1499), il poursuivit un jour les fuyards avec tant d'ardeur aux portes de Milan, qu'il entra seul avec eux dans la ville, et fut fait prisonnier, non qu'il eût prétendu s'emparer seul de la ville, mais parce qu'il s'était cru suivi de ses cinquante compagnons, comme il le dit à Ludovic Sforze, qui lui rendit noblement la liberté. Dans la Pouille (1501), Bayard combattit à côté du brave Louis d'Ars et lui sauva la vie. Dans une de ses courses aventureuses, il fit prisonnier le capitaine don Alonzo de Sotomayor, proche parent de Gonzalve de Cordoue, lui donna un appartement dans le château de Monervino, et n'exigea de lui d'autre garantie que sa parole. L'Espagnol, si mal gardé, prit la fuite et fut ressaisi; mais plus tard, quand sa rançon fut arrivée, il se plaignit aux siens d'avoir été traité par les Français comme un malfaiteur; il fut défié par Bayard et tué; sa réputation fit regarder la victoire du chevalier français comme un prodige de force et d'adresse. C'est dans cette malheureuse campagne que Bayard sauva l'armée française en retraite, quand, seul contre les Espagnols, il défendit un pont sur le Garigliano, et « se défendit si très-bien qu'ils ne cuidaient point que ce fût un homme ou un diable. » Plus tard, avec Louis XII, Bayard détermina la soumission des Génois révoltés et la prise de leur ville. A la bataille d'Agnadel (1509), placé à l'arrière-garde, il traversa les marais pour prendre les ennemis en flanc, et décida la victoire. On sait sa générosité envers ses hôtes de Brescia. Quand d'Aubigni vint le chercher, et qu'il entendit raconter par cette heureuse famille la générosité de Bayard, il dit tranquillement : « Oui, oui, c'est sa manière; » et cette laconique indifférence fit mieux l'éloge de Bayard que la bruyante admiration de toute la ville. Après avoir rejoint à Ravenne Gaston de Foix, qui périt pour n'avoir pas suivi son conseil, Bayard, blessé de nouveau dans la retraite de Pavie, et transporté à Grenoble dans la demeure de ses pères, 22 ans après l'avoir quittée, fut rappelé sur le champ de bataille par la guerre qu'avait allumée dans la Navarre l'agression de Ferdinand le Catholique. Là, comme dans l'Artois et la Picardie, que menaçaient les Anglais (1513), il soutint sa réputation. A la honteuse défaite de Guinegate, il eut la gloire d'être fait prisonnier pour n'avoir pu se décider à fuir avec toute l'armée; il sut même, par une action ingénieuse et hardie, donner à sa captivité l'air d'une victoire en ne rendant son épée qu'à l'officier anglais qu'il se hâta de faire prisonnier. Pour prix d'un si beau courage, Bayard commandait une compagnie de gens d'armes, mais au nom du duc de Lorraine, qui touchait les appointements. Louis XII, vers la fin de sa vie, le nomma lieutenant général du Dauphiné, mais toujours sans honoraires. François 1er fit mieux, car il avait besoin, pour reconquérir le Milanais, de l'épée et des conseils de Bayard. Après la glorieuse journée de Marignan, le roi lui dit : « Je veux aujourd'huy soye fait chevalier par vos mains, parce que celui qui a combattu à pied et à cheval entre tous autres est tenu et réputé le plus digne chevalier. » Bayard s'excusait : « Faites mon vouloir et commandement, » ajouta le roi, et Bayard, le frappant du plat de son épée : « Sire, dit-il, autant vaille que si c'était Roland ou Olivier, Godefroi ou Baudoin son frère. » Puis, baissant son épée : « Tu es bien heureuse, mon épée, d'avoir à un si ver-

tueux et puissant roi donné l'ordre de la chevalerie! Ma bonne épée, tu seras moult bien comme une relique gardée, et sur tout autre honorée. » Cette épée défendit vigoureusement la France contre Charles-Quint, et pendant un mois arrêta devant les faibles remparts de Mézières les Impériaux commandés par le comte de Nassau et le fameux Sickingen. Cette fois seulement Bayard joignit la ruse au courage, et sema la discorde parmi les généraux ennemis, qui levèrent le siége. Paris le reçut comme son libérateur, et le parlement comme le sauveur de la patrie. Après deux ans de repos, après avoir fait cesser par ses libéralités la disette et la peste dans son cher pays du Dauphiné, Bayard alla châtier les Génois révoltés, et fit preuve d'un mépris chevaleresque pour ces marchands et pour leurs aunes. L'armée française d'Italie était perdue par les fautes de l'amiral Bonnivet, quand Bayard en accepta le commandement; il se fit tuer en soutenant la retraite. Une pierre lancée d'une arquebuse à croc, vint le frapper au côté droit et lui rompit l'épine du dos : « Jésus, mon Dieu, s'écria-t-il, je suis mort! » On le déposa au pied d'un arbre, le visage tourné vers l'ennemi, et là, les Suisses, décriés pour leur férocité, vinrent lui offrir leurs services; le connétable de Bourbon s'approcha pour le plaindre, et fut plaint. Bayard mourut en baisant la croix de son épée. Le marquis de Pescaire fit embaumer son corps, le duc de Savoie lui fit rendre à son passage les mêmes honneurs funèbres qu'aux princes de son sang; ses restes furent inhumés dans une église des minimes, près de Grenoble, et François Ier fit son oraison funèbre à la bataille de Pavie : « Ah ! chevalier Bayard, dit-il, que vous me faites grande faute! Je ne serais pas ici! » — La mémoire de Bayard resta populaire jusqu'à Henri IV; on admira longtemps en lui l'heureux modèle du soldat français : aimant la gloire et le plaisir, le danger et les femmes; mais on a fait tous les mots de Bayard trop solennels et trop sonores; ses vertus simples et naturelles ne doivent pas être soupçonnées d'étude ou d'imitation, et s'il se rencontra en deux circonstances de sa vie avec Fabricius et Scipion, ce fut sans doute par hasard et sans le savoir. Il refusa de faire empoisonner Jules II, et menaça le duc de Ferrare d'avertir le pape, qui pourtant avait traîtreusement négocié sa perte et celle de ses compagnons. A Grenoble, il rendit vierge à sa mère une jeune fille qu'il avait achetée, et qui lui dit, en pleurant, sa noblesse et sa misère. Si Bayard ne commanda pas en chef l'armée française, c'est que l'intrigue lui manqua sans doute plus que le mérite, car la défense de Mézières, dont nul autre n'eût osé se charger, atteste les nombreuses ressources de son talent. Le chevalier sans peur et sans reproche, avec ses vertus naïves, vécut à l'époque où se formait en Europe une politique immorale, dont l'avénement date des guerres d'Italie, et l'histoire, en lui donnant pour contemporains Alexandre VI et son fils, Ferdinand le Catholique et Henri VIII, l'histoire a fait pour sa gloire comme le poëte qui, suivant Millevoye,

> ... Saisissant l'effet d'un contraste sublime,
> Embellit la vertu de la laideur du crime.

Tous les rois ennemis de la France n'en firent pas moins tour à tour leurs compliments au chevalier français, et le plus flatteur fut sans contredit celui de Maximilien, qui, ne pouvant jamais faire la guerre à propos, faute d'argent, souhaitait d'avoir douze Bayards, dût-il lui en coûter cent mille florins par an. Frédéric le Grand voulant fonder parmi ses jeunes compagnons d'armes un nouvel ordre de chevalerie, lui donna pour patron Bayard, et pour grand maître son major Fouqué : ces chevaliers s'écrivaient dans le vieux style français, et Fouqué *le chaste* a conservé dans ses Mémoires une de ces lettres qu'on ne peut lire sans intérêt. DICT. DE LA CONVERSATION.

BAYEN (PIERRE), dont le nom n'a pas jeté autant d'éclat que ceux de Lavoisier, de Fourcroi, etc., mais à qui l'on doit de belles découvertes, naquit à Châlons-sur-Marne en 1725. Il manifesta de bonne heure son goût pour les sciences et les arts. Dans le temps des vacances il visitait les fabriques et les ateliers, en examinait attentivement les procédés, et, jeune encore, il s'aperçut qu'on pouvait les perfectionner. Il vint à Paris en 1749, et bientôt ses talents en chimie prirent un grand développement. Le gouvernement chargea Bayen et Venel d'analyser les eaux minérales de la France, mais ce travail fut interrompu par la nomination de Bayen à la place de pharmacien en chef de l'armée expéditionnaire de Minorque. De retour à Paris après la guerre de sept ans qu'il fit en Allemagne en qualité de pharmacien en chef, Bayen reprit son travail sur les eaux minérales. En analysant les eaux de Bagnères de Luchon, il découvrit la propriété fulminante du mercure dans quelques-unes de ses combinaisons, étudia les divers oxydes de ce métal et constata d'une manière positive l'acrétion en pesanteur qu'acquièrent les métaux par leur oxydation, découverte importante qui conduisit à celle de l'oxygène t

prépara les voies à la chimie moderne. Juste envers toute sorte de mérite, Bayen cita Rey, médecin du Périgord, qui avait consigné ce phénomène dans un mémoire imprimé en 1620, mais alors totalement oublié.

Henckel et Margraff, dans un mémoire sur l'étain, reconnurent que ce métal contenait toujours une certaine quantité d'arsenic; l'étain, si utile dans nos usages domestiques, fut sur le point d'en être banni. Chargé par le gouvernement de répéter les expériences des chimistes étrangers, Bayen, dans ses recherches sur l'étain, prouva que ce métal ne contenait pas un atome d'arsenic. Les craintes du public furent calmées.

A la formation de l'Institut, Bayen fut nommé un de ses membres. Il mourut à Paris en 1798, âgé de 73 ans.

Les œuvres de Bayen, sous le titre d'*Opuscules*, forment deux volumes in-8°. X.

BAYLE (Pierre), l'un des hommes qui ont le plus illustré les lettres et leur pays et que leur siècle a le plus persécutés, précisément pour les travaux que la postérité admire le plus en eux, naquit au Carlat, dans le comté de Foix, le 18 novembre 1647. Son père, ministre protestant, lui donna les premières leçons, et s'il fut d'abord surpris de la vivacité de son intelligence et de l'étendue de sa mémoire, il le fut bientôt de ses progrès, et l'envoya au collége de Puylaurens pour lui donner des maîtres plus savants. Là, comme dans la maison paternelle, l'insatiable avidité de Bayle pour l'instruction faillit compromettre sa vie, et cette même ardeur l'accompagna à la campagne d'un parent où il fut obligé de se rendre pour prendre quelque repos. Il y trouva des livres et lut tout ce qui lui tomba sous la main : théologie, morale, histoire, philosophie, controverse. Cependant il distingua dans le nombre des ouvrages qu'il dévorait; le Plutarque d'Amyot et Montaigne étaient ses livres favoris. Cette lecture décida de sa carrière littéraire; elle forma le futur professeur de philosophie et d'histoire. Bayle ne commença ses études de logique qu'à 21 ans; mais il s'y appliqua comme un homme qui voulait réparer le temps perdu. Il avait d'ailleurs les maîtres les plus habiles du temps, les jésuites de Toulouse. Cependant les argumentations auxquelles il se livrait, soit dans ses cours, soit dans ses relations intimes avec les prêtres d'une ville jadis si dévote, ébranlèrent ses croyances; il abjura et se mit aussitôt avec un zèle extrême à vouloir convertir son frère, déjà ministre au Carlat. Ce fut un vrai zèle de néophyte, qui ne tarda pas à se refroidir et qui même fit place aux regrets. En effet, Bayle rentra brusquement dans le protestantisme, et se réfugia à Genève pour échapper à la peine du bannissement perpétuel que les lois portaient contre les relaps. A Toulouse le jeune étudiant n'avait connu que cette vieille philosophie du moyen âge que l'on prenait alors pour la doctrine d'Aristote. A Genève il connut la doctrine de Descartes, qu'il préféra dès lors et dont il ne dépassa jamais les principes. Dès cette époque, comme pendant toute sa vie, son ambition se réduisait au bonheur de pouvoir étudier les sciences sans souci. Mais il fallait gagner sa vie, et il fut successivement précepteur dans la maison du syndic de Genève, dans celle du comte de Dohna, à Copet, dans celle d'un négociant de Rouen, dans celle d'un M. de Beringhen à Paris. Il s'était hasardé de rentrer en France, espérant que sa double abjuration resterait inconnue dans la partie du royaume qu'il irait habiter.

L'an 1675, à une époque où il prétendait ne plus savoir les éléments de la logique, il disputa et obtint au concours, par des thèses sur le *temps*, la chaire de philosophie à l'Académie protestante de Sedan. La philosophie, qui est redevenue enfin ce qu'elle a été dans son origine, une science indépendante, une douce et haute spéculation, était alors une affaire fort grave, pleine de soucis, hérissée de questions épineuses, surchargée de discussions polémiques. Bayle la comprenait suivant les besoins de son temps. La rédaction de son cours l'occupa pendant 2 ans à tel point qu'il négligea même ce qui était pour lui la source des seuls plaisirs qu'il connût, sa correspondance avec ses amis. Son travail de professeur débutant n'était pas encore terminé que déjà il se sentit entraîné, par une publication mystique et un procès ridicule, à prendre la parole au nom de la philosophie. Le duc de Luxembourg était accusé, non-seulement dans l'opinion populaire, mais devant un tribunal composé de conseillers d'État et de maîtres dès requêtes, d'avoir fait un pacte avec le diable, d'entretenir avec lui des relations fréquentes et d'en tenir des pouvoirs immenses. Ce procès était honteux pour le siècle et cela parut grave à Bayle; il composa et mit dans la bouche du duc un discours également propre à montrer l'extravagance de sa renommée et celle de la cour qui prétendait le juger. Ce fut un premier combat. Bayle bientôt en livra un second et un troisième. Un mystique, le ministre Poiret, grand enthousiaste de Mlle Bourignon et de Mme Guyon asservissait à son système et faussait les plus saintes notions de la philosophie sur Dieu, l'âme, le

monde et le mal; Bayle se fit un devoir de le redresser dans son traité qui a pour titre : *Cogitationes rationales de Deo, animâ et malo.* Une comète apparut en 1680, et l'alarme fut générale. Bayle crut encore devoir éclairer son siècle à cet égard; mais ses *Pensées sur la comète* n'étaient pas encore tracées sur le papier que déjà Louis XIV, avait supprimé l'Académie protestante de Sedan, en dépit des garanties données au duc de Bouillon, quand il céda sa principauté à la France. Bayle, alors accepta avec joie la position que la ville de Rotterdam, toujours fière de la gloire littéraire qu'elle devait à Érasme, s'empressa d'offrir, dans son *École illustre,* aux professeurs exilés de la France. Dans ce pays de liberté, Bayle se flattait de pouvoir dire et imprimer tout ce que lui inspirait son génie ou son amour de l'humanité. Il y acheva d'abord son livre sur la comète, dont il eut la douleur de voir le manuscrit repoussé par la police de Paris, mais qui n'en fut pas moins lu en France. Un théologien, homme de talent, écrivain élégant, le P. Maimbourg, venait alors de publier une histoire du Calvinisme où les faits étaient représentés sous le point de vue le plus défavorable aux réformateurs et à la réforme. Dans le court espace de 15 jours, Bayle, qui était professeur d'histoire aussi bien que de philosophie, écrivit une critique générale de ce livre (1682). Son ouvrage, estimé même de son adversaire, fut brûlé en Grève à Paris, mais il parvint en peu de temps à sa troisième édition. Ce succès établit la réputation de l'auteur; mais il blessa l'amour-propre et la jalousie du plus irritable des hommes, de son ami Jurieu, qui avait voulu réfuter aussi l'ouvrage du P. Maimbourg, mais dont la réfutation ne fut pas lue et qui désormais fut l'ennemi implacable de son collègue. Bayle, tout aux études, conçut bientôt (1684) le plan d'une publication périodique intitulée : *Nouvelles de la république des lettres,* qui obtint un succès universel et lui assura une sorte de dictature dans cet empire idéal. Mais entrepris à cette époque encore peu éclairée, un travail de ce genre entraîna nécessairement l'auteur dans une foule de démêlés fastidieux, et il ne sortit pas de tous ces débats aussi agréablement que de celui qu'il eut avec la reine Christine. Cette princesse, lui fit une affaire parce qu'il lui avait supposé quelques restes de protestantisme; mais elle voulut bien sacrifier sa colère aux spirituelles flatteries de Bayle. Jurieu ne se laissait pas désarmer ainsi. Un ouvrage de Bayle, son commentaire sur ces paroles de l'Évangile : *contrains-les d'entrer,* fournit au rancunneux ministre l'occasion de laisser éclater sa colère. Bayle y recommandait la tolérance : son ennemi l'accusa d'y prêcher l'indifférence. Bayle répliqua. Alors Jurieu, pour mieux le perdre, lui attribua une brochure ironique qui venait de paraître (1690) sous le titre d'*Avis aux réfugiés sur leur prochain retour en France.* Usant de cet écrit, Jurieu peignit son adversaire comme l'âme d'une cabale dévouée aux intérêts de Louis XIV et hostile à ceux des puissances protestantes, surtout à la Hollande et à l'Angleterre. Bayle se flatta trop aisément de montrer la fausseté de tout cet échafaudage d'accusations dans son livre intitulé *la Cabale chimérique.* En effet, des accusations d'irréligion déduites de son livre sur la comète s'étant mêlées aux griefs politiques qu'on élevait contre Bayle, et quelques changements ayant eu lieu dans la composition du magistrat de Rotterdam, cette ville supprima à la fois la chaire et la pension de Bayle et lui ôta jusqu'au droit d'enseigner en particulier (1693). La mesure était rigoureuse, car Bayle, qui achetait autant de livres qu'il en pouvait payer, était sans fortune; il s'émut peu de cette situation. D'autres académies l'eussent accueilli; mais heureux d'une indépendance qui lui permettait de réaliser le plan depuis longtemps conçu d'un dictionnaire historique, il se livra désormais à peu près exclusivement à ce travail. Il put le donner dès l'an 1696, en 2 vol. in-fol. Le succès qu'obtint cette première édition surprit l'auteur lui-même, qui traitait son ouvrage de *compilation informe, composée d'articles cousus les uns à la queue des autres,* et lui imposa l'obligation de perfectionner son recueil. Il lui eût donné sans doute, dans plusieurs éditions nouvelles, un plus haut degré de mérite sans les tracasseries qu'il lui attira, à l'occasion des articles *David, Pyrrhonisme, Manichéens* et autres. Ces querelles, dans lesquelles on alla jusqu'à lui donner des injonctions délibérées en consistoire sur les changements à introduire dans son livre, injonctions auxquelles il répondit par une docilité extrême et par des mémoires sans nombre, épuisèrent sa vie. Il mourut le 28 septembre 1706. Les Jurieu, les Leclerc, les Jacquelot, et une foule d'hommes obscurs avaient dérobé les derniers moments de Bayle aux écrivains célèbres qui l'honoraient de son amitié. Bayle avait été en correspondance avec Malebranche, Bignon, Lamy, Benserade, Fontenelle, Buckingham, Shaftesbury, Burnet, Abbadie, Saint-Évremond, Leibnitz, Thomasius, Buddeus, Græviue, Lenfant, Huet et Basnage.

Sobre et chaste, modéré dans tous ses désirs,

doué d'une prodigieuse capacité de travail, Bayle s'était partagé entre l'histoire et la philosophie, qui, de son temps, embrassait beaucoup de questions qui sont du domaine de la théologie. Professeur d'histoire et de philosophie, il ne fut ni un historien, ni un philosophe éminent; il fut en philosophie un *syncrétiste* penchant pour le scepticisme, en histoire un compilateur d'une critique sévère. Son principal ouvrage, le *Dictionnaire historique*, qu'il jugea lui-même avec trop de rigueur, renferme une foule d'articles sans intérêt, qui ne sont que le prétexte des notes si prolixes qu'y rattache l'auteur; mais beaucoup d'autres sont pleins de sens, de raison, de critique, d'érudition. Sans doute on n'y trouve ni un système de philosophie, ni un système de religion; mais on y rencontre à chaque pas les indications d'une haute raison, les lumières d'un homme de bien, universellement instruit; cet ouvrage a exercé une influence immense sur les lettres et la philosophie de l'Europe. Un grand nombre d'éditions, dont celles de 1697 et 1720 sont les plus recherchées, plusieurs traductions, des additions et des remarques, ont ajouté à la célébrité de cette grande compilation. Une édition française a été publiée dans les années 1820 et suivantes, en 16 volumes in-8°; cette édition est enrichie de notes extraites des auteurs qui ont critiqué Bayle. Ses *OEuvres diverses*, la Haye, 1727-1731, 4 volumes in-fol., ont perdu de leur prix; son cours de philosophie, imprimé en latin et en français, n'est qu'un exposé général des principales opinions des philosophes, accompagné de remarques critiques. La vie de Bayle a été écrite par de la Monnoye et par des Maizeaux. MATTER.

BAYLEN (CAPITULATION DE). Cet événement, que le sort des armes a jeté au milieu des triomphes de l'armée française comme un avertissement des inconstances de la fortune, a toujours été considéré par Napoléon comme l'origine des désastres par lesquels s'est terminée la guerre de la péninsule hispanique.

Tandis que s'étendait de toutes parts l'insurrection fomentée par la junte d'Aranjuez, elle-même excitée contre la France par la politique anglaise (*voy.* ARANJUEZ), les divers corps de l'armée d'occupation s'apprêtaient à déjouer ces manœuvres par de prompts succès contre les insurgés. C'est ainsi qu'en dispersant les bandes du général Cuesta devant Medina del Rio-Seco (14 juillet 1808), le maréchal Bessières venait de ramener à la soumission les villes et les provinces de Leon, Palencia, Valladolid, Zamora et Salamanque. C'est dans ces circonstances que, cinq jours après, le général Dupont signait l'outrageuse capitulation de Baylen.

Parti de Tolède vers la fin de mai, à la tête de 7,000 à 8,000 hommes, pour de là se porter sur Cadix, ce général avait eu d'abord quelques succès, malgré la supériorité numérique de ses forces. Après s'être avancé jusque sur Cordoue, en poussant devant lui les bandes du général Eschiavari, il était entré de vive force dans cette place le 6 juin; il n'attendait pour se porter sur Séville que l'arrivée d'un renfort que devait lui envoyer Murat, commandant en chef à Madrid.

Cependant, à la nouvelle de l'occupation de Cordoue et des excès qu'on disait y avoir été commis contre les habitants dans leurs personnes et dans leurs propriétés, la junte dè Séville, qui venait de rassembler 40,000 hommes, les dirigea sur ce point, sous les ordres du général Castanos.

Dupont, à l'approche de ces forces, se reploya vers Andujar et se porta sur les deux rives du Guadalquivir, pour demeurer en communication avec Madrid, d'où Savary, qui remplaçait Murat, lui envoyait enfin un renfort de 8,000 hommes, et en même temps pour se tenir maître de la route de Séville, où il se porterait s'il se sentait en force. Un autre corps de 8,000 hommes, commandé par le général Vedel, avait eu ordre d'avancer aussi de Tolède au secours de Dupont; ce corps prit position à Baylen, à 4 lieues d'Andujar; enfin, à pareille distance de Baylen et toujours sur la route de Madrid, un fort détachement de la division du général Gobert occupait la Caroline, de telle sorte qu'en quelques heures de marche ces trois corps pouvaient faire leur jonction.

L'avantage de ces dispositions allait être perdu par la précipitation des généraux. Néanmoins les circonstances ne justifiaient pas la résolution désespérée que prit le général Dupont, à la suite d'un échec dont la constance et le courage des soldats pouvaient encore changer l'issue.

Menacé dans Andujar, Dupont avait appelé à lui, le 18 juillet, l'une des brigades de Vedel. Aussitôt celui-ci part avec tout son monde, moins deux bataillons qu'il laisse pour garder le gué de Mangibar, par où, bientôt après, les Espagnols franchissent le Guadalquivir. A la vérité, Gobert, qui avec ses 1,500 hommes, a remplacé Vedel à Baylen, bat et disperse l'ennemi; mais, supposant qu'il s'était réfugié à la Caroline, poste qu'on avait laissé découvert, les deux généraux s'y lancent l'un après l'autre sans s'être concertés et ne trouvent nulle part les Espagnols qui, instruits de ces mouvements, s'étaient

aussitôt reformés à Baylen. De son côté Dupont, après avoir attendu vainement la brigade de Vedel à Andujar, la croyant engagée avec l'ennemi dans Baylen, s'y porta par une marche rapide qui exténua sa troupe de fatigue; et au lieu des corps avec lesquels il croyait faire sa jonction, il se trouva en face d'une armée supérieure en nombre, commandée par le général Reding. Forcé d'accepter le combat dans de telles conjonctures, il ne put relever le moral de sa troupe, ni tenir plus longtemps devant l'armée ennemie, qu'il aurait pu placer à son tour dans une position plus critique que la sienne, puisque, par l'arrivée du général Vedel et de sa brigade, elle se serait trouvée prise entre deux feux.

Vedel accourait en effet. Il attaqua avec impétuosité les Espagnols et leur fit d'abord 800 prisonniers; mais alors déjà Dupont parlementait avec le général Reding. Il fit cesser le feu de la colonne victorieuse, et par la capitulation qu'il signa le lendemain, 20 juillet 1808, il se rendit prisonnier de guerre avec les 8,000 hommes qui formaient son armée.

De plus honorables conditions furent accordées à Vedel : on convint que sa division serait renvoyée par mer à Rochefort; mais c'est au bagne de Cadix que les vaisseaux espagnols conduisirent ces braves bataillons. Le reste, transporté à l'île de Cabrera, passa plus tard, sur la réclamation des Anglais, dans les pontons de Plymouth.

Pendant les pourparlers de cette capitulation arriva vers Baylen l'armée conduite par le général Castanos, et ce dernier recueillit tout l'honneur du facile triomphe des Espagnols qui lui a valu le titre de *duc de Baylen*. Son résultat explique l'importance donnée à cette capitulation qui, ouvrant aux insurgés la route de Madrid, contraignit Joseph Bonaparte à se retirer à Burgos, dix jours seulement après son entrée dans la capitale du royaume d'Espagne. P. DE CHAMROBERT.

BAYONNE (département des Basses-Pyrénées) est la ville la plus importante du pays des Basques. Elle est située à la gauche de l'Adour, au confluent de cette rivière avec la Nive, à une lieue de la mer, à environ 36 lieues du sud-ouest de Bordeaux, et à 6 lieues des frontières d'Espagne et de la rivière de Bidassoa qui sépare les deux royaumes. — L'ancien nom de Bayonne est *Lapurdum* (en langue basque, *terre stérile*), d'où le pays de Labourd a pris le sien. Celui de *Bayonne* ne remonte qu'au milieu du XIIe siècle; il vient du basque *Baïa-Ona*, bonne baie. Le pays qui entoure cette ville a été gouverné par des vicomtes, sous la mouvance des ducs de Gascogne, depuis le milieu du XIe siècle jusque vers la fin du XIIe ou le commencement du XIIIe, époque à laquelle eut lieu sa réunion au duché d'Aquitaine. Il fut possédé par les rois d'Angleterre jusqu'au milieu du XVe siècle, qu'ils en furent dépouillés par le roi Charles VII. Le roi anglais Jean sans Terre avait donné, en 1214, à la ville de Bayonne, des priviléges qui en firent une véritable république, jusqu'à l'année 1451. Du Ve au XIXe siècle Bayonne a été quatorze fois assiégée. Comme beaucoup de nos anciennes cités, Bayonne prend le nom de *ville vierge*, jamais conquête étrangère ne l'ayant souillée. Le vicomte d'Orthe y était gouverneur à l'époque du massacre de la Saint-Barthélemi; tout le monde connaît la belle réponse qu'il fit aux ordres de la cour, qui lui enjoignaient d'égorger aussi les protestants de son gouvernement. Bayonne eut des évêques dont on ne connaît la suite que depuis le Xe siècle.

La population actuelle de Bayonne est d'environ 15,000 habitants; cette place est le siége d'une sous-préfecture du département des Basses-Pyrénées. A. SAVAGNER.

BAYONNETTE ou BAIONNETTE. La baïonnette est une espèce d'épée dont le manche s'adapte à l'extrémité d'un canon de fusil. Elle tire son nom de la ville de Bayonne, où ont été fabriquées les premières baïonnettes.

Cette arme a, depuis son origine, subi d'importantes modifications. Elle fut ajoutée au fusil, qui laissait sans défense, au moment où il avait fait feu, celui qui en était armé. La baïonnette, d'abord montée sur un manche de bois qu'on enfonçait dans le canon du fusil, avait l'inconvénient d'empêcher de charger ni de tirer. On y remédia en ajoutant à la lame une douille coudée qui enveloppe le bout du canon et une virole échancrée qui entre dans un tenon et arrête la baïonnette. Par cette disposition le fusil devint à la fois une arme de jet et une arme d'escrime. Mais dans une bataille le soldat ne garde pas constamment la baïonnette au bout du fusil; elle le rendrait pesant et difficile à charger et exposerait même les militaires placés aux premiers rangs à être blessés par ceux du second et du troisième.

Le fusil sert donc d'abord, comme arme de jet, à combattre de loin, et c'est lorsque les balles, lancées avec profusion, commencent à jeter le désordre dans les rangs de l'ennemi que l'on ordonne de mettre les baïonnettes au bout du fusil. Alors le fusil devient arme d'escrime, et le soldat, animé par l'odeur de la poudre,

échauffé par l'action du feu qu'il vient de faire, s'élance avec ardeur sur son adversaire, qu'il combat corps à corps, jusqu'à ce qu'il l'ait renversé ou mis en fuite.

L'armée française, si impétueuse dans l'attaque, fait presque toujours, avec le plus brillant succès, usage de la baïonnette, non-seulement contre l'infanterie mais encore contre la cavalerie. La longueur du fusil, armé de sa baïonnette, permet au fantassin d'atteindre le cheval du cavalier sans se laisser approcher, et à moins de l'effort produit par une charge violente, que l'infanterie la plus vigoureuse a peine à soutenir, elle résiste le plus souvent avec le seul secours de la baïonnette aux attaques de la cavalerie. CARETTE.

BAYONNETTE (FABRICATION DE LA). Cette arme se compose de trois parties, qui se fabriquent séparément, la *douille* et la *virole*, qui sont en fer, et la *lame*, qui est en acier. — La douille se forge sur une enclume sur laquelle sont pratiquées deux gouttières demi-circulaires, et deux rainures à queue d'aronde, dans lesquelles on fixe successivement les *étampes* (*voyez* ce mot), au nombre de sept, au moyen desquelles on donne la régularité et le diamètre nécessaires à la douille; tout à côté se trouve un tas (enclume carrée) traversé d'un mandrin rond et un peu conique, sur lequel on roule et soude la plaque de fer destinée à faire la douille. Le forgeur de cette partie de la bayonnette est encore muni d'un étau dont les mâchoires présentent, quand elles sont fermées, une ouverture circulaire. Il a aussi trois *mandrins* de différentes grosseurs, qu'il passe successivement, à commencer par le plus petit, dans l'intérieur de la douille pour donner à son ouverture le diamètre nécessaire. — Un ouvrier aidé de son compagnon forge ordinairement trente-six douilles dans sa journée; il emploie de 13 à 14 kilogrammes de fer, et 36 kilog. de charbon de terre de bonne qualité. — Quand la douille est forgée, elle passe à l'examen de l'inspecteur, qui la rebute ou la reçoit : dans ce dernier cas, on la porte à l'*alésage* (*aléser*, rectifier l'intérieur d'un tuyau). C'est un appareil qui fait tourner des sortes de cônes d'acier angulaires; il y en a de six grosseurs différentes qui passent successivement dans l'intérieur de la douille : deux enfants, à l'aide de cette machine, peuvent en aléser 200 dans la journée. — La bayonnette proprement dite se forge aussi au moyen de deux étampes : une sert à former l'épaulement de la lame et l'autre la nervure ou l'arête qui règne dans toute sa longueur. Avant de terminer la forge de la lame, on y soude la douille, sur laquelle on a eu soin de ménager une sorte de queue de fer, qui, étant courbée, après l'opération de la soudure, forme le coude de la bayonnette. — Après que l'arme est forgée et trempée, on la porte au *polissage*, qui s'opère d'abord sur une meule ordinaire, puis sur des meules cannelées, sur lesquelles on présente la bayonnette en long; des meules d'un très-petit diamètre sont encore employées pour évider ses faces. — Des roues de bois cannelées, sur lesquelles on répand de l'émeri délayé dans de l'huile, terminent l'opération du polissage; on brunit la pièce sur une autre roue de bois saupoudrée de charbon; enfin, on donne le dernier lustre avec la pierre sanguine dure, etc... Nous ne dirons rien de la forme de la virole, tout le monde la connaît, ni de sa fabrication. — Une bayonnette toute terminée doit peser un peu plus d'un demi-kilogramme. DICT. DE LA CONV.

BAYREUTH. *Voy.* BAIREUTH.

BAZAR (*bazari*), mot arabe qui signifie *trafic de marchandises*, et se dit, par extension, des endroits où a lieu ce trafic. C'est un lieu destiné en général au commerce parmi les Orientaux, et surtout chez les Persans. Il y en a de deux espèces : les uns sont découverts comme les marchés d'Europe et servent aux mêmes usages, mais seulement pour y vendre les marchandises les moins précieuses et de plus grand volume. Les autres, construits comme des cloîtres, sont couverts par des voûtes élevées et percées par des espèces de dômes ou coupoles, dans le milieu, d'où arrive le jour; c'est dans ces derniers que les marchands de pierreries, de riches étoffes, d'orfévrerie, et d'autres semblables marchandises, ont leurs boutiques. La construction de ces bazars, sous le rapport de la température, est admirablement adaptée au climat. En toutes saisons les marchands s'y rassemblent, et l'on y voit même des juifs des classes inférieures s'y promener en criant le prix des objets qu'ils colportent. On s'y réunit aussi, comme à la bourse, pour parler d'affaires, de courtage et de banque. Quelquefois même on y vend des esclaves, quoique ce barbare commerce se fasse particulièrement dans les bazars découverts. Le bazar ou *maïdan* d'Ispahan est une des plus belles places de toute la Perse, et surpasse, dit-on, toutes celles qu'on voit en Europe; mais, quoique cette place soit d'une grandeur immense, on cite le bazar de Tauris comme l'emplacement le plus vaste que l'on connaisse; on y a plusieurs fois rangé 30,000 hommes en bataille. Il peut contenir 15,000 boutiques.

En Russie, les *Gastinoï Dvor* sont de vérita-

bles bazars. On a commencé aussi à les naturaliser en France. A Paris on voit plusieurs bazars à l'instar de ceux de l'Orient. L'exposition des produits de l'industrie française, celle de l'industrie belge qui a lieu à Bruxelles, tous les cinq ans, ne sont autre chose que de vastes bazars où les principaux industriels de chacun de ces deux royaumes et des hommes de tous les pays se donnent rendez-vous à certains intervalles de temps. X.

BAZOCHE. *Voy*. BASOCHE.

BDELLOMÈTRE, de βδέλλα, la sangsue (βδάλλω, sucer), instrument imaginé il y a quelques années pour remplacer les sangsues dont il se faisait alors une effroyable consommation. Il se composait d'une cloche de verre à laquelle était adaptée une pompe pneumatique et un scarificateur porté sur une tige mobile. La cloche appliquée sur la peau, on y faisait le vide avec la pompe; puis avec le scarificateur on entamait la peau sans retirer l'instrument, et, la pompe continuant d'agir, le sang coulait avec plus ou moins d'abondance. Cet appareil, compliqué et difficile à manier, a fait place aux ventouses qui, lorsqu'elles sont adroitement appliquées, ne sont ni plus douloureuses ni moins efficaces. Quant à la préférence que peuvent mériter sur les sangsues le bdellomètre et les ventouses, elle n'est pas suffisamment prouvée; et ces insectes seront difficilement remplacés dans le cas où l'on a besoin d'une saignée locale accompagnée d'un certain degré d'irritation. F. RATIER.

BÉARN. Ancienne province de France, située sur les confins de l'Espagne; elle prenait son nom de l'ancienne ville de *Beneharnum*, et avait pour bornes à l'O. la Navarre française et la Soule, à l'E, le Bigorre, au N. la Chalosse; elle avait pour chef-lieu Pau. Sous les Romains elle fut comprise dans la Novempopulanie; elle appartint ensuite aux Goths, puis aux Francs, aux Vascones ou Gascons (en 600) qui reconnaissaient toutefois la suprématie des ducs ou rois mérovingiens, et fit ensuite partie de l'empire des carlovingiens, comme toute l'Aquitaine. Le Béarn devint vicomté héréditaire en 819, dans la personne de Centulle Ier, deuxième fils de Loup, duc de Gascogne. Après l'extinction de cette première maison, en 1134, il passa dans la maison des vicomtes de Gabaret, puis dans celle des Moncade (1170), et dans celle de Foix (1290). Les vicomtés de Béarn et de Gabaret suivant alors les destins du comté de Foix, finirent par entrer dans la maison d'Albret, puis de Bourbon, et furent réunis à la couronne de France par Henri IV, en 1594. L'édit de réunion ne fut publié néanmoins qu'en 1630, sous Louis XIII. En 1790, le Béarn fut enclavé dans le département des Basses-Pyrénées où il forme les districts d'Oloron, d'Orthez et de Pau. X.

BÉATIFICATION, acte solennel par lequel le souverain pontife déclare, suivant les formes usitées dans ces circonstances, qu'il y a lieu de penser que l'âme de telle personne jouit dans le sein de Dieu du bonheur éternel, et qu'il est permis de lui rendre un culte religieux. La béatification est une espèce de préliminaire à la canonisation (*voy*.). Un décret d'Alexandre VII, de l'année 1659, défend absolument d'étendre aux *béatifiés* les honneurs rendus aux *canonisés*. Les *bienheureux* ne reçoivent en quelque sorte que des honneurs provisoires, limités quant aux lieux et quant aux personnes. Il faut un indult du pape pour ériger des autels en leur nom, pour exposer leurs images ou leurs reliques dans une église. Jamais le pape n'accorde la permission de les porter en procession. La béatification n'a été introduite que pour satisfaire l'empressement d'un ordre religieux, d'une communauté, à honorer le personnage qui lui avait appartenu, ordre qui n'aurait pas voulu attendre la fin des longues procédures que nécessite la canonisation. On a été un peu étonné du culte rendu dans le diocèse de Paris à la bienheureuse Marie de l'incarnation, et de l'office public qui est célébré en son honneur le 18 avril; on ne sait à quoi attribuer ce privilége singulier.

Tout ce qui concerne la béatification a été savamment traité dans l'ouvrage de Benoît XIV : *De servorum Dei beatificatione*. LABOUDERIE.

BEATTIE (JAMES), poëte et philosophe écossais, né en 1735 dans le comté de Kincardine, professeur de philosophie morale à Édimbourg, plus tard à Aberdeen, où il mourut en 1803. Comme philosophe il appartient à cette noble école écossaise qui, sous la direction de Dugald-Stewart et de Thomas Reid, défendit les droits de l'idéalisme, des sciences morales, de la physiologie, contre les doctrines matérialistes du XVIIIe siècle, et qui fut naturalisée en France par MM. Royer-Collard et Jouffroy. Beattie fit surtout une guerre acharnée au scepticisme de Hume, qui niait l'esprit et la matière et jusqu'aux axiomes mathématiques; il cherche moins à entraîner par des arguments basés sur une méthode rigoureusement philosophique, que par sa chaleur d'âme et sa conviction personnelle; volontiers il s'adresse à cet instinct général de l'esprit humain, instinct qui lui fait accepter, admettre comme vrais, certains faits évidents ou généralement reconnus, tels que l'existence

du monde matériel, du bien et du mal, de Dieu, du libre arbitre. Si cet appel au sens commun ne satisfait pas toujours les philosophes de profession, dont l'esprit rigoureusement logique réclame une manière de procéder plus savante, plus méthodique, du moins a-t-il conquis à Beattie un public très-nombreux et lui a-t-il valu le renom de *philosophe populaire*. Dans ses *Essais critiques* (Londres, 1784, in-4°), on apprend à l'estimer comme bon esthéticien; ses remarques sur le beau, le sublime, l'art, la nature, la langue, sont très-judicieuses. Ses ouvrages philosophiques consistent en un *Traité sur la nature immuable de la vérité*, Édimbourg, 1770; en des *Éléments des sciences morales et psychologiques*, 1790; et en une *Théorie de la langue*, 1788.

Comme poëte, il brille plutôt par sa diction élégante, toujours égale, et par sa tendance didactique, que par un talent créateur. Le philosophe moraliste perce partout dans ses réflexions; une contemplation calme, une suave mélancolie répandent un grand charme sur ses élégies et sur un poëme descriptif en deux chants, intitulé : *le Ménestrel, ou les progrès du génie* (*The Minstrel, or the progress of genius*). Ce dernier ouvrage contient plus d'un tableau qui rivalise de fraîcheur et de coloris avec les vers descriptifs de Walter Scott; on y respire partout l'air poétique de la Calédonie. Beattie a peut-être confusément pressenti combien cette brise devait vivifier quelque poëte plus heureusement doué que lui. Il semble avoir tracé son propre portrait et sa destinée dans les strophes du début, où il se répand en plaintes harmonieuses *sur les influences ennemies qui consument tant de nobles cœurs dans le vallon solitaire, au pied du mont escarpé que couronne le temple de la gloire.*

Ses ouvrages poétiques qui renferment encore un poëme moitié allégorique, moitié didactique, intitulé *le Jugement de Pâris,* ont été réunis dans plusieurs éditions, entre autres dans celle de 1799, 2 vol. in-8°. L. Spach.

BEAU. On nomme ainsi ce qui, dans la nature et dans les arts, donne un plaisir mêlé d'admiration. Le *beau* n'est pas tout ce qui plaît, il n'est pas tout ce qui impose; il est ce qui réunit ces deux conditions : il associe l'agrément à la grandeur. Un sentiment est beau, une action est belle, quand on y rencontre à la fois de l'élévation et de la bonté; un animal, une plante, un monument sont beaux, lorsque à la grâce des formes ils joignent le grandiose des proportions.

On distingue plusieurs sortes de beau : le beau *matériel,* qui appartient à la nature physique, inerte ou organisée; le beau *moral,* qui se révèle dans nos actions et dans nos sentiments; le beau *intellectuel,* qui réside dans la pensée, dans les œuvres de l'esprit humain. Rien de plus divers, assurément, que les impressions produites par la Vénus de Médicis, par le dévouement de Léonidas ou par les découvertes de Newton; cependant, ces impressions si différentes ont un rapport commun entre elles : toutes produisent ce mélange d'admiration et de plaisir qui manifeste la présence du beau et qui caractérise spécialement son existence. Il arrive aussi parfois que ces divers genres de beauté se réunissent dans un même objet et doublent ainsi leur puissance. Dans la figure d'une belle femme, vous admirez à la fois des lignes gracieuses et une impression touchante, spirituelle ou naïve; dans les scènes de la nature, l'effet d'une vue pittoresque s'accroît des impressions riantes, mélancoliques, terribles ou voluptueuses qu'elle éveille dans notre âme.

Le beau émane de deux sources différentes : il est donné par la nature, il est produit par les arts. Ce serait une erreur de penser que l'un de ces genres de beauté ne soit que l'imitation de l'autre : les arts ont des effets qui leur appartiennent et dont le type ne préexiste point dans la nature. Une belle mélodie n'imite rien : elle touche cependant. C'est que les arts sont en eux-mêmes une sorte de nature merveilleuse, qui a des points de contact, sans doute, mais aussi des points de divergence avec la nature réelle. Aussi, quoique l'imitation entre fréquemment dans les procédés des arts, nous croyons nous mieux exprimer en disant que leur objet est, non l'imitation, mais la création du beau. Cette simple définition nous révèle assez la double erreur de quelques modernes littérateurs, peintres ou sculpteurs, dont les uns font consister la mission de l'artiste dans l'imitation de la nature pauvre et vulgaire, les autres dans la création fantastique de la laideur physique et morale. De ces deux systèmes, l'un est la dégradation, l'autre est la subversion de l'art.

A la notion du *beau artificiel* se rattache celle du *beau idéal;* des critiques, des écrivains distingués en ont contesté l'existence. Suivant eux, tous les types du beau nous sont offerts par la nature : les modifier, c'est en altérer les rapports, c'est en détruire l'harmonie. C'est là, ce nous semble, une erreur. L'expérience nous montre que l'art a plus d'un procédé pour embellir les images de la nature. Il peut rectifier

ou voiler les imperfections; il peut accumuler les beautés. Zeuxis veut peindre une déesse; son imagination d'artiste voit encore au delà des perfections du modèle charmant qu'il a sous les yeux : en le copiant, il le corrige par mille changements imperceptibles, qui, respectant les proportions de l'ensemble, effacent de légers défauts ou ajoutent de nouvelles grâces. Il rend cette ligne plus moelleuse, il adoucit ce ton un peu trop vif, il donne plus de noblesse à ce sourire, il met plus de poésie dans cette pose ou dans ce regard. Rien n'est sensiblement changé dans chaque trait, et pourtant d'une mortelle le peintre a fait une divinité. Tout ce qu'un grand citoyen ferait éclater de nobles mouvements, de sentiments magnanimes dans une année de la vie réelle, Corneille le concentre en deux heures dans le rôle du vieil Horace, et son pinceau sublime, au lieu de peindre un patriote, semble avoir évoqué sur la scène le patriotisme lui-même. Zeuxis et Corneille n'ont-ils pas atteint ici le *beau idéal?*

Pour rendre plus vives les impressions du beau, l'art a souvent recours aux contrastes qui le font ressortir; mais remarquons (ce qu'on oublie trop aujourd'hui) que le secret du génie n'est point de faire contraster le beau avec le laid, qui doit toujours être banni des arts; ce secret, c'est d'opposer entre eux deux genres contraires de beautés. Ainsi Milton fait contraster la beauté calme et majestueuse de l'ange de lumière avec la beauté farouche et terrible de Satan, et non avec la difformité hideuse des diables de la tentation de saint Antoine; les grâces molles et naïves de la première femme avec la mâle et noble fierté de son époux, et non avec la disgrâce d'un être grotesque ou contrefait. Aux doux accents de la flûte, Haydn et Beëthoven opposent le bruit guerrier des trompettes et des timbales, et non les cris de la crécelle ou de la cornemuse. Ces contrastes heurtés et grimaçants, ces dissonances déchirantes peuvent servir à provoquer le rire dans les ouvrages comiques; il faut les bannir des compositions sérieuses et touchantes, où doit sans cesse dominer le sentiment du beau.

En déterminant les conditions essentielles du beau, nous croyons avoir, du même coup, défini ses effets : plaisir, admiration, telle est la double impression qu'il est appelé à produire. Aussi le privilége du beau, surtout du beau moral, n'est-il pas seulement de charmer, mais d'élever l'âme. Lorsque cette impression est portée au plus haut degré, le beau prend le nom de *sublime*.

Les mêmes notions nous serviront à distinguer le beau de quelques autres attributs qui s'en rapprochent, mais qu'il ne faut point confondre avec lui. Le *joli* ressemble au beau par l'agrément, il en diffère par la grandeur; le *grand*, au contraire, ressemble au beau par l'étonnement qu'il inspire et en diffère par le sentiment de plaisir que le beau seul a le don de faire éprouver. Parmi les animaux, le chat, l'écureuil, malgré leur gentillesse; l'éléphant, malgré les vastes dimensions de sa stature, ne peuvent passer pour beaux; ce titre est réservé à ceux qui, comme le cheval, le cerf, le lion, joignent à l'élégance des formes la noblesse des proportions. De même au moral. « *J'accepterais ces offres si j'étais Alexandre, — Et moi si j'étais Parménion.* » Cette réponse est grande; peut-on dire qu'elle soit belle? Non, car sa grandeur est plutôt celle de l'orgueil et de l'ambition que celle de la vertu. Nous n'en dirons pas autant de cette autre réponse de Porus à Alexandre : « *Comment faut-il vous traiter? — En roi.* » Ici, je sens l'accent d'une belle âme qui devine une belle âme. Cela est noble, cela est sublime.

Vous contemplez avec ravissement le magnifique spectacle de la mer irritée : qu'à l'instant, dans une barque battue des flots, apparaissent des malheureux menacés du naufrage, soudain la scène, en conservant sa grandeur, a perdu sa beauté; elle n'est plus que douloureuse et terrible. Elle ne fait plus plaisir, elle fait mal.

On serait, dans beaucoup de cas, tenté de confondre le *bon* avec le beau. Il y a cependant entre eux une différence du plus au moins. On goûte, on approuve le bon, on ne l'admire pas; un bon poëme, un bon tableau peuvent être l'œuvre d'un talent ordinaire; un beau poëme, un beau tableau sont toujours l'œuvre du génie. Pour qu'une action soit belle, il ne suffit pas qu'elle soit bonne; il faut qu'elle ait exigé dans son auteur de la force, de la grandeur d'âme. Un riche qui aide les malheureux de son superflu fait une bonne action; un pauvre qui se prive du nécessaire pour d'autres infortunés fait une belle action.

Dans l'ordre intellectuel et moral, le beau est inséparable de la vérité; dans l'ordre physique, il est inséparable de la simplicité. Boileau a dit avec raison; *rien n'est beau que le vrai;* tous les grands artistes, tous les juges éclairés ont ajouté : *rien n'est beau que le simple.*

Le beau ne saurait exister sans l'harmonie, ni l'harmonie sans l'ordre; mais l'ordre ne suppose pas toujours la symétrie : souvent un désordre apparent recèle une harmonie réelle, un assor-

timent de convenances mieux entendu que ne ferait la disposition la plus régulière. C'est en ce sens, et seulement en ce sens, que Boileau a pu dire encore qu'*un beau désordre est souvent un effet de l'art*.

Dans une acception moins étendue, le mot de *beauté* s'emploie pour désigner les charmes du corps chez l'homme et surtout chez sa compagne. L'aspect de la beauté est le plus doux qui puisse ravir le cœur; mais ce sont là de ces jouissances qu'il est plus aisé de sentir que d'analyser. Nombrer les éléments qui concourent à former la beauté, classer ses variétés infinies, sont deux tâches que nous n'oserions nous flatter d'accomplir. La suavité des contours, la finesse et la fraîcheur du coloris, la juste proportion des membres du corps et des traits du visage, et l'harmonie de l'ensemble qui en est le résultat, l'expression folâtre ou touchante, fine ou naïve, gracieuse ou noble, pudique ou voluptueuse; enfin, la grâce *plus belle encore que la beauté,* tout cela présente à l'imagination mille idées charmantes, mais que nulle théorie ne peut espérer de préciser ni de définir, et que chacun devra toujours appliquer d'après sa manière particulière de sentir.

Est-il vrai cependant que la beauté soit le résultat d'une convention arbitaire, que modifient incessamment les temps, les coutumes, les préjugés, les climats? Quelques-uns l'ont prétendu; nous ne pouvons le croire. Seulement, nous admettons que le sentiment de la beauté peut légèrement varier avec les convenances qui président aux rapports des deux sexes entre eux. Le sentiment de la beauté est un sentiment de relation, et des relations immuables dans leurs conditions essentielles peuvent cependant recevoir des circonstances sociales quelques modifications secondaires. L'homme tire sa beauté des qualités qui dépareraient la femme, et réciproquement. Pourquoi? C'est que leur destination est différente. Par une raison analogue, on conçoit que, chez un même sexe, tous les caractères de la beauté ne soient pas toujours appréciés absolument de même. Ainsi, chez les peuples nomades, où la femme est appelée à partager les fatigues de l'homme, on attachera plus de prix aux formes robustes, qui annoncent la force et l'énergie, qu'à ces grâces molles et délicates qui ont tant de charme pour les peuples sédentaires et civilisés. Dans un climat et dans une société où l'on ne connaît que les jouissances matérielles de l'amour, l'embonpoint, même excessif, devra passer pour une beauté; c'est ce que nous voyons chez les Orientaux, tandis qu'une taille svelte et des proportions élégantes plairont davantage à des hommes moins avides des plaisirs des sens que des plaisirs de l'imagination. Le beau, pour être estimé tout son prix, doit être rare; aussi le Grec aux cheveux d'ébène se peindra Vénus blonde, et l'Anglais Byron célèbrera les brunes Espagnoles aux dépens des *pâles* beautés de son pays. Mais ces légères différences d'appréciation, dont il est aisé d'assigner les causes tout accidentelles, ne prouvent point que la beauté soit chose arbitraire; elles prouvent seulement que, sur ce point comme sur tant d'autres, les circonstances influent pour quelque chose sur nos impressions. Ce ne sont point ici nos jugements qui varient, ce sont nos sentations.

La beauté, comme la laideur, a différents degrés. Une taille élevée, des formes pures, des traits réguliers et nobles constituent une *belle* femme. Moins de perfections, mais animées par une physionomie heureuse; moins de grandiose, mais de la grâce, de la finesse, du charme, font une *jolie* femme; avec de la fraîcheur, un air d'esprit ou de bonté et une figure ordinaire, une femme est *agréable*. Enfin, des traits irréguliers peuvent encore, par une expression enjouée ou bienveillante, former ce qu'on appelle *une laideur aimable*. N'oublions pas de remarquer, en terminant, que les trois genres de beauté que nous avons signalés, la beauté physique, morale, intellectuelle, se montrent tour à tour, séparés ou réunis, sur la figure humaine. La beauté physique brille dans l'*Antinoüs*; sur le front de Napoléon rayonne la flamme de l'intelligence; enfin (qu'on nous pardonne le rapprochement de ces trois noms), la beauté morale respire pure et sublime dans les traits de l'Homme-Dieu dessiné par Raphaël. S. A. BERVILLE.

Le sentiment du beau, regardé comme invariable et absolu, comme sujet à des lois, à des conditions précises, a donné lieu à une science philosophique qui, jugeant par l'idée ce qui apparaît aux sens, en d'autres termes mesurant ce qui plaît à ce qui nous est révélé sur la perfection, réduit à des règles, formule en termes précis, ce qui n'était jusqu'alors qu'une impression. Cette science, d'origine allemande, est l'*esthétique;* elle a eu pour fondateur Baumgarten, mais c'est Winckelmann qui l'a mise dans tout son jour. Peut-elle se vanter d'être certaine, positive? Il est permis d'en douter. Quant à nous, au lieu de rapporter le sentiment du beau à une révélation intérieure de la perfection, aux *souvenirs d'un dieu déchu,* nous trouverions plus simple de l'expliquer par l'abstraction combinée avec la synthèse. Certains caractères de beauté,

distraits d'une foule d'objets où ils étaient unis, soit au laid, soit à l'indifférent, et auxquels ensuite l'imagination donne corps, qu'elle réunit et façonne, forment l'idée du beau et nous donnent cette mesure que nous appliquons aux perceptions des sens. ENCYCL. DES GENS DU MONDE.

BEAUCAIRE, sur la rive droite du Rhône, chef-lieu de canton du département du Gard, l'Ugernum des anciens, à 6 lieues de Nîmes. Population, 10,000 habitants. Elle est située entre le Rhône, le canal de Beaucaire et une belle chaîne de rochers. Un pont suspendu de quatre cent cinquante mètres la réunit à Tarascon. Cette ville est célèbre par la foire qui s'y tient depuis le 1er jusqu'au 28 juillet, et qui y attire en temps de paix jusqu'à trois cent mille personnes. C'est le rendez-vous des plus riches marchands et négociants de l'Europe, et même du Levant et de l'Afrique. Beaucaire possède une bibliothèque de 14,000 volumes. X.

BEAUCE, *Belsia, Belsa*. De temps immémorial on a donné le nom de Beauce à une étendue de pays assez considérable, comprenant le pays Chartrain, le Dunois, le Vendômois, le Mantois et le Hurepoix. Ce sont de vastes et fertiles plaines parsemées de villes, bourgs, villages, habitations, où respirent partout l'aisance et le bonheur. Ce pays, renommé par son abondance en toutes choses, l'était aussi autrefois par ses nombreux troupeaux. La ville de Chartres était regardée comme la plus importante de la Beauce. X.

BEAUFFREMONT ou BEAUFREMONT, famille française très-ancienne, longtemps soumise à l'empire d'Allemagne, et qui tire son nom d'un village avec un château en Lorraine, à 2 lieues de Neufchâteau, mais qui acquit ensuite des possessions dans la Bourgogne. Il est fait mention d'un baron de Beauffremont à l'année 1203; cette maison se divisa bientôt en deux branches, dont l'aînée ne tarda pas à s'éteindre. Elle en eut deux autres, notamment celle de Scey (de Scey-sur-Saône), qui fit l'acquisition de Senécey, entre Châlons et Tournus. Mais c'est la branche cadette de la ligne directe qui est la plus célèbre; elle comptait parmi les plus nobles familles du duché de Bourgogne et un ancien adage très-connu dans cette province portait : « Riche de Châlon, noble de Vienne, fier de Neuchâtel, preux de Vergy, bons barons de Beauffremont. » La principauté de Listenais, le duché de Pont-de-Vaux, le marquisat de Marnay-la-Ville, etc., entrèrent successivement dans cette famille, héritière par alliance des Gorrevod et des Courtenay; ces derniers descendaient en ligne droite du roi Louis VI, dit *le Gros*. En 1757, l'empereur François Ier conféra à Louis, fils de Louis-Benoît ou Bénigne de Beauffremont et d'Hélène de Courtenay, pour lui et pour tous les membres de sa famille de l'un et de l'autre sexe, la dignité de prince du saint-empire qui avait déjà été accordée aux Gorrevod en 1623; cependant le dernier prince a accepté de Napoléon le titre inférieur de comte. Le même a été nommé pair de France en 1815. J. H. SCHNITZLER.

BEAUFORT (HENRI DE), cardinal évêque de Winchester, fils naturel de Jean, duc de Lancaster et de Catherine Roët, veuve d'Othon de Swinford, et frère de Henri IV de Lancaster, roi d'Angleterre, reçut son nom de Beaufort, bourg de l'Anjou où il était né. Homme d'État et prince de Rome, trois fois chancelier d'Angleterre, ambassadeur en France, légat du pape en Allemagne, il a son rôle dans tous les grands faits de l'époque contemporaine déchirée par la guerre, par le schisme, par d'affreuses discordes de maisons royales. D'ailleurs âme dure, esprit délié et pénétrant, sa vie pleine de passions, d'ambition et de violence, a été un singulier mélange de desseins bien menés et d'inconséquences, d'affaires temporelles et d'affaires religieuses, d'audace et de remords.

Il reçut l'éducation forte du temps à Oxford et à Aix-la-Chapelle. Il n'y avait point de trône pour lui dans la famille; on lui donna toute la science anglaise et allemande pour en faire le premier prince de l'Église et le mettre à la tête du clergé d'Angleterre. Évêque de Lincoln en 1397, il le devint de Winchester en 1414. Cependant il avait déjà pris part aux affaires, et sa capacité l'avait fait d'abord arriver à la première magistrature politique de l'État et à l'ambassade de France. Alors l'avénement des Lancaster avait interrompu la guerre de 100 ans ou la lutte d'extermination entre la France et l'Angleterre. Tout à coup il ne se montre plus que pieux prélat et catholique à foi ardente; il se met en route pour la terre sainte. Mais il tombe au milieu du concile de Constance, et son esprit d'habileté et d'intrigues le reprend. Il ne contribue pas peu à la nomination de Martin V, et, sans mission apparente, à l'improviste, il entraîne à une décision ses collègues. Martin V reconnaissant le crée cardinal en 1426. De retour en Angleterre, il y ressaisit son influence politique, et c'est par lui que Jacques Ier d'Écosse obtient sa liberté. L'homme d'État cependant n'oublie point qu'il est prince de l'Église, et il s'oppose à la levée, sur le clergé, de nouvelles décimes que réclamait le roi Henri V, son neveu, pour subvenir à la guerre contre la France;

mais il donne 20,000 livres sterling de son propre coffre. Martin V jeta les yeux sur lui, comme sur le plus énergique et le plus renommé champion du saint-siége, pour être son légat en Allemagne, où l'Église avait deux grandes blessures à guérir, le schisme et l'hérésie des Hussites de Bohème. Il ne fallait rien moins qu'une croisade contre l'hérésie, et ce fut le cardinal anglais qui partit pour la publier et la prêcher, emportant comme auxiliaires d'énormes sommes d'argent (1429). Il échoua et remporta l'argent, non pour le rendre au saint-père, mais pour le donner à l'Angleterre et le changer en levées de troupes contre la France.

Sa carrière politique s'achève en France. Le duc de Bedford, qui occupait alors ce pays au nom du roi d'Angleterre enfant, eut besoin de ses services. Ce fut lui qui couronna le jeune Henri VI, et qui le même jour où ce prince était proclamé roi d'Anglerre à Londres, le proclama roi de France à Paris, dans l'église de Notre-Dame, au mois de novembre 1431. Ce fut Beaufort qui s'entremit, vainement il est vrai, entre le duc de Bedford et le jeune duc de Bourgogne, pour opérer une alliance qui eût été si précieuse à l'Angleterre. Ce fut lui encore qui siégea à Rouen parmi les juges de Jeanne d'Arc et la fit monter sur le bûcher, après être descendu dans sa prison comme un mauvais génie et l'avoir torturée de sa présence pour lui arracher des aveux. Depuis, quoique retiré dans son évêché et y fondant un hôpital, il se mêla sans doute à ces tragédies sanglantes des deux roses, à ces meurtres de famille qui déjà commençaient leur cours. Il parait certain que le remords d'avoir trempé dans l'assassinat du duc de Glocester, son neveu, le rendit fou, qu'il voulut s'empoisonner, et qu'il mourut dans d'horribles terreurs, le 11 avril 1447. Les drames de Shakspeare, biographies si vraies, chroniques si fidèles, peuvent être cités même en matière historique; nous renvoyons à la deuxième partie de Henri VI, acte III, scène 3. HAUSSARD.

BEAUFORT (DUC DE), le *roi des halles*. *Voy.* VENDÔME.

BEAUFORT (LOUIS DE), savant historien français, gouverneur du prince de Hesse-Hombourg et membre de la Société royale de Londres, mort à Maestricht en 1795. Dans son petit livre *Sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 1738, il porta le premier une main courageuse sur l'échafaudage de romans qu'on était convenu jusqu'alors d'appeler l'histoire des premiers temps de Rome. Sa critique incisive dévoila les contradictions et les falsifications que les auteurs anciens s'étaient permises sur cet objet, et Niebuhr, ainsi que Michelet, ont suivi ses traces en tâchant de réédifier là où l'élève du sceptique Bayle n'avait fait que détruire. — Le second ouvrage de Beaufort, intitulé : *De la république romaine, ou plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, 1766, 2 vol. in-4°, augmenta encore sa réputation. Nous savons aujourd'hui jusqu'à quel point il s'y est appuyé des travaux du jurisconsulte italien Sigonius, mais cet ouvrage n'en reste pas moins un livre classique pour tous ceux qui veulent étudier les mœurs et la forme de gouvernement de l'ancienne Rome. Il est écrit d'un style simple, élégant, et mériterait d'être consulté plus souvent qu'il ne l'est de nos jours. X.

BEAUHARNAIS (EUGÈNE DE), duc de Leuchtemberg, prince d'Eichstædt, vice-roi d'Italie, né à Paris le 3 septembre 1781, du mariage d'Alexandre vicomte de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice des Français. Eugène était âgé de 13 ans quand il perdit son père. Celui-ci lui avait laissé de beaux exemples, tant par les services qu'il avait rendus à la cause de l'indépendance américaine dans l'armée de Rochambeau et à celle de l'indépendance et de la liberté nationales dans les deux premières assemblées, qu'à la tête de l'armée du Rhin. Condamné par le tribunal révolutionnaire, du fond de sa prison, la veille de sa mort, il avait légué son fils au général Hoche, et ce fut sous ce grand capitaine qu'Eugène fit ses premières armes. Mais il était destiné à apprendre la guerre sous un plus grand maître encore. Après la journée de vendémiaire 1795, qui plaça tout à coup le général Bonaparte à la tête de l'armée de l'intérieur, la Convention avait ordonné la saisie de toutes les armes dans les maisons de la capitale. L'épée du général Beauharnais, que possédait son fils Eugène, lui avait été enlevée par cette mesure, mais il se présenta chez le général Bonaparte, réclama l'épée de son père, l'obtint, et, de ce jour, commença pour Eugène la destinée qui l'attacha jusqu'au dernier moment à la gloire de la France et à la grandeur de Napoléon. Frappé de la générosité des sentiments de cet enfant, le général Bonaparte alla le lendemain féliciter sa mère d'avoir un tel fils. Il fut à son tour séduit par la grâce et l'amabilité de madame de Beauharnais, et bientôt après lui offrit sa main. Telle fut la cause de ce mariage, qui éleva aux honneurs souverains une partie de la famille Beauharnais, l'impératrice Joséphine, le vice-roi d'Italie, sa sœur la reine de Hollande, ses deux filles, la princesse héréditaire de Suède,

et l'impératrice du Brésil, et enfin la grande-duchesse douairière de Bade. Napoléon regarda les enfants de sa femme comme les siens, et s'occupa de perfectionner l'éducation d'Eugène, que les orages de la révolution avaient laissée incomplète. Nommé au commandement de l'armée d'Italie, il ne tarda pas à l'y appeler, et reconnut bientôt en lui le germe des talents qu'il devait développer plus tard avec tant de supériorité. Après le traité de Campo-Formio, Eugène fut envoyé à Corfou en mission, et, passant par Rome à son retour, il faillit périr dans l'émeute populaire qui coûta la vie au général Duphot. L'éducation militaire d'Eugène, si brillamment commencée aux journées à jamais mémorables de la campagne d'Italie, devait s'achever sous un autre ciel, et aussi sous les yeux de l'homme de la victoire. Il suivit en qualité d'aide de camp son beau-père à l'expédition d'Égypte. Débarqué à Malte l'un des premiers, il enleva de sa main un drapeau à l'ennemi. En Égypte, Eugène se trouva aux actions les plus meurtrières et mérita par sa bravoure l'estime du général en chef et cette amitié des camps, qui malgré ses grandeurs n'a cessé de l'unir par un lien fraternel à nos plus illustres généraux, sortis comme lui des bivacs de l'armée d'Italie et des tentes de celle d'Égypte. Son courage et son intelligence le firent remarquer à l'assaut d'Alexandrie, à la bataille des Pyramides, à la révolte du Caire, au combat d'El-Arich, à la prise de Jaffa, au siége de Saint-Jean-d'Acre, et à la célèbre bataille d'Aboukir. Au premier assaut de Saint-Jean-d'Acre, Eugène, blessé à la tête d'un éclat de bombe, resta longtemps enseveli sous les décombres d'une muraille écroulée. Cet accident lui fut commun avec l'officier d'artillerie Digeon, aujourd'hui lieutenant général. A cette époque de la plus grande gloire militaire de la France, on ne gagnait ses grades que par ses faits d'armes. Eugène revint d'Égypte capitaine de cavalerie, et reçut le grade de chef d'escadron sur le champ de bataille de Marengo. Les promotions que Napoléon consacrait ainsi par la victoire et sur les lieux mêmes où il les remportait, associaient personnellement à ses triomphes ceux qui en étaient honorés. Il renouvelait ainsi cette inféodation primitive des titres de noblesse décernés aux plus braves des armées de la Gaule. Il est vrai que sous la république un décret portant ces mots : *L'armée d'Italie a bien mérité de la patrie,* donnait le titre de cette noblesse à toute cette armée. Deux ans après, Eugène fut nommé colonel commandant de ce fameux régiment des chasseurs de la garde, qu'il avait formés lui-même, et qui sous le nom de *Guides du général en chef* avaient été placés dans les premiers temps de la campagne d'Italie sous les ordres du colonel Bessières. Les années du consulat furent la troisième époque de l'instruction militaire d'Eugène Beauharnais. Il étudia la pratique de son métier et y acquit cette habileté qui le faisait distinguer parmi les premiers colonels de l'armée. Napoléon l'appelait sans cesse au commandement des manœuvres, à des inspections, et, après huit années d'épreuves, dont les deux tiers sur les champs de batailles, nomma en 1804 général de brigade l'enfant de son adoption, et l'élève de sa gloire. Parvenu à la dignité impériale, Napoléon conféra au général Beauharnais le titre de prince français. Eugène n'en demeura pas moins l'ami de ses compagnons d'armes et continua d'être le père de ses soldats. Après l'organisation du royaume d'Italie, le prince Eugène en fut nommé vice-roi, et resta à Milan revêtu de tous les pouvoirs civils et militaires. Il avait à peine 24 ans, mais il avait vu de si près le grand homme, il avait été formé à une telle école, que malgré sa jeunesse il ne tarda pas à justifier le choix de Napoléon. Toutefois, il ne s'agissait plus pour lui de l'art de la guerre, mais de l'art de régner, science dont les lieutenants de l'empereur se croyaient suffisamment instruits par leurs exploits, parce qu'ils n'avaient connu du génie de Napoléon que le côté militaire. Mais Eugène, qui l'avait vu plus souvent, et peut-être avec de meilleurs yeux, Eugène, que Napoléon appelait souvent aux confidences de son cabinet et à la connaissance des éléments politiques de son gouvernement, se livra avec une ardeur infatigable à l'administration du royaume d'Italie. Il était beau pour lui de fonder la prospérité d'un trône dont la gloire de son père adoptif avait doté la couronne impériale, et de préparer la fortune de cette Italie, où il avait reçu ses premiers grades militaires, et dont la destinée future, sa réunion en un seul État sous la protection et l'amitié de la France, ne pouvait lui être inconnue. Aussi, bientôt les branches de l'administration publique furent réglées avec ordre et économie; il en fut de même pour l'organisation des cours de justice et des tribunaux inférieurs. Peu d'années suffirent pour mettre l'armée italienne sur le même pied que l'armée française, et lui donner les moyens d'atteindre à cette fraternité de gloire que notre justice a proclamée tant de fois. De grands encouragements furent donnés à l'agriculture, au commerce, à l'industrie; d'utiles travaux furent exécutés sur tous les points du

royaume. Assise sur des bases convenables, l'instruction publique donna un nouvel essor aux intelligences. On vit refleurir les célèbres universités de Pavie, de Bologne et de Padoue. Les grandes villes reçurent des colléges. La mendicité disparut : cette lèpre de l'Italie, produit de la barbarie des siècles et de la domination monacale, était également extirpée dans les États romains sous l'empire du gouvernement français. Les établissements de bienfaisance, dont une sage institution rouvrit les secours à la pauvreté véritable, ne contribuèrent pas faiblement à la destruction de la mendicité. Des ateliers de travail reçurent les indigents dont la fainéantise était le crime; le régime des prisons obtint aussi des améliorations dictées par l'humanité. La loi fut impitoyablement appliquée aux vols, aux assassinats et aux meurtres qui ensanglantaient de tout temps les querelles particulières. Les mendiants des villes et des grands chemins forment la classe des fainéants paisibles, et les voleurs celle des fainéants audacieux : ce sont des mendiants à main armée. Le travail, sagement imposé aux classes pauvres, sous la surveillance rigoureuse de la loi, suffit alors au gouvernement d'Italie comme à celui des États romains, pour rendre la sécurité aux villes et aux campagnes. La protection des beaux-arts ne pouvait échapper au vice-roi d'Italie, qui avait contribué à la conquête des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. Il fonda le beau musée de Brera, établit un conservatoire de musique et de déclamation, qui donna aux théâtres une foule de sujets distingués, fit revivre l'art antique de la mosaïque en grand, et fit exécuter à ses frais le beau tableau de la Cène, qui, par droit d'occupation, est aujourd'hui à Vienne, en Autriche ! Les admirables fresques d'Appiani et la façade du dôme de Milan sont des monuments qui témoignent de l'administration du vice-roi et de son amour pour les arts. Ce fut par de telles dispositions, par de tels travaux, que ce prince parvint en peu de temps à faire une autre France du royaume d'Italie. Telle était aussi l'intention du fondateur des deux États, unis à jamais, malgré le sort qui les sépare, par les communs souvenirs comme par le juste orgueil de la plus brillante civilisation et d'une amitié impérissable. Couvert des lauriers d'Austerlitz, Napoléon avait élevé à la royauté, le 1er janvier 1806, l'électeur de Bavière, prince excellent, dont la France avait accueilli et protégé la jeunesse, et qui ne l'avait point oublié. Napoléon lui demanda sa fille pour son fils adoptif et l'obtint. C'est cette princesse Auguste-Amélie, que dans ses Mémoires il nomme *la plus belle et la plus vertueuse princesse de son temps*. L'Europe ne vit dans cette union qu'un arrêt de la victoire et la redevance de la royauté nouvelle de Maximilien, tandis que la France y entrevit l'idée d'un essai sur l'opinion par rapport au parti qu'un jour Napoléon pourrait prendre pour lui-même, car la stérilité de l'impératrice Joséphine était un chagrin que le maître du monde ne se donnait plus le soin de garder pour lui seul. Mais ce problème ne devait se résoudre que par une autre victoire, qui le ramènerait encore dans les murs de Vienne. Pendant la guerre de 1806 et 1807 contre la Prusse, le royaume d'Italie fut représenté dans cette glorieuse campagne par une partie de son armée, qui mérita par sa discipline et par ses succès l'affection et l'estime de celle de l'empire. Le prince Eugène avait dû rester à Milan pour y surveiller lui-même, indépendamment des travaux de son administration naissante, la foi toujours douteuse de la maison d'Autriche. Et en effet, deux années après la paix de Tilsitt, cette puissance, profitant du séjour en Espagne de Napoléon, et d'une partie considérable de ses forces, envahit soudain la Bavière sans déclaration de guerre, et fit marcher sur l'Italie l'archiduc Jean, avec une armée nombreuse. Le prince vice-roi n'avait que 40,000 Italiens de nouvelle levée à opposer à l'invasion de vieilles bandes autrichiennes. Aussi son début ne fut pas heureux. Il perdit la bataille de Sacile, et, comme il l'avouait lui-même, *jamais bataille ne fut plus complétement perdue;* mais son génie militaire, livré à lui seul, se développa soudain avec la supériorité qu'il conserva dès lors, et il prit une revanche éclatante aux combats de la Piave, de Saint-Daniel, de Ratvir et de Saint-Michel, qui lui ouvrirent les portes de l'Autriche, et bientôt après les avenues de sa capitale. Rien ne put arrêter désormais sa marche rapide; il détruisit tous les corps qui lui furent opposés, et opéra sa jonction avec l'armée française sur les hauteurs du Sommering. Cette jonction exécutée avec tant de bonheur fut annoncée à Napoléon, qui se préparait à livrer la terrible bataille de Wagram : *Il n'y avait qu'Eugène*, dit l'empereur en recevant cette nouvelle, *qui fût capable d'arriver aujourd'hui à Brück : il n'y a que le cœur qui puisse opérer ces prodiges*. Cependant, digne élève de Napoléon, le vice-roi parvint enfin à attirer l'archiduc Jean sur le terrain, et la mémorable bataille de Raab plaça justement son nom après celui du grand capitaine. *C'est une petite-fille de Marengo*, dit Napoléon à la nou-

velle de la victoire de Raab. *Je savais bien en quelles mains j'avais remis mon épée.* Aussi, peu de jours après, il associa le prince Eugène au triomphe de Wagram. Après la paix, le vice-roi fut nommé lieutenant de l'empereur et reçut l'importante mission de pacifier le Tyrol en retournant en Italie. Rien ne manquait à la gloire et au bonheur du vice-roi, à qui la vice-reine venait de donner un fils. Mais une cruelle épreuve lui était réservée. Appelé à Paris pour être témoin du divorce de Napoléon, il fut de plus chargé d'y disposer sa mère. Jamais la reconnaissance et le dévouement n'avaient été appelés à un semblable sacrifice. Il fut accompli dans toute sa rigueur. Ainsi le voulait l'austérité du devoir qui avait été imposé au fils de Joséphine. Cependant son âme généreuse voulut que le sacrifice lui fût encore plus personnel en y ajoutant celui de ses grandeurs et de l'avenir de sa vie. Ainsi le voulait l'orgueil de sa piété filiale. Mais, vaincu par les instances de sa mère elle-même, et par les sollicitations de l'empereur, Eugène, en consentant à garder le dépôt de la souveraineté de l'Italie, crut répondre par un sacrifice égal à celui qui avait été exigé de lui. Il déclara toutefois refuser à jamais toute faveur nouvelle de Napoléon, *parce que,* disait-il, *on y verrait peut-être le prix du divorce de ma mère.* De retour en Italie, le vice-roi pourvut à l'organisation des nouveaux départements que la paix de Vienne venait d'ajouter au royaume. Mais Marie-Louise étant devenue mère, le vice-roi fut encore obligé de se rendre à Paris pour assister aux couches de la nouvelle impératrice et au baptême du roi de Rome. Ainsi, ce royaume d'Italie, dont la prospérité était son ouvrage, ne devait plus être le prix de tant de services rendus à la gloire de Napoléon. Ce fut pendant ce voyage, où la sensibilité de son âme fut mise à de nouvelles épreuves, que Napoléon lui confia les projets de guerre dont l'attitude de la Russie depuis la victoire de Wagram lui imposait les préparatifs. Le vice-roi partit pour l'Italie, où il organisa un corps italien et français destiné à coopérer aux travaux de la grande armée. Ce corps, qui en forma le quatrième, se couvrit de gloire pendant cette terrible campagne, sous les ordres du vice-roi, et plus particulièrement aux combats d'Ostrowno et de Witepsk, à la grande bataille de la Moskowa, mais surtout à la bataille de Malojàroslawetz, où seul il soutint avec une intrépidité héroïque le choc de toute l'armée ennemie. On connait les désastres de la retraite de Moscou. *C'était une épreuve,* disait Napoléon, *au-dessus de toute organisation humaine.* Elle ne fut pas au-dessus de la force d'âme du vice-roi; et quand à Posen il succéda au roi de Naples pour le commandement des débris de l'armée, en qualité de lieutenant de l'empereur, dès ce moment tout changea de face. Vingt-six jours passés dans cette ville, en présence de la poursuite ennemie, imprimèrent à la fois le respect aux Russes et la confiance aux Français; l'armée y fut reposée et réorganisée. Les places de l'Oder reçurent leurs approvisionnements de défense. A la tête de 10,000 à 12,000 hommes, pendant quatre mois, par une marche belliqueuse et savante, le vice-roi occupa et retint les vainqueurs sur les deux rives de l'Elbe, et préserva Berlin des horreurs du pillage. Il ne quitta cette ville qu'en présence de l'ennemi, dont il contint encore les mouvements, jusqu'à ce qu'il eût pu rejoindre Napoléon, à qui son admirable retraite, l'un des plus beaux faits de l'histoire militaire, avait donné le temps de reparaitre avec une nouvelle grande armée. Les débris de Moscou rejoignirent l'aigle impériale, toujours sous la conduite du vice-roi, non loin de la pyramide funèbre élevée sur le champ de bataille de Lutzen à Gustave-Adolphe, par les Suédois vainqueurs de l'Autriche. Eugène arrivait à temps pour prendre part à une victoire. La hardiesse avec laquelle il exécuta une manœuvre périlleuse sur le flanc droit de l'ennemi décida probablement le succès. Chargé du commandement de l'avant-garde, il éclaira jusqu'à Dresde la marche de l'empereur, par les avantages qu'il remporta successivement dans sa route à Colditz, à Wildrulf et au passage de l'Elbe. Dresde vit les adieux de Napoléon et d'Eugène. Ils ne devaient plus se revoir! Le vice-roi repartit pour l'Italie, où Joachim Murat l'avait précédé : il était urgent d'arrêter les dispositions que la politique de Vienne, surprise en flagrant délit depuis la retraite de Moscou, devait inspirer pour la défense commune, et notamment pour celle de l'Italie. L'on savait que l'Autriche n'y avait jamais renoncé, ni sur le champ de bataille d'Austerlitz ni même sur celui de Wagram. *La politique a fait le mariage de Napoléon,* disait à Paris, deux jours avant la bataille de Lutzen l'ambassadeur Schwarzemberg au duc de Bassano, *la politique peut le dissoudre.* En revoyant l'Italie le vice-roi fut frappé douloureusement de l'épuisement de tous les moyens de conservation militaire. Rien de ce qui en était sorti pour la guerre de Russie n'y était revenu. Il ne trouva ni officiers, ni soldats, ni magasins, ni ressources disponibles. C'est dans de telles circonstances que se développent les grands carac-

tères. Il fallait lutter avec la nécessité et en triompher. Sans cela, l'Italie était envahie, et, par suite, la France. Le génie et l'infatigable activité du prince Eugène s'élevèrent au-dessus du péril. En moins de deux mois 40,000 conscrits étaient rassemblés sur sa frontière, et prêts à entrer en campagne. Il avait déjà résolu de porter la guerre sur le pays ennemi. Il franchit les Alpes et menaçait l'Illyrie, quand il apprit que 60,000 hommes, sous les ordres du général Hiller, occupaient déjà cette province. Dès lors il se vit réduit à une guerre purement défensive, et prit toutes ses dispositions pour se maintenir sur la haute Save. Mais l'accession de la Bavière à la coalition européenne, en détachant tout à coup ce royaume de l'alliance de Napoléon, ouvrit à l'ennemi la route du Tyrol, et le vice-roi dut se replier successivement sur l'Isonzo et sur l'Adige. Enfin, la défection du roi de Naples vint compléter l'investissement du royaume d'Italie, et ce fut désormais derrière le Mincio qu'il fut possible au vice-roi d'attendre les événements. A cette époque, où il s'agissait pour la France et pour l'Italie d'être ou de ne plus être, le vice-roi ne négligea aucun moyen de retenir dans l'alliance et l'amitié française le roi Joachim. Plusieurs lettres, plusieurs missions directes font foi de ces généreuses instances. Il offrit au roi de Naples de marcher sous ses ordres avec son armée contre les ennemis de la France. Mais dès lors fut expliqué le brusque départ de Joachim du quartier général de Posen. Une négociation secrète avec l'Autriche avait déjà eu lieu de la part de ce prince avant la guerre de Russie. Cette guerre étant devenue désastreuse pour la France, et menaçante pour ses alliés, Joachim avait quitté le commandement de la retraite de notre armée pour aller renouer cette odieuse négociation. Cependant, malgré l'inégalité de ses forces, et les difficultés toujours croissantes de sa position politique et militaire, le vice-roi battit les Autrichiens à la bataille du Mincio, et les Napolitains sous les murs de Parme. Pressé entre ces deux trahisons de famille, ce prince, digne de la France et de Napoléon, était de plus en butte aux tentatives de séduction les plus outrageantes pour son caractère et sa conduite. Rien ne fut négligé pour ravir à Napoléon la fidélité de son fils adoptif. On s'y trouvait suffisamment autorisé par la défection de son beau-frère, contre lequel Eugène défendait si loyalement la cause à laquelle l'un et l'autre devaient leur élévation et uniquement l'espoir de la conserver. Un grand personnage fut envoyé au vice-roi pour le décider à réunir ses armes à celle de l'étranger contre sa patrie et son bienfaiteur, tant on était pressé d'en finir avec Napoléon, en faveur de qui l'armée d'Italie seule offrait une diversion importante. Le vice-roi répondit : *L'empereur Napoléon a reçu mes serments, et tant qu'il ne m'en aura pas dégagé, je lui serai fidèle. J'ignore le sort qui m'est réservé; mais je connais mon beau-père, et, quoi qu'il arrive, je suis sûr qu'il aimera mieux retrouver son gendre simple particulier, mais honnête homme, que de le voir assis sur un trône acheté par le parjure et la trahison !* Ces belles paroles n'ont pas besoin de commentaire. En effet, le négociateur offrait une couronne au vice-roi. La vérité de ce fait a été confirmée à l'auteur de cette notice, en 1816, par le roi de Bavière Maximilien, qui ne lui parlait du prince Eugène qu'en l'appelant *son fils bien-aimé. Vous apprendrez bientôt ce que je ferai pour lui*... En effet, peu de temps après, le prince Eugène reçut les titres et les apanages du duché de Leuchtemberg et de la principauté d'Eichstædt. *Honneur et fidélité* fut la devise du vice-roi jusqu'au dernier moment de sa vie. Elle servit de texte à sa belle proclamation à son armée. Enfin, sa mission en Italie se trouvant terminée, non par la chute, mais par l'abdication de Napoléon, il dut s'éloigner de l'Italie, et se rendit à Munich, où il se livra au repos et aux consolations d'une vie de famille. Appelé bientôt à Paris par les instances de sa mère et de sa sœur, le prince Eugène y fut traité avec la plus grande distinction par l'empereur Alexandre, et une étroite amitié ne tarda pas à se former entre eux. Ce sentiment ne fut pas stérile, ni le résultat fugitif d'une première impression; car ce fut à la pressante intervention de l'empereur de Russie au congrès de Vienne, que le prince Eugène dut la conservation de ses dotations en Italie, seule fortune qu'il ait laissée à ses enfants. Il était encore à Vienne quand la nouvelle du débarquement de Napoléon y parvint. Il repartit alors pour Munich, où il retrouva dans l'affection du roi son beau-père, et dans la tendre amitié du prince Charles, second fils du roi, tous les adoucissements qu'appelait sur les nouvelles difficultés de sa position le retour imprévu de Napoléon. La proscription germanique, qui se réveilla alors avec une nouvelle fureur contre l'*ennemi commun*, ne pouvait épargner celui qui lui était resté fidèle jusque dans ses adieux à son armée. Dans le but alors de concilier, par rapport à l'Allemagne, ce qu'il devait à sa propre dignité et à la position de son beau-père, le duc de Leuchtemberg se renferma plus étroitement que jamais dans les

devoirs intérieurs d'un père et d'un époux. Il continua ses habitudes de cette vie de famille, qui avaient bientôt désarmé l'inquisition anti-française des ennemis de Napoléon, et l'avaient entouré du respect de tous les habitants de la Bavière, jusqu'à ce que la mort vînt le surprendre le 21 février 1824. Quelques mois auparavant, le prince avait pu juger lui-même de l'attachement profond que lui portait la Bavière, par la joie universelle donnée à son rétablissement. Il avait été au moment de succomber à une attaque violente d'apoplexie. Trois jours avant sa mort, le prince Eugène fit avec la plus grande tranquillité ses dernières dispositions. Quand il expira : *Je perds*, dit le roi, *un excellent fils, et mon meilleur ami*, et lorsque l'on vint prendre ses ordres pour les honneurs funèbres : *Je veux*, dit ce prince, *qu'il soit enterré comme si c'était mon propre fils*. Le prince Eugène a laissé des documents importants, qui appartiennent à l'histoire de la France, tels qu'une nombreuse correspondance de l'empereur Napoléon, sur de hautes questions politiques et militaires. L'auteur de cet article avait été choisi par le prince Eugène en 1822 pour rédiger ses Mémoires. Si cette volonté avait été exprimée dans son testament, elle eût sans doute été remplie par la religion de sa famille, à qui cette intention du prince a été suffisamment connue. On ne peut donc attribuer qu'aux influences de la politique de certains cabinets le parti qui a été pris d'éluder des réclamations dont l'hommage avait paru accepté, honorées qu'elles avaient été de la vive protection de madame la duchesse de Saint-Leu, dépositaire de cette volonté de son frère. Telle est la cause de la lacune existante dans l'histoire contemporaine sur les affaires d'Italie. Les Mémoires du prince Eugène auraient jeté sur ce bel épisode de l'empire français une grande lumière, et c'est sans doute ce que des intérêts contraires, mais puissants, sont parvenus à empêcher en mettant leur interdit sur l'exécution des intentions d'un prince à qui l'honneur de la France et de l'Italie était non moins cher que le besoin de faire connaître à ses enfants et à l'Europe, par la publication de ses Mémoires, les droits qu'il avait au respect de la postérité. J. DE NORVINS.

BEAUHARNAIS (FANNY MOUCHARD, dame DE), née à Paris vers le milieu du XVIIIe siècle. Son père, receveur général des finances, lui avait fait donner une éducation brillante. On ne connaissait alors d'autre pensionnat pour les demoiselles que les couvents; mais on y admettait des maîtres d'agrément de tous les genres. Fanny fut auteur à l'âge de 10 ans : c'était l'impatience d'un jeune talent, tourmenté d'un besoin précoce de se produire. Les religieuses lui enlevèrent son poëme, et le malencontreux manuscrit fut brûlé; mais le talent qui l'avait créé lui resta, et quelques années après Fanny put se livrer à ses inspirations sans avoir à craindre la censure de ses scrupuleuses institutrices; elle fut citée dans les salons de la capitale; elle était jeune, riche et jolie : ces avantages rehaussèrent l'éclat de ses succès. La Société patriotique bretonne, l'Académie de Lyon, celle des Arcades de Rome et d'autres sociétés littéraires s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. En l'an VIII, le lycée de Toulouse, qui remplaçait l'ancienne Académie des sciences et celle des Jeux floraux de la même ville, la reçut au nombre de ses associés. Elle épousa le comte de Beauharnais, oncle d'Alexandre et de François. Cet hymen ne fut pas heureux : les époux se séparèrent après quelques années d'union. Fanny Beauharnais s'était retirée au couvent des Visitandines de la rue du Bac. Devenue libre, elle put se livrer à son goût pour la littérature. Elle réunissait chez elle Mably, Bitaubé, Bailly, d'Arnaud, Mercier, Dorat, Cubières-Palmézeaux, Rétif de la Bretonne, etc. En 1788, elle put réaliser un projet conçu depuis longtemps; elle quitta Paris pour aller visiter la terre classique des arts. Son voyage fut une nouvelle étude dont elle sut profiter. Elle avait déjà publié plusieurs ouvrages en prose et en vers, et elle arriva en Italie précédée d'une brillante réputation. Les éloges et les critiques sévères ne lui ont pas manqué. Le poëte Lebrun a fait contre elle quelques épigrammes plus poignantes qu'ingénieuses. Madame Fanny Beauharnais eut le bon esprit de ne pas s'en fâcher, et d'en rire la première. Elle partagea avec mesdames d'Haupoult et Pipelet les honneurs du lycée Thélusson. Les poésies légères, les concerts, les bals, avaient succédé aux cours graves et parfois monotones de la Harpe. Les rapports de famille, une conformité parfaite de goût et de caractère l'unissaient à Joséphine, veuve d'Alexandre Beauharnais, son neveu, et qu'attendaient la plus haute fortune et les plus déplorables revers. L'ancienne noblesse, dans les jours fastueux du consulat et de l'empire, assiégeait les salons de Joséphine et de sa tante. Les soirées de madame Fanny Beauharnais réunissaient les notabilités d'autrefois et celles du jour. Le siècle qui commençait et celui qui venait de finir s'y trouvaient représentés. Elle conserva dans un âge déjà avancé beaucoup de fraîcheur et des traits brillants d'expression et de bonté.

Les hommages qu'elle recevait n'étaient pas désintéressés, et ses nombreux admirateurs étaient plus politiques que sincères. A l'une de ces fastueuses soirées, l'on célébrait l'anniversaire de la *bonne, de l'excellente Fanny*, par l'inauguration de son buste; une main ennemie avait placé un billet entre le buste et le piédestal. Un des heureux conviés s'en empara; nul doute que ce ne fût quelque impromptu galant en l'honneur de la belle comtesse. On demande qu'il soit lu à haute voix; tous les regards sont fixés sur le mystérieux billet; un profond silence règne dans le salon; on entend :

Églé, belle et poëte, a deux petits travers :

Le lecteur, désappointé, s'arrête; on le presse de continuer : c'était le premier vers d'une épigramme fort connue; mais le second pouvait avoir été changé, et le trait satyrique remplacé par un madrigal. Le lecteur avait eu le temps de le lire pour lui seul et s'était empressé de déchirer le fatal billet. Rien n'avait été changé, et voici le second vers, qui ne fut pas lu :

Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

L'application était flagrante. Ce petit incident n'apporta pas le moindre trouble à la fête; mais madame Fanny Beauharnais dut être plus sévère pour ses invitations. — Ses nombreux ouvrages appartiennent par leur genre et par leur style à l'école de Dorat, de Marivaux et de Demoustier, que quelques médiocrités contemporaines ont voulu continuer; elles n'ont pu obtenir que des succès de salon. Tous les ouvrages de madame Fanny Beauharnais, d'ailleurs très-variés, ne doivent pas être confondus dans la même critique. On remarque dans quelques-uns une certaine élévation de pensées et une observation approfondie des mœurs et des tendances politiques de l'époque, et ses ouvrages survivront à leur auteur, qui occupe un large espace dans le répertoire de la librairie : 1° *OEuvres de madame la comtesse de Beauharnais*, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1772, 1776. La seconde édition, sous un nouveau titre, comprend deux féeries, *la Haine par amour* et *le Rosier parlant*; 2° *A tous les penseurs, salut*. C'est une apologie des femmes et un spirituel et gai plaidoyer en leur faveur contre les injustes prétentions des hommes. Si elle eût vécu jusqu'à nos jours, madame Fanny Beauharnais eût été *quasi saint-simonienne*. 3° *Lettres de Stéphanie*, roman historique, 1778, 3 vol. in-12; 4° l'*Abailard supposé* ou *le Sentiment à l'épreuve*, roman in-8°, Amsterdam, Lyon, Paris, 1780, 1781, 1791; 5° *l'Aveugle par amour*, in-8°, dédié à madame de la Fayette, 1781, 6° *Valsidor et Zulménie*, féerie; 7° *Lettres de femmes* : ce sont les mêmes que celles que Dorat a publiées dans ses romans, *les Malheurs de l'inconstance* et *les Sacrifices de l'amour*; 8° *Mélanges de poésie* ou *les Amants d'autrefois*, 1787, 3 vol. in-12; 9° *la fausse Inconstance* ou *le Triomphe de l'honnêteté*, comédie en 5 actes et en prose, imitation de l'ouvrage anglais de Roberston : cette pièce n'a pu soutenir l'épreuve de la représentation; 10° *l'Ile de la Félicité* ou *Anaxis et Théone*, in-8°, an IX. L'auteur n'a point recueilli en corps d'ouvrages beaucoup de lettres ou pièces de vers qui ont été publiées dans les journaux littéraires. On a contesté à madame Fanny Beauharnais la plupart de ses ouvrages; on en attribue une partie à Dorat, à Cubières et à d'autres gens de lettres, qui composaient la société intime de cette dame. Il est du moins certain qu'elle avait pris rang parmi les notabilités littéraires longtemps avant ses premières relations avec eux. C'est un problème dont la solution n'offre plus d'intérêt. Elle n'a pas été témoin de la fin déplorable de l'impératrice Joséphine, à laquelle elle avait voué un amour de mère; elle mourut en 1812. DICT. DE LA CONV.

BEAUJEU. *Voy*. ANNE DE BEAUJEU.

BEAUJOLAIS (LE), *Bellojocensis tractus*, petite province de France, bornée au nord par le Charolais et le Mâconnais, au sud par le Lyonnais et le Forez, à l'est par la Saône, qui le séparait de la principauté de Dombes, et à l'ouest par le Forez, dont il était en partie séparé par la Loire. On donnait au Beaujolais environ 10 lieues de long et 8 de large. Sa capitale était dans les premiers temps Beaujeu, qui a donné son nom à la seigneurie même dont les possesseurs figurent dans nos annales sous le titre de *sires de Beaujeu*; plus tard ce fut Villefranche qui tint le premier rang. Le pays était, avant la révolution, du gouvernement du Lyonnais, du ressort du parlement de Paris, du diocèse et de la généralité de Lyon, élection de Villefranche; il fait maintenant partie des départements du Rhône et de la Loire.

Au temps de Jules-César le territoire beaujolais était habité par les *Segusiani*; sous Honorius, il fut compris dans la première Lyonnaise; de la domination des Romains la province passa sous celle des Bourguignons, puis des Francs, après la destruction du royaume de Bourgogne par les enfants de Clovis. Sous les empereurs carlovingiens, lors de l'établissement du régime féodal, le Beaujolais se trouva compris dans

l'État de Guillaume Ier, comte du Lyonnais et du Forez, qui reconnut pour roi le fondateur du nouveau royaume de Bourgogne, Boson. Ce comte étant mort vers l'an 900, après avoir partagé sa vaste seigneurie entre ses trois fils, l'un d'eux, Bérard Ier, eut en partage le Beaujolais et fut la tige des sires de Beaujeu. Le 8me sire, Humbert IV, fut, à la fin du XIIe siècle, le fondateur de Villefranche dont il fit la capitale du Beaujolais; il épousa Agnès de Thiern, héritière de la seigneurie de Montpensier, qui se trouva ainsi apportée dans cette maison. Son fils, Guichard III, lui succéda dans ces deux baronnies, mais après sa mort elles furent de nouveau séparées et l'un de ses fils, appelé comme lui Guichard, devint la tige des seigneurs de Montpensier. Le même Guichard III, qui avait été chargé d'une mission auprès du pape Innocent III, vit, en passant à Assises, saint François et en obtint trois religieux de son ordre, qu'il conduisit en France et avec lesquels il fonda à Villefranche la première communauté de cette règle. En 1265, Isabeau, héritière du Beaujolais, le transmit par mariage à Renaud, comte du Forez, dont le second fils devint l'auteur d'une nouvelle suite de sires de Beaujeu; le dernier, Édouard II, épris, vers l'an 1398, d'un fol amour pour une jeune fille de Villefranche, la fit enlever violemment et conduire dans son château; ajourné au parlement pour ce rapt, qui avait excité contre lui l'animadversion publique, il fit précipiter par les fenêtres de son manoir le malheureux huissier qui avait osé lui faire la citation. Alors des troupes furent envoyées, et le sire de Beaujeu fait prisonnier fut conduit à Paris. Le double crime dont il s'était rendu coupable lui faisait encourir la peine capitale : il implora le crédit de Louis II, duc de Bourbon, son oncle. Celui-ci lui fit payer sa protection par la cession du Beaujolais et de Dombes; l'acte est de l'année 1400. Édouard reçut sa grâce et mourut peu de temps après sans héritiers. Ce fut ainsi que le Beaujolais se trouva compris parmi les vastes possessions de la maison de Bourbon. En 1522, Louise de Savoie, mère de François Ier, se fit adjuger cette province qui avait été confisquée sur le connétable de Bourbon; en 1531, François Ier la réunit à la couronne ainsi que le pays de Dombes; mais en 1560 François II rendit le Beaujolais à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, dont le petit-fils, Henri, mort en 1608, la transmit à Marie de Montpensier son unique héritière. Cette princesse le porta en dot, en 1626, à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII; à son tour, la fille de Gaston, la célèbre *Mademoiselle*, légua le Beaujolais avec tous ses autres héritages à Philippe, *Monsieur*, frère de Louis XIV, premier duc d'Orléans et tige de la branche actuellement régnante. Depuis cette époque, le Beaujolais, avec titre de comté, a souvent été l'apanage de quelqu'un des princes de cette maison; le dernier comte de Beaujolais, troisième frère de Louis-Philippe Ier, roi des Français, était né à Paris en 1779; il subit une dure capitivité pendant le régime révolutionnaire, fut rendu à la liberté sous le gouvernement directorial, voyagea avec ses frères en divers pays de l'Europe, et mourut, en 1808, en Sicile, où il était allé chercher le rétablissement de sa santé détruite par de nombreuses vicissitudes. DÉADDÉ.

BEAULIEU (JEAN-PIERRE, baron DE) naquit, en 1725, d'une ancienne famille du comté de Namur. Après s'être distingué dans l'artillerie autrichienne pendant la guerre de sept ans, il se retira dans sa famille avec le grade de lieutenant-colonel. Promu depuis par le chef de l'Empire à la dignité de général major, en récompense de ses anciens services, il fut investi, en 1789, du commandement des troupes envoyées pour combattre les Brabançons révoltés. Après les avoir vaincus dans toutes les rencontres, il étouffa leur révolte par son courage, sa persévérance, ses opérations stratégiques, et par son humanité à laquelle les insurgés eux-mêmes rendirent l'hommage le plus éclatant. Plus tard, en 1792, Beaulieu ne fut pas moins heureux contre les armées de la république française qui avaient envahi les Pays-Bas. Avec une armée de 4,000 hommes et deux pièces de campagne, il tint tête au général Biron qui lui opposait 12,000 hommes, obtint des avantages marqués à Marche-en-Famenne, à Templeuve, à Furnes où il fit sa jonction avec l'armée anglaise sous le duc d'York, et s'empara de plusieurs places, entre autres de Menin qu'il prit d'assaut. Commandant ensuite le Luxembourg, il continua de se signaler et gagna la bataille d'Arlon.

Cependant, cette vieille renommée militaire finit par succomber aux talents supérieurs d'un jeune guerrier. Nommé, en 1796, commandant en chef de l'armée d'Italie contre les Français sous le général Bonaparte, il s'empara à Volbie de tous les retranchements de leur ligne d'avant-poste; mais ne pouvant se rendre maître de la redoute de Mondovi, il fut complétement battu par le général français, près de Montenotte. Enfin, après plusieurs autres défaites et des revers continuels attribués par lui à la jalousie du général d'Argenteau, revers qu'il essuya surtout à la défense du passage de l'Adda et du Mincio,

il fut forcé de gagner le Tyrol. Là il quitta, le 25 juin 1796, le commandement qui fut confié au général Wurmser, et se retira à Lintz où il mourut dans sa 95e année, en 1820. ZAY.

BEAUMANOIR (JEAN, sire DE), qu'il ne faut pas confondre avec le maréchal de Lavardin, aussi appelé Jean de Beaumanoir, était issu d'une des premières familles de Bretagne. Dans les guerres civiles qui déchirèrent ce duché au XIVe siècle, lorsque Charles de Blois et Jean de Montfort s'en disputèrent la possession, Jean de Beaumanoir se déclara pour le premier de ces princes. Il mérita par des traits d'une bravoure éclatante l'honneur d'être armé chevalier, et, en 1347, après la bataille de la Roche-Derrien, il succéda à Robert de Beaumanoir son père, dans la dignité de maréchal de Bretagne. La trêve qui fut conclue quelque temps après n'empêcha pas des combats singuliers où les chevaliers des deux partis signalèrent inutilement leur bravoure et leur dévouement. La plus célèbre de ces actions individuelles fut le *Combat des trente*. Jean de Beaumanoir (nous ne savons sur quelle autorité M. de Sismondi nomme Robert Beaumanoir, père de Jean, *Histoire des Français*, t. X, p. 397) alla défier le châtelain anglais de Ploërmel à jouter *de fer de glaives* pour l'amour de leurs dames. Trente champions contre trente en vinrent aux mains, en 1351, le 27 mars, au pied du chêne de Mi-Voie, à égale distance entre Josselin et Ploërmel. Huit des Anglais furent tués, les autres se rendirent, et ce combat des trente fut un des faits d'armes les plus célèbres dans le temps, parce qu'il donnait quelque satisfaction de l'amour-propre des Français, si souvent vaincus dans cette guerre. Beaumanoir reçut plusieurs blessures et fit preuve d'un rare courage dans cette rencontre. En 1354, il fut envoyé en Angleterre pour négocier la mise en liberté de Charles de Blois. Il continua de jouer un rôle très-actif dans cette lutte si désastreuse pour les deux partis. En 1364, il parut avec éclat à la bataille d'Aurai, où il fut fait prisonnier après des prodiges de valeur, tandis que Charles de Blois tombait sous les coups de l'ennemi. Enfermé dans le château d'Aurai, Jean de Beaumanoir fut rendu bientôt après à la liberté, lorsque les Français eurent repris cette place. Il figura comme négociateur à la conclusion du traité de Guérande, en 1336, et mourut peu de temps après. A. SAVAGNER.

BEAUMARCHAIS. Beaumarchais, c'est Figaro; c'est l'homme sorti du peuple qui devient grand seigneur tout en restant peuple, et qui est toujours à dire : *et moi, morbleu !* même quand il a remplacé par les rubans de soie et l'habit de velours les galons de la livrée. Beaumarchais est le représentant plébéien de l'opposition plébéienne du XVIIIe siècle. Ceux qui ont combattu dans le corps d'armée philosophique et libéral dont Beaumarchais était l'avant-garde et la sentinelle perdue étaient tous, chacun dans son genre, des aristocrates qui tenaient à l'aristocratie par quelque vanité ou par quelque habitude. M. de Buffon était un grand seigneur philosophe; M. de Voltaire était un poëte grand seigneur et chambellan; J. J. Rousseau était un grand seigneur citoyen de Genève. Les autres étaient des grands seigneurs camarades du baron d'Holbach ou amis de Mme de Genlis; ils marchaient dans la compagnie des grands seigneurs. Beaumarchais, morbleu ! Beaumarchais tout seul, dans la foule, hors de la foule, coudoyant, coudoyé, par terre, au ciel, à Saint-Lazare, à la cour, marchand de livres, marchand de fruits, avocat, poëte dramatique, spadassin espagnol, négociant en tout genre, Beaumarchais est l'enfant du peuple, l'élève du peuple, le poëte du peuple, l'écrivain du peuple surtout; mutin, railleur, souple, méchant, patient surtout comme est le peuple ! Quel esprit! quel courage! quelle verve! Quel grand révolutionnaire !

Cet homme est né plus tard que Voltaire qui était né trop tôt pour être témoin de son triomphe et s'asseoir heureux et triomphant sur les ruines amoncelées par son génie. Beaumarchais, né à Paris en 1732, est mort en 1799. Ainsi il a recueilli toutes les tempêtes que ses devanciers avaient semées. Il a porté tout le faix de cet immense héritage de révolutions. Beaumarchais pour derniers amusements de sa vieillesse a été le témoin de la révolution française. C'était là un repos digne de l'activité de sa jeunesse. Horloger d'abord, musicien ensuite, non pas musicien *par folles bouffées* comme Figaro, mais musicien sérieux et ambitieux, il devint ainsi homme de cour chez Mesdames, filles de Louis XV. Tout servait à cet homme pour se produire : sa harpe le fit entrer dans les petits appartements de Versailles ; son procès Gœtzmann le montra à la France sous un point tout nouveau en France, c'est-à-dire comme un orateur qui n'appartenait ni au barreau, ni à la chaire, les deux seuls genres d'éloquence que l'on connût alors. Le procès Gœtzmann est très-curieux. Le premier bienfaiteur de Beaumarchais, Pâris-Duvernay, étant mort, le légataire de Duvernay réclamait à Beaumarchais 150,000 fr. De là procès. Beaumarchais, selon l'usage, offrit à Gœtzmann, rapporteur du procès, 115

louis et une montre à brillants. Quand le procès fut perdu, le rapporteur Gœtzmann rendit à Beaumarchais 100 louis et la montre. Beaumarchais réclama les 15 louis. Gœtzmann se crut calomnié, et il intenta un procès en calomnie. Voilà qui va bien! Notre horloger de tout à l'heure, notre musicien de la veille, l'attaque au parlement corps à corps pour 15 louis. Ce que Beaumarchais a dépensé d'esprit, de saillies, de verve, d'imagination, d'ironie surtout, pour défendre ces 15 louis, est à peine croyable, bien que nous ayons encore les pièces du procès sous les yeux. Déjà, en effet, dans cette cause, et à propos de ces 15 louis, Beaumarchais ouvrait une large voie aux orateurs qui devaient plus tard renverser la vieille France, qui avait l'air si bien portante encore et qui était ruinée de toutes parts. Ce fut là une grande découverte que fit cet homme le jour où, pour entrer dans l'opinion qui commençait à être la reine de cette époque, Beaumarchais trouva son véritable titre dans cette société qui ne savait pas encore pourquoi elle s'intéressait à Beaumarchais. — Je suis un citoyen! s'écrie Beaumarchais, je suis un citoyen! c'est-à-dire je ne suis ni un courtisan, ni un abbé, ni un gentilhomme, ni un financier, ni un favori, ni rien de ce qu'on appelle puissance aujourd'hui. Je suis un citoyen! c'est-à-dire quelque chose de tout nouveau, quelque chose d'inconnu, d'inouï en France. Je suis un citoyen! c'est-à-dire ce que vous devriez être depuis deux cents ans, ce que vous serez dans vingt ans peut-être! A ce nom, si nouveau en 1774, la société resta attentive et muette. On comprend que Beaumarchais jouait un jeu qui n'avait encore été joué par personne. La France de ce temps-là se rappelle bien qu'elle a vu des princes du sang élever l'étendard de la révolte, des parlements s'opposer à la justice des rois; mais ce que n'a jamais vu la France, c'est un homme tout seul, un simple accusé de la foule, un pauvre diable sans aïeux, sans famille, sans entourage, sans protection, moins que rien, relever la tête tout à coup, se grandir tout à coup à la hauteur du parlement, lui parler face à face et tout haut, et d'égal à égal, sinon en maître. Non, la France n'avait jamais vu rébellion pareille; et comme c'est un noble pays, qui respecte tous les courages, la France, elle applaudit au courage de ce ver de terre qui ne voulait pas être écrasé par le conseiller Gœtzmann. Elle reconnut ce titre de citoyen que se donnait Beaumarchais, plus fier en ceci que Figaro qui se disait *fils d'un prince* et *enfant perdu*. De ce jour donc, Beaumarchais fut un gentilhomme, tout comme ce Montmorency qu'on appelait le premier baron chrétien; Beaumarchais fut le premier *citoyen français;* et quand le parlement Maupeou, tremblant enfin devant cette nouvelle puissance dont il n'avait aucune idée, eut rendu cet arrêt qui donnait tort à tout le monde, il se trouva que le public cassa l'arrêt du parlement.

Tout Paris se fit écrire chez le citoyen Beaumarchais. Le prince de Conti, un des plus grands seigneurs de ce temps-là, l'invita à dîner; M. de Sartines, lui-même, tout lieutenant de police qu'il était, se conduisit en homme d'esprit et félicita le hardi plaideur. Et voilà comment le public saisit cette admirable occasion de flétrir le parlement de Maupeou, qui avait remplacé ses vieux parlements si respectés. Ce fut là une immense gloire pour Beaumarchais, une gloire qui a survécu aux passions de l'époque. On lira toujours avec admiration ces *Mémoires* si remplis de faits et d'idées, à l'aide desquels la philosophie du XVIIIe siècle pénétra enfin, et par la brèche, c'est-à-dire par la bonne voie, dans la magistrature qui était restée inattaquable jusqu'alors.

Après ce procès si plein de bonheur de toutes sortes, Beaumarchais en eut deux autres qui ne peuvent pas soutenir de comparaison avec le premier. Le second de ces procès est le procès Bergasse. C'était en 1781. Déjà à cette époque la France était moins frivole; elle commençait à ne plus rire que du bout des lèvres. On prêtait l'oreille avec inquiétude aux grands bruits qui allaient venir. Beaumarchais accusé d'avoir aidé à la séduction de Mme Kornman, n'était guère digne d'intérêt pour une époque qui avait déjà mis en pièces le manteau couleur de murailles sous lequel elle cachait ses bonnes fortunes, et qui n'estimait plus guère que les grandes passions, le dernier excès raisonnable et innocent auquel pouvait se livrer la France en attendant les horribles et sanglants excès qui la menaçaient. Donc cette fois Beaumarchais n'eut pas pour lui l'opinion qui lui avait donné tant d'éloquence à son premier procès. Cette fois son rire parut déplacé, sa colère parut feinte, sa verve s'émoussa contre la parole abondante et chaleureuse de son adversaire Bergasse. Et puis l'éloquence de Beaumarchais, cette éloquence de la place publique, n'était plus une nouveauté; et puis cette publicité donnée aux procès était devenue commune; et puis ce titre de *citoyen français* était à présent un titre vulgaire. Beaumarchais gagna son procès devant la cour et le perdit devant l'opinion. Son dernier procès, à

proprement dire, n'est qu'une affaire comme toutes les affaires d'argent. Il s'agissait de 15,000 fusils achetés en Hollande pour le compte de la république, retenus en Hollande faute de payement, et que Beaumarchais, disait-on, voulait vendre aux ennemis de la république. Cette fois ce n'est plus l'ennemi de Maupeou, de Gœtzmann ou de Bergasse; ce n'est plus l'écrivain satirique, infatigable, disant tout, parce qu'il n'a peur de rien : c'est un plaideur modeste, réservé, respectueux devant son juge, qui sait fort bien que ce juge est sans appel. La Convention était un antagoniste trop redoutable pour Beaumarchais. D'ailleurs à la Convention sa mission était finie. Il avait livré sa puissance destructive à de plus fins que lui qui devaient ne la porter qu'un jour, à Mirabeau, par exemple. Comme je le disais tout à l'heure, la vie de Beaumarchais se retrouve fort bien, avec toutes ses nuances, dans les divers procès qu'il a plaidés; son caractère est parfaitement représenté par son héros, son fils adoptif, son enfant, Figaro. Figaro est une biographie tout entière. D'abord, ce héros, pauvre barbier de village, déclame contre l'inégalité des conditions, comme déclame J. J. Rousseau, mais plus directement et plus à brûle-pourpoint, si je puis dire. Bientôt, de pauvre barbier qu'il était, Figaro devient un homme du tiers état; il a grandi avec le peuple. Il ne débite plus de maximes philosophiques, parce que le peuple n'en est plus aux maximes philosophiques, mais à l'action. *Le Mariage de Figaro,* qu'est ce autre chose que la lutte heureuse du peuple contre l'aristocratie, du valet contre le maître? Almaviva est un grand seigneur très-bien fait, très-spirituel, très-généreux, un Castillan en un mot. Comment est-il joué par Figaro? Figaro lui dispute ses amis, Figaro est sur le point de lui enlever même madame la comtesse, Figaro n'a qu'à vouloir, mais Figaro ne veut pas! Dans la pièce de Beaumarchais, Figaro est un honnête homme renforcé : honnête homme avec tout le monde, fidèle et dévoué; aventurier d'abord, excellent mari, excellent fils ensuite. Enfin, au dernier acte de ce grand drame, dans *la Mère coupable,* Figaro est tout à fait devenu ermite; c'est un véritable saint, digne d'être canonisé. Pour ma part il me semble que Beaumarchais a pris trop de précaution : il se méfie trop de la vertu de son héros pour qu'on y ajoute une foi entière. Mais que lui importe? son héros sera vertueux, à la bonne heure : la vertu ne peut pas nuire, et puis il aura tant d'audace et tant d'esprit! Vous savez que ce qu'il y eut de plus difficile ce ne fut pas d'écrire *le Mariage de Figaro,* quoique la chose eût été impossible à tout autre qu'à Beaumarchais; ce fut de le faire jouer. Tout l'ancien régime chancelant s'opposait à la représentation de ce drame, qu'il savait par cœur, pour en avoir entendu parler confusément, et qui l'épouvantait à l'égal de la prise de la Bastille. Le roi Louis XVI, roi malheureux, qui prévit tous ses malheurs sans avoir le courage d'y mettre obstacle, s'étant fait lire le manuscrit, s'écria que la pièce ne serait jamais jouée sous son règne; voilà pourquoi peut-être elle fut jouée six mois plus tard.

La représentation du *Mariage de Figaro* est un des faits les plus importants de la révolution française. Les premières représentations de cet ouvrage, qui renversa la Bastille à lui tout seul, bien plus que le faubourg Saint-Antoine réuni, a laissé dans l'esprit des contemporains une impression ineffaçable. Qu'on nous permette de de citer ici l'analyse du *Mariage de Figaro;* l'auteur a essayé de rendre en même temps l'étonnement d'une grande dame d'ancien régime, assistant pour la première fois à la philippique de Beaumarchais.

« Je me rappelle encore le premier jour où j'eus l'honneur de conduire ma mère au Théâtre-Français. Il fallut de vives protections pour nous procurer une loge; nous fûmes rendus au théâtre de bonne heure, c'était la première fois que ma mère attendait. Quand nous entrâmes, la salle était remplie jusques aux combles. L'attente était grande; une curieuse attention se lisait déjà sur tous les visages; on disait même que quelques-uns des spectateurs, pour être plus sûrs de leurs places, avaient passé la nuit dans leurs loges, et il me semblait les voir réveillés en sursaut par la foule, plongés encore dans l'accablement du premier sommeil. C'était plaisir de les voir, leurs yeux ébahis, chercher à rajuster leurs coiffures, remettre en ordre leurs vêtements, et se préparer, de toute la puissance de leur réveil, au spectacle qui les attendait.

« L'habitude de ma mère était d'être impassible; c'était pour elle un devoir sacré, un devoir d'étiquette : ma mère attendit patiemment jusqu'au lever de la toile; après quatre heures d'attente la toile se leva enfin.

« Alors nous assistâmes à un drame inouï, que nous n'avions pas soupçonné, même dans nos songes. D'abord parut un valet doré, fringant, beau parleur, amoureux en homme comme il faut. Ce valet parle de tout, de son maître plus que de personne : il fronde, il intrigue, il ne respecte rien, pas même sa maîtresse; effronté fai-

seur de calembours, parlant beaucoup pour ne rien dire; libertin, jovial, osant tout, prêt à tout, même à l'adultère; poëte, orateur, diplomate, jouant la justice, ancien journaliste, et médecin de cavalerie, musicien et barbier, politique effréné, toujours sautant, riant, gambadant, le héros de la pièce. Ma pauvre mère ne comprenait rien.

« Puis venait un grand seigneur, un Espagnol, noble même pour un Espagnol, un très-bon seigneur, élégant, bien fait, affable, un peu philosophe, bien mis, sachant le prix d'une femme, excellent maître d'un excellent château, ayant le droit de justice haute et n'en abusant pas quand il est sans passion, en un mot un bon seigneur. C'est justement ce bon maître que son valet insulte. Son valet l'attaque, le presse, le pousse, l'intrigue, le réduit à rien; son valet lui dispute jusqu'à une servante dont le pauvre comte Almaviva prend envie; son valet lui dispute jusqu'à la comtesse elle-même. Quoi donc? à entendre l'impertinent, vous n'avez eu que la peine de naître, monseigneur. La peine de naître!... Quelle phrase, quel contre-sens pour une femme à trois quartiers comme ma mère, une princesse de Wolfenbuttel!

« Ma mère était hors d'elle-même : Quoi donc! et la soubrette aussi qui dédaigne monseigneur; la soubrette qui redit tout à son époux futur! incivile vassale, égrillarde espiègle, si facile en apparence; élégante comme une dona, belle parleuse aussi, folle d'amour, et ne le cachant pas. Quelles mœurs chez un grand d'Espagne, chez un seigneur de la Toison d'or! Quelle maison; et comment tenue! Ma pauvre mère n'en revenait pas.

« Alors, léger et brillant comme un papillon à son premier vol, se posant à peine, insouciant et volage, joli et frais, parfumé, chantant, rêvant tout haut, ignorant et naïf, et courant après les femmes, poussé par l'instinct; mon Dieu! voilà Chérubin, Chérubin transparent, Chérubin qui raconte chaque battement de son cœur aux nuages, aux arbres, aux fleurs, à la source limpide, à Marceline! Garde à vous si vous êtes une femme! Enfant folâtre? redoutez son premier feu, ses lèvres de flamme, ses caresses incertaines; redoutez son sourire, son regard, sa voix, son geste, sa vague passion. Voyez, Suzanne l'embrasse avec peine et remords. Voyez madame la comtesse; oui, une comtesse, une femme mariée à un grand seigneur, la comtesse le regarde en soupirant. Voyez, il embrasse la vieille Marceline; voyez comme on le dépouille dans le boudoir, comme on regarde sa main blanche, son bras si frais, son sein qui bat si fort. Voyez, cet enfant, on l'adore; il a des envieux, des ennemis, des jaloux, mais on l'adore. Voyez, ces femmes qu'il enveloppe d'amour n'osent pas lui apprendre ce qu'il apprendrait avec tant d'ardeur; mais aussi si tu savais cela, Chérubin, Chérubin d'amour!

« Et cependant à côté de Chérubin il existe un être encore plus ignorant; une petite fille qui ne sait rien, qui se laisse instruire, mais qui n'apprendrait rien toute seule. C'est avec Fanchette que Chérubin répète les leçons qu'il dérobe çà et là; avec Fanchette il est hardi comme un homme. Il prend à Fanchette tous les baisers que Suzanne lui refuse. Veillez sur Fanchette; Fanchette, c'est la jeune fille, la jeune fille qui soupire tout bas, qui se cache pour soupirer, qui attend, qui rêve, qui devine, qui mourra plutôt que de faire un pas vers la science, mais pour qui la science est délicieuse.

« Or, toutes ces passions diverses, la passion de Figaro, la passion instruite de Suzanne, la passion craintive de madame la comtesse, la passion niaise de Fanchon, la passion ardente et curieuse de Chérubin, la passion intéressée du docteur Bartholo, la passion incestueuse de Marceline, confondues, mêlées, pressées l'une contre l'autre, arrivent enfin au résultat le plus immoral, le plus intéressant, le plus antisocial, que jamais poëte ait osé concevoir, ait osé exécuter, ait osé reproduire en plein jour, en présence des hommes assemblés. Tel était ce drame infernal!

« Dans ce drame, tout l'édifice social était ruiné de fond en comble, toutes les vertus domestiques étaient vouées au plus atroce ridicule. Là, le valet trompe son maître, le mari trompe sa femme, la femme trompe son mari; là, une femme est mère sans être mariée, un père a un enfant à reconnaître, fruit des débauches de sa jeunesse; la mère veut épouser son fils, le fils insulte sa mère; là, le juge est vénal, le paysan raisonne, la petite fille fait l'amour; le jeune enfant est libertin avant toute science du bien et du mal; l'homme d'Église joue le rôle d'entremetteur pour plaire à son maître; là, chacun raisonne, chacun parle de ses droits et de ses devoirs; là, on se tâtonne, on se coudoie, on se tutoie, on se prend au hasard dans la nuit, on ne se choisit pas, on se saisit, on se mêle; il y a une nuit sombre, des cabinets sombres, des pères crédules, des valets fourbes; c'est l'intrigue du siècle, c'est le pouvoir du siècle, ce sont les femmes, ce sont les mœurs, c'est l'amour, c'est l'esprit du siècle. Que la vieille comédie dispa-

raisse avec ses valets meneurs d'intrigues! les valets sont montés en grade, ce sont eux à présent qui font les passions, eux qui forment les intrigues, ce sont eux qui aiment et qui se marient, ce sont eux qui sont les maîtres absolument, et s'ils gardent encore la livrée, ce n'est que par pure vanité.

« La ville et la cour applaudissaient à cet étrange spectacle. Le peuple, auditeur actif et passionné, s'amusait, à en mourir de joie, de ce grand seigneur si cruellement bafoué; le peuple était heureux de voir enfin arriver sur le théâtre le tour, non plus de l'avare, non plus de l'hypocrite, non plus du misanthrope, non plus du ridicule et du vieux, mais bien cette fois du fort et du puissant. La comédie avait fait de singuliers progrès à cette époque. La comédie s'attaquait au trône, aux croyances, à la force; elle brisait les sceptres et les couronnes, elle renversait des châteaux forts; elle marquait ses victimes au fer chaud, elle les marquait au front; la comédie, c'était une lutte tout en faveur des passions populaires, des émotions populaires; la comédie, c'était une flatterie perpétuelle, adressée au pauvre aux dépens du riche, au faible aux dépens du puissant; le peuple alors jouait le beau rôle; l'habit de cour s'éclipsait devant l'habit bourgeois; le marquis, fustigé par Molière, était frappé au cœur par Beaumarchais; aussi le peuple applaudissait à outrance, sa joie était sérieuse comme une justice; il y avait de grandes prévisions à faire au parterre, mais on ne savait rien prévoir dans ces temps-là!

« Aux premières loges, les femmes étaient attendries : elles pleuraient, elles suivaient, la bouche entr'ouverte et haletante, les maux de ces cinq femmes; elles les accompagnaient de leurs vœux. Les femmes de ce temps ne voyaient que l'amour; pour les femmes, l'amour c'est la grande affaire; et comme elles sentaient, elles aussi, que la fin des temps était proche, elles se hâtaient d'aimer, de même que la cour se hâtait de commander, le mousquetaire de se battre, le jeune homme de s'enivrer, le poëte de faire des vers. Le peuple seul, comme je l'ai dit, était patient. Il savait confusément pourquoi.

« Le peuple se disait tout bas, comme Figaro : « Et moi, morbleu! » Les grands seigneurs, saignés à blanc, imaginèrent de sourire. Cela leur parut beau de ne pas sentir le supplice. Les petits marquis de Louis XIV en avaient agi autrement : ils se plaignirent à outrance quand le roi eut ordonné à Molière de les fustiger. Ainsi la cour se plaisait à ce spectacle, par vanité; elle riait à gorge déployée du comte Almaviva, plus spirituel, plus habile, plus aimable et plus fin à lui seul que toute la cour. Voilà qui est bien! Puis cet assemblage de jolies femmes sur le théâtre faisait tout pardonner. Inconcevable licence! Pendant que les grandes dames des loges s'obstinaient à faire de Chérubin un jeune homme, le parant à loisir d'élégantes dentelles, de riches broderies, des plumes légères et des éperons d'or d'un jeune page, les hommes du parterre dépouillaient Chérubin de son habit de cour, les hommes voulaient à toute force que Chérubin ne fût qu'une femme. Ils lui rendaient, comme au troisième acte, sa cornette, son jupon de gaze, sa couronne de fleurs, ses fines dentelles attachées au bonnet de la nuit. Être double des deux parts, dangereux hermaphrodite qui peuplait la ville de Chérubins de quinze ans, fatale passion qui se ruait où elle pouvait, qui se dédommageait de mille manières! Mais qu'y faire? Les femmes tenaient à être sensibles; elles voulaient à toute force que Chérubin, le Chérubin qu'elles se faisaient en rentrant chez elles, osât oser. Quant aux hommes, n'est-il pas dit dans la pièce : Il n'y a que les petits hommes qui s'effrayent des petits écrits?

« On voyait aussi, étalés aux places les plus apparentes, de petits abbés, de riches dignitaires de l'Église, gros, fleuris, à la main blanche, qui s'amusaient fort de Basile. Le moyen, en effet, de reconnaître l'Église de France, si riche, si magnifique, si aimable, dans ce cuistre crasseux et sans style, échappé tout au plus aux cuisines du cardinal de Rohan!

« Je ne saurais vous dire quelles furent l'indignation et la stupeur de ma mère. Ma mère assista à cette pièce comme si elle eût été sous le poids d'un horrible cauchemar. Elle était là, essoufflée, colère, indignée, jetant mille exclamations et mille soupirs. A chaque instant elle était sur le point de crier à l'incendie et au meurtre; mais la crainte la retenait. Longtemps elle attendit une réaction à tant d'infamie, une peine à tant de forfaits; longtemps elle appela le spectre qui emporte don Juan dans les flammes. Le spectre ne vint pas; la pièce se termina par un tranquille mariage. Ma pauvre mère cacha sa figure dans ses mains.

« Elle pensait à ce que dirait l'Allemagne, si l'Allemagne venait à savoir qu'elle était venue à ce spectacle en pleine loge avec son jeune fils. Puis elle me regardait en rougissant, avec un air indicible de regret et de pitié. Son regard suppliant avait l'air de me dire : Pardonne-moi, mon fils! Elle attendit que la foule se fût retirée pour se retirer elle-même. Elle qui marchait tou-

jours le corps si droit, la tête si haute, comme une noble dame, je la traînai hors de la salle, courbée, la tête penchée, chargée d'humiliations et de honte; on eût dit qu'elle avait été insultée et que je ne l'avais pas défendue; moi-même j'étais honteux de voir à ma mère tant de honte, sans pouvoir en demander raison à personne.

« En rentrant chez elle, elle chassa son intendant, qu'elle ne trouva pas assez respectueux; elle tenait beaucoup à cet intendant.

« Elle ne me dit que ces mots, avec un soupir de terreur : « Je le dirai à la reine; la reine le saura demain! »

« En effet, je ne crois pas que jamais terreur ait eu une cause plus juste que la terreur de ma mère, à présent que j'y réfléchis mûrement. »

Au *Mariage de Figaro* s'arrête la toute-puissance de Beaumarchais. Il lui arriva ce qui arrive à tous les gens de cœur et d'esprit qui entreprirent et qui servirent de toutes leurs forces la révolution de 1789 : cette révolution les eut bientôt appréciés, et ceux qui n'en furent pas les victimes, réduits au silence et à la peur, moururent obscurs et ignorés, s'arrêtant, pour la définition de la liberté, à la définition de Brutus pour la vertu.

Beaumarchais est mort à l'âge de 69 ans, subitement et sans maladie. Ainsi sa vie embrassa toute la fin du XVIIIe siècle et il mourut sans pouvoir se douter de nos destinées à venir. J. JANIN.

Pour compléter cet article sur Beaumarchais (PIERRE AUGUSTIN CARON DE), nous ajouterons à ce qui a été dit sur son début dans le monde qu'ayant eu des succès dans les affaires auxquelles il se livrait sous les auspices du financier Pâris-Duvernay, il trouva assez de loisir pour chercher à se faire connaître comme écrivain. Les deux drames *Eugénie* (1767) et *les Deux amis* (1770) sont presque oubliés aujourd'hui, mais le premier réussit pleinement à cette époque. La comédie d'intrigue le *Barbier de Séville* (1775) fit déjà beaucoup de sensation et parut très-originale; mais le *Mariage de Figaro* ou la *Folle journée* (1784) la laissa loin derrière elle. *Tarare,* opéra (1787), et la *Mère coupable,* drame (1792), n'ont pas paru dignes de l'auteur de Figaro dont les aventures sont continuées dans la troisième pièce de cette grande trilogie. Ayant acheté les manuscrits de Voltaire, Beaumarchais entreprit la fameuse édition de Kehl des *OEuvres complètes* de ce grand écrivain (1775), « monument, est-il dit dans la *Biographie universelle,* dont l'exécution très-imparfaite ne répond pas à l'énorme dépense dont il fut l'objet » et qui ne fut pas profitable pour celui qui avait voulu l'élever. Les *OEuvres complètes* de Beaumarchais ont paru à Paris, 1780, en 4 vol. in-8°, en 1809, 7 vol. in-8°, en 1821, 6 vol. in-8°, et en 1826, 6 vol. in-8°. L'édition de 1780, dit M. Quérard, est la moins complète. J. H. SCHNITZLER.

BEAUMELLE (LAURENT ANGLIVIEL DE LA), savant littérateur et critique judicieux, né à Vallerangue, ville du bas Languedoc, le 28 janvier 1727, et mort à Paris le 17 nov. 1773, à l'âge de 47 ans, fut appelé en Danemark à l'âge de 24 ans, en 1751, pour être professeur de belles-lettres françaises. Ce fut dans cette ville qu'il publia son premier ouvrage intitulé : *Mes pensées* dans lequel on trouve, à la page 38, le passage suivant, relatif à l'accueil et aux bons traitements que les littérateurs français, et principalement Voltaire, recevaient à la même époque du roi de Prusse Frédéric II : « Qu'on parcoure l'histoire ancienne et moderne, on ne trouvera point d'exemple de prince qui ait donné 7,000 écus de pension à un homme de lettres, *à titre d'homme de lettres.* Il y a eu de plus grands poëtes que Voltaire; il n'y en eut jamais de si bien récompensés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ses récompenses. Le roi de Prusse comble de bienfaits les gens à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » On conçoit que cette comparaison et cet éloge, au moins singulier, ne pouvaient être beaucoup du goût d'un homme aussi gâté que Voltaire l'était par ses compatriotes et par les étrangers; et, toutefois, la Beaumelle, désireux de voir la cour de Prusse, ayant demandé son congé au roi de Danemark (Frédéric V), qui le lui accorda avec une gratification considérable et la liberté de venir reprendre son poste quand il le jugerait à propos, s'en vint à Berlin, où il n'eut rien de plus pressé que de se présenter chez Voltaire, auquel, par un inconcevable défaut de jugement ou du moins de mémoire, il remit un exemplaire de ses *Pensées.* Ce fut là l'origine de cette guerre sanglante de personnalités et d'injures, qui exista dès lors entre ces deux écrivains, à la honte des lettres et des littérateurs, et qui ne s'éteignit en quelque sorte qu'à la mort de la Beaumelle. Vaincu par le crédit de son antagoniste, ce dernier fut bientôt obligé de quitter Berlin. Il vint à Paris au mois de mai 1752, et y publia l'année suivante ses *Notes sur le siècle de Louis XIV,* critique de l'ouvrage de Voltaire, qui augmentèrent le nombre des ennemis que lui avaient fait déjà plusieurs réflexions hardies contenues

dans ses *Pensées*, et qui le firent même enfermer, le 23 avril 1753, à la Bastille, d'où il sortit au bout de six mois, pour y rentrer bientôt après, par suite de la publication de ses *Mémoires de Maintenon*. Nous voulons croire, pour l'honneur de Voltaire, et malgré ce qu'en ont dit ses ennemis, qu'il resta étranger à toutes ces persécutions suscitées contre la Beaumelle; c'est bien assez des torts de son esprit en cette affaire, sans avoir encore à y reconnaître ceux du cœur. Quoi qu'il en soit, il rejeta toujours la paix que son critique lui offrit à plusieurs reprises, en traitant avec lui, il est vrai, *de puissance à puissance*, ce qui ne pouvait qu'offenser l'orgueil et la susceptibilité de Voltaire. Retiré fort jeune à Toulouse, la Beaumelle y avait épousé la sœur du jeune Lavaisse, compromis dans la malheureuse affaire de Calas. Il oublia un moment sa querelle pour embrasser cette cause, dont la défense devait être un jour un des plus beaux titres de gloire de son antagoniste, et composa le premier mémoire qui appela l'attention publique en faveur des accusés. DICT. DE LA CONV.

BEAUMONT (JEANNE LE PRINCE DE), sœur de Jean le Prince, peintre, naquit à Rouen en 1711. Mariée à Lunéville, elle fit déclarer son mariage nul peu de temps après l'avoir contracté, sous le prétexte d'un défaut de forme; mais dans le fait, comme elle l'écrit à son avocat, pour ne point devenir mère d'enfants que l'inconduite de son mari lui laissait peu d'espoir d'élever. Ce fut par un roman intitulé *le Triomphe de la vérité* que Mme de Beaumont débuta, en 1748, dans la carrière littéraire. Ce roman, imprimé à Nancy, fut présenté au roi de Pologne par l'auteur même, qui, peu de temps après, passa en Angleterre, où elle se chargea de plusieurs éducations. Elle écrivit alors, sous le titre de *Magasins*, un traité complet d'éducation à l'usage des jeunes personnes. Cet ouvrage dialogué contient une courte instruction religieuse, morale, historique, géographique, et quelques notions sur la physique du temps. De petits contes (dont plusieurs, tels que *la Belle et la Bête, Blanche et Vermeille*, ont été arrangés pour le théâtre), égaient ces *magasins*. Le style manque quelquefois de couleur; mais on ne peut trop louer la pureté de principes, la droiture et la force de raison, qui ont dicté ces livres, les plus excellents peut-être que l'on puisse mettre entre les mains des filles. Tous les ouvrages de Mme le Prince de Beaumont ont ce cachet religieux, moral et sensé, qui distingue ses premiers ouvrages. Outre les *Magasins des Enfants, des Adolescents, des Pauvres*, etc., qui ont d'abord paru périodiquement à Londres, elle a fait imprimer un grand nombre d'autres ouvrages. Elle s'était mariée en secondes noces à un de ses compatriotes, dont elle eut six enfants. Le climat de l'Angleterre ne convenant point à sa santé, elle repassa en France à 51 ans, où, du fruit de ses nombreux travaux, elle acheta, près d'Anneci, *la petite terre de Chenavod;* elle s'y retira en 1768 et y mourut, en 1780, à l'âge de 70 ans, laissant uue réputation intacte de probité et de bienfaisance et des livres faits pour inspirer des sentiments tels que ceux qui avaient été la règle de sa vie utile et laborieuse. Csse DE BRADI.

BEAUMONT (JEAN-BAPTISTE-ARMAND-ÉLIE DE), membre de l'Académie des sciences, ingénieur en chef des mines, professeur de géologie à l'école des mines et au collége de France, naquit, le 25 septembre 1798, à Caen. Après avoir fait ses premières études au collége Henri IV à Paris, il remporta en 1817, au concours général des colléges, les premiers prix de mathématiques et de physique. Il entra ensuite à l'école polytechnique et en 1819, à l'école des mines. En 1821, il commença ses voyages géognostiques et fut nommé en 1824 ingénieur des mines. Depuis cette époque il a fourni une série d'ouvrages remarquables dans la partie scientifique qu'il cultive. En 1822 avaient déjà paru dans les *Annales des mines* ses *Notices sur les mines de fer et les forges de Framont*. En 1824 il publia son *Coup d'œil sur les mines*, et, avec la collaboration de Dufresnoy, un *Voyage métallurgique en Angleterre*. L'année précédente il avait été chargé de faire avec ce savant un voyage scientifique en Angleterre et en Écosse, pour se préparer à la rédaction d'une carte géologique de la France. L'immense travail de cette carte fut commencé en 1825. Élie de Beaumont y prit la part la plus active, et publia, en outre, les ouvrages suivants : *Notice sur un gisement de végétaux fossiles et de bélemnites situé à Petit-Cœur près Moutiers* (1828); *Faits pour servir à l'histoire des montagnes de l'Oisans; Recherches sur quelques-unes des révolutions de la surface du globe; Mémoire sur les groupes de Cantal et du Mont-d'Or*, et enfin des *Recherches sur la structure et sur l'origine du mont Etna*.

Dans ses différents écrits, Élie de Beaumont a combiné de la manière la plus ingénieuse la théorie déjà précédemment exposée par Saussure, Fichtel, Heim, Van Buch et d'autres géologues, de l'origine des montagnes avec l'histoire du développement des formations sédi-

mentaires, et en même temps il a cherché à prouver le synchronisme des chaînes de montagnes qui présentent une direction parallèle. Telle est la théorie qui a donné une si grande célébrité à Élie de Beaumont, dont le nom est placé aujourd'hui à la tête des géologues européens. V. H.

BEAUPRÉ. *Voy.* MAT.

BEAUREPAIRE avait servi dans les carabiniers avant la révolution de 1789. Il fut élu chef du premier bataillon de Maine-et-Loire. Il commandait la ville de Verdun lorsque cette place fut sommée de se rendre par le prince de Brunswick le 31 août 1792. Le conseil de défense, composé de municipaux et d'autres habitants influencés par la peur et par les intrigues de quelques traîtres vendus à l'étranger, proposa de rendre la ville, sans attendre qu'elle fût sérieusement attaquée. Des groupes parcouraient les rues et les places publiques et demandaient à grands cris que l'on capitulât sans nul délai. La garnison brûlait de combattre; elle était déterminée à opposer une vigoureuse résistance. Le commandant Beaurepaire partageait son dévouement. Il s'était hâté d'aller exprimer au conseil et à la municipalité la généreuse résolution de la garnison et de la plus grande partie de la garde nationale. — Vainement il annonça que la ville serait promptement secourue, que l'armée nationale serait bientôt sous ses remparts, qu'il suffirait de contenir l'ennemi par une courte résistance. — Le conseil persista dans sa détermination. « Eh bien! s'écria l'intrépide et loyal commandant, je fais le serment de mourir plutôt que de me rendre. Survivez, vous, à votre honte et à votre déshonneur, puisque vous le voulez, mais, moi, je reste fidèle à mon serment. Voilà mon dernier mot : je meurs libre. » Et il se brûle la cervelle. — L'ennemi prit possession de Verdun, mais il en fut bientôt chassé par l'armée nationale. DICT. DE LA CONV.

BEAUVAISIS, ancienne lieutenance générale qui appartenait d'abord au gouvernement de Picardie, d'où elle fut distraite pour être attribuée à celui de l'Ile-de-France. Ce pays, qui pouvait avoir 15 lieues d'étendue du levant au couchant, et 12 du midi au nord, était borné au nord par la Picardie, au couchant par la rivière d'Epte, qui le séparait de la Normandie, et par le Vexin français, qui le bornait aussi au midi avec le diocèse de Paris, et au levant par ceux de Soissons, de Senlis et de Noyon; il fut habité autrefois par les *Bellovaci*, peuple le plus brave de la Belgique. Il fit partie du comté de Vermandois, et il échut, avec la Champagne, à Eudes Ier, comte de Blois et de Chartres, tige des comtes de Champagne. Eudes II, fils d'Eudes Ier, l'échangea, en 1015, contre le comté de Sancerre, avec Roger, évêque de Beauvais, son frère, qui en fit donation à son église; ce que le roi Robert confirma deux ans après. Depuis ce temps les évêques de Beauvais se qualifient comtes de cette ville, dont ils étaient seigneurs temporels et spirituels, et vidames de Gerberoy. Ils furent mis au nombre des douze pairs de France et eurent le premier rang parmi les trois comtes pairs ecclésiastiques. A. SAVAGNER.

BEAUVEAU. La maison de Beauveau, d'origine chevaleresque dans l'ancienne province d'Anjou, naturalisée depuis en Lorraine, est une des plus illustres familles de France. Des lieutenants généraux, des dignitaires de l'ordre de Malte, des ambassadeurs, des ministres, des prélats, des chambellans, des sénéchaux, des gouverneurs, des hommes d'État, des écrivains estimables sont sortis de son sein, et depuis le xe siècle elle figure avec éclat dans les annales de la France. Ses armes sont d'argent, à quatre lionceaux de gueules, lampassés, ornés et couronnés d'or. Dans le cours du XIIIe siècle on voit un RENÉ, baron de Beauveau, figurer parmi les plus vaillants chevaliers de l'époque, mêler ses couleurs à celles de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, prendre une part glorieuse à l'expédition de Naples, en 1265, devenir connétable du royaume des Deux-Siciles, et mourir peu de temps après, victime de la bravoure qu'il avait déployée. Deux siècles plus tard, LOUIS DE BEAUVEAU, héritier des dignités et de la réputation diplomatique de son père, qui avait été à la fois gouverneur d'Anjou et du Maine, sénéchal de Provence, exécuteur testamentaire de Louis II, et ambassadeur de Louis III, rois de Sicile, devient le confident et l'ami du *bon roi* René, et partage avec lui les vicissitudes de la fortune, jusqu'à ce qu'ayant laissé le trône de Lorraine à son fils Jean, duc de Calabre, il voulut que le sénéchal de Beauveau restât près du jeune prince, pour l'aider de ses conseils et de sa valeur. Ce seigneur mourut en 1472, à Rome, où il avait été chargé de plusieurs ambassades importantes. Une de ses filles, mariée à Jean de Bourbon, comte de Vendôme, est devenue, de la sorte, trisaïeule de Henri IV. A la fin du XVIe siècle HENRI, baron de Beauveau, doué d'une imagination vive, d'un caractère ardent, aimant l'éclat des cours, le bruit des armes, les voyages et la littérature, combat successivement sous l'empereur Rodolphe II, sous l'électeur de Bavière et sous le comte de Mansfeld, prend part à plusieurs

victoires contre les Turcs, devient ambassadeur du duc Henri de Lorraine à la cour de Rome; quitte la pompe nuptiale de Catherine de Bourbon, sa cousine, pour marcher de nouveau contre les Turcs, avec le duc de Mercœur; contribue à pacifier l'Allemagne, et après avoir parcouru l'Europe, l'Asie et l'Afrique, revient en Lorraine s'asseoir au conseil du prince, écrire une relation de ses campagnes et de ses voyages (Nancy, 1619, in-4°, fig.), et veiller à l'éducation d'un fils unique, HENRI, marquis de Beauveau, qui fut à son tour gouverneur du prince ducal et auteur de *Mémoires* estimés, imprimés à Cologne en 1690, in-8°.

MARC DE BEAUVEAU, prince de Craon et du saint-empire, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'or, vice-roi du grand-duché de Toscane, fut redevable de cette haute fortune plutôt encore à son mérite qu'à sa naissance. Petit-fils de Henri, marquis de Beauveau, né en 1679, élevé avec le duc Léopold qu'il accompagna en Hongrie et qu'il n'a jamais quitté depuis, il prit part à toutes les grandes affaires de la maison de Lorraine, éleva le fils de Léopold avec un soin particulier, et lorsqu'une mort prématurée eut enlevé ce prince à l'amour des Lorrains, il devint le conseiller intime de son royal élève, le suivit à Vienne, fut chargé de diverses ambassades, s'attira la confiance de tous les souverains, et gouverna la Toscane avec une sagesse dont le souvenir ne s'est point encore effacé, après que François de Lorraine eut été contraint d'échanger la couronne ducale contre le brillant sceptre des Césars. Le prince de Craon mourut en 1754, à Florence, avec la réputation de l'un des beaux esprits de l'époque. Il a eu 20 enfants; l'un d'eux, CHARLES-JUSTE, duc de Beauveau, né à Lunéville en 1720, entré à l'âge de 13 ans dans la carrière des armes, colonel à 20, surnommé le *jeune brave* sous les remparts de Prague, qu'il défendit avec une brillante valeur contre le prince Charles de Lorraine, *aide de camp de tout ce qui marche à l'ennemi,* selon l'expression pittoresque du maréchal de Belle-Isle, vainqueur au passage de la Bormida, à l'assaut de Mahon, dans les plaines de Corback, cueillant des lauriers partout où la fortune lui présentait des périls, gagnant ses grades à la pointe de son épée, c'était toujours Achille au combat, Ulysse au conseil. Il venait de recevoir le commandement d'une armée de 26,000 hommes, destinée contre l'Espagne, lorsque la paix de 1763 l'empêcha de déployer ses talents militaires. Nommé alors gouverneur du Languedoc, il fit voir autant d'habileté courageuse dans l'administration qu'il avait montré de valeur sur les champs de bataille. Plusieurs familles protestantes qui gémissaient depuis nombre d'années au fond d'un cachot infect, lui durent la liberté et la vie. On le menaça de destitution; mais la colère ministérielle vint se briser à ses pieds; elle fut également impuissante lorsqu'au fameux lit de justice tenu en 1771 il refusa de prêter appui aux projets du chancelier Maupeou. Beauveau, en agissant ainsi, s'exposait à une disgrâce presque certaine; cette fois, hâtons-nous de le dire pour l'honneur du monarque, Louis XV sentit tout ce qu'avait d'honorable la conduite de cet officier et lui donna des témoignages non équivoques de son estime. Commandant d'une des premières divisions militaires en 1777, gouverneur de Provence en 1782, maréchal de France quelques mois plus tard, le prince de Beauveau marqua toutes ses actions du cachet de la probité la plus sévère, de la philanthropie la plus sage; par ses soins la Provence vit ses états rétablis, son académie florissante, sa navigation perfectionnée; elle se couvrit de monuments, et la citadelle de Marseille allait être remplacée par un vaste forum où les cultes et le commerce devaient jouir d'une entière franchise, lorsque la révolution éclata. Ennemi du despotisme, mais défenseur de l'infortune, Beauveau, tout en applaudissant aux réformes qui s'opérèrent en 1789, ne cessa de prodiguer à Louis XVI des témoignages d'intérêt et de véritable affection; il l'accompagna en volontaire dans son voyage orageux de Versailles à Paris, le 16 juillet 1789, accepta le portefeuille de la guerre qu'il avait refusé le jour où Malesherbes n'avait pas voulu accepter les sceaux, se réservant toutefois la liberté de quitter le conseil dès qu'il verrait l'impossibilité d'y opérer le bien; et lutta pendant 5 mois contre la démagogie qui s'introduisait déjà partout. Fatigué de cette position incertaine entre deux pouvoirs qui cherchaient à se détruire, prévoyant la triste catastrophe qui allait arriver, il abandonna le tumulte des affaires et vécut respecté de tous les partis, jusqu'au 31 mai 1793, époque de sa mort. Littérateur aimable, écrivain élégant et pur, Beauveau avait pris place à l'Académie française en 1771. Boufflers y a prononcé l'éloge de son oncle en 1805. ENCYC. DES GENS DU MONDE.

BEAUX-ARTS. Ce nom indique suffisamment que leur essence consiste dans la réunion de travaux agréables et utiles. A une époque où le sens attaché aux mots était plus limité et plus précis que de nos jours, les beaux-arts avaient reçu la dénomination d'*arts libéraux,* parce

qu'ils étaient enfants de la liberté et de l'imagination.

La sculpture, l'architecture, la peinture et la musique, font partie des beaux-arts. Jusqu'à présent on n'a guère fait entrer d'autres spécialités dans cette division qui semble un peu restreinte. N'y a-t-il pas, en effet, telle branche de notre industrie qui, au point de perfection où elle est parvenue, ne mérite de figurer au nombre des arts libéraux? Sans doute les produits des manufactures de Sèvres, des Gobelins, d'Aubusson, ont tous, plus ou moins, pour principes les arts du dessin; mais les porcelaines magnifiques, les tapisseries admirables qui sortent de ces établissements ne sont pas sans rivaux d'une nature différente. La fabrication de nos meubles, l'art du tapissier, du doreur, du mécanicien, de l'horloger, etc., réclameraient aussi, ce nous semble, une classification nouvelle et des encouragements spéciaux. Ceux qui cultivent aujourd'hui ces arts sont des artistes remplis souvent de l'indépendance du génie; leurs productions exigent des études et un travail auxquels tous les hommes ne sauraient se livrer, et qui réunissent comme nous venons de le dire, ces deux caractères qui constituent les beaux-arts, *utilité* et *plaisir*.

On comprend qu'à plus d'une époque, sous l'influence du génie des peuples de l'antiquité, la théorie des beaux-arts a dû subir une foule de modifications. Les Égyptiens, les Grecs, les Étrusques, ont eu des principes fort différents dans la théorie des beaux-arts. Il y avait sur le sol du Delta, aux plaines de Memphis, ou dans les montagnes de Thèbes, une pensée orgueilleuse qui animait despotes et esclaves, lorsqu'ils fondèrent pour l'avenir des monuments d'une si colossale proportion. Ce n'est qu'à l'aide d'immenses populations serviles que les arts de l'Égypte nous ont légué quelques débris, il est vrai, souvent gigantesques. Ces arts se reproduisaient sous des formes destinées à émouvoir un peuple soumis à la misère et à une autorité despotique. Le génie des Grecs ne se traduit pas moins ostensiblement dans l'ensemble de leurs beaux-arts. La statuaire sort des langes où les Égyptiens et les Étrusques la tinrent toujours. Elle est gracieuse, forte, grande, impassible, inspirée d'une religion couronnée de fleurs et de la liberté absolue du génie. Il y a perpétuité dans l'Égypte, les arts y sont constitués pour vivre longtemps; chez les Grecs, le développement, le choix, un rapide contact, leur acquièrent une perfection spontanée, comme tout ce qui est poésie.

Ce fut après la prise de Corinthe, après le triomphe de Paul-Émile et celui de Pompée, que le peuple romain emprunta à la Grèce sa théorie perfectionnée des beaux-arts. Mais ils devaient végéter au milieu de ces hommes ambitieux, de ces guerriers arrogants, comme une plante exotique sur un sol étranger. Rome cherchait plutôt le luxe que la beauté. Les beaux-arts y devinrent esclaves, avec les artistes qui les cultivaient. Le goût général fut lourd, incertain, sans délicatesse et sans inspiration. Sous les empereurs, les Grecs leur rendirent une sorte d'élégance : Trajan, Adrien, firent briller la dernière étincelle du foyer éteint; mais les révolutions fréquentes, une nuée de souverains éphémères qui inondaient le monde, amenèrent promptement la décadence des beaux-arts. Le Bas-Empire se traduisit par des œuvres méprisables, véritable physionomie de son existence. Les iconoclastes survinrent : on aurait dit une guerre de l'impuissance contre le génie. Pour rallumer le sentiment des hommes pour le perfectionnement et pour diriger leurs efforts vers des productions dignes d'être admirées, il fallut une régénération sociale, une poésie fondée sur des croyances nouvelles, les influences d'un climat différent, des mœurs et des habitudes étrangères à l'antiquité. En jetant un coup d'œil sur l'histoire du développement des beaux-arts, nous examinerons le caractère de cette nouvelle révolution et nous compléterons ainsi cet aperçu des principes et de la théorie des beaux-arts.

La vanité a guidé la plume de plusieurs artistes, comme celle de beaucoup de biographes, lorsqu'ils ont voulu trouver l'origine des beaux-arts, dans le 35e chapitre de l'Exode. Philostrate, Scamozzi, Lomazzo, expriment à cet égard des opinions aussi ridicules qu'inconséquentes. Ce dernier cependant considère avec quelque raison le monument de Bagistone, rocher de 17 stades, taillé de manière à représenter la statue de Sémiramis avec 100 figures d'esclaves, comme l'un des premiers qui puissent être mentionnés dans l'histoire des beaux-arts. Diodore de Sicile et Vitruve (livre II) s'accordent assez avec cette indication, en citant vers cette époque des monuments d'art différents. Le troisième âge du monde, vit, selon Pline, s'élever les pyramides de Giseh, le sphinx et le labyrinthe (Pline, livre XXXVI, chap. 10). Au quatrième, les Israélites fondirent le veau d'or. Bersel et Doliat sculptèrent les anges et tous les ornements du tabernacle. Enfin, trois siècles plus tard, le temple de Salomon fut édifié. Mais l'époque où les

beaux-arts furent véritablement cultivés, où ils devinrent populaires, ne remonte pas au delà de la 18e olympiade (environ l'an 700 avant J. C.). Depuis le règne des Pisistratides jusqu'au moment de la liberté d'Athènes, les arts restèrent endormis dans la Grèce. Ce fut à l'expulsion de ces tyrans, et surtout depuis les batailles de Salamine et de Platée, que le génie de la Grèce, enflammé par la liberté prit tout son essor. A cette époque appartient Agéladas, maître de Phidias. Ici commencent les chefs-d'œuvre des beaux-arts. Il faut lire dans Plutarque, dans Pline et dans les Éliaques de Pausanias, la description des merveilles qui sortirent de son ciseau. Glicon, Alcamène furent ses rivaux. Miron, Polignote, Zeuxis, Timante, Parrhassius, et plus tard Apelle, célébraient dans un autre genre, par des combinaisons et des peintures brillantes, la gloire de leur patrie. Praxitèle vint ensuite : il fit deux Vénus, destinées aux temples de Gnide et de Coos, statues dont Lucien donna la description dans son dialogue des Amours. Lisippe, sculpteur d'Alexandre le Grand, eût, comme ce conquérant, une immense renommée. Il fondit 760 figures de bronze. Alors non-seulement la peinture et la sculpture florissaient dans l'Attique, mais les architectes les plus habiles fondaient le Parthénon, les temples de Pallas, de Diane, ceux de Cyzique, d'Olympe, la chapelle Éluzine, etc. Polyclète, Démétrius, Philon, rivalisaient avec les philosophes et les poëtes, et la musique, animée par cette foule de sensations nouvelles, se développait rapidement. La lyre et la cythare firent entendre un plus grand nombre de sons. On vit éclore des accords inconnus. L'harmonie dorienne et phrygienne produisit de nouveaux effets. Mélanipède, Cinésias, Polyades, et leurs successeurs, nous léguèrent des chants d'une beauté simple et grandiose qui, suivant l'auteur du *Devin du village,* servent encore d'accompagnement à nos prières, lorsque, du parvis de nos temples, nous les élevons vers le Créateur.

L'esprit de conquête du peuple romain devait le rendre maître, dès son berceau, des richesses d'une civilisation plus avancée. Aussi voit-on, dès l'an 247 de la fondation de Rome, Horatius Coclès immortalisé par une statue (Tite-Live, I, 2). Marcus Scaurus construit un théâtre qu'il couvre, s'il faut en croire les historiens, de 3,000 statues de métal. Les triomphes des consuls servent à repaître la vanité romaine de la vue des chefs-d'œuvre, dépouilles de nations conquises. L'ovation de Fabius Maximus, de Marcellus, de Scipion, de Paul-Émile, introduit parmi le peuple de Rome le goût des arts. Fabius élève au Capitole, à côté de la sienne, une effigie colossale d'Hercule ; Marcellus, rappelé de Sicile à Rome, y traîne à sa suite les statues et les tableaux de Syracuse. Enfin Paul-Émile fait durer son ovation pendant trois jours, et il emploie 250 chariots à prouver à ses compatriotes qu'il méritait de semblables honneurs. Enrichie des chefs-d'œuvre des arts, Rome attire bientôt tout ce qui restait d'artiste au monde. La sculpture est employée à un grand nombre d'ornements de luxe. L'architecture se développe à son tour, non pas comme aux beaux siècles de la Grèce, mais sous des rapports en harmonie avec le génie de la nation. Les amphithéâtres, les arcs de triomphe, les aqueducs, les voies publiques, deviennent autant de créations inconnues jusque-là. Quelques-unes portent les caractères d'une grande perfection. Le goût étrusque qui avait d'abord prédominé chez les artistes, s'épure jusqu'à un certain point, au temps de Sylla. Ainsi, aux premières époques, les constructions architecturales n'étaient composées que de grandes pièces placées l'une sur l'autre, sans ciment, réunies quelquefois avec des tenons de bois, tandis que, sous la république, on adopte l'usage de bâtir en briques d'égale dimension (*opus reticulatum*); le marbre ne fut employé que dans les derniers temps. Les habitations particulières, les maisons de campagne, dont Pline le Jeune nous a conservé la description, sont élevées avec un luxe et une perfection remarquables. La paix constante dont Rome jouit sous le règne d'Auguste devint surtout favorable aux progrès de l'architecture. Auguste avait conçu le projet de faire de cette capitale la plus belle ville de l'univers ; ses encouragements trouvèrent plus d'un génie disposé à le seconder. Rome fut dotée du Panthéon, d'un temple d'Apollon, d'aqueducs, de bibliothèques ; les favoris du prince voulurent partager ce noble amour des beaux-arts. Stasile, Agrippa, Balbo consument à édifier de vastes monuments des richesses immenses. Hérode construisit Césarée; il acheva le temple de Jérusalem, pleuré par Titus. Partout cette poétique terre d'Italie semble répondre à l'appel du génie des beaux-arts. Poëtes, architectes, sculpteurs, immortalisèrent le siècle d'Auguste; Vitruve lui dédia des livres. Protecteur d'Horace, de Virgile, Auguste fut l'ami de Mécène. A sa mort il dit ce mot : « J'ai trouvé Rome en briques, je l'ai rebâtie en marbre. »

Nous l'avons dit plus haut : avec la corruption des mœurs arriva chez le peuple romain la rapide décadence des arts. L'architecture ne dé-

clina cependant qu'après Constantin, quoique la peinture et la sculpture fussent tombées auparavant. Byzance devint le tombeau du génie, comme elle était l'asile de la corruption, de la ruse, de la cruauté. La religion chrétienne, à son berceau, ardente, persécutée, contribua aussi au bouleversement des arts. Vasari, le Biondo, racontent la guerre que les croyances nouvelles livraient aux chefs-d'œuvre du culte païen. Les invasions des peuples barbares achevèrent cette croisade dirigée contre les productions du génie. Il devient nécessaire de s'arrêter ici quelques instants. Tout le monde connaît les ravages des Goths, d'Odoacre, de Genserio, chef des Vandales. Un précis de l'histoire des beaux-arts n'aurait rien à revendiquer pendant le déluge de barbarie qui alors affligea le monde civilisé. Oublions ces révolutions désastreuses, et jetons les yeux sur l'histoire des arts chez des peuples dont nous ne nous sommes pas encore occupés.

Les explorations des voyageurs modernes ont amené, dans plusieurs parties du monde, des découvertes qui prouvent qu'aux siècles antiques elles étaient civilisées à l'égal de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie. Mitta et Palengue, dans le Mexique, présentent des restes de monuments que d'habiles archéologues attribuent au style phénicien : la sculpture, l'architecture, des scènes et des figures peintes à la manière étrusque, annoncent un singulier développement des beaux-arts. Les grottes souterraines des Indes, ces pagodes taillées dans le roc que la petite île d'Éléphanta offre aux environs de Bombay, ne font pas concevoir une moindre idée de leur antiquité et de l'habilité de leurs créateurs. L'un de ces temples a 130 pieds anglais de longueur, et 110 de largeur. La forme des colonnes est plus élégante que celles des temples d'Égypte. Ainsi qu'à Kandjevésam, les côtés de ces constructions sont ornés de figures humaines, en grand relief, qui prouvent des études et une théorie raisonnée. Les restes des monuments des anciens Perses sont dans un goût tout différent de ceux de l'Inde et de l'Égypte : le palais du roi Djémjid n'a jamais eu peut-être de rival comme monument. On y découvre les traces de superbes portiques, d'escaliers hardiment jetés, des colonnes construites du plus beau marbre, et jusqu'à 1,300 figures sculptées qui, au milieu des ruines, semblent encore raconter l'histoire de ce héros. S'il est impossible de nier le large développement des beaux-arts tels qu'ils se sont manifestés dans les monuments de Persépolis, il n'est pas moins difficile d'assigner à leur culture, en Chine, une origine qui les place dans l'histoire au rang de copistes ou d'inventeurs. La tour de porcelaine ou la grande pagode de la ville de Nankin est un des monuments les plus remarquables du génie chinois. La forme des toits dans cette architecture est caractéristique : elle rappelle toujours l'idée d'une tente ou d'un pavillon. En Chine, les arcs de triomphe sont multipliés jusque dans les moindres bourgades. Nos anciennes porcelaines, le vieux laque, popularisé par nos missionnaires, ont apporté jusque chez nous une idée de la perfection de leurs arts. Ainsi ce n'est pas dans une petite portion de la terre qu'il faut chercher l'histoire de la civilisation du monde. La perfection des beaux-arts chez des nations disparues prouve que la langue monumentale soustrait seule quelquefois un peuple aux outrages du temps. De la masse de faits traditionnels recueillis par nous résultent souvent des perfectionnements nouveaux; les ruines donnent naissance à des chefs-d'œuvre, et le philosophe peut suivre, à travers les régions de l'Orient, le progrès de l'intelligence. L'architecture renaît au mouvement des croisades vers des climats méridionaux. Abou-Abdallah-Ben-Naser crée sur les rives du Xénil et du Darco un chef-d'œuvre d'architecture moresque. L'Italie se ranime inspirée par les hautes méditations de l'Évangile, et la renaissance sort de cet ancien foyer de la civilisation humaine, plus pure, plus fraîche, plus exaltée, pour établir dans l'Occident l'empire immortel des beaux-arts.

Une chose qu'on remarque à la physionomie des arts à leur renaissance, c'est que les chefs-d'œuvre de la Grèce et de l'Italie n'étaient point inconnus aux créateurs du style moresque, sarrasin ou gothique. Il y avait choix dans leur fait, et nullement ignorance. Artistes civilisés au milieu d'une nature et d'une société barbares, ils comprenaient fort bien qu'avec un climat nouveau, des forêts immenses, un culte contemplatif, la forme des temples antiques ne pouvait être acclimatée sur la terre d'Occident. Les sons de la cloche devaient vibrer au milieu des airs, le clocher en aiguille se dessiner comme un fanal religieux, les voûtes s'élancer vers le ciel, et les colonnes ressembler aux arbres des forêts pour des catéchumènes arrachés au culte de la nature et des Druides. Aussi est-il certain maintenant que l'architecture à ogives est la plus ancienne de la renaissance; la gothique ne date nullement de l'invasion des Goths, et son style ne peut être attribué à ces peuples barbares. De 1060 à 1150 s'opéra la révolution connue sous le nom d'architecture de transition. Dans le XIIe siècle, il y eut plusieurs innovations qui indiquèrent clai-

rement l'époque de leur adoption. Les balustrades tribolées, les tours romanes à pyramides à quatre faces, les arcs-boutants pour neutraliser la pesanteur des voûtes, et les statues aux porches, prouvent un rapide progrès dans l'étude des arts. Nous laisserons à l'histoire de l'architecture (*voy.*) à suivre les nouvelles combinaisons amenées par ce que l'on appelle le gothique secondaire ou rayonnant, le gothique tertiaire, etc. Vers cette époque parurent les Erwin, les Robert Coucy, les Cormon, les Vulgrin : ils élevèrent des chefs-d'œuvre de stéréotomie, au nombre desquels il est juste de placer les cathédrales de Strasbourg, d'Amiens, de Reims, Notre-Dame de Paris, Saint-Maurice d'Angers, l'abbaye Toussaint, etc. Ces monuments servirent aussitôt d'asile à toutes les autres branches des beaux-arts, et furent tout à la fois les sources de créations nouvelles et le musée perpétuel et progressif où se conservèrent les produits des modernes inspirations.

Avant Van Eyck, le rénovateur de la peinture par l'application qu'il y fait de l'huile aux couleurs, les arts du dessin étaient déjà en marche, comme nous venons de le voir pour l'architecture et pour la sculpture. Les restes découverts à Pompeia et à Portici n'avaient pas été arrachés de leurs ruines, quand parurent ces vitraux de couleurs, admirable mosaïque transparente ignorée des anciens. Cette découverte, qu'Albert Durer porta d'abord à son point de perfection, était évidemment due au travail des moines et aux belles miniatures dont ils décoraient le vélin de leurs liturgies. Alors les vitraux incolores, à peine employés, furent probablement remplacés par des feuilles de vélin à brillantes peintures, dont la transparence donna l'idée des vitraux de couleurs. Le pinceau de Cimabuë, vers 1240, fut le premier qui osa s'exercer dans un genre plus élevé. Lui et Giotto, son élève, ne peignaient que sur bois de mélèze (*larix*); rarement ils employaient la toile. Pline, cependant, fait mention d'un tableau colossal de Néron, appliqué sur ce tissu. La fin du XVe siècle offrit un immense perfectionnement. Léonard de Vinci parut, qui s'attacha à la perfection des détails; Michel-Ange sut retracer la grandeur et le caractère des antiques; Giorgion et le Titien améliorèrent le coloris et le rapprochèrent de la nature, tandis que Raphaël rendait sensibles les inspirations les plus pures du christianisme. Un genre nouveau, que M. de Chateaubriand attribue également à la contemplation religieuse (*Gén. du Christ.*, t. IV), le paysage, fut cultivé par l'école italienne. Cette école, ce furent le génie de Léon X, l'encouragement prêté aux beaux-arts, la liberté dont alors jouissait l'Italie, qui développèrent son admirable splendeur. Les nations sortaient de la barbarie où les avaient maintenues leurs luttes soutenues pour consolider leurs institutions. Les richesses commençaient à prendre des formes variées et à sortir de cet état tout matériel où elles ne sont qu'un signe frappé de mort. Les églises demandaient des ornements précieux, les princes des vaisselles d'or et d'argent; il fallait des artistes pour satisfaire à ce mouvement général des idées. Peintres, statuaires, numismates, poëtes, musiciens, répondirent par des inspirations. L'art des *entremets* (*voy.*), ces espèces de féeries de la mécanique, dont Léonard de Vinci et Callot ne dédaignèrent pas de s'occuper, firent naître nos représentations dramatiques et constituèrent par la suite notre système théâtral, par l'ensemble qu'y mirent les confrères de la Passion, en jouant des mystères. La gravure date aussi de ce temps. Le XVe siècle découvrit ce nouvel art qui, d'abord restreint à graver sur des planches de bois, donna bientôt naissance à l'imprimerie, mère de toutes les connaissances actuelles. Enfin, l'Italie de Léon X, comme le siècle d'Auguste, ressembla à ces grands génies qui s'élèvent au travers des âges, pour servir de jalons à l'histoire. Le siècle de Louis XIV n'est pas moins remarquable sous le rapport des beaux-arts. Hâtons-nous d'arriver à notre gloire nationale, et cherchons comment cette ère brillante fut préparée pour nous.

Les beaux-arts étaient devenus, dans l'Italie, le partage de tout ce qui était puissance, couvents, églises ou cardinaux. L'école italienne avait toujours parlé un langage élevé et divin, et ce langage, quoique contrastant avec les mœurs nationales, lui était imposé par la mission qu'elle avait à remplir. Peut-être cette situation, en contribuant à maintenir son éclat, empêcha-t-elle la popularité qu'elle aurait pu acquérir. Si l'école flamande, tantôt remplie de grâce, de souplesse, d'expression, tantôt mordante, satirique, tantôt inspirée ou rivale de la nature, était venue jeter au milieu de la France ses productions si variées et si attrayantes, il est probable que le siècle de Louis XIV eût été devancé, ou que les beaux-arts auraient reçu une physionomie différente. Mais ce développement était réservé à nos contemporains. Au XVIIe siècle, rien n'était populaire. Si les Médicis avaient contribué à éveiller le goût et la poésie dans quelques parties de la nation, la politique, les massacres, l'extrême misère, étouffèrent ce germe

des beaux-arts. Jean Goujon brilla d'un éclat passager et inutile à ses successeurs. Il fallut, pour amener le siècle de Louis XIV et les grands hommes en tout genre qui l'illustrèrent, un mouvement général dans la nation, à une époque où les arts fussent assez perfectionnés pour servir de bases aux chefs-d'œuvre qui devaient rapidement éclore. La Ligue, la Fronde, ce choc de tant de passions, cette communication d'idées si divergentes, produisirent un inappréciable résultat. Tel est l'effet des révolutions sociales, détruisant ici pour reconstruire plus loin, et, suivant l'ordre de la nature, se servant des principes de destruction pour reproduire avec une force nouvelle. Vouët, Poussin, Lebrun, Lesueur, comme peintres; Jean Cousin, Puget, Perrault, comme statuaires et comme architectes, offrirent à l'Europe étonnée une seconde renaissance des arts. Lully transporta l'orgue, cet orchestre du moyen âge, dans des compositions harmonieuses, modulées, où commencèrent à se montrer la science et la combinaison des sons. La poésie fonda des genres nouveaux, dont les anciens n'avaient offert que les ébauches. L'art de graver en pierres fines, de frapper les monnaies, d'employer avec habileté le marbre et l'or, dépassa tout ce qui s'était fait jusque-là parmi les nations modernes. Malheureusement, comme ce perfectionnement était en dehors des institutions du siècle de Louis XIV, il dégénéra avant lui. Ni Colbert, ni les efforts du duc d'Orléans, amateur éclairé des arts, ne purent soutenir cet éclat passager : les mœurs nationales étaient trop corrompues, trop peu de pensées nobles, inspiratrices circulaient parmi ces hommes pour que des artistes de génie fussent émus. Les beaux-arts ne furent plus alors que des courtisans mercenaires chargés de produire des sensations où l'âme n'entrait pour rien. Ils n'étaient pas populaires, car ils n'eussent pas été prostitués, et la législation du goût aurait été indépendante du despotisme des corrupteurs. A Coypel devaient succéder Boucher, Vanloo, Largillière. L'architecture, la statuaire avaient disparu; il fallait avant tout des émotions. David, le restaurateur de cette école dégradée, vint à un moment où le paroxysme de cette situation révélait la fausse route tenue par ses prédécesseurs. Il retrempa dans le mouvement révolutionnaire les sources d'un talent qui avait puisé plus d'une erreur à sa naissance. Le retour vers les idées républicaines ramena l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité libre. David introduisit en France une foule de combinaisons nouvelles. Il modifia, pour ainsi dire, la vie privée, en changeant la forme des meubles, des tissus, des décorations. La France était trop avancée alors dans les diverses branches de l'industrie humaine pour que le perfectionnement ne fût pas appliqué à celles qui n'auraient pas été au niveau des exigences du moment. Aussi le XIXe siècle est-il remarquable par cette amélioration générale des simples produits. Sennefelder découvrit la lithographie; les planches d'acier furent appliquées à la gravure; la mécanique s'enrichit de nouveaux moteurs, et la musique inventa et perfectionna, avec son système général, plusieurs instruments compliqués. La marche de l'esprit humain, secondé par la liberté et l'impulsion des conquêtes, eut un mouvement rapide qui rendit toutes les nations solidaires du perfectionnement des arts. A cette source furent puisés les principes de ce qu'on appelle de nos jours *école romantique*. Les artistes, dans la noble émulation que fit naître en eux la vue des chefs-d'œuvre étrangers, s'essayèrent en dehors des limites qu'une sagesse étroite avait autrefois tracées. Ils scrutèrent la nature, reproduisirent les émotions les plus intimes, fouillèrent, non-seulement dans les trésors de l'antiquité, dans les ruines nationales, mais encore dans tout ce que pouvaient produire pour eux les nations et les mœurs étrangères. La popularité fut leur but. Suivant eux la nation n'avait pas, jusqu'alors, joui des illusions des beaux-arts. Les juger, avant que le résultat de cette ère nouvelle soit arrivé, serait peut-être injuste. Il est certain que les jouissances ont été variées et multipliées. Une portion de l'école française contemporaine, sous la dénomination d'*école classique,* veut perpétuer des formes anciennes et croit que chaque pas hors de la route tracée offre un écueil. Nul doute qu'il ne soit important de tenir compte des travaux des devanciers : les arts et les sciences reposent sur cet héritage du passé; mais nous n'en sommes plus au temps où pouvaient disparaître, par un orage, les plus beaux monuments des arts. R. DE CROÏ.

Nous n'entrons ici dans aucuns détails sur la théorie des beaux-arts, de peur d'avoir à répéter en grande partie ce qui a déjà été dit (*voy.* ART) sur la source et la tendance de l'art en général, par lequel l'homme cherche à manifester au dehors le sentiment du beau dont il est animé; car la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, différentes par leurs applications, par les moyens dont elles disposent et par les instruments dont elles se servent, n'ont pas d'autre but que celui de la poésie. Ce but est d'offrir à l'homme des jouissances nobles et pures en présentant à son esprit ou à ses sens la perfection des formes

alliée à la hauteur de la conception, à l'élan par lequel la pensée s'élève à une nature idéale, type de la nôtre. En effet, les beaux-arts ne sont autre chose que la science de manifester et de réaliser la pensée poétique autrement que par la parole; de la traduire sur la toile, de la faire vivre dans le marbre, de lui donner l'essor vers les nues en dômes et en pyramides, de la laisser soupirer ou bondir en sons harmonieux qui répondent à tous les sentiments de l'homme. Le poëte et l'artiste sont de la même famille.

Cependant il est bon de s'entendre sur le véritable sens de ce mot d'ARTISTE auquel on a donné une signification bien étendue en l'appliquant aux danseurs, aux comédiens quelconques, aux joueurs de gobelets et prestidigitateurs, aux ventriloques, voire même aux coiffeurs et aux tailleurs d'habits. S.

L'artiste est celui qui cultive un art où le génie doit avoir pour interprète l'habileté de la main : c'est pourquoi on ne donne le nom d'artiste qu'aux peintres, aux sculpteurs, aux graveurs et aux architectes; on le donne aussi, par extension, aux musiciens exécutants, pour les distinguer des musiciens compositeurs, parce que les premiers ont besoin de leurs mains, de leurs doigts, pour exprimer le sentiment de leur âme, tandis que les seconds sont obligés de se servir du secours des autres pour donner la vie à leurs créations. Artisan et artiste dérivent tous deux du mot latin *ars*, au génitif *artis, art*. Le premier, dans notre langue, s'applique à celui qui exerce, avec plus ou moins d'habileté, un art mécanique; et quand la pensée devient la partie dominante de cet art mécanique, alors l'artisan devient aussi un véritable artiste. Le second, le nom d'artiste, désigne celui qui exerce un art libéral, c'est-à-dire où le génie brille dans l'invention comme dans l'exécution.

Les Latins n'avaient pas l'équivalent rigoureux de notre mot artiste; Cicéron dit : *artifex peritus; opifex* avait le sens de notre mot artisan, et c'est par métaphore que ce même auteur dit *opifex mundi*, Ovide *opifex rerum*, artisan, c'est-à-dire créateur du monde, de toutes choses.

Le véritable artiste a des idées, des besoins, un genre de vie qui en font un être à part; son existence est toute de méditation et de contemplation; la nature l'a marqué d'un sceau particulier. Sa vocation se décèle dès les premières années, et ce serait en vain qu'on essayerait de la combattre. Quelquefois il lui faut une occasion pour se manifester. Claude Lorrain, né de parents pauvres, est chassé violemment du logis paternel, parce que son intelligence n'a pu aller jusqu'à servir les maçons ou faire un petit pâté : arrivé à Rome il entre au service d'un peintre; là il panse le cheval de son maître, fait la cuisine et broie ses couleurs; mais ses yeux s'ouvrent, et il devient lui-même un grand peintre.

Horace a dit : *nascuntur poetæ;* on peut en dire autant des artistes, et c'est parce que leur penchant se fait jour avant l'âge où d'ordinaire on adopte une carrière, que beaucoup d'entre eux acquièrent de l'habileté avant d'avoir acquis de l'instruction. C'est dans un âge plus avancé qu'ils sentent la nécessité de se livrer à ces études où le génie lui-même va puiser ses inspirations; ceux qui les négligent peuvent être habiles, mais leur horizon sera toujours plus restreint.

La vie d'un artiste est tout à fait en dehors de la vie réelle : il a une langue à part, celle de son art; le sujet continuel de ses études, de son admiration, c'est la nature; et, là où l'homme du monde passe sans rien voir qui soit digne de son attention, l'artiste remarque un effet piquant, des lignes heureuses, une inspiration bien sentie. C'est qu'en effet il faut étudier la nature pour en apprécier toute la beauté.

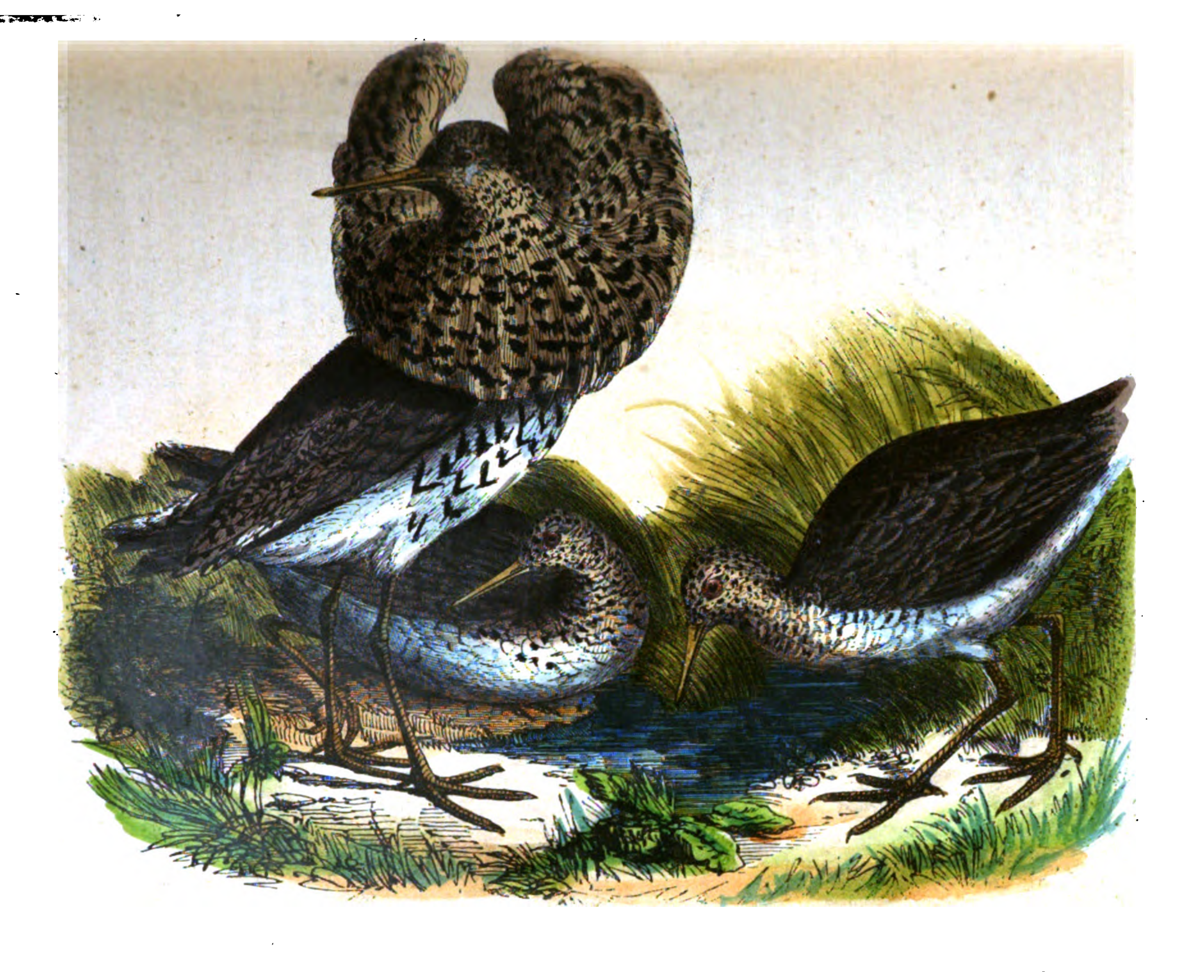
On a reproché aux artistes de vivre habituellement sous la protection et dans la dépendance même des grands. Les noms d'Apelle, de Phidias, de Raphaël, de Lebrun, etc., sont inséparables de ceux d'Alexandre, de Périclès, de Léon X, de Louis XIV. Sans Périclès, Phidias n'aurait point eu à exécuter les admirables sculptures du Parthénon; sans Léon X, Raphaël et Michel-Ange n'auraient point orné de leurs peintures immortelles, l'un le Vatican, l'autre la chapelle Sixtine; enfin sans Louis XIV, nous n'aurions pas les batailles d'Alexandre. La poésie, elle-même, qui vit d'images et d'émotions, et qui n'a pas besoin de secours matériels pour se produire, hante habituellement les cours et les palais; c'est que, en définitive, les plus beaux modèles, comme les plus nobles inspirations, se trouvent plus encore dans les classes élevées que dans les classes inférieures de la société; c'est que tous les arts ont besoin de mouvement, de pompe, de grandeur. X.

BEAUZÉE (NICOLAS), membre de l'Académie française et de plusieurs sociétés savantes, naquit à Verdun, département de la Meuse, en 1717. Ce célèbre grammairien, après s'être occupé, dès son jeune âge, des sciences exactes pendant plusieurs années, se livra entièrement à la partie des langues anciennes et modernes, pour lesquelles il avait un véritable goût et des

dispositions particulières. Il s'appliqua surtout avec ardeur à l'étude de la grammaire, et les formes agréables dont il sut parer une science aussi abstraite, les principes clairs et méthodiques auxquels il l'a assujettie, n'ont pas peu contribué au perfectionnement de la langue française. Beauzée succéda au savant Dumarsais dans la rédaction des morceaux de grammaire qui devaient être insérés dans l'*Encyclopédie*. Dumarsais n'avait encore composé que les articles A, B, C, lorsque la mort vint le surprendre au commencement de son travail, en 1756. Beauzée s'est particulièrement attaché, dans les autres lettres, à imiter les locutions et à suivre la marche de Dumarsais. Les principales productions de Beauzée sont : *Grammaire générale* ou *Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage* (Paris, 1767, 2 vol. in-8°), ouvrage dont l'abbé Barthélemy fait le plus grand éloge et pour lequel Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, fit offrir à l'auteur une médaille d'or à titre de récompense. Dans le même temps il fut nommé professeur de grammaire à l'école royale militaire de Paris. *Les Synonymes* de l'abbé Girard, furent augmentés des *Synonymes de Duclos, de Diderot, de d'Alembert et de Beauzée*. Les articles de celui-ci sont supérieurs à ceux de l'abbé Girard, par la justesse et l'exactitude, mais non par les qualités du style. La traduction française des *OEuvres de Salluste* (Paris, 1770, in-12), ouvrage dans lequel Beauzée s'est asservi à rendre trop fidèlement les pensées de l'auteur latin, au détriment de la diction et du style, et dont la lecture eût été supportable sans la bizarrerie de l'orthographe qu'il voulut introduire dans la langue française. L'*Histoire d'Alexandre le Grand*, traduite de Quinte-Curce, Paris, 1789, 2 vol. in-12. L'*Exposition abrégée des preuves historiques de la réligion*; l'*Imitation de Jésus-Christ*, etc., etc. Le grand Frédéric fit à Beauzée la proposition de venir à Berlin se fixer auprès de lui; mais son amour de la patrie et son désintéressement l'emportèrent sur des avantages considérables : il aima mieux vivre tranquille au sein de sa famille et de ses nombreux collaborateurs. Le grand travail avait altéré sa santé et avancé un peu ses jours; il mourut à Paris, le 25 janvier 1789, âgé de 72 ans. F. Raymond.

BEC, nom qu'on donne à la bouche chez les oiseaux. Quoique servant aux mêmes usages que notre bouche, il ne lui ressemble pas plus qu'à la gueule des mammifères, qu'aux mâchoires des insectes, qu'aux suçoirs des vers et des zoophytes. Le bec se compose de deux pièces principales superposées, qu'on nomme *mandibules*, qui renferment la langue et dont la supérieure est percée de deux narines. M. Geoffroy-Saint-Hilaire paraît avoir reconnu dans les mandibules un véritable système dentaire, qui n'est apparent que chez les oiseaux encore renfermés dans l'œuf. A cette époque de leur vie, cette substance cornée qui revêt les mandibules se présente sous la forme de petits corps blancs, arrondis, plus larges à leur extrémité, et disposés avec la plus grande régularité, à la suite les uns des autres, sur les bords des deux mandibules qui sont ainsi de véritables mâchoires. Si on enlève ces corps blancs, on trouve un égal nombre de noyaux pulpeux, véritables germes dentaires ayant leur filet nerveux et leur vaisseau sanguin. Plus tard cette apparence de dents disparaît. C'est à la même époque de leur existence que le bec est surmonté d'une éminence osseuse et conique qui sert à l'oiseau à briser la coquille de son œuf; ce tubercule rostral tombe presque immédiatement après la naissance.

Le bec varie presque à l'infini dans sa forme et dans ses proportions : aussi a-t-il fourni de nombreux caractères aux naturalistes dans les classifications qu'ils ont créées pour l'étude de l'ornithologie. Les proportions dans la longueur du bec permettent jusqu'à un certain point de juger de l'intelligence des oiseaux; et tout le monde sait combien la grue et la bécasse sont stupides : cependant le merle et le sansonnet, dont les becs sont fort longs proportionnellement à leur grandeur, sont fort intelligents. Les formes du bec paraissent généralement appropriées aux mœurs et aux habitudes des oiseaux. La plupart des oiseaux de proie ont les mandibules fortes, tranchantes et terminées par deux extrémités acérées qui se recourbent l'une vers l'autre. Quelques autres oiseaux frugivores offrent une disposition analogue, le perroquet, par exemple; mais un bec fort lui était nécessaire pour briser les fruits à enveloppes résistantes dont il se nourrit; il fallait que les bords en fussent tranchants pour les éplucher; un bec acéré lui était nécessaire enfin pour l'aider dans ses mouvements de progression que la disposition de ses doigts rend assez difficiles. Les oiseaux vivent-ils de graine, ils ont le bec court; il est court aussi et très-fort s'ils se nourrissent de l'amande des fruits à noyaux. Vivent-ils de vers ou d'insectes, ils ont le bec long et mince; il est effilé comme une aiguille dans l'oiseau-mouche qui darde sa langue dans le nectar des fleurs. Il est large, aplati chez les oiseaux aquatiques qui saisissent leur proie en tamisant l'eau,



BÉCASSEAU-COMBATOU MALE, EN PLUMAGE D'AMOUR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX FEMELLES.

pour ainsi dire, et qui l'avalent d'un seul morceau ; la spatule offre cette disposition à un haut degré. A. LEGRAND.

BÉCARRE. *Voy*. BÉQUARRE.

BÉCASSE. *Scolopax*. Genre d'oiseaux de la seconde famille de l'ordre des gralles dont les caractères consistent dans un bec long, droit, comprimé, grêle, mou, avec la pointe renflée; les mandibules sont sillonnées jusqu'à la moitié de leur longueur; avec la pointe de la supérieure plus longue que celle de l'inférieure, la partie renflée formant un crochet; les narines sont latérales, situées à la base, longitudinalement fendues près du bord de la mandibule, recouvertes par une membrane; les pieds sont médiocres, grêles; jambes presque totalement emplumées; trois doigts devant et un derrière; la première rémige est à peu près de la même longueur que la seconde qui surpasse les autres. — Ce genre, si nombreux en espèces lorsque Linné l'institua, a été considérablement réduit par les méthodistes contemporains ou successeurs du naturaliste suédois; il devrait probablement l'être encore, car le peu d'espèces qu'il renferme offrent tant d'anomalie dans leurs mœurs et leurs habitudes, qu'à la rigueur on ne peut se dispenser d'établir dans le genre presque autant de divisions qu'il y est resté d'espèces; le seul caractère qui leur donne un air de famille et les tient réunis, consiste dans la conformation de la tête qui est fortement comprimée, avec les yeux placés en arrière. Tous ces oiseaux, au reste, sont naturellement stupides, et ils n'échappent aux piéges nombreux que leur fait tendre la délicatesse de leur chair, que par l'habitude résultant de la faiblesse de leur vue, de se tenir cachés la plus grande partie de la journée dans des abris agrestes. Les bécasses sont des oiseaux essentiellement voyageurs; elles abandonnent les plaines lorsque les chaleurs commencent à s'y faire sentir; elles descendent ensuite des montagnes quand le froid y devient trop rigoureux; et c'est là le motif de leurs émigrations à deux époques de l'année, également distantes; leur vol est lourd et bruyant; rarement il dévie de la ligne droite. A leur arrivée dans la plaine, les bécasses se répandent d'abord dans les bois et les forêts; elles y cherchent les réduits les plus sauvages, bien ombragés, où le sol, constamment humide, puisse leur procurer en abondance les vers et les limaces dont elles se nourrissent exclusivement; tant que ces lieux suffisent à leurs besoins, elles y demeurent cachées, silencieuses et solitaires. Toute la journée se passe à ficher dans la terre molle ou dans la vase, leur long bec qu'elles y enfoncent jusqu'aux narines, pour en tirer des vers qu'elles avalent souvent avec beaucoup de difficulté, vu le rétrécissement de l'ouverture de la base de ce bec. Au déclin du jour, elles s'acheminent vers une fontaine ou un ruisseau pour s'y désaltérer, et retournent immédiatement après dans leur tranquille manoir. C'est là que, dans la saison des amours, les époux se réunissent, et préparent ensemble, au pied de quelque petit arbrisseau, un nid assez négligemment composé d'herbes et de feuilles sèches; la ponte est de quatre à cinq œufs oblongs, d'un gris roussâtre, parsemé de petites taches brunâtres; les deux sexes ne se séparent que lorsque leurs petits peuvent se passer de leurs soins.

Les BÉCASSINES diffèrent principalement des bécasses en ce qu'elles n'habitent que les prairies marécageuses où elles aiment à se cacher parmi les joncs et les roseaux; elles ont en outre le vol plus soutenu et en même temps plus irrégulier; il n'est pour ainsi dire qu'une suite de ricochets, ce qui procure au chasseur l'occasion de déployer son adresse. Quant au reste, les bécassines sont également soumises à des émigrations périodiques; cependant, on en observe qui, par accident ou par paresse, séjournent toute l'année dans le même pays; elles se nourrissent de la même manière que les bécasses, et les soins de l'incubation sont les mêmes; leurs œufs sont ordinairement verdâtres, pointillés de blanc. On trouve souvent les bécassines voltigeant par petites bandes de quatre ou cinq qui ne font véritablement qu'une seule famille. DR..Z.

BÉCASSEAU. *Cringa*. Cet autre genre de la seconde famille de l'ordre des gralles, a pour caractères : bec médiocre ou long, très-faiblement arqué, droit ou fléchi à la pointe, flexible dans toute sa longueur, comprimé à sa base, dilaté et obtus à la pointe; les deux mandibules presque entièrement sillonnées; narines latérales, coniques, percées dans la membrane qui recouvre le sillon nasal dans toute sa longueur; pieds grêles, nus au-dessus du genou; trois doigts antérieurs, entièrement divisés, quelquefois celui du milieu et l'extérieur réunis par une petite membrane; un pouce articulé sur le tarse; ailes médiocres : la première rémige la plus longue. — Les espèces que renferme ce genre sont essentiellement voyageuses; presque toujours réunies en petites troupes, on les voit, voltigeant de la côte au marais, borner à une très-courte apparition leur séjour dans les endroits qu'elles visitent; la saison des amours, les soins qu'exige impérieusement le besoin de la reproduction,

paraissent même les arrêter à regret, et l'on ne peut supposer que la seule crainte de manquer de nourriture soit la raison déterminante d'une vie aussi vagabonde; car les larves, les vers, les mollusques, que leur offrent en abondance la vase et le limon, sont pour elles une source presque intarissable. Quoi qu'il en soit, les bécasseaux veulent une température uniforme, et les saisons déterminent leurs migrations du nord au midi et du midi au nord, vers les deux époques équinoxiales de l'année. Dans ces migrations, les espèces riveraines suivent régulièrement les bords de la mer, et celles qui séjournent habituellement dans les marais se dirigent d'après le cours des fleuves et des rivières. On a remarqué que, lorsque les unes ou les autres s'arrêtaient pour nicher, elles choisissaient de préférence les terrains marécageux voisins des rivières, et où les herbes fussent très-élevées; c'est parmi ces herbes qu'elles arrangent, à la hâte et assez négligemment, un nid où elles déposent de trois à cinq œufs que les deux sexes couvent alternativement. DR..Z.

BECCARIA (CÉSAR BONESANA, marquis DE), né à Milan en 1735, philosophe criminaliste. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la philosophie, en prenant pour guides Condillac, Helvétius et les encyclopédistes; mais ce fut Montesquieu qui, surtout par ses *Lettres persanes,* lui révéla sa vocation. Tout le monde connaît son traité des délits et des peines (*Dei delitti e delle pene*), qui parut à Naples en 1764; mais très-peu de personnes savent que quelques années après il fit paraître une grammaire philosophique et une théorie du style : *Ricerche intorno alla natura del stilo.* Le traité des délits et des peines fut le premier cri de l'humanité outragée par l'atrocité du système pénal : il faut moins considérer ce livre célèbre sous le rapport scientifique que comme un acte de courage, comme une pétition énergique présentée aux puissances au nom des peuples. Du reste la doctrine de Beccaria n'est dans beaucoup de parties que le reflet des idées erronées proposées par les encyclopédistes. Souvent ses raisonnements pèchent par leur base; souvent les faits historiques lui échappent, car il ne connaissait pas l'antiquité. A cet égard il faut consulter surtout le commentaire d'Aldobrando Paolino (Florence, 1821), et deux savants articles du docteur Mittermaier, insérés dans le Journal de jurisprudence étrangère, publié à Heidelberg. En y reconnaissant les erreurs de ce philosophe, on blâme avec raison le ton hautain et superbe de ceux qui lui reprochent de n'avoir pas enseigné en 1760 tout ce que le droit a fait de progrès depuis lors jusqu'en 1833. La carrière de Beccaria ne fut pas exempte de persécutions; mais le comte Firmiani, gouverneur autrichien de la Lombardie, empêcha toujours ces tracasseries d'avoir pour lui des effets fâcheux. Ce fut aussi sous la protection de ce gouverneur qu'il créa une société pour la publication d'un journal consacré à la littérature et aux sciences intitulé : *Le Café.* En 1768 il fut créé professeur d'économie publique à Milan; mais son cours ne fut imprimé qu'en 1804, dans la collection des économistes italiens. On lui doit aussi plusieurs dissertations isolées, par exemple celle sur *Le désordre des monnaies dans l'état de Milan,* qui fut son coup d'essai en 1762. Il mourut d'un coup d'apoplexie en novembre 1793. Beccaria avait un caractère fort doux et ses vertus domestiques faisaient le bonheur de sa famille. P. DE GOLBÉRY.

BEC-DE-LIÈVRE, nom donné d'après une vague ressemblance à une division des lèvres, congéniale ou accidentelle, mais exempte de suppuration. Cette difformité peut être plus ou moins considérable. Tantôt en effet la lèvre supérieure est simplement divisée, tantôt elle est partagée en deux ou trois portions. On voit même les os de la mâchoire supérieure et du nez écartés dans une grande étendue. Le bec-de-lièvre congénial est beaucoup plus commun que l'autre qui succède à des plaies ou à des ulcérations. Sa cause est dans un trouble de l'organisation intra-utérine qui ne permet pas aux parties de s'unir complétement; et l'on doit le regarder comme complétement étranger aux *envies* dont les femmes le font quelquefois dériver.

Les enfants qui naissent avec un bec-de-lièvre simple ont un peu de peine à teter; mais ceux chez lesquels il existe une division multiple de la lèvre, avec écartement des os, sont quelquefois dans l'impossibilité absolue de prendre le sein, et mourraient bientôt si on ne leur portait des aliments à la bouche, avec une cuiller. A mesure que l'enfant grandit on s'aperçoit que l'articulation des sons est imparfaite, et même chez quelques-uns totalement impossible; outre que l'aspect de la face est plus ou moins hideux.

Cette difformité n'offre aucune tendance vers la guérison spontanée, et l'on n'a de ressource que dans une opération chirurgicale, qui peut devenir fort difficile. Il ne faut donc pas y songer avant que le sujet soit assez âgé pour se prêter docilement à ce qu'on exige de lui. L'opération est simple en elle-même : il ne s'agit en effet que d'aviver avec des ciseaux ou le bistouri les bords de la division, puis de les traverser

avec des aiguilles d'acier sur lesquelles on tortille des fils destinés à rapprocher les surfaces saignantes, qui se réunissent et se cicatrisent ainsi. Alors on retire avec précaution les fils et les aiguilles et l'on favorise la consolidation de la cicatrice. Quelquefois, avant l'opération, on est obligé d'arracher quelques dents saillantes, ou bien d'exciser quelques petites tumeurs charnues qui s'opposeraient à la réunion. Il est rare qu'il survienne des accidents graves après cette opération qu'on voit assez souvent échouer par des circonstances qu'on ne peut pas toujours prévoir et éloigner. F. Ratier.

BEC-FIGUE. Oiseau du genre moucherolle.

BÊCHE. *Voy.* Instruments d'agriculture.

BECHER (Jean-Joachim), né à Spire en 1625, et mort à Londres en 1682, est un des pères de la chimie moderne. Il était médecin et avait été successivement professeur à Mayence et conseiller à Vienne; enfin il avait parcouru beaucoup de pays lorsqu'il vint mourir misérablement en Angleterre. Très-savant pour son siècle, mais d'un esprit inquiet et entreprenant, Becher a plutôt ouvert les voies aux découvertes ultérieures qu'il ne les a lui-même réalisées; il se fit beaucoup d'ennemis, et encourut le reproche de charlatanisme et de mauvaise foi, et cependant il a laissé un souvenir distingué dans l'histoire de la chimie dont la partie pratique lui était surtout familière. Ses ouvrages contiennent sur la théorie chimique des idées lumineuses résultant de ce qu'il y avait appliqué la physique plus qu'on ne l'avait fait avant lui. Son principal ouvrage, intitulé *Physique souterraine*, publié en 1669, à Francfort, fut réimprimé par les soins de Stahl. Ses autres écrits très-nombreux et portant, suivant l'usage de cette époque, des titres bizarres, sont totalement oubliés aujourd'hui. Conv. Lexicon mod.

BECHSTEIN (Jean-Mathieu), naturaliste et forestier saxon, auteur laborieux. Il a fourni sur les principales branches de l'histoire naturelle un grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas peu contribué à l'avancement et à la diffusion de la science. La botanique, l'entomologie lui doivent quelques observations curieuses et intéressantes; sa traduction allemande de l'histoire naturelle des reptiles, par Lacépède, renferme une foule de notes critiques et d'additions qui ont complété davantage la connaissance du sujet que le naturaliste français n'a fait qu'effleurer. Mais ce sont surtout l'ornithologie et l'histoire naturelle particulière de l'Allemagne qui ont été l'objet de ses recherches; ses travaux sur ces deux points, ainsi que sur l'art du forestier, lui ont valu dans le monde savant une honorable célébrité. Né en 1757, dans le duché de Saxe-Gotha, il est mort en 1822. Conv. Lexicon.

BECK (Chrétien-Daniel), professeur à l'université de Leipzig, savant littérateur, philologue, antiquaire et historien, naquit dans ladite ville, en 1757, et y mourut en 1832. Depuis 1779 jusqu'à la fin de ses jours, il ne cessa pas un instant de bien mériter du haut enseignement en Allemagne, par ses excellents cours d'exégèse, de philologie, d'archéologie, d'histoire générale et d'histoire de l'Église, ainsi que par les exercices pratiques et les thèses qu'il fit soutenir aux candidats. Il fut successivement nommé docteur en théologie, professeur des langues grecque et latine (1785), et directeur du gymnase royal philologique (1809), qui avait été formé d'une société philologique établie par lui. La scrupuleuse exactitude avec laquelle il remplit toutes ces fonctions lui valut, en 1803, le titre de conseiller aulique, et, plus tard, la décoration de l'ordre saxon du Mérite civil. Beck consacrait la plus grande partie des loisirs que lui laissaient ses fonctions à des recherches sur les littératures anciennes. Il a publié de nombreux ouvrages historiques, philologiques et archéologiques, dont quelques-uns sont restés inachevés, et qui tous jouissent d'une grande estime. Ses éditions de Pindare, d'Apollonius, d'Euripide, d'Aristophane et de Calpurnius; ses excellents programmes sur divers sujets historiques et archéologiques, son *Histoire générale du monde et des peuples*, Leipzig, 1787-1806, 4 vol. in-8° (la nouvelle édition refondue de 1813 n'a pas été continuée), qui va jusqu'à l'époque de la découverte de l'Amérique et où l'on trouve une instruction abondante et solide; ses *Éléments archéologiques pour servir à la connaissance de l'histoire de l'art antique* (Leipzig, 1816); ses traductions de l'*Histoire des Grecs* par Goldsmith, et de l'*Histoire de la république romaine*, par Ferguson; enfin son ouvrage si important pour les théologiens, qui a pour titre : *Commentarii historici decretorum religionis christianæ et formulæ Luther.* (Leipzig, 1800); tous ces travaux prouvent que l'auteur joignait à une profonde érudition une grande perspicacité et une finesse de critique extraordinaire. Depuis 1819 il rédigea, avec toute la patience infatigable de l'érudit, le *Répertoire des littératures modernes nationales et étrangères*. En général, Beck fit preuve d'une grande supériorité d'esprit et d'un zèle infatigable dans les nombreuses charges qu'il eut à exercer, y compris les fonctions si difficiles de cen-

seur. En 1825 il renonça à la chaire d'histoire pour reprendre celle des littératures grecque et romaine. Ses derniers programmes contiennent des additions à la Bibliothèque grecque de Fabricius, et dans un de ceux de 1828 il a donné des *Souvenirs* de sa vie. CONV. LEXICON.

BECKER (CHARLES-FRÉDÉRIC), docteur en philosophie et auteur d'une excellente histoire universelle en langue allemande, naquit à Berlin, en 1777, et y mourut en 1806. Becker, homme estimable, écrivain plein de mérite et qui savait, avec un art merveilleux, se mettre à la portée de la jeunesse dont l'instruction était son principal but, occupe une place distinguée parmi les pédagogues allemands. Il alliait une science profonde à une grande rectitude d'esprit; et, quoique fruits des plus savantes recherches, ses ouvrages historiques, simples et d'une intelligence facile, ont souvent tout l'intérêt du roman. Ses *Narrations tirées de l'histoire ancienne* (Halle, 1802, 3 vol. in-8°), ont eu beaucoup de succès, et l'*Histoire universelle pour les enfants et leurs maîtres,* dont le commencement parut en 1801, a eu six éditions, continuées, après la mort de l'auteur, jusqu'à nos jours. Elle a servi de base pour le *Cours d'histoire moderne,* ouvrage colossal de Schœll, qui le termina peu de jours avant sa mort. Becker n'a pu aller au delà du 9e volume; Woltmann y en a joint un dixième et a fait une révision rigoureuse de tout l'ouvrage, mais en le dénaturant, en y introduisant des vues historiques, peut-être saines et vraies, mais qui, ainsi présentées à la jeunesse, éveillent en elle, avant le temps, un scepticisme dont on ne peut méconnaître le danger. Aux 10 premiers volumes, M. Menzel a ajouté l'histoire de la révolution et celle des derniers temps; une nouvelle édition (Berlin, 1828, en 14 volumes), est due aux soins de M. Lœbell, professeur à Berlin, chargé, par l'éditeur, de faire entrer dans l'ouvrage les résultats des travaux historiques les plus récents; le professeur a cherché en même temps à lui rendre son caractère primitif de simplicité et de respect pour les traditions religieuses. Un troisième ouvrage de Becker est intitulé : *La Poésie envisagée du point de vue de l'historien,* Berlin, 1803. J. H. SCHNITZLER.

BECKET (THOMAS), 3e archevêque de Cantorbery et lord chancelier d'Angleterre, naquit à Londres en 1119, ou, d'après d'autres historiens, en 1117, d'un marchand anglais nommé Gilbert Becket, et d'une musulmane baptisée sous le nom de Mathilde. Il est le premier Anglais de race qui depuis la conquête ait été primat du royaume. Après avoir commencé ses études à Oxford, il les continua à Paris jusqu'en 1139. A son retour il fut recommandé à Thibaut, archevêque de Cantorbery, qui se l'attacha, l'envoya à Bologne étudier le droit canon, et le chargea (1152) de remplir à Rome quelques missions assez difficiles. La même année où Henri II, fils de Mathilde l'*emperesse,* fut sacré roi d'Angleterre (20 décembre 1154), Thibaut l'avait nommé archidiacre de son église. Becket qui, deux ans auparavant, avait obtenu du pape Eugène la défense de sacrer le fils d'Étienne, n'eut pas de peine à gagner les faveurs du nouveau roi. Henri le nomma chancelier, lui confia l'éducation de son fils aîné, et lui assigna de grands revenus. Cinq ans après (1162) mourut Thibaut. Henri, qui était alors à Falaise, crut ne pouvoir mieux le remplacer que par Becket. Celui-ci résista d'abord; mais le roi insista et, sans s'arrêter aux objections qu'on lui présentait, envoya au chapitre l'ordre de l'élire archevêque. Ce choix déplaisait; car Becket, qui avait jusqu'alors vécu au milieu d'une pompe et d'un luxe extraordinaires, ne semblait pas devoir apporter des dispositions bien propres à faire un homme d'Église. Après une assez vive opposition, les évêques cédèrent aux ordres formels du roi. Il fut ordonné prêtre le samedi de la Pentecôte, et le lendemain consacré archevêque par le prélat de Winchester. Au grand étonnement de la cour et du clergé, il changea tout à coup de manière de vivre et devint studieux, humble, frugal, l'ami, le soutien et le commensal des pauvres. Ambitieux, avide de popularité, et pénétré de ces idées de suprématie ecclésiastique qui prévalaient alors, il ne se regarda plus comme le serviteur du roi Henri, mais comme celui du souverain pontife. Aussi se démit-il bientôt de sa charge de chancelier qu'il regardait comme incompatible avec sa nouvelle dignité. Le roi en fut vivement piqué, et dès ce moment commença entre lui et l'archevêque cette lutte qui ne se termina que par l'assassinat du second. Henri avait espéré que le primat le seconderait dans ses vues sur le clergé : trompé dans son attente, il voulut l'obliger, mais en vain, à se démettre de son archiépiscopat en faveur de son ennemi Geoffroy de Riddel. Après le concile de Tours (1163), Henri, qui voulait abolir la juridiction des cours épiscopales de Guillaume le Conquérant et rendre le clergé justiciable des tribunaux civils, convoqua dans ce but une assemblée à Westminster. Il y éprouva la plus vive opposition de la part des évêques, et notamment du primat, qui, tour à tour supplié, menacé,

céda enfin et promit de se conformer aux intentions du roi, mais *sauf les droits de son ordre et ceux de l'Église*. Le roi, furieux de cette restriction et de la résistance des évêques, tint le 28 janvier 1164 une nouvelle assemblée où furent promulguées en 16 articles ce que l'on nomma les constitutions de Clarendon. Becket s'y rétracta, se repentit de ce qu'il appelait sa faiblesse, et refusa d'apposer son sceau au bas des constitutions. La guerre était alors vive et acharnée. A l'assemblée de Northampton, tenue le 11 octobre suivant, le primat fut condamné comme coupable de désobéissance, et ses biens furent mis à la merci du roi, qui accepta en échange 500 livres (7,000 livres sterl. valeur actuelle). Il réclama en outre 44,000 marcs d'argent pour les revenus qu'il avait, disait-il, perçus pendant qu'il était chancelier et dont il devait rendre compte. Toutes ces persécutions, Becket les supporta avec une inébranlable fermeté et ne résigna point son siége. Toutefois comme sa vie n'était point en sûreté, il s'échappa, le 16 octobre, déguisé en moine, et aborda à Gravelines en Flandre, d'où il se rendit, par Saint-Omer, à Soissons, où était le roi Louis VII, et ensuite à Sens, où il fut reçu solennellement par Alexandre III, qui y tenait alors sa cour. Pendant deux ans il vécut à Pontigny, monastère de l'ordre de Cîteaux dont il prit l'habit, et lorsque Henri l'en fit chasser, il se réfugia au couvent de Sainte-Colombe, près de Sens. Pendant qu'il continuait toujours sa lutte contre Henri, celui-ci confisquait ses biens, proscrivait ses parents, ses amis, et en appelait au pape. Becket, que ce pontife avait nommé son légat en Angleterre, excommunia alors à Vézelay tous ceux qui détenaient les biens du siége de Cantorbery, condamna les constitutions de Clarendon, et surtout 6 de ses articles, et délia les évêques de leur serment. Alors Henri envoya Jean d'Oxford à Rome, où était retourné Alexandre III, après la mort de l'antipape Victor. Cette ambassade n'eut d'autre effet que la suspension des pouvoirs accordés à Becket comme légat, et la nomination de deux nouveaux légats. On tint une nouvelle assemblée dans une plaine entre Fretval et la Ferté-Bernard : la réconciliation s'opéra par les soins des nonces Gratien et Vivien. Henri promit de restituer les biens de l'église de Cantorbery, et le primat se disposa à retourner en Angleterre. Il débarqua à Sandwich, et, le jour de Noël, renouvela ses excommunications contre ceux qui détenaient les biens de son siége et contre l'archevêque d'York, qui avait couronné le fils du roi, privilége qui de tout temps avait appartenu au primat d'Angleterre. Quelques jours auparavant, Henri, qui était alors en Normandie, avait reçu une ambassade de prélats qui était venue se plaindre de l'archevêque, et il s'était écrié : « De tous ceux que j'ai comblés de biens il ne s'en trouvera donc pas un seul qui me délivre de ce prêtre turbulent ! » Aussitôt quatre gentilshommes se rendirent en Angleterre et assassinèrent le primat au pied de l'autel, le 29 décembre 1170. Trois ans après il fut proclamé martyr et canonisé par ce même Alexandre III qui l'avait tant de fois trompé. L'année suivante, Henri vint faire pénitence à son tombeau; depuis cette époque ce fut un lieu de pèlerinage très-fréquenté. Le 7 juillet 1220, les restes de Becket furent exhumés et transportés dans une châsse précieuse. Les trésors qu'avait amassés la piété des fidèles tentèrent l'avidité de Henri VIII, qui, en 1538, le fit condamner comme coupable du crime de lèse-majesté, fit brûler ses os et porter dans son trésor 26 chariots pleins d'or et d'argent. Vers 1184 le moine Alain de Droche fit une collection des lettres de Becket, et en 1682, Christ. Lupe, de l'ordre de Saint-Augustin, publia (Bruxelles, 2 vol. in-4°), sous le nom de : *Quadrilogus* ou *Hist. quadrip. vitæ S. Thomæ Cant.*, ses lettres, celles d'Alexandre III, de Henri II, de Louis VII, et ses différentes biographies. LA NOURAIS.

BÉCLARD (PIERRE-AUGUSTIN), né à Angers en 1785, est encore un de ces hommes qui, sorti des rangs obscurs de la société, est parvenu par l'exercice soutenu de son intelligence à se faire un nom dans la science. Chirurgien aussi habile qu'anatomiste profond, Béclard ne tarda point à faire briller son talent comme opérateur. Jeune encore il fut appelé d'abord aux fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié, à Paris, où il était arrivé en 1808, et à la chaire d'anatomie à la faculté de médecine de Paris (1815); c'est là sans contredit que Béclard se distingua le plus; profondément instruit, exposant les matières avec une précision et une netteté admirables, il obligeait les intelligences les plus rebelles à se pénétrer de la belle science qu'il professait. Malheureusement une mort prématurée vint détruire toutes les espérances qu'on avait pu fonder sur un début aussi brillant. Béclard mourut le 16 mars 1825; il n'a laissé que peu d'ouvrages : les *Éléments d'anatomie générale* qui ne devaient être que l'introduction d'un traité complet d'anatomie, une traduction médiocre de Lawrence, sur les hernies, et plusieurs mémoires et articles de dictionnaires. SIMON.

BECQUEREL (Antoine-César), naquit en 1788 à Châtillon-sur-Loing, département du Loiret. A sa sortie de l'école polytechnique, Becquerel entra dans le corps du génie militaire et fit les campagnes d'Espagne de 1810, 1811 et 1812. Il y prit part à un grand nombre de siéges, mais il se distingua particulièrement à celui de Tarragone. De retour en France, avec le grade de capitaine et la croix de la Légion d'honneur, Becquerel fut nommé sous-inspecteur des études à l'école polytechnique; mais au moment où la France fut envahie par les armées étrangères, il fut envoyé aux avant-postes pour préparer des moyens de défense. Becquerel ne quitta de nouveau le service qu'après la reddition de Paris. Il était alors chef de bataillon.

Depuis 1815, la carrière de Becquerel a été toute scientifique et elle est bien digne d'être signalée à l'attention de nos lecteurs, car ce savant distingué a ouvert une nouvelle voie dans l'étude des sciences. Les travaux de Becquerel sont du genre synthétique, comme ceux de Lavoisier, et s'il a fait quelques analyses à l'aide de courants électriques faibles, il a plus souvent cherché à imiter la nature, et il y a quelquefois réussi. Ainsi, à l'aide du même agent, toujours employé dans les limites de sa plus faible action, il est parvenu à faire prendre à plusieurs corps les formes cristallines que la nature leur donne le plus habituellement. Il a fait plus encore, puisqu'en soumettant à l'action faible, mais longtemps prolongée, d'un courant électrique les éléments reconnus par l'analyse comme constituants de certains corps, il est parvenu, pour ainsi dire, à les créer; de sorte que Becquerel entré dans la voie scientifique ouverte par OErstedt, si agrandie par les travaux d'Ampère, a su cependant tellement l'agrandir encore qu'il serait impossible maintenant de lui donner des limites. Il n'avait d'abord fait qu'ajouter des faits analogues à des faits déjà connus; mais en voyant des courants électriques se produire dans tant de circonstances si variées, si différentes, et se rappelant qu'étudiant la minéralogie il avait observé combien la nature était bizarre dans la manière dont elle rassemble les divers produits qu'on extrait du sein de la terre, il a voulu voir si ces mêmes courants n'étaient pas l'agent dont elle se servait pour décomposer et reconstituer les corps. Des travaux si variés et si curieux ont reçu leur récompense en 1829 : c'est cette année que Becquerel a été nommé membre de l'Académie des sciences. Becquerel a publié, outre un grand nombre de Mémoires qui sont tous insérés dans les *Annales de physique et de chimie,* et un *Traité général d'électricité et de magnétisme.* A. Legrand.

BÈDE, dit *le Vénérable,* naquit en 672, près de Wermouth, dans le diocèse de Durham en Angleterre. Élevé dans le monastère de Saint-Paul à Jarrow, sous la direction des abbés saint Benoît et saint Géolfride, il se distingua de bonne heure par sa piété et son application à l'étude. Il fut ordonné diacre à l'âge de 19 ans, et prêtre à 30, par Jean, évêque d'Haguldstad. Quoique le pape Sergius désirât l'avoir auprès de lui à Rome, il est certain qu'il ne quitta pas l'Angleterre, s'y appliqua avec zèle à l'étude, et s'y rendit familier avec toutes les sciences, qu'il communiqua ensuite à ses religieux. Aucun événement remarquable n'a signalé la vie de Bède. Il mourut recommandable par son savoir et sa modestie, le 26 mai, jour de l'Ascension, de l'année 735. Il rendit le dernier soupir après avoir dicté à un jeune moine quelques passages qu'il voulait extraire des ouvrages de saint Isidore. Comme il sentait sa fin approcher, il le pressait d'écrire le plus vite qu'il pourrait, et n'expira qu'après que ce travail fut terminé. Les raisons auxquelles on attribue le nom de Vénérable qui lui fut donné sont tellement frivoles ou d'une superstition si ridicule qu'elles ne méritent point d'être rappelées. On trouve dans la Bibliothèque de Dupin la liste de ses nombreux écrits, dont le plus important est son Histoire ecclésiastique, ouvrage qui, malgré le mélange des superstitions du temps, n'en est pas moins étonnant pour son siècle, et a exigé d'immenses recherches. Il a été imprimé plusieurs fois sous ce titre : *Ecclésiastica historia gentis Anglorum, libri quinque, Bedâ anglo-saxone auctore.* La dernière édition est de Cambridge, 1722, in-f°. L'Église a recueilli dans ses offices divers passages des écrits moraux et religieux de ce vénérable prêtre, et les lit parmi les leçons tirées des Pères. « Le style de Bède est clair et facile, mais il n'est ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivait avec une merveilleuse facilité, mais sans art et sans réflexion. Il avait beaucoup plus de lecture et d'érudition que de discernement et de critique. Il recueillait indifféremment tout ce qu'il trouvait, sans faire paraître beaucoup de goût et de choix. Ses commentaires sur l'Écriture sainte ne sont que des extraits des commentaires des ouvrages des Pères, qu'il a recueillis et liés ensemble... Son histoire est assez exacte pour ce qui s'est passé de son temps, ou peu de temps avant lui; pour le reste, il ne faut pas trop s'y fier, parce qu'il se sert souvent de faux mémoires. Ce qu'il a fait sur les

sciences profanes n'est ni fort profond, ni fort exact; mais il en savait beaucoup pour son temps. » (*Bibliot. des auteurs eccl.* de M. El. Dupin). H. Bouchitté.

BEDFORD (ducs de). Ils ont tiré leur nom d'une petite ville anglaise, située sur l'Ouse et chef-lieu du Bedfordshire, comté central de l'île Britannique.

Les premiers ducs de Bedford ont appartenu à la famille royale des Plantagenets. Jean, duc de ce nom, frère de Henri V et tuteur de Henri VI, son neveu, fut régent de France, au nom de ce roi anglais, et mourut à Rouen, en 1435. Shakspeare, dans son *Henri IV*, l'appelle *prince John of Lancaster*. C'est de sa femme que provient le beau *missel de Bedford*, orné de miniatures précieuses et qui fut vendu, en 1833, pour la somme énorme de 1100 liv. sterl.

Dans la suite, le titre passa dans la maison de Russell.

John Russell, duc de Bedford, né en 1710 et mort en 1771, fut d'abord membre de l'opposition dans le parlement. Il fut nommé ensuite secrétaire d'État, puis rentra dans l'opposition, devint, en 1758, gouverneur de l'Irlande et, en 1763, président du conseil privé. S.

Lord Francis Russell, duc de Bedford, pair d'Angleterre, et l'un des membres les plus distingués de l'opposition, naquit en 1765. Il se dévoua de bonne heure à la cause d'une liberté sage et constitutionnelle, et employa toute sa vie et ses grandes richesses au bonheur de l'humanité. Il se montra grand partisan de la révolution de France; mais il en blâma les excès. Il s'opposa toujours aux mesures arbitraires des ministres anglais; vota, le 5 mai 1794, contre le bill relatif à la levée d'un corps d'émigrés à la solde de l'Angleterre; prononça, le 30 du même mois, un discours éloquent en faveur de la paix; souscrivit, en 1796, pour une somme de 120,000 livres sterling (environ 2,400,000 fr.), dans l'emprunt de 10,000,000 de livres sterling; s'opposa, avec énergie, en 1802, à la suspension de l'*habeas corpus;* enfin, il demanda avec non moins de force le rapport du bill sur les séditions, et montra jusqu'à sa mort (1802) le plus honorable caractère. Les moments de loisir de ce véritable philanthrope étaient entièrement consacrés à l'agriculture, en l'honneur de laquelle il a institué une fête annuelle, dans sa terre de Woburn-Abbey. Il avait acquis sur cet art utile les connaissances les plus étendues, dont il fit toujours les plus heureuses applications. Ses efforts et ses succès lui ont mérité la reconnaissance de ses concitoyens. F. Raymond.

BÉDOUINS ou Arabes nomades. Ce peuple est répandu en Égypte, en Syrie, dans les États barbaresques et dans d'autres parties de l'Afrique, et paraît être originaire de l'Arabie et des autres déserts de l'Orient. La vie des Bédouins est appropriée au sol aride qu'ils habitent ou qu'ils parcourent, et leur caractère même s'en est en quelque sorte modelé sur cette nature avare, dure et impitoyable qui les entoure. Il règne néanmoins une grande variété entre les diverses tribus : les unes ne sortent pas du désert, méprisent tout travail, et vivent de brigandage; elles dépouillent les caravanes et les voyageurs isolés qu'elles guettent avec une patience infatigable, se partagent le butin et le vendent aux marchands qui viennent chez elles, ou auxquels ils envoient vendre le fruit de leur rapine. D'autres tribus établies sur la limite des pays bien peuplés font quelque trafic avec eux, se livrent un peu à l'agriculture et se chargent de guider et de protéger les caravanes sur les routes commerciales. Chaque tribu a son cheik qui est à la fois son juge et son commandant. Ce titre de *cheik* se prodigue même aux simples Bédouins ou du moins beaucoup d'entre eux y prétendent; mais les fonctions de cheik sont héréditaires dans une seule famille de la tribu, et attirent un respect général. Quelquefois plusieurs tribus vivent ensemble; d'autres fois il y a inimitié entre des tribus voisines, et un acte de violence en provoque une longue suite d'autres, jusqu'à ce qu'une réconciliation accompagnée de cérémonies sacrées y mette fin. Les Bédouins vivent sous des tentes où il n'y a que quelques peaux ou couvertures et quelques ustensiles; en sorte qu'une famille transporte aisément tout son avoir d'un lieu à un autre. Les hommes et les femmes se couvrent habituellement d'une chemise de toile de coton bleu; les hommes s'affublent ordinairement du *bouraous* ou manteau de laine; ils sont tous à cheval et bien armés. Ils font consister leur luxe dans de beaux chevaux et des armes bien tranchantes. Cependant les riches aiment aussi la parure et se couvrent d'étoffes fines et de bijoux. Ainsi que tous les Arabes, les Bédouins mènent une vie très-sobre, aussi ont-ils peu de maladies; quoique professant le mahométisme, ils connaissent peu leur religion et sont plus superstitieux que réellement pieux. Ils sont les ennemis-nés de la civilisation, et on peut les regarder comme un des plus grands obstacles au progrès des relations sociales. Il y a des déserts que les Bédouins rendent inabordables; d'autres contrées sont si souvent infestées par ces brigands qu'on n'y peut voyager sans courir de

grands dangers. L'armée française, pendant son expédition en Égypte, eut beaucoup à souffrir des hordes de Bédouins, et dans la régence d'Alger les Français rencontrent encore fréquemment sur leur chemin les lances de ces nomades du désert qui toutefois y sont moins cruels que les Berbers et les Mores.

Don Raphaël, dans son ouvrage sur *les Bédouins ou Arabes du désert* (Paris, 1818, 3 v. in-18), a fait connaître les diverses tribus qu'on rencontre en Égypte et en Syrie. Parmi ces tribus on remarque les Ababdehs qui habitent près du Fayoum et ont de nombreux troupeaux; les Hanadoués dans la haute Égypte, que l'on regarde comme descendants des anciens Cophtes; les Akacés en Syrie, qui se chargent de l'escorte des pèlerins et des caravanes sur la route de la Mecque, etc. — On connaît l'hospitalité des Arabes sous leurs tentes : cette hospitalité s'allie quelquefois avec une férocité impitoyable contre les mêmes étrangers dès qu'ils ont quitté la tente, et les traités faits avec les tribus bédouines pour la sûreté des caravanes n'empêchent guère les vols particuliers. Les Bédouins sont un fléau attaché aux déserts brûlants de l'Afrique et de l'Asie, et dureront probablement aussi longtemps que ces plaines de sable. DEPPING.

BEEL. *Voy*. BAAL.

BEER (GEORGE-JOSEPH). Ce célèbre oculiste naquit à Vienne en 1763. Les succès de sa pratique et de ses ouvrages montrent combien est profitable pour la science et l'humanité l'étude approfondie d'une branche particulière de l'art de guérir, lorsqu'on s'y adonne avec une instruction générale solide. Beer est mort en 1818 laissant une réputation européenne, et les nombreux écrits qu'il a publiés sur l'ophthalmiatrique depuis 1791, empreints d'un cachet peu brillant, mais sévère, sont encore classiques dans toutes les universités d'Allemagne et mériteraient d'être plus connus en France. T. COTTEAU.

BEETHOVEN (LUDWIG VAN), naquit le 15 décembre 1770, à Bonn, où son père était ténor de la chapelle du grand-duc. Dès ses premières années se développa la passion de cet art, qu'il porta si haut dans la suite. Il avait à peine cinq ans que déjà grondait en lui une harmonie instinctive, vague, obscure, confuse comme tout ce qui nous vient d'instinct. C'était un concert perpétuel, un hymne sans fin que le monde extérieur entretenait dans son âme; aussi l'air, la rosée, les parfums, les couleurs et tous les phénomènes de la nature n'étaient pour lui que des voix harmonieuses : Beethoven enfant ne percevait que des sons. Dès lors il sentit que son droit était de faire entendre à tous cette vaste symphonie dont il était encore seul à jouir; il sentit, le grand homme, que la science devait ouvrir un cratère à toute cette lave de mélodies. Il tourmente son père, l'obsède de telle façon qu'au bout de deux ans toute la science d'un musicien habile ne lui suffit plus. S'apercevant qu'il devient l'écolier de son fils, le père le confie à Van der Eden, l'organiste de la cour, et le claveciniste le plus distingué de Bonn. — Après la mort d'Eden, Neefer, qui succéda à ce maître, prit Ludwig en affection et lui fit connaître les œuvres sublimes de Sébastien Bach, de Handel, qui furent pour Beethoven l'objet d'une admiration constante et sans bornes. Tandis que le pianiste de onze ans exécutait les œuvres les plus difficiles avec une prodigieuse habileté, avec un sentiment profond, cette ardeur de créer qu'il avait étouffée pendant trois ans sous des études consciencieuses vint le tourmenter de nouveau. Il céda cette fois, et bientôt des variations sur une marche, trois sonates, plusieurs cantates, furent publiées à Manheim. Mais le champ où le génie de l'artiste se développait d'une manière plus hardie et plus brillante, c'était la libre fantaisie et l'improvisation sur un motif donné. — Ce talent de création spontanée fut mis à l'épreuve par Mozart lui-même, par Mozart au moment où il jouissait en Allemagne de toute la splendeur de sa gloire. A Vienne, en 1790, Beethoven improvisa devant l'auteur de *don Juan*, qui, voulant s'assurer de son talent, l'écouta froidement, et finit par lui dire que toute cette improvisation avait bien l'air d'une scène apprise par cœur. Beethoven, humilié, lui demande un thème original; Mozart alors, croyant l'embarrasser, écrit un motif chromatique et fugué d'une extrême difficulté, qu'il met aussitôt sur le pupitre. Beethoven travaille le thème donné, pendant trois quarts d'heure, avec tant de grâce, de verve, de génie et d'originalité, qu'il se rend maître de son auditoire, et Mozart, transporté, dit à l'assemblée : « Faites attention à ce jeune homme, il ira loin. » — Ludwig s'était déjà signalé sur l'orgue, et l'électeur, passionné pour l'art, le nomma successeur de Neefer, en lui accordant le titre d'organiste de la cour, avec un congé d'une année, afin qu'il pût se rendre à Vienne, y terminer aux frais de l'État ses études, sous les yeux de Joseph Haydn. A peine Beethoven commençait-il à sentir tout le prix des leçons d'un tel professeur que celui-ci, appelé en Angleterre, se vit forcé de confier son élève au maître de chapelle Albrechtsberger, qui

l'initia tout à fait dans les mystères du contre-point. — Déjà Beethoven s'était fait connaître par un grand nombre de belles compositions; déjà il passait à Vienne pour un pianiste du premier ordre, lorsque dans les dernières années du siècle passé, surgit en Wolf un rival digne de lui. Alors se renouvela en quelque sorte la vieille querelle des gluckistes et des piccinistes, et les nombreux amateurs de la ville impériale se divisèrent en deux partis. Le prince Rodolphe commandait les soutiens de Beethoven, et le baron de Metzler se montrait à la tête des plus zélés protecteurs de Wolf; le baron de Metzler, dont la magnifique *villa*, toujours ouverte aux artistes, leur offrait un séjour délicieux. Ce fut là que la lutte harmonieuse des deux jeunes artistes eut lieu devant une réunion d'amateurs et de connaisseurs du plus grand mérite. Ils improvisaient tour à tour sur des thèmes qu'ils se jetaient mutuellement: l'un répond à l'autre; c'est un concert qui semble ne devoir pas finir. Quelquefois ils s'arrêtaient pour reprendre haleine; s'essuyant le front d'une main tandis que l'autre, errant sur le clavier, soutenait encore le motif, préparait des jeux d'harmonie que l'autre main allait attaquer. Que de mélodies, que de caprices délicieux, sont nés de cette lutte, de cette double inspiration! Il était impossible de dire lequel des deux avait mieux fait. Wolf, avec sa main de géant, embrassait onze notes avec facilité. Pour Beethoven, déjà, dans l'improvisation, se révélait son génie sombre et mélancolique. — Les guerres d'Allemagne, la mort de son noble protecteur, le forcèrent de quitter sa ville natale. Il se rendit à Vienne. Il écrivit ses quatuor pour instruments à archet, et vint ajouter encore à l'importance, à l'intérêt que les productions de Haydn et de Mozart avaient donnée à cette musique de chambre, si complète malgré la simplicité de ses moyens d'exécution. — A Vienne, Beethoven se lia d'amitié avec Weiss et Leckt, virtuoses de la chambre du prince Rodolphe; il leur faisait connaître ses œuvres à peine terminées et leur en communiquait la pensée. Pour apprécier dignement les quatuor de Beethoven, il fallait les entendre exécuter par ces artistes. Les relations fréquentes qu'il avait avec Salieri éveillèrent en Beethoven le désir d'écrire un opéra. On arrangea pour lui un livret français, *l'Amour conjugal*, que Paër avait déjà mis en musique sous le titre de *Leonora;* Beethoven lui donna celui de *Fidelio*. En deux ans, Beethoven créa dix chefs-d'œuvre, *Fidelio*, *le Christ au mont des Oliviers*, ses concertos de violon, la *Symphonie pastorale*, création ravissante de jeunesse, de pureté, de fraîcheur, où la musique pittoresque a été portée à son plus haut degré de perfection, la *Symphonie héroïque*, celle en *la*, des concertos de piano, etc. Quelles années! quelle profusion de jouissances, que de voluptés il a dû ressentir dans cette vie de création et d'harmonie que rien n'interrompait encore. Cependant *Fidelio* ne réussit point à ses premières représentations données à Prague : la faiblesse de l'exécution et les approches de la guerre furent les causes de cette mésaventure. L'année suivante, *Fidelio* prit une brillante revanche à Vienne. — Jusque-là Beethoven avait éprouvé toutes les contrariétés mesquines dont l'envie harcèle toujours l'artiste qui s'élève. En 1809, le roi de Westphalie lui fit offrir la place de maître de chapelle à Cassel. Beethoven était sur le point d'accepter, lorsque trois hommes passionnés pour l'art, le grand Rodolphe, depuis cardinal archevêque d'Olmütz; les princes Lobkowitz et Knowsky, s'opposèrent à cette résolution et firent obtenir au grand maître un contrat par lequel il lui était assuré 4,000 florins de rente, à cette seule condition qu'il en dépenserait les revenus dans les États autrichiens. Touché de cet hommage rendu à son génie, Beethoven travailla sans relâche jusqu'à sa mort. — A mesure que sa réputation se répandait en Europe, elle lui renvoyait de toutes parts des marques de son passage : c'était la médaille frappée à Paris, un magnifique piano que l'Angleterre lui envoyait, des nominations, des diplômes académiques arrivant de tous les pays. La perte de l'organe de l'ouïe, la plus douloureuse que puisse faire un musicien, vint alors l'accabler. Il devint complétement sourd et ne put communiquer que par écrit avec le monde extérieur. Les suites nécessaires de cette infirmité devaient être un amour ardent de la solitude, une méfiance inquiète et tous les symptômes de l'hypocondrie naissante. La lecture, le travail, la promenade en pleine campagne, étaient ses plus douces occupations, un petit cercle d'amis dévoués son seul délassement. Cependant de nouvelles souffrances s'étaient jointes à cette infirmité : l'hydropisie se déclara, fit de grands progrès et précipita l'instant fatal. Il institua légataire universel son neveu Karl Van Beethoven, qu'il aimait comme un père, et dont il faisait lui-même l'éducation. Sa fortune se montait à peu près à 9,000 florins.—A sa mort, Vienne, Prague, Berlin, toutes les villes d'Allemagne, furent en deuil. Ce fut à qui rendrait au grand homme les honneurs les plus dignes de lui. On

donna un concert spirituel, dans la salle des états de la diète, où l'on n'entendit que de sa musique, et dont le produit fut consacré à lui élever un monument. — Beethoven était de moyenne taille, vigoureux, et n'avait jamais été malade, malgré la vie irrégulière à laquelle un travail continuel l'assujettissait. Il était d'âme et de corps robuste, et loyal Allemand. Culte envers les malheureux, dévouement à tous, telles étaient les qualités qui dominaient en lui, et qu'en revanche il voulait trouver chez les autres. Rien ne l'indignait plus qu'une promesse violée. Dans les premiers temps de sa vie, la musique fut son seul amour, sa seule étude, sa seule passion. Plus tard il s'occupa beaucoup d'histoire et de philosophie. Cette tension d'esprit constante l'empêchait de s'attacher aux détails de l'exécution. Beethoven était un chef d'orchestre dont il fallait se méfier. Il ne pensait qu'à son œuvre; il était avec elle identifié au point que sans le vouloir il en figurait l'expression d'une manière pittoresque. Sur un passage vigoureux, il frappait à coups redoublés son pupitre. Au *diminuendo*, il se faisait petit; au *pianissimo*, il disparaissait. Mais si tout l'orchestre éclatait dans une explosion générale, le nain devenait géant, il grandissait, s'élevait avec la tempête du chœur et de l'orchestre. Alors sa face s'éclairait, le bonheur rayonnait dans tous ses traits, un sourire de bienveillance errait sur ses lèvres et sa voix de tonnerre jetait à tous les musiciens, comme récompense, ces mots : *bravi tutti!* — Quelquefois dans l'intimité de la causerie, il disait son opinion sur les grands artistes; voici ce qu'il pensait des trois suivants : « Weber a commencé trop tard ; l'art en lui n'est pas spontané ; il est le résultat d'une étude opiniâtre et profonde. Du reste la science me semble lui tenir lieu de génie. — Le chef-d'œuvre de Mozart est et restera toujours sa *Zauber-Flœte*. C'est dans cet ouvrage qu'il s'est montré pour la première fois grand maître allemand. *Don Juan* a les allures italiennes : et puis l'art divin et sacré aurait-il jamais dû se prostituer en un sujet si scandaleux ?—Handel est seul sur son trône; nul n'a jamais atteint à sa hauteur, rien ne fait présumer que cela soit un jour. Maîtres, étudiez-le profondément; apprenez de lui comment, avec des moyens simples, on produit de merveilleux effets. » — Beethoven nous a laissé huit symphonies à grand orchestre : *La Victoire de Wellington*, symphonie pittoresque ; une symphonie avec chœurs; une messe en *ut* à quatre voix, chœur et symphomie, publiée à Paris, par l'auteur de cet article; une messe en *ré*, à double chœur; *le Christ au mont des Oliviers*, oratorio; *Armide*, *Adélaïde*, cantates; *Fidelio*, opéra; *Egmont*, mélodrame; *Prométhée*, ballet; les ouvertures de *Coriolan*, *les Ruines d'Athènes*, *la Dédicace du Temple*, des quatuor pour instruments à archet, un quintette, un septuor, des trios, avec partie principale pour le piano; des sonates et des concertos de piano, des concertos de violon, une infinité de pièces fugitives telles que menuets, contredanses, valses, allemandes, chansons, canons, etc. Voilà pour les ouvrages pratiques. En théorie, il nous a légué ses *Études ou Traité d'harmonie et de composition*, qui ont été traduites en français. Les notes biographiques jointes à ce traité m'ont été d'un grand secours pour la rédaction de cet article. — *La Symphonie héroïque*, en *mi bémol*, a été l'objet d'une infinité de conjectures de la part des biographes et des journalistes; chacun a bâti son plan à sa fantaisie et prêté à Beethoven ses propres idées. On a poussé même la manie des commentaires jusqu'à appliquer à la mort de Napoléon, à la pompe de son convoi funèbre les images que l'auteur a présentées dans cette composition et le caractère d'expression qu'il lui a donnée. Ces écrivains ignoraient sans doute que *la Symphonie héroïque* était connue de l'Europe entière depuis quinze ans, lorsque le captif de Sainte-Hélène a été rayé du nombre des vivants. La partition de cette symphonie avait pour titre unique le mot *Napoléon :* commencée sous le consulat, Beethoven y travaillait encore, lorsqu'un matin, son élève F. Ries entre chez lui, un journal à la main, et lui annonce que Bonaparte s'est fait proclamer empereur. Beethoven, qui rêvait un héros républicain, resta un instant stupéfait, puis il s'écria : « Allons! c'est un ambitieux comme tous les autres. » Et au nom de *Napoléon*, il substitua ces mots : *Sinfonia eroica per festeggiare la memoria di un grand' uomo*. Il recomposa le second morceau, et d'un hymne de gloire il fit un chant de deuil.— Lorsque les symptômes de l'hypocondrie se manifestèrent chez lui, il commença d'abord par se plaindre de la méchanceté des hommes, portés tous au mensonge, à la flatterie, à la débauche. Il voyait tout en noir, et soutenait qu'on ne pouvait désormais trouver l'homme probe nulle part. Il finit par se méfier de sa cuisinière, bonne vieille femme éprouvée par trente années de service. Il résolut tout à coup de conquérir une entière indépendance, et cette idée bizarre une fois entrée dans son cerveau dut être réalisée aussitôt. Or voilà Beethoven allant lui-même au marché, choisissant,

achetant la viande, les légumes, qu'on lui faisait payer très-cher. Rentré chez lui, l'illustre maître apprête lui-même son dîner. Cela dura quelque temps, et comme ses amis dévoués, les seuls qu'il reçût encore dans son intimité, lui adressaient des observations sérieuses sur cette manie, il se fâcha; et, pour leur prouver ses connaissances profondes dans l'art culinaire, il les invita à dîner pour le lendemain, afin de les convaincre. Les convives s'attendaient bien à ce qui devait arriver. N'importe, ils se rendent à l'heure dite chez Beethoven et trouvent le grand homme en veste et tablier blancs, son vaste front couvert du bonnet de coton, occupé devant ses fourneaux. Après avoir attendu près d'une heure et demie, lorsque déjà la conversation ne couvrait plus les clameurs de plus d'un estomac affamé, on servit. La soupe ressemblait à ces bouillies que les aubergistes donnent aux mendiants; le bœuf, à moitié cuit, était racorni comme la chair d'une vieille autruche; les légumes nageaient dans la graisse et l'eau; et le roti paraissait sortir du tuyau de la cheminée où on l'aurait mis pour y être enfumé. L'amphitryon ne mangea pas moins avidement de tous les mets, et ce contre-temps, prévu par les convives, le fit tomber dans une humeur joyeuse et toute couleur de rose. Il se comparait au cuisinier Melschorbel dans la parade intitulée : *Das Lüstige Beylager, le joyeux festin de noce.* Il cherchait tant par son exemple que par l'éloge des mets qui couvraient la table à faire partager sa joie à ses hôtes. Ceux-ci, pouvant à peine croquer quelques morceaux, n'en assuraient pas moins qu'ils mangeaient trois fois plus qu'à leur ordinaire, et se dirent rassasiés après s'en être tenus au beurre, aux fruits, que le sublime cuisinier n'avait heureusement pas touchés. Ce festin remarquable fut le dernier que le maître de l'harmonie apprêta; son nouveau métier l'ennuya; il abandonna la couronne et le sceptre, le bonnet de coton et la cuiller à pot. La vieille ménagère revint à son ancienne dignité; et le patron, résigné, à son pupitre, qu'il n'aurait pas dû quitter.—Son testament adressé à ses frères porte la date du 2 octobre 1802. Le grand homme a vécu vingt-cinq ans encore. Sa patience angélique a été mise à de rudes épreuves. CASTIL-BLAZE.

BEFANA (*fantôme*), espèce de mannequin costumé et de sexe féminin qui figure dans une procession burlesque ayant lieu à Florence, à Rome et dans quelques autres villes d'Italie pendant le carnaval et à l'époque de la fête des Rois. *Voy.* CARNAVAL. CONV. LEX. MOD.

BEFFROI. Dans le *Glossaire latin* de Ducange, ce mot se trouve traduit par les mots de basse latinité *belfredus, berfredus, verfredus, berefridus, bilfredus, berfreit, belfragium.* D'abord on appelait *beffroi* une machine de guerre construite en bois et en forme de tour, à plusieurs étages, montée sur quatre roues, couverte de cuirs ou de peaux pour amortir l'action du feu, et assez haute pour arriver au niveau des murs d'une forteresse. Dans les étages supérieurs se plaçaient des soldats qui lançaient continuellement des traits sur l'ennemi; dans le bas étaient des hommes vigoureux chargés de mouvoir la machine et de la pousser près des murs. Puis on donna le nom de *beffroi* à ces tours assez élevées que l'on contruisit dans les villes et les forteresses, au haut desquelles veillaient des gardes qui, en mettant en branle une cloche, avertissaient les habitants de l'approche de l'ennemi et les appelaient ainsi aux armes. Lorsque les communes s'établirent en France, le premier acte de la confédération ou commune fut généralement l'occupation d'une tour à laquelle on donnait le nom de *beffroi*, et où l'on plaçait une cloche. La première clause du serment des *communiers* était de se rendre en armes, dès que la cloche du beffroi sonnerait, sur la place d'armes qui leur était assignée, pour se défendre les uns les autres. Cette cloche s'appelait dans le latin du temps *campana bannalis*, et en français *bancloque* (cloche du ban), parce qu'elle servait à convoquer tous les individus demeurant dans le *ban* ou district de la ville. Le *droit de beffroi* était donc un de ceux qui constituaient la commune, comme il résulte d'un arrêt de Charles le Bel, donné à Paris en 1322, et qui enlève à la ville de Laon les droits d'échevinage, de collége, de mairie, de sceau, de cloche, de beffroi et de juridiction.

Quelques auteurs ont dérivé *beffroi* du saxon et du tudesque *bell*, cloche, et *freid*, paix, et ils traduisent ces mots par *cloche de la commune*, parce qu'en effet plus d'une fois on trouve la commune désignée par le nom de paix (*pax*). Quoi qu'il en soit, on trouve ce mot écrit de diverses manières dans nos vieilles *coutumes :* befroy, beaufroy, bellefroy, etc. Enfin encore aujourd'hui on appelle beffroi la charpente qui soutient les cloches dans les clochers. *Voy.* TOCSIN. A. SAVAGNER.

BÉGAYEMENT (PSELLISME), infirmité fort commune et qui consiste dans une difficulté plus ou moins grande de parler. Tantôt c'est une hésitation, une répétition saccadée d'une ou de plusieurs syllabes, tantôt c'est une suspension pénible et comme convulsive de l'articulation des

sons. Tous les *bègues* ne le sont pas de la même façon; les uns s'arrêtent seulement avant de prononcer la première syllabe; les autres ne sont arrêtés que par certaines lettres; d'autres encore ont à la fois plusieurs vices de prononciation. Enfin on en voit quelques-uns, rares à la vérité, chez lesquels l'action de parler s'accompagne de grimaces, de contorsions extrêmement fatigantes après lesquelles ils ne font entendre encore que des sons presque inarticulés.

On ignore tout à fait la cause du bégayement, et l'on ne trouve chez la plupart des sujets aucun moyen de l'expliquer par la conformation des parties. D'ailleurs les vices de prononciation qui dépendent de la longeur et de la brièveté de la langue, de l'absence d'une ou de plusieurs dents, ne peuvent être assimilés au bégayement, lequel peut prendre place parmi les affections nerveuses, si l'on doit nommer ainsi toutes celles dont les causes échappent à nos recherches.

Quoi qu'il en soit, l'observation nous montre que le bégayement est plus commun chez les sujets timides et susceptibles; qu'il se propage par imitation, qu'il augmente toutes les fois que le sujet est sous l'impression d'un trouble quelconque. Enfin il disparaît temporairement ou pour toujours dès que le malade est soumis à une volonté énergique, que ce soit la sienne ou celle d'un autre. On remarque aussi que dans le chant, dans la déclamation des vers, le bégayement cesse en général de se faire sentir; qu'avec l'âge il s'affaiblit, qu'il semble suivre chez quelques personnes les variations de l'atmosphère, et qu'il présente des intermittences assez prolongées.

L'homme est plus fréquemment que la femme atteint de cette infirmité qui exerce sur les dispositions morales une influence incontestable. On voit en effet les bègues être généralement taciturnes et réfléchis, comme aussi les attaques fréquentes auxquelles ils sont trop souvent exposés les rendent irascibles et violents. On a établi des divisions, qu'on a trop multipliées peut-être, d'après les nuances que présente le bégayement; ainsi M, Malebouche en admet neuf espèces, savoir : 1° l'impossibilité momentanée d'articuler; 2° doublement précipité des syllabes; 3° arrêt de la parole par habitude d'esprit; 4° bredouillement; 5° zézayement; 6°, 7°, 8° et 9° difficulté pour les lettres d'*avant*, de *haut*, d'*arrière*, etc., pour les articulations *p*, *t*, *k*. M. Deleau reconnaît trois bégayements : le *lingual* ou *loquace*, le *labial* ou *difforme*, enfin le *douloureux* ou *muet*.

Le traitement du bégayement a souvent été entrepris et avec des succès variables. On n'a jamais réussi par les médicaments dirigés contre des causes toutes hypothétiques; ainsi les toniques, les débilitants, les révulsifs ont été tour à tour employés selon qu'on a cru avoir besoin de fortifier ou d'affaiblir les organes, ou bien au contraire d'appeler loin d'eux une humeur ou une irritation qui aurait entravé le libre exercice de leurs fonctions. L'examen attentif des cas de guérison a fait voir clairement qu'il valait mieux observer la manière dont la langue et les lèvres fonctionnaient dans l'action de parler que de fabriquer de vaines théories; en effet, les sujets qui ont guéri ont été des gens d'une volonté très-prononcée qui se sont soumis eux-mêmes à un exercice constant et méthodique des organes de la parole et de la respiration, ou bien des personnes d'une disposition d'esprit analogue et portant intérêt aux malades, les ont amenés avec adresse à pratiquer sans interruption cette gymnastique sans laquelle il n'est pas de guérison.

Tel a été tout le secret d'une dame Leigh qui, en Amérique, paya l'hospitalité qu'elle avait reçue d'une famille en guérissant une jeune fille bègue qui en faisait partie. Cette dame ayant étudié avec soin la malade reconnut que, dans le moment de l'hésitation, la langue séjourne dans la partie inférieure de la bouche, la pointe arrêtée derrière les incisives d'en bas, et qu'à l'instant où la difficulté est surmontée l'organe se déplace et se porte vers le palais. Elle conclut de là qu'on arriverait à la guérison si l'on pouvait habituer les bègues à parler, la langue appliquée contre le palais. C'était, il est vrai, substituer un vice de prononciation à un autre; car de cette manière la prononciation est, comme on dit, empâtée; mais c'était le vice diamétralement opposé, et l'on pouvait espérer que, livrés à eux-mêmes, les sujets arriveraient à un terme moyen avantageux.

Ses tentatives réussirent, et depuis, de nombreuses expériences faites dans cette même direction ont été généralement fructueuses, lorsqu'elles ont été faites par des personnes courageuses et persévérantes. D'ailleurs les exemples de guérison sont nombreux. Outre ceux qui furent observés en Amérique, plusieurs eurent pour témoins les commissaires de l'Académie royale des sciences qui furent appelés à examiner la méthode de traitement de madame Leigh, importée par M. Malebouche. Un des plus remarquables est celui d'un homme qui, à l'âge de 33 ans, parvint en 8 jours à se guérir assez parfaitement pour pouvoir se livrer à la prédication.

Le fait dominant dans ces observations, c'est la résolution et la persévérance des sujets : on en voit un qui, à force de pratiquer les exercices prescrits, éprouve de vives douleurs dans la langue et la mâchoire, et un autre qui travaillait nuit et jour indistinctement. Le succès a été en raison bien plus de l'activité des malades que du peu d'intensité de la maladie. Ainsi, des bègues presque inintelligibles ont guéri, tandis que d'autres, n'ayant pas suivi la méthode, ont conservé leur infirmité.

Voici d'ailleurs en peu de mots les principes et les procédés de la méthode. Il s'agit de rompre complétement les habitudes acquises et d'en contracter de nouvelles; pour cela on conseille de condamner les malades à un silence absolu hors le temps des exercices, et de les contraindre à exprimer leurs besoins par signes ou par écrit. Cette condition est d'une haute importance pour les exercices qui doivent être fréquemment renouvelés (une heure de repos et une heure de travail); ils doivent consister dans une lecture faite lentement et pendant laquelle on fait prononcer le malade, en tenant sa langue appliquée contre le palais, le plus exactement et le plus constamment possible. D'abord l'articulation des sons est confuse et embarrassée et le sujet éprouve une fatigue douloureuse; mais peu à peu les difficultés s'aplanissent et il est récompensé de ses efforts par une entière guérison. On réussit également bien de cette manière quelle que soit la forme particulière du bégayement; et non-seulement on n'observe pas de récidive, mais même les sujets guéris ne conservent rien qui puisse leur rappeler qu'ils ont été bègues.

La méthode américaine, outre qu'elle est sanctionnée par l'expérience, est satisfaisante sous le rapport théorique, en ce qu'elle repose sur l'observation exacte du mécanisme de la parole chez les bègues; elle est préférable à l'introduction des cailloux et autres corps étrangers dans la bouche, en ce que le sujet étant plus constamment actif contracte l'habitude de commander à ses organes. Il est à remarquer d'ailleurs qu'en plaçant un corps étranger sous la langue, on l'empêche de rester constamment à la partie inférieure de la bouche. X.

BÉGUINS et **Béghards**, et, s'il est question de femmes, **Béguines** et **Béguttes**. Ce mot signifie *qui demande, qui prie*, du mot *beggen*, demander. On donne ces noms à des personnes qui, sans avoir prononcé des vœux monastiques et sans s'être astreintes aux règles d'un ordre, se sont réunies pour faire des exercices de piété et de bienfaisance, et ont formé des sociétés dans des maisons dites *Béguineries* ou *Béguinages*, souvent richement dotées, et où, vivant en commun, elles se distinguent par l'activité, la piété, la retraite, et par les soins donnés à l'éducation de la jeunesse. Il y a eu de ces sociétés en Allemagne et dans les Pays-Bas, dans le XIIe et dans le XIIIe siècle. C'étaient les piétistes du moyen âge. On les a quelquefois confondus avec les *lolhards*. Les béguines se conservèrent longtemps en Allemagne, où, à l'époque de la réforme, elles étaient appelées *Seelenweiber*, femmes des âmes, parce qu'en effet elles avaient soin de l'âme des personnes de leur sexe. Dans les Pays-Bas il s'en trouvait encore vers la fin du XVIIIe siècle. Les *repentants* et les *repentantes*, vivant en commun sans autorisation du pape et sans institutions fixes, peuvent être comptés parmi les béguins et les béguines. Les repentants (*Reuer*) parcoururent l'Allemagne comme pénitents, dans le XIIe et dans le XIIIe siècle. Les fraticelles ou frérotes, restes des tertiaires de l'ordre de Saint-François, éteints depuis 1260, rentrent dans la même catégorie. Il y a encore en Allemagne des maisons béguines : ce sont des institutions pieuses où des personnes du sexe trouvent, comme célibataires, le logement et quelquefois d'autres avantages. Conv. Lex.

BEHAIM (Martin), célèbre astronome et voyageur auquel quelques-uns ont attribué la première idée de l'existence de l'Amérique, dont il aurait fait part à son ami C. Colomb. Maximilien l'honorait comme *le plus grand voyageur de l'Empire*.

Il appartenait à la famille bohême de Schwarzbach et naquit à Nuremberg vers 1450. Il se voua au commerce, et c'est dans des intérêts mercantiles qu'il fit ses premiers voyages. Mais comme il avait fait de bonnes études nautiques et mathématiques, il se laissa entraîner à Lisbonne, en 1480, par l'enthousiasme des grands voyages qui s'étaient emparés de tous les esprits. Il accompagna Diego Cano, fit, dit-on, plusieurs découvertes, et contribua à celles des Açores. A son retour il fut armé chevalier par Jean II, et alla ensuite visiter sa ville natale. On montre encore à Nuremberg le globe qu'il fit à la prière de quelques amis; c'est un monument de l'ignorance du temps sur la véritable configuration de la terre. Après avoir fait quelques autres voyages Martin Behaim, mourut à Lisbonne, en 1506. Schnitzler.

BEHRING. *Voy.* Bering.

BEIRA. *Voy.* Portugal.

BEIRAKTAR (Mustapha), grand vizir de la

Sublime Porte en 1809, apporta dans cette haute charge un caractère et des lumières qui ne pouvaient sympathiser avec les goûts et les mœurs d'un peuple encore imbu des préjugés les plus absurdes. Ses premiers regards se portèrent sur la nécessité d'introduire dans l'armée turque l'organisation et la discipline européenne (*Nizami Gedid*). D'habiles officiers français et allemands furent choisis pour enseigner les manœuvres à de jeunes soldats; on ouvrit une école d'artillerie, et les mathématiques devinrent, pour la première fois, l'étude et l'application des sectateurs du Coran. Ces innovations furent accueillies par des murmures; il se déclara une forte opposition, et on rejeta surtout l'usage de la baïonnette. Mais Beiraktar, doué d'une volonté ferme et persévérante, convaincu d'ailleurs du bien qui devait résulter de son nouveau système pour une nation si en arrière de la civilisation des autres peuples de l'Europe, fit punir les mécontents. Ces punitions finirent par exaspérer les esprits, et les janissaires, s'indignant déjà d'obéir à des infidèles, levèrent l'étendard de la révolte et jurèrent la perte du grand vizir. Secondés par une populace en furie, ils vinrent sur-le-champ attaquer le sérail. Les nouvelles troupes, qu'avait formées le vizir, opposèrent une grande résistance; mais une flotte, qui se trouvait dans le canal, s'étant déclarée pour les révoltés et ayant dirigé son feu contre le sérail, il fallut céder au nombre. Mustapha, conservant alors tout son sang-froid et son courage, et ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis, se fit sauter avec la partie du palais qu'il habitait. F. Raymond.

BEIRAM. Les mahométans appellent ainsi les deux seules fêtes dont la célébration est rangée par l'islamisme au nombre des devoirs religieux. La première, ou le *grand beiram,* se célèbre le 10e jour du dernier mois de leur année. C'est, d'après quelques auteurs, en commémoration du pèlerinage de la Mecque que tout musulman doit faire dans ce mois, au moins une fois dans sa vie. La deuxième, ou le *petit beiram,* tombe le 1er de la lune de Chaval; elle dure 3 jours, commence aussitôt que certaines personnes désignées à cet effet ont annoncé l'apparition de la nouvelle lune, et se célèbre dans tous les pays mahométans, et surtout à Constantinople, avec une extrême magnificence. Les principaux officiers de l'empire y reçoivent des présents de leurs subordonnés; les Européens même en font aux fonctionnaires d'un ordre inférieur, et le Grand Seigneur distribue, à l'occasion de cette solennité, des largesses et des faveurs. Comme elle met fin aux jeûnes pénibles du ramadan, elle est pour le peuple l'objet de grandes démonstrations de joie, et passe même dans l'opinion vulgaire pour le grand beiram. — Cette fête est essentiellement mobile et tombe successivement à chaque saison et à chaque mois de l'année. Cette singularité s'explique facilement par l'inspection du calendrier des musulmans, qui comptent par années lunaires. Ces deux beirams se suivent à peu près comme Pâques et la Pentecôte chez les chrétiens. La Nourais.

BEL. *Voy.* Baal.

BÉLA I-V, rois de Hongrie de la dynastie des Arpades, dont le premier et le quatrième sont les plus importants. Béla V, le dernier de ce nom et petit-fils de Béla IV, par sa mère, s'appelait, comme duc de Bavière, Othon, et ne régna qu'un an (1305) sur la Hongrie.

Béla I, fils de Ladislaf, avait, ainsi que son frère André, des droits à la succession de saint Étienne, roi de Hongrie; mais, à l'instigation de sa femme, celui-ci leur préféra son neveu Pierre, fils d'un ancien doge de Venise. Les fils de Ladislaf furent même obligés de s'enfuir hors du pays, et c'est ainsi que Béla arriva à la cour de Casimir, dont il épousa la sœur. Le roi de Pologne récompensa sa bravoure en le nommant duc de Poméranie. Cependant son frère régnait à Albe-Royale, sous le nom d'André Ier; celui-ci rappela Béla, lui offrant le titre de duc, un tiers du royaume, et sans doute la survivance au trône de Hongrie. Malgré les services que Béla rendit à son frère, André ne tint pas parole, fit couronner le jeune prince Salomon, et chercha même à faire périr le compétiteur de son fils. Béla s'enfuit en Pologne, en 1059, y trouva du secours, et, favorisé des Madjars, il s'empara du trône de Hongrie. Son règne fut court; il rétablit la paix à l'intérieur, fortifia l'autorité royale, affermit le christianisme, et allait combattre Salomon et les princes allemands qui le soutenaient, quand il mourut en 1063. *Voy.* André I.

Béla IV, fils d'André II, régna de 1235 à 1270. Déjà enfant il avait été couronné, et lorsque son père partit pour la Palestine il reçut ce titre de *rex junior,* qu'on a fait revivre de nos jours. Béla IV posa des bornes aux vues du clergé et opposa de la fermeté aux prétentions de la noblesse. Il lui enleva le droit de s'asseoir en sa présence et de s'adresser à lui directement pour les affaires les moins importantes. En accueillant dans son pays les Komans ou Poloftses qui fuyaient devant Tchinghiz-Khan, il s'attira la vengeance des Mongols. Battu à la bataille de Saïo, il s'enfuit en Autriche; la Hongrie fut li-

vrée au fer et aux flammes, et ce fut en vain que Béla offrit à l'empereur Frédéric II de se reconnaître son vassal, après lui avoir obstinément refusé le payement du tribut. Mais après la retraite des Mongols, Béla IV s'appliqua à guérir les blessures de son peuple et rétablit la paix et la sécurité. Cependant, sans autorité dans sa famille, il vit son fils prendre les armes contre lui, et mourut en 1270, avant que cette guerre fût terminée. SCHNITZLER.

BÉLEMNITE, *belemnithes, helmintholithus*, ou *pierre de lynx*, corps fossile ou pétrification d'une forme allongée, conique et pointue, ayant la longueur et la grosseur du doigt. On a attribué aux bélemnites toutes sortes d'origines; les auteurs modernes s'accordent à les regarder comme des coquilles multiloculaires de l'espèce, maintenant perdue, du *nautilus belemnita*. Y.

BÉLÉNUS, un des nombreux surnoms que les Gaulois donnaient à Apollon, dont le culte fut en si grand honneur parmi eux. On voit dans Hérodien et dans l'histoire Auguste que les Romains regardaient cette divinité gauloise comme représentant complétement leur Apollon; mais l'étude de cette partie de nos antiquités prouve que les Gaulois avaient scindé les différents attributs de ce dieu, en représentant chaque attribut par un surnom différent qu'ils joignaient au nom d'Apollon, et dont probablement chacun avait indiqué seul la divinité gauloise correspondante à cet attribut. X.

BELETTE. *Voy.* MARTE.

BELGES, peuples qui habitaient les pays compris entre l'Océan, le Rhin, la Seine, la Marne et les bouches de la Meuse. César les vante comme les plus belliqueux de la Gaule (*horum omnium fortissimi Belgæ*); ailleurs il nous apprend que la plupart des Belges étaient d'origine germaine (*plerosque Belgas esse ortos ab Germanis*); mais il ajoute qu'ils avaient passé le Rhin fort anciennement (*antiquitus*). M. Amédée Thierry, se fondant sur la dénomination de Germains Cis-Rhénans donnée aux Condrusi, aux Pæmani, aux Cœrœsi, aux Segni, en conclut que la masse des peuples belges était étrangère à la race teutonique : c'est une erreur; mais c'est aller trop loin d'un autre côté que d'assimiler entièrement aux Germains les Nerviens et leurs clients les Centrones, les Grudii, les Levaci et les Pleumosii. C'est faute d'avoir su distinguer les époques de migrations successives qu'on est tombé dans ces erreurs, et nous reprocherons encore à M. Amédée Thierry d'avoir dit que, du temps de César, ces migrations de peuples germaniques *avaient déjà commencé*, comme si César lui-même ne rappelait pas qu'il s'en était fait *antiquitus, de temps immémorial.*

Il resta toujours sur le sol belge un grand nombre d'habitants primitifs. Les peuples du Belgium ou partie de la Belgique, et notamment les Bellovaques, les Atrebates, les Ambiani, n'avaient aucun caractère germain, et personne ne s'est imaginé de dire d'eux ce que Strabon applique aux Nerviens, καὶ τοῦτο Γερμάνικον ἔθνος, qui sont aussi un peuple germanique. La raison en est palpable : ils étaient de la souche des Celtes, et si le nom de Belge leur a été donné, c'est que le tiers de la Gaule auquel ils appartenaient était en partie occupé par les *advenæ* (ἔποικοι) qui, formant la majorité, ont fait prévaloir une dénomination qui n'est qu'une prononciation germaine appliquée à un mot gaulois. *Welche* sert encore de nos jours à désigner les habitants qui parlent le français et l'italien dans les pays limitrophes de l'Allemagne, et ce nom fut donné aussi aux peuplades germaines qui avaient pris le caractère et la langue des Gaulois, quoique Germains d'origine, tels que les Treviri, les Nerviens.

Il est facile de prouver l'erreur des écrivains qui, comme M. Mone et M. Amédée Thierry, n'admettent guère qu'un siècle de date pour ces migrations à l'époque où César vint dans la Gaule. Tite-Live connaît les mêmes distinctions que César pour le temps de Tarquin l'Ancien, et par conséquent il les fait remonter de six siècles plus haut. (*Tarquinio Prisco Romæ regnante, Celtarum quæ pars Galliæ fortis est penes Bituriges summa fuit*). Les Celtes proprement dits, les Galli, étaient donc déjà réduits par l'invasion comme au temps de César, et cette donnée historique convient à merveille à l'*antiquitus* des Commentaires; le fait était déjà accompli quand régnait Tarquin l'Ancien, et sans doute ce mouvement eut lieu longtemps avant la fondation de Rome.

Nous distinguerons en trois époques les invasions des Germains, quoiqu'elles aient eu lieu d'une manière continue et qu'elles aient affligé la Gaule avant de menacer l'empire romain. La première de ces époques est celle qui vient de nous occuper. Les anciens Germains devinrent entièrement Belges, si bien que leur seul voisinage répandait la civilisation gauloise sur les Germains d'outre-Rhin. César parlant des Ubiens qui alors encore habitaient la rive droite dit : *ipsi propter propinquitatem gallicis moribus sunt assuefacti :* or ces Gaulois dont le voisinage change les mœurs des Ubiens sont des

Trévirois, eux-mêmes anciens Germains. Leur nationalité a tellement changé qu'ils sont obligés de rappeler leur origine. Dans la seconde période de ces invasions nous comprendrons ceux qui, venus avant César, n'ont point encore perdu leur ancienne physionomie nationale; ce sont les Condruses, les Éburones, les Cérèses, etc. César dit que ces peuples sont les clients des Trévirois qui les ont fait venir et leur ont assuré la possession d'un territoire, selon la coutume qu'ils avaient d'appeler à leur secours les Germains d'outre-Rhin. Cependant la fusion s'opère à la longue; au temps de Tacite il n'y a déjà plus de Germains incontestables que les Triboques, les Vangions et les Némètes. La querelle des Arvernes et des Éduens amena la troisième migration; c'est l'époque d'Arioviste, c'est celle de César. De sept nations qui suivaient Arioviste on en retrouve trois sur la rive gauche du Rhin, les Vangions, les Triboques, les Némètes. Les Triboques avaient même entamé la Séquanie que César compte dans la Celtique; il attribue aussi les Helvetii à la Celtique, et cependant dans la suite la Séquanie et l'Helvétie sont comprises dans la Belgique, témoin Strabon, Pline, Ptolémée. Strabon étend la Belgique jusqu'aux Alpes.

Au surplus les Germains établis *antiquitus* et ceux de la seconde invasion avaient les mêmes intérêts politiques que le reste de la Gaule. Dès qu'ils étaient établis ils faisaient partie de la grande fédération. Les Nervii fournissent, comme les autres Belges, leur contingent à Vercingetorix. Les Treviri envoient leurs ambassadeurs à César comme les Éduens, quand il s'agit de se plaindre d'Arioviste et des Harudes. Quand on se révolte contre les Romains, les Germains d'origine agissent comme les autres Gaulois, ce qui indique que cette liaison, cet intérêt commun remontent à une époque où l'on jouissait de la même liberté. Julius Florus chez les Trévirois, et Julius Sacrovir chez les Éduens, s'insurgent en même temps, etc., etc.

Les Belges proprement dits viennent-ils des îles de la Scandinavie comme le veut Desroches en lisant *Belcæ* dans Pomponius Mela? mais d'autres lisent *Bercæ* ou même *Sagæ*, de sorte que voilà une feuille de route bien mal commencée. Nous ne parlerons des folles traditions recueillies par Jacques de Guise et Jean le Maire que pour rappeler des choses curieuses, mais absurdes. Nous admettrons volontiers avec Malte-Brun que *Belg* signifie habitant du Nord, et on pourrait ajouter que les nouveaux venus prenaient tous ce nom, parce qu'ils entraient dans la confédération du Nord. DE GOLBÉRY.

BELGIQUE (ROYAUME DE), ainsi nommé de l'ancien *Belgium*, région septentrionale de l'ancienne Gaule, successivement soumise aux Francs, à la Bourgogne, à l'Espagne, à l'empire d'Allemagne et à la maison d'Autriche, à la France, à la Hollande, et organisée comme État indépendant à la fin de l'année 1830. C'est, avec le royaume de Grèce, l'État le plus récent compris dans le système européen.

Géographie et *statistique*. La Belgique, après s'être séparée de la Hollande, en 1830, se composait de tout le territoire qui anciennement avait formé le duché de Brabant, le marquisat d'Anvers, la principauté de Liége, la seigneurie de Malines, les comtés de Flandre, de Hainaut et de Namur, et les duchés de Limbourg et de Luxembourg. Mais la Hollande réclama, comme devant lui appartenir, tout le duché de Luxembourg et tout le duché de Limbourg. Il s'ensuivit entre les deux pays un différend qui nécessita l'intervention des cinq grandes puissances dont les plénipotentiaires, réunis à Londres, formulèrent un traité enfermant la solution de la double question du territoire et de la dette. Ce traité élaboré en 1831, mais qui ne reçut son exécution qu'en 1839, enleva à la Belgique près de la moitié de la province de Limbourg, et plus du tiers de celle de Luxembourg. Le royaume perdit environ un septième de son territoire, et un douzième de sa population. Ainsi réduit, le pays qui, dans sa consistance antérieure à l'exécution des traités, s'étend entre les 49 degrés 27 minutes, et 51 degrés 31 minutes de latitude septentrionale, et les 0 degré 14 minutes et 4 degrés 12 minutes de longitude orientale du méridien de Paris, n'offre plus, depuis le démembrement des deux provinces, qu'une longitude de 0 degré 14 minutes, et de 3 degrés 42 minutes à l'est du méridien de Paris. La plus grande longueur de la Belgique, du point sud-est de la province de Luxembourg à l'extrémité orientale de la Flandre occidentale, est de 55 lieues $^{1}/_{2}$; et sa plus grande largeur, de l'extrémité septentrionale de la province d'Anvers à l'extrémité méridionale de celle de Namur, de 32 lieues. Circonscrite, au nord, par la Hollande, sur une longueur de 380,000 mètres, ou 76 lieues; à l'est, par la Prusse, sur 377,000 mètres, ou 75 lieues $^{2}/_{5}$; au sud, par la France, sur 591,000 mètres, ou 118 lieues et $^{1}/_{5}$; et à l'ouest, par la mer du Nord, sur 69,000 mètres, ou 13 lieues et $^{4}/_{5}$, elle offrait ainsi un développement de frontières, de terre et de mer, de 1,417,000 mètres, ou de 283 lieues et $^{2}/_{5}$. Les traités ont réduit son périmètre à 981,900 mètres, ou 196 lieues et $^{2}/_{5}$, et ses frontières de

terre à 268,100 mètres, ou 53 lieues et $^4/_5$, du côté de la Hollande; à 102,800 mètres, ou 20 lieues $^1/_2$, du côté de la Prusse; et à 542,000 mètres, ou 108 lieues et $^2/_5$, du côté de la France. Le pays embrasse, d'après le cadastre, une surface de 1369 lieues carrées; mais comme elle perd 88 lieues carrées dans le Limbourg, et 104 lieues carrées dans le Luxembourg, sa superficie est réduite à 1,177 lieues carrées. La population totale du royaume répartie sur 2,516 communes dont 86 villes et 2,430 communes rurales, dépasse 4 millions d'âmes. La constitution politique a divisé le territoire de la Belgique en neuf provinces; il n'appartient qu'au pouvoir législatif de changer cette division territoriale qui d'ailleurs est basée sur des traditions historiques. Ces provinces rangées selon leur étendue relative, se présentent dans l'ordre que voici :

	Chef-lieu.	Étendue en hect.	Population.	Villes principales.
Luxembourg.	Arlon,	439,263	179,794	Bouillon, Bastogne, St.-Hubert, Neuf-Château, Laroche, Chiny, Houffalize, Marche, Virton.
Hainaut.	Mons,	372,205	674,003	Tournai, Charleroi, Soignies, Thuin, Ath.
Namur.	Namur,	366,184	248,862	Namur, Dinant, Philippeville.
Brabant.	Bruxelles (capitale),	328,323	644,812	Louvain, Tirlemont, Nivelles, Diest, Hal, Wavre, Aerschot, Vilvorde.
Flandre occidentale.	Bruges,	323,448	658,604	Ostende, Nieuport, Dixmude, Furnes, Courtrai, Thielt, Roulers, Ypres.
Flandre orientale. .	Gand,	299,787	795,238	Alost, Audenarde, St.-Nicolas, Termonde, Lokeren, Grammont, Renaix.
Liége.	Liége,	289,319	421,055	Verviers, Huy, Stavelot, Herve, Visé, Limbourg.
Anvers.	Anvers,	283,311	383,800	Malines, Turnhout, Lierre.
Limbourg.	Hasselt,	240,719	175,540	St.-Trond, Tongres, Maesyck.

Nous consacrons un article particulier à la ville de *Bruxelles*, siége du gouvernement (*voy.* BRUXELLES). Chacune des neuf provinces est administrée par un haut fonctionnaire ayant le titre de *gouverneur*. Elles se subdivisent en arrondissements administratifs et cantons de milice, en arrondissements judiciaires et cantons de justice de paix. A la tête de chaque arrondissement administratif est un fonctionnaire subordonné au gouverneur et qui porte le titre de *commissaire d'arrondissement*. Le chef ou premier magistrat d'une commune (ville, bourg ou village) a le titre de *bourgmestre*. Sous le rapport militaire, la Belgique est divisée en quatre *divisions territoriales*. La première comprend les deux Flandres et a pour chef-lieu Gand; la deuxième comprend les provinces d'Anvers et de Brabant, et a pour chef-lieu Anvers; la troisième comprend les provinces de Liége, de Limbourg et de Luxembourg, et a pour chef-lieu Liége; la quatrième comprend les provinces de Hainaut et de Namur, et a pour chef-lieu Mons. Chacune de ces divisions est commandée par un officier général. Chaque province a un gouverneur militaire, général ou colonel, sous le titre de *commandant de province*. Les villes ont un *commandant de place*. — Sous le rapport ecclésiastique, et relativement au culte catholique romain, professé par la très-grande majorité des habitants, le royaume forme six diocèses: l'archevêché de Malines, dont la juridiction s'étend sur les provinces d'Anvers et de Brabant; l'évêché de Bruges, composé de la Flandre occidentale; l'évêché de Gand, qui comprend la Flandre orientale; l'évêché de Tournai, qui étend sa juridiction sur le Hainaut; l'évêché de Liége, qui étend la sienne sur les provinces de Liége et de Namur; et l'évêché de Namur, qui comprend les provinces de Namur et de Luxembourg. Ces diocèses ont ensemble 86 cures de 1re classe, 140 cures de 2e classe, 2,177 succcursales et 710 annexes ou chapellenies.

Dans son aspect général, le pays est diversifié, fertile et riant. Il n'offre point de montagnes proprement dites; mais les Ardennes y projettent leurs rameaux le long de la Meuse, et forment, à l'est, un pays de collines et de montagnes boisées et métalliques, dont les plateaux n'ont pas 200 mètres d'élévation au-dessus de la mer. Dans le sud-est règne une chaîne de collines arrondies, qui se lie pareillement aux Ardennes et va d'Audenarde à Maestricht, en séparant la Sambre de l'Escaut. Une autre ramification des Ardennes couvre la partie la plus méridionale du royaume, les plus hauts sommets dépassent rarement 650 mètres. Le reste du terrain, au nord-ouest, se termine par des plaines qui s'étendent jusqu'aux bords de la mer. Les côtes sont généralement basses et relevées en

dunes; en plusieurs endroits, elles sont garanties par des digues contre l'envahissement de la mer. Le climat doit être rangé parmi les climats variables, avec une tendance néanmoins à se rapprocher des climats excessifs. En général, l'air est vif et sain dans le pays montagneux; humide et brumeux dans la plaine : le Hainaut, le pays de Namur et le Luxembourg paraissent être les provinces les plus salubres du royaume; les deux Flandres sont dans une position opposée. En hiver, les vents de la mer amènent dans les provinces d'Anvers et des Flandres une température froide et malsaine, et l'influence des polders y fait naître, chaque année, des fièvres intermittentes. — Deux fleuves arrosent la Belgique : l'Escaut et la Meuse. L'Escaut sortant de France, traverse le Hainaut, la Flandre orientale, sépare celle-ci de la province d'Anvers, et se divise en deux branches, après avoir baigné Tournai, Gand, Termonde, Anvers, les forts de Lillo et de Bath. Ses deux principaux affluents sont la Scarpe et la Lys. La Meuse sortant aussi du territoire français coupe les provinces de Namur, Liége, Limbourg, baigne Namur, Liége, Maestricht, Ruremonde, et, formant un grand nombre de bras, va confondre ses eaux, par deux branches principales, avec la mer du Nord. La Sambre est le principal affluent de la Meuse qui reçoit encore l'Ourthe réunie à l'Amblève. D'autres rivières sont la Dyle, la Senne, la Dendre; et de plus le pays est traversé par un assez grand nombre de canaux, parmi lesquels se distinguent ceux de Bruges, d'Anvers, de Louvain, de Malines, de Bruxelles, de Charleroi. Le pays a aussi des eaux minérales. Celles de Spa, bourg de la province de Liége, sont renommées dans toute l'Europe à cause de leur efficacité dans une foule de maladies. Ces eaux salutaires jaillissent par sept sources différentes ayant chacune un nom qui les distingue. Chaudfontaines, village de la même province, a des eaux thermales dont les propriétés médicales sont très-variées et qui ont une température constante de 32° 50′. Il y a encore des eaux minérales en divers autres endroits du royaume. Le terrain de la Belgique, composé d'argile et de sable, que l'on combine en différentes proportions, est d'une grande fertilité. Pourtant, si nous consultons le projet de loi sur les céréales, présenté le 27 nov. 1843 à la chambre des représentants, nous y voyons un déficit annuel de 16 mill. 1/2 de kil. Le sol recèle de grandes richesses minérales dans les provinces de Hainaut, de Namur, de Liége et de Luxembourg. Néanmoins, les landes, les bruyères, les fanges, les fondrières, etc., sont assez nombreuses. Ces terres improductives occupent un neuvième de la superficie du royaume, et sont presque toutes contenues dans les provinces d'Anvers, de Limbourg et de Luxembourg. La partie septentrionale des deux premières, connue sous le nom de Campine, offre les bruyères les plus étendues. — Dans toutes les provinces, l'agriculture est portée à un haut degré de perfection, mais les deux Flandres ont sous ce rapport une réputation de supériorité qui est depuis longtemps européenne. Les produits de l'agriculture sont la richesse première du pays. Les terres cultivées forment un total de 1,943,479 hectares. Il y a dans chaque province une commission d'agriculture dont les membres sont nommés par le roi et qui a pour mission d'apporter à l'agronomie et à l'économie rurale toutes les améliorations dont elles sont susceptibles. Aussi, l'agriculture a-t-elle fait de si grands progrès qu'elle l'emporte même sur celle de l'Angleterre. Le bois de construction et le bois de chauffage sont fournis principalement par les forêts des provinces de Luxembourg, de Namur, de Hainaut, de Liége et de Brabant. Les bois et les forêts occupent une étendue équivalente à 550,696 hectares. On cultive la vigne avec plus ou moins de succès près de Renaix (Flandre orientale), à Wesemael (Brabant), aux environs de Liége et de Huy (province de Liége), près de Namur et de Rochefort, et dans l'arrondissement de Virton (Luxembourg). On trouve en Belgique tous les animaux domestiques, et la plupart des animaux utiles des autres contrées de l'Europe. Les chevaux du Brabant sont beaux et forts. C'est dans cette province que se trouve, au village de Tervueren, près de Bruxelles, le haras de l'État, qui contient actuellement 70 étalons des plus belles races anglaises destinés à l'amélioration de la race chevaline en Belgique. Les chevaux du Luxembourg, connus sous le nom de *chevaux ardennais*, sont très-estimés. On les recherche en France pour l'agriculture, le service des postes, la cavalerie légère et l'artillerie à cheval. On peut évaluer à 250,000 le nombre des chevaux de tout âge existant dans le royaume. — Les bêtes à cornes sont presque partout de fort belle espèce. La Campine engraisse des bœufs et des veaux extrêmement remarquables. L'école vétérinaire de l'État a, pour l'amélioration de la race bovine en Belgique, des taureaux, des vaches et des génisses choisis parmi les plus belles races étrangères. Les moutons, dont il existe dans le pays des troupeaux considérables, se distinguent en moutons de race flandrine, dont la laine est recherchée pour la petite draperie, et en mou-

tons de race ardennaise, dont la laine fine, soyeuse et bouclée, s'emploie à la confection de tissus divers. Il s'en produit, année moyenne, 753,000. La pêche du hareng et de la morue est fort importante : elle occupe environ 200 bâtiments appartenant aux villes d'Anvers, d'Ostende, de Bruges, de Nieuport; aux bourgs de Blankenberghe, de Heyst, etc.

Les principales productions minérales de la Belgique sont : de la houille ou charbon de terre, du marbre et des pierres de toute espèce; du fer, du plomb, du cuivre, de la calamine ou minerai de zinc, des ardoises, du soufre, de l'alun, du manganèse, de la tourbe, de l'argile plastique, etc. La houille se trouve si abondamment dans le Hainaut que cette province fournit à elle seule plus que toute la France. Elle n'est guère moins répandue dans la province de Liége. Les produits de l'industrie en Belgique sont extrêmement nombreux; plusieurs ont une supériorité réelle et incontestable sur les produits de l'étranger, et fort peu sont inférieurs à ces derniers. On connaît partout les belles toiles des Flandres, les voitures de Bruxelles, les armes de Liége, la coutellerie de Namur, les draps de Verviers, les tapis et la porcelaine de Tournai, les dentelles de Bruxelles et de Malines. Cette dernière branche d'industrie est cependant beaucoup déchue de ce qu'elle était autrefois. L'industrie cotonnière qui s'exercé principalement dans les Flandres et la province d'Anvers, représente un capital de 60 millions de francs, tant en machines qu'en bâtiments, et occupe plus de 120,000 travailleurs. Il faut ajouter à cette énumération principale les produits des verreries, des fonderies et des forges; des brasseries et des distilleries, des tanneries, des raffineries, des papeteries, de la bonneterie, de la chapellerie, de la librairie, de la lithographie, de la typographie, etc., tous d'une haute importance et d'un grand rapport. Le commerce étend ses relations chez la plupart des nations et embrasse une foule de productions du pays et de l'étranger. Il représente une valeur moyenne annuelle d'environ 360 millions de francs, dont 210 millions d'importations et 150 millions d'exportations. Des chambres de commerce sont instituées au nombre de seize, afin d'éclairer les autorités sur tout ce qui intéressc le commerce et l'industrie. Voici les villes qui les possèdent : Alost, Anvers, Bruges, Bruxelles, Charleroi, Courtrai, Gand, Liége, Louvain, Mons, Namur, Ostende, Saint-Nicolas, Tournai, Verviers, Ypres. Il existe six bourses de commerce, savoir : à Anvers, à Bruxelles, à Bruges, à Ostende, à Gand et à Mons. La marine marchande se compose d'environ 170 navires. Les villes qui ont un port de mer, sont Anvers, Ostende, Nieuport. Le port de Bruges peut être aussi considéré comme tel, parce que les gros navires y arrivent de la mer du Nord par le canal maritime d'Ostende. Le port d'Anvers est un des plus beaux et des plus commodes de l'Europe.

L'instruction publique, entièrement libre en Belgique, n'est soumise à aucune mesure préventive; chacun a la faculté d'y fonder des établissements propres à propager les connaissances. Il y existe pour l'enseignement supérieur deux universités de l'État, une université fondée par association, sous le titre d'*université libre*, et une *université catholique*, fondée par le clergé. Des deux premières l'une est à Gand, l'autre à Liége, la troisième est à Bruxelles, et la quatrième à Louvain. Près de l'université de Gand est une *école du génie civil*, qui embrasse les ponts et chaussées, les arts mécaniques, les manufactures et l'architecture civile; près de celle de Liége est une *école d'arts et métiers* et *des mines*, qui embrasse tout le système d'instruction nécessaire à la formation d'ingénieurs et de conducteurs des mines. Il y a à Bruxelles une école militaire et une école de médecine vétérinaire et d'agriculture; à Liége, une école d'artillerie; à Anvers et à Ostende, des écoles de navigation. Dans chacun des six diocèses du royaume est un *séminaire* pour les études théologiques. Il y a en outre des *petits sémincires* pour les études humanitaires des jeunes gens qui se destinent au sacerdoce. Les principales villes possèdent, pour l'enseignement moyen, un athénée ou un collége. Le latin, le grec, les langues vivantes, l'histoire, la géographie, les sciences physiques et mathématiques y sont l'objet des études. Plusieurs possèdent en outre des écoles *industrielles* et *commerciales* où l'on s'occupe particulièrement des mathématiques, des sciences physiques et chimiques, de la géographie, de la tenue des livres, et généralement de toutes les connaissances propres à former de bons négociants et des industriels instruits. D'après la loi de 1842 sur l'instruction primaire, une école est établie dans chaque commune. Les villes ont une *école primaire supérieure*. Il y a, pour former des instituteurs, deux écoles normales, l'une à Lierre, l'autre à Nivelles; mais on a établi, dans le même but, des cours normaux auprès de chaque école primaire supérieure. Plusieurs villes ont institué des écoles gardiennes, salles d'asile où les enfants d'artisans en bas âge sont instruits et sur-

veillés, pendant que leurs parents se livrent au travail.

Le gouvernement est en Belgique *monarchique* et *représentatif*, ou *monarchique constitutionnel*. Les représentants de la nation, nommés par elle, forment deux chambres ou assemblées, dont l'une est appelée *chambre des représentants*, et l'autre *sénat*. Il y a 95 représentants et 47 sénateurs. Le pouvoir législatif appartient aux deux chambres et au roi. Une loi fondamentale, décrétée en 1831 par le congrès belge, sous le titre de *constitution*, sert de base à toutes les lois particulières émanant de ce pouvoir, et règle les droits généraux des gouvernants et des gouvernés. Le pouvoir judiciaire est exercé par les cours et les tribunaux; le pouvoir exécutif appartient au roi. — Le roi des Belges est Léopold Ier, George-Chrétien-Frédéric, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né le 16 décembre 1790. Il monta sur le trône le 21 juillet 1831, et épousa, le 9 août 1832, Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, fille de Louis-Philippe Ier, roi des Français, née le 3 avril 1812. De ce mariage sont issus deux princes et une princesse.—La liste civile du roi est de 1,300,000 florins (2,751,322 fr. 75 c.). Le roi choisit et révoque ses ministres. Tout acte royal doit être contre-signé par l'un d'eux en signe de responsabilité, la personne du roi étant inviolable. Il y a six ministres : un ministre de l'intérieur, un ministre des affaires étrangères, un ministre de la justice, un ministre de la guerre, un ministre des finances et un ministre des travaux publics.

L'armée, dont le contingent est, chaque année, déterminé par une loi, se compose de troupes de toutes armes. Sa force numérique, sur le pied de guerre, a été fixée pendant quelques années à 110,000 hommes, mais elle a été réduite, sur le pied de paix, à un maximum de 80,000 hommes. — *La garde civique*, à laquelle appartiennent tous les citoyens du royaume âgés de 21 à 50 ans, est une institution militaire créée pour le maintien de l'ordre intérieur, et propre à seconder l'armée en temps de guerre. La force numérique de cette garde, organisée par cantons de justice paix, dépasse 500,000 hommes. — La marine militaire, créée depuis la révolution de 1830, se compose de deux brigantins, de quatre canonnières-goélettes, de huit canonnières-chaloupes, portant ensemble 84 pièces de canon, et d'une goélette armée de 10 pièces. — Il y a quinze places fortes dans le royaume : Anvers, Diest, Ostende, Nieuport, Ypres, Menin, Audenaerde, Termonde, Mons, Charleroi, Tournai, Ath, Namur, Philippeville, Marienbourg; et six villes possédant des citadelles : Gand, Dinant, Huy, Bouillon, Lierre, Hasselt. — Les armes du royaume sont le lion belge avec la légende : *l'union fait la force*. Les couleurs adoptées par la nation sont le rouge, le jaune et le noir. Le pavillon belge se compose de ces trois couleurs placées verticalement. Un ordre civil et militaire sous le nom d'*ordre Léopold*, a été institué le 11 juillet 1832 pour récompenser tous les services rendus à la patrie. Le roi en est le grand maître. Les membres de cet ordre forment cinq classes : les *grands cordons*, les *grands officiers*, les *commandeurs*, les *officiers* et les *chevaliers*. Une décoration sans distinction de classe et qui a reçu le nom de *croix de fer*, a été créé en 1834, pour être décernée aux citoyens qui se sont distingués par des actions d'éclat ou ont rendu des services signalés au pays, lors de la révolution, depuis le 25 août 1830, jusqu'au 4 février 1831.

Le revenu ordinaire de l'État peut être évalué à 100,000,000 de francs. La dette publique dépasse 25,400,000 francs. Il existe une *cour des comptes* pour les vérifications des dépenses à charge du trésor. Ces dépenses ne peuvent se faire qu'après avoir été approuvées par elle. Le système légal des monnaies adopté en Belgique, par la loi du 5 juin 1832, est décimal, et le même que celui de France. L'unité monétaire est le *franc*. Les pièces d'argent sont de 1, de 2 et de 5 francs; de 50 et de 25 centimes. Les pièces de cuivre sont de 1, de 2, de 5 et de 10 centimes. Il n'a pas été, jusqu'à présent, frappé de pièces d'or. Il n'y a qu'un seul hôtel des monnaies, qui est placé à Bruxelles. On estime à 200 millions de francs le capital monétaire existant en Belgique. Les poids et les mesures sont aussi les mêmes qu'en France; ils ont pour unité, comme on sait, le *kilogramme*, le *mètre*, le *litre*.

Le caractère des Belges est bon et franc; leurs mœurs sont simples. Ils ont beaucoup de droiture dans leurs relations. On peut compter sur l'attachement qu'on leur inspire, mais ils n'accordent pas légèrement leur amitié. Ils sont, comme leurs ancêtres, très-braves à la guerre, généreux et hospitaliers. Les sentiments de la justice leur sont naturels; aussi détestent-ils toute espèce d'arbitraire, et quoique extrêmement patients ils ne peuvent endurer longtemps qu'on transgresse les lois qui les doivent protéger. Ils aiment et cultivent avec succès les arts, les sciences et les lettres. Ils ont excellé de tout temps dans la peinture et citent avec orgueil les noms immortels de Rubens, de Van Dyck, de Teniers, etc. Les fastes de la musique

présentent un grand nombre d'hommes célèbres, parmi lesquels il suffit de nommer l'illustre Grétry.

La langue française est en usage dans toute l'étendue du royaume. Cependant le flamand domine dans les Flandres, dans la province d'Anvers, dans le Limbourg et dans une partie du Brabant. L'idiome populaire du Hainaut, de la province de Liége, de la province de Namur, d'une partie du Luxembourg et d'une autre partie du Brabant, est le wallon. Dans quelques cantons du Luxembourg on parle l'allemand. — Il y a entière liberté de culte en Belgique, mais la presque universalité des Belges professe la religion catholique romaine. Les protestants, les israélites et les habitants appartenant à des cultes non déclarés ne forment guère que 1/200 de la population.

La justice est rendue par des cours et des tribunaux. Il y a pour le royaume : une *cour de cassation* ou tribunal suprême, dont le siége est à Bruxelles; trois *cours d'appel,* dont le siége est à Bruxelles, à Gand et à Liége; vingt-six *tribunaux de première instance,* placés aux chefs-lieux d'arrondissements judiciaires; treize *tribunaux de commerce*, placés à Anvers, à Bruxelles, à Louvain, à Bruges, à Courtrai, à Ostende, à Gand, à Saint-Nicolas, à Mons, à Tournai, à Liége, à Verviers, à Namur; et deux cent dix-sept *justices de paix,* une par canton judiciaire. Les affaires criminelles, les délits politiques et ceux qui se commettent par la voie de la presse, se jugent en *cour d'assises* avec le concours du *jury*. Douze *jurés* choisis parmi les citoyens inscrits sur la liste du jury, et que l'on tire au sort pour chaque affaire, décident si l'accusé est coupable ou innocent; et, selon leur déclaration, la cour lui applique la peine que la loi prononce ou le renvoie absous. La justice militaire se rend par des *conseils de guerre* (un par province) et une *haute cour,* dont le siége est à Bruxelles, et qui juge en dernier ressort. Il y a des *conseils de discipline* pour la garde civique. L'administration et le régime des prisons en Belgique peuvent servir de modèles à beaucoup d'autres États. Tous les moyens que prescrivent les lois de l'humanité, joints à l'expérience des temps, sont mis en usage pour adoucir et améliorer le sort des détenus. On les occupe à divers métiers et à des travaux utiles; on forme leur moral par l'instruction et la religion, et on les prépare ainsi à rentrer un jour dans la société avec les sentiments de l'honnête homme. De tels soins sont faits pour agir efficacement sur le cœur de ceux qui ne sont pas entièrement pervertis, et les résultats en sont très-souvent heureux. Il y a en Belgique six grandes prisons ou prisons centrales pour peines; neuf prisons nommées *maisons de sûreté* (une dans chaque province); dix-sept *maisons d'arrêt* (une dans chaque chef-lieu d'arrondissement judiciaire); et plus de cent *maisons de dépôt* ou *de passage*. Cinq dépôts de mendicité servent à la reclusion des mendiants. Il y a, de plus, pour l'extirpation de la mendicité et du vagabondage, deux *colonies agricoles* situées dans la province d'Anvers, près de Turnhout. On emploie les colons au défrichement et à la culture des terres de bruyères, dont plusieurs centaines d'hectares ont été ainsi transformés en terres propres à la végétation.

La Belgique a environ 1,100 lieues de routes pavées ou empierrées, qui se divisent en routes de l'État de première et de deuxième classe, en routes provinciales et en routes concédées. Les chemins de fer construits jusqu'à ce jour et livrés à la circulation ont ensemble un développement de plus de 100 lieues. Ils ont pour point central Malines et aboutissent à Anvers, vers le nord, à Ostende, vers l'ouest, à Mons et à Quiévrain (frontière de France), vers le sud, et à Liége, vers l'est.

Histoire. Un article spécial a été consacré aux *Belges* dont les diverses tribus peuplaient, au temps de César, la région qui nous occupe. Ces tribus que leurs plaines bourbeuses et d'immenses forêts vierges semblaient devoir protéger contre tout envahissement, opposèrent au conquérant des Gaules plus de 300,000 combattants. La lutte, qui dura six années, fut vive, opiniâtre, désespérée. De la part des Nerviens, surtout, il y eut une héroïque résistance. Résolus de défendre jusqu'à la mort leur pays et leur liberté, ils ne cessèrent, durant toute la marche, de harceler les légions romaines; puis, enfin, au moment où ils voyaient que celles-ci allaient passer la Sambre, espérant encore, par un impétueux et dernier effort, les en empêcher, ils livrèrent à César cette fameuse bataille dont le succès, grâce à leur formidable infanterie, demeura longtemps douteux, mais qui eut toutefois pour résultat définitif leur complet anéantissement. Un siècle avant notre ère, les Belges ayant rejeté au delà du Rhin les Cimbres et les Teutons qui avaient envahi les Gaules, osèrent traverser la Germanie, en se grossissant des peuplades qu'ils rencontraient, et aller défier Marius jusqu'aux confins de l'Italie. Celui-ci se rua sur eux et les extermina. Le peu d'hommes assez heureux pour échapper à son glaive, repassèrent

en toute hâte le Rhin, et vinrent se mêler aux Aduatiques non encore subjugués, mais qui bientôt écrasés à leur tour, virent réduire à l'esclavage 53,000 des leurs. Ainsi fut établie en Belgique la domination de Rome, l'an 57 avant Jésus-Christ. Toutes ces peuplades, réunies à une partie de la Gaule, furent nommées *Belgæ*. Elles étaient si considérables qu'elles remplissaient tout l'espace compris entre l'Océan, le Rhin, la Marne et la Seine ; mais après on donna indifféremment le nom de *Belgium* à la Picardie ou à la Flandre.

Auguste continua l'œuvre commencée par César. Il divisa le pays en quatre provinces, imposa aux habitants les lois romaines, et leur donna pour maîtres des préfets envoyés de la métropole. Les premiers qui commandèrent en Belgique furent Drusus, Germanicus, Caligula. C'est sous leur gouvernement que la Belgique se couvrit de ces belles voies romaines, dont les débris commandent encore aujourd'hui notre admiration. Des villes furent fondées ou embellies, comme Soissons, Senlis et Saint-Quentin ; un canal fut creusé pour joindre la Meuse au Rhin, et les Belges, bien qu'asservis, purent se policer par le contact de leurs vainqueurs bien plus avancés qu'eux en civilisation ; ils embrassèrent aussi avec empressement le christianisme auquel la plupart d'entre eux étaient convertis lors de l'invasion des Allemands, des Goths, des Bourguignons et des Francs, peuples germaniques dont les noms étaient restés inconnus jusque vers le milieu du troisième siècle, et qui, avec d'autres hordes étrangères, parcoururent dans tous les sens le monde romain, se heurtèrent entre eux, se renversèrent, se confondirent, et embrassant la religion chrétienne, finirent par démembrer totalement le grand empire et poser les fondements des monarchies modernes.

Dans l'histoire de ces invasions, celle des Francs importe le plus à notre sujet, parce que ce furent eux qui, de tous les barbares venus d'au delà du Rhin, envahirent la Belgique et s'y fixèrent.

Entre l'Océan, le Rhin, le Mein et l'Elbe, habitaient des tribus germaines connues du temps de César sous le nom de *Saliens, Sicambres, Chamaves, Bructères, Frisons, Teuctères, Cattes, Chérusques, Usipètes, Cauques*. Effrayées par les succès de César dans les Gaules, ces tribus formèrent, en prenant le nom de *Francs*, une confédération qui pût les défendre contre les Romains. Cette confédération d'abord organisée en vue d'une résistance opiniâtre, leur servit bientôt à attaquer la puissance romaine elle-même, alors que l'empire, à la fin du troisième siècle et au commencement du quatrième, fut livré à de continuelles agitations. Les Francs passèrent le Rhin, et vinrent par hordes nombreuses s'établir dans le nord de la Gaule, où ils formèrent avec les Belges que fatiguait le joug de Rome, une ligue puissante contre leurs dominateurs. Les contrées qu'occupèrent ces étrangers furent nommées *Francia*, et devinrent le fondement de la monarchie française. C'est à cette époque, l'an 420, qu'un guerrier, Pharamond, fils de Marcomir, fut élevé sur le pavois à Tongres, et reconnu par les Francs pour leur chef. Après Pharamond vint Clodion, le chef des Saliens. Celui-ci, après s'être d'abord emparé de Tournai, pousse ses avantages jusqu'à la Somme, prend Cambrai et Amiens, et fait de cette dernière ville le siége de son gouvernement. Aussi, quand Mérovée, son fils, lui succéda, il se vit en possession de Châlons-sur-Marne, du Vermandois, de l'Artois, du Cambrésis, de Tournai, de Senlis, du Beauvoisis, de l'Auriennois, de Boulogne, d'une partie de l'Ile-de-France et du pays qui fut plus tard appelé Normandie. Le fils de Mérovée, Childéric, père de Clovis, établit le siége de ses états à Tournai, où son tombeau fut découvert en 1653. L'avénement de Clovis eut lieu en l'an 481. Alors les Romains avaient encore en leur pouvoir tout le territoire de Soissons que gardait Siagrius. Clovis tourna tous ses efforts vers ces restes de la puissance romaine, et en un instant, il les eut anéantis. Après avoir pris le Soissonnais, la ville de Paris et la Tongrie, il alla engager à Tolbiac, au sud-ouest de Cologne, une bataille mémorable avec les Allemands qu'il défit complétement. C'est à la suite de ce succès qu'il se fit baptiser par saint Remi, et qu'il transféra sa résidence à Paris.

Comme on vient de le voir, la Belgique, habitée par un mélange de peuples d'origine gauloise et germanique, fut le berceau de la France. Cette nouvelle monarchie n'était, jusqu'à Clovis, guère autre que la Belgique elle-même avec un nom différent ; Tournai en était en dernier lieu la capitale. Après la mort de Clovis, en 511, deux de ses enfants se partagent le territoire situé entre le Rhin et l'Océan, sous les noms d'Austrasie et de Neustrie. Ce fut l'époque de la décadence de l'autorité royale, et celle qui commença le règne des maires du palais. L'ancienne Belgique était comprise dans l'Austrasie qui eut Metz pour capitale. Ici une famille du pays de Liége fut, comme par droit héréditaire, en possession de la dignité de maire du palais. Pepin, de Landen, étant mort dans cette charge en 640,

Grimoald, son fils, lui succède et meurt assassiné. Pepin d'Héristal, guerrier et grand propriétaire, prend le titre de roi et confère au pape le pouvoir temporel; mort à Jupile, il laisse la couronne à son fils naturel, Charles, dit le Martel, dont le fils Pepin, dit le Bref, réunissant sous le même sceptre les deux royaumes de Neustrie et d'Austrasie, fut élu roi des Francs : le plus beau titre de Pepin le Bref à la reconnaissance de la postérité est d'avoir donné le jour à Charlemagne qui devint la tige de la seconde race des rois de France.

Charlemagne étendit ses frontières de l'Elbe à Bénévent, et de l'Èbre au bord du Raab, en Hongrie. Il fit aux Saxons une guerre terrible qui dura trente-trois ans, et, après les avoir totalement soumis, il les fit transporter pour la plupart dans les contrées belgiques. Afin de réprimer les brigandages des Normands, il établit aux embouchures des fleuves et des rivières un grand nombre de flotilles. Une de ces stations navales fut placée à Gand. L'Empereur, qui protégeait le commerce et l'instruction, voulut répandre les lumières dans ses vastes États : Liége, Lobbes, Saint-Amand eurent des écoles célèbres en Belgique. Tant que Charlemagne vécut, il sut contenir les Normands; mais à sa mort, en 814, ils ravagèrent Anvers, l'île de Walcheren, la Frise, Gand, Courtrai, Tournai, Louvain, Térouenne, les pays voisins, et même une partie de la France, jusqu'à ce que, ayant perdu 109,000 hommes, en deux batailles livrées par Eudes, ils furent enfin dégoûtés de leurs courses sanglantes. Après Charlemagne l'Empire, tombé aux mains débiles de son fils et des descendants de celui-ci, se démembra, et le trône s'écroula. Par le traité de Verdun (11 août 843), Lothaire reçut un assez vaste empire dans lequel la Belgique fut incorporée. Mais après la mort de Lothaire, on ne rencontre plus pendant cinq siècles que des seigneurs qui s'érigent en petits monarques pour gouverner, ensemble ou tour à tour, les diverses fractions de la Belgique, dépendantes tantôt du royaume des Francs, tantôt de l'empire d'Allemagne. Le nom si glorieux de *Belgique,* au milieu de cette infinité de seigneuries divisées et indépendantes, sembla comme perdu, et ne se trouva plus que dans les traditions. Ce fut là l'œuvre de la féodalité. Charlemagne et ses successeurs avaient accordé aux officiers nommés pour commander dans les provinces, des domaines en *bénéfice;* c'est ainsi qu'on désignait les terres dont le prince s'était réservé la disposition. Ces gouverneurs de province, qui portaient le titre de duc, de comte, de marquis, de baron, s'approprièrent peu à peu les terres de leur souverain et les convertirent en *alleux,* c'est-à-dire qu'ils firent tourner à leur profit les droits féodaux qui les grevaient; ceux à qui des terres féodales avaient été cédées à perpétuité, s'appelaient *leudes* ou *fidèles.* Les propriétés féodales portèrent le nom de *fiefs,* et l'on appela *vassaux* les sujets des seigneurs. Chaque seigneur se fit souverain dans ses États, et affermit sa puissance à mesure que l'autorité royale était abaissée sans pouvoir et sans force. L'histoire de ce temps est celle des fiefs et arrière-fiefs, véritable chaos impossible à débrouiller et qui continua jusqu'au moment où des donations, des alliances, des conquêtes imposèrent à ces diverses seigneuries la *suzeraineté* d'une couronne plus puissante. — Les fiefs qui se formèrent alors en Belgique, étaient les comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Luxembourg; les duchés de Brabant, de Limbourg; le marquisat d'Anvers; la seigneurie de Malines; la principauté de Liége; le comté d'Artois; le Tournaisis; le Cambrésis; puis, au nord, la Hollande, la Zélande, la Gueldre, Zutphen, Groningue, la Frise et l'Over-Yssel. La Flandre qui primitivement avait été gouvernée par des comtes forestiers (*waldgraven*), devint célèbre par l'industrie et l'opulence de ses habitants. En 1383, elle passa, par le mariage de la fille de Louis de Maele, comte de Flandre, avec Philippe le Hardi, au duché de Bourgogne, qui réunit successivement tous les pays que nous venons de nommer, à l'exception de celui de Liége qui continua à relever de l'empire d'Allemagne.

Les Belges avaient pris une part glorieuse aux expéditions guerrières entreprises pour la délivrance de la terre sainte : le premier roi porté par les croisés au trône de Jérusalem à la fin du XIe siècle, fut un Brabançon, Godefroid de Bouillon, né à Baisy, près de Genappe; un des chefs de la seconde croisade fut Thierry, comte de Flandre; Othon de Trazegnies et Jacques d'Avesnes se distinguèrent dans la troisième croisade, et à la quatrième Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, monta sur le trône impérial de Constantinople, dans les premières années du XIIIe siècle. Ces relations de l'Occident avec l'Orient minèrent profondément l'édifice féodal : les idées d'industrie et de commerce que les Flamands rapportèrent de leurs voyages, furent mises en pratique, et l'on vit bientôt des villes telles que Ypres, Bruges, Gand devenir l'entrepôt de l'Italie, et de la Ligue hanséatique, tandis que partout s'établissaient de riches manufactures de draps, de toiles et d'une foule d'autres

produits; lorsque plus tard (1429) Philippe le Bon institua à Bruges l'ordre de la Toison d'or, on croit que ce fut pour perpétuer le souvenir de l'opulence de cette ville, alors l'*Étape des laines d'Espagne*. Ce haut degré de prospérité où était parvenu le port de Bruges, se maintint jusqu'à la fin du xve siècle, époque de la découverte de l'Amérique. Alors s'éleva un autre entrepôt du monde, non moins considérable, Anvers. On conçoit qu'avec un tel développement de la production nationale dut naître l'esprit d'indépendance. Les Flamands et leurs voisins des autres provinces voulant la liberté, s'assemblèrent en corps de métiers qui nommaient leurs juges et leurs magistrats municipaux; ces espèces de républiques au sein même de la féodalité, prirent le nom de *communes* qui eurent le beffroi pour principal attribut, comme le clocher était l'attribut du clergé et le château fort celui de la noblesse. C'est de la Belgique qu'est parti le mouvement qui produisit l'affranchissement des communes : Gand, Tournai, Vilvorde, eurent leurs chartes dès le xiie siècle; Louvain, Mons, Namur, Diest, Bruxelles, Bruges, Luxembourg, Anvers, Ypres, au xiiie; Malines au xive, etc.

Nous avons dit plus haut de quelle façon se composaient les États de Philippe le Hardi. Après lui, ils passèrent successivement à Jean sans Peur, et à Philippe le Bon qui les agrandit considérablement. Ses possessions s'étendaient depuis la mer du Nord jusqu'à la Somme. Prince français et l'âme des grandes intrigues qui tourmentaient Louis XI, il administra la Belgique sous le titre de grand-duc d'Occident. Quoiqu'il fût opulent, magnifique, voluptueux, sa puissance et sa richesse le cédaient en lui au désir de faire le bien, chose remarquable en ces temps de barbarie. Nous avons dit qu'il institua l'ordre de la Toison d'or. Certes, il n'y aurait qu'à bénir sa mémoire si un acte odieux ne la ternissait : il réduisit en cendres la ville de Dinant qui lui avait résisté, et, pour assouvir une vengeance inutile, il fit jeter dans la Meuse 800 de ses habitants. Il mourut en 1467. Son fils le comte de Charolais, Charles le Téméraire, en lui succédant, recueillit 25,000,000 de francs, trouvés dans les coffres de son père. Malgré ce trésor, la Belgique souffrit de ses levées pécuniaires, qui l'aidèrent dans de folles entreprises. Ennemi de Louis XI qui s'était inconsidérément rendu auprès de lui à Péronne, il le retint quelques jours prisonnier, et peu s'en fallut qu'il ne se défît de lui dans sa fureur, en apprenant la révolte des Liégeois. Ce prince périt à la bataille de Nancy, en 1477, ne laissant pas d'héritiers mâles. Il fut le dernier prince de la maison de Bourgogne. Marie, sa fille unique, apporta en dot à l'empereur Maximilien Ier les riches provinces belges que celui-ci réunit à l'empire d'Allemagne sous le titre de *Cercle de Bourgogne*. Le règne de Marie ne fut qu'une suite de troubles et de calamités. Elle eut la douleur de voir tomber sur la place publique à Gand les têtes de ses deux ministres les plus dévoués, Hugonet et Imbercourt. Cette infortunée princesse mourut à Bruges d'une chute de cheval, laissant deux enfants en bas âge, Philippe et Marguerite. Des troubles continuels signalèrent la régence de Maximilien qui dut se voir emprisonner par les Flamands. Le fils de Marie, Philippe le Bel, épousa Jeanne de Castille, et laissa ses États à son fils Charles-Quint, né à Gand le 24 février 1500. L'empereur Maximilien nomma sa fille Marguerite d'Autriche au gouvernement des Pays-Bas pendant la minorité de Charles-Quint, qui régna lui-même sur les provinces belgiques dès qu'il eut atteint l'âge de quinze ans. Peu de temps après, en 1516, mourut son aïeul maternel, Ferdinand V dit le Catholique; alors lui échut toute la monarchie espagnole : souveraineté imposante qui, trois ans plus tard, fut portée à un degré inouï de puissance quand Charles fut élu empereur d'Allemagne. Ses succès furent mêlés de grands revers. Épuisé de travaux, lassé des grandeurs, il remit la couronne à son fils Philippe II, en abdiquant à Bruxelles, en 1555, devant les états assemblés, après avoir retracé à ses sujets avec une simplicité touchante ses nombreux travaux, et à son successeur les devoirs et les principes qui devaient le guider dans sa nouvelle carrière. Malgré sa sévérité envers la ville de Gand qui l'avait vu naître, les Belges, dont il avait respecté les priviléges et les immunités, le pleurèrent quand il mourut en 1558, au couvent de Saint-Just, dans l'Estramadure, où il s'était retiré après son abdication. Philippe II se trouva dès lors en possession de l'Espagne et de ses colonies, des royaumes de Naples et de Sicile, du Milanais, des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Prince ambitieux, hypocrite, sombre et cruel, il accabla de ses persécutions les Belges qu'il haïssait, et à qui il donna pour régente sa sœur naturelle, Marguerite, duchesse de Parme, et pour ministre le cardinal Granvelle, l'instrument de ses odieuses vexations. Exaspérées par les malheurs accumulés sur elles, les provinces belges et bataves se liguèrent contre leurs oppresseurs : les principaux seigneurs et bourgeois jurent, à Bruxelles,

de mourir pour la défense de leur indépendance civile et religieuse. Irrité de tant de résistance, Philippe II révoque Marguerite et Granvelle, et envoie (1567) contre les révoltés une armée espagnole sous la conduite du duc d'Albe, personnage féroce, qui s'est vanté d'avoir, dans l'espace de trois années, envoyé au dernier supplice 18,600 victimes! Les nobles comtes d'Egmont et de Horn furent les premiers qui rougirent de leur sang (juin 1568) les échafauds dressés par le duc d'Albe. Proscriptions, impôts énormes, émigrations, tout ce que l'esprit peut se représenter de calamités a, pendant tout ce règne, pesé sur la nation belge. Aussi, se souleva-t-elle en masse. Il se forma contre le joug espagnol une confédération dont Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, devint le chef. Autour de lui vinrent se ranger une troupe de fugitifs dans le plus entier dénûment, et dont les uns ravageant les campagnes étaient nommés *gueux des bois*, et dont les autres harcelant la marine espagnole à l'aide de frêles embarcations, étaient nommés *gueux des mers*. Le prince d'Orange, après quelques alternatives de succès et de revers, finit par jeter les bases d'un gouvernement indépendant : les gueux, assemblés à Dordrecht, se donnent le prince pour chef avec le titre de stathouder (1572). La persévérante résistance des révoltés découragea le duc d'Albe qui sollicita son rappel. Louis de Zuniga y Requesens, nommé pour le remplacer, continua la guerre et mourut à Bruxelles, en 1576, sans avoir pu calmer la révolte. Don Juan d'Autriche, autre enfant naturel de Charles-Quint, fut envoyé dans les Pays-Bas en novembre 1576, et remporta une victoire sur les troupes protestantes dans la plaine de Gembloux, le 31 décembre 1577. Le prince d'Orange avait décrété à Gand, le 8 novembre 1576, un acte connu sous le nom de *Pacification de Gand*, garantissant aux provinces la liberté de conscience; don Juan ratifia cet acte et congédia les troupes espagnoles qui, avant de quitter le pays, pillèrent Maestricht, le pays de Waes, Grammont, Alost et Anvers dont le sac dura trois jours et fut appelé la *furie espagnole*. Don Juan ayant violé ce traité qui lui défendait de garder auprès de lui des soldats étrangers, les Flamands nomment gouverneur général du Brabant le prince d'Orange qui conclut, le 31 janvier 1579, deux ans après la pacification de Gand qui se trouvait ainsi rompue, la célèbre union d'Utrecht, loi fondamentale de la république des Province-Unies, composée de la Hollande, de la Zélande, de la Gueldre, de Zutphen, de Groningue, de la Frise et de l'Over-Yssel. Le prince d'Orange, dont la tête avait été mise à prix, fut tué d'un coup de feu à Delft, le 10 juillet 1584. — Durant l'administration d'Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui avait succédé à don Juan, les états du pays, assemblés à Anvers, prononcèrent, le 26 juillet 1581, la déchéance de Philippe II de tous ses droits sur la Belgique, et déférèrent la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France; ce prince, à la tête d'une troupe française, fit son entrée à Anvers, obtint peu de succès et mourut en 1583. Après le duc de Parme, mort le 2 décembre 1592, plusieurs généraux espagnols eurent successivement le gouvernement du pays. Philippe II, qui mourut en 1593, avait, la même année, marié à l'archiduc Albert d'Autriche sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, à laquelle il donna en dot la souveraineté des Pays-Bas.

La douceur de l'administration des infants Albert et Isabelle répara les maux que le pays avait soufferts sous le gouvernement de Philippe II. A la mort de l'archiduc Albert (en 1621), la souveraineté des Pays-Bas revint au roi d'Espagne, Philippe IV, oncle de l'infante Isabelle qui n'eut que le titre de gouvernante et mourut en 1633. — Ce même siècle, chose étonnante! fut celui qui a fourni le plus riche contingent à la galerie des grands hommes de la Belgique. — La France, qui convoitait les provinces restées sous la domination de l'Espagne, obtint par le traité des Pyrénées (7 novembre 1659) plusieurs villes de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg, et par celui d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668) presque toute la Flandre française. Louis XIV, après avoir inutilement tenté de s'approprier les Provinces-Unies, tourna de nouveau ses armes contre les Pays-Bas espagnols où il s'empara de la Franche-Comté, du Cambrésis et d'une partie de la Flandre, possessions qui lui furent garanties par le traité de Nimègue (17 septembre 1678). Le traité de Ryswick (20 septembre 1697) força la France à rendre les conquêtes qu'elle avait faites depuis le traité de Nimègue, lui garantissant les possessions qu'elle avait antérieurement à ce traité. Une ligue formée contre la France entame de nouvelles guerres dont les Pays-Bas devinrent encore le théâtre, et qui se terminèrent par le traité d'Utrecht (11 avril 1713) : la Franche-Comté, la Flandre française et une partie du Hainaut restèrent à la France; toutes les autres possessions de l'Espagne dans les Pays-Bas furent transférées à l'empereur d'Allemagne, Charles VI, et la république des Provinces-Unies, dans la vue d'opposer une barrière aux

envahissements de la France, obtint par le traité de la barrière (15 novembre 1715) le droit de tenir seule garnison à Namur, à Tournai, à Menin, à Warneton, à Ypres et au fort de Kerocke, et d'occuper Ruremonde conjointement avec les Autrichiens. L'occupation de ces places par les Hollandais ne cessa qu'en 1782, sous le règne de Joseph II.

Après la mort de Charles VI, sa fille Marie-Thérèse, épouse du grand-duc de Toscane, prit possession de tous les États de son père. Cette princesse fut adorée des Belges qu'elle sut gouverner avec autant de douceur que de prudence. En 1789, Joseph II, dont les innovations multipliées appelaient les murmures, commit plusieurs infractions à la loi fondamentale du Brabant et encourut la déchéance. Il avait auparavant exigé des Hollandais l'ouverture de l'Escaut, en armant contre eux les Belges. Il mourut à Vienne le 20 février 1790. Léopold II prit sa place, et, afin d'apaiser l'irritation des Belges, il leur adressa des propositions modérées qu'ils rejetèrent. Le maréchal Bender eut l'ordre d'entrer dans le Brabant. L'armée belge fut dispersée, Léopold mourut en 1792; François II devint son successeur, et se vit un mois après déclarer la guerre par la France. La bataille de Jemmapes, livrée le 6 novembre 1792, ouvrit aux Français le territoire de la Belgique. Cependant les Autrichiens, commandés par le prince de Saxe-Cobourg, gagnent la bataille de Neerwinden près de Landen, et recouvrent la Belgique, tout en s'emparant de Condé, de Valenciennes, du Quesnoi, de Landrecies. Mais l'année suivante, (1794), le prince de Cobourg est battu par le général Jourdan dans les plaines de Fleurus; et la Belgique, avec le pays de Liége détaché du cercle de Westphalie, devient partie intégrante de la république, puis de l'empire. Incorporée à la France, elle en partage les destinées pendant plus de vingt années. Les Belges prennent part à toutes les batailles de la grande armée, et montrent tant de bravoure que Napoléon les appelait ses meilleurs soldats.

Après la chute de l'empereur, les provinces belges reprirent à peu près leur ancienne division politique, et formèrent avec les provinces bataves un seul et même État sous la dénomination de royaume des Pays-Bas, et sous le sceptre de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Cette réunion de la Belgique et de la Hollande fut arrêtée par la convention de Londres du 21 juillet 1814, et les limites du nouveau royaume furent fixées par le traité de Vienne du 8 juin 1815. Le peuple belge accepta avec joie une organisation qui, en associant une nation d'industriels à une nation de commerçants et de navigateurs, semblait promettre un avenir fécond en bienfaits de toute espèce. La Belgique qui, pendant plus de deux siècles, avait, au milieu de transformations successives, recherché la prospérité, croyait enfin son rêve accompli. Et la voie dans laquelle parut s'engager, dès son début, le nouveau gouvernement qui venait de lui être donné, ne put qu'affermir cette croyance. Ce gouvernement, en effet, se montra si paternel et si plein de sollicitude pour les intérêts des deux nations à la fois, qu'il excitait au dehors l'admiration générale, et que, en France même, l'opposition parlementaire le citait à la tribune nationale, comme un modèle à suivre dans tous les pays constitutionnels. Il encourageait le commerce et l'industrie; il protégeait les lettres, les sciences et les arts; et, en faisant de l'instruction publique un de ses principaux soins, il prouvait qu'il avait compris le moyen de rendre constant dans un pays le progrès moral, intellectuel et matériel. Le royaume des Pays-Bas était d'ailleurs d'une force matérielle imposante : il avait l'étendue du territoire, la richesse du commerce et de l'industrie, les ressources de ses belles colonies, la protection d'une armée admirablement disciplinée, et d'une marine réputée la seconde du monde. Certes, à un État ainsi constitué on pouvait promettre une vie longue et prospère. Qui aurait cru pourtant qu'au bout de quinze années, il croulerait sous le souffle d'une révolution? Hélas! pour que le gouvernement le mieux vénéré perde en un instant toute la confiance que de longues années d'habileté lui ont value, il suffit d'une erreur qui, reprochée avec trop d'amertume, devient la source d'une foule d'autres erreurs. C'est ce qui arriva en Belgique après dix années de paix et de bonheur. Le gouvernement, oubliant un instant les anciennes franchises municipales du pays, décréta quelques impôts qui d'abord étonnèrent le peuple plutôt qu'ils ne le mécontentèrent. Mais c'est alors qu'on vit sortir de l'ombre les ennemis du pouvoir, et, grâce à eux, le mal s'envenima. Certes, et tous les bons esprits en conviendront, le roi Guillaume avait, par ses mesures bienveillantes, suffisamment prouvé son désir de rendre prospère la nation belge, pour qu'on pût un instant supposer chez lui l'intention de dévier de la ligne de conduite qu'il avait suivie jusqu'alors. Mais de ce moment, mal conseillé par des ministres qui, offensés peut-être du langage de certains journaux, eurent le tort grave de lui représenter l'état du pays sous le jour le plus faux, on le vit

donner sa sanction à des fautes dont le pays s'émut au plus haut point. C'est ainsi que fut prononcée l'interdiction de la langue française dans la rédaction des actes publics et des plaidoieries. C'était pourtant une heureuse pensée que celle de donner au royaume une langue nationale; elle était basée sur la nécessité de rattacher plus intimement les deux nations réunies sous un même sceptre; mais il eût fallu en renvoyer la réalisation à la génération future, et ne pas l'imposer à la génération actuelle. Aussi, cette mesure fut-elle accueillie avec une sourde rumeur dans les provinces wallonnes, où le barreau, qui croyait son avenir compromis, organisa un pétitionnement général, et fit bientôt parvenir ses doléances jusqu'au sein des états généraux. De pareilles manifestations ne furent point accueillies par le pouvoir législatif, et le langage des journaux n'en devint que plus acerbe. Le roi, par quelques concessions prudentes, avait prouvé toute sa bonne volonté envers les Belges. On avait continué d'espérer en lui; mais on eut la douleur de voir qu'il continuait sa confiance à un homme qui pourtant en était fort peu digne, le ministre de la justice Van Maanen, à qui l'on imputait avec raison tout le mauvais vouloir du gouvernement, et que l'on savait être par trop dévoué aux intérêts hollandais. Ce ministre, devenu l'objet des plus vigoureuses attaques dans le *Courrier des Pays-Bas,* intenta un procès aux principaux rédacteurs de cette feuille. MM. de Potter, Tielemans, Bartels et de Nève furent condamnés le premier à 8 ans, les deux autres à 7 ans, et le dernier à 5 ans de bannissement. Le ministre de la justice triomphait, et peut-être l'opposition avertie par cet acte de rigueur serait devenue plus modérée, si des événements inattendus n'avaient, à l'issue de ce procès, trompé toutes les prévisions du ministère, et rendu à leurs espérances une foule de mécontents qui ne vivaient plus qu'en vue d'une explosion.

Il se forma deux partis aussi animés que puissants : l'un, qui se déclarait l'ennemi juré des protestants, aurait voulu voir se reproduire l'ancienne résistance des Brabançons aux réformes de Joseph II; l'autre réclamait tous les avantages de la plus large liberté. C'est de cette fraction que se rapprochèrent les ecclésiastiques que le pouvoir s'était aliénés par la création du collége philosophique. Dès lors fut formée l'union catholico-libérale; et les journaux, sous cette double influence, firent entendre des plaintes souvent fort contradictoires, mais qu'accueillait avec une sorte de délire toute cette partie de la nation résolue à déverser toute sa haine sur le ministre Van Maanen. Ces journaux blâmaient avec la plus vive amertume l'acte qui obligeait les provinces méridionales à partager avec la Hollande une dette publique de 787,000,000 de florins, et une dette flottante de plus d'un milliard. L'opposition, dans cette circonstance, ne tenait aucun compte des avantages que la réunion avait valus à la communauté; elle ne réfléchissait pas que la marine et les colonies hollandaises avaient été acquises à la Belgique; elle méconnaissait ou du moins elle s'abstenait de rappeler le développement prodigieux de l'industrie et du commerce, dû en grande partie à l'union intime de deux peuples, l'un fabricant, l'autre marchand et navigateur; surtout, elle avait le grand tort d'oublier les efforts constants et les sacrifices incalculables du roi Guillaume I[er] pour doter le pays d'établissements grandioses qui promettaient à la Belgique, dans un avenir peu éloigné, une prospérité inouïe dans les annales des peuples européens.

Dans un pareil état de choses, il suffisait d'une étincelle pour produire immédiatement un embrasement général. La révolution de juillet survint à Paris, et Bruxelles en ressentit comme une secousse électrique. Le 23 août 1830, la cour des Pays-Bas se trouvant à la Haye, comme on devait le lendemain célébrer l'anniversaire du roi, l'administration communale de Bruxelles informa le public que, vu le mauvais temps, la fête serait ajournée, et qu'il n'y aurait ni feu d'artifice, ni illumination. Cet avis provoqua un certain mouvement dans la ville. Des groupes se formèrent. Dans quelques chants, on fit entendre ces mots : *Ce soir, feu d'artifice; demain, illumination; après-demain, révolution.* Le 24, un *Te Deum* fut chanté en l'honneur du roi, et le temps permit la revue de la garde royale en nouvel uniforme. Quelques esprits se montrèrent agités, mais il n'y eut aucune manifestation. Le lendemain, 25, on jouait au théâtre la *Muette de Portici.* La foule immense qui remplissait la salle, donna, à diverses reprises, de bruyantes marques d'adhésion, surtout au morceau : *Amour sacré de la patrie.* A l'issue de la représentation, des groupes nombreux allèrent envahir l'imprimerie du *Journal le national,* et de là se rendirent à la maison du rédacteur, Libri Bagnano. Comme on allait enfoncer par erreur les portes de la *librairie parisienne,* un homme dans un fiacre fut aperçu, disant à la foule : *Ce n'est pas ici, mais plus loin,* et désignant la maison de Libri située à vingt pas. Cet établissement fut en peu d'instants complétement dévasté, malgré l'apparition des

gendarmes qui furent forcés de se retirer sous une grêle de pierres. La foule grossie se dirigea ensuite vers l'hôtel du ministre de la justice. On y mit le feu; une partie de l'édifice tomba sous les coups des dévastateurs, et ses débris lancés sur la foule la dispersèrent. En ce moment, les magasins des armuriers furent vidés, la maison du directeur de la police attaquée, son mobilier brûlé, et l'une de ses voitures jetée à la Senne. Le 26, la maison du commandant de la place et celle du gouverneur subirent le même sort. A six heures du matin, les troupes réunies sur la place du Grand-Sablon tirèrent sur la multitude, qui perdit 3 hommes; plusieurs furent blessés. L'exaltation du peuple était à son comble. Le 27, il se divisa en deux classes dont l'une voulait l'ordre, et l'autre le pillage. La première forma promptement une garde bourgeoise afin de préserver du dégât les palais du roi et du prince d'Orange; la seconde, connue sous le nom de *sarreaux bleus*, hommes de figures sinistres, circulant dans la ville avec des bâtons, des piques, des crochets, courait aux maisons isolées pour les piller. Les ouvriers des manufactures, animés par cet exemple, brûlèrent tous ces beaux édifices qui les nourrissaient.

Enfin, la régence annonça que le droit de mouture était supprimé; elle invita les habitants de Bruxelles à s'organiser en une garde provisoire, et à illuminer la nuit pour suppléer aux réverbères, brisés pour la plupart. Cette voix fut entendue : la garde bourgeoise se partagea, sous le commandement du baron d'Hoogvorst, en huit sections, avec une extrême rapidité. Par ce moyen, les pillards dispersés ne purent prolonger leurs attentats. Néanmoins, quelques sarreaux bleus incendièrent les échafaudages et les décorations du parc, malgré les efforts de la garde urbaine qui déjà s'était emparée des casernes. Le 28, un ordre du jour annonça l'organisation de la garde à cheval. Plusieurs Belges avaient arboré dans Bruxelles les couleurs françaises : celles du Brabant (rouge), de la Flandre (jaune), et du Hainaut (noire) les remplacèrent; on trouva l'origine de leur union dans le Blason du Brabant. Le noir est le fond de l'écusson, le jaune est la couleur du lion d'or, et le rouge celle de sa langue.

Les Bruxellois s'étant réunis en assemblée publique, nommèrent président le baron de Sécus, et l'avocat Van de Weyer secrétaire. Une députation de cinq notables de la cité, composée de MM. d'Hoogvorst, Félix de Mérode, Gendebien, Frédéric de Sécus, Palmaert, prend le chemin de la Haye, en vue de solliciter du roi la convocation des états généraux. A la nouvelle de l'insurrection, les troupes hollandaises se mettent en marche; on expédie des régiments sur des chariots de poste et la cavalerie par six bâteaux à vapeur. Dans une proclamation des princes, datée de Vilvorde, il est exprimé qu'ils entreront à Bruxelles suivis de la force militaire, pour soulager le service de la bourgeoisie; mais comme ils demandaient en même temps que les couleurs séditieuses disparussent pour être remplacées par la couleur unie de la maison d'Orange, cela produisit une grande sensation parmi le peuple qui supposait aux princes des intentions qui n'étaient point les leurs. On coupe aussitôt les arbres du boulevard, et on les entasse en barricades aux entrées de la ville. C'est alors que des députations des principales villes se rendirent à la Haye pour solliciter le renvoi du ministère. Les états généraux furent convoqués pour le 13 septembre. Guillaume déclara aux députés de Bruxelles qu'il avait seul le droit de nommer et de congédier ses ministres; qu'il ne pouvait, sans manquer à sa dignité, consentir à des demandes inspirées par la violence; mais qu'il prendrait l'avis des états généraux. Le prince d'Orange, à la suite d'une convention, fit son entrée à Bruxelles, avec son état-major, le 1er septembre, au milieu de la garde urbaine, dont les étendards tricolores flottaient autour de lui. Bien que les députés se fussent portés garants de sa sûreté personnelle, il courut des dangers et n'entra que malgré lui dans la place de l'hôtel de ville, au lieu d'aller directement à son palais comme il le désirait. Ce ne fut que par des rues détournées, franchissant à cheval les barricades, qu'il parvint à son ancienne demeure. Quand la réponse du roi à la députation de Bruxelles fut connue, le prince fut encore exposé à de nouveaux périls dans son palais. Des négociations ayant décidé qu'une séparation administrative de la Belgique et de la Hollande, sous le sceptre des Nassau, serait l'unique moyen de rétablir entièrement l'ordre, le prince prit l'engagement de porter ce vœu au roi. Il se rendit donc à la Haye, et les troupes abandonnèrent Bruxelles. L'arsenal de Liége étant pris d'assaut par le peuple, le prince Frédéric déclara qu'il n'enverrait point de troupes contre cette ville. En ce moment, le roi acceptait la démission du ministre Van Maanen. Quand le prince d'Orange eut fait connaître à son père le projet de la commission, le roi déclara, dans une proclamation du 5 septembre, que le concours légal des états généraux ferait justice des prétentions exprimées dans les adresses.

Cette décision rapportée à Bruxelles y fut mal accueillie. Le prince Frédéric, donnant à une députation nouvelle qui exigeait formellement la séparation une réponse à peu près semblable à celle du roi, jette le peuple encore une fois dans l'effervescence. Une commission de sûreté est nommée par la régence, le 11 septembre, et composée de MM. Rouppe, Félix de Mérode, Van de Weyer, Ferdinand Meeus, du duc d'Ursel, du prince de Ligne, de Frédéric de Sécus; les deux derniers refusèrent.

Le roi ouvrit les états généraux : la seconde chambre décida la nécessité d'un changement à la constitution fondamentale, à la majorité de 50 voix contre 44; celle d'un changement dans la réunion des deux pays, à la majorité de 55 contre 43; les deux questions furent résolues affirmativement dans la chambre haute, à la majorité de 31 voix contre 7. Les états généraux déclarèrent, le 29 septembre, la séparation législative et administrative de la Hollande et de la Belgique, sous le gouvernement commun de la maison de Nassau, à la majorité de 89 voix contre 19. Les Belges n'attendirent point cette décision : le 20 septembre, ils instituèrent un gouvernement provisoire ainsi composé : MM. de Potter, encore à Paris, et de Stassart, ayant pour adjoints MM. Van Meenen, Gendebien, Félix de Mérode, Raikem, comte d'Oultremont, Van de Weyer. Des bourgeois notables, redoutant le règne de l'anarchie dont ils voyaient les symptômes, engagèrent le prince Frédéric à venir dégager la ville des étrangers qui la tourmentaient. Le prince publia une proclamation d'amnistie, en menaçant de livrer à la justice les chefs instigateurs des troubles, exigeant en outre que les couleurs brabançonnes fussent déposées. Il disposa tout pour entrer de vive force à Bruxelles au point du jour. Les Bruxellois, les Liégeois et les étrangers, armés pour la révolution, trouvèrent des chefs. Les troupes hollandaises occupèrent le haut de la ville et notamment le Parc. Des bombes furent lancées dans diverses directions, et des incendies éclatèrent. Le combat fut dès lors engagé, et pendant quatre jours les forces opposées à l'armée commandée par le prince Frédéric s'accrurent considérablement par le concours des populations voisines de la ville. Enfin, le quatrième jour, les positions n'étant plus tenables, l'armée évacua la ville, et se replia sur Malines et Anvers. Ce succès anime les autres villes : Mons, Gand, Namur, Philippeville éloignent leurs garnisons; celle de Liége évacue la citadelle le 6 octobre.

Dès le 27, le gouvernement provisoire procéda à l'organisation administrative du pays, et manifesta son autorité par des actes officiels. Quelques jours après, M. de Potter arriva à Bruxelles, et fut installé comme membre du gouvernement. Cette autorité décréta que les pays qui se séparaient de la Hollande, formeraient un État indépendant; qu'une assemblée nationale, convoquée à Bruxelles, procéderait au choix d'un gouvernement nouveau; que la province de Luxembourg ferait partie du nouvel État. Le gouvernement provisoire chargea, en même temps, un comité spécial de rédiger un projet de constitution destiné à être soumis à l'examen d'un congrès national de 200 membres. Ce comité eut pour secrétaire M. Nothomb, et pour président M. de Gerlache, ancien membre des États-généraux. Cependant la tranquillité publique n'était pas encore revenue. Le colonel hollandais Gaillard, après avoir été déjà maltraité par ceux qui l'avaient conduit de Malines à Louvain, fut massacré dans cette ville au pied de l'arbre de la liberté. Un grand nombre de manufactures détruites par vengeance, et de grossiers déréglements attestaient sur plusieurs points le règne de la licence. Le 27 octobre, le général Chassé, qui se maintenait dans la citadelle d'Anvers, canonna et bombarda cette opulente cité durant sept heures, avec 300 bouches à feu qui détruisirent 30 maisons, l'arsenal et des magasins considérables, dont la perte surpassa trois millions de francs. Un pareil acte n'était pas propre à calmer les deux partis; la haine, au contraire, n'en devint que plus générale et plus profonde.

Quelques tentatives faites pour opérer de nouveau la réunion de la Belgique à la France, échouèrent contre la volonté des quatre autres grandes puissances de l'Europe. La noblesse, les propriétaires et les négociants, qui, désireux du repos, ne voulaient pas de la démocratie de M. de Potter, appelèrent de leurs vœux une monarchie constitutionnelle avec une représentation du pays par deux chambres. Le congrès national se réunit le 10 novembre, et le 18 l'indépendance de la Belgique fut proclamée, sous la présidence du baron Surlet de Chokier, avec toutes réserves relatives au duché de Luxembourg. Le 22 novembre, on adopta la forme monarchique par 174 voix contre 13. Le 24, l'exclusion du trône de la famille d'Orange fut prononcée à la majorité de 161 voix contre 28. Le congrès, en faisant *la constitution*, posa l'institution d'un *sénat* et d'une *chambre des représentants*, pour remplacer les États-généraux. On agréa la proposition de faire nommer

les sénateurs par les électeurs de la chambre élective; une autre proposition tendant à l'élection des sénateurs pour un temps double de celui de la chambre des députés fut aussi adoptée, ainsi qu'une troisième portant que le sénat pourra être dissous, et que le nombre de ses membres n'excédera point la moitié des représentants. M. de Potter, bien convaincu de l'impuissance de ses efforts pour le triomphe des principes républicains, donna sa démission le 15 novembre; depuis, il n'a plus reparu sur la scène publique.

La conférence de Londres, qui craignait de voir la discorde s'étendre en Europe, se hâta d'en arrêter les progrès; une trêve de dix jours, entre les deux gouvernements, fut conclue le 25 novembre, sur la base de l'acceptation des limites du 30 mai 1814. Il fallait un souverain aux Belges : Louis-Philippe, roi des Français, le prince de Salm-Salm, Frédéric de Mérode, le prince Othon de Bavière, l'archiduc Charles, le prince de Leuchtenberg, le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, eurent des voix. Le dépouillement du scrutin donna pour résultat, sur 191 membres présents, 97 voix pour le duc de Nemours, 74 pour le duc de Leuchtenberg, et 21 pour l'archiduc Charles. Le président proclama roi des Belges Louis-Charles-Philippe, duc de Nemours, né le 25 octobre 1814. Une députation de dix membres du congrès, le président compris, se rendit à Paris auprès de Louis-Philippe, qui l'accueillit parfaitement, mais refusa la couronne pour son fils. Le congrès avait donc encore une fois à pourvoir au trône. Le 24 février 1831, il nomma son président, M. Surlet de Chokier, régent provisoire. Celui-ci fut solennellement installé le lendemain, et placé à côté du trône. M. de Gerlache le remplaça comme président du congrès. La loi électorale ayant été adoptée, les membres du gouvernement provisoire déclarèrent leurs fonctions expirées. Le congrès leur vota une récompense de 150,000 florins. A cette époque il s'éleva encore dans plusieurs grandes villes de la Belgique quelques troubles attribués au parti qui avait conservé ses sympathies au gouvernement hollandais. Le 29 mars, le congrès fut ouvert de nouveau par le régent. Il vota une levée de 90,000 hommes de la garde urbaine, une réduction sur les traitements, ainsi qu'un emprunt de 12 millions de florins. On fut instruit, le 24 mai, que le pavillon belge serait admis désormais dans les ports de la Grande-Bretagne. Le 4 juin suivant, on procéda à l'élection d'un roi. Le choix tomba sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse royale d'Angleterre, et frère du duc régnant de Saxe-Cobourg. Sur 196 membres présents, 19 ne prirent point part au scrutin, 10 furent contre le choix d'un roi, 14 pour le baron Surlet de Chokier; on trouva un bulletin douteux. Le prince Léopold eut les autres voix. Le président du congrès le proclama roi, sous la condition qu'il accepterait et jurerait la constitution. Une députation porta le décret d'élection au nouveau souverain. De vifs débats, qui durèrent neuf jours, résultèrent du 26e protocole, dont l'acceptation était une condition du consentement du prince Léopold. Les 18 articles furent acceptés le 9 juillet. Le roi fit son entrée dans Bruxelles le 21 juillet suivant, et prêta serment à la constitution sur la place Royale. Le régent se démit de ses fonctions le même jour, et le congrès déclara ses séances terminées. Les colléges électoraux furent convoqués pour le 29 août, et la chambre des représentants pour le 8 septembre.

Mais le 2 août, les Hollandais attaquèrent à l'improviste le nouveau royaume, et les Belges, battus sur divers points, durent principalement ce désastre à l'indiscipline et à l'inexpérience des milices. La France intervint, en faisant entrer une armée dans la Belgique, et les Hollandais se retirèrent. On conclut un armistice, suivi d'une trêve de six semaines, prolongé ensuite indéfiniment. L'armée belge fut réorganisée, et des officiers français furent envoyés pour aider à l'exécution de cette mesure. Le roi nomma M. Van de Weyer son ministre plénipotentiaire auprès de la conférence de Londres, pour conclure un traité définitif avec la Hollande. On mit en accusation les officiers belges qui, par des fautes graves, avaient compromis la sûreté de l'État. Le général Daine, commandant l'armée de la Meuse, rejeta sa défaite sur le ministre de la guerre dont il avait vainement attendu les ordres pendant plusieurs jours : il fut absous en mars 1832. Les généraux français Évain et Desprez activèrent l'organisation de l'armée. Le premier, après s'être fait naturaliser, fut nommé ministre de la guerre. Une loi, tirée de la nécessité de repousser une invasion nouvelle, autorisa le roi à ouvrir les frontières aux armées étrangères dans un cas pressant. L'attitude de la Hollande fit augmenter succcessivement les forces belges, au point que l'armée devait être de 130,000 hommes, soutenus de 150 pièces de campagne. Un tel état militaire devait absorber une masse de fonds hors de toute proportion avec les revenus du royaume : aussi fallut-il recourir aux emprunts, qui, grâce à la richesse foncière du pays, furent contractés avec facilité.

Depuis le traité du 15 novembre 1831, la face des affaires a peu changé, hors la reconnaissance de Léopold, comme roi des Belges, par les cinq grandes puissances. Ce traité compose le nouvel État belge des anciennes provinces méridionales des Pays-Bas, moins une partie du Luxembourg et du Limbourg; il reconnaît la libre navigation du fleuve, selon les stipulations du congrès de Vienne; l'usage des canaux, coupant la Belgique et la Hollande, est déclaré commun aux deux peuples, de même que les routes entre Maestricht et Sittard, pour le commerce de transit avec l'Allemagne. Ce traité donne à la Belgique la liberté d'ouvrir de nouveaux canaux; il charge ce pays de payer annuellement à la Hollande une rente de 8,400,000 florins de la dette active des Pays-Bas, qui sera considérée comme dette publique du nouveau royaume, lequel payement sera fait par moitié de six mois en six mois. Un protocole portait que cinq forteresses de la Belgique seraient rasées, Mons, Marienbourg, Philippeville, Ath, Menin. Ce protocole, que l'ambassadeur de France ne signa point, est resté sans exécution. Le roi Guillaume, refusant de reconnaître le 24e article du traité du 15 novembre, qui prescrit l'évacuation de la citadelle d'Anvers, la France et l'Angleterre signèrent une convention pour arriver à ce but important. Le blocus des ports de la Hollande et l'embargo mis sur ses bâtiments de commerce n'ayant point changé la détermination du roi, il fut décidé par les deux puissances que la citadelle d'Anvers serait assiégée. Cinquante mille Français, sous le commandement du maréchal Gérard, entrèrent en Belgique le 15 novembre; les ducs d'Orléans et de Nemours prirent part à l'expédition, qui fut parfaitement conduite, et délivra la forteresse en 24 jours, après 95,000 coups d'artillerie tirés des deux côtés (*voy.* ANVERS). Le général Chassé qui la commandait, se rendit, avec cinq mille hommes, par capitulation du 23 décembre 1832; ils furent conduits en France, où des soins généreux leur furent prodigués. On les renvoya en Hollande l'année suivante. La liste civile, montant à 1,300,000 florins, pour toute la durée du règne de Léopold, avec jouissance des palais de Bruxelles, de Laeken et d'Anvers, fut votée à la presque unanimité. Après de longs délais, la Prusse et l'Autriche consentirent à envoyer, auprès du roi des Belges, des ministres résidants. La Russie n'a point encore reconnu le nouvel État. D'abord, d'assez graves désordres résultèrent de la liberté de la presse, poussée jusqu'à l'extrême licence. Anvers et Gand furent déclarés en état de siége à cause des troubles que suscitaient des écrivains exaltés. M. Steven, directeur du *Messager de Gand,* fut condamné par un conseil de guerre; mais le jugement fut, à la suite de vifs débats, annulé par la chambre des représentants. D'un autre côté, des hommes armés, sortis de Luxembourg, allaient enlever, sur le territoire belge, le gouverneur Thorn, pour le conduire dans la forteresse de cette ville, où il est demeuré captif jusqu'au renvoi des frères Tornaco, prisonniers à leur tour, et qui avaient participé à cet enlèvement. Au commencement de 1834, une circonstance semblable se reproduisit. Le général Dumoulin, désapprouvant les actes du commissaire de district Hanno concernant l'inscription des jeunes gens de la milice de son ressort, envoya des soldats prussiens armés qui pénétrèrent, la nuit, par une fenêtre, dans le domicile du commissaire et l'emmenèrent garotté à Luxembourg où il resta douze jours prisonnier. Cette fois, les réclamations de la France et de l'Angleterre, appuyées de promptes mesures militaires, furent si énergiques que M. Hanno recouvra sa liberté par ordre de la diète de Francfort : elle ordonna même de faire reconduire le commissaire jusqu'aux limites du territoire belge par une escorte d'honneur. Toutefois, les cabinets de Vienne et de Berlin chargèrent, dans les premiers jours d'avril, les diplomates qui les représentaient à Bruxelles de notifier au gouvernement belge que le rayon de la forteresse de Luxembourg était fixé à 4 lieues, par un traité conclu entre le roi Guillaume et la confédération germanique; que l'occupation de la partie du Luxembourg où stationnaient les troupes belges, produirait, si elle ne venait bientôt à cesser, la plus fâcheuse impression sur les puissances représentées à la diète de Francfort; que la confédération n'était liée envers la Belgique, ni par le traité du 21 mai, ni par le traité du 15 novembre; mais que cependant la Belgique n'avait pas besoin de faire occuper militairement la partie du Luxembourg que lui assigne ce dernier traité, attendu que la confédération, bien qu'elle n'ait pas reconnu les droits de la Belgique sur cette partie du grand-duché, n'avait point d'intentions hostiles contre le nouveau royaume et ne se proposait pas, quant à présent, de le troubler dans l'état de possession territoriale créé par les événements de 1830; que, si l'occupation militaire de ce territoire ne devait être que le prélude de l'entrée des troupes belges dans la partie allemande du grand-duché, ou dans le rayon de la forteresse, la confédération était bien décidée à faire respecter ses droits par la

force, et à faire occuper, au besoin, par ses troupes, tout le territoire allemand; que, relativement à un désavœu officiel de la conduite du général Dumoulin, ou à sa destitution, mesure que les plénipotentiaires de France et d'Angleterre avaient sollicitée de la diète, celle-ci ne consentirait jamais à punir un de ses officiers pour avoir exécuté ses ordres et fait respecter les droits de la confédération germanique; que la diète ne se refuserait pas à autoriser le général Dumoulin à conclure avec le général Tabor une convention militaire destinée à expliquer et à interpréter, suivant leur véritable sens, les déclarations échangées le 20 mai 1831, entre le prince de Hesse-Hombourg et le général Goethals, convention qui d'ailleurs ne préjugerait rien, quant à la reconnaissance des droits de la Belgique sur aucune partie du grand-duché, et qui, de plus, devrait être basée sur la fixation du rayon de la forteresse à quatre lieues, et sur la renonciation des autorités belges à toute opération militaire, à toute levée ou tirage au sort de la milice dans l'étendue de ce rayon.

Le 6 avril, de nouveaux troubles éclatèrent dans Bruxelles, à l'occasion d'une souscription pour acquitter le rachat des chevaux provenant du haras de Tervueren, et mis sous le séquestre par l'administration des domaines, avec les autres biens du prince d'Orange. Deux journaux, connus par leur attachement à la dynastie de Nassau, publièrent les noms des souscripteurs avec le montant de leur cotisation. L'intention avouée des acquéreurs des chevaux, vendus à un très-haut prix, était d'en faire hommage au prince d'Orange. Dans la nuit du 4 au 5, on répandit dans la ville, et on glissa sous les portes un écrit virulent contre les souscripteurs. Le peuple en courroux se porta rapidement sur les hôtels du duc d'Ursel et du prince de Ligne, qui furent saccagés en peu de moments; on allait même démolir celui du prince de Ligne, quand on apprit qu'il appartenait au général français Jacqueminot. Les hôtels du marquis de Trazegnies, des comtes d'Oultremont, de Béthune, de Marnix, et différentes maisons subirent le même sort. Des pillards montrèrent les listes qu'ils avaient reçues, contenant l'indication des maisons à dévaster. Les ministres conseillèrent au roi de se rendre sur les lieux où se commettaient ces graves désordres. Le roi, sorti du palais, parcourut les rues qui entourent le parc. Sa présence sembla un instant arrêter cette déplorable perturbation; mais, même avant sa rentrée, les dévastations recommencèrent. Le ministre de l'intérieur Rogier, haranguant le peuple devant Sainte-Gudule, afin de le ramener au devoir, faillit être victime de son zèle, en recevant sur la tête et les épaules un violent coup de bâton armé d'un crochet, avec lequel on essayait de le faire tomber de cheval. Ce qu'il y eut de très-remarquable en cette occasion, ce fut de voir au parc, aux promenades et dans les rues, des dames en riches toilettes, et qui semblaient indifférentes au pillage qui s'exerçait en divers lieux sous leurs regards. Ce ne fut que le lendemain que la tranquillité commença à reparaitre.

Le gouvernement ordonna l'expulsion de quelques étrangers notoirement connus, disait l'arrêté, comme provoquant au renversement des institutions fondées par la révolution. Les chambres furent réunies le 22 avril. Les ministres de la justice et de l'intérieur, se bornant au rôle de narrateurs, exposèrent les faits qui se rattachaient aux troubles de Bruxelles. Le parti de l'opposition à la chambre des représentants souleva la question de savoir si le gouvernement avait violé la constitution en ordonnant, en vertu de la loi du 28 vendémiaire an VI, l'expulsion de quelques étrangers qui se trouvaient sur le territoire de la Belgique. MM. Dubus aîné et Ernst proposèrent à la chambre d'adresser au roi une adresse qui contiendrait un blâme direct contre les ministres qui n'auraient pas pris les mesures nécessaires pour prévenir ou arrêter les pillages, et qui, sans déclarer illégales les expulsions, invitaient le gouvernement à présenter aux chambres une loi spéciale sur les étrangers. Cette proposition fut rejetée à une majorité de 51 voix contre 31.

Le 11 mars 1834 avait commencé l'importante discussion du projet de loi sur l'établissement d'un système de chemin de fer, présenté par M. Ch. Rogier, ministre de l'intérieur. La chambre des représentants adopta le projet dans la séance du 28 mars, à la majorité de 56 voix contre 28. Dans la séance du 23 mars, la chambre avait résolu affirmativement la question de l'exécution du chemin de fer par l'État, à la majorité de 55 voix contre 35. Le projet de loi fut adopté au sénat dans la séance du 30 avril et sanctionné par le roi le 1er mai. — Le prince royal, né le 24 juillet 1833, mourut le 16 mai 1834. On fit au prince de magnifiques funérailles. Sa tombe fut placée dans le caveau des ducs de Brabant, sous le chœur de l'église Sainte-Gudule. — Un dissentiment s'était manifesté entre la couronne et une partie du conseil qui proposait une modification dans le personnel du ministère. La couronne se refusant à un changement, trois ministres offrirent leur démission qui fut acceptée.

Le 4 août 1834 le cabinet fut reconstitué de la manière suivante : M. de Theux, ministre de l'intérieur, M. de Muelenaere, ministre des affaires étrangères, M. Ernst, ministre de la justice et M. le baron d'Huart, ministre des finances. Le général Évain conserva le portefeuille du ministère de la guerre.

Le 9 avril 1835, la reine accoucha d'un prince auquel on donna plus tard le titre de duc de Brabant.

Vers la fin de 1836, M. de Muelenaere, à la suite de quelques dissentiments avec ses collègues, se retira du cabinet. Le 13 janvier 1837, un nouveau département fut créé sous le titre de ministère des travaux publics; il fut confié à M. Nothomb. Les départements de l'intérieur et des affaires étrangères furent réunis et dirigés par M. de Theux. A la création du ministère des travaux publics, trois sections du chemin de fer (70,500 mètres) étaient terminées et exploitées. Du 13 janvier 1837 au 18 avril 1840, plus de 330,000 mètres ont été construits. Au moment où nous écrivons, le chemin de fer est achevé. Il comprend avec les doublements de la voie et la construction de quelques petits embranchements 559 kilomètres. Il aura coûté avec le matériel d'exploitation, les intérêts des capitaux, etc., 158,822,000 fr. On suppose qu'avec l'achèvement des stations et la construction de lignes de jonction, la dépense totale s'élèvera à environ 200 millions. La recette réelle totale perçue en 1843, a été de 8,994,439 fr. 33 c. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 5,400,000 francs. L'administration habile de M. Nothomb donna une grande impulsion aux travaux publics de tout genre. — Dans le mois de mars 1838, on apprit que le roi Guillaume avait fait connaître à la conférence son intention d'adhérer au traité du 15 novembre 1831. On ouvrit bientôt des négociations. La conférence consentit à réduire le chiffre de la dette, mais n'accueillit aucune proposition d'accommodement pour le maintien du territoire. Les membres du gouvernement n'étaient point d'accord sur la politique à adopter; trois ministres, MM. d'Huart, Ernst et F. de Mérode voulaient adopter le système de résistance; leur opinion ne prévalut pas, ils donnèrent leur démission. MM. de Theux, Nothomb et Wilmar prirent la signature des départements dont les titulaires s'étaient retirés. M. de Theux présenta aux chambres le nouveau projet de traité qui, après une longue et vive discussion, dans laquelle M. Nothomb fit entendre d'éloquentes paroles, fut adopté et sanctionné par le roi le 19 avril 1839. — Au mois d'avril 1840, le ministère fut renversé à propos d'une question toute spéciale et incidente. Le nouveau ministère se composa de MM. Lebeau, ministre des affaires étrangères; Leclercq, ministre de la justice; Liedts, ministre de l'intérieur; Mercier, ministre des finances; Ch. Rogier, ministre des travaux publics, et Buzen, ministre de la guerre. Ce ministère eut à subir de fréquentes attaques; décidé à poser la question de son existence devant les chambres, il triompha à celle des représentants, il échoua au sénat. N'ayant pu obtenir la dissolution de cette dernière chambre, il se retira, et un nouveau ministère fut constitué le 13 avril 1841; il se composait de MM. de Muelenaere, ministre des affaires étrangères; Nothomb, ministre de l'intérieur; le comte de Briey, ministre des finances; Desmaisières, ministre des travaux publics; Van Volxem, ministre de la justice. Le général Buzen conserva le portefeuille de la guerre.—Après quelques mois ce ministère se modifia comme suit : M. de Muelenaere se retira et fut remplacé par M. le comte de Briey; M. Smits, directeur de la banque de Belgique fut nommé ministre des finances. — Le général Buzen ayant terminé ses jours par un suicide, la signature du département de la guerre fut confiée à M. Desmaisières. Pendant la durée de ce ministère, de grandes questions furent soulevées et résolues, entre autres, celle de l'enseignement primaire. La belle défense de ce projet de loi par M. Nothomb eut un succès complet. Le traité du 5 novembre 1842, termina tous les différends avec la Hollande. Le 18 mars 1843, le ministère fut dissous et réorganisé. M. Nothomb conserva le portefeuille de l'intérieur; M. le comte Goblet fut nommé ministre des affaires étrangères; M. le baron d'Anethan, ministre de la justice; M. Mercier, ministre des finances; M. Dechamps, ministre des travaux publics, et M. le général-major Dupont, ministre de la guerre.

La session de 1843-1844 eut pour principal résultat l'établissement d'un système commercial fondé sur le principe des droits différentiels.

Dans le courant de 1844, des négociations ouvertes avec la Prusse pour améliorer les rapports commerciaux de la Belgique et du Zollverein ont été rompues, et des mesures hostiles avaient d'abord été adoptées de part et d'autre. Mais au moment où nous écrivons, nous apprenons qu'un traité réciproquement avantageux a été conclu le 1er septembre 1844, entre les deux pays [1]. X

[1] Une erreur assez grave s'est glissée dans la 1re partie de cet

BÉLIDOR (BERNARD FOREST DE), ingénieur célèbre par ses écrits sur l'architecture civile, militaire et hydraulique, les mines et l'artillerie.— Né en Espagne, mais élevé en France par un ingénieur militaire, il en reçut le goût des mathématiques et de la science des fortifications; il se livra avec tant de succès à ce genre d'études qu'il fut, quoique très-jeune encore, choisi par les ingénieurs de la Flandre, pour aider Cassini et la Hire dans le tracé de la méridienne. Ces savants l'apprécièrent et le produisirent. Professeur à l'école d'artillerie de la Fère, il fut appelé, à la sollicitation des officiers de ce corps, à en faire partie avec le grade de commissaire d'artillerie, et rendit bientôt un grand service à cette arme par la publication du *Bombardier français* (1731), ouvrage qui donnait pour la première fois aux artilleurs des tables pour diriger avec précision le jet des bombes. Ces tables étaient construites d'après les principes qu'il avait précédemment développés dans son *Cours de mathématiques* (1725). Chargé de faire le projet d'une machine hydraulique, et désireux d'en calculer les proportions et la puissance, il s'aperçut que rien n'était fait à cet égard, et que la mécanique rationnelle n'avait reçu presque aucune application dans la construction des machines et des travaux publics. Dès lors il conçut le projet d'introduire dans la pratique des arts mécaniques l'usage des théories mathématiques et physiques, et pour atteindre ce but, d'écrire un grand ouvrage sur l'hydraulique, où les faits seraient constamment ramenés aux principes, où rien de ce qui peut être calculé ne fût laissé aux tâtonnements de l'aveugle routine. D'immenses recherches, plusieurs fois interrompues par ses devoirs militaires, donnèrent naissance à son *Architecture hydraulique* (4 vol. in-fol. 1737-1753), où il donna la description d'une machine entièrement nouvelle et très-ingénieuse, destinée à élever l'eau d'un mouvement continu, et à laquelle la justice de la postérité a conservé le nom de *machine à colonne d'eau de Bélidor*. Quoique près d'un siècle se soit écoulé depuis la publication de cet ouvrage, et que la science ait fait de grands progrès, c'est encore un des meilleurs traités que nous possédions sur la matière. Tout ce qui est relatif à la description des procédés, à l'administration des travaux et à l'histoire de l'art ne laisse rien à désirer; mais la partie théorique et mathématique, imparfaite même du temps de Bélidor, est aujourd'hui tout à fait défectueuse. Elle a été complétement rectifiée dans le premier volume par M. Navier, qui en a donné une excellente édition en 1819. Déjà cet ingénieur avait, en 1813, enrichi de ses savantes notes un autre traité de Bélidor, la *Science des ingénieurs*, où il s'occupe de l'architecture militaire, et qui mérite encore d'être consulté. — Bélidor avait fait des recherches sur les effets de la poudre, et croyait avoir reconnu que l'on pouvait économiser moitié de la poudre employée dans le tir des canons. Cette opinion, que le temps ne paraît pas avoir sanctionnée, fut pour lui la source de grands chagrins. N'ayant pu faire accueillir ses idées de ses chefs, il s'adressa au cardinal Fleury; mais le prince de Dombes, grand maître de l'artillerie, offensé de cette conduite, le dépouilla de toutes ses places. Le maréchal de Belle-Isle, qui l'aimait, le rappela au service; depuis lors il fit plusieurs campagnes en Allemagne et en Italie, et ses talents comme ingénieur lui valurent un avancement rapide. Il devint inspecteur de l'arsenal de Paris, brigadier des armées, et inspecteur général des mineurs. Il était membre des Académies des sciences de France, d'Angleterre et de Prusse. Né en 1698, mort en 1761. A. DES GENEVEZ.

BÉLIER. (*Histoire naturelle.*) *Voy.* MOUTON.

BÉLIER. (*Art militaire.*) L'invention de la poudre a fait renoncer à cette machine que les anciens employaient pour percer et détruire les murailles des villes qu'ils attaquaient. On en attribue l'invention aux Carthaginois qui en varièrent la forme sans en varier sensiblement les effets. Son nom lui vient de ce que la masse de fer placée à son extrémité, dont on se servait pour battre les murailles, représentait une tête de bélier.

La forme la plus usitée était celle du bélier suspendu. Il était composé d'une poutre garnie à l'une de ses extrémités d'une tête de bélier en fer ou en bronze, que l'on suspendait avec des chaînes ou de gros câbles à une autre forte poutre transversale soutenue par un échafaudage en grosse charpente, et elle était balancée en équi-

article, p. 163 : les colonies agricoles naguère établies dans la province d'Anvers, n'existent plus. Quant à l'instruction primaire, ce n'est point, comme il est dit à la page 161, chaque ville qui peut avoir une école primaire supérieure, mais chaque arrondissement judiciaire. De plus (page 158), c'est la confédération germanique qui réclama le duché de Luxembourg, et la Hollande le duché de Limbourg : à cet égard, il y eut, comme on sait, un différend, mais ce ne fut pas entre les deux pays (Hollande et Belgique) qu'il exista. Enfin, nous croyons devoir déclarer que ces rectifications sont faites d'après un document *officiel* qui ne nous est parvenu qu'au moment où la 1re partie de cet article (la statistique) était déjà sous presse. C'est ce qui nous force à placer ici la présente note.

libre. On mettait la machine en mouvement en retirant la poutre en arrière à force de bras et en la laissant ensuite tomber contre les murs.

Vespasien employa un bélier énorme contre les murs de Jérusalem; la masse qui servait de contre-poids à la tête du bélier pesait 1,500 talents (environ 90,000 kilogrammes). Le bélier était placé sous une galerie couverte qui portait le nom de *tortue,* ou dans une tour de bois consacrée à cet usage.

Quand on avait ébranlé les murailles que l'on attaquait avec cette machine, on employait une longue pièce de bois garnie d'un grappin pour abattre les pierres. Cette machine s'appelait *corbeau démolisseur*. Les assiégés se servaient de corbeaux d'une autre forme pour neutraliser les effets des corbeaux ou béliers des assiégeants. On voit dans les Commentaires de César que les Gaulois, assiégés dans Bourges, détournaient les corbeaux démolisseurs avec lesquels on jetait bas les débris des murailles, et qu'après les avoir accrochés ils les enlevaient en haut avec des machines. Les anciens avaient des corbeaux à griffe dont ils se servaient pour enlever les hommes dans les assauts et les escalades.

L'empereur Sévère employa au fameux siége de Byzance, qui dura 3 ans, une espèce de corbeau dite corbeau à tenailles pour pincer les béliers et les enlever. Ces machines étaient aussi très-usitées dans les combats sur mer.

Les assiégés, pour détruire l'effet du bélier, lui opposaient des matelas ou des sacs remplis de paille, ou précipitaient sur cette machine, pour la fracasser, des pierres énormes, des masses de plomb, des tronçons de colonnes et de statues, comme le firent les Romains dans la défense du môle d'Adrien contre les Goths. CARETTE.

BÉLIER HYDRAULIQUE. C'est une machine destinée à élever les eaux par le choc des eaux elles-mêmes. Elle fut inventée en 1796 par le célèbre Montgolfier, qui l'appliqua d'abord à sa papeterie de Voiron, en Dauphiné. La seule condition indispensable à son emploi, c'est une chute d'eau suffisante; car elle peut mettre à profit le plus mince filet d'eau pour produire avec le temps les plus grands effets. Elle emploie avec économie la force motrice d'une chute d'eau à faire remonter une partie de ce liquide à une hauteur considérable; et par suite, elle peut mettre en jeu un mécanisme quelconque. Lorsqu'il faut amener à une manufacture des eaux placées à un niveau inférieur, lorsque l'eau s'est élevée dans un puits artésien à peu de distance de la surface sans avoir atteint la hauteur utile, enfin si une source jaillit des flancs de la colline sur laquelle est assis votre château, et qu'il vous prenne envie d'ajouter aux commodités de votre habitation celle d'une distribution d'eau abondante et continue, ou bien aux ornements de votre parc des bassins et des jets d'eau pittoresques, ayez recours au bélier hydraulique. Aucune machine n'atteindrait le but à moins de frais, aucune ne serait d'un entretien journalier aussi peu coûteux. — Essayons d'en faire comprendre la composition et le jeu : l'eau est reçue au sommet de sa chute dans un tuyau, incliné pendant la plus grande partie de sa longueur, puis horizontal. Ce tuyau, fermé à son extrémité inférieure, se nomme le *corps du bélier;* la portion horizontale est la *tête du bélier*. Sur la tête du bélier sont percés deux orifices sur lesquels s'appliquent exactement des soupapes, dont l'une, dite *soupape d'écoulement,* se ferme de dedans en dehors, et l'autre, appelée *soupape d'ascension*, s'ouvre et se ferme en sens contraire. Celle-ci est surmontée d'un tuyau nommé *tuyau d'ascension*. Ce sont deux boulets creux retenus par des museulières qui servent de soupapes. — La soupape d'écoulement est ouverte; l'eau, en descendant avec une certaine vitesse, s'échappe d'abord par cet orifice, puis le ferme bientôt par son choc et se trouve arrêtée. Mais comme elle ne peut perdre tout d'un coup la vitesse qu'elle avait acquise dans sa chute, elle réagit sur les parois du canal, soulève la seconde soupape, et s'introduit dans le tuyau d'ascension. En s'élevant elle perd graduellement sa vitesse et sa force; les boulets retombent par leur propre poids, l'un sur sa muselière, l'autre sur l'orifice d'ascension; l'eau cesse d'entrer dans le tube d'ascension et recommence à s'échapper par l'orifice d'écoulement; une soupape est fermée, l'autre ouverte, et les mêmes effets se renouvellent sans cesse à intervalles sensiblement égaux. — L'eau qui est chassée dans le tuyau d'ascension s'arrêterait chaque fois que la soupape retombe si l'on n'avait soin de rendre le mouvement d'ascension continu en plaçant au-dessus de cette soupape un réservoir d'air. Lorsque le coup de bélier lance l'eau dans ce réservoir, l'air qui s'y trouve est comprimé contre les parois, et quand la soupape retombe, l'air, tendant à reprendre son volume, fait ressort contre la surface de l'eau, et la force à passer dans le tuyau d'ascension, qui s'embouche au bas du réservoir. Ainsi l'eau s'élève sans interruption, tantôt par le choc du bélier, tantôt par l'élasticité de l'air. Une source qui fournit 84 litres d'eau par minute, et dont la chute est de 10 mètres 6 décimètres envoie par l'in-

termédiaire d'un bélier hydraulique 17 litres d'eau par minute à une hauteur de 34 mètres.

A. DES GENEVEZ.

BÉLISAIRE, un des plus illustres guerriers dont les annales romaines aient conservé la mémoire, doit cependant sa plus grande célébrité, celle que lui ont faite les artistes et les poëtes parmi le vulgaire illettré, à une fable romanesque. C'est le conteur Tzetzès qui, à la fin du XII[e] siècle, 600 ans après les événements, s'avisa de trouver les infortunes de Bélisaire, aveugle et mendiant, plus piquantes que la vérité historique et meilleures pour animer ses vers, s'ils avaient pu s'animer. Plusieurs érudits recommandables, à l'époque de la renaissance des lettres, prirent intérêt à ce récit par l'attrait de la nouveauté, par la séduction de l'effet oratoire ou de l'enseignement philosophique, par le plaisir même de la découverte dans une mine obscure où il n'était donné qu'à peu d'habiles de pénétrer. Crinitus, Volaterranus, Pontanus, Egnatius répandirent cette tradition dans le monde savant [1]; de là elle passa sur les théâtres, dans les romans, dans les peintures. Toutefois Tzetzès n'en est pas le premier auteur; un écrit anonyme du XI[e] siècle prouve qu'elle avait cours avant lui. Mais les plus judicieux critiques, Pagi, Ducange, Banduri, Lebeau, Gibbon s'accordent à la rejeter parmi les inventions apocryphes. Un jeune Anglais, dans un livre rempli d'une instruction curieuse et solide sur la vie de Bélisaire [2], s'est efforcé en vain de remettre Tzetzès en crédit; il n'a pu réussir qu'à faire preuve d'esprit et de savoir, et en même temps de bonne foi; car il avoue les défauts ordinaires de l'écrivain qu'il défend. Il reconnaît aussi avec Winckelmann que la statue dite le *Bélisaire mendiant*, placée autrefois dans le musée Borghèse, à présent dans celui du Louvre, est d'un travail trop précieux pour qu'on n'y voie pas une production de l'art bien antérieure à l'âge de décadence où Bélisaire vécut.

Revenons à l'histoire. Si on l'interroge sur la famille du héros, sur le lieu et la date de sa naissance, sur ses premières années et son éducation, elle garde le silence ou ne donne point de réponse précise. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est qu'il vit le jour sur les confins de la Thrace et de l'Illyrie, dans une ville que Procope nomme *Germania*, maintenant inconnue; le reste est livré aux conjectures. Le biographe anglais paraît induire assez justement de quelques paroles de Procope en un de ses ouvrages [3] et de son silence dans un autre [4], que Bélisaire n'avait pas eu des parents pauvres incapables de cultiver sa jeunesse. On ne commence à le connaître que du moment où il fait partie de la garde de Justinien, du vivant de Justin I[er]. Était-ce son premier emploi? avait-il passé par une autre milice avant d'y parvenir? nous l'ignorons. Il fut envoyé en Orient à la tête d'un corps de cavalerie, se distingua par des expéditions hardies, et devint gouverneur de Dara, qui servait de poste avancé contre les Perses, depuis que Nisibe était tombé en leur pouvoir. Bientôt après, Justinien, qui venait de monter sur le trône (528), le nomma général en chef de l'armée et des frontières d'Orient. Il y acquit de la gloire par des combats heureux, par de savantes manœuvres, et même par une défaite. La présomption et la désobéissance de ses soldats le forcèrent, malgré ses remontrances, d'en venir à une action auprès de Callinique; ils furent battus par les Perses. La paix lui permit de revenir à Constantinople (531). Ce fut alors qu'il eut le malheur d'épouser Antonine, fille d'un conducteur de chars, favorite de l'impératrice Théodora, autrefois sa digne amie. Ainsi la pourpre impériale et les lauriers militaires servaient de joyaux et de présents de noces à deux prostituées. Justinien dut en ce temps la conservation de sa couronne et de sa vie à Bélisaire. La haine de Théodora contre une faction du cirque (ses haines et ses affections devenaient celles du prince) excita une sédition : Constantinople était en proie aux révoltés; ils avaient proclamé un autre empereur; Justinien ne songeait plus qu'à la fuite. Bélisaire se met à la tête de quelques hommes de sa garde, car c'était alors une coutume moitié barbare, moitié romaine, que les chefs d'armées eussent des compagnies de soldats attachées à leur personne, semblables à la fois aux prétoriens des anciens généraux et aux dévoués, aux fidèles des princes germains. Bélisaire vainquit la rébellion (532). L'année suivante, il prit le commandement de l'armée que Justinien envoya pour reconquérir l'Afrique sur les Vandales. La seule idée de cette expédition avait fait pâlir les membres du conseil et reculer tous les généraux; Justinien persista dans son dessein et Bélisaire l'exécuta dans l'espace de neuf mois (juin 533, avril 534). Plusieurs ar-

[1] Crinit. *de honest. discipl.* IX, 6, Volaterr. *Antropol.* lib. XXIII, p. 710, Pontan. *de fortitud.* oper. vol. II, p. 289, Egnat. *de exempl. ill. vir.* lib. IV, p. 116.

[2] *The life of Belisarius* by lord Mahon, London, 1829, in-8°.

[3] *Vandalic.* II, 6.

[4] *Histor. arc.*

mées de Vandales furent détruites successivement et les Mores chassés dans leurs déserts; les étendards de l'empire romain flottèrent encore une fois sur les remparts de Carthage, et le butin amassé par Genséric et ses successeurs suivit à Constantinople Gelimer, dernier roi des Vandales, amené captif par Bélisaire. Le consulat, qu'aucun sujet n'obtint plus dans la suite, fut, avec une partie de la dépouille des vaincus, la récompense du général victorieux. Sa richesse devint si grande qu'il pouvait entretenir 7,000 hommes à ses dépens. C'étaient les beaux jours du règne de Justinien : il appréciait Bélisaire sans le craindre, il se servait de lui sans le punir de pouvoir être dangereux. L'occasion s'offrit d'enlever l'Italie aux Ostrogoths. Tout leur était contraire : irritation des peuples contre les barbares ariens, dissensions parmi les conquérants, gouvernement affaibli entre les mains d'une femme et d'un roi lâche et odieux. Cependant ils pouvaient mettre 150,000 hommes sous les armes, Bélisaire n'en eut jamais plus de 12,000. Il s'empare de la Sicile, grenier de l'Italie : il prend Naples d'assaut, se rend maître de Rome, y soutient un long siége, poursuit à son tour les Goths, investit Ravenne leur capitale, et conduit encore une fois à Constantinople un roi captif, Vitigès (535-540). On dit que les Goths lui offrirent la royauté; à la cour de l'empereur, les calomnies et les soupçons ne l'épargnaient pas; en retournant à Constantinople il avait obéi à un ordre de rappel. Il est vrai qu'il fallait défendre l'Orient; il le défendit contre le redoutable Coshroès (541-542). Mais il succomba lui-même à l'inimitié d'une femme. Antonine, après l'avoir déshonoré par le scandale de ses débordements, voulut, non pas le perdre, il lui était nécessaire, mais l'humilier pour satisfaire sa vengeance. Les yeux fascinés du trop crédule mari s'étaient ouverts à la fin : il surprit sa femme coupable, et, dans sa colère, il la fit enfermer. Mais sa femme était la confidente de Théodora : il tomba dans la disgrâce de l'empereur. On l'accusa d'un complot, il fut jeté dans les fers, dépouillé de ses biens, menacé du supplice, et n'obtint sa grâce que par l'intercession d'Antonine. Il fallut qu'il la remerciât à genoux et qu'il la priât d'oublier le passé; elle voulut bien tout oublier, excepté son amour adultère. Bélisaire flétri alla une seconde fois en Italie pour reprendre ses conquêtes perdues en son absence. Mais après des alternatives de succès et de revers, mal obéi, mal secouru, il finit par échouer, et il demanda la permission de retourner à Constantinople (544-548). Il vécut pendant 11 ans dans l'inaction; Justinien était veuf de Théodora. Tels furent les courtisans qui après elle abusèrent de la vieillesse de l'empereur que la mort de cette femme était une calamité publique. Un péril soudain de l'État rendit encore une fois à Bélisaire pour un moment son éclat et sa puissance. Les courtisans souffrirent qu'il reprît son épée pour les sauver, avec l'empire, de l'invasion des Bulgares (559). Mais, la première terreur passée, ils recommencèrent leur guerre contre lui, et, sur l'imputation mensongère d'avoir trempé dans une conspiration contre la vie de Justinien, il subit une enquête outrageuse, fut retenu longtemps en captivité, et n'échappa au supplice que parce qu'il n'était plus à craindre ou parce qu'on le réservait pour le cas d'un nouveau besoin. On lui rendit même ses biens en grande partie. Quelques mois après (565), il mourut, et avec lui l'honneur des armes romaines. Grand général, administrateur habile, et, ce qui était plus rare en ce temps et à cette cour, honnête homme, fidèle envers un prince ingrat, ayant refusé une couronne pour le servir et lui garder la foi jurée, il aurait brillé d'une gloire sans tache s'il avait eu ou plus de force de caractère ou une autre épouse. NAUDET.

BELL (ANDRÉ), inventeur de la méthode dite d'enseignement mutuel, était natif de l'Écosse et fut reçu ministre de l'Église anglicane. Inspecteur d'une école d'orphelins dans les Indes, il a eu l'idée de faire instruire les élèves moins avancés par ceux qui le sont davantage, et il a fait l'emploi de cette méthode dans une institution d'Egmore, près de Madras, de 1790 à 1795. Le rapport qu'il présenta sur sa méthode à la compagnie des Indes a été publié à Londres en 1797. Ce rapport fit d'abord peu de sensation; mais l'année suivante Jos. Lancaster (*voy.*), quaker, établit dans un des faubourgs de Londres une école de pauvres qu'il dirigea d'après la méthode de Bell; et, soutenu par la générosité de quelques amis d'enfance, il établit, en 1805, une autre école où il réunit jusqu'à 800 enfants. Les ecclésiastiques anglais, mécontents de devoir l'amélioration de l'enseignement mutuel à un quaker, opposèrent Bell à Lancaster et déclarèrent le premier seul inventeur de la méthode. Il fut chargé d'établir ces écoles en Angleterre et de composer pour elles les livres nécessaires. Bell fut soutenu par le parti de la cour; Lancaster, par celui du peuple. Le comte de Laborde importa, en 1814, leur méthode en France, où l'on paraît en avoir eu connaissance dans le XVIIe siècle; le chevalier Paulet, dit-on, l'a appliquée à un petit nombre d'élèves. Quoi qu'il

en soit, dès 1815 une société se forma à Paris sous le nom de *Société pour l'instruction élémentaire*. Cette société, soutenue par des contributions volontaires, a poursuivi son but avec persévérance. Une ordonnance royale, du 19 février 1816, vint lui prêter un nouvel appui. Bell mourut en 1832. *Voy.* ENSEIGNEMENT MUTUEL. S. CAHEN

BELL (JEAN et CHARLES), célèbres chirurgiens anglais contemporains. Les deux frères ont suivi la même carrière et ont publié en commun des ouvrages estimés. Jean Bell, né à Édimbourg, en 1762, après des études médicales complétées par un voyage en Russie et dans le nord de l'Europe, se livra à l'enseignement de la chirurgie et des accouchements. Pendant 10 années il y obtint un succès brillant qui le conduisit bientôt à une clientèle très-étendue, et à laquelle il fut contraint de se livrer exclusivement, en s'occupant néanmoins de la publication de ses ouvrages dont il dessina et grava lui-même les planches, aidé de son frère Charles. Jean Bell fut un des anatomistes et des chirurgiens les plus habiles de ces derniers temps, et il fut recherché avec empressement pour pratiquer les opérations les plus difficiles et les plus délicates. En 1816, il fit une chute de cheval des suites de laquelle il paraît ne s'être jamais complétement rétabli, et il mourut à Rome, en 1820, dans un voyage qu'il avait entrepris pour sa santé et dans lequel il reçut les témoignages les plus flatteurs de l'estime et de la confiance qu'il avait inspirées. Bell avait lu prodigieusement. Ses lectures lui avaient profité et avaient donné à son esprit et à sa conversation un charme tout particulier qui tempérait ce que la vivacité extrême de son caractère avait de désagréable. Ses ouvrages principaux sont l'*Anatomie du corps humain*, 3 vol. enrichis de magnifiques gravures; *Principes de chirurgie*, 3 vol. in-8°; *Discours sur la nature et le traitement des plaies*, etc.

Charles Bell, chirurgien de l'hôpital de Midlesex et professeur d'anatomie à l'une des écoles de médecine de Londres, est aussi un anatomiste et un chirurgien du premier ordre; outre la part qu'il a prise à la publication de l'*Anatomie du corps humain*, il est encore l'auteur d'un *Système de médecine opératoire basé sur l'anatomie*, 2 vol. in-8°; d'un recueil trimestriel, intitulé *Observations de chirurgie*, et de plusieurs monographies sur diverses maladies chirurgicales; enfin d'une collection de gravures représentant des sujets d'anatomie pathologique. F. RATIER.

BELLA-DONNA, BELLE-DAME. Ces noms élégants ont été donnés à plusieurs plantes qui n'ont entre elles aucune ressemblance. Telles sont l'*atriplex hortensis* ou arroche des jardins (*voyez* BELLE-DAME), l'*amaryllis bella-donna*, plante de la famille des narcissées, le *solanum vespertilio*, plante épineuse des îles Canaries, où ses fruits donnent un suc rouge auquel les joues des femmes empruntent un coloris brillant; enfin, la belladone des jardins, *atropa bella-donna*, à laquelle nous allons consacrer quelques lignes. — Cette plante, de la famille des solanées, a acquis une triste célébrité par un grand nombre d'empoisonnements. L'historien Buchanan raconte que les Écossais, ayant fait trêve avec les Danois, mêlèrent du suc de belladone aux boissons qu'ils s'étaient engagés à leur fournir, et qu'un sommeil léthargique livra bientôt les Danois au fer de leurs perfides ennemis. De cette nature malfaisante lui est venu son nom d'*atropa*, emprunté à la parque *Atropos*. Elle a dû celui de *bella-donna* à une propriété plus innocente. Les Italiens assurent que de son eau distillée on peut retirer une espèce de fard propre à entretenir la blancheur de la peau. — Toutes les parties de la plante renferment le principe vénéneux; mais c'est surtout dans les baies noires dont elle se charge que réside le danger; car elles séduisent par leur aspect vulgaire et leur saveur légèrement sucrée. Malheur à l'enfant qui les goûte imprudemment; les effets en sont prompts et terribles. Chez les uns, c'est un délire stupide comme celui de l'ivresse; chez les autres, ce sont des convulsions poignantes, et chez tous ces symptômes mènent à la mort, si l'on ne se hâte d'avoir recours à de puissants vomitifs. Les médecins recommandent l'emploi des acides, et surtout du suc de limon et du vinaigre; mais j'ai lieu de mettre en doute l'efficacité de ce remède. En effet, quelques gouttes d'une infusion de belladone introduites dans l'œil ont la singulière propriété d'élargir instantanément la pupille, et l'on a remarqué que l'addition d'un acide ne détruit pas cette propriété, d'où l'on peut conclure que les acides ne sauraient être opposés à l'influence narcotique de la belladone. Suivant le chimiste Brandes, le principe vénéneux de la belladone peut en être séparé sous forme d'une matière cristallisée, incolore, douée de réactions alcalines et susceptibles par conséquent de se combiner avec les acides. Il a proposé de la nommer *atropine*. A. DES GENEVEZ.

BELLAY. *Voy.* DU BELLAY.

BELLE-ALLIANCE. *Voy.* WATERLOO.

BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de), né en 1684 à Villefranche (Rouergue), était petit-fils du surintendant Fouquet. Très-jeune encore il commandait un régiment de dragons au siége de Lille; blessé, il fut fait brigadier des armées du roi, puis il passa en Espagne où il se fit une réputation militaire très-brillante. Villars l'emmena aux conférences de Rastadt, et les services qu'il rendit là comme négociateur lui valurent le gouvernement de Huningue. Maréchal de camp en 1719, il eut part à la prise de Fontarabie et de Saint-Sébastien, revint en France à la paix, et, après avoir été enveloppé dans la disgrâce de Leblanc, fut promu au grade de lieutenant général (1732). En 1734, sous les ordres du maréchal Berwick, il prit Trèves et Trærbach, rendit des services lors du siége de Philippsbourg, et eut la gloire de tenir tête au prince Eugène dont les plans tendaient à délivrer cette ville. La paix de 1736, qui assurait la Lorraine à la France, fut en grande partie l'ouvrage du comte de Belle-Isle qui fut ensuite investi à perpétuité du gouvernement de Metz et des trois évêchés. L'année suivante il fut chargé, conjointement avec le maréchal d'Asfeld, de reconnaître l'état de toutes les places de la Meuse, et en 1738 il fournit un plan relatif à la succession de Berg et de Juliers. Ce plan fut adopté. Belle-Isle alors aurait voulu être nommé à une grande ambassade; mais le cardinal de Fleury ne voulant point l'éloigner lui donna le bâton de maréchal de France.

Sur ces entrefaites l'empereur Charles VI mourut (1740), et une nouvelle guerre de succession embrasa l'Europe (1741). Belle-Isle avait parcouru l'Allemagne pendant la courte période de temps qui sépara ces deux événements et négocié en secret la nomination de l'électeur de Bavière, Charles-Albert (Charles VII), à l'Empire. En même temps Belle-Isle avait demandé 100,000 hommes pour aller conclure la paix dans trois mois sous les murs de Vienne; on les lui donna. Tandis que Charles-Albert pénétrait jusque près de cette capitale, il s'avança en Bohême et s'empara de Prague par surprise. Mais son ambition démesurée gâta tout. Comme il voulait à la fois remplir la double fonction de négociateur et de guerrier, il parut à Francfort avec le titre d'ambassadeur extraordinaire dans tout l'éclat d'un prince d'Empire; la diète influencée par ses soins élut Charles-Albert Empereur. Pendant ce temps ses lieutenants commettaient des fautes graves; Belle-Isle malade leur envoyait souvent des ordres peu en harmonie avec les exigences du moment. La petite victoire de Sahai sur le prince de Lobkovitz améliorait peu les affaires; enfin la Saxe et la Prusse abandonnaient la cause commune. Hors d'état de tenir la campagne, Belle-Isle se jeta dans Prague avec 28,000 hommes qu'assiégèrent bientôt 60,000 Impériaux; puis, ne pouvant obtenir des généraux de Marie-Thérèse une capitulation raisonnable, il opéra en dix jours, de Prague à Égra (1744), une retraite que l'on compara dans le temps à celle des 10,000. L'armée de Maillebois acheva de mettre ce corps à l'abri de tout danger. Peu après le maréchal de Belle-Isle et son frère furent arrêtés, malgré le droit des gens, à une poste hanovrienne, et retenus un an entier en Angleterre (1744-1745). En 1746 Belle-Isle, général en chef de l'armée d'Italie, défendit avec succès les frontières sud-est de France, menacées par les Autrichiens et les Sardes; deux ans après, il fut créé duc et pair, et, en 1753, il fut chargé du portefeuille de la guerre, qu'il garda presque jusqu'à sa mort. Il s'appliqua surtout à détruire les abus qui se perpétuaient dans l'organisation de l'armée, et principalement la nomination de ce qu'on appelait burlesquement *colonels à la bavette*. Déjà il avait eu la plus grande part aux fameuses ordonnances militaires de 1737. L'Académie de Metz et l'ordre du Mérite lui furent redevables de leur fondation. Il était de plus membre de l'Académie francaise depuis 1756. Sa mort eut lieu le 26 janvier 1761. On a de lui des *Mémoires*.

Louis-Charles-Armand Fouquet, son frère, connu sous le nom de *chevalier de Belle-Isle*, né en 1693, se signala par plusieurs faits d'armes très-brillants, et périt à la funeste affaire du Col-de-l'Assiette, en essayant de forcer le passage de ce nom à la tête de 50 bataillons (1746). Il avait aussi du goût pour la carrière diplomatique. A un génie ardent, à une ambition encore plus excessive que celle de son frère il joignait une passion immodérée pour les femmes. Val. Parisot.

BELLÉROPHON est un des héros mythologiques immortalisés par les poëtes. Il était fils de Glaucus, roi de Corinthe, et petit-fils de Sisyphe. Il s'appelait d'abord *Hipponoüs*; mais ayant tué par mégarde son frère ou quelque grand personnage de Corinthe, on le nomma Bellérophon, c'est-à-dire meurtrier de Belleroüs. Forcé de s'expatrier à la suite de ce crime involontaire, il alla chercher un asile à la cour de Proclus ou Prœtus, roi d'Argos, dont l'épouse, Sténobée ou Antée, essaya de le rendre sensible à la tendresse qu'elle avait conçue pour lui; mais Bellérophon ne voulut pas trahir la confiance du roi d'Argos,

et Sténobée furieuse l'accusa d'avoir voulu la séduire. Cette calomnie eut tout le succès qu'elle en attendait : Proclus respectant les droits de l'hospitalité ne se vengea pas lui-même, mais il envoya Bellérophon chez Iobatès, son beau-père, roi de Lycie, avec des lettres dans lesquelles il le priait de le faire mourir. Bellérophon, prévenu des dangers qu'il courait, sortit triomphant de toutes les épreuves qui lui furent suscitées par Iobatès; grâce à la protection de Minerve qui lui amena le cheval Pégase, il défit et tua la Chimère, monstre horrible que Iobatès lui avait ordonné de combattre. Il dompta ensuite les Solymes, les Amazones et les Lyciens; Iobatès, reconnaissant son innocence, lui donna la main de sa fille Philonoé, et le déclara successeur de son trône.

Il est resté de cette tradition, moitié fabuleuse et sans doute moitié historique, une expression proverbiale, d'après laquelle on nomme *lettres de Bellérophon*, les lettres écrites contre ceux qui les portent. DéADDÉ.

BELLES-LETTRES. *Voy.* LITTÉRATURE.

BELLIARD (AUGUSTIN-DANIEL), naquit à Fontenai-le-Comte en Vendée, le 25 mai 1769. Lorsque la France envahie fit un appel à ses enfants, il y répondit l'un des premiers, et le 8 septembre 1791 il fut élu capitaine au 1er bataillon des volontaires de la Vendée par ses concitoyens de Fontenai. Il se montra digne de leur confiance, et, bientôt après, officier d'état-major de Dumouriez à l'armée du Nord, il se distingua aux affaires de Grand-Pré, de Sainte-Menehould, de Quiévrain et surtout à Jemmapes, où il gagna le grade d'adjudant général, en s'emparant des redoutes prussiennes à la tête des hussards de Berchini. Lors de la défection de Dumouriez, d'injustes soupçons planèrent sur le jeune Belliard; on le destitua, mais on ne pouvait l'empêcher de servir la patrie, et il s'empressa de rentrer comme soldat dans le 3e régiment de chasseurs à cheval. La réparation ne se fit pas attendre : rendu à ses fonctions d'adjudant général sous Hoche, il passa en 1796 à l'armée d'Italie. Le nom du général Belliard se rattache à toutes les grandes actions de cette mémorable campagne. Après avoir combattu à Castiglione, Vérone, Caldiero, il mérita sur le champ de bataille d'Arcole, où il fut grièvement blessé, les épaulettes de général de brigade. Aussi modeste que brave, Belliard ne se croyait point encore assez d'expérience pour accepter un tel grade; il demanda comme une faveur de continuer ses fonctions d'adjudant général; et, pour le faire changer de résolution, il fallut que, par une lettre formelle en date du 1er ventose an V, le ministre ne lui permît pas de refuser plus longtemps. Il obéit, bien convaincu qu'il venait de contracter de nouveaux engagements envers la république et il se hâta de les acquitter au passage du Lavis, en ouvrant à Joubert la vallée de l'Adige, en s'emparant de Civita-Vecchia, et en déployant dans sa mission auprès de Ferdinand tant d'adresse et d'énergie que ce prince n'osa plus faire marcher l'armée napolitaine au secours des campagnes soulevées contre les Français. — En 1797, le général Belliard fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte. Cette campagne à jamais mémorable mit le sceau à sa réputation, non-seulement comme militaire, mais aussi comme administrateur, et lui concilia pour toujours l'estime du général en chef. Après s'être couvert de gloire à la prise de Malte, à Elgata, à Chebreisse, aux Pyramides, à Sedinam, à Syène, à la bataille d'Héliopolis, à la prise du Caire, où il reçut une blessure grave, il fut nommé gouverneur de cette ville et général de division. Le général Belliard avait alors 32 ans. Il se trouva bientôt dans la position la plus difficile. Sans munitions, presque sans vivres, n'ayant pas assez de troupes pour contenir une population ennemie et garder la vaste enceinte de la place qui lui était confiée, il se vit attaqué par trois armées à la fois; mais ses mesures furent si bien entendues, son attitude si calme, que l'ennemi, n'osant courir les chances d'une bataille, aima mieux lui accorder la plus honorable capitulation. — A son retour en France, le général Belliard reçut les félicitations du premier consul, qui le nomma en 1801 commandant de la 24e division militaire. Les bornes de cet article nous forcent de passer rapidement sur les faits d'armes du général pendant les guerres de l'empire; nous ne pouvons que nommer les batailles auxquelles il assista. Major général de la cavalerie sous Murat, il contribua aux succès de Wertingen, Neresheim, Langueneau, il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur quelques jours après la bataille d'Austerlitz. Pendant les campagnes de Prusse et de Pologne en 1807 et 1808, il prit part à la bataille d'Iéna, aux journées de Stettin, Lubeck, Hoff, Halsberg, Eylau, Friedland et Tilsitt. Envoyé en 1808 à l'armée d'Espagne, il contribua à la reddition de Madrid, dont il fut gouverneur, et sut par sa modération et son équité se faire aimer des Espagnols, qui le respectèrent même dans leurs émeutes. Le général Belliard quitta l'Espagne pour faire partie de l'expédition de Russie. Après s'être conduit comme il l'avait toujours

fait, aux journées de Kakoviaki, Smolensk, Dorogobuseh, ce fut lui qui le premier, à la bataille de la Moskowa, conçut l'audacieuse idée, exécutée par Caulaincourt, de faire enlever la grande redoute par la cavalerie, tandis que lui-même, en établissant une batterie de vingt pièces de canon, forçait à la retraite les masses énormes de la garde russe. Dangereusement blessé à Mojaïsk, le général n'en continua pas moins de suivre l'armée, et, nommé par l'empereur colonel général des cuirassiers, il réorganisa toute la cavalerie française après sa rentrée en Prusse. Aide-major général de l'armée à la bataille de Dresde, le général Belliard occupait le même poste à Leipzig lorsqu'il eut le bras fracassé par un boulet. Néanmoins, en 1814, pendant cette campagne à la fois si glorieuse et si funeste, il reprit son service lorsqu'il était à peine guéri de sa blessure, et sembla se multiplier pour défendre le sol sacré de la patrie. Nommé commandant en chef de toute la cavalerie française, il assista aux affaires de Haute-Épine, de Château-Thierri, Fromenteau, Craonne, Laon, Reims, Paris, et reçut à Fontainebleau le grand cordon de la Légion d'honneur des mains de Napoléon, auprès duquel il resta jusqu'au dernier moment. Après l'abdication, il fut nommé par le roi chevalier de Saint-Louis, pair de France, et major général de l'armée sous les ordres du duc de Berri. Lors de la révolution du 20 mars, après la fuite des Bourbons, le général se rangea sous le drapeau national. Napoléon le nomma ministre extraordinaire auprès du roi Joachim; mais le général arriva trop tard pour réparer les fautes du roi de Naples, et il se hâta de revenir en France prendre le commandement de la 3e et de la 4e division militaire, dont toutes les places fortes opposèrent à l'ennemi la plus vigoureuse résistance. — Lors de la seconde restauration, le général, accusé d'être à la tête d'un complot qui avait pour but de délivrer le maréchal Ney, fut arrêté le 21 novembre 1815 et détenu à l'Abbaye pendant six mois. Après que les passions politiques se furent calmées, il recouvra la liberté; mais il ne fut réintégré sur la liste des pairs que le 5 mars 1819. Pendant tout le temps qu'il siégea à la chambre des pairs, le général ne cessa de combattre avec énergie pour la défense des libertés populaires. Lorsqu'en 1830 la révolution de juillet éclata, il en salua le triomphe avec transport, et fut du petit nombre des pairs qui, réunis chez M. Laffite, déclarèrent déchue la branche aînée des Bourbons. — Chargé d'aller notifier au cabinet de Vienne l'avénement au trône de Louis-Philippe, le général sut faire respecter dans sa personne le représentant de la France de juillet, et lever les difficultés que firent naître alors les troubles de Bruxelles. Ces troubles, facilement réprimés au mois d'août, prirent le mois suivant un caractère plus sérieux, et la révolution de Belgique s'accomplit. On sait par quelles intrigues on s'efforça d'étouffer dès sa naissance cette révolution, et de préparer une restauration que la fureur des partis hâtait chaque jour et que le refus du duc de Némours semblait devoir décider. Mais, tout en refusant la couronne qui lui était offerte, le cabinet du Palais-Royal sentait bien qu'il ne pouvait permettre impunément une restauration en Belgique : l'opinion publique en France ne lui laissait pas le choix à cet égard. Aussi, au mois de mars 1831, se décida-t-il à se faire représenter auprès du nouveau gouvernement belge par le général Belliard. Les souvenirs honorables que le général avait laissés en Belgique, lorsque 30 ans auparavant il avait été gouverneur de la 24e division militaire, son caractère bien connu de loyauté et d'énergie, surtout la déclaration qu'il fit hautement que la France ne souffrirait à aucun prix la restauration en Belgique, fit renaître l'espoir dans le cœur des patriotes et les rallièrent autour de lui. Leur confiance ne fut point trompée : le général fit tout pour triompher des lenteurs et des préventions de la diplomatie, et rendre la Belgique ce qu'elle devait être, forte et puissante, parce qu'il savait très-bien que la France ne pouvait que gagner au voisinage d'un État libre, ainsi constitué. Pour atteindre ce noble but, le général Belliard fit des efforts inouïs. Mais il n'était point en son pouvoir de vaincre à la fois et les hésitations du Palais-Royal et l'obstination des Belges eux-mêmes, qui, longtemps éblouis par les succès faciles qu'ils avaient obtenus sur les Hollandais, ne l'écoutèrent point lorsqu'il les pressait de s'organiser en forces régulières, et ne reconnurent la vérité de ses sages conseils que lorsqu'en 1831 les triomphes de leurs ennemis eurent rendu leur position plus difficile que jamais. Grâce à l'activité prodigieuse que déploya le général dans cette circonstance critique, il parvint à sauver l'indépendance de la Belgique et à empêcher le roi Léopold de descendre du trône où il venait à peine de monter. Mais bientôt, malgré ses représentations réitérées, de nouvelles fautes furent commises; l'armée française évacua la Belgique sans avoir rien terminé, sans avoir occupé la citadelle d'Anvers, qu'alors on aurait eue par une simple démonstration. A cette époque, les

intrigues de la diplomatie suscitèrent des difficultés plus sérieuses que jamais; il redoubla d'activité pour les combattre. Mais quel homme aurait pu suffire plus longtemps à une lutte si prolongée? Les veilles, l'excès du travail, avaient ruiné sa santé; il dépérissait visiblement. Les négociations si mal entamées pour la démolition des places fortes, au sujet desquelles il fit en dix jours quatre fois le voyage de Paris à Bruxelles, lui portèrent les derniers coups. Il ne tarda pas à succomber. Le samedi 28 janvier 1832, à trois heures de l'après-midi, au moment où il venait de remettre au roi des Belges une lettre de Louis-Philippe, il mourut subitement, frappé d'apoplexie. Sa mort fut un deuil universel pour la Belgique qui lui érigea à Bruxelles une statue de marbre. DICT. DE LA CONV.

BELLIN, BELLINI (JACQUES, GENTILE et JEAN). Ces trois peintres (le premier père des deux autres) sont généralement regardés comme les chefs de l'école vénitienne, en ce sens que ce furent eux qui abandonnèrent les premiers cette sécheresse de contours particulière aux peintres des siècles précédents, et connurent et enseignèrent les principes de ce coloris qui rendit si célèbres le Giorgione et le Titien, leurs élèves.

L'on ignore la date de la naissance et de la mort de JACQUES BELLIN, et il n'est guère resté d'autre ouvrage authentique de sa main qu'une madone, citée par Lanzi comme appartenant à un nommé Sasso, et au bas de laquelle Jacopo a laissé son nom.

GENTILE naquit en 1421 et mourut en 1501. JEAN, né après lui, mourut vers 1516, à 90 ans. Ces deux frères, qu'une mutuelle affection et une émulation paisible unirent constamment, ne doivent point être séparés comme peintres, leurs talents ayant été employés en communauté par la république de Venise, qui leur confia la décoration de la grande salle du conseil, salle dans laquelle ils eurent à représenter les hauts faits des Vénitiens dans la paix et dans la guerre. Gentile, moins favorisé de la nature que son frère, lui resta inférieur en mérite; il conserva plus l'aridité de l'ancien style, témoin sa Prédication de saint Marc, composition riche d'expressions variées qui, prises sur une nature sans choix, sont rendues avec une vérité qui dégénère en sécheresse. Mahomet II ayant demandé aux Vénitiens un peintre de portraits, la république lui envoya Gentile. Outre le portrait du grand sultan, ceux des principaux seigneurs de sa cour et le tableau de la Décollation de saint Jean, qui donna lieu à une scène d'épouvante pour le peintre, dont nous ne dirons rien ici, on cite encore de lui une médaille, devenue rare, représentant l'effigie de l'empereur, et, sur le revers, trois couronnes. Quant à Jean Bellin, le plus célèbre des peintres de ce nom, ses principaux titres à la gloire sont d'avoir contribué plus qu'aucun de ses devanciers aux progrès de ce nouveau style qui devait amener presque subitement la peinture à sa perfection, et d'avoir formé des élèves tels que le Giorgione et le Titien. Les Vénitiens durent à sa libéralité la connaissance du secret de la peinture à l'huile, qu'il avait su obtenir par adresse d'Antoine de Messine, le premier des peintres italiens qui en eussent fait usage. Jean Bellin eut en outre un mérite bien rare chez les artistes, celui d'être parvenu, dans un âge avancé, à réformer son style d'après les beaux ouvrages de ses disciples, devenus ses maîtres, et de les avoir égalés plus d'une fois. Entre les tableaux à la détrempe, de sa première manière, et le tableau à l'huile de saint Zacharie, exécuté en 1505 pour l'église de ce nom à Venise, quel immense progrès! On cite encore, comme l'un de ses plus beaux ouvrages, une Bacchanale, datée de 1514, que son grand âge ne lui permit pas d'achever, mais à laquelle le Titien mit la dernière main en la plaçant au milieu d'un paysage délicieux. Les tableaux de J. Bellin sont très-recherchés des amateurs de collections; leurs prix varient selon leur date, leur importance, leur mérite. En 1819, à la vente Lebrun, une Vierge à mi-corps, tenant l'enfant Jésus, s'est vendue 10,000 fr. L'on n'estime pas moins de 200,000 fr. le tableau de la Vierge sur son trône, dont nous avons parlé plus haut, et qui, après avoir figuré au Louvre, a repris sa place sur le maître-autel de l'église Saint-Zacharie à Venise. L. C. SOYER.

BELLINI (VINCENT), l'un des compositeurs modernes les plus féconds, est né à Catane en 1806, et s'est éteint dans un âge qui permettait de former pour l'avenir les plus belles espérances. Issu d'une famille où la musique est cultivée avec succès, il eut pour maîtres Irrito et Zingarelli. Étant encore élève du conservatoire de Naples, il composa plusieurs morceaux pour la flûte, la clarinette et le piano. Il écrivit, à cette même époque, une cantate intitulée *Ismène*. Il s'essaya aussi dans la composition religieuse, et produisit trois messes et quelques autres morceaux. Mais son talent ne l'appelait pas au genre de musique sacrée. Alors il se tourna vers le théâtre. Son premier opéra *Adelson et Salvina* fut représenté en 1824, sur le petit théâtre du conservatoire de Naples. Le succès en fut tel, que le théâtre de San Carlo le chargea d'écrire la partition

de l'opéra *Bianca e Gernando*. Cette pièce commença la réputation de Bellini, qui fut appelé à composer une pièce pour le théâtre de la Scala, à Milan : ce fut *Il Pirata*, ouvrage qui, depuis, a obtenu un si grand succès sur les théâtres européens. Le célèbre ténor italien Rubini y débuta et commença ainsi sa brillante carrière. La *Straniera*, *I Capuletti e Montecchi*, *la Sonambula*, *Norma*, *Beatrice Tenda*, se succédèrent depuis 1828 jusqu'en 1833. Ses ouvrages avaient commencé à le faire connaître à Paris. En 1833 il se rendit en cette capitale, où il écrivit les *Puritani*, composition qui obtint un succès d'enthousiasme. La musique de Bellini, sans rien perdre de l'éclat propre à la musique italienne, tend à se rapprocher de la pureté germanique. Ses compositions sont habilement conçues, et ses effets, surprenants et pleins de charme, sont toujours produits sans effort. Doué d'un assez beau talent pour faire école, Bellini ne pouvait s'attacher à copier servilement un maître; s'il peut être comparé par quelque côté à Rossini, c'est par suite de ces coïncidences naturelles chez des hommes qui, vivant dans le même siècle, s'adressent au même public dont il ont dû consulter le goût et la tendance. On s'accorde à louer en lui la simplicité, la grâce et le naturel, et un sage emploi de l'instrumentation, qui ne l'empêche pas cependant de produire de beaux effets d'orchestre. Bellini mourut à Puteaux, près de Paris, le 24 septembre 1835. F. RATIER.

BELLMANN (CHARLES-MICHEL), le poëte le plus original que la Suède ait produit, naquit à Stockholm, en 1741, et fut élevé au sein d'une famille modeste et tranquille. Les premiers fruits de sa muse étaient des poésies religieuses, des épanchements d'une âme pure et sensible. Plus tard, la vie dissipée de quelques jeunes libertins de Stockholm attira son attention, et leurs joyeuses aventures lui fournirent matière à des chansons qui le firent renommer par toute la Suède. Gustave III qui s'intéressait à Bellmann le pourvut d'un emploi dont les appointements et les fonctions peu pénibles lui permettaient de cultiver, avec indépendance, son beau talent poétique. Ce poëte mourut en 1795. Ses ouvrages consistent principalement en chansons populaires, dont un grand nombre ont pour objet des scènes d'orgies, et retracent, avec une vérité frappante, le train de vie que menaient les roués suédois de cette époque-là. Il règne dans les poésies de Bellmann un ton élégiaque qui semble donner aux pensées un certain caractère de profondeur; elles sont écrites de verve et renferment des tableaux où la convenance et la fidélité sont observées jusque dans les moindres détails. Leur couleur locale les rend peu propres à être traduites dans une langue étrangère. CONV. LEX.

BELLONE, la déesse de la guerre chez les Romains, et la représentation de l'idée de l'*Enyo* des Grecs et de la fureur dans le combat. Bellone paraît avoir fait partie des divinités de l'ancienne Italie, puisque dans le milieu du cinquième siècle, avant notre ère, Appius Claudius lui avait déjà dédié un temple à Rome. Les poëtes en font la compagne de Mars au milieu des champs de bataille, et lui donnent pour attributs une lance et un fouet. Dans les cérémonies de son culte les prêtres s'animaient et se mettaient en fureur, ce qui peut faire croire que cette divinité est d'une origine thrace. On se réunissait souvent dans son temple pour y tenir des conseils. Les monnaies de Mamertins portent une figure d'Enyo qui ressemble exactement à celle de Bellone. CONV. LEXICON.

BELLOVÈSE, chef gaulois, neveu du roi Ambigat, et frère du cousin de Sigovèse, vivait l'an 600 avant J. C. Sa jalouse défiance du vieux roi et l'humeur aventureuse des Gaulois décidèrent les jeunes princes à tenter une émigration armée. Ils se séparèrent au confluent du Rhône et de la Saône : Sigovèse prit par l'Helvétie et la Germanie, tandis que l'armée de Bellovèse descendait le long du Rhône et se dirigeait vers le pays des Tricastins qu'elle battit. Justement, à la même époque, les Phocéens venaient d'aborder sur la plage gauloise, et les Salyes ne voulaient point leur concéder de terrain; Bellovèse prit soudain le parti des Phocéens et leur assura la victoire. En revanche, ses nouveaux alliés l'aidèrent à franchir les Alpes, et il arriva par les défilés de Turin dans le Piémont et la Lombardie actuelle. Sa victoire du Tésin paralysa la résistance que les Étrusques voulaient lui opposer; et bientôt, maître de la région marécageuse que traversent l'Osona et l'Adda, il bâtit sur la première de ces rivières Mediolanum ou Milan. Sa colonie se composait de Sénones, d'Ambarves, de Carnutes, de Bituriges, d'Éduens et d'Arvernes. Le pays occupé par eux s'appela le *Champ des Insubres*. Dans la suite beaucoup de peuplades gauloises, attirées par le bruit du succès de Bellovèse et par la beauté du climat, vinrent se fixer aux environs, et c'est ainsi que toute l'Italie septentrionale prit le nom de Gaule cisalpine. VAL. PARISOT.

BELLOY (PIERRE-LAURENT BUIRETTE, plus connu sous le nom de DE), né à Saint-Flour (Auvergne) en 1727, mort à Paris en 1775. Orphelin dès son enfance, il avait trouvé un second père

dans son oncle, avocat à Paris, qui n'épargna rien pour son éducation : il le destinait au barreau. Ce bon parent n'avait point contrarié son goût pour les spectacles. Les représentations de la comédie française étaient pour un apprenti orateur une étude de nécessité. — De Belloy s'était, par reconnaissance pour son bienfaiteur, résigné à l'étude de la jurisprudence; mais, à peine sorti des bancs de l'école, il oublia et Cujas et Bartole, Justinien et ses Institutes, pour Corneille et Racine; il les lisait, les relisait sans cesse, et avec une avidité toujours croissante. Son attachement filial pour ce généreux parent, auquel il devait tout, lui fit supporter quelque temps l'aridité et la monotonie d'une science dont une puissante préoccupation ne lui permettait pas d'apprécier et de comprendre tous les avantages. Mais entraîné par son goût irrésistible pour le théâtre, il prit la résolution de quitter son oncle; car il savait bien qu'il ne lui permettrait jamais de renoncer à la plus honorable profession pour *monter sur les planches*. Il respecta les préjugés de son bienfaiteur, et crut que ces préjugés auraient moins de force chez l'étranger que dans son pays : il quitta la France et partit pour la Russie, changeant de nom pour ne pas *flétrir* celui de sa famille, et prit celui de *Dormont de Belloy*. Dans son rêve d'avenir, d'illustration et de bonheur, il n'oubliait ni son oncle ni ses parents : « Je volerai dans vos bras, leur écrivait-il, si jamais je reviens digne de vous. » Il revint en effet à Paris, en 1758, avec le manuscrit de sa première tragédie, *Titus*. — La chute de cet ouvrage ne le découragea point; il le fit imprimer, partit de nouveau pour la Russie, et ne reparut à Paris qu'avec une nouvelle pièce, *Zelmire*, dont le succès passa ses espérances. Il renonça dès lors à sa profession d'acteur, et s'établit à Paris. — Cette pièce fut suivie du *Siége de Calais*. C'était un sujet national, il fut accueilli avec enthousiasme. L'auteur fut obligé de paraître sur le théâtre aux quatre premières représentations. Les loges étaient louées quinze jours d'avance. Un événement imprévu vint suspendre son brillant succès : les principaux sujets de la comédie française, le Kain, Clairon et d'autres, furent emprisonnés au fort Levêque, par ordre du gentilhomme de la chambre. *Le Siége de Calais* fut représenté trois fois de suite sur le théâtre de la cour, et l'auteur reçut une médaille d'or, destinée au poëte dramatique qui obtiendrait trois succès : *le Siége de Calais* fut compté pour deux. Il obtint en même temps une pension et la permission de dédier sa pièce au roi. Voltaire écrivit à de Belloy : « Votre *Siége de Calais* fait aimer la France et votre personne... je ne suis que le poëte de l'Amérique et de la Chine; vous êtes celui des Français. » De Belloy fut présenté à la famille royale; la ville de Calais l'adopta pour citoyen et lui en envoya les titres dans une boîte d'or, aux armes de la cité, avec cette inscription :

Lauream tulit, civicam recepit.

Le Siége de Calais fut représenté sur tous les théâtres de la France et de ses colonies, notamment le 7 juillet 1765 au Cap-Français. Le comte d'Estaing, gouverneur général de cette colonie, fit imprimer la pièce à ses frais pour être distribuée gratis. On lit en tête de cette brochure : « A. M. de Belloy, en lui faisant passer la présente édition de son ouvrage. » L'esprit de parti n'eut aucune part à un succès aussi soutenu, aussi extraordinaire : l'auteur n'appartenait à aucune coterie littéraire. « Je suis tolérant, disait-il, envers les intolérants même, afin de l'être envers tout le monde; il n'y a que les persécuteurs que je hais. » — En 1774, la place de censeur de la police, si longtemps occupée par Crébillon le père, et qu'on venait d'ôter à Marin, lui fut offerte; il la refusa et insista pour qu'elle fût donnée à Crébillon fils, qui l'obtint. — La tragédie de *Zelmire* fut critiquée avec la plus opiniâtre, la plus outrageante obstination. — *Gaston et Bayard* ajouta bientôt à la réputation de l'auteur, et obtint le même succès que *le Siége de Calais*. — De Belloy, encouragé par les suffrages de toute la France, hasarda sa *Gabrielle de Vergy*. Le sujet, emprunté à l'histoire de Bourgogne, est d'une teinte sombre et terrible; c'est le tableau de la jalousie dans toute sa criminelle exaltation; c'était une innovation hardie, et elle réussit. *Pierre le Cruel* appartient au même genre. — Le style de de Belloy a plus de vigueur que de correction. Ses œuvres ont été publiées en 6 volumes in-8°, en 1779. Il ne songea jamais à sa fortune, et, parvenu à un âge avancé, il tomba dans une sombre mélancolie. Il conçut alors le dessein de voyager, mais il était pauvre; un ami lui offrit sa bourse. Ce projet ne put se réaliser : la mort le surprit à son dernier rêve d'avenir. DICT. DE LA CONV.

BELLUNE (DUC DE). *Voy*. VICTOR.

BÉLOMANCIE ou BÉLOMANCIE. *Voy*. DIVINATION.

BÉLOUTCHISTAN, pays montagneux, élevé, et en partie désert, à l'est de la Perse et au nord-ouest de l'Inde, sur l'Océan. On évalue sa surface plus de 1,650 lieues carrées. A l'est le sol est cou-

vert des monts Brahouiks; le nord et le nord-ouest n'offrent qu'un immense désert avec quelques oasis, dans lequel le samoum souffle quelquefois. L'intérieur du Béloutchistan est traversé par des ramifications des monts du Kerman; la plage de la mer est aride, ainsi que les rochers de l'intérieur, où il n'y a guère que des pâturages; mais le pays renferme des vallées fertiles et des bois considérables. Il y a des mines de métaux précieux; il y en a aussi de fer, de cuivre, de soufre et d'alun. Les habitants cultivent le riz, le coton, l'indigo, le tabac, le sucre; ils font de l'huile, de la soie, de l'acier, des toiles de coton, ainsi que des châles et des tapis. La population du Béloutchistan est évaluée à 3 millions d'âmes. Les *Béloutches* parlent un idiome analogue au persan et professent l'islamisme. C'est une race brave, active et robuste. Ils sont en grande partie nomades et pasteurs, se nourrissent de la chair des bestiaux et des chameaux, de laitage, de dattes, de riz, ognons, assa fœtida et autres productions de leur sol. Quand le lieutenant anglais Pottinger visita le Béloutchistan, on lui servit la drogue d'assa fœtida en liqueur pour son repas. On distingue dans la race béloutche trois tribus : celles des Rhinds et des Mogchis sont pacifiques et hospitalières; mais la tribu des Nharroues se fait redouter par ses brigandages. Il y a dans le Béloutchistan un autre peuple, les Brahouis, qui sont probablement d'origine indoue, et dont le langage se rapproche en effet de l'indoustani; les Brahouis ont des demeures fixes comme les habitants de l'Inde, cependant ils professent aussi l'islamisme comme les Béloutches. On trouve encore beaucoup d'Indous dans ce pays, ils s'y livrent pour la plupart au commerce. Toutes les tribus du Béloutchistan ont des magistrats particuliers, mais elles sont soumises au kan qui réside à Kélat. Néanmoins sous le kan actuel, plusieurs tribus se sont rendues indépendantes de son autorité. Les Anglais, ayant intérêt à connaître le pays, lorsqu'en 1808 Napoléon rechercha l'alliance de la Perse pour menacer l'Inde, envoyèrent le lieutenant Pottinger dans le Béloutchistan. Il s'y introduisit comme marchand de chevaux, et c'est à ses observations que nous devons les notions les plus récentes et les plus détaillées que nous ayons sur ce pays. DEPPING.

BELSUNCE DE CASTEL-MORON (HENRI-FRANÇOIS-XAVIER DE) naquit au château de la Force, en Périgord, en 1671. Il entra dans la société de Jésus en 1691 et en sortit quelques années après, pour être vicaire général d'Agen. Nommé à l'évêché de Marseille en 1709, il se montra la vivante image du *bon Pasteur*, pendant que la peste ravageait cette ville, en 1720; parcourant tous les quartiers, toutes les rues, portant partout des secours spirituels et temporels, et encourageant tout le monde aux plus grands sacrifices, par ses discours et plus encore par son exemple. Son héroïque dévouement dans cette circonstance a inspiré à Millevoye son poëme intitulé, *Belsunce ou la peste de Marseille*, désigné pour l'un des prix décennaux. Le roi offrit en vain à Belsunce l'évêché de Laon et ensuite l'archevêché de Bordeaux : il refusa d'abandonner Marseille. On lui conféra la riche abbaye de Saint-Arnoul de Metz et le pape Clément XII le décora du *pallium*, en 1731. Il paraît que Belsunce avait de l'entêtement dans ses opinions et de la ténacité dans ses affections. On prétend que le régent, en sortant d'une conférence qu'il avait eue avec lui, dit à quelques courtisans : « Voilà un saint qui a bien de la rancune. » Il mourut en 1755, dans sa ville épiscopale qu'il avait édifiée, pendant sa longue carrière, par de solides vertus, et qu'il avait sauvée de la ruine par son immense charité. J. LABOUDERIE.

BELT (GRAND et PETIT), noms de deux détroits du Danemark, le premier situé entre l'île de Fyen (Fionie) et celle de Sjælland (Sélande), et le second entre cette première île et la côte orientale du Jutland.

Le grand Belt commence entre la pointe nord-est de Fyen et le cap le plus oriental de Sjælland, et se termine entre la pointe septentrionale de Langeland et la petite île de Mœe. Il a environ 6 lieues de largeur moyenne; sa profondeur varie de 6 à 20 brasses (12 à 40 mètres). On le traverse entre Nyborg, dans l'île de Fyen, et Korsær, dans celle de Sjælland. Les navires marchands acquittent à Nyborg un droit de péage.

Le petit Belt commence vis-à-vis du bourg de Middelfart, et se termine entre les îles d'Alsen et d'Ærœe; sa largeur varie de celle d'une grande rivière à 3 lieues; il n'a pas un quart de lieue entre le hameau de Snoghæc, en Jutland, et Middelfart, où le passage a lieu aujourd'hui. Sa profondeur est de 6 à 26 brasses (12 à 52 mètres). Le péage auquel sont soumis les bâtiments est établi à la petite ville forte de Fredericia, près de Middelfart.

Ces détroits sont moins commodes et moins fréquentés aujourd'hui que le Sund. Ils gèlent quelquefois. En 1658, le grand Belt se trouvant totalement pris, Charles-Gustave, roi de Suède, le traversa avec son armée pour aller assiéger Copenhague. X.

BELVÉDÈRE, de l'italien *bel vedere*, belle vue, pavillon percé à jour, élevé au-dessus d'un édifice ou bien à l'extrémité d'un jardin ou d'un parc pour y prendre le frais. Dans la construction des belvédères on observe qu'ils soient exposés à plusieurs points de vue, que la décoration extérieure soit simple et rustique et la décoration intérieure en marbre, stuc ou peinture de décors sans lambris. La plupart des maisons de Rome présentent ce genre de décoration; le *belvédère* du Vatican est célèbre par sa magnificence et son Apollon. *Voy*. VATICAN. PERNOT.

BELZÉBUTH. Ce nom est, pour certains peuples, celui d'une divinité, pour les zoologistes celui d'un singe du genre sapajou.

BELZONI (JEAN-BAPTISTE), hardi voyageur, naquit à Padoue, en 1778, d'un barbier originaire de Rome. Destiné d'abord à l'état religieux, il fut élevé dans cette dernière ville, mais il la quitta dès que les Français en prirent possession. En 1803 il vint à Londres et s'engagea au théâtre d'Astley, où on le vit jouer, entre autres, les rôles d'Apollon et d'Hercule. Il employa alors ses loisirs à étudier la langue anglaise et à se perfectionner dans l'architecture hydraulique, art qui, déjà à Rome, avait été sa principale occupation et qui devint plus tard la cause de son voyage en Afrique. Après un séjour de neuf années en Angleterre, il se rendit avec sa femme (véritable amazone qui plus d'une fois se défendit, les armes à la main, contre les Arabes), par le Portugal, l'Espagne et l'île de Malte, en Égypte. Dans ce pays, où il resta de 1815 à 1819, il exerça d'abord la profession de danseur, et gagna ensuite la bienveillance du pacha qui sut le faire servir à ses plans. Belzoni, bien qu'il se trouvât souvent seul avec les habitants grossiers des campagnes, leur inspira néanmoins du respect par sa taille élevée et sa force musculaire. Ainsi il parvint à ouvrir (outre la pyramide de Ghiseh, déjà ouverte dans le XVII[e] siècle par Pierre de la Valle), une autre pyramide appelée Chiéphrème, plusieurs tombeaux de rois à Thèbes, notamment le tombeau si magnifique et si bien conservé qui se trouve dans la vallée de Biban-el-Molouc, et qu'on croit être celui de Psammouthis, mort 400 ans avant notre ère. Les dessins que Belzoni a faits de ce monument passent pour les plus exacts qu'on en ait donnés; M. Cailliaud a cependant, dans une *Lettre*, contesté l'exactitude de quelques autres dessins. Par son zèle et son habilité Belzoni réussit, en 1816, à faire transporter de Thèbes à Alexandrie le buste de Jupiter-Memnon et un sarcophage en albâtre, qui tous les deux ont passé dans le musée britannique de Londres. Le 1[er] août 1817 il ouvrit, près de la deuxième cataracte du Nil, le temple d'Ipsamboul découvert précédemment par MM. Cailliaud et Drovetti (alors consul général de France en Égypte), mais qui avaient vainement essayé d'en forcer les portes. Il trouva sous les ruines de cet édifice l'entrée d'un temple souterrain dont l'existence était jusqu'alors tout à fait ignorée. Plus tard Belzoni visita les côtes de la mer Rouge, la ville de Bérénice, et fit enfin une excursion à l'Oasis d'Ammon. Son voyage à Bérénice fut marqué par la découverte des mines d'émeraudes de Zoubara.

Belzoni contesta à M. Cailliaud l'honneur d'avoir découvert Bérénice, en soutenant que lui-même avait trouvé les ruines de cet ancien entrepôt du commerce entre l'Europe et l'Inde, à une distance de quatre journées du lieu où M. Cailliaud avait cru reconnaître son emplacement. Nous n'avons pas à prononcer entre les deux voyageurs. Il publia en anglais une relation de ses voyages et de ses travaux, qui a été accueilli avec la plus grande faveur. En voici le titre : *Relation de nouvelles découvertes et explorations de pyramides, temples et tombeaux dans l'Égypte et dans la Nubie; d'un voyage aux côtes de la mer Rouge, à la recherche de l'emplacement de l'ancienne ville de Bérénice; et d'un autre voyage à l'oasis de Jupiter-Ammon*, Londres, 1821, avec un atlas in-fol., de 44 gravures coloriées.

Belzoni donna deux statues égyptiennes, provenant de Thèbes, à sa ville natale (Padoue) qui les fit placer dans l'une des salles de l'université, et lui en témoigna sa reconnaissance par une médaille.

En novembre 1823, Belzoni partit pour Benin, dans l'intention de pénétrer de là jusqu'à Houssa et Tombouctou, mais il ne lui fut pas permis d'exécuter ce projet hardi ; la mort le surprit le 3 du mois suivant, à Gata, sur la route qui conduite à Benin. Belzoni avait aussi adopté l'opinion que le Nil et le Niger ne sont pas le même fleuve, et que ce dernier se jette dans la mer Atlantique. Ses dessins du grand tombeau qu'il avait exploré en Égypte, ont été publiés en 1829, à Londres, par les soins de sa veuve. CONV. LEX.

BEM (JOSEPH) (et non Bœhm, comme quelques-uns écrivent ce nom), général de l'armée polonaise, naquit en 1795, à Tarnow en Galicie, d'une ancienne famille polonaise. Après avoir fait ses études à l'université de Cracovie, il entra en 1810 à l'école militaire de Varsovie, que dirigeait à cette époque le général français Pelletier, et en sortit, au bout de deux ans, officier

d'artillerie à cheval. Bien jeune encore il fit en qualité de lieutenant toute la campagne de 1812, d'abord sous les ordres de Davoust, puis sous ceux de Macdonald, avec lequel il se trouva dans Dantzig, lors du siége de cette place. Après la capitulation, il fut forcé de retourner en Pologne, et se retira chez son père, qui avait une propriété près de Kielcé. Après la création du nouveau royaume de Pologne, M. Bem reprit du service; mais il ne tarda pas à offrir sa démission. Cependant, pressé par le grand-duc Constantin, il consentit à rester. Fait capitaine en 1819, il fut placé comme aide de camp auprès du général Bontemps et nommé professeur dans une école d'artillerie nouvellement organisée à Varsovie. Ce fut alors qu'il s'occupa d'introduire dans l'armée polonaise les fusées à la congrève. Bientôt, ne voulant plus rester attaché à l'école d'artillerie, il sollicita son remplacement : cette demande parut un acte d'insubordination. M. Bem fut mis hors d'activité, amené devant les conseils de guerre, et condamné à la reclusion. Après sa détention, Bem fut envoyé à Kotzk, et placé sous la surveillance de la police. Après la mort de l'empereur Alexandre il parvint enfin à obtenir sa démission et se rendit à Léopol en Galicie. Là il s'adonna entièrement aux sciences; il avait commencé un ouvrage sur les machines à vapeur, lorsque la révolution de 1830 éclata. A la première nouvelle de cet événement, Bem vola à Varsovie. Il fut nommé major; puis on lui confia le commandement d'une batterie de l'artillerie à cheval. Après les batailles d'Iganié et d'Ostrolenka, Bem fut fait général et chef de toute l'artillerie. A Plotzk, dans des circonstances difficiles, son nom fut prononcé d'une voix presque unanime, et l'on convint de remettre entre ses mains et les rênes du pouvoir et le sort du pays. Il refusa. On le vit tenter sous Varsovie et puis à Praga un dernier, mais inutile effort, et étonner encore les Russes même par son courage et son sang-froid.

Quand tout fut perdu et que les débris de l'armée polonaise se furent retirés sur le territoire prussien, tous, officiers et soldats, tournèrent les yeux vers le général Bem, plaçant en lui leur dernier espoir; et quand ses compagnons d'armes demandèrent à se rendre en France, il n'est point d'efforts qu'il n'ait tentés, point de négociations dans lesquelles il ne se soit entremis pour leur en ouvrir le chemin.

En France, son hostilité contre M. Lelewel, alors président du comité national à Paris, lui attira le mécontentement et presque la haine de la jeunesse, dont Lelewel était l'idole; mais ce qui lui nuisit encore plus à leurs yeux, ce fut son expédition de Portugal, entreprise à l'insu de ses compatriotes, et sa convention avec don Pedro. Une fois maître de Lisbonne, le duc de Bragance refusa les fonds nécessaires pour le transport et l'équipement des Polonais; et cette expédition, pour laquelle on n'avait guère pu réunir qu'une poignée d'hommes, finit par avorter entièrement, et donna même lieu à un exalté d'attenter aux jours du général. La balle partie s'arrêta dans sa poche, sur une pièce de monnaie. Bem retourna seul auprès de dona Maria et se rendit ensuite à Madrid, sans pouvoir réussir à faire accepter ses services par le Portugal ni par l'Espagne. Retourné à Paris, il y fonda un journal polytechnique qui cessa bientôt de paraître, faute de moyens pécuniaires. Bem s'occupe, depuis, de répandre la méthode polonaise de mnémotechnie due à Jajninski. X.

BEMBÉCIDES. Famille d'insectes de l'ordre des hyménoptères, section des porte-aiguillons, établie par Latreille, et comprenant les genres bembex, monédule et stize.

BEMBO (Pierre), noble Vénitien, né dans le XVIe siècle, eut l'insigne honneur d'être secrétaire du célèbre Léon X, à qui l'Europe dut la renaissance des arts. Il passait alors pour un des meilleurs écrivains de l'époque; mais cette renommée ne paraît pas lui avoir longtemps survécu. On a de Bembo douze livres de l'histoire de Venise, des lettres politiques et familières, des poésies latines et un poëme érotique intitulé *les Azolins.* Ses critiques lui reprochent d'avoir trop et trop mal latinisé sa langue maternelle. Ce sont cependant ceux qui au lieu de le nommer *Bembo* l'ont traduit en *Bembus,* sous lequel il est uniquement connu dans leurs écrits. Toutefois, il remarquent avec raison que Bembo avait tort d'écrire au pape : *Fiez-vous aux dieux immortels dont vous êtes le vicaire sur la terre,* et de donner le nom de *déesse* à la vierge Marie. Cet écrivain paraît avoir pris assez philosophiquement le ministère sacré dans lequel il s'était engagé, ainsi que la carrière des grandeurs ouvertes à sa position; car il écrivait à un de ses amis, en parlant des épîtres de saint Paul, de ne pas les lire de peur de gâter son style, et il dit à un autre : *Laisse ces niaiseries, elles ne conviennent pas à un homme grave.* Il eut aussi le dessein de refuser le cardinalat; il préférait en homme sage et éclairé la retraite et la culture des lettres à toutes les pompes mondaines. « Je ne donnerais pas, écrivait-il, la connaissance que j'ai des langues pour le marquisat de Mantoue. » On sait qu'il était aussi versé dans la pratique de la lan-

gue grecque que dans celle de la langue latine, Il avait écrit avec succès des poésies dans la langue d'Homère, qu'il avait apprise pendant trois ans à l'école de Constantin-Lascaris, à Messine. Bembo avait composé son poëme *les Asolins* à l'âge de 26 ans, dans le château d'Azolo, pendant le temps qu'il passa avec son père à la cour du duc de Ferrare. Ce poëme, ou plutôt ce recueil de discours, de conversations d'amour, eut une vogue prodigieuse. On reprocha à cet ouvrage une grande licence, ce qui n'empêcha pas Bembo de le faire réimprimer depuis son élévation à la pourpre romaine. Scaliger cite en effet les deux premiers vers d'une élégie latine de Bembo dont la licence ne peut être dissimulée. Mais en regard de cette pudeur littéraire de ses critiques, aucun ne lui reprocha alors de vivre, comme saint Augustin, en concubinage avec une belle femme, dont il eut deux fils et une fille, laquelle épousa un noble Vénitien de la famille de Gradenigo. Bembo était beau, bien fait, spirituel, savant, et fut secrétaire de Léon X et de Paul III, qui lui succéda. Il devait avoir naturellement tous les succès attachés à tant d'avantages et exciter les jalousies des témoins de sa fortune. Toutefois, la supériorité de sa position, à laquelle il préférait toujours l'étude et le commerce d'une vie privée, ne ferma jamais son âme aux sentiments de la famille. On les oublie souvent dans les grandeurs, où l'on finit par être son seul parent à soi-même. Il n'en fut pas ainsi de Bembo : à la mort de sa mère il écrivait à son père une lettre qui à elle seule suffirait pour l'immortaliser, tant pour la beauté du style que pour les regrets et les hommages qu'il consacre à la mémoire de sa mère et à la douleur de son père. Les mêmes sentiments se retrouvent encore et avec la même énergie dans d'autres lettres, où il déplore la mort de son frère, enlevé jeune et dans la force de l'âge et des talents à sa tendre amitié, tandis que le ciel laissait vivre cent ans ses deux aïeules. Dans une requête au magistrat de Venise, il implore sa protection en faveur d'une sœur chérie, dont un mari dépravé rendait la vie malheureuse. Le cardinal Bembo, honoré de l'estime et de l'affection des plus grands personnages de son temps, a laissé loin de lui, par ses qualités peut-être plus que par ses ouvrages, les critiques obscures et pédantesques dont il a été l'objet. J. Norvins.

BÉMOL. On appelle ainsi, dans le langage si incomplet et si peu rationnel de la musique, un signe ainsi figuré ♭, auquel on a donné la faculté de baisser d'un demi-ton, de l'aigu au grave, la note qu'il précède. Les lignes de la portée et les intervalles qui les séparent étant occupés par les notes ayant entre elles la distance que l'on est convenu d'appeler un ton, on dut avoir recours, pour compléter le système de notre tonalité moderne, à des signes supplémentaires qui baissassent ou élevassent ces notes de l'intervalle qu'on nomme demi-ton; tels sont le *bémol* et le *dièze*. Les notes ainsi modifiées prirent le nom du signe qui leur était joint, et l'on dit *ut bémol, ré bémol*, etc., quoique l'intonation qui résulte de l'addition du *bémol* au signe primitif en fasse un son entièrement nouveau et que l'*ut bémol* ressemble aussi peu à l'*ut* naturel qu'au *ré* ou à toute autre note.

Nous reviendrons à l'article Notation sur l'emploi de ce signe, peu compréhensible pour quiconque ignore son origine.

Lorsqu'il y a nécessité de baisser une note d'un ton entier (ce qui arrive dans de certaines modulations où l'oreille, devant conserver la sensation du ton primitif, il n'est pas indifférent d'employer la note placée au degré inférieur), on emploie le signe redoublé qui se figure ainsi ♭♭ et qui prend le nom de *double bémol*. E. Fétis.

BÉNARÈS, dans le Bengale, ville vénérée par les Indous qui la regardent comme assise sur la pointe du trident de Siva. Elle est construite en amphithéâtre sur un plateau granitique au bord du Gange. Ses maisons élevées et serrées les unes contre les autres, ses pagodes et ses chapelles, ses mosquées et ses palais, présentent un coup d'œil imposant. C'est un lieu tout saint; on y compte près de 7,000 brahmes et l'on y voit partout des pagodes et des oratoires. Des taureaux consacrés à Siva et des singes consacrés au dieu Hunimaux parcourent la ville; des nuées de fakirs, de mendiants, de lépreux y demandent l'aumône; 40,000 à 50,000 personnes y viennent en pèlerinage chaque année; des dévots y terminent leur vie en se jetant dans les eaux sacrées du Gange. Bénarès sert aussi de retraite à une foule de familles indoues et musulmanes, en partie très-riches. Les rues sont étroites et sombres. On remarque le Vidalaya ou collége indou, où 200 élèves sont instruits par 10 maîtres dans le sanscrit, les mathématiques, etc. La mosquée d'Aurengzeyb est le principal monument érigé par les anciens vainqueurs de l'Inde. Les Européens demeurent à Sécrole et dans d'autres lieux d'alentour. Bénarès a de grandes maisons de commerce et des fabriques de châles, de brocarts et de soieries; les boutiques de joaillerie offrent les diamants tirés des mines de l'Inde. On a beaucoup exagéré la population de Bénarès, en la portant, avec Hamilton, à 652,000 âmes. On



PAGODE A BENARES.

sait maintenant qu'elle n'atteint pas le chiffre de 200,000. DEPPING.

BENDAVID (LAZARE), philosophe et mathématicien, naquit de parents juifs, à Berlin, en 1762. Il fit lui-même son éducation. Après avoir gagné sa vie à polir le verre, il se rendit à l'université de Gœttingue et étudia sous Lichtenberg et Kæstner les mathématiques, avec tant de zèle, que ce dernier professeur donna le témoignage que Bendavid était capable de remplir toute chaire de mathématiques, excepté celle de Gœttingue, tant que lui-même vivrait. Il fit à Vienne des cours sur la philosophie critique que Kant venait de mettre en vogue. Des persécutions le forcèrent de revenir à Berlin où, par ses discours et par ses écrits, il n'a cessé de se rendre utile. Il se montra habile écrivain dans la rédaction d'un journal qu'il publia pendant le séjour des Français en Allemagne. Directeur de l'école libre des Israélites, il s'acquitta de ses fonctions avec le plus grand désintéressement et avec un zèle au-dessus de tout éloge. Il a publié une foule d'écrits philosophiques et un travail remarquable sur le calendrier juif. Bendavid est mort en 1832. CONV. LEX. MOD.

BENDEMANN (ÉDOUARD), né à Berlin le 3 décembre 1811, est regardé comme un des premiers peintres allemands. Fils d'un riche banquier, il put s'adonner librement à l'art pour l'art même et se mit sous la discipline de G. Schadou à Dusseldorf. A l'âge de 21 ans, après avoir visité l'Italie, il se produisit pour la première fois en public et excita vivement l'attention par un tableau représentant les *Juifs pleurant au bord de l'Euphrate,* ouvrage qui a été reproduit plusieurs fois par la gravure en taille-douce et sur bois et par la lithographie. Ce début eut lieu à Berlin en 1832. L'année suivante Bendemann montra ses *Deux Filles à la fontaine,* production pleine de grâce et de naïveté. *Le prophète Jérémie sur les ruines de Jérusalem* compléta bientôt la réputation du jeune artiste et montra, dans tout son développement, ce talent élevé et sévère. Les autres productions capitales de Bendemann sont : *Les Moissonneurs* (1836), et *les Arts puisant à la source de la religion.* Cet artiste est depuis 1838 professeur à l'Académie et membre du conseil académique à Dresde, et il est chargé de peindre dans le château royal de grandes fresques représentant des scènes tirée de la vie du roi Henri l'Oiseleur. V. H.

BENDER, ville de la Russie d'Europe, capitale de la Bessarabie. Sa population actuelle est de 10,000 âmes. Elle appartient aux Russes depuis la paix de Boukarest en 1812. C'est là que Charles XII se retira après la bataille de Pultawa.

BÉNÉDICITÉ. Comme ce mot n'est plus de notre siècle, qu'il n'était déjà plus de la dernière moitié du siècle dernier, il faut bien en faire connaître la signification à nos petites-maîtresses, à nos élégants, à nos riches parvenus, à tant de gens, jeunes et vieux, qui l'ignorent. Chez les Romains, tout chef de maison, en se mettant à table, prenait une coupe pleine de vin, en répandait quelques gouttes à terre ou dans le foyer, et, par ces libations, rendait hommage à la Divinité. Cet usage s'est conservé longtemps en Provence, depuis l'établissement du christianisme, mais seulement à la collation de la veille de Noël. Le bénédicité a remplacé chez les chrétiens la libation quotidienne des païens; c'est la prière qu'on adresse à Dieu avant le repas, qui se terminait aussi par une prière d'actions de grâces. H. AUDIFFRET.

BÉNÉDICTINS. Ce fut vers le commencement du VIe siècle que naquit cet ordre célèbre, qui devait attirer dans son sein tous les monastères d'Occident, étendre ses ramifications dans l'Europe entière, et, plus tard, jusque dans le nouveau monde. *Benedict* ou *Benoît,* son fondateur, après avoir parcouru quelque temps l'Italie avec une troupe de moines, se fixa en 529 sur le mont Cassin, en Campanie. Le monastère qu'il y construisit devint le chef-lieu de la grande société à laquelle il donna son nom; et dans le même temps, à quelques milles de là, sainte *Scolastique,* sa sœur, fondait, pour les personnes de son sexe, le monastère de Plombarcole, qui devait aussi servir de modèle à tous les couvents de bénédictines. La règle à laquelle les bénédictins furent astreints par leur fondateur était simple et édifiante. Elle n'ordonna ni macérations ni abstinence trop rigoureuses. Au lieu d'exposer l'imagination de ses adeptes aux écarts du mysticisme contemplatif, saint Benoît leur prescrivit, outre la prière, le travail des mains, l'étude et l'instruction de la jeunesse, sources de vertus, de charité et de bonheur. Il assujettit aussi les adeptes aux trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. L'administration de chaque communauté et le soin de la discipline furent confiés à un abbé, ou père, élu dans le sein de la société par le libre suffrage des moines. Et c'était là une grande innovation, car jusqu'alors les associations religieuses avaient toujours été placées sous l'autorité et la protection de l'évêque diocésain. — Le pape saint Grégoire, prévoyant les services que le nouvel ordre pouvait rendre à la religion, lui accorda, en 595, la sanction apostolique, et lui permit d'avoir dans cha-

que monastère un oratoire et un prêtre pris dans le sein de la société. Dans la suite, ce qui n'était qu'une faveur devint un droit et un mérite, et peu à peu la plupart des cénobites entrèrent dans le sacerdoce. — La congrégation des bénédictins, *ou moines noirs*, fit de rapides progrès en Occident, sous les auspices de saint Grégoire et de ses successeurs. Elle fut propagée en France par saint Maur, en Sicile et en Sardaigne par saint Placide, en Angleterre par saint Augustin et Mellitus, enfin en Germanie par saint Boniface. Protégés par les souverains pontifes, les religieux bénédictins ne furent point ingrats, et c'est surtout à leur dévouement que le saint-siége fut redevable de sa puissance. Au reste il n'y a point eu d'ordre dans l'Église plus étendu ni plus riche que celui de Saint-Benoît. Il a existé depuis plus de 1,300 ans, et il a été la source d'une foule d'autres qui, sans s'écarter de la règle de leur saint fondateur, en sont sortis pour former de nouvelles branches dans l'Église. Les ordres des *camaldules*, de *Valombreuse*, des *chartreux*, de *Cîteaux*, de *Grammont*, des *célestins*, des *sylvestrins*, des *humiliés*, sont nés de son sein; enfin, s'il faut en croire les chroniques, il a produit 40 papes, 200 cardinaux, 50 patriarches, 1,600 archevêques, 4,600 évêques, 4 empereurs, 12 impératrices, 41 reines et 3,600 saints canonisés. Nous sommes loin de garantir l'authenticité de cette fastueuse nomenclature; et nous pensons avec Baronius, qu'on a bien pu y comprendre un grand nombre de personnages totalement étrangers à l'ordre de Saint-Benoît. — Mais il est un autre genre de gloire qu'on ne saurait disputer à cet ordre célèbre, et qui lui assure à jamais la reconnaissance de la postérité; c'est celui d'avoir produit dans les temps modernes une congrégation réellement féconde en grands hommes, et dont les prodigieux travaux ont rendu aux lettres, et surtout aux sciences historiques, des services incalculables. Nous voulons parler de la *Congrégation de Saint-Maur* (*voy.* SAINT-MAUR [congrégation de]), fondée en 1621, sous la protection spéciale de Richelieu. Dès sa naissance, les religieux qui la composaient, persuadés que l'étude des sciences et des lettres s'alliaient parfaitement aux devoirs de leur état, se mirent au travail avec une ardeur dont pouvaient seuls être animés des hommes détachés de toute espèce de distraction. Les résultats furent immenses, et quelques progrès que fassent désormais les sciences historiques, la *Diplomatique*, des ouvrages tels que l'*Art de vérifier les dates*, le *Gallia christiana*, le *Spicilége*, la *Collection des historiens de France*, les *Antiquités expliquées*, les histoires de la plupart des provinces de la monarchie, et tant d'autres précieuses collections, resteront toujours comme des monuments impérissables de l'érudition la plus vaste et la mieux digérée; et la France nommera toujours avec orgueil des hommes tels que Menard, Mabillon, d'Acheri, le Gallois, Delfau, Massuet, Bulteau, Gerberon, Geivres, Lami, Garnier, Roussel, Ruinart, Vaissette, Clemencet, etc., qui l'en ont enrichie.

DICT. DE LA CONVERSATION.

BÉNÉDICTINES. Il n'est pas aisé de fixer au juste l'époque de l'origine des religieuses bénédictines; les historiens les plus exacts ne sont nullement d'accord à cet égard. Il paraît que ce n'est qu'après la mort de saint Benoît que quelques monastères de filles voulurent suivre sa règle. La plus ancienne maison de bénédictines a été celle de Sainte-Croix de Poitiers, que sainte Radegonde, femme de Childebert Ier, roi de France, fit bâtir en 544. Sainte Clotilde, veuve de Clovis, fit construire, peu de temps après, celle de Chelles, près Paris. — Beaucoup de chanoinesses séculières secouèrent le joug de la règle de Saint-Benoît. Plusieurs monastères en aurait peut-être fait autant, si, dans les deux derniers siècles, de saintes filles n'eussent réformé les monastères dont elles avaient le gouvernement et n'y eussent fait revivre le véritable esprit de saint Benoît. Avant les réformes, la plupart des religieuses bénédictines en France avaient déjà pris l'habit de chanoinesses, comme dans les monastères de Montmartre, de la Trinité de Caen, de Saintes et de plusieurs autres, où elles portaient des robes blanches et des surplis de toile fine et empesée. D'autres, en se réformant, se contentèrent de prendre l'habit, le bréviaire et les constitutions de l'ordre de Fontevrault, comme à Sainte-Croix de Poitiers, à Faremoutier, à Jouarre et à Chelles : ce ne fut qu'en 1614 que Jeanne de Bourbon, abbesse de Jouarre, y abolit le bréviaire de Fontevrault : la résistance des religieuses empêcha cette princesse de leur ôter l'habit blanc et le rochet de Fontevrault, qu'elles quittèrent enfin sous l'abbesse Jeanne de Lorraine, en 1626. Les religieuses bénédictines de Saint-Pierre de Reims prirent aussi cet habit, à la persuasion de leur abbesse, Renée de Lorraine, première du nom, qui avait été religieuse de Fontevrault, et qui ne prit possession de cette abbaye qu'en 1546; mais sa nièce, Renée de Lorraine, qui lui succéda en 1602, fit reprendre l'habit noir à ses religieuses, qu'elle obligea à la clôture.—Il y avait aussi des monastères où les religieuses se contentaient de

porter l'habit blanc sans rochet; d'autres où elles avaient des habits noirs, avec des surplis de toile noire, telles que sont les religieuses de Bourbourg, de Messine, et quelques autres. Mais le véritable habillement des religieuses bénédictines consistait en une robe noire, un scapulaire de même couleur, et par-dessous la robe une tunique d'une étoffe qui, autant que cela se pouvait, n'était point teinte. Au chœur et dans les cérémonies, elles portaient un grand habit de serge noire comme les religieux. Quelques-unes avaient les tuniques noires aussi bien que la robe; d'autres portaient une tunique blanche. Parmi ces religieuses bénédictines, les unes gardaient exactement la règle de Saint-Benoît, ne mangeaient de la viande que dans les infirmités, se levaient la nuit pour dire matines, et jeûnaient très-exactement depuis la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix jusqu'à Pâques. — Ce serait une trop grande entreprise de vouloir rapporter toutes les autres diverses observances pratiquées par les bénédictines, chaque monastère de religieuses ayant presque tous des constitutions particulières. DICT. DE LA CONV.

BÉNÉDICTION. On entend en général par ce terme tous les bienfaits de la Divinité, mais spécialement ceux qui se rapportent à notre situation temporelle; c'est ainsi qu'on range au nombre des bénédictions de Dieu, la santé, le succès de nos entreprises, les influences du ciel qui fécondent la terre, les riches productions dont les campagnes se couvrent chaque année.

On désigne aussi sous le nom de *bénédictions* les vœux que les hommes font les uns pour les autres en invoquant Dieu. Telle est la bénédiction paternelle, la bénédiction prononcée par les vieillards sur les personnes d'un âge inférieur. On voit dans la Bible les lévites et les sacrificateurs juifs prononcer du haut du mont Garizim des bénédictions sur le peuple, au cas où il demeurera fidèle aux lois de Moïse, et des malédictions du haut du mont Hébal, au cas où il perdrait de vue les devoirs de sa religion. On voit également le roi Salomon, à l'époque de la dédicace du temple de Jérusalem, prononcer la bénédiction sur son peuple. En général, ce terme indique de la part du supérieur envers l'inférieur un acte de bienveillance accompagné d'expressions religieuses.

La bénédiction prononcée dans l'âge patriarcal par le père à son lit de mort avait un caractère de plus; elle tenait en quelque sorte lieu d'un acte testamentaire, elle désignait celui des fils qui, après le décès du père, devait être reconnu comme chef de la famille ou de la peuplade.

Le devoir de prononcer la bénédiction est spécialement du ressort des ministres du culte. C'est ainsi que Moïse (*Nombres*, VI) charge expressément les sacrificateurs de la race d'Aaron de donner au peuple la bénédiction et qu'il en prescrit les termes. De nos jours encore cette bénédiction n'est prononcée dans les synagogues que par des individus regardés comme descendants d'Aaron, et s'il ne s'en trouve pas parmi les juifs présents, la bénédiction n'est pas prononcée.

Dans les Églises chrétiennes l'usage de prononcer des bénédictions s'est conservé; mais il existe à cet égard quelques différences qui peuvent être remarquées. Dans les Églises protestantes l'office religieux se termine par la bénédiction dont Moïse avait prescrit les paroles; elle est en certains pays accompagnée du signe de la croix. Les ministres protestants prononcent en d'autres cas des bénédictions en imposant les mains, par exemple en cas de mariage, de consécration des pasteurs, de confirmation des catéchumènes, de baptême des enfants; ces bénédictions ne s'adressent jamais qu'à des personnes : dans les Églises catholique et grecque la bénédiction se prononce sur des personnes et sur des choses. Elle est plus ou moins solennelle, selon qu'elle est accompagnée de tels ou tels gestes, de l'onction du saint chrême, ou que le prêtre en la prononçant prend en main tels ou tels objets consacrés. C'est ainsi qu'on distingue des autres bénédictions celle qu'on nomme *bénédiction du saint sacrement*. Parmi les bénédictions prononcées sur des choses on peut remarquer celle de l'eau bénite, du pain bénit, du cierge pascal, des vases sacrés, des ornements d'église, des costumes religieux, des autels, des chapelles, des églises, des vaisseaux, des drapeaux, de l'anneau nuptial, de la terre des cimetières; et, dans l'Église grecque en particulier, la bénédiction solennelle du pain pascal à Pâques, et celle des eaux qui se fait le jour des Rois et le premier d'août.

Les bénédictions accompagnées d'onctions sont désignées, sous le nom de *consécration*. Elles sont réservées aux évêques, qui seuls aussi ont le droit de bénir hors des églises et en particulier.

On voit en certains cas les papes faire présent d'objets bénis par eux et auxquels la dévotion attache un haut prix; telle fut en 1266 la rose d'or bénite envoyée par le pape Urbain V à la reine de Sicile. Les chapelets bénits sont plus abondamment distribués.

Il résulte des bénédictions prononcées sur

certains objets diverses conséquences : par exemple, qu'à moins de dispenses spéciales il n'est permis qu'à des hommes ayant reçu les ordres de toucher aux vases sacrés; que les corps d'enfants morts sans baptême ou de défunts non catholiques ne doivent pas être inhumés dans la portion bénite du cimetière, etc.

Bénédiction nuptiale, cérémonie religieuse observée en cas de mariage dans toutes les communions chrétiennes. Elle est désignée dans la communion romaine sous le nom de *sacrement*, dans la communion grecque sous le nom de *couronnement*, dans les communions protestantes sous le simple nom de *bénédiction*. Cette cérémonie n'avait pas lieu avant l'établissement du christianisme; on ne voit pas, dit Fleury, que chez les Juifs le mariage ait été autrefois accompagné d'aucun acte religieux, sinon peut-être la bénédiction du père de famille. Dans la plupart des pays chrétiens l'acte célébré par le ministère ecclésiastique, en cas de mariage, est à la fois acte religieux et acte de l'état civil. Dans les pays où, comme en France et en Belgique, les actes de l'état civil sont dévolus au magistrat, la bénédiction nuptiale ne peut avoir lieu qu'après la célébration du mariage devant l'officier de l'état civil. Elle n'ajoute au mariage aucun nouveau degré ni de force, ni de stabilité : sans elle déjà le mariage est indissoluble; elle n'est plus qu'un acte pieux dont aucun chrétien ne croit pouvoir se dispenser et par lequel les époux se promettent de faire descendre sur leur union l'onction de la grâce céleste. C'est sous ce dernier point de vue que la bénédiction nuptiale fut envisagée dès les premiers siècles de l'Église, où déjà les fidèles étaient exhortés à ne se marier qu'après avoir pris conseil de leurs évêques et en recevant la bénédiction de l'Église. *Nubat in ecclesia,* dit saint Ignace, disciple des apôtres, *benedictione ecclesiæ, ex Domini præcepto*. Ep. ad Polycarp. Le pape Sirice au IVe siècle parle même d'une bénédiction qui précédait le mariage.

La bénédiction nuptiale ne se confondait pas alors avec le contrat du mariage. On voit dans le Code romain (lib. V, cap. IV) qu'il se contractait par simple serment entre l'époux et l'épouse; Justinien prescrivit ensuite que ce serment fût prononcé en présence de témoins (*Novell.* XXIV, chap. 4); puis parmi ces témoins fut spécialement désigné le pasteur (*Novell.* LXXIV, chap. 14); mais les lois de Justinien gardent un silence absolu sur la bénédiction nuptiale.

Sous Charlemagne il fut ordonné, par un capitulaire de 802, que le mariage n'aurait lieu qu'après enquêtes faites par le ministre des autels, assisté des anciens du peuple, afin de s'assurer qu'aucun empêchement, et en particulier aucun degré de parenté, ne s'opposait à l'alliance projetée. Ce ne fut que sous les premiers Carlovingiens, en Occident, et sous l'empereur Léon le Philosophe, au Xe siècle, en Orient, que la bénédiction nuptiale fut déclarée nécessaire à la validité du mariage. Encore cette loi ne concernait-elle que les personnes de condition libre : elle n'obligeait ni les esclaves, ni les affranchis, ni les soldats; elle ne fut rendue obligatoire pour toutes les classes que par l'empereur Alexis Comnène au XIIIe siècle.

Les fausses décrétales et les théologiens scolastiques concoururent à faire prévaloir l'idée que le mariage avait été, par l'Évangile, élevé à la dignité de sacrement; que le sacrement absorbait le contrat; que le mariage était affaire de religion et que c'était à l'Église à en régler les conditions. Dès lors les princes, abandonnèrent aux tribunaux ecclésiastiques les causes matrimoniales; et l'on vit dès le XIIIe, siècle le prêtre se servir, en donnant la bénédiction nuptiale, de la formule : *Ego conjungo vos,* et même un concile de Cologne, en 1549, défendre sous peine d'excommunication à tous juges séculiers de s'arroger la connaissance des affaires relatives au mariage.

De savants théologiens de la communion romaine persistent à soutenir que l'Église a de tout temps fait distinction entre le contrat et le sacrement, et qu'elle a regardé comme indissolubles et légitimes des mariages contractés sans l'intervention du rit religieux.

L'abbé Renaudot (*Perpétuité de la foi*, vol. V) cite à ce sujet d'anciens usages de l'Église grecque qui ne permettent pas de couronner les secondes noces, auxquelles on n'accorde, après pénitence et au lieu de bénédiction, qu'une simple prière par laquelle on demande pardon à Dieu pour ces époux qui, après un premier mariage, se trouvent incapables de garder la continence. Il ajoute que cette Église n'accorde aucun rit religieux aux troisièmes et quatrièmes noces, et que cependant elle ne fait que soumettre les époux dans ce cas à une pénitence canonique, sans les excommunier, sans exiger de séparation *a thoro,* sans déclarer le mariage non valable [1]. Durand fait mention d'une discipline semblable en Occident.

M. Tabaraud (*Principes sur la distinction*

[1] Néanmoins l'Église, en Russie, est seule chargée des affaires matrimoniales. Aussi ne connaît-on le nombre des mariages, etc., que par les publications du saint-synode.

du contrat et du sacrement de mariage, 1825) fait remarquer que l'Église n'a jamais songé à réhabiliter les mariages des infidèles et des hérétiques qui, déjà mariés, se convertissent à elle; que, dans les anciens temps, elle n'accordait de bénédiction nuptiale ni aux chrétiens soumis aux rigueurs de la pénitence, ni aux catéchumènes qui ne se faisaient quelquefois recevoir que vers la fin de leurs jours et qui n'en vivaient pas moins les uns et les autres en état de mariage. Il cite les conciles de Saragosse, en 1656, et de Tolède, en 1660, qui, sans interdire aux époux les droits du mariage, défendent de prononcer la bénédiction nuptiale en temps d'avent et de carême, et qui se bornent à condamner à une amende pécuniaire ceux qui vivent en état de mariage et qui diffèrent plus de 6 mois à réclamer la bénédiction nuptiale. A l'appui de toutes ces remarques, d'où il résulte évidemment que l'Église considère en certains cas comme réellement et légitimement mariés des époux qui n'ont pas reçu la bénédiction, M. Tabaraud allègue le concile de Trente qui permet de se servir, en bénissant le mariage, de formules autres que celle *Ego conjungo vos,* et le rituel romain qui défend de prononcer cette formule à l'Église lorsque déjà le mariage a été contracté au domicile, en présence du curé et de témoins. Il fait mention spéciale des rituels de Strasbourg, Ingolstadt, Cologne et Tolède qui portent, au lieu de la formule *Ego conjungo vos*, la formule : *Matrimonium per vos contractum, ego tanquam Dei minister confirmo, sanctifico, benedico.* Dans les dispenses qu'elle accorde pour les cas de mariage entre catholique et non catholique, l'Église autorise simplement le prêtre à recevoir les promesses des époux et prescrit formellement que l'acte aura lieu hors de l'Église et sans prières, *extra ecclesiam et sine precibus.* BOISSARD.

BÉNÉFICE (du latin *beneficium*, bienfait, grâce, avantage, profit), signifie, dans les Églises chrétiennes, place, charge, titre, dignité ecclésiastique, et, plus particulièrement, les revenus, les droits, les fonds de terre attachés à telle charge, à telle dignité. C'est une imitation des usages des rois goths et lombards, en Italie, qui distribuaient à ceux qui les avaient bien servis, à la guerre, des terres appelées *bénéfices* et qui conféraient à leurs possesseurs le titre de bénéficiers, *beneficiarii.*

Dans les premiers temps de l'Église on ne connaissait du bénéfice, ni le nom, ni la chose. Tout le bien de l'Église était commun, et l'évêque en disposait comme un père de famille, pour entretenir les ecclésiastiques, les églises et les pauvres. Plus tard on introduisit le partage des biens en bénéfices, de sorte que le bénéfice, suivant les canonistes, est le droit de jouir d'une partie du bien de l'Église, spécialement assignée et déterminée, à l'exclusion d'un autre possesseur ou usufruitier, moyennant renonciation aux parties des biens ecclésiastiques qui n'entrent point dans le lot déterminé. On a voulu que ce ne fût pas seulement un droit de jouir du revenu de l'Église, mais un droit fixe, permanent, et transmissible à un autre après la mort ou la déposition légale de celui qui l'a possédé. Voir le *Dictionnaire du droit canon*, par Durand de Maillane.

Les bénéfices existent encore dans la plupart des États chrétiens, mais il n'y en a plus en France depuis la révolution. Les ecclésiastiques, quels qu'ils soient, n'ont que des traitements. J. LABOUDERIE.

BÉNÉFICES militaires et féodaux. *Voy.* FIEF et LEUDES.

BÉNÉFICE. (*Droit.*) C'est en général une exception favorable admise par la loi dans certains cas déterminés.

Bénéfice d'âge. On nommait, dans l'ancienne législation française, *lettres de bénéfice d'âge,* des lettres de la grande chancellerie ou des chancelleries établies près des parlements, en vertu desquelles un mineur, resté sans père ni mère, obtenait le droit de disposer de ses biens meubles et d'administrer ses immeubles, mais sans pouvoir aliéner ou engager cette dernière espèce de biens. Ces lettres pouvaient être accordées aux garçons à l'âge de 20 ans, et aux filles à celui de 18 ans. L'usage de ces lettres a été aboli par la loi du 7 septembre 1790. On appelait encore autrefois *lettres de bénéfice d'âge* celles qui permettaient à un mineur de traiter d'un office et de se faire recevoir avant d'avoir atteint sa majorité.

C'est par une sorte de bénéfice d'âge que les personnes parvenues à l'âge fixé par diverses lois jouissent du privilége de n'être point soumises à certaines de leurs dispositions. Ainsi tout individu âgé de 65 ans peut refuser d'être tuteur, et, dans le cas où il aurait été nommé avant cet âge, se faire décharger de sa tutelle à 70 ans. Les septuagénaires inscrits sur les listes élémentaires du jury sont dispensés, s'ils le requièrent, des fonctions de juré. Les gardes nationaux âgés de 55 ans peuvent se dispenser du service; à 60 ans ils sont rayés du registre matricule de leur commune. Enfin, la contrainte par corps ne peut être prononcée, excepté dans le cas de stellionat, contre celui qui est entré dans sa 70e année.

Bénéfice de cession. C'est la faculté accordée par la loi au débiteur de bonne foi, que des malheurs ont rendu insolvable, de faire en justice l'abandon de tous ses biens à ses créanciers pour conserver la liberté de sa personne. *Voy.* CESSION DE BIENS.

Bénéfice de discussion, du latin *discutere*, rechercher. Le bénéfice de discussion, que nous avons emprunté à la législation romaine, est la faculté accordée à la caution d'obliger le créancier, au moment où il dirige des poursuites contre elle, à saisir et faire vendre les biens du débiteur principal. Après cette vente et en cas d'insuffisance du prix, la caution peut être contrainte à acquitter le surplus de la dette. La caution qui veut user du bénéfice de discussion doit indiquer au créancier des biens du débiteur principal situés dans le ressort de la cour royale du lieu convenu pour le payement, et avancer les sommes nécessaires pour subvenir aux frais de la discussion. Elle ne peut indiquer des biens litigieux, ou qui, hypothéqués à la dette, ne seraient cependant plus à la possession du débiteur.

Bénéfice de division. C'est la faculté que la loi accorde aux diverses cautions d'un même débiteur, pour une même dette, d'exiger que le créancier divise sa demande et la réduise à la portion de chacune d'elles dans la dette. Si au moment où l'une des cautions a fait prononcer la division, il y en avait d'insolvables, cette caution serait tenue proportionnellement de ces insolvabilités; mais elle ne le serait point de celles qui seraient survenues depuis la division. Le bénéfice de division existait dans le droit romain; il y avait été introduit par l'empereur Adrien.

La caution ne peut user ni du *bénéfice de division* ni du *bénéfice de discussion*, lorsqu'elle est obligée solidairement avec le débiteur principal.

Bénéfice d'inventaire. La loi, en appelant l'héritier à recueillir tous les biens et droits qu'une personne laisse en mourant, l'oblige à acquitter toutes les charges de la succession. Cependant, si l'héritier craint que la succession ne lui soit onéreuse, il peut déclarer, au greffe du tribunal de première instance, sa volonté de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire. Cette déclaration n'a d'effet qu'autant qu'elle est précédée ou suivie d'un *inventaire* des biens de la succession, dressé dans les formes et les délais fixés par la loi. Le *bénéfice d'inventaire* consiste dans l'avantage, pour l'héritier, de n'être tenu des charges de la succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens dont elle se compose; d'empêcher la confusion de ses biens personnels avec ceux de la succession, et de conserver le droit de réclamer contre elle le payement de ses créances. E. REGNARD.

BÉNÉVENT, duché du royaume de Naples, dans la principauté ultérieure (*Ultra*), dont la superficie est de 7 lieues carrées, et la population de 20,348 âmes. Il était autrefois beaucoup plus étendu et faisait partie du pays des Samnites. Il appartenait à l'Église, ainsi que la ville et huit villages, depuis le XIe siècle jusqu'en 1806, où Napoléon en fit don à son ministre Talleyrand, qui prit de là le titre de *prince de Bénévent.* Il fut rendu au pape en 1815. On en exporte des cornes de gros bétail, du vin, du blé, des fruits et du gibier. Les revenus publics ne s'élèvent guère au delà de 6 mille écus d'Espagne; cependant les habitants se révoltèrent en 1820; ce qui est surprenant, en ce que de tels enclaves sont pour l'ordinaire assez bien administrés. Les Lombards érigèrent ce pays en duché en 571. Il resta indépendant longtemps encore après la chute du royaume lombard. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il tomba entre les mains des Sarasins et des Normands. La ville et le district d'aujourd'hui sont ce qu'ils ont épargné lors de leurs dévastations. Le duché, ainsi réduit, fut donné au pape Léon IX par l'empereur Henri III, contre la renonciation du premier à ses droits sur la ville de Bamberg, en Franconie. Bénévent, la capitale, est une ville archiépiscopale, fortifiée et située sur une hauteur (latit. nord 41° 9′, longit. est 12° 18′), au confluent des rivières Sabatto et Cadore, qui se réunissent non loin de là. Peu de villes d'Italie méritent autant d'être remarquées sous le rapport des antiquités nombreuses qu'on y voit. Elle renferme 8 églises, 19 couvents, 3 colléges, un archevêché (fondé en 969), et plusieurs manufactures de plaqué d'or et d'argent, de cuirs et de parchemin. Le commerce de grains y est considérable, mais les 5 foires qui s'y tiennent sont insignifiantes. Chaque mur est presque entièrement composé de fragments d'autels, de tombeaux, de colonnes et de charpentes antiques. On distingue entre autres monuments anciens le superbe arc de triomphe élevé en 114 en l'honneur de Trajan, qui sert actuellemen de porte à la ville, et qui a le nom de *porta Aurea* (porte d'or). La cathédrale est un bâtiment sombre, construit dans le vieux style gothique. DICT. DE LA CONV.

BENGALE, grande et belle province de l'Indoustan, située entre les 21° et 27° de latitude

nord, et les 84° et 99° de longitude est, et bornée au nord par le Népaul, le territoire de Sikkins et le Boutan, au nord-est par le territoire d'Assam, à l'est par l'empire birman, au sud par le golfe du Bengale, au sud-ouest par la province d'Orissa, et à l'ouest par celle de Bahar. Il a environ 150 lieues de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest; à peu près autant du nord au sud, et 12,786 lieues carrées, dont un huitième consiste en rivières et en lacs. On évalue sa population à 23,306,000 individus. Tout ce pays ne forme qu'une vaste plaine d'alluvion, imperceptiblement inclinée vers la mer et arrosée par le Gange qui y forme, avec l'Hougli, un vaste delta entrecoupé d'une multitude de bras de ces deux fleuves; par le Brahmapoutra et ses affluents, la Mahanada, la Fichetha ou Altri, la Damodara, etc., qui les uns et les autres prennent leurs sources dans l'Himalaya, le Bihar, le Gandouana, le Boutan, le Népaul et l'Orissa. L'année, dans le Bengale, est divisée en trois saisons : la chaude, la pluvieuse et la froide. La première commence en mars et finit en juin; la deuxième commence en juin et finit en octobre; après quoi la température se rafraîchit et dure ainsi quatre mois. Les brouillards sont très-fréquents et il tombe de fortes rosées à l'approche de la saison pluvieuse; cette humidité, qui contribue singulièrement à la fertilité du sol, rend le climat très-pernicieux pour les Européens. On recueille du riz en abondance, du froment, de l'orge, du maïs, du tabac, du sucre, du coton, de l'indigo, des clous de girofle, des noix muscades, des drogues médicinales, du bois de sandal et autres, du lin, du sénevé, du sésame, de la graine de lin, des pavots dont on fait de l'opium, etc. On élève dans le Bengale du gros bétail, des chèvres, des moutons et des vers à soie. On y trouve, particulièrement dans la partie sud-est, des éléphants qui sont très-recherchés et d'un grand usage; et dans les autres parties, des buffles, des tigres, des sangliers et autres animaux sauvages. Il existe des mines de fer dans les districts qui avoisinent l'Himalaya. On en exporte principalement du riz, du coton, de la soie écrue et en œuvre, de l'indigo, du sucre, de l'ivoire, du tabac, des drogues médicinales, etc.; et on y importe par mer de l'or, de l'argent, du cuivre et du fer en barre, des draps de toute espèce, du thé, du sel, de la porcelaine et de la verroterie, des vins, et quelques chevaux arabes et anglais.

La majeure partie de la population du Bengale se compose d'Indous, peuple timide et doux, mais ingénieux et versé dans tous les arts utiles. Il y a aussi un grand nombre de mahométans, descendants des conquérants afghans et mongols, et de marchands arabes. On y parle l'idiome bengali.

Après avoir été longtemps un royaume indépendant, le Bengale tomba, en 1203, au pouvoir des Afghans et resta tributaire de l'empereur des Mongols jusqu'en l'an 1340, qu'un certain Fakher Addin s'en empara et prit le titre de sultan Sekonder. En 1538, il fut conquis par Cher-Schah, et peu après réuni au Delhi. Enlevé aux descendants de ce dernier par l'empereur Akbar, il resta sous la domination du Grand Mogol jusqu'en 1757, que les Anglais en firent la conquête. Ils y ont graduellement changé la forme du gouvernement et introduit un Code de législation fondé sur les lois indoues, mahométanes et anglaises. Cette province est divisée en vingt districts Bacar-Gani, Jasar, Hoogli, Jangel-Makals, les vingt-quatre Parganahs, Neddija, Mednipor, Berdhouan, Birbhom, Morched-Abad, Chatigand, Tipora, Dacca, Maïmen-Sinyh, Silhet, Rai-Chahi, Manypor, Dinaipor, Purniya et Cotch-Bihar. La France possède dans le Bengale Chandernagor, et le Danemark Serampore.

Bengale, présidence anglaise de l'Indoustan, située dans sa partie nord-est, comprend aujourd'hui les provinces du Bengale, de Bahar, d'Orissa, de Bénarès, les territoires cédés aux Anglais par le nabab d'Oude, le Bondelcond, cédé par le Péchoua, les territoires conquis et situés entre le Gange et la Djomna, ainsi que celui situé sur la rive droite de cette dernière rivière et qui a été cédé par Daoulet-Maou-Sindia. L'île du prince de Galles, sur la côte de Siam, dépend aussi de cette présidence. On évalue sa population totale à 39,679,000 individus. Elle est divisée en 38 districts, dans chacun desquels il y a un résident anglais, un juge, un magistrat et un receveur. Le gouvernement civil est confié à un conseil suprême composé du gouverneur général et de trois conseillers : le premier est nommé par le roi, les autres sont choisis par la cour des directeurs de la compagnie des Indes, parmi les employés de cette compagnie. Il y a pour l'administration de la justice une cour suprême siégeant à Calcutta, 6 cours d'appel, et 46 magistrats inférieurs résidants dans autant de districts. Encycl. des gens du monde.

BENGALE (golfe du). Formé par l'océan Indien, sur la côte méridionale de l'Asie, ce vaste golfe est compris entre l'île de Singhala (Ceylan) et les côtes de l'Indoustan et de l'empire birman, à l'ouest, au nord-ouest, au nord-est et à l'est. Il prend son nom de la province de Bengale, qui le limite au nord; il a environ 450

lieues dans sa plus grande largeur, de l'ouest à l'est, et 400 lieues de profondeur, du nord au sud. La partie comprise entre les îles Andaman et Nicobar, le littoral de l'empire birman et la côte septentrionale de Sumatra, porte le nom de golfe de Meryhi. Sa côte occidentale n'offre aucun port susceptible de recevoir de grands bâtiments, tandis que sa côte orientale en présente plusieurs excellents, tels que Rakhang (Arracan), Tchédaba, Négrais, Samlien (Syriam), Daouay (Tavey), Djan-Sailan (Djonkseylon), etc. Les vents soufflent, dit-on, dans ce golfe, pendant 6 mois de l'année, dans la direction du nord-est, et pendant les six autres dans celle du sud-ouest. Cette observation, pour ne pas être rigoureusement exacte, suffit cependant aux navigateurs dans les circonstances ordinaires. X.

BENIN ou Béni, petit royaume de la Guinée septentrionale, borné au nord-est par l'Ajourriba, à l'est par le royaume d'Éboe, au sud par celui d'Ouari, et au sud-ouest par le golfe du même nom. On peut évaluer sa superficie à environ 1700 lieues carrées. Sa surface, qui comprend une partie du delta du Kouara (Niger), est arrosée du nord-est au sud-ouest par le Rio-Formose ou Benin, l'un des bras du Kouara. Le sol, presque entièrement formé d'alluvion, est de la plus grande fertilité et offre toutes les productions de cette partie de l'Afrique, là même où l'eau douce est rare. Mais la nature humide du sol, jointe à une multitude de mares d'eau, y donnent lieu à de perpétuelles exhalaisons qui en rendent le climat insalubre, surtout pour les Européens. L'industrie manuelle y a pour objet la confection des mêmes étoffes et toiles, ustensiles, nattes, etc., que dans les autres parties de la Guinée septentrionale. On en exporte du sel, de l'huile de palmier et de l'*acori* ou corail bleu; mais les minéraux y sont rares et on n'y trouve point de poudre d'or. Les naturels ont les défauts et les bonnes qualités communs à la plupart des nations africaines : ils sont bienveillants et fidèles, doux et hospitaliers, mais irascibles et vindicatifs, indolents et insouciants. Leur culte est le fétichisme, accompagné des plus absurdes superstitions, et de sacrifices humains, dans quelques circonstances. La polygamie est généralement admise parmi eux et n'a de bornes que les facultés de chacun. Le roi a, dit-on, 4,000 femmes; à l'époque où M. Palisot de Beauvois [1] se trouvait dans cette contrée, un des premiers ministres du roi en avait 400.

[1] Il est à regretter que le voyage de ce savant, dont le manuscrit se trouve à Bruxelles, n'ait pu être imprimé du vivant de l'auteur.

Le pouvoir de ce dernier, comme celui de tous les princes nègres, est éminemment despotique; il est vénéré presque à l'instar d'une divinité par ses sujets. Néanmoins, son autorité est quelquefois neutralisée par l'influence de ses *caboceiros* ou chefs. Tout le monde, excepté ces derniers, se prosterne en sa présence, en touchant du front la terre. Le roi jouit aussi du droit de vendre ceux qui se sont rendus coupables de quelque crime ou qui encourent son déplaisir. Un collier de corail est le signe distinctif de la noblesse, que le roi confère en l'attachant lui-même, et auquel il ajoute, les jours de cérémonie, une ceinture de la même matière. Lors de l'audience qu'il accorda, en 1818, au lieutenant anglais King, il était vêtu à l'européenne, et portait un chapeau galonné en or.

Le royaume de Benin est connu des Européens depuis 1486 qu'il fut découvert par Alfonzo de Aveiro, navigateur portugais; et depuis il fut très-fréquenté par les marchands d'esclaves.

Sa capitale, qui porte le même nom, est une ville assez considérable : les rues y sont droites et larges; les maisons bâties en terre et régulièrement disposées, mais non pas contiguës, ont toutes une cour carrée au milieu. Chaque pièce est meublée d'un divan qui en fait le tour et sur lequel sont étendues des nattes; le plancher en est aussi couvert. Celles des chefs sont propres et assez jolies. Benin est situé à 25 lieues nord-est de l'embouchure de la rivière, et à peu près par 6° 30′ de latitude nord, et 3° 30′ de longitude est.

On donne le nom de GOLFE DE BENIN à la partie du golfe de Guinée qui s'étend entre l'embouchure de la Lagos et le cap Formose. X.

BENIOWSKI (MAURICE-AUGUSTE DE), homme dont les destinées furent extraordinaires, naquit en 1741, à Verbova, en Hongrie, comitat de Neutra. Son père était général de cavalerie au service impérial. Lui-même servit aussi la maison d'Autriche comme lieutenant dans la guerre de sept ans, jusqu'en 1758, où un oncle dont il devait hériter l'appela en Lithuanie. Quelque temps après il se mit à voyager, à Hambourg, à Amsterdam et à Plimouth : dans ces ports de mer il étudia l'art de la navigation; ensuite il alla en Pologne, accéda à la confédération contre les Russes, devint colonel, commandant de la cavalerie et quartier-maître général. C'est ainsi qu'il tomba au pouvoir des Russes, en 1769, et il fut exilé au Kamtchatka. Dans la traversée qui devait terminer ce voyage, il sauva du naufrage le vaisseau qui le portait, circonstance à laquelle il dut le bon accueil que lui fit le gouverneur Nilof. Bientôt il devint le précep-

teur des enfants de cet officier. Il leur enseigna le français et l'allemand. Son élève Aphanasie devint amoureuse de lui, et les talents de l'exilé engagèrent le gouverneur à lui accorder la liberté et à le fiancer avec sa fille. Beniowski, de concert avec plusieurs complices, avait déjà conçu le plan de s'évader du Kamtchatka. Instruite de son dessein, Aphanasie ne l'abandonna pas; elle l'avertit au contraire de ce qui le menaçait lorsqu'on fut sur le point de s'assurer de sa personne. Accompagné d'Aphanasie, fidèle à son serment même après qu'elle eut appris que son fiancé était déjà marié, Beniowski quitta le Kamtchatka en mai 1771, avec 76 autres personnes. Il fit voile vers Formose, puis vers Macao, où il perdit Aphanasie et où moururent aussi beaucoup de ses compagnons. Enfin il vint en France, et là il fut destiné à fonder un établissement à Madagascar, entreprise dont il prévoyait toutes les difficultés. En juin 1774, Beniowski arriva à Madagascar, fonda une colonie à Foulpoint, et s'acquit l'estime de plusieurs peuplades indigènes qui, en 1776, firent de lui leur *ampansacabe* ou roi. Dans la solennité de son élection les femmes aussi jurèrent fidélité et soumission à son épouse, qu'en France il avait fait venir du fond de la Hongrie. Plus tard il fit un voyage en Europe pour procurer à la nation qu'il gouvernait une puissante alliance et des relations commerciales. Mais, à son arrivée en France, les persécutions du ministère français le forcèrent d'entrer au service impérial, et c'est à ce service qu'en 1778 il eut le commandement dans le combat de Habelschwerdt, qui fut livré contre les Prussiens. En 1783, il chercha en Angleterre à faire réussir une expédition pour l'île de Madagascar; il trouva du secours et de l'appui chez des particuliers de Londres, et surtout dans une maison de commerce à Baltimore, en Amérique. En octobre 1784, il partit, laissa sa femme en Amérique, et en 1785 débarqua à Madagascar. Lorsqu'il y commença des hostilités contre les Français, le gouvernement de l'île de France envoya des troupes contre lui. Dans un combat livré le 23 mai 1786, il fut blessé à mort.

Beniowski a écrit, en français, le récit des événements de sa vie (Paris, 1791, 2 vol. in-8°); William Nicolson a traduit son manuscrit en anglais, et l'a mis au jour. Il en a paru des traductions en diverses langues. Sa veuve mourut en 1825 dans sa terre de Bieska, près de Betzko. Kotzebuë a mis en scène cet homme remarquable.

BENJAMIN, dernier fils de Jacob et de Rachel. Celle-ci accoucha de Benjamin quand Jacob, revenant de la Mésopotamie, s'avançait vers Béthléem. Elle mourut dans les douleurs de l'enfantement et en mettant au monde Benjamin, à qui elle donna le nom de *Ben-oni, fils de ma douleur;* mais Jacob l'appela Benjamin, *fils de ma droite*. Ce fut Benjamin que Jacob garda auprès de lui quand il envoya ses autres fils en Égypte acheter du blé, lors de la famine qui désola la terre de Chanaan. On connaît l'histoire de la reconnaissance de Joseph avec ses frères qui, sur son ordre, lui avaient amené Benjamin, et à la vue de qui Joseph fondit en larmes. S. Cahen.

BENJAMIN-CONSTANT. *Voy.* Constant de Rebecque.

BENJOIN ou Benzoin, Benjaoy, Benjeni, Benjoenil. Substance balsamique solide, d'un brun rougeâtre, d'une odeur très-agréable, produite par un styrax, arbre de la famille des ébénacées, qui croît à Sumatra. Le benjoin lessivé à chaud avec de l'eau pure, la lessive filtrée, décomposée par l'acide nitrique, puis évaporée, donne une substance cristalline que les chimistes ont considérée comme un acide particulier. On peut également l'obtenir en soumettant le benjoin à une douce chaleur dans un vase recouvert d'un cône en carton. L'acide benzoïque, nommé autrefois fleurs de benjoin, se sublime sur les parois internes du cône sous forme de paillettes satinées et brillantes.

Les habitants des îles de France et de Mascareigne appellent à tort benjoin un arbre du genre terminalia, qui croît dans leurs forêts. Une espèce du genre laurier, de l'Amérique septentrionale, porte aussi mal à propos le nom de benjoin.

Le benjoin est généralement usité comme objet de parfumerie; il a été aussi quelque peu employé en médecine. L'odeur agréable qu'il exhale en brûlant le fait choisir pour les parfums destinés à être brûlés. C'est la base des fameuses *pastilles du sérail*. Ce qu'on nomme *lait virginal* se prépare avec du benjoin dissout dans l'alcool et mêlé à l'eau. Dr..z.

BEN JONSON. *Voy.* Johnson.

BENNINGSEN (Louis-Auguste, baron de), général russe, né à Banteln, dans le Hanovre, en 1745, entra au service de la Russie et livra en 1807 les deux batailles d'Eylau et de Friedland. Après la paix de Tilsitt, il se retira dans ses terres. En 1813, il commanda l'armée russe dite de Pologne, prit part à la bataille de Leipzig et fit le blocus de Hambourg, Dans la suite, il fut nommé gouverneur dans le midi de la Russie et finit par retourner s'établir dans son pays natal, où il mourut le 3 octobre 1826. Il est auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Gedanken über einige Kentnisse, die einem officier der leich-*

ten Cavalerie nœthig sind (Riga, 1794 et Wilna 1805.), *Pensées sur quelques connaissances indispensables à un officier de cavalerie légère*. Il a également laissé des Mémoires sur les événements de son temps. X.

BENOIT (SAINT), né en 480, à Norsie, en Ombrie (duché de Spolète), fut en Italie, et plus tard par ses disciples dans tout l'Occident, pour la régularisation de la vie ascétique, ce que saint Antoine et saint Pacôme avaient été pour l'Égypte, et saint Basile pour l'Asie Mineure et quelques régions voisines. Le vœu de ses parents l'appelait aux emplois et aux honneurs, et il fut envoyé à Rome pour faire les études convenables. A Rome se maintinrent longtemps, sous la domination des Hérules et des Goths, les anciennes écoles de littérature et de jurisprudence; mais déjà les doctrines de ces vieilles institutions ne répondaient plus aux nouvelles idées. Le jeune Benoît, qui avait reçu dans la maison paternelle, comme sa sœur sainte Scholastique, de profondes impressions de piété, trouva bien vides et bien stériles des leçons que n'inspirait plus le génie de la religion et de la patrie. Benoît, à 17 ans, s'attacha avec toute l'ardeur de son âge, avec toute la piété de ses habitudes, à cette religion qui lui offrait une patrie sans doute éloignée, mais glorieuse, et une carrière, il est vrai, pénible, mais libre et pure. Benoît exécuta avec calme une résolution dans laquelle entrait plus de résignation que d'entraînement. Il se retira dans une grotte solitaire près de Sublacum (Subiaco), à 40 milles de Rome, et y vécut 3 ans, connu seulement de la personne qui lui apportait les aliments indispensables. Des pâtres ayant découvert sa retraite et ses idées s'étant nettement dessinées, il prêcha et se fit rapidement un nombreux auditoire de curieux et de dévots. Sa demeure, devenue pour quelque temps un lieu de pèlerinage, fut bientôt le centre d'une sorte de congrégation. Plusieurs de ceux qui étaient venus l'entendre s'étant mis sous sa direction : il en forma autour de lui, de l'an 520 à 527, douze familles religieuses, composées chacune de douze moines et d'un chef ou d'un abbé, et vivant suivant les règles qu'elles s'étaient données elles-mêmes. Benoît, qui comprenait les droits de la piété, pensait que la loi la plus librement votée était la meilleure. Ce réformateur des mœurs, dont la destinée était plus haute, se trouvait heureux dans le monde moral qu'il s'était créé. Il ne songeait pas à le quitter. Mais, dans la vie des hommes que la Providence appelle à des œuvres qui sont hors de la ligne ordinaire, la persécution est de tous les moyens celui qui les conduit le plus loin. Un prêtre chrétien du voisinage, Florentin, voyait avec une profonde jalousie et entravait avec une déplorable adresse les progrès du pieux cénobite. Fatigué de ses vexations, Benoît va s'établir entre Sublacum et Naples, sur la pente du mont Cassin, aujourd'hui *terra di Lavora*. Déjà le paganisme, depuis longtemps miné par le scepticisme de ses philosophes, par la nullité de ses prêtres et l'énergie de la dynastie de Constantin, n'avait plus de culte *légal :* ses rares fidèles ne se réunissaient plus qu'en secret, dans quelques sanctuaires en ruines que la cour oubliait de faire détruire. Un temple d'Apollon, entouré d'un bois sacré, et qui attirait encore des idolâtres, se trouvait dans le voisinage de saint Benoît, favorisant des superstitions qui avaient au moins l'avantage d'entretenir quelques sentiments religieux. Le pieux cénobite convertit ces malheureux, détruisit leur temple, fonda en place deux oratoires, et érigea un couvent sur la montagne.

La renommée publique s'occupa bientôt de ces établissements et de leur fondateur. Le roi des Ostrogoths, Totila, qui ne connaissait que l'arianisme, mais qui respectait la foi de Nicée que professait la majorité des peuples d'Italie, voulut voir le célèbre cénobite du mont Cassin. Dans l'entrevue qui eut lieu entre ces deux personnages, le saint, dit-on, parla au roi avec une égale franchise sur les désordres auxquels se livrait le prince et sur le peu de temps qui lui restait pour en réparer le scandale; et si la sévérité de ce langage ne corrigea pas le barbare, du moins n'excita-t-elle point sa colère. Saint Benoît put continuer tranquillement la direction de sa maison; elle prospéra rapidement. Le chef qui y recevait des fidèles de tout âge et même des enfants, savait occuper tout le monde aussi utilement que pieusement. Le travail des mains alternait avec celui de l'intelligence, la culture des champs avec celle des lettres saintes et profanes. Les moins habiles de ceux qui avaient quelque instruction savaient au moins écrire. On leur fit copier les Codes sacrés, les livres de la piété ou les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne. C'est ce qui distingua les établissements du mont Cassin. Les ermites d'Occident, avant ce réformateur de leur vie ascétique, perdaient dans une stérile oisiveté leurs facultés physiques et intellectuelles. On comprit l'importance de la réforme. Un régime précis, sans être rigoureux, quelques jeûnes, un costume simple, des habitudes régulières, tout cela assura les destinées de cette nouvelle congrégation. Son fondateur, en lui prescrivant ces observances dans une *règle*

bien supérieure à celles de saint Pacôme et de saint Basile (règle que Grégoire le Grand caractérise si bien en ces mots : *Discretione præcipua, sermone luculenta*), la rapprocha en quelque sorte de l'ancienne institution que Pythagore, non loin de là, avait jadis fondée dans des vues un peu différentes, et que les Esséniens et les Thérapeutes avaient plus tard imitée en Égypte et sur les bords de mer Morte.

L'Occident adopta généralement l'œuvre de saint Benoît comme un moyen de piété et de civilisation. Aussi, de toutes les institutions morales du moyen âge, aucune ne lutta avec plus de succès contre cette barbarie qui vint envahir l'Occident au commencement du VIe siècle. En effet, par leurs travaux et leurs exemples les disciples de saint Benoît donnèrent les meilleures leçons d'ordre, d'économie, d'instruction et de défrichement que pussent recevoir les populations barbares. Jetées au milieu de ces peuples, les colonies des bénédictins furent autant d'écoles de civilisation, d'industrie, de culture. Saint Benoît n'en vit pas l'immense développement. Il mourut en 543 au mont Cassin. MATTER.

BENOIT (PAPES). Dans la série des pontifes romains, quatorze ont porté le nom de Benoît, sans compter Pierre de Luna, antipape sous le nom de Benoît XIII. Le premier du nom fut élu en 574; le second en 684. Ce dernier avait été élevé, dit l'abbé Fleury, dans l'amour de la pauvreté; il était patient, doux, libéral, instruit des saintes Écritures et du chant ecclésiastique. Ainsi que ses cinq successeurs immédiats, il était Romain. Au nombre de ces derniers, BENOIT V (964-965) laisserait quelque doute sur sa légitimité, si l'usage n'avait pas prévalu de le compter au rang des papes, ainsi que Léon VIII, son compétiteur.

BENOIT VIII (*Jean*), né à Tusculum, pape de 1012 à 1024, eut pour concurrent Grégoire, dont il se débarrassa par la protection de l'empereur Henri II. En 1016, il remporta une victoire signalée sur les Sarrasins et les chassa de la Toscane, qu'ils avaient envahie. En 1017, il accepta le secours de Raoul et de ses Normands pour repousser les Grecs qui avaient conquis une partie du Bénéventin. Cependant il fut obligé de faire le voyage d'Allemagne, en 1020, pour implorer l'assistance de l'Empereur contre ces mêmes Grecs qui faisaient des progrès, et il parvint à les vaincre. Dans l'intervalle, il tint un concile à Pavie, où le mariage fut défendu aux ecclésiastiques. Il mourut en 1024, avec la réputation d'un savant pontife, d'un grand prince et d'un habile politique.

BENOIT IX (*Théophilacte*), fils d'Albéric, comte de Tusculum, monta en 1033 sur le saint-siége, qu'il abdiqua en 1048. On croit qu'il mourut en 1054, à Grotta-Ferrata, où il s'était retiré après son abdication.

BENOIT XI (*saint*), ancien général des dominicains, cardinal-évêque d'Ostie, élu pape à l'unanimité des suffrages, en 1303, leva spontanément l'excommunication lancée par Boniface VIII contre Philippe le Bel, le clergé et le royaume de France, révoqua quelques bulles de son prédécesseur, rétablit les Colonna dans leurs biens, accorda divers priviléges à ses anciens confrères, et mourut en 1304.

BENOIT XII (*Jacques Fournier*), né dans le comté de Foix, religieux de Cîteaux, évêque de Pamiers et cardinal, fut élu successeur de Jean XXII, à Avignon, en 1334. Il s'efforça de réparer les maux causés avant lui, repoussa les prétentions de Philippe de Valois, et tenta de se réconcilier avec l'empereur Louis de Bavière. Il eut des relations avec tous les princes de son temps, et les traita moins impérieusement que ne le comportaient les idées dominantes de cette époque. Il se montra généralement observateur de la discipline régulière, modéré, généreux, désintéressé. Il disait souvent : « A Dieu ne plaise que le roi de France m'asservisse tellement par mes parents qu'il me porte à faire tout ce qu'il désire. » Il mourut à Avignon, le 25 avril 1342.

BENOIT XIII, Romain (*Pierre-François Orsini*), dominicain, archevêque de Bénévent, succéda à Innocent XIII, en 1724. Il se présentait à Rome sous d'heureux auspices : il avait puissamment contribué à la restauration et à l'embellissement de la ville de Bénévent, qu'un violent incendie avait dévastée et des décombres de laquelle il n'avait été retiré qu'avec peine. Il voulait pacifier les troubles de l'Église occasionnés par la constitution *Unigenitus*, et pour cela il prit à tâche de la justifier de toute opposition à la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas, dans un bref du 6 novembre 1724, adressé aux professeurs de l'ordre de saint Dominique, et dans le concile qu'il tint à Rome, en 1725. Il avait également l'intention d'approuver les douze articles du cardinal de Noailles; mais cette intention échoua contre les menées de ceux qui l'entouraient. Le bref qu'il publia, en 1729, pour autoriser la légende de Grégoire VII, souleva contre lui toutes les puissances et fut rejeté par la majeure partie de l'Église catholique. La bonne union qu'il entretenait avec la cour d'Autriche fut troublée par ses prétentions sur les duchés de Parme et de Plaisance. Il n'en vit pas le rétablissement, étant mort en 1730.

BENOIT XIV (*Prosper Lambertini*), de Bologne, fut élu en 1740, pour succéder à Clément XII. Ses profondes connaissances en théologie, en droit civil et canonique et en littérature, le firent successivement nommer avocat consistorial, promoteur de la foi, consultant du saint-office, canoniste de la pénitencerie, évêque d'Ancône en 1727, cardinal en 1728, archevêque de Bologne, en 1732, et il en remplit les fonctions avec une rare capacité et une tolérance admirable. On raconte de lui des traits qui font honneur à sa charité. Dans le conclave de 1740 il fut nommé pape. Il prit pour ministre le cardinal Valenti, et pour amis les cardinaux Passionei, Quirini et Polignac. L'inquisition d'Espagne voulait censurer la *défense des quatre articles* par Bossuet; Benoit XIV s'y opposa. Ce pontife avait dit autrefois au père de Montfaucon : « Moins de libertés de l'Église gallicane de votre part, moins de prétentions ultramontaines de la nôtre, et nous mettrons les choses au niveau qu'elles doivent avoir. » Consulté par la cour de France au sujet du refus des sacrements, il répondit en 1756, qu'on ne pouvait refuser les secours spirituels qu'à ceux qui seraient *notoirement* convaincus d'être réfractaires ou désobéissants à la bulle *Unigenitus*. Il garda la plus stricte neutralité dans la guerre déclarée à l'Autriche par la France et la Prusse, pour exclure François de Lorraine du trône impérial. Il permit à Marie-Thérèse de tolérer le culte protestant dans ses États. Il favorisa le progrès des sciences et protégea les savants. Tous les souverains de l'Europe avaient pour lui la plus haute estime. Les voyageurs les plus distingués s'empressaient de solliciter son audience et de recueillir de sa bouche quelques-unes de ces paroles spirituelles qui relevaient sa conversation. Il mourut en 1758.

Ses ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, en italien ou en latin, ont été recueillis à Rome, à Bassano ou à Venise, en 12 ou 15 vol. in-fol. L'édition de Bassano, la plus complète de toutes, a 15 vol. in-fol., non compris le *Bullaire* (4 vol. in-fol., Venise, 1760).

BENOIT XIII (*Pierre de Luna*), Aragonais, antipape, commença par étudier le droit civil et canonique avec beaucoup de succès, prit le parti des armes, et revint à ses études de droit qu'il enseigna avec éclat dans l'université de Montpellier. Grégoire IX le créa cardinal en 1375. Il s'attacha à Clément VII, qui régnait à Avignon, et se fit reconnaître au concile de Salamanque en 1387. Il succéda à ce pontife, en 1394, avec l'assentiment de la France qui comptait sur ses promesses de tout sacrifier au bien général. Vain espoir! promesses trompeuses! Benoît se refusa à toutes les propositions d'accommodement et foudroya toutes les mesures que l'on prit pour y parvenir. Sa fermeté et ses intrigues lui ramenèrent le roi de Castille qui s'était soustrait à son obédience, et même Charles VI. Cependant il faisait semblant de vouloir se rapprocher du pape de Rome. Mais lassés de tant de fourberie, les cardinaux des deux obédiences, d'accord avec les souverains, convoquèrent à Pise un concile œcuménique qui s'ouvrit le 25 mars 1409. Benoît refusa de s'y rendre et en brava les décisions, barricadé d'abord à Collioure, et ensuite à Peniscola; avec l'appui des royaumes d'Aragon, de Castille et d'Écosse. Il ne se rendit pas davantage aux déterminations du concile de Constance, en 1414, et aux ambassades qu'on voulut bien lui envoyer. Fier de l'obéissance d'Alphonse, roi d'Aragon, il mourut dans son obstination, au château de Peniscola, en 1424, à l'âge de 90 ans. Bossuet a remarqué que Benoît est le premier qui ait condamné les appels du pape au concile. X.

BENSERADE (ISAAC DE) est un de ces écrivains qui, avant tout autre talent, ont eu celui de naître à propos. Il vit le jour en 1612, à Lions, petite ville de Normandie, et vint très-jeune dans la capitale, où les *concetti*, les pointes, le style affecté, le bel esprit en un mot, étaient alors en grande faveur. Benserade se distingua bientôt dans ce détestable genre. Pensionné tour à tour par Richelieu et Mazarin, qui en fait de goût, n'étaient pas des oracles, il séduisit jusqu'au poëte Boileau, qui le loua dans *l'Art poétique* et plus tard en fit amende honorable dans sa satire de *l'Équivoque*. En 1651 encore, Benserade, émule de Voiture, partagea avec lui l'honneur d'exciter une petite guerre littéraire par les fameux sonnets de *Job* et *d'Uranie;* et la cour et la ville se partagèrent en *Jobelins* et en *Uranins*. Mais l'apogée de la réputation et de la fortune de Benserade fut le commencement du règne de Louis XIV. Poëte de la cour, il eut l'entreprise de ces petites pièces de vers désignées alors sous le nom de *devises* et qui faisaient partie des ballets où figuraient, au premier rang, le jeune et galant monarque. Il est juste de dire que Benserade sut mêler par fois à d'ingénieuses flatteries pour le roi et pour les seigneurs et les dames qui prenaient part à ces fêtes, de piquantes et malignes allusions. Généreusement récompensé par son héros, il se créa un revenu de près de 12,000 francs, somme prodigieuse pour l'époque; il eut de plus un carrosse, ce qui, aujourd'hui est un luxe réservé à bien peu de

ses confrères. Sous le rapport de l'amour-propre il ne fut pas moins bien traité. En 1674 il avait été élu à l'Académie. Louis XIV donna 10,000 francs pour l'impression et les gravures de ses métamorphoses d'Ovide mises en rondeaux; et dans le privilége du roi, nécessaire alors pour la publication de tous les livres, le sien fut favorisé, par exception, d'éloges officiels.

Mais le siècle plus fort que le prince avait marché pendant ce temps : des chefs-d'œuvre avaient éclairé le public et fait justice des prétentieuses médiocrités. Benserade pendant ses triomphes s'était consolé des épigrammes : il ne se consola pas de l'oubli. Il se résolut à fuir un monde qui l'abandonnait et se retira à Gentilly, dans une petite maison de campagne, où s'écoula le reste de ses jours entre les regrets, la dévotion et quelques instants consacrés encore à une lyre qui ne rendait plus que de bien faibles sons sous sa main défaillante. Six ans après sa mort, qui eut lieu en 1691, on publia, en 2 vol. in-12, un choix de ses poésies. C'est aujourd'hui une rareté bibliographique. M. Ourry.

BENTHAM (Jérémie), l'un des jurisconsultes et publicistes les plus distingués de l'Angleterre, naquit à Londres, l'an 1747, et montra déjà, dès sa plus tendre enfance, des dispositions tellement précoces qu'à l'âge de 3 ans il lisait, dit-on l'histoire d'Angleterre, par Rapin, pour son amusement. A 8 ans, il savait jouer du violon, et à l'âge de 13 ans il commença ses études à Oxford.

Son père, un des avocats célèbres de Londres, l'introduisit, en 1772, sous les meilleures auspices, dans la carrière publique, où bientôt il donna des preuves éclatantes de son talent et de ses profondes connaissances pratiques. Malgré un brillant début, il quitta le barreau dès qu'il eut reconnu les abus de la justice anglaise à la cour de la chancellerie, et qu'il eut appris, entre autres, que de temps immémorial les avocats avaient la coutume de ne comparaître à l'audience que sur la troisième assignation; qu'ils portaient les trois assignations en compte à leurs clients pour en partager le bénéfice avec le conseil de la cour. Bentham fut révolté de cet abus. Après en avoir obtenu le consentement de son père il résolut de travailler à abolir de si mauvais usages, plutôt que d'en tirer parti pour lui-même.

La mort de son père l'ayant mis en possession d'une modeste fortune, il renonça à toute ambition d'arriver aux emplois et aux honneurs, pour ne consacrer sa vie qu'à l'amélioration de la justice et des établissements nationaux. Sa brochure; *A fragment on government* (Londres, 1776), par laquelle il débuta et qui donnait des éclaircissements sur un chapitre des commentaires de Blackstone, annonça déjà toute la sagacité d'un profond penseur. Mais ce qui établit sa réputation fut sa *Defense of usury* (Londres, 1787), dans laquelle il prouvait qu'il était impolitique de mettre des entraves au commerce de l'argent. Son *Introduction to the principles of moral and legislation* (Londres, 1789, in-4°; nouvelle édition, 2 vol., Londres 1823) traite à fond les points principaux de l'art gouvernemental. Son *Rationale of judicial evidence* (5 vol., Londres, 1827) donne, avec la théorie de la preuve, un examen général et approfondi de la procédure des tribunaux anglais. Parmi ses écrits les plus profonds figure son *Plan of a judicial establishment* qu'il destinait à la France régénérée. Quoique cet ouvrage ait été imprimé à Londres en 1792, il n'a jamais été répandu dans le commerce. Deux de ses meilleurs ouvrages n'ont jusqu'à présent pas encore été imprimés en original. Un de ses amis, Dumont de Genève, les a traduits en français sur son manuscrit : ce sont le *Traité de la législation civile et pénale* (Paris 1801, 3 vol.) et sa *Théorie des peines et récompenses* (2 vol., Londres, 1812). Ces ouvrages agrandirent, notamment en France, la réputation de Bentham à un tel point qu'ayant visité une des chambres de la cour royale pendant son séjour à Paris, tous les avocats se levèrent à son entrée, pour lui rendre un hommage éclatant de leur considération. L'empereur Alexandre lui avait envoyé une bague enrichie de diamants; Bentham la refusa en disant : « Que son intention n'était point de recevoir des bagues des souverains, mais seulement de rendre quelques services au monde. »

Un de ses plus intéressants ouvrages, *Essay on Political tactics*, qui parut pour la première fois en 1791, fut publié par Dumont d'après le manuscrit revu et augmenté par Bentham, sous le titre d'*Essai sur la tactique des assemblées législatives* (Genève, 1815). Le petit écrit de Bentham *Swear not at all* (Londres, 1813) était dirigé contre l'abus judiciaire du serment, et *The art of packing juries* (Londres, 1821) attaquait l'influence illégale des autorités sur les jurys. Il combattit le système d'exclusion de l'Église anglicane dans son *Church of englandism* (Londres, 1817); ses vues sur la nécessité d'une réforme générale sont renfermées dans son *Plan of parliamentary reform* (Londres, 1817) et dans son *Radical reform Bill* (Londres, 1819). Ces écrits et plusieurs autres s'éle-

vaient avec tant d'énergie et de courage contre la corruption dans l'État et dans l'Église, que, de tous les écrivains, il fut le plus en butte à l'animosité des attaques du parti tory, et cette circonstance n'a pas peu contribué à entraver pendant longtemps la publication de ses ouvrages en Angleterre. C'est sous son influence que parut en 1824 la *Westminster review,* destinée à défendre et à appliquer ses principes politiques. Parmi ses premiers écrits mérite aussi d'être cité son *Panopticon or the inspection house* (2 vol., Londres, 1791); il y développe le plan d'une nouvelle manière de construire les prisons, les maisons de travail, les établissements pour les aliénés, et autres; et c'est d'après ce plan qu'on exécuta en partie la prison de Millbank, à Londres.

Bentham était simple et plein de dignité dans ses habitudes; son commerce était doux, d'une aimable gaieté. Philosophe pratique, il exerçait la bienfaisance d'une manière peu ordinaire. Tout son extérieur, sa belle tête, son œil bien ouvert, ses longs cheveux ondoyants et la douceur de ses traits, jointe à l'expression naturellement spirituelle et énergique de sa figure, lui donnait une ressemblance frappante avec Benjamin Franklin. En France, M. David a fait son buste en marbre. Même dans un âge avancé il aimait encore à jouer de l'orgue et avait disposé à cet effet, dans son jardin, une maison qu'avait habitée Milton et que décorait le buste de ce poëte. Il était passionné pour la poésie; la botanique était un de ses passe-temps favoris. Le triomphe de la réforme venait d'embellir les derniers jours de sa vie, lorsque la mort l'enleva le 6 juin 1832.

Sa correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps, un fragment de sa biographie et tout ses manuscrits ont été confiés au Dr Bowring, qui est chargé de la publication de ses œuvres complètes; un ouvrage inédit, la *Déontologie,* en fera partie. Dans ses dernières dispositions Bentham ordonna que son corps serait livré à la dissection, et cela pour se mettre en opposition avec le préjugé qui règne encore en Angleterre. Ses amis furent obligés de lui faire la promesse solennelle d'exécuter fidèlement cette dernière volonté, malgré tous les empêchements qu'on pourrait y opposer. CONVERSATION'S LEXICON.

BENTHEIM, comté du Hanovre, dont la superficie est de 35 lieues carrées, et la population de 25,500 habitants. Sa capitale est Bentheim et son possesseur actuel le prince de Bentheim-Steinfurt.

BENTINCK (WILLIAM-HENRY CAVENDISH). *Voy.* PORTLAND (duc de).

BENTINCK (WILLIAM-HENRY CAVENDISH, lord), gouverneur général de l'Inde anglaise, est né en 1774. Étant entré de bonne heure au service militaire, il fut nommé, dès l'âge de 29 ans, gouverneur de Madras. Rappelé en Europe quelques années après, l'Angleterre l'envoya en Sicile, auprès du roi de Naples, avec la mission de commander les troupes auxiliaires anglaises. En présence d'une reine ambitieuse, qui supportait impatiemment la présence des troupes étrangères dans ses États, ce poste exigeait une grande prudence; mais l'Angleterre, convaincue de l'incapacité de cette princesse intrigante, ne consentait à la protéger contre Napoléon qu'à la condition qu'elle se laissât diriger. Ce fut par l'influence de son ambassadeur et malgré la reine Caroline, qu'une constitution fut introduite, en 1812, dans la Sicile. On a reproché, avec raison, à l'Angleterre de n'avoir pas stipulé le maintien de cette constitution lorsque les troupes anglaises se retirèrent, après la chute du trône de Napoléon. Il est vrai que les partisans du ministère anglais ont dit, pour son excuse, qu'on s'était convaincu que la Sicile n'était pas mûre pour apprécier le bienfait d'une constitution. Napoléon combattait encore contre les alliés du Nord, au commencement de 1814, lorsque le gouvernement anglais chargea lord Bentinck de soulever l'Italie contre lui et de soutenir les efforts de la population par les troupes qui furent mises à sa disposition, dans la flotte de la Méditerranée. Le commandant en chef adressa une proclamation libérale aux Italiens, força la garnison française à Gênes, à capituler, et promit le rétablissement de l'ancienne république génoise. Lorsque ensuite le congrès de Vienne soumit Gênes au roi de Sardaigne, l'indignation fut générale; de violents reproches furent adressés au ministère anglais, par l'opposition parlementaire, pour avoir sacrifié un pays à qui le représentant de l'Angleterre avait solennellement promis le rétablissement de son ancienne indépendance. Lord Castlereagh ne rougit pas de désavouer le commandant en chef, et lord Bentinck eut la faiblesse de continuer de servir sous un ministère qui lui avait fait un tel affront. Il accepta le poste de ministre près le saint-siége; mais il revint bientôt en Angleterre et ne fut plus employé tant que dura le pouvoir de lord Castlereagh. Ce ne fut que sous le ministère de Canning, en 1827, qu'il fut appelé au poste important de gouverneur général de l'Inde. Il en a rempli les fonctions pendant

plusieurs années, à la satisfaction générale. L'Inde n'a jamais été plus tranquille ni mieux gouvernée que sous son administration. Un voyageur français, Jacquemont, qui reçut de lord Bentinck toutes les facilités pour ses recherches d'histoire naturelle, dit de lui : « L'homme qui fait peut-être le plus d'honneur à l'Europe, en Asie, c'est celui qui la gouverne. Lord Bentinck, sur le trône du Grand Mogol, pense et agit comme un quaker de Pensylvanie. Mêlé longtemps dans des scènes de tumulte et de sang, il a gardé pure et vierge cette fleur d'humanité que les habitudes de la vie militaire flétrissent si souvent. Éprouvé aussi par le plus corrupteur des métiers, celui de diplomate, il est sorti de cette épreuve avec la pensée droite et le langage simple et sincère de Franklin. » Remplacé par lord Auckland, il revint en Angleterre où il est mort en 1839. DEPPING.

BENTIVOGLIO (LA FAMILLE), originaire du château du même nom, aux environs de Bologne, et souveraine dans cette ville au XVe siècle, prétend descendre d'un fils naturel d'Enzio, lui-même fils naturel de l'empereur Frédéric II. Enzio, 22 ans captif chez les Bolonais, mourut dans leur ville, en 1271, laissant, selon des chroniques peut-être apocryphes, un fils du nom de Bentivoglio. Pendant le XIVe siècle, on voit la famille des Bentivoglio attachée à la corporation des bouchers. Peu après elle s'illustre, et, par son attachement au parti de l'*Échiquier,* elle acquiert les premières places.

JEAN BENTIVOGLIO, chef du parti de l'Échiquier, supplante Manne Gozzadini et se fait proclamer, en 1401, seigneur de Bologne. L'année suivante il perd la bataille de Fasalecchio contre Jean-Galéas Visconti; puis il est tué par le peuple de Bologne dans une révolte. Mais son usurpation n'en devient pas moins un titre pour sa maison. ANTOINE, son fils, banni de Bologne en 1420, y rentre au bout de 15 ans, acquiert la faveur populaire, puis est arrêté par ordre du pape Eugène IV, et décapité au même instant (1435). ANNIBAL, placé à la tête du gouvernement de Bologne, en 1438, par Nic. Piccinino, est peu docile aux ordres de ce protecteur, se voit enfermé dans la citadelle de Varrani, s'évade, et gouverne de nouveau Bologne, mais sans titre, jusqu'en 1445. A cette époque il est tué par des hommes qui prétendent rétablir la liberté dans Bologne, mais au fond obéissent aux instigations du duc de Milan. SANTI ou SANCHE était chef d'une manufacture de laines à Florence, quand Cosme de Médicis lui offrit le choix entre ses occupations industrielles et le gouvernement de Bologne. Santi opta pour le poste périlleux qui le plaçait parmi les chefs de l'Italie, gouverna 16 ans avec sagesse, toujours d'accord et avec le peuple de Bologne et avec le pape, et mourut universellement regretté, en 1462. JEAN II, fils d'Annibal Ier, encouragea les arts, orna Bologne d'édifices magnifiques, appela les sculpteurs, les peintres, les poëtes, autour de lui. César Borgia l'avait en vain environné d'embûches : Jean déjoua tous ses piéges; mais l'arrivée du pape Jules II, avec une armée et des Français, le contraignit à quitter Bologne (1506) pour se réfugier à Milan, où il mourut en 1508. ANNIBAL II et HERMÈS rétablis, en 1511, par les Français dans l'exercice de leur souveraineté à Bologne, en jouirent un an; puis, forcés de se retirer à Ferrare et à Mantoue, ils renoncèrent à leur pouvoir en faveur du pape. HERCULE BENTIVOGLIO, fils d'Annibal II, né vers l'an 1512, fut employé par les princes d'Este dans plusieurs négociations délicates et mourut en 1573. Il excellait dans la poésie, la musique instrumentale et les exercices du corps. On a de lui : 1o des stances, sonnets, églogues; 2o des satires et des capitoli; 3o deux comédies. Sa facilité, sa grâce, le rendent presque l'égal de l'Arioste. *Opere poetiche del signor Ercole Bentivoglio,* Paris, 1719, in-12.

CAMILLE BENTIVOGLIO, petit-fils d'Annibal II, s'attacha aux rois Henri II et François II dont il fut premier gentilhomme; puis, faussement accusé par le parti des Guise de l'assassinat du comte d'Enghien et même cité pour un cas plus grave encore devant le pape Pie IV, il passa en Pologne et se signala pendant la guerre contre les Turcs. GUI, successivement camérier secret de Clément VIII, référendaire de Paul V, archevêque de Rhodes, nonce apostolique en Flandre et en France, et enfin cardinal, fut choisi par Louis XIII pour protecteur de la cour de France auprès du pape, et devint le confident intime d'Urbain VIII qui le fit évêque de Palestrine et auquel on crut qu'il allait succéder, en 1644, lorsqu'il mourut dès l'ouverture du conclave. Il avait 65 ans. On a de lui des *Relations* de ses nonciatures, des *Lettres,* une *Histoire de Flandre,* des *Mémoires* sur sa vie. Tous ces ouvrages, traduits en français, offrent de l'intérêt, quoique superficiels, et trahissent des opinions fortement ultramontaines.

HIPPOLYTE, d'une autre branche de la famille, marquis de Magliano, comte d'Antignano, noble bolonais, ferrarais et vénitien, colonel de cavalerie, était au siége de Pavie avec le duc François de Modène. Il parlait plusieurs langues,

possédait la musique et l'architecture, inventa plusieurs machines théâtrales, composa 4 tragédies (*Annibal à Capoue, Phyllis, Achille à Scyros, Tiridate*), une comédie et des poésies lyriques. Son fils Cornelio, né à Ferrare en 1688, fut, sous Clément XI, prélat domestique, clerc de la chambre apostolique, archevêque de Carthage et nonce en France. Il y développa beaucoup de zèle pour la bulle *Unigenitus* et en conséquence reçut beaucoup de faveurs de Louis XIV. La régence changea singulièrement cet ordre de choses, et le pape l'ayant rappelé en Italie le nomma cardinal, en 1715, puis légat *à latere* dans la Romagne, nonce en Espagne, etc. Il y mourut en 1732. Le cardinal Bentivoglio était versé dans les lettres, dans le droit, la théologie et les sciences. Il soutint tous les établissements favorables à la littérature. On a de lui plusieurs *Discours* (un entre autres sur l'utilité morale des arts du dessin), une traduction en vers de la *Thébaïde* de Stace, et quelques *sonnets* (Collection de Gobbi, t. III). V. Parisot.

BENZINE ou Benzone. Matière grasse, particulière, qui existe dans tous les végétaux dont on peut extraire de l'acide benzoïque. C'est une sorte d'huile assez épaisse, incolore dans son état de pureté, mais plus ou moins ambrée dans son état ordinaire; d'une odeur particulière, un peu empyreumatique, d'une densité supérieure à celle de l'eau; inattaquable par l'acide azotique, comme par la potasse; mais bien par l'acide sulfurique concentré qui la colore en brun. Elle est composée de 92,46 de carbone et 07,54 d'hydrogène. Dr..z.

BENZOIQUE (acide). *Voy*. Benjoin.

BÉOTIE, *Bœotia*, région de l'ancienne Grèce, assez étendue, que bornaient au nord une partie de la Phocide et les Locriens, au midi une portion de l'Attique et du territoire de Mégare, à l'ouest la partie orientale du golfe de Corinthe; enfin au nord-est la mer qui la sépare de l'île d'Eubée. Ainsi, la Béotie constitue un bassin que ceignent des montagnes de tous côtés, et dont les eaux se réunissent au fond de la plaine. Celle-ci est divisée par une chaîne de montagnes qui se rattache du Cithéron au mont Proon. La ville de Thèbes était située dans la partie méridionale. Dans cette plaine se trouve le lac jadis nommé *Hylica*, qui se décharge à la mer par un canal. La plaine du nord, plus étendue, est celle où coule la rivière Céphisse, qui sort du mont Parnasse, et dont les eaux entretiennent celles du lac Copaïr. Celui-ci inonderait les environs, si des canaux souterrains ne les faisaient pas écouler. — On comprend donc que la Béotie est un vallon riche et fertile, dont la terre, abondamment arrosée, convient aux pâturages, à la nourriture des bestiaux. (Bœôs, en ancien grec, désigne un lieu humide, propre aux bœufs). De là sans doute cette contrée a tiré son nom. Les monts Hélicon et Parnasse y sont en partie situés, ainsi que la célèbre fontaine Hippocrène; il y naquit de grands hommes, tels qu'Hésiode, Pindare, Plutarque, Épaminondas et Philopœmen; la célèbre Corinne y reçut également le jour. Aujourd'hui cette contrée est la Livadie, et Thiva est un bourg qui remplace l'ancienne et célèbre ville de Thèbes. J. J. Virey.

BÉOTIENNE (ligue). On appelait ainsi une grande confédération, composée des principales villes de la Béotie, qui toutes avaient le droit d'envoyer des députés à la diète où étaient réglées les affaires de la nation après avoir été discutées dans quatre conseils différents. Onze chefs, connus sous le nom de *béotarques* (de *boiôtos*, Béotien, et *arché*, commandement), étaient nommés par la députation, pour la présider. Ils avaient une très-grande influence sur les délibérations et commandaient, pour l'ordinaire, les armées; mais ils devaient déposer leurs pouvoirs à la fin de l'année, fussent-ils à la tête d'une armée victorieuse et sur le point de remporter les plus grands avantages. X.

BÉQUARRE ou B quarre, signe de musique qu'on écrit ainsi ♮, et qui marque que la note devant laquelle il est placé ayant été d'abord altérée par un dièse ou par un bémol, doit alors être remise dans son état naturel; si, par l'état de la clef, la note en question se trouve déjà diésée ou bémolisée, il est alors nécessaire de faire suivre le béquarre par un dièse ou par un bémol, sans quoi l'on s'exposerait à la confusion, en ce que l'exécutant pourrait rendre cette note telle qu'elle se trouve dans l'ordre naturel de la gamme lorsqu'il n'y a ni dièses ni bémols à la clef. Le béquarre n'est jamais employé qu'accidentellement, et il agit alors d'une manière analogue à ce qui a été dit à l'article bémol (*voy*. ce mot), c'est-à-dire qu'il n'a d'effet que sur la note devant laquelle il est placé et sur celles qui se trouvent dans la même mesure, sur le même degré ou dans une autre octave. Quelques musiciens n'employaient autrefois le béquarre que pour détruire l'effet des dièses et des bémols accidentels, lui refusant toute action sur ceux placés à la clef. On trouve même encore d'anciennes pièces de musique où le béquarre est employé de cette manière. Mais comme on n'a pas imaginé d'autre signe pour les dièses et les bémols de la clef, et que d'ailleurs c'eût été sur-

charger sans nécessité la nomenclature déjà trop compliquée des caractères de musique, il a bien fallu faire servir le béquarre pour détruire dans tous les cas possibles l'effet du dièse et du bémol. L'origine du béquarre est commune à celle du bémol (*voy.*). Voyez aussi ce qu'on en dit à l'article NOTATION. BECHEM.

BÉRANGER (PIERRE-JEAN DE) est né à Paris le 19 août 1780, chez un tailleur, son *pauvre et vieux grand-père* maternel. Son père et sa mère, à ce qu'il semble, eurent peu d'influence sur son éducation. Il resta à Paris jusqu'à l'âge de 9 ans. Peu de temps après il fut confié à une tante paternelle, qui tenait une auberge dans un des faubourgs de Péronne; cette respectable femme est pour quelque chose dans une gloire qu'elle a préparée et dont elle apprécie la grandeur. C'est chez elle et sous ses yeux que l'enfant sortit de son ignorance, en lisant le *Télémaque* et quelques volumes de Racine, et de Voltaire qu'elle avait parmi ses livres. Aux vers du plus religieux de nos poëtes et à ceux du plus moqueur de nos philosophes, sa tante, bonne et pieuse, joignait d'excellents avertissements de morale, et des conseils d'une fervente dévotion. Néanmoins, déjà à cette époque le génie de Béranger, libre, sceptique et malin, se trahissait par des saillies involontaires.

A 14 ans il entra en apprentissage dans l'imprimerie de Péronne; là il commença à apprendre les premières règles de l'orthographe et de la langue. Mais sa véritable école, celle qui contribua le plus au développement de son intelligence et de ses sentiments moraux, ce fut l'école primaire fondée à Péronne par M. Ballue de Bellanglise, ancien député à l'Assemblée législative. Dans son enthousiasme pour Jean-Jacques, ce représentant avait imaginé un institut d'enfants d'après les maximes du citoyen philosophe; mais dans cette éducation toute citoyenne on n'enseignait pas le latin : Béranger ne l'apprit donc pas.

A 17 ans, muni d'un premier fonds de connaissances et des bonnes instructions morales de sa tante, Béranger revint à Paris auprès de son père. Vers 18 ans, pour la première fois l'idée de faire des vers se glissa dans sa tête, sans doute à l'occasion de quelques représentations théâtrales auxquelles il assistait. La comédie fut son premier rêve : il en ébaucha une intitulée les *Hermaphrodites*, où il raillait les hommes fats et efféminés, les femmes ambitieuses et intrigantes. Mais ayant lu avec soin Molière, il renonça, par respect pour ce grand maître, à un genre d'une si accablante difficulté. Après le théâtre, le genre satirique occupa un moment son esprit; mais il lui répugna comme âcre et odieux. Alors pour satisfaire à son besoin de travail et de poésie, il prit la grande et solennelle détermination de composer un poëme épique : Clovis fut le héros qu'il choisit. Le soin de préparer ses matériaux, d'approfondir les caractères de ses personnages, de mûrir ses combinaisons principales, devait l'occuper plusieurs années; quant à l'exécution proprement dite, il l'ajournait jusqu'à l'époque où il aurait 30 ans.

Cependant sa position malheureuse contrastait amèrement avec ses grandioses perspectives. Il connaissait le dénûment et la misère; de rudes années d'épreuves commençaient pour le jeune homme. Alors, voulant transporter la poésie de sa pensée dans sa vie, il songea un moment à l'existence active, aux voyages, à l'expatriation sur cette terre d'Égypte qui était encore au pouvoir des soldats français; un membre de la grande expédition, revenu en France désenchanté de l'Orient, le détourna de ce projet.

Cette époque de lutte continue contre la pauvreté et contre les obstacles qu'elle montrait pour l'avenir, plus grands qu'ils ne l'étaient dans le présent, fut suivie d'une espèce de découragement dont un bienfait digne et inespéré vint heureusement tirer le poëte. Le frère du premier consul, M. Lucien Bonaparte, l'accueillit avec intérêt et lui accorda une généreuse protection; Béranger, dans la *dédicace* de ses dernières chansons, nous a raconté lui-même cet événement.

L'influence des ouvrages de M. de Chateaubriand sur le jeune de Béranger fut prompte et vive. Son admiration est restée fidèle à ce beau génie, dont les inspirations religieuses firent revivre en lui quelques-uns des germes que sa bonne tante de Péronne y avait semés. Vers cette époque, recommandé à Landon, éditeur des *Annales du Musée,* Béranger fut employé un ou deux ans (1805-1806) à la rédaction du texte de cet ouvrage.

Grâce à l'appui de M. Arnault, Béranger entra, en qualité de commis expéditionnaire, dans les bureaux de l'université, où il resta 12 ans. Ses appointements ne s'élevèrent jamais au delà de 2,000 fr.; mais cette somme modique suffisait à ses besoins et il ne sollicita aucun avancement. Gardant pour lui sa pensée et son intelligence, il ne voulait donner que son temps et sa main, comme Jean-Jacques quand il copiait de la musique. En 1821, quand Béranger reprit son opposition politique, du jour de la publication

de son second recueil il ne reparut plus à son bureau.

Il refusa, dans les cent-jours, naturellement et sans se croire un Brutus, les fonctions lucratives de censeur. Un goût fin, un tact chatouilleux, une probité haute, l'ont constamment dirigé dans ses nombreux et invincibles refus. Il a compris son rôle de chantre populaire et il s'y est tenu.

Le fait le plus remarquable de la vie privée de Béranger, c'est son amitié avec Manuel. Il l'avait connu en 1815 et dès lors tous deux s'unirent étroitement. Béranger appréciait chez le *vétéran d'Arcole* l'intelligence ferme et lucide, les sentiments chauds et droits, la franchise sans rien de factice, le naturel sans aucun effort : *bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.* Sa noble amitié conserve la mémoire de Manuel.

Notre poëte a expliqué comment les trois journées de juillet le trouvèrent disposé à la révolution de 1830, et quelles raisons l'ont empêché de se rendre *complice* des actes qui s'en sont suivis. Nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à ce qu'il a dit lui-même à ce sujet.

Ses œuvres ont été publiées successivement en cinq recueils; le premier à la fin de 1815, le second à la fin de 1821, le troisième en 1825, le quatrième en 1828, et le cinquième en 1833. Le premier, qui était plus égrillard et gai que politique; le troisième, qui parut sous le ministère spirituellement machiavélique de M. de Villèle, et le cinquième que 1833 a vu mettre au jour, n'ont encouru aucun procès. Le recueil de 1821 valut à l'auteur 3 mois de prison; celui de 1828 (sous le ministère Martignac), le fit condamner à 9 mois de captivité. C'est tout ce qu'il y a à dire sur le *matériel* de ses ouvrages.

Son âme, avide de gloire et pleine en même temps de modestie sincère et vraie, s'est de bonne heure dévoilée au grand jour dans ce petit nombre de vers échappés à sa muse attristée. A 22 ans le jeune poëte s'écriait avec une constante mélancolie :

> Pourquoi faut-il, dans un siècle de gloire,
> Mes vers et moi, que nous mourions obscurs!
> Jamais, hélas! d'une noble harmonie
> L'antiquité ne m'apprit les secrets.
> L'instruction, nourrice du génie,
> De son lait pur ne m'abreuva jamais.
> Que demander à qui n'eut point de maître?
> Du malheur seul les leçons m'ont formé,
> Et ces épis que mon printemps vit naître
> Sont ceux d'un champ où rien ne fut semé.

Quarante-deux ans ont passé depuis sur sa vie. L'éloge universel, le suffrage de tous les gens de goût, l'idolâtrie du peuple, les tributs de l'admiration européenne, semblent n'avoir en rien altéré ces sentiments naïfs et purs. Au risque de commettre une indiscrétion, faisons connaître un épanchement rapide et spontané de confiance en son noble cœur, et de la défiance qu'il conserve cependant encore à la vue de tout ce qu'il croit lui manquer pour être digne du culte dont il est devenu l'objet. Chargé de cet article, nous avons cru devoir consulter M. de Béranger lui-même; voici sa réponse.

« Passy, ...

« Quoi! monsieur, par bienveillance pour moi, vous acceptez un travail fastidieux! En vérité, je vous dois de la reconnaissance. Si pareille tâche pouvait vous rendre la santé, passe encore, mais je vois que vous êtes surchargé de travaux... Aussi voudrais-je bien pouvoir vous alléger la peine. Mais comment m'y prendre? Je n'ai que des détails biographiques à fournir et ils sont en petit nombre. Mes plus intimes amis n'ont pu titrer davantage de moi quand ils se sont chargés de besogne pareille à la vôtre. J'ai mis dans ma dernière préface la seule portion de mes idées et de mes sentiments qui concerne le public. Quant à mes chansons, ce n'est pas à moi d'en parler et c'est peut-être fort heureux pour elles : ce sont pour la plupart d'anciennes maîtresses dont j'ai bien de la peine à me faire des amies. Quant à ma philosophie, vous la connaissez : je ne suis resté indifférent à rien de ce qui a intéressé mon pays et l'humanité. La science m'a toujours manqué : l'instinct du bon et du beau m'en a quelquefois tenu lieu, et si je ne craignais d'être accusé de vanité, je dirais qu'il m'a fait, dans mes bons jours, aller en avant de la science. Est-ce là ce qu'on appelle de la philosophie? J'ai dû à des goûts simples et à un grand amour de l'indépendance, ce qu'on a bien voulu baptiser du nom de sagesse dans ma conduite. Je vous assure que la sagesse n'est pas du tout mon fait, au moins comme l'entendent les docteurs.

« Je ne vous en dirai pas plus long sur mon compte. Je doute que vous en sachiez jamais davantage, et si vous avez la bonté de vous déranger pour me venir voir, que ce soit pour me procurer un vrai plaisir plutôt que pour juger de la ressemblance du modèle avec la peinture que vous avez la bonté de faire. Vous avez trop de partialité pour moi pour que le portrait soit jamais ressemblant. Je ne vous en devrai que plus de reconnaissance, et je vous attends pour vous en renouveler l'assurance et celle de tous les sentiments que vous m'inspirez.

« A vous de cœur, BÉRANGER. »

La carrière de M. de Béranger serait par trop phénoménale si, échappant, malgré la supériorité de ses talents, aux crocs de l'envieuse critique littéraire, il avait également trouvé grâce devant l'esprit de parti, au sein de tristes dissensions civiles. Quelques personnes, admirateurs sincères de Béranger, affectent des craintes sur la tendance de ses opinions politiques; elles redoutent la puissance de ses vers sur une jeunesse ardente, trop impatiente, trop impressionnable. Une de ses lettres, jetée dans le domaine public par la lecture judiciaire qui en a été faite à l'audience de la cour d'assises, va donner la juste mesure de cette exaltation tant reprochée à M. de Béranger. Le lecteur voudra bien remarquer la date de cette lettre et surtout se rappeler les circonstances politiques de l'époque; époque pleine d'enthousiasme libéral et de chaudes espérances pour la jeunesse.

« Passy, le 10 août 1833.

« . . . . . Aussitôt mon retour définitif à Passy, c'est-à-dire depuis quatre à cinq jours, je me suis donné le plaisir de lire vos diverses productions. Elles m'ont confirmé dans l'idée qu'il y avait en vous, monsieur, un beau talent de poëte et un cœur d'excellent patriote. L'un et l'autre manquent peut-être un peu de ce dont, nous autres vieux, nous sommes si fiers : de cette expérience, triste produit de l'âge, marchandise toujours payée trop cher et dont, pour nous punir d'en exagérer la valeur, nous trouvons bien rarement le débit. Un jour, monsieur, vous en aurez votre part et ferez vous-même le procès à quelques peccadilles que l'exaltation des sentiments et la précipitation du travail ont pu faire commettre à votre jeune muse. Il y aurait du pédantisme à moi de vous les indiquer ici. Toutefois je ne puis, en ma qualité d'ancien, m'empêcher de vous mettre en garde contre la rapidité de l'improvisation. J'ai toujours peur qu'on n'en conserve l'habitude au point de ne pouvoir ensuite mettre le soin et le temps si nécessaires chez nous à la perfection des ouvrages et par conséquent à leur durée. J'ai renoncé de bonne heure à l'improvisation, et je m'accuserais de n'avoir depuis pu y parvenir, même par abnégation patriotique, si je ne m'étais convaincu qu'en définitive la méditation est un moyen de succès pour les idées qu'on veut populariser. Voilà pour le vieux poëte. En ma qualité de vieux républicain, je pourrais bien aussi m'ingérer de vous débiter quelques maximes; mais je ne veux pas donner trop beau jeu à votre verte jeunesse de me rire au nez. Puis, parce que notre feu commence à s'éteindre, nous convient-il d'aller jeter de l'eau sur celui du voisin, *qui brûle et flambe un peu trop?* Laissons au temps faire sa besogne. Faites la vôtre, monsieur, soyez poëte, et croyez qu'il me sera doux d'applaudir au succès que j'ose vous prédire d'avance, si la méditation préside à la dépense de vos richesses.

« Recevez, etc., BÉRANGER. »

M. de Béranger, l'idole du peuple, a toujours cherché à se dérober aux ovations du public. Maintes fois on l'a vu refuser d'assister à des cérémonies populaires. C'est ainsi qu'il refusa, en 1843, de figurer à la tête des étudiants, lors de l'inauguration de la statue de Molière, et tout récemment (mai 1844), aux funérailles de M. Laffitte, se voyant au moment d'être traîné en triomphe dans sa voiture par la jeunesse parisienne, il se glissa inaperçu dans une voiture de place, et regagna en toute hâte sa paisible demeure de Passy. Il s'occupe, dit-on, d'une *Biographie des Contemporains* qui sera un ouvrage d'outre tombe.

Peu de poëtes, peu d'écrivains dans aucun genre, ont jamais été l'occasion de tant de jugements littéraires. Béranger a été analysé, disséqué, peut-être même un peu torturé et disloqué. On aime à retracer le témoignage d'un grand écrivain en faveur du poëte qui, dans la préface de ses œuvres, a exprimé d'une manière si vive tout ce qu'il croit devoir à la lecture du *Génie du Christianisme.*

« Un grand poëte, quelle que soit la forme dans laquelle il enveloppe ses idées, est toujours un écrivain de génie. Pierre de Béranger se plaît à se surnommer *le Chansonnier,* comme Jean de la Fontaine *le Fablier;* il a pris rang parmi nos immortalités populaires. Sa renommée, déjà sans rivale, s'accroîtra encore. Peu de juges aujourd'hui sont capables d'apprécier ce qu'il y a de fini et d'achevé dans ses vers, peu d'oreilles assez délicates pour en savourer l'harmonie. Le travail le plus exquis s'y cache sous le naturel le plus charmant.

» Dans la préface de mes *Études,* considérant Béranger comme *historien,* j'ai remarqué que cette strophe était digne de Tacite, qui faisait aussi des vers :

Un conquérant, dans sa fortune altière,
Se fit un jeu des sceptres et des lois,
Et de ses pieds on peut voir la poussière
Empreinte encor sur le bandeau des rois.

« Lorsqu'il entonne la louange du *Roi d'Yvetot* et *l'Hymne au Ventre;* lorsqu'il célèbre *le*

Marquis de Carabas et *les Mirmidons;* lorsqu'il dicte la lettre prophétique *d'un petit roi à un petit duc;* lorsque, à mon grand regret, il rit de la *Gérontocratie*, Béranger est un politique à la manière de Catulle, d'Horace et de Juvénal. »

Les étrangers eux-mêmes ne sont pas restés en arrière de notre admiration pour le poëte le plus populaire qu'ait eu la France; l'*Edimburgh Review* lui a consacré un long article dont on nous saura gré d'offrir ici quelques extraits.

« Un changement qui n'a rien que de naturel, et qui certes n'est pas à regretter, s'est opéré dans l'esprit de Béranger, après ces jours de jeune enthousiasme, de souffrance et de triomphe. Nous avons devant nous le dernier volume de ses *chansons;* non pas vraiment, comme il nous en menace dans sa préface, le dernier qu'il pourra écrire, mais le dernier qu'il ait l'intention de publier.

Hélas! hélas! j'ai cinquante ans;

tel aurait pu être le titre bien approprié de plus d'une chanson que ce volume nous offre. La gaieté n'est pas, à la vérité, exclue de ses pages, mais elle y est plus tempérée que jadis et elle revient moins souvent. Souvent aussi quelque triste souvenir, qui s'échappe soudainement du cœur, vient comme un nuage obscurcir son esprit, et, à son insu, ce souvenir convertit en une larme son sourire. C'est un changement, nous osons en être garant, que personne ne pourra regretter, de tous ceux qui s'intéressent à la gloire de Béranger. Il était indigne de ses grandes facultés, de ses facultés si variées, qu'il continuât d'être, comme il ne l'a que trop souvent été, un poëte licencieux. C'était une insulte à ce peuple dont il aspirait à être le grand prêtre en poésie, que de montrer au monde les compositions que ce peuple honorait avec délices. Ses meilleurs amis ne pourront nier qu'il a écrit beaucoup de vers qu'avant de mourir il voudrait effacer. Nous sommes sûrs qu'il le sent lui-même et qu'il le regrette. La meilleure preuve en est que, dans le présent volume, produit d'une expérience plus mûre et d'une plus juste appréciation de ce qu'il se doit à lui-même, de ce qu'il doit à la morale publique, son goût épuré a fait disparaître ces taches, et lui a commandé de reléguer les *Lises*, les *Roses* et les *Margots* dans cette obscurité dont la main d'un poëte telle que la sienne n'aurait jamais dû les faire sortir. Il n'y a plus que peu de chose de trop dans ses aimables saillies, et l'éditeur futur d'un *Béranger de famille* pourra se borner à faire disparaître de ce dernier volume un très-petit nombre de stances...

« Les chansons de Béranger nous frappent principalement et nous paraissent supérieures en général à celles des Anglais, parce que le plan en est invariablement tracé avec beaucoup d'art et de soin, tandis que celles de nos chansonniers semblent en manquer totalement. Chacune des chansons de Béranger forme un tout bien complet, dont il serait impossible de détacher un seul vers sans ruiner l'édifice et sans détruire l'effet général. Rien ne semble se trouver là par accident : chacun des détails va droit au but et favorise le résultat général. Comme chaque trait est bien choisi pour ce tableau dans lequel, en un petit nombre de stances, il nous montre l'agonie mentale de Louis XI, dans son château de Plessis-les-Tours! Le doux soleil du printemps vivifiant tout à la ronde, les gais villageois qui dansent sur le gazon, le tyran pâle et tremblant s'avançant comme un fantôme au milieu de ses gardes, dans l'espérance de chasser, par la vue de la gaieté innocente, le démon de la mélancolie qui s'est logé dans son sein; puis ensuite, bourrelé à l'aspect d'une joie que le crime ne saurait partager, il revole au désespoir vers ses lugubres tours. Avec quel art admirable sont disposés les incidents dans la petite pièce intitulée *le Cinq-mai,* sujet dans lequel un poëte doué de moins de tact aurait infailliblement échoué, soit sur la rive de l'exagération ou sur celle des lieux communs. Fatigué de la vue des ennemis qui ont envahi sa patrie, un soldat français s'est volontairement condamné à l'exil et est parti pour les Indes. Cinq années se sont écoulées, et l'irrésistible désir de revoir son pays vient assiéger son âme. Il s'embarque pour l'Europe sur un navire espagnol. Il jouit d'avance et avec délices en pensant au sol natal, à sa famille, au fils chéri dont la main lui fermera les yeux. On approche de Sainte-Hélène, et pendant que les souvenirs de l'illustre captif assiégent son esprit, il voit se déployer tout à coup au haut du rocher, un drapeau noir qui annonce que c'est là qu'a péri le

Grand maître du monde,

délaissé et solitaire. Ici le seul refrain de la chanson donne un corps à l'idée dominante dans toute la conception :

Pauvre soldat! je reverrai la France;
La main d'un fils me fermera les yeux.

Le même art, la même pureté dans le choix des incidents, distinguent ses ballades joyeuses; telle est, par exemple, la chanson intitulée *le Mar-*

quis de Carabas, peinture extrêmement comique des prétentions ridicules de la noblesse de la restauration; *le Roi d'Yvetot*, leçon politique adressée à Bonaparte et qu'il aurait si bien fait d'écouter, et cette petite pièce d'un comique exquis, *le Sénateur*, dans laquelle un vieux sot vante les attraits de sa femme et se loue des attentions de son ami le sénateur, de manière à rendre les motifs de la complaisance de cet illustre ami transparents pour tout le monde, excepté pour le mari, qui s'en félicite.

« Deux lugubres esquisses de la vie réelle sont intitulées le *Vagabond* et *Jacques*. Dans la première, un malheureux mendiant, vieux et souffrant, en se plaçant pour mourir dans un fossé qui borde la grande route, exhale des plaintes contre cette société qui lui refuse les moyens d'exister et le bannit ensuite de son sein pour des délits dont la misère a été l'unique conseillère. La seconde est une scène de l'ancien régime, peinture rembrunie des souffrances du pauvre, quand, au sein de la maladie, de la détresse et du besoin, sa dernière ressource lui est arrachée par le fisc. La femme essaye de réveiller son mari d'un sommeil qu'elle ne sait pas être celui de la mort; elle lui annonce que le collecteur des taxes demande à entrer.

Jacque, il me faut troubler ton somme, etc.

« L'expérience personnelle et journalière qu'avait eue Béranger des annales du pauvre lui donnent un grand avantage pour la vérité et la vigueur avec laquelle il a dessiné ces scènes de souffrance « dans les huttes sous lesquelles vivent les indigents. » Il avait vu quelque chose de la difficulté qu'il y a de distribuer entre tant de monde le mince repas qui suffit à peine pour la subsistance d'un seul; il avait vu la pauvre épouse réduite à vendre son anneau nuptial, ce dernier souvenir des jours plus heureux, pour procurer un peu de vin à son mari expirant; il savait la fatale connexité, la nécessité presque absolue qui lie le besoin au crime, et chaque année les maux de la société ont semblé faire sur lui une impression de plus en plus profonde; et aujourd'hui que le bruit, le tumulte de ses polémiques a cessé, que la ferveur étourdie et les emportements de la jeunesse ont été tempérés et châtiés par la douloureuse expérience de l'âge, son esprit semble se porter avec une sympathie encore plus vive et plus profonde vers la contemplation de ces maux qui déforment d'une manière si hideuse et si triste la machine sociale.

« Sous l'influence de ces vues plus sérieuses et plus exaltées, ses dernières compositions se sont rapprochées de plus en plus du caractère de l'ode. Plusieurs des pièces si frappantes, si pleines d'émotions, du présent volume conservent à peine rien de la chanson, telles que *le Juif errant, les Quatre âges historiques, le Suicide, l'Alchimiste*. Ce sont véritablement des odes conçues dans l'esprit classique et pur de l'antiquité; non pas de ce pseudo-classique de mauvais goût, qui jadis avait fait considérer en France ce seul nom d'ode comme synonyme de tout ce qu'il y a d'ennuyeux. « Qu'est-ce qu'un dithyrambe? Oh! c'est, répondait-on, quelque chose d'un peu plus mauvais qu'une ode. » Nous croyons que les odes de Béranger susciteraient de tout autres émotions. La scène en est placée dans le monde qui nous entoure, et non pas dans l'Olympe ou sur le mont Parnasse; leur artifice repose sur les passions humaines, sur les sentiments, sur les erreurs, et non pas sur des visions mythologiques ou sur la personnification poétique des vertus et des vices; elles ont emprunté à l'antiquité classique, ou plutôt elles ont puisé à la grande source de l'inspiration, leur simple majesté, ce flot de réflexion et de pensée qui coule droit au cœur et à l'âme de tous; elles ont seulement de l'antiquité classique cette grande précision, ce poli dans l'expression qui donne de l'unité à la composition et qui concourt à former un beau tout.

« Parmi les chansons dirigées contre ses vieux ennemis, les Bourbons, la seule de ce volume qui offre un mérite remarquable et vraiment tout le sel et le bonheur dans les allusions qui ont si éminemment marqué les anciennes satires politiques du poëte, c'est celle intitulée *Denys, maître d'école*. Cependant Béranger a paru croire qu'il lui était nécessaire de faire une sorte d'apologie pour avoir dirigé les traits de sa satire contre un homme absent et déchu. Mais assurément Béranger est le dernier des hommes qu'on sera tenté d'accuser de donner un coup de pied au lion mourant. Quelque acérée que soit cette satire, elle est encore bien loin du piquant, de la personnalité de plusieurs de ces vives attaques que le poëte osa publier pendant que l'objet de sa satire était près de lui, armé de toutes les menaces du pouvoir. »

Molière lisait ses comédies à sa vieille servante pour juger par ses impressions de l'effet qu'elles produiraient au théâtre. Le *critérion* de Béranger était plus sûr encore : il a suspendu ses chansons à la guitare des ménétriers ambulants, et elles ont pénétré sous le chaume avant d'escalader les salons. Avant d'arriver ici elles étaient

jugées, et beaucoup mieux que par toutes les académies de l'Europe.

On a voulu voir de l'imitation dans les chansons de M. de Béranger; le poëte a répondu :

« Mes chansons, c'est moi, et moi je suis l'œuvre de la nature assidûment interrogée. » Si parfois on peut trouver quelque ressemblance entre M. de Béranger et la Fontaine, quelle distance ne rencontrera-t-on pas plus loin qui les sépare! PELOUZE.

BERBÉRIDÉES. *Berberideæ.* Famille de plantes dicotylédonées polypétales, dont les étamines sont insérées sous l'ovaire ou hypogynes. Les caractères essentiels de cet ordre sont les suivants : le calice se compose de quatre ou six sépales, rarement d'un nombre plus considérable ou moindre, accompagné extérieurement de plusieurs écailles; les pétales, qui constituent la corolle, sont en nombre égal à celui des sépales; ils sont tantôt plans, tantôt concaves et irréguliers, mais toujours opposés aux sépales, caractère très-important à noter; assez souvent ils sont accompagnés, à leur base interne, de petites glandes ou d'écailles glanduleuses : les étamines sont hypogynes et en même nombre que les pétales; elles leur sont également opposées, c'est-à-dire qu'elles correspondent au milieu de leur face interne; leurs anthères sont tantôt sessiles (*nandina*), tantôt portées sur un filet plus ou moins long; elles offrent constamment deux loges s'ouvrant par une sorte de valve ou de panneau qui s'enlève de la base vers le sommet, déhiscence qui se remarque également dans les laurinées. L'ovaire est libre et central, ordinairement ovoïde, allongé, constamment à une seule loge qui renferme de deux à douze ovules, attachés tantôt à la base de la loge et dressés (*berberis*), tantôt insérés longitudinalement sur la paroi de la loge, et y formant une seule ou deux rangées. Le style est latéral, court et épais; le stigmate est concave, le fruit est sec ou charnu, uniloculaire et indéhiscent; les graines se composent, outre leur tégument propre, d'un endosperme charnu ou quelquefois corné, dans lequel on trouve un embryon axile, dressé, dont les cotylédons sont plans et la radicule un peu épaisse à sa base.

Les berbéridées sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles alternes simples ou composées, accompagnées à leur base de stipules qui sont persistantes et épineuses; leur fleurs, généralement jaunes, sont disposées en épis simples, réunis ou fasciculés.

La famille des berbéridées se compose des genres suivants : 1° *berberis*, L.; 2° *mahonia*, Nuttal, 3° *nandina*, Thunberg; 4° *leontice*, L.; 5° *caulophyllum*, Richard; 6° *epimedium*, L.; 7° *diphylleia*, Richard. DR..Z

BERBERS, peuples indigènes de l'Afrique occidentale, qui forment quatre nations distinctes, savoir : 1° les *Amazirghs*, nommés par les Mores *Schilla* ou *Schulla*, répandus dans les montagnes marocaines; 2° les *Cabyles* ou *Cabaïles*, dans les montagnes d'Alger et de Tunis; 3° les *Tibbous*, dans le grand désert, entre le Fezzan et l'Égypte; les *Touariks*, habitant également le grand désert. L'identité de la langue que parlent ces peuples, constatée par la comparaison des vocabulaires, est une des découvertes les plus importantes de l'histoire ethnographique. Les Berbers ont le teint rouge et noirâtre, la taille haute et svelte, l'habitude du corps grêle et maigre. Ils ont des *marabouts* (prêtres) qu'ils environnent d'une vénération religieuse. Les *cheiks*, ou chefs, règnent sur les petites tribus; celles qui demeurent dans les hautes vallées vivent indépendantes. Dans le Maroc, quelques tribus se sont réunies sous le gouvernement de princes ou rois héréditaires nommés *amargar*, pour punir les vols et les assassinats. — Les Berbers fabriquent eux-mêmes leur poudre à canon; ils ont pour toute nourriture du pain bis et des olives. Ils montrent dans la culture de leurs champs une intelligence susceptible de développement. Ils fournissent aux Mores inactifs des olives, du blé et d'autres denrées. Leurs villages, dont quelques-uns ressemblent à des villes, sont munis de tours, de gardes, etc.; au moindre signal, ils sont tous sous les armes. Ils manient supérieurement le fusil, le lancent dans l'air, le rattrapent et le déchargent avec une adresse et une rapidité étonnantes. X.

BERBETH, instrument de musique à quatre cordes, le même que le *oûd*.—Les Arabes, amoureux de cette espèce de luth, nous ont tracé les proportions exactes du *berbeth*; ils ont poussé cette exactitude jusqu'à nous apprendre le nombre de fils de soie qui doivent composer les cordes et en déterminer la grosseur. Les Arabes prétendent trouver dans le charme du berbeth un antidote contre les maux de l'humanité : ce que les médecins les plus célèbres ne pourraient faire avec leurs prescriptions les plus savantes, un musicien arabe le fait avec le berbeth.— Les quatre cordes de cet instrument s'appellent : la première, *zir*, chanterelle (*mi*); la deuxième *met-sni-mothlik* (*si*); la troisième, *motsellets* (*sol*); la quatrième *bem* (*ré*). Ce sont les premières cordes de notre guitare, dont on pourrait trouver l'origine dans le *berbeth* ou le *oûd*, importé en Espagne par les Arabes. X.

BERCAIL, vieux mot dérivé du latin *bergarius* ou *berbigarius* (berger ou pasteur), qui a passé d'abord par les transformations successives de *bergale* ou *berbigale* et *bergail*, et qui est synonyme de *bergerie*. On ne l'emploie plus que dans le sens figuré, pour indiquer le sein ou le giron de l'Église. « Combien de brebis errantes et dispersées, dit Fléchier, qu'un pasteur vigilant peut faire rentrer dans le *bercail*, ou par une douceur salutaire, ou par une discrète sévérité ! » X.

BERCEAU. (*Architecture.*) Voûte en plein cintre, comme celle d'une cave, d'une orangerie, etc. Au mot Voute nous nous étendrons sur ce sujet qui est d'un si haut intérêt dans la construction ; nous ferons voir combien les Grecs et les Romains étaient avancés dans l'art du trait ou dans la stéréotomie ; alors les berceaux inclinés ou descentes droites des arènes de Nîmes ne présenteront plus rien d'extraordinaire, et l'on sera fondé à croire que, s'ils n'ont pas fait un plus grand nombre d'application de cette science aux voûtes de leurs édifices, c'est que, d'une part, l'art de l'appareil qui ne pouvait suffire à leur décoration se fût trouvé perdu dans les compartiments dont ils ornaient les voûtes, et, de l'autre, que les voûtes en maçonnerie étaient d'une exécution beaucoup plus prompte et plus facile.

On appelle *berceau*, dans un jardin, une partie de treillage dont la voûte est terminée par un cintre circulaire ou ovale quoique ses bouts soient terminés en arc de cloître. Pernot.

BERCHOUX (Joseph), auteur du poëme ingénieux de *la Gastronomie*, avait été au commencement de la révolution juge de paix à Saint-Symphorien (près de Lyon), où il naquit en 1765. Plus que suspect en 1793, par le royalisme ardent dont il avait fait preuve, il échappa aux proscriptions en se réfugiant sous les drapeaux ; mais après 2 ou 3 campagnes il put revenir dans sa patrie où il se livra à des travaux pour lesquels il avait plus de dispositions que pour la carrière judiciaire ou celle des armes. Le premier pas du jeune Berchoux dans l'arène poétique fut cette piquante satire si universellement connue et si souvent citée :

« Qui me délivrera des Grecs et des Romains ? »

En 1800 M. Berchoux alla faire imprimer à Paris *la Gastronomie* : son succès fut plus grand encore ; et, après trois éditions enlevées dans une seule année, l'auteur dut renoncer au modeste anonyme qu'il avait aussi gardé dans la publication de cet ouvrage.

M. Berchoux fut moins bien inspiré dans son poëme de *la Danse*, ou *les Dieux de l'Opéra*, qui parut en 1806.

Voltaire, ou *le Triomphe de la philosophie moderne*, poëme soi-disant comico-satirique, offrait un tort plus grave ; était-ce à un poëte qu'il convenait de reprendre en sous-œuvre les censures haineuses des Nonote et des Clément contre l'auteur de *la Henriade* ?

On ne peut guère citer ici que pour mémoire *le Philosophe de Charenton*, roman non sans esprit, mais sans action, publié en 1803, et *l'Art politique* (1819), dernière œuvre satirique de M. Berchoux, connue de bien peu des lecteurs de *la Gastronomie*. M. Berchoux a été en 1814, avec MM. de Chazet, Rougemont, Gentil, Désaugiers, etc., l'un des rédacteurs du feuilleton de *la Quotidienne*, après quoi, retiré dans le département qui l'a vu naître, il n'a plus donné signe de vie poétique. Il mourut en 1838. M. Ourry.

BÉRÉCYNTHIE, surnom de Cybèle. *Voy.* Cybèle.

BÉRENGER I et II, rois d'Italie.

Bérenger I, fils d'un duc de Frioul, fut couronné roi d'Italie en 888, à Pavie, et empereur romain en 915. En 924 il fut assassiné.

Bérenger II était petit-fils de Bérenger I, par sa mère Gisèle, qui avait épousé le marquis d'Ivrée, Adalbert. Bérenger hérita en 925 de ce puissant marquisat, et fut élu roi d'Italie en 950, avec son fils Adalbert. Il mourut en 966 à Bamberg, prisonnier d'Othon, roi d'Allemagne, et qui en 961 avait posé sur sa tête la couronne de fer d'Italie. *Voy.* Italie. S.

BÉRENGER (Raymond) I-IV, comtes de Provence depuis l'an 1113.

Raymond Bérenger IV, 1209-1245, épousa en 1220 Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoie. Leur cour fut le centre de la politesse ; Béatrix protégea les lettres et la poésie, et Bérenger cultivait lui-même cette dernière avec succès. Nostradamus affirme avoir vu ses productions poétiques dans la bibliothèque du comte Robert. Ils procurèrent à leurs filles de brillants établissements : l'aînée épousa Louis XI, roi de France ; une autre Charles d'Anjou, roi de Naples ; une troisième se maria avec le roi d'Angleterre, et une quatrième avec le frère de ce dernier.

Raymond Bérenger, célèbre grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, est regardé par quelques auteurs comme appartenant à la même famille ; mais il descendait d'une maison noble du Dauphiné. A peine élu grand maître (1365), à la grande satisfaction du pape Urbain V, il ajouta à la gloire déjà acquise dans ses

guerres contre les infidèles celle de la prise d'Alexandrie en Égypte, et de Tripoli en Syrie. Il mourut en 1373. SCHNITZLER.

BÉRENGER DE TOURS, ainsi appelé de la ville où il naquit en 998, fit ses études à Chartres sous l'évêque Fulbert, auprès duquel il demeura jusqu'à sa mort. Il retourna alors à Tours en 1030, et fut choisi pour enseigner dans les écoles publiques de Saint-Martin. Il devint camérier, puis trésorier de cette église. La dignité d'archidiacre d'Angers, qui lui fut conférée en 1039, ne lui fit point abandonner son école, qui était très-fréquentée, et d'où sortirent des hommes qui devinrent plus tard éminents dans l'Église. L'histoire de Bérenger de Tours n'est que l'histoire de sa controverse sur l'eucharistie et des persécutions qu'elle lui attira. Il paraît que ce fut en 1047 qu'il commença à renouveler sur la présence réelle les opinions de Scot-Érigène, qui avait attaqué ce dogme vers le milieu du siècle précédent. Brunon, évêque d'Angers, soutint ses sentiments, et lui attira en peu de temps quelques sectateurs. Lanfranc s'étant élevé contre lui, Bérenger lui écrivit, et défendit dans sa lettre son sentiment et celui de Scot. Lanfranc se trouva à Rome au concile tenu dans cette ville, sous le pape Léon IX, l'an 1050. Sur la lecture de sa lettre, Bérenger fut excommunié, et un concile fut ordonné pour le mois de septembre à Verceil, auquel il serait appelé. Ayant appris sa condamnation, il se retira en Normandie, comptant sur la protection de Guillaume le Bâtard; mais, condamné par un synode à Brienne, il fut obligé de sortir de la province, et se retira à Chartres. Le concile de Verceil, où il n'osa point paraître en personne, condamna son sentiment et le livre de Jean Scot, duquel il l'avait emprunté. Dans cette même année 1050, un concile fut tenu à Paris, le 16 novembre, par ordre de Henri Ier. Mais Bérenger ni Brunon n'y parurent. Ils furent condamnés tous deux. Cependant le premier soutint son opinion dans d'actives controverses avec les théologiens contemporains, parmi lesquels on remarque surtout Adesman, clerc de l'église de Liége, et Ascelin, moine de Saint-Évron en Normandie. Déçu dans l'espoir dont il s'était flatté, d'être protégé par Richard, roi d'Angleterre, qui se trouvait alors à la cour de France, il rétracta ses opinions en 1055, au concile de Tours, présidé par le légat de Victor II, Hildebrand, depuis Grégoire VII. Mais aussitôt après, il recommença à soutenir le sentiment qu'il venait de condamner lui-même. Anathématisé par le concile de Rouen, en 1063, et en 1075 par celui de Poitiers, où il courut le danger d'être tué, il resta dans ses opinions, malgré les sages représentations de Brunon, qui avait pris la résolution d'éviter toute dispute, et qui lui conseillait de suivre son exemple. Enfin il fit une nouvelle et dernière rétractation au mois de décembre de l'année 1078, au concile de Rome, présidé par Grégoire VII. Il est naturel de suspecter la sincérité de ce dernier changement, quoiqu'il puisse être raisonnablement attribué à la faiblesse de l'âge, car Bérenger avait alors 80 ans. Le sentiment qu'il défendit pendant la plus grande partie de sa vie étant devenu dans la suite une des bases de la réforme, les protestants, qui cherchent dans la tradition des écrivains qui leur soient favorables, se sont trouvés intéressés à soutenir que Béranger n'avait cédé qu'à la force et au désir de la paix, et les catholiques, de leur côté, ont dû s'appliquer à prouver sa sincérité. Il est difficile, ou plutôt impossible, de découvrir la vérité au milieu de ces prétentions diverses. Quoi qu'il en soit, il paraît que sa rétractation parut sincère aux Églises qui furent le plus agitées par ses opinions. On en a la preuve dans le service annuel célébré pour lui dans l'église de Tours. Il mourut le 6 janvier 1088, dans l'île de Saint-Côme, près de Tours, après avoir encore été obligé, dans ses dernières années, de rendre compte de sa foi au concile de Bordeaux, en 1080. Il ne reste de lui que peu d'ouvrages, qui tous ont rapport à ses opinions sur l'eucharistie, et qui sont écrits dans un style sec et tout rempli de subtilités scolastiques. H. BOUCHITTÉ.

BÉRÉNICE, c'est-à-dire, en grec, *messagère de la victoire*. Plusieurs femmes de ce nom sont célèbres dans l'antiquité : 1° *Bérénice,* femme de Ptolémée-Évergète. Elle avait pour son mari une tendresse extraordinaire, et lorsque celui-ci entreprit la guerre de Syrie, vivement alarmée des dangers qu'il allait courir, elle fit vœu d'offrir sa belle chevelure à Vénus s'il revenait victorieux. Évergète rentra dans ses États après avoir soumis la Mésopotamie, la Perse, la Médie et la Babylonie. Bérénice, pour remplir le vœu qu'elle avait fait, déposa sa chevelure dans le temple de Vénus Zéphyride, mais elle disparut dès la nuit suivante. L'astronome Conon, sans doute pour prévenir la vengeance de Ptolémée, qui regardait ce vol comme un sacrilége, répandit le bruit que les dieux avaient placé la chevelure de Bérénice dans la constellation du lion, et qu'il l'avait aperçue sous la forme de sept étoiles disposées en triangle. Après la mort d'Évergète, Bérénice et son frère périrent par ordre de Ptolémée-Philopator, qui les condamna à

mourir dans une chaudière d'eau bouillante. — 2° Bérénice, sœur de Ptolémée-Évergète et fille de Ptolémée-Philadelphe, fut demandée en mariage par Antiochus, surnommé le *dieu*, qui avait répudié Laodice, sa première femme, pour contracter avec Ptolémée une alliance qui devait lui être avantageuse. Aussitôt après la mort de ce dernier, Antiochus rappela Laodice. Celle-ci, pour se venger de sa rivale, et pour éviter un sort semblable à celui dont elle avait déjà été victime, fit empoisonner Antiochus, et condamna à mort Bérénice et son fils. Cette mère désolée eut le tourment affreux de voir égorger son fils dans ses bras : elle fut étranglée aussitôt après. — 3° Bérénice, épouse de Mithridate le Grand, roi de Pont, fut mise à mort par son époux, qui, après avoir été battu par le Romain Lucullus, l'an 71 avant Jésus-Christ, craignait qu'elle ne tombât entre les mains de ses ennemis. Il agit de même à l'égard de son autre femme, Monime, et de ses deux sœurs, Roxane et Statira. — 4° Bérénice, épouse d'Hérode, son oncle, et fille d'Agrippa le Grand, sur l'intercession duquel son époux fut nommé roi de Chalcis par l'empereur Claude, sut, après la mort de celui-ci, et malgré son inconduite et ses débauches, si bien s'attirer les bonnes grâces de l'empereur Vespasien et de son fils Titus, que ce dernier la reconnut presque pour sa femme, ou du moins la traita comme telle. DICT. CONV.

BERESFORD (WILLIAM CARR BERESFORD, vicomte DE), d'une ancienne famille irlandaise, pair du royaume d'Angleterre, général d'infanterie au service de la Grande-Bretagne, colonel en chef du 16e régiment d'infanterie, gouverneur de Jersey, grand'croix de l'ordre du Bain et de l'ordre hanovrien des Guelphes, etc., est en même temps marquis de Campo-Major et comte de Trancora, dans le royaume de Portugal, dont il a commandé l'armée en qualité de maréchal. Ses talents militaires, jusqu'alors peu connus, se déployèrent dans cette armée, et il parvint même à organiser les milices de ce pays au point que, durant la guerre révolutionnaire de l'Espagne, elles rivalisèrent avec les meilleures troupes des alliés. Le 16 mai 1811, le général Beresford, à la tête de deux divisions anglaises, d'une division portugaise et de 17,000 Espagnols, livra aux Français, commandés par le maréchal Soult, la bataille d'Albuféra et les força de se retirer sur Séville. En 1812, il commanda un des corps de l'armée sous les ordres du duc de Wellington; il eut une part considérable aux victoires des alliés à Vittoria, Bayonne et Toulouse. Le 13 mars 1814, le général Beresford entra dans Bordeaux avec le duc d'Angoulême; le 6 mai de la même année, le prince de Galles, régent de la Grande-Bretagne, rendit justice au mérite de cet officier général et récompensa ses services en l'appelant à la chambre des pairs comme baron du royaume. Lord Beresford fut bientôt après chargé d'une mission importante et partit pour le Brésil d'où il revint à Londres au mois de juillet 1815. Le prince régent de Portugal le nomma de nouveau général en chef des troupes portugaises; mais, à peine arrivé à Lisbonne, il fut envoyé une seconde fois au Brésil par le cabinet de Saint-James. A son retour de cette dernière mission diplomatique, il reprit le commandement de l'armée de Portugal qu'il quitta au bout de quelques années. Il paraît qu'il n'approuva pas entièrement les efforts d'un grand nombre de Portugais pour obtenir un gouvernement représentatif constitutionnel; et ne voulant point être impliqué dans les troubles dont ces efforts furent suivis, il retourna en Angleterre où le roi George IV lui avait conféré le rang de vicomte en 1823. Depuis l'époque de son retour, le vicomte Beresford n'a plus pris part aux affaires politiques de l'Europe, si ce n'est en 1826, lors de l'envoi de troupes anglaises en Portugal. D. BOILEAU.

BERESFORD (ÎLES), sur la côte N. O. de l'Amérique du Nord, au N. O. de l'île Quadra-et-Vancouver, par 132° 17′ long. O., 50° 52′ lat. N.

BÉRÉZINA, fleuve lithuanien qui prend sa source près de Polotsk, traverse le gouvernement russe de Minsk, et se jette dans le Dniéper, après un cours d'environ 85 lieues. Cette rivière est devenue fameuse par le passage des Français, lors de leur retraite en 1812.

Là les Russes avaient marqué le tombeau de l'armée française, le lieu où elle devait mourir ou mettre bas les armes. Le 18 octobre, quand Napoléon sortait de Moscou, l'armée de Wittgenstein, à 100 lieues derrière sa gauche, précipitait sa marche sur Polotsk, en descendant du nord. Plus loin, derrière sa droite, Tchitchagof, avec l'armée de Moldavie, profitant de sa supériorité sur Schwartzenberg, s'élevait du sud. Tous deux s'efforçaient de se joindre à Borissof, afin d'occuper les passages de la Bérézina et de fermer d'avance toute issue à nos soldats que poussait vers eux l'armée déjà plus nombreuse de Koutousof.

Le 22 novembre, Napoléon n'était plus qu'à trois jours de marche de Borissof, quand un aide de camp lui annonça que les Russes en étaient maîtres depuis la veille. A cette nouvelle désas-

treuse, l'empereur, frappant la terre de son bâton, lança au ciel un regard furieux avec ces mots : « Il est donc écrit là-haut que nous ne ferons plus que des fautes (Ségur, *Napoléon et la grande armée*). » Mais le lendemain, le maréchal Oudinot avait renversé cette avant-garde russe. Toutefois ses débris, en repassant par Borissof, avaient détruit son pont de 300 toises de longueur. Destruction irréparable ! Sur ce point la Bérézina était un lac de glaçons mouvants. M. de Ségur, dans le 10e livre de son ouvrage sur la campagne de Russie, a peint l'état déplorable de l'armée française. La colonne de Moscou, à l'exception de 7,000 hommes, n'offrait plus qu'une longue traînée de spectres, couverts de lambeaux, de morceaux de tapis, les pieds enveloppés de haillons, le visage terreux, hérissé d'une barbe hideuse, sans armes, et marchant comme un troupeau de captifs. L'aspect de cette épouvantable désorganisation ébranla les corps de Victor et d'Oudinot qui venaient d'opérer leur jonction. Le premier était en arrière avec 15,000 hommes, le second avec 5,000 en avant et déjà sur le Bérézina (Ségur) [1]. Une sombre inquiétude avait saisi les plus fermes courages. Napoléon donnait ordre de détruire les rapports de ses ministres, brûlait la moitié des bagages, afin de réserver les chevaux à l'artillerie, et, dans son ordre du jour, menaçait de la peine de mort, si par défaut de chevaux une seule pièce était abandonnée (Chambray, l. IV, p. 25, 33).

Dans la nuit du 23 au 24, Oudinot avait fait faire des reconnaissances sur la Bérézina au-dessous de Borissof, à Ukoloda, et au-dessus à Stakhof, à Studianka. Ce dernier point, à 4 lieues de Borissof, offrait un gué. Le général Corbineau, en se retirant devant les Russes, l'avait passé le 21 et n'y avait trouvé que trois pieds et demi de profondeur. La rive droite était bordée par un marais, alors impraticable aux voitures par suite du dégel ; mais la gelée commençait à se faire sentir et l'on pouvait rendre le marais praticable avec des fascines. Le général d'artillerie Aubry écrivait le 24 : « J'ai tout disposé à Studianka pour l'établissement du pont projeté. Ce soir, à neuf heures, 12 chevalets seront prêts et des bois rassemblés pour former le tablier. La rivière a 35 à 40 toises de largeur; la crue des eaux a augmenté la profondeur du gué; l'abord de ce côté ne sera pas difficile; mais la rive droite, au sortir du marais, domine un peu celle-ci, elle découvrira en plein nos travaux lorsqu'ils seront commencés. Je vois des mouvements de cavalerie et d'infanterie dans les villages à mi-côte. Des canons s'établissent; pas de doute que demain une nombreuse artillerie ne plonge sur le pont et ne rende le passage très-difficile. » (Chambray, p. 193-194.)

Cependant, pour détourner l'attention des Russes, on faisait des démonstrations sur les autres points. Une foule de travailleurs rassemblait à grand bruit les matériaux nécessaires à la construction d'un pont. La division de cuirassiers défilait pompeusement en vue des Russes; et des questions faites avec adresse à des espions payés par eux leur donnaient le change sur la direction projetée par les Français.

Le 25, à la chute du jour, Oudinot, cédant à Napoléon l'occupation de Borissof, vint prendre position sur les hauteurs qui dominaient le passage de Studianka. A cinq heures du soir les généraux Éblé et Chasseloup, forçant leur marche, y étaient arrivés avec les 400 pontonniers qui y restaient. Deux forges de campagne, deux voitures de charbon, et six caissons d'outils et de clous, matériel conservé par leurs efforts, rendaient la construction des ponts possible avec le dévouement des pontonniers. Une vingtaine de chevalets, construits la veille avec les poutres des cabanes polonaises, se trouvèrent trop faibles; il fallut tout recommencer. On démolit les maisons du village, dont les murailles, selon l'usage du pays, étaient construites en troncs de sapins non équarris et placés horizontalement les uns sur les autres; mais le temps si précieux de la nuit s'écoulait. Sur la rive opposée étincelaient les feux des ennemis. Avec le jour leur artillerie pouvait mettre en pièces le frêle échafaudage qui n'était pas encore commencé [2] !

A sept heures du matin, Napoléon vint hâter les travaux, trop lents au gré de son impatience. On reconnut que la rivière avait 54 toises de largeur au lieu de 40, et que sa plus grande profondeur était de 6 pieds. Les pontonniers affaiblis par la misère, privés d'aliments substantiels et de liqueurs fortes, plongés dans l'eau jusqu'aux épaules, luttaient contre les glaces charriées par la rivière. Plusieurs périrent de froid ou submer-

[1] L'exact M. de Chambray donne l'état des forces de Napoléon, le 26 novembre au matin, et les porte à 30,700 combattants. Le nombre des militaires isolés était presque aussi grand (L. IV, p. 51, 52; 1825). D'après l'évaluation du colonel Boutourlin, aide de camp de l'empereur de Russie, il porte à 57,000 hommes de troupes régulières les deux armées de Wittgenstein et de Tchitchagof. Ce dernier est compris pour 27,000 hommes. P. 22-23.

[2] Gourgaud évalue le grand parc français à 300 voitures dont 50 pièces de canon (page 439), et la totalité des pièces d'artillerie bien approvisionnées à 250 (p. 445).

gés. Le souvenir de leur dévouement doit vivre aussi longtemps que celui de la Bérézina !

A huit heures du matin deux radeaux contenant chacun 10 hommes jetèrent successivement 400 fantassins sur la rive ennemie; 50 chasseurs avaient traversé à la nage, portant en croupe des voltigeurs; et l'ardent Jacqueminot, repassant à travers les glaces qui déchiraient le poitrail de son cheval, ramenait sur l'arçon de sa selle un Russe qu'il venait de désarmer, pour que l'empereur pût l'interroger. L'artillerie du deuxième corps couronnait la crête de la colline; celle de la garde arrivait pour foudroyer tout ce qui se présenterait. Les voltigeurs, jetés dans le marais sous leur protection, eurent bientôt nettoyé les broussailles. L'ennemi n'opposa point de résistance; deux de ses pièces seulement débouchèrent du bois sur la gauche du point de passage et tirèrent deux coups de canon, mais disparurent aussitôt accablés par le feu de notre artillerie sur ce point; la sienne était d'un faible calibre (Chambray, livre IV, p. 51; Gourgaud, page 439). A une heure, le pont de l'infanterie s'achevait et la division Legrand le traversait rapidement, avec deux canons, aux cris de Vive l'empereur! Lui-même aidait au passage de l'artillerie. A quatre heures du soir le second pont, plus solide et destiné aux bagages et à l'artillerie, était terminé. Oudinot, avec 7,000 hommes, poussa les Russes de la division Tchaplitz jusqu'à Stakhof, dans la direction de Borissof, le long de la Bérézina, et dirigea en toute hâte un détachement vers Zembin. Le chemin de cette ville était pour les Français le seul moyen de retraite. A une lieue et demie de Studianka, ce chemin traversait un bois marécageux, ne laissant de passage que pour une voiture. Trois ponts de bois sur la Gaina, longs ensemble de 300 toises, pouvaient être mis en cendres avec quelques bourrées et la pipe d'un Cosaque. Si Tchaplitz y eût songé, il aurait forcé les Français ou à passer sur le ventre à l'armée de Moldavie, ou à mettre bas les armes; la fortune, d'ailleurs pour eux si cruelle, les servit en cette occasion. L'espace nous manque pour montrer quels rapports jetèrent Tchitchakof dans l'erreur, malgré les avis et la résistance de Tchaplitz qu'il rappelait à lui. Éclairé trop tard, il revenait à Borissof dans la nuit du 26 au 27, réunissait ses divisions pour attaquer le 28, avec 26,000 hommes, le corps d'Oudinot qui couvrait près de Stakhof le débouché des ponts. Mais le 28, Ney l'avait rejoint; l'empereur et sa garde se tenaient en réserve sur la rive gauche; 9,500 Français, Suisses et Polonais, suffirent contre l'armée de Tchitchakof. Une de ses colonnes, sous l'effort de laquelle avait plié la légion de la Vistule, fut enfoncée par les 500 cuirassiers de Doumerc qui prirent 1,500 hommes et sabrèrent le reste; l'ennemi repoussé rentra dans Stakhof.

Presque en même temps, de l'autre côté de la Bérézina, Victor, placé sur les hauteurs de Studianka avec 4,300 hommes, était attaqué par l'armée quintuple de Wittgenstein. Pendant tout le jour, il se soutint avec une admirable valeur, chassa l'ennemi d'un bois dont il s'était un instant emparé, à une portée de canon de Studianka. Vers neuf heures du soir seulement il commença sa retraite et repassa les ponts de la Bérézina. Le lendemain 29, à huit heures et demie du matin, Éblé voyant approcher les Russes y mit le feu. Wittgenstein ne parut sur les hauteurs qu'une heure après son départ. La gloire de l'armée française n'eût rien perdu de son éclat à la Bérézina, si un malentendu n'eût fait rester à Borissof la division Partouneaux dont les 3,500 hommes séparés du gros de l'armée, furent obligés de se rendre après de vains efforts. Remarquons-le, pendant trois jours, le 26, le 27, le 28, et même jusqu'au 29 novembre, les Français restèrent maîtres des ponts et de leurs positions sur la Bérézina. Un froid mortel qui survint, le défaut de vivres, les souffrances précédentes, qui avaient affaibli le courage avec les forces, empêchèrent la foule de leurs hommes désorganisés de profiter de ces trois jours, et surtout des nuits, pour s'écouler avec leurs bagages. Le général Éblé calculait qu'il aurait fallu six jours pour leur passage; nécessité fut donc de les abandonner. Trois pièces de canon seulement restèrent sur l'autre rive, et le nombre des prisonniers que l'ennemi ramassa (au dire du colonel russe Boutourlin, *Campagne de Russie*, t. II, p. 383) ne s'éleva qu'à 2,000 traîneurs, blessés, malades ou vivandiers (*Voir* Gourgaud, p. 461).

Tels sont les faits rapportés par les écrivains que recommandent avant tout l'exactitude et la connaissance des opérations militaires. Le défaut d'espace ne permet pas de raconter les accidents du passage, les ponts trois fois rompus, la multitude des traîneurs accourant « en masse confuse et profonde d'hommes, de chevaux et de chariots, assiéger l'étroite entrée des ponts qu'elle débordait, » sans qu'on pût rétablir l'ordre parmi ces malheureux qui se foulaient aux pieds ou tombaient précipités dans la Bérézina. Nul aussi bien que M. de Ségur n'a su reproduire ces sombres tableaux des malheurs de la France, à la description desquels quelques critiques lui reprochent de s'être un peu trop complu. DERODE.

BERG, autrefois duché indépendant, mais faisant maintenant partie la monarchie prussienne (province de Juliers, Clèves et Berg, dans la régence de Dusseldorf). C'est, en Allemagne, la province la plus riche en fabriques. Entrecoupée de montagnes, elle produit moins de blé qu'il n'en faut pour la consommation, car nulle part en Allemagne la population relative n'est aussi forte; mais il y a abondance de fer, de plomb et de houille. L'industrie y est florissante, surtout à Elberfeld et à Barmen, dans le Wupperthal. La localité, d'une part, et le gouvernement, de l'autre, favorisent cette prospérité. La constante neutralité du pays pendant les guerres dans le XVIIe et le XVIIIe siècle lui fut très-avantageuse et engagea des industriels des Pays-Bas et de la France à chercher dans ce duché un refuge contre les persécutions pour cause de religion dont ils étaient menacés dans leur patrie.

Du temps des Romains le pays de Berg était occupé par les Ubiens; mais leurs tribus disparurent lors de la migration des peuples, et leur pays devint le partage des Ripuaires. Depuis le XIIe siècle ce pays était gouverné par des ducs héréditaires; transmis par héritage à différentes familles, il a même été partagé quelquefois, jusqu'à l'époque (1348) où il passa à la maison de Juliers, par suite d'un mariage. Lorsqu'en 1609 cette maison resta sans héritier, l'Autriche réclama le duché à titre de fief de l'Empire, et l'Espagne promit de soutenir cette prétention; mais elle fut combattue par la Saxe et par les maisons électorales de Neubourg-Palatinat et de Brandebourg, et il s'ensuivit pour le duché un gouvernement commun entre ces maisons, du consentement des Pays-Bas. Ce gouvernement partagé dura jusqu'en 1666 où le duché de Berg échut définitivement au Palatinat. La révocation de l'édit de Nantes amena une foule d'industriels dans ce duché; ils y établirent la fabrication de la soie, du coton, de la dentelle, etc. Le duché de Berg resta dans cet état jusqu'en 1804 où il passa d'abord à la Bavière, en échange du margraviat d'Anspach, puis, dans la même année, à la France. Napoléon le donna avec le duché de Clèves à son beau-frère Murat qui prit le titre de grand-duc, après son accession à la confédération du Rhin. Aux duchés de Berg et de Clèves on ajouta les possessions de la maison de Nassau, la principauté de Munster, différents comtés et seigneuries, de manière qu'il eut une étendue de 300 mil. car. géogr. avec près de 900,000 habitants. Lorsqu'en 1808 Murat devint roi de Naples, le pays de Berg eut pour grand-duc Louis Napoléon, prince royal de Hollande, encore mineur; mais on en détacha quelques portions. Le grand-duc n'était pas encore arrivé à majorité lorsqu'en 1813 les alliés occupèrent son grand-duché dont, en 1815, le congrès de Vienne agrandit les États du roi de Prusse. CONV. LEX.

BERGAME ou **BERGAMASQUE**, province du royaume lombard-vénitien, entre la Valteline, le Tyrol, Brescia et Crémone. Sa superficie est de 220 lieues carrées, et sa population de 300,125 habitants. Elle renferme des mines de fer et de cuivre. Ses habitants sont industrieux, leur langage est le plus grossier de l'Italie. Le Bergame formait, sous Napoléon, le département du Serio. La capitale est Bergame, à dix lieues de Milan, entre le Serio et le Brembo. Sa population est de 24,500 habitants. Cette ville a un évêché, et est la patrie de Maffei, du Tasse, etc. Bergame, place forte et cité industrieuse, a des manufactures de soie filée, tapisseries, etc., et exporte du fer, du marbre, des fromages et des draps.

BERGAMI. *Les rois s'en vont,* mais pendant longtemps encore leurs vertus, leurs vices, leurs malheurs, feront partie de l'histoire des peuples, et serviront à peindre les mœurs de l'époque où ils auront vécu. George, prince de Galles, épousant Caroline de Brunswick, sa cousine, et s'enivrant si complétement les trois premiers jours de son mariage que Rome même l'aurait déclaré nul, représente une triste mode anglaise en l'année 1795; et quand en 1820, devenu roi, il l'accuse d'adultère et lui intente un procès, afin de prouver que l'accusation est vraie, les usages anglais nous apparaissent incontestables. Entre ces deux rejetons de tant de têtes couronnées, s'élève le pauvre Bartolomeo Bergami, qu'ils vont rendre célèbre à jamais. Il a été maréchal des logis chef dans un régiment italien. Des passe-droits (on en fait partout) le décident à quitter le service; mais comme il a l'habitude du cheval, il devient courrier du général Pino. Cette servitude lui déplaît, car il dit qu'il est gentilhomme, et peut-être le prouverait-il; mais le fait positif est qu'il a une taille herculéenne, un visage régulier, une chevelure blonde, épaisse, bouclée; un esprit naturel fort gai, de la finesse, et un courage, une audace, qui ne se démentent jamais. Avec de semblables avantages, on ne peut être que le courrier d'une princesse : aussi le marquis Ghisilieri le présenta-t-il à celle de Galles, qui voyageait en Italie en 1814. — La princesse Caroline de Brunswick avait 47 ans, peu de beauté, mais elle était bonne, malheureuse, et accusée depuis longtemps de ne guère tenir compte des convenances. Elle n'avait pas encore distingué le grand et beau Bergami, lors-

qu'un des camarades de celui-ci lui donna un verre de vin destiné à la reine. Ce vin était empoisonné; Bergami faillit mourir, et son auguste maîtresse crut devoir le dédommager des douleurs qu'il souffrait pour elle, bien qu'il ne les dût qu'au hasard. Bergami fut fait écuyer, baron, chambellan; et sa sœur, la comtesse Oldi, devint dame d'honneur. Depuis cette époque, Bergami ne s'occupa qu'à préserver la vie de Caroline, même aux dépens de la sienne, car des scélérats, pour leur compte ou pour celui d'un tiers bien connu, tentèrent souvent de l'assassiner. La reconnaissance de la princesse se manifesta sous toutes les formes, et surtout envers la petite fille de Bergami, qui se disait veuf, et achetait le silence de sa femme au moyen d'une pension. Cet enfant malade ne recevait de soins que de Caroline; mais le roi d'Angleterre a fait constater juridiquement que Bergami n'en recevait pas de moins affectueux; et la gratitude de Caroline n'était que de l'amour, s'il faut en croire les accusations d'adultère intentées contre elle en 1820, lorsque, son mari devenu roi, elle eut (chose inconcevable pour une femme d'esprit!) la fantaisie de s'asseoir aussi sur le trône. On tenta vainement Bergami par l'appât de sommes immenses de joindre ses aveux aux dépositions de ceux qui accusaient la reine; il s'y refusa constamment. Sa discrétion eût été inutile, si le duc d'York n'eût pas eu lui-même intérêt à ce que le divorce ne fût pas prononcé. — Plus tard un courrier apprit à Bergami retiré à Pesaro que Caroline étant au spectacle avait pris une glace et était morte quelques heures après. Elle a été empoisonnée, s'écria-t-il, et il le croit encore. — Bergami est riche, et si considéré qu'on lui permet d'avoir une garde, et qu'on lui a donné six canons pour la défense de sa personne. Lors du soulèvement des Italiens en 1831, il fit enfouir ces canons, dont les insurgés voulaient s'emparer, et évita toujours de prendre part aux dissensions politiques. A son tour, il a élevé une servante obscure au rang de surintendante de sa maison, et lui témoigne une affection sans bornes. La fille et les gens de Bergami regrettent le joug de la princesse, beaucoup plus doux, dit-on, que celui de cette véritable maritorne. Cependant Bergami a conservé le souvenir de sa royale maîtresse; il n'en parle qu'avec respect, et c'est à son intention qu'il porte toujours des bracelets d'or rivés au haut de ses bras, qu'un sculpteur prendrait volontiers pour modèles. Beaucoup de personnes d'un rang élevé accueillent Bergami comme un ami, à Rome, à Naples et à Milan.

C^sse^ DE BRADI.

BERGASSE (NICOLAS), né en 1750, d'abord avocat à Lyon, s'y fit connaître avantageusement par quelques plaidoyers où l'on trouve autant d'éloquence que pouvait alors en comporter la discussion des affaires civiles. Attaché ensuite au barreau de Paris, il y fut chargé d'une cause qui attira sur lui l'attention publique et fit le plus grand honneur à ses principes et à ses talents. Beaumarchais, mis en goût de succès judiciaires par ceux de ses fameux *Mémoires*, s'était fait le chevalier de Mme Kornmann plaidant contre un mari qui lui reprochait les torts les plus graves : Bergasse ne craignit point de soutenir les droits de l'époux offensé contre ce mordant et dangereux adversaire, et ce ne fut pas seulement devant les tribunaux qu'il gagna ce procès.

A l'époque de la convocation des états généraux les suffrages de ses concitoyens se portèrent sur cet avocat distingué, et il fut élu par le le tiers état de Lyon; mais Bergasse ne prit part qu'aux premiers travaux de l'Assemblée constituante. Il refusa de se soumettre au serment que devaient prêter ses membres aux bases de la constitution et abandonna son poste dès le mois d'octobre 1789; dès lors, se bornant au rôle de publiciste, mais de publiciste frondeur, il fit paparaître diverses brochures dirigées contre les assignats et contre d'autres mesures adoptées par l'Assemblée nationale. Sans être tout à fait partisan de la monarchie absolue, il se rapprocha du parti de la cour et fit passer à Louis XVI plusieurs mémoires et projets dont les manuscrits furent trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer, après le 10 août; c'était un arrêt de proscription contre leur auteur qui, en effet, fut arrêté, en 1793, à Tarbes où il s'était réfugié, et amené dans les prisons de la capitale. Le 9 thermidor le rendit à la liberté, et il vécut dans la retraite jusqu'à la restauration de 1814.

Bergasse, rentrant alors dans la carrière politique, publia dans quelques écrits ses idées qui se rapprochaient beaucoup plus de celles des émigrés et des partisans de nos vieilles institutions que de la charte de Louis XVIII; aussi trouvèrent-elles plus de faveur près de l'empereur Alexandre que dans les esprits de ses concitoyens. Cependant il refusa les offres de ce prince qui, pendant son séjour à Paris, était allé le visiter dans sa modeste demeure et voulait lui assurer un sort dans ses États. En 1821, un ouvrage intitulé : *De la propriété*, et dans lequel était attaquée la vente des biens nationaux, fit traduire Bergasse devant la cour d'assises de la Seine; son arrêt acquitta un vieillard dont au

moins l'attachement à sa patrie ne pouvait être contesté et dont les convictions profondes pouvaient excuser les erreurs.

Bergasse, dont l'existence a été depuis ce temps obscure et tranquille, est mort, dans un âge avancé, en 1832. M. Ourry.

BERGEN. *Voy*. Norwége.

BERGER, l'homme qui soigne et garde les troupeaux de bêtes à laine. On ne s'attend pas à ce qu'il soit fait mention ici de ces bergers chantés par Théocrite, Virgile et Gessner, dont la vie, toute patriarcale, plaît aux âmes sensibles et nous reporte aux mœurs des premiers jours de la vie sociale; les scènes pastorales de ces âges reculés sont si loin de nous, que depuis longtemps on est obligé de les reléguer dans le domaine de la poésie, et qu'en les retraçant nous rendrions trop pénible le tableau des habitudes réelles des bergers de notre époque. Cette profession, honorée dans la haute antiquité, est depuis bien des siècles tellement avilie qu'il faudra de longs efforts pour relever la houlette de l'abjection où l'ont précipitée l'ignorance, l'orgueil et les préjugés. On y travaille en France depuis la révolution, et déjà quelques départements éprouvent les heureux effets des efforts entrepris. Ce changement exercera la plus grande influence sur la vie privée, sur les mœurs publiques, et sur la prospérité de l'agriculture.

Un bon berger est un homme précieux dans une ferme; en recevant, avec la garde du troupeau, son administration de jour et de nuit, aux champs comme à la bergerie, il tient dans ses mains une partie de la fortune du cultivateur. De ses bonnes ou mauvaises qualités, de ses soins vigilants ou de son insouciance dépendent le succès du troupeau, la bonté et même l'abondance de ses produits. S'il est actif, probe, ami des animaux qui lui sont confiés, et habile dans l'art de les maintenir en santé, tout lui réussira; s'il lui manque une seule de ces qualités tout est perdu; c'est de lui que l'on peut dire : *Tant vaut le berger, tant vaut le troupeau.*

Le choix d'un berger est donc plus important qu'on ne le croit ordinairement. Il faut qu'un berger sache lire, écrire et raisonner sur ce qui convient aux bêtes à laine dans les divers âges de la vie, à telle espèce, à telle variété; il doit connaître les maladies qui les affectent, afin d'éloigner à temps les individus attaqués, de leur donner les premiers soins en attendant l'arrivée du médecin vétérinaire; il doit posséder assez de botanique pour distinguer les plantes funestes et les plantes utiles, et avoir l'habitude d'employer la flamme, la lancette et le bistouri, dans les cas pressants. Il faut qu'il prévienne les accouplements prématurés, qu'il préside à la naissance des jeunes animaux, qu'il pourvoie aux besoins des mères, à la sûreté des petits; il faut qu'il sache distinguer les agneaux et leurs mères, pour les rapprocher quand ils ne savent pas se retrouver, ou pour forcer les femelles qui n'aiment point leurs petits à leur donner à teter. Dans les champs il veille à ce que les troupeaux errants ne se mêlent aux siens, ne leur enlèvent leur subsistance ou ne leur apportent les germes de maladies contagieuses. Il faut enfin qu'il sache les garantir des attaques des animaux carnassiers, tant par son courage personnel que par le soin d'élever de bons chiens. De retour à la bergerie, il distribue le fourrage, dont il est toujours économe et dont il ne néglige jamais de constater la qualité; il en fixe la quantité pour chaque individu, et en écarte avec la plus scrupuleuse attention les chardons et autres plantes épineuses qui pourraient s'y trouver et déchirer la bouche de ses bêtes, etc.

Toutes ces connaissances ne peuvent être le fruit de la triste routine : il faut donc au berger des études préliminaires, et c'est pour lui en offrir les moyens que diverses écoles publiques existent. C'est là qu'un propriétaire doit aller chercher le berger auquel il veut remettre le gouvernement de ses troupeaux. Il le prendra robuste, âgé de plus de 20 ans, jamais au-dessous de cet âge; il s'assurera s'il est toujours propre, matineux, adroit, patient, économe sans parcimonie, et gai de caractère. Du moment qu'il aura trouvé cet agent essentiel il ne négligera rien pour se l'attacher. Un berger dont le salaire est fixe, qui n'a pas l'espoir de le voir grossir par des gratifications accordées avec justice, finit tôt ou tard par négliger ses devoirs; il se livre à la fraude et décide plus ou moins promptement de la ruine de son patron. Il en sera tout autrement si vous entretenez le courage par des récompenses. L'intérêt et l'émulation sont deux puissants mobiles; mis en jeu avec habileté vous en obtenez des avantages incalculables, toujours inattendus. La Saxe nous en fournit une preuve frappante : les propriétaires de troupeaux n'y accordent aucun appointement aux bergers, mais ils leur donnent un bénéfice sur les produits. Il arrive de là que les bergers sont soigneux, qu'ils mettent tout en œuvre pour conserver les bêtes à laine qui leur sont confiées, qu'ils s'occupent sans cesse de leur plus grande prospérité, et que la mieux value du troupeau relève leur profession, en

même temps qu'elle leur assure une honnête aisance. ENCYCL. DES GENS DU MONDE.

BERGERIE, logement destiné aux bêtes à laine, dont l'aire n'est point pavée, mais fortement battue de glaise bien corroyée, sur laquelle on met un lit de terre sèche, puis un autre de paille, qui s'imprègnent l'un et l'autre de l'urine et de la fiente du mouton. La forme de la bergerie varie suivant les localités et le goût du propriétaire; qu'elle soit ronde, carrée ou longue, n'importe, pourvu que ses dimensions soient en proportion avec le nombre des bêtes à contenir.

La bergerie veut être tournée au nord, être élevée au moins de un mètre à deux, au-dessus du sol, percée de grandes croisées garnies de barreaux de fer et d'une toile métallique à larges réseaux en fil d'archal. Il convient que ces croisées se trouvent en face les unes des autres et ouvertes sur tous les points, afin que l'air puisse circuler librement et être renouvelé à chaque instant. Dans sa construction, la bergerie a besoin d'être un peu inclinée, du fond vers la porte d'entrée, pour donner écoulement aux urines; il faut aussi que le sol en soit constamment uni, sec et disposé en clayonnage pour faciliter l'épuration de l'air.

Il est indifférent de placer la porte d'entrée à une exposition plutôt qu'à l'autre, quand la bergerie présente des ouvertures pratiquées sur toutes les faces, ou seulement aux deux extrémités, ce qui suffit à la rigueur, lorsque l'étendue du local est médiocre; mais si les ouvertures ne sont point assez nombreuses et qu'il soit impossible d'en établir d'autres, il faut alors que la porte d'entrée, ainsi que les croisées, soient tournées au nord.

Les croisées ne doivent commencer qu'à un mètre, à partir du sol, pour que la pluie ou la neige ne vient point incommoder le mouton. Le froid est très-salutaire dans une bergerie, l'humidité y est au contraire très-pernicieuse.

Contre les murs on place des crèches solides, assez basses pour que l'animal, en prenant sa nourriture, perde le moins possible d'herbe et n'en laisse point tomber sur lui. Leur construction est également calculée de manière à ce que les agneaux ne puissent entrer dedans ou se glisser dessous. Une auge en pierre doit régner un peu en avant des rateliers, pour recevoir les graines des fourrages et pour contenir les légumes et la pâture qu'on donne aux moutons.

Outre la bergerie proprement dite, où les béliers se tiennent éloignés des brebis, le logement des bêtes à laine doit offrir la bergerie d'élèves, la bergerie de supplément et une infirmerie. Les deux premières sont séparées par des cloisons en plâtre, en pisé ou en torchis, ou bien encore en planches bien jointes, afin que le voisinage des mâles ne nuise point à la tranquillité des femelles, pour que les béliers ne s'échauffent point en sentant ou en entendant les brebis. L'infirmerie, devant contenir les bêtes malades, se place en un lieu isolé et sans communication directe avec l'habitation des autres animaux; cette précaution est indispensable. Dans la bergerie d'élèves se tiennent les agneaux en sevrage. La bergerie de supplément est pour les brebis portières, prêtes à mettre bas, ou qui sont occupées de l'allaitement des petits. Tout près de là est la chambre destinée au berger; elle communique librement avec toutes les divisions afin qu'il puisse exercer sa surveillance pendant la nuit. Au temps de l'agnelage il est essentiel de tenir une lanterne allumée dans la bergerie; on la fixe solidement, on la recouvre d'un grillage de fer, puis on la place à une certaine hauteur.

Tous les huit jours en été et tous les quinze jours en hiver il faut enlever le fumier de la bergerie; en l'y laissant plus longtemps on compromet la santé des animaux. La plus grande propreté doit régner dans ce local; le vêtement spongieux du mouton le rend plus qu'aucun autre animal domestique susceptible des moindres atteintes de la mauvaise odeur, de l'insalubrité, du désordre et du manque de soin. Toutes les fois qu'on lavera la bergerie, et il convient de le faire au moins une fois par mois, on la balayera soigneusement dans toutes ses parties intérieures et extérieures. X.

BERGERONNETTE. *Motacilla*. Genre d'oiseaux de l'ordre des insectivores. Caractères : bec droit, grêle, en forme d'alène, cylindrique et anguleux entre les narines qui sont situées à la base et latéralement : elles sont ovoïdes, à moitié recouvertes par une membrane nue; tarse double en longueur du doigt du milieu; trois doigts devant, l'extérieur uni par la base à l'intermédiaire; un doigt derrière; dont l'ongle est beaucoup plus grand qu'aux autres; queue longue, égale, horizontale.

Ces oiseaux qui, presque en tous lieux, ont reçu des surnoms particuliers à cause de quelques habitudes bien tranchées, sont néanmoins assez généralement appelés *lavandières*, parce qu'on les voit souvent voltiger autour des lavoirs ou des buanderies, et *hoche-queues* parce que, chez eux, cette partie est constamment en mouvement de bas en haut. Le nom de bergeronnette, qui a prévalu sur tous les autres, présente l'idée de

gardien des troupeaux, et en effet, sans les garder, les bergeronnettes accompagnent souvent les troupeaux près desquels, sans doute, elles rencontrent plus abondamment que partout ailleurs, les petits insectes attirés par les bestiaux, et dont elles font leur nourriture ainsi que des vers et des larves aquatiques. Ces oiseaux ont encore l'habitude de suivre de très-près le laboureur dans le sillon qu'il trace, et d'y saisir les petits vers que met à découvert le soc de la charrue; l'extrême confiance avec laquelle ils se livrent à cette recherche, leur donne un air de familiarité que l'on remarque, avec plaisir, dans ces petits êtres. Les feux de l'amour qui, chez eux, s'allument d'assez bonne heure, sont souvent le signal de combats que les mâles se livrent à outrance pour se disputer une femelle que le vainqueur poursuit à son tour de la manière la plus vive, jusqu'à ce qu'elle lui ait accordé le prix de la victoire. Après l'union des époux, tous deux s'occupent de la construction du nid qu'ils placent sur un fond de décombres, dans des trous de rocher, ou vers des rives désertes, dans des touffes d'herbes fortes et élevées; ce nid reçoit six œufs verdâtres, mouchetés ou de noir ou de rougeâtre. Jamais les bergeronnettes ne perchent sur les arbres; elles aiment à se promener sur les terrains humides et marécageux; posées sur un pignon élevé, sur des cheminées, elles s'appellent d'un cri perçant et sonore pour se réunir par petites bandes, soit pour aller en société à la quête d'une nourriture dont elles ont épuisé le canton, soit pour se rendre au gîte où elles dorment en commun. Quoiqu'un grand nombre de ces oiseaux restent sédentaires sous tous les climats et dans tous les pays, la plupart néanmoins se soumettent à des émigrations réglées; ils s'éloignent de nous vers la fin de l'automne, pour revenir lorsque la saison suivante a cessé ses rigueurs. Aux deux époques de départ et de retour, ils éprouvent des mues qui ont donné lieu à des erreurs notables sur le nombre des espèces. Vieillot a nommé hoche-queue le genre bergeronnette, et Cuvier l'a divisé en hoche-queue et bergeronnette; cette sous-division, fondée sur la courbure de l'ongle du pouce, peut être facilement adoptée sans changement de nom. DR..Z.

BERGHEM (NICOLAS), né à Harlem, en 1624, mort dans la même ville, en 1683, et qui s'est fait une réputation européenne, comme peintre et comme graveur de paysages et d'animaux, reçut de son père, Van Haarlem, les premiers principes de son art. Une aventure d'écolier lui valut le sobriquet de Berghem ou Berchem, qui, en hollandais signifie *cachez-le*, sous lequel il a continué d'être connu et dont il signa même ses ouvrages. On dit que, pour le soustraire à un châtiment que son père voulait lui infliger, Van Gooyen, son maître criait à ses autres disciples: *berg-hem! berg-hem!* cachez-le! cachez-le! Peu après la mort de son père, Nicolas Berghem épousa la fille de Wils, un autre de ses maîtres; l'avarice, la mauvaise humeur et les duretés de sa femme empoisonnèrent toutes ses jouissances et le réduisirent à une grande pénurie.

Berghem vit de bonne heure sa réputation s'accroître et s'étendre. Ses ouvrages sont nombreux, et leurs sujets offrent une grande variété. Bien qu'ils ne soient souvent que l'image d'une nature peu élevée, peu poétique; ils se recommandent généralement par un goût exquis, et une vérité, une harmonie de coloris que le temps n'a pu détruire. Sa manière est piquante et spirituelle, trop peut-être; son exécution est remplie d'intelligence; le fini de ses détails ne détruit point le bel effet de l'ensemble; ses figures, ses animaux sont dessinés avec une grande correction et une élégance que les peintres de son pays n'ont pas toujours possédées. Si sa touche est souvent affectée, elle est du moins toujours ferme et soignée, et l'on peut dire que Berghem n'a produit aucun ouvrage médiocre. Quelque multipliés que soient les tableaux de Berghem, ils sont aussi recherchés que s'il n'en avait fait qu'un petit nombre, et on les voit toujours chèrement payés par les amateurs. Les petits ne se vendent guère moins de 8,000 francs et les principaux 24,000 fr.; ses dessins et ses nombreuses gravures à l'eau forte sont également recherchés des amateurs, parce qu'ils rappellent en partie les beautés qui distinguent ses tableaux. L. C. SOYER.

BERGHEN ou BERQUEN (LOUIS DE), naquit à Bruges, au XVe siècle, d'une famille noble. Le hasard lui fit découvrir, en 1476, l'art de tailler le diamant. S'apercevant que deux diamants s'entamaient lorsqu'on les frottait l'un contre l'autre, il en prit deux bruts, et en les aiguisant y forma des facettes assez régulières; ensuite, au moyen d'une roue qu'il imagina et avec la poudre de ces mêmes diamants, il acheva de leur donner un poli parfait. On perfectionna après lui son procédé, mais il n'en a pas moins droit à la célébrité qui est due aux auteurs d'inventions utiles. Avant Berghen, on n'employait le diamant que dans l'état où la nature le produit quelquefois, soit roulé dans les eaux, où il a acquis un certain poli, soit en petites pyramides qui paraissent être le résultat de la cristallisation. Dans ces deux cas, le diamant, quoique dé-

pouillé de la croûte obscure qui l'enveloppe ordinairement, n'avait que très-peu de jeu ou d'éclat. X.

BERGMANN (TORBERN-OLOF), brillante illustration scientifique de la Suède. Né à Catharinaberg (Westgothland), en 1735, il passa des écoles de Skara à l'université d'Upsal. Ses parents, placés dans les hauts emplois de la finance, le destinaient aux charges importantes de l'État ; mais un goût décidé pour l'étude de la nature et la méditation de ses phénomènes se prononça de bonne heure chez Bergmann, et, par un précieux instinct, il voulut préluder à l'étude des sciences d'observation par une application opiniâtre à celle des sciences élémentaires du raisonnement, les mathématiques et la philosophie. Mais les progrès d'une maladie de langueur le contraignirent à changer plutôt qu'à abandonner les occupations de son choix. De retour dans sa famille, obligé au repos, il s'efforça vainement de combattre le penchant qui le dominait; la botanique et l'entomologie remplirent les instants de ses promenades, et d'une manière si fructueuse que l'on a quelquefois regretté que son attention en ait été depuis détournée. A 18 ans il proposa une méthode de classification des insectes, fondée sur l'examen si difficile de leurs larves, et elle parut tellement intéressante à Linné et à de Géer qu'elle fut insérée dans le premier volume des Mémoires de l'Académie d'Upsal. On lui doit encore un travail sur les moyens de détruire les chenilles qui dévorent les feuilles des arbres, lequel fut couronné deux fois, et des recherches curieuses sur les cinips, les xylocopes et l'éducation des abeilles. C'est lui qui découvrit le mode de reproduction des sangsues. Linné consacra le souvenir des services qu'il avait rendus à l'entomologie en appliquant le nom de Bergmann à une espèce de phalène. Il revint à Upsal, et bientôt ses travaux sur les phénomènes du crépuscule, sur les interpolations astronomiques et sur l'attraction générale, lui méritèrent successivement le titre de docteur en philosophie et les places de professeur de physique, puis de mathématiques et d'algèbre. Ces récompenses ne furent pour lui qu'un encouragement; en peu de temps il donna un grand nombre de mémoires, entre lesquels on distingue ceux qui traitent des aurores boréales et de l'électricité. Il publia les leçons de Scheffer, et fit paraître, en 1766, un traité de physique assez étendu, ouvrage qui fut à l'instant traduit dans toutes les langues européennes, et dont deux éditions furent épuisées en moins de deux ans. En 1767, il se mit sur les rangs pour la chaire de chimie. Ses compétiteurs contestèrent ses connaissances en chimie, il repoussa leurs attaques par un excellent mémoire sur l'alun. Gustave III, alors prince et chancelier de l'université, sut apprécier la capacité de Bergmann et les conseils des savants impartiaux qui l'approchaient, et défendit ses droits de toute son influence; et plus tard celui-ci, reconnaissant, paya sa dette au roi de Suède, en refusant les offres du grand Frédéric, qui voulait l'attirer à Berlin. Arrivé au poste qu'il avait recherché, Bergmann s'adonna tout entier à la chimie et porta dans son application à cette branche de l'histoire naturelle l'esprit de méthode et de critique rigoureuse, dont ses premières études lui avaient donné l'habitude. Les travaux qu'il publia sur cette science sont nombreux et tous portent l'empreinte d'un jugement fort et d'une sagacité profonde. Son nom se rattache aux lois des affinités de la doctrine atomique et à celles de la cristallisation, sur lesquelles Haüy établit depuis sa belle théorie de la cristallographie; on cite encore ses mémoires sur les eaux minérales, sur leur composition artificielle, sur l'hydrogène sulfuré, l'acide carbonique, l'acide oxalique, la silice, la magnésie, le fer, le zinc, l'arsenic, le nikel, etc. Il forma d'excellents élèves. Scheele entre autres doit à sa bienveillance son bonheur et ses premiers succès. Ses travaux épuisèrent en peu d'années sa constitution; il succomba en 1784. Peu d'hommes ont tant produit, et surtout des travaux aussi durables. Dans le cours de sa carrière scientifique il écrivit plus de quarante mémoires tous curieux, tous marquants, soit par les découvertes, soit par les perfectionnements qu'ils contiennent. T. COCTEAU.

BERG-OP-ZOOM, c'est-à-dire Berghen sur le Zoom, ville très-forte de Hollande (Brabant septentrional), à 8 lieues sud-ouest de Bréda, 7 d'Anvers, près de l'Escaut oriental dont un canal lui porte les eaux. Des marais l'entourent et rendent ses abords très-difficiles. On admire son château, dont la tour s'élargit en s'élevant, son arsenal, le souterrain, et la galerie par laquelle les Français s'y introduisirent après la bataille de Fontenoy, les ravelins de la Pucelle et de Coehorn, etc. L'église de Sainte-Gertrude mérite une mention. Population, 6,000 habitants. Murée au XIIIe siècle par Gérard de Wasemale, qui la défendit par un château, Berg-op-Zoom fut, lors de la révolte des 17 provinces contre la domination espagnole, une des premières résidences des états généraux. Le siége fameux qu'elle soutint, en 1622, contre les Espagnols, coûta

10,000 hommes à ses anciens maîtres. Le maréchal de Lœvendal s'en empara par surprise en 1747. En 1814, les Anglais, en essayant de la prendre sur les Français, éprouvèrent un échec considérable devant ses murs.

Avant le règne de Philippe II, Berg-op-Zoom était un marquisat. VAL. PARISOT.

BERGMANNITE. Nom d'un minéral, que l'on trouve à Frederischwern, en Norwége, il est composé tantôt d'aiguilles grises, groupées confusément, tantôt de lamelles d'un blanc grisâtre, légèrement nacré. Ses parties aiguës rayent le quartz. Sa pesanteur spécifique est de 2, 3, suivant Schumacher. Il répand une odeur argileuse, par l'insufflation de l'haleine; un petit fragment, présenté à la flamme d'une bougie, blanchit et devient friable; exposé au feu du chalumeau, il se fond en émail blanc et demi-transparent; il est accompagné de pierre grasse (*Fettstien*) et de feldspath tantôt d'un rouge brun, et tantôt d'un rouge incarnat. DE..Z.

BÉRIL. *Voy*. ÉMERAUDE.

BERING (DÉTROIT DE). Du cap Tchoukotsk (Tchoukotskoï Noss), en Sibérie, au cap du Prince de Galles en Amérique, la distance n'est guère que de 18 lieues marines. C'est près du 66e degré de latitude que les deux continents sont aussi rapprochés; le milieu du passage est à 206° de longitude orientale, méridien de Paris. — Le danois Bering n'est pas le premier navigateur qui ait traversé le détroit qui porte son nom : des caboteurs russes avaient contourné l'extrémité orientale de la Sibérie, et parmi ces hommes entreprenants, on cite un Cosaque nommé Semen-Dechnef, qui fit ce voyage en 1648. Cependant, il n'est pas injuste d'attribuer l'honneur de ces sortes de découvertes aux investigateurs dont les recherches et les travaux n'eurent point d'autre but, et dont le dévouement fut couronné par le succès. Bering résolut assez complétement la question géographique dont le gouvernement russe s'occupait alors, et périt au moment où il venait de terminer ses explorations; l'hommage décerné à sa mémoire fut trop bien mérité pour que la postérité lui assigne une autre destination. — Entre deux caps aussi rapprochés que ceux qui limitent ce détroit, et près du cercle polaire, le passage est souvent fermé par les glaces. Cependant, il est encore douteux que les habitants de l'Asie aient jamais profité de ce moyen de passer dans le nouveau monde, quoique les animaux des régions arctiques s'aventurent sur les glaces, et passent ainsi du continent à des îles très-éloignées. Mais, de part et d'autre du détroit de Bering, les rares populations que l'on rencontre sont trop dissemblables pour qu'on puisse les considérer comme une seule nation divisée, par des circonstances locales, en deux parties dont chacune aurait été modifiée par son climat, ses occupations, ses moyens de subsistance, etc. Rien de tout cela n'influe sur le langage, et il n'est pas le même en Amérique et en Asie. Quant aux causes physiques assez puissantes pour opérer des changements notables dans la forme et les dimensions du corps humain, elles ne sont pas plus actives en Amérique, au nord des possessions russes dans ce continent, qu'elles ne le sont en Sibérie, sous la même latitude. Ainsi, rien ne justifierait l'opinion que l'ancien continent a peuplé le nouveau sans le secours de la navigation, et que les glaces du détroit de Bering suffirent pour le passage des émigrations asiatiques. FERRY.

BERKELEY (GEORGE). Ce savant et ingénieux évêque de Cloyne, en Irlande, naquit dans cette île en 1684, à Kilcrin. Il acheva ses études à l'université de Dublin, et avant d'avoir atteint l'âge de 20 ans il publia son premier ouvrage intitulé : *Arithmetica absque Algebrâ aut Euclide demonstrata*, qui fut suivi, en 1709, de son essai sur une *Nouvelle Théorie de la Vision*. Un an après, il exposa dans ses *Principes des Connaissances humaines* (*Principles of human knowledge*) son sigulier système d'idéalisme ou d'immatérialisme, qu'il étaya des arguments les plus subtils et qu'il défendit, en 1712, dans *Trois Dialogues entre Hylas et Philonoüs*. En 1713, Berkeley suivit le comte de Peterborourgh en qualité d'aumônier de son ambassade auprès du roi de Naples. Il fit ensuite le tour de l'Europe avec le fils du docteur Ashe, évêque de Clogher. Ce fut dans cette tournée que Berkeley, en 1715, visita à l'Oratoire, à Paris, le père Mallebranche, qu'il trouva préparant dans sa cellule une potion qui devait le guérir d'une inflammation de poitrine. Les deux philosophes raisonnèrent ensemble sur leurs systèmes : la dispute s'échauffa, et la vivacité avec laquelle Mallebranche se prononça contre l'immatérialisme de Berkeley augmenta son mal au point qu'il en mourut quelques jours après. Au bout de quatre ans, Berkeley revint en Angleterre, d'où il accompagna le duc de Grafton à Dublin. Il y obtint le degré académique de docteur en théologie et fut promu, en 1724, au doyenné de Derry. Ce fut à peu près à la même époque que Mme Vanbomrigh, célébrée par Swift sous le nom de Vanessa, indignée de ce que le satirique avait secrètement épousé sa *Stella* (Mlle Johnson), révoqua le testament qu'elle avait fait en faveur

de Swift et légua une partie de ses biens à Berkeley dont Swift lui-même lui avait fait faire la connaissance. Cette accession de richesses suggéra au docteur Berkeley l'idée de convertir les sauvages de l'Amérique au christianisme. Il y eut beaucoup de souscripteurs qui s'intéressèrent à son entreprise et qui partirent avec lui pour Rhode-Island où l'on se proposait d'acheter des terres pour les sauvages convertis; mais le parlement ayant refusé les secours qu'on s'était flatté d'en obtenir, le projet manqua, et Berkeley, après avoir sacrifié pour son exécution une grande partie de sa fortune et un séjour de sept ans en Amérique, retourna dans sa patrie où il publia son *Alcyphron ou le petit Philosophe,* dans le goût des *Dialogues* de Platon. En 1733, il fut élu évêque de Cloyne. Il continua de se distinguer par plusieurs écrits utiles sur des sujets de philosophie, de religion et d'économie politique. Telles furent surtout les questions (*Queries*) pour le bien de l'Irlande, qu'il publia en 1735. Dix ans après, le comte de Chesterfield lui offrit l'évêché de Clogher, dont le revenu était double de celui de son siége; mais Berkeley eut la modération de le refuser. Il commençait alors à souffrir d'une colique nerveuse, et ayant trouvé quelque soulagement à ses maux en prenant de l'eau de goudron, il publia des recherches sur l'efficacité de cette eau (*Enquiries on the virtues of tar water*), qui eurent une seconde édition en 1747 et furent suivies, en 1752, d'une autre brochure sur le même sujet. Ce fut son dernier ouvrage. Il alla, dans la même année, s'établir à Oxford pour y surveiller l'éducation d'un de ses fils; mais la mort l'y surprit le 14 janvier 1753. Ses œuvres furent publiées en 2 volumes in-4°, en 1784. Le bel éloge que Pope a fait de Berkeley, en disant qu'il possédait toutes les vertus sous le ciel, a été confirmé par tous ses contemporains, et la postérité la plus reculée rendra justice à l'étendue et à la variété de ses connaissances. Malgré l'observation de David Hume, que l'immatérialisme de ce philosophe était plus favorable au scepticisme que les écrits de Bayle, l'attachement de Berkeley à la foi chrétienne et son ardente piété n'ont jamais été mis en doute. D. Boileau.

Berkeley s'est rendu particulièrement célèbre par son système d'*idéalisme*. De son temps l'empirisme de Locke commençait à porter ses fruits; déjà même des esprits étroits, mais rigoureux, en avaient fait sortir le matérialisme et l'athéisme. Le vertueux évêque prétendit couper court au mal en détruisant, non pas immédiatement les conséquences, mais le principe, c'est-à-dire l'opinion des philosophes contemporains sur la portée et la légitimité de nos connaissances sensibles. Partant donc de ce point, implicitement professé par toute la philosophie depuis Descartes, que dans le fait de la perception il y a trois termes, le sujet connaissant, l'objet connu, et un intermédiaire qui a une existence indépendante, savoir l'idée; admettant de plus, avec Locke, que le sujet connaissant ou l'esprit ne perçoit jamais que l'idée, il démontra facilement l'impossibilité de s'assurer de la conformité de l'idée, seule chose que nous connaissons, avec l'objet que nous ne percevons dans aucun cas. Avec autant de raison il soutint que rien ne nous garantit l'existence même de l'objet, l'existence de la matière ou des objets extérieurs en général; il fit plus que douter de cette existence, il la nia positivement. Nous percevons bien des sensations et des idées de couleur, d'étendue, de forme, de mouvement; mais ces phénomènes ne nous apprennent pas qu'il y ait en dehors de nous quelque chose de coloré, d'étendu, de figuré; car la couleur, l'étendue, la figure sont de simples modifications de l'âme, qui varient suivant ses dispositions, qui n'existent qu'autant que l'âme les perçoit, qui ne ressemblent qu'à elles-mêmes; tout ce qu'ils nous apprennent, c'est qu'en dehors de nous il y a d'autres causes que nous et semblables à nous, c'est-à-dire des esprits. Et comme il y a entre nos idées un ordre et une proportion admirables, elles doivent être produites en nous par un esprit infiniment parfait. Supposer par delà les idées de notre âme une substance matérielle qui nous les cause, c'est faire l'hypothèse la plus gratuite; car cette substance est inerte; elle n'est pas susceptible d'être connue, par conséquent elle n'existe pas dans l'esprit; elle n'existe pas non plus hors de lui, car l'étendue n'existe que dans l'esprit. Tout ce que nous savons de cette substance se réduit à des négations : elle n'agit point, ne perçoit point, n'est point perçue; c'est un sujet d'inhérence, dit-on, mais c'est un sujet qui ne supporte rien, toutes les qualités qu'on lui rapporte n'existant que dans l'esprit. Il n'y a donc au monde que des esprits et des idées; les objets extérieurs sont des chimères, la saine philosophie doit les supprimer. Du reste les esprits étant connus sans intermédiaire par une perception immédiate et directe, leur existence est à l'abri de tout doute : faible barrière contre le scepticisme universel, comme Hume le fit bien voir.

Tel est le résultat que pressentit Berkeley dans sa *Théorie de la vision* et qu'il développa dans

ses *Principes de la connaissance;* il l'exposa de nouveau avec infiniment d'esprit et de sagacité dans ses *Trois dialogues entre Hylas et Philonoüs.* Mais quelque favorable que fût cette doctrine aux dogmes de l'immatérialité, de la création, de la Providence, elle était trop contraire au sens commun pour faire fortune hors de l'école. Dans l'école même, Reid, tout en la trouvant inattaquable en soi, renversa la théorie des idées-images qui lui servait de base; et depuis lors l'idéalisme de Berkeley, ainsi que celui de Mallebranche, a été considéré comme il devait l'être, comme une savante absurdité, destinée à mourir en naissant. LAFAIST.

BERLICHINGEN (GOETZ OU GODEFROI DE). A toutes les époques de transition il naît des caractères singulièrement trempés, qui s'attachent avec obstination au passé qui croule et rejettent loin d'eux le présent comme une matière hétérogène. Tel était Gœtz de Berlichingen, le *chevalier à la main de fer,* né, dans la seconde moitié du XVe siècle, à Jaxthausen, en Souabe. L'Allemagne en ce temps était en proie aux défis, aux guerres privées, aux rapines, en un mot à l'état anormal de la chevalerie, qui avait fait son temps et mettait le trouble dans une société qu'autrefois elle avait été appelée à embellir et à défendre. L'empereur Maximilien, résolu de couper le mal par la racine, fit passer à la diète de Worms en 1495, l'édit de *paix perpétuelle,* qui interdisait toute voie de fait entre les membres du corps germanique; la *Chambre impériale,* établie par la même assemblée, devait évoquer à elle tous les différends.

Gœtz avait assisté à cette diète : son caractère énergique se soulevait contre la destruction de toute existence chevaleresque, de toute individualité indépendante, d'autant plus que des mesures qui changent de fond en comble l'état d'une société ne s'exécutent jamais sans vexations, sans injustices de détail. Malgré l'édit, les guerres privées continuaient; Gœtz avait suivi la bannière de princes puissants, tantôt l'aigle de Brandebourg, tantôt le lion bavarois. Lorsque vint à éclater la guerre de succession, dite *de Landshut,* entre les deux branches de l'antique maison de Wittelsbach, Gœtz prit parti pour le duc Albert de Bavière contre Robert, comte palatin. Ce fut au siége de Landshut qu'il perdit sa main droite, remplacée par une main de fer, qu'on montrait encore il y a une vingtaine d'années à Jaxthausen. Cette querelle terminée en 1507, Gœtz fut en lutte avec les chevaliers sur les bords du Kocher, avec les villes impériales sur les bords du Neckar. Lorsque Ulric de Wurtemberg fut chassé de son pays, Gœtz, son ami et son partisan, ne se racheta d'une dure prison qu'en payant 2,000 florins d'or. Impliqué, trois ans plus tard, dans la hideuse guerre des paysans, qui l'avaient forcé de se mettre à leur tête, et, pris de nouveau par les troupes de l'Empire, il ne fut relâché que sur sa promesse de ne plus reprendre les armes. Le repos forcé rongea lentement ce corps et ce cœur du moyen âge. Pour tromper les ennuis de son inaction, tandis que sa vieille armure se rouillait avec casque et épée dans un coin obscur de son château, il écrivit son autobiographie. C'est sur cet écrit naïf que Gœthe a calqué en grande partie les scènes pittoresques et dramatiques de son *Gœtz de Berlichingen,* admirable début de ce génie universel, qui a compris toutes les époques et reproduit dans le drame de Gœtz toutes les passions qui agitaient les esprits penseurs, les caractères actifs et les masses au moment où croulait la féodalité allemande. Gœtz mourut le 23 juillet 1562, dernier représentant de cette noblesse cuirassée, remuante, généreuse, qui allait faire place aux légistes de la cour impériale, aux conseillers de la cour aulique et aux bourgeois. L. SPACH.

BERLIN, capitale de la monarchie prussienne et en particulier de la Marche de Brandebourg, située sur la Sprée, par 31° 2′ 30″ de longitude. E. et 52° 33′ de latitude N., est une des plus grandes et surtout des plus belles villes de l'Europe. Bâtie dans une plaine sablonneuse et aride, elle est à 127 pieds au-dessus du niveau de la mer, à 120 lieues nord-nord-ouest de Vienne et à 195 nord-est de Paris. C'est le chef-lieu de la régence de Brandebourg, la résidence du roi et le siége du gouvernement. Cette ville a plus de 4 lieues de circonférence; l'enceinte en est formée d'un mur de 14 pieds de hauteur. Il y a 15 portes et 9 quartiers dont 5 ont le nom de villes et ont été réunis, en 1714; les autres celui de faubourgs. Ces quartiers sont : Berlin propre; Kœln sur la Sprée, divisé en vieux et en nouveau Kœln; Friedrichswerder, Dorotheenstadt, Friedrichstadt, Friedrich-Wilhelmstadt, Kœnigstadt, quartiers de Stralau et de Spandau. La Sprée traverse Berlin du sud-est au nord-ouest. Berlin a 158 rues, 22 places publiques et marchés, 27 églises paroissiales et 37 ponts. En 1828 on y a compté 11,971 maisons; le nombre de ses habitants, y compris la garnison, était de 236,830, parmi lesquels 5,338 réformés français, 860 réformés bohêmes, 4,614 catholiques et 4,452 juifs; ces derniers ont obtenu le droit de citoyen depuis le mois de mars 1812 et font partie

des habitants les plus riches et les plus éclairés de Berlin. C'est à Berlin que s'est formé Mendelsohn, le premier philosophe juif des temps modernes. La religion évangélique est la dominante.

Berlin, ville moderne, possède un grand nombre de belles places, de rues bien alignées, de promenades agréables et de ponts d'une construction remarquable. Parmi les édifices publics plusieurs se distinguent par l'élégance ou par une architecture imposante. Nous citerons surtout les suivants : l'arsenal, le château, l'université, le dôme, l'église catholique, le musée, la porte de Brandebourg, le principal corps de garde, en face du palais du roi, l'Académie de musique, l'Opéra, la salle de spectacle, l'école militaire, l'église luthérienne de Saint-Nicolas (la plus ancienne église de Berlin), l'église Sainte-Marie avec une tour de 286 pieds de hauteur, élevée sous le règne de Frédéric-Guillaume II, par Langhans; l'église réformée, avec un carillon; la nouvelle église française, la synagogue juive, etc. Les plus beaux édifices sont situés dans la magnifique rue dite *des Tilleuls* et ainsi nommée de la promenade qui en occupe le centre. Cette rue, une des plus belles de l'Europe, s'étend depuis le nouveau pont de la Sprée jusqu'au portique appelé *Porte de Brandebourg*. Au delà du même pont est la place du château, bordée de trois côtés du château, du dôme et du musée; la Bourse est un peu plus loin. Parmi les monuments publics de la statuaire on remarque surtout la statue équestre et en bronze du grand électeur, celles en marbre et à pied du maréchal Blücher, des généraux Scharnhorst et Bulow, les monuments du Wilhelmsplatz et celui du vieux Dessau. Un immense vase en porphyre orne la place du musée ou du château, et un peu en dehors de la ville, sur le Kreutzberg, s'élève la flèche gothique en bronze consacrée à la mémoire de la délivrance de l'Allemagne en 1813.

Berlin peut être considéré comme la métropole de l'Allemagne du nord et comme le principal foyer de lumières de tous les pays de la confédération germanique. Le mouvement intellectuel y est immense : il n'y a guère de tendance, de faculté scientifique qui n'ait son représentant dans cette capitale de la Prusse. L'université de Berlin, fondée en 1807, a compté, depuis son origine, parmi ses professeurs les hommes les plus distingués, tels que Fichte, Hegel, Wolf, Ritter, Schleiermacher, Neander, de Savigny, Raumer, etc. MM. de Humboldt appartiennent également à Berlin, ainsi que le ministre Ancillon. Dans les chaires de cette université, le droit, la philologie, les études orientales, l'histoire, la physique, la médecine font briller les talents les plus remarquables. Pendant le semestre de 1832 à 1833 on comptait à Berlin 1,732 étudiants. La bibliothèque royale, riche et régulièrement organisée, possède 250,000 volumes, outre un grand nombre de manuscrits précieux. L'Académie des sciences, fondée par Leibnitz, est célèbre par ses travaux, et plusieurs établissements d'instruction supérieure, tant pour le civil que pour le militaire, mériteraient également d'être cités. Les artistes trouvent au musée, ouvert en 1828, une riche collection de modèles et des monuments de toutes les époques et de toutes les écoles; la peinture de la période avant Raphaël y est surtout bien représentée. Berlin possède en outre plusieurs établissements de bienfaisance et un grand nombre d'institutions scientifiques. Il y a peu d'années, on a fait le relevé des écrivains qui s'y trouvaient et qui alors étaient au nombre de 416. Berlin fait un commerce considérable et possède plusieurs manufactures de drap, de porcelaine, d'étoffes de soie, de coton, etc., et une grande fonderie royale en fer. La cour de Berlin fut très-brillante sous le règne de Frédéric le Grand, et la société est réputée spirituelle et très-cultivée. Plusieurs littérateurs français, à la tête desquels fut Voltaire, ont fait de Berlin la ville du bon goût et de l'esprit.

Berlin a été occupée par les Autrichiens et les Russes, en 1760, et par les Français, en 1806, après la bataille d'Iéna. A l'exception de ces deux occupations, les fastes de la ville n'offrent point de grands événements. L'origine de Berlin ne remonte pas au delà du moyen âge, et cependant elle n'est pas connue d'une manière certaine. On croit que c'est Albert II, margrave de Brandebourg (de 1206 à 1220), qui a fondé cette ville et celle de Kœln qui y est réunie. On sait d'une manière positive que l'église de Saint-Nicolas a été construite en 1223. Les fondements du château furent posés en 1442; mais c'est surtout Frédéric-Guillaume, le grand électeur, auquel Berlin doit ses principaux embellissements, ainsi que les fortifications dont elle était autrefois enceinte. Cependant alors Berlin n'avait que 20,000 habitants; ce nombre s'éleva à 50,000 sous Frédéric, premier roi de Prusse, et sous le grand Frédéric elle devint ce qu'elle est, une des villes les plus belles et les plus curieuses. Voir Spiker, *Berlin et ses alentours au* XIXe *siècle*, Berlin, 1833, in-4° avec planches. CONV. LEX. MOD.

BERLUE. *Voy.* VUE.

BERME. On appelle ainsi, en termes de ponts et chaussées et de fortifications, un chemin ou espace de quatre pieds, qu'on laisse entre le rempart, ou levée, et le bord d'un fossé ou d'un canal, pour empêcher que les terres des premières, venant à s'ébouler, ne remplissent ces derniers; on l'appelait aussi autrefois, dans la seconde de ces acceptions, *retraite, lisière* ou le *pas de la souris*. X.

BERMUDES ou îles DE SUMMERS (*Summers-Islands*), archipel composé d'environ 400 petites îles peu fertiles, dans l'océan Atlantique, à la hauteur de l'État américain de la Caroline, et à 250 lieues de la côte des États-Unis. Elles sont entourées d'écueils et hérissées de rochers; au nord, les écueils se prolongent très-avant dans la mer. Les rochers constituent une grande partie du sol de l'archipel et sont la cause de sa stérilité; quelques-unes ne sont même que des rochers inhabitables; mais partout où il y a de la terre le sol est fertile et produit, sous une température douce, quoique agitée par les ouragans, du froment, du coton, du tabac, divers fruits et des bois de construction, parmi lesquels on compte le genévrier qui acquiert dans cet archipel une grosseur considérable. Il n'y a qu'un dixième de toute la surface de l'archipel qui soit cultivé et qui vaille la peine de l'être; d'ailleurs le défaut d'eaux vives est un grand inconvénient; aussi les 400 îles ne nourrissent qu'une population d'un peu plus de 4,000 habitants dont les trois quarts sont des nègres. A peine y a-t-il 200 blancs. Ils subsistent de la pêche, de l'exportation du sel et de la construction des navires dans laquelle ils ont fait de grands progrès. La plus grande de ces îles est celle qu'on appelle *Bermude*; elle est très-étroite, mais elle a 5 lieues de long.

Les Bermudes furent découvertes par les Espagnols au XVIe siècle; mais n'y trouvant pas d'or et n'espérant même pas pouvoir les cultiver, ils négligèrent cette découverte qui, dans la suite, fut totalement oubliée; ce ne fut qu'un siècle après, en 1610, que le hasard fit retrouver cet archipel. Deux anglais, en se sauvant d'un naufrage, y abordèrent : c'étaient sir Thomas Gates et sir George Summers; cette seconde découverte, annoncée à un peuple plus actif et plus industrieux que les Espagnols, ne fut pas infructueuse comme la première. Deux ans après, le gouvernement anglais envoya une expédition sous les ordres de Richard Moore pour fonder une colonie dans cet archipel désert. La première tentative de colonisation manqua d'échouer contre un obstacle singulier : déjà on comptait environ 600 colons aux Bermudes, lorsque les rats, introduits on ne sait comment, peut-être par des navires européens, se multiplièrent au point que la place ne fut plus tenable pour les hommes et que la colonie fut sur le point de disparaître; on trouva pourtant moyen de se débarrasser de ces hôtes incommodes, et depuis ce temps les Bermudes sont devenues une colonie utile pour l'Angleterre. Quoique le nom de Summers ait eu une autre importance pour cet archipel que celui de Jean Bermudez qui le découvrit, le nom de ce dernier est pourtant resté et a prévalu dans la géographie. DEPPING.

BERMUDEZ (JÉRÔME). On sait que la Galice était la patrie de ce poëte du XVIe siècle; qu'il entra dans l'ordre des dominicains, et qu'il professa la théologie à Salamanque. Du reste, son origine, l'époque de sa naissance et celle de sa mort sont enveloppées d'une même obscurité. On croit vaguement qu'il descendait de Diego Bermudez, neveu du Cid. Quoi qu'il en soit, Bermudez a droit à une place honorable entre les auteurs espagnols du XVIe siècle : fameux comme théologien, comme humaniste, il l'est encore plus comme auteur dramatique. Les tragédies de *Nice lastimosa* et de *Nice laureada*, dont il puisa le sujet dans l'histoire d'Inez de Castro et qu'il publia sous le nom d'*Antonio de Silva*, sont assurément fort médiocres sous le rapport du plan; mais à cette époque l'art dramatique en Espagne sortait à peine de l'enfance. Ce qui plaît dans ces tragédies, ce qu'il faut admirer, c'est la pureté du style, le naturel du sentiment, la poésie répandue dans les chœurs; ce sont enfin quelques belles scènes dans *Nice lastimosa*, telles, par exemple, que celle ou les conseillers du roi de Portugal délibèrent sur le sort d'Inez. nous ne ferons qu'indiquer un poëme en cinq chants et une *Hespéroëde* du même auteur, tous deux écrits à la louange du trop fameux duc d'Albe.

Plusieurs rois des Asturies ont porté le nom de BERMUDEZ; Bermudez Ier fut élevé au trône en 788, et Bermudez III périt dans la bataille de Carion en 1037; c'était le dernier de la famille des anciens rois goths. Mlle OZENNE.

BERNADOTTE. *Voy.* CHARLES XIV JEAN.

BERNARD (SAINT-), célèbre montagne des Alpes, à 10,380 pieds au-dessus du niveau de la mer. A 7,542 pieds est un hospice célèbre, fondé par saint Bernard de Menthon, et habité par des religieux qui, à l'aide de chiens, vont à la recherche des voyageurs ensevelis sous la neige. Le passage du grand Saint-Bernard par le premier consul Bonaparte et ses troupes est

un des prodiges opérés par l'armée française.

BERNARD (PETIT SAINT-), montagne qui fait partie de la chaîne des Alpes grecques, entre Aost et la Savoie. Elle a pris son nom d'un hospice élevé à l'instar du grand Saint-Bernard. Son sommet est élevé de 1,125 toises. C'est le passage le plus commode des Alpes. Il fut franchi par Annibal lorsque ce général marchait sur Rome.

BERNARD (SAINT), naquit l'an 1091, à Fontaine, village de Bourgogne, dont son père nommé Tescelin, était seigneur. Sa mère se nommait Aleth de Montbar. Malgré les avantages de l'esprit et du corps, qui, joints à ceux de sa position, lui assuraient des succès dans le monde, il montra de bonne heure une véritable passion pour la solitude. Il commença ses études dans l'école du chapitre de Châtillon, et parut plus tard avec éclat dans l'université de Paris. Après avoir passé quelque temps avec ses frères et quelques amis en retraite dans la maison de son père, il entraîna ses compagnons au nombre de 30, à l'abbaye de Citeaux, où ils prirent l'habit de l'ordre. L'an 1115, l'abbé Étienne, chef de l'ordre, ayant fondé l'abbaye de Clairvaux, dans une vallée aride et déserte du diocèse de Langres, nommée *la Vallée d'Absinthe,* près de la rivière d'Aube, saint Bernard en fut nommé abbé. Il n'avait alors que 25 ans. La réputation de science et de piété de saint Bernard devait attirer sur lui l'attention des puissances rivales, du sacerdoce et de l'empire; aussi assista-t-il aux conciles de Troyes en 1128, et de Châlons en 1129. Ce fut d'après son jugement, auquel on était convenu de s'en rapporter, que l'assemblée d'Étampes, réunie par la volonté de Louis le Gros, en 1130, reconnut Innocent II pour souverain pontife, et rejeta Anaclet. Ce pape étant venu en France, saint Bernard l'accompagna à Orléans, et persuada au roi d'Angleterre, Henri 1er, de le reconnaître. De là il le suivit en Allemagne, et dans la conférence que le pontife eut avec l'empereur Lothaire II, il parla avec liberté à ce prince pour le détourner de la demande qu'il avait faite au pape du rétablissement des investitures. De retour en France, Innocent II tint un concile à Reims, visita Cluni et Clairvaux, et emmena saint Bernard à Rome; de là il le fit passer en Allemagne, où il réussit à ménager la paix entre Conrad et Lothaire. Rappelé auprès du pape qui avait été forcé de se réfugier à Pise, il assista au concile de cette ville en 1134, à l'issue duquel il réconcilia avec le clergé romain celui de Milan, qui s'était attaché à Anaclet. Il n'eut pas moins de succès lorsque, rappelé en Italie en 1137, il détacha de la cause d'Anaclet plusieurs Romains, et surtout Roger, duc de Sicile, le seul des princes qui lui prêtât encore son appui. Anaclet étant mort, celui que l'on élut à sa place obtint son pardon d'Innocent II par l'entremise de saint Bernard, et le schisme fut éteint. Après avoir assisté à trois conciles en l'an 1147, confondu les erreurs de Pierre de Brueys de Hensi, et forcé l'évêque de Poitiers, Gilbert de Porcé, de rétracter ses erreurs au concile de Reims en 1148, choisi pour médiateur entre les peuples de Metz et quelques princes voisins, il termina leurs différends et mourut le 20 août 1153. Il fut canonisé 20 ans après sa mort par le pape Alexandre III. Le style de saint Bernard est vif, noble et serré, ses pensées sublimes, son discours délicat. Il est également plein d'onction, de tendresse et de force; il est doux et véhément. Nous ajouterons cependant qu'il est souvent gâté par l'affectation et les jeux de mots. Il exprime le culte qu'il rend à la Vierge par les termes d'une galanterie mystique et d'une afféterie souvent ridicule. Ce défaut du reste tenait à son siècle, et n'empêche pas que ce ne soit à juste titre qu'il a été appelé le dernier des Pères. Ses ouvrages se composent de lettres, de traités théologiques et mystiques, de sermons. Un de ses plus remarquables écrits est, sans contredit, le *Traité de la considération,* adressé à Eugène III. La seule édition de ses ouvrages qui soit consultée aujourd'hui est celle de don Mabillon (1690, 2. vol. in-fol.) H. BOUCHITTÉ. MOD.

BERNARD (PIERRE-JOSEPH), né à Grenoble en 1708, vint à Paris, où il était depuis deux ans clerc chez un procureur, lorsque ses poésies, et notamment sa spirituelle *Épître à Claudine,* et sa jolie chanson de *la Rose,* lui ouvrirent l'entrée des salons. Le marquis de Pezay l'emmena avec lui en Italie en 1734. Le jeune Bernard fit ses premières armes aux batailles de Parme et de Guastalla. Il ne quitta le marquis de Pezay que pour occuper l'emploi de secrétaire du maréchal de Coigny. Il fut ensuite secrétaire général des dragons et bibliothécaire du château de Choisi-le-Roi. Le style, c'est tout l'homme, a dit Buffon. L'axiome le plus absolu a ses exceptions. Le poëte Bernard, à la plume si gracieuse et légère, était lourd et épais. Voltaire ne voyait que le poëte quand il lui envoya, au nom de la duchesse de Lavallière, la plus belle femme de la cour, ce joli quatrain :

Au nom du Pinde et de Cythère,
Gentil Bernard est averti
Que l'*Art d'aimer* doit, samedi,
Venir souper chez l'*Art de plaire*.

Bernard, à qui le surnom de *gentil* est resté depuis lors, était un des gros mangeurs de l'époque. Il riait le premier de sa gloutonnerie; et lorsqu'il commença à perdre ses forces et son appétit, il disait : *Je suis tombé d'un dindon*. Son *Art d'aimer*, longtemps applaudi dans les salons, soutint avec avantage l'épreuve de la publicité, et lui valut les surnoms d'Anacréon et d'Ovide français. Palissot lui reprochait de parler plus au sens qu'au cœur. Il ajoute : « L'auteur a été, comme son modèle, inspiré par les Grâces, et souvent il a des beautés qui ne sont qu'à lui. » Il cite le charmant épisode qui termine le premier chant. Le génie de Bernard personnifie le siècle où il a vécu, et dont Voltaire a esquissé le portrait avec une précision si éloquente et si vraie :

> Voici le temps de l'aimable régence,
> Temps fortuné marqué par la licence,
> Où la folie, agitant son grelot,
> D'un pied léger parcourt toute la France,
> Où nul mortel ne daigne être dévot,
> Où l'on fait tout, excepté pénitence.

On a raffolé de Gentil Bernard. Son *Art d'aimer* a été imprimé dans tous les formats et placé dans toutes les bibliothèques. Il n'appartient plus qu'à l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. L'école qu'il a fondée et qu'il avait prise pour modèle a disparu avec l'ère des fictions légères, qui séduisent et amusent plus qu'elles n'intéressent. Son *Castor et Pollux* est le poëme lyrique le mieux écrit que nous ayons : il obtint un succès prodigieux. Alors le style était tout; il y définit avec plus d'esprit que de justesse la plus noble des sympathies, l'amitié fraternelle,

> Oui, tu serais la volupté
> Si l'homme avait son innocence.

Son poëme de *Phrosine et Mélidor* est beau de style, mais la partie dramatique manque de développement et de force. Bernard ne jouit que d'un bonheur passager comme sa gloire. Il se survécut à lui-même. Son esprit et sa raison l'abandonnèrent en même temps ; il tomba dans une affligeante imbécillité. Il n'avait plus de souvenir. Il lui arriva au milieu d'une représentation de son *Castor et Pollux* de demander à ses voisins quel était l'auteur de ce poëme. Le succès brillant qu'obtint cet ouvrage fut fatal à Mouret. Ce malheureux compositeur devint fou et mourut à Charenton. — Un spéculateur a publié en 1803 une très-belle édition des œuvres complètes de Gentil Bernard, en 2 vol. in-8o, ou 4 volumes in-18. Bernard mourut à Paris, en 1776. DICT. DE LA CONV.

BERNARD (SAMUEL). Son père, l'un des plus célèbres artistes du XVIIe siècle, avait été professeur de l'Académie de peinture, et était décédé en 1615; plus avide de richesse que de gloire, son fils se livra tout entier aux spéculations de la haute finance et devint un des plus opulents banquiers de l'Europe. Il avait fait d'immenses bénéfices sous le ministère de M. de Chamillart, qui de son aveu n'entendait rien en administration. Ce ministre avait la conscience de son incapacité et le mérite plus rare encore de l'avouer. Il écrivait à Catinat : « Je suis un robin qui fait son noviciat dans la guerre : ainsi, entre vous et moi, ce que je dis ne veut rien dire. » Il avait refusé le ministère; Louis XIV l'avait déterminé à l'accepter en lui promettant qu'ils travailleraient ensemble... Les choses n'en allèrent pas mieux, tous les généraux se plaignaient des sottises du ministre ; le maréchal de Berwick s'adressa au roi lui-même, qui, tout en convenant que *son ministre de la guerre n'y entendait rien*, ne le maintint pas moins en place. La guerre de la succession avait épuisé toutes les ressources. Il n'y avait plus d'emprunt possible. Plus de charges réelles, plus de sinécures à vendre. Le ministre Chamillart avait largement exploité ce dernier genre d'impôt mis sur la vanité. « Toutes les fois, disait-il au roi, que votre majesté crée un office, Dieu crée un nouveau sot pour l'acheter. » — Le ministre avait trop compté sur la Providence. Il était à bout de voie, il fallut céder aux cris implacables de l'opinion publique, et Chamillart avait été renvoyé ; il en sentait lui-même la justice et la nécessité; il approuva sa révocation; il disait hautement : « Que le roi ne pouvait se dispenser de prendre ce parti d'après l'indisposition générale qui s'était déclarée contre lui. » — Vainement il avait tenté de lutter contre les obstacles toujours croissants de sa position. Samuel Bernard, qui était sa seconde Providence, lui avait impitoyablement fermé sa caisse. — Le financier, qui lui devait sa grande et rapide fortune, ne voulut pas la compromettre ; il se montrait également sourd aux sollicitations, aux flagorneries de son successeur Desmarets; le nouveau ministre hasarda un dernier effort. Il parvint à faire adopter à Louis XIV l'expédient qu'il avait imaginé en désespoir de cause et qui consistait à amener le plus fier des monarques à caresser la vanité d'un financier. — L'histoire contemporaine offre des exemples de ce genre. Mais alors c'était un véritable prodige. Le besoin rapproche toutes les distances. Le duc de Saint-Simon raconte ainsi cette singulière entrevue du roi et

du banquier. — « La cour était à Marly. On y vit Desmarets, qui se présenta avec le célèbre banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui ; c'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus grand et le plus assuré commerce d'argent. Il sentait ses forces, il y voulait des ménagements proportionnés; et les contrôleurs généraux, qui avaient bien plus souvent affaire à lui qu'il n'avait affaire à eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grands. Le roi dit à Desmarets, qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard; puis tout de suite dit à ce dernier » « Vous êtes bien homme « à n'avoir jamais vu Marly; venez le voir à ma « promenade, je vous rendrai après à Desma« rets. » « Bernard suivit, et tant qu'elle dura le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à l'un qu'à l'autre, les menant partout et leur montrant tout également, avec les égards qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler. J'admirais, et je n'étais pas seul, cette espèce de prodigalité du roi, si avare de ses paroles, à un homme de la médiocrité de Bernard. Je ne fus pas longtemps sans en apprendre la cause; et j'admirai alors jusqu'où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits. Desmarets ne savait plus de quel bois faire flèche; tout manquait et tout était épuisé. Il avait été à Paris, frapper à toutes les portes; on avait si souvent et si nettement manqué à toutes sortes d'engagements pris et aux paroles les plus précises qu'il ne trouva partout que des excuses et des portes fermées. Bernard, comme les autres, ne voulait rien avancer. Il lui était beaucoup dû. En vain Desmarets lui représenta l'excès des besoins les plus pressants, et l'énormité des gains qu'il avait faits avec le roi; Bernard demeure inébranlable : voilà le roi et le ministre cruellement embarrassés; Desmarets dit au roi que, tout bien examiné, il n'y avait plus que Bernard qui pût le tirer d'affaire, parce qu'il n'était pas douteux qu'il n'était question que de vaincre sa volonté et l'opiniâtreté qu'il avait montrée; que c'était un homme accessible à la vanité, capable d'ouvrir sa bourse si le roi daignait le flatter. — Dans la nécessité si pressante des affaires, le roi y consentit; et pour tenter le secours avec moins d'indécence et sans essuyer de refus, Desmarets proposa l'expédient que je viens de raconter. Bernard revint de la promenade du roi tellement enchanté que d'abord il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler, et dont il se mit à faire les plus grands éloges. Desmarets en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé. » (*Mémoires de Saint-Simon*, liv. 1er, p. 183.) — La véritable, la bonne comédie, n'est que l'histoire des mœurs contemporaines mise en action. Notre Molière est le meilleur peintre des mœurs de son siècle. Samuel Bernard n'est autre que M. Jourdain; le prince et son ministre ne ressemblent pas mal au grand seigneur et à la marquise du *Bourgeois gentilhomme*. Les portraits du grand maître sont frappants de ressemblance. Les originaux venaient à leur insu poser dans son atelier; seulement il réduisait son cadre aux proportions de la scène et des convenances. Le Bergheyck dont parle Saint-Simon dans ses Mémoires avait dirigé avec une rare habileté les finances de Charles II dans les Pays-Bas, et après la mort de ce prince celles de l'électeur. Il était, dit le même auteur : « fort homme de bien, point du tout riche et n'ayant jamais rien fait pour sa famille. Ses voyages à Versailles étaient rares et toujours forts courts. » — Bernard, aussi habile financier, s'était au contraire beaucoup occupé de grossir sa fortune et de l'élévation de sa famille. Son nom trahissant son origine bourgeoise, il fit les plus grands sacrifices pour le déguiser et pour qu'il ne passât point à sa postérité. Il acheta donc pour ses fils de grandes charges et des terres titrées. Son fils aîné fut président au parlement de Paris, et ne signait que son nom seigneurial de Rieux; l'autre, comte de Caubert. Son petit-fils, prévôt de Paris, se faisait appeler marquis de Boutainvilliers. Il avait marié sa fille au premier président Molé, et se trouva par conséquent beau-père de la duchesse de Cossé-Brissac. L'histoire de Samuel Bernard et de sa famille est celle de tous les riches financiers d'alors parvenus au point de pouvoir, par leurs grands capitaux, leur crédit, avoir une grande influence et donner à l'industrie française une grande et salutaire impulsion progressive; tous, aussitôt qu'ils en étaient là, abandonnaient leurs comptoirs et leurs usines pour se faire anoblir. — Le moyen était facile; tout était vénal alors, jusqu'aux grades militaires. Il fallait une révolution pour déraciner d'aussi absurdes, d'aussi funestes abus. — Samuel Bernard, au milieu de ses rêves d'ambition et de fortune, était le plus malheureux des hommes. Esprit superstitieux, il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire, dont il faisait prendre et prenait lui-même le plus grand soin. C'était pour lui le tison de Méléagre. La monomanie du savant et laborieux jésuite Kircher était moins dangereuse. Il se croyait métamorphosé en poule. Il avait usé une

partie de sa vie à étudier, à approfondir le système de la métempsychose. — On conçoit moins la folie de Samuel Bernard. Il survécut peu de temps à sa poule noire, et mourut en 1739. Il avait acquis de grands domaines ; ses héritiers trouvèrent ses caisses bien garnies et un portefeuille de 10,000,000 fr. de créances. On a prétendu que la moitié de cette somme environ avait été prêtée sans intérêt. Les plus grands seigneurs de la cour figuraient à l'*avoir* de son livre de caisse. — 5,000,000 prêtés sans intérêt par Samuel Bernard ! Il est permis de douter d'un fait aussi extraordinaire. DICT. CONV.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. *Voy*. SAINT-PIERRE.

BERNBOURG (ANHALT), l'une des trois principautés d'Anhalt, dont la superficie est de 30 lieues carrées, et la population de 38,400 habitants. Sa capitale est Bernbourg, ville de 4,800 habitants, sur la Saale. Cette principauté échut en 1665 à Joachim-Ernest, cinquième fils de Louis-Ernest, et ce sont ses descendants qui en sont les possesseurs actuels. Son contingent fédéral est de 970 hommes.

BERNE, est le plus considérable canton de la Suisse, et a pour capitale une ville qui porte le même nom. Sa superficie est de 335 lieues carrées, et on évalue sa population à environ 338,000 habitants, dont 40,000 catholiques et 250 mille réformés. Ce canton est borné au nord par les cantons d'Argovie et de Soleure, au sud par le Valais, à l'est par les cantons d'Uri, d'Unterwald et de Lucerne, et à l'ouest par le Jura. Dès le XIIe siècle, Kuno de Bubenberg fit environner de murs et de fossés la petite ville de Berne près la forteresse de Nydeck, et le duc de Zæhringen, à qui appartenait ce fort, donna des lois à la ville nouvelle, qui commença à s'agrandir et à se peupler vers le milieu du XIIIe siècle. La petite noblesse des environs y chercha un refuge contre l'oppression de la haute aristocratie, et beaucoup de seigneurs campagnards et de bourgeois de Fribourg et de Zurich vinrent y fixer leur résidence. L'empereur Frédéric II déclara Berne ville libre de l'Empire en 1218, et confirma ses libertés dans une charte qui est précieusement conservée dans les archives de la ville, et qu'on nomme la charte impériale (*kaiserliche Handfeste*). Berne fut assiégée, en 1288, par Rodolphe de Habsbourg, qui ne put venir à bout de la prendre. En 1291, les Bernois combattirent vaillamment sous le commandement d'Ulric de Bubenberg contre la noblesse du pays, insurgée, contre eux sous les ordres d'Ulrich d'Erlach. La ville devint un asile où se réfugièrent tous ceux qui étaient opprimés par la noblesse autrichienne ; circonstance qui l'éleva rapidement à un tel état de splendeur et d'opulence qu'elle excita l'envie des autres villes, et surtout de l'aristocratie. Elles se conjurèrent donc pour travailler à la perte de leur ennemie commune. Mais leur armée, forte de 18,000 combattants, et commandée par 700 seigneurs bannerets et 1,200 chevaliers, fut entièrement défaite le 21 juin 1339 à Laupen, par les Bernois sous la conduite de Rodolphe d'Erlach, quoique leur nombre fût des deux tiers moins considérable que celui de leurs ennemis. Après cette victoire, la ville s'accrut sensiblement. En 1353, elle entra dans la confédération suisse et prit rang immédiatement après Zurich, c'est-à-dire qu'elle eut le titre de seconde ville de l'union. Elle augmenta son territoire jusque vers la fin du XIVe siècle, en partie par des acquisitions, et en partie par des conquêtes. Après l'incendie de 1405, qui réduisit presque toute la ville en cendres, elle fut reconstruite avec régularité. — Les Suisses eurent à soutenir de longues guerres avec l'Autriche, le Milanais, la Bourgogne et la Savoie ; mais les confédérés sortirent victorieux de ces luttes, et le canton de Berne y gagna la possession de l'Argovie. — En 1528, les Bernois embrassèrent la religion réformée, et, dans la guerre qui s'ensuivit avec le duc de Savoie, ils accrurent encore leur territoire de tout le canton de Vaud. Les pays conquis furent administrés par des baillis qui habitaient les forteresses. Depuis ce moment jusqu'au 5 mars 1798, la prospérité et la richesse du canton allèrent toujours en augmentant ; des sommes considérables furent dépensées par l'administration, et le bien-être dont on vient de parler prouve clairement qu'elles le furent dans l'intérêt général. La superficie du canton était alors de 460 lieues carrées et sa population de 380 mille âmes. C'est à cette époque que les Français envoyèrent contre Berne une armée de 30 mille hommes. Quoique les Bernois eussent mis en campagne une armée de 18 mille hommes avec un corps auxiliaire de 8,000 confédérés sous le commandement général d'un Erlach, le souvenir des anciennes victoires de Morgarten, de Laupen et de Murpen les inspirèrent si peu qu'ils furent complétement battus, et que les confédérés, dans leur retraite désespérée, massacrèrent leur propre général. Berne ouvrit pour la première fois ses portes à l'ennemi et perdit à peu près la moitié de ses possessions ; la partie septentrionale du canton fut incorporée au canton d'Argovie et la partie méridionale au pays de Vaud. Le canton de Berne se réduisit donc alors à cinq districts, savoir :

la ville de Berne, l'Oberland, le Landgericht, l'Emmenthal et le Seeland. Une résolution du congrès de Vienne, en 1815, fit réunir au canton de Berne une grande partie de l'évêché de Bâle et le territoire de Bienne. — D'après la nouvelle constitution du canton, le pouvoir souverain est exercé par un avoyer et des conseillers municipaux de la république bernoise, au nombre de 299, dont 200 pour la ville de Berne et 99 pour les villes inférieures et les campagnes. Ces magistrats sont électifs. Les 200 de la ville sont choisis dans les maîtrises des bourgeois propres au service militaire et qui ont atteint leur 29e année. Ils sont nommés par un collége électoral composé des membres du conseil ordinaire et d'une section du grand conseil. Les 99 magistrats ou sénateurs des cantons ruraux sont nommés en partie par les autorités locales de ces mêmes cantons, en partie par chacun des 22 districts représentés par des électeurs choisis dans leurs maîtrises, et enfin en partie aussi par le grand conseil. Deux avoyers ont alternativement, pendant l'espace d'une année, la présidence du grand conseil ou sénat et du conseil ordinaire. Le sénat exerce le pouvoir législatif et le conseil ordinaire, ou petit sénat (*Kleine Rath*) le pouvoir exécutif. Ce dernier est composé des deux avoyers, de 23 membres et de deux membres secrets, qui sont pris dans le sénat. — La partie septentrionale du canton est entrecoupée de collines et de vallées avec de belles plaines. Le terrain y est soigneusement cultivé et produit beaucoup de blé, de vin et de fruits. l'Emmenthal est un des plus beaux, des plus fertiles et des plus riches vallons de la Suisse. Les pâturages y sont abondants et le bétail y vient à merveille. De belles maisons, de bons vêtements et une gaieté inaltérable témoignent du bien-être des habitants. C'est dans ce vallon qu'on fait l'excellent fromage d'Emmenthal. La partie méridionale du canton nommée l'Oberland, qui comprend aussi les grandes vallées de Hasli, Grindelwald, Lauterbrunnen, Kander, Frutigen, Adelboden, Simmen et Saanen, ainsi que de nombreuses contre-vallées, commence au pied des montagnes du Valais et va toujours en s'élevant jusqu'à leur sommet. Les vallées les plus basses sont fertiles et agréables; elles produisent beaucoup de fruits et un peu de vin; à une plus haute élévation se trouvent des pâturages excellents, où les habitants élèvent des chevaux et de magnifiques bêtes à cornes; viennent après des rochers entièrement dépourvus de végétation, puis des glaciers immenses, d'où s'échappent de superbes cascades, et enfin les plateaux les plus élevés de la Suisse, comme le Finsteraarhorn, le Schreckhorn, le Wetterhorn, l'Eiger et le Jungfrau. L'industrie est très-florissante et particulièrement dans l'Emmenthal, où l'on voit plusieurs fabriques de toiles et de draps. Les revenus annuels du canton sont estimés à 1,800,000 francs, son contingent fédéral est de 5,824 hommes et 104,800 francs. — Berne, capitale du canton, l'une des villes les mieux bâties et les plus florissantes de la Suisse, est située sur une colline dans une presqu'île formée par l'Aar, qui l'environne de trois côtés. Elle renferme 1062 maisons; ses rues sont en grande partie larges, droites et bien pavées; presque toutes les maisons sont garnies d'arcades. On remarque, entre autres beaux monuments, la cathédrale, d'architecture gothique, l'église du Saint-Esprit, l'Académie, un grand hôpital bâti dans une île, un collége, une bibliothèque, un arsenal et un cabinet d'histoire naturelle. Il existe à Berne plusieurs sociétés littéraires et une association pour l'économie domestique, qui a rendu de grands services sous le rapport des améliorations apportées à l'agriculture, et des découvertes faites en botanique et dans l'histoire naturelle de la Suisse. Une autre société pour les recherches historiques de la Suisse, présidée par l'avoyer bernois de Mulinen, a publié plusieurs chroniques fort intéressantes pour l'histoire ancienne du pays, entre autres celle de Justinger (jusqu'en 1421), 1819; celle de Schachtlan, 1820, et celle d'Anshelm (jusqu'en 1526), 1825. La galerie d'histoire naturelle du pays, bâtie en 1802, renferme une précieuse collection de mammifères, d'oiseaux, papillons, iusectes, et de plantes de la Suisse. La bibliothèque publique possède des trésors immenses, tant en livres imprimés qu'en manuscrits. Il existe, en outre, à Berne, plusieurs musées particuliers, qui n'en sont pas moins ouverts aux étrangers. L'industrie et le commerce y sont dans l'état le plus prospère. Les manufactures sont nombreuses; on y fabrique de superbes draps, des étoffes imprimées, des soieries, des bas, etc. Peu de villes ont des promenades aussi belles et aussi bien entretenues : une des plus agréables est la plate-forme sur laquelle est bâtie la cathédrale; elle est plantée de quatre rangées d'arbres magnifiques; le côté qui conduit à l'Aar est élevé de 108 pieds au-dessus du niveau de l'eau, qui forme en cet endroit une chute d'un aspect imposant. Il se tient deux foires considérables à Berne, l'une à Pâques et l'autre le 29 novembre. Population, 17,620 habitants. Latitude nord 46°, 56'; longitude est 5°, 6'. — Une autre Berne très-peu con-

nue, et que les voyageurs ne visitent point, fut fondée en 1765, en Russie, au delà du Volga, dans le gouvernement de Saratof. Une quarantaine de familles bernoises, attirées en Russie par l'impératrice Catherine II, firent leur établissement sur le bord du *Petit-Caraman*, rivière qui tombe dans le Volga, et donnèrent à leur hameau le nom de la capitale de leur canton natal. Plusieurs autres petites colonies fondées à la même époque par des émigrants de diverses parties de l'Allemagne, de la Hollande et même de la France, ont transporté vers les frontières de l'Asie les langues, les arts et les usages de l'Europe occidentale. Mais ces colons n'ont plus de communications directes avec leur ancienne patrie; ils vivent au milieu des Russes et des Tâtars de différentes hordes, mordonates, tchouvaches, etc.; leurs villages sont hors de la route que suivent les caravanes de voyageurs et de négociants : que deviendront-ils? Après un certain nombre de générations, ces peuplades conserveront-elles quelques traces de leur origine? Les pays qu'elles habitent ne ressemblent à aucune partie de l'Allemagne, de la Suisse, des lieux d'où partirent les émigrants pour la Russie : des landes immenses, un sol nivelé, imprégné de sel, et les plantes qui s'en accommodent; une multitude d'animaux inconnus à l'Europe, et dont la vue annonce l'Asie; l'influence de tous ces objets nouveaux, jointe à celle des hommes, doit altérer peu à peu les effets d'une autre nature et d'une autre société : il ne serait pas sans intérêt de comparer de temps en temps le *Bernois* russe et l'habitant de l'Oberland. Pour que cette comparaison fût bien faite, il faudrait peut-être que l'observateur ne fût pas Suisse. DICT. CONV.

BERNI (FRANCESCO), appelé aussi BERNA et BERNIA, poëte du XVIe siècle. Né vers la fin du XVe dans le grand-duché de Toscane, d'une famille florentine pauvre, quoique d'une ancienne noblesse, il alla dans sa 19e année à Rome, chez un cardinal son parent; mais celui-ci ne lui faisant, comme il le disait lui-même, ni du bien ni du mal, il se vit forcé d'entrer comme secrétaire chez l'évêque de Vérone Ghiberti, président de la chancellerie du pays. L'ennui que lui inspirèrent les fonctions de son nouvel état le porta bientôt à rechercher des distractions qui déplurent au prélat. Il s'était alors formé à Rome une société de jeunes gens qui, pour faire allusion à leur amour pour le vin et l'insouciance, se nommaient *i Vignajuoli*, les Vignerons. Ils se moquaient en vers des choses les plus sérieuses. Les vers de Berni se faisaient surtout remarquer par leur piquante tournure, et son nom en est resté à ce genre de poésies (*maniera Bernesca* ou *Berniesca*). Lors du pillage de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, en 1527, Berni perdit le peu qu'il possédait. Il fit plusieurs voyages avec son protecteur Ghiberti, et, fatigué enfin d'être au service des autres, il se retira à Florence, où depuis plusieurs années il avait obtenu un canonicat. Alexandre de Médicis, alors duc de Florence, vivait ouvertement dans les rapports les plus hostiles avec le jeune cardinal Hippolyte de Médicis. Berni était lié avec tous les deux; on lui insinua des propositions d'assassinat; mais on ne sait pas au juste auquel des deux on doit les attribuer. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cardinal mourut empoisonné en 1535. Berni, qui avait refusé de se souiller d'un crime, mourut le 26 juillet de l'année suivante, probablement victime lui-même du poison du duc Alexandre.

Berni passe encore aujourd'hui pour le meilleur modèle dans le genre burlesque. Il mêle quelquefois beaucoup de fiel à son style, et ses satires réunissent assez souvent à la bonhomie d'Horace l'âcreté de Juvénal. Ce qui excuse un peu l'excessive licence qui règne dans toutes ses poésies, c'est qu'il ne les composait que pour ses amis, qu'elles furent livrées à l'impression sans sa participation et après sa mort. L'admirable légèreté qui se fait remarquer dans toutes ses compositions était chez lui le fruit d'un travail pénible, le résultat de l'exactitude qu'il mettait à retoucher itérativement tous les vers qu'il faisait. On raconte la même particularité de l'Arioste; et cependant ce sont sans contredit les deux auteurs italiens dont les vers sont les plus légers et les plus coulants. Ses *Rime burlesche* et son *Orlando innamorato, composto già dal sig. Bojardo, conte di Scandiano, ed ora rifatto tutto di nuovo da Fr. Berni* (Venise, 1541, in-4o), quoiqu'il y ait entièrement dénaturé le Bojardo, sont les plus remarquables de ses productions.

Il ne faut pas confondre avec ce poëte le comte FRANCESCO Berni, né en 1610 et mort l'an 1693, dont on a 11 drames (Ferrare, 1666) et diverses poésies lyriques. CONV. LEX.

BERNIER (FRANÇOIS), dans le siècle brillant de Louis XIV, se distingua également comme philosophe et comme voyageur. Son mérite, sous ce double rapport, était encore rehaussé par les grâces de son esprit et de sa personne. Tant d'avantages lui procurèrent, de son vivant, une grande célébrité qui lui a en partie survécu. On ne lit plus ses traités de philosophie; mais ses voyages sont mieux appréciés qu'ils ne l'ont ja-

mais été. Ils font connaître des contrées qu'aucun Européen n'avait visitées avant lui et qu'on n'a pas mieux décrites depuis ; ils jettent une vive lumière sur les révolutions de l'Inde à l'époque d'Aureng-Zeyb.

Bernier fut recherché par les personnages les plus illustres et les plus distingués de son temps; il eut des liaisons particulières avec Ninon de Lenclos, Mme de la Sablière, la Fontaine, Chapelle dont il a composé l'éloge, et Saint-Évremond qui nous le représente comme digne, par sa figure, sa taille, ses manières, sa conversation, d'être appelé *le joli philosophe*. Il contribua, avec Boileau, à la composition de cet arrêt burlesque qui empêcha le grave président de Lamoignon de faire rendre par le parlement de Paris un arrêt véritable qui eut été plus sérieusement burlesque.

Bernier naquit à Angers, on ne dit point en quelle année. Il étudia la médecine, et, après s'être fait recevoir docteur à Montpellier, il se livra à son goût pour les voyages; il passa en Syrie en 1654, et de là il se rendit en Égypte.

Il demeura plus d'une année au Caire où il fut attaqué de la peste; il s'embarqua peu de temps après à Suez pour aller dans l'Inde et y résida 12 ans, dont 8 en qualité de médecin de l'empereur Aureng-Zeyb. Le favori de ce prince, l'émir Danichmend, ami des sciences et des lettres, protégea Bernier et l'emmena avec lui dans le Kachmyr. De retour en France, Bernier publia ses voyages et ses ouvrages philosophiques. Il visita l'Angleterre en 1685 et voulut y attirer la Fontaine. Il mourut à Paris en 1688. On trouve la liste des ouvrages de Bernier dans les *Vies de plusieurs personnages célèbres,* par M. le baron Walckenaer, t. II, p. 74-77. Nous n'en citerons ici que les deux principaux :

1° *Histoire de la dernière révolution du Grand Mogol,* etc., t. I et II, Paris, 1670, in-12, avec une carte; *Suite des Mémoires du sieur Bernier sur l'empire du Grand Mogol*, t. III et IV, Paris, 1671. 2° *Abrégé de la philosophie de Gassendi.* WALCKENAER.

BERNINI. Le cavalier Bernin (JEAN-LAURENT), né à Naples en 1598 et mort à Rome en 1680, à la fois statuaire, peintre et architecte, fut le Michel-Ange de son siècle. Son père, qui était sculpteur florentin, lui enseigna les éléments de son art. Ses talents furent si précoces qu'à 10 ans il exécutait des ouvrages dignes d'être remarqués. Son groupe d'Apollon et Daphné, qui passe pour l'une de ses meilleures productions, date de sa 18e année. Dans sa vieillesse il ne put s'empêcher de dire, en le revoyant, qu'il avait fait bien peu de progrès depuis. Lorsque le cardinal Maffei, qui avait été son premier protecteur, devint pape sous le nom d'Urbain VIII, ce pontife lui procura l'occasion de développer les ressources de ce génie fécond et vaste qu'il lui avait reconnu, en lui confiant la décoration de cette partie de la basilique de Saint-Pierre nommée la Confession. C'est là qu'est placé ce fameux baldaquin en bronze dont on a tant parlé et qui valut au Bernin des récompenses et des honneurs jusqu'alors sans exemple. Dès ce moment la direction des arts fut remise entre ses mains : aucun ouvrage public ne s'exécuta dans Rome sans son assentiment ; mais ce patronage, qu'aucun artiste n'avait exercé avant lui, eut le malheureux résultat d'encourager, de maintenir cette manière plus aimable que savante, plus facile, plus abondante que châtiée et réfléchie introduite par le Cortone, affectionnée par le Bernin, et qui égara tant de jeunes artistes.

Les travaux de Bernin en sculpture sont innombrables : la seule citation de ceux qui ont de la célébrité nous obligerait à sortir des bornes qui nous sont prescrites. Après le baldaquin, la chaire de saint Pierre, le groupe de sainte Thérèse, le mausolée d'Urbain VIII, celui d'Alexandre VII, ouvrages considérables qui sont de vrais titres de gloire, viennent les fontaines des places Barberini, d'Espagne, Navone, et les figures dont il décora le château Saint-Ange, figures qui, pour le dire en passant, ont bien perdu de leur réputation première. En général les ouvrages de la jeunesse du Bernin sont d'un style plus correct, plus étudié que ceux d'un âge avancé.

Comme architecte cet artiste occupe un rang moins élevé peut-être que comme sculpteur, mais c'est toujours l'homme aux grandes et belles idées, aux riches et élégantes conceptions, s'occupant davantage de l'ensemble que des détails, et sacrifiant parfois les règles reçues pour arriver à un effet cherché. Ses licences sont celles d'un artiste ingénieux, elles ont un charme qui leur a donné de nombreux partisans. On leur reproche d'avoir ouvert la carrière aux extravagances du Borromini. La fameuse colonnade de la place Saint-Pierre, conçue et élevée par le Bernin, comparable en grandeur et en magnificence à ce que les anciens ont laissé de plus imposant, suffirait seule à sa réputation de grand architecte, si l'on n'avait point encore à citer de lui ce célèbre escalier à deux rampes qu'il construisit au Vatican, dans un emplacement ingrat, et dont l'effet de perspective, de lumière, et l'aspect général sont si merveilleux, ainsi que les immenses travaux exécutés dans l'intérieur du

Vatican, pour donner de l'unité à cet ensemble formé de tant d'éléments divers et fruit de tant de génies différents.

Si le Bernin n'avait été que peintre, sans doute la renommée n'aurait point embouché pour lui les cent bouches de sa trompette; cependant ses tableaux, très-nombreux, sont loin d'être sans mérite. Ils sont pour la plupart réunis au palais Barberini et au palais Ghisi. On en voit un dans l'église de Saint-Pierre, à l'autel du Saint-Sacrement; il représente un sujet de la vie de saint Maurice. De même que Léonard de Vinci, le Bernin s'occupa des sciences exactes. Il inventa plusieurs machines utiles, entre autres celles qui servent à Rome à frapper la monnaie.

Doué d'une grande mobilité d'esprit, enjoué, vif, plein de feu, d'une physionomie aimable et noble, courtisan adroit, le Bernin sut gagner l'affection et les faveurs des grands. Louis XIII voulut l'attirer à sa cour; Urbain VIII, Alexandre VII, Clément IX, l'admettaient fréquemment à leur table; La reine Christine de Suède, à son voyage à Rome, eut pour lui mille attentions, et tout le monde sait que Louis XIV et Colbert entamèrent avec la cour de Rome des négociations pour obtenir qu'elle consentît à le laisser venir à Paris diriger les travaux du Louvre. Les honneurs insignes qui furent rendus au Bernin par les souverains dont il traversa les États pour venir en France et par les autorités des villes de France, l'accueil qui lui fut fait à son arrivée à la cour passent toute croyance, aussi bien que les largesses, pour ne pas dire les prodigalités, du roi en sa faveur, lorsque après 8 mois de séjour à Paris et à Versailles il retourna en Italie, abreuvé de dégoûts ne laissant pour tout souvenir qu'un buste de Sa Majesté et des plans inexécutables pour l'achèvement, ou si l'on veut, pour l'anéantissement du Louvre; car le moindre défaut de son projet était de faire un accessoire du principal et de détruire une partie de ce qui existait. C'est ici le lieu de réfuter une assertion erronée souvent reproduite. Il est faux que le Bernin ait pu voir la colonnade élevée par Perrault et qu'il se soit étonné qu'on l'ait fait venir lorsque la France avait d'aussi habiles architectes. Le Bernin quitta Paris en 1666 et Perrault ne jeta les fondations de la façade du Louvre qu'en 1667. A son retour à Rome le premier soin du Bernin fut d'exécuter en marbre la statue équestre de Louis XIV et de la lui envoyer comme un témoignage de sa gratitude. Malheureusement cet ouvrage, d'abord accueilli avec des transports d'admiration, fut bientôt apprécié à sa juste valeur, et, pour en faire disparaître le ridicule, Girardon fut chargé de le transformer en Marcus Curtius; cette statue se voit dans le parc de Versailles. Jusqu'à son dernier moment le Bernin jouit de la considération due à ses talents et à sa personne. On lui fit des obsèques magnifiques et son corps fut porté à Sainte-Marie Majeure. Les poëtes s'empressèrent à l'envi de chanter ses louanges. Il laissa, dit-on, une fortune de deux millions. L. C. Soyer.

BERNIS (François-Joachim de PIERRES, cardinal de), naquit à Saint-Marcel de l'Ardèche, en 1715. Comme cadet de sa maison, il entra, selon les coutumes, dans les ordres; chanoine de Brioude, puis comte chanoine de Lyon, il vint jeune à Paris, portant le nom d'abbé. Quoique Bernis logeât au séminaire Saint-Sulpice, il n'eut, par sa naissance, des rapports qu'avec des gens de la cour ou les riches financiers qui les recevaient, tandis que sa pauvreté se fût beaucoup mieux accommodée de la compagnie de ses confrères; mais il avait un si joli visage, de si jolies manières, il faisait de si jolis vers, que la cour et la ville se l'arrachaient. Ces agréments frivoles étaient joints à un caractère égal, désintéressé, sûr, reconnaissant; et Bernis, qui commençait par plaire, finissait par se faire estimer. Vainement Voltaire, qui jugeait assez légèrement le surnomma-t-il *Babet la bouquetière;* ce sobriquet, qui aurait perdu un homme ordinaire, n'éloigna pas de Bernis un seul de ses amis; mais il contribua peut-être à la sévérité de Mirepoix qui, sollicité par l'abbé de disposer en sa faveur d'un bénéfice, lui dit avec rudesse : « Vous n'avez rien à espérer de mon vivant. — J'attendrai, monseigneur ! » répondit Bernis, d'une voix douce, qui ne rendit pas la réplique moins piquante; car l'abbé était jeune et l'évêque avait 80 ans. Cependant la patience devait être pénible pour l'abbé Bernis, puisque ses amis lui donnaient un petit écu pour payer son fiacre, quand il venait dîner chez eux : attention qui fait honneur à ce siècle où donner et recevoir une aussi faible somme ne prouvait ni l'humilité, ni l'embarras, et où l'on n'imaginait point que l'inégalité de fortune dût entraîner un changement d'habitudes sociales. Comme il n'est rien de complétement inutile ou nuisible sur la terre, Mme de Pompadour demanda et obtint pour l'abbé de Bernis un logement aux Tuileries et 1,500 fr. de pension sur la cassette du roi. C'était à 6,000 liv. de rente que Bernis bornait ses prétentions; mais ayant été nommé ambassadeur à Venise, il y déploya des talents qu'on ne lui soupçonnait point. Tout en servant la France, il obligea le pape Benoît XIV, qui le prit

pour médiateur dans une discussion entre lui et les Vénitiens; et sa faveur s'en accrut. Rappelé en France, il entra au grand conseil et devint ministre des affaires étrangères. Ayant contribué à l'alliance de la France, et de l'Autriche, qui décida de la guerre de sept ans, l'abbé de Bernis fut blâmé; mais Duclos, qui fait si sévèrement la part des grands et du clergé, le justifie sur ce point, et les lettres de Bernis à Pâris-Duverney prouvent seulement les soins que prenait le ministre pour assurer le succès de cette guerre qui fut assez malheureuse. Cependant il céda à l'opinion publique et rendit le portefeuille peu de temps après avoir été fait cardinal; ce qui n'empêcha ni un exil, ni une disgrâce qui dura 6 ans, au bout duquel on le nomma à l'archevêché d'Alby. En 1769, on l'envoya ambassadeur à Rome, où dans les conclaves de 1769 et 1774, il montra de l'habileté; et, pour obéir à la cour, il poursuivit la destruction des jésuites, contre ses opinions. Jamais la France ne fut plus dignement représentée que par le cardinal de Bernis, on peut en croire le ministre Roland qui dit : « L'assemblée du cardinal de Bernis est peut-être l'une des assemblées périodiques de société les plus magnifiques de l'Europe. Grand par lui-même, il est en outre magnifique dans ses représentations; tout ce qui concourt à leur éclat est double chez lui. Tenant table ouverte, donnant à tout le monde, ne recevant de personne, et toujours au-dessus de toute comparaison dans les fêtes, dans les cérémonies, dans les illuminations publiques. Tant de somptuosité, le concours des grands, les hommages du peuple, une politique facile, une politesse aisée, qui toujours est à tout et s'étend à tout le monde, donnent au cardinal de Bernis un crédit, un ascendant, que de grands talents soutiennent d'une manière imposante. « Sa maison était ouverte à tous ses compatriotes, et tandis que Bernis prodiguait à ses convives les mets les plus délicats, lui, dont une tentative d'empoisonnement avait pour toujours altéré la santé, dînait avec un œuf mis à l'eau. Quoique ses poésies l'eussent fait nommer membre de l'Académie francaise, il les trouvait beaucoup trop frivoles pour aimer alors qu'on les lui rappelât; car il savait joindre à la dignité d'un ambassadeur la politesse d'un courtisan, la régularité d'un prêtre. Il reçut, en 1791, les tantes de Louis XVI, comme il recevait tous les Français, avec l'hospitalité la plus généreuse : ce qui n'empêcha point les princesses de se montrer, ainsi que leur suite, très-exigeantes et un peu *tracassières*. Mais la révolution débarrassa bientôt le cardinal de tous les soins que ses dignités et son caractère obligeant entraînaient. Refuser le serment que l'on exigea alors des ecclésiastiques et que Bernis croyait incompatible avec ses premiers vœux, c'était renoncer à l'ambassade de France et à 400,000 liv. de rente : il n'hésita point. Cette résolution consciencieuse qui bouleversait sa position sociale, est très-honorable pour un courtisan : aussi en eût-il été quitte pour être pauvre, ce moindre des maux qui puisse affliger un honnête homme, sans le chevalier Azara qui obtint pour lui une pension du roi d'Espagne. Le cardinal de Bernis mourut à Rome en 1794. Sa famille et la légation française lui firent faire un mausolée sur le modèle de celui du pape Corsini, que l'on a transporté, ainsi que son corps, à Nîmes. Un autre monument élevé dans l'église de Saint-Louis des Français à Rome, contient son cœur et ses entrailles. Indépendamment des lettres de Bernis à Pâris-Duverney, on a recueilli en un petit volume ses *OEuvres mêlées en prose et en vers*. Son style est facile et ne manque point d'élégance, mais il nous semble pâle; et la mythologie, qui n'est plus employée par nos poëtes, donne à ses œuvres un air suranné. Son poëme de la *Religion*, qui a eu plusieurs éditions, honore plus ses principes que son talent. C^sse DE BRADI.

BERNOULLI (LES). Cette famille illustre par la série de géomètres du premier ordre qu'elle a fournis, était originaire d'Anvers; mais dès le XVIe siècle, les guerres de religion l'avaient fait émigrer à Bâle, où elle était parvenue aux premières dignités de la république. Le premier qui ait acquis un nom célèbre dans les sciences, JACQUES BERNOULLI, était né à Bâle en 1654, et il y professa les mathématiques depuis 1687 jusqu'à sa mort arrivée en 1705. Conjointement avec son frère Jean, il développa, à la grande admiration de l'Europe savante, dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, les merveilleuses ressources du nouveau calcul infinitésimal, dont le génie pénétrant et si varié de Leibnitz n'avait fait en quelque sorte qu'indiquer les principes et l'algorithme. Outre un grand nombre de recherches sur la théorie des courbes et sur la mécanique rationnelle, les géomètres lui doivent la connaissance des propriétés des nombres qu'on appelle de son nom *Nombres de Bernoulli* et qui jouent un grand rôle dans la théorie du développement en séries. Un recueil de ses œuvres mêlées a paru à Genève, en 1744, sous le titre de *Jacobi Bernoulli opera*, 2 vol. in-4°. Mais l'écrit qui le recommandera peut-être le plus à la postérité, celui où il a posé les fondements de la théorie ma-

thématique et philosophique des probabilités, a paru après sa mort, par les soins de son neveu Nicolas Bernoulli, sous le titre de *Ars conjectandi* (Bâle, 1713, in-4°). C'est dans cet ouvrage que se trouvent les théorèmes qui portent son nom, concernant les lois de la probabilité résultantes de la répétition des événements, théorèmes sur lesquels reposent toutes les applications pratiques de la théorie des chances.

Son frère JEAN BERNOULLI, né à Bâle en 1667, lui succéda dans les fonctions de l'enseignement et les remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 1er janvier 1748. Les œuvres de celui-ci ont été réunies dans une édition publiée à Genève, en 1742, 2 vol. in-4°. Doué peut-être d'un génie mathématique plus spécial que celui de son frère, il fut rangé par ses contemporains à côté de Newton et de Leibnitz, et on le regarde comme le véritable inventeur du calcul intégral. Par suite des progrès que les sciences mathématiques ont faits depuis lui, il ne s'attache plus guère aujourd'hui qu'un intérêt historique à ses travaux.

NICOLAS BERNOULLI, neveu des deux précédents, mêla l'étude de la géométrie à celle du droit, et se fit remarquer par une thèse *sur les absents,* où il proposait d'appliquer le calcul des probabilités à cette question délicate de jurisprudence.

DANIEL BERNOULLI, l'un des fils de Jean, né à Grœningue en 1700, mort en 1782, soutint avec éclat le nom de sa famille dans le cours du XVIIIe siècle et fut le digne émule des Clairaut, des d'Alembert, des Euler. Dix fois couronné par l'Académie des sciences de Paris, il remplit de ses mémoires les collections de cette compagnie et de celles de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Son père et son oncle avaient été les soutiens de l'école de Leibnitz, et, par suite, les plus redoutables adversaires des doctrines newtoniennes auxquelles s'étaient rangés tous les géomètres anglais; mais Daniel suivit le progrès des idées, en concourant, avec les géomètres contemporains qu'on vient de nommer, à développer la théorie du système du monde, fondée sur la loi de la gravitation newtonienne. Physicien ingénieux, aussi bien que profond géomètre, il a déployé éminemment ces deux qualités dans son grand traité d'*Hydrodynamique,* Strasbourg, 1738, in-4°. Il a cultivé, comme la plupart des autres membres de sa famille, le calcul des probabilités; ce fut lui qui proposa, dans les mémoires de l'Académie de Pétersbourg, le paradoxe devenu célèbre sous le nom de *Problème de Pétersbourg,* et qui imagina, pour le résoudre, la théorie de l'*espérance morale*. Le procédé de l'inoculation vint lui offrir une autre occasion d'appliquer le calcul des chances, et il eut à ce sujet de vifs démêlés avec d'Alembert.

Nous nous dispenserons de citer une foule d'autres géomètres de la même famille, d'un nom moins célèbre; le dernier qui ait acquis de la réputation, au moins à l'étranger, était fils de Daniel, et périt en 1789, en se baignant dans la Néva. A. COURNOT.

BERNSTORFF, famille originaire de la Bavière, et d'où sont issus plusieurs hommes d'État.

ANDRÉ-THÉOPHILE, premier ministre du Hanovre, mort en 1726, est moins connu que son cousin JEAN-HARTWIG-ERNEST, né à Hanovre en 1712, qu'il avait fait élever pour la carrière administrative et qui entra dans sa jeunesse au service du Danemark, où il fut employé d'abord aux légations étrangères, et où il parvint en peu de temps aux postes de secrétaire d'État, de conseiller intime, et de membre du conseil d'État. C'était, comme dit Falkenskiœld dans ses *Mémoires,* un homme d'un caractère doux et habitué à plier sous le joug des favoris. Il contribua beaucoup à l'abolition de la servitude féodale, des corvées et des pâtures communes. Il établit des écoles pour former des sages-femmes. Sa charité était grande et les pauvres recevaient une partie considérable de ses revenus. Dans la guerre de sept ans, dans laquelle furent entraînés la plupart des États de l'Europe, il fit garder par le Danemark une neutralité armée, et assura à son pays adoptif la possession du Holstein. En 1761, après la mort du dernier duc de ce nom, Christian VII lui accorda le rang de comte. Quand Struensée eut acquis un ascendant irrésistible à la cour de Copenhague, Bernstorff fut d'abord maintenu dans son poste; mais s'étant opposé au rappel de Rantzau, ministre à Pétersbourg, il reçut son congé en revenant d'un voyage qu'il avait fait avec le roi dans le Holstein. Conservant une pension de 6,000 thalers, il se retira à Hambourg, puis il fut rappelé à la cour après la chute du favori; mais il mourut avant d'avoir pu profiter des grâces de son souverain.

Elles furent dévolues à son neveu ANDRÉ-PIERRE (né dans le Lunebourg en 1735), hanovrien comme lui, et formé sous le ministère de Jean-Hartwig-Ernest. Il était conseiller intime quand il fut enveloppé dans la disgrâce de son oncle. Il revint à Copenhague en 1772, et prit une part active aux affaires publiques. Il fit renouveler l'alliance entre le Danemark et l'Angleterre; mais il déplut à la Russie; pour s'être opposé à son système de politique, et le favori Guld-

berg en profita pour le faire renvoyer, en 1780. Cependant lorsque, pendant la faiblesse d'esprit de Christian VII, le prince héréditaire se fut emparé des affaires, Bernstorff fut rappelé et obtint alors une grande influence sur les affaires étrangères et de l'intérieur. Ce fut lui qui établit en principe que le pavillon neutre couvre la marchandise, et qui fit proposer à la Suède un traité de neutralité armée, traité que Falkenskiœld regarde comme une grande faute. « Au reste, dit cet auteur, quelles que soient les erreurs où ait pu tomber le comte de Bernstorff, il faut reconnaître que le Danemark lui doit principalement de n'avoir pas été entraîné dans la coalition formée contre la France. Il eut d'autant plus de mérite à cet égard qu'il était personnellement animé d'une haine profonde contre les révolutionnaires français. Sa correspondance avec le ministère anglais, pour repousser les sollicitations relatives à cet objet, est pleine de raison et de dignité. Le comte de Bernstorff n'a pas entravé la liberté de la presse établie en 1770 par Struensée. Il a concouru efficacement aux mesures prises pour affranchir par degrés le paysan danois de la servitude de la glèbe. Aux sentiments de droiture il joignait de l'instruction et une mémoire fort heureuse. Il avait plus de fermeté de caractère que son oncle; mais tous deux contribuèrent peut-être à accroître les dettes et les charges du Danemark, en voulant lui faire jouer le rôle d'une grande puissance. » Bernstorff avait contribué à faire fleurir les fabriques et à donner du lustre à l'université de Kiel. Il mourut à Copenhague, en 1797, regretté comme son père à qui les paysans avaient élevé un monument. Malte-Brun fit une ode sur sa mort.

Il eut pour successeur au département des affaires étrangères son fils Christian, né à Copenhague en 1769, qui administra sans éclat, dans des temps à la vérité très-difficiles. Tout ce qu'il put faire, ce fut de se ménager l'alliance de Napoléon; mais par cette politique il exposa la marine danoise à être la proie des Anglais, et tout en conservant le Holstein et le Slesvig au Danemark, il fut obligé de signer, au congrès de Vienne, la renonciation à la possession de la Norwége dont la couronne fut réunie à celle de Suède. On ne sait si ce fut le reproche général d'avoir cédé la Norwége ou d'autres motifs, qui lui firent perdre le portefeuille des relations extérieures, et qui le déterminèrent, en 1818, à quitter le service danois pour entrer à celui du roi de Prusse auprès duquel il avait été envoyé comme ministre plénipotentiaire. Le roi de Prusse lui confia le département des affaires étrangères, et, en sa qualité de ministre, le comte de Bernstorff assista à tous les congrès tenus par la sainte alliance dans l'intention d'assurer le succès de son système d'absolutisme. Il parut à Aix-la-Chapelle, à Carlsbad, Troppau, Laibach, Vérone, et signa tout ce que les autres ministres signèrent. En 1830 on lui adjoignit M. Ancillon qui, au bout de quelque temps, devint son successeur. Le comte de Bernstorff a pris sa retraite en 1831, mais en conservant tous ses émoluments. Le roi de Prusse continua de l'admettre à ses conseils jusqu'à sa mort arrivée il y a peu d'années. Depping.

BEROALDE de VERVILLE (François), né à Paris en 1558. Grammairien, poëte, philosophe, médecin, chimiste, et même alchimiste, historien, conteur, architecte, etc., etc., Beroalde est un de ces savants dont le xvie siècle nous offre tant d'exemples; mais chez lui une érudition immense et mal dirigée ne sut produire que des ouvrages bizarres et désordonnés comme l'était son esprit. Né dans le calvinisme, ayant embrassé par choix, et dans l'âge de raison, la religion catholique, ecclésiastique, chanoine de Tours, le seul de ses écrits dont on ait conservé la mémoire est un recueil de contes obscènes et irréligieux, intitulé : *Le Moyen de parvenir*. L'étude des mathématiques ne lui servit qu'à tenter la découverte du mouvement perpétuel et de la quadrature du cercle; celle de la physique et de la chimie l'entraîna à la recherche de la pierre philosophale, et ses connaissances en architecture ne le portèrent qu'à des descriptions minutieuses de monuments imaginaires et inexécutables. Au milieu de ces aberrations, il est facile de reconnaître une science réelle, une imagination féconde, un style original et varié, une logique souvent habile pour appuyer des principes faux. Tout ce qui a suffi enfin pour assurer un nom honorable à une foule d'écrivains, qui possédaient sans doute des connaissances très-inférieures à celles de Beroalde de Verville, ne servit qu'à le rendre ridicule au petit nombre de curieux qui recherchent encore ses ouvrages. Le dernier est daté de 1612. On ignore l'époque de sa mort. Dict. Conv.

BÉROSE, astronome chaldéen, célèbre historien de Babylone et prêtre de Bélus. Les Athéniens lui avaient élevé une statue dont la langue était dorée, en reconnaissance de ses belles prédictions. Il voyagea en Grèce, et séjourna longtemps à Cos, patrie d'Hippocrate, où il enseigna l'astronomie, puis à Athènes, où il fit connaître le cadran solaire. Quelques auteurs le placent

sous le règne d'Alexandre, d'autres un peu après, vers 263. On trouve dans Josèphe quelques fragments de ses ouvrages, dont le plus important était une histoire de Chaldée, dans laquelle il remontait à l'origine même de l'univers et à la création de l'homme. Fabricius les a repris dans le tome 14 de sa *Bibliothèque grecque*. Plutarque et Vitruve lui attribuent une opinion singulière sur la nature de la lune et la cause des éclipses; il disait, par exemple, que la lune est un globe moitié lumineux, comme s'il était chauffé à blanc, et moitié de couleur d'azur. Il pensait que la partie lumineuse avait une espèce de sympathie, qui la tournait vers le soleil, et que la partie obscure, par une autre sympathie, se tournait vers l'air et la terre, et c'était là, selon lui, ce qui produisait les éclipses et les phases de la lune. Annius de Viterbe a publié, en 1545, sous le nom de *Bérose*, une histoire en 5 livres, dont la fausseté a bientôt été découverte. Ces études doubles, de l'astronome et de l'historien, ont fait penser à quelques auteurs qu'il y avait dans Bérose deux personnages bien distincts. X.

BERQUIN (Arnaud) naquit à Bordeaux en 1749; il est peu de noms aussi connus en France. L'*ami des enfants* s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous les parents, et il a l'avantage d'avoir intéressé toutes les mères. Il n'en est pas, surtout de celles qui nourrissent, qui n'ait souvent dit :

Dors, mon enfant, clos ta paupière.

La romance dont ce vers est le refrain est une des plus jolies de l'auteur. On distingue encore celle de *Geneviève de Brabant*. Ce fut dans ce genre et dans celui des idylles que débuta Berquin. Son recueil intitulé l'*Ami des enfants* forme 6 volumes; c'est son ouvrage le plus important par son utilité, en ce qu'il présente, soit en dialogues, soit en récits, soit en actions, des instructions d'autant plus intéressantes que la variété de leur forme pique la curiosité de l'âge pour lequel elles ont été composées. L'Académie française avait proposé pour 1784 un prix à l'ouvrage le plus utile qui aurait paru dans l'année : il fut décerné à l'*Ami des enfants*.

La Harpe, en parlant de Berquin dans son cours de littérature, cite avec éloge son idylle *Le petit fleuve orgueilleux*, traduite de Métastase, l'*Orgoglioso fiumicello*. On peut supposer qu'en traduisant cette pièce Berquin a eu en vue des enfants plus grands que ceux pour qui ont été faits ses autres ouvrages. Ceux-ci sont en grand nombre, et forment une longue série de volumes in-18. La justice exige l'aveu qu'ils sont pour la plupart de Weiss, écrivain allemand auquel la jeunesse doit un si grand nombre de bons écrits et recueils; quelques-uns sont imités de l'anglais; mais l'auteur français se les est appropriés par le naturel et la naïveté de son style. L'*Ami des enfants* n'a point été éclipsé par les ouvrages nombreux composés depuis dans le même but; on peut même dire que son mérite n'en a été que mieux apprécié. Les idylles de Berquin, ses romans et le *Pygmalion* de J. J. Rousseau qu'il a mis en vers, attestent son talent pour la poésie passionnée et pour celle qui exprime les plus doux sentiments du cœur. Berquin avait été appelé par la nature à composer les ouvrages qu'il a laissés. Son caractère était doux, franc, naïf même. Il aimait beaucoup les enfants, se plaisait à leurs jeux et y prenait part.

On se tromperait en croyant que Berquin ne pouvait écrire que dans le genre qu'il avait adopté. Il rédigea pendant quelque temps le *Moniteur*, et fut coopérateur de Ginguené et de Grouvelle dans la *Feuille villageoise*. Il fut, en 1791, un des candidats proposés pour être instituteur du prince royal; mais il mourut le 21 décembre de la même année. On ne sait que trop à qui cette place fut donnée ! Lepan.

BERRI ou Berry, une des anciennes provinces de France, presque au centre, répondait à la plus grande partie du pays des Bituriges Cubi, et avait pour bornes au nord l'Orléanais, au sud la Manche, à l'ouest la Touraine, à l'est le Nivernais; chef-lieu, Bourges. Il se divisait en haut et bas Berri. On remarquait dans le haut Berri : Dim-le-Roi, Châteauneuf, Vierzon, Sancerre; dans le bas Berry : Issoudun, Charost, la Châtre, Châteauroux, Argenton, Origurande, Valençay, Saint-Aignan. Le petit État de Bois-Belle ou Henrichement, était une enclave du haut Berri. Aujourd'hui le Berri forme les départements de l'Indre et du Cher, et quelques fractions de ceux du Loir-et-Cher et de la Creuse. Fertilité assez grande : vins, céréales, lin, chanvre. Moutons renommés. Fer, ocre, etc. — Le Berri fut possédé par les Romains depuis la conquête de César jusque vers l'an 475, époque où cette province fut envahie par Euric, roi des Visigohs. Clovis s'en empara en 507 et la réunit à l'empire des Francs. Le Berri fut alors gouverné par des chefs militaires ou comtes, qui finirent par se rendre indépendants, et qui sous Charles le Chauve érigèrent cette province, en comté héréditaire. En 1100, Hirpin, comte de Berri, la vendit au roi de France pour prendre la croix, et depuis ce moment il ne fut détaché de la

couronne que pour servir d'apanage aux princes ou princesses du sang. Érigé en duché-pairie par le roi Jean (1360), il fut d'abord possédé par son 3e fils, Jean de France, et ensuite par Charles (Charles VII), fils de Charles VI; par Charles, frère de Louis XI (1461); par Jeanne de France, qui épousa Louis XII (1499); par Marguerite de Navarre, sœur de François Ier; par Marguerite de Savoie, sœur de Henri II; par le duc d'Anjou (Henri III) en 1570, et par la veuve de ce prince, la reine Louise. Après la mort de cette princesse (1601), le Berri fut définitivement réuni à la couronne. Depuis ce temps, le titre de duc de Berri fut purement nominal. Le dernier qui le porta fut Ferdinand, fils de Charles X. X.

BERRI (Marie-Élisabeth, duchesse de), née d'Orléans et fille du régent, naquit en 1695, épousa, en 1710, le duc de Berri, 3e fils de Louis, grand dauphin, et mourut en 1719. Cette princesse se distingua, même à la cour dissolue de son père, par des mœurs corrompues et par le scandale de ses amours, dans la confidence desquelles le public a été mis par les indiscrètes et honteuses révélations de Saint-Simon. — Le duc de Berri, né en 1686 et mort en 1714, intéresse par ses malheurs et par ses qualités aimables. Schnitzler.

BERRI (Charles-Ferdinand d'Artois, et Caroline-Ferdinande-Louise de Naples, duc et duchesse de) appartiennent à deux branches différentes de la royale maison de Bourbon.

Le premier, *petit-fils de France*, né à Versailles, en 1778, n'était âgé que de onze ans quand le comte d'Artois, son père, frère de Louis XVI, quitta la France. Élevé dans toute la rigidité des principes monarchiques, le duc de Berri ne douta point qu'il ne satisfît à l'honneur, lorsqu'en 1792 il pointait, devant Thionville, un canon contre des Français. Une partie de la nation voulait les Bourbons; mais ceux-ci malheureusement devaient s'aider des étrangers, et le duc de Berri combattit dans les rangs des ennemis de la France, qui n'étaient même pas sous les ordres du prince français. Il se fit remarquer par son courage, dans l'armée de Condé. L'armistice de Léoben força le duc de Berri de se mettre au service de la Russie, avec les débris de cette armée, qui montait encore à 10,000 hommes, qu'on licencia définitivement en 1801. Le duc de Berri alors avait fait neuf campagnes, obtenant toujours par sa conduite l'estime et l'affection de ceux qui combattaient avec lui. Obligé, par les intrigues du ministre Acton, de renoncer au mariage qu'on lui avait fait espérer avec Christine, princesse de Naples, le duc de Berri, vraiment pauvre, se retira auprès de son père, dans le château d'Holy-Rood en Écosse, d'où il vint demeurer à Londres. Ce fut là qu'il épousa une jeune Anglaise; mais le chef de la famille des Bourbons, Louis XVIII, n'ayant point donné son consentement à ce mariage, madame Brown n'eut aucun sujet de se plaindre lorsqu'il fut annulé. Plusieurs fois, depuis cette époque, le duc de Berri forma le projet de rentrer en France et de s'y mettre à la tête des partisans de sa maison; aucun de ses plans ne put réussir. Il ne revit son pays qu'après 22 ans d'absence. Il attendait depuis quelques mois, à Jersey, l'issue de la terrible campagne de 1814, lorsque le pavillon blanc fut arboré à Cherbourg. Le 13 avril, le duc débarqua dans ce port. Les Bourbons cessaient d'être proscrits, Napoléon le devenait : les sentiments, les devoirs se démêlaient difficilement dans les âmes les plus nobles, et une nouvelle génération demeurait étonnée devant les transports de ses pères. Les partisans de la famille royale accumulèrent les fautes : ils insultèrent à la nation dans la personne de celui qu'elle avait reconnu pour chef; et, sans avoir conspiré, Napoléon revint occuper le trône de France le 20 mars 1815. Mais l'issue de la bataille de Waterloo y fit rasseoir Louis XVIII. On vit encore le drapeau blanc flotter au milieu des étendards ennemis; de là, cette plaie secrète que toute la sagesse de Louis XVIII, les vertus différentes des membres de sa famille ne pouvaient cicatriser. Cependant la loyauté de caractère de M. le duc de Berri, ses habitudes militaires, sa générosité, et en même temps son esprit d'ordre, lui acquéraient peu à peu de l'influence. Son mariage avec la princesse Caroline de Naples fut célébré à Paris le 17 juin 1816. Caroline de Bourbon, petite-fille du roi de Naples, n'avait que 16 ans lorsqu'elle épousa le duc de Berri. Son visage n'était point régulier et au premier aspect on la jugeait défavorablement; mais la beauté de ses cheveux, la blancheur de sa peau, la délicatesse de sa taille et de ses formes, la rendaient très-agréable, quand on l'examinait en détail; sa jeunesse, sa gaieté, son naturel méridional ravivèrent la cour, qu'un vieux roi et les austères vertus d'une seule princesse appelée à représenter, rendaient bien grave aux yeux des Français. Mme la duchesse de Berri cultivait, protégeait tous les arts. Elle aimait les concerts, les bals, la mode; son mari l'approuvait toujours et la rassurait quand les conseils sévères de Mme la duchesse d'Angoulême lui faisaient craindre pour ses plaisirs. Caroline ne voyait

que les joies présentes, quand elle apprit que les joies des princes sont, de toutes celles que l'on peut trouver sur la terre, les plus faciles à s'anéantir. Elle avait perdu deux fils; mais remplie de jeunesse et de santé, l'espoir d'une famille nombreuse lui était resté, et sa fille, charmante enfant, l'autorisait à croire que cette famille serait aimable et qu'elle s'en enorgueillirait. Avide d'amusements, comme on l'est à son âge, Mme la duchesse de Berri assistait, le dimanche 13 février 1820, à une représentation de l'Opéra, choisie à dessein pour célébrer le carnaval. Se trouvant fatiguée, elle se retirait avant le ballet, et le prince lui ayant donné la main pour la mettre en voiture, était encore auprès du factionnaire placé à la sortie de l'Opéra réservée à la famille royale, quand il se sentit frapper. Un fanatique des révolutions, à la manière des Clément, des Ravaillac, des Damien, un assassin, grâce au ciel, sans complices (*voy.* LOUVEL), venait d'enfoncer son poignard tout entier dans le sein de M. le duc de Berri; quoique ayant été plongé dans le côté droit, la pointe du poignard avait atteint le cœur. Le prince eut le courage de le retirer lui-même, avant de tomber entre les bras de M. de Mesnard. La duchesse de Berri s'élance de sa voiture, au risque de sa vie, sans attendre que le marchepied en soit abaissé; elle embrasse son mari et ses habits se couvrent de son sang. Le prince est porté dans une des chambres de ce lieu consacré jusqu'alors aux plaisirs et à la folie; toute la famille royale, sauf Louis XVIII, y accourt. Là se manifestèrent, sur le lit de douleur du duc de Berri, la sensibilité de l'homme, la résignation du chrétien, le courage du guerrier, la générosité du prince! Plusieurs fois le mourant répéta ces paroles : « Promettez-moi, mon père, promettez-moi de demander au roi la grâce de cet homme..... Pardonnez, mon Dieu, à celui qui m'a ôté la vie! » Louis XVIII arrive à 5 heures du matin : « Mon oncle, je vous demande la grâce de la vie de l'homme....; cette grâce adoucirait mes derniers moments..... Du moins si j'emportais l'idée..... que le sang d'un homme..... ne coulera pas pour moi!..... » Cette âme élevée entra dans le repos éternel au point du jour le 14 février 1820. La douleur de Mme la duchesse de Berri éclata avec violence; c'était une vraie femme napolitaine regrettant le plus cher objet de ses affections : cependant sa grossesse, déclarée sur-le-champ, donna le droit de l'exhorter à la modération; elle se réunit à la famille royale, et, devenue son unique espérance, elle la combla en mettant au monde un fils (*voy.* BORDEAUX, *duc de*), le 29 septembre, 7 mois et 15 jours après la mort de son mari. Par une négligence que l'on pourrait appeler coupable dans un temps de factions, la princesse accoucha seule, et toutes les oppositions s'emparèrent de cette circonstance pour mettre en doute sa maternité, ne convenant point que cette maladresse inouïe était une des plus grandes preuves de son accouchement; il était aussi facile de se procurer des témoins qu'un nouveau-né.

Cet enfant, que l'on nomma *duc de Bordeaux*, prit en grandissant une telle ressemblance avec sa sœur et sa mère qu'il fallut renoncer à le croire supposé; car l'amour de la duchesse de Berri pour son mari ne permit même point de l'accuser de légèreté tant qu'il vécut. Pendant les trois journées de juillet 1830, qui firent monter sur le trône la branche cadette des Bourbons, Mme la duchesse de Berri voulut opposer de la résistance aux insurgés et balancer leurs résolutions en venant au milieu d'eux avec son fils : Charles X s'y opposa, et la princesse, en suivant ce roi, se promit bien de revenir en France. Elle y rentra en effet, contre la volonté des Bourbons, résidant alors à Holy-Rood, et débarqua, dans la nuit du 28 avril 1832, sur la plage à quelques lieues de Marseille, où l'on tentait un mouvement en sa faveur, qui n'ayant point réussi, l'obligea à gagner la Vendée, traversant ainsi la France, dont elle était bannie, et bravant les nouvelles lois qui l'avaient proscrite. La princesse trouva des amis en Bretagne : on s'arma pour son fils; elle alluma la guerre civile. Mais si elle compromit la fortune et la vie des serviteurs demeurés fidèles à sa race, elle exposa plus qu'eux et risqua son honneur. Un juif de Cologne, qui s'était converti à Rome et que le pape avait recommandé à la princesse, la trahit et révéla la maison qu'elle habitait depuis cinq mois à Nantes. Découverte, le 7 novembre 1832, chez mesdemoiselles du Guigni, dans un espace de 3 pieds et demi de long sur 18 pouces de large, ménagé derrière une cheminée et dans lequel elle s'était réfugiée depuis 16 heures avec Mlle Stylite de Kersabiec, MM. de Mesnard et Guibourg, ayant une partie de ses vêtements et la main brûlée, Mme la duchesse de Berri (qui n'avait crié merci que parce que M. de Mesnard s'évanouissait) fut renfermée dans le château de Blaye. Peu de temps après on lut dans le *Moniteur* une lettre datée de sa prison et portant sa signature, dans laquelle elle écrivait que les circonstances graves dans lesquelles elle se trouvait la forçaient à déclarer qu'elle avait contracté un second mariage. Elle était prête à devenir mère, et le public sut quel-

que temps après que son nouvel époux était le fils d'un noble seigneur napolitain, M. de Lucchesi-Palli. On se complut à refuser à une princesse la foi que la politesse et la bienveillance accorderaient à une simple particulière; les *légitimistes*, oubliant son pays, son âge et les exemples qu'offre l'histoire, nièrent ce nouvel hymen comme un crime et secondèrent ainsi les ennemis de la princesse, qui, par son aveu, perdait tous droits à une régence incertaine, mais ne s'attirait plus que le blâme des ambitieux. Comme elle avait montré le mépris de la mort pendant son expédition, elle montra celui de la captivité. Renvoyée de France une seconde fois, Mme la duchesse de Berri s'embarqua à Blaye le 8 juin 1833 et arriva en Sicile après une traversée de 24 jours. De là elle alla rejoindre, aux environs de Prague, la famille royale avec laquelle elle passe maintenant une grande partie de l'année.

Les lettres de M. le duc de Berri, publiées après sa mort par M. de Chateaubriand et imprimées dans les œuvres de ce dernier, sont d'un grand intérêt. Ce prince a laissé deux filles de son premier mariage, que sa veuve a mariées, l'une au marquis de Charette, l'autre au prince de Faucigny; et de son alliance avec Caroline de Bourbon, Louise-Marie-Thérèse appelée *Mademoiselle*, née à Paris le 21 septembre 1819, et Henri, duc de Bordeaux. Cesse DE BRADI.

BERRUGUATE (ALONZO), célèbre peintre et architecte espagnol, mort à Tolède en 1545. Il fut l'ami d'André del Sarte et imita la manière de Michel-Ange. Charles-Quint l'employa pour la construction du palais du Prado et pour restaurer l'Alhambra. On trouve de lui des tableaux remarquables à Valladolid, à Tolède et à Salamanq ue CONV. LEX.

BERRYER (PIERRE-ANTOINE), fils d'un des avocats les plus distingués du barreau de Paris, naquit dans cette ville en 1790. M. Berryer jeune, avocat et député, est regardé comme l'un des chefs du parti *légitimiste*.

Volontaire royal dans les cent-jours, il fit le voyage de Gand. A son retour, luttant contre l'esprit imprimé d'abord à la seconde restauration, il assista son père dans la défense du maréchal Ney, et sauva le général Cambronne dont toutes les bouches repétaient alors ce mot. « La garde meurt, et ne se rend pas! » Moins heureux à l'audience pour le général Debelle, il alla se jeter en suppliant aux pieds de Louis XVIII et obtint sa grâce. Partisan zélé de la liberté de la presse, il n'hésita pas à la défendre contre ses amis politiques. Dans son plaidoyer pour la *Quotidienne* (25 juin 1824), il signala les tentatives que faisaient les puissants du jour pour amortir l'opinion publique en achetant à prix d'or les journaux dont le nombre était alors limité. « *Vous savez acheter des opinions et vous ne savez pas les défendre!* » dit-il publiquement à M. de Villèle, et à ses partisans. Deux ans plus tard (21 avril 1826), défendant l'abbé de Lamennais mis en accusation pour ses doctrines sur l'autorité du pape, il disait : « A qui osera-t-on faire un crime de vénérer dans son cœur et ses paroles cette grande puissance spirituelle qui fait sans cesse entendre ces nobles enseignements : Peuple, obéis à ton roi, il est l'image de Dieu sur la terre; roi, garde-toi d'oublier dans les pompes de ta grandeur que le dernier de tes sujets est ton frère. »

En 1829, envoyé à la chambre des députés par le département de la Haute-Loire, il attira aussitôt l'attention, lors de la discussion de la fameuse adresse des 221. Après la révolution de 1830, il prêta serment à la constitution nouvelle et à Louis-Philippe, roi des Français. « Quand la force domine dans un État, disait-il, les gens de bien doivent encore à la société le tribut de leurs efforts pour détourner de plus grands maux (séance du 11 août). » Le procès criminel dont M. Berryer a été le héros en 1832 lui a donné l'occasion de développer comment il entendait ce serment d'obéissance.

La duchesse de Berri venait de débarquer près de Marseille. Des bruits de complots, de guerre civile circulaient, éclataient partout, quand, le 20 mai, M. Berryer reçoit de deux amis communication d'une lettre de la Vendée. « La duchesse de Berri vient d'arriver dans ce pays, mandait-on. » Aussitôt il part et arrive à Nantes le 22 à 8 heures du matin. Trois heures après, un affidé le conduit à plusieurs lieues de là vers la duchesse. A minuit, il lui remettait une note rédigée par M. de Chateaubriand. Après une longue conférence, il la quitte dans la matinée du 23. A 11 heures du soir il était de retour à Nantes, et il en repartait le 3 juin. Le 7 on l'arrête à Angoulême comme prévenu de complot contre le gouvernement. Déjà le 3, son ami, M. de Granville, avait avoué à M. Demangeat, procureur du roi à Nantes, qu'il « était revenu, le cœur navré de douleur de voir que la princesse avait obstinément refusé de se rendre à ses avis, qui étaient de renoncer, *du moins pour le moment*, à toute entreprise de soulèvement et de rechercher à s'embarquer pour l'Angleterre. » Le 11, M. Berryer répéta le même aveu à M. Demangeat. Aux assises de Blois, M. Berryer fut acquitté après de

courts débats qui ont fait ressortir le talent de sa défense, l'impartialité des magistrats et l'indépendance du pouvoir judiciaire. — M. Berryer réélu député au mois de mai 1834, a, depuis, continué de faire partie de la chambre. Il y fait toujours admirer son éloquence, et ne laisse passer aucune grande circonstance sans y apporter sa puissante influence. En 1843, inconsolable de la perte de sa femme, il fut sur le point de prendre l'habit de bénédictin, projet, dont sont parvenus à le détourner, un grand nombre de ses amis, qui ont ainsi conservé à la tribune un des admirables talents oratoires de l'époque. Au mois de décembre 1843, il se rendit avec la foule des légitimistes à Londres, pour présenter ses hommages au duc de Bordeaux. A son retour, il donna sa démission de député, à cause d'une allusion blessante faite dans un paragraphe en réponse au discours du trône. Mais il fut, ainsi que ceux de ses collègues qui avaient suivi son exemple, réélu immédiatement après (en février 1844). Au mois de mars suivant, M. Berryer, invité par les légitimistes de Marseille à se rendre dans cette ville, où l'attendait une ovation, s'y rendit en effet; mais le mouvement des légitimistes donna lieu à un autre mouvement de la part des libéraux. M. Berryer, redoutant une collision, quitta aussitôt la ville.

BERTAUD (Jean), né a Caen en 1552. Quoique élève et grand admirateur de Ronsard, Bertaud, doué d'une imagination moins abondante, sut éviter les défauts de son maître : il est vrai qu'appelé jeune encore à la cour de Henri III et secrétaire du cabinet de ce prince, il y contracta l'habitude d'un style plus pur et plus châtié que celui de Ronsard, qui vieillit en province. Plus tard, Bertaud, qui était dans les ordres, fut aumônier de Marie de Médicis, et enfin évêque de Seez, où il mourut en 1611. Les vers de Bertaud ont du nombre, de la douceur et de l'élégance. Ils avaient encore un reste de réputation sous le règne dédaigneux de Louis XIV, et les pères de Port-Royal, en publiant un recueil de psaumes, le commencèrent par celui de Bertaud, qui contient cette stance si connue :

> Félicité passée,
> Qui ne peut revenir,
> Tourment de ma pensée,
> Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir!

On prétend que Bertaud se servit le premier du mot *pudeur*. X.

BERTHE (*au grand pied*), ainsi nommée parce qu'elle avait, dit-on, un pied plus grand que l'autre. Fille de Caribert comte de Laon, cette princesse épousa Pepin le Bref, avec lequel elle fut élevée, en 751, au trône de France, et fut mère de Charlemagne. C'est là son plus beau titre aux hommages de la postérité; car la conduite qu'elle mena après la mort de son époux et l'influence qu'elle exerça sur un de ses fils, pour l'obliger à répudier son épouse Hémiltrude, font regretter que l'histoire n'ait pu se renfermer à son égard dans le silence qui couvre les dernières années de son existence. On sait seulement qu'elle mourut à Choisy, le 12 juillet 783, et qu'elle fut plus tard enterrée à Saint-Denis, auprès de son époux.

Il existe un vieux poëme du XIIIe siècle qui porte le nom de *Berte aus grans piés*, et qui est l'ouvrage d'un poëte belge appelé Adenès ou Adans, dont les inspirations charmaient les loisirs de la cour du roi Philippe le Hardi et de sa femme Marie de Brabant. La fable sur laquelle Adenès a composé son poëme n'offre que peu de rapports avec l'histoire de la reine dont il porte le nom; et si nous en parlons ici c'est uniquement à cause de l'analogie qui résulte du titre de son œuvre entre son héroïne et l'épouse de Pepin le Bref. DÉADDÉ.

BERTHIER (Alexandre), l'un des généraux le plus utilement employés par Napoléon, naquit à Versailles le 20 novembre 1753. — Il acquit en quelques années les connaissances nécessaires à un officier d'état-major, sous son père, ingénieur-géographe de beaucoup de mérite; il ne quitta ses leçons que pour entrer au service. — Son dessin était facile et plein de netteté; conduit sur le terrain, il indiquait déjà avec facilité les moyens capables de réaliser la théorie. Ces épreuves, qui touchaient à l'application, appelèrent l'attention sur lui, malgré sa jeunesse. Louis XVI, qui suivait avec tant de plaisir le progrès de la géographie, appela ce jeune homme à la composition d'une *carte des chasses*, qui s'exécutait dans son cabinet, et dont il était lui-même occupé. Cette carte existe, et est une des plus étudiées et des plus belles que nous ayons. On a conservé ses minutes, qui sont corrigées de la main même du roi. Les géographes de l'Europe ont imité souvent ce beau travail, minutieusement spécial, mais ils n'ont pas surpassé sa netteté. — Berthier passa du *cabinet topographique du roi* au service actif dans le régiment des dragons de Lorraine, dont le prince de Lambesc était colonel. C'est cet officier général lui-même qui demanda le jeune Berthier. Le régiment qu'il commandait était regardé alors comme la première école de cavalerie de l'Europe. Berthier y apprit à manier les armes et les chevaux :

il s'y fit même remarquer par sa dextérité et par le calme de son esprit, que la violence des exercices n'altérait pas. — Lors de la guerre d'Amérique, Berthier fut appelé à l'état-major du comte de Rochambeau, et s'embarqua avec l'armée. Il se distingua au combat naval de Chesapeak, et à la reconnaissance de New-York. Là, il escortait avec quelques officiers le général en chef sous le feu des batteries anglaises, quand des soldats ennemis vinrent les assaillir. L'escorte tira aussitôt l'épée, et Berthier tua de sa propre main un dragon qui se jetait sur les généraux Rochambeau et de Damas, et fit plusieurs prisonniers. Il se distingua dans les affaires suivantes par une impassible énergie. — Son activité était inépuisable dans le travail du cabinet, où il déployait sous les yeux de ses chefs des connaissances géographiques et militaires fort étendues. — Lorsqu'il était chargé de faire exécuter lui-même une disposition, il le faisait avec rapidité; toujours maître de lui, il avait cette attention qui découvre au moment du péril le moyen de le détourner, soit en empruntant un secours à la science, soit en exaltant la valeur des soldats. Berthier passa ensuite à l'état-major du général Viomesnil : c'était au commencement de l'expédition contre la *Jamaïque*. Cette opération fut suspendue par la paix de 1783. — La guerre d'Amérique précisa et rendit tout à fait pratiques les connaissances de Berthier. Il avait pu les éprouver sur le terrain. A son retour en France, il se mit à suivre les cours des meilleures écoles militaires et rechercha dans les ouvrages classiques du temps toutes les connaissances immédiatement applicables à la guerre. Il alla même examiner dans les camps prussiens des théories vantées dans toute l'Europe. Son esprit froid et réfléchi, et avide seulement de réunir en lui les connaissances qui constituent l'officier général chargé de l'exécution d'un plan de bataille, s'enrichit chaque jour d'aperçus éprouvés et d'aperçus neufs. — Le mouvement interne et puissant qui ébranlait déjà l'Europe avertissait ce clairvoyant officier que les armes seraient la grande carrière de son temps, que là seulement s'élèveraient des existences prédominantes durables. Il travailla en conséquence à se rendre propre au commandement secondaire du premier ordre, à diriger l'expérience enthousiaste des bataillons quand une guerre éclaterait. — Berthier se tint prêt pour ce rôle. La révolution le trouva *colonel,* chef d'état-major, sous Bézenval. Il fut nommé ensuite commandant de la garde nationale de Versailles. La crainte et la fureur révolutionnaire l'attaquèrent dans ce poste, mais il sut s'y maintenir assez longtemps. Au commencement de la *terreur,* Berthier fut appelé aux armées, d'abord comme chef d'état-major du général la Fayette, puis comme celui de Luckner. Il y passa les cinq années les plus orageuses de la révolution et s'y battit bien. Patriote alors et officier habile, il y rendit d'éclatants services, mais en faisant pour s'effacer les mêmes efforts que d'autres faisaient pour paraître. — Il ne se sentait pas l'ardente ambition du premier rang et ne se l'est jamais sentie. — Le général Bonaparte trouva Berthier à l'armée d'Italie, en 1796. — Il le prit pour son chef d'état-major, et depuis il ne l'a pas quitté. A ce moment, sa vie se confond avec celle de Napoléon; tous ses services s'y rattachent. Berthier n'a exécuté supérieurement que les détails des campagnes; il a su constamment les épargner au travail de l'empereur, qui, grâce à de pareils lieutenants, pouvait s'attacher quelquefois, dans ses grands opérations, à ses seules vues générales. Il en résultait une précision d'exécution admirable. Bonaparte trouva en Berthier l'homme capable de saisir dans quelques mots, dans quelques traits, son impatiente pensée. Berthier agrandit, durant 19 années de guerres consécutives, à *campagne double* pour le grand nombre, sa réputation *d'officier d'exécution*. Cette exécution développée d'ordres généraux, communiqués seulement avec les renseignements essentiels, lui devint familière. Personne n'eût mis dans les fonctions de major général la même assiduité, n'eût eu sa facilité et sa rapidité de travail, son ordre lumineux. Berthier fit 16 campagnes, mais il ne commanda en chef qu'un corps d'armée : c'est dans les quelques semaines qui précédèrent le *second passage des Alpes*. Alors il organisa à Dijon, puis réunit à Genève, et commanda un moment *l'armée dite de réserve,* mais sous la direction du premier consul, resté à Paris jusqu'au dernier moment. Berthier se trouva à Marengo dans son emploi ordinaire, et y dirigea tous les détails de la bataille avec fermeté, avec sagesse, avec une activité unique. Il a raconté depuis *cette campagne merveilleuse, achevée en quelques jours,* dans un ouvrage remarquable par la belle simplicité du récit et la lumière historique, et il l'a appuyé de cartes parfaites. Il a fait le même travail sur l'*expédition d'Égypte*. — Son activité dans la distribution des ordres, au feu son insouciance du danger, la force nerveuse et exercée de son corps, égale à toutes ces fatigues, le rendaient bien précieux à l'empereur. L'ordre et la promptitude de son travail étaient vraiment admirables : c'est là *qu'éclatait ce*

haut talent spécial que la nature lui avait donné, que Napoléon a loué vivement à Sainte-Hélène; et puis sa prudence était sans cesse éveillée. Bien qu'il eût de la douceur dans le caractère et fût dépourvu de ces traits énergiques qui imposent aux hommes, il savait obtenir le respect de tout ce qui lui était subordonné. — Berthier, qui ne gagna pas de batailles, servit utilement et même avec gloire dans toutes celles du *consulat* et de l'empire. En 1796, au pont de Lodi, il déploya sous les yeux de l'armée la plus rare intrépidité : pour tout dire en peu de mots, il se signala depuis Montenotte jusqu'à la marche sur Saint-Dizier, en mars 1814. Sa carrière militaire a donc été remplie et belle. — L'histoire, après avoir fait cette belle part à la mémoire d'Alexandre Berthier, lui reprochera sa conduite lors de la *première restauration*. Du dernier champ de bataille de 1814, il courut lui offrir des serments qu'elle n'attendait pas d'un homme couvert des plus belles dignités de l'empire. Aussi, quand on le vit renier des sentiments qu'on croyait profonds en lui, l'éclat de ses titres parut s'affaiblir; et il est certain qu'il lui en manquait plusieurs pour obtenir l'une des premières places de l'armée. On devint sévère; on le trouva ingrat et on le dit... — En 1815, lorsque Napoléon s'élança héroïquement du golfe de Juan sur Paris, Berthier, redoutant la colère du maître, se retira à Bamberg, au château du prince de Bavière, son beau-père, avec son épouse, la princesse de Bavière, et ses trois enfants. C'est là qu'il termina quelques semaines après et bien tristement sa vie (le 1er juin 1815). Voici ce qu'on a raconté à ce sujet (dans l'*Observateur autrichien*). — « De son palais, entendant battre les tambours de quelques régiments, il courut à une fenêtre pour les voir passer. Ces troupes étaient dirigées sur la France; leur vue l'émut si extraordinairement qu'une attaque d'apoplexie le frappa à l'instant même, et le coup le précipita du balcon dans la rue, où il expira aussitôt. » FRÉDÉRIC FAYOT MOD.

BERTHOLD, le deuxième apôtre du christianisme parmi les Livoniens, était abbé du couvent cistercien de Loccum dans la basse Saxe; en 1196, après la mort de Meinhard, premier missionnaire et évêque de ce peuple païen (Lives et Lettons), Berthold fut nommé par l'archevêque de Brême et de Hambourg évêque et missionnaire en Livonie. Arrivé à Ixkull sur la Duna, siége des premiers chrétiens de la Livonie, il chercha à gagner les naturels par la douceur, mais néanmoins il fut expulsé. Il y retourna bientôt après avec des croisés venant de la basse Saxe, pour forcer le peuple par les armes à embrasser le christianisme; mais il fut tué dans un combat, en 1198. Les croisés finirent cependant par vaincre et obtinrent par la force la conversion des Livoniens; mais à peine avaient-ils repris le chemin de leur pays que les Livoniens retournèrent au paganisme. CONV. LEXICON.

BERTHOLLET (LOUIS-CLAUDE), mort le 6 novembre 1822, sénateur, comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur, titulaire de la riche sénatorerie de Montpellier, grand cordon de l'ordre de la Réunion, était né le 9 décembre 1748, de parents d'origine française, à Talloire près d'Annecy, en Savoie. Élève distingué dans son enfance, il fut reçu docteur en médecine à Turin n'ayant pas encore 23 ans. Il se rendit alors à Paris où il fit la connaissance de Tronchin, qui lui assura une position honorable en l'attachant à la maison du duc d'Orléans, aïeul du roi régnant. Presque en même temps qu'il se liait avec Tronchin, Berthollet était devenu l'élève de Bucquet et de Macquer, et ce fut près d'eux qu'il puisa son goût décidé pour les sciences chimiques, à l'étude desquelles il put se livrer, grâce à la munificence du duc dont il était devenu le commensal. Ce prince lui donna un laboratoire et le nomma son préparateur; car il aimait les sciences naturelles et avait étudié la chimie avec Homberg. Berthollet assura son avenir en se faisant naturaliser et recevoir (1779) docteur en médecine de la faculté de Paris; il soutint sa thèse sur les *Propriétés médicales du lait des animaux*. Bientôt après, abandonnant Stahl et ses partisans et repoussant la vaine théorie du phlogistique qu'il avait soutenue jusqu'alors, il entra franchement dans la voie nouvelle ouverte par Lavoisier, et se livra entièrement à l'étude de la chimie. Son immortel ouvrage, *Essai de statique chimique*, prouve assez combien il contribua aux immenses progrès que fit alors cette science. La plupart de ses recherches avaient un but utile : aussi après avoir été en avril 1780 préféré à Fourcroy pour remplacer Bucquet, et après avoir été appelé à la même époque à remplacer Baumé à l'Académie des sciences, il fut nommé commissaire pour la direction des teintures aux Gobelins; ses travaux dans cette branche si difficile, si importante de la chimie appliquée, prouvent combien il convenait à cette place. Qui ignore en effet que Berthollet, faisant une curieuse application de la découverte de Scheele sur la propriété qu'a le chlore (*acide muriatique déphlogistiqué* d'alors) de détruire les couleurs végétales, créa un nouvel art, celui du blanchiment par le

chlore, méthode dont l'usage fut bientôt universellement adopté et qu'on connaît encore sous le nom de procédé *Berthollien*. D'autres travaux non moins importants firent connaître Berthollet du grand capitaine qui allait préluder par les campagnes d'Italie à la conquête du continent européen. Bientôt Berthollet associé à Monge, dont la science égalait le patriotisme, créa partout des salpêtrières et améliora les procédés suivis pour la fabrication de la poudre. C'est à l'occasion de ces travaux qu'il conçut l'idée de substituer au nitre, dans la composition de la poudre, une substance toute nouvelle que ses recherches sur le chlore lui avaient permis de bien connaître, le chlorate de potasse. Les essais faits à Essonne occasionnèrent un malheur : ils firent sauter le moulin et périr cinq personnes. Il découvrit une substance plus dangereuse encore dans l'ammoniure d'argent, plus généralement connu sous le nom d'*argent fulminant*. Après avoir suivi Bonaparte en Italie, il fut nommé pour faire partie de l'expédition d'Égypte et chargé du soin de choisir les savants qui devaient composer le corps scientifique de cette expédition. Au faite des grandeurs, Napoléon prouva toute l'estime qu'il portait à Berthollet et toute son amitié pour lui en le comblant d'honneurs et de dignités. Berthollet ne s'est-il pas montré oublieux de tant de bienfaits en votant, le 1er avril 1814, la déchéance de l'empereur ? Le roi Louis XVIII lui sut gré de cet acte, que dicta sans doute l'impérieuse nécessité de l'époque, en l'appelant à la pairie le 4 juin suivant, position dans laquelle Berthollet fut un constant défenseur des libertés constitutionnelles. L'expédition d'Égypte avait été nécessairement pour Berthollet l'occasion de nouveaux et importants travaux : reconnaissant que les immenses quantités de *natron* qu'on trouve dans ces contrées résultent de la transformation spontanée du muriate de soude, qui n'y est pas moins abondant et qui repose sur une couche de craie (carbonate de chaux), en carbonate de soude ou natron, il enrichit l'art de nouveaux procédés pour décomposer le muriate de soude, et fournit ainsi d'immenses quantités d'acide muriatique aux blanchisseries qu'il avait créées et de la soude aux fabriques de verre et de savon.

Après la restauration, ayant à prendre une part moins active aux affaires de l'État, il vécut plus retiré dans sa maison de campagne d'Arcueil où il fonda cette *Société d'Arcueil*, composée de l'élite des chimistes et des physiciens de l'époque, et qui publia 3 volumes de mémoires. C'est dans cette charmante retraite qu'il mourut à l'âge de 74 ans. Nous n'avons pu qu'indiquer les travaux de Berthollet : parmi ses nombreux mémoires et ses ouvrages nous citerons les *Éléments de l'art de la teinture*, qui sont encore consultés journellement.

Berthollet prouva qu'il avait du courage quand il démontra qu'une portion d'eau-de-vie, qui était fort trouble et qu'il paraissait entrer dans les plans du comité de salut public et de Robespierre de faire considérer comme empoisonnée, ne renfermait aucun principe nuisible.

Berthollet avait un fils (Amédée) dont les premiers travaux avaient déjà fait concevoir les plus brillantes espérances pour son avenir; mais à l'âge d'environ 28 ans, en 1811, étant à Marseille, il s'asphyxia volontairement. Dans son mémoire sur l'*Analyse de l'ammoniaque* il avait complété les travaux de son père qui avait découvert que l'azote *est un des principes constituants* de cette substance, et que cet azote existe en grande abondance dans la chair des animaux; il avait indiqué le moyen de l'en extraire par l'acide nitrique affaibli. A. Legrand.

BERTIN (Antoine), né à l'île Bourbon, le 10 octobre 1742. Aussi spirituel que brave et galant, dès l'âge de 20 ans, il avait manifesté un vif penchant pour la poésie. Une foule de jolis vers de sa composition étaient répandus dans la société. Il avait imprimé, dit-on, un petit recueil de poésies en 1773; ce recueil n'a laissé aucune trace. Quelle que soit la vérité à ce sujet, Bertin, dans ses premiers essais, suivait l'école de Dorat, mais le discrédit rapide de Dorat dessillèrent les yeux de son élève. Enflammé du désir d'obtenir aussi quelque gloire, il embrassa Parny, et quitta Feuillancourt, leur retraite commune, pour un séjour plus solitaire, et ses joyeux amis pour les élégiaques de l'antiquité; il ne se contenta pas d'étudier avec soin Catulle, Tibulle et Properce, il les traduisit avec soin, et il les imita si servilement, qu'un plaisant lui fit écrire par une des belles imaginaires qu'il célébra dans ses poésies : « Mon ami, nous sommes de Paris et non de Rome ; faites-nous l'amour en français. » Une autre imitation donne lieu à d'autres reproches, c'est celle de Jean Second. Bertin est plus heureux dans ses imitations de Parny, qui peint les mœurs de notre temps, et la vive passion de l'amour telle que la sentent les modernes. Mais il se pénètre si profondément de ce nouveau modèle que souvent tout son mérite est de le répéter comme une glace fidèle réfléchit les objets qu'on lui présente. — Si Bertin ne respire pas la douceur et la mollesse de Parny, il le surpasse en éclat, en audace et en vigueur. Trempé

dans les sources antiques, il y puise parfois des transports d'enthousiasme qui donnent presque le mouvement lyrique à ses vers. Peut-être même la nature l'avait-elle appelé à la haute poésie; c'est une opinion que font naître ses beaux vers sur l'Italie, et d'autres encore, qui sont pleins d'inspiration; mais il eût été tout à fait incapable de produire le poëme d'*Isnel et d'Aslega*, où les connaisseurs ont retrouvé la grâce, la pureté, le charme des élégies amoureuses de Parny, avec un style plus châtié, plus élegant et plus riche de couleurs. L'auteur a jeté au milieu de ses récits des hymnes de guerre et d'amour dont quelques-uns ont tant de mélodie que l'on peut dire que la musique en a été faite par le poëte. M. de Fontanes appelait ce petit ouvrage un diamant. Dans quelques-unes de ses pièces, Bertin n'a pris conseil que de lui-même, et ce ne sont pas les plus faibles du recueil. L'élégie qui a pour titre *le Portrait d'Eucharis*, respire tout l'enthousiasme d'un amant pour la beauté de sa maîtresse, et contient de ces détails brillants et vrais qui donnent à la poésie érotique une variété dont le genre a besoin. D'autres pièces sont marquées au coin de la véritable poésie, et quelquefois les plus élégantes formes de style rendent avec éclat des pensées dignes d'elles. Les souvenirs de l'île Bourbon, sa patrie, fournissent surtout d'heureuses inspirations au compatriote de Parny. La vie de Bertin ne fournit que fort peu de détails. Né le 10 octobre 1752 à l'île Bourbon, une année avant Parny, il vint comme lui étudier à Paris, et obtint de brillants succès au collége du Plessis. Ainsi que le chantre d'Éléonore, il entra de bonne heure au service, et devint même chevalier de l'ordre de Saint-Louis. En 1777 et 1778, il exerça les fonctions d'écuyer auprès du comte d'Artois; il reçut des bienfaits de ce prince et de la reine Marie-Antoinette. Bertin paraît avoir cessé de bonne heure son commerce avec les Muses, du moins on ne voit plus paraître de vers de lui depuis son édition de 1785. Il quitta la France à la fin de 1789 pour aller à Saint-Domingue épouser une jeune créole qu'il avait connue à Paris. De longues formalités retardèrent la conclusion du mariage jusqu'au commencement de juin 1791. Le jour où la célébration devait avoir lieu, Bertin, déjà malade, demanda qu'elle se fît dans sa chambre; mais à peine eut-il prononcé le *oui* d'une voix très-faible qu'il s'évanouit. Il ne reprit connaissance qu'avec une forte fièvre et des vomissements. Après des épreuves douloureuses, il mourut le dix-septième jour de sa maladie, âgé d'un peu plus de trente-huit ans, laissant une jeune épouse et toute une famille dans le deuil. P. F. TISSOT MOD.

BERTIN (THÉODORE-PIERRE), connu comme traducteur et comme sténographe, naquit à Donemarie, près de Provins, en 1751, et mourut à Paris en 1819. Attaché en qualité de sténographe à plusieurs assemblées législatives de France, il introduisit dans ce pays ce procédé d'abréviation. Il traduisit un grand nombre d'ouvrages anglais, et en composa lui-même en français pour l'instruction de la jeunesse et sur diverses matières. La mécanique et la physique formaient son étude de prédilection, et on lui doit l'invention des lampes *docimacistes*. SCHNITZLER.

BERTIN (LOUIS-FRANÇOIS), l'aîné des deux frères Bertin, naquit à Paris en 1766 et fut destiné à l'état ecclésiastique. Au sortir du collége du Plessis il fit sa théologie au collége Sainte-Barbe, et ses camarades se rappellent encore aujourd'hui la bibliothèque qu'il avait formée avec le revenu d'un petit bénéfice dont il était déjà pourvu, quoique écolier. Avant qu'il entrât dans les ordres, cette carrière lui fut fermée par la révolution. Il en avait embrassé les espérances et les réformes avec joie. Comme tous les cœurs généreux de cette époque, il voulait une rénovation politique; mais sans l'acheter par les longs déchirements de l'anarchie. Débordé par la violence du mouvement, il s'attacha à en combattre les excès. Depuis 1793, on le vit concourir à la rédaction de plusieurs journaux, notamment du *Journal français*, de l'*Éclair* (1795), du *Courrier universel*, et, après le 18 brumaire an VIII (9 nov. 1799), il fonda, de concert avec son frère (*voy.* BERTIN DE VAUX), le *Journal des Débats* (*voy.*), le premier, le plus brillant, et le plus influent des organes de la critique littéraire et de l'opinion monarchique. Impliqué, en l'an IX, dans une accusation de royalisme, il fut 9 mois détenu dans la prison du Temple où les épreuves de son journal lui étaient apportées. De là, déporté à l'île d'Elbe, il s'en échappa, parcourut l'Italie, et fit connaissance à Rome de M. de Chateaubriand dont il devint l'ami intime, et qui plus tard devait avoir sur son journal une si grande influence. En 1804 il revint à Paris; la police fermait les yeux sur sa présence. Il reprit la rédaction en chef du Journal des Débats, auquel, en 1805, Napoléon imposa le titre de *Journal de l'Empire*. De plus, il imposa M. Fiévée comme rédacteur en chef avec un traitement de 50,000 à 60,000 francs qui lui fut assigné sur le journal. Cependant M. Fiévée, cédant à l'influence de M. Bertin, laissa insérer un morceau extrait du *Mercure de France* qui appartenait

alors à MM. Bertin et de Chateaubriand et où ce dernier, avec sa verve ordinaire, peignait Tacite marquant la tyrannie d'une empreinte ineffaçable et désignait évidemment Napoléon. Celui-ci, mécontent, remplaça, en 1808, M. Fiévée dans la rédaction du *Journal de l'Empire* par M. Étienne. Les propriétaires du Journal des Débats perdirent toute influence sur la rédaction de leur journal, ce qui n'empêcha pas qu'en 1811 ils furent tout à fait dépouillés, par un arrêté de l'empereur, de leur propriété. L'énorme revenu créé par leurs talents et par ceux des amis qu'ils s'étaient attachés, le mobilier de la rédaction, jusqu'aux glaces et aux fauteuils, l'ayant en caisse, tout fut saisi sans arrêt des tribunaux. Ce n'était pas, comme on le voit, l'époque des garanties pour la presse.

M. Bertin ne reprit cette propriété qu'en 1814, au retour des Bourbons. Dévoué à leur cause où il voyait celle de la France, il suivit Louis XVIII à Gand et y fut chargé de la rédaction du *Moniteur universel,* le journal officiel des royalistes pendant les cent-jours. De retour à Paris en même temps que les princes, il seconda vivement les mesures du gouvernement par la direction du Journal des Débats. La manière dont M. de Chateaubriand fut renvoyé du ministère et les plans imprudents, avant-coureurs de la catastrophe de Charles X, le firent passer dans les rangs de l'opposition. En juin 1830, M. Bertin eut à se défendre devant le tribunal de police correctionnelle d'un article qu'il avait publié dans les Débats contre l'avénement du ministère Polignac, avénement qui lui avait arraché ces mots : *Malheureuse France, malheureux roi!* Condamné par le tribunal de police correctionnelle, il fut acquitté par la cour royale sur la plaidoirie de M. Dupin l'aîné. Ses adversaires n'ont pas manqué de lui reprocher, surtout après la révolution de 1830, qu'il avait abandonné le principe de la légitimité. M. Bertin a conservé jusqu'à sa mort, qui a eu lieu le 14 septembre 1841, la direction du Journal des Débats. Dans sa jeunesse (1798 et 1799), M. Bertin a publié quelques romans en partie traduits de l'anglais : *Élisa ou la famille d'Elderland; la Cloche de minuit; la Caverne de la mort* et *l'Église de Saint-Silfrid.* DERODE.

BERTIN DE VAUX (LOUIS-FRANÇOIS), frère du précédent, pair de France, naquit en 1771. Quoique sa carrière politique ait eu plus d'éclat que celle de son frère, il a pourtant toujours suivi la même ligne.

M. Bertin de Vaux seconda son frère dans la rédaction du *Journal des Débats,* eut sa part des poursuites que leur attirait l'esprit du journal, et fut dépouillé avec lui, en 1811, de cette propriété.

En 1801 il fonda une maison de banque à Paris. Quelques années après il fut nommé juge, puis vice-président du tribunal de commerce. À la chute du gouvernement impérial, il se prononça vivement pour les Bourbons, et, au mois de septembre 1815, il présida l'un des colléges électoraux de la capitale qui le choisit pour député. Un mois après, il fit partie du ministère de la police en qualité de secrétaire général et il y resta jusqu'en 1817. En 1820, il présida de nouveau le collége électoral qui l'avait déjà nommé député et qui le nomma une seconde fois. Il échoua aux élections suivantes; mais peu de temps après il fut élu par l'arrondissement de Versailles qui renouvela son mandat en 1824 et en 1827. Conseiller d'État en 1827, puis démissionnaire en 1829, il se rangea parmi les 221 pour renverser un ministère dont la chute ne fut que le prélude de celle de l'ancienne dynastie. C'était peut-être plus que ne voulait M. Bertin de Vaux; cependant après la révolution de juillet il s'associa à ceux de ses collègues qui proclamèrent roi le duc d'Orléans. Rappelé alors au conseil d'État et chargé de missions diplomatiques en Hollande (22 sept. 1830) et en Angleterre, il fut, par l'ordonnance du 13 octobre 1832, nommé à la chambre des pairs où il a siégé jusqu'en 1842. Il mourut en avril de la même année. X.

BERTINAZZI (CHARLES). *Voy.* CARLIN.

BERTIUS (PIERRE), cosmographe et historiographe du roi Louis XIII, professeur royal de mathématiques, naquit à Beveren, en Flandre, en 1565. Les troubles de religion engagèrent ses parents à le transporter à Londres, où il commença son éducation. Il l'acheva à Leyde, où son père, qui était devenu ministre protestant à Rotterdam, le fit venir à l'âge de 12 ans. En 1582, Bertius, âgé de 17 ans, embrassa la carrière de l'enseignement, et professa successivement à Dunkerque, à Ostende, à Middelbourg, à Goes et à Strasbourg. Le désir de s'instruire lui fit entreprendre un voyage en Allemagne avec Juste Lipse; le même motif le conduisit en Bohême, en Silésie, en Pologne, en Russie et en Prusse. Il revint enfin à Leyde, où il avait été nommé professeur. On le chargea aussi du soin de la bibliothèque de l'université de cette ville, qu'il mit le premier en ordre et dont il publia le catalogue. En 1606, il fut nommé régent du collége des états, à la place de Jean Kuchlin, son beau-père; mais ayant pris le parti des disciples

d'Arminius contre ceux de Gomarus et publié contre ces derniers un grand nombre d'écrits théologiques, il se vit dépouillé de toutes ses places et de tout moyen de subsistance, quoique chargé d'une nombreuse famille. Il présenta aux états de Hollande une requête pour obtenir une pension, qui lui fut refusée. En 1618, Louis XIII l'avait honoré du titre de son cosmographe. Contraint par la misère, Bertius se rendit en France et embrassa la religion catholique. Il fit son abjuration le 25 juin 1620, entre les mains de Henri de Gondi, cardinal de Retz, évêque de Paris. Les protestants s'affligèrent beaucoup de cette abjuration et les catholiques n'osèrent pas s'en glorifier. Peu de temps après, Bertius fut nommé professeur d'éloquence du collége de Boncourt, ensuite historiographe du roi, et il fut enfin pourvu d'une chaire surnuméraire de professeur royal de mathématiques. Il mourut en 1629.

Bertius a laissé un grand nombre d'écrits, les uns théologiques, les autres de géographie.

Le plus connu des ouvrages géographiques de Bertius et le plus recherché, est son *Theatrum geographiæ veteris* (2 vol. in-fol., 1618 et 1619, Elzevir). Cependant ce recueil a plus de réputation qu'il n'en mérite. Le premier volume se compose uniquement de la géographie de Ptolémée, en grec et en latin, réimprimée sur l'édition donnée 14 ans auparavant par Montanus (désignée vulgairement, mais à tort, sous le nom d'édition de Mercator), à laquelle Bertius a seulement ajouté les variantes d'un manuscrit de la bibliothèque palatine, qui lui avait été fournies par Sylburg. Le second volume du *Theatrum* renferme l'itinéraire d'Antonin et la notice des provinces de l'Empire, réimprimés sur l'édition d'André Schott, dont Bertius a copié jusqu'aux fautes d'impression. Ensuite vient la table de Peutinger, telle que l'avait donnée Velser, et avec les commentaires de ce dernier auteur; enfin, un choix de cartes de géographie ancienne, extraites du Parergon d'Ortelius, et avec le texte descriptif de cet excellent géographe, tout cela sans aucune note ni addition de Bertius. X.

BERTON (Jean-Baptiste), maréchal de camp, naquit en 1774 près de Sedan, à Francheval (Ardennes). A l'âge de 17 ans il entra à l'école de Brienne et de là il passa à l'école d'artillerie de Châlons, où il fit son apprentissage. La guerre ayant éclaté, en 1792, Berton fut nommé lieutenant dans la légion des Ardennes; il fit avec ce corps les campagnes des armées de Sambre-et-Meuse, sous le commandement du général Moreau, et obtint le grade de capitaine. Sa bravoure l'ayant fait distinguer à la bataille d'Austerlitz, dans les campagnes de Prusse, en 1806, et à la bataille de Friedland, en 1807, il fut attaché aux états-majors des généraux Bernadotte et Victor. Lorsque le général Sébastiani entra en Espagne, Berton, nommé chef d'état-major à Valence, donna de nouvelles preuves de sa bravoure à la bataille de Talaveira et à celle d'Almanacid. Il enleva, dans cette dernière, la position la plus élevée du piton sur lequel la ville est assise. A Ocana il montra une habileté, un sang-froid et une intrépidité si remarquables que le prince Sobieski, à côté duquel il venait d'être blessé, l'embrassa en présence du régiment, et lui dit : « Je ferai savoir à ma nation la manière dont vous venez de vous conduire à la tête de ses enfants; je demanderai pour vous la croix du Mérite militaire : les Polonais seront fiers de la voir briller sur la poitrine d'un brave tel que vous. » Berton avait conduit, dans cette attaque, les lanciers polonais à l'ennemi. Lorsque le corps du général Sébastiani fut dirigé sur le royaume de Grenade, Berton prit Malaga à la tête d'un détachement de 1,000 hommes, et fut nommé gouverneur de cette ville par le maréchal Soult. En 1813, promu au grade de maréchal de camp, il commanda une brigade à la bataille de Toulouse en 1814. Rentré à Paris à l'époque de la première restauration, il fut mis à la demi-solde et ne reparut que dans les cent-jours. L'empereur lui ayant confié le commandement des dragons du général Excelmans, à la bataille de Waterloo, Berton fit preuve d'une bravoure extraordinaire. Mais, à la seconde restauration, la franchise de ses opinions politiques et les écrits qu'il publia le firent rayer des contrôles de l'armée : ce fut à l'occasion d'un ouvrage du général Tarayre, intitulé *De la force dans les gouvernements*. A cette époque la police tramait elle-même, en France, des complots perfides pour faire tomber dans le piége les mécontents dangereux. Berton, crédule et ne se défiant d'aucune supercherie, ne tarda pas à y donner : le complot où il s'engagea lui devint funeste. Le 22 février 1822, il leva à Thouars l'étendard de la révolte, proclama un gouvernement provisoire, et marcha avec sa petite troupe sur Saumur. Là ses soldats se débandèrent : Berton trouva le moyen de s'évader; mais il fut arrêté à Laleu, près de Saint-Florent, déguisé en marchand de vin. Son arrestation fut suivie de celle de plusieurs de ses complices, et, enlevé à la cour des pairs, son tribunal naturel, il fut renvoyé devant la cour d'assises de Poitiers, qui

instruisit l'affaire dite de la conspiration de Saumur. Condamné à la peine capitale, après 17 jours de débats, avec 5 de ses coaccusés, Berton refusa l'assistance de deux missionnaires qui l'accompagnaient sur la charrette. Au moment de recevoir le coup mortel, le 5 novembre 1822, il s'écria : *Vive la liberté! Vive la France!* et mourut avec la fermeté d'un soldat français. On avait eu la cruauté de refuser à ses enfants de placer une pierre sur sa tombe, dernière consolation d'une famille infortunée; mais la révolution de 1830 leva cet interdit. F. RAYMOND.

BERTON (HENRI MONTANS) naquit à Paris en 1767, il reçut à l'âge de 6 ans ses premières leçons de musique, et dans sa 13e année il fut admis comme violon dans l'orchestre de l'Opéra. Le premier de ses maîtres crut devoir déclarer à son père qu'il ne le croyait pas destiné à réussir dans la carrière qu'il embrassait; mais le jeune Berton connaissait mieux que personne et ses penchants et ses facultés. Sa profonde admiration pour les chefs-d'œuvre de Gluck, de Sacchini, de Piccini, indiquait chez lui des dispositions plus qu'ordinaires; la partition de Paësiello, *la Frascatana,* devint l'objet de ses constantes études, et l'on peut croire qu'il y puisa le sentiment de cette clarté et de cette simplicité qu'il fit remarquer ensuite dans toutes ses productions. Il composa la musique d'un opéra-comique intitulé *la Dame invisible.*

Ce premier essai présenté à Sacchini lui fit découvrir sans peine dans le jeune Berton le germe d'un beau talent : il dissipa ses craintes, le fit travailler longtemps sous sa direction, et ce ne fut qu'à sa mort, arrivée en 1786, qu'il cessa de lui servir de guide. Cette même année Berton débuta dans la carrière musicale, par l'exécution au concert spirituel de plusieurs oratorios de sa composition, qui furent accueillis avec une grande bienveillance. Ce fut en 1787 qu'il fit jouer au théâtre italien, aujourd'hui l'Opéra-comique, son premier opéra qui avait pour titre *les Promesses de mariage.* Le succès en fut complet. En 1807 Berton fut appelé à la direction de l'*Opera buffa,* et, pendant 2 ans, il administra ce théâtre. C'est alors que *les Nozze di Figaro* furent représentées à Paris, et que l'on entendit pour la première fois d'autres chefs-d'œuvre de Mozart et de l'école italienne. En quittant l'*Opera buffa* Berton entra à l'*Académie royale de musique* pour y remplir les fonctions de chef de chant. Nommé professeur d'harmonie au *Conservatoire de musique,* lors de sa fondation, il devint maître de composition dans le même établissement, quand il fut reconstitué dans les premières années de la restauration sous le titre d'*École royale de musique.*

Le nombre des membres de la section de musique ayant été augmenté à l'Institut en 1815, Berton fut appelé à en faire partie en même temps que Chérubini et Catel. Vers la même époque ce compositeur fut fait chevalier de la Légion d'honneur, ordre dont il reçut plus tard la croix d'officier. Sous l'ancien gouvernement il obtint le titre de surintendant en survivance de la musique du roi.

Berton est un des compositeurs de l'école française qui ont le plus fait, dans les 30 premières années de ce siècle pour la gloire de cette école; l'originalité des idées et la nouveauté des formes sont des qualités qu'on ne saurait méconnaître dans un grand nombre de ses partitions, et particulièrement dans *Aline, reine de Golconde,* dans *Montano et Stéphanie,* dans *le Délire,* trois opéras qui ont fondé la réputation de ce compositeur sur les bases les plus solides.

Berton a été compositeur fécond : 49 opéras ou ballets qu'il fit seul et en société ont été représentés tant à l'Académie royale de musique qu'au théâtre Feydeau. On a de lui plusieurs cantates, un grand nombre de romances, quelques recueils de canons à 3 et 4 voix, et un système général de l'harmonie formant 4 vol. in-4° qui contiennent un *Arbre généalogique des accords,* un *Traité de l'harmonie basé sur l'arbre généalogique* et un *Dictionnaire des accords.* Enfin Berton a rédigé les articles de musique qui ont paru dans le journal littéraire intitulé *l'Abeille.* Il mourut le 22 avril 1844. E. FÉTIS.

BERTRAND (HENRI-GRATIEN, comte), général de division, grand maréchal du palais sous Napoléon, grand officier de la Légion d'honneur, naquit vers l'année 1770, à Châteauroux (Indre), d'une famille honorable du Berri. Son père voulut d'abord le faire entrer dans la carrière civile, mais les événements de la révolution apportèrent de grands changements dans ses premières dispositions. Le service qu'il fit, comme garde national, dans la journée du 10 août 1792, en se plaçant dans un bataillon qui se porta volontairement aux Tuileries pour y défendre Louis XVI, lui inspira le goût militaire. Il se décida alors pour l'arme du génie et en parcourut rapidement tous les grades; il suivit Bonaparte en Égypte et y contribua à fortifier plusieurs places. Ses services multipliés et ses succès lui ayant gagné la confiance du général en chef, il reçut bientôt et successivement les brevets de lieutenant-colonel, de colonel et de général de brigade. De retour d'Égypte, le général

Bertrand ne quitta pas Napoléon dans ses triomphes, particulièrement à la bataille d'Austerlitz, où il se couvrit de gloire par son intrépidité et par la précision et l'habileté de ses opérations. Dès ce moment l'empereur l'admit au nombre de ses aides de camp. Il se distingua pareillement à Spandau, à la bataille de Friedland, et surtout à la construction des différents ponts jetés sur le Danube et destinés à faciliter le passage de l'armée française qui se portait sur Wagram, où il se fit encore remarquer. Cette campagne et celle de Russie mirent tellement en évidence les talents et la bravoure du général Bertrand, que Napoléon voulut le récompenser par le titre de comte et la charge de grand maréchal du palais, vacante par la mort de Duroc. Il obtint de brillants succès à la bataille de Lutzen, à Bautzen et à Leipzig. Mais la fortune des armes françaises commençant à chanceler après cette dernière bataille, le général Bertrand réussit à protéger la retraite de l'armée, en s'emparant de Weissenfels et du pont sur la Saal. Ses services furent aussi d'une grande importance après la bataille de Hanau. Dans ces deux circonstances et dans celles qui suivirent le départ de Napoléon pour la capitale, le comte Bertrand ne songea plus qu'à sauver les débris de l'armée et eut le bonheur de presque toujours réussir au milieu de tant d'événements malheureux. Revenu à Paris par l'ordre de l'empereur, en 1814, il fut nommé aide-major de la garde nationale, fit ensuite cette campagne de France si étonnante par les succès et les revers de Napoléon, assista à l'abdication de Fontainebleau et suivit l'empereur à l'île d'Elbe. Accoutumé à lui obéir comme à son souverain dans cette île, il crut lui devoir la même obéissance en France. La marche triomphale de l'empereur jusqu'à Paris électrisa, comme beaucoup d'autres, le général Bertrand, qui employa toute son activité et tout son talent à favoriser les projets de Napoléon pendant les cent-jours. Depuis ce moment, fidèle à la mauvaise comme à la bonne fortune de ce prince, il ne le quitta plus après la seconde restauration. Désigné comme l'un des trois officiers qui eurent la permission de suivre l'empereur à l'île Sainte-Hélène, avec le comte de Las-Cases et le général Montholon, il partagea et adoucit les infortunes du héros de la France par les soins les plus assidus, et ne pensa à revenir dans sa patrie qu'après avoir recueilli le dernier soupir de Napoléon. Si le général Bertrand avait écrit, avant les cent-jours, qu'il voulait rester sujet fidèle de Louis XVIII, comme il l'avait été de Napoléon, il adoucit bien vertueusement, aux yeux de l'illustre captif, ce qu'avait de dur un pareil souvenir, par la conduite la plus honorble et le plus inviolable attachement. Bertrand avait été condamné à mort, par contumace, le 7 mai 1816. Mais, à son retour dans sa patrie, en 1821, après la mort de Napoléon, le roi annula par ordonnance son jugement et le réintégra dans tous ses grades militaires. Mme Bertrand, fille du général Arthur Dillon, victime des excès révolutionnaires qui eurent lieu en 1793, avait voulu partager l'exil volontaire de son mari. Depuis leur retour en France ils s'occupaient tous les deux de l'éducation de leurs enfants et de la culture d'un domaine à Châteauroux, lorsque, par suite des événements de juillet 1830, le général fut élu député de son département. Dès son entrée à la chambre il s'est fait remarquer par des idées libérales fortement prononcées, autant que par un grand amour de la justice. Il n'oublia jamais, à la fin de ses discours, son vote inébranlable pour la liberté illimitée de la presse, qui fut son *delenda Carthago*, et il s'est souvent distingué par des propositions en faveur des militaires de tous grades, surtout de l'ancienne armée de l'empire. En 1834, le général Bertrand, renonça à la vie politique et s'occupa exclusivement de l'administration des propriétés qu'il possède en Amérique, où il faisait de fréquents voyages. En 1840, il alla avec le prince de Joinville à l'île Sainte-Hélène pour y recueillir les restes mortels de l'empereur Napoléon. Mort le 31 janvier 1844, il repose maintenant à l'hôtel des Invalides, à côté de l'empereur. F. Raymond.

BERTRAND DE MOLLEVILLE (Antoine-François, marquis de) naquit à Toulouse en 1744. Il fut maître des requêtes sous le ministère Maupeou, puis intendant de la province de Bretagne, et il reçut, comme tel, la périlleuse mission de dissoudre le parlement de Rennes. Aussi n'échappa-t-il qu'avec peine, ainsi que M. le comte de Thiars, aux bâtons de la jeunesse bretonne. Ce fut peut-être une imprudence à Louis XVI de nommer, au mois d'octobre 1791, pour ministre de la marine, un homme dont la fermeté et les principes antirévolutionnaires étaient si connus; et la vive opposition qui éclata contre le nouveau ministre dans l'Assemblée législative n'a rien qui doive étonner. Elle dura jusqu'à la retraite de Bertrand. Mais ce fut pour lui une espèce de triomphe, dans un temps où les ministres du roi étaient si légèrement décrétés d'accusation, d'avoir pu échapper à cette proscription. Parmi tant d'accusations multipliées contre lui, celle d'avoir causé la perte de Saint-Domingue

n'était pas la moins grave. Cependant l'Assemblée législative, jugeant apparemment la position pénible où se trouvait Bertrand de Molleville, refusa de donner suite à cette accusation. Chargé par Louis XVI de sa police secrète, l'ex-ministre fit de vains efforts pour arracher le roi à l'abime où sa fatalité le poussait. Dénoncé aux jacobins pour les efforts qu'il faisait, puis à l'Assemblée législative, Bertrand fut enfin décrété d'accusation le 15 avril 1792. Il se cacha dans Paris et ce ne fut qu'après le 10 août qu'il parvint à passer en Angleterre. Il a raconté lui-même les dangers qu'il courut alors. Pendant le procès de Louis XVI, il adressa au président de la Convention une lettre en faveur de cet infortuné monarque. Dans les loisirs de son long exil il composa : 1° l'*Histoire de la Révolution française,* 14 vol. in-8°, Paris, 1800-1803; 2° *Costumes des États héréditaires de la maison d'Autriche,* 50 planches coloriées avec un texte français et anglais, in-folio, Londres, 1804; 3° *Histoire d'Angleterre depuis la première invasion des Romains jusqu'à la paix de* 1763, avec tables généalogiques et politiques, 6 vol. in-8°, Paris, 1815. Les ennemis de Bertrand n'ont pu refuser du mérite à cet ouvrage. Rentré en 1816, il fit paraître des *Mémoires particuliers sur la fin du règne de Louis XVI,* 2 vol. in-8°. Bertrand de Molleville avait débuté dans le monde littéraire avant de se faire connaître dans le monde politique. Sa *Lettre à l'auteur* (Condorcet) *de l'éloge du chancelier de l'Hôpital, contenant des recherches sur l'histoire de Henri II,* qui parut en 1778, avait principalement pour but de défendre la mémoire d'un de ses ancêtres, Jean Bertrand ou Bertrandi, qui fut, dans le XVIe siècle, cardinal et chancelier. En 1818, Bertrand de Molleville termina à Paris une vie pleine d'orages et de travaux qui seront peut-être un jour mieux appréciés. TH. DELBARE.

BERTUCH (FRÉDÉRIC-JUSTIN) naquit à Weimar en 1748. Déjà à l'université de Iéna, où il étudia de 1765 à 1769, il se fit un délassement de la poésie ancienne et moderne, ainsi qu'il l'a prouvé par l'ouvrage intitulé : *Copies dédiées à mes amis* (Altenb., 1770), et par ses Chansons à bercer (*Wiegenlieder,* Altenb., 1772). A son retour à Weimar, en 1769, il se chargea de l'éducation des fils du baron d'Echt, connu par son talent poétique et par ses relations intimes avec Wieland, Musæus, de Seckendorf aîné, Bode, etc. Bertuch prit une part active à la publication du *Mercure allemand,* traduisit différentes pièces françaises et l'ouvrage de Marmontel *De la poésie dramatique,* et arrangea, pour l'Opéra, *le Gros lot* (Weimar 1774), et *Polyxène,* monodrame lyrique, pour lequel Schreiber composa une délicieuse musique. Sa tragédie d'*Elfriede* eut beaucoup de succès, et il traduisit de l'anglais l'*Histoire du frère Gerundio de Campazas* (2 vol., Leipzig, 1773).

Le baron d'Echt avait été pendant quelque temps ministre du roi de Danemark en Espagne : il réveilla en Bertuch le goût pour la littérature espagnole et portugaise, jusque-là si peu connue en Allemagne, et, grâce à ses travaux, elle fut bientôt aussi répandue que généralement goûtée. La traduction en allemand du chef-d'œuvre de Cervantes (6 vol., Weimar, 1775-1779), avec la continuation qu'en a faite Avellaneda, fut pour l'époque une apparition vraiment extraordinaire. Ce que Meinhard avait déjà fait pour la poésie italienne, Bertuch tenta de le faire pour l'espagnol et le portugais, de concert avec Seckendorf et Zanthier, par son *Magasin de la littérature espagnole et portugaise* (1780-1782). Depuis 1775, Bertuch était entré au service du duc de Saxe-Weimar comme conseiller et secrétaire intime du cabinet, mais sans renoncer à son activité littéraire. Il projeta une nouvelle édition des œuvres complètes de Hans Sachs, poëte populaire du XVIe siècle; mais dans cette entreprise si difficile et d'un si grand intérêt pour l'art poétique en Allemagne, il ne fut point secondé comme il devait s'y attendre. Avec Wieland et Schütz, il arrêta, en 1784, le plan et jeta les fondements du *Journal général de la littérature,* et, à partir de l'année 1786, il publia, conjointement avec son ami Kraus, le *Journal du luxe et des modes.* En 1790 il commença la publication de son *Bilderbuch,* vaste collection d'estampes avec texte, à l'usage des enfants, dont le succès a été immense. Dans le même temps parut son *Manuel de la langue espagnole* (Leipzig, 1790). Bertuch fonda, en 1791, le comptoir d'industrie nationale à Weimar, à laquelle fut rattaché l'académie gratuite de dessin, dont Gœthe avait eu la direction.

En donnant, le premier, l'idée de la *Bibliothèque bleue de toutes les nations* (12 vol., Gotha, 1790-1800), il fit encore une fois preuve de son amour constant pour les arts et la littérature. Cette précieuse collection de contes de fées, le plus souvent traduits habilement, avec des biographies intéressantes et d'excellents commentaires, le comptait parmi ses plus actifs collaborateurs. Il fonda aussi un grand établissement destiné à la gravure des cartes géographiques, l'Institut géographique de Weimar qui, avec les *Éphémérides géographiques,* publiées

d'abord par lui et par le baron de Zach, que remplacèrent plus tard Gaspari, Ehrmann et plusieurs autres, a donné et donne encore aujourd'hui une forte impulsion à l'étude de la géographie. C'est à cette institution que l'on doit le grand *Manuel complet de la géographie moderne,* par une société de savants, qui a été terminé en 1832. Il forme 20 tomes dont la plupart se divisent en plusieurs volumes. Enfin c'est surtout à Bertuch qu'on doit la *Géographie politique,* dont le 23e volume a paru en 1835 ; et la *Nouvelle bibliothèque des relations de voyages,* dont il existe déjà environ 60 volumes.

Ce savant laborieux mourut en 1822 à Weimar ; il avait alors le titre de conseiller de légation. CONV. LEX.

BERVIC (CHARLES-CLÉMENT), l'un des plus grands graveurs de l'école française, naquit en 1756 à Paris, étudia son art dans l'atelier de George Wille, dont il peut être regardé comme le premier élève, Les ouvrages de Bervic, peu nombreux du reste, appartiennent aux productions les plus recherchées de l'école française. Son travail le plus célèbre est le portrait en pied de Louis XVI d'après un tableau de Callot. Comme la planche en a été brisée lors de la tempête révolutionnaire de 1793, les épreuves en sont devenues très-rares et surtout très-chères. Il est mort le 23 mars 1822.

BERWICK (JAMES FITZ-JAMES, duc DE), commanda les armées du roi d'Espagne, fut pair d'Angleterre et de France, grand d'Espagne, et chevalier des ordres de ces trois royaumes. Il était fils naturel du duc d'York, qui fut plus tard le roi Jacques II, et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough. Il naquit en 1670, et porta d'abord le nom de Fitz-James, fut élevé en France et fit ses premières armes en Hongrie sous les ordres du duc Charles de Lorraine, général de l'empereur. Peu de temps après, éclata la révolution d'Angleterre. Berwick accompagna son père dans ses expéditions d'Irlande, et fut blessé pour la seule fois de sa vie dans une affaire qui eut lieu en 1689. Il servit ensuite en Flandre sous Luxembourg, en 1702 et 1703 sous le duc de Bourgogne, puis sous le maréchal de Villeroi, et se fit naturaliser sujet français. En 1706, il passa maréchal de France et fut envoyé en Espagne, où il remporta la victoire d'Almanza, qui rendit le nouveau roi Philippe V maître de Valencia. Mais en 1718 et 1719, il dut combattre le même Philippe V, qui, par reconnaissance pour ses services passés, avait appelé un des fils du maréchal en Espagne. En entrant sur le territoire espagnol, il écrivit à son fils, connu sous le nom de duc de Liria, de faire son devoir en toute occurrence et de défendre de toutes ses forces les droits de son souverain. Le 12 juin 1734, au siége de Philipsbourg, un boulet de canon lui enleva la tête. Le maréchal de Berwick est la souche de la famille de Fitz-James, dont le chef, jusqu'en ces derniers temps, avait toujours été revêtu de la dignité de pair de France. DICT. CONV.

BERZÉLIUS (JACQUES DE), un des savants les plus laborieux et les plus estimables de notre époque, est né en 1779 à Linkœping, dans l'Ostgothie (Suède). Après avoir étudié à l'université d'Upsal la médecine et les sciences naturelles, il se consacra à la chimie et fit plus tard plusieurs voyages scientifiques. Bientôt il fut nommé professeur de chimie et de pharmacie, assesseur au collége de santé, et secrétaire de l'Académie royale des sciences de Stockholm. Le roi Charles-Jean lui a conféré la noblesse, et ses concitoyens l'ont choisi pour représentant à la diète suédoise. Ces témoignages de l'estime publique et de la bienveillance du gouvernement, M. Berzélius les avait largement mérités. Il n'est peut-être pas un point en chimie qu'il n'ait éclairé par ses recherches et enrichi de ses découvertes. Aussi faudrait-il plus qu'un aperçu pour énumérer seulement ce qu'il a fait dans une carrière qui promet encore au monde savant les fruits les plus abondants. Ce qui distingue surtout les travaux de M. Berzélius, c'est une précision et une exactitude consciencieuse, jointes à un esprit toujours dirigé vers les applications utiles et à une sagacité qui n'abandonne jamais un fait sans en avoir tiré toutes les conséquences qu'il peut fournir. Avec ces qualités il n'est pas étonnant qu'il jouisse de la plus grande autorité auprès des chimistes vivants, dont un grand nombre ont été ses élèves, et qui tous le regardent comme un des fondateurs de la chimie organique. Un des premiers, il tira un grand parti du système électro-chimique, en appliquant la pile galvanique à l'analyse des corps ; il soumit à une révision judicieuse la théorie atomistique, découvrit plusieurs corps simples, et réduisit à l'état métallique divers oxydes qu'on avait jusqu'alors considérés comme parfaitement connus. Ses recherches, toujours suivies d'intéressantes découvertes, s'étendirent sur une foule de combinaisons, et le *chalumeau,* qu'il sut employer avec toute la supériorité de son talent, lui fournit un puissant moyen d'investigation.

Parmi ses plus beaux titres on cite surtout ses recherches de chimie organique, science qu'il a

pour ainsi dire créée et à laquelle il a imprimé une si rapide impulsion qu'elle a déjà favorisé les progrès des sciences naturelles et de la médecine.

Sa nomenclature chimique. bien qu'attaquable en quelques points, jouit néanmoins d'une grande vogue, surtout dans le nord de l'Europe; et ses travaux sur la minéralogie montreraient au besoin qu'il est capable d'envisager d'un coup d'œil le vaste champ des sciences, et de les perfectionner les unes par les autres au lieu de se renfermer dans une étroite spécialité.

Personne plus que Berzélius n'avait le droit de publier un traité de chimie, lui qui pouvait en exposer toutes les parties d'après les résultats de son expérience personnelle. Une grande faveur accueillit cet ouvrage qui parut pour la première fois en 1825 en suédois (4 vol.) et qui eut en 1831 une seconde édition. On le traduisit en plusieurs langues, notamment en anglais, en allemand, en français, et l'auteur donna des soins particuliers à la dernière publiée par le docteur Jourdan (Paris, 1829). C'est là que Berzélius a résumé toute sa vie de savant; mais auparavant il avait donné un nombre infini de mémoires insérés dans divers journaux et recueils scientifiques, ou mis au jour séparément. On peut citer ses *Recherches de chimie organique*, 1806; son *Coup d'œil sur la composition des fluides animaux*, 1815; son *Coup d'œil sur les progrès et l'état présent de la chimie animale*, 1815; son *Traité de l'emploi du chalumeau en chimie et en minéralogie*, 1828. Enfin un travail qui montre bien avec quelle activité Berzélius se livrait à l'étude et se tenait au courant des sciences, c'est son *Annuaire des progrès des sciences physiques*, publication dans laquelle il fait en quelque sorte l'inventaire de tout ce dont s'est enrichi l'esprit humain dans chaque année écoulée.

Comme la plupart des vrais savants, Berzélius est bienveillant, accessible et généreux. Il est chéri de ses nombreux disciples qu'il associe à ses travaux et parmi lesquels on voit figurer des hommes du premier ordre. CONV. LEX. MOD.

BESAIGUË, en latin *bipennis*, de *bis acuta*. Instrument dont se servent les charpentiers pour redresser et réparer leurs bois lorsqu'ils les ont refaits à la cognée, et pour faire les tenons et les mortaises. Par un bout, il a la forme d'un ciseau à un tranchant; par l'autre, celle d'un bec-d'âne. Dans le milieu est une douille qui sert à l'ouvrier pour le tenir. Sa longueur est d'environ trois pieds et demi. Cet instrument, ainsi que la tarière, la vrille et les ciseaux de diverses espèces, était connu et en usage chez les anciens, et tous étaient propablement compris sous le terme générique de *teretra*, en grec *teretron*, dont la racine, *terein*, signifie *percer*, la besaiguë pouvant servir également à creuser et à planer.

BESANT ou **BESAN**, nom d'une ancienne monnaie, qui a d'abord été frappée par les empereurs de Byzance (*Byzantium*, aujourd'hui Constantinople), d'où elle aurait tiré son nom, et qui était d'or pur, au titre de 24 carats. Plus tard, il fut d'usage en France d'en présenter treize à la messe du sacre des rois, et Henri II en fit battre, expressément pour cette destination, un nombre pareil, en leur donnant le nom de *Byzantins*. On ne sait pourquoi nos princes se servaient d'une monnaie étrangère dans leur sacre; quelques auteurs ont dit que c'était parce qu'ils n'en faisaient point frapper d'or; mais on en a plusieurs de ce métal du règne de Hugues Capet et de Robert. Le Blanc conjecture qu'en ce temps-là on donnait le nom de *besant* à toute monnaie d'or, quoique non frappée à Constantinople, comme dans la suite on donna le nom de *florin* généralement à toutes les espèces d'or, quoiqu'elles ne fussent pas de Florence, où l'on prétendait que celui-ci avait pris son origine; et ce qui paraît appuyer cette conjecture, c'est que les Sarrasins appelaient leur monnaie d'or *besant*, bien qu'elle ne fût pas fabriquée à Constantinople. Quoi qu'il en soit, les *besants* ont eu longtemps cours en France, et il en est parlé dans plusieurs anciens titres, de 1148 à 1297, cités par le Blanc (page 170); le *roman de la Rose* en parle aussi plus d'une fois, et de manière à faire croire que c'était la monnaie d'or la plus usitée en France. Cependant, comme il n'en est fait mention dans aucune des ordonnances de Philippe le Bel, le Blanc en tire la conclusion que *besant* était un terme général que le peuple donnait à toutes les monnaies d'or. — On ne paraît pas bien fixé non plus sur la valeur du *besant* ancien. Ragueau et Baquet l'évaluent à 50 livres; le sire de Joinville dit qu'on demanda pour la rançon de saint Louis 200,000 *besants* d'or, qui valaient 500,000 livres : ce serait à raison de 50 sous pour chacun. Dans plusieurs titres d'abonnements de fiefs, le *besant* n'est apprécié qu'à vingt sous; dans un compte des baillifs de France de l'an 1277, il est évalué à 9 sous. Le denier tournois était alors à 1 denier 6 grains de loi, à la taille de 200 au marc : ainsi, il valait en monnaie courante 4 deniers un quart, et par conséquent le *besant* vaudrait environ 21 sous de la monnaie de France. — **BESANT** est aussi un terme de blason. C'est une pièce de métal

ronde et pleine, dont on charge l'écu, à la différence des *tourteaux*, qui sont de couleur, et des *cercles* et *anneaux*, qui sont à jour. Les paladins français mirent sur leurs écus de ces sortes de *besants* (*byzantini nummi*), pour faire voir qu'ils avaient fait le voyage de la terre sainte. On appelle *besant-tourteau* celui qui est mi-partie de métal et mi-partie de couleur. Les Espagnols confondent les *besants* et les *tourteaux*, et les appellent indifféremment *roeles*; quelques-uns appellent aussi les *besants* d'argent *plates*, du mot espagnol *plata*, qui signifie *argent*. Upton nomme les *besants* d'or *talents*, et ceux d'argent *palets*. Il y a aussi des *besants sarracéniques* (sarrasins). DICT. DE LA CONV.

BESMES. *Voy*. COLIGNY et SAINT-BARTHÉLEMY.

BESSARABIE, pays-frontière de la Russie d'Europe, borné au N. par celui de Podolie, à l'O. par l'Autriche, au S. par la Turquie, à l'E. par la Moldavie, dont le Prouth la sépare; 400 kil. sur 164; 600,000 hab.; chef-lieu, Kichinew ou Kischenan (évêché grec). Autres villes, Bender, Ismaël, Chotim ou Chotzim, Kilia, Akkermann (villes fortifiées). Rivières : Danube, Prouth, Dniester, Kagalnik. Pays de plaines, fertile en grains, fruits, raisins; excellents pâturages. — La Bessarabie faisait jadis partie de la Dacie trajane; elle fut successivement comprise dans les empires des Goths, des Huns, des Owares, des Petchénègues, elle fit enfin partie de la Moldavie. Elle fut conquise par les Ottomans en 1484, et fut cédée à la Russie par le traité de Boukarest, en 1812.

BESSARION (JEAN), moine grec de Saint-Basile, patriarche titulaire de Constantinople, archevêque de Nicée, ensuite cardinal et légat en France, sous Louis XI, n'était point né à Constantinople, comme l'écrivent quelques biographes, mais à Trébizonde, et dans l'année 1389, comme le fait voir son épitaphe, qu'il composa lui-même; il mourut à Ravenne, le 19 novembre 1472. Le philosophe Pléthon avait été un de ses maîtres. Après avoir passé 21 ans dans un monastère du Péloponèse, occupé de l'étude des belles-lettres, qu'il joignait à celle de la théologie, il en fut tiré, en 1438, par Jean Paléologue, qui avait formé le projet de se rendre au concile de Ferrare pour réunir l'Église grecque et l'Église latine. Il fut fait par lui évêque de Nicée, et suivit son protecteur en Italie, avec Pléthon, l'archevêque d'Éphèse, le patriarche de Constantinople et plusieurs autres Grecs distingués par leurs talents ou par leurs dignités. Il seconda de tout son pouvoir les projets de Jean Paléologue et finit même par se rendre odieux aux Grecs schismatiques, par le zèle avec lequel il travaillait à une réunion qu'ils éloignaient de leurs vœux et de leurs efforts. Le pape Eugène IV l'en dédommagea et le récompensa de son dévouement à l'Église latine, par la dignité de cardinal-prêtre du titre des Saints-Apôtres, qu'il lui conféra. Dès lors, Bessarion reprit sa vie studieuse, et sa maison devint le rendez-vous de tous ceux qui cultivaient ou aimaient les lettres. Il obtint successivement la confiance et les bonnes grâces de plusieurs papes, et fut sur le point d'atteindre lui-même cette dignité et de succéder à Nicolas V; mais il aurait fallu acheter pour cela par une injustice la voix du cardinal Orsini, et Bessarion refusa de le faire. Le cardinal de la Rovère fut nommé. Bessarion fut chargé successivement de quatre ambassades délicates et difficiles; il se tira avec honneur et succès des trois premières, mais il échoua complétement dans la quatrième. Envoyé en France, par Sixte IV, pour réconcilier Louis XI avec le duc de Bourgogne et obtenir des secours contre les Turcs, non-seulement il ne réussit pas dans ce projet, mais encore on prétend que Louis XI l'humilia en pleine audience par de dures plaisanteries. Bessarion reprit tristement le chemin de Rome, et l'on veut que le chagrin ait causé sa mort, que l'âge seul (83 ans) suffisait du reste pour amener. — Bessarion a laissé plusieurs ouvrages sur le projet de réunion des deux églises et une défense de la philosophie de Platon, que l'on a réunis dans le tome XVI de la *Bibliothèque des Pères*. Brucker, quoique protestant, a fait de ce cardinal un éloge complet (*Histoire philosophique*, tome IV, page 43). X.

BESSEL (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), astronome et professeur d'astronomie à Kœnigsberg depuis 1810, né à Minden en 1784, s'était d'abord adonné à la profession du commerce; mais il éprouva bientôt une vocation décidée pour les études astronomiques. Les célèbres observateurs Olbers et Schrœter dirigèrent ses premiers travaux et le firent attacher à l'université de Gœttingue. De là il fut appelé à Kœnigsberg, pour diriger le nouvel observatoire érigé aux frais du gouvernement prussien. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les recueils académiques, on lui doit : une *Théorie des perturbations des comètes* (en allemand, Kœnigsb., 1810); *Fundamenta astronomiæ deducta ex observ. J. Bradley; Tabulæ regiomontanæ reductionum observationum ab anno* 1750 *usque ad ann.* 1850 *computatæ* (Kœnigsb., 1830); un *Recueil d'observations astronomiques faites à l'observatoire de Kœnigsberg*, publié en alle-

mand, par livraisons. Les recherches de M. Bessel sur la théorie du pendule et sur la détermination de la masse de Jupiter ont fixé particulièrement l'attention des géomètres et des astronomes étrangers à l'Allemagne. CONV. LEX.

BESSES, peuple belliqueux de la Thrace, au nord du mont Rhodope; leur chef-lieu était Uskudama. Les Romains ne purent les subjuger qu'après une longue résistance. X.

BESSIÈRES (JEAN-BAPTISTE), duc d'Istrie, maréchal d'empire, colonel général de la cavalerie de la garde, naquit en 1769 à Preissac, département du Lot, et débuta à 22 ans, comme simple soldat, dans la carrière où il s'est illustré par d'incontestables talents et par une valeur qui mérita d'être distinguée des braves eux-mêmes.

Compris, comme cavalier, dans le contingent de son département pour la garde de Louis XVI, organisée en vertu de la constitution de 1791, il passa, après son licenciement, en qualité d'adjudant sous-officier, dans la légion des Pyrénées, où il obtint le grade de capitaine par de belles actions qui le signalèrent à l'attention des chefs de l'armée. De celle des Pyrénées-Orientales, où il avait fait les premières campagnes de la révolution, il passa, en 1796, à l'armée d'Italie. Ce fut le général Augereau qui le désigna à Bonaparte comme l'officier le plus digne d'être mis à la tête des guides à cheval qu'il voulait organiser, à l'instar de ceux créés au mois d'avril 1792 pour chacune des trois grandes armées, et qui avaient été d'une si grande utilité pendant cette campagne et la suivante. Un décret (23 fruct. an VII) ayant autorisé la formation de ces guides à cheval, et Bessières ayant eu le commandement de ceux de l'armée d'Italie, il se trouva comme attaché, dès cette époque, à la garde du jeune général en chef, sous les yeux duquel il eut une part glorieuse aux batailles de Roveredo, de la Favorite et de Rivoli. L'une des premières marques de distinction qu'il reçut fut d'être chargé d'apporter au Directoire les drapeaux enlevés dans ces journées aux Autrichiens.

Bessières ne fit qu'un très-court séjour à Paris, où il obtint sa promotion au rang de colonel, et il retourna en cette qualité à l'armée d'Italie, pour ne plus quitter son général en chef. Ce fut encore à la tête des guides qu'en Égypte il gagna le grade de général de brigade par ses faits d'armes. De retour en France, avec Bonaparte, il eut à déployer sa part d'activité pour le seconder au 18 brumaire; devenu alors général divisionnaire, il ne fit que passer du commandement des guides à celui de la garde du consul; de même qu'après son élévation au rang de maréchal d'empire (19 mai 1804), il resta colonel général de la garde à cheval. Car, ainsi que le dit avec justice le *Mémorial de Sainte-Hélène* (tome II, p. 218), c'est à la tête de ces escadrons réservés pour décider la victoire ou recueillir ses fruits, qu'on l'a vu toujours « rattacher noble« ment son nom à toutes nos belles batailles. » Il avait eu une part importante à celle de Marengo, par la charge qu'il fournit à la tête des escadrons de la garde consulaire; comme aussi c'est au maréchal Bessières, qui les commanda, que doit rester le principal honneur de ces charges savantes par lesquelles fut décidé le gain de cette bataille.

Pour compléter l'indication des principaux faits d'armes, il faudrait nommer encore les batailles d'Iéna, Eylau, Friedland; il faudrait parler du boulet de Wagram, qui fit *pleurer* la garde, mais heureusement ne fit que renverser de cheval le brave Bessières; il faudrait le suivre en Espagne à Burgos, Leon, Medina del Rio-Seco; en Portugal, à Fuente-d'Onoro, etc. Mais la carrière militaire de Bessières est trop pleine pour se prêter à l'analyse d'une notice; et si nous pouvions lui consacrer plus d'étendue, nous aimerions mieux encore rapporter les nombreux actes de bienfaisance et d'humanité que l'on cite de ce guerrier illustre, qui avait vécu comme « Bayard, et qui mourut comme Turenne. »

C'est peu de temps après la bataille de Wagram que Bessières, devenu duc d'Istrie, reçut la délicate mission de remplacer, dans le commandement d'Anvers, le maréchal prince de Ponte-Corvo, dont il n'eut qu'à terminer l'œuvre. Il s'y acquit pourtant de la gloire; et la seule reprise de Flessingue sur les Anglais suffirait pour faire honneur au maréchal dont, vingt-deux ans plus tard, le fils a rappelé la noble conduite aux Anversois, en se plaçant comme volontaire dans les rangs de l'armée française devant leurs murs.

Le journaux du temps ont publié la lettre par laquelle Napoléon apprit à la veuve du duc d'Istrie la perte qu'il venait de faire par la mort de son mari, qu'un boulet emporta la veille de la bataille de Lutzen (1er mai 1813), au moment où il dirigeait une simple manœuvre de préparation, l'attaque du défilé de Rippach. DE CHAMROBERT.

BESSUS était gouverneur de la Bactriane, dont il usurpa le trône après la bataille d'Arbelles et le meurtre de Darius, qu'il fit assassiner. Étant, quelque temps après, tombé au pouvoir d'Alexandre, ce prince le livra à Oxatrès, qui, pour venger la mort de son frère Darius, fit couper

les mains et les oreilles de son meurtrier, et le fit mettre en croix. X.

BESTIAUX. On donne communément le nom de BÉTAIL ou de bestiaux à cette classe de quadrupèdes domestiques qui paissent l'herbe des champs et que l'homme élève pour se nourrir de leur chair, se vêtir de leurs peaux ou de leurs toisons, s'aider de leur force dans ses travaux, féconder ses terres, en un mot pour satisfaire médiatement ou immédiatement à ses premiers besoins. D'après cette définition le mot bétail ne comprend, dans la plupart des pays de l'Europe, que le cheval, le bœuf, le mouton, le cochon (quatre espèces désignées chacune par un nom qui n'est ni celui du mâle ni celui de la femelle), la chèvre, l'âne et le mulet; dans d'autres contrées il peut s'appliquer aussi à d'autres animaux, par exemple au renne dans la Laponie, au chameau et au dromadaire dans l'Asie et l'Afrique, au lama et à la vigogne dans le Pérou; bref, à tous les animaux domestiques qui, appartenant à l'ordre des pachydermes et à celui des ruminants, sont susceptibles d'être employés comme nous venons de l'indiquer.

De tout temps l'entretien du bétail a été considéré comme un des principaux moyens qui concourent à la production des matières nécessaires à notre subsistance; mais sous le régime de la vie nomade et patriarcale, l'homme n'élevait des animaux domestiques que pour consommer leur chair et leurs peaux, tandis que, grâce à la vie agricole et sédentaire, qui lui a permis d'attendre sur place les effets des matières fertilisantes répandues par eux sur le sol, il est arrivé peu à peu jusqu'à regarder l'utilité dont ils lui sont sous ce dernier rapport comme supérieure à celle que seule il leur reconnaissait jadis. Ce changement de vues, qui est loin d'être encore entièrement accompli, est un grand progrès. Les plantes cultivées puisent en grande partie dans la terre les sucs dont elles se nourrissent et ne lui rendent pas les principes indispensables à la végétation : il faut donc trouver ailleurs de quoi combler ce déficit; or cette ressource nous est naturellement offerte par les bestiaux, dont l'organisme, en agissant sur les matériaux de sa nutrition, fait subir à ceux même qu'il ne s'incorpore pas une élaboration, une préparation qui les met dans l'état le plus convenable pour devenir à leur tour les sources les plus abondantes et les plus faciles de la nutrition des végétaux. Par ce cercle de transformations perpétuellement répétées la culture des plantes se trouve intimement liée à l'éducation des bestiaux, et les progrès de l'une supposent ou provoquent les progrès de l'autre. Aussi regarde-t-on maintenant la nourriture des bestiaux à l'étable, pendant toute l'année, comme la méthode qui assure la production la plus considérable et comme l'expression de l'agriculture la plus perfectionnée, parce qu'elle a pour principal effet la moindre déperdition possible des substances fertilisantes.

Puisque le but principal qu'on doit se proposer en élevant des bestiaux est la création des engrais, le premier objet qui se présente dans leur éducation, c'est la détermination du rapport qui existe entre la quantité des fourrages qu'ils consomment et celle du fumier qu'ils rendent; en effet c'est au moyen de cette connaissance qu'on peut fixer le nombre de bêtes qu'on doit tenir et la proportion convenable entre l'étendue de terre qui doit porter des fourrages et celle qui peut recevoir des céréales. Mais la science agronomique possède peu de données sur ce sujet, de sorte que le problème échappe encore à une solution générale et que de vagues indices, d'incertaines traditions, sont les seuls guides des cultivateurs dans chaque cas particulier. Ce que nous avons de plus positif se réduit aux estimations de Thær. Partant des résultats de quelques expériences, cet agronome admet que, pour trouver les poids que donnera en fumier une certaine quantité de foin, de paille et de litière, en passant dans les intestins des animaux, il n'y a qu'à doubler le poids de chacune de ces matières. Quant aux autres fourrages, il est disposé à leur assigner sous ce rapport une valeur proportionnelle à leur faculté nutritive plutôt qu'à leur poids, et c'est de là qu'il part pour déterminer la quantité de substance fertilisante qu'on peut espérer en faisant consommer par telle ou telle espèce de bétail les produits d'une étendue donnée de terrain, ou telle ou telle espèce de plantes. Mais les besoins en fourrages sont si variables suivant les espèces d'animaux et suivant la taille des individus; les données que nous devons à différents observateurs sont si divergentes, qu'il est impossible d'en tirer des résultats généraux un peu précis. On voit seulement qu'une nourriture très-abondante est, jusqu'à un certain point, mieux payée par l'emploi du bétail et de ses produits que ne peut l'être une chétive alimentation.

Si dans l'éducation des bestiaux on n'avait absolument en vue que d'obtenir des engrais, peu importerait le genre des bêtes par lesquelles on ferait consommer les fourrages; car on n'observe pas une différence bien sensible sous le rapport de la fertilisation entre les déjections des

différentes espèces d'animaux. Mais comme dans cette éducation on peut se proposer différents autres buts, comme on doit même les poursuivre si l'on ne veut pas que les fumiers reviennent énormément cher, le choix des bêtes devient une affaire plus grave et plus difficile. Chaque espèce peut en effet donner lieu à des spéculations fort diverses. Avec le gros bétail à cornes, on peut, soit faire des élèves, soit produire du lait; et ce dernier peut être vendu en nature, ou être converti en beurre ou en fromage, ou être employé à l'engraissement des veaux; on peut aussi se livrer à l'engraissement des bœufs ou des vaches. Les moutons nous fournissent et leurs toisons et leur chair, mais on ne peut guère espérer d'obtenir à la fois la plus belle qualité et la plus grande abondance de l'une et de l'autre; il faut ordinairement opter entre ces deux produits. Si l'on recherche le dernier, on peut entretenir constamment un troupeau d'une race ou d'une autre en vendant les extraits à un âge plus ou moins avancé; ou le renouveler chaque année en achetant des agneaux; où se livrer à l'engraissement en conservant chaque lot seulement pendant un temps plus ou moins long. Quant aux chevaux, on voit aussi, dans beaucoup de localités, les cultivateurs adopter la méthode, soit de vendre les poulains très-jeunes, soit d'en acheter au contraire pour les revendre un peu plus tard. Selon les localités et selon les circonstances particulières de l'exploitation, il pourra se présenter des différences énormes entre les bénéfices qu'on devra espérer de l'une ou de l'autre de ces spéculations. La laiterie et l'éducation des veaux ne sauraient être lucratives qu'aux environs des centres de consommation un peu considérables, et en général la proximité des débouchés est une cause assez puissante de modifications pour rendre possible l'éducation des bestiaux à des gens qui ne possèdent aucune terre; tel est le cas des *nourrisseurs* qui, à Paris, tiennent des bestiaux, et qui ne les entretiennent qu'au moyen de fourrages achetés. L'éducation des troupeaux de bêtes à laine est presque exclusivement réservée aux grands propriétaires.

Lorsqu'on est fixé sur le nombre et sur l'espèce des bêtes qu'on veut entretenir, il reste à considérer les qualités que doit présenter chaque animal pour remplir le plus utilement le but auquel il est destiné. Ces qualités se rapportent principalement à la *taille*, aux *formes*, au tissu de la *peau*, à la *constitution* et au *caractère*.

En général on ne doit pas attacher une grande importance à la *taille*, et surtout on doit se garder de croire que la même quantité de fourrages, la même étendue de prés, puisse servir à entretenir des animaux de stature colossale et des animaux de grosseur moyenne. Il y a même dans l'éducation des bêtes à laine un avantage à élever des individus de petite taille, en ce que généralement leur chair est plus délicate que celle des grands, leur laine plus fine et proportionnellement plus abondante.

Les *formes* ne constituent pas un caractère qu'on puisse définir d'une manière absolue, et un coup d'œil exercé peut seul les apprécier avec justesse. On a cru trouver une relation de certaines formes avec la production du lait et de la laine, de même qu'avec la disposition à l'engraissement; mais ces rapports sont équivoques. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une vache dont le pis est volumineux peut donner beaucoup de lait; que chez le mouton les différentes régions du corps produisent différentes qualités de laine; qu'on doit préférer les individus chez lesquels les régions chargées de la laine la plus fine offrent le plus de surface; qu'il en est de même pour la production de la chair chez tous les bestiaux, et que, si l'on considère cette dernière production seule, on doit rechercher les animaux dont la charpente osseuse occupe le moins d'espace par rapport aux portions propres à nous servir d'aliments. Mais sous le rapport de l'action et du travail, les formes sont plus faciles à apprécier, en même temps qu'elles acquièrent une plus grande importance. En effet, il est clair que la forme ne se développera pas de la même manière suivant que les couches musculaires seront minces ou épaisses, que le thorax sera étroit ou large, et qu'elle subira une décomposition plus ou moins grande, que le frottement sera plus ou moins intense, selon que le corps sera ramassé ou allongé, haut ou bas, bien ou mal proportionné, etc.

Il y a peu de chose à dire des qualités de la *peau*. Lorsqu'elle est douce et onctueuse, c'est un indice de la tendance de l'animal à prendre de la chair; car il est évident qu'une peau fine et douce doit être plus souple qu'un cuir épais et rude pour se prêter à un accroissement de volume; mais, d'un autre côté, les peaux épaisses sont d'une plus grande valeur pour diverses fabrications, et, dans les pays froids, elles garantissent même les animaux de la rigueur des saisons. Le bœuf dont le cuir est souple et mince, le poil fin et brun, est sensible à l'aiguillon.

Nous croyons inutile de nous arrêter à prouver que la *constitution* des bestiaux doit être

robuste et leur *caractère* docile; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots de leur nourriture, de leur propagation et de leur amélioration.

Leur alimentation peut avoir lieu au pâturage ou à l'étable; le plus souvent les mêmes animaux sont alternativement tenus à ces deux sortes de régimes. Ils peuvent consommer les substances végétales les plus diverses, mais qui se classent ordinairement sous deux chefs, celui de la *nourriture sèche* ou *d'hiver,* et celui de la *nourriture verte.* La nourriture sèche, qui consiste principalement en foin et en grains, se donne le plus souvent sans aucune préparation; depuis quelques années on concasse aussi les grains, on les étuve ou on les met en soupe. La distribution de la nourriture verte exige quelques précautions sans lesquelles la santé des animaux peut être gravement compromise. La quantité des aliments doit être en rapport, non-seulement avec la destination et le service de l'animal, mais encore avec son âge et la saison.

Par le moyen d'aliments abondants et de bonne qualité, ainsi que par un régime hygiénique bien entendu, on peut améliorer notablement les individus d'une espèce quelconque; mais les améliorations ainsi obtenues se trouveraient toujours à une seule génération et ne pourraient jamais constituer une race, si la procréation ne venait les fixer et les propager d'une génération à l'autre. Par une loi invariable de la nature, un être issu de l'alliance de deux autres reproduit le type commun de ses parents et présente en outre un mélange ou une sorte de fusion des caractères qui les différenciaient et qui les constituaient individus. On a tiré parti de cette double observation pour greffer sur certains individus et perpétuer dans leur postérité des caractères et des qualités qui leur étaient étrangers; c'est ainsi que les Anglais ont créé leurs chevaux de pur sang, que les Saxons ont obtenu leurs brebis électorales, et que Bakewell a façonné ces porcs, ces bœufs et ces moutons qui semblent n'être que des fabriques de graisse. Mais quand on a voulu pénétrer plus avant dans ces phénomènes où tout est mystère, et analyser les éléments qui concourent à les faire naître, on n'a rien trouvé de certain et de précis; loin de s'accorder sur les explications, on ne s'est pas même entendu sur la nature des faits. Ainsi, les uns ont prétendu que lorsque, par des croisements ou par un choix judicieux des individus destinés à la multiplication, on est arrivé à une certaine perfection de la race, il faut la perpétuer par des alliances restreintes aux sujets de la même famille; d'autres ont soutenu que par ce système elle ne tarde pas à dégénérer. De même quand on a voulu distinguer l'influence du mâle et celle de la femelle sur leur progéniture, personne n'a pu assurer, comme un fait constant et positif, ni que le père transmet plus spécialement les formes externes, surtout celle des extrémités, et que la mère transmet plutôt sa ressemblance dans les organes internes, ni que le petit ressemble plutôt à son père dans la partie antérieure du corps et à sa mère dans son train postérieur, ni qu'il doive être d'un sexe plutôt que de l'autre parce qu'il y aura eu une différence quelconque d'âge ou de vigueur entre ses parents, etc.

Ce serait entrer dans trop de détails que de parler des soins journaliers qu'exige le bétail, de l'emploi de ses forces, de la disposition du local où on le tient, etc. Il nous suffira de dire que les maîtres les plus empressés à lui procurer une habitation saine et commode et à le traiter avec douceur, sont justement ceux à qui il rapporte le plus de profit. *Voy.* Berger, Bergerie, Haras, Étable, etc. J. Young.

BESTOUJEF (et non *Bestuscheff*), nom de plusieurs familles russes qu'il ne faut pas confondre avec les Bestoujef-Rumine (*voy.* l'article suivant). Plusieurs personnes de ce nom ont pris part à la conspiration qui, ourdie dès l'année 1820, éclata à Saint-Pétersbourg à la fin de 1825, et notamment trois frères, Alexandre, Michel et Nicolas, tous capitaines d'infanterie, et Pierre, officier de marine. Alexandre, ayant été rangé par la haute cour de justice dans la première de ses catégories, fut condamné à être décapité; mais l'empereur Nicolas commua cette peine (*en considération de ce qu'il s'est présenté spontanément à nous pour confesser son crime*) en exil en Sibérie, avec travaux forcés pour 20 ans, dégradation militaire et de la noblesse. Michel et Nicolas, rangés dans la seconde catégorie, furent condamnés à la dégradation, aux travaux forcés à perpétuité en Sibérie et à poser leur tête sur le billot. A l'exception de cette dernière formalité, leur sentence ne fut pas modifiée.

Alexandre Bestoujef, membre de plusieurs sociétés savantes de Russie, fut un littérateur distingué. Il a publié avec Ryléïef, pendant les années 1823, 1824 et 1825, un almanach russe intéressant qui avait pour titre l'*Étoile polaire.* On a encore de lui, aussi en langue russe, un *Voyage à Revel* (Saint-Pétersbourg, 1821) en forme de lettres et semi-poétique, et un Aperçu de la littérature russe ancienne et moderne.

C'est par Ryléïef, son intime ami, que Bestoujef fut affilié à la conspiration; depuis le mois d'avril 1825 il faisait partie de la *section supérieure* du *directoire* On assure que, interrogé par l'empereur lui-même, il lui fit, sur l'état judiciaire et sur l'administration en Russie, des révélations inattendues qui frappèrent vivement le monarque. Il fut gracié, mais envoyé comme simple soldat à l'armée du Caucase. Là il écrivit un excellent roman *Amaleth Beg,* dans lequel il peint au vif les mœurs circassiennes. En 1837 il fut tué dans un combat contre les montagnards, non loin de Jekaterinodar, où il était en garnison. J. H. SCHNITZLER.

BESTOUJEF-RUMINE (et non *Bestuscheff*). Cette famille, à ce qu'on assure, d'origine anglaise et naturalisée en Russie au XVe siècle, a donné à cet empire plusieurs hommes d'État dont l'un a compté parmi les plus célèbres ministres du siècle dernier. Originairement son nom fut *Best;* mais le premier boïard russe qui le porta prit celui de Bestoujef, dit *Ruma,* dont Pierre le Grand fit, en 1701, *Rumine*. PIERRE MIKHAÏLOVITCH BESTOUJEF-RUMINE, ministre résident de Russie à Hambourg (*voir* Manstein, *Hist. de Russie*, or. all., p. 522.), reçut, en 1742, le titre héréditaire de comte; ses deux fils, l'un et l'autre diplomates, lui ont dû l'excellente éducation qu'ils ont reçue à Berlin et dans d'autres endroits hors de l'empire.

L'aîné paraît avoir été le comte MICHEL PÉTROVITCH, mort à l'âge de 74 ans, en 1760, conseiller privé actuel et chevalier de Saint-André. En 1721, après la paix de Nystadt, il fut envoyé comme ministre à Stockholm, Pierre le Grand lui donna des instructions particulières et détaillées qu'on peut lire dans Stæhlin, *Anecdotes de Pierre le Grand,* p. 219. Cet auteur dit que, sous le règne d'Élisabeth, Michel Pétrovitch fut nommé grand maréchal de la cour; mais de 1756 à 1760 il occupa le poste d'ambassadeur russe à Paris. Ce fut la femme de ce diplomate, sœur du comte Gollofkine dont elle ne pouvait supporter la disgrâce, qui entra, en 1743, avec les Lapoukhine, dans un complot tramé contre la personne d'Élisabeth. L'Estocq en fut instruit à temps, et la comtesse Bestoujef, avec les autres conjurés, reçut le knout, eut la langue coupée et fut envoyée en Sibérie. Il paraît que le marquis de Botta, chargé d'affaires d'Autriche, mêla dans cette affaire le nom du roi de Prusse, et c'est peut-être là l'origine de la haine d'Élisabeth contre Frédéric II.

Mais l'homme le plus célèbre de cette famille fut le comte ALEXIS PÉTROVITCH BESTOUJEF-RUMINE, grand chancelier et chevalier des ordres de Russie, sénateur, etc. Il naquit à Moscou, en 1693, et reçut, avec son frère, une bonne éducation dans les pays étrangers où, de bonne heure, il se dégagea des préjugés dont à cette époque presque tous les Russes étaient encore imbus. Ayant accompagné Pierre le Grand dans son voyage en Angleterre, il passa, avec sa permission, au service de George Ier, qu'il avait déjà suivi comme page ou comme gentilhomme de la chambre, lorsque ce roi n'était encore qu'électeur de Hanovre. C'est à la cour de George que Bestoujef fit l'apprentissage de la diplomatie; cependant de retour en Russie, en 1718, il n'entra pas d'abord dans cette carrière, mais il fut placé en qualité de gentilhomme de la chambre près de la personne de la grande-princesse Anne Ivanovna, alors duchesse douairière de Courlande. C'est dans cette position qu'il se lia avec le fameux comte de Biren ou Buren dont plus tard il manqua de partager la mauvaise fortune. Peu après son avénement (1730), Anne nomma Bestoujef son résident à Hambourg; puis, en 1734, son ministre à Copenhague. Dans le dessein de l'opposer à la vieille expérience du comte Ostermann dont l'influence contrariait souvent les plans de Biren, celui-ci le fit rappeler, en 1740, et, à son instigation, Bestoujef fut nommé conseiller privé et membre de son cabinet. Mais Anne mourut bientôt après; Biren ne tarda pas à tomber du faîte des grandeurs, et ce ne fut que par miracle que Bestoujef échappa aux fers qui lui étaient destinés. Cependant il resta sans emploi sous le jeune Iván.

A peine Élisabeth s'était emparée du sceptre, avec le secours de l'Estocq, que ce favori lui conseilla d'appeler Bestoujef à la direction des affaires étrangères. Il fut nommé vice-chancelier et sénateur, et même grand chancelier, le 15 juillet 1744, à la mort du prince Tcherkasskoï, et il servit bien son pays; en 1742 il conclut une alliance avec l'Angleterre, et l'année suivante, avec la Suède, le traité d'Abo par lequel la succession au trône de ce royaume du Nord fut réglée suivant les désirs de la Russie. Ce traité fut suivi d'une alliance avec la Suède et d'une autre avec la Saxe. Par tous ces succès il établit si bien son crédit auprès d'Élisabeth qui, comme on sait, avait une extrême répugnance pour les affaires, qu'il déjoua sans peine les intrigues tramées contre lui et secrètement appuyées par l'héritier du trône. En 1746 il entra dans la ligue formée contre la Prusse par les cabinets de Vienne et de Dresde, et, à cette occasion, Bestoujef est formellement accusé de s'être

laissé gagner à prix d'argent. Kaunitz mêla ainsi l'empire moscovite aux affaires de l'Europe, et depuis ce temps il y a toujours pris une part active et presque prépondérante.

Non content de contrarier les affections du grand-prince héritier, le chancelier Bestoujef le brava encore en formant, en 1746, une alliance avec le Danemark et en préparant la cession à ce royaume du Slesvig et du Holstein. En 1747 il conclut un nouveau traité d'alliance avec l'Angleterre, à Saint-Pétersbourg, et, à l'effet d'accélérer la conclusion du traité de paix d'Aix-la-Chapelle, il s'engagea à faire marcher à travers l'Allemagne un corps auxiliaire russe de 30,000 hommes ou au-dessus. Ce corps, sous la conduite du prince Repnine, traversa en effet les États autrichiens, pénétra dans la Franconie et marchait sur le Rhin quand il fut arrêté par la mort de son chef et par la convention du 2 août 1748 qui fut suivi de la paix du 18 octobre, dont l'intervention de la Russie détermina ainsi la conclusion.

Sûr de son crédit, Bestoujef osa renverser, en 1748, le comte de l'Estocq, qui favorisait le parti prussien dont Pierre Fœdorovitch était le chef. Après avoir adhéré à l'alliance de la France et de l'Autriche contre Frédéric le Grand, il poussa son antagonisme contre l'héritier d'Élisabeth jusqu'à chercher à l'exclure de la succession, en y faisant appeler, de préférence, le jeune Paul, son fils. Mais loin de réussir, cette entreprise téméraire devint l'occasion de la chute du ministre. Apraxine, qui commandait l'armée russe envoyée contre Frédéric, agissait de concert avec le chancelier; au lieu d'avancer, après la bataille de Gross-Jægerndorf, il revint sur ses pas suivant les uns pour soutenir les projets de Bestoujef, suivant les autres pour ne pas se compromettre avec le grand-prince; mais, en tout cas, sur l'ordre formel du chancelier et à l'insu d'Élisabeth qu'on croyait mourante. L'impératrice s'étant rétablie demanda l'explication de la marche rétrograde de ses troupes; et, ne recevant pas de réponse satisfaisante, elle fit tomber tout son courroux sur l'auteur de la mesure. Au commencement de l'année 1758 Bestoujef fut arrêté, dépouillé de ses titres et honneurs, accusé de haute trahison, et reconnu coupable par la commission nommée à cet effet. L'impératrice toutefois lui fit grâce de la vie; mais la majeure partie de ses biens fut confisquée et lui-même exilé dans la moins importante de ses terres située à 30 lieues de Moscou. Bestoujef supporta sa disgrâce avec fermeté, trouvant sa consolation dans l'affection de sa femme et de son fils qui avaient voulu partager son exil, et dans de fréquentes lectures de la Bible dont il fit imprimer plus tard quelques extraits, en allemand et en français, sous ce titre : *Passages choisis de l'Écriture sainte, recueillis pour servir de consolation à tout chrétien souffrant injustement.*

En 1762 Catherine II le rappela à Saint-Pétersbourg, lui rendit ses honneurs, lui conféra le rang de feld-maréchal général, le nomma sénateur et lui assigna un revenu considérable; elle fit publier et afficher dans les églises un ukase (31 août 1762) par lequel sa condamnation fut déclarée injuste. Cependant il n'obtint plus aucune influence et mourut en 1766, au moment où il songeait à déshériter son fils unique, conseiller privé actuel et chambellan. Ce fils mourut en 1768.

Le comte Bestoujef-Rumine était un homme d'un grand talent et d'une extrême activité, mais il était peu scrupuleux dans le choix des moyens qui devaient le mener à son but.

On attribue au chancelier Bestoujef la première préparation (1725) de la *tinctura tonica nervina Bestucheffi.*

Bestoujef-Rumine (*Michel*), sous-lieutenant dans le régiment d'infanterie de Poltava, appartenait à une autre branche de la même famille. Vers l'année 1820 il entra dans un complot tramé contre la vie de l'empereur Alexandre, et qui, ayant pour but d'amener une révolution en Russie, avait son principal siége à Toultchine, dans la petite Russie. En 1823 il fut chef de l'un des comités de l'*Union*, et c'est alors qu'il paraît avoir adhéré au projet de Mathieu Mouraviof-Apostol, du colonel Pestel, du prince Serge Volkhonski, de Davouidof et de plusieurs autres militaires, d'exterminer la famille impériale. Ce fut par l'organe de Bestoujef-Rumine que le *directoire* de Toultchine entra (1824) en négociations avec la société secrète de Varsovie, dont le but était l'indépendance de la Pologne sur l'ancien pied, et qui devait agir de concert avec les sociétés russes. En janvier 1826 il fut pris les armes à la main, dans l'insurrection qui éclata à cette époque près de Vassilkof dans le gouvernement de Kief, dont Mouraviof-Apostol, lieutenant-colonel, du régiment d'infanterie de Tchernigof, avait donné le signal et dont nous ferons connaître ailleurs les détails. Par sentence de la *haute cour* spéciale *de justice*, il fut placé, avec quatre autres accusés, hors des catégories établies, *vu l'énormité de leurs forfaits*, et condamné à être écartelé comme régicide. Mais l'empereur Nicolas ayant commué la peine de la plupart des autres et abandonné les cinq principaux coupables *à la décision de la haute*

cour nationale, ils furent simplement condamnés à être pendus, par arrêt du 11/23 juillet 1826. Deux jours après, à 4 heures du matin, cette sentence reçut son exécution sur les glacis de la forteresse de Saint-Pétersbourg. Bestoujef eut, avec deux de ses compagnons d'infortune, le malheur de tomber à bas du gibet, la corde ayant été mal affermie autour de leur cou; un quart d'heure après il cessa de vivre. J. H. Schnitzler.

BÊTE, Bêtise. Une bête n'est pas seulement un homme privé de cette faculté brillante que nous avons nommée esprit; l'absence de cette faculté ne suffit pas pour constituer la bêtise. Il faut encore, pour bien motiver cette expression méprisante, le manque d'intelligence, l'absence du sens commun. Mais notre amour-propre est en général trop pressé d'en faire l'application à d'autres pour adopter cette définition, et nous donnons facilement un brevet de bêtise à ceux que nous jugeons moins spirituels que nous.

La bêtise, même absolue, a pourtant son mérite, si on la compare à la sottise. La première sait se rendre justice et se mettre de côté quand le talent passe; la seconde se place en travers sur son chemin, et quand elle a reçu quelque avanie, elle se console en songeant qu'on s'est occupé d'elle. Aussi l'on vit aisément avec l'une, tandis que l'on fuit l'autre. On dit : C'est une *bonne bête;* on ne dit pas : C'est un *bon sot.*

Il y a la bêtise de l'esprit et surtout du génie; la Fontaine avait cette dernière. « Les gens d'esprit ont des plans bêtes, » a dit une femme éminemment douée du premier : mot plus fin et plus vrai que celui de Beaumarchais. Une autre femme disait de Thomas : « Son plus grand défaut est de n'être jamais bête. »

On a dit il y a longtemps que l'amour :

En gens d'esprit change les bêtes,
Et rend bêtes les gens d'esprit.

Il en est de même de plus d'une autre passion : la haine, la colère, prêtent parfois à un homme très-vulgaire, très-peu intelligent, des expressions énergiques et pittoresques, tandis que l'homme de talent irrité perdra tous ses avantages et ne trouvera pour exhaler son courroux que des idées basses et des expressions plus que communes. Sous ce rapport, Voltaire lui-même a été bête quelquefois.

Rire des bêtises et aux dépens des bêtes est une de nos jouissances les plus vives au théâtre : c'est que notre vanité fait une comparaison continuelle et fausse entre nous et l'être stupide que l'on nous immole. C'est par la même raison que la poltronnerie nous plaît toujours beaucoup sur la scène : en s'amusant d'elle chaque spectateur se persuade qu'il a du courage.

Il résulte de ces observations que ce qu'on appelle *une bêtise* n'est pas toujours l'expression de la pensée d'une bête. Il est des bêtises spirituelles, de bonnes et franches bêtises, qui, par un rapprochement inattendu, une contradiction bizarre, excitent une explosion de surprise et de gaieté. On a cité comme une des meilleures bêtises celle de ce personnage d'un de nos vaudevilles, qui disait très-sérieusement : « Si je savais un pays où l'on ne mourût pas, j'irais y finir mes jours. » Ces bonnes fortunes sont rares au théâtre; une bêtise sans naturel n'y est plus qu'une sottise. M. Ourry.

BÉTEL. C'est tout à la fois le nom d'une plante et celui d'une composition très-usitée dans l'Inde. Le *piper betle* croît dans ce pays et aux Moluques, et ses feuilles sont employées par les Javanais comme le tabac; le suc qu'elles fournissent est aussi considéré par eux comme un précieux médicament.

La préparation appelée *bétel* se compose en effet des feuilles et même des jeunes fruits du poivrier que nous venons de nommer, et quelquefois de celles d'un autre poivrier, *piper siriboa,* de chaux vive, qui y entre pour un quart, enfin de noix d'arec, *areca catheca,* qui forme la moitié du poids total. Dans quelques pays seulement le tabac fait partie de ce mélange, dont il se fait une grande consommation, attendu que les personnes des deux sexes et de toute condition en font usage et qu'on en offre à ceux qui viennent faire visite.

On mâche le bétel habituellement, à peu près comme les matelots font du tabac : la saveur âcre qu'il présente n'a rien de désagréable; seulement lorsqu'on n'y est pas encore habitué on éprouve un peu d'ivresse. Il colore en rouge la salive, noircit les dents, les altère et les détruit même jusqu'au niveau des gencives, sans cependant produire de douleur.

Le bétel peut être considéré comme un astringent puissant, et les naturels des régions équatoriales le regardent comme un objet de première nécessité qui balance l'action énervante de la chaleur et qui les garantit des fièvres et des dyssenteries communes et funestes dans ces climats. Les étrangers se trouvent bien d'adopter cette coutume locale. En effet, les usages généraux sont quelquefois les résultats de l'expérience, et il est bon de s'y conformer lorsqu'on est appelé à changer de climat. F. Ratier.

BETHLÉEM, ville de la tribu de Juda, éloi-

gnée de Jérusalem d'environ 5 lieues, et qu'on distinguait de celle de la tribu de Zabulon en ajoutant *de Juda*. Elle portait, dans les temps antérieurs à Moïse, le nom d'Éphrat ou Éphrata qui, comme Bethléem (maison de pain), fait allusion à la fertilité de la contrée. Cet ancien nom se trouve, dans plusieurs passages de la Bible, uni au nom plus moderne de Bethléem, particulièrement dans la prophétie de Michée (chap. v). Il est question de Bethléem, dans le livre des Juges, comme de la ville natale de Booz; dans le 1er livre de Samuel, comme de la ville natale du roi David. Au 2e livre de Samuel on voit trois des guerriers qui accompagnaient David persécuté par Saül, lui procurer, au péril de leur vie, de l'eau du puits de Bethléem qu'il refuse de boire en frémissant du danger auquel s'étaient exposés pour lui ses compagnons d'armes. Bethléem est surtout remarquable comme le lieu de naissance de Jésus-Christ, désigné d'avance par le prophète Michée. Les docteurs juifs interprétaient cette prophétie comme l'entendent encore aujourd'hui les chrétiens; dans l'Évangile de saint Matthieu on les voit répondre en citant les paroles de Michée au roi Hérode qui leur demandait où devait naître le Messie. Le dernier fait qui se rattache au nom de Bethléem est le massacre des enfants de cette bourgade, exécuté par ordre d'Hérode, dans l'intention de faire périr le Christ dont la naissance commençait à faire du bruit parmi le peuple et pouvait fournir à ceux qui détestaient la domination étrangère un prétexte de soulèvement. BOISSARD.

BETHLEN (GABRIEL), appelé ordinairement *Bethlen Gabor*, d'après l'ancienne coutume de la Hongrie, de joindre les noms de baptême au nom de famille, naquit en 1580 d'une famille ancienne et considérée de la haute Hongrie, qui possédait beaucoup de biens en Transylvanie et avait embrassé la religion protestante. Pendant les troubles qui désolèrent cette dernière province, sous le gouvernement de Sigismond et de Gabriel (de la maison Bathori), Bethlen sut se faire des amis et des partisans parmi les grands du pays, et, après la mort de ces deux malheureux princes, en 1613, il réussit, avec l'assistance de la Turquie, à se faire élire prince souverain de Transylvanie, alors que la maison d'Autriche n'était pas en position de faire valoir ses droits contre lui. Lorsqu'en 1619 les États de Bohême se liguèrent contre l'Autriche, Bethlen se joignit à eux, pénétra en Hongrie à la tête d'une armée, conquit Presbourg, menaça Vienne et se fit enfin proclamer roi de Hongrie, le 25 août 1620. Mais le sort ayant favorisé les armées impériales, Gabor fit la paix avec Ferdinand, renonça à ses droits à la couronne de Hongrie, ainsi qu'au titre de roi, et reçut en échange sept palatinats de Hongrie, la ville de Kaschau et les principautés d'Oppeln et de Ratibor, en Silésie. Trois ans après, ce prince turbulent prit de nouveau les armes et pénétra jusqu'au Brünn, en Moravie, à la tête d'une armée de 60 mille hommes. N'ayant pu opérer sa jonction avec les troupes du duc Christian de Brunswick, il fut contraint de conclure un armistice, avec condition expresse de faire ensuite la paix. Une nouvelle rupture, concertée en 1626 entre Bethlen et le comte de Mansfeld, n'eut pas un meilleur résultat, ce dernier ayant été complétement battu par Wallenstein et contraint de fuir en Transylvanie, dans un état de dénûment absolu. Bethlen mourut le 5 novembre 1629, dans la cinquantième année de sa vie turbulente et féconde en faits d'armes, laissant un testament dans lequel il recommandait son pays et sa veuve sans enfants, née princesse de Brandebourg, à la protection de l'empereur Ferdinand II. Il nommait l'empereur des Turcs exécuteur testamentaire de ses dernières volontés, et lui faisait don, ainsi qu'au roi des Romains, Ferdinand III, d'un beau cheval richement caparaçonné, accompagné d'une somme en or de quarante mille ducats. DICT. DE LA CONVERSATION.

BÉTHUNE. *Voy.* SULLY.

BÉTHYLES ou BÉTYLES, autrement *abbadirs*, pierres que l'on regardait comme descendues du ciel : elles étaient, disait-on, remplies d'un esprit divin, et on les prit bientôt pour des divinités : aussi les appela-t-on pierres animées : on leur attribua le don de la parole et la spontanéité des mouvements. On conserva d'abord les plus grosses dans les temples, puis de plus petites dans les temples et dans les demeures particulières. Elles servirent de talismans, d'amulettes, de préservatifs contre les maléfices et les maladies. Les jongleurs les employaient dans leurs impostures; quelquefois on les consultait comme des oracles domestiques. L'origine de ce culte se perd dans la nuit des temps : il se retrouve en différents lieux. Il paraît certain que les *béthyles* principaux n'étaient autre chose que des aérolithes. X.

BÉTIQUE, nom d'une division de l'Espagne ou Ibérie occidentale, sous les Romains. Ces derniers divisaient l'Ibérie occidentale en Lusitanie et en Bétique; l'Anas formait la limite entre les deux provinces. Celle de Bétique tirait son nom du fleuve Bétis ou Guadalquivir; cependant César ne paraît pas avoir connu ce nom, qu'on trouve

dans Plutarque, Pline, Sénèque, etc. La Bétique, habitée par les Turdules, qui paraissent être le même peuple que les Turdétains, par les Bastedani et les Celtici, était bornée au sud par la Méditerranée, au nord et à l'ouest par l'Anas, et n'avait pas de limites certaines du côté de l'est. J. H. SCHNITZLER.

BÉTIS. *Voy.* BÉTIQUE.

BÉTON, espèce de mortier composé avec des recoupes de pierre, du cailloutage et de la chaux, et qui s'emploie ordinairement dans les travaux hydrauliques. Les anciennes voies romaines sont en parties faites avec ce mortier; elles étaient composées de 4 couches. La première était formée par un ou deux rangs de pierres plates posées à bain de mortier; la deuxième d'une maçonnerie de blocage bien battue. Sur cette maçonnerie on étendait une troisième couche faite avec du gravier bien broyé et de la chaux nouvellement éteinte. On posait ensuite sur cette dernière couche le pavé, que l'on enfonçait en le battant. Les chemins dont la superficie n'était pas pavée en grandes pierres étaient terminés par une couche de béton, composé de gravier broyé avec de la chaux; on réservait les cailloux les plus gros, qu'on enfonçait ensuite dans ce béton, pour former la surface supérieure. Dans les travaux hydrauliques on compose le béton de 12 parties de pouzzolane et de 6 parties de sable non terreux; après les avoir mêlées, on forme une brodure circulaire de cinq à six pieds de diamètre; on remplit l'intérieur de neuf parties de chaux vive bien cuite, concassée avec une masse de fer, pour qu'elle s'éteigne plus vite, ce qui se fait en jetant peu à peu de l'eau de mer dans les travaux maritimes; on peut employer l'eau douce en y faisant séjourner, pendant quelque temps, de vieilles ferrailles. Dès que la chaux est réduite en pâte on y incorpore la pouzzolane et le sable. Le tout étant bien mêlé, l'on y jette 13 parties de recoupes de pierre et 3 de mâchefer concassé, lorsqu'on est à portée d'en avoir; ou bien on se contente d'employer 16 parties au lieu de 13 de recoupes et de blocailles de pierre, ou de cailloux, dont la grosseur ne doit point excéder celle d'un œuf. *Voy.* MORTIER. PERNOT.

BÉTYLES. *Voy.* BÉTHYLES.

BETTERAVE. Plante du genre *beta;* sa racine charnue offre un très-bon aliment à divers animaux et surtout aux vaches dont elle peut améliorer le lait en augmentant sa quantité; ses feuilles servent aussi à la nourriture des bestiaux; une portion de leurs débris reste sur le sol et contribue à le féconder. Marcgrave, le premier, fit voir, par des expériences multipliées, que la racine de la betterave contient une quantité considérable de sucre, dont l'extraction est peu coûteuse et facile à opérer. Plus tard, Achard, de Berlin, sut tirer habilement parti de la découverte de Marcgrave, et fit connaître les procédés au moyen desquels on pouvait opérer en grand l'extraction du sucre de betterave. Une pareille découverte ne pouvait pas rester indifférente pour la France, à une époque où, privée par les suites de la guerre continentale et maritime, de toute communication avec ses colonies, la politique de ce pays voulait interdire à l'Angleterre l'entrée des denrées coloniales dans aucun des ports du continent. Aussi le gouvernement français protégea-t-il, par tous les moyens en son pouvoir, l'introduction en France de cette nouvelle source de richesses.

La racine de betterave présente trois sous-variétés relatives à sa couleur qui est tantôt rouge, tantôt blanche et tantôt jaune. Cette dernière est celle que l'on préfère généralement pour l'extraction du sucre. C'est dans les quinze premiers jours du mois d'octobre que l'on doit récolter les racines de betterave; passé cette époque, les matériaux du sucre se décomposent et ces racines ne contiennent plus que du nitrate de potasse. — Voici en peu de mots les procédés mis en usage pour extraire et fabriquer le sucre de betterave : 1° on lave les racines et on les râcle superficiellement pour en séparer la terre et les autres ordures; on coupe le collet et les fibrilles; 2° on les réduit en pulpe au moyen de râpes mues par une roue d'engrenage; 3° on soumet immédiatement cette pulpe à la presse afin d'en exprimer le suc, avant que la fermentation ait pu s'y établir ; 4° ce suc est ensuite versé successivement dans trois chaudières. On le despume dans la première; on le clarifie et on l'amène à la consistance d'un sirop épais, dans la seconde, et il finit de cuire dans la troisième; 5° lorsqu'il est bien cuit, on le verse dans des formes coniques où il se cristallisse en masse irrégulière et laisse écouler la mélasse; 6° enfin on le raffine par les mêmes procédés que le sucre de canne. — Lorsqu'il a été bien raffiné, le sucre de betterave est entièrement identique avec le sucre de canne, au point qu'il est impossible de les distinguer l'un de l'autre. Cette identité existe également dans leurs caractères chimiques et leurs propriétés. C'est en vain que l'ignorance et la prévention ont cherché à jeter quelque défaveur sur le sucre indigène, en le faisant passer pour inférieur en qualité au sucre des colonies; les connais-

sances chimiques, et surtout l'expérience journalière se sont réunies pour détruire ces erreurs populaires. — Le marc ou résidu de la pulpe de betterave, quand on en a exprimé le suc, est loin d'être un objet à dédaigner. Tous les bestiaux en sont extrêmement avides, et l'on peut le conserver pour les nourrir une partie de l'hiver. On engraisse également les porcs et la volaille, soit avec ce résidu, soit avec les épluchures que l'on a enlevées des racines avant de les réduire en pulpe.

BEUDANTITE. Substance minérale cristallisée en rhomboïdes légèrement obtus et basés; les cristaux sont groupés; la surface est noire et son éclat un peu résineux; elle est translucide et d'un brun foncé dans les parties minces. Le clivage n'a lieu que dans une seule direction parallèle à la base ou perpendiculaire à l'axe du rhomboïde; mais la face qu'il met à découvert n'est pas assez brillante pour permettre de mesurer, avec le goniomètre à réflexion, son inclinaison sur les faces du rhomboïde, lesquelles sont un peu arrondies. En prenant une moyenne entre plusieurs mesures, on trouve, pour l'angle de deux faces primitives, 92° 30'; conséquemment la forme primitive de la beudantite doit être un rhomboïde obtus de 92° 1/2. Sa dureté est plus grande que celle du spath fluor; la couleur de sa poussière est le gris verdâtre; sa gangue paraît être la même substance à l'état amorphe, avec des veines d'hématite fibreuse. Elle est composée, selon Wollaston, d'oxyde de plomb et d'oxyde de fer, on ne l'a encore trouvée qu'en très-petits échantillons à Hornhausen sur le Rhin. Dr..s.

BEURNONVILLE (Pierre Riel, comte, puis marquis de), ancien ministre de la guerre, naquit en 1752, à Champignoles (Aube), et mourut à Paris en 1821, maréchal et pair de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (de la promotion d'octobre 1820), commandeur de l'ordre de Saint-Louis, etc., etc.

Cadet de famille, il avait été destiné à l'état ecclésiastique; mais son goût le portant vers la carrière militaire, il s'y prépara par l'étude des sciences exactes. Dès 1766 il était inscrit comme surnuméraire dans le corps des gendarmes de la reine. Il passa en 1775 dans le régiment de l'Ile-de-France, s'éleva de grade en grade à celui de major dans les milices de la colonie de Bourbon, et fit les campagnes de l'Inde de 1779 à 1781, sous le bailli de Suffren. Destitué arbitrairement, il revint en France en 1789, et en guise de satisfaction pour ce grief, dont il porta plainte à l'Assemblée constituante, il obtint, avec la croix de Saint-Louis, la charge de lieutenant-colonel de la compagnie suisse de la garde ordinaire du comte d'Artois. Cette réparation incomplète ne put lui faire oublier l'injustice qu'il avait soufferte et il n'en fut que plus disposé à embrasser les idées de réforme politique qui se faisaient jour de toutes parts.

Appelé d'abord comme aide de camp colonel près du maréchal Luckner (1792), puis nommé presque aussitôt général de brigade, Beurnonville fut détaché au camp de Maulde, où sa bonne conduite en face de l'ennemi lui valut son élévation au rang de lieutenant général.

A cette époque où, dans l'armée, chefs et soldats pour la plupart étaient des hommes nouveaux, Beurnonville fut naturellement distingué; sa qualité de gentilhomme rendait plus méritoire son patriotisme et sa valeur. Aussi Dumouriez, qui lui avait procuré cet avancement si rapide, lui fit-il dans ses rapports la réputation d'un *Ajax*. Enfin, dès le mois de novembre de la même année 1792, Beurnonville fut fait général d'armée, et à ce titre chargé d'organiser l'armée du Nord, à la tête de laquelle il arriva assez tôt en ligne pour prendre part au combat de Valmy. Il eut ordre de se porter à la défense de Lille et il en fit lever le siége; mais ses tentatives sur Trèves n'eurent pas de succès, et le jour même de la bataille de Jemmapes il essuyait, de la part des Autrichiens, plusieurs échecs qu'il crut devoir déguiser dans ses rapports, ce qu'il fit avec une exagération qui provoqua la risée de ses propres soldats. Cependant la trêve qui fut conclue permit à l'armée du Nord de prendre de bons quartiers d'hiver derrière la Sarre. Elle n'en sut aucun gré à son général, et même des dénonciations qui s'élevèrent contre lui de diverses parts faillirent lui faire expier le tort d'avoir terminé la campagne par les échecs de Pellingen et Grevenmacher. C'est le jour même où ces dénonciations parvinrent à la Convention qu'il y fut nommé ministre de la guerre à la majorité de 556 voix, sur 600 votants. Il était porté à ce poste par le parti de la Gironde, et il avait besoin de tout son courage pour faire tête à la fureur que provoqua, parmi les jacobins, le nouveau succès par lequel la majorité, en le renommant au même poste (14 mars), après une première démission qu'il avait donnée, voulut le venger des dégoûts et des outrages dont il s'était vu d'abord abreuvé. Des sicaires pénétrèrent de nuit dans ses appartements et il n'échappa à leurs poignards que par sa présence d'esprit.

Un incident dont la coïncidence avec cette

tentative put paraître avoir été calculée pour acquérir une grande popularité au ministre, fut la dénonciation qu'il fit alors au comité de défense générale des desseins de Dumouriez, qui, vaincu à Neerwinde, voulait jouer le rôle de Coriolan et croyait pouvoir compter sur le concours de Beurnonville à son plan qu'il lui dévoilait. Ce plan n'était pas exécutable. Beurnonville le dénonça et fut choisi pour se rendre au camp de Saint-Amand, accompagné de quatre commissaires de la Convention, avec la mission d'arrêter Dumouriez. Ce fut ce dernier qui arrêta et les commissaires et son dénonciateur, auquel sans doute n'eût pas été réservée une captivité de 33 mois si Dumouriez lui-même avait obtenu de l'ennemi l'accomplissement des conditions stipulées. Mais, à tout prendre, Beurnonville put encore se féliciter de traverser ces temps difficiles dans la forteresse d'Égra ou à Olmutz.

Après l'échange qui rendit à la liberté les cinq captifs (*voy.* duchesse d'Angoulême), un décret du corps législatif déclara que Beurnonville et ses compagnons d'infortune avaient dignement rempli la mission dont la Convention les avait chargés, et, à son retour à Paris, il fut nommé au commandement en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse qu'il ramena sur la rive gauche du Rhin, après une série d'avantages.

Il se trouvait à la tête de trois armées réunies quand, dans les premiers jours de l'an VI, il résigna ce commandement par suite du dérangement de sa santé, et fut employé par le Directoire en qualité d'inspecteur général d'infanterie. Depuis, on l'employa à quelques négociations. Il passa deux ans comme envoyé extraordinaire à la cour de Berlin; c'est par sa médiation que fut saisie la correspondance des émigrés réunis à Bayreuth, et il a attaché son nom, entre autres, à la convention du 24 mai 1802, qui régla avec la Prusse les conditions de la renonciation de la maison de Nassau-Orange au stathoudérat de Hollande. Ambassadeur de France à Madrid, il y conclut la convention de subsides du 30 octobre 1803, qui n'a jamais été publiée et par laquelle le roi d'Espagne qui, aux termes du traité de Saint-Ildefonse (1796), devait fournir 15 vaisseaux armés et un corps de 24,000 hommes, s'engagea à remplacer ces subsides par le payement de 5 millions de livres par mois. C'est à l'occasion de ce traité que l'Angleterre prit à partie l'Espagne, qu'elle réussit bientôt à détacher de son alliance avec la France.

Beurnonville, au retour de sa mission, fut fait grand officier de la Légion d'honneur, nommé sénateur et décoré du titre de comte. Élu membre de la commission extraordinaire composée dans le sein du sénat, au mois de décembre 1813, il fut envoyé en cette qualité à Mézières, d'où l'invasion de la frontière ne tarda pas à le ramener à Paris. Il y arriva assez tôt pour appuyer l'acte de déchéance de Napoléon. Il fut l'un des cinq membres du gouvernement provisoire formé par le sénat, et il se prononça avec beaucoup de force contre la proposition des généraux qui voulaient Napoléon II et la régence de Marie-Louise. Son zèle fut récompensé par le titre de ministre d'État, et, par suite, sa place était marquée près du roi à Gand, pendant les cent jours.

La seconde restauration ajouta tout ce qu'elle pouvait ajouter de dignités au nom et à la personne de ce vétéran de la politique active. P. de Chamrobert.

BEURRE, corps gras de couleur jaune ou jaunâtre et de consistance fort variable. Il abonde naturellement dans le lait sous la forme de globules légers qui surnagent à la surface de ce liquide, entraînant une certaine quantité de sérum et de caséum avec lesquels il est confondu dans la crème.

On ne fait pas du beurre seulement avec le lait de vache, on en extrait aussi de celui de brebis, de chèvre et même d'ânesse; mais aucun d'eux n'approche de la qualité du premier. Du reste, le mode d'extraction est en tout le même, quoiqu'il offre pour quelques espèces plus de difficulté que pour d'autres.

On sépare le beurre de la crème par le battage. Les *barattes* dont on se sert à cet effet varient non-seulement dans leurs formes et leur mécanisme, mais encore dans la substance même dont elles sont formées. Le plus ordinairement elles sont en bois, quelquefois en fer-blanc, en étain, en zinc ou en terre. Il importe surtout qu'elles ne puissent communiquer au laitage aucune saveur ou aucune odeur étrangères. Toutes les barattes se composent de deux parties principales : le vaisseau qui contient la crème et l'appareil qui sert à la transformer par la percussion. Le plus communément ce vaisseau est un cône tronqué, composé de douves étroitement jointes par des cercles, fermé à son extrémité inférieure par un fond solide, et à son orifice par une *rondelle* mobile percée au centre d'un trou assez grand pour permettre au manche du *baratton* de glisser sans effort. Ce dernier est terminé intérieurement par un disque de bois, d'un diamètre et d'une épaisseur peu considérables, ordinairement percé de quelques trous destinés à diviser la crème et à livrer pas-

sage au liquide séreux à mesure que le beurre se sépare et s'épaissit en une masse homogène, par suite du mouvement régulier et continu du baratton.

La baratte de Normandie se compose uniquement d'un petit baril muni à l'extérieur, aux extrémités de son axe, de deux manivelles propres à lui imprimer un mouvement de rotation sur le *bâtis* qui le supporte, et, à l'intérieur, de deux ou trois planchettes étroites et échancrées fixées aux douves de manière à agiter la crème pendant l'opération. La baratte flamande diffère de celle-ci en ce que le baril, au lieu de tourner sur lui-même, est solidement et fixement assujetti sur un *chevalet*, et en ce que les planchettes intérieures des douves sont remplacées par un moulinet mobile à quatre *ailes* évidées au centre. Ailleurs le nombre et la forme des ailes varie. En Suisse et dans les Vosges on en compte jusqu'à huit. Dans une partie du Brabant et de la Hollande il n'y en a que deux de grandeur inégale. Dans le pays de Clèves elles sont ovales comme la baratte elle-même. Toujours elles présentent des trous plus ou moins nombreux. Enfin il est aussi des barattes qui contiennent à l'intérieur deux *grilles* fixées à certaines distances l'une de l'autre et destinées à rompre la crème, tandis qu'on imprime à la machine entière un mouvement d'oscillation analogue à celui d'un pendule. On les a nommées *barattes à balançoire*. Ce dernier mode de construction est fort usité en Angleterre et en Amérique.

Si le choix du lait, l'espèce, l'âge et la santé des vaches qui le produisent, la différence des herbages et diverses autres circonstances qui influent sur la qualité de la crème, réagissent directement sur celle du beurre, le mode de fabrication et les circonstances dans lesquelles elle s'effectue exercent dans le même sens une influence des plus marquées. Un battage trop lent ou trop rapide a l'inconvénient de retarder, de diminuer la formation et l'agglomération des molécules butireuses ou de nuire à leur saveur. Le moindre défaut de propreté peut amener le même résultat. Enfin la température seule, par ses variations, peut changer plus efficacement encore la nature de cette substance délicate. Tandis que de 12 à 15 degrés centigrades, on obtient, en quantité et en qualité, les meilleurs produits, de ce dernier point, à mesure que la chaleur augmente, le beurre devient moins abondant et moins bon. A 21 degrés on en perd près d'un sixième. Il se transforme en une masse molle et huileuse qu'aucun lavage ne peut dépouiller complétement de petit lait. Aussi cherche-t-on soigneusement à entretenir dans la laiterie une température égale.

Quelque soin qu'on ait pris de la fabrication du beurre, il contient toujours au sortir de la baratte une quantité notable de substance séreuse et caséuse qui lui communiquerait promptement de la rancidité si on ne parvenait à l'en dépouiller. C'est à un délaitage bien fait que celui de Normandie et de Bretagne doit en grande partie sa supériorité. Cette opération se complète le plus communément par des lavages; cependant le délaitage sans eau, quoique plus long et plus difficile, est préféré avec raison dans divers lieux. Là on pétrit le beurre avec des *battoirs;* on l'étend ensuite sur des tables de marbre, et enfin on le presse à plusieurs reprises avec un linge propre et sec qui absorbe jusqu'aux moindres gouttelettes de petit lait.

La conservation du beurre avec toutes les qualités qu'il possède lorsqu'il est frais étant impossible au delà d'un temps assez court, on a cherché par divers moyens à l'empêcher du moins de rancir en vieillissant. Pour cela la méthode la plus en usage est de le saler. Quelques auteurs recommandent de mêler au sel ordinaire une petite quantité de sucre pulvérisé et de nitre. Quand on veut prolonger encore davantage sa durée, on le fait fondre à une température qui doit être élevée progressivement jusqu'à l'ébullition; on écume et on laisse refroidir. En Angleterre, d'après Anderson, on fait entrer le beurre en fusion au bain-marie. C'est par un semblable procédé, par une décantation attentive du liquide transparent et par un refroidissement subit, que les Tâtars parviennent, dit-on, à des résultats encore préférables.

Dans tous les cas, que le beurre ait été fondu ou simplement salé, on lui conserve sa bonne qualité d'autant plus longtemps qu'on le tient dans un lieu frais et à l'abri du contact de l'air. X.

BEVERNINGK (Jérôme van), homme d'État célèbre des Provinces-Unies de Hollande, naquit à Gouda, en 1614, et mourut en 1690. Il fut un des négociateurs les plus habiles de son temps et on l'a surnommé *le Pacificateur*. Trésorier de l'Union jusqu'en 1665, il rentra ensuite dans la carrière diplomatique. Les Provinces-Unies l'employèrent dans un grand nombre de circonstances et presque toujours avec un plein succès : en 1667 à Bréda, en 1668 à Aix-la-Chapelle, en 1675 à Nimègue. Louis XIV le combla d'honneurs : Beverningk opposa à ses flatteries le plus honorable désintéressement. Il fut nommé curateur de l'université de Leyde et mourut dans la retraite. SCHNITZLER.

BEWICK (Thomas), le régénérateur de la gravure sur bois et l'un des plus habiles dessinateurs d'animaux qui aient vécu à notre époque, naquit l'an 1753, en Angleterre, dans le Northumberland, au petit village de Cherryburn. Il vint au monde dans une ferme dont son père était propriétaire, et ce fut en y jouant au milieu des troupeaux qu'il sentit naître en lui, dès ses plus tendres années, ce génie d'observation, cet instinct pittoresque, ce penchant spécial et irrésistible qui devaient en faire un rival de Carl Dujardin et de Berghem. Sans cesse occupé à suivre les mouvements, à observer les formes et les attitudes des animaux, ces premiers amis de son enfance, il reproduisait, au moyen d'un peu de craie ou de charbon, celles de ces formes, celles de ces attitudes qui avaient le plus frappé sa naïve imagination. De toutes parts, les portes, les murailles, les lambris de la ferme et du village étaient tapissés de ces fresques grossières. A cette époque, un graveur sur cuivre, nommé Bielby, vint à traverser le hameau de Cherryburn. Étonné à la vue de cette galerie d'un nouveau genre, il veut en connaître l'auteur, et, frappé de sa jeunesse non moins que de ses étonnantes dispositions, il demande avec instance l'enfant à son père, l'obtient, et l'emmène comme apprenti à Newcastle, lieu de sa résidence. Bielby ne manquait ni d'adresse, ni même de talent : sous lui Bewick fit de rapides progrès; mais peut-être n'eût-il jamais été que l'un de ces mille graveurs habiles dont l'Angleterre abonde, mais dont la réputation meurt avec eux, sans une circonstance particulière qui lui fit embrasser exclusivement une branche spéciale de son art : la gravure sur bois.

Le docteur Hutton, qui préparait la publication de son Traité de navigation, orné d'un grand nombre de figures géométriques, avait chargé Bielby de les lui graver au burin. Bielby lui conseilla d'employer de préférence la gravure sur bois. Moins dispendieuse et plus rapide d'exécution à la fois et d'impression, elle avait surtout encore l'inappréciable avantage de pouvoir se placer en tout endroit dans le courant du texte même et d'en faciliter immédiatement l'intelligence, en faisant tomber sous un même coup d'œil et la démonstration linéaire et l'explication théorique. Le docteur goûta ce conseil, et ce fut le jeune Bewick qui fut chargé de l'exécution du travail. Mais ni le professeur, ni l'élève n'avaient exercé ce genre de gravure; ils s'en étaient tenus à la théorie. Toutefois, grâce à ses efforts et aux directions de Bielby, le jeune homme fut bientôt maître du procédé pratique, et les figures du docteur furent terminées. Netteté, précision, effet, tout s'y trouvait réuni. Satisfait au delà de ses espérances, Hutton se joignit à Bielby pour encourager le jeune artiste à persister dans la voie qu'il venait de s'ouvrir et désormais la vocation de Bewick fut fixée. Alors, il existait encore à Londres, dans quelque rue misérable, près de Hatton-Garden, un graveur sur bois, vieillard ignoré, auteur de la plupart des chefs-d'œuvres qui décorent les légendes populaires et les complaintes à deux sous. Thomas alla courageusement se mettre en apprentissage chez ce maître; mais il vit sur-le-champ qu'il n'avait point, dans son art, de secrets à lui surprendre, et, le laissant faire sans partage les délices des faubourgs et des campagnes, il se hâta de retourner à Newcastle, fidèle à son premier atelier.

Son père étant venu à mourir sur ces entrefaites, il retira de la ferme John, son plus jeune frère, dont il fit un graveur.

Associé à cette époque aux travaux et aux bénéfices de Bielby chez qui la besogne abondait, jamais il ne fut plus laborieux; mais peu soucieux, par caractère, de son avenir, s'il travaillait, c'était par amour du travail, par passion pour son art. Nul, en effet, ne fut plus profondément artiste; nul aussi n'eut une vie plus régulière, plus sobre et plus heureuse à la fois dans sa monotone simplicité.

Ce fut en ce même temps (1775) que la Société des Arts de Londres, voulant faire revivre une branche intéressante des arts, si brillante aux beaux temps des Albert Durer, des Burgmaier et des Holbein, mais réduite depuis au vil usage des papiers peints et des cartes à jouer, proposa un prix pour la meilleure gravure sur bois dont le sujet était laissé aux concurrents. Toute rivalité tomba devant l'œuvre qu'envoya Bewick : il eut le prix. Sa gravure, exécutée sur son propre dessin, représentait un vieux chien de chasse. C'est le premier dessin sur bois remarquable depuis la régénération de cet art. Depuis, il fut inséré dans une édition des fables de Gay, imprimée à Newcastle, livre charmant dont tous les embellissements, sortis du crayon de Bewick et gravés par lui et par son frère, sont dignes de l'essai couronné. Alors les commandes arrivèrent de toutes parts; Bewick redoubla d'ardeur, et toutefois à ses travaux graphiques il trouva encore le moyen de joindre de sérieuses études d'histoire naturelle. A trente ans le fils du fermier de Cherryburn fut l'un des premiers artistes de l'Europe.

Il méditait une *Histoire des quadrupèdes :*

durant six années il en recueillit sans relâche les matériaux; ses cartons se remplirent d'esquisses, et son burin rendit le bois obéissant. Enfin le grand ouvrage parut, et le succès en fut universel; l'artiste applaudit, le savant admira. Ce n'étaient plus ces images insignifiantes et fausses, misérables parodies de la nature, qui déparaient et qui, journellement encore, inondent les publications d'histoire naturelle : c'était une représentation exacte, sentie, vivante des animaux.

On peut dire qu'il expira le ciseau à la main; aussi l'œuvre de cet artiste est-il immense, et cependant, quand il mourut, en 1828, il ne laissa pas la fortune que tant de labeurs et tant de succès auraient pu lui faire attribuer. Peu de profits lui échurent pour ces ouvrages qui enrichirent des libraires et devaient, après lui, prendre tant de valeur. Les amateurs et les artistes se les disputent aujourd'hui dans les ventes, et, par la vivacité de leurs enchères, semblent payer un nouvel hommage à la mémoire de l'homme modeste qui rendit à la gravure sur bois ses titres méconnus et l'enrichit de procédés oubliés ou nouveaux. C'est Bewick en effet qui a retrouvé celui des hachures croisées dont l'extrême difficulté avait entraîné la désuétude; c'est lui qui a substitué l'usage général du bois debout au bois de fil, amélioration immense qui a prêté au bois une richesse inconnue d'exécution. FEUILLET DE CONCHES.

BEY, titre employé chez les Turcs et synonyme quelquefois du mot dey. Les Turcs nomment aussi *beys* des capitaines de galère ayant rang de pacha à deux queues, et chargés quelquefois du gouvernement d'une île. SCHNITZLER.

BEZBORODKO (le prince ALEXANDRE), chancelier de Russie, conseiller privé actuel de première classe et chevalier des ordres de l'empire, naquit en 1742, dans la petite Russie, d'une famille noble, mais obscure, se fraya lui-même le chemin à la plus haute dignité dans l'administration russe, et termina sa carrière en 1799 avec la réputation du plus habile homme d'État de son pays. Après avoir fait quelques études à Kief, il entra au service militaire comme officier, et bientôt après il devint secrétaire près du feld-maréchal Roumantsof. En 1774 l'impératrice Catherine le chargea des mêmes fonctions, d'abord dans la chancellerie impériale et ensuite dans son cabinet; elle lui conféra en même temps le grade de colonel. En 1780 elle le nomma ministre de l'intérieur, à la suite d'une surprise qu'il lui avait ménagée et qu'on peut lire dans les *Mémoires secrets* de Masson, t. 1er, p. 292. Doué d'une extrême facilité pour le travail, d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit fécond en ressources, il rendit dans ce poste des services éminents; à la mort du comte Panine (1783) l'impératrice reporta sur Bezborodko toute sa confiance, et pour faire sa cour à cette puissante alliée, Joseph II conféra au ministre le titre de comte du saint-empire. Après la mort du prince Potemkine, dont Bezborodko avait été le secret antagoniste, celui-ci fut envoyé au congrès de Iassy et signa le traité du 9 janvier 1792, par lequel Otchakof et le pays d'alentour furent cédés à la Russie. Le collier de l'ordre de Saint-André devint sa récompense et Catherine II l'appela aussitôt à siéger au collége des affaires extérieures, poste dans lequel l'occupèrent principalement les affaires de Pologne. Cependant son influence diminua ensuite; il fut effacé par Platon Zoubof, alors favori de Catherine. Mais Paul Ier le combla de bienfaits, et ce fut lui qui, après l'avoir nommé prince et altesse, l'éleva, en 1797, à la dignité de chancelier de l'empire dont il resta investi jusqu'à sa mort, à la satisfaction de son maître. Paul, affligé de sa perte, lui fit faire de magnifiques obsèques et ordonna qu'il fût enterré dans l'église claustrale de Saint-Alexandre Nefski. Pendant sa gestion, Bezborodko avait conclu des traités d'alliance avec la Porte, avec les Deux-Siciles et avec la Grande-Bretagne contre la France. On assure que ses papiers d'État servent encore aujourd'hui de modèles.

Le prince Bezborodko, grand ami des arts, avait formé dans son magnifique hôtel de Saint-Pétersbourg une galerie de tableaux et d'autres objets d'art très-remarquables; 16 des meilleurs Vernet décoraient la chambre à coucher. Cette galerie existe encore et les étrangers peuvent être admis à la visiter. Sa belle maison de plaisance dans le quartier dit côté de Vybourg, sur la Néva, quoique toujours la propriété de la famille, forme une promenade publique. Le prince a de plus attaché son nom à une école latine qu'il a fondée à Néjine, gouvernement de Tchernigof, près de son lieu natal. SCHNITZLER.

BÈZE (THÉODORE DE), *un des principaux piliers de la réforme* (Bayle), qui fut à Calvin ce que Melanchton fut à Luther, naquit à Vézelai dans le Nivernais, au même lieu où saint Bernard avait prêché la seconde croisade. Bèze fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Sa famille était riche et noble; il avait fait avec succès les plus brillants progrès dans les lettres sacrées et profanes. A peine âgé de 25 ans, sans avoir encore pris les ordres, il était pourvu de deux ou

trois riches bénéfices, entre autres le prieuré de Lonjumeau. Il pouvait prétendre aux premières dignités de l'Église catholique; mais dès son enfance il avait été imbu des principes de la réforme par Melchior Wolkmar de Rothweil, jurisconsulte et helléniste, qui professa pendant plusieurs années à Orléans et à Bourges. L'indépendance des nouvelles doctrines convenait merveilleusement à l'esprit fier, fougueux et emporté du jeune Théodore, qui, malgré les écarts d'une adolescence très-dissipée, était parvenu presque en se jouant à en savoir autant que son docte maître. Mais, par une loi de la nature qui admet peu d'exceptions, elle n'avait pu départir tant de dons à un mortel sans y mêler le germe des passions les plus orageuses. Homme complet s'il en fut jamais, Bèze les eut toutes. Il ne connaissait dans sa vie privée que cette autre loi, appelée par les épicuriens la *bonne loi naturelle*, et il s'y livra sans frein et ouvertement. Toutefois, dans l'infâme diversité de ses goûts, une femme, Claudine Denosse, épouse d'un tailleur, et un jeune homme de famille, d'esprit et de talent, Audebert, depuis président à l'élection d'Orléans, inspirèrent à Bèze une double passion, qu'il s'est plu à immortaliser dans des vers latins, par lui sans pudeur livrés à l'impression. Je veux parler de cette fameuse pièce qui a toujours été contre lui un si grave sujet d'accusation, et qui a donné lieu à une polémique qui remplirait des *in-folio*. En vain Bayle, ordinairement plus impartial, a voulu le défendre de ce méfait, il n'a pu y parvenir. Après son changement de religion, Bèze fut nommé professeur de grec à Lausane : c'est là qu'il publia sa tragédie française d'*Abraham sacrifiant* (1550), qui fut bientôt traduite en latin et partout répandue. — Mais un ouvrage qui étendit bien davantage la renommée de Bèze, et qui prouve qu'il n'y avait alors guère de philosophie et d'esprit de tolérance chez les réformateurs, c'est son fameux traité *De hæreticis a civili magistratu puniendis*. C'est l'apologie du jugement et du supplice de Servet, condamné au bûcher comme hérétique par les magistrats de Genève, le 27 octobre 1553. Les réformés de Genève venaient de se permettre la plus révoltante anomalie. Cette religion à peine née de l'esprit de discussion voulait comprimer par le fer et par le feu l'esprit de discussion contre tout ce que n'avait pas renversé, attaqué sa nouvelle Église. Ainsi, dès lors les chefs de la réforme refusaient aux autres une liberté qu'ils réclamaient pour eux-mêmes. Bèze devint dès lors un homme très-important parmi ses coreligionnaires. Il fut chargé en 1558 d'aller en Allemagne solliciter l'intercession de quelques princes auprès du roi de France, en faveur des protestants de ce royaume. Dans cette mission, ses avantages extérieurs ne le servirent pas moins bien que son éloquence, sa dextérité, son zèle infatigable. L'année suivante, il quitta Lausanne pour aller s'établir à Genève. Était-il, dans cette circonstance, guidé par le seul désir de se fixer dans la métropole de la réforme, ou l'aventure scandaleuse d'un enfant qu'il eut de sa servante lui rendait-elle impossible un plus long séjour à Lausanne? On cherchait alors à Genève à perfectionner les études et à répandre le goût des lettres. Une Académie venait d'être formée (1559) : Calvin voulut que Bèze en fût nommé recteur, et y occupât une chaire de théologie. L'éclat de son cours, qu'il interrompit pour aller en France convertir le roi de Navarre, Antoine de Bourbon; le succès de sa mission calviniste dans le Béarn, avaient fixé sur lui les yeux de l'Europe politique et lettrée, lorsque le colloque de Poissy vint ajouter à sa célébrité. Bèze y fut envoyé avec onze docteurs de la réforme. Le jour de la conférence arrivé, Bèze et ses collègues, avant d'exposer leur doctrine, tombèrent à genoux, et il récita à voix haute une fervente oraison dans laquelle il implora les lumières du ciel. Il expliqua ensuite avec modération, et d'une manière aussi peu polémique que possible, les points sur lesquels les calvinistes s'accordaient avec l'Église romaine, et ceux sur lesquels ils en différaient. Mais quand il vint à combattre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, son langage parut si choquant aux évêques « qu'ils commencèrent à bruire et murmurer, dont les uns disoient : *blasphemavit*; entre autres le cardinal de Tournon, doyen des cardinaux, qui étoit assis au premier lieu, requist au roy et à la royne que l'on imposât silence à de Bèze, ou qu'il fust permis à sa compagnie de se retirer. » (Bèze, *Hist. ecclésiastique*.) Catherine ne céda point à ce conseil et Bèze fut écouté jusqu'au bout. Le cardinal de Lorraine, qui répondit à Bèze quelques jours après, montra plus de modération : « Plût à Dieu, s'écria-t-il, que cet homme eût été muet, et que nous eussions été sourds! » Le colloque n'eut aucun résultat. Bèze ne retourna point alors à Genève : l'édit de janvier 1562 ayant permis aux réformés l'exercice public de leur culte, il prêcha à Paris et se distingua dans toutes les occasions par la ferveur de son zèle. Ses adversaires disaient alors de lui qu'il était la trompette de discorde dans les guerres civiles. Il assista à la bataille de Dreux, où les protestants

furent défaits (1563). On l'accusa de s'être battu, mais il se défend d'avoir jamais quitté la houlette du pasteur pour le glaive de l'homme de guerre. Poltrot-de Meré, assassin du duc de Guise, dans son premier interrogatoire, nomma Bèze avec l'amiral de Coligni comme lui ayant inspiré son exécrable projet. Il se rétracta ensuite devant le président de Thou. Bèze quitta la France lors de la pacification de 1563, et revint prendre sa place dans l'Académie de Genève. A la mort de Calvin, en 1564, il succéda à tous les emplois de son ami et de son maître, et fut dès lors regardé comme le chef des réformés en France et à Genève. Il ne revit désormais que rarement la France, et toujours pour l'intérêt des calvinistes. Au synode de la Rochelle, toutes les Églises réformées de France lui déférèrent l'honneur de présider l'assemblée. Il fut encore employé à une négociation importante en Allemagne, dans l'année 1574, et assista à différentes époques à des conférences tenues en Suisse et en Allemagne pour l'éclaircissement de quelques points de doctrine. En 1586, il eut à Montbelliard une conférence publique avec Jacques André, théologien de Tubingue. Dans la discussion orale Bèze conservait de la dignité, de la grâce, de la modération; il n'en est pas de même de ses écrits polémiques. Quel amas d'injures et de trivialités! avec quelle avidité il recueille et reproduit, en les envenimant, les bruits les plus hasardés qui couraient contre ses adversaires! *Vilain, effronté, misérable pédant, puant, loup déguisé, serpent, singe,* telles sont les épithètes qui reviennent fréquemment sous sa plume. Aucune philosophie dans ses écrits polémiques, rien qui décèle l'esprit de justice, de sagesse, de charité. La liberté ne s'y montre que sous les traits de la licence; l'obéissance y est servilité. Bèze ne montre pas dans la discussion plus de philosophie et d'impartialité. Dans l'entraînement de son zèle, ses injures ne sont pas seulement pour les théologiens, les évêques et les pontifes; elles montent jusqu'aux souverains temporels. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, est sous sa plume un *Julien l'Apostat,* Marie Stuart *une Médée*. Ses adulations furent pour la reine d'Angleterre Élisabeth et pour Jacques Ier son successeur. Il leur a dédié à l'un et à l'autre plusieurs de ses écrits; et l'on a reproché justement à Bèze, Français de naissance, d'avoir dans une de ces dédicaces, donné à Élisabeth le titre de *reine de France*. Si personne n'eut de plus ardents ennemis que Bèze, personne aussi n'a eu de partisans plus enthousiastes. Des calvinistes ont écrit que la cour de Rome avait voulu employer le poison ou le poignard pour se défaire de lui. Toutefois, il est prouvé que, soit de bonne foi, soit pour faire croire à la méchanceté de ses ennemis, Bèze prenait des précautions pour sa sûreté : il ne sortait jamais sans être accompagné de quelques disciples. Son caractère s'était fort adouci dans ses dernières années; et lorsqu'il eut le bonheur de voir Henri IV dans un village de la Savoie près de Genève, ce prince lui ayant demandé ce qu'il pourrait faire pour lui, Bèze, qui avait alors 81 ans, n'exprima qu'un seul vœu, celui de voir la France entièrement pacifiée. Il jouissait alors en France d'une considération universelle. Bèze, malgré son âge et ses infirmités, conservait toute sa verdeur. Il avait perdu en 1588 sa première femme, et à l'âge de 70 ans, il se remaria avec une jeune personne, mieux apparentée que la défunte, Catherine de la Plane, qu'il appelait sa *Sunamite*. Bèze ne discontinua qu'en 1600 ses leçons à l'Académie de Genève. Je ne m'arrêterai pas à présenter la liste des écrits de Bèze : elle est immense. J'ai déjà parlé de quelques-uns. La *Comédie du pape malade, par Thrasybule-Phénice* (1561); *l'Histoire de la Mappemonde papistique, par Frangidelphe Escorche-Messes,* sont des pamphlets mordants, mais sans délicatesse : il y avait là de quoi transporter d'aise la plébécule calviniste. Dans ses *Icones virorum illustrium,* ouvrage d'un genre plus sérieux, et qui a été traduit en français, Bèze lance des coups de foudre contre l'épiscopat : Dans son *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France, depuis l'an* 1521 *jusqu'en* 1563, écrite en français et publiée en 1580, il se montre plus modéré, plus impartial que dans ses écrits polémiques. Il avait fait imprimer, en 1556, sa version du *Nouveau Testament* avec des notes. Marot avait traduit en vers français les cinquante premiers psaumes de David. Bèze, d'après le conseil de Calvin, entreprit de compléter cette version, et donna les cent autres psaumes, traduits, dit un contemporain, *non avec la même joliveté* que Marot. La traduction de Marot et de Théodore de Bèze fut admise dans la liturgie protestante, et par là devint plus odieuse aux catholiques : dans la suite, elle fut rajeunie par Conrad et la Bastide. Pendant que Bèze mettait la dernière main à la publication des psaumes, il fut attaqué de la peste qui régnait à Genève en (1605). A propos de la peste de Genève, Bèze publia un écrit en latin, fort rare, et qui prouve qu'alors comme aujourd'hui il y avait, en fait d'épidémie, des *contagionistes* et des *non-contagionistes*. En

voici le titre en français : *Solution de deux questions sur la peste : Est-elle ou non contagieuse? Est-il permis aux chrétiens de s'y soustraire par l'éloignement?* — En 1597, à 78 ans, il retrouva toute la verdeur de sa jeunesse, pour faire la petite guerre aux jésuites. Clément Dupuy, l'un d'eux, avait écrit que Bèze était mort après avoir fait profession de la foi romaine. — Sous le titre de *Beza redivivus*, le prétendu mort publia une satire en vers latins contre les jésuites. Il est assez remarquable qu'un des derniers écrits de Bèze rappelle, par le feu de la composition, toute la verve qui avait présidé à la composition de ses *Juvenilia*. Cet étonnant vieillard, beau encore à 86 ans, n'eut pas, comme tant d'autres, le malheur de se survivre à lui-même. Le testament de Bèze, qui est imprimé, respire partout l'amour de la France et de la paix, mêlé au souvenir et au regret de ses fautes. Les chefs de secte auraient-ils donc, avec maint souverain, ce trait de ressemblance, que leurs dernières paroles fussent la condamnation du mauvais usage qu'ils ont pu faire de leur pouvoir sur leurs contemporains? CH. DU ROZOIR.

BÉZOARD. On donne ce nom aux pierres ou calculs qui se forment dans différents viscères des animaux. La crédulité attribuait autrefois des vertus extraordinaires à ces concrétions, et le haut prix auquel les portait leur rareté, les exposait à de nombreuses sophistications. De là sont venues les épithètes de bézoards vrais et de bézoards faux ou factices. On distinguait encore les bézoards orientaux des bézoards occidentaux qui étaient produits par des animaux d'Europe ou d'Amérique, et dont on prétendait que les propriétés étaient beaucoup inférieures à celles des autres. C'est de l'antilope oryx ou plutôt du paseng (chèvre sauvage de Kaempfer), que proviennent les bézoards orientaux. Ce nom de bézoard a été étendu à d'autres corps dont la forme était plus ou moins voisine. Ainsi l'on a appelé :

BÉZOARD FOSSILE, des concrétions calcaires formées de couches superposées, que l'on soupçonnait avoir été produites dans le corps des animaux et rejetées par eux. On ne lui accordait que peu de propriétés. On sait maintenant à quoi s'en tenir sur ces concrétions sphéroïdales formées comme les stalactites, et que l'on trouve dans tous les terrains calcaires. On a encore appelé bézoard fossile des alcyonites de forme arrondie. DR..Z.

BEZOUT (ÉTIENNE), naquit à Nemours, en 1730, d'une famille fort pauvre. La lecture de quelques ouvrages de géométrie lui révéla sa vocation. Obligé de se livrer à l'instruction, il consacra ses loisirs à des recherches sur le calcul intégral; deux mémoires sur ce sujet lui ouvrirent, en 1763, les portes de l'Académie des sciences; il n'avait encore que 28 ans. Les goûts de Bezout l'auraient porté à embrasser les généralités du calcul; mais, père de famille sans fortune, il sut renoncer à ce genre d'études qui conduit plus à la gloire qu'à la richesse, et il accepta, en 1763, la place d'examinateur des gardes de la marine. M. de Choiseul le chargea en même temps de la composition d'un ouvrage pour l'instruction de ces élèves, et il publia, en 1764, son *Cours de mathématiques à l'usage des gardes de la marine*. Dans ce cours il traite d'une manière simple des questions élevées dont la solution indispensable pour la construction des vaisseaux, était jusqu'alors ignorée par les élèves de la marine. Bientôt après, en 1768, nommé examinateur pour l'artillerie, il donna une nouvelle édition de son ouvrage, en y introduisant les applications nécessaires aux officiers de cette arme. On peut reprocher à Bezout d'avoir trop souvent négligé des démonstrations indispensables dans l'enseignement des sciences rigoureuses; son traité, le seul complet qui ait existé pendant longtemps, n'en a pas moins servi de base à l'instruction durant de longues années, et acquis à son auteur une immense popularité.

En 1779 parut la *Théorie générale des équations déterminées*, à laquelle Bezout travaillait depuis 1762; cette théorie n'a certes pas tranché toutes les difficultés que présente cette partie du calcul, mais elle a du moins fait pressentir la marche à suivre pour arriver à une solution complète.

Bezout, adonné à la géométrie, cultivait cependant avec succès les sciences physiques; il a le premier fait connaître les grès cristallisés de Fontainebleau, qui, depuis, ont été l'objet de recherches savantes.

Ce savant modeste était d'un caractère fort doux; cependant son abord froid prévenait mal en sa faveur ceux qui le connaissaient peu : ce qui a fait dire à Condorcet qu'il y avait deux hommes en lui : l'homme des amis, et l'homme des étrangers. Des fatigues occasionnées par ses voyages, et quelques chagrins personnels, abrégèrent ses jours : il mourut en 1783. CAYLUS.

BIAIS, *obliquus*, mot formé du gaulois *bihay*, et qui se dit de tout ce qui a une direction ou une section *oblique* aux directions ou aux faces adjacentes; ainsi en terme d'arpentage, de jar-

dinage et d'architecture, le *biais* (*obliquitas*) s'entend d'un alignement oblique aux alignements adjacents d'un terrain; il se présente si fréquemment dans la pratique que celui qui ne saurait opérer que sur des terrains réguliers éprouverait à tout moment des obstacles aux développements de ses talents. Le grand art c'est de savoir tirer parti des biais qui se présentent forcément, mais on ne doit jamais les faire naître sans nécessité dans la disposition des jardins ou des édifices. En construction, on distingue le *biais gras* du *biais maigre;* le premier a lieu lorsque l'angle est obtus, le second lorsqu'il est aigu. En coupe des pierres, on a la *porte biaise* ou *biais par tête* et le *biais passé* ou *corne de vache*. La porte biaise est celle qui a son ouverture droite dans un mur dont la paroi extérieure n'est point parallèle à celle intérieure. Le biais passé est une porte qui a son ouverture oblique dans un mur dont les deux parois sont parallèles. Enfin biais est aussi employé en charpente et dans d'autres travaux, pour désigner, en général dans les corps, des sections obliques aux faces adjacentes, les sections perpendiculaires à ces faces étant dites *sections droites*. DUB...

En termes de manége, on dit *aller en biais, faire aller un cheval en biais,* c'est-à-dire les épaules avant la croupe, ou les parties de devant toujours avant celles de derrière. Pour cela, il faut aider à toutes mains le cheval de la rêne de dehors, et soutenir, c'est-à-dire le tenir ferme, sans lui donner aucun temps, en l'aidant aussi de la jambe de dehors de façon que la rêne et la jambe soient du même côté, et toujours en dehors.

BIAIS se dit par extension en morale, ou dans le sens figuré, avec la même acception que dans le sens propre et direct, et s'entend alors des diverses faces sous lesquelles on peut envisager une chose, des divers moyens, des divers expédients dont on peut se servir pour y réussir, des diverses manières enfin de tourner, de regarder une affaire, une entreprise. Mais c'est surtout en politique que ce mot reçoit son acception la plus fréquente et la plus étendue. L'adresse et la ruse font plus en politique, en effet, que la force et la violence; l'habileté consiste souvent à savoir y tourner les difficultés, à les aborder de *biais* et non en face ; il n'est pas donné à tout le monde de trancher le nœud gordien comme Alexandre ou comme voulait le faire Napoléon, à qui ce moyen n'a pas réussi jusqu'au bout; et le grand art de savoir mettre les obstacles à profit s'exerce certainement avec non moins de succès et avec plus d'honneur encore en politique et en morale que dans les applications physiques et matérielles. X.

BIALOVIETZ, grande forêt de la Lithuanie, gouvernement de Grodno, entre 52° 29' et 52° 51' de lat. N., à l'E. de la province de Bialystok, renferme un très-grand nombre de bêtes fauves.

BIANCHINI. Plusieurs savants italiens ont porté ce nom; le plus remarquable est FRANÇOIS Bianchini, célèbre astronome et antiquaire, qui naquit à Vérone en 1662 et passa la plus grande partie de sa vie à Rome où il fut comblé de distinctions et de grâces par les papes Alexandre VIII, Clément XI et Innocent XIII. Chargé de tirer une ligne méridienne et de dresser un gnomon dans l'église de Sainte-Marie des Anges, il accomplit avec succès cette difficile opération; il perfectionna beaucoup la machine qui sert à corriger, dans les lunettes du plus grand foyer, les imperfections des tubes. La liste des ouvrages qu'il a laissés sur les sciences exactes et sur les antiquités serait fort longue et il faudrait encore y joindre ses poésies; car ses graves études ne l'empêchaient pas de se livrer à la littérature. X.

BIARMIE, nom d'un royaume finnois au nord ou nord-est de la Russie dont il est souvent question dans les annales des pays scandinaves, mais dont aujourd'hui il est impossible de déterminer les limites. C'est sans doute à ce nom que celui de Permie (grande Permie, Permeki, etc.) doit son origine; mais on s'est trompé en faisant coïncider les bornes de l'ancienne Biarmie avec celles du gouvernement russe actuel de Perm, car elle paraît s'être étendue le long de la Dvina sur une grande partie des gouvernements d'Arkhangel et de Vologda et avoir été baignée par la mer Blanche : Kholmogory est regardé comme en ayant été la capitale. Le nom qui correspond plus exactement à celui de Biarmie est le nom de *Zavolotchié*, ancienne province de Novogorod. Le royaume, traversé par la route commerciale qui servait de communication entre les ports de la mer Baltique et l'Asie, cessa d'exister longtemps avant la fin du moyen âge et à son nom souvent répété par les traditions du Nord, on peut à peine rattacher le petit nombre de faits que nous avons rappelés dans l'ouvrage publié sous ce titre : *La Russie, la Pologne et la Finlande, tableau statistique, hist., géogr, et topogr. de toutes les parties de la monarchie russe prises isolément,* par M. J. H. Schnitzler, un gros vol. in-8°. S.

BIAS, l'un des sept sages de la Grèce, naquit à Priène, dans l'Ionie, vers l'an 570 avant J. C.

Il se consacra à l'étude de la philosophie et mit surtout en pratique la haute sagesse qu'il y puisa. Quoique un peu misanthrope, il prit une part active aux affaires publiques, et il employa les connaissances qu'il avait acquises dans les lois au profit de ses amis, pour lesquels il plaidait devant les tribunaux ou dont il conciliait les différends. Il fit toujours le plus noble emploi des biens qu'il tenait de la fortune. Après la défaite de Crésus, Bias conseilla aux Ioniens d'aller s'établir dans la Sardaigne; mais ils ne voulurent point se rendre à son avis, et après une vaine résistance ils furent subjugués par les généraux de Cyrus. Les seuls habitants de Priène résolurent de quitter leur ville avec ce qu'ils avaient de plus précieux. Bias, ne faisant aucuns préparatifs de départ, répondit à un de ses concitoyens qui lui en témoignait son étonnement : « Je « porte tout avec moi. » C'est cet *Omnia mecum porto* devenu fameux. Bias mourut dans sa patrie à un âge très-avancé. Plutarque, dans son *Banquet*, Diogène Laërce, Stobée et d'autres nous ont conservé des fragments de Bias qui font foi de sa sagesse. CONV. LEX.

BIBARS, connu dans les anciennes chroniques des croisades sous le nom d'*Al-Bondoucdary, Al-Salehy*, 4e sultan de la dynastie des Mameluks-Baharytes, était un esclave du Captchac, amené en Syrie et vendu à Ikdyn, *bondoucdâr* ou général des arbalétriers de Melik-el-Saleh, qui l'affranchit bientôt pour le récompenser de son courage et de son habileté. Il vivait dans le XIIIe siècle, et fut proclamé sultan par la milice, le 17 de djoul-caadah, 658 de l'hégire (24 octobre 1260 de notre ère), après avoir assassiné Kothouz, contre lequel il s'était révolté. Il prit alors le surnom d'*Al-Melik-al-Dhaher* (roi illustre), fit rentrer sous sa domination Alep et Damas, qui étaient tombés au pouvoir des Mongols, et se fit donner la consécration par un certain Ahmed, qui arriva en Égypte en 1264, se donnant pour un descendant de la maison des abassides. Bibars, dit un biographe, alla au-devant de lui avec tous les cadis (juges), ses officiers, les juifs avec la Bible, et les chrétiens avec l'Évangile. Ahmed fit son entrée au Caire, fut proclamé calife, sous le nom de *Mostanser-Billah*, et rendit un décret solennel, par lequel il conférait à Bibars le titre de sultan, et l'investissait de l'empire des Mameluks. Ils entreprirent ensuite de concert une expédition pour arracher Baghdad des mains des Mongols, expédition qui n'eut aucun succès, et qui coûta même la vie au calife. Bibars donna son titre à un autre abasside, mais il lui ôta toute autorité et ne lui laissa que le soin de faire la prière. Après avoir donné une forme stable à l'empire des Mameluks, repoussé les Tâtars, rétabli la puissance des musulmans et combattu les Francs avec succès, excepté devant Saint-Jean-d'Acre, où il échoua, Bibars, superstitieux comme tous les Orientaux, s'appliqua un horoscope que les astronomes avaient tiré d'une éclipse de lune qui eut lieu alors, en la regardant comme le présage de la mort d'un grand personnage. Voulant détourner la prophétie de sa tête en la faisant tomber sur un autre, il fit prendre à un prince de la maison de Saladin un breuvage empoisonné; mais s'étant servi lui-même ensuite par erreur du vase qui le contenait, les restes du poison eurent encore assez de force pour lui donner aussi la mort à lui-même, et il périt ainsi de ses propres mains, le 27 de mohharem 676 (30 juin 1277), après 19 ans de règne. Ses expéditions militaires lui avaient encore fait donner le surnom d'*Aboul-Foutoûh* (père des victoires); sa sollicitude pour les intérêts de ses sujets lui fit donner celui de *Melik-el-Ohaher* (prince illustre), et sa sollicitude pour la religion celui de *Rokn-Eddyn* (soutien de la religion). Il donnait tous les ans, ajoute le biographe que nous avons déjà cité, 100 mille mesures de blé pour les pauvres, entretenait les enfants des soldats tués à l'armée, et prenait soin des veuves. Il fit construire un magnifique collége au Caire, bâtir un caravansérai à Jérusalem, jeter un pont superbe sur un bras du Nil, réparer plusieurs mosquées, et élever plusieurs bâtiments dans toute l'étendue de son empire. — *Béréké-Kan*, son fils, qu'il avait fait reconnaître longtemps avant sa mort, lui succéda. — BIBARS II, 12e sultan des Mamluks-Baharytes, était d'origine circassienne, avait été l'esclave de Kélaoun et de ses fils Khalyl et Mohammed, qui l'affranchirent et l'élevèrent aux premières dignités de l'empire. Ce dernier ayant été privé du trône pour la troisième fois, les Mameluks-Bordgytes forcèrent Bibars à accepter la couronne, le 23 de chewâl 708 de l'hégire (26 mars 1309 de J. C.). Meilleur guerrier que politique, il ne sut pas contenir les partis qui s'agitaient en faveur de leur ancien maître, et ne garda la couronne que 10 mois et 24 jours, après lesquels il fut forcé de la rendre à Mohammed, dont il implora vainement la clémence, et qui prit, avec son pouvoir, la vie de celui qui s'en était laissé investir. DICT. DE LA CONV.

BIBLE (en grec τὰ βιβλία). C'est la collection des livres sacrés du judaïsme et du christianisme. Cette collection, qu'on a surnommée à juste titre le *Livre des livres*, se distingue en trois grandes

séries, dont la première est originairement écrite en hébreu ou en chaldéen, tandis que la seconde et la troisième le sont en grec. La première se compose de tous les livres canoniques du judaïsme; la seconde du recueil des *apocryphes*, dont la *canonicité* est devenue un objet de controverse; la troisième des livres canoniques du christianisme. Ensemble, les deux premières séries forment l'Ancien Testament, c'est-à-dire les livres de l'ancienne alliance; car le mot grec de διαθήκη, dont se servent les apôtres pour désigner le Code de l'ancienne alliance, a été rendu en latin par celui de *Testamentum*. La troisième série forme le Nouveau Testament.

Dans l'histoire de la littérature, dans celle du développement de l'intelligence humaine en général, aucun livre n'a joué un rôle aussi important que la Bible; aucun ouvrage ne peut lui être comparé; nul ne mérite au même degré de devenir l'objet d'une étude approfondie. L'Iliade a été pour la Grèce, à certaines époques, le Code des traditions religieuses, morales et politiques du pays : la Bible, depuis 30 siècles, est plus que cela pour la nation juive, et elle est plus que cela depuis 18 siècles pour une grande portion du genre humain. On a aussi comparé avec les volumes sacrés des Juifs et des chrétiens les écrits religieux de l'Orient, les Védas de l'Inde, le Zend-Avèsta de la Perse, le Coran des Arabes; mais plus on a approfondi cet examen, plus on a été frappé de la différence fondamentale qui existe entre ces Codes et la Bible.

Indiquer les diverses parties qui composent ce recueil si varié, les époques auxquelles se rapporte chacune d'elles et le caractère qui la distingue, ce ne serait encore en donner qu'une faible idée. Pour assigner à la Bible la place qu'elle doit occuper dans les bibliothèques et pour apprécier l'influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées du monde, il faut envisager d'un côté l'origine qu'elle s'attribue et l'autorité dont elle jouit en vertu de cette origine, et d'un autre côté considérer l'attention qu'on a donnée à l'étude de ses textes et le degré de propagation qu'ils ont reçu. C'est en vain que nous essayerions de résumer aussi la richesse des doctrines qu'ils exposent, l'action morale que ces doctrines ont eue sur le monde, les bienfaits qu'elles y répandent. Ces questions, secondaires pour nous, seront l'objet d'articles spéciaux, et nous devrons nous borner ici à ce qui regarde la Bible comme collection de livres sacrés, comme le *Livre des livres*. Indiquons d'abord les diverses parties dont se compose chacune des trois séries de traités qu'embrasse le Code biblique.

I. *Première série*. Elle se compose de livres *historiques*, *didactiques*, *prophétiques* et *poétiques*. 1° Livres *historiques*. Cinq livres de Moïse, que les Juifs ont désignés sous le nom commun de *loi* (*thora*) et que les Grecs ont appelés Pentateuque, ouvrent cette magnifique collection. Le premier, la *Genèse*, raconte l'origine du monde et celle du genre humain, les mœurs et les erreurs des premiers hommes; la naissance des premiers peuples, celle du peuple de Dieu, les destinées de ses patriarches, leur entrée et leur séjour en Égypte. Le second livre, l'*Exode*, décrit l'oppression dans laquelle leurs descendants gémirent sous les Pharaons oublieux du passé; leur sortie de cette terre d'esclavage sous la conduite de Moïse; leurs migrations au désert, la loi divine, les institutions religieuses, morales et politiques qu'ils reçurent de Jéhovah sur le Sinaï. Le troisième livre, le *Lévitique*, donne le complément de cette grande loi, de ces puissantes institutions, de toute cette théocratie qui fut en Judée plus nette, plus franche et plus complète qu'en aucun pays ancien, et dont le culte, le sacerdoce et le pouvoir disciplinaire sont empreints d'un cachet si sublime. Le quatrième livre, celui des *Nombres*, après quelques dispositions législatives et quelques détails de statistique, peint le séjour au désert de la nouvelle nation, la lutte qui, au milieu de toutes les merveilles dont elle fut témoin, éclata dans son sein entre la *démocratie* et la *théocratie;* le triomphe de la dernière et les débuts de la conquête du pays promis. Le *Deutéronome*, ou le cinquième livre, nous montre Moïse prêt à quitter le monde, résumant et complétant son œuvre, désignant son successeur et jetant un premier et dernier regard sur la terre sainte que son pied ne foulera pas. La conquête de la Palestine et son partage entre les tribus d'Israël sont l'objet du livre de *Josué*. Celui des *Juges* peint l'anarchie qui, après Josué, divisa les conquérants, les défaites qu'ils essuyèrent dans leur désunion de la part des peuples de Canaan, les grands hommes qui s'élevèrent parmi les Hébreux, et les victoires que Jéhovah accorda à leur repentir. Le livre *des Juges* n'est pas l'ouvrage des divers personnages qui furent revêtus de ce titre. Les deux *livres de Samuël*[1] ne sont pas non plus de ce pontife; mais ils

[1] L'auteur de cet article écrit en protestant et les divisions qu'il suit sont celles que l'Allemagne protestante a adoptées. Ce qu'elle nomme les deux livres *de Samuël* est ce que les catholiques intitulent les deux premiers livres *des Rois*, dont ils comptent

contiennent l'histoire de son sacerdoce et de sa judicature, et celle de la royauté de Saül et de David, mise en face de la théocratie par son intermédiaire. Les *Livres des Rois* (3 et 4, suivant l'autre division), continuant jusqu'aux temps de l'exil l'histoire de cette royauté tantôt alliée, tantôt ennemie de l'ancienne théocratie que représentent désormais des prophètes et des prêtres, retracent l'une des époques les plus remarquables du judaïsme, les folies de la royauté sous Roboam, la défection des dix tribus d'Israël, le parallèle des exploits et des fautes des deux dynasties qui gouvernent les royaumes de Juda et d'Israël. L'histoire de Juda y est suivie jusqu'à la chute de son dernier roi, et l'on y trouve quelques détails sur les débris de la population laissée en Palestine. Les *Paralipomènes* ou *Chroniques* complètent ces renseignements et y joignent des tables généalogiques, des récits sur la famille de David, sur le règne de Salomon, sur l'état de la religion et des mœurs. A ces annales de la dynastie de David se rattache le livre de *Ruth,* tradition de famille sur le mariage d'un des aïeux de ce prince, et tableau de mœurs d'une grâce inimitable. Après le règne de David, de Salomon, de quelques-uns de leurs successeurs, l'état d'abaissement où tomba la nation, son exil et sa captivité inspirèrent peu les historiens. Mais *Esra* (Esdras) et *Néhémie,* dans les livres qui portent leurs noms (deux *livres d'Esdras*), recommencent ses annales publiques et racontent avec bonheur les joies et les travaux du retour en Judée, la réparation des murs de Jérusalem, le rétablissement de toutes les institutions politiques et religieuses qui étaient compatibles avec la nouvelle condition d'un peuple si longtemps dispersé, dont tant de familles étaient retenues encore dans les régions où les avait conduites leur malheur. Aux temps de l'exil et à ses peines appartient l'*Histoire d'Esther,* de cette belle et pieuse Juive dont les grâces, jointes aux efforts de son protecteur Mardochée, amenèrent une heureuse révolution de palais, en mettant Mardochée à la place d'Aman, le plus cruel ennemi du peuple opprimé. Cette sainte légende et les pièces qui en font partie, le songe de Mardochée, les édits d'Aman et ceux de son successeur, forment la clôture des livres historiques de la première série. Le tableau qu'ils tracent est incomplet ; il n'est point de peuple de l'antiquité, quelque célèbre qu'il soit, dont les annales soient suivies avec ce développement; et il n'est aucune nation sur la terre dont l'histoire présente d'une manière aussi grave, aussi instructive, les voies et les leçons de la Providence dans l'éducation du genre humain ; cependant ces voies et ces leçons se trouvent bien plus nettement exprimées dans les livres didactiques et prophétiques de l'ancien code.

2° Les livres *didactiques* sont au nombre de trois : ce sont les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste* [1] de Salomon, qui résument d'une manière tantôt ingénieuse, tantôt solennelle les vérités philosophiques et morales qui étaient entrées dans la sagesse populaire de l'époque, et un traité du mal et de la Providence intitulé *Job,* qui offre, dans le tableau de la vie et des infortunes de ce personnage, sous les formes du dialogue et celles du drame, une théodicée admirable de vérité et cette grande leçon que, sur le gouvernement du monde et les destinées de l'homme, il ne nous appartient pas de proclamer une théorie ; que la marche des choses terrestres doit, au contraire, nous convaincre au même degré de la profondeur de notre ignorance et de la nécessité de notre résignation, puisque le bonheur peut sourire au méchent, comme pour l'avertir ou pour le confondre, et que le malheur, à titre d'épreuve, peut atteindre le vertueux lui-même.

3° Si le ton de ces leçons est grave, celui des livres *prophétiques* est plus solennel encore. Ces livres sont au nombre de 16 [2], dont 4 ont une certaine étendue, tandis que les 12 autres n'offrent que peu de pages, que des résumés de la haute mission dont étaient chargés leurs auteurs. En effet, les prophètes ont à la fois une œuvre morale et une œuvre politique à accomplir : ils doivent arrêter le peuple sur le penchant de sa ruine, l'arracher en même temps à la corruption des mœurs et aux aberrations de

quatre, tandis que les protestants n'en connaissent que deux. Ces derniers divisent les *deux livres d'Esdras* du concile de Trente en *livre d'Esdras* et *livre de Néhémie*. Ils rejettent parmi les livres apocryphes ceux de *Tobie,* de *Judith,* de *la Sagesse,* de *Baruch, des Machabées,* que le concile de Trente a reçus au nombre des livres canoniques. Les deux livres dont les Septante ont traduit le titre hébreu par le mot grec de *paralipomènes,* sont connus parmi les Allemands et les Anglais sous celui de *la Chronique*. Nous n'avons pas voulu changer les intitulés adoptés par l'auteur protestant; mais nous devons avertir nos lecteurs catholiques que ce ne sont pas ceux admis par leur Église : on sera du reste d'accord sur les doctrines. J. H. SCHNITZLER.

[1] L'*Ecclésiaste* ou la *Sapience de Salomon* est regardé comme un livre canonique par les deux confessions chrétiennes ; le concile de Trente reconnait en outre cette qualité à l'*Ecclésiastique* ou à la *Sapience de Jésus, fils de Sirach,* livre que les protestants rangent parmi les apocryphes. C'est par cette raison que l'auteur de l'article passe ici l'*Ecclésiastique* sous silence. J. H. S.

[2] En ne comptant pas Baruch, comme on le fait dans l'Église catholique. J. H. S.

l'intelligence, le ramener à la pureté de ses institutions et de ses croyances. L'histoire du genre humain n'offre plus ailleurs rien d'analogue à cette mission. Elle nous fait connaître d'autres nations qui trahissent leurs lois, foulent aux pieds leurs institutions et désertent leurs mœurs; elle nous montre aussi des écrivains qui signalent ces désordres, des orateurs qui les censurent avec autorité, des législateurs qui essayent de combattre le mal par leurs règlements : elle ne nous présente nulle part ailleurs des hommes pareils à ces prophètes qui, de par la Providence elle-même, parlent avec le même ascendant aux rois et aux peuples, présagent avec la même assurance une ruine commune aux uns et aux autres, et, dans cette mission périlleuse, se succèdent avec le même courage pendant plusieurs siècles. Pour relever cette théocratie dont le rôle est tout moral, tout providentiel, et qui n'est partout que le germe d'un *autre empire*, que le commencement d'une révolution supérieure, les prophètes remplissent un sacerdoce d'un nouveau genre. Ils sont les interprètes directs de Jéhovah, les oracles du peuple, des prêtres et des rois. Ils sont surtout les précurseurs de ce Messie dont le sceptre gouverna le monde. Ils ne sont pourtant rien en eux-mêmes : ils parlent quand Jéhovah leur dit de parler; ils disent ce qu'il leur inspire; ils gardent le silence et vivent dans la retraite quand l'esprit de Dieu ne les agite pas. Quand ils parlent leur mission est double : ils doivent ramener aux lois anciennes et annoncer une loi nouvelle. De là leur langage symbolique, voilant quelquefois un avenir qui est aussi voilé à leurs propres regards; mais proscrivant toujours, avec la même netteté et la même énergie, la mollesse et l'idolâtrie, adultère moral chez le peuple de Dieu. Leur ton souvent poétique, leur voix toujours hardie, quelquefois vulgaire, souvent sublime, ne craint jamais de blesser : c'est la voix de Dieu, celle d'un père qui a droit de vie et de mort, celle d'un époux tendre, mais irrité, qui s'est allié une nation comme une épouse, pour en faire le type et le moyen de salut de toutes les autres. Le premier de ces missionnaires, qui sont au même degré les panégyristes du passé, les interprètes de l'avenir et les censeurs du présent, *Isaïe,* se leva au IXe siècle avant notre ère et prophétisa sous 4 rois, Usia, Jotham, Ahas, Hiskia. Le second, *Jérémie,* parut sous le règne de Josias et vécut jusqu'à la chute du royaume de Juda, c'est-à-dire dans les temps les plus calamiteux d'un pays dont, sur la fin de ses jours, il n'habita plus que les ruines. *Ezéchiel* et *Daniel* prononcèrent l'un et l'autre leurs oracles dans cet exil qui d'abord pesa si terriblement sur la nation vaincue, déportée, captive, mais qui bientôt devint pour beaucoup d'Hébreux et surtout pour le second de ces prophètes, élevé aux premiers postes de la cour de Darius ou Cyaxarès II, une source de gloire et d'influence morale. Des douze petits prophètes, le plus grand nombre c'est-à-dire *Joël, Jonas Amos, Osée, Michée, Nahum, Sophonie, Habacuc,* se présentèrent, soit avec, soit après Isaïe et avant la chute de la nation; quatre autres *Obadia* (Abdias), *Haggaï* (Aggée), *Zacharie, Maléachi* (Malachias), la consolèrent dans les malheurs du bannissement ou la dirigèrent après son retour dans la Judée. Quoique ces diverses orateurs appartiennent à une période de plusieurs siècles et que l'expression de leur pensée diffère suivant le génie de chacun d'eux, suivant leur éducation reçue en Palestine, ou sur les confins de l'Égypte, ou en Mésopotamie, au milieu des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, cette pensée est la même chez tous; c'est celle que la corruption du peuple de Dieu, son amour pour les mœurs et les dieux de ses ennemis n'est pas une défection politique, mais une infidélité morale et le plus ingrat abandon de cette révélation sublime, de ce grand dogme de *monothéisme*, qui n'est *populaire* que dans la seule nation de Dieu, que les autres peuples n'osent pas même proclamer dans leurs mystères, que leurs philosophes laissent à peine entrevoir à leurs disciples les plus intimes. Cette manière profonde d'envisager les destinées morales et politiques fait de ce recueil de prophéties un ensemble de vues providentielles auquel la littérature du genre humain n'a rien à comparer.

4° Les livres *poétiques* reproduisent souvent les mêmes idées sous d'autres formes, et si le langage des prophètes est sublime par la hardiesse des pensées et par la grandeur des symboles, celui des poëtes sacrés ne l'est pas moins par l'énergie des sentiments et la pompe tout orientale des images. On pourrait dire que la poésie est presque le langage naturel des écrivains de l'Ancien Testament, tant elle éclate fréquemment dans leurs pages. En effet, dans tous leurs livres historiques, prophétiques et didactiques, surtout dans le Pentateuque, dans Isaïe et dans Job, se rencontrent non-seulement des odes et des chants nationaux, mais de nombreux passages empreints du cachet d'une brillante imagination. Les livres *poétiques* proprement dits ne sont qu'au nombre de trois, les *Psaumes* de David, le *Cantique* de Salomon, les

Élégies de Jérémie [1]. Mais Jérémie, Salomon et David ne furent pas les seuls poëtes de la nation. Les psaumes, recueil d'hymnes consacrés au culte, de prières, d'odes du genre méditatif et de chants nationaux, sont l'ouvrage de divers auteurs, dont les plus célèbres furent David, Moïse, Salomon et Assaph. D'autres, par exemple Héman et Éthan, nous sont inconnus. Le peuple, les femmes mêmes, avaient pris dans leurs habitudes religieuses le goût de cette poésie lyrique. On en voit la preuve dans l'Exode, dans les Psaumes, dans le livre des Juges, dans ceux de Samuel. Les prophètes entretinrent ce feu sacré jusqu'au delà des temps de l'exil. Dans toutes les prières, dans les hymnes, dans les odes dont se compose le recueil des psaumes, se reproduisent aussi, nous l'avons dit, les mêmes idées que recommandent les prophètes : c'est la confiance et la soumission la plus entière aux volontés et aux décrets de Jehovah; c'est la foi la plus absolue en son amour, en sa protection; c'est le mépris de tout autre culte, de tout autre dieu, de toute pensée qui n'est pas à lui; c'est aussi, dans cette confiance, le mépris de tout ennemi et de tout danger. Le Cantique de Salomon et les chants de Jérémie tiennent au même ordre d'idées; mais si le roi se complait dans la conception idéale des rapports d'Israël et de Jéhovah, et dans les délices de cette union mystique, de cette fidélité conjugale, qui était la grande idée de l'ancienne alliance, le prophète déplore les malheurs d'une nation qui ne sait pas garder sa fidélité, dont le cœur adultère s'est attaché aux faux dieux, et qui gémit dans l'abaissement, dans la flétrissure du malheur, sous la honte de ses trahisons. Quelques théologiens ont vu, dans le canevas du Cantique, une allégorie : l'union du Christ avec son Église. Aller si loin, c'est, à notre avis, dépasser la vraie limite de l'allégorie judaïque et tomber dans ce système d'*allégorie arbitraire* que Philon a inventé pour accommoder l'histoire et les institutions de son peuple au goût des Grecs. D'un autre côté, quelques critiques ont présenté cette composition comme un morceau de poésie érotique, une églogue pastorale. C'est, suivant nous, méconnaître complétement ce même génie allégorique que Philon n'a pu tant fausser que parce que, dégénéré de ses pères et de leurs grandes inspirations religieuses, le peuple avait perdu la clef de ce langage énigmatique si favorable aux saints mystères; c'est méconnaître plus complétement encore la poésie religieuse ancienne et moderne de l'Orient, dont les images les plus pittoresques sont souvent empruntées aux affections conjugales et peignent l'amour de Dieu avec toute l'ardeur, toute l'impétuosité de l'amour profane. D'ailleurs, imaginer que ceux qui ont arrêté le code sacré du judaïsme, c'est-à-dire le sacerdoce et les anciens du peuple, aient voulu y recevoir des chants érotiques, n'est-ce pas véritablement insulter à leur bon sens? A qui persuader, en effet, qu'ils ont admis sans examen, comme on se plaît à le dire, tout ce qu'offrait l'ancienne littérature nationale, et que le seul nom de Salomon, que porte cette composition, a dû tromper leur jugement et commander leur respect? Disons-le simplement, avec une expression vulgaire : nous n'admettons pas qu'il soit entré dans la composition de la Bible un seul morceau de *remplissage*. Tous les livres qui forment la première série de l'ancien code présentent, au contraire, un ensemble qui, s'il laisse à peine à désirer quelque chose de plus, ne permet pas d'en rien retrancher. Ces hautes inspirations religieuses appartiennent toutes à une période de onze siècles, comprise entre l'époque de Moïse et celle de Malachie, ou entre l'an 1512 et l'an 400 avant notre ère. Dans un espace de temps aussi prolongé, l'état moral du peuple de Dieu, que réfléchit son code sacré, présente nécessairement des phases diverses. On y voit le culte primitif, la religion des patriarches, la loi de Moïse, les institutions de David et de Salomon, les prédications des prophètes, la pensée de l'exil et celle du retour; mais c'est précisément par cette succession d'idées et par ce progrès d'instruction que ces pages sublimes deviennent plus précieuses encore et reçoivent le caractère spécial qui distingue chacune d'elles, sans effacer toutefois leur empreinte commune. Du début à la fin, le même système domine dans ce saint code : il consiste à dire que la nation d'Israël est à Dieu et ne peut être qu'à lui. Ce n'est pas autre chose que le germe du système chrétien.

II. Les livres de la *seconde série* désignés sous le nom d'*apocryphes*, parce qu'ils ont été joints à l'ancien code, non par les auteurs ou les collecteurs de la première série, mais par ceux de la version dite des *Septante*, ont cependant joui d'une grande estime auprès des Juifs; ils ont été cités avec beaucoup de respect par les Pères, déclarés canoniques au concile de Trente,

[1] Autrement appelées les *Lamentations* (θρῆνοι). Les Septante donnent en outre, sous le nom de Jérémie, une épitre dont il sera question plus bas (p. 280). Ils placent Baruch immédiatement après Jérémie. J. H. Schnitzler.

et conservés aussi dans le code biblique par la plupart des communions protestantes. Ils sont cependant devenus, dans les derniers temps, l'objet d'une vive contestation parmi les sociétés bibliques et ont été retranchés de plusieurs éditions des saints livres. Cette discussion, qui intéresse la théologie, nous est étrangère : elle peut bien jeter quelque défaveur sur ces livres, elle ne saurait rien ôter à leur mérite. Sans doute ils sont écrits dans une autre langue et appartiennent à une autre époque que les précédents. Cependant si les uns portent le cachet des mœurs ou des doctrines de l'exil ; si les autres se rattachent aux doctrines et aux mœurs de l'Égypte grecque, de l'école d'Alexandrie, ils n'en forment pas moins des anneaux nécessaires dans la grande chaîne qui lie l'ancien code et le nouveau, les premières et les dernières inspirations accordées au peuple de Dieu. On les classe en livres *historiques, didactiques* et *prophétiques*. A la tête de la partie historique on doit mentionner une sorte de compilation pleine de légendes et fourmillant d'erreurs de chronologie, rédigée sous le nom d'*Esdras,* mais différant du livre écrit en hébreu par ce chef du peuple, quoiqu'il roule sur le même sujet, le retour de la captivité et les travaux des Juifs après l'exil. Rejetés par le concile de Trente, les livres 3 et 4 d'Esdras qui se trouvent dans quelques éditions imprimées et dans beaucoup de manuscrits de la Bible, ne sont joints à la Vulgate que par forme d'appendice, comme l'*oraison* du roi *Manassès,* pour qu'ils ne se perdent pas (*ne prorsùs interirent*). Les trois livres des *Machabées* [1], d'une tout autre importance, racontent les valeureux efforts que fit, de l'an 175 à 136 avant notre ère, cette glorieuse famille de héros qui se dévoua à la grande cause de l'affranchissement des Juifs subjugués par les Séleucides, cause qui était celle de l'indépendance religieuse comme celle de la liberté nationale. Ces livres rapportent aussi quelques documents de la correspondance que les Juifs qui étaient restés dans leur patrie entretinrent avec ceux de leurs frères que la politique des Lagides fixait en Égypte, et racontent les tentatives que cette dynastie fit plusieurs fois pour soumettre le pays et dominer le sanctuaire de Jérusalem, le palladium de sa nationalité. Le livre de *Judith,* dont l'époque est incertaine, se rattache au même ordre d'idées; c'est l'histoire de la délivrance de Béthulie assiégée par Holofernès, général de Nébucodonosar. C'est une sorte de monument religieux élevé en l'honneur d'une femme dont l'héroïque dévouement a sauvé la nation et la religion. De nombreuses fautes de chronologie et de géographie s'étant glissées dans le texte grec de cette composition, on a voulu y voir tantôt une sorte de légende, tantôt quelque grande allégorie. L'intention de l'auteur inconnu est au contraire de rapporter un fait aussi glorieux pour la personne de Judith que pour le peuple de Dieu et son perpétuel protecteur. L'histoire de *Tobie,* qui se rapporte au temps de l'exil, est un autre monument du même genre; c'est le développement historique de cette idée fondamentale que le Dieu d'Israël n'abandonne jamais le vrai Israélite, quelque malheur qui puisse l'accabler.—La série des apocryphes (*voir* la note p. 277) ne renferme que deux livres *didactiques,* la *Sagesse de Salomon* et l'*Ecclésiastique,* ou les maximes morales de Jésus, fils de Sirach. Le premier développe cette sublime pensée que l'amour de Dieu ou la crainte de l'offenser est la vraie sagesse; que l'indifférence, l'idolâtrie et le vice constituent une sorte d'aberration intellectuelle, de folie, de démence. Le second de ces traités, celui du *Siracide,* offre le pendant des Proverbes de Salomon, les maximes de la prudence, de la morale populaire de l'époque. Le Siracide est d'ailleurs aussi inconnu que l'auteur anonyme de *la Sagesse;* ce dernier traité n'est pas la traduction grecque d'un ouvrage de Salomon, ce que ses principes ne permettent pas d'admettre. — Un livre *prophétique,* celui de *Baruch,* adressé aux exilés de Babylone, exhortation dont la lecture offre un charme si puissant, et une lettre écrite à ces malheureux sous le nom de *Jérémie,* forment la clôture de cette partie intermédiaire de la Bible, qui n'offre plus qu'un reflet des anciens temps d'enthousiasme et d'inspiration, de ferveur et de gloire. Cela devait être : c'est une époque de décadence, c'est l'ancienne alliance expirant devant une alliance nouvelle.

III. *Troisième série.* La partie de la Bible contenant le Code de cette nouvelle alliance, de cette seconde révélation qui modifie, explique, complète la première, se distingue aussi en livres *historiques, didactiques* et *prophétiques,*

1 Le canon du concile de Trente (4e session) relatif à la Bible ne parle que de deux livres des Machabées et l'Ancien Testament, usité chez les protestants, n'en renferme aussi que deux; mais il y en a trois dans les Septante et quelquefois même on en compte quatre. Nous avons déjà dit que l'Église regarde les deux livres des Machabées comme canoniques et non comme apocryphes ; cependant, écrits en grec ainsi que les livres de Tobie, Judith, la Sagesse et l'Ecclésiastique, ils n'ont jamais fait partie du canon des Juifs. J. H. Schnitzler.

et contient, dans quelques-unes de ses parties, des hymnes, des prières et des méditations poétiques qui rappellent les inspirations de David et de Moïse. Cependant, dans ce nouveau code, tout est à la fois plus simple et plus sublime. Une culture plus occidentale, le génie de la langue grecque, a passé sur l'ancienne poésie de la terre sainte.

1° Trois livres historiques, les Évangiles de *saint Mathieu*, de *saint Marc* et de *saint Luc*, nous racontent d'abord la naissance, la vie, les paroles, les œuvres, la mort, la résurrection et l'ascension du *Sauveur*, avec une coïncidence si remarquable dans la marche et dans les expressions de leurs récits, qu'on a cru devoir les considérer comme autant de versions ou de périphrases d'un même texte original, écrit en hébreu ou plutôt en araméen, idiome de la Syrie à cette époque. On n'a pourtant pas tardé à se convaincre qu'il fallait bien plus attribuer cette analogie au respect des évangélistes pour les communications et les paroles du maître, recueillies religieusement par ses disciples et rapportées de même aux fidèles. Un quatrième Évangile, celui de *saint Jean*, diffère, dans son ordonnance, par son introduction, par ses tendances, par quelques faits de plus ou de moins qu'il consigne, des trois autres récits évangéliques, par la raison que saint Jean l'a écrit à l'époque des premières aberrations de doctrine, des premières *hérésies* (*voy*. ÉVANGILES et CONCORDANCE). Mais entre cette composition et les trois autres il y a non-seulement unité de vues et de principes, il y a parfaite solidarité; et si saint Jean passe sous silence quelques faits qu'ont retracés ses collègues, c'est pour en consigner d'autres qui ne sont pas moins importants et qui ne devaient pas périr faute d'historien. Saint Luc, auteur d'un Évangile, complète ses récits sur l'origine du christianisme et sur son fondateur en racontant aussi les actes, les premières prédications, les travaux et les missions des apôtres, surtout de saint Pierre et saint Paul. Les *Actes* forment la clôture des livres historiques du nouveau code.

2° Cependant les livres didactiques renferment assez de renseignements pour nous donner une idée suffisante de l'Église primitive, de ses travaux, de ses institutions, de sa foi et de ses mœurs. Les livres didactiques, tous revêtus de la forme épistolaire (et l'on conçoit qu'aucun des disciples n'ait voulu faire ce que n'avait pas fait le maître, c'est-à-dire tracer un système de dogmes et un code d'institution), les livres didactiques sont de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude, disciples primitifs du Seigneur, et de saint Paul, son nouvel apôtre. Les épîtres de saint Paul, les plus importantes par leur nombre et leur étendue, ont toutes pour but de compléter, dans les communautés qu'il avait fondées ou qu'il était appelé à diriger par sa parole, l'enseignement oral qui leur avait été donné par lui, par ses collègues ou par ses aides, sur le dogme, la morale, la discipline, l'organisation de l'Église. Quelquefois le but principal de ces écrits est la répression d'un désordre survenu dans les rangs des fidèles; mais alors même l'apôtre s'élève bientôt à des instructions générales. De ces épîtres, une seule, celle *aux Hébreux*, est adressée à toute une classe de fidèles et a pour but spécial de faire comprendre aux chrétiens nés dans le judaïsme qu'il faut en sortir complétement, en quitter les fêtes, les cérémonies, les préventions, et s'élever à ce *sacerdoce spirituel*, à ce *culte en esprit et en vérité*, à cette foi morale et universelle, qui distingue la seconde Église de la première. Des treize autres épîtres de saint Paul neuf sont adressées à des communautés spéciales. Avant la captivité de l'apôtre furent écrites les épîtres *aux Thessaloniciens, aux Galates, aux Corinthiens, aux Romains*; pendant sa captivité à Rome, celles *aux Colossiens, aux Éphésiens, aux Philippiens*. Les quatre dernières sont des lettres particulières, adressées l'une *à Philémon*, une autre *à Tite*, deux *à Timothée*. Les trois dernières sont les plus belles lettres pastorales que possède la littérature chrétienne, et l'admirable traité de saint Chrysostome intitulé *Du sacerdoce* n'est autre chose qu'une paraphrase développée de ces épîtres. La lettre de *saint Jacques* à tous les fidèles sortis du judaïsme et habitant en dehors de Jérusalem; celle de *saint Pierre* au même ordre de fidèles habitant les provinces de Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'*Asie* (Mineure) et de Bithynie; celle de *saint Jean* à plusieurs communautés que n'indique pas l'auteur; enfin celle de *saint Jude*, aux fidèles en général, portent, à cause de cette destination plus étendue, le titre commun de *catholiques*, c'est-à-dire d'*universelles*. Elles ont pour but, celles de saint Jacques, de combattre l'erreur qui ferait négliger les œuvres pour la foi et sous le prétexte qu'elle en tient lieu; celle de saint Pierre, de fortifier les fidèles dans l'adversité, sous les persécutions dont ils sont l'objet; celles de saint Jean, de leur recommander le premier des préceptes de son maître, cette charité qui le distinguait et qui doit distinguer tous les chrétiens; de les préserver des premières atteintes

de cette immense hérésie, de ce *gnosticisme* qui a désolé l'Église pendant plusieurs siècles et a donné lieu à des doctrines si ambitieuses (*voy.* Gnosticisme); celle de saint Jude, enfin, d'avertir des peines qui suivent toujours le désordre dans les mœurs et dans les croyances. Une seconde et une troisième épître de saint Jean, adressées l'une à une pieuse chrétienne (ἐκλεκτή), l'autre à un fidèle nommé Cyrus, ont été comprises par erreur dans le nombre des *épîtres générales*; elles sont au contraire aussi spéciales que celles de saint Paul à Tite, à Philémon et à Timothée. Ce qui peut expliquer l'espèce d'erreur que nous signalons, c'est qu'on a pensé quelquefois que la seconde de ces saintes missives entendait, sous le nom de la *chrétienne*, l'Église tout entière, hypothèse qui n'a pourtant pas de fondement.

3° Un seul livre *prophétique* entre dans la collection de la nouvelle alliance, pour en former la clôture; c'est l'*Apocalypse* ou Révélation de saint Jean, tableau allégorique de la grande lutte de l'Évangile contre le judaïsme et le paganisme, chant de triomphe en l'honneur de son divin auteur, du céleste époux de l'Église. La victoire que célèbre ce poëme allégorique est d'autant plus éclatante que ce n'est pas seulement celle des fidèles des premiers siècles, mais encore celle des justes de tous les temps. En effet l'auteur de l'Apocalypse ne chante pas le châtiment et la ruine de la Jérusalem terrestre sans célébrer aussi le jugement dernier du genre humain et les joies de la Jérusalem céleste, point de vue doublement moral et par cela même digne de toute l'attention des interprètes d'un livre si difficile à bien expliquer.

Tous les livres qui composent le Nouveau Testament, ou la *troisième série*, appartiennent à la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Ils varient, quant à la forme, suivant l'éducation et le génie de leurs auteurs; mais, pour le fonds, ils présentent, ainsi que ceux des deux premières séries, un ensemble de vues et de doctrines qui montre évidemment qu'ils découlent de la même source. En même temps, tout en constituant la base d'une religion nouvelle, d'un culte universel mis à la place d'un culte national, les livres de la troisième série se lient de la manière la plus étroite, non-seulement à ceux de la seconde, dont ils ont adopté le langage, mais encore à ceux de la première, dont ils sont le complément annoncé : en sorte que tous ensemble ne forment réellement qu'un seul code, qu'un seul système de révélation. Nous avons déjà dit qu'ils ne contiennent, pour ainsi dire, qu'une seule grande pensée dont les uns donnent le germe, les autres le développement.

On le voit : la Bible est un livre dont les diverses pages ont été écrites pendant un espace de temps de 16 siècles. Cependant, on le pense bien, elle n'a pas toujours, comme aujourd'hui, formé un seul volume. La réunion des livres de la première série, à commencer par les différentes parties du Pentateuque et à finir par les oracles des derniers prophètes, a été quelquefois attribuée à Esdras et à Néhémie, et si cette opinion n'a rien de certain, elle n'a du moins non plus rien d'invraisemblant. Il est, au contraire, tout naturel de penser qu'au retour de l'exil les Juifs aient songé à recueillir et à classer les écrits sacrés de leur nation, et personne n'était évidemment plus propre à remplir cette tâche que les deux chefs qui présidèrent au rétablissement des institutions publiques. Ce qui est hors de doute, par les témoignages de Daniel (chap. ix, vers. 12), du Siracide (*voy.* le prologue), de saint Mathieu (xxv, 35), de saint Luc (xxiv, 44), et de Josèphe (*contre Apion*, i, 8), c'est qu'à toutes les époques on a mis chez les Juifs un soin extraordinaire à recueillir les livres sacrés. Il serait difficile d'indiquer avec quelque précision l'époque de la réunion en un seul ensemble des livres qui composent la deuxième série, qui ne furent dans l'origine qu'une addition à la version grecque de ceux de la première; mais il est évident que ce fait est antérieur au premier siècle de notre ère. Quant à la collection de la dernière série, elle ne fut arrêtée définitivement par l'Église grecque qu'au concile de Laodicée, entre 360 et 365 de J. C.; par l'Église latine qu'au concile d'Hippone, en 393. Mais il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que d'une déclaration officielle, d'une formalité d'Église, et que l'opinion, la foi générale avaient déjà arrêté ce code longtemps auparavant. La surveillance des Églises intéressées dans la question, celle de tous les écrivains chrétiens, de tous les évêques, de tous les prêtres, avaient facilité le travail des conciles que nous venons de nommer; elle avait surtout écarté du code la foule des écrits anonymes et pseudonymes que les pieux faussaires des premiers siècles avaient publiés sous les titres d'*Évangiles*, d'*Actes*, d'*Épîtres* et d'*Apocalypses*. *Voy.* Apocryphes.

La même attention qu'on mit dans tous les temps à recueillir les écrits sacrés, on la mit aussi très-généralement à en conserver l'intégrité et à maintenir la pureté des textes. Il faut distinguer, dans l'histoire des codes, les textes manuscrits et les textes imprimés. Les premiers

manuscrits du texte hébreu étaient écrits en caractères anciens, tels qu'on les trouve encore sur les médailles des Machabées. Ces caractères ressemblaient à l'écriture samaritaine et se suivaient sans accents, sans ponctuation. A partir de l'exil, les Juifs adoptèrent l'écriture chaldéenne, celle qui est aujourd'hui généralement admise pour l'hébreu. A cette époque on n'indiquait encore ni les signes des voyelles, ni d'autres caractères d'accentuation que les docteurs juifs des premiers siècles de l'ère chrétienne et leurs successeurs ont inventés pour la facilité des lecteurs, caractères qui n'ont d'ailleurs changé en rien les paroles des textes sacrés. Il en a été à peu près de même pour les textes grecs. Les plus anciens manuscrits les donnaient en lettres capitales, sans accents, sans esprits, sans ponctuation, sans distinction de mots. Ce sont les critiques qui ont successivement porté ces améliorations dans les copies ou les éditions. Ils ont été plus loin. Ils y ont non-seulement séparé les mots par de légers intervalles, et divisé les textes par périodes et par phrases : pour faciliter les recherches ils en ont divisé l'ensemble par chapitres et par versets. Au temps de saint Jérôme on n'y distinguait encore que certains alinéa; un peu plus tard on adopta des chapitres. Hugues de Saint-Clair et Étienne Langthon partagent, dans l'opinion générale, l'honneur d'avoir établi dans le Nouveau Testament la division qu'on suit généralement aujourd'hui. Celle de l'Ancien Testament en chapitres n'a été définitivement fixée que par la Bible de Bomberg, imprimée en 1525. Restait à déterminer les versets. Robert Étienne, dans son édition de la Vulgate de 1548, fixa ceux qu'on suit actuellement. Plus on a ainsi apporté de soins à faciliter la lecture des textes, plus on a facilité aussi leur conservation ou le rétablissement de leur primitive pureté. Ils avaient souffert naturellement par la multiplication des copies et l'ignorance des copistes. De là viennent quelques passages altérés et de nombreuses variantes. Les Pères en ont gémi comme les critiques qui leur ont succédé (Origène, *Comment. sur l'Év. de saint Matth.*, t. XV, vol. 3, p. 571, édit. de la Rue. Clément d'Alexandrie, *Stromata*, lib. IV, p. 490, édit. de Sylburg); mais les uns comme les autres ont reconnu qu'aucune altération n'a été apportée dans les textes au profit d'un parti, d'une secte, d'une erreur quelconque. On sait de quelle manière Marcion avait imaginé de faire un nouvel Évangile et de nouvelles épîtres, en retranchant du code reçu ce qui contrariait son système; on sait aussi avec quelle énergie et quelle unanimité son œuvre frauduleuse fut rejetée. Le fait est que les variantes qui se sont glissées dans les manuscrits, et que plusieurs éditions imprimées reproduisent, ont fort peu d'importance, soit pour l'Ancien, soit pour le Nouveau Testament.

Nous ne nous attacherons pas à montrer comment, par quelle longue série de travaux, la critique est parvenue à nous donner les textes si purs que nous possédons aujourd'hui; mais nous devrons mentionner les principales éditions de la Bible. Les trois premières de l'Ancien Testament, celles qui ont valeur de manuscrits, sont celle de Soncino (1488, in-fol.); le texte hébreu de la Polyglotte d'Alcala (en latin *Complutum*) de 1514; l'édition de Ben-Chajim, Venise, 1525. Viennent les éditions de Bomberg, Buxtorf, Munster, Vanderhoogt, Michaëlis, Houbigant, Kennicot, Dœderlein, Meisner, Jahn. La première édition complète du Nouveau Testament parut aussi avec la Polyglotte d'Alcala, 1514; celle d'Érasme vit le jour en 1516. Ces deux éditions ont établi le texte généralement reçu dans celles qu'on a publiées depuis trois siècles. Dans ce nombre on distingue les éditions de Robert Étienne (*mirifica* ou *regia*), de Théodore de Bèze, des Elzévirs, de Walton, de Fell, de Mill, de Wetstein, de Griesbach, d'Alter, de Birch. Deux critiques célèbres ont cru reconnaître de nos jours que tous les textes manuscrits du Nouveau Testament se rapportaient à quelques *récensions* principales, comme celle d'Alexandrie, celle de Constantinople et celle d'Occident; mais Mathæi a fort bien démontré que cette hypothèse avait besoin d'être mieux établie. On est plus généralement d'accord à regarder comme les plus exacts de tous ces manuscrits ceux du Vatican, d'Oxford et de Cambridge.

Les versions de la Bible en langues vulgaires se sont multipliées autant que les éditions de ses textes. Il serait impossible d'énumérer tous les travaux de ce genre, et l'on peut se borner à dire que la Bible a été traduite dans toutes les langues qui ont une littérature et dans une foule d'idiômes qui ne possèdent pas encore d'autre livre. Les Juifs ont peu traduit et peu propagé leur saint code. Ils ne songèrent pas à le donner aux Mèdes, aux Chaldéens, aux Perses, aux Égyptiens, et ne s'avisèrent de le mettre en grec que dans les derniers siècles avant notre ère. Peut-être même n'y eussent-ils pas pensé du tout sans l'invitation que leur adressa le roi Ptolémée-Philadelphe qui voulut enrichir d'un volume de plus la riche bibliothèque du musée d'Alexandrie. Une fois faite, cette version, qui reçut

du nombre *traditionnel* de ses auteurs le nom de *Septante* (*voy.* ce mot), devint la Bible de tous les Juifs parlant le grec ou *hellénisants*. Son texte est suivi même par les écrivains du nouveau code, quoiqu'ils aient dû connaître les textes originaux de l'Ancien Testament. L'exemple de cette version étant donné, on fit, un peu avant l'ère chrétienne, non-seulement une version ou plutôt une paraphrase chaldéenne, mais encore, immédiatement après cette ère, une version grecque plus littérale que celle des Septante. Ce travail, dû au juif Aquila, offrait même du texte hébreu un calque trop servile pour obtenir quelque succès à la lecture, et deux chrétiens, Symmaque et Théodotion, publièrent des versions nouvelles tenant une juste ligne entre la fréquente inexactitude des Septante [1] et la roideur trop littérale d'Aquila. A mesure que l'Évangile se propageait dans le monde, la Bible complète fut traduite dans toutes les langues : aux versions araméenne, syriaque, égyptienne ou cophte, éthiopienne, arménienne, géorgienne, arabe et persane, répondirent les versions occidentales, italique ou latine, gothique, slavonne, anglo-saxonne, romane ou vaudoise (XIIe siècle), française (XIIIe siècle), anglaise (de Wyclef), allemande (1378), italienne (1471). La première version latine, revue par saint Jérôme et plusieurs autres, fut reçue généralement dans l'Église d'Occident sous le nom de *Vulgate :* nous lui consacrerons un article à part; la version allemande fut 13 fois réimprimée avant la réforme. La Bible fut traduite au XVe siècle dans toutes les langues de l'Europe. Parmi ces versions sont celle de Luther, commencée au château de Wartbourg, en 1521, revue plusieurs fois soit par l'auteur, soit par d'autres; celle de Calvin, préparée par Robert Olivétan, deux fois revue par les théologiens de Genève, et plus ou moins suivie par Martin et Osterwald ; celle de Tindal, Matthew, Coverdale et Cranmer, revue par l'épiscopat d'Angleterre au commencement du XVIIe siècle (Bible *de Genève, des évêques, du roi Jacques,* etc.), sans être éclipsée par celle de Geddes, de la fin du dernier siècle. Avec les théologiens de la réforme ont rivalisé dignement ceux de l'Église catholique, Castalio ou Châteillon (nouvelle version latine), le Maître de Sacy, Vence, M. de Genoude, Dereser, Brentano, les frères Van Ess. Les Israélites ont traduit l'Ancien Testament en espagnol, en portugais, en italien, en français (l'édition de M. Cahen, Paris, 1830 et suiv., offre texte et version), et en allemand (le célèbre Mendelsohn). Les versions anciennes de la Bible se trouvent dans les éditions *polyglottes* dont il existe quatre principales : celles d'Alcala, d'Anvers, de Paris et de Londres. Les traductions modernes se multiplient tous les jours, grâce aux missions et aux sociétés bibliques (*voy.* BIBLIQUES) ; mais, on le conçoit, l'interprétation de cette grande bibliothèque de la révélation est une œuvre difficile. La Bible peint les mœurs de quarante siècles : dans ce long espace de temps la pensée a revêtu des formes bien différentes et les institutions ont varié comme les croyances. Pour bien traduire un code aussi étendu, aussi ancien, il faut joindre à la connaissance des langues et du génie de l'Orient et de la Grèce la connaissance de leurs mœurs, de leurs doctrines, celle des sciences auxquelles font allusion des textes si nombreux, et celle des choses qu'ils renferment. Jamais les forces d'un seul homme n'eussent suffi à l'accomplissement d'une tâche si immense, et des versions un peu fidèles ne sont devenues possibles que par les travaux successifs de plusieurs générations d'interprètes ou de *commentateurs*. Les Pères, en possession d'une foule de traditions et de connaissances de détail qui nous échappent, ont commencé ces *commentaires,* ces notes, ces explications critiques, philologiques, chronologiques, historiques, géographiques, allégoriques, typologiques, dogmatiques, morales, qui ont été continuées par plusieurs écrivains du moyen âge et reprises avec une ardeur nouvelle à la renaissance des lettres, et qui ont enfin donné le jour à trois sciences importantes : la *critique sacrée,* l'*hermeneutique,* et l'*exégèse*. La première examine l'authenticité des livres sacrés et la pureté de leur texte; la seconde trace les règles d'une saine interprétation, la dernière fournit cette interprétation elle-même. Telle est l'importance de cette triple étude que sans elle il n'existe pas de science biblique; aussi l'histoire des lettres chrétiennes ne connaît-elle pas d'écrivain un peu remarquable qui n'ait voué à cette étude une application sérieuse. Telle est aussi l'influence exercée par cette étude dans le monde moderne, surtout dans les derniers siècles, qu'il n'est aucune des sciences morales qui n'en ait reçu les plus vives lumières et qu'elle en a répandu sur

[1] On se rappelle que l'auteur de cet article est protestant. Or, chez les protestants l'inspiration des LXX interprètes n'est point admise, et de même ils regardent la Vulgate comme œuvre humaine, s'attachant exclusivement) pour l'authenticité littérale, au texte hébreu de l'Ancien Testament et au texte grec (hellénique) du Nouveau Testament. S.

plusieurs autres branches du savoir : en sorte qu'il est bien vrai de dire que, si la littérature profane a donné à l'Europe les éléments de sa philosophie, de sa politique et de ses arts, la littérature sacrée a décidé de nos doctrines morales et religieuses, tandis que nos institutions et nos mœurs ont reçu d'elle une direction décisive. La politique que Bossuet dicte avec tant d'autorité aux rois et aux nations et qui fut si longtemps celle de l'Europe, qui l'est encore en partie, n'est qu'un reflet de la théocratie biblique. La philologie, l'archéologie, l'histoire générale, celle de la civilisation, celle de l'humanité ont reçu des études bibliques le plus grand jour; et la Bible, qui a été si longtemps le symbole des croyances et des habitudes morales de l'Europe, est le seul livre qui présente la clef de notre histoire intérieure, de notre vie sociale comme de notre vie de famille. C'est aussi la Bible qui a placé si haut les pays chrétiens, qui a inspiré aux peuples de l'Occident, dans leurs beaux siècles, une moralité si profonde; qui leur a donné cet esprit d'ordre, de travail, de sobriété, d'économie, de modération et d'humanité qui est la base de la civilisation moderne et la cause de la sûreté comme de la rapidité de ses progrès. Les nations chrétiennes, celles même qui sont placées sur les derniers échelons de la culture intellectuelle, trouvent sans cesse, dans les destinées morales du peuple que leur peint la Bible, les leçons les plus graves et les plus utiles. La société chrétienne ne l'ignore pas : elle n'a pas toujours attaché la même importance à la lecture de la Bible en général, mais la Bible a toujours été vénérée par elle. Nous avons déjà dit que les Juifs l'ont peu propagée, peu traduite; cela tenait au caractère éminemment national de leur code. Les chrétiens, plus heureux du caractère d'universalité qui distingue leurs croyances, n'ont cessé d'en multiplier et d'en répandre les exemplaires. Dans l'histoire de l'Église il ne se trouve pas un siècle où l'on n'ait fait de la Bible une version de plus. On remarque, sous ce rapport, des époques de langueur, d'indifférence et même d'interdiction : l'état imparfait des langues, l'ignorance générale, la grossièreté des mœurs, d'autres raisons encore, expliquent cette disposition des esprits; mais jamais on n'a manqué, quand il a été question d'agir fortement sur les hommes, de recommander les saintes études. Tous les docteurs du moyen âge, qui ont vu la décadence de la foi dans celle des mœurs, ont vu aussi que la parole divine pouvait seule ranimer dans l'âme le culte intérieur que ne peut remplacer nul autre. Au XVe siècle Gérard le Grand fonda une congrégation spéciale pour l'étude de la Bible et la multiplication des exemplaires ou des copies de ce saint code. L'imprimerie fournit enfin un moyen plus économique de le reproduire, et, depuis ce moment, il a pu être donné à l'homme du peuple comme à l'homme du sanctuaire. Le prix nécessairement élevé d'un volume si considérable a été quelque temps un obstacle à sa propagation générale. Bientôt des hommes pieux conçurent le projet de le mettre à la portée de toutes les fortunes, et celui de le donner gratuitement à l'indigent. Le baron de Canstein illustra son nom par la fondation que, dans ce but, il joignit à la maison des orphelins de Halle (*voy.* le mot CANSTEIN.) Un projet plus vaste, un projet gigantesque, celui de donner la parole de Dieu à tous les peuples de la terre comme code de morale, de religion et de civilisation, fut conçu en 1804 par quelques-uns des hommes d'État les plus distingués de l'Angleterre. L'exécution de cette œuvre fut aussitôt commencée de la manière la plus brillante. Présidée par lord Teignmouth, ancien gouverneur général des Indes, la Société biblique britannique et étrangère provoqua dans le monde entier l'organisation de sociétés auxiliaires, et distribua dans l'espace de 30 ans 4 millions d'exemplaires du code sacré. Des contradicteurs, quelques membres de la Société anglaise pour la propagation des connaissances chrétiennes et plusieurs membres de l'épiscopat anglican ont combattu cette œuvre; quelques membres de l'épiscopat catholique et le chef de cet épiscopat ont aussi pensé un instant qu'il était peu sage de prodiguer, pour ainsi dire, les textes de la révélation et de donner à l'homme encore plongé dans la barbarie ou à l'homme du peuple la collection complète de livres appartenant à des siècles si divers, offrant aux savants mêmes des difficultés si grandes et ayant quelquefois donné lieu à des interprétations si déplorables (Bulle pontificale de 1816, provoquée par l'archevêque de Gnesen). Quelques gouvernements, celui d'Autriche entre autres, se sont opposés aussi à l'établissement dans leurs États (1817) de sociétés auxiliaires de celle d'Angleterre; néanmoins on vit se continuer le développement général de l'association britannique et de ses profusions auxquelles se sont joints des hommes de toutes les communions (Sociétés bibliques de Russie; société biblique dirigée par les frères Van Ess, prêtres catholiques).

Une œuvre si grande, continuée avec toute la persévérance du caractère anglais, aura nécessairement des résultats immenses, car il y a,

dans la Bible, plus qu'un code de civilisation. Elle-même prétend à un rang plus élevé; elle se dit la parole de Dieu, ou du moins le fruit de l'inspiration de Dieu, si la parole est de l'homme. De Moïse à saint Jean c'est, dans tous ses textes, la même affirmation. Elle fut jadis prise à la lettre. On pensa que les mots mêmes étaient de Dieu, et c'est pour cela qu'on trouva si sublime le langage des textes sacrés. Le progrès des études philologiques et philosophiques a fait reconnaître que l'affirmation était outrée et se nuisait par son exagération même; que, sous le rapport du style, le texte hébreu, seul monument des temps *classiques* de cette langue, était sans doute *classique*; mais que celui des textes grecs ne l'était point et ne pouvait pas l'être : on en a conclu que la pensée seule et non sa forme était d'inspiration divine. De ce progrès, quelques écrivains des derniers siècles et de notre temps, les uns ennemis du christianisme, les autres sans hostilité pour ses doctrines, ont pris texte pour aller encore plus loin et pour affirmer, que dans la Bible, la pensée n'est pas plus inspirée que la parole; que, sans doute, le code des juifs et des chrétiens n'est pas un livre comme un autre, mais qu'après tout c'est une œuvre humaine. On ne s'est pas arrêté là. On a attaqué l'authenticité de plusieurs parties de cette collection, la *canonicité* de quelques autres, la pureté des textes de celles-ci, l'*intégrité* de celles-là. Il en est qu'on a décomposées ou plutôt déchirées en une foule de fragments qui auraient été joints les uns aux autres par la fraude, l'ignorance ou le hasard. Ce n'est pas tout : on a argué les livres sacrés de contradiction entre eux, d'erreurs d'histoire, de chronologie, de généalogie, de géographie, d'astronomie, d'histoire naturelle; on a cru y découvrir des principes contraires à la bonne morale et à la saine philosophie. Mais les apologistes n'ont pas manqué à la Bible, et s'il fallait un volume pour articuler les attaques dont elle a été l'objet, il en faudrait plusieurs pour résumer la défense qu'on leur a opposée. Il suffit de dire que la Bible est sortie victorieuse du combat; que, sous le rapport de l'authenticité et de la pureté de ses textes, elle s'est placée, dans les discussions, au-dessus de tous les livres religieux du monde ancien; que, sous le rapport de l'exactitude des faits, elle s'est mise non-seulement au-dessus de tous les ouvrages d'histoire de l'Orient, mais à côté des écrivains grecs et romains qui inspirent le plus de confiance. Sans doute la critique sacrée a reconnu qu'au Pentateuque de Moïse, par exemple, il a été joint quelques fragments qui ne sont pas de la main de ce législateur, le récit de sa mort et plusieurs autres pièces; mais pour être de plusieurs mains, le Pentateuque ne perd rien de son caractère. Sans doute aussi la critique a remarqué quelques difficultés de géographie et de chronologie qui demandent une étude approfondie; mais les écrits d'Hérodote et de Tite-Live sont-ils rejetés, sont-ils seulement contestés à leurs auteurs par la raison qu'on y trouve des difficultés, des erreurs ou même des fables? Plus la Bible a été attaquée, examinée, comparée avec science et gravité, plus sa haute supériorité sur tout autre livre de religion a été reconnue, proclamée. L'apologie n'a pas même dédaigné d'opposer de ses raisons aux épigrammes, aux plaisanteries, aux injures; et, s'il faut citer un exemple, nous dirons que, pour réfuter un homme de génie du dernier siècle qui s'est joué de sa foi et de celle des autres, dans sa *Bible expliquée par quelques aumôniers du roi de Prusse*, il n'a fallu qu'un homme d'esprit, de sens droit, l'auteur des *Lettres de quelques Juifs portugais* (*voy.* au mot GUENÉE). La critique a distingué avec raison entre les diverses parties de la Bible, entre les livres de la première série, ceux de la seconde et ceux de la troisième. N'était-il donc pas entendu que l'ancien code renfermait l'ancienne religion, et le nouveau code, la nouvelle? Si le déisme a fait confusion, l'Église a distingué. Elle l'avait toujours fait : elle avait toujours dit que Moïse avait reçu une première révélation et que Jésus-Christ en avait apporté une seconde. C'est ce que le Nouveau Testament avait proclamé à la naissance même de la nouvelle religion; et telle est l'évidence de cette vérité qu'on ferait disparaître tous les livres de la première et de la seconde série sans que le christianisme en reçût la moindre atteinte. Cependant cette distinction, si importante qu'elle soit, n'a nullement pour but de désavouer une partie quelconque de la collection biblique. Telle qu'elle est, elle offre un si bel ensemble de faits politiques, religieux et moraux, de principes d'ordre, de raison et de bonheur, d'éléments d'instruction et de moyens de salut, qu'il y aurait de la part du genre humain une sorte de folie à répudier une portion quelconque de cet héritage, à ne pas se glorifier de toutes ces communications providencielles, à ne pas s'enorgueillir de l'ancienne comme de la nouvelle alliance dont la Bible donne les documents. Qui ne connaîtrait que la Bible pourrait se demander si, dans ses textes et dans ses doctrines, se manifestent bien réellement tous les signes d'une révélation divine? Mais quiconque a pu compa-

rer avec la Bible des juifs et des chrétiens les livres religieux des autres peuples a reconnu que si, quelque part, Dieu a parlé aux hommes, ce n'a pu être qu'aux hommes qui seuls ont su parler dignement de Dieu.

Mais nous le sentons à notre tour, pour parler dignement d'un livre inspiré il faudrait avoir participé à cette inspiration même. Pourquoi, au surplus, faire l'éloge d'un livre qui porte en lui tous les caractères de puissance et de perpétuité, qui s'est fait une destinée si grande, auque est réservée une plus grande destinée encore; qui s'est annoncé à juste titre comme première et dernière révélation de Dieu à l'homme? *Voy.* les mots INSPIRATION, RÉVÉLATION, ÉVANGILE, TESTAMENT, etc. MATTER.

BIBLIA PAUPERUM, *bible à bon marché*. Avant l'invention de l'imprimerie, un exemplaire complet de la Bible était une chose très-précieuse qu'on ne se procurait qu'au prix de mille florins d'or; les riches seuls pouvaient donc y prétendre. Cependant pour rendre l'Écriture sainte accessible à ceux qui ne l'étaient pas (mais à condition sans doute qu'ils appartinssent toujours à la cléricature), on grava sur le bois les principaux sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec une courte explication en latin au bas, et l'on fit ainsi en Allemagne une édition, petit in-folio, qui compte aujourd'hui parmi les curiosités bibliographiques et qui était peut-être l'un des premiers essais faits dans la xylographie (*voy.* ce mot). Outre l'édition avec le texte en latin, on en fit une avec le texte en allemand dont les exemplaires portent le millésime de 1470. Les estampes sont suivant Lessing, l'imitation des peintures sur verre qu'on voyait autrefois dans l'église du couvent de Herschau. On achète très-cher aujourd'hui les exemplaires de la *Biblia pauperum* qui se présentent dans les ventes; le duc de Devonshire en a acquis un en 1815, à l'enchère d'Edwards, et l'a payé 201 liv. st. *Voir* Ebert *Allg. bibliogr. Lexikon*, t. I, p. 191. SCHNITZLER.

BIBLIOGRAPHIE. Ce mot, formé de deux mots grecs, *biblos*, livre, et *graphô*, j'écris, signifia d'abord la connaissance et le déchiffrement des anciens manuscrits sur écorce d'arbres, sur papyrus et sur parchemin. Cette science matérielle, qu'on acquérait autrefois sans maître, par tradition et par pratique, est celle que deux professeurs enseignent aujourd'hui à l'école des chartes et aux frais de l'État. On appelait alors *bibliographes* les hommes qui joignaient à cette science la connaissance de tous les livres tant manuscrits qu'imprimés. Tels étaient les savants Allatius, Scaliger, Saumaise, Casaubon, Bouilliau, Mabillon, Montfaucon, Oudin, Petau, Sirmond, etc., dont la vaste érudition ne se bornait pas à ne connaître les ouvrages que par leur titre. Aujourd'hui la bibliographie n'exige ni autant de savoir ni autant d'étude. Son domaine est limité à la connaissance des livres et des éditions, ou, littéralement parlant, à celle des éditions de livres, et on donne spécialement le nom de bibliographes à ceux qui, possédant cette connaissance, la mettent en pratique en publiant, soit des ouvrages sur cette matière, soit des catalogues de livres spéciaux ou de bibliothèques particulières. L'objet de la bibliographie est d'observer un ordre méthodique dans le classement des livres, et d'indiquer les bonnes éditions, ainsi que leur degré de mérite et de rareté, les signes, les caractères qui les distinguent, et leur prix. C'est elle qui a créé les divisions et les subdivisions de toutes les productions de l'esprit et du génie, pour les classer méthodiquement, comme les naturalistes classent les différentes familles de plantes et d'animaux. La bibliographie est donc le flambeau qui éclaire les amateurs, les savants eux-mêmes, dans le choix, dans l'acquisition et dans l'arrangement des livres. C'est une langue universelle entre les libraires et les savants de toutes les parties du monde scientifique et littéraire. — Toutefois, cette science moderne ne jouit pas universellement de l'estime qu'elle mérite. Bien des gens s'imaginent que pour l'acquérir il ne faut que des yeux et de la mémoire, qu'on pourrait à la rigueur se passer de savoir lire; qu'il suffirait de connaître les lettres majuscules pour savoir exactement le titre d'un ouvrage, le nom de l'imprimeur, la date et le lieu de l'édition, et qu'enfin la bibliographie n'est qu'une routine. Il y a là certainement de l'exagération, de la mauvaise plaisanterie; mais il y a aussi du vrai. Combien ne voyons-nous pas en effet de prétendus bibliographes qui, ne connaissant le contenu d'aucun livre, qui n'en ayant pas même lu les préfaces, s'avisent de publier des catalogues de bibliothèques par ordre de matières? Aussi combien de bévues et de méprises n'y remarque-t-on pas dans le classement des ouvrages, dans les noms des auteurs, lorsqu'ils sont homonymes? Il serait trop long de les signaler ici. Nous nous bornerons à en citer une qui tient moins à l'ignorance qu'à l'habitude, et peut-être à l'amour-propre, à un peu de vanité, à l'esprit de corps et de métier. Dans toutes les bibliographies, dans tous les catalogues de livres par ordre de matières, c'est dans la division de l'histoire, et après

les subdivisions des antiquités, de la numismatique, de l'histoire des sciences et des arts, des mémoires académiques, et des journaux, que l'on range ce qui concerne l'imprimerie et la bibliographie; et c'est toujours à la suite de ce dernier chapitre que se trouve celui de la biographie. Sans examiner s'il ne vaudrait pas mieux ranger les livres relatifs à l'art typographique dans la classe des sciences et des arts, et les journaux dans la division des mélanges, ou dans celles des sciences et arts, des belles-lettres ou de l'histoire, suivant qu'ils sont scientifiques, littéraires ou politiques, nous ne pouvons nous empêcher de déclarer qu'il y a tout à la fois anachronisme, désordre, hérésie, manque de goût à ranger la subdivision de la biographie, après toutes celles que nous venons de citer, à la mettre en un mot à la queue non-seulement de l'histoire, mais de diverses matières qui, à proprement parler, ne sont pas du domaine de l'histoire. La biographie au contraire est l'histoire particulière des hommes; elle doit être placée immédiatement après celle des peuples. Les monuments antiques, les médailles, les traités de politique et de gouvernement, les histoires littéraires, les mémoires académiques, les journaux, les ouvrages sur l'imprimerie et la bibliographie, et les catalogues de livres, ont été bien évidemment, à des époques plus ou moins reculées, l'ouvrage des hommes; il est donc incontestable que, les hommes ayant existé avant toutes ces choses, il faut faire connaître la vie des hommes avant de donner la liste de leurs travaux. La découverte de l'imprimerie ne date pas de quatre siècles; il n'y a guère plus de 200 ans qu'on a écrit sur la bibliographie et publié des catalogues; la création du *Mercure* et de la *Gazette de France* est plus moderne encore : et il y a quinze et dix-huit cents ans que la biographie, en publiant ses premiers essais, a offert ses plus illustres modèles. Peut-on mettre Tacite, Quinte-Curce, Plutarque, Cornelius Nepos, les écrivains de l'Histoire Auguste, et même notre Brantôme, après les lourds mémoires où l'on discute tant bien que mal quelques points de chronologie ou de géographie négligés par eux, après les livres qui se bornent à décrire la liste aride des diverses éditions de leurs chefs-d'œuvre? Quoi! Épaminondas, Alexandre, Annibal, Phocion, Jules-César, figureraient obscurément sur un catalogue après les énigmes du *Mercure galant*, après les insipides détails du cérémonial de la cour de nos rois! Ces réflexions suffiront sans doute pour engager nos libraires les plus instruits à introduire quelques réformes dans la bibliographie, et à la sortir enfin de l'ornière où leurs prédécesseurs l'ont laissée s'enfoncer. — Il ne nous reste plus maintenant qu'à citer les noms des plus célèbres bibliographes anciens et modernes, et les ouvrages les plus remarquables qu'ils ont publiés. Nous ne parlerons pas ici de plusieurs imprimeurs non moins savants en bibliographie qu'habiles dans leur art, tels que les *Alde-Manuce*, les *Junte* ou *Giunta*, en Italie, au XVe et au XVIe siècle; les *Coline*, les *Estienne*, en France, au XVIe et au XVIIe siècle; les *Gryphe*, en France, en Allemagne et en Italie, aux mêmes époques, etc. : ces noms appartiennent plus à la typographie qu'à la bibliographie. Nous nous bornerons à citer les hommes qui se sont spécialement occupés de cette dernière science, et les meilleurs ouvrages en ce genre qui sont sortis de leurs plumes : *Bibliotheca bibliothecarum*, par le P. Labbe, jésuite, Paris, 1664, in-4°, revue et augmentée par Ant. Teissier, Genève, 1686, in-4°. — *Bibliographie instructive*, ou *Traité de la connaissance des livres rares et singuliers*, par G. F. Debure, 1763 à 1769, 9 volumes in-8°, et le 10e par Née de la Rochelle, 1793; *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres rares, singuliers, estimés et recherchés en tous genres*, par Osmont, 1768, 2 vol. in-8°. — Cet ouvrage a été surpassé par le suivant : *Dictionnaire bibliographique, historique et critique des livres rares, précieux, singuliers, curieux, estimés et recherchés, soit imprimés, soit manuscrits, avec leur valeur*, par l'abbé Duclos, et le supplément par Brunet, 1790 à 1802, 4 vol. in-8°. — *Nouveau Dictionnaire portatif de bibliographie, précédé d'un Précis sur les bibliothèques et la bibliographie*, par F. I. Fournier, 1809, in-8°. — *Manuel du libraire et de l'amateur de livres, contenant un Dictionnaire bibliographique et une table en forme de catalogue raisonné*, par M. J. C. Brunet, 1814, 4 vol. in-8°. — Parmi les ouvrages bibliographiques spéciaux, nous citerons : *Dictionnaire bibliographique choisi du XVe siècle*, ou *Description par ordre alphabétique des éditions les plus rares et les plus recherchées*, etc., par de la Serna-Santander, bibliothécaire à Bruxelles, 1805, 3 vol. in-8°. — *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, précédé d'un Discours sur ces sortes d'ouvrages*, par Gab. Peignot, 1806, 2 vol. in-8°. L'auteur, bibliothécaire de la ville de Vesoul, et depuis proviseur au collége royal de Dijon, a publié d'autres ouvrages bibliographiques. — *Es-*

sai bibliographique sur les éditions des Elzevirs les plus précieuses et les plus recherchées, précédé d'une notice sur ces imprimeurs célèbres, par M. Bérard, membre de la société des bibliophiles, vice-président de la chambre des députés et conseiller d'État, 1822, in-8°. — *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs*, par Ant. Al. Barbier (*voy.* ce nom), 1806-1809, 4 vol. in-8°; 2e édit., 1822-1827, 4 vol. Le mérite et l'utilité de cet ouvrage sont suffisamment constatés. Nous n'entrerons pas dans le détail des bibliographies spéciales sur chaque science et en diverses langues; nous nommerons seulement : La *Bibliothèque sacrée*, par le P. Lelong, oratorien, 1709, 2 vol. in-8°. — La *Bibliothèque historique de la France*, par le même, augmentée et publiée par Fontette, Paris, 1768, 5 vol. in-fol. La *Bibliothèque latine* de Fabricius, revue par Ernest. — La *Bibliothèque arabe* de Schnurrer. — La *Bibliothèque orientale* de Hottinger (toutes deux en latin). — La *Bibliographie astronomique* de Lalande. — La *Bibliographie des voyages*, par Beckmann. — La *Bibliothèque américo-septentrionale*, par M. Warden (en latin). — Le *Catalogue des dictionnaires, grammaires et alphabets de toutes les langues*, par Marsden (en anglais).— La *Bibliothèque orientale du Vatican*, par Assemani (en latin).— La *Bibliothèque arabe de l'Escurial*, par Casiri. — Le *Catalogue de la bibliothèque du sultan Tippoo* (en anglais). — La *Bibliothèque italienne* de Haym. — La *Bibliothèque bodléienne* d'Oxford, par Ury et Nicholl, etc., etc. Louis Jacob, carme, né à Châlons-sur-Saône, en 1608, mort à Paris, en 1670, a publié un *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, in-8°, 1653. Il donna pendant quelques années (en latin) une *Bibliothèque parisienne* et une *Bibliothèque française*. On y trouve la liste de tous les ouvrages imprimés à Paris et en France depuis 1643 jusqu'en 1653. Les journaux suppléèrent longtemps au défaut de continuation de ces deux ouvrages bibliographiques : le *Journal de Verdun*, le *Journal des Savants*, le *Mercure de France*, le *Journal encyclopédique*, le *Journal de Trévoux*, l'*Année littéraire*, le *Journal de Bouillon*, l'*Almanach des Muses*, l'*Almanach littéraire*, et divers journaux de sciences spéciales, etc.; et depuis : le *Magasin encyclopédique*, la *Décade philosophique*, la *Revue encyclopédique*, ont publié périodiquement des listes analytiques plus ou moins complètes d'ouvrages imprimés en France et dans les pays étrangers. Le *Journal asiatique* donne aussi des listes d'ouvrages sur l'Orient, imprimés tant en Europe qu'en Asie. Mais depuis que la politique et l'esprit de parti envahissant tous les journaux, les simples annonces même y devenaient une affaire de parti et de coterie, la publication d'un journal spécial pour les productions de l'esprit, du génie et de l'érudition, était indispensable. MM. Beuchot et Pillet l'ont senti, et ils ont créé la *Bibliographie de la France*, ou *Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, qui, depuis la fin de 1811, continue à paraître, et dont les ouvrages, oubliés, du P. Jacob leur ont fourni l'idée. Ils ont rendu service à un grand nombre d'auteurs, dont les noms seraient absolument ignorés, ainsi que les écrits invendus et mis au pilon, s'ils n'étaient pas mentionnés dans cet estimable journal. *La France littéraire*, ou *Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, et des littérateurs étrangers qui ont écrit en français pendant le* XVIIIe *et le* XIXe *siècle*, par J. M. Quérard, Paris, 1827 et années suivantes. — Nous ne finirons point cet article sans faire mention de quelques catalogues de bibliothèques particulières recherchés des amateurs, tels que celui de la *Bibliothèque du cardinal Dubois*, 4 vol. in-8°; — de celle de Mme de Pompadour; — de celle de *Falconnet*, par Barrois, 1763, 2 vol.; — *du président Lamoignon*, par Delatour, 1770, in-fol., tiré à 15 exemplaires seulement; — *du duc de la Vallière*, par G. Debure et Van Praet, 1783, 4 vol. in-8°; — *du comte d'Artois*, par Didot l'aîné, 1783, in-8° et in-4°, tiré à très-petit nombre; — *de Caillard*, archiviste des affaires étrangères, par Debure, 1805-1808, 2 vol. in-8°; — *du comte de Mac-Carthy-Reagh*, par Debure, 1815, 2 vol. in-8°; — *de Paignon-Dijonval et Morel de Vindé*, par le même, 1822, in-8°; — *de Langlès*, par Merlin, 1825, in-8°, etc., etc. H. AUDIFFRET.

BIBLIOMANIE. Ce mot assez nouveau, composé de deux mots grecs βιβλίον et μανία, signifie, il est vrai, la manie ou la passion des livres, mais on y attache aujourd'hui une idée secondaire, qui lui donne un aspect sinon plus élevé, du moins plus artistique; tandis que la *bibliophilie*, l'amour des livres, indique un degré inférieur à la manie de faire des collections de livres. Le vrai bibliomane, dans l'acception actuelle du mot, ne se contente pas d'acheter indistinctement tout ce qui lui vient sous la main : il procède d'après certains principes, mais s'attache cependant, dans le choix de ses

livres, principalement à des conditions purement accidentelles et nullement essentielles; et c'est plutôt d'après ces dernières que d'après leur contenu scientifique, ou du moins autant d'après l'un que d'après l'autre, qu'il règle ordinairement ses acquisitions. Ces distinctions se rapportent tantôt à ce qu'on appelle des collections, tantôt à l'âge des livres et aux vicissitudes par où ils ont passé, et tantôt seulement à la matière dont ils sont composés. Les collections qu'on regarde comme complètes, parce qu'elles consistent dans une spécialité qui excite l'intérêt des bibliomanes, ou parce qu'elles sont composées dans une certaine manière qui plaît, ou parce qu'elles sont sorties d'une imprimerie célèbre, sont en partie encore les plus intéressantes et les plus instructives. De ce nombre sont les collections des éditions de la Bible, dont la plus complète se trouve à Stuttgard; celles des éditions de certains classiques; des Républiques des Elzévir; des éditions *in usum Delphini* et *cum notis variorum*; des éditions italiennes citées par la Crusca; des ouvrages imprimés par les Aldes, les Comino de Padoue et les Bodoni; les éditions de classiques publiées par Maittaire, Foulis, Barbou, Brindley, Baskerville, et celles publiées à Deux-Ponts et à Strasbourg, etc., etc. Autrefois on s'occupait beaucoup de collections de livres, remarquables par les événements qui s'y rattachaient (celles de Engel et de Salthon, par exemple); de livres défendus et recherchés pour leurs étonnantes mutilations, etc.; mais aujourd'hui cette manie est bien moins à l'ordre du jour. On n'en recherche pas moins encore les livres qui datent de la première époque de l'imprimerie (*voy.* INCUNABLES), et surtout les premières éditions des auteurs classiques (*editiones principes* [1]). Mais le plus ordinairement le bibliomane, à présent, ne s'occupe que du matériel des livres. On voit souvent acheter à des prix incroyables des éditions de luxe, ornées de planches, d'autres imprimées en couleur; des exemplaires avant la lettre ou ornés de miniatures et de lettres initiales peintes avec recherche; d'autres encore imprimés sur parchemin (la plus importante de ces collections celle de Mac-Carthy fut vendue aux enchères en 1815; le catalogue en fut alors publié par Debure, 2 vol. in-8°. Une grande partie des plus belles éditions a été acquise par la Bibliothèque du roi; consulter le *Catalogue des livres imprimés sur vélin, de la Bibliothèque du roi, et celui des autres bibliothèques*, de Van Praet); ou sur du papier d'une fabrication ou d'une nature nouvelles (*OEuvres du marquis de Villeto*, Londres, 1786, in-16; l'*Historia naturalis asbesti*, de F. E. Bruckman, Brunswick, 1727, in-4°, sur du papier d'asbeste); sur des papiers de couleur ordinairement bleue en Italie, rose en France, jaune et quelquefois, mais plus rarement, verte dans les anciens livres allemands (*voir* leur description dans le *Répertoire des bibliographies spéciales* de Peignot, Paris, 1810); ou sur grand papier, c'est-à-dire sur un papier muni de très-larges marges que les vrais bibliomanes déterminent au pouce et à la ligne; ou bien des exemplaires imprimés avec des caractères d'or et d'argent ou de toute autre couleur (par exemple, les *Fasti Napoleonis*, Paris 1804, in-4°, sur vélin bleu avec des lettres d'or; la *Magna Charta*, London, Whitaker, 1816, dont trois exemplaires ont été imprimés sur du parchemin pourpre avec des lettres d'or); ou enfin des ouvrages dont le texte a été entièrement gravé sur cuivre (voir Peignot, *loc. cit.*); puis des livres qui ont appartenu à des personnages célèbres, à Napoléon, à lord Byron, à sir Walter Scott, etc. En France et en Angleterre la reliure est aussi devenue un grand objet de luxe pour le bibliomane. On estime surtout les reliures françaises de Derome, de Padeloup, de Simier, de Thouvenin et de Bozerian; en Angleterre celles de Charles Lewis et de Roger Payne sont très-recherchées. Entre autres ouvrages de ce dernier, la bibliothèque de lord Spencer possède un Eschyle, de l'édition de Glasgow, 1795, dont la seule reliure a coûté 16 livres 7 schell. sterling. En général on a poussé ce genre de prodigalité à un tel excès à Londres, qu'une magnifique reliure de l'ouvrage biblique de Macklin (4 vol. in-fol.) y coûte 75 guinées, et qu'on paye 152 livres sterl. celle de la grande édition de Shakspeare publiée par Boydell (9 vol. avec de grandes planches). On va même quelquefois jusqu'à orner la tranche des plus jolies peintures. Souvent on cherche aussi à rehausser la valeur des reliures par toutes sortes de singularités. Le libraire Jeffery, à Londres, par exemple, fit relier l'histoire de Jacques II, par Fox, en peau de renard (fox-skin), pour faire allusion au nom de l'au-

[1] On peut prendre pour guides dans cette recherche les ouvrages suivants : Harwood, *A view of the various Editions of the greek and roman Classics*, 1775; Boni et Gamba, *Degli Autori classici, sacri e profani, greci e latini, Biblioteca portatile*, Venise, 1793, 2 vol. in-12; Moss, *A Manual of classical bibliography*, 1825, 2 vol. in-8; les catalogues d'Enslin, les ouvrages de Ebert et d'Ersch; le Manuel de Schweiger intitulé *Handbuch der classischen Bibliographie*, Leipz., 1830-1834, 3 vol. in-8°. S.

teur; et le fameux bibliomane anglais Askew fit, par caprice, relier un livre dans de la peau humaine. Dans les anciens temps on relia souvent des livres dans des feuilles de cuivre, d'argent et d'or même, qu'on embellissait de gravures et de pierres plus ou moins précieuses. Il faut aussi compter au nombre des ornements extérieurs des livres l'encadrement des pages, au moyen de lignes, tantôt simples, tantôt doubles, qu'on y traçait à la plume (*exemplaires réglés*), ordinairement avec de l'encre rouge; usage qu'on trouve d'ailleurs déjà dans les premières impressions, et notamment dans celles des Étienne. L'usage qu'on avait autrefois d'enluminer les gravures est entièrement passé de mode, à moins cependant que les sujets ne l'exigent expressément, comme par exemple dans les ouvrages d'histoire naturelle ou qui traitent de costumes, attendu que les couleurs empêchent de bien apercevoir tout le mérite et la finesse du burin. Aussi les exemplaires enluminés des gravures sur bois de Durer sont-ils moins estimés que ceux qui ont encore leur type primitif. Malgré tous les frais d'imagination et de luxe par lesquels les bibliomanes renchérissaient les uns sur les autres, il se trouva un jour que tous leurs moyens étaient tellement épuisés qu'on tomba sur cette idée vraiment *lumineuse* d'enrichir certains livres avec des gravures qui éclaircissent, il est vrai, quelquefois le texte, mais qui ne conviennent pourtant pas toujours à ces sortes d'ouvrages, pour se procurer des exemplaires uniques. C'est ainsi que la maison Longman à Londres offre aux amateurs une *Illustrated copy* du *Biographical dictionary of all the Engravers*, d'ailleurs tout ordinaire, de John Strutt (2 vol. in-4°, Londres, 1785-1786), qu'elle a enflée au point d'en faire 57 vol. grand in-fol., et pour laquelle elle demande 2,000 livres sterl.

La bibliothèque du duc de Roxburgh, qui fut vendue à Londres en 1812, conserve, parmi toutes les ventes publiques dans lesquelles se montra l'extravagance de quelques bibliomanes anglais, un rang qui ne lui sera jamais contesté. Tout y monta à des prix presque incroyables. On se rappelle que la première édition de Boccace, publiée en 1471 par Valdarf, y fut adjugée pour la somme énorme de 2,260 livres, et on fonda en son honneur, l'année suivante, un *Bibliomanio-Roxburgh-Club* dont lord Spencer est le président, et qui se réunit tous les ans, le 15 juillet, jour anniversaire de la vente du Boccace, dans la taverne de Saint-Alban. Comme pendant de ce club figure en Écosse le *Ballantyne-Club*.

Après ces sociétés opulentes, celle des *bibliophiles de France* formée il y a un petit nombre d'années et qui réimprime des ouvrages rares en autant d'exemplaires qu'elle compte de membres, mérite encore d'être citée.

Il serait sans doute inutile de prouver davantage que la bibliomanie, après avoir pris son premier développement régulier en Hollande, vers la fin du XVIIe siècle, a maintenant fixé son siége principal en Angleterre, et le rang qu'elle y occupe ne peut pas plus lui être disputé par les Français que par les Italiens, et encore moins par le petit nombre d'amateurs qu'on trouve cependant dans l'Allemagne méridionale. Les Anglais joignent à cela le mérite, assez équivoque d'ailleurs, d'avoir fait un système des idées les plus extraordinaires, qui peuvent passer par la tête d'un riche amateur, comme on peut le voir dans la *Bibliomania or Book-Madness* (Londres, 1811), et dans le *Bibliographical Decameron* de Th. Frognal Dibdin (3 vol., Londres, 1817). CONV. LEX.

BIBLIOPHILE. Ce titre convient particulièrement à celui qui ne cherche les livres ni par état ni par passion, mais simplement dans le but de s'instruire et pour former une collection intéressante par le nombre et la variété des ouvrages. Le bibliographe, le bibliomane et le bibliotaphe peuvent aussi avoir droit à ce titre, mais avec moins de raison, puisque, assembler des amas de livres sans discernement n'est pas prouver qu'on les aime. Le bibliophile, par sa collection des ouvrages les plus précieux pour la science, est très-utile aux travailleurs et aux gens instruits, qui trouvent dans sa bibliothèque les sources les plus pures et les bons auteurs dont ils ont besoin. Le titre de bibliophile appartient donc avec plus de raison à la personne qui aime les livres capables d'entretenir et de servir à la science qu'à celle qui, par une aveugle passion, recherche des ouvrages dont la fantaisie fait centupler le prix. Les services que le bibliophile rend aux savants doivent aussi être préférés à ceux que l'on doit au bibliomane, et qui n'intéressent que le commerce des livres, auxquels ils sont très-utiles en conservant à des livres sans importance réelle une valeur arbitraire qui augmente les capitaux de ce commerce. DICT. DE LA CONV.

BIBLIOPOLES. *Voy.* LIBRAIRIE.

BIBLIOTHÉCAIRE. On apppelle ainsi celui qui est chargé de la conservation, du soin, de la classification et du service d'une bibliothèque. Sous les rois carlovingiens, les bibliothécaires écrivaient, dataient et expédiaient les actes de l'autorité royale. Les mêmes fonctions leur

étaient confiées par les papes, et leur charge tenait le premier rang à la cour pontificale. Il en était de même des bibliothécaires des archevêchés, etc., surtout en Italie. — Toutes les qualités nécessaires à un bon bibliographe le sont aussi à un bibliothécaire, puisque cette science est celle à laquelle il doit surtout s'adonner. L'histoire littéraire et le mécanisme de la typographie lui sont essentielles pour décider du format, du caractère et de l'impression de certaines éditions des xv[e] et xvi[e] siècles. La gravure sur bois et sur cuivre et l'écriture des différents siècles doivent être connues de lui pour qu'il puisse juger du mérite des miniatures qui ornent la plupart des livres imprimés ou manuscrits, déchiffrer les textes contenus dans le volume dont il est aussi tenu de donner une description exacte, qui consiste à rendre fidèlement la lettre, la date, le nom de la ville, de l'imprimeur et de l'auteur d'un ouvrage, notions que l'on est obligé de chercher parfois, soit à la tête ou à la fin d'une dédicace, soit dans la préface ou dans le prologue pour les manuscrits, soit dans le privilége, dans les acrostiches, éloges, devises, emblèmes, etc.; il doit aussi compter les feuillets de l'ouvrage, ceux qui le précèdent ou le suivent en désignant leur emploi, indiquer si le livre est imprimé ou écrit à longues lignes ou à colonnes, si le caractère est romain, gothique, italique, etc.; si les chiffres, les réclames et les signatures s'y trouvent exactement; compter et examiner les miniatures, et annoncer les index, tables, répertoires, etc. : tous ces renseignements font partie d'une description utile pour reconnaître complétement, soit un manuscrit, soit une édition *princeps*, et distinguer celle-ci des éditions postérieures. Le bibliothécaire ne doit pas être étranger à la numismatique, parce que cette science prête son secours à l'explication des faits les plus marquants rapportés par les historiens classiques. Après s'être familiarisé avec la connaissance des livres, il doit se faire un système de classification simple, facile, et qui, suivant l'origine et la filiation des connaissances humaines et les rapports qu'elles ont entre elles, doit présenter au premier coup d'œil un résultat capable de plaire à l'imagination sans fatiguer l'esprit. — Parmi les bibliothécaires les plus fameux de l'antiquité, dont les noms nous ont été conservés, on cite d'abord : Démétrius de Phalère. Ce savant présida à l'organisation de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, sous Ptolémée-Philadelphe, et eut pour successeurs Zénodote, Ératosthène, Apollonius, Aristonyme, Aristophane, etc. — On rapporte ainsi les circonstances qui firent choisir ce dernier pour occuper cette charge à la bibliothèque des rois grecs d'Égypte. Lorsque Ptolémée-Épiphane eut nommé six juges pour examiner les ouvrages envoyés au concours des jeux institués par lui en l'honneur d'Apollon et des Muses, le septième manquant, les juges déjà désignés proposèrent à ce roi de leur adjoindre un certain Aristophane, occupé depuis longtemps à lire les livres de la bibliothèque. Cette proposition fut agréée, et Aristophane, contre l'avis des six autres juges, décerna le prix à un poëte que l'on avait à peine écouté, accusant tous les autres concurrents de plagiat, ce dont il les convainquit en allant lui-même chercher les ouvrages, et en leur faisant voir les passages pillés par eux. L'on ne connaît aucun bibliothécaire des diverses villes de la Grèce. Asinius Pollion organisa le premier une bibliothèque à Rome; la mort de Jules-César arrêta le plan qu'il avait conçu pour la réunion de livres grecs et latins, et dont le soin avait été confié par lui à Varron. Les deux grammairiens Melissus et Lucius Hygenus furent les bibliothécaires des bibliothèques Octavienne et Palatine. Un nommé Antiochus et un certain Julius Felix furent aussi chargés de conserver tous les ouvrages latins de la bibliothèque du temple d'Apollon, et l'autre les livres grecs de la Palatine. Dans le moyen âge, la première personne qui fut chargée en France de ranger la bibliothèque des rois, devenue publique, fut, sous Charles V, Gilles Malet, valet de chambre de ce roi, à qui l'on donna le titre de *maistre de la librairie du roy*. Il eut pour successeur Antoine des Essarts, Jean Maulin, Garnier de Saint-Yon. Robert Ga-Guin, ministre des Mathurins, a été, selon plusieurs auteurs, bibliothécaire sous Louis XI, mais on n'en a pas de preuves bien certaines. Laurent Palmier était alors garde en titre de la bibliothèque royale. Guillaume Budé fut le premier bibliothécaire en chef; François I[er] créa cette charge pour lui. Après Budé, les provisions en furent expédiées par les rois à Pierre Chastelin, Pierre de Montdoré, Jacques Amyot, Jacques-Auguste de Thou, François de Thou, Jérôme Bignon, Jérôme Bignon fils du précédent, Camille le Tellier, Jean-Paul Bignon, Jérôme Bignon, et Armand Jérôme Bignon fut le dernier bibliothécaire du roi. Une loi de l'an iv organisa nationalement ce vaste établissement, supprima cette charge et nomma des conservateurs qui, à droits égaux, partagèrent la responsabilité et l'administration. Depuis cette époque, plusieurs noms célèbres dans la littérature, les sciences et la bibliographie, sont

venus contribuer de leurs lumières et de leur zèle à augmenter ce dépôt si précieux. De ce nombre sont l'abbé Barthélemy, Millin, Langlès, la Porte du Theil, Legrand d'Aussy, Caperonnier, Gail, A. Rémusat, Chézy, Dacier. — La science du bibliothécaire devrait être pour ainsi dire universelle : Parent, dans son *Essai sur la bibliographie*, trace ainsi les devoirs de ce fonctionnaire : « Le bibliothécaire doit être exempt de préjugés politiques et religieux; il n'est le prêtre d'aucun culte, le ministre d'aucune secte, l'initié d'aucune coterie, le partisan idolâtre d'aucun système. Il se doit au public, et surtout à la foule des vrais amateurs qui trouveront en lui une bibliothèque parlante, qui tireront plus de secours de sa vaste et complaisante érudition que de ses registres d'ordre. Il se doit à une jeunesse studieuse, curieuse et avide d'instruction, pour qui il sera un guide sûr, qui les conduira aux sources les plus pures. Il doit être pour les professeurs des écoles publiques un confrère utile, un ami éclairé, un conseil permanent, qui, de concert avec eux, travaillera au succès de l'instruction publique. » Ce n'est donc pas sans raison que l'on compare le bibliothécaire ignorant à l'eunuque chargé de la garde du sérail. C'est un bibliothécaire de cette espèce qui, trouvant un livre hébreu, le porta ainsi sur son catalogue : *Item,* un livre dont le commencement est à la fin. L'académicien et ambassadeur Guill. Bautru, ayant visité la bibliothèque de l'Escurial, dont le bibliothécaire était si ignorant qu'il ne connaissait pas même la plupart des livres de sa collection, dit au roi d'Espagne qu'il devrait donner l'administration de ses finances à son bibliothécaire de l'Escurial. Le roi en demanda la raison. « C'est, lui répondit Bautru, parce qu'il n'a jamais touché à ce que Votre Majesté lui a confié. » Si l'on veut, au contraire, citer le modèle du bibliothécaire, pour la science, le zèle, l'obligeance et le dévouement le plus complet et le plus désintéressé, tout le monde nommera feu le vénérable Van Praet (*voy.*). A. CHAMPOLLION-FIGEAC.

BIBLIOTHÈQUE. Ce nom est formé de deux mots grecs dont le premier, *βιϐγος* ou *βιϐλίον*, signifie *livre,* et le second, *θήκη*, dépôt, lieu où l'on place. Ainsi, selon le sens littéral, bibliothèque veut dire un lieu destiné à renfermer des livres.

Mais en s'écartant du sens littéral, la collection des livres même a reçu le nom de bibliothèque; et, par extension encore, ce nom est donné à des recueils plus ou moins considérables, tels que la *Bibliotheca sacra,* la *Bibliotheca patrum*, la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* la *Bibliothèque rabbinique,* les *Bibliothèques grecque* et *latine* de Fabricius, la *Bibliothèque* de Photius, la *Bibliothèque des théâtres, des romans, des dames* la *Bibliothèque chimique*, la *Bibliotheca hispana*, la *Bibliothèque historique de la France,* etc. Un grand nombre de journaux ont été publiés à Paris, à Genève, à Berlin, et sur d'autres points à l'étranger, sous le titre de *Bibliothèque;* et c'est encore le même titre que plusieurs ordres monastiques ont adopté pour la publication des listes biographiques de leurs écrivains [1].

Nous ne nous occuperons point ici des divers systèmes bibliographiques, concernant le classement des livres dans les bibliothèques (*voy.* CATALOGUE), ni des soins qu'il faut prendre pour préserver les livres de l'humidité, de la poussière et des vers. *Voy.* LIVRES.

Les bibliothèques sont les réservoirs de l'esprit des siècles, les dépôts des littératures anciennes et modernes, les archives du génie de l'homme, et aussi celles de sa faiblesse, de sa folie et de ses longs égarements.

C'est aux bibliothèques des monastères, dans les premiers siècles du christianisme, que nous devons la conservation de tout ce qui nous reste des livres de l'antiquité. Pendant les longues irruptions des barbares qui amenèrent la chute de l'empire romain, et l'érection des États modernes sur ses vastes débris, les monastères étaient seuls respectés dans le tumulte des armes, dans l'incendie ou le sac des villes, dans le pillage et la dévastation. Or dans chaque monastère se trouvaient, avec une bibliothèque, des moines légendaires, chroniqueurs et copistes. Là seulement il n'y avait ni héritage, ni partage,

[1] Les plus remarquables de ces journaux sont les suivants : *Bibliothèque universelle des sciences, belles-lettres et arts,* commencée sous le titre de *Bibliothèque britannique,* publiée par Pictet et Maurice, Genève, 1796-1815, 140 vol. in-8°, et continuée sous l'autre titre jusqu'à ce jour. — *Bibliothèque germanique* publiée par Lenfant, de Beausobre, de Mauclerc, Formey, etc. Amsterdam, 1720-1740, in-12, et continuée ensuite sous d'autres titres jusqu'en 1760. — *Bibliothèque universelle allemande* (*voy.* NICOLAÏ), Berlin, 1665-1691, 106 vol. in-8°. Nous citerons encore la *Bibliothèque grecque* de Coray, Paris, 1805 et suiv., in-8°; *Bibliothèque des Voyages,* de Sprengel, Ehrmann et Bertuch, en langue allemande; Weimar, 1800 jusqu'à ce jour, in-8°, et la *Bibliothèque universelle des Voyages*, de Boucher de la Richarderie, Paris, 1808, 6 vol. in-8°; chez Treuttel et Würtz. — Pour différents autres ouvrages du même nom nous renvoyons le lecteur au *Dictionnaire bibliographique* de M. Ebert, et surtout à l'excellent *Dictionnaire encyclopédique* de Pierer, art. BIBLIOTHEK (*litter.*). S.

ni dispersion : tout restait, tout était conservé. Sans doute l'ignorance générale avait aussi ses ténèbres dans les cloîtres : elle a dû faire périr, par le grattage du vélin, bien des livres où les poëtes et les philosophes ont été métamorphosés en psautiers et en missels, où l'on a fait d'Horace un père de l'Église, de l'Art d'aimer un rituel, et de Pétrone un théologien (*voy.* PALIMPSESTE); mais si les moines ont ainsi causé la perte ou la mutilation d'un grand nombre d'ouvrages dont il ne reste plus que le titre ou des fragments, il est juste de reconnaître que tout ce qui nous reste de l'antiquité, c'est à eux, à eux seuls, que nous le devons; et il faut ajouter encore que, s'ils nous ont conservé la plupart des historiens de la Grèce et de Rome, ils ont aussi rédigé les chroniques des premiers siècles modernes, comme celles du moyen âge; en sorte que, sans eux, nous n'aurions point d'histoire.

On peut juger de l'état de la civilisation d'un peuple, moins par l'étendue et la magnificence que par le nombre de ses bibliothèques publiques et particulières. Celles-ci surtout sont un indice certain du progrès des lumières. Or, il serait impossible de compter dans Paris les cabinets-bibliothèques qu'il renferme : le nombre en est prodigieux; à aucune époque, il ne fut aussi considérable, et souvent il s'en trouve plusieurs dans la même maison.

Parmi les bibliothèques publiques, les unes sont générales, c'est-à-dire qu'elles embrassent toutes les sciences, et sont, pour ainsi dire, des encyclopédies de l'esprit humain, comme à Paris la bibliothèque Royale, celles de l'Arsenal, du Panthéon et la bibliothèque Mazarine; les autres sont spéciales, comme celles de l'École de médecine, du Muséum d'histoire naturelle, du Conservatoire des arts et métiers, du Conseil des mines, etc.

On pourra consulter les articles BIBLIOTHÉCAIRE, LIVRES, CATALOGUES, MANUSCRITS, etc., pour connaître tous les détails de la composition d'une bibliothèque; ici nous nous bornerons à donner le tableau des collections de ce genre les plus célèbres chez les anciens et chez les modernes, dans les diverses parties du monde.

1° *Les Hébreux*. Les plus anciennes bibliothèques paraissent avoir été celles des Hébreux. Moïse avait ordonné, dans le Deutéronome (chap. XXII), de placer les livres sacrés dans l'arche du Seigneur. Les tables de pierre de la loi, où furent écrits les dix commandements, étaient conservées dans cette arche dite *d'alliance*. Le législateur d'Israël fit faire, selon quelques auteurs, 12 copies de la Loi qu'il distribua aux 12 tribus, et, selon Maimonide, une treizième copie fut donnée aux Lévites. Les interprètes ne s'accordent pas sur la question de savoir si le volume sacré fut placé dans l'arche avec les tables de pierre, ou s'il fut déposé dans la plus secrète partie du sanctuaire avec les livres de Moïse, le livre de Josué et ceux des prophètes. Il était défendu de lire les livres saints, et même d'y toucher. Si ce n'était pas le moyen de les faire connaître, c'était du moins celui de les préserver de l'altération du texte par les copistes et des variations des interprètes, qui, dans la suite, devinrent si nombreux, que la seule nomenclature de leurs commentaires forme un gros vol. in-fol., dans la *Bibliotheca sacra* du père Lelong.

On dit qu'après le retour de la captivité de Babylone, Esdras et Néhémie rassemblèrent les livres de Moïse, les livres des Rois et ceux des Prophètes qui avaient pu échapper au saccagement du temple et de sa bibliothèque par les Babyloniens. Mais les auteurs sont loin de s'accorder sur ce point historique qui a été longtemps controversé.

Il en est de même du nouveau rétablissement de la bibliothèque sacrée, qu'aurait exécuté Judas Machabée lorsque Antiochus en eut brulé la plus grande partie, et qu'il eut ordonné par un édit de mettre à mort tous les Juifs chez qui seraient trouvés des livres de la Loi (*Mach.*, l. I, c. I, vers. 59-60). Un des rabbins qui ont écrit tant de contes absurdes, rabbi Benjamin, affirme, dans la relation de ses voyages, qu'on voyait de son temps (XIIe siècle) sur les bords de l'Euphrate, dans un lieu qu'il désigne, à côté du tombeau du prophète Ézéchiel, la bibliothèque sauvée de l'ancien temple détruit et du temple rebâti dans Jérusalem; mais Manassès de Grœningue et d'autres savants, dont le témoignage ne peut être suspect, ayant fait exprès le voyage de Mésopotamie pour voir ces antiques monuments, déclarent n'en avoir trouvé aucun vestige.

Lorsque l'Évangile du Christ vint remplacer la loi de Moïse, l'Académie de Jérusalem était composée de 450 synagogues ou colléges, et chaque synagogue avait sa bibliothèque sacrée où les Juifs allaient lire les saintes Écritures (*Actes*, XV, 21; *Év.* de S. Luc, IV, 16-17).

Après la ruine de Jérusalem et la destruction de son temple par Titus (l'an 70 de notre ère), les Juifs se dispersèrent dans le monde sans pouvoir s'y constituer en corps de nation; et depuis cette époque, leurs rabbins ont écrit une foule de livres pleins de revêries, le Talmud, des

paraphrases, des recueils de traditions rabbiniques; ils ont des synagogues, mais ils n'ont plus de bibliothèques.

2° *L'Égypte*. Sa plus ancienne bibliothèque fut fondée, selon Diodore de Sicile, par Osymandias qui vivait 12 siècles avant notre ère, et qu'on fait contemporain de Priam. Pierius raconte que cette bibliothèque était magnifique, ornée des statues de tous les dieux d'Égypte, et que le roi fondateur fit écrire ces mots sur le frontispice du monument : *Le trésor des remèdes de l'âme*. Mais ce trésor, contre l'existence duquel d'ailleurs des doutes peuvent être élevés, devait être peu considérable. Les livres n'abondaient pas dans ces temps reculés qui n'ont point d'histoire, et les statues des dieux se trouvaient sans doute en plus grand nombre que les volumes. Ces derniers étaient tous écrits par des prêtres, car les livres divins attribués aux deux Mercures égyptiens ne nous sont connus que par des titres peut-être menteurs, et les écrits de Manéthon sont bien postérieurs à la guerre de Troie.

Memphis eut, quelques siècles plus tard, une grande bibliothèque qui était placée dans le temple de Vulcain. S'il fallait en croire le poëte Naucratès, qui fit des élégies commandées par la fastueuse douleur de la reine Artémise, vers l'an 350 avant Jésus-Christ, Homère aurait trouvé et volé dans la bibliothèque de Memphis les poëmes immortels de l'Iliade et de l'Odyssée, et s'en serait déclaré l'auteur.

La plus célèbre de toutes les bibliothèques de l'antiquité fut celle d'Alexandrie (*voy*. ALEXANDRIE, *école d'*); on s'accorde généralement à lui donner pour fondateur Ptolomée-Soter, qui mourut l'an 285 avant Jésus-Christ. Ce prince chargea Démétrius de Phalère du soin de la former. Des recherches de livres furent faites à grands frais chez tous les peuples de la terre, et, selon saint Épiphane, Démétrius réunit une collection de 54,800 volumes. L'historien Josèphe prétend que le nombre des volumes recueillis était de 200,000, et que Démétrius se flattait de l'élever jusqu'à 500,000. Mais Eusèbe dit qu'à la mort de Ptolomée-Philadelphe, fils et successeur de Soter, la bibliothèque d'Alexandrie ne contenait pas plus de 100,000 volumes. Philadelphe avait fait chercher dans la Perse, en Éthiopie, à Rome et dans Athènes, un grand nombre de livres. Il acheta de Nélée, à des prix exorbitants, une partie des ouvrages d'Aristote. Il fit traduire en grec l'Ancien Testament par 70 interprètes. Ptolomée dit *Phiscon* (le ventru), mort l'an 116 avant Jésus-Christ, augmenta, comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs, la bibliothèque d'Alexandrie. On dit que, dans une famine qui désolait l'Attique, il refusa aux Athéniens le blé qu'ils achetaient tous les ans en Égypte, jusqu'à ce qu'ils lui eussent envoyé, pour les transcrire, disait-il, les originaux des tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et qu'il les garda, en renvoyant à Athènes les copies qu'il en fit faire, et en abandonnant d'ailleurs 15 talents qu'il avait consignés pour sûreté du prêt des originaux.

On raconte que la bibliothèque d'Alexandrie, incessamment accrue par les Ptolomées, avait fini par réunir 700,000 volumes. Mais ces volumes étaient des rouleaux qui contenaient peu de choses. Si un ouvrage était divisé en 30 ou 60 livres, il y avait 30 ou 60 rouleaux, qui d'ailleurs avaient peu de surface, et 100 de ces rouleaux auraient été facilement compris dans un de nos volumes *in-folio*, car ils n'étaient ordinairement écrits que sur le *recto*. Aussi saint Jean signale-t-il, comme livre extraordinaire, un rouleau qui était écrit des deux côtés, *scriptus intus et foris*.

On sait que Jules-César, assiégé dans Alexandrie, fut réduit à brûler la flotte qui était dans le port, et que l'incendie, ayant gagné les maisons voisines, se communiqua au quartier de Bruchion où était placée la bibliothèque, et qu'elle fut consumée par les flammes. Quelques auteurs rapportent que 400,000 volumes furent seulement brûlés, que 300,000 autres purent être sauvés, et que, réunis aux 200,000 volumes de la bibliothèque de Pergame, qui furent donnés par Antoine à Cléopâtre, ils formèrent la nouvelle bibliothèque du Sérapeïon, qui ne tarda pas à devenir aussi considérable que l'avait été celle du Bruchion. Mais elle eut encore ses révolutions. Enfin, après avoir été plusieurs fois pillée et rétablie sous les empereurs romains, incendiée en 391 dans une émeute à laquelle le culte de Sérapis donna lieu, elle fut détruite, l'an 650 de l'ère chrétienne, sur un ordre du calife Omar. Ainsi périrent à jamais un grand nombre d'auteurs de l'antiquité, et, après tant de siècles, cette perte est encore déplorable. Cet acte de fanatisme a été un peu reproduit en Espagne, sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, lorsque, après l'expulsion des Mores, le cardinal Ximénès fit brûler, sur les remparts de Grenade, tous les exemplaires du Coran et ses nombreux commentaires, c'est-à-dire plusieurs milliers de manuscrits arabes.

3° *Pergame*. Les rois Eumène et Attale, voulant, par une noble émulation, rivaliser en gran-

deur et en magnificence avec les Ptolomée d'Égypte, fondèrent une bibliothèque célèbre dans l'antiquité, et qui, selon le vieux Pline, contenait 200,000 volumes. Raphaël Volateran a prétendu que cette bibliothèque fut brûlée lors de la prise de Pergame; mais Pline et d'autres auteurs assurent que Marc-Antoine en fit présent à Cléopâtre. Cependant Strabon dit que, de son temps, c'est-à-dire sous le règne de Tibère, Pergame la conservait encore. Quelques savants ont pensé qu'on pouvait concilier les témoignages contradictoires de Pline et de Strabon, en supposant qu'Auguste, qui se plaisait à défaire tout ce qu'Antoine avait fait, rétablit dans Pergame, après la victoire d'Actium, qui lui valut l'empire du monde, la bibliothèque que son rival avait fait transporter à Alexandrie; mais ce n'est là qu'une conjecture.

4° *Grèce*. On ne sait rien de certain sur l'histoire des Grecs avant la guerre de Thèbes, et cette histoire est encore obscure et mêlée de fables dans les temps homériques.

Les Lacédémoniens n'avaient point de livres. Leur langage, si concis qu'il est devenu proverbe sous le nom de *laconisme*, rendait pour eux l'écriture superflue, et leur mémoire suffisait à garder le souvenir de ce qu'ils voulaient savoir. Mais les Athéniens, grands discoureurs, eurent besoin de beaucoup écrire. Les sciences et les lettres fleurirent dans l'Attique et bientôt les livres se multiplièrent. Ce fut le tyran Pisistrate qui, selon Valère-Maxime, fonda dans Athènes la première bibliothèque publique. C'était un moyen de distraire le peuple de la perte de sa liberté. La bibliothèque que Pisistrate avait fondée, et dans laquelle était comprise, dit-on, la première collection des rapsodies dont se composent les deux poëmes d'Homère, s'était considérablement accrue, et d'autres bibliothèques enrichissaient Athènes, lorsque Xerxès, s'étant emparé de cette ville, fit, dit-on, transporter dans la Perse tous les livres qu'il y trouva. Cependant, quelques siècles après, si l'on en croit Aulugelle, tous ces livres furent rendus aux Athéniens par Séleucus Nicator.

Cléarque, disciple de Platon et tyran d'Héraclée, se fit pardonner ses cruautés en fondant une bibliothèque dans sa capitale. Il y avait, selon Zwinger, dans l'île de Cnidos (une des Cyclades), une bibliothèque qui, d'après une tradition plus que douteuse, aurait été brûlée par l'ordre d'Hippocrate, parce que les insulaires auraient refusé de suivre sa doctrine. Ce serait, sans contredit, la plus mauvaise ordonnance de médecin, si celle-ci méritait quelque créance. Le savant Camérarius cite la bibliothèque d'Apamée comme l'une des plus célèbres de l'antiquité; et, dans son *Apostolica vaticana*, Angelo Rocca prétend qu'elle contenait plus de 20,000 volumes, nombre qu'il serait permis de croire exagéré, si on ne savait ce que les anciens entendaient par volume. Parmi les bibliothèques particulières, celle d'Aristote occupe le premier rang; après la mort du philosophe, elle fut achetée par Apellicon de Téos, et Sylla, en ayant fait l'acquisition, la fit transporter à Rome.

5° *Romains*. Leurs bibliothèques furent longtemps moins considérables que celles des Grecs. Il y avait à Rome deux sortes de bibliothèques, les unes publiques, les autres particulières. Les premières étaient comme les archives de la république et de l'empire : on y conservait les lois, les sénatus-consultes et les édits. Il y avait aussi des bibliothèques sacrées confiées à la garde des pontifes, des augures, des décemvirs, etc. Là étaient gardés les livres sibyllins et tous les écrits qui regardaient la religion, tels que les livres pontificaux, les livres rituels, les livres achérontiques, les livres fulminants, les livres des augures, des aruspices, etc.

Les bibliothèques particulières étaient celles que d'illustres Romains avaient formées pour leur usage particulier et dont plusieurs furent rendues publiques. La première dont il soit fait mention dans l'histoire est celle que le sénat donna à la famille de Régulus, après la prise de Carthage, et qui se composait de tous les livres que le vainqueur avait trouvés dans cette ville, principalement de 28 volumes que l'Africain Magon avait écrits sur l'agriculture, et qui furent alors traduits en latin. La bibliothèque de Paul-Émile fut apportée par lui de Macédoine, après la défaite (l'an 168 avant J. C.) de Persée, qu'il mena lui-même en triomphe à Rome. On lit dans Plutarque que Paul-Émile distribua cette bibliothèque à ses enfants; mais Isidore, dans ses *Origines*, dit positivement que Paul-Émile légua ses livres aux Romains.

Il a déjà été question de la bibliothèque de Sylla dont celle d'Aristote fut la base. Asinius Pollion forma, pour en faire présent à Rome, une riche bibliothèque qu'il composa des dépouilles des peuples par lui vaincus et d'un grand nombre de livres achetés à grands frais. Il orna ce dépôt public de portraits d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Lucullus ne plaça pas tout son luxe dans les festins : Plutarque rapporte que sa bibliothèque était l'une des plus riches du monde, non moins par le nombre des volumes que par les ornements qui la déco-

raient. Le plus savant des Romains, Varron, avait une belle collection de livres. La bibliothèque de Cicéron fut augmentée de celle de son ami Atticus, l'une des plus considérables de ce temps, et le consul romain disait qu'il la préférait à tous les trésors de Crésus. La bibliothèque de Jules-César n'était pas moins considérable; la garde en était confiée au célèbre Varron. Les poëtes du siècle d'Auguste parlent souvent de la bibliothèque que ce prince établit sur le mont Palatin, près du temple d'Apollon, et qui fut appelée *palatine*. C'est là que les favoris des muses venaient réciter et déposer leurs ouvrages.

Scripta Palatinus quæcumque recepit Apollo.
HORAT.

A l'exemple de César et d'Auguste, l'empereur Vespasien fonda une grande bibliothèque près du temple de la Paix. On vante encore celles de Pline et du poëte Silius Italicus.

Mais la plus magnifique de toutes les bibliothèques de l'empire fut celle de Trajan, connue dans l'antiquité sous le nom de bibliothèque *Ulpienne*. On lit dans divers auteurs que cet empereur fit porter à Rome, peut-être par le conseil de Pline le Jeune, son favori et son panégyriste, tous les livres qui se trouvaient dans les villes conquises par les armes romaines, et qu'ils furent placés dans sa bibliothèque. Raphaël Volateran dit que Trajan avait fait écrire les actes du sénat et les belles actions des princes sur des pièces de toile qu'il fit couvrir d'ivoire.

Isidore et Boèce parlent avec admiration de la bibliothèque de Sammonicus Sirenus, précepteur de l'empereur Gordien. Elle contenait, disent-ils, 8,000 volumes choisis [1] et placés dans un appartement pavé de marbre doré, dont les murs étaient lambrissés de glaces et d'ivoire, et où les armoires et les pupitres étaient en bois de cèdre et d'ébène.

Bibliothèques des premiers chrétiens. On a dit que les premiers chrétiens avaient brûlé les livres de l'antiquité païenne, pour ne conserver que les livres relatifs à leur religion. Cette accusation paraît fausse ou du moins très-exagérée. Il est à présumer que, dans la primitive Église, les livres profanes étaient peu recherchés; mais il serait téméraire d'admettre qu'un fanatisme religieux ait voulu les détruire. Il suffit de parcourir les écrits des Pères, pour se convaincre qu'ils lisaient les auteurs anciens. Peut-être aussi l'empereur Julien fut-il à tort accusé d'avoir voulu interdire, dans les écoles des chrétiens, l'usage des livres classiques; mais cette accusation même prouve que, loin d'être proscrits, ces livres étaient admis dans l'instruction publique. Les historiens parlent avec éloge de la bibliothèque de saint Jérôme et de celle de George, évêque d'Alexandrie. Saint Augustin dit que, dans la bibliothèque d'Hippone, on lisait assidûment Homère, Virgile, et sans doute aussi tous les auteurs qu'il nomme dans son grand ouvrage de la *Cité de Dieu*. C'est ainsi que la bibliothèque d'Isidore de Peluse (v[e] siècle) devait contenir les nombreux auteurs qu'il cite dans ses Épîtres; celle d'Isidore de Séville, les livres des anciens dont il publia des fragments (VII[e] siècle); et celle de Photius, (IX[e] siècle) les 204 volumes dont il fait l'analyse. Jules l'Africain avait fondé à Césarée une grande bibliothèque, qui fut augmentée par l'historien Eusèbe, par son ami Pamphile, prêtre de Laodicée, et par saint Grégoire de Nazianze. La bibliothèque d'Antioche était célèbre lorsque l'empereur Jovien la fit, dit-on, détruire pour plaire à sa femme. Chaque église enfin avait sa bibliothèque pour l'usage de ceux qui s'appliquaient aux études. Eusèbe l'atteste, et il ajoute que toutes ces collections de livres furent brûlées et détruites avec les temples où elles étaient conservées pendant la longue persécution de Dioclétien.

Bibliothèques des empereurs d'Orient à Constantinople. Selon Zonare, Constantin le Grand fonda, l'an 336, la fameuse bibliothèque de Constantinople, qu'il composa de livres rassemblés ou transcrits à grands frais. Dans leur aveugle haine contre l'empereur Julien, les chrétiens l'ont accusé d'avoir voulu détruire la bibliothèque de Constantinople, afin de les tenir plongés dans l'ignorance. Mais l'histoire nous apprend que Julien fonda lui-même deux grandes bibliothèques, l'une à Constantinople, l'autre à Antioche, et qu'il fit écrire ces mots sur leurs frontispices : *Alii quidem equos amant, alii aves; alii feras; mihi vero a puerulo mirandum acquirendi et possidendi libros insedit desiderium.* La bibliothèque de Constantin ne contenait d'abord que 6,900 volumes; mais Théodose le Jeune la porta en peu de temps à 30,000, ou même selon quelques auteurs à 100,000. C'est dans cette bibliothèque que fut déposée la copie authentique des actes du concile de Nicée (tenu l'an 325). On raconte qu'on y voyait une copie des Évangiles, reliées en plaques d'or du poids de 15 livres, et enrichies de pierreries, et tous les ouvrages d'Homère, écrits en lettres d'or. Il est parlé dans le code Théodosien (liv. XII, tit. 9) de 7 copistes employés à la bibliothèque de Con-

[1] D'autres auteurs l'ont portée à 62,000 volumes. S.

stantinople, sous les ordres du bibliothécaire principal. Ce nombre avait été porté à 12 lorsqu'en 730 l'empereur Léon III, dit l'*Isaurien*, n'ayant pu amener, ni par promesses, ni par menaces, le bibliothécaire Lœcuménique et ses 12 copistes à se prononcer contre le culte des images, fit entourer la bibliothèque de fascines, d'autres matières combustibles, et brûla les livres avec ceux qui les gardaient, comme il faisait brûler les images. Alors périrent encore de précieux trésors de l'antiquité.

Dans le VIII[e] siècle, Constantin Porphyrogénète forma une nouvelle bibliothèque qui ne fut pas détruite à la prise de Constantinople par les Turcs (1453). Mahomet II ordonna qu'elle fût conservée, et elle resta déposée dans quelques appartements du sérail jusqu'au règne d'Amurath IV qui, dans sa haine contre les chrétiens, prononça sa destruction, au commencement du XVII[e] siècle; et lorsqu'en 1729 deux savants académiciens, l'abbé Sévin et Fourmont, furent envoyés par le gouvernement français, à Constantinople, pour obtenir d'Achmet III la cession de quelques manuscrits grecs, le résultat de leur mission fut peu satisfaisant.

Bibliothèques du moyen âge. Les barbares avaient détruit dans leurs longues invasions une grande partie des trésors de l'antiquité littéraire, et cette perte a été irréparable. Cassiodore, qui avait été ministre et favori de Théodoric, roi des Goths en Italie, dégoûté du monde et des grandeurs, se retira dans un monastère qu'il avait fait construire, afin de finir ses jours dans l'étude et dans la solitude. Il forma une bibliothèque pour son usage et pour celui de ses compagnons, et il y avait sans doute recueilli tous les auteurs qu'il cite dans ses ouvrages. Le pape Hilaire I[er], mort l'an 468, fonda deux bibliothèques à Rome; un peu plus tard Zacharie I[er], mort en 752, en établit une, dit *Platine*, dans l'église de Saint-Pierre. Vers le même temps, Charlemagne fonda celles de l'île Barbé, près de Lyon, d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Gall. Tous les monastères, toutes les églises cathédrales eurent bientôt leurs bibliothèques et leurs écoles. On trouve des détails curieux sur les bibliothèques du moyen âge dans les *Act. SS. Bened.*; on y voit les moines de la célèbre abbaye de Fleury ne songer qu'à sauver leur bibliothèque dans un incendie qui consuma tout leur mobilier. Le nombre des volumes était peu considérable dans les bibliothèques du X[e], du XI[e] et du XII[e] siècle; il ne s'élevait qu'à 90 dans la bibliothèque du mont Cassin, et ce n'était pas celle qui avait le moins de renommée.

La bibliothèque que saint Louis avait fondée dans la Sainte-Chapelle, où il admettait les hommes studieux à venir s'instruire avec lui, et que nous font connaître God. de Beaulieu, et Vincent de Beauvais dans sa *Bibliotheca mundi*, fut léguée par le saint roi aux monastères, dans un esprit de conservation et comme s'il eût prévu le sort de la bibliothèque de Charles V, qui passa en Angleterre après la mort de Charles VI.

Nous arrivons aux États modernes.

ITALIE. L'Italie possède un grand nombre de belles et riches bibliothèques dont plusieurs jouissent dans le monde savant d'une réputation méritée. M. Valery, bibliothécaire de Louis XVIII et de Charles X, les a toutes visitées et décrites, peut-être avec trop de détails, dans son *Voyage en Italie*, publié depuis la révolution de juillet.

Rome. La célèbre bibliothèque du Vatican fut fondée par le pape Nicolas V (mort en 1455) [1], lorsque l'imprimerie venait d'être découverte. On dit qu'il avait réuni 9,000 volumes qui ne pouvaient être encore que des manuscrits. Plusieurs pontifes avaient augmenté cette bibliothèque, lorsqu'elle fut presque entièrement détruite pendant le sac de Rome par l'armée de Charles-Quint (1527). Sixte-Quint la restaura; Léon X l'agrandit encore, et le cardinal Baronius (mort en 1607) la comparait à un vaste filet qui reçoit toutes sortes de poissons, bons et mauvais. Cette bibliothèque contient maintenant plus de 30,000 ouvrages imprimés et 40,000 manuscrits. Parmi ces derniers est un Virgile qu'on croit avoir été écrit dans le VII[e] et peut-être dans le VI[e] siècle; un Térence qu'on suppose avoir été copié sous le règne d'Alexandre-Sévère (mort l'an 222) et par son ordre; les Actes des Apôtres en lettres d'or; les sonnets de Pétrarque écrits de sa main, etc. La bibliothèque vaticane remplit une galerie de 204 pieds de long sur 48 de large, et plusieurs appartements ornés de fresques admirables. Elle est divisée en trois parties, dont la première est seule ouverte au public. Il faut des protections pour être admis dans la seconde, et l'accès de la troisième est plus difficile encore. Il n'existe point de catalogue général imprimé; mais il a été publié de savants ouvrages sur cette bibliothèque. Nous citerons les *Raggionamenti* de Mutio Pansa, 1590, in-4°; l'*Apostolica vaticana* d'Angelo Rocca, 1591, in-4° : on y trouve le catalogue de 10,000 manuscrits; la *Bibliotheca orientalis*

[1] Quelques auteurs en font remonter l'origine à Grégoire le Grand et même à Saint-Hilaire qui fut assis dans la chaire pontificale au V[e] siècle. S.

Clementino-Vaticana de Jos.-Sim. Assemani, 1719-1724, 4 vol. in-fol, ouvrage estimé. On imprima en 1804, à Leipzig, le catalogue des manuscrits au nombre de 501, de 136 anciennes éditions, de 737 anciennes monnaies, et de 15 vases étrusques, qui furent remis aux commissaires français, par ordre de Pie VII, en 1797. Mais les plus précieux de ces manuscrits, entre autres le procès de Galilée, ont été réclamés et rendus en 1815.

Il existe à Rome un grand nombre d'autres bibliothèques. Nous citerons celle de Sainte-Marie de la Minerve, appelée *Casanata* parce qu'elle avait appartenu au cardinal de ce nom. J. B. Audifredi en a publié le catalogue, 1761-1788, 4 vol. in-fol.; la bibliothèque du collége romain, où ont été réunis les livres et le musée du célèbre Kircher; la bibliothèque Borgiane, riche en manuscrits de Chine, du Pégu, de Siam, etc., dont P. à San Bartolomeo a donné la description (Rome, 1793, in-4°, fig.); la bibliothèque Barberine, contenant 60,000 volumes et plusieurs milliers de manuscrits; la bibliothèque Colonna non moins riche que la précédente; les bibliothèques de Sainte-Marie *in Ara cœli*, des Jésuites, des Oratoriens, des Augustins, de la *Chiesa nova*, de Saint-Isidore, des cardinaux Montalte, Corsini alla Langara et Pamphili; du prince Borghèse, etc. On prétend que dans les dernières guerres d'Italie, les Français ne trouvèrent à Rome qu'un seul exemplaire des œuvres de Voltaire. Mais c'est sans doute une épigramme contre l'inquisition romaine.

Bologne. La bibliothèque de l'université contient les manuscrits de Marsigli, ceux du naturaliste Aldrovande en 187 vol. in-fol.; ceux de Benoît XIV, du moins en partie. Mais les Bolonais ont la singulière prétention de montrer le Pentateuque écrit en très-beaux caractères sur une grande peau qui est fort longue, de la main même d'Esdras, qui vivait 467 ans avant J. C. Cette grande rareté bibliographique, dont la supposition a été prouvée sans peine par Hottinger, serait bien plus précieuse que les prétendus autographes de saint Marc et de saint Jean l'évangéliste, qui sont conservés à Venise et à Florence. Les voyageurs français diffèrent singulièrement sur le nombre des volumes de la grande bibliothèque de Bologne : Richard n'en compte que 50,000, tandis que Lalande en assigne 115,000. Il y a deux autres grandes bibliothèques à Bologne. — *Ferrare.* Sa bibliothèque est riche en manuscrits et en monuments curieux de l'antiquité. — *Césène* a une bibliothèque riche en manuscrits dont J. M. Muccioti a fait imprimer le catalogue avec des notes, 1780-1784, 2 vol. in-fol., fig. — *Frascati* possède une belle bibliothèque fondée par le cardinal d'York, dans le XVIIIe siècle.

Turin. On voit dans la bibliothèque de cette ville les manuscrits de P. Ligorius, savant architecte, qui dessina et décrivit les antiquités de l'Italie; la fameuse *table isiaque,* décrite par Pignorius (*mensa isiaca*, Amst., 1690, in-4°, fig.), plusieurs tableaux de l'Albane, les portraits de Luther et de sa femme, peints par Holbein, et une belle collection de manuscrits dont la description par Jos. Parini, Ant. Rivantella et Fr. Berta, a été publiée en 1749 (Turin, impr. roy., 2 vol. in-fol.).

Jean Andrès, auteur d'une histoire littéraire universelle, a fait imprimer à Parme (chez Bodoni, 1804, in-8°) une lettre curieuse sur divers manuscrits précieux qui sont dans les bibliothèques capitulaires de *Novare* et de *Verceil.* Il y décrit un diplôme du roi des Lombards Luitprand, de l'an 730, et une collection de lois lombardes du VIIIe siècle (conservée à Verceil).

Venise. La bibliothèque dite *de Saint-Marc* dont le bâtiment fut commencé sous le dogat de Mocenigo (mort en 1423), et dont le cardinal Bessarion fut comme le fondateur en léguant à Saint-Marc (1468), une collection de 800 vol., a une grande réputation méritée; elle est fort riche en manuscrits, dont le plus précieux, s'il était authentique, serait celui de l'Évangile de saint Marc, qu'on dit écrit de sa propre main, et qui, après avoir été, pendant bien des siècles, conservé à Aquilée, où le saint prêcha, dit-on, la religion du Christ, aurait été depuis porté à Venise. Mais il reste seulement quelques cahiers de ce manuscrit, et l'écriture y est effacée à ce point qu'on ne peut distinguer si c'est du grec ou du latin. Montfaucon croit que ce manuscrit est du IVe siècle; il est d'ailleurs dans un tel état de vétusté qu'on n'en pourrait tourner les feuillets sans voir leurs débris rester dans les mains. Le savant bibliothécaire Morelli, qui a beaucoup contribué, dans ces derniers temps, aux progrès des études bibliographiques, a publié en italien une bonne dissertation historique sur la bibliothèque de Saint-Marc, Venise, 1774, in-8°. Un catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, dressé par Jacq.-Phil. Tomasini, fut publié à Udine, 1650, in-4°; un autre catalogue plus complet des mêmes manuscrits, rédigé par Zanetti et Bongiovanni, a été imprimé à Venise, 1740-1741, 2 vol. in-fol. — Mitarelli a donné le catalogue des manuscrits du couvent de Saint-Michel, avec un appendice de livres imprimés dans

le XVe siècle, Venise, 1779, gr. in-fol. — La bibliothèque Nanienne est une des plus considérable qu'il y ait à Venise. La description de ses manuscrits latins et italiens par Morelli ; celle de ses manuscrits grecs et égyptiens par Mingarelli, et celle de ses manuscrits orientaux par Sim. Assemani, ont été publiées à Venise, 1776 ; Bologne, 1784-1785 ; et Padoue, 1787, 6 vol. in-4°.

Padoue a trois grandes bibliothèques. La principale fut fondée par Pignorius. Sixte de Sienne dit avoir vu dans la bibliothèque de Saint-Jean de Latran une très-ancienne copie d'une épître de saint Paul aux habitants de Laodicée, et il ajoute qu'il en fit un extrait.

Spalatro, capitale de la Dalmatie vénitienne, a une bibliothèque riche en manuscrits précieux, parmi lesquels est un livre d'Évangiles du VIe ou du VIIe siècle, assez bien conservé.

Milan. La célèbre bibliothèque *Ambrosienne*, fondée par le cardinal Frédéric Borromée, renferme 50,000 volumes imprimés et environ 12,000 manuscrits, dont la plupart ont été recueillis par Oggiati. Un de ces manuscrits contient quelques livres des antiquités judaïques de Josèphe. Boschi a écrit, en latin, une histoire et une description de la bibliothèque Ambrosienne : on la trouve dans le tome IX des *Thesauri antiquitatum et histor. Italiæ*. Opicelli et Erycius Puteanus (Henri du Puy) ont publié, le premier un traité (Milan, 1618, in-8°), le second un discours (dans ses *Orationes*), sur les monuments et les richesses de la bibliothèque Ambrosienne.

La bibliothèque de *Florence* (*Mediceo-Laurenziana*), qui fait partie du célèbre musée Florentin, contient 90,000 volumes et 3,000 manuscrits rares [1], et dont plusieurs sont d'un prix inestimable. Ét.-Év. Assemani a rédigé le catalogue des manuscrits orientaux de cette bibliothèque, 1742, in-fol. Holstenius, Languius, Magliabecchi et Biscioni ont fait connaître les principales richesses de la bibliothèque Laurentienne (*voy.* le *Selecta historica et litteraria* de Lilienthal, Leipzig, 1715, in-8° ; Prodromus *historiæ litterariæ* de P. Lambecius, Leipzig, 1710, in-fol. ; et les *Amœnitates litterariæ* de Sheelhorn, t. 3). Le bibliothécaire Bandini a fait imprimer un savant catalogue des manuscrits confiés à sa garde, Florence, 1764-1778, 8 vol. in-fol. Il a aussi publié (1791-1793), en 3 vol. in-fol., le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Léopoldine, qui a été réunie à la Laurentienne. On trouve dans ces onze volumes la description et l'analyse des manuscrits, avec des extraits choisis et des planches gravées représentant les caractères d'écriture les plus anciens. C'est dans la chapelle de la cour qu'est conservé le manuscrit prétendu autographe de l'Évangile Saint-Jean, et qui n'est pas plus authentique que celui de saint Marc.

Florence possède encore d'autres bibliothèques riches en manuscrits. On doit citer en première ligne celle que Antoine *Magliabechi* légua, en 1714, au grand-duc de Toscane et à laquelle, entre autres collections, fut jointe celle du palais Pitti ; on y compte 120,000 vol. dont plusieurs sont des incunables fort estimés, et 8,000 à 9,000 manuscrits. Celle de *Marucelli*, fondée en 1753, compte 40,000 imprimés et beaucoup de manuscrits.

Pise a une bibliothèque digne de sa célèbre université ; elle fut enrichie dans le XVIe siècle de 8,000 volumes légués par Alde Manuce.

Naples. La bibliothèque de cette ville est riche et considérable ; on y conserve les manuscrits autographes de Pontanus. Sa fille Eugénie en fit don pour immortaliser la mémoire de ce savant. Toppi et Nicodemo ont publié la *bibliotheca Napoletana*, 1678 et 1685, 2 vol. in-fol. Les imprimés sont au nombre de 80,000, et les manuscrits de 4,000. On a imprimé à Naples le catalogue de la bibliothèque dite *S. Angeli ad Nidum*, 1750, in-folio.

La bibliothèque de Saint-Sauveur, à *Messine*, est riche en manuscrits grecs ; on en trouve le catalogue dans le tome IX du *Thes. antiquit. et histor. Siciliæ*.

ESPAGNE. S'il fallait juger de l'état des lumières dans une nation par le nombre de ses livres et de ses bibliothèques, l'Espagne serait un des États de l'Europe le plus avancés dans les voies de la civilisation.

La bibliothèque des Mores, à *Cordoue*, fut longtemps célèbre et contenait une collection précieuse de manuscrits orientaux ; elle fut saccagée par les Espagnols, lorsque cette ville fut prise sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle, et que sa chute mit fin à la domination des Mores qui durait depuis plus de 600 ans.

La première bibliothèque de la Péninsule, et qui compte aussi parmi les plus riches bibliothèques du monde [2], est celle de l'*Escurial* ; elle fut fondée par Charles-Quint, et considérable-

[1] Le savant bibliographe Ebert affirme qu'il n'y a, à la bibliothèque Médiceo-Laurentine à Florence dont il rapporte les vicissitudes, que des manuscrits, au nombre de 8,000. SCHNITZLER.

[2] Ceci peut être révoqué en doute. En 1671 la bibliothèque fut fortement endommagée par un incendie, et, à en croire And. Ximénès (*Descripcion del real monasterio del Escorial*, pages 185-210), elle ne comptait plus, en 1764, que 17,800 vol. et 4,300 manuscrits. SCHNITZLER.

ment augmentée par Philippe II. Placée dans le magnifique monastère de Saint-Laurent, elle contenait plus de 130,000 volumes et environ 5,000 manuscrits, dont 3,000 arabes; les autres, hébreux, grecs et latins. Les livres sont magnifiquement rangés sur des tablettes en bois des Indes, dans cinq rangs d'armoires élevées les unes au-dessus des autres, et chaque rang est long de 100 pieds. On voit, dans ce magnifique vaisseau, pavé de marbre et riche d'ornements somptueux, les portraits de Charles-Quint, de Philippe II, de Philippe III et de Philippe IV. On y montre le Traité d'Augustin sur le baptême, comme étant le manuscrit original du saint docteur; et quelques savants prétendent même que les originaux de tous ses ouvrages sont aussi dans la bibliothèque de l'Escurial. On y montre encore un rouleau en parchemin contenant un manuscrit grec de saint Basile, les quatre Évangiles écrits en lettres d'or, par ordre d'un empereur, il y a plus de 700 ans, in-fol. de 160 feuillets sur vélin, et qu'on appelle le *Livre d'or*. Pierre Davity rapporte, dans sa généalogie des rois de Maroc, que l'un d'eux, Muley Cydam, avait rassemblé, dans sa forteresse de Carache, plus de 4,000 manuscrits arabes; que cette forteresse ayant été prise par les Espagnols, la bibliothèque fut pillée; qu'on porta les manuscrits à Paris pour y être vendus, mais que le gouvernement français ayant refusé d'en faire l'acquisition, Philippe II les acheta et les fit déposer à l'Escurial, où fut aussi réunie la bibliothèque du cardinal Sirlet, archevêque de Saragosse. En 1671, un orage éclata sur le monastère de Saint-Laurent, et la bibliothèque de l'Escurial perdit, par le feu du ciel, une partie de ses richesses. Le savant orientaliste Hottinger a fait connaître, dans sa Bibliothèque orientale (Heidelberg, 1658, in-4°), les principaux manuscrits arabes de l'Escurial. Michel Casiri, maronite, a publié à Madrid (1760-1770, 2 vol. in-fol.) un ouvrage précieux et recherché sous le titre de *Bibliotheca arabico-hispana, Escurialensis;* on y trouve l'analyse des manuscrits, avec divers extraits et le texte arabe.

Madrid a trois bibliothèques publiques. La Bibliothèque royale fut fondée en 1712, par Philippe V, et considérablement augmentée par ses successeurs. Elle contient plus de 100,000 volumes et un grand nombre de manuscrits arabes, etc.; elle est ouverte au public tous les jours. Jean Iriarte fit imprimer, en 1769, une description des manuscrits grecs de cette bibliothèque. Mais il n'a paru que le premier volume de cet ouvrage, qu'on joint ordinairement à celui de Casiri. — La bibliothèque de Saint-Isidore, composée de 60,000 volumes, est aussi ouverte tous les jours. Celle de Saint-Fernandez n'est ouverte que trois jours de la semaine.

Alcala, Salamanque, d'autres villes encore ont des bibliothèques publiques.

Parmi les bibliothèques particulières, qui ont été célèbres en Espagne, on cite celle que Ferdinand Colomb, frère de Christophe, avait formée avec l'aide du célèbre Clenard; celle du cardinal Ximénès, léguée à l'université d'Alcala; celle de Ferdinand Nonius qui, le premier, enseigna le grec dans la Péninsule, et qu'il donna à l'université de Salamanque; celle d'Arias-Montanus, d'Antoine, archevêque de Tarragone, etc.

PORTUGAL. Les bibliothèques publiques y sont peu nombreuses et peu considérables; on peut en attribuer la cause à ce que ce royaume n'a été longtemps qu'une province de l'Espagne. Les troubles prolongés de la révolution, qui mit la maison de Bragance sur le trône, ont dû nuire aussi à l'accroissement des dépôts littéraires.

La bibliothèque du roi à Lisbonne, fondée dans le XVe siècle, par Alphonse V, contient une riche série de bons livres; on trouve, dans celle de Saint-Vincent de Fora, une collection complète des ouvrages portugais, et dans celle des Bénédictins un grand nombre d'auteurs portugais et espagnols, des livres français, même l'*Encyclopédie par ordre de matières*. Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque alcobatienne (d'Alcobaça) fut imprimé à Lisbonne en 1775, in-4°; celui de la bibliothèque Mariane de l'Oratoire fut publié en 1736, in-12. Le couvent des hiéronymites de Bélem a aussi une bibliothèque.

On voit dans le cabinet d'histoire naturelle du palais Ajuda un minerai de cuivre natif, du poids de plus de 1,280 livres.

FRANCE. Ce n'est pas moins par ses bibliothèques que par ses colléges, ses académies, sa littérature et ses arts, que la France s'est depuis longtemps placée au premier rang des nations civilisées. Quoiqu'elle compte moins de bibliothèques publiques que l'Allemagne, 192 ou 195 de ses villes, Paris non compris, en possèdent : plusieurs de ces collections comptent au delà de 30,000 volumes, comme celles d'Arras, Cambrai, Chartres, Chaumont, Clermont-Ferrand, Colmar, Compiègne, Metz, Reims, Toulouse, Valenciennes; plusieurs plus de 40,000, comme celles d'Amiens, Caen, Dijon, Grenoble, le Mans, Montpellier, Versailles; plusieurs, plus de 50,000, comme celles d'Aix, Besançon, Marseille, Rouen, Strasbourg, Toulon, Troyes; et deux en ont plus de 100,000, comme celles de Bordeaux et de Lyon.

Paris a 59 bibliothèques, dont 4 principales, la bibliothèque du roi, qui aurait dû toujours être appelée *nationale,* mais qui a été tour à tour *royale,* rue de Richelieu et *nationale* et *impériale,* rue de la Loi; la bibliothèque, dite de *Monsieur,* à l'Arsenal; la bibliothèque Mazarine, au Palais des beaux-arts (ancien collége des Quatre-Nations); et la bibliothèque Sainte-Geneviève ou du Panthéon. La première contient 900,000 volumes, brochures et pièces fugitives, et 80,000 manuscrits; la seconde 170,000 volumes et 5,000 manuscrits; la troisième 100,000 volumes et 4,000 manuscrits; la quatrième 112,000 volumes et 20,000 manuscrits : total 1,191,000 volumes dont 109,000 manuscrits.

Les autres bibliothèques sont celles de la ville de Paris (45,000 volumes), particulière du roi (55,000), du conseil d'État (55,000), de la chambre des députés (36,000), de la chambre des pairs (2,000), de la cour de cassation (36,000), de la cour des comptes (6,000), du tribunal de première instance (25,000), des avocats (4,500), du ministère des affaires étrangères (13,000), de l'intérieur (11,000), des finances (5,500), de la guerre (7,000), du dépôt de la guerre (14,000), de la marine (2,700), du dépôt des cartes et plans de la marine (12,000), de la préfecture de police (1,200), de l'Institut national (91,000), du Muséum d'histoire naturelle (10,000), de la faculté de médecine (26,000), du collége de Louis-le-Grand (30,000), du collége royal de France (3,000), du bureau des longitudes (4,500), de l'école royale des mines (4,000), du conseil des mines (12,500), de l'école royale polytechnique (27,000), du conservatoire des arts (12,000), de l'école royale de chant (1,500), du Muséum (8,000), du Musée royal (......), des Invalides, fondée par Napoléon (20,000), de l'hospice des Quinze-Vingts (2,000), de l'imprimerie royale (800), des archives du royaume (14,000).

Quoique offrant un petit nombre de volumes, la plupart de ces bibliothèques sont riches et précieuses par leur spécialité. Ensemble, elles contiennent 572,100 volumes : ce qui donne pour total dans les bibliothèques de Paris plus de 1,763,000 volumes.

M. Timothée Deshayes établit, dans le journal de la Société de *statistique universelle* (octobre 1833), qu'en France 192 villes seulement ont des bibliothèques publiques, contenant 2 ou 3 millions de volumes qui, comparés à la population totale des départements (non compris celui de la Seine), ne donnent qu'un volume pour 15 habitants; que les 5 bibliothèques publiques de Paris contiennent 1,378,000 volumes ou 3 volumes pour 2 habitants; et que 822 villes de 3,000 à 18,000 âmes sont entièrement privées de bibliothèques publiques. M. Bossange père, dans un mémoire antérieur de plusieurs mois à celui de M. Deshayes, avait fait à peu près le même calcul; il compte 195 villes qui ont des bibliothèques publiques dans les départements et qui contiennent 2,600,000 volumes, ce qui ne donne qu'un seul volume pour 15 habitants. D'ailleurs, il assigne aussi le même nombre de villes (822) qui ne possèdent aucune bibliothèque publique.

Avant la révolution, Paris avait un grand nombre de bibliothèques dont les plus célèbres étaient : 1° celle de l'abbaye de Saint-Victor, déjà connue dans le XIIe siècle et qui fut la première bibliothèque *pleinement* ouverte au public, dans la capitale, en 1652. Quelques années auparavant (1644), le savant Gabriel Naudé ne comptait que trois bibliothèques publiques en Europe : la bibliothèque du roi (qui ne reçut cependant qu'en 1709 l'extension de publicité qu'avait depuis plus d'un demi-siècle la bibliothèque de Saint-Victor); la bibliothèque Bodleïenne, à Oxford (1612), et la bibliothèque Angélique à Rome (1620). Grotius confirme le fait attesté par Naudé, dans une lettre écrite de Paris à Gérard-Jean Vossius, le 22 août 1643. 2° La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, une des plus considérables et des plus riches de Paris, quoiqu'elle n'eût commencé à mériter un rang que dans le XVIIe siècle. Elle s'enrichit, par legs ou donations, des bibliothèques d'Antoine Baudrand, de l'abbé d'Estrées, de l'abbé Renaudot de l'Académie française, du cardinal de Gesvres, du président de Harlay et de la grande collection des manuscrits du chancelier Séguier. Cette bibliothèque n'était point publique, mais les savants et les gens de lettres y trouvaient un facile accès. Elle contenait 100,000 volumes et 20,000 manuscrits orientaux, grecs, latins et français; parmi ces derniers on remarquait les *Pensées* de Pascal, 1 vol. in-fol., écrit en entier de sa main. Cette grande bibliothèque fut consumée par le feu qui prit à 15 milliers de salpêtre dans la maison de l'*Unité* (nom qu'on donnait, en 1794, aux bâtiments de l'Abbaye), la nuit du 20 août 1794. A cette époque, les habitants de Paris étaient mis en réquisition, comme pour le service de la garde nationale, dans les nombreux ateliers de salpêtre établis par les 48 sections de Paris pour les besoins des 14 ou 15 armées de la république. Les manuscrits, non en totalité, mais en partie, furent sauvés de l'incendie et transférés à la bibliothèque nationale; mais il dut s'en égarer

encore sur la route. 3o La bibliothèque de la doctrine chrétienne, fondée par Miron, docteur en théologie, fut ouverte au public en 1718.

On comptait encore à Paris, parmi les bibliothèques monastiques les plus considérablès, celle des jésuites du noviciat et de la maison professe, qui furent vendues aux enchères en 1764; celle du monastère de Saint-Martin des Champs, où les livres les plus précieux étaient enchainés; celle des récollets qui contenait plus de 50,000 volumes; celle des jacobins réformés où l'on voyait l'original du *Cathéchisme des jésuites*, composé par Estienne Pasquier et écrit de sa main; celles des augustins de la place des Victoires, des célestins, des minimes (24,000 volumes); des petits augustins, des carmes de la place Maubert, des picpus à qui le cardinal du Perron avait donné en partie sa bibliothèque de Bagnolet.

Une des bibliothèques les plus célèbres était celle de la Sorbonne, fondée dans le XIIIe siècle. Elle contenait environ 60,000 volumes et 5,000 manuscrits hébraïques, syriaques, arabes, turcs et persans. La bibliothèque de Navarre était riche en manuscrits anciens; celle de l'église de Paris était curieuse: on y voyait l'original des enquêtes qui furent faites pour la canonisation de saint Vincent de Paule et qui durèrent plus de 2 ans. Une copie de ces procès-verbaux fut seule envoyée à Rome. L'original appartient maintenant à l'auteur de cet article. La bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice se composait de 50,000 volumes; on y trouvait la collection la plus complète connue de toutes les pièces en prose et en vers burlesques qui furent publiées pendant la guerre de la Fronde (1649-1652), et qui sont connues sous le nom de *Mazarinades*[1]. Ce même séminaire a recomposé sa bibliothèque et possède aujourd'hui une collection qui a beaucoup plus de prix, celle de tous les manuscrits de Fénelon. Paris avait encore la bibliothèque des avocats, fondée par de Riparfond, célèbre jurisconsulte, et ouverte au public depuis 1708; la bibliothèque de la faculté de médecine ouverte tous les jeudis; celle de l'Académie royale d'architecture, etc.

On porte à 800,000 le nombre des volumes que renfermaient les bibliothèques monastiques à Paris et dans le département de la Seine. On peut après cela juger quelle immense quantité de livres contenaient les bibliothèques des couvents répandus en si grand nombre dans toute la France; la seule ville de Metz en avait une douzaine, avec des bibliothèques plus ou moins considérables. Autrefois on regardait un monastère qui n'aurait pas eu de bibliothèque comme un fort ou un camp dépourvu de ce qui lui était le plus nécessaire pour sa défense: *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentario* (*Encyclop.* de Diderot). Il serait impossible de calculer aujourd'hui tout ce qui a péri par l'incurie administrative de l'époque, par ventes à l'épicier, par dilapidation. La célèbre bibliothèque du comte de Mac-Carthy, vendue à Paris, en 1785, et si riche en éditions *princeps*, en livres rares et précieux, avait été formée à Toulouse, en grande partie avec les livres des couvents supprimés et dont le dépôt remplissait la grande église des cordeliers.

L'histoire et la description de la *Bibliothèque du roi* serait à peine contenue en un volume. Celui que le Prince a publié, sous le titre d'*Essai historique* (1782, in-12), est devenu rare et paraît aujourd'hui très-incomplet. On peut dire que la bibliothèque du roi est la première de toutes les bibliothèques, par sa richesse et son immensité. L'histoire de ses premiers temps est assez obscure, et il serait difficile de déterminer à quel roi elle dut sa fondation. Les petites bibliothèques formées successivement par Louis IX et par ses successeurs furent souvent dispersées après leur mort. Le saint roi, qui avait établi la sienne dans la Sainte-Chapelle, la légua, par portions égales, aux jacobins et aux cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont et aux dominicains de Compiègne. Cet usage fut suivi par Philippe le Bel et par ses trois fils. Les rois transmettaient seulement à leurs successeurs les livres liturgiques de leur chapelle. La plupart des historiens regardent Charles V comme le fondateur de la bibliothèque du roi[2]. Ce prince, qui aimait l'étude, était parvenu à réunir, ce qui était difficile, vu la grande rareté des livres dans le XIVe siècle, 910 volumes qu'il plaça dans une des tours du Louvre, qui fut dès lors appelée *Tour de la librarie*[3]; et afin que les savants

[1] La collection complète de ces pièces forme 596 volumes à la Bibliothèque du roi.

[2] *Voir* le *Liminaire*, pag. 8 et suiv. de la *Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens* (par J. Barrois. Paris, 1830, in-4o, chez Treuttel et Würtz). « La richesse littéraire, y est-il dit, transmise à Charles V, comme héritier du trône, consistait en *dix* volumes ! » La bibliothèque des comtes de Namur, mise en vente en 1429, se composait de *huit* volumes. J. H. S.

[3] *Librarie* était alors le vrai nom : le mot bibliothèque, employé dans l'antiquité, avait cessé d'être en usage : un gardien de livres s'appelait *armarius*, *scrinarius*, *notarius*, etc. *Liminaire*, pag. II et v. J. H. S.

pussent y travailler de jour et de nuit, il avait fait suspendre à la voûte 30 petits chandeliers et une lampe d'argent. Mais Charles V et Charles VI, son fils, firent souvent porter dans leurs maisons royales des volumes tirés de la Tour de la librairie, et qui, la plupart, n'y rentrèrent plus. Enfin toute cette petite bibliothèque fut dissipée sous le règne de Charles VII, et il ne parut plus en rester aucun vestige. On croit que le duc de Bedford en avait enlevé la plus grande partie et qu'il l'avait fait passer en Angleterre [1]. Louis XI s'occupa du soin de rechercher les débris de cette bibliothèque, et il s'en forma une qu'il augmenta depuis des livres de Charles de France, son frère, et probablement aussi de la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Dijon [2], quand il eut réuni le duché à sa couronne. Charles VIII augmenta cette collection d'une grande partie de la bibliothèque de Naples dont il avait fait la conquête. Lorsque Louis XII fut monté sur le trône, la bibliothèque que Charles d'Orléans son père avait formée à Blois fut conservée dans cette ville où on porta les livres de Louis XI et de Charles VIII; et quand le roi se fut emparé du Milanais, il fit aussi transporter à Blois une partie des livres qui avaient appartenu à Pétrarque, et les bibliothèques que les Visconti et les Sforce avaient dans la ville de Pavie. Car, c'est une chose remarquable que, dans les guerres, chez les anciens et chez les modernes, les premiers et les plus nobles fruits de la conquête ont souvent été l'enlèvement des riches monuments de l'esprit humain et des arts. François Ier, après avoir augmenté la bibliothèque de Blois, dont on parlait déjà en Italie et en France comme d'une merveille, la fit transférer, en 1544, au château de Fontainebleau; et cependant, quoiqu'il l'eût enrichie de manuscrits achetés par ses ambassadeurs, à Rome et à Venise, cette bibliothèque royale ne se composait encore que d'à peu près 400 volumes; 40 manuscrits orientaux, et 70 volumes imprimés depuis les premiers temps, encore peu éloignés, de la découverte de l'imprimerie. Elle reçut peu d'accroissement sous Henri II et sous ses trois fils François II, Charles IX et Henri III. Henri IV, voulant que les savants fussent plus à portée de profiter de cette bibliothèque, la fit transporter de Fontainebleau à Paris, en 1595, et elle fut placée rue Saint-Jacques, dans le collége de Clermont, après l'expulsion des jésuites. C'est alors qu'elle fut enrichie de la grande Bible de Charles le Chauve, qui avait été conservée dans l'abbaye de Saint-Denis, et par l'acquisition de la bibliothèque de Catherine de Médicis, composée de plus de 800 manuscrits grecs et latins. En 1604, après le rétablissement des jésuites, la bibliothèque royale fut transférée du collége de Clermont chez les cordeliers, où elle resta quelques années en dépôt sous la garde de Casaubon, et d'où elle fut retirée, sous le règne de Louis XIII, pour être placée dans une grande maison qui appartenait à ces religieux, rue de la Harpe. Elle ne se composait encore que d'environ 16,746 volumes imprimés ou manuscrits.

La bibliothèque royale reçut peu d'accroissements sous le règne de Louis XIII : le cardinal de Richelieu avait porté toute son attention sur la sienne qu'il légua à la Sorbonne. Les principales acquisitions furent celle d'environ 418 volumes manuscrits de Philippe Hurault, évêque de Chartres, et celle de 110 beaux manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans qui avaient appartenu à de Brèves, ambassadeur à Constantinople.

Ce fut sous le règne de Louis XIV et sous l'administration de Colbert que la bibliothèque du roi prit l'empreinte de la grandeur de cette époque. Jacques du Puy, qui avait été *garde de la librairie*, et qui eut pour successeur Nicolas Colbert, frère du ministre, légua au roi sa bibliothèque (1657); le comte de Béthune lui fit don de 1,923 volumes manuscrits, fonds précieux pour l'histoire de France et la plupart remplis de lettres autographes et de pièces originales. Colbert fit acheter les manuscrits de Brienne (340 volumes) sur les affaires d'État. D'autres acquisitions importantes et multipliées furent faites encore. On en trouve le détail curieux dans le mémoire historique sur la bibliothèque du roi, placé en tête du catalogue dont l'impression fut commencée en 1739.

Déjà cette bibliothèque était devenue trop considérable pour pouvoir rester dans la grande maison de la rue de la Harpe. Colbert la fit transporter, en 1666, dans deux maisons qui lui appartenaient, rue Vivienne. La bibliothèque du surintendant Fouquet avait été saisie et vendue après sa disgrâce; plus de 1,300 volumes et le recueil de l'histoire d'Italie furent achetés à cette vente pour la bibliothèque du roi. Tous les manuscrits de la bibliothèque du cardinal Mazarin, au nombre de 2,151, furent acquis en 1668. L'année précédente, le cabinet des médailles et le cabinet d'estampes formés par l'abbé de Marolles furent retirés du Louvre et réunis à la biblio-

[1] *Liminaire*, pag. XII.

[2] *Voir* le même *Liminaire*, pag. v, xv et suivantes.

thèque dont ils ont continué de faire partie. Parmi les acquisitions qui furent faites, on distingue celle d'une grande partie des livres du savant Jacques Golius, à Leyde, et celle de plus de 1,200 volumes, manuscrits ou imprimés, de l'orientaliste Gaulmin. Enfin des correspondances établies dans toute l'Europe et des recherches faites dans le Levant firent entrer dans la bibliothèque du roi les meilleurs manuscrits anciens en grec, en arabe, en persan et autres langues orientales, et des trésors littéraires de tout genre.

Lorsque le grand Colbert mourut (1683), la bibliothèque du roi se composait d'environ 40,000 volumes imprimés et de 11,000 manuscrits. Louvois, successeur de Colbert dans la direction de la bibliothèque, fit faire, en Europe, des recherches et des achats considérables de livres et de manuscrits qui arrivèrent de toutes parts. Dom Mabillon, qui voyageait en Italie avec une mission spéciale, rapporta plus de 4,000 volumes. Après la mort du ministre, l'abbé de Louvois lui succéda avec les titres de *maître de la librairie, intendant et garde du cabinet des livres, manuscrits, médailles, etc., et garde, de la bibliothèque royale, sous l'autorité de Sa Majesté seulement*. En 1697, le père Bouvet, missionnaire, enrichit de 49 volumes chinois la bibliothèque qui n'en avait alors que 4, et qui se sont depuis prodigieusement accrus. En 1700, l'archevêque de Reims (le Tellier) fit don de 500 manuscrits hébreux, grecs, latins et français. En 1711, le riche cabinet de Gaignières; en 1715, 100 volumes ou portefeuilles de manuscrits arabes, turcs et persans de l'orientaliste Galland, et 14 portefeuilles de livres tâtars vinrent ajouter encore aux richesses de la bibliothèque royale, et quand Louis XIV mourut, elle était composée de plus de 70,000 volumes; elle n'en contenait que 16,746 à son avénement au trône.

C'est en 1721 que la bibliothèque fut transférée de la rue Vivienne à la rue Richelieu, dans les bâtiments qu'elle occupe encore aujourd'hui sur l'emplacement du palais du cardinal Mazarin. Il avait été question, à cette époque, de la placer dans la galerie du Louvre, mais l'arrivée de l'infante d'Espagne (elle devait occuper le Louvre et fut bientôt renvoyée) avait fait renoncer à ce projet, qui, presque un siècle plus tard, vint occuper la pensée de Napoléon et ne paraît pas encore abandonné. La bibliothèque a reçu, sous le règne de Louis XV, des accroissements considérables. Le magnifique cabinet d'estampes du marquis de Beringhem, composé de plus de 80,000 pièces reliées en près de 600 volumes; 80 volumes d'estampes du maréchal d'Uxelles; la riche collection de portraits et de gravures historiques de Fevret de Fontette; une partie du cabinet de Pierre Mariette, qui fut payée 50,000 livres, et d'autres recueils réunis à la grande collection de l'abbé de Marolles, ont fait du cabinet d'estampes de la bibliothèque du roi le plus vaste et le plus riche dépôt qu'il y ait en ce genre. La collection des livres chinois, tâtars et indous, donnée par l'abbé Bignon, nommé bibliothécaire en 1728, à la mort de l'abbé de Louvois; l'acquisition des manuscrits de la Marre et de Baluze, formant plus de 1,000 volumes; un pareil nombre acquis à la vente de la bibliothèque Colbert, plus de 600 manuscrits envoyés de Constantinople, un très-grand nombre d'autres achetés dans l'Indoustan, les manuscrits de saint Martial de Limoges, ceux du président de Mesmes, la collection si précieuse des manuscrits de Cangé, une foule d'autres acquisitions dont le détail serait trop long, et enfin l'accroissement prodigieux, procuré, depuis 1790, par la suppression des ordres monastiques, ont fait de la bibliothèque du roi la première bibliothèque du monde. La victoire y avait fait entrer et la victoire en a fait sortir les manuscrits de la bibliothèque du Vatican, ce que contenaient de plus précieux les bibliothèques de Saint-Marc de Venise, de Bologne, de Milan, de Munich et d'autres villes d'Italie et d'Allemagne. Mais elle conserve les riches collections de manuscrits de Saint-Victor, de la Sorbonne, de Saint-Germain des Prés, etc.

La partie des manuscrits est divisée en *fonds* du roi, de du Puy, de Béthune, de Brienne, de Mesmes, de Gaignières, de Colbert, de Lancelot, de Baluze, de Cangé, de Sérilly, de Fontanieu, etc. Peut-être serait-il utile de supprimer ces divisions et d'en former une collection générale, unique, et par ordre des matières. Déjà l'académicien bibliothécaire Mellot a publié la description d'une grande partie de ces manuscrits, formant les quatre premiers volumes du *Catalogue de la bibliothèque du roi,* Paris, impr. roy., 1739-1753, 10 vol. in-fol. Il a paru (1787-1810) 10 vol. in-4° de *Notices et extraits* de ces mêmes manuscrits. MM. Al. Hamilton et Langlès ont donné, en 1807, le *Catalogue des manuscrits sanscrits;* et M. Abel Rémusat a fait imprimer, en 1818, un *Mémoire sur les livres chinois de la bibliothèque du roi.* Mais il serait à désirer que ce qui a été fait pour les bibliothèques du Vatican, de Vienne, de l'Escurial, et pour d'autres encore, fût courageusement entrepris pour la bibliothèque du roi, c'est-à-dire

l'impression du catalogue, non des livres imprimés, ce qui pourrait paraître un travail immense et trop dispendieux, mais le catalogue systématique et général des manuscrits, ouvrage qui serait sans doute volumineux, mais dont la publication honorerait un règne, et dont la très-grande utilité ne peut être contestée.

On peut résumer ainsi l'histoire des accroissements de la bibliothèque du roi : sous le roi Jean (XIVe siècle), 6 à 8 volumes; sous François Ier, 1,890; sous Louis XIII, 16,746; sous Louis XIV, en 1683, à la mort de Colbert, 50,542; sous Louis XVI, avant la révolution, environ 200,000, et à l'époque actuelle 450,000 imprimés, environ 100,000 manuscrits et plus de 400,000 pièces fugitives placées dans des cartons. On dit que la bibliothèque royale s'accroît tous les ans d'environ 6,000 ouvrages français et 3,000 étrangers [1], et, suivant cette progression, le nombre des volumes actuel se trouverait doublé dans 50 ans.

A la bibliothèque est joint le cabinet de médailles et d'antiquités, commencé par François Ier, augmenté par Henri II, de la riche collection apportée de Florence par Catherine de Médicis; par Charles IX, de la collection de Jean Grollier. Ce roi poëte, élève et ami de Ronsard, avait placé le cabinet des médailles au Louvre. Louis XIV le réunit, en 1667, à la bibliothèque qui était alors rue Vivienne. Sous son règne, il fut augmenté de la belle collection de Gaston, duc d'Orléans; Colbert chargea le célèbre antiquaire Vaillant de voyager en Italie, dans la Grèce, puis sur les côtes d'Afrique et enfin en Égypte et en Perse, pour y rechercher et acheter des médailles. La même mission fut donnée au célèbre voyageur Paul Lucas. Les orientalistes Galland et Petis de la Croix, l'ambassadeur de France à Constantinople (de Nointel) d'autres encore, furent chargés de faire des achats. Des cabinets entiers vinrent enrichir celui du roi qui, à la mort de Colbert, excitait déjà l'admiration de l'Europe; les recherches continuèrent sous Louvois, et le catalogue qui fut rédigé par son ordre formait déjà 6 vol. in-fol. Dans le XVIIIe siècle, le cabinet s'accrut presque du double, sous la garde de l'académicien de Boze, mort en 1754. L'abbé Barthélemy, qui lui succéda, fit un voyage d'exploration en Italie et en rapporta une ample et riche moisson. Le cabinet de l'antiquaire Pellerin, contenant plus de 11,000 médailles, fut acheté en 1776. Et enfin, digne de la bibliothèque dont il fait partie, le cabinet du roi, malgré le vol qu'il a souffert dans ces derniers temps (1831), est le plus vaste et le plus précieux monument consacré à la numismatique. Avant ce vol il comptait plus de 100,000 pièces, tant en or, qu'en argent et en bronze.

Parmi les antiquités, on distingue deux grands boucliers votifs en argent, dits fort mal à propos boucliers de Scipion et d'Annibal; l'agatheonyx représentant l'apothéose d'Auguste, la collection des pierres gravées, etc. Parmi les curiosités, le fauteuil du roi Dagobert, l'armure de François Ier, etc. A. L. Cointreau a fait imprimer, en 1800, une *Histoire abrégée du cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque nationale*, in-8°.

Le cabinet des estampes contient environ 1,200,000 pièces disposées en plus de 600 portefeuilles ou volumes. L'ordre qui s'y trouve établi doit beaucoup au zèle intelligent de M. Duchesne, qui a publié une description curieuse de ce magnifique dépôt.

D'après la nouvelle organisation de la bibliothèque du roi, l'administration actuelle est ainsi composée : un président quinquennal du *conservatoire;* dans le *département des livres imprimés,* deux conservateurs, trois employés à la rédaction du catalogue et douze autres employés et *auxiliaires* ou surnuméraires. Dans le *département des manuscrits,* trois conservateurs, plusieurs conservateurs adjoints et employés. *Département des médailles,* deux conservateurs, plusieurs conservateurs adjoints et employés. *Département des estampes,* un conservateur, un conservateur adjoint et un employé. *Département des cartes géographiques et plans* (nouvellement créé), un conservateur.

La bibliothèque de *Monsieur* ou de l'*Arsenal* fut créée par le marquis de Paulmy d'Argenson, qui acheta celles de Barbazan, de Sainte-Palaye et autres; ses héritiers la vendirent (vers 1785) au comte d'Artois; on y réunit, en 1787, la seconde partie de la bibliothèque du duc de la Vallière, dont le catalogue, rédigé par Nyon, forme 6 gros vol. in-8°. Cette bibliothèque doit des accroissements considérables à l'historien Ameilhon, qui en fut longtemps bibliothécaire.

La bibliothèque *Mazarine,* fondée par le cardinal Mazarin, en 1648, formée par les soins de Gabriel Naudé, fut léguée au collége dit des *Quatre-Nations,* en 1661, et transférée de la rue Richelieu dans son local actuel, en 1668; son bibliothécaire administrateur, M. Petit-Radel, a publié, en 1819, de savantes *Recherches*

[1] Ce nombre rapproché de la pénurie en livres étrangers que tout le monde reproche à la Bibliothèque royale de Paris, nous paraît trop considérable. J. H. S.

sur les bibliothèques et particulièrement sur la bibliothèque Mazarine.

La bibliothèque de *Sainte-Geneviève* n'existait pas encore en 1623. Les savants génovéfains Fronteau et Lallemand en furent les fondateurs; du Molinet, Pingré et Mercier, abbé de Saint-Léger, contribuèrent à son agrandissement. L'archevêque de Reims, le Tellier, lui avait légué sa riche collection de livres. La galerie où elle est placée a 53 toises de longueur et la forme d'une croix grecque, mais dont les côtés sont inégaux.

La bibliothèque *de la ville* fut ouverte au public en 1763. M. Bailly a publié, en 1828, in-8°, des *Notices historiques sur les bibliothèques*, ouvrage curieux dans lequel on trouve l'histoire de la bibliothèque de la ville.

Enfin la bibliothèque de l'*Institut*, dont la création est moderne, contient près de 80,000 volumes, des collections précieuses et beaucoup de livres envoyés par les Académies et les savants étrangers.

Il nous reste à faire connaître les principales bibliothèques des départements. La plus considérable, celle de *Lyon*, qui contient 117,000 volumes, a été successivement enrichie par Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Elle a compté parmi ses bibliothécaires les savants jésuites Labbe, Ménestrier, de Colonia. Cette bibliothèque fut en partie détruite par un incendie, en 1644; un grand nombre de livres périrent encore dans le bombardement de 1793, et après la prise de la ville, par le logement d'un bataillon de volontaires. Bientôt après, 14 caisses de manuscrits, choisis par des commissaires du comité de salut public, furent expédiées pour la bibliothèque nationale de Paris, et n'arrivèrent pas toutes à leur destination. Ces pertes ont été réparées par la réunion de la bibliothèque des avocats, de celles de P. Adamoli, du séminaire de Saint-Irénée, des cordeliers, des carmes, des dominicains, des augustins, des minimes, des couvents de Picpus et de Saint-Jean. Un savant catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon a été publié par Delandine, 1812, 3 vol. in-8°. Le vaisseau de la bibliothèque est remarquable par sa beauté : il a 150 pieds de longueur sur 33 de largeur et 40 de hauteur, avec une terrasse de 70 pas, d'où la vue est magnifique. — La bibliothèque de *Bordeaux* contient plus de 100,000 volumes. — Celle d'*Aix*, placée dans les salles supérieures de l'hôtel de ville, en compte plus de 80,000 depuis la réunion de la belle bibliothèque du marquis de Méjanes, léguée à la ville, en 1786. Les manuscrits sont au nombre de plus de 1,000; presque tous ceux qui concernent la ville d'Aix ou le parlement de Provence viennent de M. de Saint-Vincent, d'autres appartenaient à Peiresc. Le bibliothécaire actuel, M. Rouard, a publié sur ce riche dépôt un ouvrage intitulé : *Notice sur la bibliothèque d'Aix, dite* de Méjanes, *précédée d'un Essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses anciennes bibliothèques publiques*, etc., Paris et Aix, 1831, in-8°. — La bibliothèque publique de *Strasbourg*, dont la fondation remonte à l'an 1531 et est due, ainsi que d'autres institutions utiles, au patriotisme de Jean Sturm, ne consistait d'abord qu'en 700 volumes; elle en compte aujourd'hui près de 80,000. Marcus Otto lui légua sa riche collection de livres, en 1692; le célèbre professeur Daniel Schœpflin lui fit, en 1772, le magnifique legs de ses livres, de ses manuscrits et de son cabinet d'antiques et de médailles. MM. Winkler et Garus lui donnèrent leurs manuscrits en 1783, et la même année la précieuse collection de Silbermann, sur l'histoire et sur les antiquités de Strasbourg et de l'Alsace, fut réunie à la bibliothèque. La révolution enrichit cette collection de celles d'un grand nombre de monastères; en 1832 fut faite l'acquisition de toute la partie théologique (environ 10,000 vol.) de la bibliothèque de l'éloquent docteur Haffner. On y trouve un grand nombre de livres rares, des manuscrits relatifs à la province d'Alsace et à la poésie allemande et chevaleresque du moyen âge, et beaucoup d'incunables. On distingue, parmi les portraits qui ornent la bibliothèque, celui de Jean Guttenberg, qui trouva le levier du monde, et celui de Schœpflin qui a si bien su se servir de cette découverte dans l'école la plus célèbre des temps modernes pour la science de l'histoire et de l'économie politique. Il faut y ajouter ceux des deux Sturm.

Belgique et Pays-Bas. La bibliothèque de l'université de *Leyde* fut fondée, en 1586, par Guillaume Ier, prince d'Orange, enrichie par Joseph Scaliger de tous ses manuscrits hébraïques, chaldéens, syriaques, persans, grecs, arméniens, etc., par la réunion de la bibliothèque d'Isaac Vossius, qui contenait un grand nombre de manuscrits ayant fait partie du cabinet de la reine Christine; par celle de Ruhnken à laquelle sont restés joints les papiers de ce célèbre philologue. On y compte maintenant 40,000 imprimés et 10,000 manuscrits dont 2,000 orientaux. Pierre Bertius, Frédéric Spanheim, Jacques Gronovius et d'autres savants ont publié des catalogues de cette bibliothèque. M. Hamaker a fait imprimer, en 1820, in-8°, le catalogue des manuscrits orientaux. — On a aussi des cata-

logues imprimés des bibliothèques publiques d'Amsterdam, de la Haye, de Harlem, de Delft, de Gouda, de Grœningue, d'Utrecht, etc. Valère André, savant bibliothécairé de Louvain, et Van de Putte, connu sous le nom d'Erycius Puteanus, ont publié, l'un l'histoire (*primordia*), l'autre le catalogue de la bibliothèque de Louvain, 1638-1639, 2 vol. in-4°. Ant. Sander a fait imprimer, en 2 vol. in-4° (Lille, 1641-1644), la *Bibliotheca Belgica manuscripta;* c'est un catalogue des manuscrits qui étaient encore cachés (*adhuc latentium*) dans les abbayes de Flandre, du Brabant, du Hainaut et du pays de Liége.

On voit à *Bruxelles* la célèbre *bibliothèque* dite *de Bourgogne,* parce qu'elle a appartenu aux ducs de Bourgogne [1]. Elle se compose d'un grand nombre de manuscrits précieux, la plupart magnifiquement exécutés. Ce trésor a été successivement confié à la garde de Jean Molinet, Jean le Maire, Viglius, Aubert le Mire. Une traduction de la Cyropédie, que la bibliothèque de Bourgogne avait perdue depuis plus de trois siècles et qui fut trouvée, dit-on, dans les bagages de Charles le Téméraire, tué en 1477, lui a été donnée par la reine des Belges. Un savant Mémoire sur cette bibliothèque a été publié, en 1809, par de la Serna Santander (grand in-8°, Bruxelles). D'autres auteurs tels qu'Ant. Sander, Van der Vynckt, Duclercq, Hænel, Mone, Becker, Beving, Pertz, le baron de Reiffenberg, Van Hasselt, Voisin, J. B. Barrois et Van Praet, dans ses *Notices sur Colard Mansion et Jean de Gruthuse,* ont fait connaître les richesses de la bibliothèque de Bourgogne.

ALLEMAGNE. C'est de toutes les contrées de l'Europe celle où le nombre des bibliothèques est le plus grand, et peut-être celle où plusieurs de ces bibliothèques offrent le plus de collections spéciales remarquables, sur les diverses parties des connaissances humaines. On compte dans 30 villes d'Allemagne environ 4 millions d'ouvrages ou volumes imprimés, non compris les dissertations, les discours académiques, les brochures politiques et les pamphlets. Le nombre des manuscrits s'élève à plus de 150,000. Les bibliothèques les plus célèbres de l'Allemagne sont celles de Vienne, de Berlin, de Munich, de Dresde, de Wolfenbuttel et de Stuttgard.

Autriche avec la *Bohême,* la *Hongrie,* etc. Il y a dans *Vienne* 8 bibliothèques publiques. La *bibliothèque impériale,* fondée en 1480 par l'empereur Maximilien, et à laquelle fut réunie celle de Mathias Corvin, roi de Hongrie, contenait, en 1666, plus de 80,000 volumes; leur nombre dépasse aujourd'hui 300,000. On y voit une vaste collection (12,000) de manuscrits hébreux, arabes, grecs, latins, turcs, etc. On y remarque le célèbre *senatus-consultum* sur les bacchanales, écrit sur bronze, donné l'an 186 avant J. C., et dont parle Tite-Live dans sa 4e décade, liv. IX : ce monument a été trouvé en Calabre; un manuscrit de Tite-Live qu'on croit du ve siècle; un manuscrit mexicain écrit *sur peau humaine,* avec des figures coloriées; les cinq livres de Moïse, le Deutéronome, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, les livres de Ruth et d'Esther, écrits par un Juif sur le *recto* d'une seule feuille de 8 pouces de hauteur sur 6 et un peu plus de largeur, sans abréviations (la ligne comprend en français plus de 300 lettres) et qu'on peut lire sans le secours d'une loupe; le manuscrit des *Assises de Jérusalem* qui avait appartenu à la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, que les conquêtes de l'armée d'Italie firent passer dans la bibliothèque nationale de Paris, et que les tristes événements de 1815 ont fait retourner en Autriche. Parmi les imprimés, on remarque un des deux seuls exemplaires connus du livre de Servet, *Christianismi restitutio,* imprimé en 1563, in-8°; et dans la collection d'estampes en 700 grands vol., un recueil unique de portraits en 217 vol. Cette magnifique bibliothèque occupe une ancienne église avec 8 grandes salles; une neuvième salle est consacrée aux médailles et aux monuments. On y voit le talisman du célèbre et trop crédule Wallenstein, etc. Richard a écrit en latin l'histoire de la bibliothèque Césarienne (Iéna, 1712, in-8°). M. Léon a donné un précis historique sur cette même bibliothèque, 1820, in-8°. P. Lambécius en a rédigé le catalogue, (Vienne, 1665-1679, 8 vol. in-fol., fig.; nouv. éd., 1768-1686, 8 vol. in-fol.); de Nessel a publié, avec des notes et des figures, un recensement spécial des manuscrits grecs et orientaux (Vienne, 1690, 6 parties reliées ordinairement en 2 vol. in-fol.), qui fait suite au catalogue de Lambécius. Reimman a fait imprimer, en 1712, in-8°, un abrégé des catalogues de Lambécius et de Nessel. Michel Denis a décrit les manuscrits de théologie en 5 parties ou 2 vol. in-fol. (Vienne, 1793 et ann. suiv.). A. F. Kollar a fait imprimer un premier livre de supplément au catalogue de Lambécius (Vienne, 1790, in-fol.). Il n'a paru aussi qu'une première partie de la riche description des bâtiments de la bibliothèque Césarienne et de ses monuments dessinés par Sal. Kleiner, et gravés par Jér. Jacques

[1] Voyez sur sa première formation le *liminaire* déjà cité de l'ouvrage de M. Barrois, *Bibliothèque protypographique,* p. XV, sqq. SCHNITZLER.

Seddmayr, avec texte latin et allemand, Vienne, 1737, in-f. M. J. de Hammer a décrit les manuscrits arabes, persans et turcs (Vienne, 1820, in-fol.).

La bibliothèque de l'université de Vienne, formée en 1777 avec celles des jésuites et de plusieurs couvents supprimés, renferme plus de 90,000 volumes. La bibliothèque de l'Académie thérésienne, formée aussi en partie des livres de couvents supprimés et d'acquisitions faites depuis 1797, se compose d'environ 30,000 volumes.

La bibliothèque de *Prague* contient 150,000 volumes et environ 8,000 manuscrits. Parmi ceux-ci sont : une bulle pontificale de l'an 1145. La signature des cardinaux est une croix; leurs noms se remarquent écrits tous de la même main : mais les croix appartiennent à des mains diverses, d'où suit la preuve que ces cardinaux ne savaient pas écrire; une *Table des logarithmes*, autographe de Tycho-Brahé; un livre malabare écrit sur des feuilles de palmier; le *Concile de Constance*, manuscrit d'après lequel a été faite la première édition; une *Bible bohême*, avec des lettres glagolitiques (*voy.*) et qu'on croit du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle; les *Statuts synodaux* de l'archev. de Prague, premier livre imprimé en Bohême, à Pilsen, 1476, etc.

La bibliothèque de *Grætz* en Styrie a plus de 100,000 vol.; celle de *Neubourg* n'en compte que 25,000.

La bibliothèque de *Presbourg*, donnée par le comte de Szecheny, qui en avait fait rédiger le catalogue en 1799 et ann. suiv. (7 vol. in-8o), s'est accrue encore de nouvelles acquisitions faites par le même comte, de 1800 à 1807. Celle de l'université de *Pesth*, fondée en 1772, a 50,000 volumes.

Prusse. Berlin possède 7 bibliothèques publiques. La principale est la bibliothèque du roi; elle fut fondée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, et a été considérablement augmentée par celle du savant Spanheim. Elle contient 200,000 vol. et 2,000 manuscrits dont quelques-uns du temps de Charlemagne. Veirière la Croze a publié dans les *Miscellanea Berolinensia* une notice sur les manuscrits chinois de cette bibliothèque. Il a fait aussi connaître les raretés qu'elle contient, dans un livre imprimé à Berlin sous ce titre : *De scribendâ historiâ bibl. regiæ Berolinensis*, 1725, in-4o. Alrich a publié une notice sur cette bibliothèque (*Entwurf einer Gesch. d. k. Bibl. zu Berlin*, B., 1752, in-8o); mais la plus importante est celle de M. Wilken, biliothécaire en chef (*Gesch. d. k. Bibl. zu Berlin*, B., 1828, in-8o).

La bibliothèque de l'université de *Halle*, fondée en 1694, compte maintenant près de 50,000 vol., et a une belle collection de gravures. — Celle de *Cologne* contient beaucoup de manuscrits dont le catalogue historico-critique a été imprimé en 1752, in-4o. On peut consulter la *Bibliotheca coloniensis*, publiée par le jésuite Gos. Hartzheim, 1747, in-fol.

Bavière. La bibliothèque de *Munich*, fondée par Albert V au commencement du XVIe siècle, contient au moins 300,000 vol., dont 12,000 incunables; 131 impressions sur vélin, et 9,000 manuscrits. On remarque un de ces derniers sur papyrus, que le pape Pie VI fit copier pendant son voyage à Vienne (1782). On imprima, en 1602, le catalogue des manuscrits; on lit dans l'avertissement que la bibliothèque n'était ouverte qu'aux catholiques. Le baron d'Arétin et Ignace Hardt ont publié avec des notes le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de Munich, 1806-1812, 5 vol. in-4o.

La bibliothèque d'*Augsbourg* fut fondée, en 1537, par Xystus Betuleïus. Le sénat fit acheter à Venise, vers 1545, les manuscrits grecs d'Ant. Eparchus, arch. de Corfou, et la collection de Welser y fut jointe ensuite. D. Hœschelius fit imprimer, en 1595, in-4o, un savant catalogue des manuscrits de cette bibliothèque. Ant. Reiser a donné, en 1675, in-8o, un second catalogue des mêmes manuscrits; d'autres catalogues des livres de cette bibliothèque ont été publiés par George Henischius, 1600, in-fol., et par Élie Ehinger, 1633, in-fol.

La bibliothèque de *Nuremberg* a 20,000 vol. Jean Saubert en a écrit l'histoire, 1643, in-12; Leibnitz a fait connaître, sous le titre de *Memorabilia* (1674, in-4o), ce qu'elle offre de plus remarquable. Solger, bibliothécaire de l'ancienne république de Nuremberg, a donné, en 2 vol. in-8o (1760-1761), le catalogue de ses livres les plus rares et de ses manuscrits. Chr.-Th. de Murr a décrit aussi, sous le titre de *Memorabilia*, les objets les plus importants qui se trouvent dans les bibliothèques publiques de Nuremberg et de l'université d'Altdorf, 1786, 3 vol. in-8o, fig.

Saxe. Dresde. Auguste Beyer a fait paraître, de 1731 à 1788, quatre écrits in-4o et in-8o sur les bibliothèques publiques et particulières de cette ville. La *bibliothèque royale*, placée dans le palais japonais, est une des plus belles qu'il y ait dans le nord de l'Europe. Elle fut fondée, en 1556, par l'électeur Auguste, et contient 220,000 vol. dont 1,600 incunables, 63 impressions sur parchemin, et 2,700 manuscrits. Un de ces derniers a été écrit dans le Mexique sur peau

humaine : c'est un calendrier avec quelques fragments de l'histoire des Incas. On conserve, dans cette bibliothèque, un bel exemplaire du Coran, qu'on dit avoir appartenu à Bajazet II, et qui fut pris au dernier siége de Vienne par un officier saxon; les *Rêveries du maréchal de Saxe,* manuscrit original fait sous les yeux du vainqueur de Fontenoy. La bibliothèque royale est riche en livres rares, en premières éditions du xve siècle. On y trouve 600 éditions des Aldes. M. Adolphe Ebert, directeur de cette bibliothèque, en a donné une description détaillée sous ce titre : *Geschichte und Beschreibung der kœn. œffentlichen Bibliothek zu Dresden.* Leipz., 1822.

Leipzig a deux bibliothèques connues sous les noms de *Paulina* et *Thomana*. La première, qui est celle de l'université, renferme 50,000 imprimés et 2,000 manuscrits; l'autre, celle du conseil municipal, a 40,000 imprimés et 2,000 manuscrits. J. Chr. Gottsched fit imprimer, en 1746, une notice des plus rares manuscrits de la bibliothèque Pauline. Feller donna, en 1676 et 1686, les catalogues des deux bibliothèques.

La bibliothèque de *Weimar* contient 95,000 vol.; H. J. Gerdes en publia le catalogue, en 1705, in-fol. Schurrfleisch fit imprimer en 1711, une notice in-fol. sur cette même bibliothèque.

L'histoire de la bibliothèque de *Gotha* a été publiée par God. Vockerodt, 1714, in-4°. On y trouve une collection de manuscrits chimiques qui ont été l'objet d'une dissertation de Th. Reinesius, imprimée dans le catalogue des manuscrits de Gotha, Leipzig, 1714, in-4°.

Hesse. La bibliothèque de *Cassel* contient 60,000 vol.; celle de l'université de *Marbourg* renferme 56,000 imprimés et quelques manuscrits; celle de *Darmstadt,* 50,000 vol.; celle de Mayence 90,000; celle de l'université de *Giessen,* 24,000. Un *specimen* des livres rares de cette dernière a été publié, dans cette ville, par C. F. Ayrmann, 1735, in-4°.

Wurtemberg. La bibliothèque de *Stuttgard* contient 180,000 vol. Elle est renommée par sa collection unique de 9,000 Bibles; mais il en faudrait plus de 5,000 encore pour la compléter. Le bâtiment de cette grande bibliothèque, où l'on voit plus de 2,000 impressions du xve siècle, est construit en bois et pourrait devenir facilement la proie des flammes.

Hanovre. J. Ern. Hausmann fit paraître, en 1724, in4°, une notice sur l'origine, sur les accroissements et sur les principales richesses des bibliothèques publiques de ce royaume. En 1727 S. Frédéric Hahn a donné une description in-fol. de la bibliothèque royale.

La bibliothèque de l'université de *Gœttingen,* se compose de 200,000 vol., de 110,000 dissertations et discours académiques, et de 5,000 manuscrits. Elle a un catalogue, imprimé dans cette ville, en 1729, in-4°.

Bade. La bibliothèque de l'université de *Heidelberg,* fondée en 1590 et réorganisée en 1705, possède 45,000 imprimés. Ses précieux manuscrits, relatifs aux premiers siècles de la littérature allemande, transportés à Rome dans le xviie siècle, lui ont été restitués en 1816.

Brunswick. La bibliothèque ducale de *Wolfenbuttel,* fondée en 1604 et enrichie de celles de Marquard Freher et de Joach. Cluten, contient 190,000 vol., 40,000 dissertations, et 4,500 manuscrits hébreux, grecs et latins, Jacq. Burckardt a écrit, en 12 livres, l'histoire de cette magnifique bibliothèque, et fait connaître ses principales richesses, Leipzig, 1744-1746, 3 volumes in-4°.

Villes libres. La bibliothèque de *Hambourg,* fondée en 1529, renferme 50,000 vol., et celle de *Francfort-sur-le-Mein* 40,000. J. J. Lucius en a donné le catalogue, divisé en dix sections, 1728, 2 vol. in-4°.

Suisse. Sa plus riche bibliothèque est celle de *Bâle* (50,000 vol.). On y voit beaucoup d'anciennes éditions du xve et du xve siècle, un manuscrit du Nouveau Testament en lettres d'or, dont Érasme s'est servi pour corriger la version de ce livre sacré; d'autres manuscrits dont les plus anciens remontent au ixe siècle; plusieurs tableaux et beaucoup de dessins originaux d'Holbein. — La bibliothèque de *Berne* contient 30,000 vol., des manuscrits curieux, et une collection de médailles et anciennes monnaies de Suisse. Le savant bibliothécaire Sinner a donné le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, 1760, 3 vol. in-8°. — La bibliothèque de *Zurich,* dont le catalogue a été publié en 1744, 2 vol. in-8°, renferme environ 40,000 vol. On y montre les manuscrits autographes du célèbre réformateur Zwingle; trois lettres autographes de Jeanne Gray écrites à Bullinger en 1551, 1552, 1553, et contenant des notes hébraïques et grecques, qui annoncent qu'elle était versée dans ces deux langues; l'ancien manuscrit de Quintilien, trouvé dans la bibliothèque de Saint-Gall, et d'après lequel a été donnée l'édition *princeps* de ce célèbre rhéteur; les psaumes en grec, écrits sur vélin violet en lettres d'or; le corps complet des *Chroniques de la Suisse,* etc. — La bibliothèque de *Genève* (50,000 vol.) est riche en manuscrits

curieux, orientaux, latins, français, italiens et espagnols. Le savant bibliothécaire Senebier en a publié le catalogue, en 1778, in-8°. On conserve dans cette bibliothèque un bouclier votif trouvé dans l'Arve. — La bibliothèque publique de *Saint-Gall,* fondée dans le XVIe siècle par Wadian, théologien, poëte et géographe, contient, parmi ses mille manuscrits anciens et précieux, un *Virgile,* dont les moines ont rempli les marges de cantiques; un *Juvénal,* un *Silius-Italicus,* un *Cicéron,* un *Saint-Augustin* complet, un recueil de *Capitulaires* qui a été consulté par Baluze, un bon manuscrit des *Nibelungs,* etc. On remarque, dans les manuscrits modernes, la correspondance originale de Wadian avec les réformateurs du XVIe siècle, reliée en 13 vol. in-fol.

Grande-Bretagne. L'Angleterre et l'Irlande avaient déjà, dans le VIIIe siècle, de nombreuses bibliothèques qui furent détruites pendant les incursions des peuples du Nord. La grande bibliothèque d'York, fondée par l'archevêque Egbert, et dont Alcuin, appelé près de Charlemagne, parle dans son épître à l'Église d'Angleterre, fut brûlée par les Danois. La bibliothèque également célèbre du monastère de Saint-Alban fut détruite par les mêmes pirates. Richard de Bury, évêque de Durham, chancelier d'Angleterre dans le XIIIe siècle, et auteur du *Philobiblion,* traité du choix des livres et de la manière de former une bibliothèque [1], avait établi dans sa ville épiscopale une bibliothèque qui eut aussi une grande célébrité, et qui n'existe plus.

Aujourd'hui les plus grandes bibliothèques de l'Angleterre sont :

1° Celle d'Oxford, dite *Bodléienne,* parce qu'elle eut pour commencement la bibliothèque de sir Thomas Bodley, ambassadeur d'Élisabeth dans plusieurs cours de l'Europe; elle se compose de 300,000 vol. imprimés et de 25,000 manuscrits. On y reçoit un exemplaire de tous les ouvrages qui sont imprimés en Angleterre; son revenu, qui est de 3,000 liv. sterl. (75,000 fr.), lui a permis d'acheter à Venise, pour le prix de 160,000 francs, 2,040 manuscrits hébreux, grecs et latins, dont un savant Hongrois, J. Uri, avait rédigé le catalogue descriptif dans un travail de cinq années. La bibliothèque d'Oxford commença à être publique en 1612. Thomas Hyde a publié son catalogue en 1674, in-fol. J. Bowles, Rab. Fischer et E. Langford, en ont donné une édition augmentée en 1738, 2 vol. in-folio.

[1] Le *Philobiblion* fut imprimé, pour la première fois, à Spire en 1483. Cet ouvrage est attribué par Fabricius au moine dominicain Holcot.

2° A Londres, la bibliothèque du *Muséum britannique,* dont la fondation ne remonte qu'à 1755, contient environ 200,000 vol. et 30,000 manuscrits. Peu de temps après son avénement, George IV réunit à cette bibliothèque celle que George III avait formée à grands frais pour son usage, et qui se composait de 170,000 vol. C'était la première bibliothèque qu'un roi d'Angleterre eût eue en propriété. George III avait acheté, en 1762, celle de Jos. Smith, consul à Venise, pour la somme de 10,000 liv. st. (250,000 fr.); elle s'était annuellement augmentée de tous les ouvrages offerts au roi et de l'acquisition de livres faite tous les ans pour la somme de 50,000 fr. On remarque dans la bibliothèque du *British Museum* un magnifique manuscrit in-fol. ayant appartenu aux anciens sophis de Perse et qui a été acheté dans l'Inde 1,500 liv. st. (36,000 fr.), vers la fin du XVIIIe siècle; on y voit aussi une collection curieuse de 22,000 petits écrits et pamphlets, publiés depuis 1564 jusqu'en 1660, et reliés en 2,000 volumes.

3° La bibliothèque du collége de la Trinité, à Cambridge, renferme environ 100,000 volumes; on y trouve sur toutes les séries des sciences des collections à peu près complètes.

4° La bibliothèque de l'université d'*Édimbourg* (50,000 vol.), fondée par Clément Little : on y conserve 105 sceaux des princes de Bohême, avec l'original de la protestation des Bohémiens contre le concile de Constance, qui fit brûler Jean Huss, en 1415, et Jérôme de Prague, en 1416. — La bibliothèque de Glasgow, celles de Saint-Andrews, du collége d'Aberdeen, de Norfolk, méritent d'être citées. — La bibliothèque du collége de la Trinité, à Dublin, renferme 50,000 vol. imprimés et environ 1,200 manuscrits hébreux, persans, arabes, grecs, latins, anglais, etc.

L'Angleterre a aussi un grand nombre de bibliothèques particulières riches et curieuses.

Suède et Norwége. La bibliothèque royale a été fondée à Stockholm par la reine Christine. On y montre, 1° une des premières copies du Coran, et quelques auteurs n'ont pas craint d'avancer que cette copie était l'original même qu'un sultan aurait envoyé à un des empereurs d'Allemagne. 2° le *Codex giganteus,* qui a deux aunes suédoises de longueur et une de largeur : on l'appelle aussi *Bible du Diable.* C'est une espèce de bibliothèque historique, terminée par un Traité de Magie orné d'une figure diabolique. Le savant abbé Dobrowski fit, en 1792, le voyage de Stockholm pour voir ce manuscrit géant, qu'on croit écrit sur des peaux d'âne. On montre, parmi

les livres imprimés, la *Vulgate* dont s'est servi Luther et qu'il a chargée de notes écrites de sa main. M. Bailly, dans ses *Notices historiques*, donne à la bibliothèque royale de Stockholm 250,000 volumes imprimés et 5,000 manuscrits; c'est peut-être trop; mais M. Peignot, dans son *Dict. de Bibliologie*, réduit le nombre des volumes à 20,000, et celui des manuscrits à 500; c'est sans doute trop peu [1].

Une des plus célèbres bibliothèques est celle de l'université d'Upsal; Olaüs Telsius en a écrit l'histoire, 1746, in-8°. Le chancelier Magnus-Gabriel de la Gardie lui légua sa riche collection de livres, de manuscrits et de monuments concernant l'histoire et les antiquités des trois royaumes du Nord (1672). J. J. Biœrnstael lui fit don de ses manuscrits chaldaïques, hébreux, grecs et arabes, dont le catalogue a été imprimé en 1785. Jean-Gabriel Sparwenfeld lui avait donné en 1705 ses manuscrits arabes, persans, turcs, grecs, latins et espagnols, dont le catalogue, rédigé par Péringer-Lilienblad, fut imprimé en 1706, in-4°. Cette bibliothèque contient plus de 80,000 vol. On y montre le premier livre imprimé en Suède: *Dialogus creaturarum moralysatus* (Stockholm, 1483, in-fol.), et le premier ouvrage imprimé à Upsal, en 1515 : c'est un commentaire latin sur les Psaumes. Parmi les manuscrits les plus anciens on remarque les *Lois d'Islande, Edda et Scalda,* en islandais, et surtout le *Codex argenteus,* contenant les quatre Évangiles, traduits de la langue des Goths et écrits en caractères gothiques, par Ulphilas, évêque des Goths (370), à qui est attribuée l'invention des caractères gothiques. Ce manuscrit, précieux par son antiquité, est écrit sur vélin, en lettres d'or et d'argent. Le catalogue des manuscrits grecs et latins, et celui de la première section des livres de la bibliothèque d'Upsal, ont été imprimés en 1806 et 1807.

Christiania, Bergen, Drontheim, d'autres villes encore, ont des bibliothèques publiques.

Danemark. La bibliothèque royale de Copenhague, fondée de 1648 à 1670, contient plus de 200,000 volumes et environ 10,000 manuscrits. On y entre par une galerie de 232 pieds de long, suivie de plusieurs grandes salles et d'autres galeries. Cette bibliothèque a été successivement accrue par le legs de celle du comte de Thott, de celles de Fuiren, de Mulenius, et de Resenius, dont les catalogues furent imprimés en 1659, 1670 et 1689, 3 vol. in-4°; par l'achat de celle de Luxdorf (1779), et par le legs de celle du célèbre historien Suhm, qui contenait un grand nombre de manuscrits islandais précieux pour l'histoire du Nord. On voit dans la bibliothèque royale, parmi les manuscrits, les *Heures de Charles le Téméraire,* les *Heures du cardinal de Bourbon*, qui vivait sous Louis XI, et les *Heures de François Ier,* qui étaient dans la bibliothèque Colbert. Mais une collection plus précieuse est celle de tous les manuscrits du voyageur Niebuhr, au nombre environ de 250. Parmi les imprimés sont des Bibles islandaises, malabares, etc. A la bibliothèque est joint un cabinet d'estampes, contenant près de 100,000 pièces. Le cabinet des médailles est dans le château de Rosenberg. 4,000 rixdalers, ou plus de 20,000 francs, sont destinés tous les ans à l'augmentation de la bibliothèque royale.

Les savants ont beaucoup écrit sur cette bibliothèque célèbre. P. Scavenius a décrit les livres les plus rares qu'elle contient, 1765, in-4°; Jo. Mollerus et Alb. Thora, l'un dans sa *Cimbria litterata,* l'autre dans son *Historia litteraria Danorum,* font connaître les bibliothèques du Danemark, leurs richesses, etc.

Celle de l'université de Copenhague (60,000 volumes et 4,000 manuscrits) est placée dans la tour de l'observatoire. La collection des manuscrits islandais est importante et curieuse. — Les autres bibliothèques de la capitale du Danemark sont celles de l'Académie de chirurgie, de l'arsenal, des affaires étrangères, etc.

La Pologne possédait autrefois de grandes et riches bibliothèques : celle de Zaluski, fondée à Cracovie, fut transférée, en 1795, de Varsovie à Saint-Pétersbourg; et celle de l'université de Varsovie, fondée en 1796, pour la remplacer, y fut également envoyée en 1833. Elle renfermait 70,000 vol. et 1,500 manuscrits. La bibliothèque des princes Czartoriyski à Poulavy eut le même sort.

Russie. Il y a un siècle le vaste empire des czars n'avait encore aucune bibliothèque digne de ce nom; car on ne peut appeler bibliothèques quelques collections de livres sur la religion, écrits la plupart dans la langue slavonne et qui tous étaient conservés dans des couvents, avec quelques chroniques rédigées par des moines.

Pierre le Grand jeta les fondements de la *bibliothèque de l'Académie des sciences* avec 2,500 volumes dont il s'était emparé au siége de Mitau, dans ses guerres avec la Suède. Elle a reçu depuis de grands accroissements et se compose aujourd'hui d'environ 100,000 volumes. La bibliothèque du prince Radzivill, dont les Russes s'emparèrent pendant les troubles de la Pologne,

[1] M. Elbert porte le nombre des volumes à 40,000.

a été réunie à celle de l'Académie. Les plus anciens manuscrits sont une Vie des Saints, écrite en 1298; la Chronique de Nestor, les Chroniques de Novgorod, de Pskof, d'Ukraine, de Kasan, d'Astrakhan, toutes écrites en slavon, ainsi que les Tables généalogiques des anciens princes de Russie, depuis Vladimir jusqu'à Ivan Vassiliévitch. Ces Chroniques et ces Tables furent rédigées dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Parmi les manuscrits modernes on remarque la Collection des actes diplomatiques du règne de Pierre Ier; 16 vol. in-fol. de négociations des ministres de Pierre Ier (1711-1716); 30 vol. in-fol. de la Correspondance du prince Mentchikof sur les affaires publiques (1703-1717); l'*Instruction* de Catherine II, écrite de sa main et adressée au comité choisi pour la rédaction d'un nouveau code : ce manuscrit, placé dans un riche vase de bronze, est exposé sur une table dans les séances publiques de l'Académie; la plus riche collection de livres chinois qui soit en Europe, et qui se compose de 2,800 cahiers séparés, dont M. Leontief a rédigé le catalogue; une belle collection de manuscrits japonais, mongols, tibétains, mantchous, etc.; le premier livre qui ait été imprimé en Russie (à Moscou, en 1563), l'*Apostol* ou les Actes et les Épîtres des Apôtres, volume qui, suivant Nichols, fut dix ans sous presse. Jean Bacmeister a publié un *Essai sur la Bibliothèque de l'Académie des sciences de Pétersbourg*, 1776, in-8o. On trouve aussi des détails curieux sur cette bibliothèque dans le 3e vol. du *Voyage au Nord de l'Europe*, par M. de Fortia de Piles.

La bibliothèque impériale, dite *de l'Ermitage*, est très-considérable; elle s'est composée en grande partie des bibliothèques particulières de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert, de Busching, qui furent achetées par Catherine II [1].

Mais la bibliothèque la plus importante de Saint-Pétersbourg est la *grande bibliothèque impériale* de la perspective de Nefski. Elle était autrefois célèbre dans toute l'Europe, sous le nom de bibliothèque de Zaluski, et fut fondée à Cracovie par le comte Stanislas Zaluski, évêque de cette ville. Son héritier, André Zaluski, évêque de Kiovie (Kief), légua cette bibliothèque à la république de Pologne, et, par suite, elle fut transférée à Varsovie, vers le milieu du XVIIIe siècle. Mais la capitale de la Pologne ayant été prise par les Russes et ensuite cédée aux Prussiens, Catherine II se fit adjuger ce grand dépôt littéraire qui arriva sur les bords de la Néva vers la fin de l'année 1795. Paul fit construire pour la recevoir un édifice vaste et d'une belle construction. Elle se composait à Varsovie de 300,000 volumes, dont beaucoup de doubles; mais le transport et le peu de soins qu'on lui consacra à Saint-Pétersbourg réduisirent considérablement ce nombre. Alexandre y réunit la précieuse collection de manuscrits que lui avait donnée un conseiller d'État nommé Doubrofski. En 1831 on comptait 273,776 volumes imprimés et environ 13,000 manuscrits. Mais, depuis, l'empereur Nicolas y a ajouté, 7,728 vol. pris à Poulavy, et 150,000 enlevés à Varsovie après l'issue de la dernière insurrection.

Moscou a deux bibliothèques importantes : celle de l'université et celle du saint-synode. L'une et l'autre ont souffert des dommages dans l'incendie de la ville en 1812. Toutes les portes et fenêtres de la bibliothèque du saint-synode sont en fer, et toutes les salles voûtées. Les volumes, au nombre de 4,000, ne traitent guère que de matières ecclésiastiques. Parmi 180 volumes qui ont appartenu à Pierre le Grand, il en est un qui traite de la guerre et qui contient des notes de sa main. On trouve, parmi les manuscrits, *les registres ecclésiastiques* envoyés aux prélats de Russie par les patriarches de Constantinople, avec leurs seings et leurs sceaux, et des manuscrits grecs des moines du mont Athos. Un catalogue de cette bibliothèque a été imprimé en russe et en latin. Il faut une permission de l'archevêque de Moscou pour être admis dans les salles du saint-synode. Athanase Schiada, professeur de l'école grecque de Moscou, fit imprimer dans cette ville le catalogue des manuscrits de la bibliothèque synodale (1723), in-4o; il en décrit plus de 400. Char.-Fréd. de Mathæi a donné la description de 101 manuscrits grecs de cette bibliothèque, Leipzig, 1806, 2 tom. in-8o.

On voit dans les *archives* de Moscou, dont les salles sont voûtées, les correspondances des souverains de la Russie, qui ont commencé, avec la Pologne en 1431; avec la Crimée en 1474; avec le Brandebourg en 1517; avec les papes en 1582; avec la France en 1595, par une lettre de Henri IV, contresignée Neufville (du 6 avril), où le czar est qualifié empereur des Russes; avec la Hollande en 1613. On remarque parmi les traités celui d'alliance avec l'empereur Maximilien Ier, qui donne (1514) le titre d'empereur (kaiser) au czar Vassili Ivanovitch. Ces archives ne vont que jusqu'à 1742. Le reste a été transféré à Péters-

[1] Une description complète de toutes les bibliothèques russes et en particulier de celles de Saint-Pétersbourg, se trouve dans l'ouvrage de M. Schnitzler, *La Russie, la Pologne et la Finlande, tableau statistique, historique*, etc.

bourg depuis 1791, époque où Catherine II y fit transporter tous les manuscrits qui avaient rapport à l'histoire de Russie et qui se trouvaient épars dans les bibliothèques de l'empire. Les archives de Moscou reçurent comme dédommagement les livres du savant historien G. Fr. Muller, et ses manuscrits, dont l'impératrice avait fait l'acquisition.

La bibliothèque du monastère de *Troïtza* (*voy.*) (à 16 lieues environ de Moscou) est placée au premier des 5 étages de la tour ou clocher qui s'élève au milieu de la cour de ce couvent célèbre qui servit de refuge à Pierre le Grand, lors de la révolte des strélitz. On y trouve 6,000 volumes et une centaine de manuscrits dont plusieurs ont été à l'usage de saint Serge et de saint Nicon.

En 1721 les Russes trouvèrent chez les Tâtars Kalmuks une bibliothèque de manuscrits dont les volumes, d'une forme singulière, sont extrêmement longs et n'ont presque point de largeur. Les feuillets, fort épais, sont composés d'une espèce de coton ou d'écorce d'arbre enduite d'un double vernis, et les caractères sont tracés en blanc sur un fond noir.

On peut citer encore les bibliothèques de Kief, de Riga, de l'université de Dorpat (50,000 vol.), de Vilna, de Kharkof, de Kasan et d'Astrakhan. Cette dernière est riche en manuscrits persans et tâtars. On conserve dans celle de Riga une lettre de Luther, écrite aux magistrats de cette ville, qui lui avaient demandé un prédicateur.

Parmi les bibliothèques particulières, les plus remarquables ont été ou sont encore celles du grand-duc Constantin, dans le palais de marbre, contenant 30,000 volumes; des princes Kourakine et Ioussoupof; des comtes Chouvalof, Strogonof, Tchernichef; celle de Boutourline et surtout celle du comte Tolstoï, aujourd'hui la plus importante de Moscou.

Asie. C'est par le seul récit des voyageurs qu'on a quelques notions sur les bibliothèques d'Asie, et les renseignements donnés ne sont pas toujours certains.

Chine. Les bibliothèques de la Chine remontent à une haute antiquité. On raconte que l'empereur Ching ou King, qui régnait environ deux siècles avant notre ère, ordonna que tous les livres fussent brûlés, à l'exception de ceux qui traitaient de l'agriculture, de la médecine et de la divination; qu'il prétendait ainsi anéantir l'histoire de ses prédécesseurs, afin que son nom devînt le plus ancien dans les fastes des rois de son empire. Mais on ajoute qu'il fut trompé dans sa folle espérance; qu'une femme, dont le nom eût mérité d'être conservé, sauva tous les écrits de Confutzée ou Confucius et de quelques autres lettrés dont elle colla les feuilles sur tous les murs de sa maison; et, suivant les historiens, ce fut ainsi que furent conservés les neuf livres du grand législateur de l'Empire Céleste. Depuis cette époque les livres se multiplièrent à ce point qu'un mandarin, converti au Christ par les missionnaires d'occident, passa 4 jours entiers à brûler sa bibliothèque, afin de ne rien garder qui sentît les superstitions chinoises. Spizelius, qui a écrit un livre curieux *De re litterariâ Sinensium*, rapporte qu'il y a, sur le mont Lingumen, une bibliothèque composée de plus de 30,000 volumes, tous écrits dans la Chine, et que celle qui est dans le temple de Venchung n'est guère moins considérable. Les manuscrits chinois se sont répandus dans les bibliothèques de l'Europe; la France en a eu de riches collections dans les cabinets du libraire de la Tour, de l'orientaliste Abel Rémusat, etc. Et en voyant ces livres ainsi multipliés en Occident, on doit conclure qu'il se trouve dans la Chine un grand nombre de bibliothèques.

Japon. Les voyageurs y ont vu plusieurs belles bibliothèques; ils citent surtout celle de la ville de *Narad*, près du temple de Xaca, qui fut le prophète et le législateur de l'empire japonais. Une salle, soutenue par 24 colonnes, est remplie de livres confiés à la garde des bonzes.

Indes orientales. Dans la relation de l'ambassade anglaise envoyée, en 1795, dans le royaume d'Ava ou empire des Birmans (traduite de Michel Symes, par J. Castera, Paris, an IX (1800), 3 vol. in-8° et atlas in-4°), on trouve de curieux détails sur la riche bibliothèque birmane, établie à Ummerapoura, capitale de l'empire, dans un bâtiment en briques, élevé sur une terrasse, et dont la structure est très-compliquée. L'édifice se compose d'une chambre carrée entourée d'une galerie. L'entrée de la chambre est interdite aux étrangers, et l'ambassadeur anglais ne put y pénétrer; mais le bibliothécaire indou lui dit qu'on n'y voyait rien autre que ce qui était dans la galerie. Là, le long du mur, sont rangés symétriquement une centaine de grands coffres, incrustés de jaspe et ornés de dorures; les livres y sont classés par ordre, et sur les couvercles est indiqué en lettres d'or ce qui est contenu dans chaque coffre. Le bibliothécaire ouvrit deux de ces coffres devant l'ambassadeur, et en tira de minces feuilles d'ivoire, qui présentaient une belle écriture, avec des encadrements de fleurs artistement travaillées. Cette bibliothèque contient des livres d'histoire, de médecine et surtout

de théologie; on y trouve aussi des livres sur la musique, sur la peinture, et des romans. Plusieurs manuscrits sont écrits en ancien pali, la langue sacrée des Birmans; quelques-uns sont faits de minces filaments de bambou, tressés avec art et vernis de manière à former des feuilles solides; ces feuilles sont dorées, et les caractères sacrés y sont écrits en noir avec des encadrements ornés de figures et de guirlandes sur un fond rouge, vert ou noir. Tous les volumes de la bibliothèque birmane sont numérotés. Le major Symes la regarde comme la plus riche qu'il y ait dans les Indes. — Il y a dans tous les kioum ou monastères des bibliothèques où les livres sont ordinairement conservés dans des coffres en laque.

Mysore. La bibliothèque de Tippoo-Saëb contenait des manuscrits en langue sanscrite, qu'on faisait remonter au XIe siècle, et une vaste collection de livres où les brahmes ont développé leur science sur diverses matières; on y voyait une histoire des principaux royaumes d'Orient jusqu'à l'an 1000 de notre ère, en sanscrit et rédigée en forme de drame; une histoire de la conquête de l'Inde par Timour dans le XIVe siècle; des mémoires historiques sur l'Indoustan; des versions du Coran dans la plupart des langues orientales, etc. Cette bibliothèque, qui devait être transportée à Londres, après la chute de l'empire du Mysore, reste dans l'Inde et a été mise à la disposition de la Société asiatique de Calcutta.

La bibliothèque de cette société est une des plus riches de l'Orient.

Empire ottoman. Les Arabes, qui sont aujourd'hui si étrangers aux lettres, étaient, dans le Xe siècle, le peuple qui les cultivait avec le plus de succès. Le calife Almamoun fut le premier qui réveilla chez les Arabes le goût des sciences et des lettres. Après avoir vaincu dans le IXe siècle l'empereur Michel III, il le contraignit à lui laisser choisir à Constantinople et dans toutes les bibliothèques de l'empire grec, un grand nombre de manuscrits qu'il fit traduire en arabe.

On a un peu exagéré le mépris des Turcs pour les sciences; ils ne sont pas tout à fait sans littérature; ils ont leurs poëtes, leurs historiens, et surtout leurs théologiens, infatigables interprètes et commentateurs du Coran.

Constantinople. Il y a dans cette ville, suivant Muradja d'Ohsson, 35 bibliothèques publiques [1], dont la moins considérable contient plus de 1,000 volumes; toutes ont des catalogues où les titres des livres sont accompagnés d'extraits. On regarde comme dépendances nécessaires d'un *djami* ou mosquée du premier ordre, l'adjonction d'un *médressé* ou collége pour l'instruction de la jeunesse, et d'un *kithakhané* ou bibliothèque. Les *kithakhanés* les plus considérables sont ceux des mosquées Sainte-Sophie et Solimanie, et celui qui a été fondé par le vizir Raghib, avec un *médressé* où cent jeunes Turcs apprennent à lire. Cependant la Porte a fait vendre au poids toutes les bibliothèques particulières de Constantinople, entre autres celle des princes Morousi, devenus suspects par leurs richesses et leur patriotisme.

La *bibliothèque du sérail* fut commencée par le sultan Sélim Ier, qui conquit l'Égypte (1517) et aima les lettres; elle ne contient que 3,000 ou 4,000 volumes arabes, turcs et persans, dont 1,294 manuscrits, mais aucun n'est en grec: il il y en avait beaucoup encore dans le XVIIe siècle. En 1683, Colbert fit acheter, par l'entremise de l'ambassadeur français, 15 manuscrits précieux, dont un *Hérodote* qui a été très-utile à Larcher pour sa traduction, et un *Plutarque* qui a servi à faire éviter, par D. Ricard, les fautes que Méziriac disait avoir relevées au nombre de 2,000 dans la version d'Amyot; 183 autres manuscrits grecs furent vendus à Constantinople, et payés chacun 100 liv. tournois. L'Anglais Greaves en avait déjà acheté plusieurs en 1638. Le bâtiment de la bibliothèque du sérail a la forme d'une croix grecque. On lit sur la porte ces mots en arabe: *Entrez en paix*. Les livres sont placés dans des armoires à 2 battants ornés d'un treillis dont le travail est curieux. Il y a dans l'intérieur du sérail plusieurs autres petites bibliothèques dont l'accès est sévèrement défendu; elles ne contiennent que des manuscrits arabes, ou traduits dans cette langue du turc ou du persan.

Damas. Le savant M. Peignot dit, dans son *Dictionnaire de bibliologie* (t. Ier, p. 62), que François Rosa de Ravenne trouva dans la bibliothèque de Damas la Philosophie mystique, attribuée à Aristote, traduite en arabe, et qu'il publia dans la suite.

Les chrétiens grecs de l'Orient ne sont guère moins étrangers aux lettres que les Turcs. Ils ont oublié l'ancienne langue de leur patrie. Les évêques leur défendent la lecture des livres profanes, et ils se bornent à lire les actes des sept synodes de leur Église. Les moins ignorants lisent les œuvres de saint Basile, de saint Jean Chrysostome et de saint Jean Damascène. Ils ne

[1] M. Ebert en fait connaître 18 dans son excellent article Bibliothèques de l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, page 68 en note. S.

connaissent point l'usage de l'imprimerie et leurs bibliothèques ne contiennent que des manuscrits.

Il y a des bibliothèques dans les îles de l'Archipel, surtout dans celle de Patmos, dans le monastère de Saint-Basile à Caffa (l'ancienne Théodosia), dans la Crimée, et en diverses provinces de l'empire ottoman.

Le prince Mauro-Cordato avait réuni en Valachie un grand nombre de manuscrits grecs.

Il y a dans la péninsule du Monte-Santo (mont Athos) un grand nombre de couvents grecs, dont les plus célèbres ont des bibliothèques que nos savants d'Europe ont plus d'une fois été consulter; mais le fonds de ces bibliothèques se compose de livres ascétiques; il y a beaucoup de manuscrits et peu de livres imprimés.

Le jésuite Possevin, dans son *Appartus sacer;* l'abbé Sévin, dans son Voyage à Constantinople; Fourmont, dans sa Relation du Levant, et le VIIIe volume des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, font connaître les manuscrits grecs qui, à diverses époques, ont été acquis dans l'Orient, et apportés en France, en Allemagne et en Italie.

AFRIQUE. C'est un singulier conte que celui de la bibliothèque *éthiopienne* qui aurait été établie dans le monastère de Sainte-Croix, sur le mont Amara, et qui devrait son origine à la célèbre reine de Saba. On prétend que Salomon lui fit présent d'un grand nombre de livres parmi lesquels on nomme celui d'Énoch sur les éléments, celui de Noé sur les mathématiques, ceux d'Abraham sur la philosophie qu'il aurait enseignée dans la vallée de Mambré; plus les livres de Job, des Prophètes, des Sibylles et des premiers grands prêtres des Juifs. Or, ces magnifiques monuments de l'enfance du monde auraient été conservés dans la bibliothèque éthiopienne, avec les ouvrages composés par la reine de Saba et par son fils Mémilech qu'elle eut, dit-on, de Salomon; et cette fameuse bibliothèque n'aurait pas contenu moins de 10,100,000 volumes, tous écrits sur parchemin et renfermés dans des étuis de soie! Certes, il n'y a rien de plus merveilleux dans les Mille et une Nuits. On dit que le pape Grégoire XIII, mort en 1572, envoya Laurent de Crémone et Ant. Brians visiter cette bibliothèque incomparable; mais le rapport qu'ils durent faire au souverain pontife ne nous est pas connu. On est étonné que le P. Kircher ait donné trop de créance aux contes qui ont été faits de cette prétendue merveille du monde qu'auraient conservée des moines schismatiques, nestoriens, et d'ailleurs fort ignorants.

FEZ. Si l'on en croit Erpenius, la bibliothèque de cette ville se composerait de 32,000 volumes, et les Mores y conserveraient toutes les décades de Tite-Live, ainsi que tous les ouvrages d'Hippocrate, de Galien, de Pappus, philosophe d'Alexandrie, et d'un assez grand nombre d'autres auteurs de l'antiquité, dont les écrits ne sont pas venus jusqu'à nous, ou que nous avons incomplets, tels que Salluste, Tite-Live, Tacite, etc. Sans admettre légèrement tout ce que racontent les voyageurs, on peut croire que beaucoup de manuscrits anciens peuvent encore être cachés dans les bibliothèques de l'Orient.

Maroc. Le roi Al-Mansor, qui aima les lettres, fonda des écoles et des bibliothèques dans ses États. Les Arabes lettrés se vantent de conserver dans celle de Maroc la première copie du Code de Justinien.

AMÉRIQUE. Il y a dans les États-Unis un si grand nombre d'écoles et de journaux politiques et littéraires qu'il doit s'y trouver aussi, et qu'il s'y trouve, des bibliothèques publiques et particulières dans toutes les villes de l'Union. Celles de Philadelphie (32,000 vol.), de Boston, de Cambridge et de New-York sont les plus considérables; mais elles ont besoin, comme toutes les autres, de s'accroître et de s'enrichir encore.

[Un ouvrage important à consulter sur les manuscrits des bibliothèques de l'Europe est le suivant : Hænel, *Catalogi librorum MSS. qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Hispaniæ, Lusitaniæ Belgii, Britanniæ asservantur*, Leipzig, 1829, in-4°; et sur les trésors des bibliothèques de l'Italie seulement*: Blume, *Iter Italicum,* Berlin et Halle, 1824-1830, 3 vol. in-8°.] VILLENAVE.

BIBLIQUES (SOCIÉTÉS), sociétés fondées dans la Grande-Bretagne pour la propagation des livres saints parmi les classes pauvres. La première fut fondée en 1804. Depuis ce temps, d'autres sociétés bibliques ont été établies sur le même plan en Allemagne, en Suède, en Danemark, en Russie, etc., et leur nombre s'élève à plus de trois mille.

BIBLIS et CAUNUS, enfants de Miletus et de la nymphe Cyanée. La jeune Biblis, ayant conçu pour son frère une passion criminelle, l'obligea par ses coupables importunités à chercher loin d'elle une tranquillité qu'il ne pouvait plus trouver dans la maison de son père. Biblis le chercha longtemps inutilement, et s'arrêta enfin dans un bois, où, à force de pleurer, elle fut changée en une fontaine intarissable, qui prit son nom, et qu'on voyait encore dans le territoire de Milet du temps de Pausanias. Antonius Liberalis raconte que Biblis, ne pouvant triompher de sa

passion criminelle, résolut de se précipiter du sommet d'une montagne, mais que les nymphes, ayant pitié de son sort, lui communiquèrent leur immortalité, et l'admirent au milieu d'elles en qualité d'hamadryade. (*Mét.*, IX, v. 662.)

BIBRACTE, ancienne ville des Éduens, aujourd'hui Autun (*Augustodunum*). On a trouvé dans cette dernière une inscription avec ces mots : *Deæ Bibracti*, ce qui a fait penser à quelques-uns que la ville de Bibracte avait été personnifiée par ses habitants et mise au rang des déesses.

BICÉPHALES ou plutôt BICEPS. *Voy.* MONSTRES.

BICÊTRE, autrefois *Bicestre* ou *Bissestre*, est situé sur un plateau élevé, entre la route de Fontainebleau et le village de Gentilly, à une demi-heure de marche environ de Paris. Bâti sous Charles V, par les ordres de Jean, duc de Berri, il formait alors un poste important; pillé, dévasté pendant les troubles qui agitèrent le règne de Charles VI, Bicêtre fut rétabli sous Louis XIII, qui en fit un superbe hôpital, où la patrie donnait asile aux soldats mutilés. Louis XIV ayant plus tard fait construire l'hôtel des Invalides, Bicêtre devint une succursale de l'hôpital général, un hospice civil. Pendant quelque temps il a été une espèce de dépôt de mendicité où l'on retirait les pauvres qu'on y occupait à divers travaux, et une maison de correction où l'on renfermait les vagabonds et les gens d'une moralité suspecte. Bicêtre est aujourd'hui à la fois un hospice pour les vieillards et un hôpital pour les fous. Cette agglomération d'infortunes si différentes est pour l'observateur philosophe la source de réflexions tour à tour amères et consolantes.

La condition qu'on exige des vieillards, pour être admis à Bicêtre, c'est l'âge de 70 ans; ceux d'un âge beaucoup plus jeune qu'on y rencontre dans la division des incurables sont des aveugles, des paralytiques, d'autres qui sont atteints de maladies chroniques au-dessus des ressources de l'art, et qui les mettent dans l'impossibilité absolue de subvenir à leurs besoins. Quand un vieillard a été une fois admis, il devient membre de la grande famille, et la maison lui accorde toutes les nécessités de la vie : de vastes dortoirs garnis de lits très-propres s'ouvrent le soir à l'heure du repos; une nourriture saine et abondante leur est distribuée à différentes heures du jour; chaque semaine, du linge blanc leur est donné, et chaque semaine aussi il leur est permis, à des jours fixes, de sortir de la maison. Une église catholique et un temple protestant existent dans l'intérieur de l'établissement, où chacun, suivant sa religion, peut adresser ses prières à Dieu. Parmi ces vieillards, il en est quelques-uns qui, ayant conservé un reste de verdeur, sont employés à divers travaux que l'administration rétribue suivant leur importance. Enfin un grand nombre d'ateliers ont été construits où travaillent chaque jour plusieurs centaines de vieillards et d'aveugles plus ou moins valides. Ces ouvriers vendent librement le produit de leur industrie et peuvent par là, comme ils le disent dans leur langage modeste, se procurer quelques douceurs. Vient ensuite la division des insensés, qui comprend les fous et les idiots. Ces derniers sont renfermés dans une cour peu étendue : on en voit peu se promener; presque tous sont assis ou couchés sur le sol, se livrant à des mouvements sans but, et qu'aucune pensée ne dirige. Les aliénés sont plus nombreux et renfermés dans des cours distinctes et plus spacieuses; ceux-ci pour la plupart vivent d'une vie moins solitaire que les premiers : on les voit se promener par groupes ou se livrer à des occupations qui réclament davantage le concours de l'intelligence. Quand on se trouve au milieu de ces infortunés, on est souvent abordé par des empereurs, des rois qui viennent demander deux sous pour acheter du tabac; d'autres vous poursuivent d'un œil hagard, jusqu'à ce qu'on soit hors de la portée de leur vue. Les fous furieux sont renfermés dans des loges où ils sont retenus jusqu'à ce que, redevenus plus calmes, ils puissent être rendus à la vie commune sans danger. Dans la même division se trouve une infirmerie où sont reçus des individus qui n'ont perdu la raison que depuis peu de temps et dont l'état demande l'application d'une médecine plus active.

La curiosité que les vieillards ne manquent jamais d'indiquer à ceux qui visitent Bicêtre, c'est un puits qui a 165 pieds de profondeur sur 15 de largeur; un seau qui contient 660 litres verse l'eau toutes les cinq minutes dans un immense réservoir qui distribue ce liquide pour tous les services de l'établissement, par le moyen de 72 conduits. Ce sont des idiots, des aveugles, qui font marcher cette machine qui va jour et nuit; 24 hommes pour cela sont employés à la fois. La population de Bicêtre est environ de 4,000 individus. SIMON.

BICHAT (MARIE-FRANÇOIS-XAVIER) naquit en 1771 à Thoirette, département de l'Ain. Fils d'un médecin estimé comme praticien, et devant suivre la même carrière que son père, il fut placé au collége de Nantua où il fit ses humanités avec une grande distinction. Au moment où il sortit du collége, la réputation de Marc-

Antoine Petit attirait à Lyon un grand nombre de jeunes gens qui entraient dans la carrière médicale; c'est aussi à Lyon que Bichat commença l'étude d'une science à laquelle son génie devait donner une impulsion si heureuse; mais les troubles politiques qui éclatèrent alors dans cette ville la lui firent bientôt abandonner. Il se rendit à Bourges où il ne resta que peu de temps, et vint enfin à Paris où Desault professait avec éclat la chirurgie. Une circonstance heureuse le fit bientôt distinguer de l'illustre professeur qui le reçut dans sa maison et l'associa à ses travaux. Cette intimité dura peu : Desault mourut, et Bichat, pour acquitter envers lui sa dette de reconnaissance, publia le 4e volume du *Journal de Chirurgie* de son protecteur, et plus tard ses leçons. Jusque-là Bichat n'avait fait, en quelque sorte, que préluder à sa gloire, s'occupant presque exclusivement d'anatomie et de chirurgie; mais étudiant l'anatomie sous un point de vue tout nouveau, il décomposa le corps humain en ses tissus élémentaires, et montra comment ceux-ci s'associent, se groupent, pour former les différents organes. Cette décomposition du corps animal en ses éléments constitutifs est certainement une des vues les plus originales des temps modernes : en montrant ainsi l'imperfection des études anatomiques faites avant lui, et dans lesquelles les organes étaient examinés en masse, on peut dire que Bichat a ouvert la voie dans laquelle ont marché, avec tant de succès, plusieurs médecins contemporains; mais il n'a point suffi à son esprit plein de vigueur d'avoir analysé ainsi l'organisation humaine, il a voulu faire concourir cette perfection de l'analyse anatomique au progrès de la science de la vie. Malgré tous les efforts de Barthès et de Bordeu, pour subordonner les phénomènes vitaux à des principes distincts de ceux qui régissent les corps inertes, les idées des médecins mécaniciens et chimistes régnaient encore dans la plupart des esprits. Ce n'est pas que déjà on ne sentît généralement que les forces d'où émanent les phénomènes des êtres animés doivent différer de celles auxquelles obéit la matière morte, mais on ne regardait cette distinction que comme une nécessité logique, bonne pour le cabinet et qui, vague et sans règle fixe, n'était d'aucune utilité en face des faits. Bichat sentit quelle était la cause qui faisait ainsi rejeter le vitalisme à ceux qui avouaient la légitimité de ses bases, et chercha à coordonner les phénomènes de la vie en les groupant autour des forces diverses sous l'empire desquelles ils s'accomplissent; ces forces, il les appelle *propriétés vitales* et les classe de la manière suivante. Il admet une sensibilité animale ou percevante, d'où dérivent les sensations; une sensibilité organique, faculté de la matière vivante, qui rend celle-ci sensible aux impressions, sans que l'individu chez qui elles ont lieu en ait la conscience; une contractilité animale ou volontaire, et une contractilité organique sensible, propriétés inhérentes aux fibres musculaires, qui se raccourcissent ou se contractent sous l'influence de la volonté, ou bien sous celle d'autres excitants, et qui président à la locomotion et aux mouvements des plans musculaires des viscères; enfin une contractilité organique insensible, qui existe dans tous les tissus vivants, et en vertu de laquelle tous ces tissus exécutent des mouvements intimes, inaccessibles à nos sens, mais indiqués par les résultats, et qui, jointe à la sensibilité organique, a sous sa dépendance la circulation capillaire, l'absorption, les sécrétions et la nutrition. Après avoir ainsi distingué les diverses propriétés des tissus, complétant cette étude analytique par une étude d'ensemble, il est conduit à admettre dans les animaux en général, et l'homme en particulier, deux vies, conséquemment deux séries d'organes corrélatifs : l'une est la vie animale, vie excentrique qui a pour instruments matériels les organes au moyen desquels l'être vivant se met en rapport avec le monde extérieur; l'autre est la vie organique dont le caractère est de présider à la conservation et à la nutrition de l'animal, et qui a des organes en harmonie avec la spécialité de sa nature. Une seule fonction reste en dehors de cette belle division systématique, c'est la fonction de reproduction. Ces principes physiologiques étant posés, Bichat en conclut que la maladie consiste essentiellement dans une altération des propriétés vitales, et que la thérapeutique doit avoir pour but de ramener ces propriétés à leur type normal. Telles sont en substance les idées que Bichat a développées avec un talent admirable dans 4 volumes in-8o qu'il a publiés sous le titre d'*Anatomie générale*; c'est là sans contredit l'ouvrage où ce médecin illustre a jeté le plus d'idées originales, mais ce n'est point le seul qu'il ait produit, quelque prématurée qu'ait été sa mort. Il a laissé de nombreux mémoires, un *Traité des membranes*, en un vol. in-8o; 5 volumes d'*Anatomie descriptive*, dont les deux derniers ont été rédigés par Buisson et M. Roux; enfin ses *Recherches sur la vie et la mort*, dont M. Magendie est l'éditeur, et auxquelles il a ajouté des notes intéressantes. Dans ces nombreuses productions Bichat montre un esprit

supérieur qui eût reculé les bornes de la science plus que personne ne l'a fait peut-être, s'il lui avait été donné de fournir une plus longue carrière. Il mourut le 22 juillet 1802; à sa mort, Corvisart, son médecin, écrivit au premier consul : « Bichat vient de mourir sur un champ de bataille qui compte plus d'une victime; personne, en si peu de temps, n'a fait tant de choses et aussi bien. » Quoique beaucoup des idées de Bichat ne soient déjà plus admises dans l'état actuel de la science, il en est plusieurs dont l'expérience de chaque jour confirme la justesse, et, dans le mouvement progressif qui nous entraîne loin de lui, l'on sent encore l'impulsion vigoureuse que sa main puissante a donnée aux sciences médicales, ENCYCL. DES GENS DU MONDE.

BICHE. *Voy.* CERF.

BICOQUE (*Bicoca*), village à une lieue de Milan, en un lieu hérissé d'arbres et coupé de canaux. Lautrec, chargé de la défense du duché de Milan, y rencontra les Impériaux retranchés dans une forte position ; le général français et son conseil furent d'avis de les bloquer et de les affamer, et tout annonce qu'il les aurait eus à discrétion sans l'indiscipline des mercenaires suisses qui composaient à peu près toute l'infanterie de son armée. Ceux-ci, irrités de n'avoir pas reçu de solde depuis longtemps et espérant au moins s'indemniser par la victoire, demandèrent à grands cris leur argent ou le combat; si bien que sous la menace d'une défection, Lautrec se vit obligé d'engager l'affaire contrairement aux plus simples calculs d'une saine tactique. Ce fut *la Journée de la Bicoque* (1522). Les Suisses firent rage au premier choc, mais ils se déconcertèrent bientôt devant le courage flegmatique des Allemands, et se dispersèrent, abandonnant la gendarmerie française qui faisait des prodiges et dont les succès auraient pu devenir décisifs. Cette journée eut des suites très-importantes. Le Milanais échappa à la France. Quand Lautrec se plaignit à la cour du manque d'argent, source de tout le mal, il fut assez mal reçu, attendu que les ducats avaient, à ce qu'il paraît, passé par les mains de la duchesse d'Angoulême qui aima mieux les employer à se faire des amis qu'à détruire les ennemis de la France.

Le mot *bicoque*, par extension, sert aujourd'hui à désigner une place de guerre chétive, ou une bourgade quelconque sans importance. P. LAVERGNE.

BIDASSOA, en latin *Vedassus* et *Vidaso*, rivière qui prend sa source à la cime du Belat, l'une des crêtes des Pyrénées, entre Saint-Jean Pied de Port et Maya, village espagnol qu'elle baigne en coulant à l'ouest-sud-ouest. Française à sa source seulement, elle parcourt, en serpentant, un arc sinueux d'environ douze lieues dans le territoire espagnol, pour venir, non loin de son embouchure dans la mer de Biscaye, tracer, une très-faible étendue, la limite de la France avec l'Espagne, entre le village d'Andaye et Fuenterrabia, après avoir coulé à gauche de Maya, puis entre Elisóndo et Bertiz, et arrosé, en remontant vers le nord-ouest, San-Estevan, Bera et Iron. Son cours forme un angle obtus et rentrant, qui regarde l'autre angle, obtus et saillant, que présente la chaîne des Pyrénées d'Andaye au mont Maya.

La Bidassoa, que les vieux auteurs espagnols nomment indifféremment Vedaso ou Vidasoa, et les anciens géographes français Bidasse ou Bidassea, n'a donc d'autre importance topographique que celle que lui donne le passage de Bayonne à Saint-Sébastien, dont elle coupe la route. Son lit est presque partout fort marécageux et elle ne pourrait porter tout au plus que de légères barques, si ce n'est vers son embouchure, à une lieue de laquelle elle forme l'*île des Faisans* ou *de la Conférence*. Nous ne saurions dire si le dernier nom donné à cette île vient de ce qu'elle fut, en 1659, le siége du congrès où le cardinal Mazarin et D. Luis de Haro jetèrent les bases du traité de paix des Pyrénées, ou bien s'il faut le rattacher à une origine plus ancienne, notamment à l'entrevue qu'y eurent, vers la fin d'avril 1463, Louis XI et D. Enrique, roi de Castille, au sujet des démêlés de ce dernier avec le roi d'Aragon, et dans lesquels les parties contendantes avaient choisi le roi très-chrétien pour arbitre. Mariana, dans son *Histoire générale d'Espagne* (XXIII, 5), entre à l'égard de cette conférence dans de curieux détails; il décrit les fêtes dont elle fut l'occasion, peint la magnificence qu'y déployèrent D. Enrique et sa cour, et rapporte comment le costume plus que négligé du roi de France, que la simplicité de son accoutrement distinguait entre les princes de sa suite, fit la risée des galants Espagnols.

Le même historien s'étend à cette occasion sur la contestation qui a longtemps existé entre les deux États, relativement à la possession souveraine de la rivière Bidassoa. Cette contestation pourrait fournir la matière d'un intéressant mémoire; mais il suffira ici de dire que depuis l'an 1510, où des commissaires royaux, nommés de part et d'autre après la rixe sanglante qui avait eu lieu entre les habitants d'Andaye et ceux de Fuenterrabia, sur la propriété de la rivière, décidèrent que chacune des deux rives

appartiendrait au pays qu'elle baigne, la rivière elle-même demeurant propriété commune ou neutre, sauf cette réserve que les Français ne pourraient y avoir de bâtiments à quille (*vaxeles con quilla, es a saber grandes*), il ne s'éleva plus de différend, et de part et d'autre, même en temps de guerre, on s'acquitta mutuellement des droits de partage avec une grande fidélité. C'est qu'apparemment ces droits, réglés à l'amiable, n'étaient pas, à beaucoup près, ce que les lois de douanes les ont faits depuis.

Cette question a été débattue encore une fois du temps de Colbert, par Pierre de Marca, dans sa *Marca Hispanica* (chap. XIV, lib. I), dédiée à ce ministre. DE CHAMROBERT.

BIDON, terme de marine, vaisseau de bois, ou espèce de broc, dont on se sert sur mer pour mettre et distribuer la ration de vin aux équipages; il contient sept chopines pour sept personnes, et on l'appelle autrement *canette*. On appelle aussi *bidon* un vase de fer-blanc dans lequel les soldats vont chercher leur provision d'eau. Il a été pris en 1805 un brevet de perfectionnement pour un *bidon-filtre*, qui reçoit un gobelet en fer-blanc, tantôt au-dessus pour le voyage, tantôt au-dessous pour recueillir l'eau filtrée. Ce gobelet s'adapte au bidon de la même manière qu'une baïonnette au bout du fusil. Les matières filtrantes sont contenues entre deux fonds percés de trous, et soudés contre les parois intérieures : celui d'en bas est double, et l'inférieur a la forme d'un entonnoir; afin de ramener plus sûrement l'eau filtrée dans le gobelet qui sert de réservoir. (*Descript. des brev. expirés*, tome II, p. 69.) DICT. DE LA CONV.

BIDPAI. *Voy*. PILPAÏ.

BIELA. *Voy*. COMÈTE.

BIELEFELD, ville de la Westphalie prussienne (régence de Minden), sur le Lutter. Elle est célèbre par son industrie en toiles et par ses blanchisseries. La toile de Bielefeld, employée surtout pour linge de table, est plus fine et ouvrée avec plus de goût que celle de Silésie. La ville de Bielefeld n'a que 6,600 habitants, et pourtant on y trouve un gymnase, une école d'industrie et 6 écoles élémentaires. Elle a aussi beaucoup de tanneries et fait surtout un commerce très-considérable. J. H. SCHNITZLER.

BIEN. Le mot *bien* sert à exprimer plusieurs idées : en faisant connaître ses acceptions diverses, nous montrerons ce qu'ont de distinct et de commun à la fois les idées qu'il représente; car, lorsqu'un même mot est le signe de plusieurs idées, la raison de cette confusion de langage doit se trouver dans les rapports d'analogie que ces idées ont entre elles, rapports qui sont d'autant plus intéressants à remarquer qu'ils servent à mieux faire apprécier les rapports de différence. —Le bien, dans son acception la plus générale, le bien absolu, c'est l'accomplissement régulier et harmonieux de toutes les lois qui régissent l'univers, c'est l'ordre sage et bienfaisant qui préside à l'ensemble des phénomènes dont la succession et l'enchaînement constituent la nature. Le *bien* diffère du *vrai* en ce que le *vrai* est la pensée même des lois et de l'ordre, et que le *bien* en est l'accomplissement. Ainsi, dans la pensée du Créateur, la terre doit tourner autour du soleil, les corps doivent s'attirer en raison inverse du carré de leur distance, l'homme doit ne pas nuire à son semblable et lui prêter assistance : voici le *vrai*. Mais si nous considérons ces pensées du Créateur, ou, si l'on veut, ces lois de la nature recevant leur exécution, ce ne sera plus seulement le *vrai*, ce sera le bien. Ainsi, il est *bien* que la terre accomplisse sa révolution autour du soleil, *bien* que l'homme porte secours aux maux de son semblable, etc. Le *bien* est donc la mise en œuvre de la pensée suprême, la réalisation du *vrai*. Le principe du vrai est dans la *sagesse* éternelle, celui du *bien* dans la *puissance* dont cette sagesse est armée pour réaliser ses pensées. L'homme ne peut connaître le *bien* dans tout son développement, il sait seulement qu'il existe; de même qu'il ne peut connaître le *vrai* dans toute son étendue, à cause des bornes de son intelligence; mais de même aussi qu'il lui suffit de voir un seul côté de la vérité pour s'élever aussitôt à son principe, pour affirmer son immobilité et sa sagesse, et pour étendre ensuite son affirmation à tout ce qu'il ne connaît pas comme à tout ce qu'il connaît, de même il lui suffit de voir un seul exemple de *bien* pour s'élever à l'idée de *bien* en général, pour affirmer que la sagesse bienveillante du Créateur préside à l'ensemble de l'univers. Voilà comme il se forme l'idée du *bien absolu*, au moyen de la raison, qui généralise. — Le *bien* d'un être en particulier, c'est l'accomplissement régulier et sans obstacle de la fin pour laquelle cet être a été créé. Ainsi, le bien pour une plante, c'est son développement facile et complet; le bien pour un organe, c'est l'accomplissement régulier de ses fonctions; le bien pour un animal, c'est la satisfaction de tous les besoins que la nature a mis en lui; le bien pour l'homme, c'est le développement régulier et harmonieux de ses facultés physiques, intellectuelles, affectives et morales, développement qui a pour but l'accomplissement de sa destinée, c'est-à-dire son bien.

— On voit par là que l'idée du bien absolu ne diffère de l'idée de bien particulier que du plus au moins. Le bien d'un être, c'est toujours l'accomplissement régulier des lois qui président au développement de cet être, et qui doivent le conduire à sa fin. La somme de tous les biens particuliers doit donner le bien absolu, c'est-à-dire l'accomplissement régulier de toutes les lois de l'univers; seulement, il ne nous est point possible de connaître jamais la totalité de cette somme, tandis que nous pouvons connaître quelques-unes de ses parties.— On peut remarquer aussi pourquoi l'homme confond l'idée de son bien avec celle de son bonheur. C'est qu'en effet la nature a attaché un vif sentiment de plaisir à la satisfaction de chacun de ses besoins, et que l'homme le plus réellement heureux est celui qui satisfait ses penchants les plus importants et se developpe de la manière la plus conforme à sa destinée. Le bonheur n'est pas identique avec le bien, il en est le résultat et le complément. Mais l'homme les a confondus dans sa pensée, parce que l'un le conduit à l'autre. Aussi se trompe-t-il toujours en poursuivant le bonheur, s'il ne le cherche pas dans son bien, c'est-à-dire dans la satisfaction des besoins les plus nobles et les plus essentiels de sa nature, dans l'accomplissement de sa loi dernière, et s'il prend pour le bonheur les plaisirs que procure la satisfaction d'un besoin moins important et qui peuvent entraver le développement de ses facultés principales, empêcher l'accomplissement de sa véritable destinée, c'est-à-dire son bien, et par conséquent son bonheur. — Il est encore facile d'expliquer pourquoi on appelle du nom de *biens* les richesses de toute nature qui sont en la possession de l'homme; c'est que ces richesses sont pour lui des moyens de développement, et que les ressources dont elles accroissent sa puissance peuvent l'aider, s'il sait en faire usage, à accomplir plus aisément les lois de la nature, c'est-à-dire son *bien*. Ainsi, c'est le *moyen* auquel, par analogie, on a donné le nom de la fin elle-même.— Le mot *bien* a encore une autre acception, la plus importante de toutes, je veux parler du *bien moral, æquum, honestum*, et que nous définirons l'accomplissement du devoir. Le bien moral ne diffère du bien en soi que parce qu'il est imputable à l'homme lui-même, qui l'accomplit librement. En effet, quand l'homme pratique le bien, *honestum*, il ne fait autre chose qu'exécuter les lois de la nature et réaliser la pensée du Créateur, que sa conscience et sa raison lui révèlent, et dont il lui a réservé l'accomplissement. Seulement, il y a cette différence entre le bien qui s'accomplit directement par le fait de la nature et le bien qui s'accomplit par le fait de l'homme, que c'est à l'activité humaine qu'a été confiée l'exécution d'un grand nombre de lois, et que ces lois ne s'exécutent qu'autant que l'homme se prête et consent librement à le faire. Ainsi, le bien moral n'est autre chose que le bien fait sciemment et librement par l'homme. — Ainsi, c'est une loi de la nature que l'intelligence d'un individu se développe en raison des moyens qui lui sont fournis, et du but particulier auquel il est appelé; c'est une loi de la nature que la mère nourrisse son enfant et lui procure, pour opérer son développement physique et moral, toutes les ressources qu'il ne possède pas par lui-même. Mais ces lois ne recevront leur exécution qu'autant que l'homme les connaîtra, et emploiera son activité à en assurer l'accomplissement. Le bien en soi hors de l'homme, le bien moral seul lui appartient, il constitue son mérite : car l'homme qui fait le bien concourt avec le Créateur à effectuer les lois qu'a établies la sagesse éternelle; il devient le réalisateur de la pensée suprême. Remarquons, en terminant, que ce qui rend le bien obligatoire pour l'homme, c'est précisément parce qu'il consiste dans des lois qui ne sont point son ouvrage, qui préexistent dans la pensée de l'auteur de la nature, et qu'il a seulement reçu mission d'accomplir librement, par un privilége qui en fait la plus noble de toutes les créatures. C. M. Paffe.

BIENFAISANCE, de toutes les vertus de l'homme la plus active. Pour accomplir les œuvres qu'elle s'impose, les jours lui paraissent souvent trop courts, elle prend sur ses nuits; elle souffre du repos. La bienfaisance fait plus que de donner; elle se dépouille avec joie, et si les ressources lui manquent, elle apporte toujours la fertilité de ses conseils et la chaleur de son dévouement; elle n'est pas que la raison du bien, elle en est la passion. — Un des caractères propres à la bienfaisance, c'est qu'elle possède toutes les vertus dont elle a besoin; elle est tour à tour patiente et impétueuse, vive et insinuante; elle compose avec les obstacles, elle sait aussi les franchir. Un premier succès la conduit infailliblement à un second. Commandant par les sacrifices qu'elle s'impose, elle en profite pour augmenter à l'infini tous les genres de soulagement et de consolation. Enfin elle parvient toujours à réunir en sa faveur une force d'opinion devant laquelle s'inclinent les riches et les puissants; elle reflète sur eux quelque chose de sa considération : c'est un encouragement qu'elle leur offre. — Telle est la bienfaisance dans les

temps ordinaires; mais à son insu elle exerce une tout autre importance lorsque la société touche au plus haut degré de la civilisation. Sans être un rouage de l'État, elle se glisse entre ceux-ci et empêche qu'ils ne se choquent et ne se brisent. En effet, la fortune établit alors des distances si prodigieuses et des disparates si désolants qu'une guerre civile permanente existerait entre les citoyens; mais la bienfaisance réussit à rétablir l'équilibre, et, sans qu'on s'en aperçoive, amène à un partage continuel. Elle constitue en définitive un pouvoir d'autant plus irrésistible qu'à la différence des autres, il donne au lieu de demander. — On peut dès ses premières années habituer l'enfant à la bienfaisance; c'est une vertu à laquelle on s'attache et dont on ne peut plus se séparer : ce devrait être là la partie essentielle de l'éducation; sur ce point, on abandonne trop les enfants à leur propre sensibilité : le cœur est comme l'esprit; il a besoin à certaine époque d'une culture constante. — La bienfaisance, pour mieux s'introduire dans les capitales, est forcée de revêtir des formes qui lui coûtent : elle séduit les uns pour venir au secours des autres; le plaisir est son agent, mais, en l'approchant, elle le purifie. — Il n'y a pas d'acte de bienfaisance où les femmes ne soient mêlées; dans ce genre, elles devinent tout ce qu'on peut entreprendre, et elles ont si bien toutes les grâces du succès qu'elles séduisent ceux qu'elles ne peuvent toucher. — Un érudit a prétendu que le mot de *bienfaisance* datait déjà de loin, et que l'abbé de Saint-Pierre n'en était pas l'inventeur; à cet égard, Roubaud ne fournit aucune preuve dans ses *Synonimes*. Il est vrai que Balzac s'est servi dès le XVIIe siècle des expressions *bienfaisant* et *bienfaisante*, mais il s'est arrêté là. Au reste, le *Dictionnaire de l'Académie française* n'a reconnu que fort tard la plus charmante des appellations. On trouve la remarque suivante dans une édition de Richelet, qui a paru en 1759 : « *Bienfaisance*, l'Académie française n'a point reçu ce mot, et ceux qui *écrivent le mieux* refusent de le recevoir. » Il n'en est pas de même aujourd'hui : dissertations, discours de tribune, textes, dictionnaires, la bienfaisance est partout : cela la mènera peut-être à entrer dans nos actions; alors son triomphe sera complet. SAINT-PROSPER.

BIENHEUREUX. C'est celui qui jouit de la béatitude, *beatus, beati, cœlicives, cœlites*. On dit la *bienheureuse* Vierge Marie, les *bienheureux* apôtres. Le paradis est le séjour des *bienheureux*, c'est-à-dire de ceux auxquels une vie pure et sainte a mérité le royaume des cieux; de ceux qui sont morts en odeur de sainteté, de ceux que l'Église a destinés à être canonisés ou dont elle permet que le nom soit en vénération, auxquels elle décerne, ou permet qu'il soit décerné un culte public, subordonné à celui qu'elle rend aux saints qu'elle a canonisés, c'est-à-dire enfin qui jouissent de la *béatification*, qui est un degré pour arriver à la *canonisation*. (*Voyez* ces mots.) Le titre de *bienheureux* ne peut être donné que par l'Église; quand il est donné à quelqu'un par celui qui en parle, ou qui écrit sa vie, ce n'est qu'un pur témoignage qui n'a nulle autorité; un évêque particulier ne peut pas même conférer ce titre, et quand l'Église le donne, elle fait faire une enquête qui prouve les mérites et les vertus de celui qu'elle veut sanctifier ou simplement honorer. DICT. DE LA CONV.

BIENNE (VILLE ET LAC DE). La ville de Bienne (en allemand *Biel*), autrefois une petite république qui reconnaissait l'évêque de Bâle pour son suzerain, est comprise aujourd'hui dans le canton de Berne et se trouve dans sa partie septentrionale, bailliage de Nidau, au pied du Jura. Les habitants de cette petite ville, au nombre de près de 5,000, parlent allemand et sont réformés. Bienne a un gymnase, une bibliothèque et un hôpital bien entretenu. En 1786 elle déclara s'incorporer à la république française; en 1814 la France la perdit, mais sans que Bienne recouvrât son ancienne indépendance : elle fut donnée à Berne avec la majeure partie de l'ancien évêché de Bâle.

Le lac de Bienne sur lequel elle est située, lac très-poissonneux et élevé de 1,532 pieds au-dessus de la mer, a 5 lieues de long et 1 de large. Il reçoit le Thiel qui est un écoulement du lac de Neufchâtel. L'île de Saint-Pierre, si célèbre par le séjour qu'y fit en 1765 J. J. Rousseau, est au milieu de ce lac; c'est un lieu enchanteur avec des vues délicieuses, fertile, et ayant un quart de lieue de circuit. J. H. SCHNITZLER.

BIEN PUBLIC (LIGUE ET GUERRE DU). C'est sous ce nom qu'est connue dans l'histoire l'opposition armée contre laquelle Louis XI eut à combattre quelques années après son avénement au trône de France. La *pragmatique sanction* fut un des prétextes que saisirent les principaux seigneurs de sa cour pour se liguer contre lui. Plus il voulait abaisser les grands, dont la puissance lui faisait ombrage, plus il s'attirait leur haine. Le duc de Bourgogne lui avait envoyé Chimai pour se plaindre de plusieurs infractions du traité d'Arras. Louis XI, dans un mouvement d'humeur, demanda à cet envoyé si le duc était d'un autre *métal* que les autres princes? *Il le faut bien,*

répondit celui-ci, *puisqu'il vous a reçu et protégé quand personne n'osait le faire*. Philippe le Bon était trop pacifique pour troubler l'État. Mais Charles, comte de Charolais, son fils, violent, impétueux, haïssant le monarque, à qui le duc avait restitué, pour quatre cent mille écus d'or, les villes de Picardie cédées par le traité d'Arras, Charles cherchait avec ardeur l'occasion d'éclater. Le duc de Bretagne, aussi mécontent, parce qu'on s'opposait à ses injustes prétentions, excitait ce jeune prince à la révolte. Ils entraînèrent dans leur parti le duc de Bourbon et enfin le duc de Berri, frère du roi, dangereux par la faiblesse de son caractère, qui le rendait souple aux impressions de la cabale. Tout à coup les rebelles se déclarèrent, sous le prétexte ordinaire de réformer l'État et de soulager les peuples, couvrant leurs desseins ambitieux du beau nom de *ligue du bien public*. Le fameux Dunois entra lui-même dans cette ligue. On armait de tous côtés. Le roi prit de si bonnes mesures que le comte de Charolais tenta vainement de surprendre la capitale. Les deux armées se rencontrèrent près de Montlhéri; la bataille fut sanglante. Louis et le comte y signalèrent également leur bravoure, sans pouvoir décider la victoire. Les rebelles vinrent assiéger Paris, mais désespérèrent bientôt d'y entrer. Cependant le roi suivit le conseil de François Sforce, duc de Milan, qui lui manda que, pour dissiper la ligue, il fallait tout promettre et voir ensuite ce que les circonstances obligeraient de tenir : maxime très-conforme à sa politique artificieuse. Il signa donc un traité honteux, par lequel il cédait la Normandie à son frère, et plusieurs terres du domaine aux principaux chefs. On parla ensuite du *bien public*, sans autre fruit que de fouler davantage les peuples, de sorte que cette ligue, après l'événement, fut appelée avec raison la *ligue du mal public*. — Ce fut aux fossés de l'abbaye Saint-Antoine, qui était alors environnée de fortes murailles, et formait, dit Dulaure, une espèce de bourg, que Louis XI conclut, en 1465, cette trêve qui ne pouvait être sincère de part ni d'autre, et qui fut bientôt violée par lui-même; ce qui ne l'empêcha pas de faire élever dans ce lieu une croix, dont on déterra plus tard (en 1562) une pierre portant l'inscription suivante : *L'an M. CCCC. LXV fut ici tenu le landit des trahisons, et fut par unes tresves qui furent données : maudit soit-il qui en fut cause!* Ce monument, ajoute M. Dulaure, ne fut dressé qu'en 1479, comme le prouve le compte du domaine de cette année (fol. 378), où on lit : « A Jean Chevrin, maçon, pour avoir assis, par ordonnance du roi, une croix et épitaphe près la grange du roi, au lieu que l'on appelle le *fossé des trahisons*, derrière Saint-Antoine des Champs. DICT. DE LA CONV.

BIENS. Les biens se divisent en deux grandes classes : 1° en *meubles*, et 2° en *immeubles*. Les biens meubles sont tels par leur nature ou par la détermination de la loi. Les meubles par leur nature sont ceux qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, comme les animaux, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère, comme les choses inanimées. Sont meubles par la détermination de la loi, les obligations et actions qui ont pour objet des sommes exigibles ou des effets mobiliers, les actions ou intérêts dans les compagnies de finance, de commerce ou d'industrie, encore que des immeubles dépendants de ces entreprises appartiennent aux compagnies. Ces actions ou intérêts sont réputés meubles à l'égard de chaque associé seulement, tant que dure la société. Sont aussi meubles, par la détermination de la loi, les rentes perpétuelles ou viagères, soit sur l'État, soit sur des particuliers.

Les bateaux, bacs, navires, moulins et bains sur bateaux, et généralement toutes usines non fixées par des piliers et ne faisant point partie de la maison, sont meubles. Les matériaux procédant de la démolition d'un édifice, ceux rassemblés pour en construire un nouveau, sont meubles jusqu'à ce qu'ils soient employés par l'ouvrier dans une construction.

Le Code s'applique ensuite à préciser la signification du mot *meubles*, c'est-à-dire les objets compris par ce mot, employés dans les dispositions de la loi ou de l'homme, selon qu'il se trouve seul sans autre addition ni désignation, ou bien suivi de l'épithète *meublants*. Les expressions de *mobiliers*, d'*effets mobiliers*, de *biens meubles* ont été également prévues et expliquées par le législateur. Ce dernier, dans sa prévoyance, a cru devoir en outre déterminer toute la portée de cette disposition fréquente par laquelle on vend une maison *meublée* sans autre spécification. Enfin le législateur pose en règle que la clause par laquelle une maison est vendue *avec tout ce qui s'y trouve* doit être entendue d'une manière restrictive; il excepte en conséquence certains objets que la clause, malgré sa généralité, ne saurait atteindre.

Les biens sont *immeubles* ou par leur nature, ou par leur détermination, ou par l'objet auquel ils s'appliquent. Les fonds de terre et les bâtiments

sont immeubles par leur nature; il en est de même des moulins fixés sur piliers et faisant partie du bâtiment, etc. Les objets que le propriétaire d'un fonds y a placés pour le service et l'exploitation de ce fonds sont immeubles par destination. Ainsi sont immeubles à ce titre les animaux attachés à la culture, les ustensiles aratoires, les semences données au fermier ou au colon partiaire, les pigeons des colombiers, les lapins de garenne, etc.

Sont aussi immeubles par destination, tous effets mobiliers que le propriétaire a attachés au fonds *à perpétuelle demeure* et de manière qu'on ne puisse les enlever sans être fracturés ou détériorés, ou sans briser et détériorer la partie du fonds à laquelle ils sont attachés.

Sont immeubles *par l'objet auquel ils s'appliquent*, l'usufruit des choses immobilières, les servitudes ou services fonciers, les actions qui tendent à revendiquer un immeuble. VIEL-CASTEL.

BIENSÉANCE se disait physiquement de ce qui est commode, utile, avantageux; et l'on disait également bien d'une chose qu'elle est à la commodité ou à la bienséance d'une personne. Le droit de bienséance n'est autre chose que le droit d'utilité, qu'en jurisprudence on désigne plus techniquement par les mots *de commodo et incommodo* qui lui servent de titre dans les anciennes lois.

La bienséance, dans le sens moral, est la convenance des paroles et des actions par rapport aux temps, aux lieux, aux personnes, aux conditions et aux mœurs de la société. Le soin que l'on prend d'observer la bienséance constitue la politesse, et l'enfreindre ou la mépriser serait la preuve d'une mauvaise éducation. Chez nous, les bienséances sont mieux observées que les lois, quoiqu'elles soient de toutes les lois les moins rigoureuses, je veux dire qui obligent le moins la conscience. C'était aussi le défaut dominant de la Grèce polie.

Dans le discours public, les bienséances oratoires consistent à prendre toujours le ton, le geste, l'expression et le style qui conviennent le mieux et au sujet que l'on traite, et à l'assemblée qui nous écoute, et au lieu où nous parlons : esprit, délicatesse, harmonie, devant une assemblée d'académiciens; solidité, entraînement et persuasion, à la tribune; une logique pressante et nerveuse au barreau; de la grâce et de la légèreté, si l'on veut, en poésie; mais gravité et austérité sans rudesse, un langage pathétique et insinuant avec dignité, simple et naturel dans l'expression, mais grand et inspiré par la pensée, dans la chaire de vérité : telles sont les principales bienséances dont l'orateur ou l'écrivain ne doivent jamais s'écarter. NÉGRIER.

BIENVEILLANCE. *Voy*. BONTÉ.

BIÈRE, anciennement *cervoise* (*cerevisia*), boisson qui contient de la gomme, du sucre, de l'amidon, un principe amer, un peu de gluten, de l'alcool, mais en moins grande quantité que le vin, le cidre, etc., et qui résulte de la fermentation de l'orge. On place cette céréale dans les meilleures conditions possibles pour la fermentation, en la faisant séjourner d'abord pendant 48 heures dans l'eau, pour l'étendre ensuite en couches peu épaisses sur une dalle de briques ou de pierre pendant l'été, et sur un parquet pendant l'hiver. Le grain pénétré d'eau, étant ainsi amassé en couches, ne tarde point à présenter les phénomènes de la germination, qui développe le principe sucré; on modère celle-ci et on la rend générale en retournant l'orge une ou deux fois par jour, suivant l'épaisseur des couches et le degré actuel de la température; il suffit ordinairement de trois ou quatre jours pour que la germination soit arrivée au degré convenable; on la suspend alors en soumettant le grain à la torréfaction. Le grain ainsi desséché, on le mout grossièrement, on le place dans une cuve, on le délaye dans l'eau bouillante et l'on brasse fortement le mélange; cette eau dissout le sucre, la fécule, le gluten et une matière analogue au ferment contenus dans l'orge; c'est ce liquide qui est susceptible de fermenter et de donner la bière. Il ne reste plus dès lors qu'à le faire bouillir et à y ajouter le houblon. Le temps que doit durer cette ébullition varie suivant le degré de concentration qu'on veut obtenir; puis on verse le liquide dans des cuves larges et peu profondes, pour obtenir un refroidissement plus rapide; et lorsque la chaleur est tombée à 12 ou 15°, on le place dans la cuve de fermentation et l'on y délaye un peu de levure. Bientôt la fermentation a lieu : une écume blanchâtre, crémeuse, vient à la surface, et s'élève successivement à la hauteur de deux ou trois pieds. Les brasseurs suspendent cette fermentation active, quand une odeur fortement vineuse s'exhale de la cuve de travail; la bière est introduite alors dans de petits tonneaux, qui demeurent ouverts et où la fermentation continue quelques jours. Au bout d'un certain temps la bière est mise dans des bouteilles, où elle fermente légèrement encore; alors, si elle a été bien brassée, elle a acquis toutes les qualités qui la distinguent : elle est limpide, transparente, d'une teinte rouge plus ou moins foncée; quand on la verse dans les verres elle se couronne de cette mousse neigeuse qui lui est particulière.

Nous avons indiqué les éléments qui entrent dans la composition de la bière, et dont les principaux sont le principe sucré, le principe amer et l'alcool; nous ajouterons ici que le léger goût piquant qu'elle offre est dû à une certaine quantité d'acide carbonique libre que la fermentation développe. La bière de Flandre, le porter de Londres, la bière de France, celle d'Allemagne (Bamberg, Berlin, Stettin), toutes ont la même composition, mais les principes signalés y existent dans des proportions différentes; de là les diverses variétés qui ont été admises : bière forte, bière légère et petite bière. La bière forte contient 6,80 pour 100 d'alcool, le porter de Londres 4,20, et la petite bière 1,28. On conçoit aisément qu'entre tous ces degrés il est beaucoup d'intermédiaires.

Quant aux effets par lesquels ces diverses sortes de bières révèlent leur action sur les organes, ils varient suivant la quantité d'alcool et de principe amer qu'elles contiennent. La bière forte, comme la bière de Bruxelles par exemple, excite fortement l'estomac et peut même agir sur le cerveau, de sorte à produire l'ivresse à la manière des boissons plus alcoolisées. Quand elle a été bien brassée elle borne là ses effets; dans le cas inverse elle peut occasionner des coliques avec dégagement de gaz. Pour ce qui est des écoulements muqueux, que plusieurs auteurs ont dit naître souvent sous l'influence de l'usage de cette boisson, il paraît, d'après quelques recherches faites dernièrement à cet égard, que, si cet effet a été quelquefois constaté, on en a au moins exagéré la fréquence. Le mode d'action du porter sur l'économie est à peu près le même que celui de la variété que nous venons d'examiner.

Les bières fortes ont-elles des propriétés nutritives? Cette question ne nous paraît point facile à décider : le seul fait bien constaté à cet égard c'est que les individus qui font un usage habituel de ces boissons présentent, la plupart au moins, un embonpoint remarquable; mais est-ce la bière qui les nourrit, ou bien celle-ci, imprimant un certain degré de stimulation aux organes, ne fait-elle autre chose que placer l'économie dans des conditions telles que le mouvement nutritif y devienne plus actif? On ne peut le dire. La bière de France est plus légère que les deux variétés précédentes; elle excite moins les organes, produit moins souvent l'ivresse, désaltère lentement et d'une manière durable. La *petite bière* enfin est une boisson éminemment rafraîchissante et dont un grand nombre d'individus pourraient avec avantage faire leur boisson habituelle. SIMON.

BIÈVRE (MARÉCHAL), marquis DE), né en 1747, entra, fort jeune encore, dans les mousquetaires. Sa facilité à produire des *rébus*, des jeux de mots, des calembours, lui créa parmi ses camarades une sorte de réputation, qui bientôt s'étendit dans le monde. Pour la société frivole du règne de Louis XV, tous les genres d'esprit étaient bons, même dans leurs abus. Se voyant un homme fameux à si bon marché, de Bièvre voulut augmenter sa renommée en faisant des ouvrages avec ses mauvais bons mots, et de la littérature avec ses coq-à-l'âne. En 1770, il publia une *Lettre à la comtesse Tation*, suivie bientôt de quelques autres chefs-d'œuvre de la même espèce, tels que la tragédie burlesque de *Vercingétorix, les Amours de l'ange Lure et de la fée Lure, l'Almanach des calembours*, etc., etc. Ces sottises imprimées eurent assez de succès et de vogue pour effrayer Voltaire, indigné, suivant son expression, de voir « un tyran si bête (le calembour) usurper l'empire du monde. » La mode avait prononcé, et il fallait attaquer son protégé avec ses propres armes. C'est ainsi que lorsqu'il lui convint de quitter son nom de famille, Maréchal, pour se donner un titre : « Pourquoi, lui dit-on, ami goguenard, ne vous faites-vous pas appeler, au lieu du marquis, le *maréchal de Bièvre?* » Le fait est que son grand-père, George Maréchal, avait dû à ses talents la place de premier chirurgien de Louis XIV, et cette illustration en valait bien une autre. Un railleur amusa aussi la capitale aux dépens du marquis par une plaisanterie d'un goût moins délicat. M. de Chambre (c'était son nom), fit circuler une lettre dans laquelle il l'invitait à dîner, en ne lui promettant que *la fortune du pot*, phrase immédiatement suivie de sa signature. Une leçon plus ingénieuse fut donnée au grand faiseur de calembours par une dame chez laquelle il dînait. A chaque mets demandé par lui, elle feignait de chercher dans les mots qu'il avait prononcés un double sens. En vain se tuait-il à protester du contraire. Je n'entends pas celui-là, répétait la maîtresse de la maison, qui s'amusa à le désespérer ainsi pendant tout le repas. — M. de Bièvre, approchant de la quarantaine, s'avisa enfin de penser qu'il était temps de produire, à l'appui de son titre d'homme de lettres, quelque ouvrage plus important et plus sérieux. Il fit jouer au Théâtre-Français, en 1783, *le Séducteur*, prétendue comédie de caractère, mais drame écrit en général avec assez d'élégance, et parfois d'un style assez maniéré pour que Dorat en fût soupçonné le véritable auteur. Quoi qu'il en soit, la pièce

eut un succès prononcé, et quelques jours après, la tragédie des *Brahmes*, de la Harpe, éprouva un échec; aussi le *calembouriste* ne manqua-t-il pas de dire : « Le *Séducteur* réussit, les bras me (*Brames*) tombent. » L'irascible la Harpe ne lui pardonna pas ce mot : un de ces *bons arrêts...*, *bien justes*, dont parle Figaro, fut rendu dans le *Cours de littérature* contre le *Séducteur* du marquis. En 1788, ce dernier fit représenter au même théâtre une autre comédie en cinq actes et en vers, *les Deux réputations;* mais elle éprouva une chute complète, et ce fut à qui répéterait que les *Deux réputations* ne lui en feraient pas *une*. — Lorsque la révolution éclata, l'année suivante, M. de Bièvre, en sa double qualité de marquis et d'ancien mousquetaire, crut devoir suivre un des premiers le torrent de l'émigration. Les graves événements qui occupaient alors les esprits le firent oublier plus encore que son absence, à tel point qu'il reste encore quelque incertitude sur le lieu et l'époque de sa mort : suivant les uns, elle eut lieu peu de temps après son départ, en 1789, à Spa, où il prenait les eaux; et ils ajoutaient que, fidèle encore au calembour à ce moment suprême, il dit aux personnes qui l'entouraient : « Mes amis, je m'en vais de ce pas (de Spa). » Mais les auteurs de ce récit pourraient bien avoir cédé au besoin d'ajouter un nom de plus à la liste des hommes fameux morts en plaisantant, qui a fourni le sujet d'un ouvrage. La seconde version, d'après laquelle de Bièvre mourut à Anspach, dans le Palatinat, en 1792, paraît plus probable. X.

BIGAMIE. C'est l'état d'une personne ayant contracté un second mariage avant la dissolution du premier. La bigamie est un crime en quelque sorte relatif, mais non d'une manière absolue; il existe, en effet, des sociétés où l'état d'un individu mari de plusieurs femmes, et *vice versâ*, est l'état ordinaire et légal; d'autres au contraire où un semblable état dégénère aussitôt en crime puni avec la plus grande rigueur. Nous ne nous élèverons pas jusqu'au motif de cette différence que les publicistes nous expliquent avec plus ou moins de sagacité. Chez les Romains la bigamie était un crime dont la peine était abandonnée à l'arbitrage du juge; dans la suite cette peine fut législativement déterminée et consistait dans la dégradation sans châtiment corporel. Depuis l'introduction du christianisme, le crime de bigamie dut prendre un caractère de gravité plus grand encore. En France, très-anciennement il était puni du dernier supplice. Peu à peu on finit par se contenter d'envoyer le bigame aux galères, après l'avoir exposé au carcan sur lequel on disposait autant de quenouilles que le coupable avait épousé de femmes. Le Code pénal statue aujourd'hui de la manière suivante sur la bigamie : « Quiconque, étant engagé dans les liens du mariage, en aura contracté un autre avant la dissolution du précédent, sera puni de la peine des travaux forcés à temps. L'officier public qui aura prêté son ministère à ce mariage, connaissant l'existence du précédent, sera condamné à la même peine. » Il serait trop long de rapporter la législation des différents peuples de l'Europe sur le sujet qui nous occupe. Observons seulement qu'en Suisse les peines étaient terribles contre le bigame dont le corps devait être *coupé par la moitié*. En Angleterre, jusqu'au règne de Guillaume III, la peine attachée au crime de bigamie fut la mort; à cette peine on substitua celle de la prison; toutefois le criminel devait avoir en outre la main brûlée. O. DE VIEL-CASTEL.

BIGARRURE. Variété de couleurs mal assorties : *inepta varietas*. Ce mot se prend toujours en mauvaise part, excepté en termes de fauconnerie, où il se dit de la diversité des couleurs (*versicolor*) que l'on remarque sur le pennage de quelques oiseaux. — *Bigarrure* se dit aussi des ouvrages de l'esprit qui n'ont aucune liaison, ni relation ensemble, *mala congeries*, *farrago*, et c'est un peu, il faut l'avouer, le défaut des ouvrages du siècle. — Il existe un vieux recueil publié sous le titre de *Bigarrures* par Ét. Tabourot, lequel y prend le nom du sieur *des Accords* (Paris, 1662, in-12); c'est un assez mauvais livre, quoi qu'en aient dit Pasquier, qui prétend (livre 8 de ses lettres, fol. 245), qu'il est « plein de gentillesse et de naïveté d'esprit, bigarrées et diversifiées d'une infinité de beaux traits, » et le célèbre Bayle, qui écrit quelque part que l'auteur « avait beaucoup d'esprit et d'érudition, mais qu'il donnait trop dans la bagatelle. DICT. DE LA CONV.

BIGE. *Voy*. CHAR.

BIGNON (JÉRÔME), avocat général au parlement de Paris, un des hommes les plus savants de son siècle, naquit à Paris, en 1589. Rolland Bignon son père, avocat instruit, mit à profit les loisirs forcés que lui procuraient les troubles de la Ligue, pour se vouer entièrement à son éducation. L'élève fit des progrès rapides et publia, à peine âgé de 10 ans, sa *Chorographie* ou *Description de la terre sainte*, Paris, 1600, in-12. Henri IV voulut connaître l'auteur et le plaça pendant quelque temps auprès du duc de Vendôme, son fils naturel. Ce fut pour ce jeune prince que Bignon écrivit son *Discours*

de la ville de Rome, des principales antiquités et singularités d'icelles, 1604, in-8°. Il n'avait alors que 14 ans. A la mort de Clément VIII, Bignon publia un *Traité sommaire de l'élection des papes,* Paris, 1605, in-8°. Ce livre, produit d'une érudition peu commune, obtint trois éditions dans la même année. Jérôme Bignon avait commencé, dès l'âge de 15 ans, l'étude du droit : il parcourut avec éclat toutes les phases de cette vaste science; mais, au moment où il se disposait à recueillir le fruit de ses travaux, Henri IV le désigna pour partager avec Desyvetaux l'emploi de précepteur du dauphin, depuis Louis XIII. Les dissipations de la cour n'affaiblirent point son goût pour l'étude. Il présenta à Henri IV, en 1610, son savant ouvrage intitulé de l'*Excellence des rois et du royaume de France par-dessus tous les autres, et des causes d'icelle,* ouvrage entrepris pour réfuter celui de Valdès *De dignitate regum Hispaniæ.* A la mort de Henri, Bignon ne tarda pas à se démettre de cette charge qui contrariait son penchant pour la retraite. Il s'adonna avec ardeur à l'étude du droit, et publia en 1613 les *Formules de Marculfe,* avec des notes pleines de goût. Cette publication lui valut le surnom de *Varron français.* Bignon consacra ensuite une année à parcourir l'Italie, voyage sur lequel il a laissé d'intéressants détails, et revint en France où il se livra aux exercices du barreau, sans perdre toutefois de vue les travaux qui lui avaient fait, si jeune encore, un nom parmi les savants. A la suite de l'exercice le plus honorable du ministère d'avocat, il fut nommé, en 1620, aux fonctions d'avocat général au grand conseil. Il avait alors 31 ans. Cette compagnie lui donna une marque éclatante de son estime, en décidant, contre l'usage, qu'il serait reçu dans sa charge sans examen préalable. Le roi le nomma peu de temps après conseiller d'État. En 1626, il succéda à Servin comme avocat général au parlement de Paris. Ce choix fut universellement approuvé : la piété sincère, l'instruction profonde et étendue du nouveau magistrat, étaient des garanties puissantes du zèle éclairé avec lequel il coopérerait à l'administration de la justice, et Bignon justifia complétement l'attente du public. Il porta la parole avec éclat dans une foule de causes importantes; mais comme homme politique, il parut avec moins d'avantage. *Un naturel scrupuleux, une crainte continuelle de faillir et offenser,* comme dit Talon, le privaient en général de cette décision d'esprit si nécessaire dans les temps orageux. L'indépendance qu'il déploya cependant lors de la création de nouveaux offices de magistrature faillit à lui attirer une disgrâce; l'estime que Richelieu professait pour lui détourna l'orage. En 1641, Bignon céda à Briguet, son gendre, sa charge d'avocat général, pour se concentrer dans l'exercice de ses fonctions de conseiller d'État. A la mort de de Thou, il fut nommé grand maître de la bibliothèque du roi. Pendant la minorité de Louis XIV il posséda la confiance de la régente, et concourut à plusieurs opérations d'État importantes. Il rentra, par la mort de son gendre, dans sa charge d'avocat général, afin de la conserver à son fils, et siégea en cette qualité à la suite d'Omer Talon, sur lequel il avait eu longtemps préséance, lors de son premier exercice. Cette circonstance lui épargna l'obligation dangereuse d'avoir à remplir, lors des troubles de la Fronde, un rôle politique pour lequel il n'était point fait.

Bignon mourut en 1656, *laissant,* dit Voltaire, *un grand nom plutôt que de grands ouvrages.* Son instruction était aussi prodigieuse qu'elle avait été précoce; il n'est aucune branche des connaissances humaines dans laquelle il ne fût profondément versé. Richelieu disait qu'il ne connaissait que trois savants en Europe, Grotius, Saumaise et Bignon. L'abbé Pérau a publié la *Vie de Jérôme Bignon,* Paris, 1757, in-12. A. BOULLÉE.

BIGNON (LOUIS-ÉDOUARD, baron), naquit en 1771 à la Meilleraye (Seine-Inférieure), et fut élevé au collége de Lisieux, à Paris. En entrant dans le monde le jeune Bignon suivit une ligne libérale, mais en même temps modérée et généreuse, et cette direction de ses sentiments politiques, qu'il ne cachait pas, le signala aux comités de 1793. Pour échapper à leurs soupçons il se réfugia dans les rangs de l'armée, où il resta cinq ans.

Nommé secrétaire de légation, en 1797, près la confédération helvétique, et, en 1799, près la république Cisalpine, il vit s'écrouler ces deux gouvernements. Bignon fut envoyé ensuite à Berlin, sous le consulat, avec la même qualité, et remplit ces fonctions pendant les années 1800 et 1801; puis il fut élevé au rang de chargé d'affaires, et continua de résider dans la capitale de la Prusse en 1802 et 1803. Il reçut du roi, de sa famille, et des premiers fonctionnaires des marques d'une haute estime.

Bignon a été accrédité, durant les années 1804, 1805 et 1806, à Cassel, comme ministre plénipotentiaire. Ce poste paraît avoir exigé des talents et de l'activité. C'est un ministre de l'électeur de Hesse qui lui donna le premier l'idée

d'une confédération des princes allemands intermédiaires, qui serait protégée conjointement par la France et la Russie. L'idée en elle-même n'avait rien de nouveau : Frédéric II avait déjà songé à s'en faire une arme contre l'Autriche (*Fürstenbund*), et il faut remonter à Richelieu pour arriver à sa source. Quoi qu'il en soit, la confédération du Rhin sortit de ce conseil, mais avec le protectorat de la France seulement; Napoléon évinça la Russie malgré ses réclamations.

Le jour qui précéda la bataille d'Iéna, Bignon offrit encore à l'électeur de Hesse de signer une convention de neutralité. Ce prince la repoussa d'abord, mais il voulut y revenir en apprenant les résultats de la journée. Alors Bignon refusa à son tour; Napoléon entra victorieux à Berlin, et l'électorat de Hesse disparut. A la suite de ces événements, Bignon fut nommé commissaire impérial près les autorités prussiennes. L'empereur lui confia l'administration générale des domaines et des finances des provinces conquises, et ces fonctions lui restèrent jusqu'au moment où l'armée française quitta la Prusse, à la fin de 1808. Bignon adoucit autant que ses devoirs le lui permettaient l'impérieuse loi du vainqueur; il fit payer les frais de la guerre, mais sans ruiner les peuples. Une intégrité parfaite et une inépuisable bienveillance, qui avait aussi sa source dans les marques d'affection dont il avait été autrefois l'objet à Berlin, lui dictèrent des règles d'administration dont les populations eussent à souffrir le moins possible. Quand il eut quitté ce pays, les habitants de Berlin lui firent encore exprimer leur reconnaissance. A Carlsruhe, où Bignon remplit en 1809 la place de ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Bade, un décret, daté de Schœnbrunn, vint lui apprendre que l'empereur l'élevait au poste difficile d'administrateur général de l'Autriche. Il se conduisit dans la ville des Césars comme il s'était conduit dans celle de Frédéric le Grand, avec équité, bienveillance et fermeté. De là, l'empereur le fit passer à Varsovie, où, pendant trois ans, il servit les vues de Napoléon sur la Pologne, et lutta avec bonheur contre mille difficultés. Lorsque Napoléon l'appela à Vilna pour diriger l'administration, M. de Pradt, archevêque de Malines, prit sa place à Varsovie, avec le titre d'ambassadeur; mais après la retraite de Moscou, ce dernier fut rappelé, et Bignon reprit la direction des affaires politiques de la Pologne avec les pouvoirs les plus étendus, quoique avec un titre inférieur. Il fit tout pour suspendre la retraite des Autrichiens et pour tirer de l'alliance avec l'Autriche, qui allait échapper aux Français, des avantages sur lesquels la mauvaise volonté des généraux ne permettait plus de compter. La nouvelle de la bataille de Lutzen ranima les espérances des amis des Français. Le dévouement des Polonais dans ces circonstances difficiles fut absolu; il produisit des miracles de courage. Réduits au nombre de 7 à 8 mille par les malheurs de la retraite de Russie, ils virent arriver dans leurs rangs 15,000 de leurs compatriotes. La jeunesse polonaise accourait de toutes parts; elle franchissait les bataillons russes et venait rejoindre cette armée que commandait le prince Poniatowski. Tous les Polonais suivirent la fortune des Français quand il fallut quitter leur pays pour appuyer Napoléon. Poniatowski traversa à leur tête les États autrichiens et se rallia à l'armée française à Dresde. Bignon était dans ses rangs; c'était vers la fin de l'armistice.

Après la bataille de Leipzig, Bignon était à Dresde où il avait été laissé près du roi de Saxe; il s'y trouva donc pendant le siége. Gouvion-Saint-Cyr, qui commandait, capitula; mais la capitulation ayant été violée, Bignon fut un moment prisonnier d'un aide de camp du prince de Schwarzenberg; cependant le prince, accueillant sa réclamation, le fit reconduire aux avant-postes français, à Strasbourg. Il fut de retour à Paris le 7 décembre 1813. C'est lui qui annonça à l'empereur la défection de Murat, à laquelle d'abord personne ne voulut croire.

Bignon disparut un moment de la scène politique après les événements de 1814. Il se retira à la campagne. Mais il reparut aux affaires lors des cent-jours. L'empereur, qui avait à reconnaître en lui la fidélité unie aux talents et à de grands services, le nomma sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères, en même temps que M. Otto. Il fut élu, dans le même temps, membre de la chambre des représentants pour la Seine-Inférieure. Le portefeuille des affaires étrangères lui ayant été confié vers la fin de la crise (22 juin), il signa la convention du 3 juillet, dictée par une haute sagesse politique, mais qui fut violée. Lorsqu'on rappela ses articles à lord Wellington, il déclara « n'avoir engagé que le général anglais, et que celui-ci ne pouvait forcer la main au gouvernement légitime de France. » Cependant Louis XVIII avait si bien accepté la convention du 3 juillet qu'à peine arrivé aux Tuileries et y apprenant que Blucher allait faire sauter le pont d'Iéna, il envoya chercher Bignon et lui donna l'ordre de se rendre, comme signataire de la convention, au quartier général des alliés pour réclamer offi-

ciellement l'exécution de l'article portant que « les monuments publics seraient respectés. » Blucher d'abord résista; mais Wellington reconnut la clause et promit de la faire respecter. Le pont fut sauvé; mais la *convention* interdisait aussi « les recherches pour les opinions émises dans les cent-jours; » et elle devait sauver le maréchal Ney avec tous ceux que les commissions militaires ont condamnés.

Les mauvais jours passèrent. Bignon fut élu en 1817 député de l'Eure à la chambre des députés. Membre de l'opposition, il demanda le rappel des bannis, en invoquant la convention du 3 juillet, mais sans accuser cependant la conduite du roi. Son discours remua la chambre et le pays, mais n'arracha aucune concession au gouvernement. Bignon insinua « qu'il pouvait révéler des faits qui donneraient un grand poids à ses réclamations. » Interpellé par un ministre, six semaines après, de préciser le sens de ses paroles, il refusa de le faire, en disant avec calme que « dans le moment l'explication ne serait d'aucune utilité aux proscrits et qu'elle pourrait nuire au gouvernement. » Les clameurs de la majorité couvrirent sa voix : Bignon résista. Depuis on a diversement interprété cet incident : l'allusion tendait à rappeler au vieux roi qu'il avait reconnu, *par le fait du pont d'Iéna,* la convention de juillet 1815.

Depuis la session de 1819, il se plaça au premier rang des orateurs à la chambre des députés. Réélu à la chambre par le Haut-Rhin, en 1820, il le fut encore en 1824, et par l'arrondissement de Rouen en 1826. En 1827, il eut à opter entre trois arrondissements qui l'avaient nommé, et le fit en faveur des Andelys (Eure), où il fut itérativement élu en 1831 et en juin 1834.

Bignon avait été chargé par le testament de Napoléon d'écrire l'histoire de la diplomatie française depuis le 18 brumaire. Cette recommandation a été, dès qu'il l'a connue, la tâche de sa vie. La première partie de ce travail va *jusqu'à la paix de Tilsitt.* Mais l'ouvrage est plus « qu'une *histoire de la diplomatie;* » c'est celle du pays sous les rapports les plus élevés et les plus nouveaux.

Ce député a publié en outre, les ouvrages suivants : *Coup d'œil sur les démêlés des cours de Bavière et de Bade,* 1818; *des Proscriptions,* 1820; *du congrès de Troppau,* 1820; *les Cabinets et les Peuples,* 1822, livre qui a eu depuis 2 éditions. Ces différents ouvrages, les discours parlementaires, les services publics de Bignon, que l'empereur n'oublia point sur son rocher de Sainte-Hélène, le placent à un rang élevé parmi les diplomates, les publicistes et les hommes d'État de la France. Il mourut à Paris le 6 janvier 1841, à l'âge de 70 ans. F. FAYOT.

BIGNONIACÉES. *Bignoniaceæ.* Famille de plantes dicotylédones monopétales dont la corolle est hypogyne. Les bignoniacées sont des arbres, des arbrisseaux, ou plus rarement des plantes herbacées, dont la tige est souvent sarmenteuse et garnie de vrilles; leurs feuilles, ordinairement opposées ou ternées, sont rarement alternes; le plus souvent elles sont composées, soit digitées, soit imparipennées; il est fort rare d'en trouver qui soient entières; leurs fleurs offrent une inflorescence très-variée; tantôt elles sont solitaires et terminales, tantôt elles sont réunies en épis ou en grappes axillaires ou terminales; leur calice est monosépale, souvent persistant; quelquefois il est campaniforme; d'autres fois il ressemble à une sorte de spathe unilatérale; son limbe présente cinq divisions plus ou moins profondes; la corolle est toujours monopétale, hypogyne et irrégulière; sa forme est très-variée; le limbe est ordinairement à cinq divisions inégales, disposées en deux lèvres; les étamines sont fréquemment au nombre de quatre, didynames; les anthères sont toujours à deux loges qui s'ouvrent par un sillon longitudinal; l'ovaire est libre, appliqué sur un disque hypogyne, et offre le plus souvent deux loges, plus rarement une seule, ou un nombre plus considérable. Chaque loge contient ordinairement plusieurs ovules; le style est simple et se termine par un stigmate le plus souvent bilamellé. Le fruit se présente dans la plupart des genres sous la forme d'une capsule, uni ou biloculaire, s'ouvrant en deux valves, soit dans toute leur longueur, soit seulement par leur sommet; d'autres fois ce fruit est une sorte de drupe sèche, à une ou plusieurs loges, terminée quelquefois par une longue pointe; les graines, quelquefois munies d'appendices membraneux, en forme d'ailes, renferment, sous un épisperme souvent double, un embryon dressé, un peu comprimé comme les graines. Tels sont les caractères généraux qui distinguent la famille des bignoniacées, que Jussieu partage en trois sections. Dans la première, il place les genres dont le fruit est une capsule bivalve, et dont la tige est herbacée, tels sont *chelone, sesamum* et *incarvillæa*. La seconde section renferme ceux de ces genres à capsule bivalve, dont la tige est ligneuse, savoir : *millingtonia, jacaranda, catalpa, tecoma* et *bignonia*. Enfin, il place dans la troisième les genres dont la capsule ligneuse

s'ouvre seulement par son sommet, et dont la tige est herbacée; on y trouve les genres *tourretia martynia*, *craniolaria* et *pedalium*. DR..Z.

BIGORNE, espèce d'enclume de la forme d'un T, l'un des outils indispensables dans tous les ateliers où l'on doit façonner au marteau et à froid les métaux ductiles. L'orfèvre, le chaudronnier, le ferblantier, le serrurier, le plombier, etc., font constamment usage de diverses espèces de bigornes, dont les plus petites se nomment *bigorneaux*, et qui ne diffèrent que par la courbure plus ou moins forte des deux bouts. On nomme aussi *bigorne* le banc à dos d'âne qui sert au corroyeur pour fouler les peaux, et *bigorner* c'est fouler les peaux à la bigorne, ou bien c'est arrondir, élargir en rond, un métal ductile sur la bigorne, au moyen du marteau soit à froid soit à chaud. DUB.

BIGORRE (LE COMTÉ DE) avait l'Armagnac et l'Astarac au nord, le Nebouzan et les Quatre-Vallées au levant, les Pyrénées qui le séparaient de l'Espagne au midi, et le Béarn au couchant. Les peuples nommés *Bigerri* ou *Bigerrones*, du nombre de ceux qui composaient la Novempopulanie, habitaient anciennement ce pays et lui ont donné leur nom. Le Bigorre, après avoir passé de la domination des Romains sous celle des Visigoths, au commencement du ve siècle, et, cent ans après, sous celle des Francs, fit partie du duché de Gascogne, dont les descendants d'Eudes, duc d'Aquitaine, furent dépouillés en 768 par Pepin le Bref. Charlemagne leur rendit une partie de ce duché, mais ils se soulevèrent contre Louis le Débonnaire; ce prince les priva du même duché et se contenta d'établir, en 819, comte de Bigorre, Donat-Loup, fils de Loup-Centulle, duc de Gascogne et qui était issu de Clovis. La postérité de Donat-Loup jouit du comté de Bigorre jusqu'en 1038. A cette époque, il passa dans la maison de Carcassonne, par le mariage de Gersende, héritière de ce comté, avec Bernard de Carcassonne, comte de Conserans. Béatrix, petite-fille de Bernard et son héritière, le porta vers la fin du XIe siècle dans la maison de Centulle IV, vicomte de Béarn, son mari, et il passa ensuite successivement dans les maisons de Marsan et de Comminges. Pétronille de Comminges, héritière du comté de Bigorre, morte en 1220, laissait des enfants de deux lits : Constance de Béarn, fille de Gaston VII, vicomte de Béarn, et de Mathe de Mathas, fille de Pétronille, obtint le comté de Bigorre, dont elle fut dépossédée en 1292. Il fut alors réuni à la couronne. Le roi Charles VII le céda, en 1425, au comte de Foix, d'où il passa au roi Henri IV, qui le réunit définitivement à la couronne en 1607.

Au reste, Bernard, comte de Bigorre, voua son comté (au XIe siècle) à l'église de Notre-Dame du Puy, ce qui donna lieu dans la suite aux évêques du Puy de prétendre que le Bigorre était de la mouvance de leur domaine. Jean de Cumenis, évêque du Puy, céda au roi Philippe le Bel son droit sur ce comté, en 1307, pour 300 livres tournois.

BIGOTELLE, de l'espagnol *bigotera*, nom que nos ancêtres donnaient à une espèce de bourse dans laquelle ils enfermaient le soir leur barbe, après l'avoir peignée et parfumée.

BIGRE, en latin *bigrus*. Ce mot, souvent employé dans les chartes latines et françaises à partir du XIIe siècle, désignait principalement un garde chargé de veiller, dans les forêts, à la conservation des abeilles, de réunir leurs essaims et de recueillir leur miel et leur cire. Les bigres avaient le droit de couper et d'abattre les arbres où elles se trouvaient; et, comme alors les forêts étaient impunément ravagées, ils s'attribuèrent le droit de prendre tout le bois nécessaire à leur chauffage : ce qui leur fit donner, dans certaines localités, le surnom de *francs bigres*. Dans un aveu et dénombrement du prieuré de Lierru, ordre de saint Augustin, diocèse d'Évreux, présenté au comte de Conches, en 1462, on lit : « Item, avons droit d'avoir et tenir en ladite forêt (de Conches) ung bigre, lequel peut prendre mousches, miel et cire pour le luminaire de notre dite église, mercher (marquer) couper et abatre les arbres où elles seront sans aucun dangier ne reprinse, etc. » — Du mot bigre, on avait fait *bigrerie* qui se trouve dans un aveu de la seigneurie de Neauphle, présenté en 1479 au comte de Breteuil : « et dudit fief d'Auvergny dépend ung hostel appelé la Bigrerie, ou l'hostel aux Mousches. » Selon le *Mercure de France* de février 1729, le terme de bigre vient du latin *apiger*, qui gouverne les mouches à miel (*qui gerit, qui regit apes*), ou d'*apicurus*, qui a soin des abeilles (*qui curat apes*). E. REGNARD.

BIGUES. (*Marine*) : C'est une espèce de grande chèvre faite de deux longs mâts de sapin réunis vers le haut, écartés vers le bas en forme de triangle isocèle très-aigu. Cet assemblage est maintenu à peu près vertical au moyen de quatre haubans; des poulies mouflées sont attachées à la tête et au bas de la bigue, enfin en ajoutant à cette machine des cabestans, elle sert dans les arsenaux des constructions navales, soit pour mâter les vaisseaux, soit pour élever des

fortes pièces de charpente sur la quille pendant la construction d'un vaisseau. On emploie aussi les *bigues* dans les constructions civiles, soit pour élever des colonnes sur leur base, soit pour couronner par des corniches en pierres le haut des édifices. Enfin on donne encore le nom de *bigues*, en marine, à des mâts placés horizontalement dans les sabords opposés d'un vaisseau, soit pour parvenir à le soulever avec des *chamaux*, soit pour faciliter son abattage en carène.

BIJOUTIER, celui dont la profession est de fabriquer et de vendre les bijoux. Cette industrie n'est pas maintenant séparée d'une manière bien nette de celle de l'orfèvre et du joaillier, dont l'un travaille l'or et l'argent, tandis que l'autre s'occupe principalement de monter les pierres précieuses. La fabrication des bijoux est extrêmement complexe, tant à cause des matières diverses qu'elle emploie qu'à raison des nombreuses industries auxquelles elle doit avoir recours pour confectionner ses produits. D'abord le bijoutier se servait exclusivement de l'or, de l'argent, des pierreries, objets d'une grande valeur; plus tard on essaya de faire avec des matières moins chères des ouvrages semblables, et c'est ainsi qu'on est parvenu à faire des bijoux en chrysocalque ou similor et en pierres artificielles travaillés avec tant de perfection que l'œil est facilement trompé. Enfin dans la bijouterie de jais, d'émail, de nacre, de fer et d'acier, tout le mérite est dans la pureté du dessin et dans la beauté du poli. La fabrication des bijoux en faux et en acier a pris une extension considérable et est devenue, surtout pour Paris, l'objet d'un commerce très-important à l'intérieur et à l'étranger. De nombreux ouvriers et des machines presque aussi nombreuses, servent à découper les pièces, à les estamper, à les polir; puis il faut monter, ajuster, graver, émailler, etc., et malgré cela les objets fabriqués sont à très-bas prix, et cependant procurent encore des bénéfices énormes. F. RATIER.

BILAN, du latin *bilanx*, balance. Le bilan est le livre sur lequel les marchands écrivent leurs dettes actives et passives. Ce livre, qui est au nombre de ceux qu'on appelle *auxiliaires*, se nomme livre des échéances, livre des mois, livre des payements; d'autres l'appellent *carnet*. On appelle *bilan des acceptations*, dans les bourses, le livre que les négociants portent sur la place de change, sur lequel ils écrivent les lettres de change tirées sur eux, à mesure qu'elles leur sont présentées; on donne aussi le nom de *bilan* au livre sur lequel ils font les virements des parties. Quand on accepte une lettre de change on met une croix à côté de la lettre de change enregistrée au bilan; quand on veut délibérer sur l'acceptation on met un V qui veut dire *vue;* et et quand on ne veut pas accepter, on écrit les deux lettres S P qui veulent dire *sous protêt*. On appelle encore bilan la solde du grand-livre ou d'un compte particulier, ou la clôture d'un inventaire. On dit d'un marchand qu'il donne son bilan, pour dire qu'il se déclare en état de faillite. Dans ce cas, en effet, le failli est obligé de fournir son bilan, c'est-à-dire l'état passif et actif de ses affaires, et à son défaut les syndics ou agents de la faillite sont obligés de le préparer. Toutefois ce bilan ne se borne pas à faire connaître les dettes actives et passives du failli relativement à son commerce, mais il doit de plus contenir l'énumération et l'évaluation de tous ses biens mobiliers et immobiliers, le tableau de ses profits, de ses pertes et de ses dépenses. La loi fait une obligation à tout négociant de tenir le bilan de ses affaires; car si, dans le cas de faillite, il ne pouvait le fournir faute d'avoir eu ses livres de commerce, il pourrait être poursuivi comme banqueroutier frauduleux et déclaré tel (*Code de commerce*, art. 594). *Voy.* FAILLITE et LIVRES DE COMMERCE. NÉGRIER.

BILBOQUET. Ce mot est employé en des sens bien différents, sans que l'on puisse remonter à son étymologie avec quelque apparence de certitude. Vient-il de *bille* (latin *pila*), comme le suppose M. Roquefort, dans son *Dictionnaire des étymologies de la langue française?* Vient-il de *billeboc* (*voy.* Rabelais), dont nous ne connaissons pas mieux l'origine? L'a-t-on formé, comme le pense M. Charles Nodier (*Examen critique des dictionnaires*), de *bimbeloquet, bimbeloterie, bambin ?* Il importe assez peu de le savoir.

Quoi qu'il en soit, ce mot est français au moins depuis le XVIe siècle. Il n'est point d'écolier qui ne connaisse le *jeu de bilboquet*. Le jouet est ainsi construit : un morceau de bois plus ou moins élégamment tourné, à l'un des bouts une pointe, à l'autre une espèce de sébile légèrement creusée; au milieu un cordon ou ficelle qui soutient une boule percée d'un trou. Il s'agit de lancer cette boule, de la placer en équilibre sur la sébile ou partie creuse, ou de la faire tenir sur la partie aiguë du manche, en faisant pénétrer celle-ci dans le trou pratiqué dans la boule. Comme on le voit, ce passe-temps est naïf, innocent, et doit être agréable pour une intelligence même peu vulgaire : aussi n'a-t-il pas été de tout temps abandonné à l'enfance. Il s'est trouvé au moins un roi qui ne dédaignait pas

de charmer ses loisirs en exerçant ainsi son adresse. Le dernier des Valois, Henri III, y trouvait un singulier plaisir; souvent il portait à la main un *bilboquet,* comme nous l'apprend le journal de son règne. Depuis cette époque jusqu'en 1789, il en est fait peu mention dans l'histoire; il fut alors momentanément remplacé par le jeu de *l'émigrant*. A. SAVAGNER.

On appelle aussi *bilboquet* les moindres carreaux de pierre provenus de la démolition d'un bâtiment. — Le *bilboquet* des monnayeurs est un morceau de fer, en forme d'ovale, très-allongé, au milieu duquel est un cercle en creux et au centre un petit trou. — Celui des perruquiers est un petit morceau de bois tourné, sur lequel ils roulent les cheveux pour les friser. — En termes de doreur, *bilboquet* est un petit morceau de bois carré où est attaché un morceau d'étoffe fine pour prendre l'or et le mettre dans les endroits les plus difficiles, comme dans les filets carrés, dans les gorges et dans les autres endroits creux. — Les imprimeurs appellent *bilboquets* certains petits *ouvrages de ville,* tels que les billets de mariage, d'enterrement, les adresses, cartes de visite, avis au public, etc. X.

BILDERDYK (GUILLAUME), célèbre poëte hollandais, naquit à Amsterdam, en 1756, et passa à l'âge de 16 ans à l'université de Leyde où il étudia avec succès le droit et la philologie. Doué d'une imagination vive et brillante, il consacra tous ses loisirs à la poésie et eut le bonheur de voir ses premiers essais couronnés par la Société littéraire de Leyde qui jouissait à cette époque d'une grande célébrité. En 1782 il s'établit à la Haye, et bientôt après il embrassa la profession d'avocat [1]. L'attachement qu'il avait toujours montré pour la maison d'Orange, lui attira plus tard la haine des *patriotes;* aussi, lorsqu'en 1795 la Hollande fut envahie par l'armée française, sous Pichegru, se vit-il obligé d'émigrer. Il voyagea longtemps dans le nord de l'Allemagne, passa deux années à Brunswick, où il fut précepteur d'un jeune gentilhomme, et se rendit, vers 1800, à Londres. Dans cette capitale il fit des cours de littératures comparées, et publia successivement des traductions, en vers hollandais, des meilleurs poëmes d'Ossian, lesquelles ont le grand mérite d'être faites sur le texte original en langue gaëlique, et non, comme presque toutes les autres, sur la version anglaise de Macpherson. De retour à Amsterdam, en 1807, il fut présenté au roi Louis Napoléon, qui l'accueillit avec bonté et le choisit pour son professeur de néerlandais. Plus tard, ce prince lui accorda une pension et le nomma président de la 2e classe de l'Institut de Hollande, qui venait d'être créé. Mais le bonheur de Bilderdyk ne fut pas de longue durée; à l'abdication de Louis (1810), il perdit sa pension, et la police impériale le traita comme suspect, à cause de ses relations antérieures avec l'ex-roi. Dès lors il quitta Amsterdam, habita successivement plusieurs petites villes de province, et se fixa enfin dans les environs de Haarlem, où il consacra le reste de ses jours à des travaux philologiques, et mourut en 1831, à l'âge de 75 ans.

Quelles qu'aient été les circonstances où Bilderdyk se soit trouvé, il n'a jamais cessé de cultiver les muses, et par là s'explique le nombre prodigieux de ses poésies. Il s'est essayé dans tous les genres, depuis l'épigramme jusqu'à l'épopée; et si on ne trouve pas dans ses compositions cette verve brûlante, cette hardiesse d'images qui entraînent tous les cœurs, au moins ne saurait-on y méconnaître le mérite d'un style pur, facile et élégant; mérite d'autant plus grand que l'idiome néerlandais est d'une dureté extraordinaire et peut-être un des plus rebelles à la versification. Voici une liste des ouvrages les plus remarquables de Bilderdyk : 1° *OEuvres poétiques: Amusements,* 1778, et *Poésies,* 1785; deux recueils de pièces fugitives. *Mélanges poétiques,* en 2 vol., 1802, où l'on distingue surtout un poëme didactique sur l'astronomie et quelques-unes des traductions d'Ossian, dont nous avons parlé plus haut. *Poëmes,* 1803, contenant entre autres pièces une belle imitation de *l'Homme des champs,* de Delille. *Mélanges,* 1804, composés en grande partie de traductions d'Ossian. Le *Fingal* d'Ossian, traduit en entier. *Nouveaux mélanges poétiques,* en 2 vol., 1806; chants religieux et 3 poëmes intitulés : *Assanède*, *Achille* et *Cyrus*. La *Maladie des savants,* petit poëme où les tribulations des gens de lettres sont racontées d'une manière comique et très-spirituelle. *Tragédies,* en 3 vol., 1808; ce sont : *Guillaume de Hollande*, *Elfrède*, *Hormack, Cinna,* d'après Corneille, et *Iphigénie en Aulide,* d'après Racine; en tête du 2e vol. se trouve un savant Traité de la tragédie. *Poésies diverses,* 1809, composées en grande partie d'imitations ou traductions de poëmes classiques grecs et latins. *Feuilles d'automne* et *Fleurs d'hiver,* 1810; deux collections de poésies dont la dernière renferme, sous le titre

[1] L'auteur de cet article insiste peu sur sa carrière comme membre du barreau de la Haye : dans le *Conversation's Lexicon* allemand, Bilderdyk est qualifié de *grand jurisconsulte,* et l'on cite avec éloges ses *Observationes et emendationes juris*. Brunswick, 1806, et Leyde, 1820. J. H. SCHNITZLER.

d'*Art poétique*, une excellente satire contre le romantisme allemand. *Appel aux armes* et *Épanchements patriotiques*, 1815, deux poëmes qui furent inspirés à l'auteur par les événements qui suivirent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. *Destruction du premier monde*, 1815-1817, poëme épique dont il n'a paru que les cinq premiers chants. Les belles descriptions qui s'y trouvent en assez grand nombre font regretter que cette œuvre n'ait pas été terminée. *Guerre des souris et des grenouilles*, 1820, *Fléaux moraux*, 1821, et *Chants de grillons*, 1823, trois poëmes du genre bas-comique, qui sont devenus populaires en Hollande. 2° *Ouvrages en prose :* une *Géologie*, 1813, un *Traité de botanique*, 1817, qui a été traduit en français par M. Mirbel, de l'Institut; 7 vol. *Miscellanées sur les langues et la poésie*, 1820-1822; une *Grammaire raisonnée de la langue hollandaise*, 1824, qui est généralement reconnue pour la meilleure qui existe. MELDOLA.

BILE. Humeur sécrétée du sang dans le foie et reçue dans un organe particulier appelé la vésicule du fiel, d'où elle s'épanche ensuite dans le duodénum. Il y a des animaux qui n'ont point de vésicule; alors la bile ne séjourne pas dans le foie, ne fait que le traverser pour se rendre directement dans le duodénum. Cette humeur est liquide, visqueuse, limpide, mais ordinairement colorée en jaune ou en vert, fortement amère, et tout à la fois sucrée, d'une odeur particulière qui, par une certaine altération, se rapproche de celle du musc; d'une pesanteur spécifique un peu supérieure à celle de l'eau. La bile est soluble dans l'eau et dans l'alcool; elle dissout à son tour les matières grasses; elle perd sa transparence par la présence d'un peu d'acide. Sa composition varie chez les diverses espèces d'animaux qui la produisent; en général elle donne à l'analyse : de l'eau, du picromel, une matière résineuse à laquelle on attribue l'odeur, la saveur et la couleur de la bile; de l'albumine, une matière jaune soluble dans les alcalis, de la soude, des phosphate, hydrochlorate et sulfate de soude, de l'hydrochlorate de potasse, du phosphate de chaux et de l'oxyde de fer. On n'est pas encore bien d'accord sur les fonctions que remplit la bile dans l'économie animale; il paraît qu'elle aide la digestion duodénale conjointement avec le suc pancréatique; toutefois la rupture de ses proportions amène celle de l'équilibre dans les organes et devient la cause d'un grand nombre de maladies. On a mis à profit la propriété qu'a la bile de dissoudre la graisse pour l'employer à enlever les taches de cette matière sur les étoffes, sans en altérer les couleurs; les peintres font quelquefois usage de la bile dans leurs teintes; enfin elle entre dans plusieurs préparations médicamenteuses. DR..Z.

BILFINGER ou BULFINGER, famille allemande remarquable par une monstruosité héréditaire parmi ses membres, et qui consistait en un sixième doigt (*Finger*) à la main et au pied; de là son nom.

GEORGE-BERNARD BILFINGER, né à Kanstadt en 1693, professeur à Tubingue, 1724, fut un savant philosophe de l'école de Leibnitz, et puis de celle de Wolf. Appelé, en 1724, à Saint-Pétersbourg par Pierre le Grand, il n'y resta pas longtemps, mais revint à Tubingue et, au bout de quelques années, devint conseiller privé du duc de Wurtemberg et président du consistoire. Il mourut en 1750 et laissa beaucoup d'ouvrages. S.

BILIAIRE, qui a rapport à la bile. On appelle *appareil biliaire*, *organes* ou *voies biliaires* l'ensemble des parties qui concourent à la sécrétion et à l'excrétion de la bile, savoir : le foie, les pores *biliaires* ou radicules du conduit hépatique, la vésicule *biliaire*, le conduit cystique, enfin le conduit cholédoque, qui est la continuation des conduits hépatique et cystique réunis. — *Calculs* ou *concrétions biliaires*. *Voy*. CALCUL.

BILIEUX, qui abonde en bile, ou qui est causé par la bile : teint *bilieux*, tempérament *bilieux*. On donne le nom de *maladies bilieuses* aux affections que l'on attribuait à la surabondance ou à l'altération des qualités de la bile. On appelait *fièvre bilieuse* un ensemble de symptômes que l'on regarde maintenant comme résultant de l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac et du duodénum, et souvent d'une gastro-entérite. Pinel avait entrevu que tel est le véritable caractère de la fièvre bilieuse, puisqu'il lui avait donné le nom de *fièvre méningo-gastrique*.

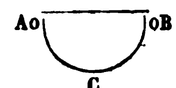
BILL. Ce mot anglais signifie en général une déclaration écrite ou un exposé formel, et désigne plus particulièrement un projet de loi présenté par écrit au parlement d'Angleterre. Ce n'est qu'après avoir été discuté et approuvé par les deux chambres et sanctionné par le roi, qu'un tel projet devient *acte* du parlement et prend le nom de *statut du royaume*. Chaque membre de l'une et l'autre chambre a le droit d'introduire un bill. Si ce bill a pour objet des règlements d'un intérêt général pour la nation, une simple motion dûment secondée suffit; mais si le projet regarde des intérêts locaux ou

particuliers, il faut une pétition préalable qui doit toujours être présentée par un membre. Quand elle est fondée sur des faits sujets à contradiction, elle est renvoyée à un comité de plusieurs députés, qui, après s'être enquis de la vérité des allégations qu'elle contient, en fait son rapport à la chambre. Tout bill dont l'introduction est accordée dans la chambre des communes est lu tout de suite une première fois; à un certain intervalle de temps on en fait une seconde lecture : s'il a la majorité des voix en sa faveur, il est soumis à un comité, ou, quand le projet de loi dont il s'agit est d'une grande importance, toute la chambre se forme en comité, le président (*the speaker*) descend de son siége, et chaque article du bill est discuté spécialement sous la présidence d'un directeur (*chairman*) nommé à cet emploi dès l'ouverture de la session. Aussitôt que le bill a passé par ces comités, on le transcrit en gros caractères sur du parchemin (*the bill is engrossed*); après quoi on le lit pour la troisième fois. S'il a toujours pour lui la majorité des voix, le président en propose le titre, et l'un des députés, accompagné de plusieurs autres membres, le porte à la chambre des pairs, pour y être soumis aux mêmes formes de discussion qu'il a subies dans la chambre des communes. Cependant il est des cas urgents où les règlements perpétuels (*the standing orders*) de l'une et l'autre chambre, relatifs aux intervalles de temps requis pour passer un bill, sont suspendus. Si le projet de loi est entièrement désapprouvé par les pairs, il n'en est plus question; s'il est approuvé, il reste dans la chambre haute jusqu'à ce qu'il soit sanctionné; mais si les pairs ont modifié le bill et que les communes n'adoptent pas ces amendements, il y a conférence entre un nombre égal de députés des deux chambres, et si cette conférence est sans succès le bill est rejeté. La sanction se donne dans la chambre haute par le roi en personne, ou par des commissaires nommés à cet effet par lettres patentes sous le seing manuel du monarque. Après la lecture du titre de chaque bill, le clerc du parlement répond au nom du roi, en vieux français, quand il s'agit d'un bill public : *Le roi le veut;* si c'est un bill particulier (*a private bill*) : *Soit fait comme il est désiré;* et si la sanction est refusée : *Le roi s'avisera*. Quant aux bills par lesquels les communes accordent des ressources pécuniaires quelconques ou la levée de quelque impôt, qu'on appelle *money bills*, ils sont présentés par le président de la chambre des communes, et la réponse au nom du roi est : *Le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut*. S'il s'agit d'un acte de grâce qui toujours procède originairement du roi, le clerc du parlement dit au nom des deux chambres : « Les prélats, seigneurs et communes en ce présent parlement assemblés, au nom de tous vos « autres sujets, remercient très-humblement « V. M. et prient Dieu de vous donner en santé « bonne vie et longue. »

D. Boileau.

BILLARD, de bille, *pila*, en latin. Ce jeu, qui est fort ancien, tire probablement son origine de celui de *boule*. En effet, il n'est pas absurde de supposer que le tapis vert est une imitation du gazon. Le billard, aujourd'hui fort en vogue, se compose, comme on sait, d'une table ayant en largeur la moitié de sa longueur, laquelle varie ordinairement entre huit et douze pieds. Le dessus d'une table de billard doit présenter constamment un plan horizontal, quelles que soient les variations de température, de sécheresse ou d'humidité de l'atmosphère. Pour leur donner autant que possible cette qualité, les constructeurs les font en bois vieux choisi avec soin, débité en petits morceaux, qu'ils assemblent de façon que leurs fils se croisent. La table représente donc un large feuillet de parquet divisé en plusieurs compartiments. Quoique cet assemblage soit fort ingénieux, et que les bois aient beaucoup d'épaisseur relativement à leur longueur et largeur, néanmoins la table travaille sans cesse, tellement que si l'on tient à ce qu'elle soit à peu près régulière, on est obligé de la redresser presque tous les mois au moyen d'une longue varlope et du niveau. Cette opération nécessite quelques frais (à Paris, environ 150 fr. par an). Pour obvier aux inconvénients des tables en bois, on en a fait en marbre. Cependant ces sortes de billards n'ont pas obtenu beaucoup de faveur, malgré les avantages qu'ils auraient sur les tables en bois, par la raison qu'un marbre de douze pieds de long sur six de large, par exemple, devrait être épais en proportion, ce qui le rendrait fort pesant et fort coûteux. Enfin, les Anglais ont dernièrement exposé à Londres un grand billard dont la table, d'une seule pièce, avait été coulée en fer. On l'avait dressée au moyen d'un instrument fait exprès. — Les billards ont reçu dans ces derniers temps quelques légers perfectionnements. Il en a été exposé au Louvre dont on pouvait soi-même enlever et replacer le tapis en très-peu de temps. Un autre, fabriqué par Chereau, jouait un air quand la bille tombait dans la blouse; enfin, d'autres avaient des blouses qui se terminaient en gueules de lion, dont la mâchoire inférieure

était mobile, ce qui permettait de retirer la bille sans mettre la main dans la blouse. On a vu aussi aux expositions des billards circulaires, dont les blouses s'ouvraient sur la circonférence. — Ce serait ici le lieu de parler de la théorie des mouvements des billes, de la manière de les frapper pour leur faire décrire tel ou tel angle, etc. Mais comme ces matières seront plus convenablement et plus complétement traitées à l'article CHOC DES CORPS nous renvoyons à cet article. Nous parlerons seulement d'un coup extraordinaire, dont il n'est pas aisé de se rendre raison. C'est celui par lequel le joueur frappe la bille de façon qu'elle décrit une ligne courbe;



ce qui semble tout à fait contraire à la théorie, qui veut que toute bille A (figure ci-dessus) se rende directement en B, au lieu que, dans le cas dont il est question, elle décrit une courbe ACB, tellement fermée quelquefois qu'elle fait le tour d'un chapeau placé sur le tapis. Une personne qui fait ce coup n'a pas pu expliquer clairement à l'auteur de cet article de quelle manière elle frappait la bille; mais il est évident qu'elle doit recevoir du même coup deux impulsions dont une lui imprime un mouvement de translation, et l'autre, la renversant, pour ainsi dire, vers l'un de ses pôles, fait qu'elle ne roule plus sur son équateur, mais bien sur une zone qui en est plus ou moins rapprochée. Elle doit donc décrire alors une courbe à la manière du disque dont on fait usage au jeu de Siam. (*Voy.*, pour les effets des queues à procédés, l'article CHOC DES CORPS.) DICT. DE LA CONV.

BILLAUD-VARENNES, né en 1760 près de la Rochelle, était âgé de 25 ans lorsqu'il vint à Paris, où il fut reçu avocat au parlement. Avant la réunion des états généraux, il s'était déjà fait connaître par des principes hardis; un de ses premiers ouvrages, signé seulement des initiales de son nom, fut un écrit en 3 vol. in-8° sur le *Despotisme des ministres de France;* il parut en 1790. Il s'y élevait contre des abus que tout le monde connaissait alors, mais n'indiquait pas le remède qui pouvait les détruire. Il penchait, dans le commencement, pour ce que l'on a depuis appelé *une monarchie entourée d'institutions républicaines.* Dès l'origine, il fit partie de la Société des *Amis de la Constitution,* si célèbre ensuite sous le nom de Société des *Jacobins.* A la journée du 10 août, il joua un rôle très-actif, et on l'a accusé d'avoir contribué aux massacres de septembre, d'avoir encouragé et soudoyé les égorgeurs. Il avait rempli une mission dans les départements, au nom de l'Assemblée législative, lorsqu'il fut élu substitut du procureur de la commune. Quand les deux partis des *girondins* et des *montagnards* se dessinèrent, dès les premières séances de la Convention, Billaud-Varennes se jeta sans réserve dans le parti extrême et accusa violemment et sans relâche les rois et la royauté. Il s'acharna contre Louis XVI, lors de son procès, s'opposa à ce que les pièces utiles à sa défense lui fussent communiquées, vota contre l'appel au peuple, et demanda la mort du *tyran* dans les 24 heures. Quand on adopta le décret qui instituait le tribunal révolutionnaire, il proposa, dans l'intérêt des accusés, que les jurés fussent choisis par tous les départements et souvent renouvelés. Sa motion fut rejetée. Envoyé en mission dans le département d'Ille-et-Vilaine, il ne se méprit point sur le caractère de l'insurrection vendéenne, et demanda l'envoi de nouvelles forces dans ces contrées. Puis il revint prendre sa place à la Convention. Le 31 mai 1793, les girondins et les montagnards engagèrent décidément leur lutte déplorable. Peu d'hommes ont, autant que Billaud-Varennes, signalé les dangereux effets d'une méfiance qui ne respectait rien et qui ne s'arrêtait devant aucune vertu; et peu d'hommes pourtant ont autant contribué à répandre et à entretenir cette méfiance. Il accusa et Clavière, et Fournier l'Américain, et Custine, et le général Houchard, puis Lanjuinais. Il demanda l'accusation des députés de la Gironde et de leurs partisans, etc. Le 15 juillet il fit décider la mise en jugement des girondins. Après une mission dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, il appuya la pétition de quelques sections de Paris, qui demandaient la formation d'une armée révolutionnaire, et fit révoquer le décret qui défendait les visites domiciliaires pendant la nuit. Il fut successivement nommé président de la Convention et membre du comité de salut public. Il s'opposa à ce que ce comité prît le nom de *comité de gouvernement,* disant que la Convention seule devait gouverner. C'est encore lui qui, lors de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, fit décider que la Convention assisterait en corps à la fête de l'abolition de la royauté. Il s'était déjà séparé de Danton, que l'on soupçonnait de projets *aristocratiques :* il se sépara encore de Robespierre lorsque celui-ci fut accusé d'aspirer à la dictature. Billaud-Varennes fut même un des premiers qui parlèrent contre lui

dans la séance du 9 thermidor. Six jours après il donna sa démission de membre du comité de salut public. Plusieurs fois accusé, il resta à l'abri des vengeances jusqu'en 1795. La réaction faisait de grands progrès; il les signala énergiquement à la tribune. Le 1er avril 1795, il fut condamné à la déportation, avec Collot-d'Herbois, Barère et Vadier. Conduit au château de Ham, puis à Oléron, il venait de partir lorsqu'un ordre arriva de ramener les déportés, qui devaient être traduits devant un tribunal. Il était trop tard; il était encore à Sinnamari quand les déportés du 18 fructidor y arrivèrent. On ne sait s'il obtint sa liberté ou s'il parvint à s'évader de Cayenne, où il avait passé son temps à élever des perroquets. On a dit qu'il était allé fonder à Saint-Domingue un pensionnat. Ses *Mémoires*, publiés en 1823, paraissent apocryphes comme tant d'autres; ils disent qu'il parcourut, comme missionnaire politique et religieux, l'Amérique méridionale et les Antilles, et qu'il participa activement aux révolutions du nouveau monde. Il est resté de lui quelques écrits. On prétend qu'il avait caché dans le mur de la maison nº 55 de la rue Saint-André des Arts ses mémoires sur la révolution. A. SAVAGNER.

BILLAUT. *Voy.* ADAM (maître).

BILLE, du latin *pila*, globe, ou *billus*, bâton, selon l'acception qu'on lui donne. Autrefois ce mot signifiait en effet un bâton, ce que témoignent les mots de *biller* et de *débiller*, dont on s'est longtemps servi, et dont on se sert encore quelquefois aujourd'hui, sur les rivières, pour dire attacher la corde du bateau aux *billes* ou bâtons qui sont au bout des traits des chevaux qui tirent. C'est dans ce sens qu'il faut prendre aussi, 1º la *bille* ou rouleau dont se servent les boulangers pour aplatir la pâte; 2º la *bille* ou morceau de fer ou de bois rond, gros et long à volonté, qui sert aux chamoiseurs pour tordre les peaux et pour en faire sortir toute l'eau, la gomme ou la graisse qu'elles peuvent contenir; 3º la *bille* ou bâton qui sert surtout aux emballeurs pour serrer les cordes de leurs ballots; 4º les *billes*, ou rejetons, enlevés par les jardiniers du pied des arbres pour être mis en pépinière; 5º les *billes à moulure*, ou morceaux de fer plat modelés dans le milieu, entre lesquels les orfévres tirent la matière où ils veulent faire des moulures. Enfin on donne aussi le nom de *billes* aux pièces de bois placées sous les ornières des chemins de fer pour les maintenir dans un plan et parallèles entre elles. On fait une grande consommation de bois pour cet usage. — La signification du mot de *bille*, comme dérivé de *pila*, et rappelant la forme d'un globe, est beaucoup plus restreinte, et ne s'applique guère qu'aux boules d'ivoire avec lesquelles on joue au billard, ou aux petites boules de pierre ou de marbre qui servent de jouets aux enfants. C'est en faisant allusion à la stricte égalité de poids et de volume que doivent comporter les premières, que l'on a dit quelquefois, dans le style figuré, de deux hommes qui n'ont pu remporter d'avantage l'un sur l'autre, qu'ils sont *billes pareilles*, qu'ils sont sortis d'une affaire *billes pareilles*. DICT. CONV.

BILLET. Dans son acception primitive, ce n'était qu'une petite épître, un diminutif de la lettre; mais ce mot a maintenant beaucoup d'autres significations déterminées par ceux dont il est suivi. Ainsi le *billet à ordre* et *billet au porteur* sont des effets commerciaux, et nos jeunes prodigues connaissent parfaitement l'importante différence entre les premiers de ces billets et la lettre de change. Les *billets de banque* sont toujours, pour beaucoup de consciences, des arguments irrésistibles. Les *billets de confession* ne sont plus guère exigés que comme préliminaires d'un mariage religieux. Les *billets de faire part*, au contraire, sont un usage adopté plus que jamais dans la société, surtout depuis que les procédés économiques de la lithographie l'ont facilité pour toutes les classes un peu aisées. Les *billets doux*, enfin, interprètes de l'amour timide, ont beaucoup perdu de leur crédit et sont presque devenus un ridicule.

Les femmes, en général, écrivent beaucoup mieux que nous le *billet*, pris dans sa première acception. Sous une plume masculine, la concision qu'il exige a presque toujours un peu de sécheresse; chez elles, au contraire, la grâce et la finesse s'accommodent bien de cette brièveté. M. OURRY.

BILLET A ORDRE. *Voy.* LETTRE DE CHANGE.

BILLET AU PORTEUR. On appelle ainsi un billet par lequel on s'engage au payement d'une certaine somme dans les mains du porteur du billet, quel qu'il soit. Les billets au porteur avaient semblé offrir beaucoup d'inconvénients qui anciennement les avaient fait proscrire. Autorisés de nouveau par la déclaration du 21 janvier 1721, ils n'ont cessé depuis d'être en usage. Le Code de commerce, muet à leur égard, est naturellement censé en autoriser la circulation. X.

BILLION. Ce mot sert en arithmétique à désigner *mille millions* ou l'unité du dixième ordre : on l'écrit 1,000,000,000. En finance, on ne se sert point du mot billion, on préfère celui de *milliard* pour exprimer des unités du dixième ordre. X.

BILLON, composé de métaux dans lequel la quantité du métal précieux est beaucoup plus petite que celle des autres métaux. Les numismatistes se servent du mot *billon* pour désigner des médailles de cuivre alliées d'une infiniment petite quantité d'argent. Il faut les distinguer des médailles *fourrées* et *saucées*. On a employé indifféremment les mots *billon* et *potin* : cependant le nom de billon est plus généralement appliqué aux monnaies romaines, et celui de potin aux impériales grecques. Les médailles frappées à Alexandrie d'Égypte sont très-nombreuses en ce métal.

A dater du règne de Gallien les monnaies d'argent furent extrêmement altérées : la partie d'argent fut réduite à presque rien ; enfin le cuivre fut à peine couvert d'une légère teinte argentée, jusqu'à ce que Dioclétien rétablit la monnaie d'argent fin, qui continua d'être ainsi frappée sans nouvelles altérations, sauf quelques exceptions dans le temps du Bas-Empire.

Ce n'est guère que de 1100 à 1200, vers le règne de Philippe-Auguste, que l'on voit du billon dans les monnaies de France. X.

BILLOT, grosse pièce de bois d'un ou de deux pieds de haut, faite le plus ordinairement d'un tronc d'arbre gros et court, sur laquelle les bouchers découpaient autrefois leur viande, et qui sert aujourd'hui dans les cuisines, et à différents autres usages, dans divers arts et métiers. Ainsi, l'on appelle *billot* la pièce de bois sur laquelle les boisseliers et les tourneurs travaillent, celle sur laquelle repose l'enclume des maréchaux et des serruriers, celle que l'on met sous les pinces ou leviers pour mouvoir quelque fardeau. — Le mot *billot*, comme celui de *bille* (*voy.* ce mot) est dérivé de *pila* (globe) ou *billus* (bâton), selon l'acception qu'on lui donne. C'est dans ce dernier sens, par exemple, qu'il faut entendre *billot*, quand il se dit, 1° de ces bâtons que l'on met le long des flancs des chevaux pour les conduire à la file les uns des autres, ou au cou des chiens qu'on veut empêcher de chasser et d'entrer dans les vignes ; 2° de ces pièces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaisseaux pour les garnir en les construisant. Enfin, on appelle *billots*, en librairie, ces livres courts et épais, qui n'ont point de grâce, parce qu'on a réuni plusieurs volumes en un seul, au lieu de les brocher ou de les relier séparément. — On dit, dans le style figuré : J'en mettrais ma tête sur le *billot*, pour dire qu'on est assuré d'une chose, jusqu'au point d'en répondre par sa tête, en faisant allusion au *billot* sur lequel s'exécutaient autrefois les sentences à mort par la décollation.

BIMANES. Cuvier qui n'a point séparé, dans son ouvrage intitulé *Règne animal*, l'homme du reste de la création, a cependant établi en sa faveur et parmi les mammifères, l'ordre des bimanes que caractérisent, selon lui, des mains aux deux extrémités antérieures seulement. L'homme ne forme qu'un genre, et ce genre est unique dans son ordre. Nous renvoyons pour les caractères, les modifications particulières et l'histoire de ce genre au mot HOMME. DR..Z.

BIMBELOTIER, de *bimbelot*, jouet d'enfant. L'art du bimbelotier est, en quelque sorte, le diminutif d'une foule d'autres, puisqu'il fait en petit des habits, des carrosses, de petits meubles, etc. ; il fond en étain de bas aloi ou en plomb toutes sortes d'ustensiles de ménage, de soldats à pied et à cheval ; il fait aussi en petit de la poterie, etc., etc. Autrefois, les bimbelotiers fondaient les balles et grenaillaient le plomb pour la chasse ; aujourd'hui, cette opération se fait en grand dans des tours élevées, comme celle dite de Saint-Jacques-la-Boucherie à Paris. *Voy.* PLOMB. X.

BINAGE. En agriculture, le binage est un second labour donné aux terres déjà labourées une première fois. Le but de cette opération est non-seulement d'ameublir de plus en plus le sol, mais aussi d'enterrer les fumiers ou autres engrais que l'on a eu soin de répandre sur les champs, entre les deux labours. Par extension, on nomme aussi *binage* une opération qui n'est pas un labour, et qui n'a pas été faite une première fois : tel est le *hersage* des prairies artificielles, et même des céréales, que certains cultivateurs font au printemps, et que les agronomes les plus dignes de confiance recommandent. — En horticulture, le *binage* est un *béchottage*, expression usitée et descriptive qui devrait être généralement adoptée. Il y a cependant entre les deux opérations, dont le but et le résultat sont absolument les mêmes, une différence qui consiste dans les instruments avec lesquels on les exécute : on *bine* avec une *binette*, et on béchotte avec un *béchot*. Le premier instrument est une petite pioche en fer, armée d'un long manche ; un des côtés est à deux pointes, et l'autre est tranchant. L'autre outil est une petite bêche, comme son nom l'indique. Ainsi, le binage ou béchottage est un travail léger et superficiel pour diviser et ameublir la terre autour des plantes cultivées, arracher et détruire les plantes adventices, etc. — La culture en grand emploie très-fréquemment le binage horticole : le travail du sol autour des vignes, des pommes de terre, du maïs et de plusieurs autres plantes ne

diffère point de celui qu'on exécute dans les jardins. Les cultivateurs anglais sont parvenus à le rendre plus facile et plus fructueux en semant en rangées parallèles et équidistantes non-seulement les céréales et les prairies artificielles, mais presque toutes les plantes qu'ils cultivent. C'est ainsi qu'ils sont parvenus à avoir des blés toujours exempts de mauvaises herbes. X.

BINAIRE. Le mot de *combinaison* ayant perdu le sens restreint que l'étymologie semblerait lui donner, et s'employant en général pour désigner un association dans laquelle le nombre des choses associées peut être quelconque, on est obligé de caractériser par l'épithète de *binaires* les combinaisons deux à deux, les plus simples de toutes. Cette épithète n'est pas exclusivement propre au langage mathématique, elle s'emploie dans toutes les sciences qui se rattachent par quelque point à la théorie des combinaisons.

On appelle plus spécialement *arithmétique binaire* un système de numération écrite dont le nombre *deux* serait la base (*voy.* NUMÉRATION) et pour lequel il ne faudrait en conséquence que deux caractères, l'unité et le zéro. L'idée de cette arithmétique, qui n'a jamais été qu'un jeu d'esprit, avait frappé Leibnitz ; cet homme célèbre et le missionnaire jésuite Bouvet avaient cru pouvoir s'en servir pour expliquer une énigme hiéroglyphique, attribuée par les Chinois à leur personnage mythologique Fo-Hi. Mais personne ne croit aujourd'hui qu'à aucune époque les lettrés chinois aient effectivement pratiqué l'arithmétique binaire. L'imagination vive de Leibnitz voyait un emblème de la création dans cette espèce de génération des nombres, au moyen de l'unité et du zéro. Peut-être aussi des philosophes d'une tournure d'esprit tout opposée ont-ils à dessein trop insisté sur un rapprochement, sans doute insignifiant dans le fond, échappé à la pensée active de ce grand homme. A. COURNOT.

BINGEN (FOND DE). La petite ville de Bingen est d'une haute antiquité : Tacite en fait mention dans le récit de la guerre excitée par la rébellion de Civilis; Ammien Marcellin dit que Julien fit réparer ses remparts; enfin la table Théodienne la place entre Mayence et Vesel (Ober). On ne saurait douter non plus que ce ne soit de Bingen que le poëte Ausone a voulu parler au commencement de sa *Moselle*. Bingen n'occupait pas alors la place où on le voit aujourd'hui, et était près du château de Klopp avant les ravages des Alemani et des Normands.

Le fond de Bingen dans lequel, suivant une vieille tradition, le trésor des *Nibelungs* (*voy.* ce mot) aurait été plongé, est fort dangereux pour la navigation ; les chaînes de montagnes se joignent en prolongeant leurs roches sous les flots. Les géologues pensent que primitivement une muraille de roc fermait entièrement le passage, qu'il y avait ici un grand lac, et qu'il fallut une révolution du globe pour donner au fleuve un passage fort étroit. Charlemage le fit élargir ; mais alors on ne put encore y hasarder que des nacelles. L'archevêque de Mayence Hatton et l'électeur Sigismond y firent exécuter de grands travaux. Le génie français et le génie prussien ont de beaucoup diminué les écueils. Tout cela n'empêche pas que, dans les basses eaux, le Rhin ne soit encore fort dangereux. L'ouverture qu'on s'est procurée dans les écueils n'est guère que de 50 pieds, et il faut bien connaître le fleuve pour y gouverner une embarcation. — C'est là, dans une île, que l'on voit la fameuse tour appelée *Mœusethurm* (Tour des souris). La tradition veut qu'en punition de son avarice et de ses accaparements pendant une disette, l'évêque Hatton ait été assailli de souris qui, de son château d'Ehrenfels, le suivirent à la nage et le dévorèrent dans son île. Toutefois l'histoire ne reconnaît d'existence à la tour qu'à partir du XIIIe siècle. Les bâtiments de transport y étaient assujetis à un droit. (*Voy.* dans *le Rhin*, lettre XX, de M. Victor Hugo, le poétique récit qu'y fait l'auteur de sa visite à la *Mœusethurm*). En 1650 encore, les gros navires déchargeaient leurs marchandises à Lorch, et les conduisait par terre jusqu'à Rudesheim. P. DE GOLBÉRY.

BINGLEY. Ce *Garrik* de la scène nationale hollandaise naquit en 1755, à Rotterdam, de parents d'origine anglaise et qui possédaient quelque fortune. Après avoir achevé ses études, il fut destiné au commerce et placé immédiatement dans un comptoir. Mais bientôt se manifesta en lui un penchant irrésistible pour le théâtre. Il entra, à l'âge de 18 ans, dans la société de l'estimable Corver, qui fut son premier maître. En 1779, il débuta sur le théâtre d'Amsterdam. Il avait alors 24 ans, et fut fort mal accueilli parce qu'on le croyait Anglais de naissance, et que les Hollandais avaient dans ce temps de graves sujets de mécontentement contre cette nation, qui, sans déclaration de guerre préalable, faisait saisir tous les vaisseaux hollandais qu'elle pouvait atteindre. Mais bientôt il sut vaincre tous les préjugés qui s'élevaient contre lui, en jouant le rôle d'Achille dans la tragédie du même nom, avec un talent fort supérieur. Il avait trouvé occasion de développer dans ce rôle la plus brillante intelligence, ainsi que toutes les connaissances dramatiques, qu'il avait acquises par une

étude opiniâtre et assidue. Dès ce moment il devint le favori du public. Bien que la tragédie fût pour son genre de talent l'élément le plus favorable à sa gloire, il ne joua pas moins avec grand succès plusieurs rôles comiques. Il possédait la langue française presque aussi bien que la sienne propre, et des comédiens français étant venus en tournée à Amsterdam et à la Haye, il prit plusieurs rôles dans leur répertoire, qu'il joua fort souvent, sur les théâtres français de ces deux villes, avec un succès très-remarquable; principalement, en 1811, ceux de Philoctète et de Léar. En 1796, il était directeur d'une troupe de comédiens qui donnait des représentations à Rotterdam, à la Haye et dans beaucoup d'autres villes de la Hollande. Il mourut à la Haye en 1818. DICT. DE LA CONV.

BINOCLE, en latin *binoculus*, formé de *bis* et *oculus*, œil. C'est ainsi qu'on appelle, en chirurgie, un bandage qu'on applique sur les yeux, et qui est fait avec une longue bande roulée, à deux globes, et à laquelle on donne aussi les noms d'*œil double* ou de *diophthalme*. — En zoologie, le nom de BINOCLES a été donné à un genre de crustacés qui vivent dans les eaux douces. X.

BINOCLES. *Voy*. LUNETTES.

BINOME. On appelle binome, en algèbre, une expression formée de deux parties, liées par les signes partiels + ou — (*plus* ou *moins*), $y+x$, a^3-b^2c, sont des binomes.

Lorsqu'un binome entre un certain nombre de fois comme facteur dans un produit, on peut développer immédiatement ce produit sans avoir recours à des multiplications successives, en formant chaque terme du précédent, d'après une *loi constante* qui a été découverte par *Newton*; en sorte qu'en partant du premier terme, qui est toujours connu, on parvient à formuler la suite de tous les autres termes du développement de la puissance quelconque d'un binome. Cette formule a été nommée par abréviation *binome de Newton*. Elle est fondamentale non-seulement en algèbre, mais encore dans les autres parties des mathématiques. On peut voir dans l'*Histoire des mathématiques* par Montucla (partie IV, liv. 6.) comment Newton découvrit cette formule vers 1663; depuis lors il en a été donné bien des démonstrations. Mais en voici une que l'auteur de cet article tient de Monge son professeur, et qui n'a été consignée nulle part. Ce grand maître a dit un jour à ses élèves : « La formule du binome est une de plus « générales des mathématiques, puisqu'elle ré« sulte immédiatement de la différentiation et « de l'intégration de deux parties y et x du bi« nome $(y+x)^m$ en partant de y^m, on différen« tie par rapport à y, ce qui donne $my^{m-1}dy$, « changeant dy, en dx, et intégrant par rap« port à x, on a $\frac{m}{1}y^{m-1}x$ continuant ainsi de « suite on trouve : $(y+x)^m=y^m+\frac{m}{1}y^{m-1}x$ « $+\frac{m(m-1)}{1.2}y^{m-2}x^2+$ etc.

Ceci suffit pour être compris des lecteurs qui connaissent le calcul infinitésimal. Quant à ceux qui n'ont point étudié ce calcul, ils ne doivent considérer ce qui précède que comme un moyen de conserver à la science un résultat des travaux d'un des hommes le plus remarquables de son époque. DUB...

BINOT. *Voy*. INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

BIOGRAPHIE, mot formé du grec *βίος*, *vie*, et *γράφω*, *j'écris*, et qui signifie histoire de la vie d'un personnage. On appelle *biographe* celui qui a écrit une ou plusieurs de ces histoires. Quand le personnage dont on retrace la vie l'a illustrée par ses talents ou par ses vertus, et que l'historien sait le peindre sans flatterie et sans haine, avec les qualités qui font le sage et l'habile écrivain, il est peu de livres qui soient plus attachants et en même temps plus utiles, plus riches en leçons pour la vie publique ou pour la vie privée. Mais il faudrait, comme Plutarque, se montrer sans autre passion que celle de la vérité; il faudrait ne louer et ne blâmer que par les faits. Le biographe grec et Cornélius Népos sont encore des modèles en ce genre : aussi est-il peu de livres qui aient été aussi souvent réimprimés et aussi souvent traduits dans toutes les langues, où ils sont devenus classiques et populaires.

On ne sait pas bien quel rang tenait la biographie chez les anciens; mais il est certain que ce genre de littérature était beaucoup moins cultivé qu'il ne l'est chez les modernes, surtout depuis la fin du XVIIe siècle. Dès lors il a pris de nouveaux développements que la révolution française a rendus plus rapides; et aujourd'hui c'est peut-être de tous les genres celui qui a le plus de vogue et le plus d'extension. Les ouvrages d'un auteur mort ne peuvent plus être reproduits sans qu'ils ne soient précédés d'une notice historique. On fait même entrer la biographie des morts et des vivants, comme besoin de l'époque actuelle et comme élément de succès, dans les grands ouvrages scientifiques, dans les encyclopédies où, jusqu'à ces derniers temps, elle n'avait pas pénétré. Les biographies se multiplient sans cesse, sous les titres de Vies, de Notices, d'Éloges, de Mémoires, de Dictionnaires;

et tout serait pour le mieux si chaque parti, chaque coterie n'avait ses biographes qui souvent flattent ou dénigrent suivant leurs passions, et altèrent la vérité pour le service de leurs opinions ou de leurs intérêts.

Il est plusieurs sortes de biographies, et nous avons pensé que leur étonnante abondance rendait enfin nécessaire de les diviser en biographies *individuelles spéciales*, *collectives et universelles* (*voy.* AUTOBIOGRAPHIE et NÉCROLOGIE). Nous alons suivre rapidement ces divisions.

Biographies individuelles. Le nombre en est immense, et leur seule nomenclature remplirait plusieurs volumes. Tacite, dans sa *Vie d'Agricola,* a donné, pour ce genre, un modèle qui n'a pas été souvent surpassé. L'Histoire d'Alexandre, par Quinte-Curce, est un livre de toutes les nations. Parmi les biographes modernes nous nous contenterons de citer, en France, la Vie de Descartes, par Baillet; celle de Théodose, par Fléchier; les Histoires de Fénelon et de Bossuet, par le cardinal de Bausset; la Vie de la Fontaine, par M. Walckenaër; celles de Molière et de Corneille, par M. Taschereau; celle de Voltaire, par Condorcet, etc. : en Angleterre, la Vie de Cicéron, par Middleton; les Vies de Laurent de Médicis et de Léon X, par W. Roscoe : en Belgique, l'Histoire de la Vie et des ouvrages de Rubens par André Van Hasselt; en Hollande, la Vie de Ruhnkenius, par Wittenbach; celle de Wittenbach par Mahne : en Allemagne, la Vie de Heyne par Heeren; celle du célèbre prédicateur Reinhard, par Pœlitz; celle d'Athanase le Grand, par Moehler; celle de Grégoire VII par Voigt; celle d'Innocent par Hurter; celle de Raphaël par Passavant; celle de Dorothée, duchesse de Courlande, par Tiedge, etc., etc. Toutes les littératures modernes sont riches én biographies individuelles, et il en est beaucoup qui mériteraient encore d'être citées.

Biographies spéciales. Elles sont très-nombreuses et embrassent le vaste domaine des sciences et des arts. Chez les anciens, Diogène-Laërce écrivit dix livres de la Vie des philosophes; nous avons de Denys d'Halycarnasse un Traité des anciens orateurs; de Cicéron, des Entretiens sur les orateurs illustres; de Suétone, outre la Vie des XII premiers Césars, un Catalogue biographique des grammairiens et des rhéteurs illustres. Cornélius Népos s'est rendu célèbre par ses Vies des grands capitaines. Eunapius, qui vivait dans le IVe siècle, nous a laissé les Vies des philosophes et des sophistes; saint Jérôme, la Vie des Pères du Désert et un Traité de la Vie et des Écrits des auteurs ecclésiastiques qui avaient vécu avant le ve siècle : cet ouvrage a été d'un grand secours aux biographes modernes.

Quant aux biographies spéciales écrites depuis la renaissance, le nombre s'en est tellement multiplié qu'il suffira d'indiquer les plus importantes : les *Acta sanctorum* par les Bollandistes (53 vol. in-fol.); les *Vies des Saints* par Baillet et par Alban Butler; les Vies des Pères du Désert par Arnauld d'Andilly; les Vies des Papes par Platine et Fr. Bruys; l'Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques par D. Cellier (25 vol. in-4o); la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques par Ellies du Pin (61 vol. in-8o); les Vies des philosophes par Fénelon, Savérien et Naigeon; des grands capitaines par Brantôme et Chasteauneuf (*Cornélius Népos français*); des marins célèbres par Richer; des plus illustres favoris par P. du Puy; des femmes célèbres par Boccace, Ménage, le P. Lemoyne, l'abbé de la Porte, Mlle de Kéralio, de Lacroix et Mme Fortunée-Briquet; des enfants célèbres par Baillet; des poëtes grecs par Lefèvre; des poëtes grecs et latins par Gérard-Jean Vossius, par J. Albert Fabricius, par Lanteires; les Vies des poëtes provençaux par Jehan de Nostre-Dame; des troubadours par Fauchet, dans ses œuvres (1610, in-4o), par la Curne de Sainte-Palaye et Millot (1774, 3 vol. in-12); des poëtes français par l'abbé Goujet (*Bibliothèque française*), Sautreau de Marsi (*Annales poétiques*), Auguis et Crapelet (*Les poëtes français*), et Ph. de la Madeleine; les Vies des historiens grecs et latins par Gérard-Jean Vossius; la Biographie médicale (par 60 médecins, Paris, 1820); les Anciens minéralogistes de France par Gobert, 1779, 2 vol. in-8o; les Biographies des jurisconsultes par Simon, Camus, Dupin, etc. Il a paru dans ces derniers temps, en France, une foule de Biographies spéciales où l'esprit de parti est rarement étranger. Nous citerons les Biographies des ministres, des conventionnels, des députés, des pairs, des lieutenants généraux et préfets de police, des archevêques de France, des usurpateurs, des quarante de l'Académie française, des journalistes, etc. On a aussi les Biographies des Pères de l'Église, des prédicateurs, des hérétiques (par Pinchinat et Pluquet); des romanciers; des auteurs dramatiques par les frères Parfait, le duc de la Vallière, de Laborde, etc.; des musiciens par de Laborde, Choron, Fayolle, et par Gerber (en allemand); les Biographies des artistes par Fontenay, par Roderic Fuessly (en allemand), 2 vol. in-fol.; des peintres, par Vasari, Bellori, Orlandi (en italien), par Pilkinton (en

anglais), par Houbraken (en hollandais), par A. Félibien, Descamps, de Piles, d'Argenville, Papillon de Laferté, Quillet (en français); par Zea Bermudez et Palomino Velasco (en espagnol); par Füsli (en allemand). On a les Biographies des graveurs par G. Gori, Basan, Horace Walpole; les Biographies des architectes par Fr. Milizia, Pingeron, Dezallier d'Argenville, etc.

Il est peu de nations qui n'aient des biographies spéciales de leurs hommes célèbres; c'est ainsi que Rossi a donné l'Histoire des auteurs hébreux et celle des auteurs arabes; que d'Herbelot a publié la *Bibliothèque orientale;* que Chabert a traduit en allemand, de Hassan Tcheleby, des Notices sur les principaux poëtes turcs; que M. Graberg de Hemso a écrit les Vies des Scaldes ou des anciens poëtes scandinaves; Johnson ses Biographies des poëtes anglais; MM. de Recke et Napiersky des Notices sur tous les écrivains des trois provinces baltiques (Courlande, Livonie et Esthonie); Jos. Eguia sa *Bibliotheca mexicana,* etc.

Presque toutes les anciennes provinces de France ont leurs biographies spéciales, comme celles de Lorraine, par dom Calmet et Chevrier; de Bourgogne, par Ph. Papillon; du Poitou, par Dreux du Radier; du Dauphiné, par Allard; de la Provence, par Bougerel et Papon; du Maine, par Ansart; de Bretagne, par Miorcec de Kerdanet; du Lyonnais, par de Colonia et Pernetty; de la Seine-Inférieure, par Guilbert, etc., etc. L'Italie a un grand nombre de biographies spéciales: générales, par Mazzuchelli, Fabroni, etc.; locales, pour Bologne, Crémone, Modène, le Piémont, le Milanais, le Parmesan, la Toscane, Venise, Naples, le Frioul, etc. L'Espagne a Nic. Antonio (*Bibliotheca hispana*), Jos. Rod. de Castro, *id.* Vinc. Ximenez (*Escritores del reyno de Valencia*). Le Portugal a Machado, etc.; l'Allemagne, Meusel (*das gelehrte Deutschland*), Muller (*Cimbria literata*), B. Balbini (*Bohemia docta*). Les Pays-Bas ont la *Bibliotheca belgica* de Foppens; les Mémoires de Pacquot (1763, 3 volumes in-fol.); le *Trajectum eruditum* de Gasp. Burgmann, etc. L'Angleterre compte Johnson, Walton, Ballard, Mackenzie, David Irwine, etc.

Il est peu de congrégations monastiques qui n'aient des biographies spéciales de leurs écrivains. Enfin dans ces derniers temps ont été publiées, sous le titre de *Galeries,* les Biographies des femmes célèbres; des médecins *idem,* par le docteur Doin, des *Illustres Germains,* par Klein et par Fest; le *Musée des protestants célèbres,* la *Galerie européenne,* le *Plutarque français,* etc., avec notices, portraits et *fac-simile.*

Ainsi les biographies spéciales embrassent toute l'histoire ancienne et moderne, civile, religieuse, guerrière, politique, artistique et littéraire.

Biographies collectives. La plus justement célèbre, est celle des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, ouvrage traduit d'âge en âge dans les principales langues de l'Europe, et qui a été comme le bréviaire des grands capitaines, des hommes d'État et de plusieurs écrivains, tels que Montaigne et J. J. Rousseau. Hesychius, de Milet, écrivit un livre qui a été publié en grec et en latin, sous ce titre : *De iis qui eruditionis famâ claruere.* Pline le Jeune composa un recueil *De viris illustribus,* qui a été traduit en français par Savin, et qui est attribué par plusieurs savants à Aurélius Victor. Valère-Maxime et Elien peuvent être aussi comptés parmi les biographes. Gennade, prêtre de Marseille, qui florissait dans le v[e] siècle, nous a laissé un livre *De viris illustribus,* qu'on croit avoir été altéré par une main étrangère.

Les biographies collectives se sont tellement multipliées dans les littératures modernes qu'on ne peut en citer plusieurs que comme exemples: *Degli uomini famosi,* par Pétrarque; *Bibliotheca illustrium virorum,* par Boissard; la *Bibliothèque française,* de la Croix du Maine et celle de du Verdier; les *Hommes illustres,* de Perrault; les *Mémoires* de Niceron (44 volumes), les Mémoires de Palissot, les *Trois siècles littéraires* de Sabatier, l'*Europe illustre* de Dreux du Radier, les *Vies des hommes illustres* de d'Auvigny (27 volumes), le *Plutarque anglais,* trad. en franç., 12 vol. in-8°, les *Éloges* académiques de Fontenelle, Fouchy, Mairan, Condorcet, Cuvier (pour l'Académie des sciences); de Pélisson, d'Olivet et d'Alembert (pour l'Académie française); de Gros de Boze et Dacier (pour l'Académie des belles-lettres); de Vicq-d'Azyr (pour la Société royale de médecine); des académiciens de Berlin, par Formey; l'*Annuaire nécrologique,* de M. Mahul, etc.

Biographie universelle. Les anciens ne nous ont point transmis de modèle de ce genre d'ouvrages, qui a maintenant, chez tous les peuples civilisés, un succès de vogue fondé sur le désir et sur le besoin de trouver réunis, en un seul corps, des notices historiques sur les personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays. La première pensée d'un dictionnaire historique paraît avoir été conçue, ou du moins exécutée par Conrad Gessner, surnommé le *Pline de*

l'Allemagne, et dont la première édition parut à Zurich, en 1545. Juigné de la Boissinière publia, le premier en France, un Dictionnaire historique, dont la huitième édition est de 1645. Vinrent ensuite le fameux dictionnaire de Moreri, publié d'abord en un seul volume (1673), et qui successivement augmenté par Jean le Clerc, du Pin, Drouet et l'abbé Goujet, eut, en 1759, sa dix-neuvième et dernière édition, 10 vol. in-fol.; le dictionnaire de Bayle qui parut en 1697, et qui a eu six éditions in-fol.; et une édition refondue par M. Beuchot (1820), en 16 vol. in-8o; le dictionnaire de Chaufepié, pour servir de supplément à celui de Bayle, 1750, 4 vol. in-fol.; le dictionnaire de Prosper Marchand, 1758, 2 petits vol. in-fol.; le dictionnaire historique portatif de Ladvocat, dont les éditions et les contrefaçons sont assez nombreuses ; le dictionnaire historique de l'abbé Barral, 1758, 6 vol. in-8o; le dictionnaire historique de Chaudon, continué par Delandine et dont la neuvième édition (1810-1812) est en 20 vol. in-8o; le dictionnaire historique de l'abbé Feller, qui se dit *antichaudoniste*, et qui a eu plusieurs éditions; et, de nos jours la *Biographie universelle* (52 vol. in-8o, sans compter le supplément qu'on imprime actuellement); la *Biographie des vivants* (1816-1819), 5 vol. in-8o; la *Galerie historique des contemporains, ou nouvelle biographie*, etc., Bruxelles, 1817-1819, 8 vol. in-8o; la *Biographie des contemporains*, 20 vol. in-8o; la *Biographie universelle et portative des contemporains*, publiée sous la direction de MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve (1826 et ann. suiv., in-8o, édition compacte, dite en un volume); le dictionnaire historique rédigé par le général Beauvais et Al. Barbier; le *Dictionnaire historique critique et biographique*, publié par le libraire Desenne, en 30 vol. in-8o, etc.; en Allemagne, le *Lexicon* de Chr. Gottl. Jœcher, continué par J. C. Adelung et autres. 11 vol. in-4o; les dictionnaires de Fréd. Hirsching et Ernesti, etc.; en Angleterre, le *Biographical dictionnary* de Chalmer, 32 vol. in-8o; le *General Biography* d'Aikin, 10 vol. in-4o, etc. [1]. VILLENAVE.

BIOLOGIE. *Voy*. VIE.

BIOMÉTRIE. *Voy*. VIE.

BION. Dix ou douze hommes célèbres de l'antiquité ont porté ce nom. Ceux qui l'ont le plus illustré sont : 1o un mathématicien d'Abdère, disciple de Démocrite, le premier qui ait dit qu'en certain pays il y a six mois de nuit et six mois de jour; 2o un philosophe ou plutôt un sophiste grec, d'origine scythe, auquel Diogène de Laërte a consacré un article; 3o le poëte bucolique, une des gloires de la période alexandrine. On n'a des traditions un peu précises que sur la vie des deux derniers.

BION, le poëte bucolique, naquit au village de Phlossa, près de Smyrne, en Ionie. Contemporain de Théocrite et de Moschus, il florissait vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., à une époque où déjà la civilisation avancée, le luxe des villes et leurs jouissances excessives avaient mis en vogue la paix et le calme des champs et l'innocence de la vie pastorale. C'est Moschus, son disciple et l'héritier de sa muse, qui nous a conservé, dans une touchante idylle, intitulée l'*Épitaphe de Bion*, les seules circonstances de sa vie qui nous soient connues. Nous y voyons qu'il était de la patrie du prince des poëtes : « Fleuve d'Ionie, ô Mélès, une nouvelle blessure est faite à ton cœur. La mort te ravit autrefois Homère : pour un autre de tes fils tes pleurs encore vont couler. » Nous y apprenons aussi qu'il mourut avant Théocrite : « Philétas et Théocrite pleurent ta mort, l'un sur les bords de l'Halente, l'autre à Syracuse. » Ces regrets, ce deuil qu'excita la mort de Bion attestent ses talents; mais le crédit, les honneurs qu'ils lui procurèrent, le rendirent une des plus déplorables victimes de l'envie; il mourut empoisonné. Le temps, non moins jaloux que l'assassin de Bion, ne nous a laissé de ses ouvrages que neuf idylles et huit fragments. Le mérite de ces poésies est dans la délicatesse et la grâce de la pensée, dans l'agrément et la lucidité de l'expression. Moins simple, moins naïf, moins passionné que Théocrite, il ne peut lui être comparé; mais placé au-dessous d'un si grand poëte, il occupe encore, avec Moschus, son élève et son émule, une des premières places de la poésie antique. On a remarqué que ces deux aimables poëtes, unis pendant leur vie, n'ont point été séparés après leur mort. En effet, leurs œuvres, pour ainsi dire fraternelles, ont toujours été publiées ensemble, d'abord à Bruges, par Meckerch, 1565; ensuite par H. Estienne, 1566, etc. Les meilleures éditions sont celles de Jacobs, 1795; de Manso, 1807; de Heindorf, 1810, 2 vol. à la suite du Théocrite; de Schæfer, Leipz., 1811, in-fol. également avec le Théocrite; de M. Boissonade, Paris, 1822, dans sa collection des poëtes grecs. F. DEHÈQUE.

[1] Nous citerons comme un utile supplément à toutes les Biographies universelles l'excellent journal allemand, *les Contemporains* (*Zeitgenossen*), commencé (à Leipzig, chez Brockhaus) en 1816 et continué depuis. J. H. SCHNITZLER.

BIOT (JEAN-BAPTISTE), de l'Académie des sciences, professeur d'astronomie au collége de France et chevalier de la Légion d'honneur. Né à Paris, en 1774, M. Biot fut admis à l'école polytechnique après avoir quitté l'artillerie où il était entré à sa sortie du collége Louis le Grand, après de brillantes études. Envoyé à Beauvais, comme professeur à l'école centrale de cette ville, il en revint, en 1800, pour occuper la chaire de physique au collége de France, quoiqu'il n'eût encore que 26 ans. Ayant été admis à l'Académie des sciences sous l'honorable patronage de Laplace, il empêcha, de concert avec Camus, l'Institut de voter sur l'élévation du général Bonaparte au trône impérial. Cette décision basée sur ce que l'Institut n'était point un corps politique, fut cassée le lendemain par une décision contraire. M. Biot fut de la première ascension aérostatique de M. Gay-Lussac, et nommé, en 1806, membre du bureau des longitudes, il accompagna M. Arago en Espagne, et ce fut lui qui fit à l'Institut le rapport sur l'opération géodésiqué dont ce voyage était le but. On croit assez généralement qu'en 1815 il vota contre l'acte additionnel; ce vote serait en rapport avec ses antécédents. M. Biot a entrepris plusieurs voyages scientifiques : nous citerons celui aux îles Orcades où il fut secondé dans ses observations astronomiques par plusieurs savants écossais qu'avait attirés sur ses pas sa grande réputation. Une excursion moins éloignée ne fut cependant pas sans intérêt; elle eut lieu dans le département de l'Orne et dans le but de constater la chute de pierres tombés de l'atmosphère (*voy.* AÉROLITHES). En général on peut dire des travaux de M. Biot qu'ils sont plus scientifiques que d'application; cependant, dans ces derniers temps, il a fait une application ingénieuse du phénomène de la polarisation de la lumière (*polarisation circulaire*) comme moyen de distinguer différentes espèces de sucre. C'est dans les mémoires qu'il a lus à l'Institut sur ce sujet (séances du 7 et du 14 janvier 1833) que M. Biot a fait preuve d'une noble impartialité en proclamant à plusieurs reprises l'exactitude des travaux et des recherches de M. Raspail, à l'égard duquel l'Académie des sciences s'était laissée aller à des préventions injustes. Nous ne saurions donner ici le titre de tous les mémoires que M. Biot a publiés; elle serait du reste incessamment incomplète, car l'âge ne ralentit pas son activité. En 1834 il lut à l'Académie des sciences un mémoire plein d'intérêt, de recherches savantes et curieuses *Sur quelques déterminations d'astronomie ancienne, étudiées comparativement chez les Égyptiens, les Chaldéens et les Chinois.* C'est dans les *Annales de physique et de chimie,* dans les *Mémoires d'Arcueil,* dans le *Journal des savants,* dont il est un des directeurs, qu'on trouvera la plupart des nombreux mémoires publiés par M. Biot, à la plume duquel on doit aussi un assez grand nombre de notices biographiques dans la *Biographie universelle* et deux grands *Traités de physique,* qui ont l'inconvénient de n'être pas assez élémentaires. Ce reproche peut même s'adresser à celui en 2 volumes, quoique l'auteur se soit attaché à le mettre, mieux que le premier (en 4 volumes), à la portée d'un plus grand nombre d'intelligences. LEGRAND.

BIOTINE. Substance volcanique découverte par Monticelli dans les laves du Vésuve, et qu'il a ainsi appelée du nom d'un savant auquel la cristallographie est redevable de beaucoup d'applications heureuses. La biotine a pour forme primitive le rhomboïde obtus, mais le plus souvent elle est en petits cristaux indéterminables; sa pesanteur spécifique est 3,11; sa cassure est vitreuse, légèrement conchoïde; elle ne raye point le verre; elle semble n'éprouver aucune altération de l'action même prolongée du chalumeau; l'acide nitrique détruit l'adhérence de ses parties, mais ne la convertit pas en gelée; ses cristaux sont limpides ou transparents, tirant quelquefois sur le gris ou le jaune de topaze et sont ordinairement disséminés dans un aggrégat granitoïde, renfermant du pyroxène et du mica. DR..Z.

BIPÈDE, nom par lequel les naturalistes désignent, en général, tous les animaux qui sont munis de deux pieds seulement. M. Lacépède, d'après Pallas, applique aussi spécialement ce nom à un genre de reptiles de l'ordre des sauriens et de la famille des urobènes, qui manquent de pattes antérieures, et pour lesquels M. Duméril a proposé celui d'*hystérope*. X.

BIRAGUE (RENÉ DE), chancelier de France, cardinal, était Milanais; Galéas de Birague, son père, était patrice, à l'époque où Louis XII et François Ier occupaient le duché de Milan. Il destinait son fils au barreau, mais ce fils abhorrait l'étude; il prit le parti des armes et entra au service de la France, dont les armées couvraient le Piémont et le Milanais. Homme de plaisir et d'intrigue, Birague se maintint dans la plus grande faveur sous le règne du successeur de François Ier. Lorsque la paix fut conclue entre la France, l'Espagne et la Sardaigne, il fut nommé gouverneur du Lyonnais, puis conseiller au parlement de Paris. Il obtint toute la con-

fiance de Catherine de Médicis, à laquelle il se dévoua corps et âme. — Ce fut lui qui provoqua et organisa le vaste massacre de la Saint-Barthélemi (*voy.* ce mot). Michel l'Hospital avait donné pour la dernière fois sa démission de chancelier en 1568. Sa retraite était une bonne fortune pour le parti des Guise. — Birague partageait à l'égard de cette famille la haine et la faiblesse de Catherine de Médicis; tous deux tremblaient devant les Guise et les détestaient. Aussi, dans le plan de massacre, les Guise et les Montmorenci étaient destinés à périr. On peut voir à l'article de la SAINT-BARTHÉLEMY comment Henri de Guise se joua, dans ce grand désastre, des projets de Catherine et de Birague. Les chefs de la Ligue n'avaient pas osé braver l'opinion au point de donner à Birague, si décrié pour ses mœurs, et dont l'ignorance était notoire, la charge de chancelier vacante par la démission de Michel l'Hospital. Les sceaux avaient été provisoirement donnés à Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, qui n'avait accepté que dans l'espoir de les remettre à l'Hospital. La qualité d'étranger était un obstacle à ce que Birague exerçât une grande charge en France; on avait pris la précaution de le faire naturaliser par Charles IX. Morvilliers ne garda les sceaux que deux ans. La Ligue avait pris une grande consistance. Tout était disposé pour l'entière extermination des huguenots. Morvilliers n'était plus qu'un obstacle. — Il reçut l'ordre de remettre les sceaux à Birague en 1570, et s'estima heureux de quitter un ministère qu'il ne pouvait plus garder sans se rendre complice des attentats que l'on méditait. Birague ne prit le titre de chancelier qu'après la mort de Michel l'Hospital, en 1573. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Lavaur. Le saint-siége ne fut point ingrat envers lui, et récompensa ses services par le chapeau de cardinal. Birague vivait en prince, et sans souci de l'avenir. Il lui eût été facile de se faire donner de gros bénéfices; il n'y songea pas. Le trésor public n'était-il pas celui des ministres? Mais depuis qu'il avait remis les sceaux au comte de Chiverni, son successeur, le trésor lui avait été fermé. Il n'avait plus qu'une grande dignité ecclésiastique sans profit. Quelque temps avant sa mort, il disait qu'il était cardinal sans titre, prêtre sans bénéfice et chancelier sans chancellerie. Dans le temps de sa prospérité, il avait fait réparer et avait richement doté l'église Sainte-Catherine du Val des écoliers. On lui devait aussi l'érection d'une grande fontaine monumentale dans le même quartier. Cet édifice, qui devait perpétuer son nom, fut démoli par la population du quartier en haine de son fondateur. Le nom de Birague rappelait le souvenir des massacres de la Saint-Barthélemi. Cette fontaine fut démolie et rebâtie sur un nouveau plan en 1627. Les grandes inscriptions en l'honneur de Birague disparurent. La tradition populaire a substitué le nom de Sainte-Catherine à celui de Birague. — Le magnifique tombeau qu'il avait fait élever à Valencia Babiani, son épouse, dans l'église Sainte-Catherine, avait été respecté : Birague y fut inhumé. Ce monument a été depuis transféré au Musée des monuments français, supprimé pendant la restauration. Le cardinal de Birague mourut à Paris le 6 décembre 1583, âgé de 76 ans; ses obsèques furent magnifiques; le parlement y assista en corps. Il n'avait eu de son mariage avec Valencia Babiani qu'une seule fille, qui fut mariée trois fois et mourut dans l'indigence. DUFEY. MOD.

BIRÈME, *biremis*, terme de marine ancienne, formé de *bis* et de *ramus;* vaisseau qui avait deux rangs de rames l'un sur l'autre, de chaque côté, et dont on retrouve la figure et la représentation fidèle sur la colonne trajane. Les galères dont on se servait encore du temps de Louis XIV avaient aussi deux rangs de rames et n'étaient que les birèmes des anciens, qui avaient changé de nom.

BIREN ou BUREN (ERNEST-JEAN), plus connu sous le nom usurpé de *Biren*, naquit en 1690 en Courlande où ses parents possédaient une terre. Son extraction ne fut pas aussi obscure qu'on s'est plu à le répéter, car son père avait le grade de capitaine; et, si son grand-père a été premier palefrenier du duc de Courlande Jacques III, il avait cependant déjà obtenu le grade de lieutenant. Aussi l'éducation du jeune Biren ne fut pas négligée : comme la jeune noblesse de son pays, il alla étudier à l'université de Kœnigsberg, et ce ne fut pas la faute de sa naissance s'il n'atteignit pas, dans ses études, à un degré plus avancé.

Arrivé en 1714 à Saint-Pétersbourg, il se flatta d'être compris, comme gentilhomme, dans la maison qu'on formait alors à la jeune fiancée du fils aîné de Pierre le Grand; ce projet manqua, mais la protection de Bestoujef-Rumine, le père, le fit recevoir en la même qualité à la cour d'Anne-Ivanovna, alors duchesse douairière de Courlande. La bonne mine de Biren, ses manières insinuantes, et une hardiesse qui n'était pas sans habileté, lui valurent les bonnes grâces de sa maîtresse qui le maria à une de ses dames d'honneur appartenant à une bonne famille du

pays, contre le gré des parents de cette demoiselle. Biren crut ainsi prendre place parmi la noblesse courlandaise et sollicita l'honneur d'être inscrit sur ses registres; mais ce corps féodal, jaloux de ses prérogatives, repoussa le petit-fils d'un palefrenier.

En 1730 des députés de la haute noblesse russe vinrent à Mitau, offrir à la duchesse le trône de son père que la jeune Élisabeth-Pétrovna n'osait pas encore revendiquer; l'une des conditions imposées à Anne était l'éloignement de Biren. Anne souscrivit à tout, et Biren n'accompagna pas la nouvelle impératrice; mais, par son ordre, il la suivit de près, et l'acte restrictif des droits du trône n'était pas déchiré encore par la main de la princesse qu'on connut à Moscou que son favori y était arrivé. Après son couronnement, l'impératrice le nomma grand chambellan, lui donna des terres considérables, et lui conféra le cordon de Saint-André, ainsi que le titre de comte de l'empire russe; à ce titre l'empereur romain ajouta bientôt celui de comte d'empire. Depuis ce moment jusqu'à la mort d'Anne, Biren gouverna la Russie et sa souveraine, non sans gloire, car il sut se servir d'excellents instruments, mais avec une dureté inouïe. Outre les infortunés princes Dolgorouki, on nomme plusieurs milliers de ses victimes. Anne elle-même, dit-on, ne put pas toujours le fléchir et avilit quelquefois son rang suprême jusqu'à le supplier à genoux. L'élévation de Biren au trône de Courlande par l'élection (13 juin 1737) de cette même noblesse qui jadis lui avait refusé l'*indigénat* ne satisfait pas encore son ambition : il nourrissait l'espérance de marier la princesse de Mecklenbourg, nièce de l'impératrice, à l'aîné de ses fils, et, s'il fit quelque bien au duché de Courlande, il ne détourna pas pour cela un instant son attention de l'empire russe et ne quitta pas Moscou. Plusieurs conspirations tramées contre sa vie furent découvertes et échouèrent. La haine profonde que la plupart des grands de l'empire lui avaient vouée ne l'empêcha pas de se faire déclarer régent de la Russie pendant la minorité d'Ivân-Antonovitch, dans le cas où l'impératrice mourrait avant que ce jeune prince ne fût majeur. Ce cas arriva le 28 oct. 1740, et Biren exigea aussitôt l'hommage dû à son titre; il se serait même emparé de la personne de l'héritier sans l'opiniâtre résistance des parents. Après avoir tout fait pour contrarier leur union et leur élévation, le régent crut devoir se rapprocher de ceux-ci : il leur fit décerner la qualité d'altesse impériale avant de se l'attribuer à lui-même, et leur alloua une pension. Puis il régna en maître absolu au nom d'un enfant qu'on le soupçonnait même de vouloir déshériter en faveur de son fils qu'il aurait uni à la grande-princesse Élisabeth.

Le feld-maréchal Munnich avait secondé le favori d'Anne jusqu'à le pousser à la régence; mais, plus fin que lui et voyant que ses services ne recevaient pas la récompense qu'il en avait attendue, il le trompa par des dehors de dévouement, tandis qu'il travaillait à le renverser. La catastrophe eut lieu le 20 nov. 1740 (nouveau style) : Munnich proclama la princesse Anne grande-duchesse et régente, fit surprendre et garrotter Biren dans son lit par le colonel Manstein, et ordonna ensuite qu'il fût transporté dans la forteresse de Schlüsselbourg avec son frère cadet, Gustave Biren. Quoiqu'on ne prouvât pas le fait qu'on lui imputait, d'avoir voulu changer au profit de sa famille l'ordre de succession au trône, le duc de Courlande fut condamné à mort, en mai 1741. La régente commua cette peine en exil perpétuel, et il fut envoyé à Pelim, 600 verstes au delà de Tobolsk, où Munnich lui avait fait préparer une prison bien palissadée. Ses biens furent confisqués, et il entraîna dans son infortune presque tous les membres de sa famille.

Mais une nouvelle révolution du palais arriva vers la fin de la même année : Élisabeth, devenue impératrice, rappela Biren de Sibérie et y envoya Munnich à sa place. Les deux rivaux se rencontrèrent à Kasan et se mesurèrent des yeux sans proférer une parole; mais leur regard parlait pour eux. Ce genre d'éloquence peut suffire aux hommes; les passions des femmes leur permettent moins de s'y borner : aussi la duchesse de Courlande ne put-elle s'empêcher d'insulter la malheureuse régente lorsqu'elle la rencontra également sur son passage, allant en exil avec son mari et son fils.

Élisabeth n'obéit pas à son premier mouvement de clémence : Biren, au lieu de revenir à Saint-Pétersbourg, reçut l'ordre d'aller vivre à Iaroslav. Deux ducs furent successivement élus à sa place par les états de Courlande; mais sans pouvoir se faire reconnaître. Enfin Pierre III rappela Biren aussi bien que Munnich, et Catherine II lui rendit même son duché. Le 20 janvier 1763 Biren rentra à Mitau, et, profitant des leçons du malheur avec la même sagesse qu'il avait prouvée en le supportant sans faiblesse, il régna avec douceur et justice jusqu'à sa mort arrivée le 28 déc. 1772. Il laissa deux fils qui, l'un et l'autre, avaient partagé son sort.

L'aîné, Pierre, qui lui succéda en qualité de

duc de Courlande et de seigneur de Wartenberg en Silésie, était né à Mitau en 1742, et régna de 1769 à 1795. Ce fut lui qui fonda en 1774 le *Gymnasium illustre* de Mitau. Mais son règne fut orageux : une longue absence avait laissé le pouvoir aux mains d'un conseil qui, n'ayant pu faire approuver tous ses actes par le duc, lutta contre lui, et finit par le trahir en s'adressant à Catherine II, déjà maîtresse de la Pologne. Celle-ci, mécontente de Pierre qui s'était placé sous la protection du roi de Prusse; prit possession du duché dont la députation des états lui avait offert la souveraineté; il ne resta plus au duc qu'à sanctionner cet arrangement, ce qu'il fit par acte du 28 mars 1795. En revanche, l'impératrice s'engagea à lui payer une pension de 100,000 écus d'Albert et lui acheta pour la somme de 500,000 ducats ses domaines en Courlande. Depuis, Pierre vécut alternativement à Berlin, dans son duché de Sagan, et dans ses terres de Wartenberg, de Nachod et de Gellenau. C'est dans la dernière qu'il mourut en 1800. SCHNITZLER.

BIRIBI, nom d'un jeu de hasard qui nous est venu d'Italie, dont les instruments sont un grand tableau qui contient 70 cases avec leurs numéros, et un sac dans lequel sont 64 petites boules qui contiennent autant de billets numérotés. Chaque joueur tire à son tour une boule du sac, et si le numéro du billet répond à celui de la case du tableau sur laquelle il a mis son argent, un banquier lui paye 64 fois sa mise. On conçoit que l'avantage du banquier est toujours de 6 sur 70, sans compter qu'il a 6 cases nulles à chaque coup.

BIRKENFELD, petite principauté allemande, montagneuse, boisée, arrosée par la Nahe, et dont le chef-lieu porte le même nom. Par acte du 9 juin 1815, cette principauté fut cédée par la Prusse au grand-duché d'Oldenbourg, dont il est cependant séparé par d'autres possessions. Son étendue est d'environ 10 milles car. géogr. Une partie de cette principauté ayant appartenu depuis 1437 à la maison palatine du Rhin et à celle de Deux-Ponts, elle forma un apanage en faveur de la ligne palatine de Birkenfeld, issue de Charles (mort en 1600), fils du comte palatin Wolfgang. C'est à cette ligne qu'appartient le duc de Bavière Birkenfeld, oncle du roi de Bavière et père de Mme la princesse de Wagram. J. H. SCHNITZLER.

BIRMAN (EMPIRE), vaste État dans la presqu'île orientale de l'Inde, traversé par l'Iraouaddy et ayant une surface de plus de 40,000 lieues carrées, entre 6 et 27° de latitude N. Au nord, il touche au Tibet et à la Chine, du côté de l'est au Siam, qui en est séparé par une chaîne de montagnes; à l'ouest il est situé sur le golfe du Bengale, enfin au sud il touche à la presqu'île de Malacca.

Le bassin de l'Iraouaddy est enfermé entre de longues chaînes de montagnes. Outre ce fleuve, on trouve le Loukiang qui descend du Tibet, l'Aracan, le Tavay et le Tenasserim qui tous se jettent dans la mer des Indes. On connaît peu le nord de cet empire, où habitent des tribus sauvages dont on assure qu'ils sont d'une taille inférieure à celle des Birmans, qu'ils n'ont aucun culte, et que leurs femmes gâtent leurs jolis traits par un tatouage d'une couleur bleue. Le pays birman a un sol fertile, surtout en riz; les jonques chinoises en exportent une grande quantité. On cultive l'indigo, le coton, la soie. Dans les forêts il croît beaucoup de bois tek, bon pour la construction des navires. On tire des mines l'or, l'argent, l'étain, le fer, presque tous les métaux. L'empire birman fournit aussi des pierres précieuses, de l'ambre, du naphte. On se sert d'éléphants. Il y a des singes, des tigres, des rhinocéros. On évalue la population de l'empire birman à 7 ou 8 millions d'âmes. Le peuple birman ressemble aux Chinois; sa nourriture principale consiste en riz et en poissons. Il est bien constitué; on vante la beauté des Birmanes. Leur culte est le bouddhisme, et ils croient à la métempsycose. Ils ont du goût pour les arts : la ville de Pagahmore est remplie de monuments d'architecture ; on cite surtout le temple de Gaudma, qui date de plusieurs siècles et que décorent des sculptures et des tableaux à fresque. Les Birmans ont des spectacles semblables à ceux des Chinois. On permet aux hommes d'émigrer; mais les femmes ne le peuvent. Ce sont elles qui font tous les travaux du ménage ; les hommes s'adonnent au repos en mâchant du bétel. En cas de misère, ils vendent leurs propres filles. On les dit avides, rusés et querelleurs. L'empereur exerce un pouvoir absolu, prélève la dîme de toutes les denrées, perçoit un droit sur l'importation des marchandises, et s'attribue le monopole des marbres, du bois tek, des éléphants. Il choisit son successeur parmi ses fils. Sa résidence est *Oumerapour*. L'empire birman consiste dans les anciens royaumes d'Ava, de Pégu et d'Aracan, ainsi que dans diverses autres contrées que les empereurs ont réunies successivement sous leur sceptre.

Les Birmans ne régnaient d'abord que sur le royaume de Pégu; au XVIe siècle ils subjuguèrent celui d'Ava et étendirent leur empire jusqu'aux frontières de la Chine. En 1740 les indi-

gènes de Pégu secouèrent le joug et dominèrent à leur tour; mais un Birman obscur, Alompra, que la nature avait doué de grandes qualités, résolut de rendre à sa nation la suprématie dont elle avait joui depuis quelques siècles. Ayant battu les troupes péguanes, il s'empara, en 1755, de la ville d'Ava, fit prisonnier le roi, le jeta dans les fers et monta sur son trône. Ce fut sous le règne de son frère que la compagnie anglaise des Indes chercha d'établir des relations commerciales plus intimes avec l'empire birman dont elle s'était approchée par les agrandissements successifs de ses possessions. A cet effet elle envoya, au commencement de ce siècle, à Rangoun, le capitaine Hiram Cox, chargé, à ce qu'on présume, de prendre en secret tous les renseignements propres à servir les desseins ambitieux de la compagnie. Cox a publié une relation trop succincte de sa mission : *Voyage du capitaine H. Cox dans l'empire des Birmans,* traduit de l'anglais *avec des notes historiques sur cet empire,* par Chaalons d'Argé, Paris, 1825. Ce frère, Menderagee-Prawe, mourut en 1819 et son neveu lui succéda. Celui-ci soumit le royaume d'Assam, et eut, en 1823, des querelles avec les Anglais au sujet des frontières du sud-ouest. Une île du fleuve Naaf, appelée Chapouri, que les Birmans enlevèrent aux Anglais, donna lieu à des représailles de la part de ceux-ci; l'année suivante ils prirent sous leur protection le rajah de Cachar, poursuivi par les Birmans : ce fut le signal ou le prétexte d'une guerre, à laquelle la compagnie s'était depuis longtemps préparée. Les Birmans ne la redoutaient pas. Ce peuple a l'esprit belliqueux, il regarde le service militaire comme l'occupation la plus honorable, et tout sujet de l'empereur y est astreint. A la tête des troupes de la compagnie, le général Archibald Campbell débarqua, en mai 1824, dans l'empire birman : il éprouva une vive résistance de la part de l'armée de l'empereur, et ce ne fut pas sans des pertes considérables que les Anglais s'emparèrent des palissades dont les Birmans entouraient habilement toutes leurs positions. La bataille de Prome détruisit enfin les illusions des Birmans. Sur la route d'Ava une armée de 40,000 hommes essaya encore d'anéantir les troupes d'invasion; mais une nouvelle défaite apprit aux Birmans que leur empire allait finir. Au moment où les Anglais se disposaient à entrer dans Ava, l'empereur s'empressa de demander la paix. Il ne l'obtint, le 24 février 1826, qu'en cédant les provinces méridionales aux Anglais et en leur payant 25 lacks de roupies pour les frais de la guerre. Ces conditions humiliantes ont mis l'empereur birman dans la même dépendance que les princes de l'Inde à l'égard de la compagnie. L'histoire de la guerre a été publiée par le major Snodgrass, gendre du commandant : *Narrative of the Birmese war*, Londres, 1827; et par un autre officier, M. Trant, *Two years in Ava*, Londres, 1827. L'empire birman a perdu les provinces de Yé, Tavaï, Martaban et Mergui, avec l'archipel de ce nom. Dans cette nouvelle conquête les Anglais ont fondé une nouvelle ville, celle d'Amherst-town, pour servir de résidence aux autorités publiques et de garnison à leurs troupes. Située auprès de la mer, elle deviendra probablement très-commerçante.

Dans le Martaban il y a des forêts de bois tek, de bois sapan et d'autres espèces. On tisse, dans ce pays, des étoffes de coton et de soie; une tribu indépendante, celle des Karians, habite les montagnes au nord du Martaban. Ces montagnards vendent aux habitants du bas pays de l'ivoire, du cardamome et de la cire. La ville de Martaban, ainsi que celles de Tavaï et de Mergui, sont toutes bien situées pour le commerce. Par l'Iraouaddy on peut d'ailleurs commercer avec l'intérieur de l'empire; aussi est-il probable que les Anglais trouveront dans ce pays un débouché important pour leurs marchandises, et qu'ils en tireront par échange beaucoup de productions utiles. DEPPING.

BIRMINGHAM, une des villes manufacturières les plus importantes de l'Angleterre, est située dans le comté de Warwick, à 109 milles anglais de Londres, sur le penchant d'une colline près de la rivière Rea, au milieu d'un pays riche en mines de fer et de charbon. Sous le règne d'Alfred le Grand c'était un petit bourg qui, dans le XIIe siècle, avait d'excellents tanneurs; mais ces tanneries (il n'en existait plus qu'une en 1795) ont fait place à une immense variété de fabriques, surtout en fer et en acier. En 1666 la peste fit de grands ravages à Birmingham, qui, vers la fin du XVIIe siècle, ne comptait encore que 900 maisons et 5,000 habitants. On commença à y fabriquer des ustensiles de fer avant la révolution de 1688; mais c'est depuis cette époque seulement que l'activité industrielle de cette ville s'est graduellement développée. Jean Baskerville y établit une célèbre imprimerie en 1750. La fabrique de boutons, de boucles, de toutes sortes de quincailleries et d'ouvrages vernis d'un beau laque, qui lui est antérieure de quelques années, fut singulièrement secondée par Boulton, qui inventa l'art de travailler l'acier en mosaïque et, à son décès, en 1745, en transmit le secret, ainsi qu'une fortune considérable, à

son fils Matthieu Boulton. Celui-ci porta cet art à sa perfection et forma des établissements d'où sont sortis dès ouvrages d'acier qui offrent tout ce que l'imagination de l'homme peut désirer. Ce fut à peu près dans ce même temps que la manufacture de vaisselle plaquée passa en grande partie de Sheffield à Birmingham. Mais c'est surtout depuis la fabrique de machines établie à Soho, en 1764, que l'industrie de Birmingham a pris un essor prodigieux. Matthieu Boulton entra en société avec le créateur de cet établissement, James Watt de Glascow, qui, en 1769, avait obtenu un brevet d'invention pour les machines à vapeur. C'est à Soho qu'ont été construits ces étonnants leviers qui ont supplanté une partie de la main-d'œuvre et qui, en diminuant le coût de la fabrication, ont mis à la portée des plus humbles ménages plusieurs objets d'utilité et d'agrément, anciennement réservés à l'opulence et dont le prix est devenu très-modique. Mais l'esprit inventif des fabricants de Birmingham a continuellement devancé les besoins des riches. Témoin ces tire-bouchons en spirale qui opèrent sans secousse; ces machines à copier des lettres; ces pliants cachés dans une canne; ces parasols de poche; ces marchepieds de carrosse qui s'élancent au moment qu'on ouvre la portière; ces cravaches munies de petits aiguillons, qu'on fait sortir, au moyen d'un renfort, pour servir d'éperons; ces béquilles qu'on peut allonger ou raccourcir également au moyen d'un ressort; ces couteaux pour les manchots, et mille jolis riens en fait de bijoux et de joujoux d'enfants. Les lampes de table en obélisques de bronze, surmontées d'un dôme qui en réfléchit la lumière sans donner de l'ombre, sont aussi une invention nouvelle dont la fabrication à Birmingham ne date que de 18 ans. Le monnayage y est aussi très-remarquable : un seul moulin, établi en 1788, fait travailler huit machines qui, en moins d'une heure, frappent 30 mille pièces de monnaie; les fabriques d'armes ne sont pas moins étonnantes. Des marteaux énormes, mus par une machine à vapeur de la force de 120 chevaux, battent les barres de fer à leur sortie de la fournaise : en un instant elles sont converties en cerceaux et roulées autour d'une baguette de métal qui détermine le calibre des fusils. Pendant les guerres de la révolution de France, Birmingham a fourni au gouvernement anglais 14,500 fusils par semaine; on continue d'y fabriquer toutes sortes d'armes à feu et des lames de sabres pour des puissances étrangères. Des barreaux de fer au delà d'un pouce en grosseur sont découpés par de fortes tenailles tranchantes, comme si c'était du papier. On taille 12,000 épingles en pointe en une heure, et l'on fait 50,000 têtes d'épingle dans le même espace de temps. Le cuivre aussi s'amincit sous le cylindre d'une machine à vapeur, comme la pâte sous la brie du pâtissier, et donne ces feuilles de cuivre dont on revêt les vaisseaux de guerre. Il paraît cependant que l'activité des usines a décliné depuis 1825 à l'égard du cuivre.

Birmingham a l'avantage de plusieurs canaux qui y portent le minerai de fer, le charbon et d'autres objets de consommation, et en transportent les marchandises aux ports de Liverpool et de Hull, d'où elles passent à toutes les parties du globe.

On peut juger du progrès de la prospérité industrielle de Birmingham par l'accroissement de sa population. En 1801, cette ville comptait 73,670 habitants; 20 ans après elle en avait 85,416, et en 1831 elle en compta 118,914. Depuis, elle s'est encore considérablement accrue. Jusqu'à cette même année, Birmingham n'avait pas eu de députés dans la chambre des communes; mais depuis la réformation du parlement, cette ville y envoie deux représentants. Les communes adjacentes d'Edgbaston, de Bordsley, Deritend et Doddeston avec Nachells, participent au droit d'élection, ce qui fait monter le nombre des habitants de la ville et de la banlieue ensemble, à 147,000, et celui des électeurs dûment enregistrés à près de 5,000. D. Boileau.

BIRON, nom appartenant à l'ancienne et illustre famille française de *Gontaut*, qui a fourni des hommes remarquables sous plus d'un rapport.

Biron (*Armand de* Gontaut, baron de), né vers 1524, fut élevé parmi les pages de Marguerite, reine de Navarre. Il se distingua dans les guerres du Piémont et fut fait gentilhomme de la chambre du roi. Il penchait secrètement pour les huguenots, et cependant il prit parti contre eux, lors des guerres de religion; il figura aux journées de Dreux (1562), de Saint-Denis (1567) et de Moncontour (1569). C'est à cette dernière époque qu'il fut nommé grand maître de l'artillerie. Il fut, avec de Mesme, négociateur, pour la cour, de la paix de Saint-Germain (1570) qui fut appelée *boiteuse et mal assise*, parce que Biron était boiteux, et que de Mesme était seigneur de Malassise. Dans la nuit de la Saint-Barthélemi, il se renferma dans l'arsenal, d'où il repoussa les assassins. Lorsqu'il fut envoyé par Charles IX à la Rochelle pour y commander, les habitants refusèrent de le recevoir; il fit

vainement le siége de la ville, et alla guerroyer avec plus de bonheur en Guienne. Henri III le rappela de cette province en 1580 et le décora de l'ordre du Saint-Esprit; il avait été fait maréchal de France en 1577. Il donna d'inutiles conseils au duc d'Alençon qu'il suivit dans les Pays-Bas en 1583. Trois ans après, il essaya, sans y réussir, d'empêcher la journée des barricades. A la mort de Henri III, il fut un des premiers à reconnaître Henri IV, et lui rendit un grand service en retenant les Suisses dans son armée. A la journée d'Arques, au premier siége de Paris (1589), à la bataille d'Ivri (1590), il se distingua par la valeur et les talents que tant de fois déjà il avait déployés. Il eut la tête emportée d'un coup de canon au siége d'Épernay, en 1592, à l'âge de 68 ans. Aux qualités du guerrier il joignait quelques connaissances littéraires. Il portait toujours avec lui des tablettes où il notait tout ce qu'il voyait ou entendait de remarquable. Elles étaient passées en proverbe et quelquefois même le fou du roi jurait par elles. Le maréchal de Biron fut le parrain du cardinal de Richelieu.

Son fils, BIRON (*Charles de* GONTAUT, duc DE), né en 1562, se fit de bonne heure remarquer par une entière indifférence pour l'une et l'autre des religions qui causaient alors des guerres si cruelles. Il montra dès sa jeunesse un goût décidé pour les armes, et fut obligé de s'éloigner quelque temps de la cour à la suite d'un duel qui eut beaucoup d'éclat. Attaché à Henri IV dès l'avénement de ce prince, il devint son ami et son favori et obtint un avancement très-rapide, qu'il justifia dans tous les combats auxquels il assista, par ses talents et son intrépidité. Il était colonel des Suisses dès l'âge de 14 ans; il fut bientôt maréchal de camp, puis lieutenant général. En 1592, après la mort de son père, le roi lui donna le titre d'amiral de France. Biron était d'un caractère bouillant, d'une activité effrénée, brillant à la cour et sur les champs de bataille, prodigue, magnifique, sans aucun principe de morale, vain, léger, opiniâtre, présomptueux, n'épargnant pas même dans ses propos Henri IV, qui, en 1594, lui donna le titre de maréchal de France en échange de celui d'amiral qu'il rendit à Villars. En 1595, il fut nommé gouverneur de Bourgogne; Henri lui sauva la vie au combat de Fontaine-Française, et, en 1598, après la reprise d'Amiens, le fit duc et pair. « Messieurs, dit le roi aux députés du parlement qui étaient venus le complimenter, voilà le maréchal de Biron, que je présente avec un égal succès à mes amis et à mes ennemis. »

Mais Biron avait toujours besoin d'argent; il s'irritait de ce que le roi n'épuisait point pour lui ses trésors. Il devait bientôt passer du mécontentement au crime. Beauvais la Nocle, sieur de Lafin, agent secret des Espagnols, qui, malgré la paix de Vervins, cherchaient toujours à exciter des troubles en France, gagna Biron, et celui-ci, dans une mission dont il fut chargé par le roi à Bruxelles, promit de se joindre aux rebelles que l'Espagne parviendrait à soulever en France. En 1599, lors du voyage du duc de Savoie en France, Biron fit un traité formel, contre Henri son bienfaiteur, avec ce prince et avec Fuentès, gouverneur de Milan. Quoique, dans la guerre de 1601, il combattît franchement le duc de Savoie, ses intrigues ne purent rester cachées au roi, qui eut avec lui une explication dans le cloître des cordeliers de Lyon. Biron fit des aveux, et Henri lui pardonna. Mais le maréchal continua ses menées : le roi l'avertit encore une fois et l'envoya comme ambassadeur à Londres auprès d'Élisabeth. A son retour, des preuves non équivoques de sa trahison furent découvertes; Henri IV le fit venir à Fontainebleau et essaya inutilement de l'amener au repentir. Biron fut arrêté au milieu de la nuit, en sortant de la chambre du roi, conduit à la Bastille, jugé et condamné à être décapité; cette sentence fut exécutée dans l'intérieur de la Bastille, le 31 juillet 1602. Le maréchal de Biron était âgé de 40 ans.

Le petit-neveu de ce maréchal de Biron, CHARLES-ARMAND, né en 1663, mort en 1756, fut maréchal de France, ainsi que le fils de celui-ci, Louis-Antoine, né en 1701, mort en 1788. ARMAND-LOUIS DE GONTAUT (duc de Biron), né en 1747, neveu de Louis-Antoine, fut connu jusqu'à la mort de son oncle, dont il fut l'héritier, sous le nom de duc de LAUZUN. A. SAVAGNER.

BISCAYE, en espagnol Vizcaya, province d'Espagne, bornée au N. par la baie de Biscaye, à l'E. par le Guipuscoa, au S. par l'Alava, à l'O. par l'intendance de Burgos : 60 kil. sur 100; 200,000 habitants. Du temps des Romains, les Cantabri, les Autrigones, les Caristi occupaient cette partie de l'Espagne; elle ne fut appelée Biscaye que depuis Alphonse le Grand (866). Vers le XIe siècle, Inigo Lopez, nommé gouverneur de cette province, s'y rendit presque indépendant, et 19 de ses successeurs la gouvernèrent après lui comme seigneurs, jusqu'à la réunion de la Biscaye à la couronne de Castille, 1479. Après cette réunion les Biscayens conservèrent leurs coutumes et priviléges dits fueros. Ce n'est que dans ces derniers temps que des

modifications y furent apportées, après une longue guerre civile. BOUILLET.

BISCAYE (MER OU BAIE DE), partie du grand golfe de Gascogne, n'est qu'une sous-division de la mer qui baigne toute la côte septentrionale de la péninsule hispanique. On circonscrit le nom de baie de Biscaye à la partie qui longe la côte de la Biscaye propre. Cette côte, en général, est rude et sauvage, mais peu dentelée; la mer n'a point d'îles importantes. Le meilleur port est Santander. La mer de Biscaye nourrit des sardines excellentes, et, comme si la nature se plaisait à semer partout des contrastes, c'est dans cette mer que s'est opérée pour la première fois la grande pêche des baleines. Mais aujourd'hui, décimé par l'activité d'une chasse destructive, cet énorme cétacé a pris pour refuge les régions polaires, malgré l'exquise saveur des sardines qu'il consommait par milliers. VAL. PARISOT.

BISCAYE (NOUVELLE-), ancienne province du Mexique, aujourd'hui partie de l'État de Durango, bornée par ceux du Nouveau-Mexique au nord, du Nouveau-Leon à l'est, du Zacatecas au sud. BOUILLET.

BISCAYEN, adjectif devenu substantif; on appelait *mousquet biscayen* un fusil de rempart. Aujourd'hui on entend, sous le mot de *biscayen*, un petit boulet de fer ou balle de fer battu, de divers calibres, dont on charge les canons pour lancer ces projectiles à la distance de 400 à 600 mètres.

On range les biscayens exactement par couches dans les boîtes à cartouches : on met au fond des boîtes un culot de fer battu qui donne beaucoup de portée aux biscayens, parce qu'il leur communique toute l'action de la charge qui, sans cela, s'échapperait à travers les balles et les ferait écarter davantage. CARETTE.

BISCUIT. (*Marine.*) Pain préparé d'une manière particulière, et qui sert de nourriture aux marins pendant leurs voyages. Le nom de biscuit, qui lui a été donné, ne signifie pas qu'il est cuit en deux fois, mais qu'on le fait cuire pendant un temps au moins double de la cuisson du pain ordinaire. Le biscuit de mer est fabriqué d'une pâte très-forte, bien travaillée et desséchée. Quand cette pâte a été parfaitement pétrie, on la divise par portions, auxquelles on donne la forme de galettes rondes ou carrées; cette dernière forme est préférable parce que les galettes ainsi faites s'arriment mieux dans les caisses et y laissent moins d'espace perdu. Dans cet état, on les laisse lever pendant seulement le temps de chauffer le four. Le biscuit, après sa cuisson, doit être mis à ressuer, pendant six semaines, dans des soutes où se communique la chaleur des fours. Ce n'est qu'après ce ressuage qu'il convient de l'embarquer; il se conserve alors très-longtemps, s'il a été bien fabriqué et si l'on a soin de le tenir à l'abri de l'humidité. On le trouve souvent encore bon à manger après dix-huit mois et même deux ans d'embarquement. Les galettes de biscuit refroidies doivent peser six onces, qui forment la ration d'un homme pour chaque repas. On a reconnu que ces dix-huit onces de biscuit équivalent précisément aux vingt-quatre onces de pain frais qui forment ordinairement la ration d'un soldat ou d'un matelot. J. T. PARISOT.

BISE. *Voy.* VENTS.

BISEAU, extrémité coupée en talus. En architecture, la plus grande partie des moulures se taille en biseau avant de recevoir l'arrondissement qui leur convient. Dans les plus anciens monuments de l'ordre dorique, on remarque que l'échine du chapiteau est taillée en biseau; cette forme s'arrondit dans la suite, et vint à former un quart de rond. Les profils laissés ou taillés en biseau donnent à l'architecture un caractère de force et de sévérité. — *Biseau* se dit en parlant de la taille des verres, des diamants, des pierres précieuses, des glaces de miroir, lunettes à facettes, etc. : c'est l'angle formé de leurs superficies qui rejoignent (*lingula angulata*). On voit les objets doubles quand on les expose au biseau des deux côtés. — La plupart des outils des ouvriers en fer et en acier sont aussi taillés en *biseau*, c'est-à-dire qu'ils ont un petit talus pratiqué le long de leur tranchant (*obliquè angulata ferri acies*). — Chez les tourneurs et quelques autres, le *biseau* est un outil dont le tranchant forme un angle aigu. — En termes d'orfèvre et de metteur en œuvre, le *biseau* est ce qui tient et arrête la pierre de la bague dans le chaton. — En termes de facteur d'orgues, le *biseau* est le diaphragme, ou petit morceau d'étain ou de plomb, qui couvre le tuyau et sert au résonnement de l'orgue, ainsi que dans les autres instruments à vent. — Le *biseau* ou *chanfrein* est encore une surface inclinée, ou platebande, faite par l'arête rabattue d'une pièce de bois équarrie; on dit également, *taillé en chanfrein* ou *en biseau*, et l'on se sert aussi de ce terme dans la description de certains fruits. — En termes d'imprimerie, les *biseaux* sont les morceaux de bois en glacis qui servent à entourer les pages des formes. — Enfin, *biseau* se dit, dans une acception toute différente, de l'endroit du pain où la croûte ne s'est point formée,

ce qui provient du contact et de la réunion des pains dans le four, partie que l'on appelle en latin *panis pars mollior*, et dans la basse latinité *bisellus*, d'où l'on a fait le mot *biseau*, auquel on substitue vulgairement celui de *baisure*. DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION.

BISHOP, du mot *bishop*, évêque. Cette boisson, digne, disait-on, d'être présentée aux princes de l'Église anglicane, est une espèce de punch composé de vin rouge qu'on fait bouillir avec de l'écorce d'orange et auquel on ajoute du sucre et du jus d'oranges douces. On le prépare extemporanément avec une bouteille de vin rouge, deux onces de sirop d'oranges ou de limons, et une once de teinture d'écorces d'oranges.

Cette boisson est bien connue en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. F. RATIER.

BISMUTH. (*Chimie*.) Métal blanc jaunâtre, très-cassant, ayant une structure lamelleuse, une pesanteur de 9,822, fusible à 256 degrés centigrades, mais non volatil, et cristallisant par le refroidissement en cubes posés les uns sur les autres, de manière à former des pyramides creuses et bordées d'escaliers. SAIGEY.

BISMUTH. (*Histoire naturelle*.) Ce métal, non ductile, se reconnaît, à l'état natif, à son tissu lamelleux et à sa couleur blanc jaunâtre. Il est fragile, et s'égrène par le choc d'un corps dur. Il se fond à la flamme d'une bougie, il se dissout avec effervescence dans l'acide nitrique en répandant un nuage vert jaunâtre, et en formant un dépôt de la même couleur. L'acide sulfurique, avec lequel il se trouve combiné dans la nature, donne à ce métal une couleur grise et le rend moins soluble dans l'acide nitrique. Comme le bismuth natif, le *bismuth sulfuré* cristallise en aiguilles et en petites lames; cependant il se dispose aussi en prismes hexaèdres saciculaires. Ainsi que le précédent, il présente des reflets irisés.

La minéralogie compte encore une troisième espèce de ce genre, c'est le bismuth oxydé; elle est assez rare, on la trouve principalement en Saxe: elle est tout à fait analogue au dépôt formé par la dissolution du bismuth natif dans l'acide nitrique. Le bismuth s'emploie utilement comme alliage pour donner plus d'éclat à l'étain. M. Darcet a découvert que l'amalgame de 5 parties de plomb, de 3 d'étain et de 8 de bismuth, forme un alliage qui se fond dans l'eau à la température de 67° du thermomètre de Réaumur. Mionnet a essayé d'employer cet alliage à prendre des empreintes des médailles antiques pour remplacer l'usage du soufre et substituer à ce minéral une matière moins fragile. Mais les empreintes qu'il a obtenues n'avaient point la netteté de celles en soufre.

La dissolution du bismuth, par l'acide nitrique, sert à faire une encre sympathique que le plus léger contact de l'hydrogène sulfuré colore en noir; une composition qui sert à donner aux cheveux une couleur blond cendré, et le blanc de fard, dont le moindre désavantage est de dessécher la peau. Il serait a souhaiter que les femmes reconnussent aussi bien le danger de ce cosmétique que l'inutilité de cette teinture et de cette encre sympathique. HUOT.

BISQUE, terme du jeu de paume, pour exprimer l'avantage qu'un joueur fait à un autre en lui donnant un quinze, que celui-ci peut prendre dans le cours de la partie, quand il le juge à propos. Ce mot vient de l'italien *bisca, biscazza*, qui signifie académie de jeu, d'où *biscaziere*, joueur de profession, faits l'un et l'autre de *bis* et de *casus*, c'est-à-dire *double chance*. — On nomme aussi BISQUE une sorte de potage ou coulis fait d'écrevisses et de divers ingrédients, et ce mot, dans cette acception, est formé de *bis* et de *coctus*, qui signifient deux fois cuit, parce qu'il faut que ce potage soit bien réduit au feu. DICT. DE LA CONV.

BISSEXTILE. *Voy*. ANNÉE (tome II, page 87).

BISSUS. *Voy*. BYSSUS.

BISTOURI, instrument de chirurgie, ainsi nommé parce qu'il est retourné, et qu'il sert à couper et à faire des incisions dans les chairs; en latin, *novacula incurva*, ou, selon Huet, *pistoriensis gladius*, du nom de la ville de Pistoie ou Pistori, renommée autrefois pour la fabrication des instruments de chirurgie, et dont on aurait fait, en français, *bistouri*, par corruption. Le bistouri a remplacé le scalpel (*scalpellus*, de *scalpere*, inciser) des anciens. Il a ordinairement la forme d'un petit couteau, composé d'une lame et d'un manche ou châsse. La lame, qui est le plus souvent mobile sur le manche, peut être assujettie par un bouton, un ressort, un anneau coulant ou tout autre moyen, et quand elle est fixée sur le manche, elle donne au bistouri le nom de *bistouri à lame fixe* ou *dormante*. Les dimensions, la forme et les usages du bistouri sont fort variables; il y en a de grands, de moyens, de petits, de plats, de courbes, qu'on emploie suivant les cas, et dont nous ne donnerons pas ici l'énumération et la description, qui ne peuvent intéresser que les chirurgiens. X.

BISTRE. Le bistre est cette couleur brune et un peu jaunâtre, formée de suie détrempée, ou tirée seulement des égouttures des tuyaux de

poëles, dont les artistes se servent pour dessiner et laver sur le papier. On fait avec le tabac une couleur à peu près semblable au bistre, et qui a sur lui quelques avantages. Quelquefois on s'est servi pour le même objet du jus de réglisse noir. Les peintres anciens ont fréquemment employé le bistre pour exprimer les premières pensées de leurs tableaux; aussi la gravure s'est-elle appliquée, et avec succès, à reproduire leurs dessins ainsi colorés. L. C. SOYER.

BITAUBÉ (PAUL-JÉRÉMIE), né en 1732, à Kœnigsberg, en Prusse, appartenait à l'une de ces familles protestantes que Louis XIV obligea de quitter leur patrie; mais ce fut dans la langue française que Bitaubé publia ses premiers essais; c'est en France qu'il vint fixer son séjour, dès qu'il lui fut possible d'exécuter ce projet.

Une traduction libre de l'Iliade, publiée à Berlin en 1762, attira sur le jeune auteur les regards de Frédéric, qui, pour l'attacher à la Prusse, le nomma membre de son académie, et ajouta une pension au traitement attaché à cette place. Bitaubé sollicita une faveur plus précieuse encore pour lui, et Frédéric lui permit d'aller passer plusieurs années à Paris, afin d'y perfectionner son ouvrage.

Il y fit paraître, en 1764, sa traduction complète de l'Iliade, et le succès qu'elle obtint ne l'empêcha pas d'y apporter encore pendant plusieurs années d'utiles améliorations que firent connaître des éditions successives. Ce fut seulement en 1785 qu'il y joignit la traduction de l'Odyssée, à laquelle il avait aussi consacré beaucoup de temps et de soins. Homère, dont on n'avait encore en français que la traduction de Mme Dacier, eut enfin un interprète un peu plus digne de lui.

Dès ses plus tendres années Bitaubé avait partagé son admiration entre les beautés de la Bible et celles d'Homère; l'épisode si touchant de *Joseph* lui inspira un poëme en prose qui ne fut pas moins bien accueilli que ses traductions et qui eut des éditions nombreuses.

La révolution de 1789 vint rendre à Bitaubé ses droits de cité. Il redevint Français. Son poëme *Guillaume de Nassau* ou *les Bataves*, peinpeinture énergique et animée de l'élan patriotique qui affranchit la Hollande, fut son tribut au nouvel ordre de choses; mais bientôt les orages politiques, des passions révolutionnaires menacèrent les jours de Bitaubé, comme ceux de tant d'autres hommes vertueux. Ami de Brissot et de Roland, comme il l'avait été autrefois de Thomas et de Ducis, il devait être suspect aux décemvirs de 1793; aussi fut-il jeté dans leurs cachots sur un mandat d'arrêt qui portait entre autres causes : « Ancien membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. » Rendu à la liberté le 9 thermidor, avec une épouse qui avait partagé et adouci sa captivité, Bitaubé se trouva encore dans une position très-fâcheuse; mais la paix signée avec Frédéric-Guillaume, la nomination du traducteur d'Homère à la 3e classe de l'Institut, vinrent enfin lui rendre des jours plus heureux. Plus tard Napoléon le nomma membre de la Légion d'honneur et lui accorda une pension. Une édition complète de ses œuvres, en 9 vol. in-8o, publiée en 1807, acheva de lui assurer une aisance conquise par des travaux estimables. Mais bientôt après la perte de sa compagne, dont les qualités et la tendresse étaient devenues en quelque sorte une partie de son existence, mina sa santé. Il mourut en 1808.

Sa carrière littéraire s'était terminée, en 1802, par la publication d'*Hermann et Dorothée*, imitation pâle et décolorée du poëme de Gœthe. M. OURRY.

BITHYNIE. Dans l'antiquité, c'était un royaume de l'Asie Mineure, qui avait pour limites au nord le Pont-Euxin, le Bosphore de Thrace et la Propontide, au sud la Phrygie. Ce royaume portait originairement le nom de Bébrycie, des Bébryces, qui l'habitaient, et qui tiraient le leur, suivant la tradition d'Arien, consacrée par Eustathe, de Bébrycé, fille de Danaüs. Ce pays des Bébryces prit ensuite le nom de Bithynie d'un fleuve de Thrace appelé Bethyas. Avant Crésus, la Bithynie était un État indépendant, gouverné par un prince de son choix. Lorsque Prusias Ier perdit la vie en combattant contre Crésus, elle tomba au pouvoir des Lydiens l'an 560 avant Jésus-Christ, et fut ensuite conquise par les Perses. Mais elle sut résister aux armes d'Alexandre, et finit par secouer le joug de la Perse. Le restaurateur du trône de Bithynie était Bias ou Bas, prince indigène. Ce fut chez le successeur de celui-ci, Prusias II, qu'Annibal se réfugia et s'empoisonna 183 ans avant Jésus-Christ. Nicomède, dernier roi de cette race, légua son empire aux Romains 75 ans avant Jésus-Christ. Les fameuses villes de Nicomédie, Nicée et Héraclée, étaient situées en Bithynie. Les Ottomans y fondèrent un nouvel empire en 1298, dont Prusa, capitale, florissait en 1327. — Maintenant, cet ancien royaume forme une province de l'Anatolie, dont Bursa est la capitale. Cette ville, très-considérable, était autrefois (de 1356 à 1452) la capitale de l'empire turc. On suppose que c'est la même que Prusa, dont il vient d'être fait mention plus haut, qui fut bâtie par Prusias, roi de Bithynie. C'est près de là que se livra la fa-

meuse bataille que perdit Bajazet, vaincu par Tamerlan, et où périrent plus de 400 mille hommes. DICT. DE LA CONV.

BITTES. (*Marine.*) Les bittes sont deux pièces de bois verticales, placées au milieu du premier pont d'un vaisseau, un peu à l'arrière du mât de misaine; elles laissent entre elles un intervalle d'un mètre environ, elles traversent le pont et sont bien fixées par le pied au faux pont; elles sont en outre fortement arc-boutées par des pièces de bois horizontales qui sont chevillées au pont; enfin elles sont croisées à la hauteur d'appui, par une pièce horizontale en chêne recouverte d'une pièce arrondie en sapin. Tous ces soins sont nécessaires pour bien consolider les bittes, auxquelles on amarre le câble de l'ancre mouillée, qui retient le vaisseau en rade. *Bitter* le câble, c'est le rouler autour des bittes. Les vaisseaux ont toujours deux rangs de bittes l'un derrière l'autre. On établit aussi sur le platbord et à l'avant de tous les bâtiments des pièces de bois nommées *bittons,* et qui servent à amarrer les bâtiments dans les ports. DUB...

BITUME, substance minérale combustible que l'on serait tenté de regarder comme étant d'origine végétale, à en juger par la quantité de carbone qui entre dans sa composition. Son principal caractère est de répandre pendant sa combustion, qui est toujours accompagnée d'une flamme peu brillante et d'une fumée épaisse, une odeur particulière que l'on désigne pour cela sous le nom de *bitumineuse.*

Cependant, à l'aide d'autres caractères, on a été conduit à distinguer plusieurs espèces de bitume, que nous allons examiner.

Le *naphte* est une matière liquide à la température ordinaire, d'une couleur jaunâtre, extrêmement inflammable, répandant une forte odeur de goudron, et soluble en toute proportion dans l'alcool.

Le *pétrole* est un bitume liquide et huileux, de couleur noirâtre plus ou moins foncée; il donne du naphte à une distillation douce et laisse pour résidu une matière grasse, épaisse, visqueuse qui prend de la consistance lorsqu'elle a été exposée à l'air.

Le naphte et le pétrole sont toujours unis dans la nature. Ils accompagnent le gaz hydrogène carboné qui se dégage de l'intérieur de la terre dans certaines localités; dans les environs de Bakou sur les bords occidentaux de la mer Caspienne, il suffit de creuser un puits de 8 à 10 pieds de profondeur pour que le mélange de naphte et de pétrole s'y rassemble en grande quantité; on en extrait aussi près d'Amiano dans le duché de Parme, et sur la pente des Apennins dans celui de Modène, ainsi qu'en France aux environs de Pézenas, dans le département de l'Hérault.

Partout où le naphte est abondant il est employé pour l'éclairage, comme l'hydrogène carboné. Celui que l'on extrait à Gabian, dans les environs de Pézenas, est en usage comme vermifuge sous le nom d'*huile de Gabian.*

Le bitume élastique, appelé communément *caoutchouc minéral,* a reçu le nom de *dapèche* et d'*élatérite.* C'est une substance d'un brun plus ou moins foncé, compressible, et qui devient élastique lorsqu'elle a été chauffée dans de l'eau bouillante. Son odeur tient à la fois de celle du cuir et de celle du suif. On trouve l'élatérite en Angleterre, dans les mines de plomb d'Odin, dans le Derbyshire; et en France, dans les mines de houille de Montreloir, près de Varades, département de la Loire-Inférieure.

Sous le nom de *malthe* on désigne le bitume glutineux appelé aussi *poix minérale, pétrole tendre, goudron minéral,* et *pissasphalte,* substance molle, glutineuse, qui, douée d'une assez grande dureté l'hiver, se ramollit l'été, mais qui se fond toujours dans l'eau bouillante et se dissout dans l'alcool. La malthe abonde dans un grand nombre de pays, en Europe et en Asie : la Suisse, la Bavière, la Hongrie, la Galicie et la France possèdent plusieurs localités où elle découle soit du calcaire, soit du grès, soit de l'argile, soit aussi de quelques roches d'origine volcanique ou en contact avec celle-ci. Ce bitume est employé à différents usages : on en enduit les cordages et le bois qui doivent servir dans l'eau; on s'en sert pour goudronner les toiles, pour préserver de l'humidité les plâtres et les constructions en maçonnerie, pour mastiquer les caves, les citernes et les fosses d'aisance. Mélangé avec des sables et des calcaires en poudre, il remplace avec économie et solidité les dalles, les tuiles, les ardoises, etc. On le fait entrer dans la composition du vernis dont on recouvre le fer et dans des peintures grossières qui ont besoin d'être très-solides; enfin on s'en sert en Auvergne, en Suisse, en Allemagne et en Hongrie pour graisser les voitures.

Le bitume solide est connu sous les noms d'*asphalte,* de *bitume de Judée,* de *poix minérale scoriacée,* de *karabé de Sodome* et de *baume de momie.* C'est une substance noire, solide, brillante, à cassure conoïdale, insoluble dans l'alcool, et fusible à une température plus élevée que celle de l'eau bouillante. Son nom d'asphalte lui vient de la mer Morte, autrefois le lac Asphaltite, où elle est exploitée de temps

immémorial, avec d'autant plus de facilité qu'elle surnage l'eau et que le vent la pousse et la réunit dans les anses ou petits golfes de ce lac. Les Égyptiens s'en servaient dans les embaumements; les Babyloniens en enduisaient les briques qu'ils employaient aux divers édifices de leur ville; les Romains même en recouvraient d'une couche légère les statues qu'ils voulaient préserver des injures de l'air. Les modernes le font entrer dans la composition de certains vernis noirs, dans la couleur connue sous le nom de *bitume de Judée,* et dans celle qui a reçu le nom de *momie,* parce qu'on l'a souvent extraite des anciens cadavres égyptiens.

Il existe encore un autre bitume qui est sans usage dans les arts; c'est le *retinasphalte* ou *rétinite,* matière solide, d'un brun plus ou moins clair, d'un aspect résineux et qui a quelquefois l'apparence du succin ou de l'ambre compact et veiné. Il est fusible à une basse température; il petille au feu et répand en brûlant une odeur d'abord agréable, puis bitumineuse.

Le retinasphalte se trouve dans le Devonshire, en Angleterre, en rognons isolés dans la formation de *lignite.* Il en est de même de celui qui existe dans l'État de New-York en Amérique. J. Huot.

BITURIGES. *Voy.* Berri.

BIVAC. Ce mot est composé de deux mots hollandais, *by,* auprès, et *wakt,* veille. Le mot bivac (en allemand *beywacht*) a acquis dans les guerres de la révolution un sens plus étendu que celui qu'on lui avait donné jusque-là. Il ne s'entendait que d'une veille ou garde de nuit que faisait extraordinairement en plein air un poste, une division, quelquefois même une armée entière; mais ce n'était que dans les occasions périlleuses qu'on tenait une armée au bivac. Dans les circonstances ordinaires l'armée restait campée sous des tentes ou logée dans des baraques qu'elle avait faites elle-même. Dans les premières campagnes de la révolution, nos généraux, reconnaissant avec le maréchal de Saxe que tout le secret de la guerre est dans les jambes, se délivrèrent des embarras du campement et du baraquement, et tinrent habituellement toutes les troupes au bivac, excepté dans la mauvaise saison et quand les armées devaient prolonger leur séjour dans les positions qu'elles occupaient. Quand une troupe bivaque, une partie est de garde pendant que l'autre se repose sur la terre. Quelquefois on distribue de la paille au soldat pour se coucher; mais souvent on ne peut pas lui en procurer et il couche sur la terre.

De tout temps on a fait *bivaquer* les troupes, soit quand elles sont en présence de l'ennemi, soit quand on fait la circonvallation d'une place. La santé du soldat a sans contredit à souffrir dans les nuits froides et humides du bivac presque constant auquel il a été soumis; mais la rapidité introduite ainsi dans les mouvements de nos armées rachète cet inconvénient et leur procure dans les manœuvres une supériorité à laquelle la France est redevable d'une partie des victoires qu'elle a obtenues pendant tant d'années. Carette.

BIVALVES. *Voy.* Coquilles.

BIZARRE (de *bis* et *variare*), ce qui diffère des choses de la même espèce et s'écarte des règles générales que la nature, l'usage ou l'opinion leur ont prescrites. Un homme bizarre est un homme dont le caractère, les goûts, les opinions varient sans cesse, sans être jamais conformes au caractère, au goût, aux opinions générales des autres hommes; ou qui se fait remarquer par une pure affectation de ne rien dire ou ne rien faire que de singulier. Il est dangereux de passer pour bizarre : cette réputation nuit à la confiance que l'on désire inspirer. L'on regarde aussi comme bizarre celui dont le caractère est inégal et brusque, ce que l'on peut distinguer par la dénomination de *fantasque;* mais *bizarre* s'applique plus particulièrement à celui qui, contre le goût ordinaire, se distingue par la singularité de ses prédilections ou par l'extravagance dans sa conduite, comme l'exprime ce vers de Boileau :

Mais moi qu'un vain caprice, une *bizarre* humeur, etc.

Bizarre signifie aussi extraordinaire, singulier, ainsi que l'indique ce vers du bon la Fontaine :

Plus le tour est *bizarre* et plus elle (la Fortune) est contente, etc.

Voy. Caprice. F. Raymond.

BLACAS (Blacas de), seigneur d'Aulps, surnommé le *grand guerrier,* et l'un des neuf preux de la Provence, naquit au milieu du XIIe siècle. Sa naissance était illustre, car les chartes du temps prouvent qu'il tenait le rang de haut baron. Sa valeur, son esprit et sa magnificence lui donnèrent un grand crédit à la cour d'Alphonse II et de Raimond Bérenger, comtes de Provence. Les contemporains de Blacas, éblouis par ses grandes qualités, ont peut-être cru qu'il manquerait quelque chose à sa gloire s'ils n'inscrivaient son nom parmi ceux des troubadours. Mais le peu de tensons qu'on a recueillies de lui ne donne pas une idée fort avantageuse de son imagination poétique. Sa

renommée guerrière était assise sur des fondements plus solides; aussi son caractère est-il passé à la postérité comme le type de la générosité et de la vaillance. Les vieux historiens nous en ont transmis le portrait suivant : « Noble baron, riche, généreux, bien fait, il se plaisait à faire l'amour et la guerre, à dépenser, à tenir des cours plénières. Il aimait la magnificence, la gloire, le chant, le plaisir et tout ce qui donne de l'honneur et de la considération dans le monde. Personne n'eut jamais autant de plaisir à recevoir que lui à donner. Il nourrit toujours les nécessiteux; il fut le protecteur des délaissés, et plus il avança en âge, plus on le vit croître en générosité, en courtoisie, en valeur, en richesse et en gloire, plus aussi il se fit aimer de ses amis et redouter de ses ennemis. Il fit les mêmes progrès en esprit, en savoir, en habileté à composer et en galanterie. » Ces derniers traits, s'ils ne sont pas outrés, peuvent faire supposer que les chansons les plus remarquables de Blacas ne sont pas parvenues jusqu'à nous. Blacas mourut dans un voyage à Rome en 1235. Bertrand d'Alamanon, Richard de Noves et Sordel (poëte du Mantouan), ses amis et ses frères d'armes, ont célébré sa mémoire par plusieurs chants funèbres. Celui de Sordel est surtout remarquable par la hardiesse d'une apostrophe qu'il adresse nommément à tous les princes de la chrétienté, en les conviant à venir manger du cœur de Blacas, s'ils veulent être animés de son courage. Blacas eut deux petits-fils également célèbres dans les armes, Blacasset de Blacas, qui composa le poëme *De la manière de bien guerroyer*, et Guillaume de Blacas, l'un des preux que Charles d'Anjou, comte de Provence, choisit pour le combat en champ clos que ce prince, à la tête de cent chevaliers, devait soutenir contre Pierre III, roi d'Aragon, dans la ville de Bordeaux, le 1er juin 1283, mais où l'Aragonais ne jugea pas à propos de paraître. DICT. DE LA CONVERSATION.

BLACK (JOSEPH), chimiste, né en 1728 à Bordeaux, de parents écossais, étudia la médecine à Glascow, sous le célèbre Cullen, qui lui inspira le goût de sa science. Déjà dans la thèse qu'il soutint pour obtenir le titre de docteur en médecine, il fit connaître ses découvertes sur l'acide carbonique et les alcalis, découvertes qu'il développa plus tard dans les essais physiques et littéraires de la Société littéraire d'Édimbourg (1756). Il y démontre l'existence d'un fluide aériforme, qu'il appelle air fixe et dont la présence adoucit la causticité des alcalis et des terres calcaires. Cette découverte peut être considérée comme le principe de toutes celles qui ont immortalisé les noms de Cavendish, de Priestley, de Lavoisier, et qui ont fait prendre à la chimie une face nouvelle. En 1757 il enrichit encore la science de sa Théorie du calorique latent. Dès 1756 il avait été nommé, en remplacement de Cullen, professeur de médecine à l'université de Glascow, et en 1765 il lui succéda dans la chaire qu'il occupait à Édimbourg. Son enseignement contribua beaucoup à populariser dans la Grande Bretagne le goût de la chimie. Il mourut en 1799. L'Académie des sciences de Paris, sur le rapport de Lavoisier, l'avait nommé l'un de ses huit membres étrangers. Black était de mœurs simples, d'un caractère froid et réfléchi. Comme médecin sa réputation fut bornée, et comme chimiste il nuisit à sa propre renommée par son opposition aux nouvelles théories chimiques, auxquelles cependant il finit par rendre justice. On a de lui : *Lectures on chemistry* (Édimbourg, 1803, 2 vol. in-4o), deux mémoires dans les *Philosophical transactions*, 1774 et 1791, et deux lettres sur des sujets de chimie publiées par Crell et Lavoisier. CONV. LEX.

BLACKSTONE (sir WILLIAM), célèbre jurisconsulte, né à Londres en 1723, fils d'un tisserand en soie, perdit de bonne heure ses père et mère, et fut élevé par un parent jusqu'en 1738; alors il se rendit à Oxford où il ne tarda pas à se distinguer par son application et par des talents remarquables. Il montra des dispositions et du goût pour la poésie, se décida toutefois pour le droit, et en entrant à l'école de *Middle-Temple* de Londres, il composa un poëme fort spirituel qui a pour titre : *Adieux d'un légiste aux muses*. Ce poëme se trouve dans le recueil de Dudley. En 1746 il commença à plaider devant les tribunaux comme avocat; mais manquant du talent de l'élocution, il ne put parvenir à se faire une réputation, ce qui l'engagea à retourner à Oxford où il avait déjà précédemment possédé un bénéfice (*fellowship*). On ne faisait pas alors de cours publics sur le droit civil et politique anglais : Blackstone se décida à remplir cette lacune dans l'enseignement et ouvrit en 1753 des cours publics sur la constitution et la législation de son pays, cours qui furent très-suivis. Cette innovation donna à un jurisconsulte nommé Viner l'idée de léguer par son testament une somme pour servir à la fondation d'une chaire de droit public anglais; et quand, après la mort de Viner, en 1758, on se disposa à nommer un titulaire pour cette chaire, Blackstone fut nommé à l'unanimité. La gloire que lui procurèrent pendant plusieurs années ses leçons l'engagea à se

représenter de nouveau à Londres, comme avocat, et alors il acquit une grande réputation. En 1761, il entra au parlement et bientôt après il abandonna sa chaire d'Oxford. En 1759, Blackstone avait publié une nouvelle édition de la Grande Charte avec une préface historique. Ses lectures publiques lui servirent ensuite de base pour son ouvrage intitulé : *Commentaries on the law of England,* dont le 1er volume parut en 1765 et fut suivi de trois autres. Dans cet ouvrage célèbre, il ne se contenta pas de donner simplement l'explication des lois, mais il chercha à en offrir le commentaire le plus complet, et ses efforts furent d'autant plus méritoires qu'il n'avait pas de modèle dans ce genre. Il ne se borna pas à exposer d'une manière philosophique les principes du droit civil et politique anglais, mais il présenta avec clarté la défense du système en général; et, abstraction faite de quelques propositions hardies, il se montra zélé défenseur des prérogatives de la couronne, sans beaucoup de tolérance en matière religieuse. Par là il s'attira de vives attaques, et il trouva un vigoureux adversaire en Bentham qui avait dirigé contre lui son *Fragment on government.* Un travail constant mina sa santé; il mourut le 14 septembre 1780, après avoir refusé, en 1770, le poste de *sollicitor general.*

La meilleure édition de ses *Commentaries,* imprimés 15 fois en Angleterre et traduits en plusieurs langues, est celle de Christian publiée en 1809 à Londres, en 4 volumes. CONV. LEX.

BLAIR (HUGH), l'un des prédicateurs et des écrivains les plus célèbres des temps modernes, naquit en 1718 à Édimbourg, où il étudia la théologie. Les preuves qu'il ne tarda pas à donner de ses talents et de son éloquence lui valurent déjà en 1742 une place de ministre, qu'il échangea, dès l'année suivante, contre la même place près de l'église cathédrale de sa ville natale, où il s'éleva, en 1758, à la plus haute dignité de l'Église presbytérienne en Écosse. Une fois parvenu à ce faîte de sa sphère d'activité pratique, qu'il ne perdit jamais de vue, il ne tarda pas à se créer une carrière littéraire; et déjà à la fin de l'année 1759 il ouvrit, avec l'approbation de l'université, des conférences publiques sur la théorie de l'éloquence. Le gouvernement fonda, en 1762, une chaire spéciale de rhétorique et de belles-lettres, qui lui fut conférée en reconnaissance de ses honorables services. Nous connaissons sa théorie de l'éloquence par ses *Lectures on Rhetoric and belles-lettres* (2 vol., Londres, 1783, in-4o), traduites en français par Cantwell (Paris, 1797, 4 vol. in-8o) et avec plus de succès par Prévost (Genève, 1808). Ses pensées sur la rhétorique, sans avoir un caractère original, offrent beaucoup d'attrait et d'instruction à celui qui veut se familiariser avec les principes de l'art oratoire, par la multitude d'excellentes observations pratiques qu'elles contiennent sur la composition. Il rendit aussi des services signalés à la poésie, en soutenant de toute son activité les travaux de Macpherson dans la publication des chants d'Ossian, et le premier il en soutint l'authenticité dans un traité remarquable sous tous les rapports (*poems of Ossian*). Enfin il devint, en 1755, le fondateur de l'*Edinburg Review.*

Mais ce fut surtout par ses sermons que Blair acquit sa célébrité. On les regarde comme des modèles de l'éloquence sacrée chez les Anglais. Ils se distinguent par une exposition claire et élégante; ils tendent moins à briller par des formes oratoires qu'à produire une douce persuasion, et sont plutôt des traités de morale que des sermons. Leur première partie ne parut qu'en 1778, et déjà l'année suivante ils arrivèrent à leur 10e édition. Blair en publia plus tard une seconde collection qui eut le même succès que la première. On les a traduits dans presque toutes les langues; parmi les traductions françaises, nous citerons, comme la plus estimée, celle de l'abbé de Tressan, qui a été faite sur la 22e édition anglaise (*Sermons de Hugues Blair,* 5 vol. in-8o, Paris, 1807). Les sermons de Blair devaient d'autant plus agir sur ses auditeurs qu'il donnait lui-même l'exemple sévère de ses préceptes et qu'il offrait, autant que l'homme en est capable, la digne image d'un parfait apôtre de la religion. Pendant toute sa vie, il travailla avec une sage modération à la liberté et au bien-être de son église, et mourut heureux et généralement estimé et regretté, en 1801, après une courte maladie. CONV. LEX. MOD.

BLAIREAU (*meles*), genre de mammifères plantigrades, de la famille des carnivores, ordre des carnassiers, selon la méthode de Cuvier. Linné l'avait considéré comme une espèce du genre ours, ainsi que tous les animaux qui, comme l'ours, marchent en reposant sur la plante du pied tout entière.

Le blaireau, *ursus meles,* L.; Encycl., pl. 55, fig. 4; Buff., 7, pl. 7; Schreb., pl. 142, a deux ou trois pieds de long. Le dessus de la tête est presque blanc, la face est traversée de la base des oreilles en passant sur l'œil par une bande noire; une autre bande blanche, inférieure à celle-ci, s'étend depuis l'épaule jusqu'à la moustache. Le dessus du corps est grisâtre, le dessous noir. —

Schreber, fig. 142, B, représente, sous le nom d'*ursus taxus,* un blaireau dont le ventre est d'un gris plus clair que les flancs, où l'oreille est de la couleur générale et seulement bordée de noir, où la bande noire de la face est supérieure à l'œil, sans y toucher; est-ce une variété ou une espèce?

Le blaireau habite l'Europe et l'Asie tempérée: Pallas l'a rencontré dans l'ouest de l'Asie, au nord de la mer Caspienne; les Calmoucks en mangent la chair. C'est un animal défiant, solitaire, qui recherche les bois les plus déserts et s'y creuse un terrier d'où il ne sort que pour chercher à manger; le boyau de ce terrier est tortueux, oblique, et poussé quelquefois très-loin. Comme la plupart des animaux, attaché au site où il est né, le blaireau, débusqué de son souterrain, soit par l'homme qui l'a détruit, soit par les ruses du renard qui l'en chasse en y déposant ses ordures, ne change pas de pays. Il creuse un nouveau terrier à peu de distance; il n'en sort guère que la nuit, s'en écarte peu, car la brièveté de ses jambes ralentit sa fuite, et les chiens l'ont bientôt atteint, pour peu qu'il en soit éloigné. Dans ce cas, le blaireau se couche sur le dos, se défend des ongles et des dents. Outre qu'il a beaucoup de courage, il a la vie très-dure, de sorte qu'il regagne le plus souvent son terrier qu'il faut défoncer pour l'y prendre.

Le blaireau vit principalement de proie; il déterre les nids d'abeilles-bourdons, il chasse les lapins et les mulots; il mange aussi des sauterelles, des serpents, des œufs, et sans doute quelquefois des fruits et des racines. Son terrier est toujours propre. On trouve rarement ensemble le mâle et la femelle. C'est en été que celle-ci met bas trois ou quatre petits. DR..Z.

BLAKE (ROBERT), célèbre amiral anglais, né en 1599, à Bridgewater dans le comté de Somerset, contribua beaucoup à faire prendre à la marine de son pays le rang qu'elle occupe maintenant. Il affaiblit la puissance des Hollandais et des Espagnols et prit à ces derniers une flotte des Indes chargée de grandes valeurs.

Il embrassa chaudement le parti des indépendants et fut, après la mort du comte de Warwick, nommé amiral, sans avoir parcouru tous les rangs inférieurs. Alors il devint le redoutable adversaire de Tromp. Blake apprit aux marins à mépriser les forteresses. Cromwell l'estima; mais, connaissant ses idées républicaines, il saisit, en 1657, l'occasion de l'éloigner, en le chargeant de faire respecter l'honneur du pavillon anglais dans la Méditerranée. Le nom seul de Blake suffit pour inspirer la crainte aux États barbaresques et le respect aux pays voisins. La faiblesse de sa santé le força de retourner dans sa patrie. Il mourut en 1657, au moment où sa flotte entrait dans le port de Plymouth. Cromwell honora sa mémoire par des funérailles magnifiques et le fit enterrer dans l'abbaye de Westminster. Le caractère de Blake était sombre, sévère, et dans toutes les circonstances ce marin se montra calme et impassible. CONV. LEX.

BLAKE (WILLIAM), graveur, peintre et poëte anglais d'une étonnante imagination, d'un talent plein de magie, l'un des artistes les plus originaux de cette Angleterre, si féconde en génies d'un type unique. William Blake naquit le 28 novembre 1757, à Londres, d'un père bonnetier, fort entêté de son commerce, et qui voulut, bon gré mal gré, y dresser son fils dès sa plus tendre enfance. Son goût était ailleurs, et il s'était de lui-même choisi d'autres maîtres moins coûteux, et avec lesquels il se plaisait davantage. C'étaient quelques figures de Raphaël et de Reynolds, qui lui étaient tombées sous la main, et qu'il se mit à copier avec une incroyable ardeur et à varier de cent façons. Le blanc des factures, les planches de la boutique, les marges des livres de compte, reçurent de fréquents témoignages de cette passion du petit William pour le dessin. Son père s'en affligea d'abord; mais enfin il vit qu'une plus longue résistance n'aurait pu que nuire aux excellentes dispositions que l'enfant avait montrées. Il était né artiste. William entra donc comme apprenti, engagé pour sept années, chez Bazire, graveur en grande réputation à Londres, à cette époque. Cependant, il ne négligeait, pour la gravure, son occupation ordinaire, ni le dessin, ni la peinture; il allait aussi prendre des leçons de dessin et de modelé chez Flaxman et chez Fuseli, qui l'avaient pris en grande affection. De 14 à 20 ans enfin, que dura ce glorieux apprentissage, il ne cessa de travailler joyeusement et courageusement; ses heures de repos même se passaient en études diverses. Outre ce qu'il acquit d'expérience et de finesse de main dans la pratique de son art et de ceux qui s'y rattachent, ou plutôt qui en sont la base, il trouva encore le temps de composer un assez grand nombre de poésies, chansons, odes, ballades et sonnets, et même un essai dramatique, pleins de sentiments naïfs et profonds, et où brillaient des qualités si heureuses et d'un ordre si peu commun que John Flaxman, à qui il les communiqua plus tard, à 30 ans, en fut charmé et lui conseilla de les publier, se chargeant lui-même de faire les frais de cette publication. — Au sortir de son apprentissage, qui avait duré un peu

moins de sept ans, Blake fit deux parts de son temps : la première, par esprit d'ordre, il la consacra religieusement à la gravure, qui lui rapportait de quoi vivre dans une honnête aisance ; la seconde, il la donnait avec effusion à la peinture ou au dessin et à la poésie, qu'il cultivait simultanément. Sa première jeunesse s'écoula ainsi. Tout ce qui le détournait du travail lui paraissait futile et vain. — Cependant, avec l'âge, le désir de trouver une âme qui répondît à la sienne lui était venu. Il touchait à 26 ans. Ce fut dans ces dispositions qu'il vint à connaître une naïve jeune fille, d'une naissance fort humble et d'une grande beauté, Catherine Boutcher, dont sa plume et son crayon retracèrent mille fois depuis le nom et les traits. Il l'épousa. — Peu après la mort de son père, notre artiste revint à la maison paternelle, qu'il n'avait presque plus habitée depuis son entrée en apprentissage chez Bazire. Il vint s'y établir avec sa Catherine. Puis, voulant essayer un peu du négoce, il prit un associé qui avait été son camarade d'atelier, et ouvrit un magasin de marchand d'estampes. Ce commerce, quoique fort du goût de sa femme, qui s'y adonnait volontiers, ne lui réussit point. Il y renonça, quitta de nouveau la maison de son père, et se retira dans un quartier tranquille pour s'y livrer tout entier et avec abandon à ses travaux de prédilection. Dès lors, les productions de tous les genres sortirent en foule de ses mains. — Il conçut vers ce temps l'idée d'une publication d'un genre nouveau et original, fort estimée des gens de goût, et qui lui fit le plus grand honneur, et à la fois une réputation de peintre et de poëte. Nous voulons parler de l'ouvrage intitulé : *les Chants de l'innocence et de l'expérience,* titre assez bizarre. C'est une œuvre du plus grand mérite, qui se compose de 65 pièces : poésie et dessin y sont réunis, selon l'habitude que l'artiste avait contractée dès ses premiers essais. — Ces sujets sont des scènes diverses où l'auteur peint les hommes comme il les voyait au moment de l'inspiration. L'enfance joueuse y est surtout représentée avec une simplicité qui charme. Joies et soucis domestiques, pleurs et ris, toute la vie intime, avec ses alternatives de peines et de plaisirs, tout cela y est retracé avec une grande vérité et une singulière énergie d'expression. Il y manifeste aussi déjà en plus d'un endroit cet esprit mystique et de seconde vue, si l'on peut ainsi dire, qu'il répandit profusément depuis, surtout dans ses derniers ouvrages. On dit que dès lors il éprouvait dans la contention d'esprit où le jetait la composition une sorte d'illuminisme qui le tourmentait jusqu'à ce que l'œuvre fût faite, et où sa raison se perdait. Il se croyait alors sous l'influence toute-puissante d'esprits supérieurs. Dans ces moments, il voyait les figures, il écoutait les voix des héros de l'histoire et de la religion ; le voile qui dérobe à nos yeux vulgaires les choses du passé et de l'avenir se levait devant lui, et il lui semblait parfois même entendre *cette voix terrible qui appela Adam parmi les arbres du jardin.* — Notre artiste était puissamment doué de cette faculté de voir par les yeux de l'âme. Il avait des hallucinations et des visions fréquentes, qu'il traduisait sur le papier indifféremment à l'aide de la plume ou du crayon avec une merveilleuse force de réalisation. — Il dut sans doute à la fréquence de cet état d'abstraction rêveuse ses défauts et aussi peut-être ses qualités. Il y tombait régulièrement à certaines heures. Dans les intermittences, entre les paroxysmes, pour ainsi parler, de cet état fiévreux de l'esprit, le matin d'ordinaire, Blake se livrait avec un grand calme et une exemplaire assiduité à ses travaux de graveur. Puis, ce travail fait, qui lui procurait honorablement, comme nous l'avons dit, son pain quotidien, il laissait là la gravure, et se retirait en quelque sorte dans son monde idéal et fantastique. Là, c'étaient des scènes de féerie d'une éblouissante splendeur, où bien d'étranges et ténébreuses visions. C'étaient des entrevues avec des esprits de toute nature, anges et démons, fées, déesses, sylphides. Et tout cela très-sérieusement : il y croyait. Bien différent d'Hoffmann, qui se jouait avec ses créations, et n'y croyait pas lui-même au delà du moment de transport où elles se formaient dans son esprit, Blake avait foi, et toujours, dans ses propres fantômes. Il en avait peur; il causait, il riait, il pleurait avec eux ; il visitait, dans leur compagnie, des mondes mystérieux, qu'il ne fut donné à aucun autre d'entrevoir; et il nous en a laissé de ravissantes images et d'incroyables récits. — C'est ce commerce de visionnaire avec des êtres d'un ordre surnaturel, créatures de la fantaisie, qui a empreint ses œuvres d'un caractère et d'une couleur qui leur sont propres, sans exemple jusque-là, et qui se reproduisent plus ou moins dans tout ce qu'il fit depuis l'époque où il commença à s'y laisser entraîner, vers trente ans. C'est évidemment aussi à ces emportements extatiques qu'il faut attribuer les fréquentes obscurités qu'on rencontre dans la plupart de ses compositions ultérieures, obscurités parmi lesquelles la plus forte intelligence humaine se perd et ne voit rien. Dans sa *Jérusalem*, par exem-

ple, qu'il composa au bord de l'Océan, pendant un séjour assez long qu'il fit à Felpham, dans les premières années de ce siècle, il règne un esprit de ténèbres vraiment désespérant. Vous perdez là votre temps comme à chercher un problème sans solution possible. L'*Urizen,* venu plus tard, est de même une œuvre sans nom, une énigme indevinable, où brillent cependant çà et là de gigantesques beautés. — Il serait trop long de donner ici la nomenclature exacte de tout ce que l'infatigable artiste a successivement publié pendant sa longue carrière; nous mentionnerons seulement, outre les *Chants de l'innocence et de l'expérience, les Portes du paradis,* en seize dessins; ses gravures pour l'édition des *Nuits d'Young* que publia le libraire Edwards; *les Illustrations du tombeau de Blair; les Inventions du livre de Job,* et *les Prophéties sur l'avenir de l'Europe et de l'Amérique.* Ces *prophéties, l'Urizen* et la *Jérusalem,* sont de tous les ouvrages de Blake les plus entachés de ses défauts habituels. Les nombreuses peintures qu'il exposa, en 1809, dans une salle de la maison de son frère, ne sont pas plus exemptes que ses dessins de cette étrangeté dont on lui reprochait vivement l'abus, surtout dans les derniers temps. Dans presque toutes, et principalement dans *le Pèlerinage de Cantorbery,* on retrouve la même main qui traça les scènes bizarres et indéfinissables de l'*Urizen* et de la *Jérusalem,* impossibles à décrire, et dont on ne saurait se faire une idée sans les avoir vues. — Il parvint ainsi à un âge très-avancé, n'ayant peut-être jamais passé un seul jour sans produire et *mettre dehors* quelque chose, selon l'expression anglaise. Enfin, plus que septuagénaire, il sentit que la vie allait lui échapper, cette vie si active, que l'art avait toute consumée. Plein de force d'âme et artiste jusqu'au bout, il voulut peindre encore sur son lit de mort. Son dernier ouvrage, qui est remarquable par une expression de tête naïve et mélancolique fortement saisie, est le portrait de sa femme, encore belle et respirant, malgré l'âge, un grand air de jeunesse. Et ce fut dans ces dernières préoccupations d'une ineffable tendresse, dont il y a malheureusement de si rares exemples, que Blake mourut à Londres, presque sans douleur, le 12 août 1828, dans la 71e année de son âge. — L'œuvre de Blake est fort rare, même en Angleterre; à Paris le cabinet des estampes, si riche d'ailleurs, ne le possède pas. Celui qui écrit ces lignes est parvenu à grand'peine à se procurer, par les soins d'un ami qui habite Londres, la collection à peu près complète de ces curieuses productions. La gloire de Blake n'est pas encore faite en France; nous nous estimerions heureux si cet article pouvait porter les artistes à se mettre en quête des ouvrages de ce génie original. L'art y gagnerait à coup sûr. CH. ROMEY. MOD.

BLAKE (JOACHIM), un des généraux qui ont défendu l'indépendance espagnole contre Napoléon, appartenait à une famille irlandaise, établie à Malaga, où elle faisait le commerce. Il fut reçu, en 1775, cadet dans le régiment d'Amérique qui pourtant ne quitta pas l'Andalousie. Il en sortit capitaine en 1795, et servit comme major parmi les volontaires de Castille, lors de la guerre contre la république française. Il parvint dans cette campagne jusqu'au grade de brigadier. Depuis ce temps il ne se présenta pour lui aucune occasion de se distinguer jusqu'à l'insurrection de l'Espagne contre Napoléon. Blake commandant, en 1808, à la Corogne, fut nommé chef d'état-major, puis commandant en chef de l'armée de Galice, il fit ses efforts, avec l'armée de Castille commandée par Cuesta, pour repousser à Medina-del-Rio-Seco Joseph Bonaparte qui venait prendre possession du trône que lui avait destiné son frère. Quoique un peu inférieures en nombre aux 30,000 Espagnols des deux armées, les troupes françaises commandées par le maréchal Bessières et munies d'une bonne artillerie gagnèrent la bataille, et tout ce que put faire Blake, ce fut de couvrir habilement la retraite de son corps d'armée vers les montagnes de la frontière de Galice, sans qu'il pût être entamé. Il occupa ensuite Bilbao, et lorsque la capitulation de Baylen et l'arrivée du corps de troupes de la Romana eurent relevé les espérances des Espagnols, il reprit l'offensive, de concert avec ce corps. Les deux généraux livrèrent bataille aux Français à Espinosa, point de la réunion des routes de Santander, Reynosa et Villarcayo. Blake, récemment approvisionné par l'Angleterre, perdit son artillerie et ses magasins, et, mis en déroute, il fut obligé de se jeter dans les montagnes. Il remit le commandement à son collègue la Romana, et, sur l'invitation de la junte centrale de Séville, il prit le commandement des troupes espagnoles de la Catalogne, de l'Aragon et de Valence. Malgré quelques succès qu'il obtint, il ne put empêcher l'envahissement de l'Andalousie. Il fut rappelé pour présider la régence du royaume; mais il ne garda pas longtemps ce poste important : on sentit qu'il était plus nécessaire à la tête d'une partie de l'armée espagnole. Le malheur l'y poursuivit, comme dans les campagnes précédentes. On prétend

d'ailleurs qu'il n'exerçait pas un grand ascendant moral sur les troupes. Ayant essuyé une défaite à Murviedro, il se jeta dans Valence, et, ne pouvant tenir dans une place mal fortifiée, il fut obligé de capituler le 9 janvier 1812. Il fut fait prisonnier de guerre avec toute la garnison et conduit au château de Vincennes, près Paris. Au moment de se mettre en route, il écrivit à la régence pour lui recommander sa famille, n'espérant plus de revoir sa patrie. Cependant les événements tournèrent autrement : le trône de Napoléon ayant été renversé en 1814, Blake sortit de Vincennes, reçut un bon accueil des souverains alliés, rentra en Espagne et obtint la direction du corps du génie militaire. La révolution libérale de 1820, qu'il dut nécessairement seconder, le porta au conseil d'État. Cependant lorsque Ferdinand, à l'aide des secours de Louis XVIII, eut anéanti le système des cortès, Blake resta, comme les autres membres de l'ancienne régence, en butte aux persécutions des absolutistes. Ce fut avec peine qu'il obtint la faveur de n'être plus inquiété. Il mourut en 1827 à Valladolid, délaissé par le roi pour lequel il avait souffert; il n'avait tenu qu'à lui d'être employé par Joseph Bonaparte. DEPPING.

BLAME. On nommait ainsi, dans l'ancienne législation, la réprimande adressée par les juges à un criminel, en exécution d'une sentence ou d'un arrêt. Le blâme emportait infamie, et, dans l'ordre des peines, venait immédiatement après le bannissement à temps. Le Code pénal de 1791 a aboli la peine du blâme.

Dans la langue du droit féodal, le *blâme* est l'acte par lequel le seigneur contredisait, lorsqu'il le trouvait défectueux, l'aveu et dénombrement fourni par son nouveau vassal. La coutume de Paris accordait au seigneur un délai de 40 jours, à partir de la présentation du dénombrement, pour le blâmer. E. REGNARD.

BLANC. (*Couleur.*) Aux articles COLORATION et LUMIÈRE, on exposera les raisons qui ne permettent d'admettre les perceptions de l'organe de la vue, d'où résulte pour nous l'idée des couleurs, que sous la dénomination rationnelle d'*apparences*. Mais ici, pour matérialiser notre sujet, nous considérerons, par abstraction, la couleur comme un être substantiel. Nous trouvons qu'elle dépend pour nos organes du degré particulier de ténuité des lames dans lesquelles elle se manifeste à notre vue, en raison du mouvement des ondes produites par le fluide subtil éthéré; cela est si vrai qu'il nous sera toujours possible, à l'aide du calcul, de prévoir jusqu'où il suffira de pousser la division mécanique des lames pour arriver à une nuance quelconque qui varie continuellement avec l'épaisseur de ces lames.

Dans le système newtonien de l'émission lumineuse solaire, on considérait le blanc comme un résultat de la réflexion complète et simultanée de tous les rayons colorés; et par une opposition conséquente le noir était considéré comme un résultat d'absorption totale de ces mêmes rayons; d'où cette assertion, que le noir n'était qu'une couleur négative, c'est-à-dire *l'absence de couleur*. On verra en son lieu combien, en admettant le mouvement onduleux du fluide éthéré pour cause unique de tous les phénomènes lumineux, une multitude d'apparences qui semblent d'abord contradictoires, viennent plausiblement se ranger sous des lois invariables parfaitement en harmonie avec l'observation des faits et les déductions mathématiques.

Le mot adjectif *blanc*, est devenu substantif dans une multitude d'acceptions différentes. Pour les énumérer, il nous faudrait passer en revue tous les arts de la vie, toutes les bizarreries de la nomenclature, toutes les fantaisies des imaginations vagabondes, et du *blanc-manger des cuisiniers* nous élever jusqu'au *blanc céleste* qui déguise l'irréparable outrage, tourment de la beauté fanée.

Quoi qu'il en soit de la théorie physique du blanc dans les deux hypothèses d'Huyghens et de Newton, il est un fait qu'elles essayent toutes deux d'expliquer et dont les conséquences pratiques sont utiles à connaître : c'est que les corps blancs s'échauffent le moins, que le calorique dont ils sont frappés se réfléchit en plus grande abondance, et que par conséquent un revêtement blanc, celui de l'intérieur des cheminées, par exemple, est le plus convenable pour mettre à profit le calorique rayonnant dans les appartements.

Dans les arts de l'industrie, on connaît beaucoup de produits sous la dénomination de *blanc*. Les blancs d'Espagne, d'Orléans, de Senlis, de Troie, de craie, ne sont que du sous-carbonate de chaux plus ou moins divisé, lotionné, purifié; le *blanc de plomb* est un mélange de sous-carbonate et de sous-acétate de ce métal (*voy.* CÉRUSE). Le blanc de Kremnitz est un sulfate de plomb; le blanc ou *magistère* de bismuth, ou *blanc de fard*, est un mélange d'oxyde hydraté de ce métal et de sous-nitrate, qu'on précipite par l'eau versée en abondance dans la solution nitrique; le blanc de zinc que Guyton de Morveau avait proposé de substituer, dans la peinture, au blanc de plomb, comme moins al-

térable et moins malsain, est le peroxyde de zinc, obtenu par la combustion rapide de ce métal : c'est le pompholix, nitritalbum, laine philosophique des anciens chimistes; on l'a aussi appelé *blanc de perles*. La synonymie est à l'infini ; on retrouve les mêmes substances sous les noms les plus divers. C'est ainsi que dans les blancs de plomb nous avons le *blanc d'écailles*, le *blanc d'argent*, le *blanc de krems;* dans les craies, le *blanc des carmes*, etc.

Chacun connaît le blanc de baleine, concrétion sébacée qui se trouve principalement et en plus grande quantité dans l'huile contenue dans la tête du *physeter macrocephalus*, et à laquelle le vulgaire, sous l'impression d'une fausse notion, a ridiculement donné le nom de *sperma ceti*. PELOUZE, P.

BLANC. (*Monnaie*.) On donnait le nom de *monnaie blanche* à la monnaie d'argent, sous le règne de Charles VI. Les gros tournois d'argent fin étaient nommés *gros deniers blancs;* et on appela longtemps les écus de 3 livres *écus blancs*.

On nommait *grands blancs* ou gros deniers blancs ceux qui valaient 10 deniers tournois, et petits blancs ou demi-blancs ceux qui n'en valaient que 5. Sous Philippe de Valois et le roi Jean, les blancs remplacèrent les gros tournois qu'on ne fabriquait plus à cause de la disette d'argent. On leur substitua des monnaies de billon (*voy*.) qui étaient de si bas aloi qu'elles ne valaient réellement pas deux deniers. Pour cacher cette fraude au peuple, on blanchissait ces espèces, afin qu'elles parussent être de l'argent.

En 1438, Philippe de Valois, que l'on surnomma *le faux monnayeur*, fit faire des gros tournois qu'il nomma *blancs :* ils ne contenaient que six deniers d'argent, et il leur assigna pourtant une valeur de 15 deniers tournois. Le roi Jean en fit faire qui ne valaient que 4 deniers et qui eurent cours au taux de 8 deniers tournois. En 1354, il fit fabriquer les *blancs à la couronne* qui valaient 5 deniers ; on ne fit guère d'autre monnaie sous son règne.

Sous Charles V, qui remit de l'ordre dans les monnaies, les blancs furent toujours à 4 deniers de 96 au marc, valant 5 deniers tournois la pièce. Charles VIII fit faire une sorte de grands blancs qu'on appela aussi *Karolus;* un K était gravé sur cette monnaie.

Sous les règnes suivants cette monnaie ne varia guère. Henri II fit faire des gros et des demi-gros dont le premier valait deux sols six deniers, et le second un sol trois deniers, qu'on appela des pièces de *six blancs* et de *trois blancs*. X.

BLANC DE BALEINE. Matière grasse, solide, d'un blanc nacré, douce au toucher, friable, fusible à 45 degrés environ, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, miscible aux huiles fixes, formant des savons avec les alcalis, etc. etc. On la trouve abondamment dans la graisse de certains cétacés, et plus particulièrement dans les cavités qui entourent le cerveau. Chevreul, qui s'est occupé de l'analyse de cette substance, l'a trouvée composée de beaucoup de cétine et d'huile fluide. Le blanc de baleine est employé en pharmacie dans la préparation de quelques topiques gras; on en fait usage dans les arts pour la confection de bougies translucides. DR..Z.

BLANC DE CHAMPIGNON. Substance blanche, fugace et filamenteuse, formée d'une multitude de fibriles, et qui n'est que l'état rudimentaire des champignons. Les jardiniers placent sur des couches préparées à cet effet celui qui produit les espèces comestibles, qui se prêtent à cette sorte de domesticité. DR..Z.

BLANC DE PLOMB. *Voy*. CÉRUSE.

BLANCHARD (FRANÇOIS), fameux aéronaute né aux Andelys (Eure) en 1738, se voua dès sa jeunesse aux arts mécaniques, et, à peine âgé de 16 ans, construisit une voiture mécanique avec laquelle il parcourut un espace de sept lieues. Cette invention, qu'il perfectionna encore en 1778, le fit admettre à la cour de Versailles. A 19 ans il imagina une machine hydraulique, et enfin un vaisseau volant qui, au moyen d'un contre-poids de 6 livres, s'éleva à 20 pieds au-dessus de terre. La découverte des frères Montgolfier et les perfectionnements de Robert et de Charles, ne pouvaient manquer d'être accueillis par Blanchard : aussi, après les premières expériences, osa-t-il traverser en ballon, accompagné du docteur Jefferies, la Manche de Douvres à Calais (1785) ; et si l'art de diriger les aérostats n'est point trouvé, ce passage du détroit à travers les airs rendra le nom de Blanchard immortel. Un présent de 12,000 fr. et une rente de 1,200 livres que lui accorda le roi de France furent la récompense de cet essai. Dans la même année, il fit à Londres le premier essai public du parachute inventé par lui, mais attribué par quelques personnes à Étienne Montgolfier. En 1793, après plusieurs voyages aériens exécutés à l'étranger, il fut emprisonné à Kufstein dans le Tyrol, comme prévenu d'avoir propagé les principes révolutionnaires; mais, bientôt rendu à la liberté, il partit pour New-York où il fit sa 46e ascension. En 1798, à Rouen, il s'éleva avec 16 personnes dans un vaste ballon et alla descendre à 6 lieues de cette ville. Il mourut en

1809, ayant fait 66 voyages aériens. Sa femme, qui avait participé à ses travaux, les continua. En 1811 elle fit une ascension à Rome, et, après avoir parcouru un espace de 6 milles, elle s'éleva de nouveau pour se rendre à Naples. Sa mort, arrivée en 1819, fut amenée par l'explosion de son ballon. Elle s'était élevée de Tivoli et retomba morte dans sa nacelle, rue de Provence, à Paris. CONV. LEX.

BLANCHE DE BOURGOGNE, fille d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, fut unie en 1307 au comte de la Marche, le plus jeune des trois fils de Philippe le Bel, roi de France. — Jeanne, sœur de Blanche, avait épousé le comte de Poitou, second fils du roi. L'aîné, héritier présomptif de la couronne de France, était déjà roi de Navarre; il était marié à Marguerite de Bourgogne. — Il y eut entre ces trois princesses communauté de goûts, de passions, de vices, de scandales et de malheurs. C'est le couvent de Maubuisson qui fut le théâtre des amours adultères de Marguerite et de Blanche de Bourgogne; la princesse Jeanne ne fut que soupçonnée. L'auteur des *Galanteries des rois de France*, qui a moins écrit l'histoire que la satire des mœurs privées des familles royales, distingue la princesse Jeanne des deux autres. Ces trois princesses, dit-il, avaient toutes les grâces du corps et de l'esprit, et comme elles étaient d'une humeur gaie, leur cour était toujours fort nombreuse; elles attiraient auprès d'elles tous les jeunes gens d'un rang distingué, et faisaient leur divertissement le plus ordinaire de la chasse, où elles allaient quelquefois avec les princes leurs maris, et le plus souvent accompagnées des officiers de leur maison et des dames qui avaient accoutumé d'être de leurs plaisirs. — Philippe et Gautier de Launoi, dont l'un était écuyer du roi de Navarre (mari de Marguerite de Bourgogne), et l'autre du comte de la Marche (mari de Blanche de Bourgogne), ne les quittaient guère dans ces occasions; ils pouvaient passer pour les deux seigneurs de la cour les mieux faits et les plus spirituels... Tous deux furent aimés de Marguerite et de Blanche... Il ne leur fut pas difficile de gagner l'huissier de la chambre et les dames d'honneur des princesses, qui les introduisirent dans leur chambre dans le temps que tout le monde était retiré. Tout favorisait leurs désirs... — Les princesses, craignant d'être surprises par leurs maris, leur demandèrent la permission d'aller passer la belle saison à Maubuisson, près de Pontoise : elles n'y reçurent que des personnes qui étaient dans leur confidence... — Les deux amants passaient chaque nuit par-dessus les murailles du jardin et se glissaient dans leur chambre. — Les princesses n'avaient rien fait connaître de leurs amours à leurs filles d'honneur, dont elles redoutaient l'inexpérience et l'indiscrétion. Cependant leur secret fut découvert par celle qui pouvait en faire le plus funeste usage. — Mademoiselle de Morfontaine, fille d'honneur de la reine de Navarre, était en intrigue galante avec Philippe de Launoi, qui lui avait promis mariage. Depuis longtemps elle n'avait plus rien à lui refuser, et la jeune imprudente portait déjà dans son sein le fruit d'un amour malheureux, et qui n'était plus partagé; elle résolut de tout tenter pour découvrir sa rivale. Un escalier secret conduisait des appartements au jardin; la jeune fille s'y glisse furtivement, et dès la première nuit elle aperçoit un cavalier franchir la muraille, traverser le jardin et s'élancer dans le petit escalier : elle l'a suivi, elle l'a vu entrer chez la reine Blanche; il était attendu, et la porte de la chambre à coucher s'est refermée sur lui. La jeune fille était trahie, abandonnée; elle ne peut se plaindre sans compromettre la reine, sans perdre celui qu'elle aime encore; elle comprime sa douleur : elle n'exposait qu'elle seule en gardant le silence; mais une religieuse, sa parente, lui arracha son secret. La nonne ne voit que la profanation de la maison du Seigneur; elle se charge de mettre fin à ce scandale abominable, et ses mesures sont si bien combinées que les deux frères de Launoi sont surpris dans les bras de leurs maîtresses, et arrêtés. — Les coupables restèrent prisonniers dans le couvent jusqu'à ce que l'on eût reçu des ordres du roi, qu'on s'était hâté de faire avertir. Philippe et Gautier furent traduits devant le parlement, condamnés à être écorchés vifs, à une cruelle mutilation, et à être traînés à la queue de chevaux fougueux sur un pré nouvellement fauché. L'huissier de la chambre de Marguerite de Bourgogne fut pendu, les deux princesses enfermées au château Gaillard; Marguerite y fut étranglée par ordre de son mari; Blanche obtint sa liberté après que son mari eut fait casser son mariage, sous prétexte qu'il était filleul de Mathilde d'Artois, mère de la princesse. Jeanne fut plus heureuse; son mari vint lui-même lui rendre la liberté et tous ses droits d'épouse et de princesse. Le titre de reine la consola bientôt de ses chagrins passagers. Elle fut mère de cinq filles, et c'est à celles-ci que l'histoire attribue les *orgies de la tour de Nesle*. — Blanche de Bourgogne, après la cassation de son mariage, s'était retirée au couvent de Maubuisson, où elle prit le voile; elle y mourut en 1325. X.

BLANCHE, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, naquit l'an 1185, épousa en 1200 Louis, fils de Philippe-Auguste qui, en 1223, devint roi de France, et fut couronnée avec lui à Reims. Elle devint mère de saint Louis. Après huit ans de règne, Louis VIII mourut, et, d'après sa volonté, Blanche devint tutrice de ses enfants et régente du royaume, qu'elle gouverna avec sagesse. Elle mourut à Melun en 1252. *Voy.* LOUIS IX. Y.

BLANCHE (LA MER), au nord de la Russie, n'est qu'un golfe de la mer Glaciale. La Dvina, l'Onéga, le Mézen, etc., ont leur embouchure dans cette mer, et Arkhangel est le principal port que les bâtiments y fréquentent. La mer Blanche est couverte de glace pendant six mois de l'année. Au nord-est la mer Blanche baigne les côtes de la Laponie, et à l'ouest celles de la Finlande. Parmi les golfes de cette mer on distingue celui que forme l'embouchure de la Dvina, et à l'extrémité duquel est situé Arkhangel, le golfe de l'Onéga et enfin celui de Kondalok, qui se prolonge dans la Laponie. Le commerce qui se fait dans cette mer appartient principalement à Arkhangel, et ce sont surtout les bâtiments anglais qui le font. Ils viennent chercher les grains, le chanvre, le lin, le bois, le goudron, etc., des provinces qui avoisinent la Dvina. Il se fait sur la mer Blanche un mouvement commercial considérable; mais, en général, il y a de grandes variations dans les affaires, suivant les événements qui affectent le commerce ou la politique de l'Angleterre.

Les harengs qu'on sale dans les ports de la mer Blanche sont moins estimés en Russie que ceux qui viennent d'autres mers; on avait espéré relever cette branche d'industrie en fondant, en 1803, la compagnie pour le commerce de la mer Blanche; mais jusqu'à présent les pêcheries de cette mer y ont peu gagné, comme on le voit par le montant des importations de poissons en Russie. DEPPING. MOD.

BLANCHIMENT, opération au moyen de laquelle on blanchit divers corps ou divers produits manufacturiers, en les dépouillant du principe qui les colore. Le flambeau de la chimie a porté depuis quelques années un grand jour sur cet art important et qui intéresse à un haut degré la salubrité et l'économie domestique. C'est à Berthollet qu'on doit la première application du chlore, connu alors sous le nom d'*acide muriatique*, à la destruction du principe colorant de la laine, du coton, du chanvre, du lin, etc.; le chimiste suédois Scheele avait seulement entrevu cette propriété du chlore. Le temps a apporté de grandes améliorations au blanchiment *berthollien*. En général les substances employées au blanchiment sont les acides, tels que l'acide hydrochlorique, appelé anciennement acide marin, acide muriatique; l'acide oxalique, l'acide citrique, le sel d'oseille, l'acide sulfureux, la potasse, l'eau oxygénée de M. Thénard, etc., etc. On se sert aussi de divers savons économiques, tels que le savon propre à blanchir le fil de coton, le savon de ménage, le savon liquide de Chaptal, le savon de laine, celui de suint. La lumière solaire, l'air, le calorique, l'eau, les acides, les substances alcalines, le chlore et les chlorures sont autant de corps dont on peut se servir dans les manufactures ou ateliers; mais avec des procédés divers, car chaque substance exige un mode particulier : ainsi les toiles exigent des manipulations autres que celles qu'on fait pour le fil en écheveaux, pour le fil à coudre, les linons; les toiles de coton destinées à l'impression ne se blanchissent pas comme celles destinées à être livrées au commerce en blanc, etc.

Quoiqu'il y ait une grande analogie entre la matière colorante du coton et celle du chanvre et du lin, néanmoins l'expérience a démontré qu'il était beaucoup plus facile d'enlever la matière colorante du coton que celle des deux autres, et qu'il suffisait d'employer la vapeur de l'eau bouillante. Pour blanchir ces trois sortes de matières on grille d'abord les *toiles*, ce qui leur enlève le duvet, sans attaquer la fibre végétale ou le tissu; ensuite on les macère, pour leur ôter une espèce de colle ou *parement*, et puis on les lave en les soumettant à diverses lessives. Dans plusieurs blanchisseries on ajoute à ces trois opérations l'exposition des toiles sur le pré. Là finit le blanchiment proprement dit. Pour blanchir les *laines* on leur enlève d'abord leur suint en employant un savon à base de potasse, ou, ce qui est préférable, l'urine ammoniacale; on les lave dans une eau courante et on les soumet ensuite à l'action de l'acide sulfureux, gazeux ou liquide. S'il s'agit de la *soie*, on commence par la *décreuser*; on lui enlève son vernis en la plongeant dans un bain de savon blanc de Marseille, et on la lave ensuite dans le courant d'une rivière. On blanchit aussi les *plumes* et les *marabous*, avec une eau de savon légère; les *éponges*, avec de l'acide sulfurique étendu d'eau; la *cire*, en la réduisant en rubans très-minces et en l'exposant alternativement au contact de l'air humide et de la lumière; le *papier*, en le trempant dans une dissolution de chlore. On voit, en résumé, que le blanchiment est une opération que la chimie a mise à la portée de tous les fabricants et qu'elle n'exige que des

précautions faciles à prendre. *Voy.* l'article suivant. V. DE MOLÉON.

BLANCHISSAGE, opération d'économie domestique au moyen de laquelle on enlève les corps qui salissent accidentellement les fibres végétales des tissus, tandis que dans le blanchiment on a pour but de dépouiller ces mêmes fibres de leur principe colorant. Ces corps salissants étant en général de nature grasse, on emploie pour les détruire les alcalis, qui, agissant sur eux, les saponifient; tel est le principe des lessives qu'on fait dans les ménages ou chez les blanchisseuses. Ces opérations sont trop connues pour que nous ne puissions pas nous dispenser de les décrire. Nous nous contenterons d'ajouter qu'on les a perfectionnées et que, sous ce rapport, la salubrité a fait beaucoup de progrès. Elle est ici une cause influente sur la santé, car le blanchissage, outre qu'il ôte au linge de table et de cuisine les matières grasses et qu'il donne au linge en général une partie de l'éclat et de la blancheur qu'il avait étant neuf, il enlève encore à nos vêtements les miasmes souvent putrides que les émanations de nos corps leur communiquent.

Un des principaux perfectionnements consiste à blanchir à la vapeur. On économise les cinq sixièmes du combustible et beaucoup de temps, car on peut faire la lessive en 8 heures au lieu d'y en employer 24; on réduit au tiers la consommation du savon et d'un tiers les frais de main-d'œuvre; enfin on a la certitude de pouvoir porter la chaleur à la température de l'eau bouillante, chaleur bien nécessaire pour enlever des taches qui, sans elle, ne disparaîtraient pas. On est parvenu à blanchir avec d'autres matières que le savon : c'est ainsi qu'on blanchit avec plusieurs substances végétales, telles que le marron d'Inde, la pomme de terre, la saponaire, le riz (ce procédé est employé dans l'Inde), le savon végétal de la Jamaïque qui est tiré du grand aloès d'Amérique, etc. V. DE MOLÉON.

BLANGINI (JOSEPH-MARC-MARIE-FÉLIX), né à Turin le 8 novembre 1781, a fait ses études sous la direction de l'abbé Ottani, maître de chapelle de la cathédrale de cette ville. Dès l'âge de douze ans, il accompagnait sur l'orgue le chœur de cette église; à quatorze ans, il y fit exécuter une messe à grand orchestre. Chanteur et compositeur, il réussit dans cette double carrière. Il vint à Paris en 1799, et fut chargé de terminer *la Fausse Duègne*, opéra en trois actes, que Della-Maria avait laissé inachevé. Il écrivit ensuite plusieurs opéras parmi lesquels on distingue *Nephtali*, en trois actes, représenté avec beaucoup de succès à l'Académie royale de musique. — Blangini s'est signalé par ses pièces fugitives : ses romances, ses nocturnes à deux voix, ont eu longtemps un succès de vogue. Appelé en 1805 à Munich, il y fit exécuter *Trajano in Dacia*; le roi de Bavière lui confia la direction de sa chapelle. La princesse Pauline Borghèse le nomma directeur de sa musique et de ses concerts l'année suivante. En 1809, il passa au service du roi de Westphalie en qualité de maître de musique de la chapelle, du théâtre et de la chambre. La révolution de 1830 a enlevé à Blangini les places qu'il avait à la cour de France; il était compositeur et accompagnateur de la chambre du roi et de la duchesse de Berri. — Blangini a composé dix-huit opéras. *Les Gondoliers*, tel est le titre de l'ouvrage qu'il a fait représenter en 1833 sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Il a publié plus de deux cents romances ou nocturnes, dont un grand nombre ont été adoptés par les auteurs de vaudevilles. CASTIL-BLAZE.

BLASON. On appelle ainsi l'art qui s'occupe spécialement de l'étude et de la composition des armoiries; quelquefois ce mot se prend aussi pour les armoiries elles-mêmes. La plupart des auteurs l'ont fait dériver de l'allemand *blasen* (sonner du cor), parce que, dit le P. Ménestrier, c'était la coutume de ceux qui se présentaient pour combattre dans les tournois de notifier ainsi leur arrivée. Les hérauts les annonçaient ensuite de la même manière, décrivant à haute voix, ou *blasonnant* à mesure les armes de chacun des concurrents. Par le même motif le blason a reçu encore le nom d'*art héraldique*. C'est en France qu'il a été le plus cultivé; et, ce qui le prouve, c'est que les étrangers, et surtout les Anglais, lui en ont emprunté tous les termes. Cet art, auquel on avait accordé jadis une haute importance, quand il semblait n'avoir pour but que de constater l'ancienneté et les diverses illustrations de quelques familles privilégiées, était tombé, depuis les premiers temps de la révolution de 1789, dans un oubli presque complet. Il reprit quelque faveur sous l'empire, à l'époque où la création d'une noblesse nouvelle reporta l'attention vers l'étude des signes et des emblèmes par lesquels on avait distingué l'ancienne. Mais, de nos jours, une utilité plus réelle recommande l'art du blason. On a compris que cette étude, trop vantée du temps de nos pères, mais beaucoup trop dépréciée depuis, peut rendre les plus grands services à l'archéologie et à la numismatique nationales. Ainsi, quand nous apercevons dans quelques-unes des salles abandonnées du château de Saint-Germain, ou sur un écu d'or

du XVIe siècle, ou sur une des pièces de canon récemment apportées d'Alger, l'emblème si connu de la salamandre, nous nous reportons aussitôt au règne de François Ier. De même, au château d'Écouen, la devise ΑΠΛΑΝΟΣ (sans reproche) et l'écusson d'or chargé d'une croix de gueules et de seize alérions d'azur, rappellent le nom des Montmorency et l'un des beaux faits d'armes qui ont illustré cette famille. On a vu, à l'article ARMOIRIES, que le système le plus probable reportait seulement au temps des croisades l'origine des distinctions héraldiques. (Nous ne parlons pas ici des auteurs qui ont donné sérieusement les armoiries des enfants de Noé et celles des enfants d'Israël). L'assertion que nous venons de rappeler a bien été contredite par des personnes éclairées : cependant nous ne voyons citer nulle part de monuments antérieurs à l'époque de ces guerres lointaines, qui soient décorés d'armoiries. Ainsi, l'on n'en voit pas même l'apparence dans la célèbre tapisserie de Bayeux, exécutée (d'après la date la plus ancienne qu'on puisse lui donner), vers l'an 1070, c'est-à-dire moins de 30 ans avant la première croisade. Il y a ici, au surplus, une distinction importante à faire. Sans doute, à toutes les époques, les peuples guerriers et leurs chefs eux-mêmes ont pu porter, au milieu de leurs boucliers et sur leurs étendards, des emblèmes propres à les rallier sur le champ de bataille; mais il y a une grande différence entre ces signes isolés, variables suivant le caprice de la nation ou de ses maîtres (on sait, par exemple, que l'aigle n'a été définitivement adoptée par les Romains qu'au temps de Marius), et des signes convenus et invariables, disposés suivant un ordre régulier, et surtout *héréditaires*. Or, ce sont ces derniers traits qui caractérisent l'art du blason. Les signes nombreux qu'il emploie, représentation plus ou moins exacte d'objets naturels ou fictifs, ne sont pas les seuls éléments dont il fasse usage. On y joint encore les *devises*, qu'il faut distinguer du *cri de guerre* ou *d'armes* et dont plusieurs, devenus célèbres, rappellent, d'une manière souvent ingénieuse, des faits qui ont obtenu une juste illustration. C'est ainsi que l'histoire du moyen âge et la science des armoiries peuvent encore se prêter un mutuel appui et s'éclairer l'une par l'autre.

Il faut s'occuper d'abord du champ de l'écu. Ce dernier, variable de forme suivant les pays, est en France rectangulaire, posé droit, et terminé par une pointe peu saillante. On y distingue le haut ou *le chef*, le milieu ou *centre*, et le bas ou la *pointe*. Si on le partage également par deux lignes, l'une horizontale, l'autre verticale, la première donnera le *parti;* la seconde, le *coupé*. Le *tranché* et le *taillé* s'obtiennent par des diagonales menées de droite à gauche, et de gauche à droite. La division ou *partition* en quatre carrés donne ce qu'on appelle les *quartiers*, qui peuvent être subdivisés à leur tour. De là l'expression si connue de *quartiers de noblesse*, dont les preuves étaient exigées dans certains cas. On a appelé *écartelés* les écussons qui offrent alternativement, dans le premier et le troisième, le deuxième et le quatrième quartier, les armes de deux familles ou de deux nations, réunies par suite d'une alliance, ou par tout autre motif. Tel était l'écusson d'Angleterre, sous Édouard III, qui l'avait écartelé *de France*, en y faisant alterner les fleurs de lis et les léopards.

Le champ bien reconnu, il faut maintenant en distinguer les partitions au moyen des *émaux*. On en emploie *neuf*, savoir : deux métaux, *or* et *argent;* cinq couleurs, qui sont : *azur*, *gueules* (rouge), *pourpre* (violet), *sinople* (vert), et *sable* (noir). Enfin il y a encore deux *fourrures: hermine* et *vair* ou petit-gris. Chacun de ces émaux est distingué dans la gravure par des points, des hachures, etc., disposés d'une manière particulière. Ainsi, l'*argent* est représenté par un fond tout blanc; l'*or* par un fond sablé à petits points; le *gueules* par des hachures verticales; l'*azur* par des hachures horizontales; le *sable* par un fond noir, etc. Une des lois les plus sévères du blason est de ne pas mettre *couleur sur couleur*, ni *métal sur métal*. Cela se présente pourtant dans quelques cas : ainsi, *Jérusalem* porte d'argent à la croix d'or, etc.

Avec les éléments qui viennent d'être indiqués, on peut déjà décrire ou *blasonner* un assez grand nombre d'armoiries; celles qui ne contiennent aucune figure. Ainsi on se représente très-bien les armes de la ville de Bordeaux (d'or plein); de Narbonne (de gueules plein); celles de Bretagne (d'hermine), de la maison de Biron (écartelées d'or et de gueules), etc.

Mais sur la plupart des écus d'armoiries on trouve encore, outre les émaux, *des figures* dont les formes et le nombre varient à l'infini. Il faut distinguer ici les *figures héraldiques* et celles que l'on nomme *naturelles* et *artificielles*. Les premières portent encore le nom de *pièces honorables*, et ont été, pour la plupart, empruntées aux tournois. Ce sont, en ne citant que les principales : la *fasce* (ou bande horizontale); le *pal* (bande verticale); la *bande* et la *barre* (bande proprement dite, inclinant à droite ou à gauche); le *chevron*, l'*écu en abîme* (ou isolé); la *croix*, le *sautoir*, le *canton*, etc. Ces pièces se

modifient de mille manières et reçoivent des noms différents, suivant leur nombre et leurs dimensions. On peut consulter à cet égard les divers traités de blason.

Les figures *naturelles* sont prises des animaux, des plantes, des astres, du corps humain, etc. Les *artificielles* sont des meubles ou instruments de métiers, de guerre, de cérémonies, etc. Tous ces objets peuvent être peints avec les émaux que nous avons indiqués. Ainsi, il y aura des croix d'or, de gueules, des lions d'azur, des ours de sable, des tours d'argent. Ici sont encore employées des dénominations nouvelles : un bras droit étendu s'appelle *dextrochère;* deux mains unies, *une foi,* etc. Les figures d'animaux ont aussi des désignations qui leur sont propres. Ainsi, il y a des lions *passants* (qui marchent), *léopardés* (vus de face), *rampants* (quand ils semblent grimper), etc.; ils sont d'ailleurs *armés, lampassés, mornés,* etc. Plusieurs de ces emblèmes constituent des armes parlantes : la maison de Créqui porte des *criquets* (arbustes épineux des haies); celle de Mailly des *maillets;* celle de Colbert une couleuvre (*coluber*); les dauphins de France et d'Auvergne avaient un *dauphin,* etc.

Nous n'avons pas encore parlé des *brisures.* On appelle ainsi tout accessoire et même toute modification introduite dans des armoiries, et qui ont pour objet de distinguer les branches d'une même famille. On emploie surtout pour cet usage : le *lambel,* la *bordure,* le *bâton péri* (raccourci et isolé), l'*étoile,* la *coquille,* la *croizette,* et autres accessoires qui n'altèrent pas sensiblement le blason principal. Ainsi, l'écu de la branche aînée de Bourbon, brisé d'un lambel d'argent à trois pendants, forme les armes de la branche d'Orléans. Le dernier duc de Bourbon portait un *bâton péri en bande de gueules,* pour brisure; Montmorency-Laval charge la croix de gueules de cinq coquilles d'argent, etc. On peut regarder encore comme une brisure, la *ligne de bâtardise* qui, tracée en diagonale sur tout le champ de l'écu, annonçait que le titulaire n'appartenait que d'une manière illégitime à la noble famille dont il portait les armes.

Maintenant que nous avons étudié l'écu et les divers emblèmes dont il peut être orné (et nous observons en passant que les armes les plus simples sont regardées, en général, comme étant les plus anciennes), il nous reste à parler des ornements extérieurs, tels que les *casques et couronnes,* les *lambrequins,* les *supports* et *tenants,* les *insignes* et les *ordres de chevalerie.*

On a appelé *timbres* les ornements tels que les casques, couronnes, etc., qui reposent immédiatement sur l'écu des armoiries. Les couronnes s'emploient, non-seulement pour les souverains, mais même pour la noblesse titrée, jusqu'au rang de vicomte inclusivement. Elles sont distingués par le nombre des *perles* et des *fleurons* qui les surmontent. Ainsi, la couronne de duc porte alternativement une perle et un fleuron; celle de comte n'a que des perles, et celle de vicomte quatre perles seulement. Sous le régime impérial, on avait employé, pour les personnes attachées à la magistrature et à l'ordre civil, une toque ornée de plumes, dont le nombre variait selon le rang du titulaire. Cette innovation paraît n'avoir pas été maintenue. Les casques ou heaumes sont réservés à la noblesse militaire; ils diffèrent de même de forme et de richesse. Les rois et empereurs ont le casque d'or, bordé et damasquiné du même, tout à fait ouvert et sans grilles; le métal change et les ornements diminuent à mesure qu'on descend, et le nombre des grilles augmente dans la même proportion.

Les *lambrequins* sont des bandes d'étoffe, de rubans découpés qui descendent en forme de festons très-enroulés autour du timbre, pour lui servir d'ornements. C'était, dit-on, l'ancienne enveloppe des casques, destinée à les préserver de la chaleur et de la poussière comme le faisait la cotte d'armes pour le reste de l'armure. Le fond des lambrequins est ordinairement de la couleur du champ de l'écu, et les bords sont de celle des autres émaux. Au-dessus des casques et des couronnes se place encore quelquefois un ornement particulier qui a reçu, par suite de sa position, le nom de *cimier.* C'est tantôt une touffe ou *masse* de plumes, tantôt une figure d'animal ou de tout autre objet réel ou imaginaire, tels que les chevaliers en portaient jadis sur leur casque, à l'imitation des héros grecs ou romains.

On a donné le nom de *tenants* à des figures humaines, telles que des guerriers, des sauvages, et même des anges, qu'on place des deux côtés de l'écusson. Quand ce sont des animaux qui sont ainsi placés, ils reçoivent le nom de *supports.* Ainsi, les armes de France avaient pour tenants deux anges; celles d'Angleterre ont pour supports une licorne d'un côté et un léopard de l'autre, etc.

Quant aux marques de dignités, ce sont les chapeaux de cardinaux, les mortiers pour la haute magistrature, la croix patriarcale pour les archevêques, etc., placés comme timbres sur l'écu. Les bâtons de maréchaux, les masses des

chanceliers, se mettent en sautoir, derrière le champ. Les cordons des ordres nationaux et étrangers sont disposés autour de l'écu; la croix, derrière celui-ci, ou pendante au bas du collier, suivant le rang du dignitaire. Enfin, derrière les armoiries des souverains on ajoute un manteau ou *pavillon*, plus ou moins riche, aux couleurs du blason; c'est sur ce pavillon et au-dessous de la pointe de l'écu que se voit ordinairement la devise, tandis que le cri d'armes se place plus volontiers autour du timbre, comme dans l'écusson d'Angleterre.

Pour de plus amples détails, on peut consulter les traités spéciaux, et particulièrement celui du P. Ménestrier, revu et augmenté par M. L. Lyon, 1770; et les ouvrages de Favyn, de la Colombière et du P. de Varennes.

Ce mot *blason* a été encore employé par les vieux poëtes français, surtout au XVIe siècle, pour désigner de petits poëmes, le plus souvent satiriques. Marot en offre beaucoup d'exemples. C. N. ALLOU.

BLASPHÈME. La véritable définition du blasphème se trouve dans ces paroles de Moïse : *Quiconque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché* (Lév. XXIV, 15). Le blasphème consiste donc à proférer contre Dieu des outrages, des imprécations ou des menaces; à braver sa puissance; à méconnaître, dans une folle impiété, sa grandeur et ses droits; à blâmer ouvertement les directions de sa sagesse et les dispensations de sa providence. On le confond à tort avec la profanation, le sacrilége, le parjure; avec l'athéisme et le panthéisme. On a même quelquefois qualifié du nom de blasphème des injures proférées contre la Vierge et les saints. Réprouvé par la loi de Moïse qui prononçait contre lui la peine de mort, le blasphème fut aussi, même chez les nations idolâtres, l'objet de l'horreur universelle. Cependant les condamnations pour cause de blasphème, prononcées par les Athéniens contre Socrate et par les prêtres juifs contre Jésus-Christ, montrent assez l'abus qu'il est trop facile de faire des lois pénales en pareilles matières. Les anciennes législations avaient généralement proscrit le blasphème sous les peines les plus sévères. Justinien, saint Louis, Pie V, etc., l'avaient puni de l'amende, du fouet, de la mutilation de la langue, des galères et même de mort. La dernière exécution à mort pour fait de blasphème eut lieu en 1748, à Orléans, sur sentence du parlement de Paris. Ces anciennes lois sont généralement tombées en désuétude : la diversité des opinions religieuses et l'inconvénient qu'il y aurait à prononcer exclusivement dans le sens de telle ou telle d'entre elles en est peut-être la cause. Les lois actuelles gardent un profond silence sur le blasphème : serait-ce par la raison qui porta Solon à garder le silence au sujet du parricide? Le sage athénien ne voulut pas supposer la possibilité du parricide : il est aussi de la sagesse du législateur de ne pas supposer la possibilité du blasphème. BOISSARD.

BLATTE (*blatta orientalis*, L.), du grec, *blaptô*, je nuis. Les blattes sont des insectes orthoptères qui volent peu, mais qui marchent avec une grande agilité. La plupart sont nocturnes, et c'est à cause de cette habitude que les anciens les nommaient *lucifugæ*. Quelques espèces vivent dans les bois, d'autres habitent nos demeures et y font un très-grand dégât en mangeant nos comestibles et en se nourrissant de nos vêtements de laine, de soie, de fil, de cuir, etc. Leurs ravages sont principalement sensibles dans les pays chauds, en Amérique, par exemple, et dans nos colonies où elles ont reçu les noms de *ravets, cancrelats, kakerlacs* ou *kakerlaques*. Comme ces insectes évitent la clarté, et que, pendant le jour, ils se tiennent cachés sous les pierres, dans les fentes de murailles ou entre les planchers, on n'a pu les étudier avec assez de soin pour connaître les circonstances de leur accouplement; on sait seulement que la femelle pond successivement un ou deux œufs cylindriques, arrondis vers les bouts et relevés d'une sorte de côte en carène, de la grosseur de la moitié de l'abdomen environ.

BLAUDE, espèce de *blouse* (*voy.* ce mot), habillement de dessus, surtout de charretier, fait de grosse toile, que nos pères appelaient *bliaud*, et qui était chez eux un vêtement commun aux deux sexes. Ce mot vient de la basse latinité *blialdus*, d'où les Provençaux ont fait *blisaud*, les Languedociens *brisaud*, les Lyonnais *blauda*, les Comtois *biauda*, les Normands *plaud* et les Picards *bleude*. X.

BLÉ, espèce du genre froment dont la graine forme, en Europe, la base de la nourriture de l'homme. Ce nom a été étendu à d'autres végétaux que ceux du genre *triticum*; il désigne aussi, quand il est accompagné de quelque épithète, des variétés de ce végétal précieux; ainsi l'on appelle :

BLÉ D'ABONDANCE, un froment dont les épis gros, longs et composés, donnent plus de grain que les épis ordinaires.

BLÉ AVRILLÉ, le blé semé en avril.

BLÉ DE BARBARIE, le sarrasin, *polygonum fagopyrum*.

Blé barbu, le blé dont les épis sont munis d'arêtes.

Blé de boeuf, le mélampyre des champs, *melampyrum arvense*, L.

Blé de Canarie, un alpiste, *phalaris canariensis*.

Blé charbonné, le blé atteint d'une maladie occasionnée par une urédinée, vulgairement nommée charbon.

Blé cornu ou ergoté, le seigle dont les grains sont atteints d'une maladie produite par un champignon du genre sclérotie.

Blé d'Égypte, le blé d'abondance.

Blé d'Espagne, le maïs.

Blé d'hiver, le froment semé en automne.

Blé d'Inde, le maïs.

Blé de mars, marcel ou marcet, le froment semé au mois de mars.

Blé méteil, un mélange de blé et de seigle.

Blé de miracle, le blé d'abondance.

Blé de Nagbour, une variété indienne de froment dont la graine ne reste que peu de temps en terre.

Blé noir, le sarrasin.

Blé de providence, une variété de froment qui produit le plus de grain.

Blé rouge, le sarrasin et le mélampyre des champs.

Blé de la Saint-Jean, une variété de seigle qui se sème en été.

Blé de Smyrne, le blé d'abondance.

Blé de Tartarie, le *polygonum tartaricum*, L.

Blé trémois, le blé semé de façon à ce qu'il ne se passe que trois mois entre la semaille et la récolte.

Blé de Turquie et blé de Rome, le maïs.

Blé de vache, les *melampyrum arvense* et *cristatum*, L., la saponaire, et quelquefois le sarrasin. Dr..z.

BLENDE. *Voy*. Zinc sulfuré.

BLENHEIM. *Voy*. Hochstædt et Marlborough.

BLESSURE est un mot générique par lequel on désigne toutes les lésions accidentelles produites dans nos organes par des agents extérieurs. Ainsi une brûlure par le feu ou par les caustiques, une contusion, une fracture, une plaie, sont des blessures. Outre l'usage vulgaire qu'on en fait, à la guerre surtout, c'est dans la médecine légale que cette expression est principalement employée; car la loi, qui ne peut pas entrer dans les détails minimes, s'en sert pour signaler les lésions occasionnées par la violence, et même par les imprudences dont l'auteur est responsable devant elle. L'examen et l'appréciation des blessures sont du ressort de l'expert, et c'est souvent d'après son rapport que le jury décide et que le tribunal applique la peine. Il importe donc d'établir des divisions entre elles. On distingue, en effet, parmi les blessures celles qui sont mortelles, celles qui, bien que graves et dangereuses, peuvent guérir sous l'influence d'un traitement bien dirigé, celles enfin qui sont légères. Mais il reste encore du vague dans cette appréciation relative, puisqu'une blessure assez simple d'ordinaire, et par elle-même, peut entraîner la mort par suite de conditions personnelles à l'individu : tel serait par exemple le cas d'un homme affecté d'une tumeur anévrismale dont un coup léger déterminerait la rupture; tel serait encore celui d'un sujet qui, ayant une transposition des viscères intérieurs, viendrait à avoir le cœur percé par un instrument qui pénétrerait dans le côté droit de la poitrine. L'expert, qui n'est pas appelé à juger la moralité de l'action, doit s'attacher à bien préciser les faits qui lui sont soumis, et à mettre dans un jour exact toutes les circonstances qui s'y rattachent. La mort, quand elle est survenue, est-elle le résultat de l'homicide ou du suicide? La blessure n'est-elle pas devenue plus fâcheuse ou funeste par le manque de soins nécessaires, ou même parce qu'on aurait employé des pratiques nuisibles? Telles sont quelques-unes des nombreuses questions qui pourraient être posées et qu'il serait facile de multiplier beaucoup plus encore.

Cette précision est d'autant plus nécessaire que la pénalité peut être infiniment différente dans des circonstances semblables, lorsqu'on s'attache à la lettre d'une loi qui demanderait à être revue avec soin, et que d'ailleurs l'intervention du jury a souvent adoucie. Ainsi, par exemple, le Code prononce la peine des travaux forcés à temps, dans les cas de blessures faites avec violence et préméditation, lorsqu'il s'en est suivi une incapacité de travail de plus de vingt jours (article 310); et lorsque l'incapacité de travail a été moindre, il ne s'agit plus que d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 50 à 200 francs (article 311). On voit donc que d'un jour en plus dépend une grande pénalité : or combien de circonstances indépendantes de la volonté et du fait de l'auteur des blessures peuvent faire varier bien davantage la durée de l'incapacité de travail! Et cette variation constitue l'énorme différence entre une peine simplement correctionnelle et une peine infamante.

On ne saurait donc procéder avec trop de scrupule à l'examen des blessures lorsqu'on est appelé à éclairer la justice; non-seulement il faut décrire avec exactitude et clarté les phénomènes qui se présentent et dire ce qui est, mais encore dire quelles sont les parties et les fonctions exemptes de toute lésion. Rien n'est à négliger, et souvent un fait en apparence insignifiant a jeté sur la procédure la plus vive lumière; car bien souvent la haine ou la malveillance cherchent à exploiter un événement malheureux et peuvent profiter de l'impéritie ou de la légèreté de l'expert pour atteindre leur but. F. RATIER.

BLEU DE PRUSSE. (Hydro-ferro-cyanate de fer, ferro-cyanure de fer des chimistes). C'est une matière doublement intéressante, et par les services qu'elle rend aux arts et par les progrès que son étude a fait faire à la chimie. On doit sa découverte au hasard. En 1710, un fabricant de couleurs de Berlin nommé Diesbach, ayant jeté dans sa cour des eaux sales, vit avec étonnement se développer sur les pavés une magnifique couleur bleue. Il en rechercha les éléments et parvint à la reproduire. Mais il se réserva le secret de cette fabrication, et ce ne fut qu'en 1724 que l'Anglais Woodwart, après de longues recherches, publia un procédé qui réussit bien, mais qu'on a beaucoup modifié depuis sous le rapport de l'économie et de l'avivage de la couleur. Cependant c'est toujours en calcinant des matières animales, telles que le sang de bœuf desséché, ses cornes, les sabots, les peaux, les chiffons de laine, avec un sel de potasse, et un sel de fer, qu'on obtient le bleu de Prusse. Le sang est employé de préférence à cause de la grande quantité de fer qu'il contient. Dans chaque atelier, on le prépare par une méthode particulière. Et qu'on ne s'étonne pas de la diversité des procédés : l'incertitude dans l'application témoigne ordinairement du vague de la théorie, et il faut dire que, malgré des hypothèses et des expériences nombreuses, les circonstances de la formation du bleu de Prusse sont encore imparfaitement connues. Mais si les travaux des chimistes n'ont pas conduit à connaître la manière dont les éléments du bleu de Prusse se groupent entre eux, au moins leur doit-on deux des plus belles découvertes de la chimie moderne, celle de l'acide prussique par Scheele et celle du cyanogène par M. Gay-Lussac. Aujourd'hui il est constant que le bleu de Prusse est essentiellement formé de cyanogène et de fer, combinés en diverses proportions. L'alcali, qui est, ainsi qu'une haute température, nécessaire à la formation du cyanogène, est enlevé ensuite par le lavage. Cependant, les bleus les mieux lavés retiennent toujours une petite quantité de cyanure de potassium. La consommation du bleu de Prusse est immense. On l'a d'abord appliqué sur les papiers; la peinture à l'huile s'en est également emparée; mais il faut éviter de le mêler à des couleurs où entrerait la chaux, car elle le détruirait promptement. On emploie avec succès le bleu de Prusse à teindre les étoffes de toute nature, surtout depuis la belle découverte de M. Raimond, qui a eu l'heureuse idée de former la couleur sur l'étoffe elle-même. A. DES GENEVEZ. MOD.

BLEU D'OUTRE-MER. Couleur bleue du plus vif éclat, obtenue du lazulite par une opération purement mécanique.

BLIN. (*Marine.*) Pièce de bois carrée, munie de plusieurs barres clouées de travers à angles droits, qui sert à pousser des coins de bois pour isoler la quille du vaisseau lorsqu'on veut le mettre à l'eau. — *Blinder* un vaisseau se dit quand on l'embosse pour soutenir une batterie ou défendre une passe. Ce *blindage* est fait de ballots de laine ou d'étoupe de câbles. On blinde aussi les ponts des vaisseaux dans un port où l'on craint un bombardement, en les couvrant de câbles et d'étoupe jusqu'à une certaine épaisseur pour amortir l'effet de la chute d'une bombe. — Les *blindes*, employées également dans la défense par terre et par mer, sont des morceaux de bois dont on couvre les tranchées, ou des morceaux de vieux câbles dont on couvre les flancs d'un vaisseau pour les préserver des boulets. DICT. DE LA CONV.

BLINDAGE, mot dont l'expression *blinde* est la racine; autrefois le mot *cattus* y répondait. Il exprime un travail de siége, un abri ménagé contre les projectiles d'artillerie, et surtout contre les projectiles creux ou les ricochets. Un blindage est un assemblage de blindes; cependant on a donné le nom de *blindage* à des défenses exécutées sans *blindes*, parce qu'on avait obtenu par des procédés particuliers des résultats analogues. Tout moyen d'intercepter le passage aux projectiles de l'ennemi et d'en amortir les effets a donc été exprimé par le verbe *blinder*. Gal BARDIN.

BLOC. Un bloc est un morceau de pierre ou de marbre dont la forme et la dimension sont souvent l'effet du hasard, lorsque le carrier le détache du banc auquel il appartient. C'est ainsi qu'on les emploie maintenant dans les fondations des grands monuments. Pour ne rien perdre de la matière, on change très-peu leur forme primitive, ayant seulement soin de les réduire à une hauteur uniforme pour chaque

assise, tandis que dans les constructions hors de terre les pierres sont toujours équarries bien régulièrement. On donne à la première de ces méthodes le nom de *construction cyclopéenne,* parce que d'anciens monuments, offrant cette irrégularité dans leur construction, ont été regardés comme faits à l'époque même où vivaient les cyclopes. — Les blocs sortent donc ordinairement de la carrière sans aucun travail; quelquefois cependant ils sont équarris grossièrement, ou bien enfin on leur donne une forme demandée, et, dans ce cas, ils reçoivent la dénomination de *blocs d'échantillon;* mais on ne fait usage de pareils blocs que pour procurer plus de solidité à certaine partie d'un monument, et seulement dans des cas assez rares, à cause de la difficulté qu'entraîne le placement de blocs d'un grand volume, et aussi pour éviter la dépense que cela occasionne. C'est ainsi que, dans le temple de la Gloire à Paris, les chapiteaux de la colonnade ont tous été faits d'un seul bloc, qui, en place, a coûté 3,000 fr. Au Panthéon, les angles du fronton du péristyle sont aussi d'un seul bloc, ayant 9 pieds en carré sur 5 pieds de hauteur, ce qui produit plus de 400 pieds cubes, pesant environ 52 milliers, et une dépense de 10,000 francs pour chacun. Le fronton de la colonnade du Louvre est aussi recouvert par deux pierres tirées des carrières de Meudon; chaque bloc avait 52 pieds de long sur 8 de large et un pied et demi d'épaisseur. — Le plus extraordinaire de tous les blocs pour son volume et pour son poids est celui qui a été employé pour la base de la statue de Pierre Ier, élevée à Saint-Pétersbourg par ordre de l'impératrice Catherine II, et exécutée en bronze par le statuaire Falconnet. Ce bloc immense était une roche de granit trouvée dans un marais de la Finlande, à 5 lieues de Saint-Pétersbourg; il avait 42 pieds de long, 27 de large et 21 de haut, ce qui donnait un poids d'environ 4 millions de livres. On le transporta dans toute son intégrité, mais, lorsqu'il fut arrivé à Saint-Pétersbourg, on en retrancha quelques parties, qui diminuèrent son poids d'un quart environ. Ce travail se fait ordinairement dans la carrière même, pour diminuer le volume et le poids du bloc afin d'économiser les frais de transport. Anciennement, lorsqu'un sculpteur était chargé de faire une statue, le gouvernement lui livrait un bloc de marbre dont le cubage était calculé sur les parties les plus élevées de la figure, et l'artiste en la faisant *épanneler,* c'est-à-dire en faisant enlever à la scie toutes les portions inutiles pour exécuter son modèle, trouvait souvent dans les rognures d'une statue colossale de petits blocs dont il faisait emploi pour son compte, et dans lesquels il trouvait un buste de grandeur naturelle ou même une statue de petite proportion. On a senti depuis qu'il était trop coûteux de payer le transport de ces parties de marbre, et pour les statues colossales du pont Louis XVI on a envoyé à Carrare des modèles qui ont donné avec exactitude la forme du bloc dont on avait besoin pour chacune d'elles. Par ce moyen, on a obtenu une économie d'un tiers environ sur les frais de transport. On donne aussi le nom de *bloc* à une forte pièce de bois qui, dans les vaisseaux, sert de support aux mâts. — La même dénomination s'emploie également pour désigner une pièce de fer ronde et creuse dans laquelle les graveurs sur métaux fixent, au moyen de quatre vis, le coin ou le cachet qu'ils veulent graver, et qui serait trop petit pour être tenu seulement à la main. — Dans le commerce, on dit aussi *vendre en bloc,* lorsqu'une partie de marchandises est vendue dans son intégrité sans avoir rien déballé, et même sans donner aucune désignation de poids ou d'aunage. X.

BLOCAGE ou BLOCAILLE, diminutif de *bloc;* nom donné en maçonnerie, à de petites pierres brutes, irrégulières, qu'on emploie sans préparation pour la construction de certaines fondations ou dans l'eau. On les jette pêle-mêle avec le mortier. On les emploie aussi pour garnir le milieu des murs et des gros massifs. — En termes d'imprimerie *blocage* se dit de l'emploi d'une lettre retournée sur son œil, et mise à la place d'une autre qui manque dans la casse. X.

BLOCH (MARCUS-ÉLIÉZER), naturaliste, né à Anspach, en 1723, de parents juifs très-pauvres, fut élevé, comme presque tous les enfants de cette religion, dans une extrême ignorance. Jusqu'à l'âge de 19 ans toute sa lecture consista en quelques écrits de rabbins. Il fut toutefois employé comme instituteur chez un chirurgien juif, à Hambourg; là il trouva l'occasion d'apprendre l'allemand. Un catholique lui apprit le latin. Il acquit aussi alors quelques connaissances astronomiques. De Hambourg il se rendit à Berlin où il étudia avec un zèle incroyable l'anatomie et toutes les branches de l'histoire naturelle. Il fut reçu docteur à Francfort-sur-l'Oder et revint à Berlin pour y exercer la médecine. Des travaux soutenus étendirent ses connaissances. Son principal ouvrage est son *Ichthyologie* ou Histoire naturelle générale et particulière des poissons, en allemand et en français. (Berlin, 1785 et suiv., 12 vol. in-4°). Cet ouvrage est regardé comme fondamental. Des princes et de riches amateurs firent les frais de

la gravure des planches des six derniers volumes, et chacune de ces planches porte le nom de la personne qui en avait fait les frais. Bloch publia d'autres ouvrages sur l'anatomie et l'histoire naturelle, et mourut, jouissant d'une réputation méritée, à l'âge de 76 ans. CONV. LEX. MOD.

BLOCKHAUS, petit fort en bois que l'on place sur des points détachés, et dont la garnison est, comme dans une place assiégée, pourvue de vivres et munitions de guerre et chargée de défendre ce poste jusqu'à la dernière extrémité. *Blockhaus* (maison en blocs, poutres) est un mot allemand, et les Allemands, qui s'en servent beaucoup en campagne, s'attribuent le mérite de l'invention de ce genre de forts portatifs. Cependant il y a longtemps que les Français font de semblables constructions. Charles VI, ayant projeté une descente en Angleterre, fit construire, en 1385, à l'Écluse, une grande ville de bois, pour mettre l'armée française à couvert quand elle aurait mis pied à terre. Cette ville était composée de pièces de charpente qui se plaçaient facilement sur les vaisseaux et pouvaient être ensuite dressées et assemblées sur les côtes d'Angleterre.

Les murs des blockhaus sont percés d'un et même de deux étages de créneaux, et couverts d'une plate-forme armée de quelques pièces de canon. Cette forme de construction est très-commode; elle peut être disposée à l'avance ou transportée et dressée promptement sur le point que l'on veut occuper. On en avait construit à Paris un assez bon nombre pour l'expédition d'Alger, et quand le débarquement de l'armée française fut effectué, on fit usage de ces blockhaus avec le plus grand succès, pour mettre les avant-postes à l'abri de toute surprise de la part des Arabes. Aussi continue-t-on à les employer en Afrique dans la plupart des opérations militaires. CARETTE.

BLOCUS, de *bloc*, comme *blockhaus* (*bloquer*, entourer de blocs, puis en général, cerner). Quand on n'est pas assez fort pour faire le siége d'une place, ou qu'on craint d'affaiblir une armée en disséminant les troupes, ou qu'on n'a pas un intérêt puissant à se rendre promptement maître d'une place, on se contente d'en faire le blocus, c'est-à-dire d'en occuper toutes les avenues pour empêcher les secours en troupes, en munitions de guerre ou en vivres d'y pénétrer, afin de réduire la garnison à la famine.

Il arrive quelquefois que l'on tient une place bloquée pendant un certain temps, pour en faire ensuite le siége. Comme alors elle a consommé la plus grande partie de ses approvisionnements, et que la garnison a déjà éprouvé de longues fatigues, on a l'espoir de s'en emparer plus promptement et avec moins de sacrifices.

Un général peut bien laisser, sans inconvénient, bloquer ainsi de faibles garnisons dans un petit nombre de places; mais quand, poursuivi par des armées victorieuses, il enferme dans toutes les places qu'il abandonne des garnisons plus ou moins fortes, il affaiblit considérablement ses troupes, et se prive des moyens de résister aux attaques de l'ennemi qui le harcèle et le poursuit avec des forces supérieures.

Le devoir d'une garnison bloquée est de faire, dès les premiers moments, de fréquentes sorties dans les environs de la place, pour y ramasser tous les grains, bestiaux, légumes, outils et matériaux de toute espèce; puis de s'opposer vigoureusement à l'établissement des batteries que l'ennemi cherche à élever contre la place; de l'obliger à se tenir toujours à une distance respectueuse des travaux de défense, enfin d'entraver autant que possible ses moyens d'attaque, et de donner à quelque corps d'armée le temps de venir au secours de la place et de délivrer la garnison. CARETTE.

BLOIS (VILLE ET ÉTATS DE). Le *Blaisois* ou Blésois, ou pays de Blois, faisait jadis partie du gouvernement de l'Orléanais. Blois est situé à 15 lieues au-dessous d'Orléans, sur les bords de la Loire, partie sur une élévation et partie dans un fond, au milieu d'une des plus belles campagnes de France. Cette ville n'est connue que depuis le VIe siècle de l'ère chrétienne. Aujourd'hui elle est le chef-lieu du département de Loir-et-Cher; elle est aussi le siége d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce. Les auteurs qui ont écrit en latin l'appellent *Blesæ, Blesense castrum*. On y remarque plusieurs monuments, mais surtout le château royal où naquit Louis XII, où résidèrent François Ier, Charles IX et Henri III, et qui a été, dans ces derniers temps, transformé en caserne d'infanterie; c'est un assez beau monument gothique. On y voit aussi un aqueduc dont on attribue, à tort ou à raison, la construction aux Romains. Blois a été appelée la *ville des rois*, parce que longtemps la pureté de l'air qu'on y respire a fait choisir ce lieu pour y élever les enfants de France.

Le Blaisois (*Blesensis ager*) avait environ 20 lieues de long sur 11 de large; ses limites étaient : au nord, le Vendômois, le Dunois et l'Orléanais propre; au sud, le Berri; à l'est, la Sologne; à l'ouest, la Touraine. Il formait le *comté de Blois*, qui a eu une suite de comtes de quatre races dif-

férentes depuis le IXe siècle. Louis de France, duc d'Orléans, acquit ce comté avec celui de Dunois, à la fin du XIVe siècle, de Gui de Chastillon. Il fut entièrement réuni à la couronne sous le règne de Henri II. Il fit partie de l'apanage des ducs d'Orléans, depuis Philippe, frère de Louis XIV; il avait la même étendue que le *bailliage* de Blois, qui avait une coutume particulière. L'évêché de Blois fut érigé, en 1697, par un démembrement de celui de Chartres. L'histoire du comté de Blois se confond tellement avec celle des comtés de Chartres et de Champagne, et avec celle de l'illustre maison de Chastillon, que, pour éviter des répétitions, nous renvoyons aux articles CHARTRES, CHAMPAGNE et CHASTILLON.

Dans les guerres de religion du XVIe siècle, Blois fut deux fois le siége des états généraux, en 1577 et 1588.

ÉTATS DE BLOIS DE 1577. Dans le traité conclu par Henri III, en 1576, avec les protestants, traité qui donna naissance à la Ligue, on avait résolu de convoquer les états généraux; ils furent assemblés à Blois. Jean Bodin qui, dans ce siècle de désordres, avait réfléchi sur les principes constitutifs des gouvernements, fit entendre la voix de la raison au milieu des clameurs de la violence et du délire. Les états de Blois voulaient limiter l'autorité royale, en créant un comité permanent de députés pris dans leur sein. Cette mesure, à une pareille époque, où l'Espagne croyait pouvoir placer une de ses princesses sur le trône de France, eût été plus funeste encore à la liberté et à l'indépendance de la nation qu'au pouvoir du roi. Elle eût substitué à un roi faible plusieurs tyrans, fait de la monarchie une aristocratie turbulente, et décidé peut-être l'usurpation étrangère. Bodin combattit ce plan avec autant de sagesse que de vigueur. Cependant la proposition eût peut-être passé, malgré sa résistance, si les états, divisés sur la conduite à tenir envers les protestants, ne s'étaient pas séparés sans être arrivés à des conclusions fixes et générales. Henri III s'était flatté d'opposer la volonté nationale à la puissance de la Ligue naissante. Il avait paru aux états avec tout l'éclat d'une grande représentation et y avait employé toutes les ressources de son éloquence naturelle pour rallier les esprits autour du trône; mais ce fut sans effet. Il vit clairement que la plupart des membres de l'assemblée avaient signé l'acte de l'*Union*, ou se préparaient à le faire. C'est alors qu'il résolut de se mettre lui-même à la tête de la Ligue. *Voy.* LIGUE.

ÉTATS DE BLOIS DE 1588. Après la journée des *Barricades* (*voy.*), Henri III, pour déjouer les projets ambitieux du duc de Guise, eut encore une fois recours aux négociations, au lieu d'agir avec force. Les états généraux furent de nouveau convoqués à Blois, pour réformer tous les abus du royaume. Le roi espérait trouver dans cette assemblée nationale de l'appui contre le duc de Guise. Mais lorsque les états furent ouverts, Henri vit avec effroi que la grande majorité des députés adoptait les principes et partageait les affections des Ligueurs. L'*édit d'Union* fut déclaré loi de l'État. Guise, parlant d'un ton de maître, fit des demandes et forma des prétentions qui tendaient à dépouiller le roi de toute son autorité. C'est alors que Henri III le fit assassiner. Ce crime ne fit qu'exapérer la Ligue. Les états nommèrent un comité de 40 personnes pour gérer les affaires générales du royaume. Henri III, excommunié, fut assassiné bientôt après par un moine fanatique.

En 1814, lorsque Paris fut menacé par toutes les forces de la coalition, l'impératrice Marie-Louise se retira un moment à Blois; les derniers actes de la régence et du gouvernement impérial furent datés et expédiés de cette ville. L'histoire de cette courte régence, écrite par Hodey, a été imprimée en 1814 et a eu plusieurs éditions. A. SAVAGNER.

BLOMFIELD (CHARLES-JAMES), philologue anglais très-connu, naquit en 1786 à Bury-Saint-Edmunds, dans le comté de Suffolk. Ce fut dans cette dernière ville qu'il reçut, avec son frère Edward, d'excellentes leçons de littérature ancienne de Becher, directeur de la *Grammar-school* très-renommée qui s'y trouve. De là il se rendit à Cambridge, où il se fit remarquer, non-seulement dans les examens publics qu'il y subit, mais encore dans les solennités académiques auxquelles il prit part et qui lui méritèrent plusieurs distinctions honorables. Lorsqu'il eut publié son édition du Prométhée d'Eschyle, il fut élu *fellow* du collége de la Trinité. La renommée de ses vastes connaissances se répandant bientôt, lord Bristol lui conféra, en 1810, la cure de Quarrington dans le Lincolnshire, et, de son propre chef, lord Spencer lui en donna, dans la même année, une autre à Dunton. Il y séjourna environ sept années, pendant lesquelles il publia la 2e édition du Prométhée, et de plus les Sept contre Thèbes, les Perses et l'Agamemnon d'Eschyle. Il travailla aussi à une édition de Callimaque, et publia, de concert avec T. Rennel, les *Musæ cantabrigienses*, et en même temps, en 1812, avec le professeur Monck, les *Posthumous tracts of Porson*. Il publia seul, en 1814,

les *Adversaria Porsoni*. Lord Bristol le mit en même temps en possession des deux cures du grand et du petit Chesterford, dans le comté d'Essex.

C'est au nom que lui méritèrent ses connaissances philologiques et théologiques qu'il dut l'honneur d'être appelé auprès de l'évêque de Londres, en 1819, en qualité de son chapelain ordinaire; ce choix tombe toujours sur un homme dont l'érudition est généralement reconnue, attendu qu'il est en même temps chargé de l'examen des prédicateurs qui se présentent à l'ordination dans le diocèse. M. Blomfield obtint enfin lui-même, en 1824, le siége épiscopal de Londres. Parmi ses derniers travaux littéraires, la publication de son Eschyle est le plus important.

Son frère Edward-Valentin, également philologue, était né en 1788, et avait fait de brillantes études à Cambridge. Entre autres prix qu'il remporta est surtout remarquable la médaille que lui valut sa belle ode *In desiderium Porsoni*. Après un voyage qu'il fit en Allemagne, en 1813, il s'occupa de divers travaux philologiques, et il mourut dans le mois d'octobre 1816, à son retour d'un voyage qu'il venait de faire en Suisse. Conversation's Lexicon.

BLONDEL, serviteur fidèle, confident et maître de musique du roi Richard Ier d'Angleterre, dit Cœur de Lion, qui vivait en 1190. Pendant la captivité de son maître, prisonnier du duc d'Autriche, Blondel voyagea par toutes les contrées d'Allemagne pour tâcher de le délivrer. Il apprit par la voie publique qu'on gardait soigneusement un prisonnier de distinction dans le château de Lowenstein, et se hâta de s'y rendre. Aussitôt qu'il eut remarqué une tour bien défendue par des grilles et des barreaux de fer, il se mit à chanter une des romances françaises qu'il avait autrefois composées avec le roi Richard. A peine avait-il achevé le premier couplet qu'une voix sortie du fond de la tour se mit à chanter le second, et continua jusqu'à la fin de la romance. C'est ainsi qu'il découvrit son roi, qu'il le délivra, et qu'il mérita le surnom de *fidèle Blondel*. Cette anecdote a fourni le sujet d'un des meilleurs opéras de Sedaine et de Grétry, *Richard Cœur de Lion*. Dict. Conv.

BLOOMFIELD (Robert), poëte anglais né à Honington en 1766. Fils d'un pauvre tailleur, élevé au village, il apprit le métier de cordonnier chez son frère à Londres. Là, en fréquentant les conventicules, les clubs, les théâtres et en lisant beaucoup, il vit un nouveau monde s'ouvrir devant lui : il devint poëte et débuta, dans le *London magazine*, par quelques chants populaires, tels que la Laitière (*the Milk-maid*) et le Retour du Matelot (*the Sailor's Return*). En 1786 il conçut l'idée de son *Farmer's Boy* (le Garçon fermier), et le composa dans une triste mansarde, jetant son propre caractère et ses plus belles inspirations dans ce moule. En 1799 seulement, un jurisconsulte, Capel Lofft, vint à lire par hasard le manuscrit de ce poëme intéressant, plus simple que les Saisons de Thompson, aussi bien versifié, aussi pathétique et rempli d'idées fortes : charmé de cette découverte, Lofft le fait imprimer et procure par là au pauvre artisan de l'argent et des protecteurs. Plus tard, Bloomfield composa encore une espèce d'idylle dramatique, *Haselwood hall*, et publia un recueil de poésies qui a été traduit en français. Au lieu de souliers il fabriqua des harpes éoliennes, occupation un peu plus poétique. Il ne cessa cependant d'être en butte aux coups du sort. Il perdit sa fortune, ses yeux, sa santé, et des accès nerveux faisaient craindre pour sa raison, lorsqu'il mourut à Shefford en 1823. Conv. Lex. mod.

BLOT, instrument dont on se servait autrefois dans la navigation pour estimer le chemin que fait un vaisseau. C'était une pièce de bois, longue d'un demi-pied, large de deux pouces, et coupée par les bouts en forme de nacelle. Il était chargé de plomb pour qu'il pût se tenir immobile sur la mer. On le jetait derrière la poupe, attaché à une corde, et, à mesure que le vaisseau avançait, on filait cette corde, et l'on voyait combien il en fallait filer de toises pendant un certain nombre de minutes ou de secondes; ce qui donnait la mesure de la vitesse avec laquelle le vaisseau s'éloignait du blot, et par conséquent du chemin qu'il faisait. (*Voy*. l'article Loch.) — Blot est aussi, en termes de fauconnerie, le chevalet où se repose l'oiseau. C'est de là sans doute qu'a été fait le verbe *se blottir*, employé pour s'accroupir, se ramasser, se rouler sur soi-même, que d'autres font venir de *pila*, pelotte, parce que, disent-ils, *se blottir*, c'est se mettre en pelotte. Dictionnaire de la Conversation.

BLOUSE GAULOISE. On donne le nom de *blouse* ou de *blaude* à une espèce de surtout ou de robe d'étoffe fort courte et serrée sur les reins avec une ceinture. Ce vêtement vient des Gaulois, chez lesquels il était déjà affecté aux hommes du peuple qui se livraient à de grossiers travaux. Il existe dans quelques parties de la France, et notamment dans les Pyrénées, des habitants qui portent la blouse telle que la portaient les Gaulois; comme eux ils la font encore avec des peaux de bêtes qu'ils tuent dans la montagne.

De nos jours, l'usage de la blouse s'est consi-

dérablement répandu, surtout parmi certaines classes, comme celles des artistes, des imprimeurs, et en général celles qui se livrent à des travaux qui demandent une grande liberté dans les mouvements.

Les charretiers ne portent pas d'autre costume, et lorsqu'il fait froid ils le mettent pardessus leurs vêtements. Leurs blouses sont presque toujours en grosse toile.

Le nom de *blouse gauloise* a été donné par Napoléon à la blouse qui servait d'uniforme aux gardes nationales de la campagne, dont les services lui furent si utiles au temps de ses désastres pour retarder la catastrophe qui devait les terminer. A l'époque de la révolution française de 1830, l'élan universel des habitants des départements empêcha le gouvernement de pourvoir à l'habillement des nombreuses gardes citoyennes qui surgissaient de toutes parts. La blouse gauloise, si commode et si peu dispendieuse leur fut rendue, et plusieurs l'ont conservée. Elle fut aussi adoptée par les gardes civiques de la Belgique, après la révolution qui éclata dans ce pays, au mois de septembre 1830.

Elle consiste dans une sorte de robe bleue, semblable à la blaude des voituriers, avec le parement et le collet des gardes nationales de la ville; elle est bordée, en bas, par une bande rouge et serrée sur les reins par une ceinture tricolore. DÉADDÉ.

BLUCHER (GEBHARD-LEBRECHT DE), prince DE WAHLSTATT, issu de la maison de Grossen-Rensow, dans le duché de Mecklenbourg, naquit à Rostock en 1742. A l'origine de la guerre de sept ans, son père, capitaine au service de l'électeur de Hesse-Cassel, l'envoya à l'île de Rügen, où la vue des hussards suédois forma son inclination pour le métier des armes. Ses parents s'étant vainement efforcés de l'en détourner, il entra en qualité de cadet dans un des régiments de hussards suédois. Dès sa première campagne il fut fait prisonnier par des hussards du même régiment prussien qu'il commanda plus tard si glorieusement. Le colonel de ce régiment l'engagea à entrer au service de la Prusse, et, la Suède y ayant consenti, Blücher obtint une lieutenance dans les hussards; mais un passe-droit dont il eut à se plaindre lui fit prendre son congé. Il se retira avec le grade de capitaine. Alors il se voua à l'économie rurale, et bientôt il se vit en état d'acquérir une terre, se maria et devint conseiller provincial. Après la mort de Frédéric II, il rentra, avec le grade de major, dans son ancien régiment. Bientôt après, il en obtint le commandement, et pendant les années 1793 et 1794, appelé à l'armée du Rhin, il s'y signala par sa bravoure; Orchies, Luxembourg, Frankenheim, Oppenheim, Kerweiler et Edesheim, furent témoins de ses faits d'armes. La journée du 18 septembre 1794, près de Leystadt, l'éleva au rang de général-major à l'armée d'observation du bas Rhin. En 1802 il s'empara d'Erfurt et de Mulhausen, au nom du roi de Prusse. La guerre qui éclata en 1806 le conduisit au champ de bataille d'Auerstædt. Après cette journée fatale aux armes de la Prusse, il suivit, à la tête de la plus grande partie de la cavalerie, le mouvement du corps d'armée du prince de Hohenlohe, qui battait en retraite sur la Poméranie. Cependant la distance qui séparait les deux corps était trop grande pour pouvoir espérer une jonction entre eux; des marches forcées l'auraient seule rendue possible, et Blücher ne voulut pas hasarder ce mouvement. Alors le prince de Hohenlohe fut obligé de se rendre aux Français à Prenzlau, et Blücher, voyant ainsi sa retraite coupée sur Stettin, entra dans le Mecklenbourg et opéra sa jonction avec le corps du duc de Weimar, commandé par le prince Guillaume de Brunswick-OEls. Ses troupes étaient tellement épuisées qu'il ne pouvait tenter aucun combat. Inquiété sur l'aile gauche par le grand-duc de Berg, menacé sur son front par le prince de Ponte-Corvo, et serré par le maréchal Soult sur l'aile droite, il se vit obligé de se porter en arrière de la Trave, afin d'éloigner de l'Oder, aussi longtemps que possible, ces trois corps d'armée. Il opéra ce mouvement en se dirigeant sur le territoire de la ville libre de Lubeck, qui venait d'être fortifiée à la hâte, mais qui fut enlevée par l'armée française, qu'aucun obstacle n'arrêtait. Blücher se sauva encore assez à temps avec quelques troupes; mais, privé de tout moyen de défense et coupé dans sa retraite, il se vit forcé de se rendre, près de Ratkau, village de la banlieue de Lubeck. Après de longs pourparlers, il lui fut accordé qu'il pourrait ajouter à sa capitulation un article signé de sa main, portant: Que la capitulation lui avait été offerte par le prince de Ponte-Corvo et qu'il n'avait cédé que par le manque de vivres et de fourrages. Blücher, prisonnier de guerre, fut bientôt échangé contre le général Victor. A peine de retour à Kœnigsberg, il reçut l'ordre de se rendre par mer, à la tête d'un corps d'armée, dans la Poméranie suédoise, pour coopérer à la défense de Stralsund et pour seconder les Suédois dans leurs entreprises. Après la paix de Tilsitt, il fut employé, tant à Berlin qu'à Kœnigsberg, au département de la guerre. Plus tard, il obtint le

commandement militaire de la Poméranie; mais ensuite il fut admis à la retraite. On prétend que le cabinet prussien avait été déterminé à cette mesure par le désir de plaire à Napoléon. Blücher ne prit aucune part à la campagne de Russie; mais lorsque la Prusse se déclara contre Napoléon, il déploya, quoique âgé de 70 ans, une activité étonnante.

Il obtint le commandement en chef de l'armée prussienne et du corps d'armée russe commandé par le général Winzingerode, qui cependant en fut détaché dans la suite. Il se distingua à la bataille de Lutzen, le 2 mai 1813; les journées de Bautzen et de Haynau ne furent pas moins glorieuses pour lui. Le combat de la Katzbach lui valut de justes éloges; après un avantage remporté sur le maréchal Macdonald, il fit évacuer toute la Silésie, ce qui fut cause que son corps d'armée fut appelé armée de Silésie. En vain Napoléon essaya d'arrêter dans sa marche le vieux général de hussards, comme il se dénommait lui-même : le 3 octobre, Blücher passa l'Elbe près de Wartenburg, et par cette manœuvre hardie il excita à plus d'activité la grande armée de Bohême, sous les ordres du prince de Schwarzenberg, et l'armée du Nord commandée par le prince royal de Suède. Le 16 octobre, il remporta de grands avantages sur le maréchal Marmont près de Mœckern. Le 18, ayant opéré sa jonction avec le prince royal de Suède, il contribua beaucoup à la déroute des armées françaises, et ses troupes furent les premières qui entrèrent à Leipzig, le 19. La rapidité qu'il mettait dans l'exécution de ses plans et sa méthode d'attaque lui avaient, dès l'ouverture de la campagne, fait donner dans l'armée russe le surnom de maréchal *vorwærts* (en avant). Toute l'Allemagne lui conféra alors ce sobriquet honorifique. Le 1er janvier 1814 il passa le Rhin, près de Kaub, avec l'armée de Silésie, composée alors de deux corps d'armée prussiens, de deux corps d'armée russes, d'un corps d'armée hessois et d'un corps d'armée mixte; le 17 janvier il entra à Nancy et gagna, le 1er février, la bataille de la Rothière. Il s'avança alors sur Paris; mais Napoléon repoussa ces différents corps d'armée, et Blücher ne parvint à couvrir sa retraite sur Châlons qu'après une perte considérable. Il se porta alors sur Soissons où il passa l'Aisne et effectua sa jonction avec l'armée du Nord. Après la bataille de Laon il dirigea sa marche sur Paris, conjointement avec le prince de Schwarzenberg. Ses succès à Montmartre lui ouvrirent la capitale où il entra le 31 mars. Alors tous les souverains envoyèrent leurs ordres au général Blücher; Frédéric-Guillaume III le nomma prince de Wahlstatt, en commémoration de sa victoire remportée sur la Katzbach, près du village de Wahlstatt; il lui assigna en même temps de grandes dotations et lui conféra la dignité de feld-maréchal et de chevalier de tous les ordres de Prusse. L'Angleterre, où il avait suivi les monarques alliés, le reçut avec enthousiasme; l'université d'Oxford le nomma solennellement docteur en droit : singulier honneur pour un hussard! Il se rendit alors dans ses terres en Silésie. En 1815, il fut de nouveau nommé général en chef et parut brusquement dans les Pays-Bas. Napoléon le battit à la bataille de Ligny, le 15 juin. Renversé de cheval, il fut redevable de sa vie et de sa liberté au hasard de ne pas avoir été reconnu. Le 18, vers le soir, il arriva assez à temps sur le champ de bataille de Waterloo pour décider en faveur des alliés la victoire qui penchait pour les Français. Il refusa l'armistice proposé et marcha sur Paris, où il montra une grande animosité contre les vaincus. Dans le conseil des souverains il s'opposa au système de ménagement qu'on avait observé lors de la première campagne. Frédéric-Guillaume III, pour récompenser ses nouveaux services, l'honora d'un ordre particulier créé exprès pour lui; c'était une croix de fer entourée de rayons d'or. Après la paix de Paris, Blücher se retira de nouveau dans ses terres. Le 26 août 1819, pour célébrer l'anniversaire de la bataille de la Katzbach, ses concitoyens firent ériger en son honneur, à Rostock, sa ville natale, une statue colossale coulée en bronze représentant le vieux général. C'est le seul exemple en Allemagne d'un monument élevé à la mémoire d'un homme encore vivant.

Blücher mourut la même année, après une courte maladie, à Kriblowitz, l'une de ses terres en Silésie. Le roi de Prusse lui fit ériger à Berlin, en face du principal corps de garde (*Hauptwache*), sous *les tilleuls*, le 18 juin 1826, une statue en bronze haute de 12 pieds et placée sur un piédestal orné de bas-reliefs; en 1827 une autre statue fut élevée à sa mémoire à Breslau. M. Varnhagen d'Ense a écrit la biographie du feld-maréchal (Berlin, 1827). CONV. LEXICON.

BLUETTE. On appelle ainsi une légère et petite composition dont l'esprit seul fait tous les frais; on doit donc n'y chercher ni abondance d'idées ni chaleur de sentiment; un plan, quel qu'il soit, n'est pas même indispensable : il ne s'agit que d'amuser ou d'éblouir un instant. A la naissance d'une littérature, les bluettes ne sont pas entièrement à dédaigner; si elles ne contri-

buent pas à donner au goût une direction élevée, elles piquent, elles éveillent du moins la curiosité; elles mettent enfin sur la route des plaisirs intellectuels. On cite quelques bluettes qui, venues à propos, ont une place imperceptible dans les bibliothèques et se sont conservées pendant quelque temps dans la mémoire des amateurs. Les femmes aiment les bluettes; souvent elles les inspirent. Les jeunes gens partagent ce penchant, mais ils s'en corrigent plus tard. A une époque comme la nôtre, les bluettes proprement dites n'ont aucun prix : le public ne saurait les comprendre; son attention est trop vivement préoccupée par le débat des plus hautes questions. Les écrivains, de leur côté, qui sont forcés d'obéir au goût général, ont perdu l'habitude des bluettes, pour composer des articles de journaux, des brochures ou des romans; on peut, dans ces genres différents, se montrer grave ou utile. SAINT-PROSPER.

BLUMAUER (ALOYS), poëte allemand, né à Steyer, ville d'Autriche, en 1755, entra dans l'ordre des jésuites à Vienne, en 1772, fut nommé plus tard censeur, se mit à la tête d'une librairie, en 1793, et mourut en 1798. Blumauer se fit un nom par son *Énéide travestie* (1781), qui ne le cède point, pour l'esprit burlesque, à celle de Scarron; c'est une parodie fort amusante, quelquefois un peu triviale. Blumauer se sert avec un grand bonheur des anachronismes; et, le genre une fois admis, on ne lit guère de meilleure caricature poétique. Le même esprit caractérise le reste de ses vers, dont quelques-uns sont remplis de verve comique et écrits avec un talent de style très-remarquable; d'autres au contraire pèchent par la trivialité et l'incorrection. La tragédie d'*Ervin de Steinheim* n'est pas sans mérite. Ses œuvres complètes ont paru à Leipzig, en 1801 et 1802, en 8 vol. CONV. LEX.

BLUMENBACH (JEAN-FRÉDÉRIC), naquit à Gotha, le 11 mai 1752 et mourut en 1840. Il étudia d'abord à Iéna, puis à Gœttingue dans cette université qu'il devait plus tard illustrer par ses nombreux écrits, ses découvertes et la direction nouvelle qu'il saurait imprimer aux sciences qui considèrent la vie dans l'état de santé, dans celui de maladie, et dans ses rapports avec la création. Il apporta un goût si prononcé pour l'observation, une aptitude si grande, qu'il remplit rapidement le cours de ses classes et se fit distinguer par des succès dont ses condisciples étaient émerveillés. A 21 ans, il était reçu médecin, il professait publiquement les sciences naturelles, et il se trouvait à la tête du muséum qui fait partie de la riche bibliothèque de l'université. Bientôt après, son nom devint européen, et l'Allemagne l'inscrivit avec orgueil parmi ses savants les plus distingués.

Blumenbach s'est spécialement occupé de l'histoire physique de l'homme (*de Generis humani varietate nativâ,* Gottingæ, 1775 et 1794, in-4°). Avant lui, un voyageur français, en 1684 (*Journal des savants,* p. 133 et suiv.), avait, le premier, divisé le genre humain en quatre races distinctes, que Leibnitz modifia légèrement ensuite. Pownal n'en voyait que trois, qu'il désignait d'après la couleur blanche, rouge et noire; Buffon en admettait six, Hunter sept; Linné les ramena, d'après les limites naturelles, aux quatre parties de la terre alors connues, appuyé sur des données constantes fournies par chacune d'elles. D'autres en ont porté le nombre de onze à quinze et même plus. Blumenbach n'en reconnaît que cinq, la caucasienne, la mongole, la nègre, l'américaine et la malaise; il fixe les caractères distinctifs qui spécifient leur conformation particulière, ainsi que les différences qui les séparent les unes des autres, les points de contact qui les rapprochent, les traits de ressemblance, les nuances jusque-là insensibles à tout autre œil que le sien qui les appellent à l'unité; il les suit dans les situations géographiques que ces races occupent, et jusque dans les couleurs qu'elles affectent. Si le naturaliste découvre des différences plus ou moins notables dans quelques grandes familles non encore observées, il les rapporte aisément, comme variétés, à ces types essentiels, à ces cinq divisions parfaitement tranchées (*Decades* VIII *craniorum diversarum gentium,* Gottingæ, 1790-1808, in-4°, contenant quatre-vingts figures).

Ce travail important amena Blumenbach vers l'anatomie comparée (Manuel d'anatomie comparée, *Handbuch der vergleichenden Anatomie,* Gœttingen, 1805 et 1815, in-8°). Ses comparaisons des animaux à sang chaud et à sang froid, ovipares et vivipares, sont remplies de vues piquantes, d'observations neuves, de recherches étendues (*Specimen physiologiæ comparatæ inter animantia calidi ac frigidi sanguinis, vivipara et ovipara.* Gottingæ, 1787 et 1789, in-4°).

Son manuel d'histoire naturelle (*Handbuch der Naturgeschichte,* traduit en français par S. Artaud, Metz, 1803, 2 vol. in-8°), est un livre élémentaire très-estimé, propre à ouvrir à l'adepte la route de la science et à la lui rendre facile. Il compte dix éditions allemandes depuis 1779 et 1780 que parurent les deux volumes.

La médecine doit à Blumenbach plusieurs ex-

cellents ouvrages; nous citerons particulièrement ses *Institutiones physiologicæ et pathologicæ*, Gœttingue, 1787 et 1798, 2 vol. in-8°; son *Introductio ad historiam medicinæ litterariam*, Gœtt., 1786, in-8°; sa Bibliothèque médicale (*Medicinische Bibliothek*), qu'il publia de 1793 à 1795 et qui forme 3 vol. in-8°, etc., etc.

Toute sa vie a été employée à professer la science d'une manière également soutenue et progressive, et à enrichir les recueils scientifiques de l'Allemagne de mémoires d'un haut intérêt. Il a formé un grand nombre d'excellents élèves honorant leur maître par des services rendus aux sciences et à l'humanité souffrante. X.

BLUTAGE, Bluteau, Bluterie. On appelle *blutage* l'opération qui a pour but de nettoyer le grain et de débarrasser la farine du son et des corps étrangers introduits par la mouture; *bluteau* c'est le nom de l'instrument employé, et *bluterie* le nom du lieu où l'on opère. L'invention du blutage est fort ancienne quoique presque tous les auteurs ne la fassent remonter qu'au xvie ou tout au plus au xiiie siècle de l'ère vulgaire. On commença d'abord par se servir de paniers d'osier, ensuite de tamis faits avec des joncs très-menus, et enfin de toiles tissues en crins de cheval. Ces premiers essais ont été perfectionnés par la succession des temps et la marche progressive de l'industrie; après les sacs de crin, d'étamine et de toile, dont on fait encore usage dans beaucoup de localités, on a imaginé les cylindres traversés de feuilles de tôles, troués comme des râpes, et entourés de fils de fer très-déliés placés circulairement les uns à côté des autres, de manière à interdire le passage à tout ce qui pourrait nuire à la grande pureté de la farine. On emploie surtout les toiles métalliques.

Les bluteaux actuels sont de deux sortes : les bluteaux à grains, qui seraient cribles s'ils étaient plats et à découvert, et les bluteaux à farine que l'on appelle aussi *blutoirs*. Tous les deux sont utiles et même nécessaires dans une ferme un peu considérable. L'un et l'autre sont composés de deux pièces principales : le *cylindre* ou bluteau proprement dit, et la *grande caisse* ou coffre. Celle-ci est un cadre de dimensions plus ou moins étendues, recouvert de planches ou de grosses toiles à plusieurs doubles, lorsqu'elle est destinée à recevoir le grain; elle est en bois, longue de deux mètres et demi (7 à 8 pieds), large de 48 à 54 centimètres (18 ou 20 pouces) sur 97 (36 pouces) de haut, quand elle doit contenir la farine. On l'élève sur quatre, six et huit soutiens de bois en forme de pied.

Dans les bluteaux à farine, il y a trois ou quatre divisions, selon l'espèce de farine que l'on veut obtenir, et le babut est coupé par autant de planches qu'il y a de différentes toiles pour recouvrir le cylindre. De la sorte, chaque division forme une sorte de réceptacle séparé qui renferme une farine dont la qualité est relative à l'étamine au travers de laquelle elle passe. La première prend le nom de *fine fleur;* la seconde celui de *farine blanche;* la troisième celui de *farine de gruau;* on donne à la quatrième division le nom de *recoupes;* la cinquième est l'ouverture par laquelle sort le *gros son*.

Dans les bluteaux à grains, les cases sont inutiles; le blé, en son trajet, est fortement gratté toutes les fois qu'il rencontre la tôle piquée; la poussière, le grain avorté, les ordures et le grain niellé, charbonné ou moucheté, s'échappent par les cribles de fil d'archal, tandis que le grain de haute qualité sort clair, brillant et tout à fait pur.

Il est inutile de dire que, avant de soumettre le grain à l'action du bluteau, l'on doit, en l'enlevant du tas, le passer à la grille, c'est-à-dire le purger en le lançant, par pellée et à une distance convenable, contre les mailles de la grille. Sans cette précaution il faudrait répéter à plusieurs reprises le blutage. X.

BOA. Dans l'immense variété des serpents dont les espèces ne sont pas toujours déterminées d'une manière bien rigoureuse par les savants, il en est peu dont la célébrité soit aussi grande que celle du boa. Ce nom est donné par les naturalistes à plusieurs reptiles dont le plus remarquable est sans contredit le *boa constrictor*, ou *serpent devin;* les autres espèces n'approchent pas de celle-ci par leur dimension.

Long de 30 pieds et plus, gros comme le corps d'un homme, paré de couleurs vives, de marbrures en forme d'anneaux réunis en deux chaînes latérales, le boa devin présente tantôt du noir, tantôt du rouge, du jaune doré, du cendré jaunâtre, suivant les parties de son corps que l'on observe, et ces couleurs sont disposées avec symétrie; peut-être leur variété tient-elle à des diversités d'espèce, à des différences d'âge, car on n'est pas encore bien certain que les boas d'Asie, d'Afrique et d'Amérique soient de la même espèce. La tête allongée du boa est susceptible de s'ouvrir en une gueule immense; elle est armée de dents fortes et déchirantes, mais dépourvues de ces crochets à venin si redoutables dans d'autres serpents (*voy.*). Quel besoin en effet d'un venin pour un animal que sa force peut rendre maître de presque tous les autres?

Le boa se tient habituellement dans de grandes herbes qu'il sillonne au loin de ses longs replis, ou bien il se réfugie dans un antre obscur, attendant la proie qui ne peut guère lui échapper, pour peu que ses gros yeux l'aperçoivent. Une gazelle au pied léger a-t-elle paru, il s'élance comme un trait et déjà il l'a saisie; un buffle aux cornes acérées, aux muscles vigoureux, à la masse imposante, n'a guère de ressources contre le boa. Ses replis l'enveloppent de toutes parts, quelquefois même un arbre lui sert de point d'appui et l'air retentit au loin du brisement des os; l'agilité du singe ne lui permet pas d'échapper en s'élançant sur la cime d'un arbre : le boa enveloppe le tronc des replis de sa queue et lance sa gueule épouvantable jusque sur les branches les plus flexibles. Un fleuve n'est pas même un abri contre l'appétit du boa; il y poursuit et y atteint sa victime. Quelquefois même le boa cherche le poisson, qu'il a l'artifice d'attirer en dégorgeant dans l'eau quelque reste d'aliment comme un appât.

Si la proie qu'il a saisie est peu volumineuse, elle est avalée d'un seul coup; si elle est trop grosse pour franchir sa gueule, il la broie, l'allonge, la couvre d'une bave abondante et fétide, l'avale peu à peu, mais sans la séparer en fragments, et la digère graduellement. Il tombe pendant cette opération dans une sorte de torpeur qui permet à l'homme de l'attaquer. En tout autre cas, sa vue doit glacer d'horreur, et il ne doit pas rester à l'homme le plus résolu assez de présence d'esprit pour aviser à aucun moyen de salut, ce qui même ne paraît pas possible. Aussi les populations des pays où le boa se rencontre en font-ils une de leurs idoles, cherchant instinctivement peut-être à apaiser par un culte religieux un ennemi contre lequel il n'y a pas de défense possible : tant est grande la propension des peuples barbares à adorer ce qu'ils redoutent!

Mais de quel étonnement n'est-on pas frappé quand on pense que l'œuf d'où provient un tel animal n'a guère que deux à trois pouces dans son plus grand diamètre? Aussi est-il probable, vu l'énorme développement qu'il est susceptible d'acquérir, que le boa devin vit longtemps.

Il change de peau plusieurs fois par an et sa dépouille est recherchée par les nègres qui en font un objet de vénération; néanmoins s'ils trouvent l'occasion de s'emparer d'un boa pendant le repos léthargique de sa digestion, ils savourent sa chair avec délices. X.

BOBOLINA, veuve d'un armateur de Spetzia, assassiné à Constantinople en 1812 par ordre du sultan, excita ses compatriotes, au commencement de 1821, à soutenir la cause de l'insurrection grecque qui lui promettait une éclatante vengeance. Elle arma 3 vaisseaux à ses frais, arbora son pavillon sur un brick, et, confiant les deux autres bâtiments à des capitaines habiles, elle se fit leur amiral. Ses deux fils combattaient déjà sur le continent. Elle-même vint au siége de Tripolitza (sept. 1821) où presque tous les chefs du Péloponèse se trouvaient réunis. Elle offrit ses vaisseaux au gouvernement pour continuer le blocus de Nauplie. Elle le maintint durant 14 mois avec une grande persévérance. Sa vigilance et la fermeté de ses discours ôtèrent tout espoir aux assiégés qui furent enfin contraints d'abaisser devant une femme grecque l'orgueil musulman et de solliciter une capitulation. Après avoir ainsi contribué puissamment à la conquête de cette place importante, Bobolina fut chargée de protéger avec une division navale les côtes de la Morée, de transporter des renforts sur les points menacés ou de concourir à l'attaque des places maritimes, comme elle l'avait déjà fait pour celle de Monembasie. On dit que pendant le siége de cette ville, un de ses neveux ayant été tué d'un coup de canon, elle étendit sur lui son manteau, et, sans s'abandonner à d'inutiles regrets, ordonna de venger sa mort en bombardant la ville avec plus d'activité. C'est avec la même apparence de résignation stoïque qu'elle parlait de la perte de son mari et de son fils aîné, morts les armes à la main. Cette femme extraordinaire, au teint bronzé, aux yeux brillants et pleins de feu, à la démarche guerrière, objet des louanges et quelquefois des épigrammes de ses compatriotes, excitait vivement la curiosité des étrangers. Ils étaient accueillis avec une cordiale hospitalité dans sa belle maison de Spetzia qu'elle était venue, en 1824, habiter de nouveau avec ses frères pendant les dissensions qui divisaient les Grecs. En 1825 sa maison fut assaillie par les parents et les amis d'une jeune personne séduite, dit-on, par quelqu'un de sa famille. Quelques paroles peu mesurées de Bobolina augmentèrent l'exaspération, et un coup de fusil parti des groupes tumultueux termina la vie de l'héroïne. BRUNET.

BOCAGE, en latin *sylvula, nemus*, est un bouquet de bois, planté dans la campagne et non cultivé, en quoi il diffère du *bosquet*. On appelle *bocagers* et *bocagères* (*sylvosus*) les hommes ou les plantes qui se plaisent dans les bocages, mais il ne s'emploie guère dans la première acception que dans le style poétique : les *nymphes bocagères*, etc. Ce mot vient de l'italien *bosco*,

formé lui-même, ainsi que le mot *bois*, du grec *boskein*, qui signifie paître, sans doute parce que les bois et les bocages sont propres au pâturage. DICT. DE LA CONV.

BOCARD. Machine qui sert à casser ou à piler des substances très-dures, et particulièrement des minerais dans les usines métallurgiques. Le *bocardage* est l'emploi du bocard, il peut être fait avant ou après le grillage, selon que l'on veut séparer les substances étrangères, ou simplement réduire le minerai à la grosseur convenable. Le bocardage peut aussi avoir lieu à sec ou à l'eau. Dans le dernier cas on fait à la fois la double opération du cassage et du lavage. Les *bocqueurs* sont les ouvriers qui travaillent au bocardage.

Le premier bocard n'était d'abord qu'un gros marteau en fonte de fer qui tombait sur un *tas*, entouré de planches formant une caisse. Mais l'expérience ayant prouvé que ce marteau, dans les circonstances les plus favorables, ne pouvait *bocarder*, en 24 heures, que 25,000 kilog. de minerai médiocrement dur, on fit bientôt usage, en Suède, en Allemagne et en France, du *bocard à pilons* dont voici la description : sur une forte *semelle* horizontale en chêne, qui lui sert de base, on fixe deux *jumelles* verticales qui supportent deux rangs de *liteaux*, ou pièces horizontales destinées à maintenir verticalement les *pilons*. Ces pilons sont composés d'une tête en fonte de fer, du poids de 25 à 50 kilog., l'extrémité inférieure est terminée en pointe de diamant, et l'extrémité supérieure forme une douille qui reçoit une pièce de bois d'environ 3 mètres de long, sur 14 à 16 centimètres d'équarissage. Un *mentonnet* est fixé à cette pièce de bois à 1m,50 de hauteur. La *came*, en passant sous le mentonnet, soulève le pilon qui retombe ensuite. Les bocards sont ordinairement composés de 2 à 10 pilons suivant la force du moteur; ces pilons tombent alternativement sur le minerai contenu dans une caisse, dont le devant est garni d'un grillage de barreaux triangulaires en fer, éloignés entre eux de 2 à 3 centimètres pour donner passage au minerai bocardé. En Angleterre et aux États-Unis, les bocards ont été considérablement perfectionnés. Divers moyens plus expéditifs, et donnant plus de régularité à la grosseur des fragments, ont été tentés avec plus ou moins de succès. Mais ce qui précède suffit pour faire connaître ce que c'est qu'un bocard; et comme ce serait sortir du plan de cet ouvrage que de décrire tant de machines diverses successivement perfectionnées, le lecteur qui désire les connaître doit les étudier dans les ouvrages de technologie ou d'exploitation métallurgiques. DUB...

BOCCACE (GIOVANNI BOCCACCIO DI CERTALDO). On est d'accord sur l'année (1313), mais non sur le lieu de sa naissance. Les uns le disent né à Florence même, d'autres à Paris où son père exerçait le négoce. La question n'est pas tout à fait indifférente, comme on serait tenté de le croire au premier coup d'œil. Si en effet il a vu le jour à Paris, son talent de conteur s'explique par ses premières lectures; les fabliaux et les romans de chevalerie y tombaient naturellement entre les mains du jeune commis, qui un jour devait donner ce genre à l'Italie.

A 28 ans Boccace se trouve à Naples, on ne sait trop comment. Au-dessus de Naples s'élève, comme on sait, le riant Pausilippe, et sur cette colline classique un vieux colombaire, que les savants, les enthousiastes et le peuple décorent toujours du nom de Tombeau de Virgile. Sur ces ruines Boccace fut saisi, dit-on, d'une grande résolution : il jeta au vent les comptes de commerce, et se fit poëte, malgré son père, en étudiant le droit canon, le latin et le grec; car en ce beau temps, où l'on reprenait l'étude des anciens, où le Dante et Pétrarque, par leur exemple, favorisèrent cette tendance, il fallait être érudit avant que d'écrire en vers ou en prose.

Puis Boccace fut amoureux, caractère indispensable des poëtes de tous les âges. Licencieux dans son *Decamerone*, comme Ovide dans ses élégies, il a porté, si l'on en croit certains biographes, ses désirs aussi haut que l'exilé du Pont. Fiametta n'est autre, disent-ils, que la fille naturelle de Robert, roi de Naples. Une opinion toute récente, assez paradoxale de prime abord, mais basée sur de fortes probabilités, reconnaît dans Fiametta la personnification de la puissance impériale. Si cette doctrine émise par, M. Rosetti, prenait de la consistance, s'il était vrai que la *gaie science*, le *dire d'amour*, a servi de jargon au parti gibelin, que l'amour platonique, élément principal de la poésie italienne pendant trois siècles, cachait, sous l'emblème d'une dame ardemment désirée, l'espoir d'un meilleur avenir politique, plusieurs des ouvrages de Boccace auraient un sens emblématique; comme la Divine comédie, ils poursuivraient, sous le voile de la fiction, un but positif. *Fiametta*, jetée dans le même moule que Laure de Pétrarque et Béatrix du Dante, serait comme ses sœurs aînées un être allégorique; le *Filocopo*, le *Labyrinthe d'amour*, la *Vision*, porteraient le sceau d'une franc-maçonnerie qui faisait pendant le moyen âge une guerre acharnée au pouvoir.

Réduits à discuter le mérite purement littérarire des œuvres de Boccace, nous dirons que son grand poëme *Il Filostrato*, dans lequel « le prince Troïlus aime la belle Griséida (Chryséis), fille de Calchas, évêque de Troie, qui a traîtreusement passé aux Grecs, » renferme des strophes élégiaques d'une grande beauté; mais que ce n'est point ce poëme qui a fait la gloire de Boccace; moins encore la *Téséide*, que les littérateurs citent comme le premier essai de poëme épique en Italie. Dans la même catégorie d'ouvrages presque oubliés se rangent et son *Nimfale fiesolano*, autre espèce de poëme épique en l'honneur de la belle ville de Fiesole, aujourd'hui si déserte, et sa *Vision amoureuse* (*l'Amorosa visione*), imitation monotone des *Triomphes* de Pétrarque, et son *Admète*, ou la *Comédie des nymphes de Florence*, poëme bucolique, le premier en date dans la littérature moderne. Dans cet ouvrage, supérieur du reste aux deux précédents, par des descriptions simples et gracieuses, la prose se trouve déjà mêlée aux vers; peut-être *Admète* a-t-il servi de transition et révélé à Boccace sa véritable vocation. Ses vers, quoi qu'il fasse, sont toujours embarrassés; les *sonnetti* et les *canzone*, sortis de sa plume, vous frappent même par une lourdeur inconcevable à une époque où l'harmonieuse versification de Pétrarque remplissait toutes les oreilles. Boccace est le créateur de la prose italienne, de même que Dante et Pétrarque ouvrent le cortége des poëtes de ce pays. Mais Boccace n'arriva pas d'un seul bond à écrire une prose modèle; il n'est point de transition brusque dans le développement des intelligences. Le *Filocopo*, *l'amorosa Fiametta*, le *Corbaccio* ou *Labyrinthe d'amour*, ne sont que les préludes du *Decamerone*. L'exagération pompeuse des romans de chevalerie prédomine encore dans les premiers; dans le *Decamerone* (les dix Journées) c'est la grâce naïve des fabliaux qui a pris le dessus : la diction se déroule lente, douce, moelleuse, comme ces rivières paisibles, unies comme glace, dont le courant ne connaît ni vague, ni écume.

Il y a toujours eu un concert unanime d'imprécations contre l'indécence des *Cent Nouvelles*, contenues dans le Decamerone; la nier serait une entreprise vaine et dangereuse : mais il est permis de l'expliquer par les mœurs du temps et surtout du pays. Les aventures burlesques ou tragiques racontées, d'après la fiction de Boccace, par ces beaux jeunes gens et ces belles Florentines, qui fuyaient la peste et s'égayaient dans une fraîche maison de campagne, pendant que leurs concitoyens se mouraient à une demi-lieue de là, ces aventures se reproduisent encore dans certaines classes des pays méridionaux, et leur répétition journalière rend un compte suffisant de la vogue qu'obtiennent, depuis cinq siècles, et Boccace et la foule des *novellieri*, qui inondent la littérature italienne. Boccace d'ailleurs, élevé à l'école des anciens et des romanciers peu chastes du moyen âge, n'a point appris l'art des réticences perfides et des circonlocutions gazées : il raconte ce qu'il a entendu dire au coin des rues par les commères, avec infiniment plus d'esprit et de style qu'elles, mais avec tout aussi peu de retenue; il parle de l'*appetito carnale* comme on parle aujourd'hui des grandes passions; sans être impudent, il vous fait rougir. A tout prendre, le Decamerone reste un livre interdit, excepté aux philologues à front d'airain. Le tableau animé de la peste de 1348, qui se trouve dans l'introduction du Decamerone, a été plus d'une fois comparé à la peste d'Athènes, décrite par Thucydide.

Poëte et savant célèbre, Boccace monta encore plus haut : il devint l'ami de Pétrarque. La ville de Florence lui confia plus d'une fois des emplois politiques d'une haute importance. Il occupa le premier la chaire fondée pour l'interprétation de la Divina Comedia, et mourut chargé de gloire, à Certaldo, en 1375.

Boccace a écrit aussi de bons ouvrages en beau latin, tel que celui de *Genealogia deorum*, espèce de discours apologétique sur la poésie, et d'encyclopédie classique; *de mulieribus claris; de casibus virorum et feminarum illustrium*, etc. L'ingrat public lit tout cela à peu près autant que les ouvrages latins de Pétrarque. L. Spach.

BOCCAGE (Marie-Anne **LEPAGE**, femme de Fiquet du), dont les œuvres ont eu plusieurs éditions, était née à Rouen le 22 octobre 1710, et mourut à Paris le 8 août 1802, âgée de près de 92 ans. Élevée à Paris, au couvent de l'Assomption, la jeune Lepage avait montré des dispositions précoces pour la poésie. Toutefois, ce fut seulement plusieurs années après son retour dans sa patrie qu'elle hasarda un premier essai. Son début fut un poëme sur les sciences et les lettres, que couronna l'Académie de Rouen. La mort de son mari, receveur des tailles à Dieppe, la laissa, jeune encore, en possession d'une assez belle fortune, et libre de se livrer entièrement à son goût pour la littérature. Encouragée par sa première réussite, la muse neustrienne entreprit des travaux qui avaient plus d'importance et d'étendue : elle traduisit en vers le poëme de Gessner, *la Mort d'Abel*, et ne craignait pas d'aborder une composition d'une tout autre portée,

le Paradis perdu, de Milton. Mais bientôt la dame poëte sentit la nécessité de rapetisser à sa taille cette haute conception, et n'en donna qu'une imitation abrégée en six chants. Assez fidèle à la grâce de l'original dans la peinture des amours de nos premiers parents, comme elle avait assez bien rendu dans l'autre traduction celle des mœurs pastorales des premiers temps, son pinceau reproduisit bien faiblement tous les détails empreints de force et d'énergie, et surtout cette grande figure de Satan, admirable création du génie, dont plus d'un ouvrage de Byron n'est que le commentaire. Le poëme de madame du Boccage n'en fut pas moins accueilli avec une faveur marquée, et cette miniature, considérée comme un tableau. Belle, riche, affable et bonne, comment n'aurait-elle pas exercé sur ses juges une puissante séduction? La scène, cependant, lui fut, quelque temps après, moins favorable. La tragédie des *Amazones*, que madame du Boccage fit représenter en 1749, fut reçue avec froideur. Le sujet était ingénieusement choisi pour être traité par une femme; mais l'action et le style manquaient de cette énergie, virile, de cette vigueur *cornélienne*, de ces qualités enfin qu'exige la tragédie. Au surplus, cet échec, déguisé sans doute à l'auteur sous le nom de *succès d'estime*, ne l'empêcha point d'entreprendre plus tard une œuvre d'une plus grande importance, un poëme épique. Il n'en est guère qui pût offrir une plus haute conception au génie, au talent un plus vaste champ, que la découverte de l'Amérique, restituée à son véritable auteur, par le titre de *la Colombiade*. Mais le génie n'était pour rien dans le plan, et les détails révélaient trop souvent l'insuffisance du talent. Sorti de la plume d'une femme, ce poëme épique n'en fut pas moins prôné comme une production extraordinaire. La critique eût été réputée malveillance ou jalousie, en prétendant que le sexe *ne faisait rien à l'affaire*, lorsqu'un engouement, à peu près unanime, protégeait l'ouvrage et le poëte féminin. Non-seulement les lecteurs vulgaires, mais les gens de lettres les plus distingués, faisaient brûler l'encens en son honneur. Fontenelle l'appelait sa fille; la Condamine quittait un travail scientifique pour lui adresser un madrigal; Voltaire, en la recevant à Ferney, la couronnait de lauriers; des admirateurs enthousiastes plaçaient au-dessous de son portrait ces mots flatteurs : *Formâ Venus, arte Minerva*, que Guichard traduisait dans ces deux vers :

Ce portrait te séduit, il te charme, il t'abuse ;
Tu crois voir une Grâce, et tu vois une Muse.

Ce fut bien un autre concert d'éloges lorsque madame du Boccage visita l'Italie ! un volume entier put à peine contenir tous les sonnets et les vers récités à sa gloire lors de sa réception solennelle à l'Académie des Arcades de Rome. Bologne et Padoue la nommèrent également à leurs Académies; Lyon et Rouen en avaient donné l'exemple; et, sans la loi salique littéraire, qui exclut les femmes des trônes académiques fondés par Richelieu, nul doute qu'elle n'eût siégé aussi sur un de ceux-là. Dans la froide Hollande, dans la dédaigneuse Angleterre, où elle voyagea ensuite, la Sapho française recueillit aussi des hommages poétiques, trop complaisamment reproduits dans ses *Lettres* sur les trois pays qu'elle avait parcourus. Cet enthousiasme, qui n'avait aucune base solide, ne tarda pas à décroître, et finit par s'éteindre : et bien peu de gens, à coup sûr, se doutaient que madame du Boccage existât encore, lorsque, comme je l'ai dit, cette femme, qui avait commencé sa carrière avec le XVIIIe siècle, la termina dans la seconde année du XIXe. OURRY.

BOCCHERINI (LUIGI), né à Lucques en 1740, annonça dès son enfance de grandes dispositions que Vanucci, maître de musique de l'archevêché, s'empressa de cultiver. A Rome, où son père l'envoya, il acquit en peu d'années une grande réputation et s'illustra par des œuvres qui annonçaient toute l'étendue de son génie. Alors il revint à Lucques où Manfredi, célèbre violoniste, se lia avec lui d'une étroite amitié. Ils jouèrent en public plusieurs œuvres de Boccherini, et recueillirent les plus grands éloges. Quelque temps après ils partirent ensemble pour l'Espagne; Boccherini s'y fixa. Le roi se plut à le combler d'honneurs et il fut attaché à l'Académie royale, avec la condition de fournir chaque années neuf morceaux de sa composition.

Cet artiste célèbre fut le premier qui donna, vers 1768, un caractère fixe au trio. Après lui viennent Fiorillo, Cramer, Giardini, Pugnani et Viotti. Il surpassa encore ses prédécesseurs dans le quatuor auquel il donna des formes plus arrêtées; il fut suivi par Giardini et Cambini, et, dans une autre école, par Pleyel, Haydn, Mozart et Beethoven; dans le quintetto il n'eut de rival que Mozart. Les symphonies à grand orchestre de Boccherini ne sont pas à la hauteur de celles de Haydn; mais en général la noblesse de ses chants et les formes suaves dont il a su revêtir ses idées le placent à côté des meilleurs compositeurs de musique instrumentale. Les adagios de Boccherini ont fait et feront encore longtemps l'admiration des artistes. Sa musique, em-

preinte d'une couleur religieuse, faisait dire communément « que si Dieu voulait entendre de la musique, *il choisirait celle de Boccherini*.

Une correspondance s'était établie entre lui et Haydn. Ces deux hommes illustres cherchaient à s'éclairer par des discussions consciencieuses sur l'art qu'ils honoraient tous deux.

Boccherini mourut à Madrid en 1806. Il a laissé 58 œuvres de symphonies, sextuor, quintetti, quatuor, trios, duos, sonates pour violoncelle et piano, etc. LEDHUY.

BODE (JEAN-ÉLERT) naquit à Hambourg en 1747, et termina à Berlin, en 1826, une carrière longue et laborieuse, entièrement consacrée à l'astronomie. Il a publié, outre plusieurs ouvrages populaires sur cette science (nommément son *Anleitung zur Kenntniss des gestirnten Himmels*, 19e édit., Berlin, 1822) très-répandus en Allemagne, 54 volumes des Éphémérides astronomiques de Berlin (*Astronomische Iahrbücher*), à compter de 1774, et un grand atlas céleste en 20 feuilles, où sont marquées les positions de 17,240 étoiles, et dont la seconde édition a paru à Berlin en 1828.

On connaît assez généralement sous le nom de *loi de Bode* une loi fort remarquable que présente le système planétaire, quoique Bode ne se donne pas pour l'avoir observée le premier, et que même elle eût déjà fixé l'attention de Kepler. Réduite à ses termes les plus simples, cette loi consiste en ce que les intervalles des orbites des planètes vont à peu près en doublant, à mesure que l'on s'éloigne du soleil. Ainsi l'intervalle entre les orbites de la Terre et de Mars est à peu près double de celui qui sépare les orbites de Vénus et de la Terre; l'intervalle entre les orbites de Saturne et d'Uranus est à peu près double de celui qu'on observe entre les orbites de Jupiter et de Saturne. On avait remarqué que la distance de Mars à Jupiter était beaucoup trop grande, et qu'il aurait fallu, pour que la loi se soutînt, une planète intermédiaire. Or, la découverte des 4 planètes télescopiques, dans le courant de ce siècle, est venue précisément combler la lacune : les orbites de ces 4 planètes, qui sont à peu près à la même distance du soleil, se trouvent à la place qu'aurait dû occuper l'orbite de la planète intermédiaire. Malheureusement un accord si remarquable offre une exception pour la planète Mercure, dont la distance à l'orbite de Vénus est presque égale à l'intervalle des deux orbites de Vénus et de la Terre, tandis qu'elle n'en devrait être que la moitié. On a imaginé, pour sauver cette anomalie, de présenter sous une forme un peu différente, la loi de progression des intervalles planétaires; mais il nous semble plus rationnel d'admettre l'anomalie que de l'éluder en altérant par un modification arbitraire la simplicité de la loi; car c'est uniquement en raison de cette simplicité que l'on est porté à voir dans la loi dont il s'agit l'effet de causes cosmologiques inconnues, plutôt qu'un rapport purement fortuit. Il est à noter que Mercure fait également exception, dans le système des 7 planètes non télescopiques, tant par la grandeur de l'excentricité de son orbite, presque égale à celle des orbes de Junon et de Pallas, que par la distance, relativement considérable, du pôle de son orbite à la région du ciel où sont groupés maintenant les pôles des 6 orbes planétaires. Si l'on met cette planète de côté, la progression des intervalles doubles se vérifiera rigoureusement *entre les limites des excentricités*, c'est-à-dire qu'on pourra assigner pour chaque planète une valeur du rayon vecteur, comprise entre le périhélie et l'aphélie, de manière à ce que la série satisfasse rigoureusement à la progression des intervalles doubles. Présentée de la sorte, on peut dire que la *loi de Bode* comporte un énoncé mathématique, aussi bien que les célèbres *lois de Kepler*. A. COURNOT.

BODIN (JEAN), célèbre publiciste, naquit à Angers en 1530. On prétend qu'il s'était fait moine dans sa jeunesse; mais ce qui est plus certain, c'est qu'il étudia le droit à Toulouse et qu'il y fit une riche provision de connaissances dans diverses branches. Après avoir enseigné quelque temps le droit dans la même ville, il vint à Paris dans l'intention d'y suivre la carrière du barreau; mais son ambition souffrit de se voir éclipsé par les Brisson, les Pasquier, les Pithou, et il résolut de se faire un nom comme écrivain. Ses connaissances, sa gaieté, ses bons mots, le recommandaient à Henri III qui pendant quelque temps lui marqua beaucoup de faveur. Mais Bodin perdit ses bonnes grâces et s'attacha au frère du roi, François, duc d'Alençon et d'Anjou, qu'il accompagna dans ses voyages. Déjà il avait publié sa *République*, et, arrivé à Cambridge, il ne fut pas peu flatté de voir que son ouvrage y était interprété par de savants professeurs. De retour en France, il s'établit à Laon où il fut procureur du roi. Dans les états généraux de Blois de 1577, où il fut député par le tiers état du Vermandois, il fit souvent de l'opposition, ce qui lui attira la perte de sa place, quoiqu'il eût, d'un autre côté, défendu avec énergie les droits de la royauté contre les prétentions de l'aristocratie. En 1589, il détermina

la ville de Laon à se déclarer pour la Ligue; cependant il fit sa soumission à Henri IV et mourut de la peste à Laon, en 1596.

Les 6 livres de *la République,* publiés par Bodin en 1577 (Paris, in-fol.) en langue française, réimprimés in-8° en 1583, et traduits ensuite par lui-même (1586) en latin, firent partout une grande sensation et ne sont pas encore entièrement oubliés aujourd'hui. Sans suivre une méthode fixe et bien régulière, c'est le premier essai de réduire la politique à un système, et d'y appliquer les formes de la science; les doctrines qu'on y établit sont appuyées de faits nombreux et bien choisis, preuves, de la part de l'auteur, d'une érudition variée. Bodin a traité son sujet avec une indépendance très-remarquable à cette époque; son opinion est favorable au pouvoir monarchique, et il nie que les peuples aient jamais le droit de déposer leurs souverains, même lorsqu'ils règnent en tyrans; mais, d'un autre côté, il demande l'intervention du peuple toutes les fois que des contributions nouvelles doivent lui être imposées, et il oppose à l'absolutisme des princes les droits de la conscience contre lesquels leurs commandements ne sauraient prévaloir. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; Montesquieu, Jean de Muller et d'autres en ont fait une étude sérieuse. En 1555 Bodin avait déjà publié une traduction des livres *de la Chasse* d'Oppien, avec des commentaires, et on lui doit encore un ouvrage intitulé *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (Paris, 1566, in-4°), ainsi que la *Démonomanie* (Paris, 1581, in-4°) et le *Theatrum universæ naturæ* (Lyon, 1596, in-8°). Ces deux derniers écrits sont empreints de superstition; le premier surtout prend la défense de la magie et paraît peu digne d'un esprit si élevé. J. H. Schnitzler.

BODONI (Jean-Baptiste), né, en 1740, à Saluces en Piémont, où son père était imprimeur, et mort à Padoue en 1813, membre de presque toutes les académies de l'Italie, chevalier des ordres des Deux-Siciles et de la Réunion, directeur de l'imprimerie royale de Parme, dut au travail la fortune et la célébrité dont il jouit. Tout jeune encore il s'occupa de la gravure sur bois, et ses premiers travaux ayant été couronnés de succès, il se rendit à Rome où il fut employé comme compositeur à l'imprimerie de la Propagande; là son adresse, son goût et ses services lui gagnèrent l'amitié du directeur qui lui conseilla de s'appliquer à l'étude des langues orientales, afin de pouvoir travailler exclusivement en ce genre. Il mit en ordre une grande quantité de caractères orientaux que cette imprimerie possédait sans pouvoir s'en servir, et ce travail lui donna l'idée de graver et de fondre des caractères semblables. Pour se perfectionner encore, il voulait se rendre en Angleterre, lorsqu'une grave maladie l'arrêta dans sa ville natale. A cette époque le duc de Parme, l'infant don Ferdinand, avait fondé, entre autres établissements scientifiques, une imprimerie royale, à l'instar de celles de Paris, de Madrid et de Turin. Bodoni fut choisi pour la diriger, et non-seulement il la mit au niveau des plus célèbres établissements de l'Europe en ce genre, mais encore il eut la gloire de les avoir surpassés. La beauté des caractères, du papier et de l'encre, laisse à peine quelque chose à désirer, et ses éditions peuvent se comparer aux plus belles dans tous les autres pays; son Homère surtout est un ouvrage vraiment admirable, et ses caractères grecs, objet de ses recherches, approchent beaucoup du trait de l'écriture à la main. On estime ses éditions des classiques grecs, latins, italiens et français. Conv. Lex.

Son *Manuale Tipografico,* qu'il regardait comme son plus beau titre à l'estime de son siècle et de la postérité, parut en 1788 et renfermait 100 caractères latins dit romains, 50 italiques, et une série de 28 caractères grecs, en deux éditions, l'une in-4°, l'autre in-8°. La mort le surprit quand il préparait une nouvelle et magnique édition de son *Manuale :* elle a paru en 1818 (2 vol. in-4°) et contient 250 caractères, différents, grecs, latins, orientaux, russes, etc., avec un grand luxe de fleurons. La vie de Bodoni a été publiée par Lama en 1816. Villenave.

BOËCE (Anicius-Manlius-Torquatus-Severinus *Boëthius,* ou), philosophe et homme d'État, était issu d'une famille ancienne et naquit en 470, selon quelques auteurs à Rome, selon d'autres à Milan. Il reçut, dans la première de ces villes, une éducation qui développa ses heureuses dispositions pour les sciences et les lettres, et, plus tard, il se rendit à Athènes [1] où il étudia la philosophie sous Proclus et autres professeurs distingués. A Rome, Théodoric, roi des Ostrogoths, qui alors dominait sur l'Italie, lui donna des témoignages de sa bienveillance et l'éleva successivement aux premières charges de l'État. Boèce exerça une influence salutaire sur l'esprit de ce prince et contribua ainsi au bonheur des peuples placés sous son sceptre. Il devint consul en 508 ou 510. Pendant très-longtemps il fut l'idole des Goths. Mais Théodoric, dans sa vieil-

[1] M. Hand, dans l'article Boethius de l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, s'appuyant d'un passage d'une lettre de Théodoric (*Cassiod.* I, 45), nie qu'il soit jamais allé à Athènes.

lesse, devint mélancolique, ombrageux, et se défia de ceux qui l'entouraient. Dès lors les Goths changèrent de conduite à l'égard des vaincus. Boèce essaya vainement de résister à leurs injustices et à leur oppression : la grande sévérité avec laquelle il avait autrefois réprimé les abus lui avait attiré de puissants ennemis qui parvinrent enfin à inspirer au roi des soupçons sur sa conduite. On l'accusa d'être d'intelligence avec la cour de Constantinople. Il fut renfermé dans le château de Pavie, condamné à mort, et exécuté en 524 ou 526.

Pendant qu'il tenait le gouvernail de l'État, il se délassait de ses travaux par la culture des sciences et employait même une partie de ses loisirs à faire des instruments de musique et de mathématiques; il fit cadeau de plusieurs de ces derniers au roi Clotaire de France. En outre, il se livrait à des recherches sur les philosophes et les mathématiciens grecs dont il a traduit quelques-uns en latin. Mais le plus célèbre de ses ouvrages est celui qu'il composa pendant sa détention, et qui a pour titre : *De consolatione philosophicâ*. C'est un mélange de prose et de vers, où l'on trouve une grande élévation de pensée, de nobles sentiments et un style facile et concis; qualités qui mettent ce petit livre au-dessus de toutes les autres productions littéraires du même siècle. Parmi les nombreuses éditions qui en ont été faites se distinguent celle de Bâle, 1570, in-f.; celle de Leyde, *cum not. var.*, 1671, in-8°; et celle de Glascow, 1751, in-4°. CONV. LEX.

BOECKH (AUGUSTE), un des plus célèbres philologues vivants de l'Allemagne, illustre professeur de langue grecque à l'université de Berlin, naquit à Carlsruhe en 1785. Les rapides progrès qu'il fit à l'université de Halle lui valurent l'honneur d'être admis dans le séminaire pédagogique de Berlin, établissement qui, à cette époque, avait beaucoup d'analogie avec l'ancienne école normale de Paris.

Dès son entrée dans la carrière scientifique, M. Bœckh s'est bien gardé d'imiter l'exemple du commun des philologues dont les travaux se bornent à une minutieuse critique grammaticale. Émule de l'illustre Wolf, dont il a été un des meilleurs élèves, il s'est principalement attaché à pénétrer le génie des anciens peuples, et, pour y parvenir, il a classé, comparé et combiné les faits; il les a réunis, pour ainsi dire, en faisceaux, pour reconstruire la société antique avec ces matériaux.

C'est à ce procédé que nous devons son *Économie politique des Athéniens* (Berlin, 1817, 2 vol. in-8°), qui présente un tableau des relations politiques financières, industrielles et commerciales de l'ancienne Grèce. Il faut lire cette œuvre pour se faire une idée de l'immense érudition de l'auteur, et voir avec quelle sagacité il a su découvrir des faits de la plus haute importance dans les passages, en apparence, les plus insignifiants; comment il a su ressusciter les peuplades helléniques; se transporter au milieu de leurs villes, de leurs marchés, de leurs ports de mer, et y observer jusqu'aux moindres détails de mœurs.

Cet ouvrage, divisé en quatre livres et dont toutes les parties reposent sur des faits, prouve que les finances jouaient, dans les anciennes républiques, un rôle tout aussi important que dans nos États modernes; et que, si ces républiques n'avaient pas de dette publique, leurs besoins n'en étaient pas moins onéreux pour les citoyens. Dès qu'une dépense extraordinaire devenait urgente, ceux-ci étaient appelés à combler immédiatement le déficit des caisses de l'État; ils étaient donc sans cesse exposés à être frappés dans leur fortune, et, par contre-coup, dans leur commerce et leur industrie; inconvénient auquel les gouvernements modernes échappent en recourant aux emprunts. Il existe de l'*Économie politique des Athéniens* une traduction française par M. Laligant; Paris, 1828, 2 vol. in-8°.

Parmi les autres ouvrages de M. Bœckh nous nous contenterons de citer les deux suivants qui figurent au premier rang parmi les travaux philologiques de notre époque : 1° Une édition de *Pindare* (Leipzig, 1811-1821, 3 vol. in-4°), contenant le texte avec les variantes et toutes les scolies, une traduction latine, un commentaire perpétuel, des notes et un traité de versification grecque. Cette édition est sans contredit la plus critique et la plus complète qu'on ait du prince des lyriques grecs. 2° *Corpus inscriptiorum græcarum, auctoritate et impensis Academiæ regiæ borussicæ*. Ce recueil, qui formera 3 vol. in-fol., et dont il n'a paru jusqu'à présent que le premier et une partie du 2° (Berlin, 1828-1832), contiendra toutes les inscriptions grecques connues, tant celles qui ont déjà été publiées que les inédites. L'auteur classe les inscriptions d'après l'ordre géographique, et a promis de donner à la fin du dernier volume un traité de paléographie grecque.

M. Bœckh est secrétaire de la classe d'histoire et de philosophie de l'Académie des sciences de Berlin, et membre associé de la troisième classe de l'Institut de France. La plupart des autres sociétés savantes de l'Europe l'ont inscrit au nombre de leurs correspondants. MELDOLA.

BOECKH (Frédéric de), ministre des finances du grand-duché de Bade, est fils d'un conseiller des comptes de Carlsruhe. Après avoir étudié à Heidelberg et avoir rempli ensuite les fonctions de secrétaire de la commission chargée de prendre possession du territoire cédé en 1803 au grand-duché, il vint, en 1807, à Manheim, en qualité de conseiller de la chambre des finances; quelques années plus tard il retourna à Carlsruhe, et reçut le titre de conseiller des finances. En 1815, il obtint la place de référendaire intime, et en 1818 il fut nommé commissaire du gouvernement, lors de la première session des états du grand-duché. Le gouvernement sentit alors le besoin de placer à la tête des affaires des hommes capables et qui eussent d'autres titres que leurs parchemins : aussi la carrière de M. de Bœckh fut-elle rapide. En 1820 il fut nommé directeur de la chambre des comptes; en 1821, conseiller d'État en service ordinaire; en 1824, chef du département des finances, et en 1828, ministre. Il reçut un peu plus tard des titres de noblesse et la croix de commandeur de l'ordre du Lion de Zæhringen, enrichie de diamants. Par ses mesures prudentes, M. de Bœckh affermit le crédit du grand-duché; il introduisit l'économie dans les dépenses, et une grande régularité dans l'administration. Le système financier de M. de Bœckh a été hautement approuvé par les états du pays, réunis en 1831. Conv. Lex.

BOEHME ou **Boehm (Jacques)**, théosophe allemand et auteur mystique très-célèbre, né en 1575 dans un village de la haute Lusace. Fils de pauvres paysans, il fut réduit jusqu'à l'âge de 10 ans, sans instruction aucune, à faire le métier de pâtre. Au milieu des forêts et des montagnes, en face d'une nature imposante, l'imagination de cet enfant se développa avec une prodigieuse vivacité. Il trouvait un sens caché à toutes ces voix du désert; son âme pieuse y croyait entendre la parole de Dieu, et il prêtait l'oreille à une révélation qu'il croyait directement lui être adressée. Ses parents lui firent apprendre l'état de cordonnier, métier qu'il exerça plus tard à Gœrlitz. Loin d'étouffer sa tendance mystique, cette occupation sédentaire ne fit qu'accroître ses goûts contemplatifs. Pendant sa tournée de compagnonage, il paraît s'être abandonné en plein à ses rêves religieux. Sévère, zélé pour les bonnes mœurs, renfermé en lui-même, les uns le trouvaient orgueilleux, les autres le prenaient pour un fou. Ce jugement était inévitable : toute éducation scientifique manquant à Bœhme, comment ses pensées philosophiques ou religieuses, imparfaitement communiquées à d'autres, n'auraient-elles pas été obscures, confuses, dénuées de logique? Son sens intime, religieux, était vrai, sans doute; mais longtemps séparé des hommes, il avait fini par voir les objets extérieurs à travers le prisme trompeur de la solitude.

De retour à Gœrlitz, en 1594, il se maria. Bon époux, bon père il n'en fut pas moins visionnaire; il paraît même que, tourmenté par la répétition de ces rêves que son âme, singulièrement affectée, attribuait à l'influence du Saint-Esprit, il se décida enfin à prendre la plume. Son premier ouvrage, intitulé *Aurora,* écrit en 1610, publié en 1612, contient ses révélations sur Dieu, l'homme et la nature. On y reconnaît l'étude assidue de la Bible, spécialement de l'Apocalypse, vers laquelle il se sentait mystérieusement attiré. Le clergé de Gœrlitz, en condamnant l'Aurora, répandit le nom de Bœhme dans toute l'Allemagne, et lui valut la visite et le patronage de beaucoup d'hommes marquants. A partir de 1619, il publia une trentaine de traités, parmi lesquels nous ne citerons que la *Description des trois principes de l'essence divine.* Elle contient ses vues sur la divinité, la création, la révélation, le péché, le tout basé sur l'Écriture sainte, entremêlé de fantasmagories poétiques, où la métaphore remplace presque toujours l'idée, où l'enchaînement des idées est dithyrambique. Cette manière de procéder, Bœhme l'attribue à une illumination divine, à une révélation qui est, selon lui, le *sine quâ non* de toute connaissance. Mais sous une enveloppe bizarre se trouve cachée, sans contredit, plus d'une belle pensée religieuse qui, dégagée de son attirail mystique, ne déparerait pas les livres des plus grands philosophes.

Les dernières années de Bœhme furent en butte aux attaques des théologiens. Son traité *Sur le repentir,* imprimé à son insu par ses amis, y avait donné lieu. L'auteur se rendit lui-même à Dresde (en 1724), pour faire examiner sa doctrine. La cour le protégea; mais, à peine de retour chez lui, il mourut rempli de cette foi chrétienne qui fait l'essence de tous ses ouvrages.

Abraham de Frankenberg, son disciple et son ami, a commenté ses ouvrages, qui ne parurent complets qu'en 1682, en 10 vol., à Amsterdam, sous la direction de Gichtel, qui a donné son nom à une secte religieuse fort inoffensive, professant les doctrines de Bœhme. Une autre édition parut à Amsterdam, en 1730, sous le titre de *Theologia revelata,* 2 vol. in-4°. L'*Aurore,* la *Triple Vie* et les *Trois Principes* de Jacob

Bœhme ont été traduits en français par L. Cl. de Saint-Martin. Les doctrines de Bœhme se sont répandues en Angleterre; William Law traduisit le premier les ouvrages du théosophe saxon. Il existe encore de nos jours une secte appelée philadelphique, fondée en 1697 par Jane Leade, femme enthousiaste qui révérait Bœhme à l'instar d'un saint. Enfin un médecin anglais, nommé John Pordage, s'est fait connaître comme commentateur de Jacob Bœhme. CONV. LEX.

BOERHAAVE (HERMANN), l'un des plus célèbres médecins du XVIIIe siècle, né à Voorhout, près de Leyde, en 1668, reçut de son père une éducation très-soignée, à laquelle concourut pour beaucoup sa belle-mère. Malgré une enfance maladive, ses progrès dans les études furent rapides; à onze ans il savait le grec et le latin. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il suivit à Leyde les cours de théologie. C'est là qu'à l'âge de 21 ans il soutint, sous la présidence de Gronovius, son professeur de grec, une thèse pour prouver que la doctrine d'Épicure avait été bien comprise et complétement réfutée par Cicéron. Il montra, dans cet exercice, tant d'érudition et d'éloquence qu'une médaille d'or lui fut décernée par la ville, et peu de temps après il obtint le titre de docteur en philosophie, par une dissertation inaugurale intitulée : *de Distinctione mentis a corpore*. Son goût pour la médecine, qui s'était manifesté dès son enfance, ne put être satisfait que bien tard; à l'âge de 22 ans seulement il commença à s'y livrer, et, comme tous les hommes de génie, il apprit seul une science sur laquelle il devait exercer une si grande influence; car il n'eut pour maîtres que des hommes peu distingués. Ses études anatomiques furent les moins parfaites de toutes, parce qu'au lieu de se livrer aux dissections, il se borna aux ouvrages surannés de Bartholin et de Vésale; aussi l'anatomie est-elle la partie faible de ses ouvrages. Mais les sciences mathématiques, dont il s'était particulièrement occupé, influèrent beaucoup sur ses travaux et sur ses doctrines. Hippocrate dans l'antiquité, et Sydenham, l'Hippocrate anglais, dans les temps modernes, étaient les modèles qu'il s'était proposé d'imiter; mais loin de se borner à leurs écrits, il lut tout, anciens et contemporains, en même temps qu'il étudiait la botanique et la chimie. En 1693, à Hardewick, il prit le grade de docteur en médecine, et sa dissertation latine qui semble avoir pour objet de montrer que rien sans les sciences n'est à mépriser, était intitulée : *Des avantages qui résultent de l'examen des excréments dans les maladies*. Huit ans après l'université le nomma lecteur de médecine théorique pour suppléer Drelincourt; il débuta dans ses fonctions par un discours *De commendando Hippocratis studio*, dans lequel il paye à ce grand homme un tribut éclatant d'hommage et d'admiration. Dans son enseignement il s'attache à le faire revivre, en quelque sorte, et devient lui-même le modèle de tous ceux qui se livrent à l'instruction. Plus tard, cependant, il devait abandonner cette voie expérimentale et substituer les calculs et les applications exagérées de la mécanique à la simple observation des faits. L'université put, en 1709, récompenser son zèle et ses services en lui confiant la chaire de botanique et de médecine qu'avait occupée Hotton, et il est à remarquer qu'au moment même où il quittait les bannières d'Hippocrate, il était encore plein de son esprit, puisqu'il prononçait un discours *Sur la simplicité primitive de la médecine* et la nécessité d'y revenir, et que dans sa pratique il agissait en conséquence de ces principes.

L'activité et le savoir de Boerhaave pouvaient suffire à des travaux nombreux et variés. La chaire de botanique qui lui fut confiée devint pour lui un nouveau moyen d'étendre sa réputation. Il ne se borna point à enrichir le jardin botanique de Leyde d'un grand nombre de plantes, il publia aussi plusieurs écrits, donna la description de nouvelles espèces, et forma plusieurs genres nouveaux. Boerhaave peut être encore considéré comme le fondateur de l'enseignement clinique, le seul connu des anciens et que les modernes avaient oublié; c'est lui qui, nommé professeur de médecine pratique à la place de Bidloo, fit deux fois par semaine des leçons dans lesquelles, pour joindre l'exemple au précepte, les malades étaient mis sous les yeux des élèves. Ce fut alors qu'il publia ses deux ouvrages *Aphorismi de cognoscendis et curandis hominum morbis*, et *Institutiones medicæ*, qui figurent parmi les livres classiques de la médecine moderne. Malgré les occupations dont il était chargé, il entreprit encore l'enseignement de la chimie, et là aussi il se montra tellement supérieur que ses ouvrages sur ce sujet sont encore estimés, bien que la science ait totalement changé de face.

Une réputation immense et telle qu'aucun savant peut-être n'en a possédé une semblable, à une époque où les communications n'étaient pas faciles, fut la juste récompense de ses travaux. Un mandarin écrivit une lettre avec cette suscription : *A Boerhaave médecin en Europe*, et la lettre parvint à son adresse. Un jeune mé-

decin avait une réputation faite lorsqu'il avait étudié sous Boerhaave. Comme praticien il jouit de la plus grande vogue, et compta parmi ses clients des têtes couronnées. Sa fille unique recueillit une fortune de plus de 200,000 florins, fruit de son travail et de son économie; car la simplicité de ses habitudes était telle qu'on l'aurait prise pour de l'avarice, si l'on n'avait vu en même temps les dépenses considérables qu'il faisait dans le seul intérêt de la science. Outre la bibliothèque très-importante qu'il rassembla, il fit faire à ses frais, et avec beaucoup de luxe, un grand nombre d'éditions d'auteurs tant anciens que modernes, dont plusieurs sont ornées de gravures précieuses.

Sa santé chancelante le força de renoncer successivement à sa chaire de botanique et de chimie, et aux fonctions de recteur dont il avait été investi pour la seconde fois. Il fit ses adieux à ses élèves par un discours dans lequel, revenant aux doctrines hippocratiques, il déclarait le meilleur médecin celui qui, soumis à la nature, sait attendre et seconder ses efforts. La goutte, dont il avait depuis longtemps éprouvé de fréquentes atteintes, l'enleva en 1785 à l'âge de 70 ans. Sa modestie et sa bienveillance lui avaient concilié l'affection de ses collègues, et celle des nombreux élèves qui suivaient ses leçons, et dont plusieurs, qui occupèrent un rang distingué dans la science, propagèrent ses doctrines. La ville de Leyde lui fit élever dans l'église de Saint-Pierre un monument sur lequel on grava sa devise : *Simplex sigillum veri*. F. Ratier.

BŒTTCHER (Jean-Frédéric), inventeur de la porcelaine de Saxe, né à Schleiz, dans le bailliage de Reuss, le 5 février 1682, vint, à l'âge de 15 ans, de Magdebourg, où il avait ses premières études, à Berlin, et entra en apprentissage chez un apothicaire nommé Frédéric Zorn. Il annonçait de grands talents, unis à une louable persévérance, surtout pour l'étude de la chimie; mais il se conduisit d'une manière si opposée à ce qu'il promettait qu'on le crut à moitié fou. D'abord il s'occupa à vernir et graver à l'eau-forte; bientôt après, il employa tous ses loisirs à essayer de faire de l'or. Il avait été poussé à la vaine recherche du secret de la transmutation des métaux par l'apothicaire Copke, d'Heymersleben, qui lui avait prêté un manuscrit sur la pierre philosophale, qu'il tenait, disait-il, d'un moine de Saint-Gall. Il passait des nuits entières dans le laboratoire de Zorn, où il travaillait aux dépens de son maître, car il n'avait aucune fortune par lui-même : s'abandonnant pendant le jour au sommeil, qu'il ne pouvait goûter pendant la nuit, il négligeait tout à fait les travaux professionnels qui lui étaient prescrits. — Cette conduite lui attira de violents reproches de la part de son maître, et leurs rapports devinrent bientôt si insupportables que Bœttcher le quitta au mois de septembre 1699. N'ayant pas tardé à tomber dans la misère la plus profonde, il consentit à en passer par la condition expresse qui lui fut faite de renoncer à sa conduite passée, et vers Pâques 1790, il fut admis de nouveau à fonctionner dans l'officine de l'apothicaire Zorn. Il n'en continua pas moins en secret ses essais d'alchimie à l'aide d'un de ses camarades nommé Schrader, et il obtint dans la maison de Zorn une considération telle, en montrant quelques fragments d'or qu'il prétendait avoir transmués, qu'on abrégea de beaucoup le temps de son apprentissage. En reconnaissance de ce procédé, Bœttcher offrit à son maître de lui donner, en présence de plusieurs de ses amis, une preuve de ses talents en alchimie, et, le 1er octobre 1701, il transmua ou du moins parut transmuer en or du titre le plus fin dix-huit pièces de deux gros, qu'il avait fait fondre dans un creuset en y mêlant une certaine poudre rouge.—Quoique Bœttcher priât qu'on lui gardât le secret, son prétendu art n'en fut pas moins généralement connu, ce qui lui valut les encouragements des gens les plus distingués, entre autres du chimiste Kunkel, de Lœwenstern. Le roi même voulut lui parler. Mais Bœttcher ayant appris qu'en sa qualité d'adepte on voulait le faire arrêter, disparut tout à coup, et vécut caché dans une mansarde du marchand Rober. Il s'échappa ensuite à la fin d'octobre 1701, et se rendit à Wittemberg, où il feignit de vouloir étudier la médecine chez le docteur Vater. On le fit poursuivre par des soldats jusqu'à la frontière, et là, un officier demanda son extradition au commandant de Wittemberg. Mais celui-ci, devant lequel Bœttcher avait joué le rôle d'un adepte, donna en toute diligence à la cour de Dresde avis de ce qui se passait; et il en reçut aussitôt l'ordre de ne point livrer Bœttcher, et de l'envoyer à Dresde aussi secrètement que possible. C'est ce qui eut lieu en décembre 1701, avec les plus grandes précautions. Le gouverneur de la Saxe, le prince Egon de Furstemberg, lui envoya ses propres chevaux, avec ordre de ne marcher que la nuit, de ne pas suivre la grande route, et de prendre par Wurzen, parce qu'il y avait dans les villages voisins de Wittemberg des soldats prussiens déguisés, chargés de l'épier, de le saisir et de le ramener à Berlin. De nouvelles tentatives de la cour de Prusse auprès de celle de Dresde, pour obtenir l'extradition de

Bœttcher, furent également sans succès. — Auguste II et le prince de Furstemberg croyaient avoir fait une capture inappréciable dans la personne de Bœttcher, et celui-ci s'entendait merveilleusement à les maintenir dans leur croyance. Le garçon apothicaire qui avait déserté le laboratoire de son maître, que les Prussiens revendiquaient à la frontière sous le nom d'un malfaiteur évadé, était logé, traité et servi dans la maison du prince, et recevait de temps à autres des sommes considérables pour ses travaux alchimiques. Pour se persuader qu'il transmuait bien réellement la monnaie de cuivre en pièces d'or, ou plutôt, pour lui surprendre son secret, on lui donna pour surveillant le fameux Ehrenfried Walter de Tschirnhausen, dans le laboratoire duquel il devait travailler au grand œuvre. Bœttcher sut pendant longtemps tromper tous ceux qui l'observaient, et tenir l'électeur de Saxe en haleine. Que si les 100,000 ducats qu'il devait créer en se jouant ne paraissaient jamais, il avait une excuse toute prête et fort naturelle, dans la mauvaise qualité des matériaux qu'on lui avait fournis pour la transmutation. Remarquant enfin que la patience du roi était à bout, et qu'il n'y avait plus moyen de pousser la supercherie plus loin, il disparut par une belle nuit de l'été de 1704, et prit sa course à travers la Bohême et la Hongrie. Mais M. de Bomsdorf, qui, sur l'ordre du roi, s'était mis à sa poursuite, le fit arrêter à Weitra, dans la seigneurie de Furstenberg, en Autriche, et le ramena à Dresde, où il ne dut qu'aux illusions qu'il sut encore inspirer de ne pas être traité comme un imposteur. — Cependant Tschirnhausen, qui voyait bien que Bœttcher ne pourrait jamais parvenir à faire de l'or comme il voulait le faire accroire, lui conseilla de se livrer plutôt à des recherches sur la fabrication de la porcelaine, comme étant le plus sûr moyen d'apaiser la colère du roi. Tschirnhausen qui désapprouvait le goût dispendieux du roi pour la porcelaine de la Chine, avait inventé une espèce de porcelaine, mais elle tenait encore trop de la nature du verre pour mériter le nom de porcelaine. Les matières premières ne manquaient pas, et Tschirnhausen ne revenait jamais de ses tournées minéralogiques en Saxe sans rapporter des quantités de terres différentes qui pouvaient remplacer avec avantage le pétunsé, dont les Chinois font leur porcelaine. En effet, au commencement de l'année 1705, Bœttcher, après avoir observé une terre rougeâtre des environs de Meissen, propre à faire des creusets, parvint à en tirer une porcelaine qui surpassait de beaucoup en beauté et en solidité celle de Tschirnhausen. L'heureux inventeur fut comblé de présents; le roi alla même jusqu'à l'élever, à ses frais et sous son bon plaisir, au rang de baron; il ne fut cependant pas mis en liberté, soit qu'on voulût tenir secrète la fabrication de cette porcelaine, soit qu'on espérât encore parvenir à la découverte de la pierre philosophale, ne considérant la porcelaine que comme une chose accessoire. A cet effet, le laboratoire de Bœttcher, toujours sous la surveillance de Tschirnhausen, fut transféré dans l'Albrechtsburg à Meissen, où la fabrication se faisait avec tant de mystère que même les familles des mineurs qu'on avait fait venir de Freiberg ne savaient seulement pas dans quel but on tirait la terre des carrières. — Lorsqu'en 1706, les Suédois envahirent la Saxe, Bœttcher et trois de ses meilleurs ouvriers furent conduits pendant la nuit, avec une escorte de cavalerie, à la forteresse de Kœnigstein, et le scellé royal fut apposé sur son laboratoire. Le commandant de la forteresse ne connut même ni le nom ni le rang de Bœttcher, qui du reste était traité avec beaucoup de soins et d'égards, mais gardé à vue dans sa chambre, qui était cadenassée en dehors. Las de ce genre de vie, il résolut de s'enfuir; mais, voyant son projet découvert, il trahit le secret de ses compagnons, qu'il exposa ainsi à la colère du commandant. Lorsque les Suédois eurent évacué la Saxe, Bœttcher fut élargi le 22 septembre 1707, et vint à Dresde, où il fut obligé de fabriquer de la porcelaine dans le bastion de Vénus. Jour et nuit la matière première était pilée, blutée à travers le plus fin coton, écrasée sur des dales de marbre, puis moulue au moyen d'une machine, et enfin exposée à la chaleur pendant douze à quatorze heures. Cependant, ce ne fut qu'en 1709 que la porcelaine blanche réussit. En 1710, le laboratoire fut encore une fois transféré à Albrechtsburg, et c'est alors que fut fondée cette célèbre fabrique de porcelaine, sous la direction de Bœttcher, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Mais il mena une vie si irrégulière qu'il tomba dans la misère, et la fabrique ne prospéra que lorsqu'on lui en eût ôté la direction. Les excès de tous genres auxquels il se livrait fréquemment le conduisirent au tombeau à l'âge de trente-sept ans. Il mourut le 13 mars 1719, et quoiqu'il eût reçu du roi, à plusieurs reprises, plus de 150,000 rixdales, il ne laissa pas de quoi se faire enterrer. DICT. DE LA CONV.

BOETTIGER (CHARLES-AUGUSTE), célèbre archéologue, directeur du musée de Dresde, naquit en 1760 à Reichenbach, en Saxe; il avait fait ses



BOEUF BISON.

premières études à Leipzig et à Gœttingen, lorsqu'un incendie détruisit toutes ses espérances; alors il se fit gouverneur d'un jeune élève à Dresde, puis recteur à Guben, où il créa un pensionnat assez considérable. Après un court séjour à Bautzen, il dut à la protection de Herder la direction du gymnase de Weimar, qu'il conserva de 1791 à 1804; il y vécut dans la société de Wieland, de Schiller et de Gœthe; mais ce fut principalement la fréquentation du savant artiste Meyer qui détermina son goût pour l'archéologie. De 1795 à 1803 il publia, à lui seul, mais sous le nom de Bertuch, le *Journal du luxe et de la mode*. En 1797, il entreprit le *Nouveau Mercure allemand,* qui bientôt se décora du nom de Wieland. Il publiait aussi le recueil intitulé *Londres et Paris,* et faisait pour l'*Allgemeine Zeitung* une multitude d'articles, surtout nécrologiques; ainsi M. Bœttiger éparpillait son immense érudition. En 1804 il fut mis à la tête de l'institution des pages, qui dix ans plus tard fut réunie à l'école militaire; alors M. Bœttiger fut chargé de la direction du musée des antiques. Pendant ce temps il donna des cours d'archéologie où il sut attirer toute la bonne compagnie de Dresde. On a imprimé beaucoup de ses leçons; par exemple, ses idées sur l'histoire de la peinture et sa dissertation sur la *Noce Aldobrandini*. On a traduit en français *Sabina ou la toilette d'une Romaine*.

M. Bœttiger est un homme d'une érudition très-vaste : il a une connaissance approfondie des langues anciennes et modernes; surtout il est doué d'un rare bonheur de rapprochements, ce qui l'a conduit à la solution d'un grand nombre de difficultés en archéologie et en mythologie. Il a éclairci encore beaucoup de points douteux sur l'art dramatique des anciens. On lui doit des notices sur Bode, sur Reinhard, sur Millin. En 1830 il entreprit la publication de son *Amalthea,* qui fut continuée sous le titre de *Journal d'archéologie et des arts*. Il ne faut pas oublier ses remarques et sa préface du journal de voyage de Mme de Recke, dont il s'est fait l'éditeur. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français. L'Institut de France, académie des inscriptions et belles-lettres, l'a nommé, en 1832, membre correspondant étranger.

CONV. LEX. MOD.

BOEUF. (*Histoire naturelle.*) Ce nom se donne communément au taureau, lorsqu'il a été châtré ou bistourné; il sert aussi à désigner tout un genre de mammifères herbivores, ruminants et particulièrement l'espèce dont le taureau est le mâle, la vache la femelle, le veau le jeune âge, et la génisse la femelle qui n'a pas encore été fécondée. Le nom de bœuf s'applique donc à tous les mammifères ruminants, à pieds fourchus, à corne simple, à tige osseuse, carrée, communiquant avec l'intérieur des sinus frontaux, à quatre mamelles inguinales et à queue longue, rase, terminée par un bouquet de poils longs, onduleux. Le genre se compose du bœuf proprement dits, du zébu, de l'aurochs, du buffle, du bison, du yack, du gour, du bœuf du Cap, du bœuf musqué et du bœuf à fesses blanches.

Le bœuf domestique (*bos taurus domesticus*) se distingue par son cou garni en dessous d'un repli de la peau plus ou moins lâche et pendant, dont l'usage est peu connu et auquel on donne le nom de *fanon;* par ses cornes coniques, presque unies et lisses, recourbées d'abord en dehors, puis en avant et en haut, implantées en arrière du front, qui est plat et à peu près quadrilatère; par son mufle large, ses lèvres épaisses et son poil touffu, simple partout, court, égal, si ce n'est au front, en arrière du paturon, à l'extrémité du fourreau, et surtout à celle de la queue. Sa couleur est ordinairement rougeâtre, noire ou blanche, souvent mélangée de ces trois nuances, diversement combinées.

La taille moyenne du bœuf est de 4 pieds environ, et sa longueur de 7; son poids est de 1,000 à 1,200 livres; mais ces proportions générales sont sujettes à varier, ainsi que les proportions des diverses parties du corps; et ces différences, transmissibles jusqu'à certain point, impriment à la physionomie du bœuf des caractères propres, assez distincts pour que l'on ait établi d'après eux des variétés d'espèces auxquelles on a donné des noms particuliers.

L'origine du bœuf domestique a été rapportée à l'*aurochs;* mais d'après de simples probabilités qui paraissent peu fondées, et si l'origine du bœuf n'est pas essentielle elle est encore inconnue. L'aurochs ou zahr des Polonais constitue une espèce distincte; il est plus fort et plus haut sur jambe que le bœuf domestique, il s'en distingue par une paire de côtes de plus et par le poil lanugineux, crépu, qui couvre la tête du mâle et lui forme une sorte de barbe sous la gorge. Répandu autrefois dans toutes les grandes forêts de l'Europe, l'aurochs est aujourd'hui confiné dans les marais boisés de la Pologne et du Caucase, où il devient plus rare de jour en jour.

L'accroissement du bœuf se fait rapidement; il cesse de teter à deux ou trois mois; du dixième au vingtième mois il perd successivement ses

dents incisives qui repoussent alors pour ne plus se renouveler; ses cornes ne tardent pas non plus à éprouver la même révolution. Avant trois ans il est parfaitement développé et en état de se reproduire, et il conserve cette faculté génératrice jusqu'à sa neuvième année. Sans avoir une grande salacité, le bœuf s'accouple assez facilement, et un taureau suffit aisément à plusieurs femelles et ne souffre pas même le partage d'un troupeau. Le printemps est l'époque ordinaire du rut. La vache porte neuf mois et donne ordinairement un veau, quelquefois deux; sitôt qu'elle a vêlé, elle fournit un lait abondant, dont la quantité et la nature sont à peine modifiées par le retour de la gestation. La durée moyenne de la vie du bœuf est de quatorze à quinze ans. Le bœuf pousse dans certaines circonstances un cri grave, sourd, prolongé, presque monotone, connu sous le nom spécial de mugissement; il est naturellement plus rauque dans le taureau et passe facilement chez lui à l'aigu. Le bœuf est parmi les animaux celui dont le génie de l'homme a su tirer le plus grand parti. Dès la plus haute antiquité, les Égyptiens consacrèrent son utilité en lui vouant un culte plus ou moins emblématique : Apis, Sérapis, empruntaient au bœuf leurs caractères extérieurs, et l'on trouve encore dans la basse Égypte des puits à cavernes remplies d'ossements de bœufs, débris des hommages que rendaient à ces animaux les antiques habitants de cette contrée. Les Juifs dans le désert reproduisirent cette idolâtrie en adorant le bœuf sous l'emblème du veau d'or. *Voy*. APIS, ÉPAPHUS, etc.

Le bœuf, par l'influence du climat, de la nourriture, et par l'éducation, a subi des modifications plus ou moins notables dans sa constitution, et les différences organiques transmissibles plus ou moins persistantes qui en ont résulté, on les a désignées par le nom de race. T. COTTEAU.

BOEUF. (*Économie agricole*.) Être mitoyen, dépouillé de ses facultés génératrices pour rendre à l'homme de grands services, d'abord comme le premier auxiliaire de l'agriculture, ensuite comme le domestique le plus utile de la ferme, comme le soutien du ménage champêtre, enfin comme ressource constante, et durant sa vie et après sa mort. Un si haut degré d'importance mérite aux bœufs des prérogatives remarquables : il fut sacré chez les anciens, et des lois punissaient de la peine capitale celui qui les frappait avec violence ou qui leur donnait méchamment la mort. Les législateurs de l'antiquité allèrent plus loin encore : ils limitèrent les heures où l'on pouvait leur demander du travail, ainsi que l'espace de terrain qu'ils avaient à parcourir par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvements. Cet espace était borné à la longueur d'un sillon de 40 mètres ou 120 pieds d'étendue et à 6 heures de suite pour les travaux réguliers exécutés d'un pas toujours égal.

Partout où le bœuf manque, l'agriculture est pauvre, dans un état de stagnation pénible, et sans espoir d'amélioration. Cet animal n'est ni aussi lourd, ni aussi mal fait qu'il se montre au premier coup d'œil; il sait se tirer d'un mauvais pas mieux que ne le ferait le cheval parfaitement dressé; jamais il ne doute de sa force, jamais vous ne le voyez reculer devant le danger, il y donne au contraire tête baissée. Naturellement doux, il obéit à la voix de son maître quand celui-ci le traite avec bonté et qu'il n'exige rien au delà de ce qu'il peut faire; il a de l'agilité dans la démarche et de la dextérité dans les mouvements quand il se porte bien. Un signe certain de sa santé, c'est le luisant de son poil épais et doux au toucher; lorsqu'il est rude, terne, hérissé, dégarni, l'animal souffre, ou il n'est pas doué d'un fort tempérament. Il y a des personnes qui prétendent tirer de la couleur de sa robe l'induction de telle ou telle autre qualité : c'est une erreur; que cette couleur soit fauve comme elle l'est le plus ordinairement, ou noire, rouge, grise, blanche ou mouchetée, le bœuf sera propre à tous les services de la ferme, si l'on a soin de lui dans les diverses circonstances de sa vie.

Les cornes dont sa tête est armée sont des armes aussi puissantes que redoutables. Elles sont démesurées dans la race grise indigène à l'Italie méridionale et que l'on retrouve dans le Tyrol, dans la Hongrie. Le bœuf indigène à la Germanie les a petites, parfois rudimentaires, très-mobiles chez quelques individus. Les races françaises portent des cornes de moyenne grandeur. Quant à la taille du corps et même à la forme, elles varient considérablement; elles dépendent ici de la race, là de la nature des pâturages sur lesquels l'animal a passé ses premières années; le climat y influe également. Ceux des pays très-chauds et ceux des pays très-froids sont plus petits que ceux des régions tempérées. On vanta beaucoup autrefois les bœufs de l'Épire tombés aujourd'hui dans l'état le plus affligeant. De nos jours, les plus grands existent en Sicile, dans la terre de Labour, en Hongrie, Podolie, Ukraine et Crimée; les plus forts habitent la Dalmatie, la Carinthie; ils sont aussi moins maladifs que les bœufs gras et courts de la Savoie, de la Suisse,

et de la vallée d'Aoste en Piémont. Ceux qui fournissent la chair la plus délicate proviennent de la Transylvanie. La France en possède plusieurs variétés très-remarquables : on les range sous deux grandes catégories, l'une dite *bœufs de haut cru,* et l'autre les *bœufs de nature,* expression qu'il est plus aisé de comprendre quand on manie souvent les bestiaux, que de définir à la satisfaction du lecteur. Les bœufs de haut cru ont le cuir fort, le fanon considérable; ils donnent peu de suif et pèsent de 74 à 416 kilogr., rarement leur plus grand poids arrive à 490 kilogr. ou 1,000 livres. Les bœufs de nature prennent graisse très-facilement et abondamment; ils ont la peau moelleuse, le poil souple et soyeux, le regard doux, les cornes blanches. A cette seconde catégorie se rattache une espèce de belles proportions et d'une nature fort douce, qui vit dans plusieurs contrées de la France, particulièrement dans la vallée d'Auge; c'est celle que les praticiens appellent *bœufs de pays.*

A l'inspection de ses dents et de ses cornes, on détermine l'âge du bœuf d'une manière positive. De 2 ans et demi à 3 ans, on le dresse au labour, ou bien on l'habitue à porter le harnais; de 5 à 10 ans, il a atteint le maximum de sa force, c'est l'époque de ses travaux les plus fatigants pour lui, les plus lucratifs pour son propriétaire; à 12 ans il quitte la charrue pour passer à l'engraissement, et celui que l'on ne soumet pas à ce genre de spéculation et que l'on emploie aux charrois est vendu au bout de l'année pour la boucherie.

Dans le nombre des bœufs du volume le plus extraordinaire, on cite celui que l'on vit à New-York, en Amérique, dans l'année 1802; son poids était de 1,470 kilogr.; mais il est effacé par les trois bœufs que l'on promena dans Paris, en 1826, durant le carnaval; l'un provenant de la Suisse, pesait 1,740 kilogr., l'autre des plaines du département de la Seine-Inférieure, pesait 1,860 kilogr.; le troisième, qui eut les honneurs du triomphe, atteignait 1,900 kilogr. et sortait des pâturages du département du Calvados.

Rien n'est perdu dans le bœuf après sa mort, tout est mis en usage. Sa chair nourrit l'homme, soit qu'il la mange bouillie, salée, fumée, apprêtée avec des sauces, à demi cuite et presque saignante, comme on le fait en Angleterre, ou bien toute crue, comme chez les peuples de l'Abyssinie. On en consomme annuellement à Paris 71,600 têtes, et à Londres 141,860. Le bœuf salé de Cork en Irlande jouit de la plus haute réputation. La peau tannée, hongroyée ou chamoisée est employée pour fabriquer des harnais, des chaussures, etc. : c'est une branche considérable de commerce; les cuirs que l'on tire de la Hongrie et de la Russie sont fort estimés et servent à une infinité d'usages. Ceux en poils sont pour le Maroc une très-grande richesse; ceux que l'on sale dans les plaines de Buénos-Ayres et au Chili se conservent longtemps : on en fait des chapeaux, des couvertures de maisons, des portes, des lits, des chaises, des cordes; coupés en petits morceaux, ils remplacent les clous; dans les habitations peu considérablés, les chevrons sont liés ensemble avec des lanières de ce cuir; enfin il sert à construire les canots dans lesquels on passe les courants d'eau rapides. Les plus anciens peuples savaient le rendre extrêmement souple et tellement maniable qu'ils en faisaient des manteaux couverts de broderies, des châles élégants, des coiffes et des chaussures découpées de mille façons différentes.

La graisse du bœuf est aussi une matière très-utile : solide, c'est-à-dire à l'état de suif, on en fabrique des chandelles; liquide, elle prend le nom d'*huile de pieds de bœuf,* et est employée au service des lampes et dans les arts. Le poil donne la bourre dont on garnit les meubles, les selles, les colliers; on en fait des tapis de jeu, on s'en sert pour fortifier les torchis d'argile, de plâtre. Les cornes se façonnent en peignes, boîtes, manches de couteaux, etc.; on en fait des lanternes et tous les fanaux de la marine; râpées, elles fournissent un très-bon engrais, ainsi que les ongles dont les arts chimiques tirent parti. Pour préparer une espèce de colle très-estimée, on recherche les cartilages, les nerfs, les rognures de la peau, de la corne et des ongles. Avec les issues, tels que les jarrets, les genoux, on fait des tablettes de bouillon, et avec les os des épaules on fabrique des moules de bouton. En Suisse et dans les pays où l'esprit d'économie sait présider à tout, on prépare des saucissons fort appétissants avec les poumons, le cœur, les reins, le cervau, en un mot, avec toutes les parties qui n'offrent pas d'autres ressources. Le sang entre dans la confection du bleu de Prusse, dans plusieurs préparations chimiques, dans le raffinage du sucre, ete. Les déjections du bœuf forment un excellent fumier; on les met à sécher dans certains pays pour les brûler. En un mot, il n'est aucune partie de la dépouille de cet animal qui ne soit utile et dont l'industrie ne puisse tirer un bon profit. X.

BOGDANOVITCH (Hippolyte) naquit dans la petite Russie, en 1743, et fut envoyé, en 1754, par son père, qui était médecin, à Moscou où il devait entrer dans une école militaire et embras-

ser l'arme du génie. Mais il fut détourné de cette carrière par son amour du théâtre, qui le domina au point qu'il était décidé à se faire acteur. Mais ensuite, suivant les conseils de Chéraskof, il se mit à l'étude des poëtes les plus célèbres de différentes littératures et devint, en 1761, inspecteur de l'université de Moscou et translateur au collége des affaires étrangères. Nommé secrétaire de légation, il suivit le prince Bélocelski à Dresde, et ce fut le séjour dans cette ville où les arts et les sciences sont cultivés avec tant de succès qui lui inspira les beaux vers de son poëme *Douchenka*, publié en 1775. De 1788 à 1795 il fut président de la commission des archives de l'empire, et il mourut à Saint-Pétersbourg en 1803. CONV. LEX.

Les Russes accordent à Bogdanovitch le mérite des riantes images et de la mélodie du style; ils lui doivent une traduction des révolutions romaines de Vertot (Saint-Pétersbourg, 1771) et un recueil des proverbes russes (1785). Ces deux ouvrages ont assuré sa réputation comme prosateur; mais c'est surtout à son poëme de *Douchenka* (Psyché) qu'il est redevable de la haute renommée dont il jouit parmi ses compatriotes. Cette charmante composition, la première en ce genre qu'ait produite la littérature russe, fit une vive sensation; l'impératrice Catherine l'avait, dit-on, si profondément gravée dans sa mémoire, qu'elle en pouvait réciter indistinctement tous les morceaux.

L'exorde, qui ne ressemble en rien à ceux des deux écrivains, ses prédécesseurs, qui ont traité le même sujet, fait voir que Bogdanovitch ne manquait point d'imagination, et qu'il était nourri de la lecture des anciens et des auteurs français. Son entrée en matière est originale, et, quoiqu'un peu prolixe, elle prouve qu'en homme consciencieux, il savait, sous le voile allégorique, draper les vices dont l'aristocratie russe était alors entachée.

Le reste du poëme est calqué sur ceux d'Apulée et de la Fontaine; les Russes prétendent qu'il a surpassé ses originaux; quant à nous, qui ne sommes pas obligé de professer pour lui le même culte que les nationaux, nous dirons que Bogdanovitch est un poëte fort agréable, facile, exempt de prétention, auquel on est surtout fâché de ne pas devoir quelques compositions plus originales. X.

BOGOTA. *Voy.* COLOMBIE et NOUVELLE-GRENADE.

BOHÊME (ROYAUME DE), dans la langue nationale *Tchékhié*, le pays des Tchèkhes. Quoique habité pour la majeure partie par les Slaves, il a toujours fait partie de l'empire d'Allemagne et il est compris encore maintenant dans la confédération germanique.

Géographie et statistique. La Bohême, *Boiohemum* (en allemand *Boïenheim*, *Bœhmen*), autrefois royaume indépendant, est maintenant l'un des États les plus importants qui composent la monarchie autrichienne (*voy.* AUTRICHE). Elle est comprise entre les 48° 33′ 33″ et 51° 2′ 39″ de latitude N., et entre les 29° 50′ 15″ et 34° 26′ 45″ de longitude E. (de l'île de Fer). Différentes chaînes de montagnes, qui l'entourent de toutes parts, établissent ses limites naturelles et lui donnent la forme d'un quadrilatère rhomboïdal. Le Riesengebirg (mont des géants) sépare la Bohême de la Prusse; l'Erzgebirg (mont au Minerai) de la Saxe, et le Bœhmerwald (forêt de Bohême) de la Bavière; par la Moravie et la haute Autriche elle confine avec les autres États de la monarchie autrichienne. Elle forme ainsi un immense bassin dans le cœur du continent de l'Europe. Sa superficie est de 956 ¹/₂ milles car. géogr. Sa situation élevée et ses montagnes nombreuses, couvertes de forêts épaisses, rendent son climat généralement âpre; cependant la température devient plus douce vers le nord, à mesure que le terrain s'abaisse et que les bois diminuent; elle est agréable dans la vallée de l'Elbe et dans la plaine où se trouve la capitale. La température moyenne du pays est de 6° 6′ R.

Ses principaux fleuves sont l'Elbe et la Moldau dont les eaux se réunissent près de Melnik, où l'Elbe devient navigable; on peut y ajouter l'Eger, affluent de l'Elbe. Parmi les lacs et étangs, qui sont nombreux, les plus importants sont ceux de Rosenberg, de Stankau et de Grand-Tchéperka. Les montagnes et les alluvions rendent ce pays un des plus riches en productions minérales. Il y a peu d'années, le produit des mines, qui occupaient au delà de 8,000 personnes, fut de 17,000 marcs d'argent, 1,200 quintaux d'étain, 400 de plomb, 50,000 de mine de plomb, 12,000 de litharge, plus de 400,000 de fer, 6,000 de soufre, 30,000 de vitriol, 25,000 d'acide vitriolique, 3,000 d'acide sulfurique, 4,000 de sucre de Saturne, 5,000 d'alun, 8,000 de graphite, dont 6,750 quintaux furent exportés, et enfin de plus de 2 millions de quintaux de houille et de charbon de terre. Les forges et les usines les plus considérables se trouvent à Przibram, Joachimsthal, Horzowic et Neu-Joachimsthal. Parmi les pierres précieuses, qui de jour en jour deviennent plus rares, il faut remarquer le pyrope qui est propre à la Bohême. Le sel y manque absolument; mais elle est riche en eaux minérales

très-renommées, comme celles de Saïdschütz, de Sedlitz, de Franzensbad, de Karlsbad, de Tœplitz, etc. Une de ces dernières années, on en tira au delà de 800,000 bouteilles dont la moitié fut exportée. Son sol très-fertile produit des grains de toutes espèces, quoique peut-être pas en quantité suffisante pour la consommation. On y recueille un peu de vin; la meilleure qualité est celle qui croît dans les environs de Melnik et de Tchernosek. La principale production du pays consiste en lin et en chanvre dont l'industrie sait tirer le plus grand parti; il y vient aussi du houblon d'une qualité supérieure; les arbres fruitiers y abondent. De vastes forêts couvrent les montagnes et fournissent une grande abondance de bois. L'éducation des bestiaux prend tous les jours plus d'extension; on comptait, il y a peu de temps, 142,334 chevaux, 974,122 bêtes à cornes, et 1,347,186 bêtes à laine.

La population de la Bohême s'élève à 4 millions; elle se divise en Tchèkhes ou Slaves, Allemands et juifs; en sus de ces trois races on ne trouve que quelques Italiens. Les Tchèkhes, qui forment le noyau de cette population, sont au nombre de 3 millions. [Il sera question plus bas de l'idiome slavon qui leur est propre. On parle la langue allemande surtout dans les cercles du nord, du côté de la Saxe; pendant quelque temps celle-ci fut la langue de la cour et de la société, surtout sous les rois de la maison de Luxembourg; mais après les guerres des hussites, les Allemands, la plupart sectateurs des nouvelles doctrines, furent expulsés, et leur langue perdit son caractère de généralité. S.] On compte en Bohême 287 villes, 277 bourgs et 11,951 villages. Le pays se divise en un district qui comprend Prague, et en 16 cercles, administrés par des commandants de cercle. Le premier burggrave est à la tête de l'administration civile. La majorité des habitants professe la religion catholique; cependant depuis Joseph II il y a pleine liberté des cultes. A la tête de l'Église de Bohême est l'archevêque; on compte ensuite 3 évêques, 2 inspecteurs ecclésiastiques protestants, 7 grands chapitres, 4 séminaires, 3,699 ecclésiastiques séculiers catholiques, 1,019 moines, 147 religieuses, et 52 ecclésiastiques protestants. L'instruction publique est favorisée par une université (celle de Prague), trois académies théologiques (celles de Budweis, Kœniggrætz et Leitmeritz), trois académies philosophiques (à Budweis, Leitomischl et Pilsen), 22 gymnases, etc.

La Bohême est le principal siége de l'industrie de tous les États de l'Autriche. Il est vrai que depuis la vogue des cotons manufacturés, les fabriques de toile, principale ressource industrielle de la Bohême, ont éprouvé une grande diminution; mais, en même temps, les fabriques de draps et de coton ont éprouvé un accroissement sensible. En 1831 on fit une consommation de 60,000 quintaux de laine, qui toute provenait de la Hongrie, de la Transylvanie et de la Galicie, les laines fines du pays étant en grande partie exportées. Les verres de Bohême ont conservé leur ancienne réputation; les verreries les plus considérables se trouvent à Neuwald, Bergreichenstein et Winterberg; les manufactures de glaces à Neuhrurkenthal et Bürgstein. La fabrication des pierres d'Allemagne, grains de verre et fausses perles, est toujours très-importante. Les fabriques de dentelles, la chapellerie, les papeteries, l'arquebuserie, sont particulièrement renommées. Le bénéfice que la Bohême fait dans son commerce peut s'élever à 23 millions de florins. Pour faciliter ce commerce intérieur, on a construit des chemins de fer dont l'un, établit une communication entre Budweis et Lintz, l'autre relie Pilsen à Prague. On déploie aussi beaucoup d'activité à construire des routes; en 1829 les routes artificielles avaient un développement de 368 milles.

Les habitants de la Bohême ne manquent pas de dispositions pour les sciences et les arts; ils s'appliquent surtout aux mathématiques et à la musique. Leurs progrès dans l'histoire naturelle, la médecine, la technique, l'économie et les sciences forestières, prouvent leur capacité dans ce genre de sciences; mais ils ont eu moins de succès dans la philosophie, la politique et l'histoire. L'esprit national, dans la haute société, diffère essentiellement de celui des Hongrois et des Polonais, qui se signale par un amour et un attachement prononcé pour la langue et la littérature du pays et les beaux-arts, tandis qu'il se caractérise chez le riche habitant de la Bohême par la fondation et la dotation d'écoles industrielles et d'établissements populaires.

Les principales villes de la Bohême sont, outre Prague, sa capitale : Reichenberg avec 12,000 habitants, Eger, 10,000, Pilsen, 9,000, Kuttenberg, 8,500, Budweis, 8,000, Leitmeritz, 4,500. Kœniggrætz, Josephstadt, Theresienstadt, sont des forteresses; Tœplitz, Karlsbad, Marienbad, Franzensbad, sont renommées par leurs eaux minérales; Rumberg, Schœnlinde, Haide, Turnau, sont connus par leurs nombreuses manufactures.

[La Bohême, dont les armoiries consistent en

un lion d'argent à double queue et portant une couronne d'or, dans un champ rouge, est une monarchie héréditaire avec des états féodaux composés des prélats, des seigneurs, des chevaliers et des bourgeois, et dont les pouvoirs sont excessivement limités. La part de l'ordre des bourgeois se réduit aux députés envoyés par les magistrats des villes de Prague, Budweis, Pilsen et Kuttenberg. La juridiction patrimoniale règne encore partout, et presque toute la classe des paysans, sans vivre dans la servitude proprement dite, est dans la dépendance la plus complète de la noblesse dont ils tiennent leurs champs à ferme et à laquelle ils payent des redevances en nature et en argent, en même temps qu'ils sont soumis aux corvées. La noblesse a sa législation particulière (*landrecht*), différente de celle des villes (*stadtrecht*). Le roi de Bohême, à son avénement, prête serment de veiller au maintien de la religion catholique, de respecter les priviléges acquis et de ne rien aliéner des domaines de l'État. Il présente aux *diètes* ses *postulats* relatifs aux impôts, aux domaines, etc.; mais il ne dépend pas de ces assemblées de refuser les demandes qui lui sont faites. Le principal ordre de chevalerie est celui de Saint-Venceslaf, qui est très-ancien. *Voir* l'excellente Notice statistique de M. André, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, tome XI, p. 178-240.]

II. *Histoire*. Les *Boii*, peuple celte qui a donné son nom à la Bohême où il s'est établi, en venant de l'ouest, l'an 400 avant J. C., possédèrent ce pays jusqu'au temps d'Auguste, époque à laquelle ils furent chassés par les Marcomans conduits par Marbod. A leur tour, ceux-ci furent remplacés par les Tchèkhes, peuple slavon, dont les descendants forment encore aujourd'hui la masse de la population. Les savants ont beaucoup disserté, sans pouvoir en venir à un résultat, sur la question de savoir si le nom de Tchekh était celui du premier chef du peuple dont l'histoire ne fait aucune mention, ou s'il tire son origine d'un mot slavon qui par analogie signifierait prince ou chef.

Dans les premiers temps le pays était divisé en une foule de petites principautés. Samo les réunit, dit-on, en une seule monarchie (627-662) qui devint même redoutable aux Francs; cependant après sa mort elle retomba dans ses anciens éléments. Les expéditions dirigées en 805 et 806 par Charlemagne contre la Bohême n'eurent pas de résultat durable; l'empereur Louis réussit encore moins : la Bohême refusa souvent le tribut qu'elle avait consenti à payer à l'Empire en 822, et en 849 Louis y perdit son armée entière. De 871 à 894 la Bohême passa sous la dépendance de Svaitopluk le Grand, roi de Moravie; c'est à cette époque que le christianisme s'y établit. Les ducs de Prague, descendants de Liboussa et de Premysl, son époux, si célèbres dans les traditions populaires, acquirent peu à peu une forte prépondérance dans le pays. Après la mort de Svaitopluk, la chute de ce royaume ayant été accélérée par l'irruption des Madjars, les anciens habitants adhérèrent volontairement, le 15 juillet 895, à Ratisbonne, à la constitution de l'empire germanique, dont depuis cette époque la Bohême n'a cessé de faire partie. Le duc Boleslaf Ier, prince ambitieux et puissant qui, emporté par un esprit dominateur, avait assassiné son frère aîné, saint Venceslaf (925-936), parvint à soumettre les différentes principautés encore indépendantes; il avait même résolu de secouer le joug de l'Allemagne, mais il échoua dans cette entreprise (936-967). Son fils Boleslaf II (967-999) étendit sa puissance au delà de la Moravie, jusqu'à la Vistule et au Boug, et fonda, en 973, l'évêché de Prague. Ces conquêtes furent cependant arrachées à ses fils désunis entre eux par Boleslaf le Vaillant, duc de Pologne. Ce ne fut que Brzetislaf Ier (1037-1055) qui réussit à reprendre la Moravie, laquelle resta dès lors réunie à la Bohême. Le duc Vratislaf II (1061-1092) fut élevé à la royauté par l'empereur Henri IV, en 1086, et son petit-fils Vladislaf II (1140-1173) fut inauguré de nouveau dans cette dignité par l'empereur Frédéric Ier en 1158. De 1173 à 1197, dix princes de l'ancienne maison régnante se disputèrent un trône chancelant que la maison de Hohenstaufen avait, à différentes reprises, mis à l'encan.

Ces discordes intestines allaient amener l'entière décadence du royaume, lorsque Premysl Ottokar Ier (1197-1230), prince instruit à l'école du malheur, releva sa puissance, en modifiant l'ancien droit de succession et en affermissant la royauté devenue héréditaire, tant par sa politique que par ses armes. Sous le règne de Premysl Ottokar II, son petit-fils (1253-1278), la Bohême s'éleva à une puissance formidable. Elle comprenait alors tous les pays actuels de la monarchie autrichienne, faisant partie de l'empire d'Allemagne, à l'exception du Tyrol et du pays de Salzbourg. Ottokar cependant perdit, avec ses possessions, la vie dans une bataille contre Rodolphe de Habsbourg; son fils Venceslaf II (1283-1305), prince prudent, réunit par élection le royaume de Pologne à la Bohême; et son petit-fils Venceslaf III y réunit encore celui de

Hongrie. C'est avec ce dernier, mort assassiné à Olmütz le 4 août 1306, que s'éteignit la maison de Premysl. Alors Rodolphe de Habsbourg et plusieurs autres princes furent successivement élus rois, et la Pologne profita des troubles qui en résultèrent pour secouer le joug. De 1310 à 1437 la Bohême fut gouvernée par des rois de la maison de Luxembourg. Jean, fils de Henri VII, premier roi de Bohême de cette dynastie (1310-1346), acquit la Silésie en renonçant à la Pologne. Charles Ier, depuis empereur d'Allemagne sous le nom de Charles IV (1346-1378), donna de l'éclat à sa couronne en favorisant et encourageant les progrès de la civilisation et en agrandissant l'État par la réunion de la Lusace, d'une grande partie du Palatinat Supérieur et de la Marche de Brandebourg; mais ses fils et ses neveux dégénérés ne pouvant défendre ces possessions, les perdirent en grande partie. C'est sous le règne de Venceslaf IV (1378-1419) que Jean Huss et ses disciples développèrent ces nouvelles doctrines religieuses qui embrasèrent la Bohême et l'Allemagne et amenèrent un schisme, peu après la mort de Huss, condamné au bûcher par le concile de Constance, en 1415. Cependant la guerre des hussites ne sévit point du vivant de Venceslaf; mais suscitée par les mesures imprudentes de l'empereur Sigismond, son frère, elle porta pendant 16 ans le ravage et la désolation dans la Bohême; la prépondérance des hussites dont la fortune favorisait les armes, transforma la Bohême en royaume électif (1420-1547). Sa couronne devint encore une fois le partage de la maison de Habsbourg : Albert V, duc d'Autriche, s'y fraya le chemin par son mariage avec la fille unique de Sigismond, et la laissa en mourant (1439) à son fils posthume Ladislaf, au nom duquel George de Podiebrad, simple gentilhomme bohémien, occupait la régence. Après la mort de Ladislaf (1457) George, prince prudent et énergique, ayant embrassé les dogmes de Huss, fut élu roi en 1458. L'Autriche et le pontife de Rome lui suscitèrent des embarras sans nombre; ce dernier l'excommunia et sanctifia les armes de tous les conspirateurs. Mais Podiebrad se maintint jusqu'à sa mort (1471), malgré les foudres du Vatican, les perfidies de son gendre Mathias, roi de Hongrie, et les rébellions de ses plus puissans vassaux. La sagesse de son règne justifia le choix de ses compatriotes qui l'avaient préféré à un empereur et à deux rois. Il eut pour successeur un prince de Pologne de la maison de Iaghiel (Jagellon), Vladislaf V (1471-1516), qui obtint aussi, par élection, le royaume de Hongrie, et transféra sa résidence à Bude, en Hongrie (1490), où Louis, son fils et son successeur (1516-1526), continua de résider. Mais ce prince s'étant noyé dans le Danube après la bataille de Mohatch, la Bohême et la Hongrie passèrent à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, frère de Charles-Quint et beau-frère du roi Louis; et depuis ce moment la couronne de Bohême ne sortit plus de l'illustre maison de Habsbourg, continuée par celle de Lorraine.

Lors de la guerre de Smalkalden, Ferdinand voulut contraindre ses nouveaux sujets à prendre les armes contre l'électeur de Saxe; mais ils s'y refusèrent, laissant même entrevoir leur intention de seconder l'électeur. Cependant, après la victoire de Muhlberg, remportée par Charles-Quint, Ferdinand se vengea de ce refus; et, employant une rigueur sans exemple, opposant sa volonté aux délibérations des états dont un incendie avait dévoré, en 1541, la charte, fondement de leurs priviléges, il déclara la Bohême avec ses dépendances (la Moravie et la Silésie autrichienne), royaume héréditaire, à la diète de 1547, surnommée la *Diète sanglante*. Son fils Maximilien, prince sage et tolérant, lui succéda en 1564 et, après la mort de ce dernier, ses deux fils occupèrent successivement le trône : Rodolphe en 1576, et Matthias en 1611. Des troubles motivés par l'atteinte portée au libre exercice du culte des protestants éclatèrent vers la fin du règne de Matthias. Leur gravité menaça la maison d'Autriche de la perte de la Bohême; car en 1619 les mécontents élurent roi Frédéric V, électeur palatin du Rhin, en écartant Ferdinand II qui, encore du vivant de son cousin Matthias, avait été couronné roi de Bohême. La bataille de la Montagne-Blanche (*Weissenberg*), près de Prague, le 8 novembre 1620, qui se décida en faveur des armes de l'Empereur, rendit à l'Autriche son autorité sur ce royaume. Les moteurs et complices de l'insurrection furent en partie mis à mort, en partie exilés ou condamnés à une prison perpétuelle. La confiscation de leurs biens fut prononcée; elle s'étendit même sur les familles de ceux qui étaient morts déjà auparavant, et de 29 autres qui avaient pris la fuite; 728 seigneurs qui s'étaient volontairement déclarés coupables furent de même dépouillés de leurs possessions. La religion protestante, professée par les trois quarts de la population, fut entièrement extirpée, l'ancienne constitution annulée, et la Bohême devint ainsi, en 1529, une monarchie presque absolue et tout à fait catholique. Près de 36,000 familles, dont 1,088 de la noblesse, tous les prédicateurs et docteurs protestants, une foule d'artistes, de né-

gociants, d'artisans, s'expatrièrent plutôt que d'embrasser la religion catholique, et allèrent se fixer dans le Brandebourg, la Saxe, la Pologne, la Suède, etc. Cette émigration et la guerre de trente ans, qui éclata et se termina en Bohême, décima tellement la population de ce pays qu'en 1637 elle se trouva réduite à 780,000 âmes. Le gouvernement concéda différents districts à des colons allemands, et favorisa de tous ses moyens l'introduction de la langue allemande dans l'administration publique. Après la mort de Charles VI, en 1740, Charles-Albert, électeur de Bavière, forma des prétentions sur la Bohême et se fit même prêter serment de fidélité par les états à Prague; Marie-Thérèse, cependant, en conserva la possession, qui, encore aujourd'hui, est un des plus riches joyaux de la couronne impériale d'Autriche. CONV. LEXICON.

Outre le *Scriptores rerum Bohemicarum* (Prag., 1783, in-fol.), les ouvrages les plus importants sur l'histoire de Bohême sont les suivants : P. Stransky, *De republica bojema*, Lugd. Bat. 1643, traduit, continué, corrigé et complété par le jésuite J. Cornova, Prag., 1803, 7 vol.; Dobner, *Annales Bohemorum*, Prag., 1761-1782, 6 vol. in-4°, et *Monumenta historica Bohemiæ nusquam antehac edita*, Prag., 1764-1787 ; Pelzl, *Geschichte der Bœhmen von den œltesten bis auf nuesten Zeiten*, Prag., 1817, 2 vol. in-4°; Pubitchka, *Chronologische Geschichte von Bœhmen*, Prag., 1770-1812, t. I-X. Dumont du Florgy, *Histoire de la Bohême, depuis son origine jusqu'à l'extinction de la dynastie de Przemysl*, Vienne, 1808 et 1809, 2 vol. in-8°. S.

III. *Langue et littérature bohêmes.* La langue bohême ou *tchèkhe*, l'un des dialectes les plus distingués de la langue slavonne, est parlée non-seulement dans le royaume de Bohême, mais encore dans la Moravie et parmi les Slovaks de la Hongrie; elle est répandue sur une population d'environ 7 millions. Comme les autres branches de la famille slavonne, la langue tchèkhe est très-riche en racines et très-souple pour la dérivation et les flexions diverses auxquelles elle se prête; elle est raisonnée, pittoresque, précise, d'une structure grammaticale admirablement réglée, et cependant très-libre dans ses allures. Plus dure que la plupart de ses sœurs, elle est en revanche plus mâle, plus énergique. Avec cela, elle est prosodique au point qu'il est facile de lui appliquer, mieux qu'à presque toutes les autres langues de l'Europe, les règles du rhythme grec et toutes les mesures des anciens; en général, son caractère est plutôt antique que moderne. Elle n'a pas d'article et les flexions par lesquelles elle modifie le nom et le verbe, dans les déclinaisons et conjugaisons, lui permettent de se passer d'une foule de particules nécessaires dans les autres langues; les constructions participales, d'un emploi fréquent et commode, lui donnent une précision toute particulière. Tout cela fait que sa grammaire est d'une étude très-difficile, mais qu'aucune langue ne rend plus facilement les idées et les formes de toutes les autres. La langue bohême a un alphabet bien plus simple que la polonaise, sa voisine; on se sert indistinctement de caractères latins et gothiques, mais en les modifiant par différents signes ou accents, que l'illustre Bohême Jean Huss mit en usage au XVe siècle. [Dans les temps modernes cette langue ne doit à personne plus qu'à l'abbé Dobrofski (*voy.*) qui en a écrit l'histoire et qui en a donné une excellente grammaire en allemand (2e édit., Prague, 1819) ainsi qu'un dictionnaire allemand et bohême. M. Joseph Jungmann s'est occupé dans ces derniers temps d'un grand dictionnaire critique de la même langue. Un dictionnaire complet bohême-allemand est celui de George Palkovitch, (Prague et Presbourg, 1821-1822, 2 vol. in-8°). *Voir* sur la langue et la littérature bohêmes l'excellent article CZECHISCHE SPRACHE UND LITERATUR, dans l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber, par le savant docteur Schaffarik.]

De tous les Slaves les habitants de la Bohême possèdent la plus ancienne littérature nationale. Les monuments d'ouvrages en langue tchèkhe remontent jusqu'au Xe siècle. Cyrille et Méthode avaient, il est vrai, introduit déjà vers 835, parmi les Slaves convertis au rit grec, une écriture adaptée à leur langue; mais le dialecte de Cyrille a depuis longtemps cessé d'être une langue vulgaire. Les restes les plus précieux de l'ancienne littérature bohême n'ont été retrouvés que dans ces derniers temps. C'est en 1817 que M. Hanka découvrit à Kœniginhof les débris d'une collection de chants épiques et lyriques du XIIIe siècle. Cette collection doit avoir été considérable, la partie conservée ne formant d'après l'inscription que les chapitres XXVI-XXVIII du IIIe livre. A en croire les nationaux, ces 14 chants surpassent pour la délicatesse des sentiments, le choix et la richesse de l'expression, tous les ouvrages poétiques du moyen âge. D'une forme à part, ils sont empreints d'un cachet tout à fait national. Outre le précieux manuscrit de Kœniginhof, les Bohémiens possèdent encore, de la période la plus ancienne de leur littérature, de celle avant Huss, environ 20 ou-

vrages poétiques et plus de 50 en prose plus ou moins étendus. Nous ne citerons ici que la chronique bohémienne en vers de Dalimil, de l'an 1314; l'excellent livre élémentaire du chevalier Thomas de Sztitny pour ses enfants, de l'an 1376; le Conseil des animaux, fable charmante, par un anonyme de la même époque; puis l'ouvrage d'André Duba (1402) sur l'organisation judiciaire de la Bohême; le poëme politico-didactique par Smil-Flaszka de Richenbourg, mort en 1403, ouvrage encore inédit; une comédie mordante et spirituelle, à la manière d'Aristophane, intitulée l'*Empirique*, du commencement du XIVe siècle; enfin plusieurs chants historiques dont un sur la bataille de Crécy où Jean, roi de Bohême, trouva la mort; des satires, des fables, etc., etc. La complainte un peu prolixe et prosaïque de Louis Tkadleczek [1] sur la mort de son amante, de la seconde moitié du XIVe siècle, a été traduite par M. de Hagen. On a aussi de nombreuses traductions faites vers la même époque de différents ouvrages étrangers alors en vogue, comme l'*Alexandreïde*, la *Table ronde*, l'histoire de Tristan, les voyages de Marc Pol, etc., etc.

Jean Huss fut pour la littérature de la Bohême ce que Luther devint plus tard pour celle de l'Allemagne : avec lui commence pour elle une ère nouvelle. Ainsi que nous l'avons dit, l'orthographe bohémienne si simple, si précise et si bien raisonnée, et qui est encore employée de nos jours, est l'ouvrage de ce grand réformateur (son Traité sur ce sujet n'est malheureusement pas encore imprimé). Il traita plusieurs sujets de religion et de morale en hexamètres, revit et corrigea la traduction bohême de la Bible, et rédigea enfin près de vingt ouvrages plus ou moins étendus dans la langue nationale. Cependant Huss marqua plus encore par l'impulsion qu'il donna que par ses propres écrits. On connaît peu aujourd'hui les petits Traités dogmatiques, polémiques, ascétiques des différentes sectes hussites entassées dans les bibliothèques et les archives; leur quantité prodigieuse en fait le principal mérite. Quelques-uns de ces écrits, et ce ne sont pas les plus mauvais, eurent pour auteurs de simples ouvriers, des paysans, des femmes. La poésie dégénérée ne fut plus qu'une mauvaise prose rimée. Cependant 19 chants religieux des hussites méritent une exception honorable. Les poésies du prince Hynek de Podiebrad ne sont pas non plus sans mérite; mais leur prolixité en rend la lecture fastidieuse.

La prose bohémienne acquit au XVe siècle une heureuse flexibilité et une énergie remarquable, alors que la langue nationale était seule employée dans les délibérations officielles. Les écrits politiques et toutes les lettres des publicistes bohémiens de cette époque sont de vrais modèles de clarté, de concision et de vigueur. Malheureusement on imita bientôt le style verbeux et prolixe des Allemands. Par l'influence de l'université de Prague et par celle de la cour, la langue bohême fut sur le point de dominer chez tous les peuples slavons catholiques de l'Europe. Elle régna à la cour de Pologne, dans les écrits politiques de l'époque, et dans le grand-duché de Lithuanie. Cette perspective si riante s'anéantit d'un côté par les innovations des hussites, car tout le clergé slavon catholique repoussa la langue en même temps que l'influence de la Bohême; la translation du siége royal hors de la Bohême, depuis 1490, devint une autre cause de décadence. Cependant dans le pays même la langue continua de faire d'heureux progrès; le nombre des écrivains nationaux de cette époque (1409-1526) est fort grand : nous n'en citerons que quelques-uns des plus remarquables. Ziska (*voy*. ce mot, et lisez *Jichka*), le grand général des hussites, composa pour ses troupes un chant de guerre et une instruction militaire. Un de ses contemporains, le chevalier Haïek de Hodetine, écrivit un ouvrage de ce genre, qui offre de grandes lumières sur la manière dont se faisait la guerre à cette époque. Mais l'ouvrage le plus important pour l'histoire militaire en général, c'est celui du général Venceslaf Vlczek de Czenow (lisez *Tchénof*), ouvrage d'une précision remarquable et qui trahit à chaque page la vaste expérience de son auteur; il est de la dernière partie du XVe siècle, mais il n'a été découvert que tout récemment. On y trouve de curieux détails sur l'emploi que l'on fit dès lors de la grosse artillerie mobile, concurremment avec les chars de guerre (wagenburg). Il est à regretter que cet ouvrage intéressant soit embarrassé d'une foule de termes techniques militaires dont on ne devine plus le sens propre. L'histoire contemporaine de la Bohême ne fut pas cultivée avec tout le zèle qu'on désirerait. M. Palacky [2] publia en 1829, dans son ouvrage : *Scriptores rerum Bohem.*, 3 vol., une collection de ce qu'on possède dans ce genre (*Voir* aussi son ouvrage allemand : *Examen critique des anciens historiens bohêmes*, Prague, 1830). Les Voyages en France d'Albert Kostka, seigneur de Postupic, en 1464; le Voyage en Europe de Lew, seigneur

[1] Lisez constamment *cze* comme *tche*.

[2] Lisez *Palatski*, en prononçant toutes les lettres. S.

de Rosmital, en 1465; celui du frère Martin Kabatnik dans l'Orient et en Égypte, en 1491, et celui de Jean, seigneur de Lobkowitz, dans la Palestine, en 1493, fournissent des notions intéressantes sur les pays et les mœurs de l'époque. Parmi les écrits politiques de ce temps on distingue les ouvrages de Ctibor, seigneur de Cimbourg et de Tobitchau, capitaine général de la Moravie, mort en 1494, et ceux du chevalier Victorin Cornélius de Vsehrd. On remarque dans les premiers du génie et une force d'éloquence naturelle; dans les derniers une élégance qui rappelle celle des anciens classiques, un style précis et arrondi. Ils ne sont pas imprimés.

Les Bohêmes nomment la période de 1526 à 1620 l'âge d'or de leur littérature : en effet, on cultiva alors et surtout sous le règne de Rodolphe II (1576-1611) toutes les sciences et tous les arts; l'amour des lettres anima toutes les classes, et, bien que l'on n'ait pas à citer d'écrivain national qui, par son génie, ait frayé des routes nouvelles à l'intelligence humaine, ou qui ait donné un nouvel essor aux arts de l'imagination (car Kepler, qui fit ses découvertes immortelles à l'observatoire de Prague, n'était pas Bohémien), la culture des lettres qui se répandit parmi toute la nation n'en est pas moins remarquable et exerça une heureuse influence sur la prospérité du pays. L'instruction publique était alors en Bohême dans un état plus florissant que dans aucun des pays voisins. Prague seule comptait, outre ses deux universités, 16 écoles publiques, dont quelques-unes pour les jeunes filles. Les campagnes étaient suffisamment fournies de gymnases et d'écoles paroissiales. La langue bohême, qui dominait seule dans tous les actes publics et particuliers, atteignit alors sa plus haute perfection grammaticale, et le nombre des ouvrages de tout genre qui furent publiés est très-considérable. Mais il faut convenir que le mérite intrinsèque des productions littéraires de cette époque n'est nullement en rapport avec leur quantité et leur étendue : George Streyc [1], le pieux psalmiste de la Bohême, et Simon Lomnicky de Budecz, poëte lauréat de l'empereur Rodolphe, faible nourrissons des Muses, sont cependant les plus distingués de l'époque. En revanche, l'éloquence prit un essor élevé, et il est à regretter que les monuments qui nous en restent ne soient pas en plus grand nombre. Les Mémoires de Charles de Zerotine, capitaine général de la Moravie (1524-1614), et ses lettres, qui peuvent passer pour des modèles de style épistolaire, nous dédommagent, jusqu'à un certain point, de ces pertes. Le nombre des historiens estimables s'accrut. A leur tête on remarque, il est vrai, un homme d'un mérite équivoque, Venceslaf Haïek de Liboczan (mort en 1553), dont la chronique détaillée de la Bohême peut plaire comme roman historique, mais n'inspire pas assez de confiance comme histoire proprement dite. Cinq autres historiens de cette époque, encore inédits, méritent d'être connus : ce sont Bartosz de Prague (1544), notaire public, qui peignit sous les couleurs les plus vives les discordes religieuses de la Bohême en 1524; Sixte d'Ottersdorf, chancelier de la vieille ville de Prague (mort en 1583), qui donne des détails fort étendus sur les événements qui amenèrent la *Diète sanglante* de 1547; Jean Blahoslaf (mort en 1571), formé à l'étude des classiques et auteur présumé d'une Histoire des frères bohêmes et moraves; puis un anonyme, auteur d'une Histoire universelle de la Bohême dont il n'existe que le premier volume, à Stockholm en Suède; enfin Venceslaf Brzezan (1609-1619), excellent généalogiste et biographe, dont les ouvrages se distinguent par la clarté, la profondeur, l'exactitude, et par la richesse des matières jointe à une grande brièveté. Parmi les historiens de cette époque, dont les ouvrages ont été livrés à l'impression, nous ne citerons que le studieux, profond et patriotique Daniel Adam de Veleslavine (mort en 1599) et le Polonais Barth. Paprocky. Parmi les ouvrages qui ont enrichi l'ethnographie nous remarquerons les Voyages et les Aventures dans l'Orient du chevalier Ulrich Préfat de Vlkanova (1546); ceux de Venceslaf Vratislaf de Mitrovic, en 1599, et de Christophe Harant de Polzic, en 1608. Les autres écrivains de cette époque sont Nicolas Konac de Hodiskof, mort en 1546; l'évêque bohême Jean-Augusta, mort en 1572; l'éloquent chanoine Thomas Bavorofsky, vers 1560; le sénateur de Prague, Paul-Chrétien de Koldine, mort en 1589; le philosophe Mathieu Benesofsky, vers 1587; le savant archéologue Abraham de Ginterrod, mort en 1609; Venceslaf Boudowec de Boudova, mort en 1621, et les écrivains religieux Martin-Philadelphe Zamerski, mort en 1592, et Gallus Zalansky, vers 1620. Les savants éditeurs de la Bible de Kralic méritent également une mention

[1] Le *c* bohême se prononce toujours comme le *z* allemand, c'est-à-dire comme *ts* dans *tsar*, à la fin comme au milieu d'un mot. Il en est de même dans la langue polonaise. Le *z* se prononce comme le *j* français, le *g* comme *y* devant une voyelle. En conséquence le mot *Streyc* devra être lu Streytz, et de même : *Lomnicky*, lisez Lomnitzky, *Paprocky*, lisez Paprotzky, *Boudovec*, lisez Boudovetz, *Konac*, lisez Konatz, *Polzic*, lisez Poljitz. Nous avons rendu quelquefois par *tch*, et il faut prononcer ainsi, le *c* surmonté d'un accent.

honorable. Jean, seigneur de Zerotine, rassembla huit des hommes les plus érudits de l'unité des frères bohêmes dans son château de Kralic en Moravie. Là, réunis pendant 15 ans, ils traduisirent de nouveau toute la Bible sur les langues originales et la publièrent en 6 volumes in-4° (1579-1593). Aucun peuple dans ce siècle ne pouvait se glorifier d'un pareil ouvrage. La Bible de Kralic a de tous temps été considérée comme un modèle parfait d'élégance et de correction. Des jésuites éclairés ne lui refusèrent pas eux-mêmes cet éloge, et de nos jours encore elle est un objet d'étude pour quiconque veut écrire correctement le bohémien.

De la guerre de trente ans et de la bataille de la Montagne-Blanche (8 novembre 1620), date la période la plus désastreuse pour la littérature et la langue bohêmes. Jamais peuple parvenu à un si haut point de civilisation ne retomba plus rapidement dans la plus profonde barbarie. Le fer, la guerre et la peste enlevèrent les hommes les plus éminents de la nation; presque tous les habitants qui se distinguaient par des lumières et par une bonne éducation, à l'exception de ceux qui se laissèrent convertir au catholicisme, sortirent du pays : d'abord les professeurs et les ecclésiastiques, puis les bourgeois, enfin, en 1628, la noblesse. On eut de la peine à trouver aussitôt des hommes capables de remplacer les fugitifs. La nouvelle éducation du peuple fut confiée à la hâte à des individus qui souvent ne devaient leur nomination qu'au manque de sujets plus aptes, ou bien à leur zèle antiréformiste. Le pays se vit ainsi inondé d'une foule d'aventuriers belges, flamands, italiens, espagnols et irlandais qui se firent les maîtres, se glissèrent dans tous les emplois publics et donnèrent le ton dans la société. La nationalité bohémienne fut ainsi complétement anéantie. Un vrai Bohême, d'après le nouvel ordre des choses, n'était plus qu'un rebelle, un hérétique. Beaucoup de gens du pays, afin d'échapper à ce soupçon, renièrent leur nation, germanisèrent leur nom bohémien, et se donnèrent une origine étrangère. Cependant le sort le plus cruel frappa les monuments de l'ancienne littérature. Les jésuites, alors maîtres du pays, envoyaient partout leurs missionnaires accompagnés de soldats : ils allaient de maison en maison enlevant au peuple les livres accusés ou soupçonnés d'hérésie, pour les livrer aux flammes ; car il était reçu en principe que tous les ouvrages bohémiens rédigés de 1414 à 1635 contenaient des principes anarchiques. Ce vandalisme dura jusque bien avant dans le XVIIIe siècle, et le jésuite Antoine Konias, mort en 1760, put encore se vanter d'avoir fait brûler 60,000 volumes. Après de telles mesures, on demeure étonné en voyant les restes encore si nombreux de l'ancienne littérature nationale.

Tout le pays retomba dans les ténèbres, et ce qui restait de bons écrivains avaient tous été formés dans la période précédente. Le comte Slavata (mort en 1652), si connu par la défénestration de Prague, écrivit en langue bohême une histoire de son pays, en 15 vol. in-fol., qui ne sont pas imprimés, Paul Skala de Zhor, un des exilés, rédigea, 1626-1642, d'abord à Lubeck, puis à Freiberg en Saxe, une histoire générale de l'Église, en 10 vol. in-fol., d'un très-petit caractère, et puisée à de bonnes sources pour la plupart inconnues aujourd'hui. Cet ouvrage est également inédit. Jean Amos Coménius, le dernier évêque de l'Unité morave, fut aussi le dernier flambeau de la littérature bohême. Si son style latin est barbare, son style bohême est vif, énergique, agréable, et, pour l'élégance de la diction, pour le savant mécanisme de la langue, aucun autre ne l'a surpassé. On a de lui 26 ouvrages bohémiens, parmi lesquels on distingue le Labyrinthe du monde. Ses œuvres furent d'abord imprimées à Lissa en Pologne, puis à Amsterdam. On imprima aussi ses ouvrages bohémiens pour les exilés, à Pirna et à Dresde, Berlin et Halle. Cette littérature se conserva aussi à cette époque parmi les Slovaks protestants de la Hongrie, et quelques-uns de leurs écrivains sacrés, tels que Tranowsky, Masnik, Pitarik, Hermann, Hruszkovic et Doleszal acquirent de la réputation.

Enfin le 6 décembre 1774 fut rendu un décret impérial qui organisait dans toute la Bohême des écoles normales, supérieures et communales, d'après un nouveau plan et supprimait les anciennes écoles latines des couvents ou les soumettait à une réforme. Plus tard, en 1784, il fut ordonné que dans les colléges supérieurs les cours se feraient en langue allemande. Dès ce moment l'instruction qu'un Bohémien pouvait recevoir dans sa langue maternelle se bornait à la lecture, à l'écriture, au calcul et au cathéchisme. Ce fut, s'il est permis de le dire, le coup de grâce pour la langue et la littérature nationales, et il leur fut d'autant plus préjudiciable que ces deux décrets firent connaître au peuple de la Bohême la supériorité des lumières et de l'éducation de l'Allemagne et introduisirent l'emploi exclusif de l'allemand dans toutes les opérations publiques et privées. Ce coup funeste réveilla cependant dans un corps indolent les

derniers et faibles restes de sa vigueur endormie. Des hommes généreux, qui voyaient avec douleur la ruine prochaine et définitive de la langue maternelle, lui consacrèrent toute leur sollicitude. Le comte François Kinsky, général non moins illustre par son nom que par ses talents, éleva d'abord la voix dans un écrit intitulé *Observations sur un sujet important*, 1774. Pelzel, l'historien de la Bohême, suivit son exemple en 1775. Le gouvernement consentit la même année à ce qu'au moins dans les écoles militaires supérieures, l'instruction eût lieu dans la langue nationale. Alors plusieurs écrivains distingués, auteurs originaux ou traducteurs, se présentèrent presque simultanément dans la lice si longtemps abandonnée. On donna des soins assidus à la recherche et à la publication des anciens écrits. Indépendamment de Pelzel, dont la *Nova kronyka tcheska* (3 vol., 1791-1796) est jusqu'à présent le meilleur manuel historique de la Bohême, nous citerons parmi ceux qui contribuèrent le plus à cette régénération, François-Faustin Prochazka, 1777-1804; Venceslaf-Mathias Kramerius, mort en 1808, le meilleur écrivain populaire de la Bohême depuis 1780; Jos. Dobrofsky (*voy.* ce mot), le plus grand philologue des Slaves; François Thomsa, mort en 1814, qui, outre de bonnes grammaires, publia plusieurs écrits populaires estimables; Venceslaf Stach, J. Rulik, les frères Tham et autres. Dans ce mouvement des esprits M. Antoine Puchmayer, prêtre laborieux, homme de talent et de vastes connaissances, osa (1795) s'élever par un libre essor sur le Parnasse, longtemps abandonné, de la Bohême. Il fut aussi le premier qui fit connaître à ses compatriotes la littérature des Polonais et des Russes. Plusieurs de ses amis le suivirent avec plus ou moins de succès, entre autres les deux frères Neïedly et Jos. Rautenkranz mort en 1818, François Stepniscka mort en 1832, Sébast. Hnevkovsky, Franç.-Jean Svoboda, etc. M. Joseph Jungmann, professeur très-distingué de Prague, prit depuis 1805 un essor encore plus hardi. Toutefois cette persévérance dans les efforts, ce noble dévouement de tant de gens de bien, n'eut que de faibles résultats; car la noblesse et les classes élevées parmi le peuple étaient devenues presque étrangères à la langue de leurs pères. L'année 1818 annonça à la littérature de la Bohême une nouvelle et meilleure époque. Le magnifique manuscrit de Kœniginhof, découvert par M. Venceslaf Hanka et publié avec la traduction allemande du professeur Svoboda (Prague, 1818, 2e édit., 1829) n'agit pas moins vivement sur l'esprit national que la fondation, à Prague, d'un musée national par les soins du comte Collovrat et plusieurs décrets de la cour (1816-1818), qui recommandaient d'exercer aussi les élèves des gymnases dans la langue du pays. Malheureusement plus tard, le 12 février 1821, ces décrets furent rapportés. Néanmoins depuis ce temps la langue et la littérature ont fait des progrès rapides, on pourrait presque dire trop hasardés; la langue bohême annonce la prétention d'être, elle aussi, européenne, et elle se prête maintenant à tous les besoins du siècle dans les arts et dans les sciences. Après que la perspicacité de Dobrofsky eut découvert toute la structure organique de cette langue, on osa arrêter une nomenclature régulière et claire pour la plupart des branches scientifiques; en même temps et à l'appui de ce travail, on s'appliqua à la recherche des richesses longtemps oubliées ou négligées de l'ancienne littérature. Le mérite d'avoir les premiers, après le vénérable Dobrofsky, ouvert cette carrière difficile, appartient aux professeurs de Prague Jos. Jungmann et Jean Svat. Pressel. Le manuscrit de Kœniginhof ennoblit aussi la diction poétique, et l'antique forme métrique recommandée par MM. Schaffarik et Palacky, contribua à porter depuis 1818 la poésie bohémienne au degré de mérite où elle s'est élevée. Sur la proposition de Dobrofsky, on corrigea aussi quelques inconséquences de l'ancienne orthographe, innovation qui trouva toutefois de nombreux contradicteurs.

Parmi les poëtes et les littérateurs les plus distingués depuis 1818, nous nommerons les suivants comme occupant le premier rang. François Ladislaf Celakowsky à Prague (né en 1799 à Strakonitz en Bohême, talent vigoureux et formé par de bonnes études, poëte original et populaire. Ses poésies diverses (2e édit., Prague, 1830), son Écho des chants russes (Prague, 1829), l'Écho de chants bohémiens (1830) et plusieurs autres sont ce que la poésie nationale a de mieux à citer. Venceslaf Klicpera, professeur à Kœniggrætz (né en 1792), a fourni plus de trente pièces dramatiques, drames, comédies et tragédies qui pour la plupart ont été jouées avec succès. Jean Kollar, prédicateur évangélique à Pesth, né en 1793 à Thurotz en Hongrie, s'est placé par ses *Slavy Dcéra*, recueil de 150 sonnets érotiques et patriotiques (2e éd., Bude, 1824), ainsi que par d'ingénieuses épigrammes et de belles élégies, au premier rang des poëtes de son pays. Jos. Langer (né en 1806), talent fort original, et qui s'est particulièrement fait remarquer par ses idylles nationales, ses contes populaires (Prague, 1830),

et par des poésies diverses, la plupart satiriques. Charles Sim. Makhatchek (professeur à Gitschin, né en 1799), a écrit entre autres la meilleure comédie bohémienne, *la Demande en mariage* (Prague, 1826); l'opéra lui doit aussi depuis 1823 de nouveaux progrès. Ch. Agnell Schneider (homme de loi, né en 1766), poëte aimé de la nation, a fait les meilleures ballades (2 vol., 1823-1830). Jean-Nep. Stzepanek (directeur du théâtre de Prague, né en 1783 à Chrudim) est le créateur et le promoteur du nouveau théâtre qu'il enrichit de plusieurs drames et comédies. Le curé Vincent Zabradnik s'est acquis un nom distingué par ses apologues. Vinarecky, Kamaryt, Khmelensky, Turinsky, H. Marek, Schaffarik, Hanka, Svoboda, les dames Madeleine Rettig et la sœur Marie Antony, morte en 1831, se sont essayés avec succès dans le conte et les chants religieux ou autres.

Parmi ceux qui prirent la part la plus active à l'exploitation savante de la langue bohémienne et aux travaux scientifiques dont le pays s'honore, nous distinguerons Jos. Jungmann (professeur à Prague, né en 1773, à Hudlitz en Bohême) devenu le Johnson et l'Adelung de son pays par son *Slovesnosth* (Prague, 1820), son *Histoire de la littérature bohémienne* (Prague, 1825), ses excellentes traductions, ses différents écrits depuis 1806, et par le grand dictionnaire critique de la langue bohémienne dont nous avons fait mention, travail de plus de 30 années. Son frère, le professeur Ant. Jungmann, né en 1775, est connu par son Anthropologie et autres ouvrages de médecine; le doyen Ant. Marek l'est par ses écrits sur la logique et la philosophie théorique; Franç. Palacki, par ses dissertations esthétiques et philosophiques (depuis 1818), par une histoire de l'esthétique (1823) et de nombreux morceaux historiques, insérés dans le *Journal du musée bohémien*, qu'il rédige depuis 1827; Jean Svat. Presl (professeur et directeur du cabinet d'histoire naturelle à Prague, né en 1791), s'est fait connaître par beaucoup d'excellents ouvrages sur la botanique, la zoologie, la minéralogie, la chimie, etc., et par un journal encyclopédique intitulé *Krok;* Paul-Joseph Schaffarik par plusieurs dissertations esthético-critiques (depuis 1818); Charles Schadek (né en 1783), par ses ouvrages de géographie, physique et technologie, et le professeur Adelb. Sedlacek (né en 1795), par des ouvrages sur les mathématiques et la physique, etc.

En 1831 on publiait à Prague neuf écrits périodiques en langue nationale. (Il n'y a toutefois que trois journaux dont un seul politique.) Ce nombre est petit, mais aussi parmi les 7 millions d'habitants slavons de la Bohême, de la Moravie et de la Hongrie supérieure, qui doivent former le public de la littérature bohême, il n'y a que des individus isolés qui s'y intéressent. Viennent ensuite les entraves, comme les rigueurs de la censure, l'état pitoyable du commerce de la librairie, etc. Si la littérature, malgré tant d'obstacles, fait néanmoins des progrès, il faut en savoir gré aux circonstances mentionnées plus haut, et surtout à cet esprit national du Bohémien, qui n'a besoin que d'un faible encouragement pour se montrer dans toute son activité, dans toute son énergie. CONV. LEXICON.

BOHÉMIENS. On se tromperait si l'on établissait le moindre rapport entre les bandes nomades qui portent ce nom et la Bohême qui n'est point leur patrie, et à laquelle ils n'appartiennent point. Ce n'est même qu'en France qu'on leur donne ce nom. Les Hollandais les appellent *païens;* les Suédois et les Danois, *tâtares;* les Anglais, *Égyptiens* (Gysies); les Espagnols, *gitanos*. Eux-mêmes se nomment *pharaons;* mais c'est dans la dénomination allemande, *Zigeuner,* qu'on pourrait retrouver quelque trace de leur origine : ce nom, ainsi que celui de *zingari* ou *zingani,* usité chez les Italiens, les Turcs et les Valaques, n'est pas sans ressemblance avec le mot Tchinganes qui désigne une peuplade des bords de l'Indus. L'opinion la plus accréditée les fait venir de l'Inde. Dans leur langue il y a beaucoup de mots sanscrits; d'autres appartiennent au Bengale et au Malabar; enfin la construction en est tout orientale. Quand ils vinrent pour la première fois en Italie, ils se proclamèrent eux-mêmes d'origine indienne. Ce fut vers 1417 qu'ils parurent pour la première fois, et l'on a lieu de croire que les cruautés de Tamerlan avaient fait fuir ces populations de l'Inde [1]. Quoi qu'il en soit, elles arrivèrent très-nombreuses. En 1418 il en vint, dit-on, en Suisse plus de 14,000. Cela fait contraste avec le petit nombre de douze vagabonds qui, selon Pasquier, vinrent à Paris en 1427. Les uns croyaient que les bohémiens étaient des chrétiens revenus de la terre sainte; d'autres pensaient qu'ils erraient ainsi parce que le pape les y avait condamnés en expiation de leurs fautes. Ils devaient, disait-on, courir pendant 7 ans, sans jamais se reposer. On évalue à 700,000 le

[1] Il y a une grande plausibilité dans l'opinion de Grellman, qui prouve que les bohémiens appartiennent à cette classe infirme d'Indiens appelées *Suders,* et qu'ils ont quitté l'Inde lors du ravage de cette contrée, en 1408, par Timour qui mit à mort des multitudes d'hommes de tous les rangs.

nombre des bohémiens actuellement en Europe; sur ce nombre il y en a environ 18,000 en Angleterre. La Hongrie, la Moldavie et la Transylvanie en possèdent près de 200,000. Enfin, c'est dans la Turquie, la Bessarabie, la Crimée qu'il s'en trouve le plus; tandis que la France et l'Allemagne n'en voient errer que des bandes isolées. Cette population est ordinairement laide et disgrâciée de la nature; toutefois la haute taille de ces nomades, la blancheur de leurs dents et la belle couleur de leurs cheveux noirs, contribuent à produire des exceptions favorables. Il est des pays, l'Espagne, par exemple, où les beautés bohémiennes sont fort estimées. Rarement ces bandes voyageuses ont des tentes : elles se creusent des cahutes sous terre et les recouvrent de gazon. On leur voit faire des tours de cartes; souvent les femmes disent la bonne aventure. Il y a quelques métiers à la portée de ces familles errantes; elles comptent des vétérinaires, des chaudronniers, des cloutiers, etc., etc. La musique ne leur est pas étrangère, et il est des contrées où les orchestres de bal leur appartiennent exclusivement. Quant à la religion, ils pratiquent assez ordinairement celle du pays où ils se trouvent, mais ils n'ont pas pour cela l'intelligence du dogme ni de la morale; ils se marient entre eux, sans beaucoup de préambule ni de formalités; mais quand le mari est las de sa femme, il la chasse. La morale des bohémiens est en général fort relâchée; le vol surtout est presque généralement établi chez eux. En France les états généraux de 1560 condamnèrent les bohémiens à un bannissement perpétuel. En Allemagne, Marie-Thérèse et Joseph II ont fait de vains efforts pour les civiliser. *Voir* Grellmann, *Historicher Versuch über die Zigeuner*, 2e édition, Gœtt., 1787. CONV. LEX. MODIFIÉ.

Aujourd'hui, dans aucune contrée de l'Europe, on ne trouverait beaucoup de descendants des bohémiens aborigènes. La sévérité de la police exercée contre ces hordes de vagabonds abrutis a beaucoup éclairci leurs phalanges, principalement en Suisse et en Angleterre, et on est même parvenu à ramener quelques-uns de ces hommes au sentiment des devoirs qu'imposent les lois d'une société civilisée. Néanmoins, tout ce qui reste de cette étrange race continue à éluder, d'une manière ou d'une autre, la vigilance des magistrats sous le masque de prétendues professions, à l'aide duquel ils se livrent toujours à leur trafic habituel.

Les bohémiens modernes prétendent être les descendants des anciens Égyptiens, si fameux pour leurs connaissances en astronomie et dans les autres sciences; et sous prétexte de dire la bonne aventure, ils trouvent le moyen de voler, de dépouiller le peuple crédule et superstitieux. Pour colorer leurs impostures, ils se peignent la figure et parlent une espèce de baragouin ou d'argot qui leur est particulier. Ils rôdent dans le pays en bandes nombreuses, au grand effroi des fermiers, sur lesquels ils ne manquent jamais de prélever une contribution en oies, en dindons et en poules.

Le Journal d'Evelyn nous donne quelques détails assez curieux sur ces maraudeurs en Angleterre, et jette un certain jour sur les altérations qu'a subies la race primitive de ces êtres dégénérés : « Dans nos statuts, ils sont qualifiés « d'Égyptiens, ce qui dans le fait ne signifie au« tre chose que des coquins déguisés; car ce ne « sont pour la plupart que des Anglais ou Gal« lois qui s'affublent de vêtements bizarres, tra« vaillent leurs figures et leurs corps, se font « une langue d'argot qui n'est entendue que « d'eux et des leurs, s'en vont rôdant dans le « pays, sous prétexte de dire la bonne aventure, « de guérir les maladies, etc.; font des dupes « parmi les ignorants, leur attrapent de l'argent « et ne manquent jamais en outre de voler tout « ce qui n'est ni trop chaud, ni trop pesant pour « être emporté. »

En 1531, les hordes vagabondes qui se donnaient le nom d'Égyptiens étaient devenues si nombreuses et tellement incommodes en Angleterre, qu'elles en furent en totalité bannies par acte du parlement, sous peine d'emprisonnement. Peu de temps après, le comte d'Arran imagina un moyen différent pour se débarrasser de ces odieux vagabonds : ce fut d'ordonner à tous les shérifs et aux autres magistrats des comtés, de prêter assistance à John Faw, seigneur et comte de la petite Égypte, pour le rassemblement de ses sujets les bohémiens (dont un grand nombre s'étaient révoltés, sous la conduite d'un certain Sébastien Lalow). John Faw avait pris l'engagement de ramener les Égyptiens dans leur pays.

Un intérêt tout nouveau s'est attaché à ces hordes par les admirables romans de Walter Scott, et surtout par le rôle important qu'elles jouent dans Guy Mannering.

Les bohémiens vivent en ne croyant à rien, et exempts de toute inquiétude sur la vie éternelle. Il ne faut donc pas s'étonner que leur conduite dans la société corresponde à un tel ordre d'idées morales. Tous les devoirs sont négligés chez eux; jamais la prière n'a passé sur leurs lèvres; jamais ils n'assistent à aucun service di-

vin ; c'est ce qui a fait dire aux Valaques que « l'Église des bohémiens ayant été construite « avec du lard, les chiens l'ont mangée. » Le culte qui perd un bohémien perd aussi peu que celui qui en gagne un. Au fond, le zingari n'est ni mahométan ni chrétien ; car les doctrines de Mahomet et celles du Christ lui sont également inconnues ou indifférentes : elles n'ont d'autre effet pour lui que de faire que son enfant ait été baptisé ou circoncis. PELOUZE, p.

BOHÉMOND (MARC), prince de Tarente, était fils du fameux Robert Guiscard, aventurier normand, qui devint duc de la Pouille et de la Calabre. Dès sa plus tendre jeunesse, Bohémond porta les armes, et son père lui confia de bonne heure le commandement d'une armée. Après avoir débuté avec éclat dans une guerre contre les Vénitiens et contre les Grecs, il perdit, en 1085, son père qui mourut à Céphalonie. Robert avait donné le duché de la Pouille et celui de la Calabre à Roger, fils de sa seconde femme, qui lui avait inspiré un attachement plus vif que sa première, mère de Bohémond. Cette injuste prédilection indigna celui-ci. Une guerre sanglante éclata entre les deux frères. Roger fut à la fin forcé de céder à son aîné la principauté de Tarente. — En 1095, Bohémond, faisant avec Roger le siége d'Amalfi, dont les habitants s'étaient révoltés, rencontra plusieurs croisés qui se rendaient en Palestine, et se sentit tout à coup enflammé du même enthousiasme que ces guerriers. A la vue de toute l'armée, il quitte son manteau, le fait découper en plusieurs croix qu'il distribue à ses officiers, et en place une sur ses habits. Roger se voit abandonné de la plupart de ses soldats, qui prennent la croix. Cette armée, débarquée en Épire, arriva à la rivière Vardari, sur les bords de laquelle elle campa quelques jours. La rapidité du courant s'opposait au passage des croisés, et les deux rives qui étaient couvertes d'ennemis, effrayaient une partie de l'armée. Tancrède, voyant qu'on hésitait, s'exposa le premier et traversa le fleuve, accompagné d'un petit nombre d'hommes. Son épée lui ouvrit un passage à travers les Grecs, qui furent renversés. L'armée de Bohémond, voyant les ennemis en fuite, n'hésite plus à passer le fleuve. Après quelque résistance, elle resta maîtresse du pays. L'empereur Alexis, apprenant que Bohémond avait traversé l'Adriatique, et s'était emparé de la Macédoine ; que toute l'Italie s'était jointe à lui ; que depuis les Alpes jusqu'à l'Illyrie aucun pays ne lui avait refusé des armes, et qu'en outre Tancrède et ses frères Guillaume et Robert accompagnaient ce redoutable chef, médita de nouvelles ruses et de nouveaux stratagèmes. Il députa vers Bohémond des hommes chargés de le surprendre par des caresses, et lui écrivit une lettre remplie des promesses les plus séduisantes. Bohémond fut en effet séduit plus encore par l'éloquence des envoyés que par la lettre de l'empereur. Les richesses de Constantinople le tentèrent. Il se rendit dans cette ville avec un petit nombre de croisés, laissant le commandement de l'armée à Tancrède : il fut présenté à Alexis, et se soumit, malgré sa fierté et son dédain pour les Grecs, à lui rendre hommage. L'empereur étala devant lui tous ses trésors, lui en fit accepter une partie, et lui donna un fief dans la Romanie. D'après le caractère que les historiens contemporains attribuent au prince de Tarente, on doit croire que la facilité qu'il montra à se laisser séduire était plutôt un effet de sa politique et de sa prévoyance que de sa faiblesse. Il alla même jusqu'à jurer hommage à Alexis pour son cousin Tancrède, dont l'empereur redoutait le courage et l'inflexible fierté. Ce fut pour ainsi dire au prix de ces sacrifices faits à l'amour-propre, que Bohémond obtint la liberté de suivre les autres chefs croisés au siége de Nicée, qui fut attaquée, réduite et remise ensuite aux troupes grecques. Cette première conquête des soldats de la croix fut suivie de la bataille de Dorylée, qui manqua leur devenir funeste, et dans laquelle Bohémond se vit forcé de plier. Mais la valeur de Tancrède, le courage de Hugues le Grand, frère du roi de France, le sang-froid de Godefroi de Bouillon, fixèrent enfin la victoire de leur côté, et les troupes du Turc Soliman furent culbutées et mises en fuite. Les croisés, poursuivant alors leur marche triomphante, allèrent mettre le siége devant Antioche, capitale de la Syrie. L'armée chrétienne était depuis huit mois autour de cette place, les plus illustres guerriers s'y étaient distingués par de brillantes actions, et les soldats croisés souffraient beaucoup de la disette et des sorties que faisaient tous les jours les assiégés, quand la trahison vint tout à coup les rendre maîtres d'Antioche. Ce fut à Bohémond que le traître s'adressa, et le prince eut l'adresse de la faire servir à son ambition. Il y avait dans Antioche un riche Arménien qui avait renoncé à la foi du Christ pour embrasser le mahométisme, et qui avait une famille nombreuse et beaucoup de blé chez lui pour la nourrir ; Baghi-Syan, gouverneur de la place, en fut informé. Quoiqu'il eût déjà fait à toutes les familles un premier enlèvement de provisions, il força une seconde fois l'Arménien à lui livrer la moitié de ce qui lui restait. L'Ar-

ménien, que les auteurs arabes nomment *Zarad*, et les écrivains latins *Phirous*, va trouver le gouverneur, se jette à ses pieds, et lui représente sa misère et celle de ses enfants, à qui il a enlevé tout moyen de vivre. Baghi-Syan, loin d'être touché de ses prières et de ses larmes, le repousse avec mépris et dérision. Zarad avait depuis le commencement du siége la garde d'une tour. Réduit au désespoir, il ne consulte plus que son propre salut, et se décide à venger son injure personnelle aux dépens de tous les assiégés. Au milieu de la nuit, il descend de la tour au moyen d'une corde et se rend secrètement à la tente de Bohémond. Ce prince, par la réputation qu'il s'était faite en Orient, y était regardé alors comme le chef de tous les croisés. Zarad offre de lui livrer la ville; il fixe le jour, l'heure, et indique l'endroit favorable pour y entrer. Pour garant de sa parole, il offre encore de lui-même un de ses enfants, qu'il envoya le lendemain à Bohémond. Le prince de Tarente, au comble de la joie, confie son secret à l'évêque du Puy, légat du pape auprès de l'armée. Celui-ci convoque les chefs croisés, et dans un discours adroit et pathétique leur propose de donner la ville à celui par le secours duquel la ville aura été prise. Le conseil approuve cet avis. Alors Bohémond découvre son projet et fait connaître ses moyens d'exécution. La nuit étant arrivée, il se rend au pied de la tour qu'on avait promis de lui livrer. Au signal convenu, il trouve une corde suspendue, y attache ses gens, et Zarad les attire à lui. Un assez grand nombre de soldats étant ainsi montés et toute crainte étant dissipée, les croisés tuent tous les gardes qui étaient dans la tour, poussent de grands cris, qui jettent partout l'alarme, descendent ensuite aux portes, en massacrant toutes les sentinelles qu'ils rencontrent, et les ouvrent aux autres croisés, qui attendaient le succès de l'entreprise. Au point du jour, la ville se trouva ainsi, comme par surprise, au pouvoir de l'armée chrétienne. Cet événement, si important pour les croisés, eut lieu au mois de juin 1098. Bohémond, pour récompense du service qu'il venait de rendre, fut déclaré prince d'Antioche. Il fut le premier des chefs de ces guerres saintes appelées croisades qui obtint en Orient ce que tant d'autres comme lui allèrent y chercher par la suite, un État à gouverner et des terres à conquérir. Il mourut en 1111. DELBARE.

BOIAR ou BOYARD, titre usité en Russie et dans la Moldavie (dans la Valachie le titre de *boïlade* y répond), et autrefois encore dans d'autres pays slavons pour désigner un homme de haute naissance ou un fonctionnaire des plus élevés.

BOIARDO (MATEO-MARIA, comte DE SCANDIANO) poëte italien, né en 1430, dans le Milanais. Il remplit des charges d'honneur à la cour de Ferrare, où le duc Hercule d'Este s'était fait le protecteur des lettres et des arts, l'émule de la famille des Médicis. Il traduisit en italien Hérodote, une partie de Lucien, l'Ane d'or d'Apulée, et composa un poëme épique intitulé le Roland amoureux (*Orlando inamorato*), prélude faible, il est vrai, de l'immortel poëme de l'Arioste. Le Roland de Boïardo est un inextricable labyrinthe d'aventures et de courses chevaleresques, où se trouvent déjà les noms des héros de l'Arioste et bien d'autres noms encore, à la confection desquels le poëte attachait une grande importance. L. SPACH.

BOIENS, BOÏES ou BOGS, peuple d'origine Cimbrique (dont on fait venir le nom de *bw*, peur, *bwg* et *bug*, terrible, en langue gallique) et divisé en plusieurs races. Les premiers *Boïes gaulois* habitaient le pays qui plus tard fut connu sous le nom de Bourbonnais; d'autres s'établirent, peu après l'expédition de Bellovèse, dans une partie de l'Italie méridionale. 400 ans après la fondation de Rome, les Boïens voulurent pénétrer plus avant dans la péninsule italique; mais les Romains les repoussèrent et les contraignirent à se réfugier sur les bords du Danube. Au temps de César, on les voit prendre part à l'attaque des Helvétiens contre la Gaule; ils furent établis par lui dans la première Lyonnaise. D'autres Boïens gaulois habitaient le pays qui forme aujourd'hui le territoire de *Buch*, dans les Landes.

Les *Boïens de Germanie* avaient pour séjour le fertile bassin qu'entourent les monts Sudètes et la forêt de Hercynie, aujourd'hui la Bohême, *Boio-hæmum*. Ce nom, qui signifie, en langue germanique, demeure des Boïes (*Boienheim*), lui fut donné par les Marcomans, qui s'en emparèrent après en avoir expulsé les habitants. C'est encore des Boïens que la Bavière (*Boaria*, *Boiaria*) a tiré son nom. Des Boïens figurèrent aussi parmi les tribus gauloises qui envahirent l'Asie Mineure et laissèrent leur nom à la Galatie. A. SAVAGNER.

BOIELDIEU (ADRIEN), né à Rouen en décembre 1775, apprit la musique et la composition d'un organiste de cette ville nommé Broche. Boïeldieu devint très-habile sur le piano; il écrivit d'abord pour cet instrument : ses concertos de piano, ses duos pour piano et harpe, obtinrent un succès de vogue. Plusieurs romances,

qu'il publia peu de temps après son arrivée à Paris, en 1795, le firent connaître dans le monde musical, où le célèbre chanteur Garat l'avait produit. Nommé professeur de piano au conservatoire, Boïeldieu y forma un grand nombre d'élèves d'un grand talent. Il débuta à l'Opéra-Comique par *la Famille suisse,* opéra en un acte, qui fut bientôt suivi de *Zoraïme et Zulnar,* ouvrage en trois actes, qui le plaça au premier rang parmi les compositeurs français. *La Dot de Suzette, le Calife de Bagdad, Béniowsky, Ma tante Aurore,* et plusieurs autres opéras avaient encore accru sa renommée. Lorsqu'il fit le voyage de Saint-Pétersbourg, en 1803, l'empereur de Russie, Alexandre Ier, le nomma maître de sa chapelle, chargé de composer pour le théâtre et les fêtes de la cour. Après un séjour de huit ans environ, pendant lesquels il avait fait représenter *Aline, Abder-Kan, la Jeune femme colère, les deux Paravents, Amour et Mystère,* les chœurs d'*Athalie, Télémaque, les Voitures versées*, plusieurs pièces de circonstance et beaucoup de musique militaire, Boïeldieu revint à Paris en 1811. *Les deux Paravents, la Jeune femme colère, les Voitures versées,* parurent bientôt sur le théâtre de l'Opéra-Comique, pour lequel il composa de nouveaux opéras, tels que *Jean de Paris, la Fête du village voisin, le Nouveau seigneur du village, le Chaperon rouge, la Dame blanche,* son chef-d'œuvre, en 1824, *les deux Nuits,* en 1829. Depuis lors, atteint d'une affection au larynx, Boïeldieu fut forcé de suspendre ses travaux. Il s'occupait d'un opéra en trois actes, paroles de M. Scribe, dont un acte seulement est mis en musique. Après un voyage entrepris pour sa santé dans le midi de la France et dans l'Italie, il revint à Paris en juillet 1833, et mourut à Jarcy dans la Brie le 9 octobre 1834, à son retour des eaux des Pyrénées. — Boïeldieu n'a point travaillé pour la grande scène lyrique de France; mais plusieurs de ses ouvrages pourraient y figurer avec honneur. Il a réussi dans le genre comique : *Ma tante Aurore, Jean de Paris,* l'attestent; il s'est élevé jusqu'à la hauteur de la tragédie lyrique dans *Béniowsky, Télémaque,* les chœurs d'*Athalie.* Dans le demi-caractère, ses succès n'ont pas été moins éclatants : témoin *Zoraïme et Zulnar, le Chaperon rouge, la Dame blanche.* L'opéra-comique français, traité comme l'a fait Boïeldieu, est une œuvre d'art et d'imagination; la phrase de ce compositeur est d'une mélodie gracieuse et distinguée; son style est clair, d'une rare élégance, et les forces de son orchestre se sont accrues suivant les exigences de chaque époque. Ce maître a suivi les progrès de la musique. Il s'est montré d'abord rival de Grétry, et c'est au moment des plus beaux triomphes de Rossini que sa *Dame blanche* a fait une immense explosion. Musicien spirituel, il savait donner aux paroles l'expression, le coloris qu'elles réclament, sans s'attacher à jouer sur les mots, à faire des rébus, comme plusieurs de ses prédécesseurs, rébus que les hommes de lettres du temps prenaient pour des traits de génie. Il a déclamé sans dégrader les contours de la mélodie. Boïeldieu est un des plus illustres maîtres dont l'école française puisse s'honorer. Ses opéras ont réussi partout : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les ont traduits et représentés; l'Italie même, qui adopte si difficilement les compositions étrangères, a reçu *la Donna bianca* de la manière la plus flatteuse. CASTIL-BLAZE.

BOILEAU-DESPRÉAUX (NICOLAS), naquit, le 1er novembre 1636, à Paris ou à Crône. Cette seconde tradition est moins probable; on assure pourtant que son surnom de Despréaux vient d'un petit pré de ce village. Il n'avait pas 12 mois quand il perdit sa mère, pas 20 ans quand mourut son père, greffier du conseil de la grande chambre. Onzième enfant de cette famille, atteint, dès ses jeunes ans, de maladies graves, languissant et délaissé, il grandit au sein des douleurs et des contradictions. Il était né dans un greffe : il fut condamné à devenir avocat. Mais ayant lu des romans et fait des vers, il ne goûta ni la science des légistes, ni surtout ce qu'ils appelaient leur pratique, et ne s'étudia qu'à les convaincre de son entière inaptitude; il y réussit. Pour mieux échapper au barreau, il s'avisa de se réfugier dans une école de théologie; et le plus grave de ses historiens, l'académicien de Boze, nous dit en propres termes « qu'il y retrouva la chicane qui n'avait fait que « changer d'habit. » Dès lors il résolut de se consacrer aux lettres. Deux de ses frères, Gilles et Jacques, se sont engagés dans la même carrière. JACQUES, docteur de Sorbonne, n'a guère écrit que sur des matières ecclésiastiques, et la plupart de ses livres sont en langue latine. Mais GILLES, auteur de poésies françaises, de traductions en vers et en prose, et de quelques autres productions, a été l'un des 40 immortels de l'Académie française, 25 ans avant Nicolas. Celui-ci ne souffrit pas toujours sans murmures les hauteurs et les dédains de ce frère aîné; ils ont eu ensemble des démêlés dont on retrouve des vestiges dans les ouvrages du plus jeune. Toutefois ils se réconcilièrent, et Nicolas de-

meura si fidèle à cette amitié fraternelle, qu'il se fit l'éditeur des Œuvres posthumes de Gilles.

Despréaux nous a conservé lui-même quelques-uns de ses premiers vers, deux chansons, un sonnet, une ode; faibles essais qui ne méritaient pas le nom de préludes. Son véritable début est de l'année 1660, la 24e de son âge; c'est l'époque de sa 1re satire, intitulée *Adieux d'un poëte à la ville de Paris*, et de celle où sont décrits les embarras de cette grande cité; toutes deux déjà remarquables par la pureté du style, par une versification élégante, par le talent, alors bien rare, d'exprimer les détails les plus rebelles et d'ennoblir les plus vulgaires. L'auteur avait été admis à lire ces deux pièces au sein d'une société fameuse, où présidaient la marquise de Rambouillet et sa fille, la duchesse de Montausier. Là brillaient Chapelain et Cotin, révérés comme des oracles : le jeune Despréaux n'eut pas le bonheur de leur plaire; il n'admira pas non plus leur génie, leur goût, leur savoir; il sortit de l'hôtel Rambouillet beaucoup plus satirique qu'il n'y était entré. Dans le cours des sept années suivantes, il publia les 5 satires que les éditions nomment la 7e, la 2e, la 4e, la 3e et la 5e. Celle qui a pour sujet le genre satirique même peut sembler inférieure au modèle latin qu'elle imite; une autre n'est qu'une assez médiocre esquisse des folies humaines; mais celle qui expose les difficultés de l'art d'écrire en vers français a du moins le mérite de les surmonter. Plusieurs des traits satiriques dont la description d'un festin ridicule est parsemée sont restés mémorables; et la pièce qui commence par déclarer que la noblesse n'est point une chimère, a pu contribuer à propager l'opinion contraire. Quoi qu'il en soit, les deux meilleures satires de Boileau sont la 8e et la 9e, composées en 1667 : l'une peint sous de vives couleurs les travers et les vices de la race humaine, telle que les sociétés l'ont faite; l'autre, adressée par le poëte à son propre esprit, offre un brillant tissu d'idées ingénieuses et d'expressions poétiques; on y voit quelle force et même quelle grâce une raison sévère peut ajouter à l'atticisme de la diction et à la verve du style. Il y a 26 ans d'intervalle entre cette excellente satire et la 10e, où les femmes sont si amèrement censurées. Une si longue distance explique, ou même excuse l'affaiblissement que, malgré de riches détails et de très-beaux vers, on a cru remarquer ici dans le talent du poëte, et que rendent de plus en plus sensibles ses deux dernières satires, où il s'agit de l'honneur et de l'équivoque. On y reconnait souvent encore l'auteur des neuf premières, mais descendu à son 13e et à son 14e lustre. De ces 12 satires, trois sont purement littéraires; et Despréaux, en composant les neuf autres, a fréquemment trouvé ou cherché les occasions de critiquer les vers et la prose d'un grand nombre de ses contemporains. Jeune encore il signalait tous les écueils de l'art d'écrire, la bizarrerie des sujets et l'inconvenance des styles, l'insipide afféterie et la grossièreté triviale, la sécheresse et la prolixité, la négligence et la contrainte, la froideur et l'emphase. Le mauvais goût n'a point de travers qu'il ne condamne, non-seulement dans les auteurs déjà méprisés, dans vingt académiciens dès lors obscurs, mais surtout dans les coryphées du monde littéraire, dans les Chapelain, les Cotin, les Scudéri, noms aujourd'hui sans honneur, fantômes alors révérés; dans ce Charles Perrault qui, ayant contracté de bonne heure la facile habitude des intrigues, mettait son étude à multiplier ses relations avec les grands, avec les gens de lettres, avec les artistes, et parvenait à soutenir sa réputation littéraire par l'idée qu'il faisait prendre de son crédit et de son influence. Loin de confondre Quinault avec tant de rimeurs inhabiles, il louait chez lui la versification la plus mélodieuse dont le génie de la musique eût encore pu disposer, et ne critiquait, parmi les poëmes de cet auteur, que ceux qu'on ne chantait pas, Stratonice, Amalazonte, Astrate, drames en effet illisibles et depuis longtemps oubliés. Il admirait aussi dans le Tasse le génie d'un poëte épique, imitant Virgile comme Virgile avait imité Homère; mais il osait lui reprocher les descriptions superflues, les interventions de démons et d'anges, les expressions recherchées, les tours affectés, les concetti que déjà Galilée avait condamnés bien plus durement, et qu'ont censurés depuis avec autant de rigueur, Rapin, Bouhours, Addisson, Métastase. Si d'autres jugements de Boileau, en bien petit nombre, semblent un peu trop sévères, toujours est-il un satirique bien modéré, en comparaison de ceux qui, avant et après lui, ont écrit dans le même genre. La gaieté qui anime ses satires verse le ridicule et non l'infamie; la malice, qui les dicte plus souvent que la colère ne les inspire, se prescrit toujours des limites : elle veut des jouets et non des victimes.

Les 12 épîtres de Boileau n'ont paru qu'après ses 9 premières satires; elles sont en général les fruits d'un talent plus mûr et plus exercé. La versification y a plus de souplesse et de grâce, le style plus de mouvement et de consistance; des pensées plus fortes, plus étroitement enchaînées,

y sont exprimées avec plus de vérité, de couleur et d'énergie. Ce progrès est sensible dans les épîtres sur le respect humain, sur la connaissance de soi-même, sur les plaisirs de la campagne, et dans le remercîment à Louis XIV. De brillantes descriptions, des vers élégants, harmonieux et souvent pittoresques, des ornements très-variés et toujours convenables, enrichissent ces 4 épîtres qui ne sont pas les plus belles. C'est quand il célèbre le passage du Rhin, quand il chante les exploits guerriers et recommande les vertus pacifiques; c'est quand il exhorte à n'aimer que la vérité; c'est lorsque, inspiré par le goût et par l'amitié, il enseigne à Racine comment le génie, en méprisant la critique malveillante, peut en profiter cependant; c'est en des sujets si divers que Despréaux, prenant tous les tons avec justesse, ennoblit, agrandit ce genre de poëmes, et y remplace au moins par des beautés sévères l'enjouement gracieux d'Horace, son abandon inimitable et sa négligence si parfaite. Nous n'étendons ces éloges ni à sa 2e épître, ni aux trois dernières. La 2e consiste en 50 vers, où des lieux communs sur la manie des procès se terminent par un bien aride apologue, quoique ce soit celui de l'huître et des plaideurs. Les 3 autres, publiées en 1695, étaient de pénibles productions d'une muse presque sexagénaire. Despréaux y parle à ses propres vers des circonstances de sa vie; à son jardinier d'Auteuil de la nécessité du travail; à l'abbé Renaudot de l'amour de Dieu. Parmi les épîtres composées 20 ans ou plus auparavant, trois sont adressées à Louis XIV, ou même 4, si l'on tient compte d'un discours en vers qui se lit à la tête des satires, et qui n'en est pas un très-digne frontispice. Le grand monarque est complimenté sous des formes diverses et souvent ingénieuses, non-seulement dans ces 4 pièces, mais dans les satires mêmes, dans l'Art poétique, dans le Lutrin, ailleurs encore; et l'on peut regretter qu'un satirique si austère ait tant prodigué les louanges. Chez lui du moins elles sont circonspectes jusque dans leur profusion; jamais il n'encense ni un vice, ni une mauvaise action, ni même une erreur grave; il n'applaudit point aux dragonnades; il ne célèbre pas, comme a fait Ch. Perrault, la révocation de l'édit de Nantes. Préconiser les méfaits des maîtres du monde, c'est en être le complice; leur attribuer des vertus qu'ils n'ont pas est quelquefois le seul moyen de leur adresser d'utiles conseils. Despréaux a usé de cette licence; il osa inviter Louis XIV à s'illustrer par de sages lois et par une administration équitable, plutôt que par des conquêtes. Le monarque lut l'épître, l'admira, et fit la guerre; mais le poëte avait fait un bel ouvrage et une belle action. Pensionné comme historiographe, il rima quelques compliments de cour et s'abstint d'écrire des Annales qui n'auraient pu être que mensongères.

En 1674 il mit au jour l'Art poétique et le Lutrin; ces deux chefs-d'œuvre l'avaient occupé durant cinq années. Le premier est un poëme didactique où sont d'abord exposées les règles générales de l'art d'écrire. Jamais encore elles n'avaient été exprimées avec autant de précision, enchaînées avec autant de méthode; et néanmoins le poëte sait les interrompre à propos, y mêler des traits de satire, y joindre un tableau historique de la poésie française. En appliquant ces préceptes généraux aux différentes compositions poétiques, à l'idylle, à l'élégie, à l'ode, à l'épigramme, à la satire, il décrit véritablement ces poëmes; il enseigne moins ce qu'ils doivent être qu'il ne montre ce qu'ils sont de leur nature. Son style harmonieux nous les représente en prenant sans effort et sans dissonance tous les tons qui leur conviennent. Loin qu'un tel travail le décourage, il se laisse au contraire séduire par les difficultés et consacre 20 excellents vers à l'exposition des règles minutieuses du sonnet. On sait avec quel éclat la tragédie, l'épopée, la comédie sont peintes dans le 3e chant, et quel intérêt profond répandent sur le 4e la sagesse des maximes, la noblesse des sentiments et la dignité du style; Boileau nous y entretient des mœurs de l'écrivain, et son langage est à la fois celui d'un poëte et d'un homme de bien.

Indigné du succès des poésies burlesques, il voulut, à cet art grossier d'avilir de grands objets par des formes basses, substituer un art plus noble, celui de traiter avec gravité un sujet comique et de faire prendre à de ridicules figures des attitudes solennelles; ingénieux et fécond système où devaient se succéder, se fondre et ressortir par leurs contrastes les saillies de la gaieté satirique, les richesses de la poésie descriptive et les fictions hardies de l'épopée. Voilà ce qu'un talent flexible, dirigé par un goût exquis, a fait admirer dans les 4 premiers chants du Lutrin. Aucun des précédents ouvrages de Boileau n'avait promis celui-là. Son génie n'avait point encore révélé le secret de tant de ressources; on ne le savait pas riche de tout ce qu'il répand ici d'ornements et de grâces sur les récits et sur les discours, sur les portraits et sur les tableaux. Les deux derniers chants n'ont été composés qu'environ 9 ans plus tard. Le 5e plaît encore par l'élégance du style et par la gaieté des détails,

quoiqu'ils soient peu variés et fort épisodiques. Mais l'aridité du 6e est déplorable, et il est trop permis de dire que Despréaux n'a réellement point achevé son plus poétique et plus aimable ouvrage.

Après avoir distingué dans les œuvres de Boileau d'excellentes satires, de meilleures épîtres, l'Art poétique et quatre chants du Lutrin, il serait inutile de s'arrêter aux essais lyriques et aux poésies diverses qui s'impriment à la suite de ces chefs-d'œuvre. D'heureux quatrains n'ajouteraient rien à une gloire si haute; et une mauvaise ode, de froids sonnets, de faibles épigrammes ne peuvent pas la rabaisser. Ses écrits en prose n'attirent l'attention que par leurs objets et par leurs rapports avec de plus mémorables travaux. Presque toujours claire et assez souvent correcte, la prose de Boileau manque beaucoup trop de couleur, d'harmonie et même d'élégance. On voit qu'il l'a composée négligemment, et comme pour se reposer de ses veilles poétiques. Cependant il n'avait fait encore que deux satires quand il écrivit, en 1662, sa dissertation sur Joconde. Cet hommage rendu avec franchise, et non sans quelque soin, au talent de la Fontaine, est un monument de l'estime qu'il avait dès lors conçue pour cet immortel poëte, dont il est devenu depuis l'un des amis les plus intimes : on a peine à comprendre par quelle fatalité le nom du fabuliste, si honorablement cité en divers endroits des œuvres de Boileau, a été oublié dans l'Art poétique. Mais de tous les ouvrages en prose que le satirique a laissés, le mieux écrit, le plus plein de traits piquants et de saillies ingénieuses, est le dialogue des héros de romans, publié en 1664. Il s'en faut qu'on doive les mêmes éloges à un discours sur la satire, composé 4 ans plus tard, non plus qu'à d'autres préfaces qui portent des dates encore moins anciennes. L'arrêt burlesque de 1671, production en soi légère, se recommande par l'intention qui l'a dicté et demeure mémorable par l'effet qu'il a produit. La philosophie de Descartes, alors la plus raisonnable, était menacée d'une proscription solennelle : Despréaux eut le bonheur d'empêcher l'université et le parlement, déjà coupables de tant de sottises, d'en commettre une de plus.

A l'époque de la plus glorieuse activité de son génie poétique, en 1674, Boileau fit paraître, avec ses deux plus grands ouvrages, la traduction d'un traité grec sur le Sublime. Elle était, quoi qu'on en ait dit, constamment fidèle, mais rarement élégante; le style en est presque partout faible, décoloré, traînant et pénible. Il n'y a d'excellent, dans cette traduction en prose, que les vers. Le rhéteur Longin n'est interprété que par un helléniste; Homère et Sapho, quand Longin les cite, sont traduits par un poëte qui sait reproduire les couleurs et les beautés de leurs vers, les formes et les tours figurés que l'auteur du traité y fait remarquer. Despréaux a imposé le nom de Réflexions sur Longin à des dissertations polémiques qu'il a composées longtemps après cette traduction et dans lesquelles il ne s'agit réellement ni de Longin ni de son traité; seulement des textes de ce rhéteur grec se lisent à la tête de ces réflexions, et y servent de points de départ pour arriver à d'autres sujets. Les 9 premières, imprimées en 1693, sont des réponses très-judicieuses aux détracteurs des grands écrivains de l'antiquité, particulièrement d'Homère; Ch. Perrault y est durement convaincu d'ignorance et de mauvais goût. Les 3 dernières, écrites par Boileau dans la 74e année de sa vie et publiées après sa mort, concernent un verset célèbre du premier chapitre de la Genèse, et quelques vers de la Phèdre et de l'Athalie de Racine. Entre les autres opuscules en prose du poëte satirique, il ne restait guère à distinguer que son remercîment épigrammatique à l'Académie française en 1683, et ses lettres depuis 1672 jusqu'en 1710.

S'il est entré fort tard à l'Académie, c'est surtout à lui qu'il faut s'en prendre : il attendit un ordre exprès de Louis XIV pour se juger digne de succéder à M. de Bezons. Ses succès dans cette compagnie n'ont pas été fort éclatants : il y perdait presque toutes les causes qu'il s'avisait de soutenir, contredisait inutilement le décisif Charpentier, et résistait sans prudence à l'admission des gens de cour, amateurs d'honneurs littéraires. Il s'abstint de coopérer à l'exclusion de Furetière; on assure même qu'il s'y opposa, et qu'il porta d'ailleurs la témérité jusqu'à proposer à l'Académie un plan de travail, comme ont fait depuis tout aussi vainement Fénelon, l'abbé de Saint-Pierre et Voltaire.

On a recueilli un assez grand nombre de ses lettres, 35 à diverses personnes, 20 à Racine, 61 à Brossette. Les plus remarquables, dans la première de ces trois séries, sont celles qu'il adresse à Vironne au nom de Balzac et de Voiture, en contrefaisant les styles de ces deux écrivains; au docteur Arnauld pour le remercier d'avoir fait l'apologie de la satire des femmes; à Ch. Perrault sur la littérature ancienne. Ce qu'on a conservé de sa correspondance avec Racine ne commence qu'en 1687 : ces deux poëtes ont continué, durant les onze années suivantes, de

se consulter mutuellement sur leurs ouvrages. Ils étaient, et ils sont encore, les deux plus habiles écrivains en vers français : à ce titre ils pouvaient n'être que des rivaux; une amitié active et franche n'a cessé de les unir jusqu'au jour où l'auteur de Phèdre, reposant sur Boileau ses derniers regards, se félicita de mourir le premier. Depuis 1699 jusqu'en 1710, le principal correspondant de Boileau fut Brossette, son commentateur futur, qui lui était, à tous égards, trop inférieur pour que leur commerce épistolaire pût être d'un grand intérêt. Cependant les lettres de Despréaux, sans excepter celles de cette troisième série, sont encore aujourd'hui instructives : les unes expliquent certains endroits de ses poëmes; les autres tiennent à l'histoire littéraire de son siècle; plusieurs renferment d'excellents conseils et d'utiles observations critiques; la plupart, enfin, donnent une très-bonne idée de son caractère et de ses mœurs.

C'est par les écrits de Boileau et surtout par ses lettres que plusieurs détails de sa vie privée sont bien connus; mais on y a joint un plus grand nombre d'anecdotes, puisées à des sources moins dignes de confiance. Pour nous borner aux faits avérés, nous dirons qu'il s'estimait heureux quand il pouvait réparer, envers les hommes de lettres, les injustices de la fortune et de la société. Il acheta la bibliothèque de Patru en lui en conservant la pleine jouissance. D'autres littérateurs dignes, comme celui-là, de toute son estime, se sont honorés de son amitié généreuse et n'ont pas repoussé ses bienfaits; il éprouvait tellement le besoin d'en répandre qu'il en jeta jusque sur l'ingrat Linière. Il n'osa point en offrir à Corneille, quand la pension de ce poëte, presque octogénaire, récompense trop faible et trop nécessaire de ses veilles immortelles, fut tout à coup supprimée. Mais à cette nouvelle, Despréaux vole vers Louis XIV, il tonne contre cette spoliation barbare, il renonce à la pension dont il jouit lui-même, tant que la plus sacrée de toutes ne sera point acquittée, et l'on s'empresse de réparer une injustice qu'il menace de punir avec tant d'éclat. Jamais satirique ne fut moins haineux; il n'était cruel qu'en vers, a dit Mme de Sévigné. Enclin à pardonner les offenses qu'il avait reçues, et jusqu'à celles qu'il avait faites, il s'est réconcilié de bonne foi avec Boursaut, avec Regnard, peu s'en faut même avec les frères Perrault. Admirateur de Pascal, ami des jansénistes plutôt que leur disciple, il savait aussi rendre hommage aux talents des Bourdaloue, des Bouhours, des Rapin et de quelques autres jésuites recommandables. Mais les écrivains qu'il a le plus fréquentés et le plus chéris sont Racine, la Fontaine et Molière. C'est à pleines mains que, dans l'épître à Racine, il a répandu des fleurs sur la tombe de Molière comme sur celle de la véritable comédie. Il révérait en lui le plus ingénieux censeur des folies humaines, l'appelait le contemplateur, le philosophe, et lui décernait le premier rang dans la littérature d'un si grand siècle, expiant par tant d'hommages huit vers moins équitables du 3e chant de l'Art poétique.

Despréaux porta dans toutes ses relations, et même à la cour, une franchise qui pouvait sembler souvent imprudente. Deux fois devant Mme de Maintenon et son second époux, il couvrit d'opprobre les comédies du premier. Peu content de déclarer détestables les vers que prônaient les grands seigneurs, et surtout ceux qu'ils faisaient, il se mêlait de censurer la tyrannie comme le mauvais goût. On l'entendit blâmer hautement les persécuteurs de ces religieuses de Port-Royal, déjà si cruelles, disait-il, contre elles-mêmes. Apprenant que l'ordre d'arrêter Arnauld venait d'être signé, il s'écria : « Le roi est trop heureux pour le trouver. » Comment ne pas s'étonner des succès qu'obtint à la cour un si mauvais courtisan? il se vit pourvu de pensions, accablé de faveurs qu'il n'avait point sollicitées. On le fit, comme nous l'avons dit, historiographe et membre de l'Académie française; peu après on l'adjoignit, avec Racine, aux cinq premiers membres de la petite Académie des médailles, aujourd'hui des inscriptions. Cependant lorsqu'en 1699 il vint faire à Louis XIV le récit de la mort de Racine, la froide réponse du monarque lui inspira la résolution de ne plus reparaître en de si hauts lieux : il sentait qu'il avait perdu le talent de louer, et il ne le regrettait pas; mais il croyait avoir conservé celui de médire, et l'usage qu'il en fit, en 1705, dans sa satire de l'équivoque, nuisit à la tranquillité de sa vieillesse. Oublié déjà dans une cour qu'il avait désertée et où les jésuites devenaient de jour en jour plus puissants, il n'obtint pas la permission d'insérer cette douzième satire dans le recueil de ses œuvres, et il eut la faiblesse de s'affliger vivement de ce refus : la pièce assurément ne méritait ni cette prohibition ni cette tendresse. Un autre chagrin de ses vieux ans fut la perte de sa maison d'Auteuil, vendue par lui sans nécessité au financier Leverrier. Retiré du grand monde, exilé d'Auteuil, Boileau malade et sourd survivait douloureusement à ses talents et à ses amis. On avait pu distinguer trois principaux traits dans ses mœurs : la probité, la

bonté, et cette fermeté d'opinions et de sentiments à laquelle on s'est accoutumé à donner, comme par excellence, le nom de caractère. Ce n'est pas qu'il n'ait subi plus d'une fois l'empire des circonstances : lui qui maudissait la chicane et diffamait les charlatans, lui qui se moquait des gentillâtres, des plaideurs, des médecins et des théologiens, on l'a vu rimer des arguments théologiques, obéir successivement à dix esculapes, et plaider pour soutenir de fort minces titres de noblesse. Sa famille l'avait associé à ce vain procès; sa santé délicate, qui chancela 75 ans, le livrait à la médecine; et la théologie de Port-Royal, alors la plus respectable, le séduisit surtout par les persécutions qu'elle essuyait. En 1711 il habitait la maison d'un chanoine, au cloître Notre-Dame; il y fit son testament le 2 mars de cette année. Les sommes dont il disposait forment un capital d'environ 90,000 francs. Si l'on ajoute une rente viagère que lui servait la ville de Lyon, et les pensions que lui payait le trésor royal, on a lieu de conclure qu'il jouissait d'un revenu de 10,000 fr. au moins, sans qu'il eût pourtant tiré aucun profit de ses ouvrages. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 17 de ce même mois de mars. Son corps fut déposé *sans pompe et sans faste,* comme il l'avait prescrit, dans la Sainte-Chapelle du palais. Transférés au musée des monuments français, les restes de ce grand poëte en ont été retirés en 1819, pour être transportés, on ne sait trop pourquoi, à l'église de Saint-Germain des Prés; il eût été, ce semble, plus convenable de les replacer à la Saint-Chapelle, sous l'endroit, encore bien connu, où tournait jadis le lutrin qu'il a chanté.

Mais il s'est élevé à lui-même le plus durable des monuments : la parfaite beauté de plusieurs de ses poëmes et l'heureuse influence qu'ils ont exercée lui assurent une place éminente dans les fastes littéraires de la France. A l'époque de ses débuts (1660), les écrits en prose de Montaigne et de Pascal, les meilleures odes de Malherbe et les plus belles tragédies de Corneille, étaient les premières et déjà magnifiques richesses de la littérature française. On y pouvait joindre quelques pages de Clément Marot et de Regnier, et, à plus juste titre, d'honorables essais de Molière et de la Fontaine; mais d'innombrables productions médiocres, informes ou barbares, étaient plus admirées que ces chefs-d'œuvre. Sans dédaigner encore l'antiquité classique, on imitait de préférence les écrivains modernes de l'Italie et de l'Espagne, entre lesquels on ne savait pas choisir. Le faux goût corrompait tous les genres de compositions en vers et en prose. Despréaux vint, et par ses censures, par ses leçons, par ses exemples, il contribua, plus que personne, à tous les progrès de l'art d'écrire. Durant les 40 dernières années du XVII[e] siècle, il rendit le public sévère, les auteurs circonspects, les talents laborieux, et la médiocrité honteuse. Ce sont là des effets qu'on ne produit pas sans se faire beaucoup d'ennemis : Boileau en eut d'implacables. Ils critiquaient dans ses vers des incorrections souvent chimériques, quelquefois réelles, et lui reprochaient néanmoins une perfection laborieuse. Ils s'efforçaient de le représenter comme un exact et froid versificateur qui ne réussissait qu'à traduire, et qui, de son propre fonds, manquait de philosophie, d'imagination, de sensibilité. Il se plaît sans doute à imiter de grands modèles; mais il crée les pensées d'autrui, a dit la Bruyère; et l'on peut ajouter que celles qui n'appartiennent qu'à lui et qui composent plus de la moitié de ses poëmes n'ont jamais moins de justesse et d'éclat que celles qu'il emprunte. En un temps où le cartésianisme était, avec le jansénisme, la plus haute lumière et la plus forte audace des meilleurs esprits, il fut un zélé défenseur de la philosophie de Descartes et de la théologie d'Arnauld. Quatre de ses vers ont délivré la jurisprudence d'une pratique odieuse. D'autres saillies de sa verve étonnent par une énergique hardiesse qui, même au XVIII[e] siècle et au XIX[e], aurait pu sembler téméraire. D'une autre part, il est difficile de ne pas reconnaître dans son Lutrin une véritable création poétique, et dans presque tous ses vers le talent de revêtir ses idées de vives images, d'allier avec harmonie aux expressions vraies et simples les couleurs et les mouvements du style figuré, d'animer ainsi son style, et de faire partager à ses lecteurs l'intérêt si vif, si passionné même, qu'il prend aux sujets qu'il traite.

A toutes les époques, depuis 1666, et spécialemment à celles où l'on a tenté de le déprécier, les éditions de ses œuvres se sont multipliées à tel point qu'il nous serait impossible d'indiquer toutes celles qui mériteraient d'être distinguées. Il en a lui-même publié quatre, entre lesquelles il préférait celle de 1701. Après sa mort il a eu pour éditeurs Renaudot, Brossette, Dumonteil, Souchai, et, en 1747, Saint-Marc. La plupart de leurs notes ont été recueillies dans l'édition de 1772. Celles du poëte Denis Lebrun ont paru en 1808. On a pour la première fois rassemblé tous les écrits de Boileau en vers et en prose, y compris ses lettres, dans l'édition stéréotype de 1809.

Ses principaux ouvrages ont été magnifiquement imprimés chez la veuve Bodoni (à Parme), en 1814; et par M. P. Didot, en 1819. L'année 1821 a produit 3 éditions avec commentaires. Il en a été donné une du même genre en 1825, une encore en 1830. C'en est bien assez pour montrer qu'il y a peu d'apparence que les chefs-d'œuvre de ce poëte cessent de sitôt d'être étudiés. DAUNOU.

BOIS, *lignum*. (*Botanique*.) Le bois est la partie la plus solide des végétaux ligneux. Dans les dicotylédons, c'est-à-dire dans presque tous les arbres de nos climats, il est composé de feuillets concentriques, sortes de réseaux fibreux, étroitement liés et comme tissés ensemble, dont la réunion forme à la fin de chaque année une de ces couches plus ou moins distinctes qui peuvent servir assez ordinairement à faire reconnaître l'âge de chaque tronc ou de chaque branche et qui s'étendent depuis l'*étui médullaire* jusqu'au *liber*. *Voy*. ARBRES.

Le bois contient à la fois des vaisseaux séveux, des vaisseaux aériens et des vaisseaux propres.

Ses couches les plus internes sont les plus dures; elles constituent le *bois parfait* qui est recouvert du *jeune bois* auquel on a donné le nom d'*aubier*. Ce dernier, toujours moins dense, est aussi d'une couleur moins foncée; du reste, sa structure est la même et il se transforme progressivement en bois proprement dit. Dans les monocotylédons la partie extérieure du corps ligneux est au contraire la plus compacte.

Plus la croissance de chaque espèce, et, parmi les mêmes espèces celle de chaque individu, est rapide, moins le bois offre de densité et moins, en général, il est estimé. On conçoit dès lors que les circonstances qui exercent sur la végétation une influence directe réagissent indirectement sur la qualité du bois et que l'arbre qui s'est le plus rapidement développé ne soit pas toujours celui qui donne les meilleurs produits.

Pour augmenter la dureté et par conséquent la force des couches de l'aubier, on a proposé d'enlever l'écorce une année avant d'abattre les arbres. Ce moyen, dont l'efficacité reconnue par Duhamel, Malus et quelques autres, a été contestée par Varenne de Fenilles, s'est néanmoins conservé çà et là dans la pratique. Sur divers points de l'Afrique et de l'Australasie, presque partout où les Européens n'ont point encore fait connaître l'usage et le travail du fer, les sauvages, après avoir trempé les bois qu'ils destinent à former des instruments de labour ou de guerre dans de l'huile ou des graisses fondues dont ils les laissent s'imbiber, les enveloppent de feuilles et les mettent sous la cendre chaude; ils acquièrent ainsi une dureté telle qu'on a vu des *sagaies* lancées contre des arbres à d'assez grandes distances, les pénétrer comme l'eussent fait les dards les mieux acérés, et des haches assez tranchantes pour suppléer celles dont nous nous servons.

Les bois une fois abattus perdent plus ou moins lentement leur humidité; mais ils conservent une propriété hygrométrique qui contribue surtout à les faire se déjeter et s'échauffer, lors même qu'ils ont été employés en apparence parfaitement secs. Le procédé indiqué en dernier lieu modifie beaucoup cette fâcheuse disposition. L'ébullition dans une huile chargée d'oxydes métalliques la détruirait complétement, mais un pareil moyen n'est pas praticable en grand. La peinture à l'huile même, à cause de la dépense qu'elle occasionne, ne peut être employée dans tous les cas où elle produirait un bon effet.

Une dessiccation trop rapide altère la qualité des bois lorsqu'elle a lieu en plein air. Pour éviter le fendillement qui en résulte et afin de les rendre moins accessibles aux vers qui les rongent, on a imaginé de les submerger pendant un certain temps. Malheureusement l'eau, en les dépouillant de divers principes, diminue à la fois leur densité, leur ténacité et leur durée.

Quelques bois se conservent beaucoup plus longtemps que d'autres à l'humidité. De ce nombre sont l'orme, le chêne, et peut-être avant tout l'acacia. Il en est qui s'altèrent très-lentement à l'air, comme le chêne, le châtaignier, divers pins, etc. On les préfère, par cette raison, pour la charpente. D'autres qui se distinguent par leur ténacité sont recherchés des charrons, tels que l'orme, le hêtre, le frêne, le charme. Ceux qui se déjettent le moins conviennent de préférence à la menuiserie. L'ébénisterie choisit les bois agréablement colorés ou veinés, tels que l'acajou, le noyer, le merisier, l'orme tortillard, le frêne; pour le tour, ceux à grain fin, comme le buis, l'alisier, sont les meilleurs. Pour la cerclerie on emploie surtout le châtaignier, le chêne, le bouleau, parfois le saule et le coudrier; enfin pour les articles de fente, c'est-à-dire le merrain, les bardeaux, les lattes, etc., on prend le chêne, le châtaignier, le pin, etc.

Quoique l'on soit assez généralement persuadé que les bois les plus pesants donnent le plus de chaleur pendant la combustion, les expériences de Hartig tendent à démontrer qu'il existe plusieurs exceptions à cette règle. D'après ces ex-

périences en effet le chêne ne viendrait tout au plus qu'en septième ligne parmi nos meilleurs bois de chauffage. Le sycomore, le pin commun, le frêne, le hêtre, le charme et l'alisier, sans doute parce qu'à poids égal ils retiennent moins d'eau de végétation, lui seraient sensiblement préférables.

De tous les moyens qui ont été recommandés pour rendre les bois incombustibles, un des meilleurs est de les faire tremper dans une dissolution d'alun, parce que ce sel, en se boursouflant à la chaleur, les isole complétement du feu et de l'air indispensable à sa propagation.

Si le bois employé directement est indispensable sous tant de formes à nos besoins, les produits immédiats qu'on en obtient naturellement ou artificiellement ont aussi une grande importance dans l'économie domestique et industrielle. Sans parler du charbon, on en retire encore, par la distillation, une huile également propre à l'éclairage, à la peinture, et dont on forme, en la mêlant à un cinquième de résine, un excellent goudron; et de l'acide acétique que M. Mollerat a su transformer en une sorte de vinaigre inaltérable fort employé surtout dans les manufactures de toiles peintes et les ateliers de teinture. Divers bois contiennent de la matière colorante. Le bois d'aloès est célèbre dans tout l'Orient par son odeur; les Chinois en brûlent dans leurs temples et dans leurs appartements les plus somptueux les jours de grande réception. Le bambou, comme la canne, donne une liqueur qui s'épaissit dans le voisinage de chaque nœud, en lames dures et fragiles qui ne sont autre chose que du sucre. On retire du bois de l'érable une liqueur analogue, et de celui des pins de la résine. Beaucoup de bois partagent avec les écorces qui les recouvrent des propriétés médicales; il en est qui contiennent divers sucs dont la couleur et la consistance sont celles du lait; d'autres qui sont tellement pénétrés des substances résineuses qu'on peut en utiliser les fragments pour l'éclairage. *Voy.* CANNE A SUCRE, ÉRABLE A SUCRE, PIN, AGAVE, EUPHORBE, etc. LECLERC-THOUIN.

BOIS. (*Technologie.*) Nons ne considérons ici le bois que sous le rapport de ses divers emplois dans les arts. Ils sont très-nombreux.

Pour suivre l'ordre, nous parlerons d'abord du bois de chauffage. Les bois qu'il faut préférer sont les plus durs, tels que le hêtre, le charme, le chêne, etc. Chacun de ces bois peut se vendre dans trois états différents : comme bois neuf, c'est celui qui vient par bateaux ou par charrois; comme bois flotté, il arrive par trains flottants sur les rivières et perd son écorce par le long séjour qu'il fait dans l'eau; enfin comme bois gravier, il n'est plus alors que demi-flotté et descend du Nivernais, de la Bourgogne, etc. On connaît encore le pelard, qui n'est autre chose que le chêne dont on a enlevé l'écorce pour le service des tanneries, et le bois d'Andelle qu'on fait flotter sur la rivière de ce nom et qui est en grande partie du hêtre. Le bois se vend à la mesure; mais il est plus équitable de le vendre au poids, et on doit à M. Rieussec d'avoir introduit à Paris l'usage de ce dernier mode. Dans certains chantiers on le vend des deux façons en même temps, au moyen d'appareils qui sont, à la fois, balance et mesure.

Bois de construction. Les plus propres à cet emploi sont le chêne, le sapin, le hêtre, le châtaignier, l'orme. Comme le chêne se durcit dans l'eau, il est toujours préféré pour les constructions maritimes; le sapin l'est pour les constructions légères et économiques; l'orme pour les pompes et autres objets consacrés aux usages domestiques. Les bois du Nord ont une grande supériorité sur ceux du Midi. Ceux-ci se gercent, se fendent, et il faut souvent remédier à ces gerçures en conservant la solidité des poutres au moyen d'étriers en fer. Les bois verts se déforment; la séve les travaille et il est prudent de leur laisser faire leur effet. Tous les bois sont sujets à la maladie appelée *pourriture sèche* et que les Anglais nomment *dry-rot.* On a cherché longtemps un remède pour guérir cette maladie. Il paraît certain que l'Anglais M. Kyan l'a découvert et il consiste à laisser immerger la pièce de bois dans un bassin rempli d'eau où l'on a mis un demi-kil. de sublimé corrosif pour 25 litres d'eau. En général, il ne faut employer les bois que longtemps après qu'ils ont été abattus. On les conserve en chantier en les disposant par étage et permettant à l'air de les environner de tous côtés. Lorsque les bois doivent être enfouis en terre, il faut charbonner les bouts et les goudronner, pour arrêter l'effet destructeur de l'humidité.

Bois de travail. Ce sont ceux qu'on emploie au charronnage, à la menuiserie et à l'ébénisterie. Les charrons font un grand usage de l'orme, du chêne, du frêne, du charme, de l'érable. Ils ont toujours des provisions de bois en grume, c'est-à-dire qu'il n'est ni débité, ni scié, et qu'il a son écorce. Il est seulement coupé selon les longueurs propres aux ouvrages que les charrons doivent exécuter. Le menuisier recherche principalement le chêne, le frêne, le noyer, le châtaignier, le sapin, l'acacia, le merisier, etc. S'il s'agit de meubles, il emploie le plus commu-

nément le noyer et le hêtre. On classe dans les bois blancs le tilleul, le sapin, le bouleau, le saule, le tremble, etc.; dans les bois feuillards, les jeunes bois de châtaignier, de noisetier, qui servent à faire des cercles et des lattes. Le bois de sciage a presque toujours le défaut de se déjeter, et les ouvriers préfèrent le remplacer par du bois de chêne tendre, à droit fil et bien scié. L'ébéniste emploie de préférence les bois durs auxquels on parvient à donner un beau poli, au moyen des couleurs et des vernis qu'on applique de mille manières et presque toujours avec succès, depuis que la chimie a fait de si rapides progrès. Le choix de l'ébéniste se porte tantôt sur le buis dur, compacte et d'une belle couleur jaune; tantôt sur l'acajou également dur, mais veiné et offrant des reflets variés; sur l'ébène, bois noir d'une grande dureté, recevant un beau poli et destiné plus spécialement à la confection des instruments à vent; sur le gaïac, bois jaune; sur le fernambouc ou bois de Brésil; le palissandre, bois violet; le bois de citron, le bois de rose, etc., etc. Il est rare que ces bois soient employés à l'état massif; les meubles reviendraient à des prix exorbitants. On les débite en lames très-minces qu'on appelle *placage,* et qu'on applique sur la carcasse du meuble en les y collant; ensuite une pierre ponce fait disparaître les traits de scie.

Bois colorants. Ce sont ceux qu'on emploie en teinture, tels que les bois du Brésil, du Japon, de Sumac, de Campêche, le santal rouge, etc.

Bois résineux. Ils proviennent des arbres qui fournissent une résine quelconque, lorsqu'on leur fait une incision. Le pin maritime, par exemple, est dans cette classe.

Bois à tan. Leur écorce fournit la substance appelée *tannée* et qu'on emploie dans le tannage des cuirs. Les peupliers, le bouleau, le sumac, fournissent du tan; mais c'est principalement de l'écorce du chêne rouvre (*quercus communis*) qu'on l'extrait. V. DE MOLÉON.

BOIS (EXPLOITATION, AMÉNAGEMENT, SEMIS DES). *Voy.* FORÊTS, COUPES, AMÉNAGEMENT, etc.

BOIS. (*Zoologie.*) Production qu'au premier aperçu on pourrait confondre avec les cornes, mais qui en est essentiellement distincte et qui appartient spécialement à quelques espèces de mammifères ruminants. Le bois, espèce d'ornement et de moyen défensif, se trouve sur la tête du cerf, du renne, du daim et de l'élan; les mâles seuls en sont pourvus et le voient tomber à l'époque du rut pour repousser au printemps suivant. L'observation a montré que le bois avait avec les organes sexuels une liaison toute particulière, et que l'émasculation pratiquée pendant son absence empêche à jamais son retour, tandis qu'au contraire le cerf qui a subi cette opération pendant que son bois était en pleine végétation ne le perd plus jamais. C'est, en effet, par une sorte de végétation que se développe cette excroissance qui probablement doit à cette circonstance et peut-être aussi à sa forme rameuse le nom qui lui a été imposé. On sait qu'un prolongement de l'os frontal sert de point de départ au bois; il s'allonge et soulève la peau; d'abord mou et cartilagineux il s'ossifie par degrés, se dépouille de son enveloppe et finit par se détacher et tomber. Trois semaines suffisent pour que le bois soit complétement poussé; le nombre des branches augmente chaque année, et peut servir à estimer l'âge de l'animal.

Les bois sont un objet de commerce; c'est une substance susceptible d'être travaillée comme les os ou l'ivoire, mais la mode veut qu'on les emploie avec leurs formes naturelles plus ou moins bizarres. On en fait des manches de couteaux, des tuyaux de pipe, des pommes de canne, etc. La *corne de cerf* qu'on employait jadis en pharmacie n'est autre chose que le bois. Comme les os, il donne à la calcination du posphate de chaux (corne de cerf calcinée) et à la distillation de l'ammoniaque (esprit volatil de corne de cerf). F. RATIER.

BOIS SACRÉS. Les bois ont été les premiers lieux destinés au culte des dieux : dans les premiers temps, où les hommes ne connaissaient ni villes ni maisons, et qu'ils habitaient les *bois* ou les cavernes, ils choisirent dans les bois les lieux les plus écartés, les plus sombres, les plus impénétrables aux rayons du soleil, pour l'exercice de leur religion. Dans la suite, on y bâtit de petites chapelles, et enfin des temples; et, pour conserver cette ancienne coutume, on plantait toujours, lorsqu'on le pouvait, des bois autour des temples, et les bois étaient aussi sacrés que les temples mêmes. Ces bois sacrés furent bientôt très-fréquentés. On s'y assemblait aux jours de fête, et, après la célébration des mystères, on y faisait des repas publics, accompagnés de danse et de toutes les autres marques de la plus grande joie. On y suspendait les offrandes avec profusion. On y consacrait particulièrement aux dieux les arbres les plus beaux et les plus grands, et on les ornait de bandelettes comme les statues des dieux mêmes; usage qui, plus tard, fut sévèrement proscrit par les empereurs chrétiens. Couper des *bois sacrés* était un sacrilége; il n'était permis que de les élaguer, de les éclaircir et de couper les arbres

qu'on croyait attirer le tonnerre. — Rome était entourée de bois sacrés : les plus célèbres étaient ceux d'Égérie et des Muses sur la voie Appienne ; de Diane, sur le chemin d'Aricie ; de Junon Lucine, au bas des Esquilies ; de Laverne, près la voie Salaria ; enfin, de Vesta, au pied du mont Palatin. DICT. DE LA CONV.

BOISSELIER. (*Technologie.*) L'art du boisselier comprend une foule de menus ouvrages en bois, tels que boisseaux, litres et autres mesures de capacité ; seaux, soufflets, tamis, cribles, caisses de tambour, etc. ; mais nous ne nous occuperons dans cet article que de la fabrication des mesures de contenance pour les grains et autres matières sèches.

On donne en général une forme cylindrique aux mesures de capacité, et on les ferme par le bas avec un fond circulaire, tandis que le dessus reste ouvert. Les grandes mesures, comme le boisseau, l'hectolitre, sont renforcées au bord supérieur par un cercle de fer appliqué en dehors, avec une tringle transversale du même métal qui sert à les lever plus aisément.

Dans les mesures établies par le nouveau système métrique, le diamètre doit être toujours égal à la hauteur ; ce qui donne un moyen commode d'en vérifier l'exactitude et de prévenir les altérations qu'on pourrait pratiquer en rognant le dessus de ces mesures. Ainsi l'hectolitre a dans les deux dimensions, ou en profondeur et en diamètre, la même quantité, 50 centimètres $^1/_2$; le demi-hectolitre a 40 centimètres ; le décalitre 23 centimètres $^1/_2$. L'ancien boisseau au contraire avait des dimensions très-variables, et le boisseau de Paris était formé d'un cylindre de 8 pouces 2 lignes et $^1/_2$ de haut sur 10 de diamètre.

Les boisseliers achètent les corps de boisseaux tout préparés et arrondis, et ils les tirent particulièrement de la Champagne. C'est dans les forêts en exploitation qu'on les prépare, en les débitant à la scie, comme les planchers de volige, et en les amincissant au rabot. Pour les courber, on les fait bouillir dans l'eau, et au sortir on les ploie en cylindre avec une machine.

Les bois les plus convenables sont ceux de hêtre, de chêne ou de noyer ; on leur donne depuis 4 jusqu'à 10 millimètres d'épaisseur, et on les expédie ainsi préparés aux boisseliers, qui les découpent pour leur donner la longueur et la largeur convenables, les assemblent, les clouent et les garnissent de cercles et de bandes de fer ou de tôle. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces anciens procédés de boisseliers, non plus que sur de nouveaux procédés que nous leur avons substitués, et qui sont décrits d'une manière très-détaillée et avec figures, dans un mémoire sur la fabrication des nouvelles mesures de capacité, inséré dans les *Annales des arts et manufactures*, tome IX, p. 282. Nous nous bornerons à dire que notre méthode a le double avantage d'abréger beaucoup le travail et de donner des mesures d'une construction parfaitement cylindrique et régulière, conformément au vœu de la loi ; ce qu'on ne pouvait obtenir par l'ancien mode de fabrication. LENORMAND ET MELLET.

BOISSERÉE (COLLECTION DE). Les deux frères Boisserée (SULPICE et MELCHIOR) et leur ami JEAN BERTRAM, nés à Cologne vers 1780, après avoir puisé, pendant le séjour qu'ils firent à Paris (1805), dans la galerie du Louvre et dans les leçons publiques que faisait alors dans cette capitale Frédéric Schlegel, le goût et la passion des arts, formèrent dans leur ville natale, siége d'une antique école de peinture, une collection de tableaux tous appartenant aux maîtres de cette école et de l'école allemande et belge en général, telle qu'elle existait dès la fin du XIIIe siècle, avec un caractère à elle propre et tranché. Cette collection s'enrichit successivement de beaucoup d'acquisitions faites dans un temps où les églises et les couvents étaient dépouillés de leurs riches ornements ; transportée à Heidelberg, elle passa de là, en 1819, à Stuttgard, où le roi de Wurtemberg s'empressa d'offrir un local, et elle fut décrite alors dans un ouvrage de luxe qui parut, à partir de 1821, (Munich, in-fol.). Quoique la ville de Stuttgard, jalouse de conserver un trésor si précieux, eût donné aux trois amis le droit de bourgeoisie, ils la quittèrent pourtant en 1827, pour s'établir à Munich avec leur collection qui venait d'être achetée par le roi Louis de Bavière. Elle fut réunie à celle de Schleissheim, et forme aujourd'hui un des principaux ornements de la Pinacothèque de Munich. On y voit, presque sans interruption, la marche progressive et les développements de la peinture en Allemagne et dans les Pays-Bas pendant le XIVe, le XVe et le XVIe siècle ; elle se compose de plus de 200 ouvrages des peintres les plus distingués de cette école. On trouve de grands détails sur cette collection dans la 8e édition du *Conversation's Lexikon* de Brockhaus.

M. Sulpice Boisserée est l'auteur de la magnifique *Histoire et description du dôme de Cologne*, avec de très-belles planches gravées, représentant les parties de cet édifice et différents autres monuments de l'architecture gothique (Stuttgard, 1823-1832, in-fol., mais exécutée

à Paris); et d'un grand ouvrage lithographique, avec texte allemand et français, sous ce titre : *Monuments de l'Architecture sur le bas Rhin, du* VIIe *au* XIIIe *siècle*. M. Boisserée a été nommé membre honoraire de l'Académie des sciences de Munich et de celle des beaux-arts. J. H. SCHNITZLER.

BOISSONADE (JEAN-FRANÇOIS), célèbre helléniste français, naquit à Paris en 1774. Il fut nommé, en 1809, professeur adjoint de littérature grecque à la faculté des lettres de l'Académie de Paris. En 1812 il succéda à Larcher comme professeur titulaire dans la même chaire. Nommé, en 1814, chevalier de la Légion d'honneur, il fut reçu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816. Après la mort de J. B. Gail, il lui succéda comme professeur de littérature grecque au collège de France en 1828.

Boissonade débuta dans la carrière philologique par des articles insérés dans le *Magasin encyclopédique* de Millin. Un morceau sur Aristénète lui fit faire la connaissance de F. J. Bast, qui lui dédia, en 1805, sa Lettre critique sur Antoninus Liberalis, Parthenius et Aristénète. Boissonade lui adressa en revanche (1806) une excellente édition des Héroïques de Philostrate, revues sur 9 MSS, augmentées de scolies grecques et expliquées par un savant et judicieux commentaire, à l'instar de ceux qui avaient été publiés par des savants hollandais et anglais. Boissonade, dont la réputation était alors établie, se lia d'amitié, non-seulement avec les hellénistes français, mais encore avec les sommités philologiques de l'étranger. Après un long intervalle, il fit paraître à Leipzig, en 1814, *Marini Vita Procli;* en 1815 à Londres, *Tiberius rhetor De figuris,* augmenté de moitié d'après un MS du Vatican, accompagné de l'*Ars rhetorica* de Rufus que Gale avait publié comme l'ouvrage d'un anonyme. En 1817 il recueillit et publia à Paris la correspondance de Lucas Holstenius (*Lucæ Holstenii Epistolæ ad diversos*), auxquelles il joignit une savante explication de l'inscription grecque que M. Pouqueville avait découverte à Actium, en 1813. Il fit paraître, en 1818, à Londres une édition *princeps* des Épimérismes d'Hérodien le grammairien, ouvrage très-important pour l'accentuation grecque, quoiqu'il ne soit pas authentique. En 1819 il donna pour la première fois à Paris (2 vol. in-12) le roman de Nicétas Eugenianus, suivi des fragments du roman de Constantin Manasses, grec-latin. M. C. L. Struve de Kœnigsberg a rendu compte de cette importante publication. En 1820 parurent les *Ex Procli scholiis in Cratylum Platonis excerpta,* publiés pour la première fois en grec seulement. Les savantes publications de M. Cousin et surtout celles de M. Creuzer appelaient alors l'attention des philosophes et des philologues sur les néoplatoniciens. En 1822 parut enfin à Amsterdam, après 12 années d'impression, l'Eunape, Vies des Sophistes, et les fragments de l'Histoire du même auteur, en grec. L'illustre D. Wyttenbach de Leyde s'était chargé du commentaire historique et philosophique; mais les circonstances politiques, sa cécité, et enfin sa mort, ne lui permirent point de terminer ce beau travail. Boissonade, qui ne s'était réservé que la partie critique et grammaticale, acheva la tâche d'une manière qui ne laisse rien à désirer, et cet Eunape sera à jamais un monument remarquable de l'alliance parfaite de la critique verbale et de l'interprétation historique. En 1822. Boissonade fit paraître à Paris son édition grecque-latine des Lettres d'Aristénète, modèle d'une édition *variorum*. La même année il donna, comme cinquième volume de l'Ovide de Lemaire, la traduction grecque, jusqu'alors inédite, des Métamorphoses par Maxime Planude. De 1823 à 1826 il publia à Paris, en 24 volumes in-32, une *Sylloge poetarum græcorum,* collection remarquable par la pureté des textes revus sur de bons MSS, et par un choix judicieux de courtes mais excellentes notes. En 1824 il donna un texte critique du Nouveau Testament, 2 vol. in-32; en 1828, le roman des Sept Sages en grec (*De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio è codd. Pariss.* Paris, in-12), publication qui mit fin à la longue controverse sur la prétendue identité de cet ouvrage avec les fables de Pidpaï. Dans les *Anecdota græca* (5 vol., Paris, 1829 à 1833) Boissonade recueillit une grande partie des morceaux inédits qu'il avait trouvés dans les MSS de la bibliothèque royale. Cette vaste collection est également importante pour l'histoire du Bas-Empire, pour la grammaire grecque et pour la patristique ou l'étude des pères. Enfin, Boissonade fut un des collaborateurs des plus actifs des *Notices et extraits des MSS de la bibliothèque du roi*. On trouve de lui dans le 10e vol. (1818) : *Notice des* (22) *lettres inédites de Diogène le Cynique;* dans le 11e (1827) une *Notice des* (24) *lettres inédites de Cratès le Cynique; Notice des scolies inédites de Basile de Césarée sur saint Grégoire de Nazianze; Traité alimentaire du médecin Hiérophile*; dans le 12e vol. de la même collection se trouve le poëme moral de George Lapithès. Le recueil des opus-

cules presque tous inédits de Psellus, de même qu'une nouvelle édition des lettres et des *Quæstiones physicæ* de Théophylacte Simocatta, sont sur le point de paraître.

Boissonade contribua aussi à l'édition que M. Schæfer donna en 1811 de l'ouvrage de Grégoire de Corinthe sur les dialectes grecs, à l'Athénée de Schweighæuser, à l'Euripide de M. Matthiæ, au *Thesaurus linguæ græcæ* publié à Londres par M. Valpy, et ses additions nombreuses enrichissent en ce moment la nouvelle édition française du dictionnaire de Henri Étienne publiée par MM. Didot, à Paris.

Pour apprécier dans Boissonade l'helléniste et le philologue, il faut se rappeler que le plus grand nombre des ouvrages mentionnés ci-dessus ont été publiés par lui pour la première fois; que d'ailleurs ses travaux sur les textes déjà connus ne laissent presque rien à faire aux éditeurs à venir. L. DE LINNER.

BOISSY-D'ANGLAS (FRANÇOIS ANTOINE, comte), naquit à Saint-Jean-Chambre, village du canton de Vernhoux (Ardèche), en 1756. Son nom est l'un de ceux qui sont le plus honorablement cités dans l'histoire de la révolution française. Né d'une famille protestante, il avait acheté la charge de maître d'hôtel du comte de Provence et semblait ne vouloir se livrer qu'à l'étude paisible des lettres, lorsqu'il fut envoyé aux états généraux par le tiers état de la sénéchaussée d'Annonai. Il s'y réunit aux défenseurs des libertés nationales, et fut un des membres de l'Assemblée constituante qui montra le plus d'hostilité contre la noblesse et ses priviléges, et le plus d'indulgence pour quelques-uns des actes qui ternirent les beaux jours de la révolution de 1789. On l'accusa alors de rêver à la fois la réforme politique et religieuse, et de vouloir métamorphoser la monarchie française en une république protestante. Mais ce projet, si c'en fut un, ne put tenir contre les événements. Après la dissolution de l'assemblée, Boissy-d'Anglas fut nommé procureur syndic dans le département de l'Ardèche; il en remplit les fonctions avec justice et fermeté jusqu'au moment où il fut appelé à la Convention, à la suite d'une mission dans laquelle il ne sut ou ne put prévenir les malheurs que ses deux collègues, Vitet et Legendre, attirèrent bientôt sur Lyon. Il prit part au procès de Louis XVI, et, dans les diverses phases de ce procès, vota tour à tour la détention, la déportation, l'appel au peuple et le sursis. Craignant sans doute que la montagne ne lui demandât compte de ces votes, il se tint à l'écart pendant le règne de la terreur, et surtout après le 31 mai, et ne reparut plus à la tribune qu'après le 9 thermidor.

Après le 9 thermidor, Boissy-d'Anglas devint l'un des membres du comité de salut public; il fit adopter ou appuya une foule de mesures politiques pleines de sagesse. Chargé de diriger l'approvisionnement de Paris, il fut dès lors désigné au peuple comme l'un des auteurs de la disette qu'éprouvait Paris, et le rôle qu'il allait jouer dans les scènes tumultueuses et sanglantes des 12 germinal et 1er prairial an III n'en devait être que plus difficile et plus dangereux. Le 12 germinal Boissy-d'Anglas était à la tribune, lisant un rapport sur les subsistances, lorsqu'une populace, ivre et en désordre, portant des drapeaux en guenilles et criant : *Du pain et la constitution de* 93! envahit les Tuileries où siégeait alors la Convention, s'empare de la salle des délibérations, s'installe sur les bancs des députés, et s'y tient en permanence jusqu'au moment où, effrayée par le bruit des tambours battant la générale et par le bruit du tocsin sonnant l'alarme du haut du pavillon de l'horloge, elle se dispersa d'elle-même et disparut subitement. Boissy-d'Anglas, qui n'avait point quitté son siége, remonta aussitôt à la tribune et continua son rapport, dont l'assemblée, digne de ces temps d'héroïsme, reprit paisiblement la discussion. Les chefs inhabiles par qui l'échauffourée du 12 germinal avait été conduite comprirent que ce jour-là une révolution avait avorté dans leurs mains et ils résolurent de recommencer une journée qu'ils espéraient terminer autrement. Dirigés par les mêmes moyens, avec les mêmes hommes, elle eut le même résultat. Le 1er prairial, au matin, la Convention fut de nouveau assaillie par une multitude de tout âge et de tout sexe, armée de toutes pièces, prête à tous les excès, et qui, partie des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, avait ramassé tout ce que les ennemis du gouvernement avaient pu lui recruter sur sa route. Elle fait d'abord descendre de son fauteuil le président de l'assemblée, dont la fatigue avait épuisé les forces. Boissy-d'Anglas, appelé à lui succéder, monte aussitôt à sa place, menacé de mille morts il resta immobile et calme, comme s'il n'eût entendu aucun cri, comme s'il n'eût vu ni le fer ni les mousquets tournés contre lui. Kervelgan est frappé à ses yeux de plusieurs coups de sabre; on égorge Féraud, et sa tête, portée au bout d'une pique, lui est présentée en face de la sienne. L'impassible président se contente de la détourner du regard et du geste, après l'avoir, dit-on, religieusement saluée. Malgré les hurle-

ments des égorgeurs et les piques menaçantes de ceux qui leur faisaient escorte, rien ne peut le décider à abandonner le fauteuil, et son héroïque exemple empêcha ses collègues de quitter un poste dont l'anarchie triomphante se fût emparée. Cependant la nuit était survenue : quelques sections s'étaient réunies; on entendait au loin le bruit du pas de charge; le tocsin du 12 germinal sonnait de nouveau sur la tête des révoltés, et cette multitude fatiguée de ses impuissants excès et saisie d'une inexprimable épouvante, se mit à fuir, se dispersa, s'évanouit, ne laissant pas même deviner à ceux qui avaient été témoins de ces horribles scènes ce qu'il y avait eu de plus extraordinaire dans sa présence ou de plus magique dans sa disparution. Lorsque le lendemain Boissy-d'Anglas entra à la Convention, il fut accueilli par d'unanimes applaudissements et la France y répondit. Il y eut dans son inébranlable fermeté toute la force d'âme et le calme stoïque dont il semble que l'homme puisse être capable. Il a conquis dans cette journée toute la gloire de sa longue vie.

Le reste de la carrière politique du président du 1er prairial ne fut marqué par aucun événement qui puisse figurer à côté de celui que nous venons de rappeler. En sortant de la Convention il entra au conseil des Cinq-Cents, qu'il fut appelé à présider au mois de thermidor de l'an IV. Il fut réélu en 1795. Hostile au Directoire, et malgré ses serments répétés de haine à la royauté, il fut accusé de complicité avec le parti clichien, et condamné à la déportation à la suite du 18 fructidor. Après le 18 brumaire il fut appelé tour à tour au tribunat par le consul Bonaparte, au sénat avec le titre de comte par l'empereur, et à la chambre des pairs par Louis XVIII, au retour duquel il avait donné son adhésion. Écarté de cette assemblée pour y avoir siégé pendant les cent-jours et avoir accepté une mission de commissaire extraordinaire dans le midi, il y fut bientôt (août 1815) réintégré, et dans cette position il resta fidèle aux principes éclairés et consciencieux qu'il avait professés depuis le début de sa carrière. Il défendit la loi des élections, le jury, la liberté de la presse, et s'éleva avec chaleur contre la loterie; il mourut à Paris en 1826. DE MONTROL.

BOITES. Le nom de *boîte* (*boueste,* dérivé de *buxus,* buis) a beaucoup d'acceptions dans les arts industriels : il se dit, en général, de tout assemblage de bois, de cuivre, de fer ou d'autre matière, destiné soit à contenir, soit à diriger ou à solidifier d'autres pièces. Tantôt c'est un petit coffre, tantôt une petite caisse à couvercle, propre à serrer des objets précieux ou de petites pièces qu'on craint d'égarer.

La *boîte de montre* est une petite caisse d'or, d'argent ou de cuivre, dans laquelle on renferme le mouvement pour empêcher la poussière de le salir et pour le rendre portatif. Cette caisse se compose de la cuvette, qui contient le mouvement; de la lunette, dans laquelle est ajusté le verre; de la charnière, qui joint ensemble ces deux parties, et de la batte, sur laquelle repose le cadran. Cette boîte se ferme au moyen d'un ressort qui est situé vis-à-vis de la charnière.

On appelle *boîte d'une presse d'imprimerie* un morceau de bois taillé à quatre faces, d'un pied de long, creusé dans toute sa longueur, selon la grosseur et la forme de l'arbre de la vis, pris depuis le dessous du barreau jusqu'au pivot, qui, au moyen de cette emboîture, est obligé de tomber d'aplomb dans la grenouille. Aujourd'hui, le mécanisme perfectionné des vis de presses dispense de cette précaution; et la plupart étant entièrement de fonte n'en ont plus besoin.

Ce que les artificiers nomment *boîtes de réjouissance* est un petit mortier de fonte dans lequel on met de la poudre, et que l'on bouche avec un tampon de bois; on y met le feu par une petite lumière qui correspond à la poudre, et qui lui fait faire explosion. Ils donnent aussi ce nom à des pièces de bois ou de carton qui couvrent les communications des feux fixes avec les feux mobiles. — La *boîte à pierrier* est un cylindre de cuivre percé, selon son axe, d'un trou carré pour pouvoir être monté sur la tige de l'alésoir, cette boîte porte les couteaux d'acier au moyen desquels on égalise l'âme des canons.

Chez les boisseliers, le mot *boîte* se dit de tout coffret destiné à contenir ou serrer quelque chose; il y en a de couverts et d'autres sans couvercle. — On appelle *boîte à soudure,* chez les bijoutiers, de petits coffres dans lesquels on renferme les paillons; et, chez les orfèvres, *boîte à moulures,* un châssis de fer dans lequel ils enferment des morceaux de fer plat, modelés dans le milieu, et entre lesquels ils tirent la matière sur laquelle ils veulent pratiquer les moulures. — Chez les serruriers, les armuriers, les tourneurs, et chez tous les artisans qui travaillent le fer, on nomme *boîte à foret* une espèce de bobine, ordinairement en bois, dont un des bouts est pointu, pour entrer dans le plastron, et l'autre bout percé d'un trou carré dans lequel on introduit les forets et les fraises que l'on fixe avec une vis à oreilles. On fait tourner la boîte

avec la corde de l'archet. — En termes de serruriers particulièrement, *boîte* se dit d'une sorte de douille ronde ou carrée, que l'on scelle ou dans un billot, ou à terre, pour recevoir le bout d'une barre de fer, soit d'un instrument, soit d'un morceau de bois, qui sert à les tenir fermes quand ils y sont, et d'où on peut les tirer et les replacer à discrétion. On voit de ces boîtes dans les sacristies : elles y sont scellées dans le pavé, pour y soutenir les devants des tiroirs où l'on enferme les chapes, etc. — En chirurgie, *boîte* est un instrument propre à contenir la jambe dans le cas de fracture compliquée; elle est composée de quatre pièces : d'une semelle, d'un plancher, et de deux murailles.—Les *boîtes*, en termes de fontainiers, sont des coffres de fer ou de tôle, percés de trous, que l'on met à la superficie des bassins et pièces d'eau, pour arrêter les ordures et empêcher l'engorgement d'une conduite. — A la monnaie, la *boîte d'essai* est un petit coffre où l'on met les monnaies qui ont été essayées, pour qu'elles soient soumises à un second essai. Il y a dans le balancier une partie que l'on nomme aussi *boîte*, qui en embrasse la vis, comme dans une presse d'imprimerie, dont le mécanisme est à peu près le même. — Dans les orgues, les *boîtes* sont des tuyaux formés d'un mélange de deux parties de plomb et d'une partie d'étain, de forme cylindrique, terminés par le bas en forme conique, par le sommet duquel le vent du sommier passe dans la boîte; mais la structure de cette boîte a été perfectionnée et l'on en a considérablement étendu les avantages. — En termes de marine, on donne le nom de *boîte du gouvernail* à une pièce de bois percée, au travers de laquelle passe le timon ou la barre. — Les mécaniciens nomment *boîte à cuir* ou à *étoupes* une place destinée, dans une machine, à renfermer des cuirs gras et des étoupes imbibées de suif, placées autour d'une tige qui tourne et qui a un mouvement de va-et-vient, afin d'empêcher l'entrée ou la sortie de l'air ou des vapeurs dans le vase auquel cette sorte de boîte est appliquée. Dans une voiture, la *boîte* est une partie qui a la forme d'un cône tronqué, de la longueur du moyeu, et percée d'un canal de même calibre que la fusée de l'essieu. Cette boîte porte à son gros bout et à sa partie extérieure deux pièces saillantes nommées *oreilles*, qu'on fait entrer de force dans des mortaises pratiquées au bois du moyeu; ces oreilles la maintiennent et l'empêchent de tourner sur la roue. Dans les grosses voitures la boîte se fabrique en fonte de fer. Nous passons sous silence beaucoup d'autres *boîtes*. Il sera parlé de la gracieuse fiction de la boîte de Pandore à l'article PANDORE. F. RAYMOND.

BOKHARAH. *Voy*. BOUKHARIE.

BOL. Ce mot appartient à la médecine et à la minéralogie, sans que l'on puisse assigner d'une manière satisfaisante ce qui a déterminé ces deux fonctions sans aucune analogie. En médecine, un *bol* est un médicament interne, du volume d'une bouchée au plus, composé d'une matière *excipiende* (c'est c'elle qui doit opérer l'effet que l'on attend), et d'un *excipient*, ou liquide, ou mou, de telle sorte que le mélange soit un peu plus consistant que du miel. L'excipient n'étant destiné qu'à servir de véhicule à la matière efficace, il suffit qu'il ne nuise pas à l'effet : mais s'il peut y contribuer, le médecin habile ne manquera pas de le préférer à ceux qui se borneraient à n'être pas nuisibles. — En minéralogie, on nomme *bol*, ou *terre bolaire*, une argile ocreuse, dont la médecine fit usage autrefois, et dont la plus célèbre venait de l'Arménie. A mesure que la chimie a rectifié les nomenclatures minéralogiques, on a compris parmi les *terres bolaires* l'*argile sigillée* de Lemnos, la *sanguine*, tirée de la même île, la terre de Sienne, etc. Quelques-unes de ces argiles contiennent une très-grande quantité de chaux, et peuvent être classées parmi les marnes. X.

BOLERO. Le mot *bolero* s'emploie pour désigner une danse espagnole appelée proprement *seguidilla*, dans laquelle un danseur, nommé Bolero, introduisit des pas qui exigèrent quelques modifications dans le mouvement et le rhythme d'accompagnement de l'air primitif.

Ce qui constitue le bolero, c'est l'air seul et non le rhythme d'accompagnement. Cet air est fondé sur le mètre et l'accentuation des vers qui forment le couplet et l'estrivillo, dont l'ensemble est appelé *seguidilla*.

Cette danse, avec la musique qui lui est propre, forme le type du *bolero* que l'on danse aujourd'hui. Le danseur Bolero introduisit dans la *seguidilla manchega* des additions et un mouvement plus précipité; mais cette danse se trouvait dans un état complet de dégradation lorsqu'un danseur nommé Requejo imagina de la réhabiliter. LEDHUY.

BOLESLAF, nom de plusieurs princes qui ont porté la couronne de Pologne (I-VI), soit comme ducs, soit comme rois; de trois princes qui ont régné en Bohême, d'un duc de Masovie, d'un grand-prince de Lithuanie, et de plusieurs ducs de Poméranie et de Silésie (Breslaw, Liegnitz, etc.). Mais le plus célèbre est Boleslaf Ier, roi de Pologne.

BOLESLAF, surnommé *le vaillant* (*khrobrii*), régna de 992 à 1025. Miétchislaf, son père, avait démembré le duché en le partageant, à sa mort, entre ses enfants; Boleslaf répara cette faute, mais en dépouillant ses frères. Les secours que des étrangers offrirent à ces derniers devinrent pour lui l'occasion d'enlever à ses voisins une partie de leurs possessions, et c'est alors que la Silésie, auparavant morave, et la Khrobatie furent réunies à la Pologne.

Le joug de l'empire d'Allemagne pesait à la fierté de Boleslaf : il sollicita le titre de roi, et Othon III n'osa pas le lui refuser. En 1001 il posa lui-même sur la tête du duc, à Gnezna, la couronne royale. Toutes les tribus des Polènes obéissaient alors à Boleslaf; il traitait le duc de Bohême en vassal, et Kief, la capitale des Slaves-Russes, avait été obligée de lui ouvrir ses portes. Il porta ses armes jusqu'à l'Elbe et à la Saale, et ce fut là, dit-on, que Boleslaf érigea une colonne de fer qui marqua, de ce côté, la limite de son royaume, comme la porte de Kief, qu'il avait fendue avec son sabre (*chtcherbiets*), marquait la limite du côté de l'Orient. A la prise de Budissin ou Bautzen (1018), il dicta à Henri II des conditions humiliantes, et ce prince lui confirma la possession de la Lusace et de la Missnie comme fiefs de l'Empire. Ainsi la domination polonaise s'étendait depuis Magdebourg jusqu'à Kief.

A l'intérieur, Boleslaf régna avec violence, et Dittmar de Mersebourg fait un tableau peu flatteur de l'état de ses sujets et des avanies auxquelles ils étaient en butte. Le christianisme se propagea lentement. Les historiens vantent les richesses de Boleslaf. J. H. SCHNITZLER.

BOLINGBROKE (HENRI SAINT-JOHN, lord vicomte DE) connu comme homme d'État et comme écrivain, naquit en 1672 à Battersea dans le comté de Surrey. Jeune homme, il présenta l'alliance si commune des qualités les plus brillantes et d'une conduite déréglée. Pour mettre un terme à ses débauches, son père le maria avec une femme charmante, fille du baronnet Winhescombe, et le fit entrer au parlement. C'était en 1700; il fallait se décider entre les whigs et les torys : le jeune orateur prit fait et cause pour les derniers. Déjà en 1704 il était arrivé au pouvoir en acceptant la charge de secrétaire au département de la marine et de la guerre; et dès lors commence sa carrière publique, si difficile, si agitée, remplie de tant d'alternations de revers et de succès. Après quatre ans de ministère, il céda la place à Horace Walpole : c'était le tour des whigs. En 1710, lors de la chute de Marlborough, il rentra pour la seconde fois dans les affaires, comme garde des sceaux, et signala cette partie de son administration par la signature de la paix d'Utrecht (1713). A cette époque il se montra homme d'État et politique habile; il lui avait fallu lutter avec les whigs et les lords, neutraliser la volonté contraire de la Hollande, de l'Empereur et de l'Empire; entraîner des collègues envieux, imprudents, irrésolus; enlever l'assentiment de la reine, faible et maladive : aussi la conclusion de ce fameux traité est-il un des grands titres de gloire de lord Bolingbroke, comme homme d'État. Cela n'empêcha point qu'à l'avénement de George Ier il ne fût destitué de nouveau et obligé de s'enfuir en France, pour échapper à un procès capital que ses ennemis politiques lui intentèrent. Déclaré coupable de haute trahison, privé de ses titres et de ses biens, il crut n'avoir plus rien à ménager et se rendit à Commercy, auprès du prétendant, qui se hâta de lui rendre sa dignité de garde des sceaux et de l'envoyer à Paris pour y soigner les intérêts de la monarchie exilée. Les jacobites réussirent bientôt à le perdre dans l'esprit de son nouveau maître, et Bolingbroke, abandonnant sans regrets un parti dont il avait entrevu au premier abord la nullité et l'impuissance, chercha, par l'entremise de l'ambassadeur anglais à Paris, à se réconcilier avec George Ier. « Livrez les secrets du prétendant, » lui dit-on. Bolingbroke se refusa à cette lâcheté et obtint à des conditions plus acceptables la cassation de l'arrêt qui l'avait condamné. Il ne put rentrer cependant en Angleterre avant 1723 : une chambre des communes composée de membres hostiles au ministère Bolingbroke mit obstacle jusque-là à son retour. Pendant cet exil prolongé, il épousa une parente de Mme de Maintenon, la marquise de la Villette, qu'il aima plus constamment que sa première femme, et se mit à faire ce que font beaucoup d'hommes d'État, oisifs et disgraciés, il écrivit. Ses *Reflections upon exile* et ses Mémoires sur les affaires d'Angleterre, de 1710 à 1716, adressés en forme de lettres au chevalier Wyndham, datent de cette époque. De retour dans sa patrie, silencieusement établi dans le comté de Middlesex, il éprouva bientôt l'irrésistible maladie des esprits supérieurs habitués au maniement des grandes affaires et réduits à l'inaction : l'ennui le dévorait dans son obscure retraite. L'opposition lui offrit son bras secourable. Pendant dix ans, de 1726 à 1736, il fit des pamphlets, des articles de journaux et des recueils; il écrivit son chef-d'œuvre, sa Dissertation sur les partis; mais à la fin, fatigué, dé-

couragé de cet inutile travail, il se retira de nouveau en France, à Fontainebleau; il composa ses Lettres sur l'étude de l'histoire, et de pamphlétaire politique qu'il était il se fit libelliste antireligieux. Triste précurseur des encyclopédistes, il dirigea ses attaques contre la véracité de l'Histoire biblique, contre le Pentateuque, qu'il assimile au Don Quichotte. Toute religion révélée n'est plus qu'absurdité à ses yeux; dans le Nouveau Testament, il distingue l'Évangile de Jésus-Christ et celui de saint Paul : l'un, premier résumé de la loi naturelle et de la philosophie de Platon; l'autre, ramas de doctrines impies. La polygamie lui paraît chose désirable; il nie l'immortalité et la providence individuelle. A cette époque, en Angleterre, de pareilles propositions, émises avec hardiesse, étaient nouvelles : une foule d'antagonistes se levèrent, et le grand jury de Westminster condamna les écrits de Bolingbroke, comme contraires à la morale et à l'État.

Ami de Swift et de Pope, il fournit, dit-on, à ce dernier le plan de son Essai sur l'Homme; peut-être sous l'empire d'autres circonstances serait-il devenu poëte lui-même.

En 1743 il rentra dans sa patrie, écrivit encore son *Idea of a patriot King* (le Roi patriote, tel que je le conçois), et termina en l'année 1751 une vie dont toutes les phases sont marquées par une ambition extravagante et ternies quelquefois par les excès d'un caractère impétueux.

Ses œuvres complètes parurent pour la première fois en 1754 : *Bolingbroke's works, with his life by Goldsmith,* London, 1809, 8 vol. in-4°. Sa correspondance a été publiée par Parke, London, 1798, 2 vol. L. SPACH.

BOLIDE. *Voy.* AÉROLITHE.

BOLIVAR (SIMON, *el Libertador*) naquit à Caracas, le 24 juillet 1783. Sa première éducation fut soignée; les lumières qu'il alla demander ensuite aux universités d'Amérique et d'Europe, aux écrivains politiques de tous les âges, étendirent ses connaissances, leur donnèrent de la force et imprimèrent à sa pensée un cachet particulier d'énergie et de réflexion que l'on trouve rarement réunies. Bolivar parlait avec aisance, écrivait avec talent, l'espagnol, le français, l'italien, l'allemand et l'anglais; et, après s'être livré à des recherches profondes sur l'économie publique, il voulut visiter différents pays pour s'assurer si l'application des principes établis par cette science tournait véritablement au profit des masses, au bien-être de l'homme soumis aux exigences sociales. Il parcourut à cet effet une partie de l'Europe et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

De retour dans son pays, il donne le premier exemple de l'affranchissement des nègres employés sur les domaines de sa famille; il prépare les voies à la prochaine explosion qui doit enfin réaliser les tentatives malheureuses de 1780, de 1787, de 1794 et de 1797. Le sang des victimes que l'Espagnol a fait répandre à grands flots crie vengeance; la surcharge des impôts, qui décide à l'abandon des cultures, rend de plus en plus insupportable le poids des fers; les crimes que multiplient les agents d'un pouvoir en délire et pour qui rien n'est sacré, tout force les familles à se soulever. Narino, Joseph de Espana, Picornel, Manuel Gual, ouvrent la carrière des nobles sacrifices; Miranda dirige le mouvement; Mendez et Bolivar sont expédiés vers la Grande-Bretagne qui, tout à l'heure encore, promettait un appui en hommes, en munitions; mais il est trop tard, l'Anglais a traité avec l'Espagne, et les deux députés, trompés dans leur attente, reviennent dans le Venezuela apprendre à leurs compatriotes qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. Il faut vaincre ou mourir : ces mots ont de l'écho dans le pays, ils enflamment tous les cœurs, et la tyrannie espagnole est attaquée de front.

Peu satisfait de la composition du congrès qui, depuis le 19 avril 1810, régissait le pays et montrait peu d'ensemble dans son action et sa tendance, Bolivar se tint quelque temps éloigné des affaires. Mais dès que les dangers de la patrie furent imminents (1811), dès qu'il vit la désertion se mettre dans les rangs et les Espagnols menacer chaque citoyen, il courut offrir ses services et se ranger sous les drapeaux de Miranda que la victoire abandonnait. Nommé colonel, il fut chargé par la république de défendre la forteresse de Puerto-Cabello sur laquelle se portaient les forces ennemies. Il fit bonne résistance; mais il dut céder au nombre et se retirer avec sa troupe à la Guayra, pour subir l'exil au fort San-Felipe, d'où il s'échappa, se rendit à Curaçao, et fit voile sur Cartagena. Si ce fâcheux début ne lui aliéna point la juste confiance des indépendants, qui avaient reconnu l'impossibilité de tenir, il servit de prétexte aux royalistes pour le calomnier : ils le firent accuser par leurs séides d'avoir abandonné Miranda, de l'avoir livré à ses ennemis, quand il est constant que ce fut plus de 25 jours après le départ de Bolivar que Miranda capitula et fut, au mépris des conventions signées, non pas exilé, mais aussitôt emmené et transporté dans la prison de Madrid.

Le mensonge ne coûte pas quand on veut perdre un homme que l'on redoute; nous le verrons désormais sans cesse attaché aux pas de Bolivar et le poursuivre encore après sa mort.

Les Espagnols se livraient aux cruautés les plus inouïes envers les patriotes : Monteverde créait chaque jour de nouvelles conspirations, afin de se donner aux yeux des lâches le droit de frapper les familles, les communes, les contrées qui s'étaient prononcées pour la révolution. Il fit ouvrir les prisons, armer les malfaiteurs; il les organisa en guérillas, dans la vue de détruire tout ce que les indépendants comptaient encore de troupes et d'amis.

Sur ces entrefaites, en septembre 1812, Bolivar rompt le ban qui le retenait inutile : il reparaît sur le sol de la confédération, il appelle à lui tous les bons citoyens, il vient venger le pays des outrages faits chaque jour à ses enfants. Il remporte des succès, oblige toutes les villes devant lesquelles il s'arrête à céder à son audace, et, fort tout au plus de mille hommes aguerris, il harcèle sans cesse Monteverde qui marche à la tête de troupes fraîches, nombreuses et bien pourvues; il le chasse du Venezuela, lui livre plusieurs batailles sanglantes, et, après avoir taillé en pièces les forces qui l'appuyaient, il le contraint à s'enfermer dans Puerto-Cabello, puis à s'évader pour échapper à la colère de ses propres soldats.

L'année 1813 fut pour Bolivar une année de fatigues et de gloire. Les villes étaient pillées et les habitations brûlées; le sexe exposé publiquement à la brutalité d'une soldatesque effrénée; la population presque entière plongée dans le deuil, dans des cachots infects, ou déchirée par les coups d'assommeurs organisés; les prisonniers de guerre impitoyablement fusillés; des victimes sans nombre envoyées à la mort, sans qu'aucun délit fût légalement établi, sans qu'aucun jugement préalable eût, pour ainsi dire, sanctionné tant d'iniquités; et ces horreurs étaient accompagnées de circonstances si barbares que la plume n'ose les retracer. A cette guerre d'extermination, digne des premiers temps de la conquête, Bolivar, que le peuple avait salué du nom de *libérateur* en lui remettant le commandement suprême, répondit par deux terribles décrets, ceux des 8 juin et 15 juillet, l'un daté de Merida, l'autre de Truxillo, par lesquels il déclara *guerra a muerte* à tous les ennemis qui tomberaient. Heureusement la menace ne fut réalisée qu'une seule fois, et encore fut-ce au grand regret de Bolivar et des républicains qu'il commandait.

Au 2 janvier 1814, ayant purgé de ses mains le territoire de Venezuela, il se présenta devant l'assemblée nationale pour rendre compte de sa conduite et abdiquer son pouvoir immense. Mais il fut invité à le conserver jusqu'à la paix générale, et son devoir était de céder à la voix de la patrie.

Battus sur tous les points, les Espagnols cherchèrent par tous les moyens à fatiguer le pays qui les repoussait avec horreur, à reprendre leur prépondérance, et à empêcher les institutions républicaines de s'asseoir. Ils jetèrent sur un espace de 400 lieues des bandes d'esclaves et de brigands, ayant à leur tête Boves, Yanez, Rosete, Puy et le noir Palomo; dès lors le carnage et la dévastation s'étendirent sur toute la contrée. La bataille de Corabozzo, si fatale d'abord aux royalistes, devint bientôt pour les indépendants le signal de défaites sur défaites. L'ennemi ayant reçu des renforts nombreux se releva. Cartagena et l'île Margarita, si longtemps la terreur des Espagnols, tombèrent en leur pouvoir. De jeunes héros, l'espoir de la patrie, trahis et livrés par de lâches auxiliaires, furent égorgés; les femmes ne furent point épargnées; l'on assassina sans pitié de jeunes filles pour avoir sollicité leurs frères à prendre les armes : en un mot, tout ce que le fer et le feu négligèrent fut livré à la hache du bourreau. L'année 1814 laissait la cause de la liberté presque entièrement désespérée; Bolivar seul, que les chances les plus malheureuses ne pouvaient décourager, combinait les moyens de réparer promptement ces désastres en profitant de l'impopularité croissante de l'ennemi commun.

L'arrivée de Morillo avec une flotte de 50 bâtiments de transport devait cependant mettre le comble à cette pénible situation (15 mars 1815), puisqu'il s'empara avec une rapidité sans exemple des diverses places situées entre les immenses déserts de Casanare et les rives malsaines de Santa-Marta et de Cartagena, depuis l'embouchure de l'Atrato et le port de San-Buenaventura jusqu'au pied des montagnes qui s'élèvent derrière Popayan. Il étendit ses conquêtes en 1816, et exerça partout des vengeances plus terribles encore que celles des deux années précédentes. L'exil, l'exécution de plus de 600 des principaux chefs indépendants, signalèrent son triomphe.

Tout à coup Bolivar, que les intérêts de la liberté avaient obligé, durant ces désastreuses circonstances, à se retirer à la Jamaïque, ensuite à Haïti, reparaît, en décembre 1816, dans l'île Margarita dont il se rend maître *à la tête de* 300 *hommes égaux en courage et en patrio-*

tisme, comme ils le sont en nombre aux compagnons de Léonidas; il établit un gouvernement provisoire à Barcelona, et incendie ses vaisseaux, afin de reprendre la supériorité sur tous les points ou périr les armes à la main. A cette nouvelle, les troupes regagnent leurs drapeaux, et, malgré les persécutions les plus acharnées dirigées contre leurs familles, malgré la dévastation de leur patrimoine, les républicains courent aux armes. La campagne de 1817 s'ouvre pour eux sous les plus heureux auspices, de l'embouchure de l'Orénoque jusqu'au golfe de Darien, et la lutte se termine par des combats acharnés sur les côtes de l'océan Pacifique, au pied des Cordilières, et dans les plaines sablonneuses qui longent la Guiane.

En 1818, les succès sont brillants, rapides et décisifs. En moins de cinquante jours, Bolivar a balayé 300 lieues de pays, livré cinq batailles rangées, les 12, 13, 14, 16 et 17 février; chaque jour est signalé par un combat nouveau; des deux côtés les pertes sont grandes en hommes, en munitions; mais la victoire demeure fidèle au libérateur. Le 15 août, le sang de 20,000 Espagnols arrose la terre de Venezuela, et le 10 novembre, le gouvernement, interprète de la volonté générale, décide que la république est affranchie du joug de l'Espagne, qu'elle se constitue en État libre, souverain et indépendant, qu'elle ne tentera plus aucune voie de conciliation auprès de l'ancienne métropole, et ne traitera plus avec elle que de puissance à puissance.

En 1819 les deux républiques de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade se réunirent en une seule, sous le nom de *République de Colombie*, et Bolivar est investi de la présidence, avec un pouvoir dictatorial. L'année fut remplie d'événements militaires et de vicissitudes de toute espèce. Morillo qui a deux fois reçu des renforts d'Europe, reparaît sur les champs de bataille où il avait succombé. Bolivar, de son côté, se montre partout avec un grand développement de forces, avec une ardeur sans cesse croissante, et menace d'une ruine totale le parti royal. La victoire le suit pas à pas; on se souviendra surtout de la journée du 8 août, à Boyaca, où l'armée libératrice détruisit des troupes d'une force numérique trois fois supérieure, et affranchit toutes les communes de la Nouvelle-Grenade. Cette campagne mémorable fut le résultat de l'opération hardie entreprise par Bolivar à travers les Cordilières, en prenant une route en mauvais état, peu ou point fréquentée, et par conséquent sans ressources.

Dans l'année 1820, que le combat de la Plata annonçait devoir suivre une marche non moins heureuse, un long armistice demandé par les Espagnols fut conclu. Le gouvernement de l'ancienne métropole appela des députés pour traiter de la paix; mais il ne voulut que gagner du temps, rassembler de nouvelles troupes, et tomber à l'improviste sur les indépendants avec des forces puissantes. Bolivar profita de cette trêve à une guerre de onze années pour exiger avant tout de Morillo un second traité, basé sur des principes libéraux et philanthropiques, qui déterminât la manière dont se ferait la guerre si elle devait avoir lieu de nouveau. Ce traité est conforme au droit des gens et aux usages les plus humains des nations civilisées. Ce fut aussi l'instant favorable pour donner sa démission de président du Congrès : « Je suis l'enfant des « camps, dit-il; les combats m'ont porté à la « magistrature où la fortune m'a soutenu; mais « un pouvoir semblable à celui qui m'est confié « est dangereux dans un gouvernement popu- « laire : je préfère le titre de simple soldat à « celui de libérateur, et en descendant du fau- « teuil de président, je n'aspire qu'à mériter le « titre de bon citoyen. » Mais, s'étant aperçu du piége tendu par les Espagnols à la bonne foi des républicains, averti d'ailleurs de ce qui se passait à Madrid, il prit les devants et dénonça l'ouverture des hostilités; il accepta de nouveau le gouvernement suprême, débusqua l'ennemi de quelques positions peu importantes, mais nécessaires à son plan; puis il entra, le 28 janvier 1821, dans Maracaybo, réduisit la formidable forteresse de Cartagena, Ténérif, ville située sur les bords escarpés de la Madalena, Cunega assise sur les hauteurs, près Naguenagua, et Santa-Marta que défendaient 17 batteries extérieures, toutes enlevées d'assaut. Il pressa vivement l'ennemi, lui livra, le 25 juin, la mémorable bataille de Carabobo, et le 30 il prit la Guayra, tandis que ses lieutenants, guidés par son génie, se couronnaient de gloire à Cumana et sur tous les points où ils faisaient flotter le pavillon jaune aux sept étoiles.

Réduits à n'occuper, sur le vaste territoire de la Colombie, que Puerto-Cabello et l'isthme de Panama, qui proclama son indépendance le 28 novembre 1821, les Espagnols entamèrent la campagne de 1822 par le Pérou; mais en peu de temps ils en furent punis, et la bataille du Pichincha, livrée le 24 mai, décida de leur ruine et de la liberté du pays. Bolivar signa un traité d'alliance offensive et défensive entre la Colombie et le Pérou; il fit son entrée solennelle à

Lima le 1er septembre, et comme San Martin venait d'abdiquer la présidence, avec le titre de libérateur, il reçut l'autorité suprême politique et militaire de la république. Jamais héros d'Athènes ou de Rome ne fut accueilli avec plus d'enthousiasme; jamais homme aussi n'en fut plus digne. « J'accepte, dit-il, avec reconnais« sance les honneurs que les citoyens me ren« dent, parce qu'ils appartiennent aux braves « que je commande; j'accepte l'odieuse autorité « dictatoriale afin d'éteindre les discordes ci« viles, donner de la stabilité et de la force aux « nouveaux États; mais c'est à la condition ex« presse que vous ne permettrez dans aucune « circonstance qu'un Napoléon ou un Iturbide « vienne, au nom de la liberté, détruire celle « que nous avons conquise au prix de tant de « sang et confisquer à leur profit la gloire de « nos armées citoyennes. »

Dans l'année 1823, le 11 novembre, les Espagnols furent entièrement expulsés du territoire de Colombie; l'indépendance de tout le sud du continent, cimentée par la confédération des républiques du Pérou, du Chili, de Buenos-Ayres, de Rio de la Plata, et de la nation mexicaine, fut reconnue par les États-Unis de l'Amérique du Nord et par l'Angleterre. La paix allait être le résultat de cette position nouvelle et consolante; mais auparavant le sang devait couler encore.

En 1824, les royalistes du Pérou, unis aux débris de l'armée espagnole, furent complétement battus, le 5 août, dans les plaines de Junin, et le 9 décembre dans celles d'Ayacucho. Cette dernière victoire, la plus glorieuse qu'ait remporté le nouveau monde, mit fin à la guerre sur le continent et délivra de tout ennemi le territoire de ses républiques. Bolivar abdiqua la dictature le 1er janvier 1825, et s'opposa à l'érection de la statue équestre que la municipalité de Caracas voulait lui élever.

Ce que le sort des armes n'avait pu obtenir, la trahison et l'anarchie résolurent de l'accorder. Pendant que le libérateur visitait le sud et que ce voyage était pour lui un triomphe continuel, Cordova, Paez, Santander lèvent l'étendard de la rébellion [1], font tonner le canon fratricide dans les provinces du nord (1826), puis de ces contrées la révolte descend dans le sud. Bolivar accourt partout où le besoin l'appelle, et le flambeau de la guerre civile s'éteint, l'ordre légal succède à la confusion. Cordova mourut les armes à la main près d'Antioquia, Santander consentit à son bannissement, Paez et les autres coupables furent graciés, à raison des nobles services qu'ils avaient rendus dans les armées.

Un pareil échec décida les royalistes à recourir à des moyens plus odieux encore; ils armèrent, d'un côté, le bras de quelques fanatiques et leur demandèrent pour victime le généreux Bolivar. Un traître, suivi de douze hommes, pénètre de nuit dans sa tente; il échappe presque nu. Une autre fois on viole son domicile, on arrive jusqu'à lui: son courage lui fournit les moyens de repousser les assassins. On séduit ensuite jusqu'à son domestique de confiance; enfin, on frappe en plein jour et à ses côtés son ami Monteagudo; il évite encore miraculeusement le poignard dirigé sur son sein. D'un autre côté, on renouvelle les bruits odieux d'une ambition secrète, et le grand congrès des nations de l'Amérique appelé par lui à Tacubaya, dans l'isthme de Panama, sert de prétexte pour lui prêter l'intention positive de dominer tout le continent. Le but de Bolivar était d'en assurer, au contraire, l'indépendance absolue, rigoureuse, en plaçant sur ce point, situé au centre du globe, regardant l'Asie d'une part, de l'autre l'Afrique et l'Europe, une cour suprême chargée de veiller aux intérêts de tous les Américains, d'être le gardien fidèle des traités, d'appeler tous les efforts de l'Union contre l'oppression de l'étranger ou contre quiconque oserait concevoir l'idée de ravir aux uns en particulier ou à tous en général la liberté, leurs droits politiques; de s'opposer à toute espèce de colonie venue du dehors, et de rendre commune à tous l'injure faite à un des États fédérés. Ce plan de la plus haute portée, ce plan que le temps réalisera quelque jour, n'a pas été compris.

Singulièrement affecté d'être aussi mal jugé par ses compatriotes et dans les États-Unis où il devait attendre de la justice, Bolivar le fut plus profondément encore quand il apprit que le général Sucre, le héros d'Ayacucho, venait de périr sous le fer d'un assassin; quand il vit Paez oublier une seconde fois ses serments, persister dans la

[1] L'auteur nous paraît traiter avec *sévérité* un homme qui jouit d'une grande considération. Santander (*voy.*) avait peut-être des motifs puisés dans l'intérêt même de la patrie, et nous devons dire que dans un très-bon article de l'ouvrage allemand *Conversations'-Lexikon der neuester Zeit und Literatur*, Bolivar est accusé de projets ambitieux auxquels le général Santander se serait opposé par un patriotisme véritable. Un fait important oublié par notre savant collaborateur, c'est que Bolivar, déjà président de la Colombie, le devint encore du Pérou et de Bolivia, et que le *Code boliviano* ne respire pas l'esprit républicain. Le congrès que Bolivar rassembla à Panama donna lieu à de nouveaux soupçons contre lui; à tort ou à raison, on crut généralement que le président aspirait à l'hégémonie sur toute l'Amérique méridionale. Nous rapportons ces faits sans nous permettre aucun jugement. S.

révolte, et solliciter les passions les plus tumultueuses. Il prit pour la dernière fois la résolution d'abdiquer et de résister désormais à toutes les prières, à toutes les considérations, telles pressantes qu'elles fussent. Il déposa donc le pouvoir le 20 janvier 1830, et garda le simple titre de généralissime des armées de la Colombie.

Peu de jours après cet acte de dévouement, il se retira à Bogota pour y vivre dans la retraite. A peine eut-il vu l'ordre se rétablir, Mosquera appelé à la présidence, et la constitution par lui rédigée prendre de la consistance, qu'il reconnut l'inutilité de ses services et le danger de l'autorité qu'il conservait encore; il adressa aux Colombiens la lettre suivante : « La présence d'un « soldat heureux, quelque désintéressé qu'il soit, « est toujours dangereuse dans un État jeune de « liberté. Je suis las d'entendre sans cesse répéter « que je vise à m'ériger empereur, à relever le « trône des incas; on envenime partout mes « actions; il n'y a pas jusques à mes pensées qui « ne donnent matière à de misérables libelles : « c'en est assez. J'ai payé ma dette à la patrie, « à l'humanité; j'ai donné mon sang, ma santé, « ma fortune à la cause de la liberté; tant qu'il « y a eu péril, je me suis dévoué; mais aujour« d'hui que l'Amérique n'est plus déchirée par « la guerre, ni souillée par la présence de l'é« tranger armé, je me retire, pour que ma pré« sence ne soit point un obstacle au bonheur de « mes concitoyens. Le bien seul de mon pays « peut m'imposer la dure nécessité d'un exil « perpétuel, loin de la contrée qui m'a donné le « jour. Recevez donc mes adieux comme une « nouvelle preuve de mon ardent patriotisme et « de l'amour que je porte en particulier aux « Colombiens. »

Le 12 mai il s'éloigna de Bogota, en passant par Santanna, et, ne voulant point grever le trésor national, il vendit sa dernière propriété, une mine qu'il possédait à Sanma; puis il partit pour Cartagena, où il devait s'embarquer pour la Jamaïque et de là faire voile vers l'Europe.

A la réception de la lettre de Bolivar, le gouvernement s'assembla : on voulut le rappeler à la tête des affaires; mais des amis qui connaissaient sa ferme résolution s'y opposèrent. Alors il fut décidé qu'il serait proclamé le premier citoyen de la Colombie, et que, en tribut de gratitude et d'admiration que commandent ses vertus, son courage, ses services éminents, l'emploi de sa fortune pour le bien de la patrie, il lui serait offert, en vertu du décret du congrès en date du 23 juillet 1823, une pension annuelle et viagère de trente mille dollars (environ 155,000 francs) partout où il voudrait résider.

Ce témoignage lui fut remis à San-Pedro, maison de campagne près de Santa-Marta, où Bolivar mourut d'une fièvre bilieuse, le 17 décembre 1830. Ainsi périt, à l'âge de 47 ans et demi, le héros de l'Amérique du Sud, le véritable fondateur de son indépendance. Il termina sa vie si courte et si pleine, abîmé de fatigues, abreuvé de dégoûts, victime de son noble dévouement; mais il put, en cet instant suprême, reporter sans crainte les yeux sur le passé. La translation de ses restes, de Santa-Marta à Caracas, a eu lieu récemment. Thiébaut de Berneaud.

BOLIVIE, État de l'Amérique du Sud, qui a le Pérou à l'O., et au N., le Brésil à l'E., les Provinces-Unies de Rio de la Plata et le Paraguay au S., par le 59° 30'—73°28' long. O. 11°—23°30' lat. S., se confond avec ce qu'on appelait précédemment Haut-Pérou; 1,500 kil. sur 1,600; 1,090,000 habitants, dont beaucoup d'Indiens (les autres créoles, nègres ou de sang mixte). Capitale, Chuquisaca, nommée aussi Charcas et la Plata. Division actuelle : 6 départements, Chuquisaca, la Paz-d'Ayacucho, Oruro, Potosi, Cochabamba, Santa-Cruz de la Sierra; et les provinces de Tarija et de Lamar. Dans le département de Santa-Cruz sont les vastes territoires des Moxos et des Chiquitos, qui forment deux provinces et vingt-trois missions. Montagnes très-hautes (5,000 mètres et plus), vallées, pampas immenses, déserts, Climat varié, tempéré en général. Métaux précieux en abondance; plantes et animaux des parties froides du Pérou. Gouvernement républicain. — La Bolivie ou Pérou fit partie d'abord de la vice-royauté du Pérou, puis de celle de Rio de la Plata. Elle existe comme État particulier depuis le 6 août 1825, et a été ainsi nommée en l'honneur de Bolivar qu'on regarde comme son créateur. La victoire d'Ayacucho, remportée le 10 décembre 1824 par le général Sucre, avait assuré son indépendance. Du reste la guerre est encore permanente entre le Pérou et la Bolivie. Bouillet.

BOLLANDISTES. C'est le nom générique sous lequel on désigne les différents écrivains qui ont travaillé à la célèbre collection des *Actes des saints*, dont le premier auteur fut Jean Bollandus, jésuite né à Tirlemont en Brabant en 1596. Le projet de cet ouvrage avait été conçu par le père Héribert Rossveide d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers, mais ce religieux étant mort en 1629, avant d'avoir rien publié, Bollandus, qui était entré dans l'ordre l'année précédente, entreprit de réaliser ce vaste projet. Il

s'associa un de ses confrères, Godefroi Heuschen, et en 1643 ces deux laborieux écrivains publièrent à Anvers les deux premiers volumes des *Acta sanctorum quotquot tote orbe coluntur.* Ces deux premiers volumes contiennent les vies des saints du mois de janvier. Les trois volumes pour février parurent en 1658. Bollandus étant mort en 1665, le père Daniel Papebroch, qui avait été adjoint aux deux collaborateurs, continua le travail avec le survivant. Les autres continuateurs furent : F. Baert, Conrad Jauning, J. Pinius, Guillel. Cuper, N. Ruyœus, J. B. Sollier, P. Bosch, J. Stiling, J. Linissenus, J. Veldius, Const. Luyskhen, J. Périer. Urb. Stuker, J. Cleus, Corn. Bye, J. Bue, Jos. Ghesquière, J. B. Fonson et Hubens, tous jésuites. Le père Berthold, bénédictin, S. Dyck, Cypr. Goorius, Zeylen et Stalsnis, prémontrés, y ont aussi coopéré. Tels sont les écrivains que l'on nomme *bollandistes,* du nom du premier d'entre eux. Leur volumineuse collection jouit dans le monde savant de l'estime la mieux méritée. Elle a rendu les plus grands services à la science pour l'éclaircissement et la connaissance d'une foule de points historiques du moyen âge. « En effet, dit Camus, presque toute l'histoire de l'Europe et une partie de celle de l'Orient depuis le VIIe siècle jusqu'au XIIIe est dans la vie des personnages auxquels on donna alors le titre de saints : chacun a pu remarquer, en lisant l'histoire, qu'il n'y avait aucun événement de quelque importance dans l'ordre civil auquel un évêque, un abbé, un moine ou un saint n'aient pris part. » — On nous saura gré sans doute de donner ici quelques détails bibliographiques sur cet important ouvrage, dont le titre complet est celui-ci : *Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, collegit, digessit, notis illustravit Joan. Bollandus; operam et studium contulit Godefroi Heuschenius,* etc., *Antuerpiœ et Tongurloœ,* et qui compte 53 vol. in-fol. imprimés de 1643 à 1794. Il n'existe, dit Brunet dans son *Dictionnaire bibliographique,* que très-peu d'exemplaires complets de cette vaste collection, et il est devenu difficile de compléter ceux qui sont imparfaits, parce que les derniers volumes qui restaient au fonds ont été dispersés ou même détruits pendant la révolution. Le 5e volume d'octobre a été imprimé à Bruxelles en 1786, et le 6e à Tongerloo en 1794. L'ouvrage est divisé de cette manière : janvier 2 vol.; fév. 3 vol. (ces 5 premiers volumes seulement sont de Bollandus, les autres de ses continuateurs); mars, 3 vol.; mai, 8 vol. (y compris le volume intitulé *Propylœum ad Acta sanctorum, maii,* lequel contient des suppléments, pour les tomes 1, 4, et 5 de ce mois, suppléments qui peuvent d'ailleurs être reliés avec les volumes qu'ils concernent, ce qui réduirait alors le nombre des volumes de ce mois à 7); juin, 7 vol.; juillet, 7 vol.; août, 6 vol.; septembre, 8 vol.; octobre (jusqu'au 14e jour) 6 vol. — On joint ordinairement aux 53 vol. les deux articles suivants : *Martyrologium Usnardi, Antuerpiœ,* 1714 in-fol. *Acta sanct. Bollandiana; apologeticis libris vindicata, Antuerp.* 1755 in-fol. Les 55 volumes réunis sont estimés de 750 à 1,000 francs. — La réimpression faite à Venise, en 1734 et années suivantes, compte 42 volumes, qui vont jusqu'au 15 septembre. Elle est à bas pris et fort peu estimée, tant à cause des fautes d'impression qui s'y trouvent que par rapport à la médiocrité de l'exécution. — Interrompus lors de la destruction des jésuites, repris en 1779, les travaux des bollandistes ont été de nouveau interrompus, en 1794, lors de l'entrée des troupes françaises en Belgique. Depuis quelques années, les pères jésuites de Bruxelles s'occupent de la continuation de ce recueil si important. DICT. DE LA CONV.

BOLLMANN (ERIC-JUSTUS), docteur en médecine, homme remarquable par ses connaissances variées, par son caractère, par ses entreprises et ses aventures, joua dans le grand drame de la fin du XVIIIe siècle un rôle qui pour être secondaire n'en eut pas moins un caractère singulièrement romanesque. Né en 1769, à Hoya, dans le Hanovre, il se distingua de bonne heure par beaucoup de résolution et de vivacité d'esprit. Après avoir achevé ses études classiques, il alla étudier la médecine à l'université de Gœttingue. — Le désir de voir le monde l'attira vers le commencement de 1792 à Paris, où il commença sa carrière médicale, non sans quelque bonheur. La révolution française était alors dans toute sa force, et Bollmann, qui n'en partageait ni les principes ni les illusions, fut néanmoins, contre sa volonté, entraîné dans le tourbillon des grands événements dont la France était alors chaque jour le théâtre. Un de ses amis, chapelain de la légation suédoise de Paris, lui fit part de l'embarras où se trouvait alors madame de Staël, femme de l'ambassadeur de Suède, au sujet du comte de Narbonne, proscrit par les jacobins, qu'elle ne pouvait garder plus longtemps en sûreté. Il s'agissait de le faire passer en Angleterre. Bollmann vit le comte, fut touché de sa situation et offrit de se charger de la dangereuse entreprise de faciliter son évasion, s'exposant ainsi, en cas de non réussite, à une mort certaine. Il eut le bonheur de réussir et de faire

arriver sain et sauf à Londres le protégé de madame de Staël. Là, il vécut dans la société d'émigrés de distinction. Talleyrand, Jaucourt, Montmorenci, Lalli-Tollendal, et plus tard madame de Staël, y formaient un cercle brillant où Bollmann fut reçu avec cordialité. Il revint encore une fois à Paris pour ses affaires particulières, mais il fut bientôt de retour à Londres, où il s'appliqua avec zèle à l'étude des affaires publiques, du commerce et de l'industrie, et noua des relations importantes. Il vivait entouré des amis et des admirateurs de la Fayette, dont la dure captivité à Olmütz excitait alors un intérêt général. On la considérait comme un attentat au droit des gens. Des Anglais, des Américains, des Français, s'employaient vivement en sa faveur. Ils trouvèrent en Bollmann un agent intelligent et dévoué, auquel ils conférent une mission pour Berlin. Muni de lettres de recommandations, autorisé par Pitt et Granville, il partit pour la Prusse vers la fin de 1795, demeura 10 jours à Rhinsberg, auprès du prince Henri, auquel il avait d'abord à parler, et se rendit ensuite à Berlin. Ses efforts échouèrent contre les difficultés qu'il rencontra à cette cour, plus prévenue que jamais contre les principes des novateurs. Il revint à Londres sans avoir rien pu effectuer. D'autres tentatives pour la délivrance de la Fayette furent également déçues, et la position du général, sur le sort duquel les bruits les plus tristes circulaient, parut à tous sans remède. Mais Bollmann, irrité des difficultés qu'il rencontrait, ne renonça nullement à son projet; il s'embarqua encore une fois pour le continent, dans l'été de 1794, muni de recommandations et de lettres de change. — Il parcourut comme naturaliste toute l'Allemagne, s'arrêta en Silésie, visita les mines de la frontière de Pologne, et parvint enfin à Olmütz. Dès les premiers jours il réussit à faire connaître ses projets à la Fayette, malgré la stricte surveillance dont il était entouré; on se concerta sur le temps, le lieu et les moyens d'évasion. Bollmann continua alors son voyage, et s'arrêta à Vienne où il vécut comme savant étranger au milieu des relations les plus agréables. Après une longue attente, il reçut enfin un billet de la Fayette, par lequel celui-ci le prévenait qu'il lui était souvent permis de faire des promenades en voiture, sous bonne escorte. Bollmann chercha alors un second; il le trouva dans la personne d'un jeune Américain nommé Huger, qui résidait momentanément à Vienne, et qui se prêta avec empressement au projet de délivrance. Ils se rendirent à Olmütz, où ils faisaient de fréquentes courses à cheval dans les environs, comme pour en voir les beautés, afin de tromper la surveillance des gardiens. Enfin le 8 novembre au matin, ils envoyèrent à Hof leur voiture avec un domestique, et firent tenir prêts des chevaux de poste : la Fayette fit après dîner sa promenade accoutumée, et vers les deux heures, Bollmann et Huger partirent à cheval pour le chercher. Ils le rencontrèrent sur la grande route, à une certaine distance de la forteresse, mirent pied à terre et attaquèrent la voiture. La Fayette ouvrit la portière et se jeta dehors avec l'officier autrichien qui voulait le retenir. Pendant cet intervalle, Huger avait mis en fuite le soldat qui était derrière la voiture, et fait arrêter le cocher, que la peur tenait immobile. Bollmann avait délivré la Fayette de l'officier en l'attaquant lui-même et en se battant avec lui. Aussitôt qu'il l'eut désarmé, la victoire fut décidée; il s'agissait d'en profiter au plus vite. Mais pendant la lutte les chevaux s'étaient effarouchés : l'un d'eux prit le mors aux dents et se sauva à travers champs. Il n'y avait pas une minute à perdre; les paysans avaient vu le combat et les fuyards devaient en donner avis à Olmütz. La Fayette fut donc obligé de monter le cheval qui restait et de fuir seul. Bollmann devait le rejoindre à Hof. Huger se sépara de celui-ci et chercha son salut dans la fuite. Bollmann reçut le cheval échappé des mains d'un paysan, après s'être écarté d'une assez grande distance pour le rattraper, et se hâta de rejoindre la Fayette. Celui-ci s'était trompé de chemin, et après avoir fatigué son cheval, avait été obligé de continuer sa route à pied. Ignorant la langue allemande, il s'était arrêté dans un village; là il avait été reconnu et ramené ensuite à Olmütz. Bollmann atteignit la frontière en toute sûreté. La route de Dantzig lui était ouverte, mais, inquiet sur le sort de la Fayette, il revint sur ses pas, fouilla soigneusement la contrée, et de cette manière tomba dans les mains de ceux qui le poursuivaient. Il fut chargé de chaînes, amené à Vienne, et là, plongé dans un affreux cachot. Il ne se trouva pas malheureux : sa conscience était tranquille, et il envisageait son sort sans crainte. Les détails particuliers de cette entreprise romanesque, les intentions courageuses du jeune homme, excitèrent dans le monde le plus vif sentiment d'intérêt. Des personnes de haut rang, mues par un sentiment d'admiration et d'humanité, s'employèrent pour lui; la sévérité des juges mêmes fut ébranlée. Par une série d'influences, dont l'ensemble et la connexion sont encore aujourd'hui couvertes du voile du mystère, Bollmann fut seulement condamné à

l'exil des États autrichiens, indulgence dont il se montra fort reconnaissant dans la suite, lorsqu'il visita Vienne pour la seconde fois. Bollmann retourna à Londres, où quelque temps après il apprit la mise en liberté de la Fayette. — Il y avait déjà longtemps qu'il nourrissait le désir de se rendre dans l'Amérique du nord : il exécuta ce projet avec d'autant plus de plaisir que sa réputation lui avait déjà fait dans ce pays de nombreux amis, qui l'engageaient vivement à venir explorer ce nouveau et vaste champ ouvert au développement de ses connaissances. Deux de ses frères l'y avaient déjà précédé. Il entreprit là de vastes opérations commerciales et parvint bientôt à un état brillant de fortune et de considération, entouré de l'estime de ses nouveaux compatriotes, au sein desquels il trouva également le bonheur domestique dans son alliance avec une femme jeune et belle. Pour donner plus d'extension à des découvertes importantes qu'il avait faites dans le domaine de la physique et de la chimie expérimentale, il fit un voyage à Paris en 1814. De là, il se rendit au congrès de Vienne, où il fut fort bien accueilli comme citoyen des États-Unis. Il s'y lia avec les hommes d'État les plus distingués de l'époque, tels que le prince de Metternich, le comte de Stadion, M. de Gentz, etc., etc. Le comte de Stadion, ministre des finances, qui avait à surmonter des difficultés occasionées par la masse de papier-monnaie qui encombrait le trésor, estimait beaucoup les talents pratiques de Bollmann dans cette branche de l'administration. Il suivit même ses vues et ses plans dans la nouvelle organisation financière qui fut créée et dans l'érection de la banque nationale. On doit considérer Bollmann comme le véritable fondateur de cet établissement, qui commença une ère nouvelle pour les finances autrichiennes. Bollmann, qui, sans aucun bénéfice ni aucune récompense, avait jeté les fondements de cette nouvelle institution, n'en put attendre l'exécution à Vienne. Il partit pour Paris, se rendit à Londres, et de là en Amérique, pour ramener sa famille en Angleterre, où son séjour était exigé par les affaires qu'il projetait. Partout où il s'arrêtait, il entrait en relation avec les personnes les plus marquantes, et son activité n'était pas sans influence sur des affaires qui d'ordinaire ne sont pas du ressort de l'homme privé, mais dont le maniement, dans le pays où vécut Franklin, appartient aussi bien au citoyen instruit qu'au fonctionnaire. Bollmann resta l'ami de madame de Staël jusqu'à la mort de cette femme célèbre qui a fait mention de lui avec éloge dans son dernier ouvrage. Fort peu de ses ouvrages ont été publiés sous son nom, à l'exception de ce qu'il a écrit sur le système financier de l'Angleterre, livre estimé des économistes et des financiers. Il mourut, le 10 décembre 1821, à Kingston (Jamaïque), à l'âge de cinquante-deux ans, laissant deux filles en Angleterre. DICT. DE LA CONV.

BOLOGNE (*Bononia Felsinia*), une des plus anciennes, des plus grandes et des plus riches villes d'Italie, avec des rues bordées, tout le long de maisons, de colonnades couvertes pour les piétons. Elle est appelée *la Grassa*, parce qu'elle est située dans une plaine fertile et bien cultivée, au pied des Apennins, entre les fleuves Réno et Savena. Elle a 70,500 habitants et 8,000 maisons, beaucoup de moulins et de machines pour la fabrication de tissus, de cordages, pour les savonneries, les papeteries, les fabriques de fleurs et d'armes. Bologne, chef-lieu de la délégation papale du même nom, est le siége du cardinal qui préside à cette administration.

Les Bolonais se soumirent, en 1513, spontanément à la domination du pape; ils étaient las des querelles de partis auxquelles les patriciens se livraient entre eux et qui éparpillaient les forces de l'État, dans un temps où l'on ne connaissait plus en Italie ni droits, ni justice. Jusqu'à l'époque de la révolution française, Bologne avait le droit de battre monnaie et jouissait d'une constitution privilégiée.

C'est à Bologne que réside la riche noblesse de l'État de l'Église : elle n'est pas toujours en bonne harmonie avec le chef du monde chrétien et la curie romaine; on y trouve aussi les anciennes familles patriciennes bolonaises, dont les richesses consistent en biens-fonds qui s'étendent dans la plaine fertile de la Marche, depuis les Apennins jusqu'à la mer. Plus d'un membre de ces familles s'est assis dans la chaire de saint Pierre. Les hommes les plus libéraux de l'État de l'Église y cultivent les sciences et les lettres : on lit sur ses armoiries la devise : *Libertas*. La noblesse, des savants et des citoyens se réunirent en 1816 pour fonder la *Société socratique* dont le but était de hâter les progrès du bien-être social; depuis elle s'est vue soupçonnée de carbonarisme. Pendant longtemps une source importante de revenus était pour la ville sa célèbre université, qui aurait été fondée en 425, par Théodose le Jeune, si l'on en croyait les Bolonais. Cette école a fait briller dans des siècles de ténèbres le flambeau des lumières; mais de nos jours les 2,000 étudiants qui visitaient jadis ce foyer d'érudition sont réduits au chiffre de 500. Le célèbre jurisconsulte Irnerius y enseigna

dans le XIe siècle le droit romain, et les Bulgerus, les Martinus, les Jacobus, les Hugo, attirèrent les jeunes gens à leurs leçons. L'université jouissait autrefois d'un tel crédit dans la ville que celle-ci fit mettre sur ses monnaies la devise de l'université : *Bononia docet*. L'école de droit était particulièrement célèbre : ses docteurs passaient pour des partisans déclarés de l'autocratie, ce qui leur assura la faveur des empereurs et des souverains italiens. Il est certain que, depuis 1,400 années, chaque nouvelle découverte dans les sciences et les arts a trouvé dans cet antique foyer des sciences des protecteurs. Le général comte Fern. Marsigli, comme citoyen de Bologne, y fonda, en 1707, l'*Istituto delle scienze*, avec une bibliothèque de 150,000 volumes qui eut pour bibliothécaire M. Mezzofanti, attaché depuis 1833 à la bibliothèque du Vatican. Le comte Marsigli fonda également un observatoire, un amphithéâtre anatomique, un jardin botanique, et des collections précieuses pour toutes les branches du savoir humain; elles se trouvent réunies maintenant avec l'*Accademia Clementina,* du pape Clément XI. Bologne avait aussi depuis le XIIe et le XIIIe siècle de grands peintres; Francesco, appelé il Francia, se distingua au XVe. Les célèbres peintres Annibal et Ludovico Carracci fondèrent au XVIe siècle dans cette ville cette école célèbre dont ils commencèrent la gloire par leurs œuvres. La place principale de la ville est ornée d'édifices imposants, entre autres et principalement l'hôtel de ville où l'on voit des tableaux et des statues magnifiques et les 200 in-folio du célèbre Aldrovande; le palais de justice du podestat et la cathédrale San-Petronio, avec sa façade non achevée et le méridien tracé par Cassini sur un plancher en cuivre. Parmi les 73 autres églises se distinguent San-Pietro, San-Salvatore, San-Domenico, San-Giovanni in Monte, San-Giacomo maggiore : toutes ces églises sont enrichies par des chefs-d'œuvre. Le nombre des collections d'art provenant de riches majorats est considérable, et elles s'agrandissent tous les jours. Les galeries Sampieri et Zambeccari effaçaient jadis toutes les autres par leur magnificence : aujourd'hui elles sont surpassées à leur tour par celles de Marescalchi, Martinengo et Ercolani. La collection de tableaux de l'Académie de peinture (*Accademia delle belle arti*) est riche et présente beaucoup d'intérêt historique. On y voit le tableau de l'Assomption de la Vierge par An. Carrache, la Sainte Agnès du Dominiquin, l'Infanticide par Guido, la Sainte Cécile par Raphaël, et Jean dans le désert, d'après Raphaël, par Jules Romain. Sur la place publique on admire le bassin du jet d'eau; il n'y manque absolument que de l'eau; on y voit la statue de Neptune en bronze, travail de Jean de Bologne. Depuis de longs siècles les tours Asinelli et Garisenda attirent l'attention, la première par sa forme élancée ressemblant aux minarets de l'Orient; la dernière, qui n'est pas dans son équilibre, ne menace plus ruine depuis que sa hauteur a été réduite au tiers. Bologne, chère aux savants, n'est pas non plus indifférente aux gastronomes, car elle est la patrie d'excellents macaroni, salami, liqueurs et fruits confits. Le pèlerinage de la madona di San-Luca, dont le temple est situé sur l'extrême promontoire des Apennins, à une demi-lieue de Bologne, et auquel conduit une arcade de 640 arches, attire beaucoup de monde. Non loin de la ville, sur la montagne Paterno, on trouve la *pierre de Bologne,* qui, étant calcinée, luit dans les ténèbres. Bologne a vu naître le Dominiquin, le Guide, les Carrache, le compositeur Righini, et d'autres grands artistes. L'insurrection qui éclata à Bologne, centre des *Provincie unite* d'Italie, le 4 février 1831 et qui se répandit jusqu'à Ancône, fut réprimée le 21 mars de la même année par les troupes autrichiennes qui y firent leur entrée sous la conduite du général Frimont. Les négociations avec Rome n'ayant conduit à aucun résultat, l'agitation et l'anarchie continuèrent; et le 21 décembre 1831 les troupes autrichiennes reparurent pour rétablir l'ordre. *Voy.* ALBANI (*Joseph,* cardinal). Il y eut encore à Bologne, il y a peu de mois (1844), quelques troubles qui ont été promptement réprimés. CONV. LEXICON.

BOLSWERT. Dans l'histoire de la gravure au burin, les deux Bolswert occupent un rang bien honorable; formés à l'école de Rubens, ils partagent avec L. Vosterman et P. Pontius la gloire d'avoir le mieux traduit ses tableaux et d'être les premiers graveurs qui aient été ce qu'on peut nommer coloristes. On ignore la date de leur naissance et de leur mort; on sait seulement que BOËCE Bolswert, plus âgé de 6 ans que Schelte, son frère, naquit vers 1580 à Bolswert, en Frise, et que leur père se nommait Adam, ce qui fit que plusieurs fois ils signèrent leurs ouvrages de *Adams* ou *A. Bolswert,* d'où l'on a induit faussement qu'un troisième artiste de ce nom avait exercé la gravure, lorsque cette signature doit être interprétée : fils d'Adam. On ignore sous quel maître ils apprirent les éléments de leur art.

Boëce a gravé au burin pur et imité avec succès le style libre et assuré de Bloemaert; mais ses ouvrages d'après Rubens sont traités différem-

ment : le sentiment de la couleur y prédomine, et ils sont d'un travail plus fini. Dans plus d'une de ses estampes il a montré qu'il n'était inférieur en rien à son frère Schelte. Sa *Résurrection de Lazare* et sa *Cène,* d'après Rubens, sont ce qu'il y a de plus remarquable dans son œuvre, qui se compose de plus de cent pièces ; la première a été portée jusqu'à 295 fr. à la vente Saint-Yves; la *Cène* n'a guère dépassé 60 à 80 fr.; le *Christ entre les deux larrons,* à l'un desquels un bourreau casse la jambe, d'après Rubens, va de 50 à 75 fr.; son *Jugement de Salomon,* d'après Rubens, de 80 à 100 fr.

Si Schelte Bolswert eut un talent supérieur à celui de son frère, il le dut à son intimité avec Rubens, qui se plaisait à retoucher au pinceau ou au crayon les épreuves de ses planches. Dans un grand nombre de ses estampes les parties retouchées après coup s'aperçoivent au travail, quelquefois discordant avec celui de la première préparation, qu'il a fallu établir pour arriver à l'effet demandé. Généralement Schelte s'occupa plutôt du rendu complet de son sujet, de conserver le sentiment du maître qu'il copiait, que de l'arrangement munitieusement régulier de ses tailles. Mais dans son *Assomption,* d'après Rubens, on reconnait un très-habile buriniste, savant dans l'art de disposer ses tailles suivant la nature des objets à imiter. Il a traité le portrait, l'histoire et le paysage avec un égal succès. Son œuvre est considérable. Il a particulièrement gravé d'après Rubens et Van Dyck, et beaucoup d'après ses propres compositions. On admire sa *Sainte Cécile,* d'après Rubens ; le *Couronnement d'épines,* d'après Van Dyck, qui se vend jusqu'à 350 fr., lorsque l'épreuve est avant les contre-tailles au bas de l'habit du nègre debout, derrière un soldat placé à droite ; le *Crucifiement,* connu sous le nom du *Christ à l'éponge,* d'après Van Dyck (dont il existe trois sortes d'épreuves qu'il serait trop long de désigner ici, mais dont celles où saint Jean pose sa main sur l'épaule de la Vierge, avant toutes retouches, sont les premières et valent un prix inestimable pour le curieux; tandis que celles où Marie, supprimée aux secondes épreuves, est rétablie avec transposition du nom du peintre, sont les dernières et ne valent pas plus de 50 francs); le *Roi boit,* d'après Jordaens, vendu 145 francs ; le *Concert, Pan jouant de la flûte, Argus en-dormi,* etc. L. C. Soyer.

BOMBALON, grande trompette marine, dont se servent les nègres.

BOMBARDE. On donne ce nom, dans la marine, aux bâtiments nommés anciennement *galiotes à bombe;* ils étaient armés de un ou deux mortiers de fort calibre, afin de servir à bombarder, par mer, une place forte ou à incendier une flotte bloquée.

La marine n'a pas, en temps de paix des bâtiments spécialement affectés au service, de bombardes. En temps de guerre tout navire qui a beaucoup de stabilité peut être installé en bombarde ; mais quand on construit des bâtiments pour ce service, on a soin de les rendre le plus stables possible, en donnant un grand déplacement à leurs œuvres vives ; ce que l'on l'on a soin d'éviter dans la construction des autres navires, dont on veut assurer la marche. La stabilité est doublement nécessaire dans une bombarde, tant pour assurer la justesse du tir, déjà incertain sur terre; que pour résister aux désastreux effets des détonations du mortier.

Pour installer un navire en bombarde on commence par doubler sa carlingue et son vaigrage afin de bien relier ses œuvres vives. La plate-forme du mortier établie au milieu du navire doit être mobile ; on la forme de deux épaisseurs de madriers de chêne croisés en angle droit, et placés sur deux rangs de tronçons de cable également croisés, puis vient une seconde double plate-forme mobile en sapin, ensuite de petites facines de 0m, 50 de longueur placées debout dans des compartiments; enfin une troisième plate-forme en sapin supporte les fascines et des poutres en sapin croisées et offrant autant de pleins que de vides s'étendent jusqu'au fond du navire. Telle est l'installation indispensable pour parvenir à résister aux secousses violentes qui résultent pour le navire de la détonation et de la réaction du mortier. Il est en outre nécessaire d'assurer la liaison des œuvres mortes du navire par une ceinture formée d'une double préceinte et d'une serre-bauquière bien chevillées ; on empêche ainsi le bâtiment de s'ouvrir sous l'action destructive des mortiers. Dub....

On donne, mais par abus du mot, le nom de *bombardes* à quelques bâtiments marchands des ports de la Méditerranée. Cette dénomination s'applique, dans le Levant, aux navires que nous désignons dans le Nord sous le nom de *trois-mâts.*

Les *bateaux-bombes* étaient, dans les flottilles de l'empire, de petites embarcations armées d'un seul mortier de faible calibre. X.

BOMBARDEMENT. C'est l'opération par laquelle se termine le plus ordinairement le siége d'une place qui ne veut pas se rendre. Elle consiste à lancer une multitude de bombes sur les établissements militaires de l'assiégé pour le mettre

hors d'état de prolonger sa défense; mais dans les places dont l'intérieur est habité par une nombreuse population, les maisons particulières ont beaucoup à souffrir du jet des bombes qui les écrasent et les ruinent de fond en comble; aussi on n'en vient jamais à cette extrémité qu'après avoir fait une sommation au commandant de la place et l'avoir informé que tout est prêt pour le bombardement. Le refus de rendre la place est aussitôt suivi d'une nombreuse projection de bombes (*voy.* ce mot) chargées de poudre et de matières inflammables qui mettent le feu dans les bâtiments écrasés par le poids des bombes. Ces dangereux projectiles sont du calibre de 12, de 10 et de 8 pouces. La trajectoire que les bombes parcourent étant beaucoup plus élevée que celle des boulets, elles parviennent dans les lieux que ceux-ci ne peuvent atteindre.

L'un des bombardements les plus remarquables en France est celui de Lille. Vainement les Autrichiens, en 1792, firent pleuvoir pendant cinq jours sur cette ville une grêle de boulets rouges, de bombes et d'obus. Les habitants, leurs femmes, leurs enfants, familiarisés avec ces scènes de désastre, arrachaient les mèches des bombes pour les empêcher d'éclater et ramassaient les boulets rouges avec des tenailles de fer pour les jeter dans l'eau. Ils parvinrent par cette conduite héroïque à forcer les Autrichiens de renoncer à leur entreprise. Ils levèrent le siége le 9 octobre. CARETTE.

BOMBARDIER, canonnier, chargé spécialement du service des mortiers et des obusiers. Les militaires connus sous le nom de *bombardiers*, dans les ports de guerre, étaient les hommes qui composaient les compagnies d'élite de l'artillerie de marine. C'étaient, à proprement parler, les grenadiers de ce corps spécial. X.

BOMBASINE ou BOMBASIN. On donne ce nom à deux sortes d'étoffes. L'une est faite de soie; elle se fabriquait à Milan particulièrement. On en a vu quelques métiers à Lyon; mais depuis longtemps cette fabrication a passé dans quelques autres provinces de France. La seconde sorte se fabrique avec un fil qui est la chaîne, et du coton qui fait la trame. On en fait même aujourd'hui en laine et soie, pour robes; c'est une étoffe fort légère. Les basins que l'on fait à Bruges sont appelés aussi *bombasins,* terme que des manufacturiers français ont emprunté des Flamands pour désigner les basins qu'ils fabriquent; ils sont, comme les leurs, unis, à poil, rayés à petites raies imperceptibles et à grandes raies ou barres de trois petites raies chacune. Depuis peu de temps on a donné le nom de *bombasine* à plusieurs étoffes nouvelles de divers tissus, soit en soie, soit de laine, ou de coton. *Voy.* BASIN. F. RAYMOND.

BOMBAY, l'une des trois présidences anglaises dans l'Inde, sur la côte occidentale de la presqu'île. Elle a une superficie de 59,458 m. carrés anglais et comprend les anciennes provinces d'Aurengabad, Beydjapour, Kandeisch, Guzurate et Adjemir, avec une population de 6,251,546 âmes. Le gouverneur a aussi dans son ressort les États tributaires des Rajepoutes et d'autres contrées. Les productions du sol de cette présidence consiste en coton, riz, poivre, cardamome, en bois de construction, gomme, bambou, bois de sandal. On tire de ce pays des perles et de l'ivoire. On y entretient une armée de 40,000 hommes dont 7,729 sont Anglais et les autres pris parmi les indigènes.

Le chef-lieu, *Bombay,* est bâti dans une île près de la côte, de 4 lieues de long et qu'une chaussée construite par les Anglais unit à l'île de Salsette. Une autre île, celle de Calabba, n'est séparée de Bombay que par un canal étroit. Ces îles, accessibles aux marées et situées sous un climat brûlant, sont insalubres, surtout pour les Européens : aussi la mortalité est effrayante parmi eux. Les riches se retirent dans des lieux plus frais lors de la saison brûlante. On compte dans l'île plus de 160,000 habitants et l'on y trouve de grands chantiers où l'on construit, avec une habileté étonnante, toute espèce de bâtiments de mer; des milliers de Parsis travaillent dans ces chantiers, auxquels les Anglais ont ajouté des docks susceptibles de recevoir trois vaisseaux de ligne. Cette île appartenait anciennement au rajah de Salsette; il la céda dans le XVIe siècle aux Portugais, et ceux-ci la remirent, un siècle après, aux Anglais, comme partie de la dot de l'infante Catherine. C'est seulement sous le régime anglais que Bombay a acquis l'importance commerciale et navale que cette île a maintenant. Entre Bombay, Salsette et la côte continentale, la nature a formé un des plus beaux ports du monde, où une flotte entière peut trouver un refuge. La ville de Bombay située sous 18° 56′ de latit. N., 70° 18′ longit. O., est construite dans le goût moderne; elle est bien fortifiée le long de la côte, et protégée par une citadelle, auprès de laquelle sont situés l'arsenal et les casernes. Sur la grande place on voit l'église anglicane et le palais du gouverneur qui était autrefois le collége des missionnaires. Bombay a un théâtre et un bazar bien fourni de marchandises asiatiques et de denrées. La Société littéraire de Bombay a publié des mémoires où se

trouvent consignés les résultats des recherches des savants sur les antiquités du pays. Des pagodes, des mosquées, des synagogues servent au culte des Indous (qui forment les trois quarts de la population), des musulmans et des juifs. Les Parsis pratiquent librement le culte du feu. Bombay est avantageusement situé pour faire le commerce avec toute la côte du Malabar, avec l'intérieur de l'Inde, la Perse et l'Arabie : aussi s'exporte-t-il dans son port des marchandises pour environ 80 millions de francs par an. La traversée de Bombay en Europe est sujette à moins d'accidents que celle de Calcutta. Bombay acquerra encore plus d'importance lorsque le projet d'établir un service régulier de bateaux à vapeur entre cette ville et le port de Suez aura reçu son exécution. Les communications entre l'Europe et l'Inde par l'Égypte, deviendront alors plus rapides et plus faciles, et cette voie sera probablement préférée par les Européens qui voudraient se rendre dans l'Inde ou revenir de là en Europe. DEPPING.

BOMBE, mot formé par une espèce d'onomatopée pour désigner l'explosion produite par le tir d'un projectile, et qui désigne un globe creux en fonte de fer dans lequel on introduit une quantité déterminée de poudre et d'artifice pour le faire éclater en plusieurs morceaux, soit au milieu des ennemis, soit sur des bâtiments que l'on veut enfoncer ou incendier. La bombe est percée d'un trou conique qu'on appelle *œil :* on y place une fusée remplie de composition assez lente à brûler pour donner à la bombe le temps d'arriver à sa destination avant d'éclater. Elle a deux anses ou mentonnets placés de chaque côté de l'œil, dans lesquels on passe un anneau en fer pour aider à la mettre dans le mortier qui doit la lancer. Il y a, à la partie de la bombe opposée à l'œil une sur-épaisseur que l'on nomme *culot* et qui a pour objet d'empêcher la bombe de tomber sur la fusée. Il y en a de plusieurs calibres, de 12 pouces, de 10 pouces et de 8 pouces de diamètre; celles de 12 pouces pèsent 145 à 150 livres (71 à 75 kilogr.), celles de 10 pouces, de 98 à 102 livres (48 à 50 kilogr.); et celles de 8 pouces, de 42 à 44 livres (21 à 22 kilogr.). On varie la charge des bombes suivant l'effet auquel on les destine. Tantôt elles doivent éclater dans l'air en un grand nombre de morceaux, comme quand elles sont dirigées sur un corps de troupes; tantôt elles sont destinées à renverser des murs, ou à écraser et incendier des bâtiments, et alors elles ne doivent éclater qu'en tombant. *Voy.* MORTIER, PROJECTILE et BOMBARDEMENT. CARETTE.

BOMBE VOLCANIQUE. Les laves molles lancées par la violence des feux souterrains acquièrent par la projection, un mouvement de rotation assez fort pour influer sur la forme que peuvent prendre ces laves en se refroidissant avant leur chute. Le plus communément cette forme est sphérique et l'intérieur reste plus ou moins vide; de sorte que l'on trouve dans le voisinage des cratères de ces sphéroïdes plus ou moins réguliers que l'on a comparés à des bombes d'artillerie. DR..Z.

BOMBITE. Les géologues ont donné ce nom à une pierre rapportée de Bombay et qui a toutes les apparences de la pierre de touche, ou jaspe lydien. L'analyse faite par le prof. Laugier a produit : Silice 50; oxide de fer 25; alumine 10,5; magnésie 3,5; charbon 3; souffre 3; chaux 3. DR..Z.

BONALD (LOUIS-GABRIEL-AMBROISE, vicomte DE), ancien ministre d'État, ancien pair de France, l'un des quarante de l'Académie française, naquit au Monna, près Milhaud, en Rouergue, vers 1760. Il débuta dans la carrière publique par la place de conseiller du département de l'Aveyron. Attaché par principes à la cause de de la royauté et par conscience à celle de la religion, il a travaillé pendant sa vie à soutenir l'une et l'autre. Il émigra en 1791 et débuta bientôt après dans la carrière littéraire par sa *Théorie du pouvoir politique*, ouvrage qui fut publié du temps du Directoire et saisi par ses ordres; plus tard de Bonald rentra en France et devint, en 1808, membre du conseil de l'université. A la restauration, il fut élu (1815) dans son département membre de la chambre des députés, où il siégea jusqu'à ce qu'il fût promu, en 1823, à la dignité de pair de France, par Louis XVIII qui l'avait fait élire à l'Académie française en 1816. On pense bien que la révolution de juillet ne trouva pas un partisan en lui; il refusa en 1810 le serment exigé de tous les membres de la législature et perdit ainsi son titre de pair. Il se retira dans son château du Monna et ne prit plus aucune part aux affaires publiques. Il mourut en 1840.

Ses œuvres complètes ont été publiées en 12 vol. (Paris 1817-1819 in-8°). Elles comprenent les ouvrages suivants : *du Divorce*, 1 vol.; *Législation primitive*, 3 vol.; *Recherches philosophiques*, 2 vol.; *Mélanges littéraires et politiques*, 2 vol.; *Pensées* et *Discours*, 2 vol.; *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, ouvrage publié vers la fin de 1830, 1 vol. X.

BONAPARTE (FAMILLE) ou BUONAPARTE, car Napoléon et ses parents signèrent ainsi, circon-

stance indifférente pour un nom italien, *u* et *o* formant un seul son dans cet idiome. Un des plus terribles et aussi des plus brillants météores qui parût jamais sur l'horizon politique fut sans contredit NAPOLÉON Bonaparte [1], et si jamais une famille put se passer de toute espèce d'illustration, ce fut la sienne. Mais jalouse de ne point dater d'un empereur des Français, couronné en 1804, quoiqu'il y eût dans cet événement de quoi contenter l'orgueil le plus insatiable, la famille Bonaparte a fait des recherches et publié des preuves qui la rattachent aux Buonaparté du continent de l'Italie, célèbres à Trévise, dans la personne de JEAN *Buonaparte,* dès 1178, et apparaissant depuis à différentes époques à Parme, à Rome, à Florence, à San-Miniato al Tedesco, comme dignitaires, signataires de traités, chevaliers, fondateurs d'ordres, etc. Ces renseignements se trouvent au commencement du livre intitulé : *Sacco di Roma,* par Jacques Buonaparte, imprimé à Cologne, en 1756. L'éditeur, dans sa préface, nomme cette famille *illustre*, entre celles de San-Miniato et de la Toscane, et dit *qu'elle a brillé de tout temps dans les lettres* [2]. C'est à Napoléon-Louis Bonaparte, fils de Louis, qui fut roi de Hollande, que l'on a dû, en 1830, la traduction française de cet ouvrage, écrit en italien par Jacques, témoin oculaire de l'entrée des hordes que conduisit à Rome le connétable de Bourbon, l'an 1527 [3].

C'est d'une branche des Buonaparte établis à Sarzana, dans le territoire de Gênes, que sortait LOUIS-MARIE-FORTUNÉ BUONAPARTE, qui alla se fixer à Ajaccio en 1612, et qui fut l'aïeul de Charles Buonaparte, père de Napoléon. CHARLES, étant assesseur à la juridiction d'Ajaccio, épousa, en 1767, LETIZZIA RAMOLINO, âgée de 17 ans et parfaitement belle, car sa taille, ses mains, ses pieds, pouvaient servir de modèles comme son visage. La famille Buonaparte était une des premières d'Ajaccio, quoique les Corses lui reprochassent des aïeux génois; et le comte de Marbeuf n'eût pas choisi sa maison pour y loger, étant gouverneur de la Corse, si elle n'eût pas été la mieux bâtie de la ville. Tout ce qui a vécu en Corse sait que Jérôme Bonaparte, né en 1784, est le seul enfant qui aurait pu naître d'un amour illégitime entre M. de Marbeuf et Letizzia; elle avait donc plus de trente ans et était mère de sept enfants, quand sa liaison avec le gouverneur devint l'objet de beaucoup de jalousies et de médisances. Il ne lui rendit pourtant d'autres services que celui de présenter les preuves de noblesse qui devaient faire admettre à l'école militaire son fils Napoléon et à celle de Saint-Cyr sa fille Marie-Anne-Élisa. Charles, étant allé à Montpellier pour se faire guérir d'un ulcère au pylore, y mourut en 1785, et sa veuve, aidée des conseils de son frère de mère, Joseph Fesch, dirigea avec tant de sagesse les affaires de sa maison et l'éducation de ses enfants qu'elle s'attira la considération générale. Lorsqu'en 1792 le célèbre Paschal Paoli forma la garde nationale de Corse, il fit nommer lieutenant-colonel Napoléon Bonaparte, qui n'était âgé que de 23 ans; l'ordonnance en exigeait 25, et Napoléon était « si fluet, si petit et si délicat (portent les manuscrits de l'abbé Rossi) qu'il paraissait tout au plus âgé de 15 ans. Il fallut disputer; mais son mérite était déjà si manifeste qu'il l'emporta. » Bientôt Paoli voulut soustraire l'île à la puissance de la France révolutionnaire; à tout ce que disait ce vieux chef Napoléon répondait : *Nous ne serons donc plus Français?* Il n'était point électeur et pourtant il influençait l'assemblée de Corte. Paoli voulut en finir; une lettre de Joseph Bonaparte, datée de Toulon le 13 juin 1793, fait connaître comment. « J'arrive « dans cet instant à Toulon avec ma famille; « Paoli a finalement arboré l'étendard de la ré« volte; j'ai été plus longtemps sa dupe que « vous, j'en suis puni : j'ai fini par être sa vic« time. Il y avait deux mille paysans armés. Ma « famille a été poursuivie. Ma maison, celle de

[1] Ce n'est pas dans cet article qu'on racontera la vie de l'empereur Napoléon : ce dernier nom est consacré par l'histoire comme par la voix populaire; il faut donc chercher au mot NAPOLÉON le récit de la carrière la plus étonnante et la plus merveilleuse que jamais homme ait parcourue. C'est aussi sous leurs prénoms qu'on doit chercher les articles sur tous les membres de la famille Bonaparte qui ont porté une couronne. S.

[2] On connait *la Vedova, commedia facetissima* de Nicolo Buonaparte; Florence, 1592, chez Giunti; nouv. éd.; Paris, 1803, petit in-8o. S.

[3] Voici le titre complet de l'original italien : *Raguaglio storico di tutto l'occorso, giorno per giorno, nel sacco di Roma dell' anno* 1527, *Opera di Jacopo Buonaparte*. Colon., 1756, in-4o. La traduction française est ainsi intitulée : *Tableau historique des événements survenus pendant le sac de Rome en* 1527, *transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne en* 1756, *avec une notice historique de la famille de Bonaparte;* traduit de l'italien par M*** (Hamelin), avec le texte en regard. Paris, 1809, in-8o; ouvrage rare, ajoute M. Quérard (*la France littéraire,* tom. II) qui dit ensuite en citant Barbier (*Dict. des Ouvr. anonymes,* tom. III, p. 301) : « On est porté à croire que « Jacq. Bonaparte a seulement été possesseur du manuscrit que « l'on a imprimé sous son nom. Les faits racontés dans le *Tableau* « *historique* sont tirés d'un petit volume publié à Paris en 1664 « sous le titre de : *Il sacco di Roma del Guicciardini* (frère de « l'historien). » La traduction publiée par l'ex-roi Louis en 1830 n'est peut-être qu'une nouvelle édition de celle de 1809. S.

« Moltedo, ont été pillées, saccagées ou brûlées. « De Calvi, où nous nous sommes réfugiés d'a-« bord, nous sommes venus ici. » (Lettres autographes appartenant à l'auteur de cet article.) Ce que Joseph ne dit point, c'est que sa famille fut bannie de Corse par une délibération *della consulta* de Corte, en date du 27 mai 1793, conçue dans les termes les plus injurieux. La famille Bonaparte vécut à Marseille des secours que la Convention faisait distribuer aux réfugiés corses; et Letizzia, par économie, se retira au Beausset, petit village près de Marseille. Comment *la maîtresse du gouverneur de la Corse*, qui n'avait jamais fait une dépense de luxe, se trouvait-elle réduite à vivre avec ses trois filles de *pain et de cerises*, à porter des robes de toile si grossières, si usées, qu'elles ne pouvaient, elle ni ses enfants, sortir pendant le jour? Cette pauvreté authentique n'est pas un des moindres titres justificatifs de Letizzia. Tout changea rapidement : Napoléon devint général en chef de l'armée d'Italie; son frère Joseph, son oncle Fesch, furent nommés commissaires des guerres; madame Bonaparte revint habiter Marseille pendant quelque temps, alla trouver le général Bonaparte à Milan, visita plusieurs villes d'Italie, et finit par se fixer à Paris, pendant que son fils faisait la guerre en Égypte. Après le 18 brumaire, elle jouit des biens que la fortune commençait à départir à ses enfants; mais elle en jouit avec une modération qui ne se démentit jamais; et de toutes les femmes de sa famille elle fut la seule qui ne s'enivra point de cette nouvelle position. Elle s'occupa du soin de maintenir l'union entre ses enfants et contribua à réconcilier Joséphine avec Napoléon, lorsqu'à son retour d'Égypte celui-ci était pressé par Lucien et ses sœurs de divorcer. Elle prêcha d'exemple, comme de précepte, l'ordre et la décence, et n'étant âgée que de 48 ans, toujours belle, dans le rang social le plus élevé, ne donna pas une seule fois prise aux railleries qui poursuivent les vieilles femmes coquettes et prétentieuses. Les désordres de ses filles ne purent jamais lui être imputés. Nommée Madame et Altesse Impériale, à l'avénement de son fils au trône, elle forma sa maison d'après les ordres de ce fils, augmenta ses charités, et ne changea rien à ses habitudes remplies de dignité et de modestie. Ignorante, mais spirituelle et sensée; mère aussi sensible que courageuse; prévoyante, adonnée au travail des mains, simple pendant son élévation, fière depuis ses revers, Letizzia est un des beaux caractères de femmes que l'on puisse tracer. Elle se retira à Rome en 1814. Dans le palais qu'elle habitait, on la trouvait toujours occupant une chambre remplie des portraits de tous ses enfants. Là, vêtue d'une robe de deuil qu'elle ne quitta jamais depuis la mort de Napoléon, ayant assises à quelque distance d'elle deux vieilles femmes corses tricotant, Letizzia contemplait le portrait en pied de l'empereur ou filait au fuseau. S'étant fait à la cuisse une fracture dont on ne put obtenir la consolidation, elle ne quitta plus son lit. Elle mourut à Rome le 2 février 1836.

Charles Bonaparte et Letizzia Ramolino ont eu 8 enfants tous nés à Ajaccio, Joseph, Napoléon, Élisa, Lucien, Louis, Pauline, Caroline et Jérôme, dont nous parlerons très-succinctement.

JOSEPH, né en 1768, épousa en 1794, à Marseille, Marie-Julie Clary, fille d'un négociant estimé de cette ville, dont il n'a jamais assez apprécié les angéliques vertus. Il a eu de cette épouse accomplie : *Zénaïde*, mariée à Charles Bonaparte, prince de Musignano, fils de Lucien. Zénaïde est sensée, instruite, laborieuse; elle travaille, *sous les ordres de son mari*, aux ouvrages d'histoire naturelle que celui-ci entreprend ; elle a fait une traduction de Schiller qui a beaucoup de réputation. *Charlotte*, seconde fille de Joseph, est veuve du prince Napoléon-Louis Bonaparte, fils de Louis, roi de Hollande; sa conduite est digne de celle de sa mère et de sa sœur; elle dessine d'une manière remarquable (*voy*. JOSEPH, roi d'Espagne).

NAPOLÉON, né en 1769. *Voy*. NAPOLÉON Ier, empereur des Français, et NAPOLÉON, roi de Rome.

MARIE-ANNE-ÉLISA obtint de Lucien dont elle était l'aînée, que l'ordre des dates serait interverti en sa faveur, et que, dans les almanachs impériaux, elle serait inscrite comme sa cadette; elle doit être née en 1773 ou 1774. Mme de Luchet, chargée en particulier de son éducation à Saint-Cyr, célébra beaucoup son intelligence, son esprit, et parla aussi de son amour pour la domination; elle épousa en 1797 Félix Bacciochi, d'une famille corse où se portait le titre de *baron*. Félix reçut le titre de prince de Lucques et de Piombino, quand sa femme devint grande-duchesse et gouvernante de Toscane en 1805. Pendant la durée de son administration, on ne put lui reprocher que le désordre de ses mœurs; elle s'efforça de faire rendre la justice, protégea les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, et n'eut qu'un tort grave, celui de vouloir s'accommoder avec les ennemis de son frère Napoléon quand celui-ci luttait contre tous les souverains de l'Europe. En 1815, elle fut forcée de se retirer

dans les États autrichiens, auprès de sa sœur Caroline, épouse de Murat, roi de Naples. Elle est morte à Trieste en 1820. Félix Bacciochi acquit de l'Autriche le titre de prince. Il est mort à Rome en 1841, le 28 avril. Élisa a eu de lui : *Napoléone-Élisa*, née en 1806, mariée au comte Camerata, d'une grande maison d'Italie. Un fils seulement est né de son mariage. Napoléone-Élisa vit séparée de son mari. *Napoléon-Frédéric*, second enfant d'Élisa, né en 1815 ou 1816, jeune prince dont l'éducation et les premières années donnaient des espérances à sa famille, est mort en 1833 à Rome, d'une chute de cheval.

Lucien, *prince de Canino*, né en 1775, se réfugia avec sa famille proscrite en Provence. Nommé garde magasin à Saint-Maximin et logé chez un nommé Boyer, aubergiste, il en épousa la fille, Christine, douce et vertueuse personne, qu'il rendit heureuse tant qu'elle vécut. Il était inspecteur des charrois, quand on l'emprisonna à Aix comme terroriste, en 1794. S'élevant graduellement à la suite de Napoléon, il devint commissaire des guerres et représentant au conseil des Cinq-Cents; il présidait cette assemblée, réunie à Saint-Cloud, quand Napoléon Bonaparte, accusé d'aspirer au pouvoir, s'y présenta. Cette assemblée voulait proscrire le général ambitieux : Lucien s'y oppose et fait soutenir la cause de son frère par un bataillon de grenadiers qui, de gré ou de force, dispersent la représentation nationale. Cette journée du 18 brumaire fit honneur au courage et à la présence d'esprit de Lucien. Il fut ministre de l'intérieur et ambassadeur en Espagne. Là son intelligence fut mise en défaut par les rapports des gens de sa suite, qui lui persuadèrent que les Espagnols n'aspiraient qu'à devenir Français. De cette époque data le plan de Napoléon de s'emparer de la Péninsule. Nommé tribun en 1802, sénateur peu de temps après, Lucien s'opposa plusieurs fois aux volontés de son frère. Sa femme Christine étant morte, il s'attacha à Mme Jouberton, femme divorcée d'un agent de change, et celle-ci lui ayant donné un fils, Lucien l'épousa malgré la volonté de Napoléon et le vœu de toute sa famille. Il lui fut ordonné de quitter la France. De Rome, où il s'était retiré, il ne cessa de s'élever contre l'ambition de son frère; il refusa les offres les plus brillantes que lui fit l'empereur, et, voulant enfin se mettre à l'abri de son mécontentement, il s'embarqua pour les États-Unis (5 août 1810), à peu près sûr de tomber au pouvoir d'un vaisseau anglais, qui le conduisit en Angleterre où il acheta la terre de Tomgrove, près de Worcester; le gouvernement britannique attacha un colonel à sa personne. Son nom ne figure point dans les almanachs impériaux : il n'était point censé faire partie de la famille de Napoléon. Lucien retourna à Rome en 1814, où le pape lui conféra le titre de prince de Canino, et revint à Paris (9 mai 1815) réconcilié avec Napoléon pendant les cent-jours. Dans la chambre des pairs où il siégea, non comme prince, mais, disait-il, en vertu d'une nomination de l'empereur, il défendit les droits de Napoléon et ceux de son fils avec une noble fermeté, jusqu'au moment où M. de Pontécoulant lui demanda, en pleine séance, à quel titre, *lui, prince romain*, voulait imposer son opinion aux représentants de la nation française. Lucien, forcé de fuir devant les armées étrangères, retourna à Rome après la bataille de Waterloo. D'abord le comte de Bubna le fit enfermer dans la citadelle de Turin, en le traitant toutefois avec égard; mais ses déclarations et l'intercession du pape le firent élargir en septembre 1815. Le 21 mai 1816 il fut rayé de la liste des membres de l'Académie française et les passe-ports qu'il demanda en 1817, pour lui et l'un de ses fils, dans le dessein d'aller aux États-Unis d'Amérique, lui furent refusés par les ministres de toutes les cours. Depuis ce temps, le prince de Canino a vécu à Rome avec plus de splendeur que de prudence, et s'est vu obligé de plaider, il y a peu d'années, contre son propre fils, qui l'accusa d'avoir dissipé la dot de sa femme, remise aux mains de Lucien. Les discours prononcés par Lucien, lors du concordat et de l'institution de la Légion d'honneur, ne furent point rédigés par lui, mais il en donna toutes les idées. Son poëme de *Charlemagne*, épopée en 24 chants (1815, 2 vol. in-8°), dédiée au pape Pie VII, et la *Cirnéide*, poëme épique en 12 chants (1819, in-8°), ne valent guère mieux que *Bathilde, reine des Francs*, poëme en 10 chants (Paris, 1820, in-8°) composé par sa seconde femme Alexandrine; cependant dans l'un et l'autre on reconnaît de l'esprit et de l'instruction. Déjà dans l'an VII (1799) Lucien avait publié la *Tribu indienne*, 2 vol. in-12. Amateur de tableaux et d'antiquités, il protégeait les arts et se livrait à leur étude en même temps qu'à celle des lettres. Il est mort à Viterbe, le 29 juin 1840.

Le prince de Canino a eu de Christine, sa première épouse, *Charlotte*, mariée à don Mario, prince Gabrielli, et *Christine*, mariée d'abord au comte de Possé, Suédois, puis divorcée et remariée avec lord Stewart; de Mme Jouberton : *Charles*, prince de Musignano, marié à sa cou-

sine Zénaïde, fille de Joseph ; *Letissia*, mariée à M. Wyse, irlandais de distinction, mais qui ne vit point avec son mari ; *Jeanna*, mariée au marquis Onorati, d'une grande famille italienne, et morte prématurément ; *Paolo*, mort en Grèce d'un accident, sur le vaisseau de l'amiral Cochrane. Il existe encore deux autres enfants dont l'un est le prince *Pierre*, qui a, depuis quelques années, pris son domicile en Belgique, dans la province de Luxembourg. On peut ajouter à cette liste Anne Jouberton, fille du premier mari de la princesse de Canino, que Lucien a adoptée et qu'il a mariée au prince Ercolani, dont elle est veuve.

Louis, comte *de Saint-Leu*, né en 1778, marié à Hortense de Beauharnais, quoiqu'il désirât épouser Mlle de Beauharnais, devenue Mme de la Vallette. De ce mariage sont nés un prince mort dans son enfance en Hollande ; *Napoléon-Louis*, né en 1804, mort de la rougeole à Forli, en 1831 : il avait épousé sa cousine Charlotte, fille de Joseph ; tous les deux donnaient l'exemple des plus touchantes vertus et inspiraient autant d'estime que d'affection ; *Charles-Louis Napoléon*, né en 1808, prince aimable, doux et courageux, était l'unique consolation de ses parents depuis qu'ils avaient perdu son frère aîné, quand d'imprudents conseils le poussèrent à de folles tentatives pour reprendre le trône de France à la dynastie actuelle. Il est aujourd'hui détenu en France au fort de Ham (voy. *Louis-Napoléon*). Il vient de publier un nouvel ouvrage, ayant pour titre : *Extinction du paupérisme* (1844).

Marie-Pauline naquit en 1781, et épousa d'abord le général Leclerc que Napoléon, premier consul, la contraignit de suivre quand il envoya son mari contre les noirs de Saint-Domingue en 1801. Sur le vaisseau amiral *l'Océan* on rendit d'éclatants hommages à la belle voyageuse et à son charmant enfant : c'était Galathée ou Vénus Anadyomène. Elle montra beaucoup de courage pendant cette expédition malheureuse, dont elle revint veuve en 1802, et perdit peu de temps après ce fils, unique enfant qu'elle ait jamais eu. Napoléon la remaria, en 1803, à Camille Borghèse, prince romain, d'un caractère doux et frivole, mais qui pourtant conçut pour le désordre de mœurs de Pauline une aversion qui ne lui permettait plus de supporter sa vue. Presque aussi parfaitement belle que sa mère, Pauline agissait malheureusement comme si le soin de sa réputation eût été incompatible avec le haut rang où elle était parvenue. A ses derniers moments elle sembla vouloir prouver combien lui étaient chères les vanités du monde, en s'en séparant le plus tard possible. Une vertu la distingua éminemment : ce fut l'amour tendre, passionné et reconnaissant que, malgré quelques boutades, elle ne cessa de ressentir pour son frère Napoléon, et qu'elle lui prouva par tous les sacrifices qu'il fut en son pouvoir de lui faire. Ses caprices, sa fierté qui la portaient à exiger là où ses frères et sœurs se contentaient de prier, contribuaient peut-être à la rendre chère à l'empereur. Mais elle le blessa en manquant de respect à l'impératrice. Brouillée avec lui au moment de sa chute, elle courut le rejoindre à l'île d'Elbe, et avant la bataille de Waterloo elle lui envoya ses diamants[1]. La princesse Borghèse est morte réconciliée avec son mari et toujours belle, à Florence, en 1825.

Marie-Annunciade-Caroline, née en 1782, mariée, en 1800, au général Joachim Murat, depuis grand-duc de Berg et ensuite roi de Naples (*voy.* Joachim), déploya un caractère ferme et résolu lorsqu'en 1814 il lui fallut renoncer au trône et rendre le royaume de Naples à son ancien possesseur. Elle résista d'abord avec tant de courage et céda ensuite avec tant de dignité à ce revers de fortune, qu'elle regagna l'estime que ses habitudes frivoles et sa galanterie avaient compromise. Après la mort de Murat, sous le nom de comtesse de Lipano, elle erra en Italie et dans les États de l'empereur d'Autriche, s'occupant sans cesse de l'éducation de ses enfants. Par suite retirée à Florence et privée de fortune, elle se hasarda à faire valoir de justes réclamations sur les propriétés situées en France qui avaient appartenu à Murat. Elle obtint la faveur, malgré la loi d'expulsion qui frappait sa famille de venir elle-même à Paris appuyer sa demande. Le roi des Français touché de ses infortunes s'intéressa vivement à son sort, et sa bienveillante intervention fit obtenir à la veuve de Murat une rente viagère de fr. 100,000 qui fut

[1] Séparée de son mari, elle vécut d'abord à Rome où elle occupa une partie du palais Borghèse que son mari lui avait abandonnée ; depuis 1816 elle habita la villa Sciarra. Sa maison, où régnaient le goût et les arts, fut le rendez-vous du cercle le plus brillant de Rome. Quand elle eut reçu la nouvelle de la maladie de Napoléon elle sollicita plusieurs fois la permission de se rendre à Sainte-Hélène. Elle venait enfin de l'obtenir quand arriva la nouvelle de sa mort. Pauline mourut à Florence le 9 juin 1825. Outre plusieurs legs et une fondation dont les revenus sont affectés à défrayer deux jeunes gens d'Ajaccio qui voudraient étudier la médecine et la chirurgie, elle institua ses frères, le comte de Saint-Leu et le prince de Montfort, héritiers de sa fortune qui s'élevait encore à deux millions. Son buste en marbre, exécuté par Canova, est un chef-d'œuvre de cet artiste.

votée par les chambres. Caroline ne jouit pas longtemps de cette tardive décision. Retirée de nouveau à Florence, elle y mourut le 28 mai 1839. Les enfants de Caroline et de Murat sont : *Achille*, né en 1801, jeune homme plein de courage et qui s'est fait connaître comme écrivain par son *Exposition des principes du gouvernement républicain tel qu'il a été perfectionné en Amérique*, un vol. in-8°, publié à Paris en 1833; *Letizzia*, né en 1802, mariée au comte Pepoli, est aussi distinguée par sa sagesse que par sa beauté. Cette beauté était accompagnée d'un tel charme que la vue de la princesse a souvent calmé l'humeur de la populace napolitaine, qui ne cessa jamais de regretter les Bourbons; *Lucien-Charles*, né en 1803; *Louise-Julie-Caroline*, née en 1805, aimable comme sa sœur, mariée au comte Rasponi de Ravenne.

Jérôme, comte *de Montfort*, né en 1784, épousa en 1803, étant mineur et sans l'autorisation de sa famille, à Baltimore, Mlle Patterson; mais son mariage n'ayant pas été approuvé, il y renonça en 1807 et prit pour épouse Catherine de Wurtemberg, excellente et vertueuse princesse. De son mariage avec Mlle Patterson Jérôme a un fils, *Jérôme Bonaparte*, seul homme de cette famille qui en porte le nom. L'ex-reine de Westphalie, feu la princesse de Montfort, eut toujours pour ce fils de l'épouse qui l'avait précédée le plus tendre attachement, et ne négligea rien, non plus que le comte de Montfort, pour fixer ce jeune homme en Italie; mais Jérôme Bonaparte, dont l'esprit et le jugement sont d'une égale supériorité, a préféré son titre de *citoyen américain* à ceux que pourrait lui obtenir, sur le vieux continent, le reste de crédit dont jouit encore sa famille paternelle; il aime l'indépendance, le travail, et s'est créé par le commerce, auprès d'une jeune personne de Boston ou de Baltimore qu'il a épousée, une fortune qui ne lui rappellera ni les larmes des rois, ni le sang des peuples. Les enfants de Jérôme et de Catherine de Wurtemberg sont : *Jérôme*, officier aux gardes du roi de Wurtemberg, son oncle, et qui a, l'an passé (1843), excité un instant l'attention de l'Europe par son différend avec le général de la Roche-Pouchin. Les deux champions s'étaient donné rendez-vous à Marseille, où un duel sanglant aurait eu lieu, sans l'intervention de la police; *Mathilde* mariée au comte Demidoff, et *Napoléon* (*voy.* Jérôme, roi de Westphalie).

Au moment où nous écrivons, nous apprenons que le prince Jérôme Bonaparte vient de quitter précipitamment Florence. Après avoir longtemps occupé l'un des plus beaux palais de cette ville, où il tenait autrefois une sorte de cour, l'ex-roi de Westphalie vint habiter la campagne après la mort de sa femme, la vertueuse princesse de Wurtemberg. Ce fut à cette époque qu'il maria sa fille, la belle princesse Mathilde, à M. Demidoff. Il vendit ensuite sa maison de campagne et vécut de nouveau très-retiré à Florence, dans la maison de la marquise Bartolini, dont la liaison avec le prince est, selon l'opinion générale, consacrée par un mariage secret. On attribue le brusque départ du prince à des embarras financiers auxquels il lui serait impossible de faire face en ce moment (juillet 1844).

Tous les mâles, dans la famille Bonaparte, portent le nom de *Napoléon*, joint à d'autres noms patronymiques, depuis l'élévation de Napoléon, empereur des Français.

Joséphine, première femme de Napoléon Bonaparte, et ensuite impératrice des Français, aura, sous ce nom, un article particulier. *Voy.* aussi, outre les renvois indiqués plus haut, Beauharnais, Eugène (*prince*), Fesch, Clary. Cte de Bradi. (Mod.)

BONAVENTURE (Saint), cardinal, évêque d'Albano, et docteur de l'Église, naquit, en 1221, à Bagnarea en Toscane. Il se nommait Jean de Fidenza, du nom de son père. Saint François d'Assise le rencontrant un jour, s'écria, prévoyant ce qu'il devait être dans la suite : O l'heureuse rencontre ! *O buona ventura!* Ce nom lui demeura. A l'âge de vingt et un ans, il reçut l'habit religieux des mains d'Haymor, général des franciscains. On l'envoya aussitôt achever ses études dans l'université de Paris, sous le célèbre Alexandre de Hales, auquel il succéda deux ans après, malgré son extrême jeunesse. Il occupait encore cette chaire, en 1256, lorsqu'il fut élu général de son ordre, dans un chapitre qui se tint à Rome. Sa douceur et sa prudence ne contribuèrent pas peu à apaiser les divisions intestines que trop de sévérité d'une part, trop de relâchement de l'autre, avaient amenées dans l'ordre; en peu de temps le calme fut rétabli, et la régularité régna de nouveau. Quelques années après, le pape Clément IV lui proposa l'archevêché d'York, qu'il refusa modestement. Clément IV mourut en 1268. Les cardinaux réunis à Viterbe, ne pouvant s'accorder sur le choix d'un successeur, convinrent, après trois ans de vacance, de remettre leur pouvoir à six d'entre eux, et de reconnaître celui qu'ils éliraient. Bonaventure, quoiqu'il ne fît pas partie du sacré collége, sut faire tomber les suffrages sur Thibaud, archidiacre de Liége, qui était alors en

Palestine. Le nouveau pontife, qui prit le nom de Grégoire X, ne fut pas plus tôt à Rome qu'il nomma Bonaventure à l'évêché d'Albano, et qu'il le força d'accepter la dignité de cardinal. Il l'emmena ensuite au concile général qu'il avait convoqué à Lyon, pour la réunion de l'Église grecque. L'évêque d'Albano y prononça le discours d'ouverture. Il fut chargé aussi de tenir des conférences avec les députés grecs, pour aplanir les difficultés de la réunion. Gagnés par l'aménité des manières du saint prélat, et convaincus par la solidité de ses raisonnements, les députés acquiescèrent à tout ce qu'on exigeait d'eux. En réjouissance de cet heureux succès, le pape célébra lui-même, le jour de saint Pierre et de saint Paul, une messe solennelle, dans laquelle, pour la première fois, l'Évangile et le symbole furent chantés en grec et en latin. Saint Bonaventure ne jouit pas longtemps du fruit de ses travaux; il mourut, pendant le concile, au mois de juillet 1274. — On compte parmi les œuvres du saint docteur des commentaires sur l'Écriture sainte, des sermons et des panégyriques, des commentaires de théologie sur le *Maître de sentences*, un grand nombre d'opuscules sur divers sujets de piété. On en a publié plusieurs éditions, entre autres, une à Rome, en 1588, en 8 vol. in-fol., une autre à Venise, de 1751 à 1756, en 14 vol. in-4o. « Les ouvrages de saint Bonaventure, dit l'abbé Trithème, surpassent tous ceux des docteurs du même siècle par leur utilité, si l'on considère l'esprit de charité et de dévotion qui y règne. Le saint docteur est profond sans être diffus, éloquent sans vanité... Quiconque veut être savant et pieux doit s'attacher à la lecture de ses ouvrages. » L'abbé C. BANDEVILLE.

BONCHAMP (CHARLES-MELCHIOR-ARTHUS, marquis DE), l'un des meilleurs généraux vendéens, issu d'une maison très-ancienne, naquit au château du Crucifix, province d'Anjou, en 1760, et fit ses premières armes dans la guerre d'indépendance d'Amérique. De retour en France, il était devenu capitaine, lorsqu'il se crut obligé de donner sa démission en 1791. Quoique bien convaincu que les guerres civiles ne donnent point de gloire, il accepta le commandement que lui déféraient les insurgés de l'Anjou, et il dirigea avec talent et courage les mouvements des Vendéens. Rarement il sortait d'un combat sans être blessé : à l'attaque de Nantes il eut le coude fracassé. Mais sa prudence égalait sa bravoure : elle le rendit même suspect aux chefs des Vendéens, jaloux des rares qualités de Bonchamp et qui l'accusaient souvent de tiédeur. A l'attaque de Chollet, 17 octobre 1793, Bonchamp fut blessé à mort, et en expirant cet homme généreux sauva la vie à 4,000 prisonniers républicains. On a vu exposé au Louvre, en 1823, le monument qui lui a été élevé près du champ de bataille, dans l'église de Saint-Florent. J. H. SCHNITZLER.

BONDE. C'est, à proprement parler, l'ouverture circulaire pratiquée sur le flanc d'un tonneau par laquelle on le remplit. On appelle *bondon* le cône tronqué avec lequel on bouche la bonde. — Les bondons se fabriquent en bois de chêne, coupé de façon que ses fibres sont parallèles au diamètre du cône, ou, pour s'exprimer comme le vulgaire, les bondons sont faits en bois *de travers*, car l'expérience a fait connaître que les liquides filtrent à la manière de la séve à travers les bouchons qui sont en bois *de fil*. — On fait les bondons avec de vieilles douves ou avec des bûches de chêne que l'on plonge dans l'eau pour les amollir; on les débite ensuite en petits carrés, puis on les ébauche, et on termine le bondon sur le tour à points.

On appelle aussi *bonde* une rigole qui traverse la chaussée d'un étang et qui sert à en faire écouler les eaux quand on veut le pêcher ; elle se lève avec une vis ou des leviers. La pièce de bois qui ferme la bonde s'appelle *pale*. — Par analogie, on dit, dans le sens figuré, mais dans un style, sinon trivial, du moins très-familier : *Lâcher la bonde à ses soupirs, à ses larmes, à ses passions*, pour dire les laisser s'exhaler, les laisser couler, ou agir en pleine liberté. DICT. CONV.

BONER (ULRICH), le plus ancien fabuliste allemand, vivait à Berne, dans l'ordre des frères prêcheurs, vers la première moitié du XIVe siècle. Il écrivait à cette époque de transition qui sépare les *Minnesinger* de la poésie chevaleresque, et nous a laissé un recueil de fables intitulé : *la Pierre précieuse*, qui se distingue par la pureté du langage et par un style pittoresque, riant et plein de naïveté. Bodmer et Eschenburg ont publié ces fables, et Benecke de Gœttingue a fait paraître un travail précieux sur le texte de Boner, accompagné d'un vocabulaire (Berlin, 1816). X.

BONHEUR. Le bonheur est un état continu de l'âme jouissant d'un plaisir inaltérable quand ses désirs sont en rapport avec ses facultés. Au reste, on ne saurait en donner une définition qui satisfasse tous les esprits; car la diversité des goûts et des caractères y trouvera toujours à redire, et dans un siècle d'individualisme, tel que le nôtre, les dissentiments ne manqueront pas sur ce sujet. Les uns font consister le bon-

heur en de vives sensations, dans la libre jouissance de tous les plaisirs du luxe; les autres dans la considération publique, les honneurs et les dignités; ceux-ci le placent dans la *médiocrité dorée,* dont parle Horace; ceux-là dans la piété sincère ou dans le bien-être limité de la famille. On ne saurait saisir toutes les nuances de pensées que le mot de bonheur renferme : elles sont presque aussi variées que les imaginations et les individus.

Le bonheur est le but des sciences morales, religieuses et politiques; il touche à toutes les questions; il a été chanté sur tous les modes; il est le foyer des inspirations poétiques, le terme où tendent sans cesse nos pas et nos vœux. Chose singulière! on ne parvient guère à faire comprendre ce qu'il peut être ici-bas que par des négations, c'est-à-dire en retraçant ce qui nous rend malheureux; il semble qu'un bonheur complet soit une impossibilité dans ce monde. En effet, une des causes certaines de notre malheur c'est déjà de nous exagérer le bonheur auquel il est permis d'atteindre sur la terre; les peintures poétiques, les fictions; les livres de philosophie même, nous font des peintures d'une félicité séduisante, variée, enivrante, et quand nous retombons dans la réalité des choses nous sommes tout étonnés de voir si peu de rapport entre ce qui est et ce que nous souhaitons. Il faut savoir se limiter; la justesse de l'esprit est la première condition de notre bonheur terrestre. Ainsi la connaissance du cœur humain, ses faiblesses, les mécomptes auxquels il expose dans la vie, sont une nécessité de l'éducation première. Peut-être serait-il bon d'enseigner à la jeunesse la vie et la réalité; l'idéal doit descendre vers le réel et, pour ainsi dire, lui tendre la main. L'homme entre alors dans le monde avec des idées plus justes et plus certaines; il va plus droit à un but qu'il s'est proposé; il sait, autant que possible, dédaigner le faux éclat; le bonheur intime et de réflexion est toujours le plus sûr, c'est celui qui nous abandonne le moins, le plus désirable et celui qui donne le plus de dignité à l'homme. Mais, il faut bien le dire, celui-là seul ne suffit pas; le bonheur dépend des faits extérieurs et de la santé; l'homme n'est pas maître de régler lui-même ces accidents.

Les idées religieuses sincères, profondes, sont de puissantes consolations; elles ont des soulagements délicieux, de douces larmes, et créent en quelque sorte un bonheur au sein du malheur même. Mais la résignation qu'elles conseillent ne doit pas dégénérer en un mysticisme inerte : cette apathie rêveuse est contraire aux lois de l'humanité, qui sont celles de la Providence. L'homme est né pour l'action et le travail, qui sont deux garanties de vertu : l'esprit occupé, actif, est rarement vicieux; la rêverie sans but et sans direction utile est funeste. G. Drouineau.

BONIFACE. Indépendamment de saint Boniface dont il sera question plus bas, ce nom a été porté par différents autres saints personnages, tels que saint Boniface de Tarse au IVe siècle; saint Boniface, évêque de Carthage, au Ve; saint Boniface, évêque de Ferento, vers le milieu du VIe, etc. Il appartient encore à neuf papes dont plusieurs méritent une mention particulière; mais nous pouvons passer sous silence Boniface III (606-607), Boniface IV (607-615), Boniface V (617-625) et Boniface VI (896).

Boniface Ier fut élu pape en décembre 418, après la mort de Zosime. Un parti opposé, protégé par le préfet Symmaque, nomma dans le même temps l'archidiacre Eulalius. Informé de ce schisme, l'empereur Honorius ordonna aux deux contendants de s'abstenir de toute fonction et de sortir de Rome, jusqu'à ce que l'affaire eût été jugée par un concile qu'il venait de convoquer à Ravenne. Boniface obéit, et les évêques jugèrent en sa faveur; Eulalius refusa, et sa cause fut réputée mauvaise. On le déclara intrus et on le chassa de Rome. Resté paisible possesseur du saint-siége, Boniface gouverna sagement et termina à son gré la contestation qui s'était élevée entre lui et le patriarche de Constantinople, au sujet de la juridiction sur les églises d'Illyrie. Il mourut le 25 octobre 422. Saint Augustin lui avait adressé ses quatre livres en réponse aux deux lettres des Pélagiens. Quelques factieux voulurent, après la mort de Boniface, rappeler Eulalius; mais Eulalius refusa de quitter sa retraite.

Boniface II, Romain, élu pape au mois d'octobre 530, succéda à Félix IV. Il eut pour concurrent Dioscore qui mourut quelques jours après et fit évanouir ainsi la crainte d'un schisme. Boniface condamna la mémoire de Dioscore; mais il reçut à sa communion ceux qui l'avaient nommé. Il convoqua les évêques de la métropole et tout son clergé, les obligea par serment de lui donner le diacre Vigile pour successeur, et en fit dresser acte. Cette convention excita des réclamations générales et fut anéantie, après quelques délais et quelques hésitations. Boniface II mourut le 8 novembre 532 et n'eut pas Vigile pour successeur immédiat. On a de ce pontife *Epistola ad Cæsarium Arelatensem,* dans le recueil de dom Constant.

Boniface VII, Romain, élu pape en 974, du

vivant de Benoît VI, malgré son intrusion, n'en est pas moins compté parmi les papes légitimes. Accusé d'avoir eu part à la mort de Benoît VI, il fut chassé de Rome; mais il y revint après la mort de Benoît VII, et trouvant le siége occupé par Jean XIV, il le fit jeter en prison, où il mourut de faim et de misère. Boniface VII mourut subitement en 985. Son cadavre fut mutilé, percé de coups de lance, et exposé devant la statue de Constantin.

BONIFACE VIII (*Benoît Cajetan*), d'Anagni, monta sur la chaire de Rome en 1294. Après avoir étudié le droit, il devint successivement chanoine de Paris et de Lyon, avocat et notaire du pape à Rome, cardinal de la création de Martin IV, légat en Sicile et en Portugal, négociateur auprès de quelques souverains, arbitre entre le roi de Sicile et le roi d'Aragon, entre Philippe le Bel et Édouard Ier. L'abdication de Célestin V eut lieu le 14 décembre 1294, et dix jours après il fut lui-même élu pape à Naples.

Après la mort de Célestin, dix mois après, Boniface commença par excommunier les Colonne et se fit installer avec une magnificence et un faste qu'on n'avait point encore vus. Il est vraisemblable qu'il se servit le premier dans cette cérémonie de la triple couronne appelée le *triregno*. Il ne tarda pas à lancer l'excommunication contre les Siciliens qui refusaient de lui rendre hommage et qui couronnèrent Frédéric. Les rois de France et d'Angleterre ne voulant pas s'en rapporter à sa médiation, sans la participation du roi des Romains, Boniface ordonna qu'il y aurait trêve entre eux; mais elle ne fut point acceptée. En 1296 il fulmina la fameuse bulle *Clericis laïcos*, dans laquelle il établissait en principe qu'aucun ecclésiastique ne peut être imposé sans le consentement du saint-siége. Le clergé d'Angleterre applaudit; celui de France garda le silence. Philippe le Bel et les barons étaient résolus de faire résistance. Boniface s'en aperçut et sembla se relâcher un peu de ses prétentions, en ratifiant la levée de quelques décimes sur le clergé, par ses bulles *Romana mater*, et *Coram illo*, et en canonisant saint Louis, par sa bulle du 11 août 1297.

Malheureusement l'affaire de l'évêque de Pamiers détruisit les espérances de paix que l'on pouvait concevoir. Cet évêque avait tenu des propos injurieux contre Philippe : le roi le fit arrêter; le pape réclama le prisonnier comme étant son justiciable et adressa en même temps au roi la bulle *Ausculta fili*, dans laquelle il développa avec hardiesse les principes sur lesquels il fondait la souveraine puissance, et une autre qui commençait ainsi : *Scire te volumus, quod in spiritualibus et temporalibus nobis subes*. Philippe ordonna, en présence des grands et des prélats assemblés, que la bulle *Ausculta fili* serait brûlée publiquement. Le mauvais exemple du roi encouragea la médisance, et il n'y a point de crimes qu'on n'ait reprochés à Boniface. On ne s'arrêta pas là : il fut décidé qu'un concile général serait convoqué à Lyon et que Boniface y serait jugé et déposé; en attendant, le roi et la nation se rendaient appelants des bulles du pape. Boniface répondit à ces menaces par la bulle *Unam sanctam*, dans laquelle il disait : « Quiconque résiste à la souveraine puissance spirituelle résiste à l'ordre de Dieu, à moins qu'il n'admette deux principes, et que, par conséquent, il ne soit manichéen. »

Philippe, de son côté, osa chasser les messagers du pape qui portaient la bulle d'excommunication, et envoya citer Boniface au concile de Lyon. Le 8 septembre 1303 Guillaume de Nogaret, avocat du roi, et Sciarra-Colonne, à la tête de 300 chevaux et de quelques compagnies de gens de pied, entrèrent dans Anagni aux cris de *Meure le pape Boniface! vive le roi de France!* Boniface, surpris et consterné, s'écria : « Puis« que je suis trahi comme notre Sauveur Jésus« Christ pour être mis à mort, je veux au moins « mourir en pape. » Aussitôt il se revêt de ses habits pontificaux et s'assied dans sa chaire. Cet appareil n'en impose point à Nogaret, qui ose s'avancer et lui intimer l'ordre de le suivre à Lyon : « Je me consolerai aisément, répond le « pape, d'être condamné par des Patarins. » Colonne, outré de colère, charge Boniface d'injures et s'emporte même, dit-on, jusqu'à le frapper à la joue avec son gantelet. D'autres versions attribuent cet acte de violence à Nogaret. On s'empare de la personne du pontife et on le retient prisonnier dans son propre palais. Quatre jours après, les habitants d'Anagni courent aux armes, en criant : *Vive le pape! meurent les traîtres!* Ils délivrent Boniface, qui se fait transporter à Rome, où, au bout d'un mois, il meurt d'une fièvre continue, le 11 octobre 1303.

Boniface avait hasardé beaucoup d'entreprises. Il fit prêcher une croisade, il imposa des contributions sur le clergé, il institua le jubilé séculaire en 1300, il excommunia ceux qui empêchaient le voyage de Rome, sans excepter le roi. Du reste, il était très-savant dans le droit, et il recueillit, en 1298, le sixième livre des décrétales appelé le *Sexte*. On lui attribue quelques opuscules.

BONIFACE IX (*Pierre Tomacelli*), Napoli-

tain, monta sur le saint-siége après la mort d'Urbain VI, le 2 novembre 1389, et il eut pour compétiteurs à Avignon Clément VII et Benoît XIII. Il établit les *annates* et répandit beaucoup de grâces et de provisions. Il célébra le jubilé en 1400. Comme ses concurrents d'Avignon, il chercha à mettre fin au schisme, et sut se maintenir sur la chaire pontificale. Il mourut en 1404, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre, où son tombeau est orné d'une épitaphe splendide. On lui attribue des épîtres et des constitutions. J. LABOUDERIE. MOD.

BONIFACE (SAINT). Cet apôtre de la religion chrétienne ne laisse point que d'avoir de l'importance. Il naquit en Angleterre dans la petite ville de Kirton, au comté de Devonshire, vers l'an 680, et y reçut le baptême sous le nom de Winfrid ou Winfreth, qu'il échangea dans la suite en celui de Boniface. Son goût pour la vie ascétique se manifesta de bonne heure. Encore dans l'adolescence, il se confina, au grand regret de son père, qui cependant y consentit, dans le monastère d'Escancastre, où il resta treize ans, si bien mis à profit par le jeune solitaire qu'il professa la théologie, l'histoire et la rhétorique dans le monastère de Nutrell, où il entra immédiatement : ce fut là qu'à trente ans il fut promu au sacerdoce. Dans leur synode de Westsex ou des Saxons occidentaux, les évêques, qui l'avaient présenté à leur roi Yna, depuis descendu volontairement du trône dans le fond d'un monastère, ne crurent rien faire de mieux que de s'en rapporter à ses lumières. — L'an 716, Winfrid laissa les côtes d'Angleterre, et vint dans la Frise pour y porter la parole de l'Évangile. Radbod, roi de ce pays, et demi-idolâtre, alors en guerre avec Charles Martel, reçut mal le missionnaire, qui retourna dans la Grande-Bretagne, où il fut élu abbé de son monastère. En 718, il se rendit à Rome près du pape Grégoire II, qui lui donna des lettres apostoliques pour prêcher la foi dans toute la Germanie, dont le cruel Irminsul et la sanglante Hertha étaient encore en partie les divinités. Accompagné de pèlerins anglais et romains, il quitta l'Italie pour répandre les eaux du baptême jusque dans les forêts des Druides. A la mort de Radbod, Charles Martel étant maître de la Frise, Winfrid repassa dans cette contrée, où il ne cessa de prêcher pendant trois années, puis il entra dans la Hesse, convertissant le peuple, entre autres deux jeunes seigneurs qu'il arracha au culte des idoles : ces deux frères s'appellaient Dietdic et Diérolf. Je les nomme ici parce que ces deux catéchumènes ayant donné au saint, pour prix de ses soins apostoliques, leur terre d'Omerburchl, Boniface y éleva un monastère, qui dans la suite devint la ville de Marpurg. — En 723, Grégoire II l'appela à Rome, où il le sacra évêque : c'est à cette cérémonie qu'il changea son nom saxon de Winfrid en celui de Boniface, qui était plus romain. Il reçut du pape un recueil de canons pour son second apostolat. Ce fut par Grégoire III qu'il se vit honoré du *pallium*, insigne de la dignité archiépiscopale, dont ce pontife l'investit. En 738, à son troisième voyage à Rome, il fut nommé par ce pape légat du saint-siége en Allemagne. Sa juridiction apostolique s'étendait sur toute la Germanie : archevêque sans siége fixe, on eût pu l'appeler emphatiquement *l'archevêque du Nord*. La Bavière fut particulièrement le théâtre de ses prédications; il divisa ce pays en quatre diocèses, celui de Saltzbourg, de Freisingen et de Ratisbonne : celui de Passau existant déjà. Il établit ensuite l'évêché d'Erfurt pour la Thuringe, celui de Baraboug, transféré depuis à Paderborn, pour la Hesse; celui de Wurtzbourg, pour la Franconie, et celui d'Eichstœdt, dans le palatinat de Bavière.—Après la mort de Charles Martel, Carloman, son fils et son successeur, d'accord avec le pape Zacharie, confirma Boniface dans sa puissance épiscopale. Cet archevêque avait tant d'empire sur ce roi que ce fut d'après ses saintes exhortations que, dégoûté du trône, il alla sur les cimes solitaires du Soracte s'ensevelir dans un monastère qu'il y fonda. Après la reclusion de Thierri, fils du dernier roi mérovingien, dans un cloître, Pepin le Bref crut ajouter à sa puissance et à l'éclat de sa couronne en se faisant sacrer à Soissons par Boniface, qui, à son tour, fut élu par Pepin à l'évêché de Mayence; Zacharie confirma cette élection; de plus, il assujettit à la métropole de Mayence les évêchés de Tongres, d'Utrecht, de Cologne, de Worms, de Spire et tous les évêchés d'Allemagne que le saint avait érigés, ou qui étaient auparavant sous la métropole de Worms. Ses pouvoirs de légat en Germanie s'étendaient aussi dans les Gaules; dans le cercle du Haut-Rhin, il fonda une abbaye à Fulde; il en établit à Fidislar, à Hamelbourg, à Ordorf : la plupart furent les commencements de villes célèbres. — Emporté par sa vocation d'apôtre, avec le consentement du pape, il céda son évêché de Mayence à saint Lulle, moine de Malmesbury, son disciple, et partit pour achever la conversion de la Frise, toujours attachée au culte antique des arbres et des fontaines. C'était en pleine campagne et sous des tentes qu'il baptisait et confirmait la foule des néophytes, trop considérable pour tenir dans les églises; ce

champ s'appelle aujourd'hui Dockum, près de la petite rivière de Bordne. Des barbares de cette contrée alors demi-sauvage, plus furieux que les flots qui se brisent sur leurs côtes, fondirent un jour tout armés sur la tente de Boniface, qu'ils massacrèrent et avec lui l'évêque Eoban, trois prêtres, trois diacres et quarante catéchumènes. Ces hommes avides crurent en pillant la tente de l'apôtre y trouver de l'or et des vêtements magnifiques; des livres de piété et un drap de toile de lin, que le saint, dans le pressentiment de son sort, avait apporté pour l'ensevelir, furent tout le butin qu'elle cachait. — C'est ainsi que le 5 juin, en 755, cet apôtre termina, à l'âge de soixante et quinze ans, une carrière bien remplie et honorable. Boniface avait tenu près de huit conciles; on a de lui trente-neuf lettres, des canons et des homélies; il composa aussi un livre, *De l'unité de la foi*, qui est perdu. X.

BONIFACE (DÉTROIT DE). Il sépare la Corse et la Sardaigne; entre les pointes les plus rapprochées des deux îles il n'a que deux lieues trois quarts de largeur. Sur ce détroit est située la ville de Boniface ou Bonifacio, dans une petite péninsule à l'extrémité de la Corse. C'est une place de guerre et le siége d'un tribunal de commerce. Bonifacio, éloignée d'Ajaccio de 17 lieues, a un port profond et sûr, mais dont l'entrée est difficile. Sa population est de 2,500 âmes. DEPPING.

BONN, ville du distrit de la régence de Cologne, dans la province prussienne de Juliers, Clèves et Berg, sur la rive gauche du Rhin. Elle a 12,000 habitants, 4 églises catholiques, parmi lesquelles on distingue la cathédrale et l'église Saint-Martin, et, depuis 1817, une église protestante. Bonn est le siége d'une direction supérieure des mines. Cette ville possède une université, un gymnase et trois écoles élémentaires. L'académie de Léopold des naturalistes, fondée en 1651, et qui publie des *Éphémérides* depuis 1670, fut transférée en 1808 à Bonn, où se forma aussi en 1818 la Société du bas Rhin, pour l'histoire naturelle et la médecine. Parmi les édifices de Bonn nous citerons, comme dignes de remarque, l'hôtel de ville et la place romaine avec un monument ancien. Les fabriques en coton, soie, vitriol et savon méritent d'être mentionnées; le commerce est principalement entre les mains des juifs, qui habitent une rue particulière.

Bonn, appelée par les Romains *Bona*, fut originairement un de ces forts qu'ils établirent sur plusieurs points de l'Allemagne. Détruit au IVe siècle et relevé ensuite par l'empereur Julien, il fut successivement assailli par les Huns, les Francs, les Saxons et les Normands. En 942 un grand synode se tint à Bonn. En 1673, les Français s'y soutinrent contre les Hollandais, les Espagnols et les Autrichiens. Après un violent bombardement, la ville fut prise en 1689 par le grand électeur; mais ce fut en vain que Cœhorn et Marlborough l'assiégèrent en 1703. Les fortifications successivement ajoutées au simple mur d'enceinte dont elle avait été revêtue en 1240 furent presque entièrement démolies en 1717, et de leurs débris fut construit sur le même emplacement le château électoral.

Bonn possédait depuis 1786 une université qui, en 1801, sous la domination française, fut fermée et convertie en un lycée. La fondation de l'université *rhénane* à Bonn, par le roi de Prusse, eut lieu le 18 octobre 1818; il lui fut alloué sur les caisses de l'État une somme annuelle de 85,522 écus, jointe à ses propres revenus, montant à 2,781 écus; 4,150 écus sont employés annuellement pour l'entretien de la bibliothèque. L'ancien château électoral, qui fut donné à cette université et restauré à grands frais, forme l'un des plus beaux édifices universitaires que l'on connaisse en Europe. Il contient les cinq facultés, une bibliothèque de plus de 60,000 volumes, un musée d'antiquités, une collection de plâtres des meilleurs morceaux de sculpture ancienne, un cabinet de physique et une clinique médicale d'une vaste étendue et parfaitement organisée. L'université doit aussi à la libéralité du défunt roi un amphithéâtre d'anatomie, une école d'équitation, et l'ancien château de plaisance de Poppelsdorf nouvellement restauré, où sont renfermées les collections zoologiques et minéralogiques. Devant le château se trouve le jardin botanique, ainsi que les édifices et les terrains destinés à l'institut économique. On a destiné à l'observatoire l'ancienne douane, local célèbre dans toute l'Allemagne par ses points de vue ravissants. Le gouvernement prussien a de plus établi à Bonn une imprimerie pour la langue sanscrite, sous la direction de M. Auguste-Guillaume de Schlegel, chargé en même temps de la surveillance du musée d'antiquités germaniques et romaines qui a été enrichi par de nombreuses fouilles entreprises sur les lieux. L'université de Bonn se compose de 50 professeurs; parmi les cinq facultés, il y en a deux de théologie, l'une pour les catholiques, et l'autre pour les protestants. Le nombre des étudiants est de plus de 900. Voir les *Annales de l'université rhénane prussienne*, en allemand. CONV. LEXICON.

BONNE-ESPÉRANCE (CAP DE), territoire de l'Afrique méridionale qui prend son nom d'un cap situé à son extrémité sud-ouest et s'étend entre les 29° 53′ et 34° 59′ de latitude sud et les 14° 50′ et 25° de longitude est. Il est borné au nord et au nord-est par la Hottentotie, à l'est par la Cafrerie, au sud par l'Océan méridional et à l'ouest par l'Océan atlantique. Il a environ 270 lieues dans sa plus grande longueur de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est, 58 à 160 lieues de large, et 19,000 lieues carrées de superficie. Sa population, d'après un recensement fait en 1829, s'élève à 129,000 individus, tant blancs que Hottentots et Cafres, dont 35,510 esclaves et 25,850 Hottentots. Peu de contrées offrent un aspect plus varié que celle-ci. Elle est traversée par trois principales chaînes de montagnes qui se dirigent presque parallèlement de l'ouest à l'est. Au nord s'élèvent les monts Roggevelds et Nieuwevelds, les plus hautes montagnes de l'Afrique méridionale, et plus au sud les Bokkevelds, les Lange-Kloof et les Zwartebergen. Les pics les plus remarquables de ces montagnes sont le Kompasberg (3,048 mètres au-dessus du niveau de la mer), le Komberg (2,446 mètres), le Tafelberg (montagne de la Table, 1,163 mètres) et le Kœpelberg. Il y existe aussi de vastes plaines couvertes de pâturages en hiver, mais entièrement stériles en été, et qui ont reçu le nom de *karrou*. Des différentes chaînes de montagnes découlent un grand nombre de rivières, dont les plus considérables sont : la Groote Visch-rivier, la Camtoos, la Gaurits, formée de la grande et de la petite Gamka ; la Zondags, l'Oliphants-rivier, la grande et la petite Doorn, la Breede-rivier, la Sack, la Visch-rivier, la Riet, la Tau, etc. Le climat du Cap, d'ailleurs très-agréable, est sujet à de graves inconvénients. Par une fatalité particulière tout est inondé dans la saison pluvieuse, lorsque dans la saison sèche il pleut à peine un jour. Il souffle aussi à cette époque un vent de sud-est que l'on peut comparer au siroco de nos contrées méridionales et qui est accompagné d'une poussière et d'une chaleur dont il est difficile de se garantir. Dans la ville du Cap le thermomètre s'élève souvent en été à 37° (centigrade) au-dessus de 0. Le sol y est en général fertile ; cependant sur environ 4,000 lieues de terres arables il y en a tout au plus 450 de cultivées. Un voyageur moderne (M. Barrow) dit que les sept dixièmes du territoire entier, sans parler des parties entièrement incultes, sont privées de toute espèce de verdure pendant la majeure partie de l'année. Ses principales productions consistent en froment d'une très-bonne qualité, orge, avoine, chanvre, lin, coton, café, tabac, vins estimés, et entre autres celui de Constance ; figues, abricots, oranges, dattes, olives, noix de coco, aloès, cire végétale, melons, concombres, grenades, etc. La province occidentale est particulièrement propre à la culture des grains et de la vigne, tandis que l'orientale n'offre guère que de vastes pâturages. C'est sur ce caractère physique qu'est fondée la grande division du pays. Le mûrier blanc y atteint le plus haut degré de perfection. Au nombre des arbres à fruits indigènes sont : l'arbre à pain, le châtaignier, l'amandier et le prunier sauvage. Le bois de construction y est rare. La botanique de cette partie de l'Afrique est d'ailleurs extrêmement brillante, et il n'existe peut-être dans aucune partie du globe des plantes et des fleurs aussi remarquables par l'élégance des formes et la beauté des couleurs. On y élève de nombreux troupeaux de gros bétail, de moutons à grosses queues, de chèvres, de porcs, des chevaux d'une assez bonne race, et toutes espèces de volaille, comme dindons, canards, oies, etc. Les côtes sont très-poissonneuses, et l'on pêche dans différentes baies des baleines et des veaux marins. Le règne animal offre ici des extrêmes presque dans tous les genres. Par exemple, on y voit l'éléphant et la souris à raies noires, la girafe et le petit zinnik ou viverra, haut de 5 pouces ; la gazelle de la plus grande espèce et le petit pygmée ou la gazelle royale, qui a moins de 6 pouces ; et parmi les oiseaux l'autruche et le grimpereau. Là habite aussi le monstrueux hippopotame, ainsi que le rhinocéros bicorne. Sur trente espèces d'antilopes le Cap en possède dix-huit. On y trouve également le lion, le léopard, la panthère, différentes espèces de chats-tigres, mais non pas le tigre rayé de l'Indoustan ; le loup, la hyène, le chacal, etc. Le buffle peuple les bois, et le zèbre, accompagné du kouacha, quadrupède plus fort et d'une forme plus élégante encore, y erre paisiblement parmi les troupeaux de gnous, singulier animal qui tient du bœuf, du cheval, du cerf et de l'antilope. Les montagnes servent de refuge à de nombreuses troupes de babouins. Les diverses espèces de serpents y sont très-communes. Enfin des myriades de sauterelles y causent assez souvent les mêmes ravages qu'en Sénégambie. Les oiseaux sont très-nombreux. L'aigle, le vautour et le milan planent sur les montagnes. Le paon sauvage est non-seulement plus beau que celui d'Europe, mais il est encore exquis. Les perdrix, les faisans, les outardes de différentes espèces, les tourterelles, les pigeons, les piverts abondent dans toute la colonie. On y

voit aussi le jongle d'Asie, avec le double éperon; le pelin, le grenadier, ainsi nommé de la touffe qui orne sa tête. Quant aux reptiles et aux autres animaux venimeux, quoiqu'ils soient nombreux dans l'intérieur, on en rencontre peu aux environs du Cap. La fourmi blanche ou ternite infeste les champs. Il y existe des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et de houille, ainsi que des sources minérales et thermales. L'industrie manuelle y est encore très-arriérée; les habitants tirent d'Europe la plupart des objets dont ils ont besoin. Le commerce du Cap consiste dans l'exportation de vins, eaux-de-vie, cuirs, huile de poisson, fruits secs, viande salée, beurre, savon, aloès, ivoire, etc.; et dans l'importation de riz, thé, café, sucre, poivre et autres épices, vins de France, étoffes des fabriques de l'Indoustan et de l'Europe; souliers, bottes, chapeaux, outils, couleurs, papiers, plumes et autres objets à écrire, modes, etc. Les colons qui s'adonnent à l'exploitation du sol sont divisés en trois classes : les vignerons, les cultivateurs de grains et les pasteurs. Les premiers, qui sont les plus civilisés et dont la position est la plus favorable, demeurent dans le voisinage de la ville du Cap; les seconds, qui en sont à deux ou trois journées de marche, sont de mauvais agriculteurs qui ne doivent qu'à la fertilité du sol l'aisance dont ils jouissent généralement. Quant aux pasteurs ils sont tout à fait nomades; ils errent d'un lieu à un autre et n'ont pour demeures que des cabanes en paille, comme les Hottentots. Toutefois on les considère comme fort à leur aise, chaque famille possédant, dit-on, de 500 à 600 têtes de gros bétail et 4,000 à 5,000 têtes de moutons. Chez les uns et les autres tous les travaux de l'agriculture et autres se font par des esclaves noirs et surtout par des Hottentots. La langue hollandaise est d'un usage général dans toute la colonie, mais on y parle aussi anglais, particulièrement dans la ville du Cap. Le territoire du Cap est divisé en deux grandes provinces : l'orientale et l'occidentale, qui sont subdivisées la première en six et la seconde en sept districts. Chaque district est administré par un bailli et six conseillers privés. L'administration supérieure est entre les mains d'un gouverneur civil et militaire. Les principaux endroits sont le Cap, chef-lieu; Simonstown, petite ville sur la False-bay, avec de beaux chantiers de construction; Zwellendam avec 600 habitants; Uitenhagen, chef-lieu de la province orientale, où s'élèvent chaque jour de nouvelles colonies; Graaf-Reynet et Stellenbosch ne sont que des villages.

Le cap de Bonne-Espérance fut découvert en 1486 par Bartholomeo Diaz, navigateur portugais, qui, à l'aspect orageux de la mer au moment de son arrivée, ne voulut pas se hasarder au delà et donna à ce promontoire le nom de *cap des Tempêtes*, que Juan II, duc de Bragance, changea bientôt en celui de *cap de Bonne-Espérance*. L'honneur de le doubler était réservé à Vasco de Gama, et, en 1497, des navires européens se montrèrent pour la première fois dans l'océan Indien. Cependant les Portugais n'y formèrent aucun établissement. En 1650 les Hollandais y fondèrent une colonie qu'ils conservèrent jusqu'en 1795, époque à laquelle les Anglais s'en emparèrent, mais pour la restituer ensuite après le traité d'Amiens. Tombée de nouveau en leur pouvoir en 1806, la possession leur en a été confirmée par le congrès de Vienne, en 1815.

La Ville du Cap, le chef-lieu de la colonie du cap de Bonne-Espérance, est située dans une petite plaine, au pied des montagnes de la Table et du Diable (Duivelsberg) et au fond de la baie de la Table; avec un vaste château fort, des redoutes et des batteries. Ses principales rues, qui se dirigent parallèlement au rivage, sont tirées au cordeau et se coupent à angle droit avec d'autres plus petites. Elles sont larges et bordées de deux rangs de chênes; plusieurs ont aussi de petits canaux également plantés d'arbres. La plupart des maisons ont trois ou quatre étages. Elles sont bâties en briques ou en granit rougeâtre, généralement recrépies en plâtre et blanchies à la chaux. Elles ont presque toutes des toits en terrasse et de beaux jardins par derrière. On y remarque surtout celui de la compagnie des Indes, qui renferme un jardin botanique et une ménagerie; les trois places publiques, et particulièrement la place d'armes sur laquelle s'élève la bourse; l'hôtel de ville, bel édifice, les casernes, les églises catholique et luthérienne. On voit à une demi-lieue de son enceinte un vaste hôpital. Elle possède un collége et une bibliothèque publique.

Cette ville, fondée en 1652 par Van Riebeck, est importante comme le point intermédiaire du trajet que font les bâtiments qui se rendent dans l'océan Indien, dont elle peut être considérée comme la clef en temps de guerre. Elle est d'ailleurs l'entrepôt général de tout le commerce qui se fait entre la colonie et la métropole. Sa population s'élève aujourd'hui à environ 20,000 individus, tant Européens que Nègres et Hottentots. Latitude sud 33° 55′, longitude est 16° 3′.

J. M. C. Mac Carthy.

BONNET (CHARLES) naquit à Genève en 1720. C'est à l'étude de la jurisprudence qu'il fut destiné d'abord. Mais la nature l'avait doué d'un génie trop vaste, d'une âme trop sensible pour se borner à cette science. Il puisa dans les œuvres de Pluche, de Réaumur, célèbres naturalistes contemporains, un goût décidé pour l'étude des merveilles de la nature et s'y consacra sans retour et sans partage.

Dès l'âge de 20 ans il publia le résultat de ses premières observations, et cet essai est un des ouvrages qui ont honoré la science. Ayant appliqué à plusieurs insectes les expériences que venait de faire Trembley sur la reproduction à l'infini des polypes, par incision, il reconnut chez plusieurs d'entre eux la même propriété. Il découvrit la fécondité des pucerons, sans le moyen de l'accouplement, pendant plusieurs générations, et fit les essais les plus curieux sur l'appareil respiratoire des chenilles, des papillons, et sur la structure du tœnia. Ces expériences sont consignées dans son *Traité d'insectologie,* donné au public en 1745.

En 1754 parut son second ouvrage où il traite *de l'usage des feuilles :* ce sont ses découvertes sur la physique végétale dont la nouveauté et les détails piquants ont fixé l'attention de tous les naturalistes. Il semble que l'auteur ait surpris la nature sur le fait, tant il développe avec netteté les rapports des végétaux avec les éléments qui les entourent, les moyens que ces êtres, en apparence automatiques, emploient pour diriger vers l'air les appareils qui leur servent à le respirer, vers le soleil ceux qui leur apportent son influence fécondante, et leurs racines vers les points du sol où elles rencontreront les sucs appropriés à leur nourriture; en un mot, tous les soins que, comme tous les êtres vivants, les plantes semblent prendre pour leur propre conservation.

Dans ses *Considérations sur les corps organisés* (1762-1768), Bonnet rassemble et compare toutes les notions les plus certaines sur leur origine et leur reproduction. Il combat les épigénésistes, selon lesquels le produit de la génération est formé dans son entier de toutes pièces, par la réunion des molécules organiques subitement rapprochées en vertu de l'acte générateur auquel il ne préexistait pas et dont il a reçu toutes ses parties avec leur coordination et leurs propriétés. Ce système des molécules organiques, exposé par Buffon avec les charmes d'une éloquence entraînante et si vivement attaqué par Haller, Bonnet en acheva la ruine pour établir sur ses débris le système des germes; système d'après lequel le germe préexistant à l'acte générateur et renfermant toutes les parties de l'être qu'il est destiné à représenter, sort par l'acte fécondant de la torpeur où il se trouvait, pour vivre de cette vie active qui le conduit à son entier développement. Bonnet s'égara, il est vrai, en définissant le germe une espèce de préformation originelle dont un tout organique pouvait résulter comme de son principe immédiat; mais telle sera toujours la condition de quiconque voudra expliquer l'origine des êtres et résoudre un problème abandonné aux éternelles disputes des hommes par l'intelligence suprême, qui se réserve ce secret. Toutefois on s'étonne de la multiplicité et de la variété des expériences de l'auteur, de sa persévérante patience, de la sagacité avec laquelle il les coordonne pour en faire la base de sa doctrine.

Une vaste carrière s'ouvrait encore devant le savant observateur après avoir déjà tant agrandi le domaine d'une science qui, sans doute, lui aurait dû bien d'autres progrès; mais il était arrivé au point où il fut forcé d'arrêter cette marche si rapide. Comme si elle eût été jalouse des succès de celui à qui elle ne pouvait plus cacher ses mystères, la nature l'en punit en lui arrachant le flambeau qui le guidait dans ses recherches. Sa vue, très-faible d'ailleurs, fut bientôt fatiguée, tant par la rédaction de ses immenses ouvrages que par la correspondance presque journalière qu'il entretenait avec tous les savants de l'Europe.

Il arrêta donc le cours de ses expériences et se livra à l'étude de la philosophie générale.

Son *Essai de psychologie,* publié en 1754, et l'*Essai analytique des facultés de l'âme,* qui parut en 1760, sont des monuments élevés à la hardiesse et à la profondeur des conceptions humaines. Parti du principe de relation entre l'âme et le corps, il en conclut la nécessité d'un organe matériel pour l'exercice de l'intelligence; il explique par l'excitation des molécules de cet organe l'association des idées dont les sens sont la source. Pour lui, l'influence du physique sur le moral est en dehors de toute contestation. Sur le siége de l'âme on lui doit une idée ingénieuse, trop subtile peut-être : ne pouvant concilier son immatérialité avec l'occupation d'une partie de l'espace, il veut que l'âme ne soit que présente au cerveau et, par cet organe, au reste du corps. Son examen sur l'état de l'âme après la conception, au moment de la naissance et après, s'égara dans le vague des hypothèses : il eut cela de commun avec tous les philosophes qui le précédèrent.

C'est dans sa *Contemplation de la nature* (1764-1765) que son génie se déploie tout entier. D'une main hardie et assurée il trace cette échelle des êtres qui prend sa source et se perd dans l'immensité, et place chaque être dans le lieu que lui assigne son degré de perfectionnement corporel et spirituel, comme il place les mondes dans la sphère où chacun d'eux est soumis à des lois particulières; puis il les rattache tous à un système principal et unique, coordonnant tout à l'harmonie de l'univers. On le voit suivre, sans s'écarter, la progression graduelle qu'on remarque dans la création, comparer l'économie végétale et animale, établir entre l'une et l'autre les parallèles les plus ingénieux. Dans cet ouvrage, il consacre à l'industrie des animaux un de ses chapitres les plus brillants, tant par la richesse des observations que par la finesse des aperçus.

Entraîné par les conséquences du principe de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme chez l'homme, il se voit forcé à reconnaître à l'âme des bêtes la même prérogative. Sa *Palingénésie philosophique*, publiée en 1770, semble leur promettre une vie future, l'accroissement de leur industrie, le changement de leur nature. Il va plus loin encore : la sensibilité qu'il a observée dans les plantes, et qu'on ne peut, selon lui, n'attribuer qu'à un principe immatériel, le détermine à regarder comme probable la survivance de ce principe et le passage à un autre ordre dans l'échelle de l'animalité.

On se brise contre les écueils quand on parcourt une mer inconnue : tel fut le sort de Bonnet et de tous ceux qui voulurent aborder une question aussi ardue. Mais il est à remarquer qu'embarrassé, comme tous les immatérialistes, par les expériences sur le mode de multiplication des polypes et autres infusoires, il avait eu peine à écarter les objections foudroyantes qu'elles font naître contre l'existence d'un principe spirituel de la vie animale; qu'il avait écrit que, pour varier les âmes, il suffisait à Dieu de varier les cerveaux; que si l'âme humaine habitait le cerveau d'un animal, elle serait autrement impressionnée. Il abordait le matérialisme dont il avait horreur, et, forcé dans ses derniers retranchements, il crut devoir accorder plus qu'on ne lui demandait. Toutefois il répond, avec cette dignité qui lui appartenait, que, tout matérialiste qu'on le suppose, il a donné la plus grande preuve de l'immatérialité de l'âme, et que si on venait enfin à découvrir que la matière pense, ce serait une preuve de plus de la puissance qui aurait doué la matière de la faculté de penser.

En 1773 parurent les *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme*. Défenseur de la révélation, Bonnet déclara toutefois que le christianisme ne consiste pas dans des idées spéculatives sur toutes les questions dogmatiques soulevées par l'orgueil de la théologie; qu'il n'est que le développement de la religion naturelle et de la raison; que ce n'est point Dieu qui est l'objet direct de la religion, mais l'homme, parce qu'elle est faite pour son bonheur; qu'à tort le christianisme se soulève contre la philosophie avec laquelle il devrait s'unir; qu'il a son plus grand ennemi dans l'indiscrète curiosité théologique qui, en voulant l'expliquer, le rend odieux et ridicule.

La modestie fut une des qualités naturelles de l'illustre philosophe. « Ces mots, j'ai tort, di« sait-il, doivent toujours être sur les lèvres de « l'homme convaincu d'erreur. » Dans la préface de ses ouvrages, il veut en donner la gloire à Réaumur et attribue au hasard, qui l'a mieux servi, les observations qu'il publie et qui ont échappé à ce savant, dont il se dit l'élève.

Cette noble franchise, tant de simplicité et de modestie, ne purent le soustraire aux attaques de l'envie. Il eut à supporter les sarcasmes du philosophe de Ferney; et l'homme que plusieurs sociétés savantes s'honoraient de compter parmi leurs membres fut longtemps sans occuper un rang dans l'Académie de Paris, parce qu'on ne lui pardonnait pas d'avoir attaqué avec succès les saines idées que le Pline français avait développées dans son système.

Charles Bonnet mourut à Genève, le 20 mai 1793, âgé de 73 ans. Ses ouvrages, réunis, en 1799, en 8 vol. in-4°, ou en 12 vol. in-8°, ont été traduits dans presque toutes les langues.

LE ROY DE CHANTIGNY.

BONNET, pièce du vêtement, qui sert à couvrir la tête; en latin, *pileus, pileum*. Ménage dérive ce mot de l'anglais *bonnet*, ou de l'allemand *bonnit*. (*Bonnet* se rend aujourd'hui dans la première de ces langues par le mot *cap*, et dans la seconde par celui de *mütze*.) Le père Pezron prétend que c'est un mot celtique. Caseneuve dit que c'était une sorte de drap dont on faisait des espèces de couvertures pour la tête, lesquelles en retinrent le nom de *bonnets*, de même que l'on appelle encore aujourd'hui *castors* les chapeaux qui sont faits du poil de l'animal que l'on nomme ainsi. Pasquier prétend que le mot *bonnet* est venu par corruption de *bourrelet*, parce que les chaperons, qui étaient autrefois la couverture de la tête, que les gens de robe ont quittée les derniers, étaient environ-

nés d'un *bourrelet* rond qui serrait la tête, tandis que le surplus pendait d'un côté et de l'autre. Enfin, Étienne Guichard dérive le mot *bonnet* du grec *bonos*, colline, dont cette coiffure, dit-il, imite la forme. — On ignore si, dans les temps anciens, l'usage était chez les peuples d'Asie que les hommes se couvrissent la tête; on voit seulement, dans quelques occasions, les femmes se voiler. Les Babyloniens portaient pour bonnet une espèce de toque ou turban; les Mèdes se couvraient la tête d'une tiare ou espèce de bonnet magnifique. Les Grecs et les Romains allaient ordinairement la tête nue; mais leurs femmes ne paraissaient jamais en public que couvertes d'un voile, ou, pour mieux dire, d'une espèce de mante qui se mettait par-dessus la robe et s'attachait avec une agrafe. Les Athéniens, au rapport d'Élien, frisaient leurs cheveux et y entremêlaient des cigales d'or. Quelquefois ils portaient une espèce de bonnet appelé *pilion*, d'où les Latins ont fait leur *pileus*. Les Romains, quand il faisait trop chaud ou trop froid, se couvraient la tête d'un pan de leur toge, qu'ils relevaient par derrière. Ils ne portaient les bonnets ou les capuchons que pour marcher la nuit. En voyage, ils se couvraient la tête d'une façon de bonnet ou chapeau, nommé *pétase* (*petasus*) qui était aussi en usage chez les Grecs. Ce pétase avait les bords rabattus, mais plus étroits que ceux de nos chapeaux. Mercure, comme grand voyageur, est représenté par les anciens avec un pétase auquel ils avaient attaché des ailes. — On croit généralement que l'introduction des bonnets et des chapeaux eut lieu en France sous le règne de Charles VII, et que l'on s'était jusqu'alors servi de chaperons ou de capuchons. M. le Gendre, toutefois, en fait remonter l'origine plus haut : on commença, dit-il, sous Charles V, à rabattre sur les épaules les angles des chaperons et à se couvrir la tête de bonnets qu'on appela *mortiers*, lorsqu'ils étaient de velours (d'où est venue la désignation de *président à mortier*), et simplement *bonnets* quand ils étaient faits de laine. Le mortier était galonné; le *bonnet*, au contraire, n'avait pour ornement que deux espèces de cornes fort peu élevées, dont l'une servait à le mettre sur la tête et l'autre à se découvrir. Il n'y avait que le roi, les princes et les chevaliers qui portassent le mortier. Le bonnet était non-seulement l'habillement de tête du peuple, mais encore du clergé et des gradués; au moins fut-il substitué parmi les docteurs, bacheliers, etc., au chaperon, qu'on portait auparavant comme un camail ou capuce, et qu'on laissa depuis flotter sur les épaules. Nous voyons dans l'*Histoire de Paris* de Dulaure que Philippe de Morvilliers et son épouse fondèrent, en 1426, dans l'église de Saint-Martin, une chapelle dédiée à saint Nicolas, à des conditions qu'on lit sur une table de marbre attachée à l'un des piliers de cette chapelle, et dont voici un extrait : « *Item*, chacun an, la veille de Saint-Martin d'hiver, lesdits religieux (de Saint-Martin), par leur maire et un religieux, doivent donner au premier président du parlement deux *bonnets* à oreilles, l'un double, l'autre sengle (simple), et au premier huissier du parlement un gant et une escriptoire, en disant certaines paroles. » Monstrelet, dans la description qu'il donne du costume des hommes au commencement du règne de Louis XI, dit qu'ils portaient sur leurs têtes des *bonnets* hauts et longs d'un quartier ou plus. A la même époque, c'est-à-dire vers l'an 1467, il dit que « les dames et les damoiselles renoncèrent aux *cornes* hautes et larges qui formaient leur coiffure, et qu'elles mirent sur leur teste bourrelets à manière de *bonnets* ronds, qui s'amenuisaient par-dessus de la hauteur de demi-aulne ou de trois quartiers de long. » Sur le haut de ces bonnets, qui avaient la forme de pain de sucre, était attaché un *couvre-chief délié*, ou voile, qui, par derrière, pendait jusqu'à terre. Les hommes, en prononçant le nom du roi, levaient leurs *bonnets*, témoignage de respect qu'ils ne donnaient pas lorsqu'ils prononçaient le nom de Dieu : ce qui excitait à juste droit les reproches des prédicateurs. — Dans l'origine, les *bonnets* eurent la forme ronde; on les changea ensuite contre le *bonnet carré* (*pileus quadratus* ou *pileus bifurcatus*), de l'invention d'un nommé Patrouillet. Ces bonnets furent appelés aussi *bonnets à quatre brayettes*, et les chanoines qui les portaient furent nommés *bifurcati canonici*. Il paraît du reste, d'après le père Hélyot (tome II, page 25), que les bonnets furent en usage parmi le clergé dès le IXe siècle. Ce fut d'abord un petit bonnet, en forme de calotte, que l'on portait sur le capuchon de la chape ou autre habillement de tête. On les fit ensuite plus larges en haut qu'en bas, puis la coutume vint de les faire encore plus amples, mais ronds et plats, à la manière de ceux que portèrent plus tard les novices des jésuites, et qu'ils appelèrent *birettes*. Ils prirent enfin la figure carrée, comme nous venons de le voir. Enfin, en 1527, il s'établit une communauté de *bonnetiers*, distincte de celle des *drapiers*. — Le *bonnet*, sur les médailles, est le symbole de la liberté : les anciens Romains, en effet, donnaient un *bonnet* à leurs esclaves quand ils les voulaient affranchir, ce qui s'appelait *vocare*

servos ad pileum (Érasme, *Adag.*, cent. 1, n° 27; Aulu-Gelle, liv, VII, chap. 4, et Budé, sur la dernière loi, *ff. de origin. jur.*); et ceux-ci avaient grand soin de le garder sur leur tête sans se découvrir, jusqu'à ce que leurs cheveux eussent, en repoussant, fait disparaître la tonsure, qui était la marque particulière de l'esclavage. C'est sans doute à l'imitation des anciens que, dans les universités, on a donné depuis le *bonnet* aux écoliers, pour montrer qu'ils avaient acquis toute liberté et qu'ils n'étaient plus sujets à la verge des supérieurs; ils recevaient en même temps le nom de *maîtres*, comme les avocats, et avaient alors le droit de parler étant couverts. — C'est sans doute aussi par allusion à cet ancien usage que le *bonnet phrygien* avait été adopté par les républicains en 1793, et qu'ils en avaient décoré le front de la Liberté. Quelques jeunes gens ont essayé de remettre à la mode le *bonnet rouge* après notre révolution de 1830, dans l'intention de réhabiliter son aînée; mais ils ne voyaient pas sans doute qu'ils agissaient directement en sens contraire de leurs intentions, en voulant faire revivre des insignes désormais inséparables, dans l'esprit des masses, des erreurs et des excès de cette époque, plus féconde encore en grands hommes et en grandes choses. Il y a de ces concessions qu'il faut savoir faire aux répugnances et même aux susceptibilités d'une nation. — Un *bonnet* fut aussi le signal ou le prétexte de l'établissement de la liberté en Suisse. On sait que le gouverneur de la Suisse pour l'empereur Albert, le farouche Gessler, avait fait élever sur la place publique d'Altorf le *bonnet ducal* d'Autriche, auquel il prétendait que tout le monde rendit hommage. Guillaume Tell (*voy.* son article), par son courage, délivra ses concitoyens de cette humiliante obligation, et prépara pour eux cette ère de liberté dont ils datent leur existence. — Le *bonnet des Chinois*, que la civilité leur défend d'ôter, est différent selon les différentes saisons de l'année; celui qu'ils portent en été a la forme d'un cône, c'est-à-dire qu'il est rond et large par le bas, court et étroit par le haut, où il se termine tout à fait en pointe. Le dedans est doublé d'un beau satin et le dessus couvert d'une natte très-fine et très-estimée dans le pays. Outre cela, ils y ajoutent un gros flocon de soie rouge, qui retombe gracieusement tout à l'entour, ou bien une espèce de crin, d'un rouge vif et éclatant, que la pluie n'altère point, et qui est surtout en usage parmi les cavaliers. En hiver, ils portent un bonnet de peluche, bordé de zibeline ou de peau de renard; le reste est d'un beau satin noir, ou violet, couvert d'un gros flocon de soie rouge, comme pour le bonnet d'été. Ces bonnets coûtent quelquefois jusqu'à 8 et 10 écus, mais ils sont si courts qu'ils laissent toujours les oreilles à découvert, ce qui est très-incommode en voyage. Le haut du bonnet des mandarins, dans les grandes cérémonies, est terminé par un diamant ou par quelque autre pierre de prix assez mal taillée, mais enchâssée dans un bouton d'or très-bien travaillé; les autres ont un gros bouton d'étoffe, de cristal, d'agate ou de quelque autre matière semblable et de moins de valeur. — Il serait trop long de parler de toutes les diverses espèces de *bonnets* en usage chez les divers peuples de la terre, et qui, du reste, se rapprochent tous, plus ou moins, de l'une des formes que nous avons indiquées ici. Nous renverrons les lecteurs à l'article COIFFURE pour les détails qu'ils pourraient désirer à ce sujet. Disons seulement qu'à l'exception du turban, porté plus spécialement par les Turcs et par les Arméniens, les autres peuples de l'Asie portent généralement des *bonnets* semblables à celui des Chinois, que les Européens ont aussi copié pour s'en couvrir dans l'intérieur de leurs appartements, réservant le *chapeau* pour l'usage extérieur. — N'oublions pas non plus de dire un mot du *bonnet de coton*, dont l'inventeur, semblable à ceux des découvertes les plus belles et les plus utiles à l'humanité, est resté inconnu : de ce bonnet inoffensif, dont on a fait l'ornement obligé, et pour ainsi dire le type de ces bons bourgeois, doux et pacifiques, quelquefois un peu ennuyeux peut-être, qui se succèdent sagement et modestement, de père en fils, dans les mêmes occupations et les mêmes habitudes, bien qu'évidemment cette coiffure, qui n'a pu être encore entièrement détrônée par d'autres plus ambitieuses, ait été primitivement copiée ou imitée des casques anciens. Ajoutons que le *bonnet* est resté la coiffure presque générale des femmes dans toute l'Europe, et que si, d'un côté, le *chapeau* a fait invasion jusque dans les classes les plus modestes, voire même à Paris, dans celle des *faiseuses de bonnets*, d'un autre côté, beaucoup de nos grandes dames et de nos élégantes se montrent quelquefois chez elles, et même aux spectacles, avec des *bonnets* dont le luxe le dispute aux plus riches coiffures des temps anciens et des temps modernes. Disons, enfin, que le *bonnet* a quelquefois été un ornement guerrier, tel que le *bonnet à poil* de nos grenadiers, la marque d'une dignité ou d'un caractère spécial, tels que les bonnets de docteurs, celui de président à mor-

tier, etc., ou celle de la honte et de l'infamie, comme le *bonnet vert*. — Le mot BONNET s'emploie aussi dans plusieurs acceptions relatives aux sciences et aux arts. *Bonnet* est le nom du second ventricule du bœuf et des autres animaux ruminants, et s'appelle autrement *réseau* (reticulum). C'est dans ce second ventricule que les aliments descendent après la première digestion, pour passer, après une seconde opération de même nature, dans le troisième ventricule, qu'on appelle le *millet*. Il a reçu le nom de *bonnet* de sa conformité avec les anciens réseaux que les femmes portaient pour coiffure. Toute sa surface interne est favéolée ou revêtue de lames minces, disposées entre elles comme les cellules des abeilles. — On donne le nom de *bonnet chinois* à un singe de la famille des *macaques*, ainsi qu'à une coquille du genre *patelle*. — Le *bonnet-de-Neptune* est une espèce de champignon de mer, qui a cinq pouces et demi de hauteur sur sept pouces de large à sa base, et qui s'élève insensiblement et s'arrondit en manière de calotte ou de dôme. — Le *bonnet-d'électeur* est une variété de courge, dont les fruits ont quatre ou cinq côtes relevées en couronne vers le sommet. — Le *bonnet-de-prêtre* est le nom d'une plante dont la fleur donne un petit fruit rouge, carré, et qui a la forme du bonnet porté par les prêtres; on l'appelle autrement *fusain*. — On donne aussi le même nom, en termes de guerre et de fortification, à un dehors ou pièce détachée qui a deux angles rentrants et trois saillants, et qui est presque comme une double tenaille, si ce n'est que ses côtés sont en queue d'aronde, au lieu d'être parallèles, et occupent moins de terrain en dedans, c'est-à-dire vers la gorge, qu'ils n'en occupent du côté de la campagne. — On appelle *bonnet-carré* une espèce de foret à quatre ailes. — On a donné aussi le nom de *bonnet-d'Hippocrate* à une espèce de bandage pour la tête ou de capeline à deux chefs pour les écartements des sutures. — Enfin, le mot de *bonnet* était usité autrefois dans certaines académies ou maisons de jeu pour désigner une somme gagnée par des moyens illicites, et l'on appelait *bonneteurs* ceux qui exerçaient leur industrie en ce genre, pour les distinguer des autres filous. — Maintenant, si nous passons du sens propre au sens figuré, nous trouverons le mot BONNET employé dans une foule d'acceptions : on dit, par exemple, que *janvier a trois bonnets*, pour dire qu'il faut avoir soin de bien se couvrir la tête pendant les froids. Le précepte d'Hippocrate, qui veut que ce soient les pieds que l'on s'attache à tenir chauds, nous semble encore plus sage. *Donner, prendre,* ou *quitter le bonnet*, c'est recevoir quelqu'un docteur, entrer au barreau ou sortir du barreau, prendre ou quitter la profession d'avocat. *Mettre la main au bonnet* se dit pour saluer; c'est ce que font les enfants, dont le bonnet est ordinairement attaché, ou les militaires, parmi lesquels cette formule de salut est plus spécialement consacrée. On dit quelquefois aussi *mettre la main au bonnet* pour dire se disposer à mendier. *Opiner du bonnet*, c'est s'en référer à l'opinion de son voisin, ou indiquer par un signe qu'on est de l'avis du préopinant, sans prendre la parole, sans rien dire pour motiver cet avis. Selon Ducange, cette façon de parler vient de ce qu'autrefois, dans plusieurs couvents, les anciens opinaient de la voix, tandis que les jeunes, par respect et par déférence pour leur avis, s'empressaient d'y adhérer en s'inclinant et en portant la main à leur couvre-chef comme pour saluer. On dit qu'*une affaire a passé du bonnet* pour indiquer qu'elle a été décidée tout d'une voix, à la majorité, sans opposition ni contestation aucune. *Jeter son bonnet par-dessus les toits* ou *par-dessus les moulins*, c'est prendre bravement son parti d'une affaire désagréable ou honteuse, c'est en quelque sorte jeter un défi à l'opinion et la braver. *Chausser son bonnet, mettre son bonnet de travers, avoir la tête près du bonnet,* sont des expressions analogues, applicables à tout homme chagrin, quinteux, colère, opiniâtre, et partant difficile à vivre. On dit souvent aussi d'un tel homme qu'il est *triste comme un bonnet de nuit*, et dans le sens contraire, quand on veut parler de personnes qui sont de facile composition et qui se rangent volontiers à l'avis d'autrui, on dit de ces personnes, selon le nombre de celles qui s'accordent ainsi entre elles : ce sont *deux têtes, trois têtes*, etc., *dans un bonnet*. On dit quelquefois : j'y *mettrais mon bonnet*, comme on dit, avec moins de réserve et de prudence : je *parierais ma tête*, pour affirmer une chose et témoigner qu'on la regarde comme certaine. *Prendre quelque chose sous son bonnet*, est, au contraire, hasarder une proposition ou une chose sans fondement, et présenter comme réel ce que l'on a tiré de son imaginative. On dit quelquefois encore qu'il y a plus sous le *bonnet* d'une personne qu'on ne le croirait, ou qu'il n'y paraît, pour dire qu'elle a plus d'esprit, de science ou de malice qu'on ne serait porté à lui en attribuer. Il va sans dire que nous préférerions l'une de ces deux dernières imputations à l'autre de la part de nos lecteurs. X.

BONNETIER, nom par lequel on désigne les personnes qui vendent et font fabriquer divers articles d'habillement en coton et en laine. Ce ne sont pas seulement des bonnets, comme le nom semble le faire entendre, mais des bas (il y avait jadis des chaussetiers), des gilets avec ou sans manches, des caleçons, etc. Tous ces objets d'ailleurs se font au moyen du métier à bas (*voy.*), et cette industrie a été portée dans ces derniers temps au plus haut degré de perfection, sous le double rapport de la bonne exécution et du très-bas prix des produits. On fait maintenant des métiers à tricoter *circulaires* qui sont moins dispendieux que les anciens métiers et avec lesquels on fait beaucoup plus d'ouvrage. *Voy.* BAS (fabricant de). F. RATIER.

BONNETTES, en termes de marine, sont de petites voiles qu'on attache au bas des grandes quand il fait beau temps, ou quand il fait trop peu de vent, pour aller plus vite. Les *bonnettes maillées* sont celles qui servent à allonger les basses voiles; elles s'attachent soit à des anneaux, soit à des mailles ou œillets qui sont en bas. Les *bonnettes à étui*, nommées aussi *coutelas*, s'abattent à chaque extrémité de la grande vergue sur des pièces de bois appelées *boute-dehors*, en sorte qu'elles règnent le long des côtes de la grande voile, et servent à l'élargir et à faire prendre plus de vent. Enfin, les *bonnettes lardées* sont de petites voiles piquées avec du fil de voile et lardées d'étoupe, dont on se sert pour boucher une voie d'eau lorsqu'elle se trouve dans un endroit du vaisseau qu'on ne peut pas mettre à découvert.

BONNEVAL (CLAUDE-ALEXANDRE, comte DE), naquit le 14 juillet 1675, à Coussac, en Limousin, d'une ancienne et illustre famille, qui tenait à la maison de France par celles de Foix et d'Albret. Sa vie est un roman qu'il s'est plu à retracer dans ses Mémoires. L'impétuosité et l'inconstance de son caractère étant incompatibles avec l'étude, il sortit à douze ans du collége des jésuites, pour entrer dans la marine royale, où il fut promu peu de temps après au grade d'enseigne de vaisseau. Dieppe, la Hogue et Cadix furent témoins du courage de ce jeune officier. En 1698, quelques mécontentements l'engagèrent à passer du service de la marine dans le régiment des gardes : ce régiment était alors une école de plaisir, ou plutôt de libertinage, car le comte de Bonneval avoue franchement, dans ses Mémoires, qu'il y tira, à l'aide de sa bonne mine, 15 mille francs au moins d'une jeune dame, épouse d'un riche fournisseur. A l'époque de la guerre de la succession d'Espagne, en 1701, ayant obtenu le régiment de Labour, il se distingua à la campagne d'Italie. Catinat, Vendôme, le maréchal de Luxembourg, et plus tard le prince Eugène, faisaient le plus grand cas de sa valeur et de ses talents militaires, dont les plaines de Fleurus, les remparts de Namur et Nerwinde furent le théâtre. Il contribua au succès de la bataille de Luzzara. Le prince Eugène lui dit depuis que dans cette affaire il lui avait arraché la victoire des mains. Malheureusement pour le comte de Bonneval, sa langue n'était pas moins tranchante que son épée : elle avait offensé mortellement le ministre Chamillard, qui le fit condamner par un conseil de guerre à la peine capitale, comme traître et concussionnaire : Bonneval était alors passé de l'Italie en Allemagne, où il portait les armes contre la France, élevé déjà, par la protection du prince Eugène, au grade de général-major. Sous les drapeaux impériaux, il porta le fer et la flamme en Provence et en Dauphiné, non content d'avoir, les années précédentes, versé le sang français dans les places fortes de l'Italie. En 1708, il fut chargé de mener contre le pape Clément XI un corps de troupes pour soutenir les prétentions de l'archiduc Charles. En 1710, 1711 et 1712, il fit plusieurs campagnes sous le prince Eugène. Après la paix d'Utrecht, amenée par les victoires rapides du maréchal de Villars, que le comte nomme l'Achille français, Charles VI, successeur de l'empereur Joseph I[er], le fit, en récompense de ses services, lieutenant général et membre du conseil aulique. La guerre de l'Autriche contre la Turquie venant d'éclater, le prince Eugène fut mis à la tête de l'armée de Hongrie. Ce fut en partie à la valeur de Bonneval qu'il dut le gain de la fameuse bataille de Péterwaradin, où ce dernier, le flanc ouvert par une lance, foulé aux pieds des chevaux, faisait encore tête à l'ennemi avec dix des siens, qui l'arrachèrent du milieu des janissaires. J. B. Rousseau, à ce sujet, a illustré son ami par une belle strophe de son ode au prince Eugène.—Les mobiles destinées du comte ne pouvaient se fixer; une circonstance légère les fit changer tout à coup, la voici : un soir, au mois de juillet, la femme du jeune roi d'Espagne s'était, dit-on, promenée en déshabillé dans ses jardins avec deux de ses femmes, et, grand scandale pour ces temps, s'était baignée dans une des pièces d'eau de son palais. Prié, gouverneur de Bruxelles, son épouse et ses filles, interprétèrent, commentèrent même malicieusement la promenade nocturne de la jeune reine. Pour ceux qui sont curieux de connaître l'état de la société d'alors, voilà un des jolis propos que tint

à cette occasion la marquise de Prié : « Je me doutais bien que cette petite harpie ferait bientôt parler d'elle. » Le comte de Bonneval, en chevalier français, releva cet outrage fait, comme il le dit, à une princesse de France et à une reine d'Espagne. De là, haine mortelle entre le gouverneur et le lieutenant général. Voici comme le comte, dans une autre occasion, traitait le marquis dans un billet qu'il fit courir : « Si le comte de Bonneval connaissait ce misérable (le gouverneur Prié), il lui donnerait cent coups de bâton de sa main si son père était gentilhomme, et s'il ne l'était pas, ses valets seraient encore assez bons pour lui donner les étrivières. — A Bruxelles, le 30 août 1724. *Signé :* Al. Bonneval. » — On voit que ce fougueux comte ne gardait aucun ménagement. Il envoya à Prié un défi, et se déchaîna en injures de toute espèce contre la femme et les filles du prétendu calomniateur. Une conduite si peu mesurée déplut au prince Eugène, qui voulait qu'au moins on respectât dans le gouverneur la dignité de sa place. Il priva Bonneval de tous ses emplois, et le fit condamner à cinq ans de prison. Cet homme indomptable, loin de se soumettre à cet arrêt, qui eût été adouci, passa à la Haye, et de là lança un cartel au prince Eugène. Cette hardiesse, cette dérision de la discipline, qui n'avait point encore eu d'exemple en Allemagne, souleva l'indignation de la cour de Vienne, et le perdit sans retour. — Pour mettre ses jours en sûreté et rompre à jamais avec les princes chrétiens, de Venise, où il s'était enfui, il passa en Turquie où il embrassa la religion de Mahomet, en 1720. La circoncision, qu'il subit des mains d'un iman, lui valut une fièvre de 24 heures, et, bien contre son gré, la visite et les compliments des hauts dignitaires de l'empire; son nom dès lors fut Achmet-Pacha. Bien vu du sultan Mahmoud, il fut investi par lui de plusieurs dignités. Peu de temps après, il fut créé topigi-bachi, c'est-à-dire général de l'artillerie. Il avait déjà formé à l'européenne ce corps indiscipliné jusqu'alors. Il lui apprit à pointer les pièces, à se servir des bombes avec plus de succès; il enseigna à la cavalerie turque à se ranger en escadrons; enfin il commença ce que de nos jours le sultan Mahmoud et Ibrahim ont en partie achevé. Dans la guerre contre les Moscovites, on lui confia un corps de 20 mille hommes; dans celle contre les Persans, il remporta des avantages sur Thamaps-Kouli-Khan. Il eut le titre de bégler-bey, c'est-à-dire gouverneur de Chio et du Dasclick-Arabistan (l'Arabie Pétrée). Enfin, ayant perdu de sa faveur, il fut relégué dans un pachalick, aux extrémités de la mer Noire, vers les confins de la petite Tâtarie. Vieux, les souvenirs de la France le tourmentaient. Il méditait encore une fuite, quand la mort le surprit, le 22 mars 1747, à l'âge de 72 ans. Son fils naturel, Soliman-Aga, auparavant comte de la Tour, lui succéda dans la place de topigi-bachi. — Bonneval a laissé des Mémoires. On y voit un homme bouillant, fier, d'un caractère inquiet, inconstant, contempteur de l'ordre social, d'une morale relâchée, et, puisqu'il le faut dire, un traître et un renégat. Les circonstances seules où le jeta son âme de feu atténuent sa conduite, quoique cependant il y eût au fond de son cœur une moquerie naturelle des choses les plus respectables de la vie. Il disait à ceux qui lui demandaient pourquoi il s'était fait Turc : « C'est pour passer mes jours bien à mon aise, en bonnet de nuit, en robe de chambre et en pantoufles. » Ce que l'on ne peut refuser au comte de Bonneval, c'est une valeur à toute épreuve, un esprit vif, de la fierté, et un fond d'honneur français, qu'il ne cessa jamais de porter au sein des cours étrangères qui payaient son épée. A Péra, dans un cimetière de derwiches-mewlewis ou tourneurs, non loin du palais de l'ambassade de Suède, on lit encore sur son tombeau cette belle inscription turque : *Dieu est permanent; que Dieu, glorieux et grand auprès des vrais croyants, donne paix au défunt Achmet-Pacha, chef des bombardiers. L'an de l'hégire* 1160 (1747). Denne-Baron.

BONNIVET (Guillaume GOUFFIER, seigneur de), fils de Guillaume Gouffier de Boisy et de Philippine de Montmorency, était frère cadet de Boisy, gouverneur de François Ier. Élevé avec le jeune prince, Bonnivet gagna son affection par son caractère ferme et décidé, par la vivacité de son esprit et son courage éprouvé qui souvent dégénérait en témérité. Il fit avec François ses premières armes au siége de Gênes (1507), et on le trouve encore aux côtés du prince à la journée des Éperons.

Le duc d'Angoulême devenu roi continua d'accorder ses faveurs à Bonnivet, que la charge d'amiral récompensa de ses exploits chevaleresques à la bataille de Marignan, cette journée de géants, comme disait le maréchal de Trivulce, qui avait assisté à 70 combats. Peu après il fut envoyé en Angleterre pour négocier la restitution de Tournai : son faste, ses prodigalités, ses magnifiques présents, captivèrent le cardinal Wolsey; il réussit complétement. Cet heureux succès fit croire au roi que le l'amiral avait un grand talent diplomatique, et il lui confia (1519) l'importante mission de le repré-

senter à la diète de Francfort assemblée pour donner un successeur à l'empereur Maximilien. François Ier s'était mis sur les rangs; l'amiral devait chercher à lui gagner les voix des électeurs; mais ses folles dépenses, ses vivacités, son arrogance, indisposèrent contre lui la majorité, et, malgré les efforts de l'électeur de Trèves, chef de la faction française, l'archevêque de Mayence l'emporta, et Charles-Quint fut élu.

Honteux de cet échec, Bonnivet craignait de reparaître à la cour; cependant à son retour le roi le reçut à bras ouverts et lui donna le commandement de l'armée dirigée contre la Navarre; l'amiral s'empara de Fontarabie, mais les Espagnols ne tardèrent pas à reprendre cette place.

Jusqu'ici l'amitié du roi pour Bonnivet n'avait eu aucune suite funeste pour la France; mais sa haine pour le connétable de Bourbon, fortifiée de celle de la duchesse de Savoie, mère du roi, amena tous les revers de François Ier. On sait que Louise de Savoie, d'abord protectrice de Bourbon, lui fit donner l'épée de connétable; mais que bientôt après, furieuse de voir ce prince méconnaître ses services et son amour, elle s'unit à Bonnivet, son plus grand ennemi. De concert avec Mme d'Angoulême, celui-ci porta le roi à sévir contre le prince dans l'affaire de la trop fameuse conspiration, dont la découverte amena la retraite funeste de Bourbon. A cette époque (1523) François Ier, toujours en guerre avec Charles-Quint, se préparait à passer en Italie. Retenu en France, il envoya à sa place son favori qui, après quelques succès, repoussé de Milan, fut obligé de battre en retraite. Au passage de la Sesia il fut blessé et laissa le commandement à Bayard, qui fut tué en défendant les derrières de l'armée (1524). Malgré ces revers, Bonnivet ne perdit rien de son ascendant sur son maître qui, l'année suivante (1525), livra aux Impériaux, par les conseils de son présomptueux compagnon, la bataille de Pavie, où il perdit la liberté.

Ne voulant pas survivre aux désastres dont il était l'auteur principal, l'amiral alla chercher la mort dans le plus épais des bataillons ennemis.

L'excessive galanterie de Bonnivet est connue; il poussa la hardiesse jusqu'à être le rival de son maître et le rival heureux : bien plus, le roi le savait et ne l'en aimait pas moins. Bonnivet porta plus haut ses prétentions : il osa déclarer son amour à Marguerite, reine de Navarre, duchesse d'Alençon, et sœur du roi. Repoussé, il ne voulut pas s'avouer vaincu, et recevant un jour la cour dans son château de Bonnivet, il s'introduisit la nuit par une trappe dans la chambre de la princesse, qui, réveillée à temps, appela du secours et se défendit si bien qu'elle força l'entreprenant amiral de se retirer en emportant sur sa figure les marques de sa défaite. La duchesse a donné elle-même les détails de cette aventure dans la IVe nouvelle de l'*Heptameron*, où elle la raconte sous des noms supposés. HUBAULT.

BONPLAND (AIMÉ), élève de l'école de médecine et du Jardin des Plantes de Paris, accompagna, en 1799, M. A. de Humboldt dans son voyage en Amérique, et découvrit dans cette expédition scientifique plus de 6,000 nouvelles espèces de plantes. A son retour en France, il fut chargé de la direction du célèbre jardin de la Malmaison, magnifique création de l'impératrice Joséphine, qui n'a guère survécu, comme on sait, à cette excellente princesse. Bonpland en a publié la description de 1813 à 1817 en 11 livraisons in-fol. Il participa à la publication du célèbre *Voyage dans les régions équinoxiales*, d'Al. de Humboldt. En 1818, il se rendit en qualité de professeur d'histoire naturelle à Buenos-Ayres. Le 1er octobre 1820, il quitta cette capitale pour entreprendre une expédition scientifique au Paraguay en remontant le Parana; mais à Santa-Anna, sur la rive orientale du Parana, où il avait établi des plantations de thé du Paraguay et fondé une colonie d'Indiens, il fut attaqué à l'improviste sur le territoire même de la république de Buenos-Ayres, par 600 soldats du dictateur du Paraguay, le docteur Francia (*voy.* ce nom), qui l'emmenèrent prisonnier avec la plus grande partie de ses Indiens. Francia l'envoya dans un fort remplir les fonctions de médecin, et le chargea plus tard de la construction d'une route de commerce. Après une captivité de plus de 12 années, qui n'avait d'autre motif que le succès obtenu par ses essais de plantation de thé du Paraguay, et à laquelle différents gouvernements européens tentèrent vainement à diverses reprises de mettre un terme par la voie diplomatique, M. Bonpland a enfin obtenu la permission de quitter la singulière république fondée par Francia sur les débris du gouvernement encore plus singulier peut-être qu'avaient jadis fondé les jésuites. Après quoi, il se mit aussitôt en route pour revenir en Europe. X.

BONSTETTEN (CHARLES-VICTOR DE) naquit à Berne, en 1745, d'une riche famille patricienne, et fut envoyé de bonne heure au collége de sa ville natale. Mais les vieilles méthodes d'enseignement qu'on y suivait ne firent qu'amortir la vivacité naturelle de son esprit et lui inspirèrent bientôt un profond dégoût pour le travail. Il quitta le collége à l'âge de 15 ans et fut mis

en pension à Yverdun, chez un de ses parents maternels. C'est à cette époque que commença son éducation intellectuelle. Le premier livre qu'il lut avec intérêt fut la traduction d'Horace, par Dacier; le *Spectacle de la nature*, de Pluche, lui apprit à observer les objets qui l'entouraient et le rendit sensible aux beautés de la nature; il étudia avec ardeur les discours de Cicéron et puisa dans l'*Émile* de Rousseau cet amour de l'humanité et de la vérité, cet enthousiasme pour tout ce qui est beau et bon, qui formaient le fond de son caractère, et qu'on retrouve à chaque page de ses écrits. En 1763 Bonstetten fit la connaissance personnelle de Jean-Jacques qui venait de s'établir à Yverdun; mais à peine fut-il admis dans l'intimité de cet homme célèbre que son père lui ordonna de se rendre à Genève. La rivalité déjà ancienne entre les patriciens et les plébéiens de cette petite république était alors au comble et se faisait jour par des milliers de brochures qu'on se lançait des deux camps opposés. Cette polémique, dans laquelle furent traitées les plus hautes questions de politique et de morale, répandit une masse de lumière jusque dans les dernières classes de la population, tandis que le puritanisme du clergé, qui avait banni toutes les réjouissances et même les représentations théâtrales, rendait les mœurs graves et réservées. Bonstetten ne resta pas étranger à la lutte générale : il se rangea sous le drapeau des démocrates et publia, dans les journaux, plusieurs articles qui obtinrent un grand succès et lui valurent l'amitié de Voltaire et de Charles Bonnet, qui, à cette époque-là, se trouvaient tous les deux à Genève. Le premier l'initia dans l'art d'écrire en français, l'autre lui enseigna les éléments de la métaphysique et de la psychologie, sciences qui, dès lors, devinrent les principales occupations de sa vie. En 1765 Bonstetten parcourut l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. L'année suivante il vint passer quelque temps à Paris et se rendit de là en Italie dont il visita en détail les contrées les plus remarquables sous le rapport historique. Dès 1775 nous le voyons membre du conseil souverain de Berne, fonctions qu'il cumula plus tard avec celles de bailli du district de Gessnay. Dans ces deux magistratures il déploya un grand zèle pour l'instruction primaire : il proposa à ses frais un prix pour une statistique scolaire de la Suisse, réforma un grand nombre d'écoles et en établit deux nouvelles. En 1787 il devint bailli de Nyon, et là il se lia avec les poëtes Matthisson, Salis et Mme Frédérique Brun, d'une amitié qui a pris place parmi les plus illustres qui aient été formées sous les auspices des lettres. Dans la même ville il fit la connaissance du jeune Jean Muller qui s'était fait connaître avantageusement par quelques essais littéraires. Il devina en lui le grand historien qui devait un jour illustrer et sa patrie et l'Allemagne; et il contribua à le mettre dans une position indépendante, afin qu'il pût suivre librement sa vocation. Au commencement de la révolution helvétique. Bonstetten se retira à Copenhague auprès de son amie Mme Brun, et ne revint en Suisse qu'à la fin de 1801. Vers 1806 il se rendit pour la seconde fois en Italie, et, après y avoir séjourné quelques années, il se fixa à Genève où il est mort en 1832, à l'âge de 85 ans, emportant dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Les ouvrages de Bonstetten sont écrits les uns en français, les autres en allemand. Nous en examinerons les plus importants et nous nous bornerons à donner les titres de ceux qui offrent un intérêt moins général. 1° *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination,* Genève, 1807, 2 vol. in-8° (en français). 2° *Études de l'homme, ou Recherches sur les facultés de sentir et de penser,* Genève et Paris, 1821, 3 vol. in-8° (en français). C'est dans ces deux ouvrages que Bonstetten a consigné les principaux résultats de ses travaux philosophiques. Il appartient à l'école éclectique et ouvre, en quelque sorte, la série de ceux chez qui la pensée de l'éclectisme commence à paraître plus développé et plus expresse. Ayant senti de bonne heure l'inconvénient de la méthode qui assimile aux mathématiques la science de l'esprit humain et qui prétend en résoudre les questions comme des problèmes de géométrie, il la rejeta, pour y substituer celle de l'observation. Mais, au lieu de l'appliquer au monde extérieur, il la transporta dans le monde intérieur; il se replia sur lui-même et étudia son *moi*, à partir de l'époque où sa mémoire lui permit de saisir la manière d'être de ce *moi* et ses divers développements. Aussi les deux ouvrages que nous venons d'indiquer ne contiennent-ils aucune de ces hypothèses et de ces classifications arbitraires qui abondent dans les livres d'idéologie; mais une histoire de la vie intérieure de l'auteur, histoire incomplète, il est vrai, mais qui présente un grand nombre de faits psychologiques de la plus haute importance. Si l'on recherche avec soin la pensée qui y prédomine, on reconnaîtra que c'est surtout le désir de trouver aux sciences morales et métaphysiques un point de départ; et ce point de départ il le trouve dans la science de l'âme ou la psychologie. L'au-

teur fait donc de la psychologie, mais il en fait selon sa méthode. Observateur recueilli, sincère et spirituel, il jetait les livres lorsqu'il se mettait à philosopher, et repoussait tous les systèmes. Selon lui, l'homme a deux espèces de sens : les sens *externes* et les sens *internes*. Les premiers servent à lui transmettre l'image des objets extérieurs; les derniers lui procurent les impressions agréables et désagréables. Les principales facultés de l'âme sont l'imagination et l'intelligence : celle-là suppose l'action réciproque des sens internes et externes, celle-ci la faculté de former des rapports entre les idées; et de là émane ce qu'on appelle la vérité. L'imagination consiste en trois espèces de sentiments, savoir : 1° le sentiment de nos besoins, qui tend à produire la jouissance; 2° le sentiment du beau, qui appelle à lui telle sensation préférablement à telle autre et tel ordre de sensations préférablement à tel autre ordre, pour les combiner d'après les lois de l'harmonie; 3° les sentiments moraux. Tout sentiment produit par le sentiment d'autrui est un sentiment moral. Les sentiments moraux sont ou agréables ou désagréables, ou consonnants ou dissonants; ils ont leurs signes naturels qui sont parfaitement compris par le spectateur ou par l'auditeur, et c'est sur ces rapports organiques entre les sentiments du spectateur ou de l'auditeur et les signes naturels des sentiments de son semblable que repose l'origine du langage pris dans l'acception la plus étendue. Le sens moral, souvent en opposition avec le sens du besoin, est en harmonie avec les grandes lois de l'intelligence, révélées à l'homme par la raison; et c'est cette harmonie qui constitue la morale. La seconde faculté de l'âme est l'intelligence; ses fonctions consistent en plusieurs opérations successives, savoir : 1° percevoir les idées qui la frappent, 2° les réunir, 3° les distinguer, 4° les comparer, et 5° tirer des résultats de la comparaison, c'est-à-dire former un jugement. — Après la psychologie et la morale, l'ordre naturel des idées amenait la religion. L'auteur a suivi cet ordre : il a traité, dans un chapitre des *Études*, de Dieu et de l'immortalité de l'âme, et ici encore son opinion n'est qu'une conséquence de sa psychologie. C'est en lui, dans sa nature, qu'il trouva les raisons qui le portaient à croire à ces deux grandes vérités. Ainsi Dieu existait pour lui parce que lui-même il existait. L'homme en effet prouve Dieu; mais non-seulement il le prouve, il sert encore à le connaître ou du moins à le concevoir. Selon Bonstetten, l'homme est l'image de Dieu aussi bien que son ouvrage; il y a de l'homme dans Dieu, comme il y a de Dieu dans l'homme. Ce n'est pas l'essence, c'est seulement le degré qui fait la différence; l'infini les sépare, mais ne les rend pas dissemblables. La conviction de l'auteur sur l'immortalité de l'âme n'était pas moins ferme, et cette conviction il la fait partager sans effort, car elle est chez lui un sentiment. En général on pourrait reprocher à Bonstetten de ne pas donner à ses preuves une forme assez scientifique et de traiter certaines questions plutôt en orateur et en poëte qu'en philosophe; mais son but était de se faire comprendre même par les gens du monde, de populariser, pour ainsi dire, la philosophie; et ce but a été complétement atteint par la faveur avec laquelle les deux ouvrages ont été accueillis. Les *Recherches* ont été citées avec éloge par la classe d'histoire et de littérature de l'Institut de France, dans son rapport de 1806 sur les progrès des sciences. 3° *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide, suivi de quelques observations sur le Latium moderne*, Genève, 1804, in-8°, avec une carte (en français). Cet ouvrage, dont le titre indique suffisamment le contenu, se distingue surtout par un style plein de chaleur qui s'élève quelquefois à la hauteur de la poésie. Il en existe une traduction allemande. 4° *L'homme du Midi et l'homme du Nord*, Genève, 1824, in-8° (en français). Dans ce petit écrit petillant d'esprit, Bonstetten établit un parallèle entre les hommes vivant sous des climats opposés, et s'attache à prouver que le climat n'est point, comme l'avaient pensé Montesquieu et d'autres écrivains, la cause principale et presque unique des institutions et des qualités morales des peuples. 5° *La Scandinavie et les Alpes*, Genève et Paris, 1826, in-8° (en français). Ce livre est un recueil de souvenirs du séjour que Bonstetten fit dans le Nord. Les grands tableaux, les traits de sensibilité, les observations ingénieuses ou profondes s'y succèdent rapidement, mais d'une manière si confuse qu'il n'y a ni ordre, ni méthode, défaut qu'on remarque souvent dans les ouvrages de Bonstetten. Ce dernier livre a pourtant obtenu un succès immense, qui doit être attribué, en grande partie, au charme qu'ont les compositions de ce genre pour les lecteurs qui ne recherchent que l'amusement. 6° et 7° *Lettres de M. de Bonstetten à Matthisson, publiées par H. Fuessli*, Zurich, 1827, in-8°; *Lettres de Bonstetten à Frédérique Brun, publiées par Frédéric de Matthison*, Francfort-sur-le-Mein, 1829, 2 vol. in-8°. Ces deux recueils de lettres (en allemand), où l'esprit enjoué, la grâce aimable et la naïve originalité de Bonstetten brillent

de tout leur éclat, comprennent un espace de 40 années (de 1790 à 1829) et renferment des récits variés et pleins de vie, qui sont comme un reflet des événements immenses de cette période. A la fin du premier recueil se trouve une autobiographie de l'auteur, qui est riche en développements psychologiques. 8° *Souvenirs écrits en* 1831, Genève, 1832, in-12 (en français). Cette brochure, qui a paru peu de temps après la mort de Bonstetten, n'est au fond qu'un abrégé de l'autobiographie dont nous venons de parler. 9° *Sur l'éducation des familles patriciennes de Berne,* Zurich, 1786, 2 parties, in-8° (en allemand). 10° *Lettres sur un canton pastoral de la Suisse,* Bâle, 1787, in-8°, 2e édit., ibid., 1795 (en allemand). Cet ouvrage a pour objet le district de Gessnay, dans le canton de Berne, où l'auteur exerça pendant quelque temps les fonctions de bailli. 11° *L'Ermite, histoire alpine,* Manheim, 1788, in-8° (en allemand). 12° *Mélanges,* 2e édit., Zurich, 1792, in-8° (en allemand). 13° *Les principes de la révolution de la Suisse, discours prononcé à Yverdun, le 26 mars* 1795, in-4° (en français). 14° *Nouveaux mélanges,* Copenhague, 1799-1801, 4 vol. in-12 (en allemand). 15° *Sur l'éducation nationale,* Zurich, 1802, 2 vol. in-8° (en allemand). 16° *Pensées sur divers objets de bien pubic,* Genève, 1815, in-8° (en français). MELDOLA.

BONTÉ. La bonté est un penchant de l'âme qui nous porte à excuser les torts des autres à notre égard. Elle est naturelle ou enseignée par la religion et la morale. Naturelle, elle découle du caractère et de l'organisation : les caractères nerveux et sanguins sont irritables; les tempéraments mélancoliques sont plus enclins à la bonté. La bonté est d'ailleurs le résultat de l'éducation; plus un esprit est cultivé, plus il est porté à la politesse qui est, pour ainsi dire, la bonté extérieure. La politesse sert quelquefois à cacher des actions peu honorables : dans les cours les exemples en sont fréquents. Il faut souvent se défier de cette fausse bonté qui prend des formes polies jusqu'à l'obséquiosité; mieux vaut une franchise un peu rude dans son expression, mais dont l'indulgence et la sympathie sont la source. Qui dit *bon* dit enclin à être utile, à soulager, à consoler. Ensuite la foi vient au secours de la nature et de l'âme, elle les fortifie toutes les deux; alors la bonté prend un caractère plus élevé, plus pur : elle devient la *charité* et s'étend jusqu'au pardon des injures; mais celle-ci est une vertu chrétienne et la bonté est une vertu qui est dans le domaine de la morale en général. Une juste tolérance pour les erreurs d'autrui, l'application de cette maxime : « Ne fais pas aux « autres ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût « fait! » une sympathie éclairée pour toutes les souffrances réelles, une propension à les consoler, à les secourir, une facilité douce dans les rapports sociaux, un échange d'égards, plein de prévenances sans affectation, voilà les principaux caractères de la bonté.

Mais elle ne doit pas être voisine de la faiblesse, ni tomber dans ces molles tolérances qui s'accommodent aux vices. Dans les relations domestiques et politiques, la faiblesse est la plus fâcheuse des trahisons, parce qu'elle inspire la pitié et qu'elle a des excuses toutes prêtes, des semblants dont elle se couvre. Être faible, c'est se trouver bien près d'être méchant. La bonté, loin d'exclure la force de caractère, l'exige à un certain degré; sans doute il n'est pas besoin ici de cette haute énergie qui conçoit et accomplit les grandes choses; mais de cette rectitude de jugement et de cette modération de caractère qu'on puise dans une juste appréciation des choses et dans la connaissance du cœur humain. Vivre et connaître pour l'homme sage, c'est apprendre à être bon. G. DROUINEAU.

BONZES. Sous ce nom, inconnu aux Orientaux, les Européens désignent les prêtres des Chinois, des Japonais, des Cochinchinois, de l'empire birman, etc., mais c'est particulièrement aux prêtres des deux premiers de ces peuples qu'on l'applique. Le terme est assez vague pour appartenir à la classe sacerdotale des diverses sectes connues en Chine et au Japon; il convient aux prêtres bouddhistes comme aux Tao-sse ou docteurs de la raison. Si la secte de Confucius avait des prêtres, on les aurait probablement compris aussi sous le nom de bonzes; mais les lettrés de cette secte ont quelquefois dû être considérés ainsi par les voyageurs européens. Les bonzes observent le célibat, et il y en a qui vivent en communauté, comme les moines dans le christianisme. Il en est qui enseignent un culte superstitieux jusqu'à l'absurdité et qui rendent hommage à des figures symboliques et à des idoles monstrueuses. Loin d'éclairer le peuple, ils l'abrutissent par leurs enseignements et par leurs pratiques de dévotion ridicules; ils laissent leurs compatriotes dans l'ignorance et les affermissent dans la plus honteuse superstition. Il y en a qui mènent une vie entièrement contemplative et qui ont au moins des mœurs pures, s'ils ne rendent pas de services à l'humanité. Ce qui a frappé depuis longtemps les Européens, c'est la ressemblance qui existe entre la vie et les pratiques religieuses des bonzes et certains usages établis

dans les Églises grecque et romaine. Cette analogie cesse d'étonner lorsqu'on réfléchit que le christianisme a pris naissance en Orient et en a emprunté beaucoup d'usages, en les appliquant à un culte bien différent de ceux de l'Asie.

Dans les temps où la presse n'était pas libre, les écrivains philosophiques du XVIIIe siècle ont quelquefois désigné sous l'allégorie de la classe des bonzes le clergé latin; mais pour cela ils ont dénaturé le caractère des bonzes, en les représentant comme étant éminemment persécuteurs. L'intolérance n'est pas en général leur défaut; à la vérité ils sont persuadés de la divinité de leur culte et de leurs dogmes et ils pensent peu avantageusement des peuples qui pratiquent d'autres religions; mais en même temps ils ont cette quiétude et cette insouciance qui ne permettent pas que l'on force les autres à penser comme nous. Ils ont du dédain pour les autres religions, et n'ont pas de la haine pour ceux qui les pratiquent; les poursuivre serait d'ailleurs une tâche trop pénible pour eux. Du reste ils n'ont pas sur les affaires civiles, et par conséquent sur les habitants d'un État, cette autorité que le clergé a souvent eue dans les États chrétiens. DEPPING.

BOOLEN ou BOLEYN (ANNE DE), seconde femme du roi d'Angleterre Henri VIII, fille de sir Thomas Boleyn, et petite-fille, par sa mère, du duc de Norfolk. L'année de sa naissance est tantôt placée en 1507, tantôt en 1500 et 1499. Lorsque Marie, sœur de Henri VIII et fiancée de Louis XII, partit pour la France, elle emmena Anne de Boolen au nombre de ses femmes d'honneur. On n'ignore point que Louis XII, déjà épuisé, mourut peu de temps après avoir épousé la jeune princesse anglaise et que celle-ci retourna auprès de son frère. Anne de Boolen avait pris goût à la joyeuse cour de France : elle entra successivement au service de la reine Claude et de la duchesse d'Alençon, l'une femme, l'autre sœur de François Ier, qui offrit, à ce qu'on prétend, ses hommages à cette jeune Anglaise, distinguée par son esprit et sa beauté au milieu d'une cour jeune, belle et spirituelle. En 1525 ou 1527, elle retourna pourtant en Angleterre et devint dame d'honneur de la reine Catherine, qu'elle était destinée à supplanter bientôt. Henri VIII, épris d'Anne qui revenait de l'école de Marguerite de Valois, ne put attendre que son divorce, refusé par l'Église romaine, fût prononcé par le complaisant Cranmer. En 1532 il épousa en secret Anne de Boolen, après l'avoir provisoirement élevée au rang de comtesse de Pembroke. Après quoi Cranmer, s'appuyant des décisions du clergé anglican, désormais irrévocablement séparé de l'Église romaine, déclara nul le mariage du roi avec Catherine d'Aragon. Anne fut couronnée solennellement à Westminster, et l'année suivante elle donna le jour à Élisabeth. Sa faveur fut de courte durée; supplantée à son tour, dans le cœur d'un époux sensuel et volage, par une rivale plus heureuse, par Jane Seymour, elle passa du lit royal dans la tour de Londres, se vit accusée, citée devant un jury de pairs, et condamnée à mort par 26 juges, le 17 mai 1536, pour crime d'adultère commis avec un musicien Smeaton, auquel on fit confesser, par les tortures, qu'il avait joui des faveurs de la reine. Anne de Boolen fut exécutée le 19 mai 1536, après avoir racheté par les élans sublimes de ses derniers moments une vie sans doute entachée de légèreté. Elle s'était jetée à genoux devant la femme du lieutenant de la tour : « Allez vers la princesse Marie (fille de Catherine), lui dit-elle, et demandez-lui pardon des maux que j'ai appelés sur sa tête et sur celle de sa mère. » Son message au roi respire ce noble orgueil qui sied si bien à une femme indignement outragée : « Grâces vous soient rendues, lui dit-elle; de « femme privée vous m'avez faite comtesse, puis « reine, et, ne pouvant m'élever plus haut en ce « monde, vous m'envoyez prendre place parmi « les saints du paradis. » L. SPACH.

BOOTÈS. C'est une constellation boréale, qui dans le firmament simule à peu près un pentagone au nord-est de l'arcture; elle vient après la grande ourse, en descendant du pôle. Les astronomes, eu égard à la perfection toujours croissante des télescopes, ont multiplié le nombre des étoiles qui la composent d'après leurs découvertes nouvelles dans les profondeurs du ciel; le catalogue de Ptolémée l'avait fixé à 23 étoiles, Flamsteed le porta à 55, et depuis on le fit monter à 70. Cette constellation est remarquable par une étoile magnifique, l'arcturus ou la queue de l'ourse. On y admire encore une des étoiles appelées doubles en astronomie, parce qu'en apparence elles sont si rapprochées qu'elles semblent jumelles. X.

BOOZ. *Voy.* RUTH.

BOPP (FRANÇOIS), célèbre linguiste allemand, naquit à Mayence en 1791, et reçut son éducation scientifique à Aschaffenbourg où ses parents avaient suivi la cour de l'électeur de Mayence. Ce furent particulièrement les écrits de Windischmann qui inspirèrent à M. Bopp le goût des littératures orientales. Après avoir fait des études préparatoires, il vint, dans l'automne de 1812, à Paris, où il se livra particulièrement à

celle des langues indiennes. Il n'en continua pas moins de cultiver l'arabe et le persan qu'il avait déjà commencés, et bientôt il trouva, dans de Chezy et dans MM. Sylvestre de Sacy et Auguste-Guillaume Schlegel, des amis et des protecteurs qui le guidèrent dans ses recherches. Un petit secours en argent que lui donnait annuellement le roi de Bavière, le mit à même de passer cinq années à Paris, et quelque temps à Londres et à Gœttingue, uniquement occupé de ses études favorites. Après son retour en Allemagne, il fut nommé professeur de langue sanscrite à l'université de Berlin. On a de M. Bopp : 1° *Le système de la conjugaison du sanscrit, comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germaniques, suivi de la traduction de quelques épisodes de poëmes indiens*, Francfort-sur-le-Mein, 1826, 1 vol. in-4° (en allemand); 2° *Srimahâbharate Nalapakhajanam*, ou *Nalus, carmen sanscriticum, e Mahabharato; edidit, latine vertit et adnot. illustr. Fr. Bopp* (2ᵉ édit., Berlin, 1832); 3° *Système de la langue sanscrite*, Berlin, 1827, 1 vol. in-4° (en allemand); 4° *Indralokagamânam*, c'est-à-dire, le voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra et autres épisodes du Masabsarah, publiés pour la première fois dans la langue originale et accompagnés d'une traduction en vers allemands et de notes, ibidem, 1824; *Diluvium, cum tribus aliis Mahabharati episodiis* (Berlin, 1829); 5° *Glossarium sanscriticum*, ibidem, 1830, 1 vol. in-4°; 6° *Grammatica critica linguæ sanscritæ*, ibidem, 2ᵉ édit., 1833, 1 vol. in-8°; 7° *Grammaire comparée des langues sanscrite, zend, grecque, latine, lithuanienne, gothique et allemande*, ibidem, 1833, 1 vol. in-4° (en allemand). CONV. LEX.

BORA (CATHERINE DE), femme de Luther, naquit en 1499 d'une famille saxonne, et mourut à Torgau en 1552, dans une situation de fortune voisine de l'indigence, quoique Luther l'eût instituée légataire universelle de ses biens. Walch a écrit son histoire (Halle, 1751). *Voy.* LUTHER. S.

BORACITE. Nom donné primitivement à la magnésie boratée native, dont on trouve des cristaux disséminés dans le calcaire gypseux du mont Kalkberg, près de Lunebourg, ainsi que dans le Holstein. Cette substance, que l'on a longtemps considérée comme un sel triple d'acide borique, de magnésie et de chaux, a été reconnue par Vauquelin comme ne contenant qu'accidentellement du carbonate de cette dernière base uni au borate de magnésie. DR..Z.

BORANES, *Borani*, peuples scythes, qui avaient, dit-on, leur habitation auprès du Danube. Sous le règne de Valérien, ils envahirent la Colchide et vinrent mettre le siége devant Pithyonte. Repoussés avec une perte considérable par Successianus, ils s'enfuirent dans leur pays; mais bientôt ils reparurent avec des forces nouvelles, et, en l'absence du général qui les avait battus, ils ravagèrent le pays et pillèrent les villes de Pithyonte et de Trapézonte.

BORAX (de l'arabe *baurach*). On appelle ainsi une substance saline, formée d'acide borique et de soude, et que l'on désigne encore par les noms de *tinkal, chrysocolle, sel de Perse, soude boratée, borate de soude, avec excès de base, sous-borate de soude*, etc. Ce sel, qui existe en dissolution dans les eaux de certaines sources et de quelques lacs, et que l'on rencontre aussi en gros blocs, soit dans le fond, soit sur les bords de ces mêmes lacs, se trouve au Pérou, en Transylvanie, en Saxe, en Perse, dans la Tâtarie, en Chine, à Ceylan, et particulièrement dans l'Inde. Le commerce nous l'offre sous trois états : 1° à l'état brut (c'est celui qui nous vient de l'Inde ou du Thibet); 2° à l'état de borax demi-raffiné (c'est celui que les Chinois nous expédient); 3° enfin à l'état de borax purifié (ce dernier est fourni par les manufactures de France, de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.). — Le borax brut est en cristaux tantôt petits et très-nets, tantôt très-gros et arrondis sur leurs angles et leurs arêtes : dans l'un et l'autre cas, mais surtout dans le premier, ils sont recouverts ou même agglutinés par une matière de nature savonneuse, que l'on s'accorde généralement à considérer comme le produit de la combinaison de la soude en excès avec le beurre ou la graisse dont on enduit les cristaux pour les empêcher de s'effleurir. — Pour purifier le borax, pour détruire cette matière grasse qui le colore et le salit, on le place dans un grand creuset ou dans un four, puis on le soumet pendant quelque temps à une chaleur rouge : par ce traitement, on le transforme en une masse vitreuse que l'on fait dissoudre dans l'eau bouillante; le soluté est filtré, évaporé et abandonné à lui-même pour que le sel puisse cristalliser par le refroidissement. Toutefois, ce raffinage du borax brut n'est pas aujourd'hui le seul moyen d'obtenir le sous-borate de soude purifié : en effet, il existe en Toscane des lacs dont l'eau tient en solution de l'*acide borique*, en proportion assez considérable pour qu'on puisse l'en retirer avec avantage, et cet acide sert à fabriquer chez nous le borax *de toutes pièces*. Nous sommes redevables de cette nouvelle branche d'industrie à

MM. Cartier et Payen, de Paris, et à M. Jacob, de Marseille. Cette fabrication, qui nous exempte d'un tribut que nous payions à l'étranger, est d'une très-grande simplicité : il s'agit seulement de saturer l'acide par un excès de sous-carbonate de soude, à l'aide d'une quantité d'eau déterminée et du calorique, puis de faire évaporer et cristalliser convenablement. — Le borax ainsi obtenu est demi-transparent; sa forme est celle d'un prisme hexaèdre comprimé et terminé par des pyramides trièdres; il est inodore et d'une saveur styptique et alcaline. Chauffé, il fond dans son eau de cristallisation, puis il se boursoufle et finit par se dessécher; à une température plus élevée, il éprouve la fusion ignée, et prend l'apparence d'un verre blanc, transparent, qui, coulé sur une table de marbre, s'y solidifie, et constitue le produit particulier connu sous le nom de *borax vitrifié*. Il s'effleurit légèrement à l'air; il se dissout dans six cent parties d'eau froide, et dans deux seulement d'eau bouillante. Mis en contact avec le sirop de violette, il en fait virer la couleur au vert. — Ce sel, qui jouit de la propriété de se colorer diversement lorsqu'on le fond avec certains oxydes, est employé dans leur analyse et pour leur réduction; il est surtout mis en usage pour souder les métaux, dont il facilite beaucoup la fusion. On s'en sert aussi pour fabriquer les différents borates dans les laboratoires de chimie, et pour appliquer l'or et les couleurs dans la peinture sur porcelaine. Enfin, en médecine, on l'a prescrit autrefois comme réfrigérant ou calmant; et maintenant on l'emploie parfois avec un grand succès contre quelques affections cutanées chroniques. P. L. COTTEREAU.

BORBORYGME, en latin *borborygmus*, et en grec *borborygmos*, fait de *borborûzo* (produire un bruit sourd), est une espèce d'onomatopée, par laquelle on indique en médecine le bruit que font l'air et les gaz contenus dans l'abdomen et les intestins; ce qui a lieu quelquefois chez les personnes en bon état de santé, mais arrive plus fréquemment néanmoins et plus habituellement chez les individus malades. Les borborygmes sont, en général, le symptôme ordinaire des indigestions, des coliques, des affections hypochondriaques et hystériques, et annoncent souvent de l'embarras dans le conduit intestinal; ils dépendent des mêmes causes et demandent les mêmes remèdes, particulièrement les carminatifs. X.

BORD. Ce mot nous vient du Nord; il est allemand et danois, il est aussi anglais et hollandais, car l'Anglais dit *board* et le Hollandais *boord*. Il signifie planche. Une métonymie a fait de la planche le côté ou bord d'un vaisseau, une synecdoque a fait du côté le vaisseau lui-même. Quand on dit : *Je vais à bord de tel bâtiment*, on fait donc un trope. Tout est figuré dans la langue maritime, tout est poétique; le métier de la marine est, comme sa langue, riche de poésie, même dans ce qu'il y a de plus strictement positif. Les vaisseaux très-hauts sur l'eau, ayant plusieurs ponts, sont appelés bâtiments de *haut bord;* les petits navires ont pris, par opposition, le nom qu'on ne leur donne presque plus maintenant, de bâtiment de *bas bord*. Sous l'empire on avait formé des régiments de matelots, numérotés, ayant des aigles, des colonels, etc., sous le nom d'équipages de *haut bord;* ils étaient destinés aux armements des flottes impériales. Aujourd'hui il n'y a plus de régiments, mais des compagnies sous le nom de compagnies des *équipages de ligne*.

Les côtés (bords) de navire ont dû être distingués par droit et gauche; de là *tribord* et *babord*. Tribord signifiant le bord de droite, on en a conclu qu'il venait de dextribord, d'autant plus qu'on a longtemps dit stribord, et dans la Méditerranée estribord. La vérité est que stribord est un composé de deux mots des langues du Nord : *bord* et *styr*. *Styr* en danois, et ses analogues, allemand, hollandais et anglais : *stuer*, *steuer* et *steer*, veulent dire modération, gouvernail, gouverner. Le côté du gouvernail a donc été *styrbord*, *stuerbord*, *stuurbord* et *starbord*, d'où nous avons eu stribord; les Espagnols ont fait de là aussi *estribordo* et les Portugais *estibordo*. *Babord* vient de bord, joint à *back* ou *bak*, qui signifie en bas allemand et en hollandais l'*avant*, *le gaillard d'avant*. Ainsi, stribord c'est le côté du gouvernail, de l'arrière où est placé le gouvernail; babord c'est le côté de l'avant. Comment le côté de l'arrière est-il devenu le côté droit, et celui de l'avant le gauche? C'est que les officiers sont logés à l'arrière et les matelots à l'avant; or la droite appartient aux officiers et la gauche aux matelots; d'ailleurs cette transformation est ancienne, car on trouve stribord dans la langue maritime du milieu du XVIe siècle. Du *bord* saxon, les Italiens, les Portugais et les Espagnols ont fait *bordo;* nous, nous avons fait *bordages* pour nommer les planches qui servent à recouvrir le bord ou côté du navire. Placer les bordages, c'est border le bâtiment. Mettre les avirons (rames) sur le bord d'un canot, c'est *border les avirons;* étendre une voile à l'aide de cordages attachés à son bord inférieur, c'est *border la voile*. On voit

qu'ici nous sommes loin de la première signification du mot *bord;* mais bord étant devenu côté, la limite du côté a été aussi le bord, le rebord, etc. Le bord de l'eau et le bord de la voile descendent de la même origine que le bord et les bordages : c'est une race saxonne qui s'est faite européenne. *Voy.* BORDÉE. A. JAL.

BORDA (JEAN-CHARLES), né à Dax en 1733, mort à Paris en 1799, entra de très-bonne heure au service et fit la campagne de 1757 comme aide de camp du maréchal de Maillebois. Divers mémoires d'analyse et de physique mathématique lui avaient déjà valu le titre d'associé de l'Académie des sciences. Plus tard il quitta le service de terre pour la marine et fut embarqué avec Pingré, en 1771, sur la frégate *la Flore,* en qualité de commissaire de l'Académie pour l'examen des montres marines. En 1776 il fut chargé d'un grand travail hydrographique, ayant pour objet de relever les positions des îles Canaries et d'une portion des côtes d'Afrique. Nommé major-général de la flotte du comte d'Estaing, dans la guerre d'Amérique, il eut en 1782 le commandement du *Solitaire,* vaisseau de 74 canons, en croisière sous le vent de la Martinique. Forcé de se rendre, après un combat glorieux, il fut emmené prisonnier en Angleterre et de là revint en France sur parole. Cette vie agitée ne l'avait pas empêché de réaliser, en 1777, sa principale invention, celle du cercle répétiteur à réflexion. Le célèbre astronome Tobie Mayer avait déjà publié à Londres, en 1767, la description d'un cercle répétiteur à réflexion, mais sujet à des inconvénients que ne présentait pas la méthode de Borda. Celui-ci ne tarda point à appliquer aux cercles ordinaires, destinés aux usages terrestres et astronomiques, le principe ingénieux de sa méthode, qui consiste à atténuer indéfiniment le résultat des erreurs de mesures, en les faisant porter non sur l'arc simple qu'on veut mesurer, mais sur un grand multiple de cet arc. Pendant longtemps les savants français ont regardé le principe de Borda comme une vérité mathématique, à l'aide de laquelle l'homme parvenait, en quelque sorte, à s'affranchir des imperfections inhérentes aux organes des sens et aux instruments qui leur servent d'auxiliaires. Aujourd'hui, à l'étranger surtout, on paraît convaincu que la méthode de répétition n'a pas en pratique les avantages que semble lui assigner la théorie, et on l'a abandonnée dans les recherches astronomiques les plus précises. Ce n'est pas à dire pour cela que les cercles répétiteurs ne puissent encore conserver la prééminence sur les autres instruments, dans les observations ordinaires. Il n'est guère de partie de l'astronomie nautique qui ne soit redevable à Borda d'un perfectionnement ou d'une méthode nouvelle. Ses travaux, comme physicien, n'ont pas eu moins d'importance. Il prit la part la plus active à la grande opération de la mesure du méridien entre Dunkerque et Barcelone, pour l'établissement du nouveau système métrique. Il inventa à cette occasion ses procédés pour la mesure des bases géodésiques et pour la réduction des observations du pendule, travaux qui ont servi de point de départ aux recherches des physiciens contemporains sur ces importantes questions.

Les ouvrages de Borda, imprimés séparément, sont les suivants : 1° *Voyage fait par ordre du roi en* 1771 *et* 1772, *en diverses parties de l'Europe et de l'Amérique,* etc., Paris, 1778, 2 vol. in-4°; 2° *Descriptions et usages du cercle de réflexion,* Paris, 1787, in-4°; 3° *Tables trigonométriques décimales,* Paris, 1804, in-4°. Ce dernier ouvrage, complété et publié par Delambre, a bien perdu de son utilité maintenant que l'innovation de la division décimale du cercle a définitivement échoué. A. COURNOT.

BORDAGE, fait de *bord,* exprime, en termes de marine, les planches qui couvrent les membrures du navire en dehors; celles du dedans s'appellent *vaigres* (*marginum navis constructio*). L'épaisseur des bordages va graduellement en diminuant depuis la préceinte jusqu'à trois ou quatre pieds au-dessous de la flottaison; de cet endroit jusqu'à la quille l'épaisseur reste la même : les premiers sont bordage de diminution, les autres sont bordage de point. Le bordage qui est encastré dans la rablure de la quille est dit le *gabord,* celui qui le touche est le *ribord.* Le bordage, devant se ployer aux formes du vaisseau, doit être contourné suivant la place qu'il est destiné à occuper; on le dompte au feu ou à l'étuve, dans la vapeur de l'eau bouillante; le premier procédé est le meilleur pour les vaisseaux de médiocre grosseur. — BORDAGE, en termes de coutume, était un droit seigneurial, dû sur une borde, loge, hôtel ou maison baillée, pour faire les vils services du seigneur, laquelle ne pouvait être vendue, donnée ni engagée par les BORDIERS ou débiteurs de ce droit : *Vectigal clientelaris casæ.* X.

BORDEAUX, chef-lieu du département de la Gironde et ville considérable de France (à 153 lieues et demie S. O. de Paris, lat. N. 44° 50', long. O. 2° 54'), qui s'élève avec magnificence en demi-cercle sur la rive gauche de la Garonne. On y passe ce fleuve sur un pont, sans contredit l'un des plus beaux de l'Europe; il a 17 arches

et 580 mètres (1785 pieds) de long. Située à une petite distance de l'embouchure de la Garonne, avec un port vaste et commode, communiquant avec la Méditerranée par le canal du Languedoc et avec les départements limitrophes par la Gironde et la Dordogne, il est difficile d'imaginer une ville plus favorablement placée, sous le rapport commercial, que celle de Bordeaux : aussi son commerce s'étend-il à toutes les parties du globe. On en exporte, outre les produits de ses fabriques, une grande quantité de vins renommés, provenant tant de son territoire que du Languedoc, du Quercy, du Périgord, du Roussillon, de l'Ermitage, de Frontignan, de Béziers et d'Espagne, etc.; des eaux-de-vies d'Armagnac et du pays; du chanvre, de la résine, du liége, des grains, des farines, des prunes, toutes les productions du centre et du midi de la France, etc. Les Anglais, les Belges, les Hollandais, les Danois et les Suédois y importent du charbon de terre, de l'étain, du plomb, du cuivre, du bœuf et du saumon salés, des articles d'épicerie et de droguerie, de la mâture, du goudron, des bois de construction, du merrain, etc. Les retours de l'Amérique et de ses îles se font en sucre brut et blanc, café, coton, tabac, indigo, rocou, cacao et liqueurs.

Cette ville, appelée très-anciennement et peut-être par les Celtes *Burdigala,* reçut encore des Romains, qui s'ils ne l'ont fondée l'ont du moins beaucoup agrandie, le nom de *Biturigum Viviscorum civitas* (BITURIGES). Au ve siècle elle passa sous la domination des Visigoths, puis sous celle des rois francs (*voy.* AQUITAINE). Ravagée par les Sarrazins au VIIIe siècle et au IXe par les Normands, elle fut réunie au duché de Guienne. Par le mariage d'Éléonore, fille du dernier duc, avec Louis VII, roi de France, la Guienne fut momentanément réunie à la couronne. Mais le roi ayant malheureusement fait prononcer son divorce avec Éléonore, en 1152, cette princesse épousa Henri, duc de Normandie, qui monta plus tard sur le trône d'Angleterre, et Bordeaux tomba ainsi au pouvoir de cette puissance, à laquelle la Guienne ne fut enlevée que sous Charles VII. Florissant et heureux jusqu'au moment de la révolution de 1789, Bordeaux éprouva depuis toutes les vicissitudes inséparables de l'état de guerre, surtout pour une ville maritime.

C'est le lieu natal d'Ausone, de Saint-Paulin, de Montaigne et de Berquin. Montesquieu était né à deux lieues de la ville. Les environs sont agréablement diversifiés par un grand nombre de jolies maisons de campagne. Sa population est de près de 100,000 habitants. J. MAC CARTHY.

BORDEAUX (VINS DE). Le département de la Gironde, qui produit les vins bordelais, est un des plus riches en vins ; les vignobles y occupaient, en 1829, 140,000 hectares, c'est-à-dire le 5e de toute la surface du département. En gros on peut évaluer le produit de la vendage annuelle dans les divers arrondissements ainsi qu'il suit :

	tonneaux.
Arrondissement de Blaye.	40,000
— — — Libourne. . . .	60,000
— — — La Réole. . . .	35,000
— — — Bazas.	10,000
— — — Bordeaux. . . .	85,000
— — — Lesparre. . . .	20,000
TOTAL. . . .	250,000

M. A. Julien compte, année moyenne, 2,500,000 hectolitres qui reviennent à un peu plus de 250,000 tonneaux. En déduisant de ce dernier nombre le déchet et la consommation du pays, on obtient environ 200,000 tonneaux comme étant la quantité livrée annuellement au commerce. On compte à peu près 60,000 propriétaires de vignes; un capital de plus de 45 millions de francs est absorbé par les frais de la culture. Ces avances sont remboursées avec grand bénéfice par la vente du vin, surtout des bons crus. Une barrique des premiers crus d'une bonne vendange coûte à Bordeaux au delà de 1,200 francs; les marchands en Angleterre la vendent presque le double. L'arrondissement de Bordeaux est, des 6 arrondissements de la Gironde, celui qui fournit, non-seulement le plus de vins, mais aussi quelques-unes des meilleures qualités; car c'est en partie dans cet arrondissement qu'on récolte les vins de *Médoc,* quoique le fort de Médoc soit situé dans l'arrondissement de Lesparre. Le vin de Médoc jouit de la première réputation parmi les vins bordelais. « Cette liqueur délicieuse, parvenue à son plus haut degré de qualité, dit M. Frank, doit être pourvue d'une belle couleur, d'un bouquet qui participe de la violette, de beaucoup de finesse et d'une saveur infiniment agréable; elle doit avoir de la force sans être capiteuse, et animer l'estomac en respectant la tête et en laissant l'haleine pure et la bouche fraîche. » Toute la vendange du Médoc est évaluée de 31,000 à 38,000 tonneaux. On distingue le *haut Médoc,* le *derrière du haut Médoc* et le *bas Médoc.* C'est dans celui-ci qu'on récolte les vins de *Chateau-Latour* et de *Chateau-Lafitte.* L'arrondissement de Bazas produit les vins blancs excellents de *Bonnes* et de *Sauterne.* Aux environs de Libourne on récolte le vin de *Saint-Émilion;* mais les 2,500 tonneaux

de vin de ce nom qu'on expédie par an au dehors ne peuvent tous venir des vignobles de Saint-Émilion qui ne sont guère considérables. Dans les arrondissements de Blaye et de la Réole, il n'y a que des vins ordinaires; ils se consomment en grande partie dans le Bordelais même. Dans le commerce, les vins du département se divisent en 4 classes, savoir : vins de Médoc, de Haut-Brion, de Saint-Émilion et de Grave; et dans ces classes on regarde comme les meilleurs, parmi les vins rouges, ceux de Lafitte, Latour, Château-Margaux et Haut-Brion, et, parmi les vins blancs, ceux de Barsac, Sauterne, Pregnac, Pontac, Saint-Bris et Langon. On divise encore tous les vins bordelais en vins de *Grave* ou de gravier, c'est-à-dire cultivés dans un terrain graveleux, et vins de *Palud*, provenant d'un sol un peu humide.

La ville de Bordeaux a le dépôt de tous ces vins, dont la plus grande partie est destinée à l'exportation par mer : au quai des Chartrons on voit de vastes magasins dans lesquels les vins bordelais sont préparés et mêlés suivant le goût des pays pour lesquels on les destine et suivant la longueur des trajets qu'ils ont à faire; on *mute* ou soufre plus ou moins les tonneaux, on colle les vins en grand, enfin on les renforce pour les nations qui préfèrent les vins forts. Quant aux vins médiocres, on les distille ou on en fait du vinaigre. La réputation des vins bordelais est faite depuis plusieurs siècles; cependant celle des crus n'a pas été toujours la même. Ainsi le Médoc était peu estimé autrefois, tandis que l'on faisait grand cas du vin de Bourg qui n'est guère connu aujourd'hui. DEPPING.

BORDEAUX (HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, duc DE), fils posthume du duc de Berri, mort assassiné à Paris au moment où la nouvelle grossesse de sa femme, Caroline-Ferdinande-Louise, princesse des Deux-Siciles, était encore un secret, naquit le 29 septembre 1820. Sa naissance, qui eut lieu dans un moment où la duchesse était seule et où toutes les lumières étaient éteintes dans son appartement, donna lieu aux bruits les plus étranges et les plus dénués de fondement (*voy.* BERRI). Il fut appelé par les royalistes l'*enfant du miracle*, et par le corps diplomatique, qui alla complimenter la mère, l'*enfant de l'Europe*, et confié par Louis XVIII, dont cet événement charmait les vieux jours, aux soins de Mme la duchesse de Gontaut, qui fut nommée gouvernante des *enfants de France*, et qui remplit dignement ces fonctions difficiles et délicates. Ses élèves lui vouèrent et lui conservent un tendre attachement. Dès sa première enfance, le duc de Bordeaux donna des preuves d'un bon cœur et fit voir d'heureuses dispositions que l'âge, dit-on, développe de plus en plus. Il avait 5 ans lorsque le duc Mathieu de Montmorency fut nommé son gouverneur; mais celui-ci étant mort en 1827, il fut remplacé par le duc de Rivière qui mourut aussi peu de temps après avoir été chargé de ces fonctions. Il eut pour successeur, en 1828, le baron de Damas, qui est encore près du jeune prince. En même temps M. Tharin, alors évêque de Strasbourg et auquel on avait fait une réputation de jésuite et de partisan du mouvement rétrograde, fut nommé son précepteur, mais sans qu'il pût se soutenir longtemps à ce poste.

Le duc de Bordeaux, alors âgé de près de 10 ans, fut l'une des premières victimes de la révolution de 1830 qui expulsa son oncle et toute sa famille. Il passa avec elle en Angleterre et séjourna à Holy-Rood, près d'Édimbourg, jusqu'à ce qu'elle alla s'établir à Prague, en 1831.

Charles X et le dauphin, son fils, ayant abdiqué, après les journées de juillet (le 2 août 1830), en faveur du jeune duc de Bordeaux, celui-ci est considéré par les partisans de la famille déchue comme le seul roi légitime de la France; ils l'appellent Henri V et ont fait frapper des monnaies à son effigie où il porte ce nom; et, soit par habitude et indifférence, soit par esprit de parti ou par dérision, il lui est même donné par un grand nombre de ceux qui sont loin de lui reconnaître des droits à la couronne de France. Le 29 septembre 1833 les légitimistes ont célébré la majorité du duc de Bordeaux, et beaucoup d'entre eux lui ont prêté serment; à cette époque leurs voyages fréquents ont donné lieu à quelques arrestations. A partir de cette époque, et jusques vers 1840, le duc de Bordeaux a mené à Goritz une vie paisible et silencieuse. Livré exclusivement à ses études et à des exercices d'équitation, il semblait, aussi bien que toute la famille déchue, se complaire dans l'oubli de l'Europe et de la France. Mais une fois ses études finies, on le vit reparaître sur la scène du monde, et l'on put remarquer en même temps une sorte d'agitation chez ses partisans. De ce moment, il se mit à voyager, ce qui attira sérieusement l'attention du gouvernement français. C'est ainsi que le duc de Bordeaux se trouvant à Rome en 1840, l'ambassadeur de France adressa au saint-père des représentations qui furent écoutées, et, quelques jours après, le petit-fils de Charles X quittait les États romains, et prenait la route de Naples. En 1842, il fit une chute de cheval

qui mit un instant ses jours en danger, mais dont il ne lui est resté qu'une faible claudication. C'est surtout depuis la mort du duc d'Orléans (juillet 1842), qu'il semble se donner beaucoup de mouvement. On l'a vu naguère essayer de s'établir en Suisse, sans doute d'après les conseils des légitimistes de France qui ne cessent de nourrir dans le cœur de ce jeune prince les plus grandes espérances. Au mois de décembre 1843, il fit en Angleterre un voyage qui mit en émoi le gouvernement français. Son séjour à Londres fut marqué par les démonstrations manifestes de ses partisans qui, M. de Chateaubriand à leur tête, allèrent en foule lui présenter leurs hommages. C'est à la suite de ce pèlerinage que la chambre des députés de France, dans son adresse en réponse au discours du roi, blâma la conduite des députés qui s'étaient rendus à Londres. On sait que pour cette raison MM. Berryer, de la Rochejaquelein et plusieurs autres donnèrent immédiatement leur démission, mais furent aussitôt réélus. Le duc de Bordeaux semblait vouloir prolonger son séjour à Londres quand la nouvelle de la maladie du duc d'Angoulême le rappela à Goritz où il arriva à temps pour fermer les yeux de son oncle, mort en avril 1844. C'est alors que le jeune prétendant adressa aux puissances de l'Europe une notification officielle où il proteste contre le changement introduit par la révolution de juillet dans l'ordre de succession à la couronne; il déclare qu'il ne renoncera jamais à ses droits, mais qu'il ne les exercera que quand la Providence l'appellera à être véritablement utile à la France. Jusque-là, dit-il, il est dans l'intention de conserver le titre de comte de Chambord, et de n'en point prendre d'autre.

Pour ceux qui comptent pour quelque chose les décisions du sort et les volontés d'un peuple, le duc de Bordeaux n'est point Henri V : il n'est qu'un prétendant à la couronne de France, un jeune prince intéressant par des malheurs précoces et innocent des actes que l'on reproche à sa famille. J. H. Schnitzler. (Mod.)

BORDÉE. (*Marine.*) Décharge de toute l'artillerie d'un bord ou d'un côté du vaisseau. Dans un autre sens, c'est la route faite par le vaisseau au plus près du vent, en tenant le même bord, c'est-à-dire en présentant le même côté au vent. On appelle généralement *bordée* la durée d'un quart, soit de nuit, soit de jour, ainsi que la totalité des hommes qui font le quart ensemble. On dit qu'un équipage court la grande *bordée,* lorsqu'il est divisé en deux portions égales pour faire le quart, parce que c'est le plus grand nombre d'hommes qu'on emploie à la fois pour ce service, et aussi parce qu'afin de faire alterner les quarts, de manière à ce que chaque moitié de l'équipage ne fasse pas toujours les mêmes, on en fait cinq, dont trois de quatre heures, et deux de six dans les vingt-quatre heures : savoir, de midi à six heures du soir, de six heures à minuit, de minuit à quatre heures du matin, de quatre heures à huit, et de huit à midi. Les quarts de six heures, et particulièrement celui de six heures à minuit, s'appellent grande *bordée*. J. T. Parisot.

BORDEREAU. On appelle bordereau un extrait de compte qui comprend toutes les sommes *tirées hors ligne,* tant de la recette que de la dépense, afin de balancer un compte.

Tous les mois un banquier envoie un extrait de compte courant à chaque négociant qui travaille avec lui : cet extrait s'appelle bordereau. Cet usage est suivi par les administrations financières qui, chaque mois, envoient au ministère des finances le bordereau de leur situation.

Les commis, les garçons de caisse, et, en général, tous ceux que l'on charge d'aller en recette ou en payement, ont un petit livret qu'on nomme *bordereau,* sur lequel ils écrivent la quotité et la nature des sommes qu'ils ont reçues ou versées.

Le mathématicien Legendre avait composé une table qui porte le nom de *Bordereau d'aunage*; elle présente les diverses fractions de l'aune, comparées et mises en rapport avec la livre tournois de 20 sous. J. O.

BORDEU (Théophile), né en 1722, à Iseste en Béarn, et mort en 1776 à l'âge de 54 ans, fut un des médecins les plus célèbres de son siècle. Petit-fils, fils et frère de médecin, il se livra avec empressement aux études médicales où il obtint de brillants succès, et où, encore élève, il commença sa carrière de professeur. Reçu docteur en médecine après des épreuves distinguées et n'étant encore âgé que de 20 ans, il embrassa avec enthousiasme les doctrines du vitalisme; c'était l'opposition médicale d'alors, qui devait plaire à un esprit jeune, vif, et brillant peut-être plus qu'exact.

Les ouvrages de Bordeu sont nombreux : outre sa thèse *de Sensu generice considerato* (1742) et ses *Recherches sur la digestion* (1743), on lit encore avec intérêt les *Recherches anat. sur la position des glandes et sur leur action* (1752), sur le *Tissu muqueux et l'organe cellulaire* (1767). En 1775 il publia, de concert avec son frère François dont la réputation s'est éclipsée derrière la sienne, des *Recherches sur les maladies chroniques*, etc. Auparavant il avait excité encore à un haut degré l'attention

publique par ses *Recherches sur le pouls par rapport aux crises*. Il écrivit aussi des dissertations sur les *écrouelles*, et sur l'*inoculation* dont il se montra l'un des premiers protecteurs.

BORDONE (PARIS), né à Venise, vers 1500, d'un gentilhomme trévisan qui lui fit donner une éducation en rapport avec son rang et sa fortune, embrassa la peinture par inclination. Après avoir passé quelque temps à l'école du Titien, qui l'en chassa, dit-on, par jalousie, il s'attacha particulièrement à celle du Giorgione et finit par se créer un style très-gracieux qui n'appartient qu'à lui seul. Son coloris, sans être moins vrai, moins fort que celui du Titien, a peut-être plus de douceur et de variété. Il mourut en 1570. Ses ouvrages les plus célèbres sont le fameux tableau connu sous le nom de *l'Anneau de saint Marc* que le musée du Louvre a possédé quelques instants; un saint Pierre et un saint André à San Giobbe; un Paradis dans l'église d'Ognissanti de Trévise; enfin un grand tableau d'autel où il a peint, en six groupes différents, les mystères évangéliques. X.

BORE. Le bore est un corps simple non métallique (métalloïde) découvert en 1809 par MM. Gay-Lussac et Thénard qui l'obtinrent en décomposant l'acide borique au moyen du potassium.

Le bore est plus pesant que l'eau; il est insoluble dans ce liquide et dans l'alcool. L'acide nitrique le transforme en acide borique. Chauffé avec le nitrate et le carbonate de potasse, il donne du borate de cette base. L'action est tellement vive que souvent une détonation se fait entendre. Quoique insoluble dans l'eau après avoir été calciné, il est susceptible d'y rester assez divisé pour passer à travers les filtres lorsqu'il est à l'état d'hydrate. X.

BORÉE, mot dérivé du grec Βορέας, qui signifie le vent du nord. Les anciens Grecs adoraient Borée comme une divinité et plaçaient sa demeure en Thrace. Les monuments de l'art le représentent sous les traits d'un vieillard ailé et barbu, avec des queues de serpent au lieu de jambes, et revêtu d'une longue robe flottante. Ses ailes, sa barbe et sa chevelure sont pleines de flocons de neige, et sa robe flottante soulève des tourbillons de poussière. Selon la mythologie, Borée était fils d'Astréus, l'un des Titans, et de l'Aurore. Voyant un jour son favori, Hyacinthe, s'exercer au jeu du disque avec Apollon, il conçut de la jalousie et détourna le disque du dieu des Muses de manière que cet instrument porta un coup mortel au jeune homme [1]. Borée enleva Orythyie, fille d'Érechtée, roi d'Athènes, et la transporta en Thrace. Il eut d'elle 4 enfants: Cléopâtre, Chione, Calaïs et Zétès. Les deux derniers prirent part à l'expédition des Argonautes.

BORÉAL se dit, en général, de tout ce qui a rapport au nord ou septentrion. On se sert plus souvent du mot septentrional, qui signifie la même chose, et le mot *boréal* n'est plus guère employé, au moins en prose, que pour désigner le phénomène appelé *aurore boréale*. *Voy.* ce mot. CONVERSATION'S LEXICON MOD.

BORGHÈSE, famille romaine originaire de Sienne où, depuis le milieu du XVe siècle, elle occupe les places les plus éminentes. Le pape Paul V, qui appartenait à cette famille, et qui monta au saint-siége en 1605, combla ses parents d'honneurs et de richesses. En 1607 il nomma son frère FRANCESCO BORGHÈSE commandant des troupes qu'il envoya contre Venise pour y faire respecter ses droits. Il donna à MARC-ANTOINE, fils de Giov.-Battista, un autre de ses frères, la principauté de Sulmone, lui assura un revenu annuel de 200,000 écus, et lui fit obtenir le titre de grand d'Espagne. Il éleva un autre de ses neveux, SCIPION CAFFARELLI, à la dignité de cardinal, et lui permit de prendre le nom de Borghèse. C'est ce dernier surtout qu'il enrichit en lui livrant les biens confisqués de la malheureuse famille de Cenci. Ce même pontife a fait bâtir la villa Borghèse, non loin de la porte *del Popolo* à Rome (*voy.* l'art. suivant). C'est de Marc-Antoine, mort en 1658, que descend la famille de ce nom qui existe encore aujourd'hui. Son fils GIOV.-BATTISTA épousa *Olimpia Aldobrandini*, une des plus riches héritières de l'Italie, qui le rendit possesseur de la principauté de Rossano. MARC-ANTOINE II, fils du précédent, mort en 1729, acquit de grandes richesses en prenant sa femme dans la famille de Spinola. Son fils CAMILLO-ANTONIO-FRANCESCO-BALDASARRE devint son héritier, s'allia par un mariage avec la maison Colonna, et mourut en 1763. Le fils aîné de celui-ci, MARCO-ANTONIO III, né en 1730, devint en 1798 sénateur de la république romaine, et mourut en 1800. Par lui se termina, en 1769, le procès séculaire avec la famille Pamfili au sujet de la succession Aldobrandini.

CAMILLO-FIL.-LUDOV. BORGHÈSE, prince de Sulmone et de Rossano, ci-devant duc de Guastalla, prince italien, prince de France, etc., né à Rome en 1775 de Marco-Antonio III, était un des plus riches propriétaires de l'Italie. Quand les Français entrèrent dans la Péninsule, il servit dans leur armée, se montra très-attaché à leur cause, à celle des idées libérales, et surtout au général

[1] Quelques mythographes attribuent cette vengeance à Zéphyre qui aimait aussi Hyacinthe.

Bonaparte. Celui-ci, flatté du dévouement de ce rejeton d'une des plus illustres familles d'Italie, l'appela à Paris en 1803; Camille Borghèse y vint et épousa, le 6 novembre de la même année, la sœur cadette de Napoléon, *Pauline*, veuve du général Leclerc (*voy.* BONAPARTE). En 1804 il fut nommé prince français et grand'croix de la Légion d'honneur; lors de la guerre contre l'Autriche, en 1805, il fut promu au grade de chef d'escadron de la garde impériale; bientôt après il fut nommé colonel, et quelques années plus tard général de division. Après la fin de cette guerre, il fut fait duc de Guastalla dont sa femme obtint la principauté. Après avoir pris part, en 1806, à la campagne contre la Prusse et la Russie, et avoir été envoyé à Varsovie pour préparer les Polonais à une insurrection, l'empereur le nomma (1810) gouverneur général des provinces transalpines. Depuis ce temps il tint sa cour à Turin et se fit aimer des Piémontais. Après l'abdication de Napoléon il cessa toute relation avec la famille Bonaparte et se sépara de sa femme, dont il avait à se plaindre. Lorsqu'en 1815 le roi de Sardaigne revendiqua les biens nationaux piémontais, avec lesquels le gouvernement français avait payé les 8 millions qui avaient servi à l'acquisition des objets d'art de la villa Borghèse, on rendit au duc la plus grande partie de ces objets d'art qu'on reprit à la France. Le prince Borghèse vendit sa terre de Lucedio en Savoie, et alla résider à Florence. Pendant son séjour à Rome, en 1826, le pape Léon XII le traita avec beaucoup de distinction, comptant de sa part sur des legs en faveur des institutions pieuses. Le prince mourut à Florence en 1832, et eut pour héritier FRANÇOIS BORGHÈSE-ALDOBRANDINI (né à Rome en 1777), qui, ayant partagé les sympathies de son frère pour Napoléon, avait aussi reçu de celui-ci le titre de prince français et d'autres distinctions. Il épousa la fille de la comtesse Alexandre de la Rochefoucault, dame d'honneur de Joséphine, devint colonel, général et grand écuyer de l'empereur. Il est mort il y a peu d'années. C'est son fils, le prince romain *Aldobrandini*, qui, en 1841, a épousé la princesse belge Marie d'Aremberg, fille du duc Prosper d'Aremberg. CONV. LEX.

BORGHÈSE (VILLA). Cette maison de plaisance, située à l'entrée de Rome, entre la porte Pinciana et celle du Peuple, est plus célèbre par la magnificence de ses jardins et surtout par le choix et l'innombrable quantité de monuments antiques qu'elle renfermait dans son enceinte, et qui en avaient fait un véritable musée, que par le mérite de son architecture. Les ducs Altemps qui l'occupèrent dans l'origine firent élever par Honoré Lunghi la porte d'entrée près la porte du Peuple. Scipion Caffarelli, qui prit le nom de Borghèse, y fit de grandes augmentations vers 1605. Paul V bâtit le palais principal sur les dessins de Jean Vasanzio. Dominique Savino de Monte Pulciano fut chargé de la plantation des jardins, Jérôme Rainaldi de leurs embellissements, et Jean Fontana de la conduite des eaux. Tous les princes de la famille Borghèse ajoutèrent à cette demeure des embellissements de toute nature et l'enrichirent des monuments les plus précieux de l'art antique, jusqu'au jour où Camille Borghèse, par un marché qui n'a reçu qu'une partie de son exécution, céda à Napoléon, moyennant 8 millions, cette riche collection. Parmi les 195 morceaux de sculpture de premier ordre restés au musée du Louvre en vertu de la transaction faite entre le prince Borghèse et Louis XVIII, après la chute de Napoléon, il faut citer comme des chefs-d'œuvre d'un prix inestimable le *Gladiateur* combattant, l'*Hermaphrodite*, le *Centaure* dompté par le génie de Bacchus, le *Faune* tenant le petit Bacchus dans ses bras, le *Marsyas*, le *Silène*, le *Faune* aux castagnettes, le *Cupidon* essayant son arc, et les bas-reliefs représentant la mort de Méléagre, les enfants de Niobé poursuivis par Apollon et Diane, les funérailles d'Hector, le triomphe de Bacchus, la chute de Phaëton, le dieu Mithras, Antiope et ses fils, la vengeance de Médée, les forges de Vulcain, la naissance de Vénus, enfin, le célèbre vase dit de Borghèse. L. C. SOYER.

BORGIA, famille romaine originaire d'Espagne, dont un membre, ALPHONSE, monta en 1455 sur le siége de saint Pierre (*voy.* CALIXTE III). Ce pape permit à son beau-frère Godefroi Lenziolo ou Lenzuoli, de prendre le nom de Borgia, et c'est le fils de ce dernier qui fut le pape Alexandre VI (*voy.*). Celui-ci avait eu, dans sa jeunesse, de la Romaine Vanozza (Giulia Farnese), cinq enfants; l'aîné, GIOVANNI, qui devint duc de Bénévent, comte de Terracine et de Pontecorvo, fut assassiné en 1497 par ordre de son frère César, jaloux de sa fortune; deux autres, César et Lucrèce Borgia, méritent des notices particulières. Alexandre VI éleva plusieurs de ses parents à la dignité de cardinal, et toute la famille Borgia fut par lui appelée aux honneurs et à la puissance. SCHNITZLER.

CÉSAR BORGIA, le second des enfants que Rodrigue Lenzuoli d'Aragon, depuis Alexandre VI, eut de Rosa Vanozza ou Venozzia, avait à peine fini ses humanités, qu'il obtint l'archevêché de Pampelune. Doué d'esprit et de goût, il fit de ces

dispositions un brillant usage dans ses thèses de théologie; mais, après les avoir soutenues, il ne s'occupa plus ni de religion, ni de science. Son père affecta d'abord, tout en l'appelant à l'archevêché de Valence, une sorte d'impartialité et même de rigueur à son égard; mais bientôt il le nomma cardinal. César, emporté vers d'autres grandeurs, appréciait peu cette dignité. Son frère aîné, Jean, duc de Gandie (royaume de Valence), destiné au monde, lui semblait plus heureux. Il eut cependant occasion de se produire à son tour et de rendre à son père de plus éclatants services que le duc. Charles VIII ayant résolu de recommencer les expéditions de ses prédécesseurs en Italie, de reconquérir le royaume de Naples et d'en faire un arsenal pour ses guerres en Orient, Alexandre VI, pour le repousser, s'allia avec le roi Alphonse II, en stipulant des avantages pécuniaires, soit pour lui, soit pour ses enfants. Cependant quand Charles VIII fut devant les murs de Rome, le pontife, alarmé de ses progrès, se hâta, pour préserver sa capitale d'une invasion, de traiter avec ce prince. Il en obtint la paix sans peine et la jura; mais Charles VIII exigea que le cardinal César l'accompagnât dans son expédition à titre d'otage. Cependant l'armée française avait à peine quitté Rome que César trouva moyen de s'échapper. Les négociations auxquelles il venait de prendre part l'avaient convaincu de sa capacité pour les affaires, et les exploits du roi de France achevèrent d'irriter son ambition. Le duc de Gandie mourut assassiné, et, quoique l'opinion générale attribuât au cardinal le meurtre de ce prince généralement aimé, rien ne l'empêcha de recueillir sa riche succession. C'est alors que César déposa la pourpre. Son père, qui avait besoin du bras d'un guerrier aussi dévoué que devait l'être un tel fils, se hâta d'approuver ce changement. Gratifié des duchés de Gandie et de Bénévent, des comtés de Terracine et de Pontecorvo, César, pour s'assurer un royaume, aspira à la main d'une des filles du roi de Naples. Mais ce prince s'opposa à cette alliance à cette époque. Le nouveau roi de France, Louis XII, pour pouvoir épouser Anne de Bretagne, demandait à se séparer de sa femme, Jeanne de France, sœur de Charles VIII. César fut chargé de porter la dispense pontificale au roi, qui, comme témoignage de sa gratitude, lui donna le duché de Valentinois avec une pension de 20,000 écus et la paye d'une compagnie de 100 hommes, ainsi que la promesse des secours les plus efficaces pour les conquêtes qu'il méditait en Italie. Louis XII poussa plus loin sa faveur, et lui fit donner en mariage la fille de Jean d'Albret, roi de Navarre. La carrière des conquêtes était désormais ouverte à César Borgia. L'an 1499 il entra en Italie avec Louis XII, fut nommé général et gonfalonier des États de l'Église, et commença peu après l'attaque de la Romagne dont il avait résolu de faire un royaume. Louis XII lui ayant donné un corps de 8,000 hommes, le jeune conquérant enleva successivement aux feudataires du saint-siége les villes d'Imola, de Forli, de Césène, de Pesaro, de Rimini, de Faenza; obtint en 1501 l'investiture de la Romagne, et y joignit bientôt la principauté de Piombino.

Pour s'emparer de Camerino il demanda des secours au duc d'Urbino; les ayant obtenus, il prend d'abord Urbino, puis Camerino. Le roi de France alors retire ses troupes à César Borgia; mais il les lui rend sur la demande d'Alexandre VI. César, aussitôt qu'il en a le pouvoir, étend ses spoliations sur les capitaines qui l'ont secondé. Une ligue générale se forme contre lui; mais 3,000 Suisses et d'engageantes promesses ramènent à lui les déserteurs. Les imprudents comptent sur sa parole et se flattent de lui avoir montré qu'il ne peut se passer d'eux; il achève ses conquêtes, puis les fait mettre à mort et s'empare de leurs possessions. On assure qu'Alexandre allait le proclamer *roi de la Romagne,* de la Marche et de l'Ombrie; mais cela est plus que douteux, la papauté ne comportant pas de royauté dans ses États. Cette considération était la seule qui s'opposât au projet de César; cependant le poison qui, à ce qu'on a lieu de croire, trancha les jours d'Alexandre VI et affecta son fils d'une maladie si grave qu'à peine il lui resta la force de s'emparer des trésors du Vatican, mit aussi fin à sa carrière politique. Abandonné de la plupart de ses capitaines, de ses troupes et du roi de France; obligé par le pape Jules II, dont il était le prisonnier, d'ordonner aux chefs qui lui étaient demeurés fidèles la remise des places qu'il avait confiées à leur garde; livré au roi d'Espagne par Gonzalve de Cordoue, qui lui avait fait à Naples un accueil trompeur, et successivement privé du fruit de ses conquêtes, de ses biens et de ses honneurs, par les princes d'Italie, par Jules II, par le roi de France, il fut enfermé dans le château de Medina del Campo. Au bout de deux ans il parvint à s'en échapper et à gagner les États de son beau-frère, le roi de Navarre. Il combattait les Castillans avec ce dernier, lorsqu'en 1507 il fut tué d'un coup de lance et transporté à Pampelune, siége de son premier diocèse.

César fit souvent preuve de sobriété et sacri-

fia quelquefois les plaisirs vulgaires à ceux de l'ambition. Ainsi que sa sœur, il protégea les lettres et trouva des panégyristes qui célébrèrent son génie comme son goût. Son nom se prêtait trop aisément aux plus flatteuses allusions, pour que les orateurs du temps les eussent manquées. Ils ont fait de ce nouveau César non-seulement un conquérant, mis encore un homme d'État. Machiavel a pu puiser dans la vie de Borgia les principaux traits de son livre *du prince*. MALTER MOD.

LUCRÈCE BORGIA, sœur du précédent, est l'une des femmes les plus renommées pour leur beauté et pour leurs désordres. Jeune encore et distinguée par son esprit autant que par ses grâces, elle fut fiancée à un seigneur aragonais, compatriote de son père; mais aussitôt que le cardinal Lenzuoli fut élevé au pontificat suprême, il rompit ce mariage (1493), et unit Lucrèce à un seigneur italien, Jean Sforza, qui n'appartenait toutefois à la puissante famille de ce nom que par une origine illégitime, étant petit-fils naturel d'Alexandre Sforza, enfant naturel lui-même. Le second époux de Lucrèce lui convint aussi peu que le premier avait convenu à son père, et, en 1497, Alexandre VI prononça la dissolution de ce mariage, pour donner Lucrèce à Alphonse d'Aragon, duc de Biseglia, fils naturel du roi de Naples, Alphonse II. Quand ce pontife s'allia avec Charles VIII pour la conquête du royaume de Naples, le duc de Biseglia quitta sa femme pour mieux appuyer le chef de sa maison; mais Lucrèce, nommée gouvernante de Spolette, à force de flatteries, ramena bientôt le fugitif, qui paya de sa vie l'abandon de sa femme. Assailli et laissé pour mort par des assassins, il fut étranglé dans son lit, quand on eut à craindre sa guérison. Une alliance plus brillante pour sa fille et plus avantageuse pour lui-même se présenta au génie d'Alexandre et à l'amour passionné qu'il avait pour ses enfants. Grâce aux progrès de sa puissance et de celle de César Borgia, il put marier Lucrèce à Alphonse d'Este, fils d'Hercule, duc de Ferrare. Dans la joie que lui donna une union si haute, Alexandre VI, plus que dans toute autre circonstance, prodigua ses trésors pour ordonner des fêtes à Rome et annoncer au monde chrétien l'élévation de son enfant le plus chéri. Lucrèce Borgia se montra presque digne de sa haute fortune. Depuis longtemps initiée aux secrets de la politique italienne, par la part que son père lui laissait prendre dans les affaires, Lucrèce, sans renoncer aux plaisirs, s'occupa désormais d'intérêts plus graves, vécut plus honnêtement, accorda aux lettres renaissantes une protection éclairée, et distingua, peut-être avec trop peu de réserve, de tous ceux qui les cultivaient, Pierre Bembo, dont la renommée fut si générale et dont l'ascendant sur ses contemporains paraît avoir valu à Lucrèce des éloges si peu mérités. Ces vaines flatteries ont pu atténuer ses fautes, elles n'ont pu pallier entièrement l'infamie de sa conduite. La postérité cependant ne va pas, dans ses jugements, aussi loin que sont allés, dans leurs accusations, les contemporains de Lucrèce. Plus la famille des Borgia prêtait aux soupçons et justifiait les haines, moins l'histoire doit souscrire aveuglément aux uns ou aux autres. Le poëte qui, il y peu d'années, a choisi Lucrèce Borgia pour le sujet de l'un de ses drames (M. Victor Hugo) paraît avoir compris ces convenances. MALTER MOD.

BORGIA ou BORJA (FRANCOIS), l'un des derniers classiques de l'Espagne au XVIIe siècle. Borgia, arrière-petit-fils du pape Alexandre VI, descendant, par sa mère, de Ferdinand le Catholique, prince de Squillace, vice-roi du Pérou, fut non-seulement l'émule, mais le protecteur des gens de lettres de son temps, au moins de ceux qui respectaient les sages traditions du siècle précédent. Ils n'hésitèrent point à le proclamer le prince des poëtes d'Espagne, mais ce titre ne lui a pas été conservé par la postérité : elle lui a seulement reconnu de l'élégance, un goût pur et de la facilité; c'était encore beaucoup à l'époque où le faux bel esprit de Gengora et de ses sectateurs, les *cultoristes*, gâtait et défigurait la littérature espagnole. Borgia cultiva surtout les lettres depuis son retour du Pérou (1621) jusqu'à sa mort (1658). Voici les ouvrages qu'il a laissés : 1° *Obras en verso*, Madrid, 1630. C'est ce qu'il a fait de mieux; les chants de Rachel et de Jacob surtout ont beauconp de charme; 2° *Napoles recuperada por el rey D. Alonso*, Saragosse, 1651, poëme épique qui est, il faut le dire, un des plus médiocres entre les 28 que possède l'Espagne. 3° *Oraciones y meditaciones de la Vida de Jesu-Christo, con dos otros tratados*, Bruxelles, 1661. Mlle OZENNE.

BORGIA (le cardinal ÉTIENNE ou STEFANO), né à Velletri en 1731, annonça, jeune encore, de beaux talents et reçut sa première éducation auprès de son oncle, archevêque de Fermo. Le goût qui domina dans les études de Stefano fut celui des antiquités, auquel il se livra avec tant de succès qu'à l'âge de 19 ans il put se faire recevoir à l'Académie de Cortone. La passion générale des antiquaires, celle de recueillir des monuments, surtout des médailles et des ma-

nuscrits, Étienne Borgia l'eut à un haut degré, et bientôt il posséda un musée d'une grande richesse. Sa nomination, par Benoît XIV, aux fonctions de gouverneur de Bénévent, prit beaucoup de temps sur ses goûts les plus chers, mais elle lui permit de déployer un talent remarquable pour l'administration; et bientôt un autre poste, celui de secrétaire de la congrégation de la propagande ou des missions étrangères, lui procura, par une correspondance étendue, le moyen de satisfaire son besoin de savoir et le désir d'augmenter ses belles collections. Rien ne put paralyser le zèle qu'il mettait à les enrichir. Quand Pie VI le nomma cardinal et inspecteur général des enfants trouvés, il introduisit dans cette administration des changements importants. Lorsque, dans les circonstances difficiles où se trouva Rome en 1797, en présence de la conquête française, le même pape lui confia la dictature en lui adjoignant deux cardinaux, Stefano Borgia se dévoua pleinement à cette mission périlleuse et sut longtemps comprimer, d'une main ferme, la fermentation qui régnait généralement dans les États de l'Église; mais il ne perdit jamais de vue ses occupations favorites. Le pape ayant quitté Rome en février 1798, aux approches d'une révolution devenue inévitable, et le parti populaire, appuyé sur la France, ayant proclamé la république, Borgia, chef du gouvernement, fut un instant arrêté; mais bientôt on lui rendit la liberté et il en profita aussitôt pour suivre ses travaux d'affection. Il alla d'abord à Venise voir les gens de lettres, ensuite à Padoue fonder une sorte d'académie, enfin organiser à Valence, auprès de Pie VI, une espèce de propagande, et envoyer en Afrique et en Asie de nouveaux missionnaires chargés d'y porter les principes de la religion et d'y recueillir des monuments. Le gouvernement pontifical ayant été rétabli à Rome en 1800, par suite de la retraite des Français, le nouveau pontife, Pie VII, qui trouva toute l'administration dans le désordre, mit Étienne Borgia à la tête d'un conseil économique dont les travaux embrassaient presque tous les intérêts matériels de l'État. La science perdait de nouveau à ces honneurs du cardinal; mais elle reprit des droits à son dévouement lorsqu'en 1801 il fut nommé recteur du collége romain. Fatigué par d'immenses travaux et dans un âge avancé, Étienne Borgia suivit son maître allant en France couronner le grand capitaine du siècle; mais, surpris à Lyon par une maladie grave, il mourut en cette ville en 1804. Son musée de Velletri, riche surtout en monuments égyptiens et indiens, était sa plus grande fortune. Il avait vendu ses bijoux pour acheter des monuments et sa vaisselle pour en faire imprimer la description. C'était pourtant à peine sa propriété : c'était, pour ainsi dire, celle des savants de tous les pays. Adler, Zoëga, Georgi, Paulin de Saint-Barthélemi, Heeren, et plusieurs autres en ont profité, en ont décrit les diverses parties.—Les mœurs du cardinal étaient aussi douces que son esprit orné.

Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Monumento di papa Giovanni XVI*, Rome, 1750, *Breve istoria dell' antica città di Tadino nell' Umbria*, 1751; *Istoria della città di Benevento*, 3 vol. in-4°, 1763-1769; *Vaticana confessio B. Petri, chronologicis testimoniis illustrata*, 1776; *Istoria del dominio temporale della sede apostolica nelle Due-Sicile*, 1788.— Le P. Paulin de Saint-Barthélemi a écrit la vie du cardinal Borgia et donné une notice de ses ouvrages et de son musée : *Vitæ synopsis Stephani Borgiæ*, Rome, 1805. Une ancienne mappemonde de ce musée, gravée par les soins de Camille-Jean-Paul Borgia, neveu du cardinal, est connue dans l'histoire de la géographie sous le nom de *Mappemonde du cardinal Borgia*. MATTER.

BORGOU (ROYAUME DE), situé sur le Niger, au nord du royaume de Yarriba, dont il est séparé par une chaîne de montagnes. Nous ne connaissons encore ce royaume que par le voyage des frères Lander qui l'ont traversé (*Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours du Niger*, par Rich. et John Lander, trad. de l'angl. par Mme L. Sw.-Belloc, Paris, 1832, 3 vol. in-8°). C'est, suivant eux, un pays très-étendu, qui comprend les États de Nikij, Bouoï, Kiama et plusieurs autres. C'est dans le premier que réside le sultan, ou plutôt c'est le chef de Nikij qui est le plus puissant des chefs du pays : aussi se fait-il livrer par les gouverneurs des 70 villes de cet État autant de jeunes filles pour son harem; c'est là le tribut qu'il leur impose et il lui est dû aussi par les gouverneurs des villes de la province de Bouoï, qui sont, dit-on, pareillement au nombre de 70. Dans les autres provinces, à l'exception de Lougou, qui est commerçante et bien pourvue de vivres, il y a peu de ressources et la misère y accable les habitants. La province de Pundi s'est rendue indépendante et ses habitants se livrent au brigandage. Nikij est une ville considérable, dans laquelle le roi ou sultan entretient une forte garnison; il a un millier de chevaux dans ses écuries. Tout le long du Niger les courses de chevaux sont un amusement habituel des chefs.

Il est d'usage que le roi ait un ami qui le seconde et le remplace en cas de besoin. On dit les Borgouni ou habitants du Borgou orgueilleux, rusés et hardis, mais en même temps vifs et pleins d'activité. Il se trouve aussi dans le pays beaucoup de Foulahs qui ont oublié leur origine. Les femmes sont chargées, là comme ailleurs, de tous les soins du ménage. Le matin on les voit moudre le grain sous de petites meules, en accompagnant cette opération de leur chant. Depuis quelque temps Kiama, une des meilleures provinces du Borgou, a été mise sous l'obéissance des Fellatahs qui ont fait, comme on sait, des progrès dans toute cette partie de l'Afrique. DEPPING.

BORNE, BORNAGE. On entend en général par *borne* toute marque, soit naturelle, soit artificielle, indiquant la ligne de séparation de deux héritages contigus; mais ce mot désigne plus spécialement des pierres placées debout et enfoncées en terre, aux confins de deux héritages. Le *bornage* est le placement de ces pierres.

Le Code civil, conforme en ce point à l'ancienne législation française, reconnaît à tout propriétaire le droit d'obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës (art. 646). Le bornage peut s'effectuer de deux manières : à l'amiable, si les parties sont majeures et jouissant de leurs droits, et par autorité de justice. Dans le premier cas, il doit être constaté, soit par un acte notarié, soit par un acte sous seing privé fait en autant d'originaux qu'il y a de parties ayant un intérêt distinct. S'il y a dissentiment entre les propriétaires voisins, ou s'il se trouve parmi eux un mineur ou un interdit, la demande en bornage est portée, comme celle en partage d'immeubles indivis, devant le tribunal de la situation des biens, et le bornage s'opère conformément au jugement qui intervient.

La loi ne détermine pas le signe caractéristique d'une borne, et l'on suit, à cet égard, l'usage des lieux. Ordinairement on place à chaque extrémité des confins une pierre qui sert de borne, et pour ne pas la confondre avec toute autre pierre, on brise une brique en deux morceaux nommés *témoins*, puis on les réunit et on les pose audessous de la borne. Quelquefois, au lieu de brique, on fait usage de tuile, de charbon pilé, etc. Le bornage doit être fait d'après les titres des parties, à moins que, par une possession de 30 années, l'un des voisins n'ait prescrit au delà de la contenance indiquée dans ses titres. A défaut de titres il faut consulter la seule possession. Le bornage se fait à frais communs; mais cette opération peut donner naissance à des incidents dont les frais sont à la charge de la partie qui succombe.

La demande en bornage peut être formée, non-seulement par le propriétaire, mais par quiconque possède *pro suo*. Elle peut l'être par l'usufruitier, l'usager et l'emphytéote (*voy.* EMPHYTÉOSE), et réciproquement, elle peut être dirigée contre cette classe de possesseurs temporaires. Toutefois, quand la demande est formée par un usufruitier, un usager, un emphytéote, ou contre eux, il convient de mettre en cause le propriétaire : sans cette précaution, le jugement qui statue sur le différend ne peut avoir, à son égard, l'autorité de la chose jugée. Le fermier, qui ne possède pas pour lui, mais pour le propriétaire, n'a pas le droit d'intenter une action en bornage; mais il a celui d'agir contre le bailleur pour qu'il fasse borner l'héritage tenu à ferme.

Le Code pénal punit le déplacement ou la suppression des bornes d'un emprisonnement d'un mois à un an, et d'une amende égale au quart des restitutions et des dommages-intérêts, qui, dans aucun cas, ne peut être au-dessous de 50 francs. E. REGNARD.

L'origine des bornes remonte aux Égyptiens. Le pays qu'ils habitaient étant soumis aux inondations du Nil, les limites naturelles des propriétés disparaissaient souvent au milieu des ravages du fleuve; de là pour eux la nécessité d'établir des limites factices. Les anciens eurent recours à la Divinité pour protéger les droits de propriété de chacun, et les dieux défenseurs de ce droit jouent un grand rôle dans la mythologie. De nos jours les dieux Termes (*Termini*) ont cédé la place aux gardes champêtres.

Sur les routes, on indique les distances par des *bornes* en pierre ou par des poteaux. Il n'y a pas malheureusement de méthode fixe adoptée pour cela; elle varie suivant les provinces. On voit des routes où les bornes sont placées à $\frac{1}{2}$ lieue de distance, dans d'autres à $\frac{1}{4}$ de lieue, sur d'autres à $\frac{1}{5}$ de lieue. En Allemagne, surtout dans la partie du Nord, on rencontre le long des chaussées de belles pierres miliaires avec l'indication des distances. En Russie des poteaux aux couleurs de l'empire sont placés, dans le même but, à chaque verste.

Dans les rues des villes on établit encore des bornes pour éviter le choc des voitures contre les maisons. Ces bornes sont ordinairement en pierre; on en construit aussi en fonte.

Enfin il existe aussi ce qu'on appelle des *bornes-fontaines*. Ces bornes, de différente forme et de différente nature, pouvant varier par leurs

embellissements, sont cependant toutes fondées sur le même principe. Elles sont creusées à leur intérieur et traversées par un tuyau en fonte ou en plomb, dont la forme est celle d'un syphon. Ce tuyau, aboutissant d'un côté à un réservoir, de l'autre à la borne, apporte toujours de l'eau et est fondé sur un principe qui sera expliqué à l'article SYPHON. La grande quantité des bornes-fontaines est de la plus haute importance pour l'assainissement des grandes villes, dans lesquelles il se trouve souvent des rues étroites et malsaines. CAYLUS.

BORNÉO, grande île d'environ 40,000 lieues carrées de surface, dans le grand Océan, sous l'équateur, au sud de l'Asie. On n'en connaît pas toutes les parties. Les montagnes dont elle est hérissée tempèrent la chaleur du climat. Parmi ces montagnes plusieurs paraissent avoir été des volcans. Sur les côtes basses les marécages rendent l'air très-malsain, surtout pour les Européens. Les forêts de l'île produisent de l'ébène, du sandal et autres arbres précieux, ainsi que des bois de teinture. On cultive à Bornéo du riz, des patates, du sagou, du coton. Il y a des plantations de muscadiers, de poivriers, de girofliers et de camphriers. Les mines de l'île donnent de l'or, du fer, de l'étain, du cuivre, de l'antimoine. C'est surtout des fameuses montagnes de ce pays qu'on tire le cristal de roche. Bornéo nourrit des éléphants, diverses espèces de singes, entre autres l'orang-outang, des tigres, des panthères, beaucoup de buffles, etc. Sur les côtes les habitants vivent en partie de la pêche. L'île contient, à ce que l'on croit, 3 millions d'habitants, en partie sauvages et divisés dans une centaine d'États, dont plusieurs consistent seulement en quelques villages. Ces habitants appartiennent à diverses races. Les plus nombreux sont les Malais : ils habitent particulièrement les contrées maritimes et passent pour plus civilisés que les Dayaks qu'on trouve dans l'intérieur et qui ont des habitudes féroces, comme celle de couper des têtes d'esclaves ou d'ennemis pour célébrer des traités de paix, des funérailles, ou pour se préparer à une noce. La race des Dayaks est au reste bien faite et leurs femmes sont même jolies. Environ 200,000 Chinois sont répandus dans l'île; ce sont eux surtout qui exploitent les mines. Enfin les Hollandais ont formé des établissements dans l'île, particulièrement sur les rivières de Banjer-Massing et de Pontiana; mais la possession en est quelquefois troublée par les incursions des tribus indigènes.

Le pays appelé proprement Bornéo est un royaume considérable dont le chef-lieu, portant le même nom, est situé sur une belle rade, à l'embouchure d'un fleuve navigable. Les Chinois y construisent de grandes jonques; la ville contient à peu près 15,000 habitants; ils commercent avec la Chine et avec la presqu'île de Malacca. Les autres États les plus considérables sont : *Tirun* ou *Tedong*, dans l'est de l'île; *Banjer-Massing*, arrosé par la rivière de ce nom, et dont le territoire donne de la poudre d'or; *Pontiana*, gouverné par un sultan et fréquenté par les marchands chinois qui viennent échanger leurs marchandises contre de la cire, du bois noir, des nids d'oiseaux mangeables, du camphre et de l'étain. Il faut remarquer encore l'État de *Cotti* avec la ville de ce nom, et celui de *Mattan*. Les contrées les moins accessibles de l'île sont habitées par la race des Papous, qui ne font aucun commerce avec les autres habitants de Bornéo. En 1822 un commissaire hollandais, Tobias, ayant exploré la côte occidentale, peu fréquentée par les Européens, a trouvé généralement un excellent sol, des forêts de bois précieux et des rivières navigables venant de l'intérieur. L'expédition hollandaise remonta la rivière de Kapana jusqu'à Sintang, à 120 milles anglais de la côte. DEPPING.

BORNHOLM, à 40 lieues de Copenhague et à 9 lieues des côtes de Suède, entre les 50° 1′ et 50° 20′ de lat. N., et les 20° 21′ et 12° 48′ de long.; île du Danemark située dans la Baltique et dépendante de l'évêché de Seelande; sa superficie est de 36 lieues carrées, et sa population de 20,000 habitants. Elle est très-montueuse et environnée de rochers qui avancent dans la mer et que signalent plusieurs fanaux. Elle renferme des mines de houille et des carrières de marbre, de chaux, de pierres meulières, de grès, etc.

BORNOU (ROYAUME DE), en Afrique, situé entre le 10e et le 15e degré de la latitude septentrionale, et entre le 1er et le 18e degré de longitude orientale. Il touche, du côté de l'est, au grand lac Tchad, et du côté du nord au désert de Sahara et au pays Kanem; la rivière de Chary ou Tchadda, qui se jette dans le lac Tchad, sépare au sud-est le Bornou du royaume de Begharmi; vers l'ouest le Bornou est contigu au Soudan et vers le sud il se prolonge jusqu'au Mandara, pays qui s'étend au bas d'une chaîne de montagnes. Le Bornou est sous un climat excessivement chaud, et les vents brûlants du sud et du sud-est augmentent encore la chaleur naturelle, qui s'élève quelquefois jusqu'à plus de 100° du thermomètre de Fahrenheit. S'il y a 12 ou 16 degrés de moins, on regarde cela comme une sorte de fraîcheur. C'est surtout la nuit que la

chaleur devient étouffante. Au milieu de notre printemps, des orages accompagnés de violents coups de tonnerre tempèrent instantanément l'ardeur du soleil, et, en amollissant la terre, qui le reste du temps est d'une sécheresse extrême, la rendent susceptible de culture. Les averses continuent pendant quelques mois et font déborder les fleuves et les lacs dans les immenses plaines du pays, sans que le climat en devienne moins chaud. Les moissons mûrissent pendant ces mois de pluies. On fait la récolte à la fin de la saison orageuse; en octobre l'air se rafraîchit, grâce aux brises du nord et du nord-ouest, et l'hiver est même froid, du moins relativement à la température de l'été. Cet abaissement de la température a l'avantage de faire cesser les fièvres qui naissent à la suite des fortes évaporations pendant la saison pluvieuse. On cultive mal le sol, et la plus grande partie de la surface du royaume présente l'aspect d'un désert. Avec une houe les femmes remuent un peu la terre et y sèment du millet, la nourriture ordinaire des habitants. Le coton et l'indigo croissent spontanément sur le sol mieux arrosé qui avoisine le lac Tchad et ses affluents. On teint avec l'indigo le tissu de coton qui sert à faire la *tobe* ou le vêtement des Bornouans. On entretient beaucoup de volaille dont la chair est excellente; on tue aussi beaucoup de gibier, tels que lièvres, gazelles, antilopes, buffles, perdrix, oies et canards sauvages, coqs de Guinée, qui abondent dans les bois, etc. Il y a des autruches, des pélicans et des grues. Les lions, les panthères, les léopards, les hyènes, les chacals, les chats-tigres infestent les déserts. Des troupes innombrables de singes habitent les forêts, et auprès du lac Tchad on rencontre des girafes et des troupeaux d'éléphants; des crocodiles et des hippopotames habitent les fleuves, comme dans les autres parties de l'Afrique. Dans la saison pluvieuse ce sont les serpents, les scorpions, de gros crapauds et autres reptiles qui pullulent. Des essaims nombreux d'abeilles déposent leur miel sur les arbres des forêts. La race indigène des Bornouans est d'un caractère paisible et timide; c'est celle des Kanouris, que l'on reconnaît à leur large visage, à leur front élevé, à leur forte mâchoire inférieure, à leur large bouche et à leur nez épaté. Cette race si douce, quoique ayant aussi ses vices, surtout le penchant au vol, a eu beaucoup à souffrir des incursions des Fellatahs, des tribus du royaume de Begharmi, qui habitent l'est du lac de Tchad et des hordes de Bedoumas, espèce de brigands qui infestent les îles de ce lac. Une autre race du Bornou est celle des Chaouas, d'origine arabe; peuple entreprenant et rusé, qui élève beaucoup de bestiaux et fournit des soldats au cheik de Bornou.

Ce royaume sans industrie, et presque sans culture, est privé de commerce; on dit que ce sont les marchands mores qui y entretiennent la traite des esclaves. Les Bornouans traitent avec douceur ceux qui sont dans leur servitude, et les regardent comme faisant partie de leurs familles. Les hostilités des peuples voisins ont fait abandonner le vieux Birni, ancienne capitale du pays, sur le Yeou, et les Fellatahs ont subjugué une partie du royaume. Cependant le cheik El-Kameny, plus puissant que le sultan de Bornou, fait respecter actuellement, grâce à ses troupes, le territoire sur lequel il règne. Les voyageurs anglais Denham et Clapperton furent surpris de trouver le cheik à la tête d'une armée de 30,000 hommes, et de voir sa cavalerie couverte d'armes en fer, comme la chevalerie du moyen âge. Les casques ressemblaient à ceux des Parthes sur la colonne trajane; on présume que ce sont les Arabes qui, depuis le temps des Romains, ont conservé ce costume et l'ont porté dans l'intérieur de l'Afrique. Dans tous les cas cette cavalerie bornouane, bardée de fer, offre un singulier spectacle. Une grande partie de cette armée se compose de Chaouas. On tire le fer du Soudan et des mines de Mandara. Le cheik ou sultan a un pouvoir arbitraire; les crimes sont punis avec rigueur; du reste il paraît que le gouvernement de Bornou est assez doux. Ce sont les Arabes qui dans ce pays ont répandu le mahométisme et quelques institutions judiciaires, entre autres celle des cadi. Leur langue se parle à côté de celle des Kanouris qui a une dizaine de dialectes. Depuis la décadence de Birni, la principale ville du royaume est Angornou, auprès du lac Tchad, peuplée de plus de 30,000 âmes. Tandis que le sultan habite le nouveau Birni, auprès du même lac, le cheik réside à Kouka, nouvelle ville également voisine de ce lac; la première a 10,000 habitants. Katagum, chef-lieu d'une province située sous 12° 17′ de latitude, a 7,000 à 8,000 âmes, mais elle obéit maintenant aux Fellatahs. On compte 10 à 12 autres villes dans le royaume, qui du reste n'a que des villages misérables. On ne connaissait guère le Bornou et les royaumes adjacents avant le voyage de découvertes de Clapperton et Denham : c'est à eux que la géographie est redevable des renseignements que l'on possède actuellement sur ce pays. Voyez les *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique au travers du grand désert,* par le major Denham, le ca-

pitaine Clapperton, et le docteur Oudney; traduit de l'anglais par MM. de Larenaudière et Eyriès, Paris, 1816, 3 vol. in-8°, avec un atlas grand in-4°. Depuis 1824, terme de leur voyage, le cheik de Bornou, aidé du roi de Haoussa, a repris sur les Fellatahs quelques districts, et a joint à son royaume ou empire le pays fertile, mais peu étendu, de Zaria, qui touche à l'état de Haoussa et a pour capitale la ville de Zegzeg; mais Kano, ville très-commerçante et le plus grand marché de l'Afrique centrale, est restée tributaire des Fellatahs qui l'ont détachée du Bornou. DEPPING.

BORODINO. *Voy.* MOSKOWA.

BORRAGINÉES. *Borragineæ.* Cette famille fait partie des plantes dicotylédones monopétales, dont la corolle est hypogyne; elle présente dans son ensemble les caractères suivants : fleurs formant ordinairement des épis simples ou rameux, roulés en crosses à leur partie supérieure; calice monosépale; corolle toujours monopétale, le plus souvent régulière; son tube est plus ou moins allongé, et donne attache aux étamines; son limbe offre cinq lobes; l'entrée du tube est tantôt nue, tantôt garnie de cinq appendices saillants; cinq étamines; ovaire quadriloculaire, appliqué sur un disque hypogyne, qui forme un bourrelet circulaire. Chaque loge contient constamment un seul ovule qui est attaché vers son angle rentrant. — Le fruit paraît au premier abord présenter les différences les plus frappantes. Mais si l'on remonte à l'organisation primitive de l'ovaire pour connaître l'organisation du fruit, ces différences tranchées disparaîtront, et la structure du fruit offrira une régularité et presque une parfaite conformité dans tous les genres de borraginées. Jussieu a, dans son *Genera plantarum*, partagé en cinq sections les genres de la famille des borraginées, et réuni, dans chacune d'elles, les genres suivants : 1° fruit charnu : *patagonula*, *cordia*, *ehretia*, *menais*, *varronia* et *tournefortia ;* 2° fruit capsulaire simple : *hydrophyllum*, *phacelia*, *ellisia*, *dichondra*, qui doit être placé parmi les convolvulacées, *messerchmidia* et *cerinthe;* 3° fruit formé de quatre graines nues (*gymnotetraspermus*), tube de la corolle sans appendices : *coldenia*, *heliotropium*, *echium*, *lithospermum*, *pulmonaria*, *onosma ;* 4° tube de la corrolle garni de cinq appendices : *symphytum*, *lycopsis*, *myosotis*, *anchusa*, *borrago*, *asperugo*, *cynoglossum;* 5° enfin, dans la dernière section se trouvent les genres *nolana*, qui est une solanée, *siphonantus*, qui appartient aux verveines, et *falkia*, qui est un liseron. DR..Z.

BORROMÉE (SAINT CHARLES), naquit sous le règne de Charles-Quint, au château d'Arone, sur les bords du lac Majeur, dans le Milanais, le 2 octobre 1536. Cet homme, célèbre par ses vertus, eut plus d'un genre d'illustration : fils de Gilbert Borromée, comte d'Arone, son oncle maternel fut le pape Pie IV. Arone, en 1697, lui éleva une statue gigantesque, toute de bronze et haute de 66 pieds, admirable colosse, dont jusque-là Rhodes antique et païenne avait seule donné l'exemple; enfin, son nom à jamais vénérable fut consacré dans la légende. Pourvu dès l'âge de 12 ans d'une abbaye considérable, puis ensuite d'une autre abbaye et d'un prieuré que lui résigna le souverain pontife son oncle, il fut élu cardinal à l'âge de 23 ans. Pie IV, vieux et infirme, en revêtant de la pourpre son neveu, jeune et plein de zèle, avait donné une colonne à l'Église et une âme au concile de Trente; car ce fut à la sollicitation de Charles que cette assemblée fut convoquée de nouveau. — Son étude favorite parmi les anciens était celle d'Épictète et de Cicéron. La nature lui avait refusé le talent de la parole; il en triompha par des exercices fréquents dans cet art, qu'il eut occasion de mettre en œuvre dans une académie d'ecclésiastiques et de laïques, fondée par ses soins au Vatican. L'Église dut à cette académie des cardinaux, des évêques, une foule de savants, et par-dessus tout le pape Grégoire XIII. Archevêque de Milan, Borromée entra dans un diocèse parvenu au comble du scandale. Pour réparer ces désordres, il convoqua six conciles provinciaux et onze synodes diocésains, où les règlements du concile de Trente furent remis en vigueur et imposés au clergé et à l'Église. Il créa en outre la congrégation des *oblats*, mot qui signifie *offerts*, *dévoués*, parce qu'ils s'engageaient par vœu à porter aide et secours à l'Église. Quant à son zèle, il n'y avait point dans les Alpes de précipices, de roches, d'avalanches, qu'il n'affrontât pour visiter son diocèse, qui s'étendait fort loin. Ce prélat fonda des écoles, des séminaires, des couvents, des hôpitaux, bâtit ou répara un grand nombre d'églises, parmi lesquelles celle de Saint-Fidèle à Milan, par sa magnificence et son étendue, peut être mise au rang des plus grandes et des plus belles églises qui ornent l'Italie. Depuis plus d'un siècle les archevêques de Milan ne résidaient point dans leur diocèse : aussi cette église était-elle dans un état absolu de dégradation, et en proie aux caprices du clergé. Saint Charles la tira de cette anarchie, malgré les efforts de l'ordre des *humiliés* et du chapitre de la *Scala*. Un jour, et au

moment où le pieux archevêque était à genoux au pied de l'autel, lorsque s'élevait le doux chant de cette antienne : *Non turbetur cor vestrum neque formidet* (Que votre cœur soit sans trouble et sans crainte)! un frère Farinâ, que les forcenés avait aposté, tira sur lui, à six pas, un coup d'arquebuse : le coup mal assuré ne fit qu'endommager la soutane et le rechet de ce sage de l'Église, qui, sans détourner les regards, continua sa prière. Malgré l'intercession de l'excellent archevêque, Farina et ses complices furent mis à mort. — Si l'on veut avoir une idée de la naïveté du cœur et de la simplicité des mœurs de ce bon prélat, on saura que dans une maladie grave qu'il fit, il se guérit par le moyen de la musique, qu'il aimait beaucoup, mais qu'il n'usa qu'avec modération de ce spécifique, dont la mollesse et l'attrait lui eussent semblé dangereux; qu'il abandonna ses biens à sa famille, et fit trois parts des revenus de son archevêché, une pour les pauvres, une pour l'église et une pour lui; qu'il rejeta la soie de ses vêtements, bannit du palais épiscopal tous les objets d'art mondains ou profanes, et qu'enfin il soumit son corps à des jeûnes et son esprit à des méditations. Jusque-là son zèle religieux ne passait pas les bornes; mais coucher sur des planches, mais organiser des processions, qu'il suivait les pieds nus et la corde au cou, dans les rues de Milan, que ravageait la peste, et cela pour apaiser la colère de Dieu, c'était être saintement homicide de soi-même! Sa présence pendant six mois au milieu des pestiférés, ses consolations, ses dons sans mesure, son lit qu'il vendit pour les pauvres, lui, élevé dans le faste et la pompe, voilà ce qui éternisera son nom, voilà ce qui en fait à jamais la vénération de l'Italie et de toute la chrétienté. Ce fut à 46 ans, le 3 novembre 1584, qu'usé de jeûnes, de veilles et de fatigues, il termina sa carrière. En 1610, Paul V canonisa ce modèle des archevêques. Nous laissons aux biographes l'énumération détaillée de ses ouvrages, parmi lesquels on remarque 31 volumes de *lettres*, des *homélies*, *les Nuits du Vatican*, la collection de ses *Conciles*, et les *Actes de l'Église de Milan*. Son style n'a rien de la sublimité ni de la force de celui des Pères de l'Église, mais il a de l'onction et de la douceur. La châsse de ce saint passe pour une merveille d'orfèvrerie. DENNE-BARON.

BORROMÉES (ILES). Situées dans une baie du lac *Majeur*, où débouche la Tocia, et dépendant de la province de Novare, dans le Piémont, ces îles, qui offrent aujourd'hui toutes les beautés de l'art et de la nature réunies, n'étaient encore au XVIIe siècle que des rochers arides, lorsque le comte Vitaliano Borromée, de Milan, auquel elles doivent leur nom, entreprit de les embellir. Elles sont au nombre de trois, et ont chacune leur nom particulier.—*Isola-Bella*, qui est la plus méridionale, n'offrait autrefois qu'un rocher schisteux et quartzeux, d'environ cent toises de tour. En 1670, le comte Borromée commença à la métamorphoser en bosquets et en jardins; il y fit bâtir un palais vaste et magnifique, que ses successeurs ont achevé de décorer avec tout le luxe des arts, et qui renferme une superbe galerie de tableaux. On y admire aussi les jardins élevés en amphithéâtre, ornés de belles statues de marbre et plantés d'orangers, de citronniers, de lauriers et de plantes odoriférantes. La terrasse la plus élevée, qui a 120 pieds au-dessus de la surface du lac, est surmontée d'un Pégase; on y jouit de la plus belle perspective. On récolte annuellement dans cette île de 30,000 à 36,000 oranges et citrons.—L'*Isola-Superiore*, qui est au nord de la précédente, n'offre qu'un petit village, habité par des familles de pêcheurs et contenant une église paroissiale. — L'*Isola-Madre*, située au nord des deux autres, a une lieue de tour. Composée de sept terrasses, au haut desquelles s'élève un palais, peuplée de faisans et de pintades, elle est couverte d'épais bocages de lauriers, d'orangers et de citronniers. Ses beautés naturelles l'emportent encore sur toutes celles que l'art s'est plu à y prodiguer. On y recueille en abondance des oranges, des cédrats et une espèce de citron d'une grosseur extraordinaire et d'une odeur exquise. On trouve aussi dans cette île une jolie maison de plaisance et un petit théâtre d'une construction agréable. DICT. DE LA CONV.

BORSTELL (LOUIS-GEORGE-LÉOPOLD DE), général de cavalerie et commandant du 8me corps d'armée prussien, naquit en 1773 et commença sa carrière militaire en 1788, en qualité d'adjudant de son père, alors lieutenant général. La faveur que ses premiers faits d'armes dans la campagne de 1793 lui firent obtenir auprès du duc de Brunswick le fit avancer rapidement dans sa carrière. En 1806 il se trouva à la bataille de Iéna, en qualité de major d'un régiment des gardes. Lorsqu'en 1807 Kœnigsberg, résidence momentanée de la famille royale, se trouva sans défense à l'approche de deux corps ennemis, M. de Borstell fut envoyé au-devant de ces corps avec 800 hommes. Avec ce petit nombre de soldats, il parvint à faire accroire au maréchal Ney que c'était l'avant-garde de l'armée prussienne et à négocier un armistice avec le général français. Après la paix de Tilsitt, Borstell devint

membre de la commission chargée de la réorganisation de l'armée, fut nommé major général, et quand la guerre éclata, en 1813, il commanda le corps d'armée de la Poméranie où s'ouvrit une carrière brillante à son activité. Après avoir conduit une des brigades qui bloquèrent Magdebourg, il commanda, sous les ordres de Bulow, dans plusieurs batailles, et se trouva à tous les combats que livra l'armée du Nord. Il se distingua particulièrement à la bataille de Gross-Beeren et à celle de Dennewitz; à cette dernière, désobéissant aux ordres du prince royal et connaissant mieux que lui la tactique des Français, il s'empara de la principale position de leur armée. A Leipzig, le général Borstell commanda l'assaut sur l'un des faubourgs, et ses soldats furent les premiers qui pénétrèrent dans la ville. Chargé ensuite de diriger le blocus de Wesel, il se réunit, au commencement de 1814, au 3e corps d'armée, contribua au succès de la bataille de Hoogstraten, couvrit le blocus d'Anvers, resta à Tournai avec les autres troupes allemandes réunies en Belgique sous le commandement du duc de Weimar, et finit par se joindre au corps de Bulow qui bloqua Soissons. Il était alors lieutenant général. Chargé en 1815 du commandement du 2e corps d'armée, il fut chargé de sévir contre les bataillons saxons qui s'étaient révoltés dans le camp de Blücher. Il devait les désarmer, faire brûler leurs drapeaux et fusiller les plus mutins. Borstell, douloureusement affecté de la rigueur de cette mesure, sachant combien la perte des drapeaux est humiliante pour le soldat, et ne pouvant parvenir à faire révoquer cet ordre catégorique, prit le parti d'en ajourner l'exécution. Révoqué de son commandement pour cet acte d'insubordination, il fut condamné à plusieurs années de séjour dans une forteresse. Ce fut à Magdebourg qu'il fut envoyé; mais dès la fin de 1815 il fut grâcié par le roi et ensuite successivement chargé de la brigade de Magdebourg et du commandement en chef de la province de Kœnigsberg, jusqu'en 1825, où il obtint le commandement des provinces rhénanes. Il est mort à Berlin le 9 mai 1844. Conv. Lex.

BORYSTHÈNE. *Voy*. Dniéper.

BOSC (Louis-Augustin-Guillaume), naquit en 1759 à Paris, où son père, Paul Bosc d'Autic, exerçait les fonctions de médecin du roi. Le jeune Bosc ne savait encore ni lire ni écrire que déjà il sentait se développer en lui ce goût ou plutôt cette passion de l'histoire naturelle qui devait avoir une si grande influence sur sa destinée.

Bosc fit ses classes au collége de Dijon. Il n'en était pas encore sorti lorsqu'il obtint, à sa grande joie, la permission de suivre le cours de botanique de Durande. Dès lors cette étude devint l'objet presque unique de ses pensées : il travaillait jour et nuit; et lorsque son père put le conduire à Paris, il suivit avec empressement les cours nombreux ouverts dans cette capitale à la jeunesse studieuse, notamment ceux du jardin du roi.

A 18 ans Bosc entra dans les bureaux du contrôle général; il devint plus tard l'un des trois administrateurs des postes; mais quoique ces nouvelles fonctions prissent nécessairement une grande partie de ses instants, il trouvait encore des loisirs pour ses études favorites. Il publia divers mémoires dans les recueils des *Sociétés philomatique* et *d'histoire naturelle* et dans le *Journal de physique*.

Sous le ministère de Roland, avec qui il était intimement lié, il accepta les fonctions pénibles et gratuites d'administrateur des prisons. Dans ces temps de douloureuse mémoire, un pareil emploi convenait également à la rigidité des principes et à la générosité de cœur de Bosc. Il le remplissait encore lorsque les événements du 31 mai 1793 furent, pour lui comme pour la plupart de ses amis, le prélude des sanglantes proscriptions auxquelles il fut assez heureux pour échapper. Caché pendant plusieurs mois dans la forêt de Montmorency, ce n'était point assez pour lui d'avoir évité la mort; au risque de la rencontrer mille fois pour une, il osait, sous divers déguisements, braver la surveillance des gardes des barrières, pénétrer dans Paris, jusque dans les prisons, pour s'y entendre avec des proscrits comme lui, et plus d'une fois il eut la joie de faire évader et de cacher quelques-uns d'entre eux dans sa chétive masure de Sainte-Radegonde. Durant trois longues semaines d'anxiété, il y partagea avec la Réveillère-Lépaux, malade, le peu de pain, les pommes de terre, les limaçons, parfois les seuls lichens qui lui servaient de nourriture habituelle.

Après la mort de Robespierre, Bosc était rentré dans Paris. Tuteur de Mlle Roland, il avait pu la remettre en possession des biens de son père et publier les Mémoires de sa courageuse mère, documents précieux dont l'histoire lui doit la conservation. Quelque temps après il s'embarqua pour l'Amérique. Ce voyage, qui offrait alors tant d'attraits aux naturalistes européens, ne contribua pas peu aux progrès des sciences naturelles. Pendant deux ans Bosc rassembla d'immenses matériaux, et quoique à son retour il n'ait publié dans le *Buffon de Déterville* que les vers, les coquillages et les crusta-

cées, il enrichit les ouvrages de Lacépède, de Latreille, de Daudin, de Fabricius, d'Olivier et de Michaux, d'un grand nombre d'espèces nouvelles et de documents précieux sur les poissons, qu'il avait étudiés pendant sa double traversée, et de détails sur les reptiles, les oiseaux, les insectes et les végétaux du nouveau monde.

Sous le Directoire il reprit ses fonctions d'administrateur des prisons et joignit à ce titre celui d'administrateur des hospices et du mont-de-piété; mais après le 18 brumaire (1799) il fut destitué. Forcé de chercher en lui les moyens d'existence qui lui manquaient, il commença cette série de travaux littéraires dont une faible partie aurait suffi à la réputation d'un homme. Il concourut d'abord à la publication du *Supplément au Dictionnaire de Rozier;* à celle d'un *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle;* il rédigea le *Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture* qui parut en 1809 sous le nom de la section d'agriculture de l'Institut; il enrichit de notes précieuses l'édition d'Olivier de Serres, imprimée sous les auspices de la Société centrale d'agriculture. Il refit ou retrancha presque tous les articles de la dernière et excellente édition du *Cours complet d'agriculture théorique et pratique,* il fut un des directeurs des *Annales de l'agriculture française,* et un des principaux collaborateurs des derniers volumes de l'*Encyclopédie méthodique*. Il lut enfin à l'Académie, il adressa aux différents ministres qui les lui demandaient et à toutes les sociétés savants de l'Europe et de l'Amérique, qui s'étaient empressées de l'inscrire au nombre de leurs membres, des *mémoires* et des *rapports* dont la multiplicité ne pouvait effrayer sa prodigieuse activité. Des travaux aussi considérables ne prenaient même pas tout son temps; envoyé successivement dans les départements et en Italie pour diverses missions scientifiques; nommé d'abord inspecteur des jardins et pépinières de Versailles, du jury de l'école vétérinaire d'Alfort, puis inspecteur des pépinières dépendantes du ministère de l'intérieur, membre de l'Académie des sciences, de la Société centrale d'agriculture; chargé d'un immense travail sur les vignes de la France entière, dont il avait déjà décrit 450 espèces et variétés après les avoir étudiées (de 1820 à 1825) en cinq voyages successifs, le premier et le second dans la Champagne et la Lorraine, le troisième dans la Bourgogne, le quatrième dans l'Auvergne, et le cinquième dans toutes les parties du sud et du sud-est; appelé au conseil d'agriculture fondé par M. le comte Decazes; nommé enfin inspecteur général des pépinières, et bientôt après professeur de culture au jardin du roi, comme successeur de André Thouin, Bosc, tant que sa santé ne fut pas altérée, trouva le moyen de suffire à tout. Peu d'hommes, à des connaissances aussi diverses, ont joint un tel amour du travail et une plus grande facilité.

Cependant il emporta en mourant le double regret de ne pas avoir fait de cours au Muséum et de laisser inachevé son important travail sur la vigne. Il avait commencé à analyser ses premiers voyages œnologiques. Les notes qu'il possédait sur cette matière existent encore; malheureusement ce sont des mémento qu'il pouvait seul coordonner dans sa mémoire.

Bosc n'était étranger à aucune branche des sciences naturelles. Il aimait sa patrie avec toute la ferveur d'une âme ardente et désintéressée. Dans tous ses écrits percent à chaque page les vœux du patriote éclairé, de l'excellent citoyen. A côté de l'intérêt général, il oublia toujours le sien; jamais la moindre jalousie ne put voiler à ses yeux le mérite des autres. Son dévouement à ses amis était pour lui un besoin plutôt qu'une vertu, et si parfois la brusque franchise de ses paroles avait pu offenser un instant la susceptibilité de ceux qui ne savaient point encore l'apprécier, il gagnait tous les cœurs en se faisant mieux connaître.

Bosc mourut en 1828 au milieu de sa nombreuse famille. Il voulut reposer à Sainte-Radegonde, près de l'ancienne retraite qu'il s'était choisie aux jours de la terreur. C'est là qu'entouré du souvenir du bien qu'il avait fait, du regret général et des pleurs sans cesse renaissants de ses proches, il descendit dans la tombe, léguant à la France un beau nom de plus. LECLERC-THOUIN.

BOSCAN ALMOGAVER (JUAN). Ce premier auteur de la révolution qui s'opéra dans la littérature espagnole, sous le règne de Charles-Quint, naquit vers 1500, à Barcelone, de parents patriciens; sa vie ne fut pas seulement consacrée aux lettres : il servit, il voyagea, il fréquenta la cour où il était aimé. Ce fut un Vénitien, tout à la fois aussi homme d'État et homme de lettres, André Navagero, qui, se rencontrant avec Boscan à Grenade, lui fit naître l'idée de revêtir la poésie espagnole des formes italiennes. Boscan, à cette époque, avait déjà publié un volume qui ne contenait que des pièces de vers dans l'ancien goût castillan. C'était la mesure brève des *redondillas,* l'assonance à la place de la rime; et, sous ces formes, tous les brillants défauts, les hyperboles outrées, les images gigantesques pour lesquelles ses compatriotes eurent toujours

tant de penchant. Le second volume, écrit sous l'influence d'idées bien différentes, ne renfermait que des sonnets et des chansons à l'imitation de Pétrarque; une grande partie de l'Espagne lettrée applaudit à cette innovation. Et, en effet, plus d'un noble génie puisa depuis ses inspirations aux nouvelles sources poétiques ouvertes par Boscan. Cependant, dans le même temps, plusieurs poëtes, et Castellejo à leur tête, lui reprochaient d'asservir la langue des vainqueurs à des règles empruntées aux vaincus; d'autres voulaient lui ravir la gloire d'avoir le premier introduit l'hendécasyllabe dans la poésie espagnole. Il est vrai qu'on le rencontre quelquefois dans des auteurs plus anciens; mais il faut ajouter que ces rares tentatives avaient toujours passé inaperçues. Boscan a publié un troisième volume de poésies, qui contient la traduction du poëme de *Héro* et *Léandre,* attribué à Musæus : cette traduction, toute en hendécasyllabes, est admirable d'élégance et de pureté; une élégie, deux épîtres, dont une est adressée au célèbre Mendoza, enfin une description ingénieuse du royaume de l'amour. Boscan ne fut point l'imitateur servile de ceux qu'il avait pris pour modèle. Ses qualités et ses défauts sont à lui, et l'Espagnol s'y fait bien souvent reconnaître. Malgré ses succès à la cour, il s'était de bonne heure choisi une retraite où il passait d'heureux jours, entouré de sa famille et de ses amis; il y mourut dès 1544. Ses œuvres, recueillies par lui-même, furent publiées d'abord sous ce titre : *Las Obras de Boscan y algunas de Garcilasso de la Vega,* Lisbonne, 1543; mais l'édition la plus estimée est celle de Leon (1549, in-12), quoique la première soit plus rare. Mlle Ozenne.

BOSCH (Jérôme de), l'un des meilleurs poëtes latins modernes, naquit à Amsterdam, en 1740. Il suivit à l'athénée de sa ville natale les leçons de Pierre Burmann II, et continua ses études classiques, principalement sous la direction de Wyttenbach, même après que, pour obéir à la volonté de son grand-père, il eut embrassé l'état d'apothicaire. En 1773 il devint secrétaire de la ville d'Amsterdam; en 1778 curateur de l'université de Leyden, et, sous le roi Louis-Napoléon, l'un des fondateurs et des premiers membres de l'Institut royal des sciences et des arts à Amsterdam. Ruhnkenius, Wyttenbach, van Heusde, furent en même temps ses maîtres et ses amis. La collection des poésies latines qu'il publia à Leyde, en 1803, et plus tard en 1808, avec un appendix, obtint, en Hollande surtout, un succès général. Plusieurs de ses compositions latines et hollandaises, couronnées dans des concours, se firent également remarquer par la profondeur et par l'éclat du style. Son ouvrage le plus important est son édition de l'Anthologie grecque avec la traduction latine de Hugo Grotius, qu'il publia en 4 volumes (Utrecht, 1794-1810), avec ses propres notes et celles d'Huet; van Lennep y ajouta le 5e volume en 1822. Le roi faisait grand cas de Bosch : éloigné de tous les partis politiques qui agitaient alors sa patrie, tout en s'intéressant à sa prospérité, et malgré son enthousiasme pour la liberté, l'étude faisait les seuls délices de sa vie. Sa superbe bibliothèque, l'une des premières de l'Europe pour la rareté et la beauté des éditions, fut vendue publiquement après sa mort, qui survint en 1811; et cette rare collection fut malheureusement disséminée. On en a un catalogue raisonné : *Brevis descriptio bibliothecæ Hier. Bosch quatenus in eâ græci et latini scriptores asservantur* (Utrecht, 1809). Conv. Lex.

BOSCH (Jan van den), lieutenant général et gouverneur hollandais de Batavia, naquit à Bemmel, dans la province de Gueldre, en 1780. Entré au service en 1797, il partit peu de temps après avec le brevet de lieutenant pour les Indes. Il s'y distingua avec éclat dans plusieurs occasions, obtint bientôt le grade de colonel, mais fut obligé de donner sa démission, en 1810, à la suite d'une affaire qu'il eut avec le général Dændels, gouverneur général de Batavia, et revint en Hollande en 1813. Tous ses efforts tendirent alors à l'affranchissement de sa patrie, et il fut l'un des premiers à se coaliser à l'effet de réintégrer la maison d'Orange. Il reprit du service à Amsterdam, avec son ancien grade. Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut chargé de l'approvisionnement et de la défense de Maëstricht et bientôt après il devint général. Après la paix il rendit les plus grands services à son pays par la fondation de la société pour l'établissement des colonies agricoles d'indigents qui se forma en 1818. Il organisa lui-même la colonie de Frédériksoord, et y resta même pendant longtemps pour veiller au succès de l'établissement.

En 1827, il fut de nouveau envoyé aux Indes, comme commissaire général, et il a été nommé, en 1830, gouverneur de Batavia. Revenu à la Haye vers 1836, il y est mort récemment (1844). Conv. Lex.

BOSCOWICH (Roger-Joseph), naquit à Raguse en 1711, entra en 1725 chez les jésuites à Rome, se distingua, et devint en 1740 professeur de mathématiques au *collegio romano.* Le pape et plusieurs gouvernements italiens tirèrent parti de ses vastes connaissances, tantôt pour trouver

le moyen de soutenir le dôme de Saint-Pierre qui menaçait de crouler, tantôt pour dessécher des marais, puis pour mesurer un degré du méridien. La république de Lucques l'employa plusieurs fois dans ses négociations au sujet de sa délimitation. Après la suppression de l'ordre des jésuites, il devint professeur de mathématiques à Pavie; invité ensuite de venir à Milan pour y enseigner l'astronomie, il fonda l'observatoire de cette ville. En 1773 Boscowich fut appelé à Paris pour occuper la place de directeur de l'optique de la marine; il y alla, mais des désagrements qu'il y essuya le décidèrent à retourner à Milan où il mourut en 1787, environné d'une grande considération. Il avait parcouru presque toute l'Europe, avait publié le *Journal d'un voyage à Constantinople* (traduit en français par Hennin, 1772), s'était mêlé de la politique, avait fait des vers latins, s'était formé un système de philosophie à lui qu'il a développé dans sa *Philosophiæ naturalis theoria redacta ad unicam legem virium in naturâ existentium* (Vienne, 1759), et avait composé un grand nombre d'ouvrages d'astronomie et de physique. Ces derniers ont été réunis en collection : *Opera ad opticam et astronomiam pertinentia*, Bassano, 1785, 5 vol. in-4°. M. le baron Walckenaër, qui a donné la liste complète des œuvres de Boscowich, juge ainsi son poëme *De solis ac lunæ defectibus*, en 6 chants (traduit en français par Barruel, 1779, in-4°) : « On admire dans cet ouvrage le style élégant du poëte, et le talent peu commun avec lequel il avait su rendre des détails appartenant aux sciences exactes et au calcul. » D'autres morceaux de poésie latine, d'une moindre étendue, mais pleins de grâce et de facilité, contribuèrent à placer Boscowich au rang des meilleurs poëtes modernes. Il avait tout l'enthousiasme des poëtes, sans se livrer à l'exagération. Sa conversation était aimable, et d'autant plus instructive qu'il avait voyagé dans une grande partie de l'Europe. » SCHNITZLER.

BOSIO (FRANÇOIS-JOSEPH), né à Monaco, en 1769, vint fort jeune en France, où Pajou, sculpteur célèbre, dirigea ses premières études; mais Bosio le quitta bientôt et ne suivit plus que l'inspiration de son génie. A 19 ans il retourna en Italie, où il exerça tour à tour la peinture et la sculpture. Il visita Rome, Florence, Sienne, Parme, Venise, Gênes, la Romagne, laissant partout des témoignages de son mérite. On pourrait citer plus de vingt statues, tant en marbre qu'en stuc et en bois, et au moins six plafonds peints à fresque qu'il exécuta dans ces divers lieux. Plus de vingt modèles en plâtre de sa composition furent envoyés de Ferrare à Vérone, par le marquis de Bevilaqua, pour être exécutés en pierre sous la direction de l'ancien maître de Canova. Après dix-sept ans de séjour dans sa patrie il vint se fixer à Paris. Sa statue de *l'Amour* lançant ses traits et s'envolant, exposée en plâtre au salon de 1808, et en marbre en 1812, est son premier ouvrage offert, en France, au public. En 1810 parut son gracieux groupe de *l'Amour séduisant l'Innocence,* auquel il ne manque qu'un peu plus d'élévation de style pour être un ouvrage parfait; cette même année les bustes de Napoléon, de l'impératrice, de la reine Hortense, de Denon, lui acquirent une réputation pour le portrait que 40 autres bustes des personnages les plus célèbres de l'époque, exécutés ensuite, n'ont fait que confirmer. Ils ont été généralement regardés comme des modèles achevés de ressemblance, d'expression et d'exécution. Depuis cette époque Bosio n'a cessé de marcher de succès en succès. Son *Hercule combattant Acheloüs* métamorphosé en serpent, dont le bronze est placé dans le jardin des Tuileries; son *Aristée,* dieu des jardins, rival de l'antique, placé aujourd'hui dans l'escalier du Louvre, côté de la colonnade; son *Hyacinthe,* demi-couché, regardant jouer au palet, modèle achevé de grâce, de finesse, de naïveté; *sa statue de Louis XIV*, sur la place des Victoires, mélange bizarre de costumes incohérents; celle du *duc d'Enghien* à Vincennes; celle de *Monthyon,* au péristyle de l'Hôtel-Dieu; son *Henri IV enfant,* que Louis XVIII a fait fondre en argent pour son cabinet, avant d'envoyer l'original au château de Pau; les figures de la France et de la Fidélité du monument élevé à Malesherbes au palais de justice de Paris; le groupe de *Louis XVI et de l'Ange* qui dit au roi martyr : « Fils de saint Louis, montez au ciel! » dans la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou; enfin le quadrige qui a remplacé les chevaux de Venise sur l'arc de Triomphe du Carrousel, tels sont les ouvrages qui successivement ont mérité à Bosio les suffrages des hommes de goût et l'ont placé en première ligne parmi les artistes qui font la gloire de l'école moderne en France. Comme tous les sculpteurs recommandables de l'époque, M. Bosio a eu part aux travaux de la colonne de la place Vendôme. X.

BOSNIE (*Bosna* ou *Boschna*), province turque ayant le titre de royaume, et qui, outre l'ancienne Bosnie, renferme encore la partie de la Croatie appelée sandjiakat de Biélogrod, entre les fleuves Unna et Berbas, et une partie de la Dalmatie et de l'Herzégovine. Elle est bornée au

nord par l'Esclavonie, à l'ouest par la Croatie, au sud par la Dalmatie et la mer Adriatique, et à l'est par la Servie. Sa surface est de 1,063 milles carrés géographiques, avec 850,000 habitants, pour la plupart d'origine slavonne, Bosniaks, Morlaks, etc.; 50,000 hommes de milice turque sont compris dans ce nombre. Il y a deux tiers d'indigènes professant le culte grec de l'Église orientale et un tiers de Turcs mahométans; ces derniers, peuple dominant dans ces contrées, sont en possession de presque toutes les terres qu'ils tiennent à titre de fief; cependant dans leur nombre sont compris beaucoup de Bosniaks dont les ancêtres ont abjuré leur religion, un grand nombre de Bohémiens et de juifs. La partie septentrionale de la Bosnie est unie et plate; vers le midi cette province est montagneuse et couverte de bois; ses rivières principales sont la Save, le Berbas, la Bosna, la Nama et la Drina. C'est la Bosna qui a fait prendre au pays le nom de Bosnie. Généralement il n'est pas d'une grande fertilité, mais les champs sont bien tenus : on cultive beaucoup la vigne et les arbres fruitiers; les pâturages sont abondants; on y nourrit beaucoup de bestiaux et les montagnes fournissent du fer de bonne qualité, dont une grande partie est employée dans les manufactures de lames et d'armes. Les autres produits de l'industrie consistent en cuirs, maroquin et gros tissus de laine.

La Bosnie appartenait dans les XII[e] et XIII[e] siècles à la Hongrie. En 1359 elle fut soumise par Étienne, roi de Servie, après la mort duquel elle forma un État indépendant; le ban Tvarko prit en 1370 le titre de roi. Mais ce nouveau royaume ne tarda pas à devenir (1401) tributaire des Turcs, qui, en 1463, le réduisirent en une province de leur empire. Cependant les Hongrois leur arrachèrent bientôt cette possession et y établirent des bans sous leur autorité. En 1528 la Bosnie fut définitivement conquise par les Turcs et elle leur fut régulièrement cédée par la paix de Carlowitz en 1699. Depuis ce temps elle forme l'un des quatre eyaleths de la Turquie d'Europe, gouverné par un pacha à trois queues, dont le siége est à Travnick. Elle est divisée en Bosnie méridionale, et septentrionale en haute et basse Bosnie. La première est appelée aussi *Herzegovina* ou *duché de Saba*, parce que l'empereur Frédéric III accorda, en 1440, le titre de duc au chef de cette province. Soulevée en 1832, le grand vizir Rechid-Pacha y comprima par la ruse et la force la révolte des gouverneurs et de la milice. La capitale du pays, *Bosna Seraï* ou *Saraïevo*, et *Soraglio* en italien, située au confluent de la Migliazza et de la Bosna, renferme 15,000 maisons, la plupart pauvres, et une population de 60,000 âmes, y compris 10,000 hommes de garnison turque. La citadelle est à quelque distance de la ville qui est ouverte. Les revenus de Saraïevo appartiennent à la mère du Grand Seigneur. Nous citerons encore les villes de Zvornik, Travnik, résidence du begler-bey de Bosnie, Banjaluka et Gradiska. CONV. LEX. MOD.

BOSPHORE ou BOSPHORE DE THRACE (βοῦς, *bœuf* ou *vache*, et πόρος, *passage*), détroit ainsi nommé parce qu'il fut traversé à la nage, dit la fable, par la vache Io. Il est nommé plus communément aujourd'hui *canal de Constantinople*; son nom en grec moderne est γαιόης, et en turc *bogazin*. Le Bosphore fait communiquer la mer Noire ou Pont-Euxin avec la mer de Marmara ou Propontide, qui communique avec l'Archipel grec ou la mer Égée, par les Dardanelles. Il est bon de remarquer avec Gyllius que plusieurs auteurs anciens ont donné quelquefois le nom de Bosphore à ce dernier détroit, dont le nom ordinaire, dans l'antiquité, est l'Hellespont. Ces trois parties de mer séparent l'Europe de l'Asie. Il est peu de lieux où les voies qu'a dû suivre la nature pour arriver à la disposition actuelle paraissent plus clairement indiquées. Tous les savants qui ont examiné cette question intéressante s'accordent à regarder la mer Noire comme ayant été dans l'origine un lac immense formé par les eaux de tous les grands fleuves dont l'embouchure est dans ce vaste bassin, qui était fermé aussi au sud-ouest par des montagnes élevées. Par conséquent l'Europe était alors jointe à l'Asie sur ce point là. Mais ce bassin une fois comblé par les eaux, comme la plupart des fleuves qu'il reçoit coulent du nord au sud, la plus forte impulsion des eaux dut porter sur ces montagnes, derrière lesquelles s'étendaient de vastes plaines. Les violents déchirements qui résultèrent de ces terribles efforts creusèrent le Bosphore, par lequel le trop plein du Pont-Euxin se répandit dans les vallées qui devinrent la Propontide. Quand ce second bassin vint à être comblé à son tour, les eaux s'ouvrirent de même un passage à travers les montagnes qui le séparaient de la mer Égée. Alors le Pont-Euxin, la Méditerranée et l'Océan ne formèrent plus qu'une mer, et l'Asie fut séparée distinctement de l'Europe; ce qui fait dire avec une élégante précision à Gyllius : *Bosporus una clave duos orbes, duo maria aperit et claudit*. Ces grandes opérations naturelles sont indiquées par les escarpements en zig-zag des rives du Bosphore, la direction du courant et son extrême rapidité. Les eaux du Bosphore

coulent du Pont-Euxin dans la Propontide, et celles de l'Hellespont de la Propontide dans la mer Égée.

Le Bosphore a deux fois par an, au printemps et à l'automne, un passage de poissons qui descendent de la mer Noire dans la mer de Marmara en si grande quantité, que la pêche qui se fait alors peut approvisionner abondamment toute la Turquie. La direction de ce détroit est du nord au sud. Il a 7 lieues de long; sa moindre larleur, entre les deux châteaux des Génois, est de moins d'un quart de lieue. « Il serpente, dit Chevalier, comme un beau fleuve, entre deux chaînes de montagnes dont les sommets sont ornés de groupes d'arbres, la pente entrecoupée de jardins, et le pied couvert d'agréables villages qui se succèdent presque sans interruption depuis Constantinople jusqu'à l'entrée de la mer Noire. » C'est là qu'est le commencement du détroit, par rapport à son courant. Avant son entrée sont de chaque côté de petites îles que la haute antiquité crut flottantes et qui sont les *roches cyanées*. A son embouchure dans la mer de Marmara, du côté de l'Europe, à droite, est Constantinople qui s'avance comme un beau promontoire entre son vaste port et la mer; du côté de l'Asie, à gauche, est la petite ville de Scutari, l'ancienne Chrysopolis, qui regarde Constantinople et dans les alentours de laquelle les Turcs aiment à placer leurs tombeaux, parce qu'ils regardent l'Asie comme la véritable patrie des mahométans. Une foule de barques, qui vont et viennent sans cesse de la côte d'Asie à celle d'Europe, animent cette partie du détroit; et la vue dont on jouit sur les deux rives est une des plus belles de la terre.

Le promontoire correspondant sur la rive asiatique est le cap Ancyreum, au sommet duquel est bâti le fanal d'Asie. Parmi les Cyanées qui sont au pied, les anciens distinguaient la tour de Médée. Puis, en redescendant cette rive vers Scutari, on trouve près du château d'Asie un lieu appelé par les Grecs Hieron et indiquant l'ancien emplacement du temple de Jupiter Urius; ensuite la montagne du Géant, le point le plus élevé des deux rives. Entre cette montagne et Scutari le Bosphore reçoit plusieurs rivières, dont la plus considérable est l'ancien fleuve Arété, que les Turcs appellent Jok-Sou. Au delà de Scutari, tout à fait à l'extrémité du détroit, était dans l'antiquité la ville de Chalcédoine. X.

BOSPHORE CIMMÉRIEN, détroit qui sépare la Crimée ou l'ancienne Tauride de la presqu'île ou plutôt de l'île de Taman, autrement nommée Tmoutarakhân. Les Grecs l'ont appelé Bosphore (*voy.* l'article précédent), soit parce qu'un bœuf pouvait passer le détroit à la nage, soit parce que Io, fille d'Inachus, changée en génisse, passa, d'après leurs traditions, de là dans le Bosphore de Thrace. Pour le distinguer de celui-ci, le nom de Cimmérien lui a été donné, sans doute par le peuple de ce nom qui, avant d'être chassé par les Scythes, possédait la presqu'île Taurique. Sous les Génois qui, à peu de distance de là, avaient leur colonie de Caffa, ce Bosphore s'appellait détroit de Vospro et d'Aspromonte, ce qui était le nom de la ville de Kertch, l'ancienne Panticapée qui fut appelée ensuite Bosporus, située sur le détroit. Aujourd'hui les Russes l'appellent détroit de Kertch ou de Iénikalé, et y attachent, comme clef de la mer d'Asof, beaucoup d'importance. X.

BOSSAGE, opération industrielle appartenant à l'orfévrerie et même à la chaudronnerie, et qui consiste à faire au moyen du marteau des enfoncements et des saillies formant des dessins. Les espèces de sculptures saillantes qui décorent les aiguières, les gobelets, les flambeaux, etc., on les obtient, soit au marteau, soit par le procédé plus expéditif de l'estampage (*voy.*); on distingue la *ronde bosse* et la *demi-bosse*, suivant que les dessins sont plus ou moins saillants.

En architecture, le bossage est la saillie qu'on laisse à une pierre pour la saisir et la mettre en place. Ordinairement on abat cette saillie; mais dans quelques monuments on l'a conservée. F. RATIER.

BOSSE. (*Anthropologie.*) Les saillies formées par diverses parties du crâne et indiquant, d'après les phrénologistes, les diverses dispositions de l'âme et de l'esprit, seront signalées à l'article CRANOLOGIE. Les déformations de la taille et les moyens d'y remédier doivent être traités aux mots GIBBOSITÉ et ORTHOPÉDIE; enfin c'est aux mots CONTUSION qu'il sera question des tumeurs sanguines connues sous le nom vulgaire de *bosses*. F. RATIER.

BOSSE. (*Beaux-arts.*) *Demi-bosse, ronde bosse*, sont des modèles en plâtre, en terre, en pierre, en bronze, en marbre, d'après lesquels les artistes s'exercent à dessiner, pour mieux imiter le relief des corps. Selon que la bosse est une figure isolée et complète, ou demi-relief, ou aplatie sur un fond, elle est ronde, demi-ronde ou *méplate*. La plupart des bosses sont en plâtre et moulées sur les plus beaux monuments de l'antiquité qu'elles popularisent, si on peut le dire, en les multipliant à l'infini et les rendant accessibles à toutes les fortunes, principalement à celles des artistes, pour les études desquels

elles sont, comme les gravures d'après les grands maîtres, d'une utilité première. Les bosses prises sur la nature par parties, telles que sur le masque humain, le torse, les bras, les jambes, les mains, les pieds, sont d'un très-grand secours pour les artistes qui trouvent en elles ce que le modèle vivant, toujours très-coûteux, ne leur offre presque jamais réuni ou d'un choix également beau. C'est principalement pour le sculpteur, qui veut fixer le jeu des muscles de son modèle dans un mouvement instantané, que le moulage sur nature devient d'une nécessité absolue. Sans doute, la vérité des raccourcis et la musculature si vraie du lutteur Borghèse ont été obtenus par ce moyen. L. C. Soyer.

BOSSOIRS ou Bosseurs. Ce sont, en termes de marine, deux pièces de bois placées en saillie à l'avant d'un vaisseau, qui servent à la manœuvre des ancres, et principalement à les soutenir quand celles-ci sont levées.

BOSSUET (Jacques-Bénigne), une des premières gloires des lettres françaises; évêque de Condom (1669), précepteur du dauphin, fils de Louis XIV (1670); membre de l'Académie française (1672); évêque de Meaux (1681); premier aumônier de la dauphine et de la duchesse de Bourgogne; conservateur des priviléges de l'université, supérieur du collége de Navarre (1695) et conseiller d'État (1697), naquit à Dijon, le 27 septembre 1627, d'une famille qui occupait les premières places dans les parlements de Dijon et de Metz. Son père était avocat et conseil des états de Bourgogne. Il fit à Dijon ses premières études sous les jésuites, et, à l'âge de 15 ans, il vint faire à Paris ses cours de philosophie et de théologie au collége de Navarre. Bossuet mêla à l'étude de la philosophie celle du grec, et à la lecture de l'Écriture sainte et des Pères celles des classiques de la Grèce et de Rome. A l'âge de 16 ans il soutint sa première thèse avec un tel éclat que, dans les salons de Paris, on parla du jeune abbé comme d'un prodige. Les beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet voulurent le voir et l'entendre. Un soir Feuquières l'amena; on le pressa d'improviser un sermon : il se recueillit un moment, et son éloquence parut si nouvelle et ses illuminations se montrèrent si vives, si soudaines, que l'étonnement fut égal à l'admiration. C'est après avoir écouté ce sermon, prononcé dans la nuit, que Voiture disait n'avoir jamais entendu prêcher *ni sitôt ni si tard*. Bossuet fut reçu, à 20 ans, dans la corporation du collége de Navarre. En 1648 il soutint une thèse qu'il dédia au prince de Condé. Le vainqueur de Rocroi vint l'entendre; le jeune docteur ne craignit pas de comparer devant lui les gloires de la terre avec celles du ciel, et d'abaisser les périssables vanités du monde devant les splendeurs éternelles d'une autre vie. Il ne pensait pas alors que, 40 ans plus tard, il aurait à reproduire la même pensée et les mêmes images devant le cercueil du héros. Le grand Condé, fortement ému, accorda, dès ce jour, au jeune orateur son amitié et son estime. Bossuet s'était mis sous la direction spirituelle du saint instituteur des prêtres de la mission. Vincent de Paule, qui l'avait admis à ses conférences, devint son maître, son modèle et son ami. Le 16 mai 1652 Bossuet fut reçu docteur et ordonné prêtre. Péréfixe, archevêque de Paris et historien de Henri IV, voulut lui donner les deux premières cures de la capitale; le docteur Cornet, affaissé par l'âge, le pressa d'accepter la grande maîtrise de Navarre; mais attaché dès sa tendre jeunesse au chapitre de Metz, d'abord par un canonicat, ensuite par les dignités d'archidiacre et de doyen, il résolut de s'établir dans cette ville. Ce fut là qu'en 1655 il publia son premier ouvrage : c'était la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*, célèbre ministre protestant, également renommé par son savoir et par ses vertus, estimé des catholiques et consulté par les magistrats; le procureur général Joly, qui était son ami, avait désiré joindre l'avis de ce ministre au sien sur un exemplaire du livre de Mariana, où ce jésuite expose sa doctrine détestable sur le régicide. Le bruit que faisait la *Réfutation* de Bossuet fit naître l'idée d'une mission pour convertir les protestants du diocèse de Metz. Saint Vincent de Paule la demanda; la reine régente, Anne d'Autriche, l'ordonna; Bossuet la dirigea. Mais le succès qu'elle eut, quoique assez remarquable, n'égala point celui que Fénelon obtint un peu plus tard dans sa mission du Poitou. On peut expliquer peut-être cette différence par celle qui existe entre l'art de toucher et celui de convaincre.

Quelques sermons prêchés dans les églises de Paris ouvrirent à Bossuet la carrière où son génie l'appelait. Deux reines, Anne et Thérèse d'Autriche, allaient s'asseoir parmi ses auditeurs. On voulut bientôt l'entendre à la cour. Louis venait de prendre les rênes de l'État, et, pendant plusieurs années, il choisit Bossuet pour prédicateur des avents et des carêmes. Il fit écrire à Metz au père de l'orateur, pour le féliciter des succès de son fils, et voulut ainsi mêler sa voix à celle de la renommée. Il ne nous reste que des fragments de ces discours; ils étaient presque toujours improvisés, et, comme le dit le père

Delarue, *méditées plutôt qu'étudiées et polies*. Ce qu'on a recueillis des sermons de Bossuet (6 vol. in-12) ne se compose en général que de morceaux rapidement écrits, mais où brillent souvent les éclairs du génie.

Le grand maître de Navarre, qui avait été le premier guide de Bossuet, mourut en 1665, et l'élève fit l'oraison funèbre du docteur. Ce fut la première qu'il prononça : elle n'est pas indigne de celles qui portèrent si haut son nom, et on peut regretter qu'elle ne se trouve pas jointe à leur recueil, qui a eu un si grand nombre d'éditions.

Un jour Bossuet allait monter en chaire lorsqu'il apprit que son père touchait à la fin de ses jours. Il quitta précipitamment l'église et partit pour aller recueillir son dernier soupir. A son retour il entreprit de convertir Turenne à la religion romaine. Il composa dans ce but, qui fut atteint, l'*Exposition de la doctrine catholique*, livre célèbre qui ramena aussi le marquis de Dangeau à la religion du monarque.

Bossuet avait fait, en 1666, l'oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche, qu'il n'a pas jointe au recueil publié par lui en 1689. L'oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, prononcée en 1669, est la première dans toutes les éditions; les autres oraisons sont celles de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1670); de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France (1683); d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine (1685); de Michel le Tellier, chancelier de France (1686), et de Louis de Bourbon, prince de Condé (1687). On trouve à la fin du recueil, le sermon prononcé par Bossuet, le 4 juin 1675, pour la profession de Mme de la Vallière : mais ce discours est comme l'oraison funèbre de cette illustre et tendre victime de l'amour : car ce fut en ce jour qu'elle mourut au monde. « Ces oraisons, dit la Harpe, sont des chefs-d'œuvre d'une éloquence qui ne pouvait pas avoir de modèle dans l'antiquité, et que personne n'a égalé depuis. Bossuet ne s'y sert pas de la langue des autres hommes; il fait la sienne. Il la fait telle qu'il la lui faut pour sa manière de penser et de sentir qui est à lui; expressions, tournures, mouvements, construction, harmonie, tout lui appartient. »

La réputation de Bossuet s'élevait sans cesse par de nouveaux succès. Arnauld et Nicole, auteurs de la *Perpétuité de la Foi* et des *Préjugés légitimes contre les Calvinistes*, soumirent ces livres à son approbation, et il la donna avec éloge. Les protestants écrivirent pour réfuter son *Exposition de la doctrine chrétienne*, qui était traduite dans toutes les langues; il leur répondit et eut le rare avantage de convertir un de ses adversaires, Brueys, qui se mit alors à combattre contre Jurieu, la Roque, Lenfant, et qui, mêlant aux controverses les jeux de la scène, publia le *Grondeur*, le *Muet*, *l'Histoire du Fanatisme ou des Cévennes*, et fit jouer l'ancienne comédie restaurée de l'*Avocat patelin*.

En 1670 Bossuet fut nommé précepteur du dauphin, place qui avait été d'abord destinée, dit-on, à Chapelain. Bossuet et le duc de Montausier, nommé gouverneur, unirent leurs vertus, leur zèle et leurs talents pour former au grand art de régner un prince que le long âge de son père empêcha d'arriver au trône. Ce fut pour l'instruction du dauphin que Bossuet écrivit son admirable *Discours sur l'Histoire universelle*, son *Abrégé de l'Histoire de France*, sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, livre fait pour les rois, digne « de leur étude et de la curiosité de l'univers. » (Delarue.) Il composa aussi, dans le même dessein, une *Logique*, des *Réflexions sur la morale d'Aristote*, un *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, les *Traités du libre arbitre de la concupiscence* et plusieurs autres ouvrages. Aucune partie de l'instruction ne fut négligée. La grammaire, les langues, la rhétorique, la poésie, devinrent pour Bossuet une occupation sérieuse dans l'étendue de ses devoirs.

Mlle de Duras, élevée dans la religion de Calvin, voulut entendre Bossuet conférer avec le ministre Claude, et le lendemain de cette conférence elle fit son abjuration. Dans la relation de cet événement, qui fit grand bruit à la cour, Bossuet rend pleine justice au savoir et aux vertus de son adversaire; et, en général, on remarque, dans ses longues controverses avec les protestants, une dignité calme et une modération qu'il ne sut pas garder plus tard avec Fénelon.

Une grande partie de sa vie ne fut qu'un combat pour l'Église catholique. Pendant près d'un demi-siècle (de 1655 à 1702), il publia dans l'intérêt de cette cause plus de 20 ouvrages, dont le plus célèbre est l'*Histoire des variations des Églises protestantes* (1688, 2 vol. in-4°, et 1691, 4 vol. in-12); nous citerons encore les *Six Avertissements aux protestants*, qui parurent de 1689 à 1691, et le *Projet de réunion entre les catholiques et les protestants*, ou *Recueil de dissertations et lettres composées dans la vue de réunir les protestants d'Allemagne de la confession d'Augsbourg à la religion catholique*.

Déjà plusieurs fois et à diverses époques d'inutiles tentatives avaient été faites pour amener cette grande et difficile réconciliation. Bossuet avait publié, en 1682, son *Traité de la communion sous les deux espèces*, et il ne croyait point cette communion contraire à la foi catholique. Un philosophe célèbre, placé à la tête des savants de son siècle, Leibnitz, eut la grande pensée de s'entendre avec Bossuet, comme il le fit aussi avec Pélisson, historien et secrétaire de l'Académie française, pour amener la fusion des Églises catholique et luthérienne. Médiateurs puissants par leur renommée, Bossuet et Leibnitz étaient dignes d'attacher leur nom à ce qui eût été l'événement le plus mémorable de leur époque. Les propositions de la réunion furent examinées et débattues avec une modération remarquable, avec un désir réciproque de toute concession possible. Des difficultés jusque-là insurmontables paraissaient devoir être aplanies; les princes d'Allemagne suivirent avec intérêt cette négociation; comme Louis XIV, l'empereur Léopold désirait la réunion des Églises chrétiennes. Un savant docteur protestant, Molanus, était parvenu à concilier 50 articles controversés entre les catholiques et les luthériens; et Bossuet écrivait à Leibnitz (10 janv. 1692): « Je regarde les « articles de l'abbé Molanus comme un grand « acheminement à la paix du christianisme. » Les concessions devaient être faites de part et d'autre; Bossuet alla dans les siennes aussi loin qu'il crut pouvoir le faire. Non-seulement il promettait, au nom du pape, l'usage de la communion sous les deux espèces, il annonçait aussi que les ministres luthériens qui, après leur profession de foi, seraient élevés à l'ordre de prêtrise ou à l'épiscopat, pourraient conserver leurs femmes (*sua conjugia relinquantur*). Mais cette négociation, commencée et poursuivie sous de si heureux auspices, échoua par la persistance de Leibnitz dans ses attaques contre l'autorité du concile de Trente. Il avait fini par montrer une inflexibilité si peu en harmonie avec l'esprit de conciliation empreint dans ses premiers écrits, qu'on supposa un motif politique à ce changement [1].

L'année 1682 avait signalé Bossuet comme l'oracle de l'Église gallicane, le défenseur de ses droits, et en même temps le régulateur de l'autorité des papes dans ses rapports avec l'autorité des rois. Pendant les différends qui s'étaient élevés, au sujet de la régale, entre Innocent XI et Louis XIV, une assemblée générale du clergé fut convoquée. Soumis aux deux puissances, et après avoir prpnoncé devant les évêques son sermon *sur l'unité de l'Église*, Bossuet rédigea et fit adopter les quatre célèbres propositions sur les immunités de l'Église gallicane (*voy.* ce mot): le pape Innocent les fit brûler à Rome; Louis XIV les promulgua par un édit que tous les parlements enregistrèrent. L'enseignement en fut prescrit dans les universités et dans les séminaires, et depuis elles ont été regardées comme loi de l'État.

Les deux hommes les plus célèbres de l'Église de France, Bossuet et Fénelon, s'étaient profondément divisés dans l'affaire du quiétisme qui, selon le chancelier d'Aguesseau, *n'était pas moins une intrigue de cour qu'une querelle de religion*. Mme de Maintenon était entrée vivement, avec le cardinal de Noailles et l'évêque de Chartres, dans l'affligeante querelle de l'évêque de Meaux contre l'archevêque de Cambrai. Tandis que ce dernier, exilé dans son diocèse, ne pouvait obtenir la permission d'aller défendre son livre des *Maximes des saints* à Rome, Bossuet y avait envoyé son neveu et l'abbé Philippeaux, avec mission de poursuivre la condamnation des *Maximes*. On trouve dans les œuvres de Bossuet la volumineuse correspondance de ses deux agents. L'abbé Bossuet, qui fut depuis évêque de Troyes, écrivait à son oncle, en parlant de Fénelon: « C'est *une bête féroce* qu'il faut « poursuivre jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée. » Et le cardinal de Bausset, qui a été aussi l'historien de Fénelon, après avoir cité ces mots odieux, s'écrie: « Fénelon! une bête féroce! »

Bossuet avait publié 20 écrits, la plupart en français, quelques-uns en latin, dans l'affaire du quiétisme (1694-1699). Parmi ses ouvrages imprimés, dont le nombre étonne l'imagination, car il s'élève à plus de 100, il en est 8 sur l'Écriture sainte, 20 contre les calvinistes, 9 contre les mauvais critiques, 10 pour la défense du clergé de France, 14 pour le diocèse de Meaux: 4, dont les *Élévations à Dieu*, sur des sujets de piété et de morale; 11 pour l'éducation du dauphin; 7 sous la forme de lettres et 9 sous les titres d'oraison funèbre ou de discours. Il existe trois grandes éditions des œuvres de Bossuet: la première, donnée par les abbés Péreau et Leroy (1743-1753), 20 vol. in-4°; la 2e, par dom Deforis (1772-1788), 19 vol. in-4°. La révolution empêcha de terminer cette édition qui devait avoir 36 vol.; la 3e, la seule qui soit complète, dirigée par les abbés Hémey-d'Auberive et Caron (Versailles, 1815-1819), 47 vol. in-8°, y compris les

[1] On trouve dans les *Œuvres de Bossuet* tous les actes de cette négociation dont le cardinal de Bausset a donné une longue et savante analyse.

4 vol. de l'*Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset. On peut regretter que l'évêque de Meaux et le grand Arnauld (dont les œuvres forment 48 vol. in-4°), aient usé leur puissant génie sur des matières de controverse.

Bossuet mourut des douleurs de la pierre, dans sa 76e année, à Paris, le 12 avril 1704; et la même année la France fut veuve de ses deux plus grands orateurs, car elle perdit aussi Bourdaloue.

Dans le XVIIe siècle on aimait à comparer Bossuet avec Bourdaloue, Fléchier et Mascaron : aujourd'hui ces comparaisons seraient peu goûtées; le temps a tracé la démarcation de ces renommées. L'éloquence de Bossuet ne ressemble à aucune autre; elle est soudaine, impétueuse, irrégulière. C'est un torrent qui entraîne plutôt qu'un fleuve réglé dans son cours. Il ne cherche ni ne dédaigne les ornements de la pensée. Simple et rapide dans sa marche, il plane au-dessus de l'art et des règles. Sa parole est une inspiration; son sublime est de toutes les langues et de tous les temps. Théologien dont les livres sont devenus une autorité en matière de foi; controversiste net et précis, réduisant tout à l'objet dont il parle; orateur qui n'a suivi aucun modèle et qui n'a pu être suivi, être égalé lui-même; historien qui lance dans la nuit des âges les éclairs de son génie; politique qui semble né pour instruire les rois : on voit son élévation sans pouvoir la mesurer. Il saisit, il étonne, on admire. Voulait-on peindre Bossuet et Fénelon, on disait : *l'aigle de Meaux, le cygne de Cambrai*. Lorsque la Bruyère fut reçu à l'Académie française (1693), il termina son discours par ce magnifique éloge de Bossuet : « Que dirai-je de ce personnage..... qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talents; orateur, historien, théologien, philosophe d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire? un défenseur de la religion, une lumière de l'Église; parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église! »

Le célèbre jésuite Delarue prononça son oraison funèbre; mais il se montra comme écrasé sous la hauteur de son sujet. L'éloge de Bossuet, par d'Alembert, écrit avec plus d'esprit que de force, avec plus de justesse que d'élévation, plaît par un choix d'anecdotes facilement contées et rapprochées avec art : c'est une esquisse et non un portrait. L'éloge de Bossuet, par l'abbé Talbert, couronné par l'académie de Dijon, en 1772, est sagement composé et laborieusement écrit, sans éloquence et sans hautes pensées. La vie de Bossuet, par de Burigny (1761, in-12), est un livre estimable plutôt qu'un bon ouvrage. Dom Deforis, le cardinal Maury, beaucoup d'autres encore, ont essayé la biographie, ou l'éloge ou l'appréciation de Bossuet. Le cardinal de Bausset est jusqu'à ce jour son meilleur historien. VILLENAVE.

BOSSUET (FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH) est né le 22 août 1798, à Ypres (Flandre occidentale). Après bien des services rendus à la patrie, la révolution de 1830 le vit entrer au ministère des relations étrangères, où il fut employé aux affaires de la marine jusqu'en 1834, époque à laquelle il quitta le ministère pour s'adonner entièrement à la peinture dont il n'avait cessé de s'occuper pendant sa carrière administrative. Il avait pendant son séjour à Ostende, pris part à l'organisation de l'Académie de cette ville. Il y avait eu la direction des classes supérieures. En 1828, étant venu se fixer à Bruxelles, il se fit connaître des peintres, qui lui confiaient leurs productions pour en rectifier la perspective. Il fut plus tard nommé professeur à l'Académie de Bruxelles, et publia en 1833 un Traité de perspective pratique.

Son premier tableau, représentant l'église des SS. Michel et Gudule, fut exposé en 1830 au salon de Bruxelles. Son second tableau, *le Marché au poisson d'Ostende*, parut à Gand à l'exposition de 1833. Peu de temps après, il exécuta, pour la galerie de S. M. le roi, une vue de la cathédrale d'Anvers. Depuis lors, on vit de ses productions dans les principales expositions en Belgique, en Hollande, en Allemagne, etc.

Après avoir étudié les monuments du moyen âge et autres, en France, en Allemagne et en Angleterre, il fut, en 1840, chargé par le gouvernement d'une mission en Espagne et dans le nord de l'Afrique, où il alla étudier l'architecture moresque.

Voir 1° son rapport au ministre et 2° son portefeuille attestant le succès de sa mission.

Ses tableaux, qui figurèrent à l'exposition nationale de 1842, lui valurent la décoration de l'ordre de Léopold.

On voit de ses tableaux dans les principaux cabinets de l'Europe.

Il vient d'organiser une école normale de dessin où il met en pratique une méthode que l'on appréciera plus tard. X.

BOSTANDJI, jardinier, ou, à proprement parler, celui qui cultive les melons (en turc et en servien *bostan*, melon). C'est sous ce nom que l'on désigne les gardes du sérail, qui sont en outre les jardiniers et les rameurs du Grand Sei-

gneur; lorsqu'il se promène sur le détroit, c'est à leur chef, le *bostandji bachi*, à tenir le gouvernail. Celui-ci a de plus sous sa surveillance les jardins du sérail, les maisons de plaisance du Grand Seigneur, et les châteaux situés sur le canal. Ces bostandji, que l'on a regardés, mais à tort, comme formant un corps militaire, étaient autrefois au nombre de 3,000; ils ne sont plus qu'environ 600. Leur solde est semblable à celle que recevaient autrefois les janissaires; 30 d'entre eux, appelés les *khasséfis* ou intimes, remplissent les fonctions d'exécuteurs des hautes œuvres et accompagnent toujours le sultan.

Les bostandji se partagent en 9 classes que l'on peut facilement reconnaître, car les membres de chacune d'elles ont une ceinture différente. Outre les 600 bostandji de Constantinople, il y en a encore quelques autres à Andrinople, sous les ordres d'un bostandji nommé par le Grand Seigneur. DE LA NOURAIS.

BOSTON (long. occid. 71° 4', lat. N. 42° 22'), la plus grande ville de la Nouvelle-Angleterre et le chef-lieu de l'État de Massachusets, est le centre d'un commerce très-considérable et qui s'étend à toutes les parties du globe. On en exporte principalement du bœuf, du mouton et du poisson salés, des bois de charpente et de construction, du rhum américain, de la potasse, de la perlasse, de la graine de lin, de l'huile et des fanons de baleine, de la clouterie, de la sellerie, de la chapellerie, du tabac en feuilles et fabriqué, des articles des manufactures des autres États de l'Union et des pays étrangers, qui y sont importés pour être exportés en d'autres contrées, etc. En 1821 les importations s'élevèrent à près de 100,000,000 de francs.

Boston, qu'on apprend à connaître d'une manière détaillée par le roman de F. Cooper *Lionel Lincoln*, et dont on trouve une bonne description dans *l'Encyclopædia americana*, tome II, a une population de plus de 60,000 âmes; en 1765 on n'y comptait encore que 15,520 habitants. Elle est située sur la baie du même nom ou de Massachusets, dans une presqu'île à l'embouchure du fleuve Charles, et se divise en trois quartiers. Le port fortifié peut recevoir plus de 500 grands bâtiments. On y voit de beaux édifices, surtout dans West-Boston, et l'on distingue particulièrement l'hôtel des états, la bourse, l'Athénée avec la bibliothèque et une galerie de tableaux. Il y a une faculté de médecine qui appartient à l'université, dite de Harvard, de Cambridge. C'est à Boston qu'éclata en 1773 la révolution américaine, par un acte insurrectionnel du peuple qui jeta à la mer une cargaison de thé envoyée d'Angleterre. Les batailles de Lexington et de Bunkershill, dans la proximité de la ville, ouvrirent la lutte deux ans après. X.

BOSTRICHINS. Ce nom a été donné par Latreille à une famille d'insectes de l'ordre des coléoptères et de la section des tétramères. Les caractères suivants lui sont assignés : articles des tarses presque toujours sans divisions; corps cylindrique; tête globuleuse; antennes de huit à dix articles distincts, dont le premier allongé, et les deux ou trois derniers formant une grande massue le plus souvent solide; palpes très-courts, coniques dans la plupart; jambes ordinairement comprimées; les antérieures dentelées. — Cette famille comprend plusieurs genres qui se classent de cette manière :

†. Palpes très-petits, coniques; antennes en massue solide, plus courtes ou guère plus longues que la tête.

1. Massue des antennes commençant plus bas que le neuvième article. Genres : hylurge, tomique, platype.

2. Massue des antennes commençant au neuvième article; pénultième article des tarses bifide. Genres : scolyte, hylésine.

†† Palpes très-petits, coniques; massue des antennes formée de trois feuillets très-allongés; pénultième article des tarses bilobé. Genre : phloïotribe.

††† Palpes filiformes; massue des antennes perfoliée ou en scie, quelquefois pectinée; corps allongé; articles des tarses entiers. Genres : bostriche, psoa.

BOT, en marine, est une embarcation hollandaise ou flamande, fort pleine, carrée de l'avant et pontée : voici la description détaillée que nous en donne un auteur. « Le *bot* est ponté, et au lieu de dunette ou chambre un peu élevée, il y a une chambre retranchée à l'arrière qui ne s'élève pas plus que le pont. On fait jouer le gouvernail, ou avec une barre ou sans barre, parce que celui qui gouverne le peut faire tourner aisément de dessus le pont. A l'avant du bot, il y a une poulie qui sert à lever l'ancre, et au milieu du bâtiment on pose un cabestan lorsqu'il en est besoin, et on l'affermit par deux courbatons, qui de l'un à l'autre vont se terminer contre le bord. Les membrures du fond sont vaigrées ou couvertes de planches, hormis à l'endroit où l'on puise l'eau qui y entre. De *bot* est venu le mot *paquebot*, vaisseau qui apporte les lettres. » Dans l'ancienne Flandre et dans la Hollande, les chaloupes et tous les autres bâtiments à rames prennent le nom de *bot*. SAINT-PROSPER.

BOTANIQUE. Pendant longtemps on avait

borné le sens habituel de ce terme à l'art de nommer et de classer les végétaux; mais à mesure que l'étude générale de l'histoire naturelle a fait des progrès, on a senti que toutes les parties de l'histoire des plantes étaient intimement liées les unes avec les autres. On a donc agrandi le sens du mot, et on a, avec raison, considéré la botanique comme l'histoire entière du règne végétal. Dans ce cas, elle se divise en un grand nombre de branches distinctes que nous énumérerons d'abord pour faire comprendre l'ensemble de la science, et que nous reprendrons ensuite successivement pour exposer les bases essentielles de chacune d'elles.

Les parties dont la botanique générale se compose sont, les unes fondamentales, les autres accessoires ou d'application.

A la première série appartiennent : 1° L'*organographie* ou la description des organes tant extérieurs qu'intérieurs des végétaux; 2° la *physiologie* qui cherche à déduire de l'étude des organes et de celle des milieux où les plantes se trouvent, tout ce qui est relatif à la vie végétale; 3° la *méthodologie* qui s'occupe de la comparaison des végétaux, et par conséquent de l'art de les classer, de les distinguer, de les nommer et de les décrire de manière à faire saillir leurs ressemblances et leurs différences.

On peut rappeler aux parties accessoires : 1° La *botanique géographique* qui recherche les faits relatifs à la distribution des végétaux sur le globe actuel et les lois qui peuvent donner une idée générale de ces faits; 2° la *botanique oryctologique* qui a pour but d'étudier la structure et l'histoire des végétaux fossiles, considérés dans leurs rapports, soit avec les formes des végétaux actuels, soit avec les couches du globe; 3° la *botanique historique* qui recherche par quelles voies la science est arrivée à son terme, et qui en fait connaître les différentes époques.

Je considère, en troisième lieu, comme simples parties d'application : 1° la *botanique agricole* qui devrait être bornée aux choix qui président à la culture des végétaux, mais où l'on mêle quelquefois des recherches relatives à l'emploi des plantes; 2° la *botanique médicale*, où l'on réunit tout ce qui tient à la connaissance des plantes, considérées comme médicaments; 3° enfin la *botanique appliquée* qui comprend l'étude de tous les autres genres d'applications aux besoins des hommes, et qui se subdivise selon qu'il s'agit des plantes employées comme matières *alimentaires*, *tinctoriales*, *combustibles*, etc.

Indépendamment de ces divisions méthodiques, l'usage a établi encore des termes propres à désigner l'étude spéciale de certains végétaux; ainsi, on appelle *dendrologie* l'étude des arbres; *mycologie* celle des champignons; *muscologie* celle des mousses, etc. On pourrait ainsi, si la chose en valait la peine, créer un nom pour l'étude de chaque grande division des végétaux; mais ces divisions sont peu rationnelles comme sciences distinctes, et chacune pourrait présenter les neuf divisions méthodiques que nous venons d'indiquer et dont nous allons rapidement passer en revue l'histoire et les bases fondamentales.

I. L'organographie [1] est la base de la science tout entière. En effet, sans la connaissance, et même sans une connaissance bien raisonnée des organes des plantes, il est impossible de se rendre compte des phénomènes de la vie végétale, ni de comparer entre elles les diverses plantes de manière à concevoir leurs différences et leurs ressemblances. Or il est remarquable que cette étude, qui aujourd'hui nous semble la plus élémentaire de toute la botanique, soit loin d'être celle par laquelle on en a commencé l'étude. Théophraste, qui peut être considéré comme le premier naturaliste qui se soit occupé des phénomènes de la vie des plantes, méconnaissait presque entièrement leur structure. Dioscoride, qui a joué un rôle analogue, relativement aux descriptions et aux classifications, ne paraît avoir eu que des idées très-vagues sur leur organisation. Cette négligence de l'étude directe des organes s'est prolongée après la renaissance des études; et si l'on excepte Césalpin qui, dans son admirable ouvrage *de Plantis*, a le premier donné l'exemple de l'analyse directe et soignée de certains organes, on peut dire que ce n'est que vers la fin du XVII[e] siècle que cette branche de la science a été étudiée avec le degré d'importance qu'elle mérite. A cette époque, deux observateurs du premier ordre, Grew en Angleterre, et Malpighi en Italie, se servirent avec habileté du microscope qui venait d'être notablement perfectionné, et l'appliquèrent à l'étude des organes internes des végétaux. Ils le firent avec une telle supériorité que pendant plus d'un siècle on n'ajouta rien à leurs travaux. Si même dès lors des hommes habiles, tels que Hedwig, et, de nos jours, MM. Kieser, Tréviranus, Mirbel, etc., ont porté de nouveau leurs recherches sur ce sujet, on peut dire, sans être taxé de méconnaître des services très-réels, qu'ils ont moins découvert des faits complétement inconnus à

[1] *Voyez*, pour les preuves et les détails de ce que je ne fais ici qu'indiquer en peu de mots, mon *Organographie végétale*, 2 vol. in-8°; Paris, 1827.

Grew et à Malpighi qu'ils n'ont donné les moyens de les coordonner de manière à en comprendre toute la signification. L'étude de l'anatomie ou de la structure interne des végétaux reconnaît aujourd'hui la singulière similitude de tous leurs organes élémentaires; elle prouve que le tissu interne de toutes les plantes se compose d'un nombre immense de petites vésicules (qu'on nomme cellules, eu égard à ce qu'elles composent le tissu cellulaire), et que ces vésicules, plus ou moins agglomérées et de forme ou arrondie ou diversement allongée, donnent naissance à toutes les principales différences des organes; elle montre que, dans une partie seulement du règne végétal, on trouve, en outre, des *vaisseaux* remplis d'air, diversement conformés, et des orifices appelés *stomates*, auxquels ces vaisseaux paraissent aboutir, et que tout cet appareil est enveloppé, au moins dans sa jeunesse, dans une pellicule ou *cuticule* qui lui sert de tégument commun. Ainsi la structure interne des végétaux étonne autant par son homogénéité que leur aspect extérieur surprend par sa variété.

L'étude des organes externes, ou, comme on dit, l'autopsie, n'a été que plus tard réduite à des lois simples et générales. Pendant longtemps on a dû se contenter de donner successivement des noms à tous les organes qui semblaient différents, sans trop chercher leurs rapports entre eux. Mais, dans ces derniers temps, on a vu que des organes en apparence très-disparates se liaient entre eux par de nombreux intermédiaires, et se transformaient souvent les uns dans les autres. On a été ainsi conduit à reconnaître que tous ces organes se réduisaient intrinsèquement à trois principaux : la *racine,* qui tend à descendre vers le centre de la terre; la *tige,* qui s'élève avec plus ou moins d'énergie; et les *feuilles,* qui naissent autour de la tige, disposées en spires ou en anneaux. Les deux premiers forment l'axe des végétaux, et les feuilles sont comme des sortes d'appendices latéraux. Aussi M. Turpin a-t-il désigné les premiers sous le nom d'*axiles,* et les feuilles sous celui d'organes *appendiculaires*. Ces feuilles revêtent des formes très-diverses et servent à des usages très-variés, selon la place qu'elles occupent et le mode de leur développement; tantôt elles sont de simples organes nourriciers, et tantôt, graduellement mais prodigieusement modifiées, elles forment les diverses rangées d'organes qui composent la fleur et le fruit des végétaux. Cette grande simplification dans l'essence des organes ne dispense pas sans doute d'étudier les formes détaillées de chacun d'eux, mais elle donne une marche régulière à tous les travaux et en a beaucoup étendu et développé l'ensemble. Elle domine aujourd'hui toute l'étude des plantes les plus parfaites par leur organisation. C'est encore de nos jours seulement que la structure interne de la tige dans les deux plus grandes classes des végétaux a été débrouillée avec quelque précision par M. Desfontaines : ce savant a montré que les uns (dicotylédones ou exogènes) croissent par l'addition de couches nouvelles situées sous l'écorce et en dehors du corps ligneux, tandis que les autres (monocotylédones ou endogènes) paraissent dépourvus d'une vraie écorce et grossissent par l'addition de fibres nouvelles au centre du corps ligneux. Ainsi presque toutes les bases et surtout toutes les lois générales de l'organographie sont des connaissances modernes, et l'on comprend sans peine combien toutes les autres branches de la science ont dû se former avec difficulté et hésitation, tant que les éléments eux-mêmes n'étaient guère connus que d'une manière empirique et irrationnelle.

II. La physiologie[1] est la science qui dans les deux règnes organiques cherche à démêler les lois et les phénomènes de la vie. Ceux-ci sont, dans le règne végétal, à quelques égards, moins frappants que dans les animaux, principalement en ce que le mouvement locomotif n'y existe pas; mais ils sont cependant dignes de toute l'attention des amis de la nature et ont fixé les regards de Théophraste dès les premières époques de la science. Ce n'a pu être cependant que bien des siècles après lui qu'on a pu mettre quelque précision dans cette étude. Elle se compose de deux branches principales, savoir : la nutrition et la reproduction des végétaux, ou, si l'on veut, la vie de l'individu et la vie de l'espèce. Il semble que ces deux classes d'idées se suivent si naturellement dans l'ordre que je viens d'indiquer que c'est aussi dans cet ordre qu'on a dû les étudier; mais la marche historique des sciences ne suit pas toujours une logique rigoureuse, et ici encore les premiers efforts dignes de louanges ont été dirigés vers les moyens de la reproduction des végétaux et la découverte de leurs sexes. Ceux-ci, entrevus par les anciens dans les plantes où ils sont séparés sur deux individus, comme dans les animaux, n'ont été reconnus dans presque tous les végétaux que dans le commencement du siècle dernier, par les observations successives de Zaluzianski, de Camerarius, de Burckhart, de Vaillant, et plus tard de Linné.

[1] Voyez *Physiologie végétale*, 3 vol. in-8°; Paris, 1832.

La singularité de ce rapprochement entre les deux règnes a vivement piqué la curiosité des savants et duublic, etparait avoir beaucoup contribué à porter les recherches des premiers sur la manière dont les végétaux pourvoient à leur nourriture. Ici encore, bien loin d'étudier d'abord les phénomènes élémentaires, on a commencé par les plus compliqués. La Statique des végétaux de Hales (*Vegetable staticks*, Londres, 1727), ouvrage qui montre au plus haut degré le génie des expériences physiologiques, est cependant aussi un exemple remarquable de cette marche bizarre de la science. Hales étudie avec sagacité des faits extraordinaires et parait peu s'inquiéter de la marche habituelle des sucs nourriciers. Ce n'est encore que presque de nos jours qu'on s'est assuré que l'eau du sol pénètre dans les plantes par l'extrémité des racines, s'élève, dans le corps ligneux seulement, probablement par les petits interstices situés entre les cellules et par l'effet des contractions vitales de celle-ci; qu'arrivée dans les parties foliacées, elle est exhalée en grande quantité, et que de plus, par l'effet des rayons directs du soleil, l'acide carbonique qu'elle renferme ou qu'elle tire de l'air se décompose et produit le dégagement du gaz oxygène qui purifie sans cesse l'atmosphère, et le carbone dont la fixation accroît le poids solide des végétaux. Ce poids est encore accru par le dépôts des molécules terreuses qui étaient contenues dans l'eau pompée du sol, et parce qu'une partie de cette eau elle-même se fixe dans le végétal. Le suc formé dans les feuilles par ces diverses modifications redescend surtout dans les parties corticales; il est pompé çà et là par les vésicules qui s'en nourrissent ou le réservent en dépôt pour le développement des organes futurs, ou en fabriquent des sucs spéciaux analogues aux sécrétions animales. On voit que cette coordination si simple repose tout entière sur l'action individuelle des cellules et qu'elle ne pouvait par conséquent être conçue que depuis que leur structure est connue. Les progrès de la chimie ont aussi beaucoup et heureusement influé sur la physiologie : c'est à eux qu'elle doit tout ce qui tient aux combinaisons des matières d'où résultent la nutrition, la coloration et la composition des végétaux; mais la physiologie seule s'est chargée d'examiner par quelles forces, par quelles routes et par quels moyens ces combinaisons s'exécutent.

Indépendamment de ces phénomènes d'un ordre très-général, la physiologie végétale s'est occupée avec succès d'une foule de phénomènes d'un ordre un peu secondaire, mais qui n'en forment pas moins l'une des parties les plus piquantes de la science, savoir : des mouvements variés que les feuilles et les fleurs exécutent dans des circonstances déterminées; des précautions vraiment merveilleuses dans lesquelles la nature semble s'être complue pour assurer la fécondation, la dissémination et la germination des graines; des principes et des procédés divers par lesquels s'exécute la greffe naturelle ou artificielle des végétaux; la direction, si variée dans le règne et si fixe dans chaque cas particulier, qu'affectent les divers organes des plantes; des phénomènes curieux de la température végétale, et surtout de ceux qui se rattachent à la durée des végétaux qui nous la montrent comme indéfinie dans un grand nombre de cas, et nous autorisent à croire qu'il existe aujourd'hui des arbres peut-être contemporains des dernières révolutions du globe.

Mais la physiologie ne se borne pas à ces questions théoriques : elle éclaire d'un jour très-nouveau toute l'étude de la végétation et de la culture. L'appréciation de l'influence que les éléments extérieurs ou les milieux ambiants exercent sur les êtres organisés est une branche de cette science qui a reçu le nom d'*épirréologie*. Considérée dans ce qui est relatif au règne végétal, elle trouve dans l'appréciation de l'action de la lumière, de la chaleur, de l'air, de l'eau et du sol, toutes les bases théoriques de la bonne agriculture, tous les principes qui peuvent servir à juger le mérite réel des diverses méthodes de culture, l'explication et l'histoire de la plupart des maladies des plantes et de l'action réciproque que les végétaux exercent les uns sur les autres. C'est en particulier ce genre d'examen qui a révélé depuis peu la théorie des assolements, et qui a conduit à penser que si des plantes de la même espèce ne peuvent pas se succéder dans le même sol, cela tient à ce que ce sol est vicié pour elle par les excrétions d'individus semblables à ces plantes, et qu'aucune espèce vivante ne peut se nourrir des matières excrémentielles rejetées par des individus de la même espèce qu'elle.

III. Ces considérations, quelque nombreuses et variées qu'elles puissent être, sont loin d'épuiser celles qu'on peut déduire de l'étude des organes des végétaux. Jusqu'ici on aurait pu, pour ainsi dire, déduire tout ce dont nous avons parlé de l'étude d'une seule plante; mais il s'agit maintenant de comparer entre elles, pour les classer et pour les distinguer, les 70,000 espèces de végétaux qui ont déjà été observés sur la surface du globe et qui probablement forment une portion de la végétation réelle qui n'en dépasse pas

beaucoup la moitié. La branche de la botanique qui s'occupe de cette comparaison est celle qui prend le nom de *méthodologie* végétale [1].

La nécessité de savoir les noms des plantes, pour être en rapport avec les autres hommes, a fait croire longtemps que le but essentiel et direct de la science était de faire connaître ces noms, et cette opinion peut avoir encore quelque vérité quand on considère la science sous des rapports purement pratiques. C'est ce désir de trouver les noms qui a donné naissance aux méthodes dites *artificielles*, lesquelles conduisent à la nomenclature comme des sortes de dictionnaires. La méthode de Tournefort, le système de Linné et la méthode analytique de Lamarck (*voy.* tous ces noms) ont joui sous ce rapport d'une juste réputation. Mais à mesure que la science s'est étendue, que les organes des plantes ont été connus d'une manière plus intime et plus comparative, on a aspiré à un ordre plus logique et on s'est voué aux méthodes dites *naturelles*. Dans ces méthodes les êtres sont rangés d'après la masse de leurs rapports les plus intimes, de telle sorte que la place attribuée à chacun d'eux est le résultat, et par conséquent l'indice, de toute son organisation, et que la nomenclature, au lieu d'être le but direct, est la conséquence de la méthode. C'est à Bernard de Jussieu (*voy.*) que toutes les sciences naturelles ont dû cette importante révolution qui a été la cause essentielle des immenses développements qu'elles ont acquis de nos jours.

Les méthodes naturelles reposent toutes sur ce principe que les caractères qui distinguent les êtres entre eux ne sont pas d'égale valeur et qu'il faut toujours subordonner les plus légers aux plus importants. Or, l'importance d'un caractère se compose de l'importance de l'organe pour la vie de l'être et de celle du point de vue sous lequel on le considère. Plus ce point de vue sera intimement lié avec la symétrie générale des êtres et de chacune de leurs classes, plus il aura d'importance réelle. Pour éviter les erreurs faciles en ce genre de recherches, on part de l'idée que dans chaque classe il y a une symétrie normale, mais que cette symétrie peut être dérangée ou manquée par trois causes, savoir : les avortements ou non-développements de certains organes, les adhérences ou soudures qu'ils peuvent contracter entre eux, et les dégénérescences ou changements d'aspect que des causes spéciales peuvent leur faire subir. Ce triple genre d'aberration se lie soit à l'organographie, soit à la physiologie, et offre, outre son utilité dans les méthodes, cet immense intérêt qu'on y trouve la solution d'un grand nombre de faits qui, flétris sous le nom commun de monstruosité, semblaient échapper à toutes les lois de la nature et y rentrent aujourd'hui avec une merveilleuse clarté. Lorsqu'une fois on est arrivé à reconnaître les lois de la symétrie et par conséquent de la classification dans un système général d'organes, celui de la reproduction, par exemple, on en conclut un certain ordre dans les plantes ; puis on répète le même travail sur un autre système, celui de la nutrition. Si par ces deux routes on arrive à un ordre identique, on en conclut que cet ordre est celui que nous pouvons considérer comme avoué par la nature, et c'est ce que nous nommons l'ordre naturel. Il y a des parties de la science sur lesquelles nous l'avons atteint et d'autres où nous le cherchons encore. Dans les deux règnes on donne le nom de grandes classes ou d'embranchements aux divisions primaires qui sont au nombre de quatre dans chacun d'eux ; pour le règne végétal on peut les indiquer comme suit :

A. D'après les organes de la reproduction :		*B.* D'après ceux de la nutrition :
1. Phanérogames.		1. Vasculaires.
I. Dicotylédones.	*ou*	Exogènes.
II. Monocotylédones.	*ou*	Endogènes.
2. Cryptogames.		2. Celluleux.
III. Æthéogames.	*ou*	Semi-vasculaires.
IV. Amphigames.	*ou*	Cellulaires.

Chacun de ces embranchements peut se sous-diviser en classes secondaires, et celles-ci en familles. Les classes secondaires sont encore mal connues dans le règne végétal, malgré des efforts récents et heureux dus à M. Bartling. Les familles au contraire y sont en général établies avec une grande régularité. Les familles se sous-divisent elles-mêmes en genre, et les genres contiennent un nombre variable d'espèces. Au moyen de cette échafaudage de divisions, l'armée végétale se trouve rangée, malgré son nombre, dans un ordre essentiellement logique. Tous les botanistes s'occupent à le perfectionner, et la réunion de leurs travaux se trouve de temps en temps fixée momentanément par des ouvrages généraux où l'on enregistre toutes les plantes connues. Gaspard Bauhin (*voy.*), Tournefort, Linné ont, chacun dans son temps, présenté le tableau général des végétaux connus. J'ai tenté pour notre époque de faire cette énumération, d'après les principes généraux que je viens d'ex-

[1] *Voyez* un aperçu succinct des lois théoriques de cette étude dans la *Théorie élémentaire de la Botanique*, 1 vol. in-8° ; Paris, 1819.

poser, dans l'ouvrage intitulé : *Prodromus systematis regni vegetabilis*[1].

La nomenclature est, avons-nous dit, une conséquence de cet ordre général. C'est à Linné qu'on doit la simplicité qu'elle a atteint. Il a appliqué à l'histoire naturelle le principe de la nomenclature civile des hommes. De même que chacun de nous porte un nom de famille et un prénom, de même chaque plante porte un nom de genre substantif (rosier, trèfle, chêne, etc.), et un nom d'espèce qui est ordinairement une épithète adjective (blanc, sauvage, vert). A la suite du nom on ajoute une phrase qu'on nomme spécifique et qui contient, en aussi peu de mots qu'il est possible, les caractères qui distinguent chaque espèce de toutes celles du même genre et forment, pour ainsi dire, son signalement, de manière à n'avoir recours à sa description complète que dans certains cas de recherches plus approfondies. Au moyen du mécanisme d'ordre dont je viens de tracer les traits principaux, l'ensemble du règne végétal se présente aux yeux des botanistes avec une netteté remarquable, et ils sont parvenus à créer, sur tous les points du monde à la fois, une langue commune à tous les peuples. Pour atteindre à ce résultat ils ont conservé l'usage du latin, trop abandonné peut-être dans d'autres sciences.

IV. Il ne suffit pas d'étudier les plantes en elles-mêmes, il faut examiner leurs rapports avec les corps qui les entourent et desquels elles tirent leur nourriture. La branche de la science qu'on nomme *géographie botanique*[2], ou plus exactement peut-être *botanique géographique*, a pour but spécial d'étudier les lois de la distribution naturelle des plantes sur la surface du globe. La base de cette étude, bien entrevue par Linné, repose entièrement sur la distinction des *stations* et des *habitations* des plantes. Par le premier de ces termes on désigne la nature particulière des localités où les végétaux ont coutume de croître : c'est ainsi qu'on dit que les uns se plaisent dans les marais, d'autres dans des lieux sablonneux, sur les rochers, dans les forêts, etc. Par la seconde dénomination on indique le pays où la plante croît, considéré sous le rapport géographique. Ainsi lorsqu'on dit du tulipier qu'il croît dans les marais de la Virginie, on indique sa station et son habitation.

Les stations tiennent évidemment à la combinaison des besoins des végétaux déterminés par leur organisation et de l'influence actuelle des éléments qui les entourent. Toutes les plantes produisent un grand nombre de graines : celles-ci sont disséminées sur le sol de manière à ce qu'elles tombent dans des localités ou favorables ou contraires au développement de l'espèce. Celles qui tombent dans des lieux favorables poussent avec facilité et s'emparent du terrain ; celles qui tombent dans des lieux défavorables, soit par la nature du sol, soit parce que le terrain est déjà occupé par d'autres plantes robustes, celles-là, dis-je, se développent mal ou même point du tout, et ne s'établissent point dans cette localité. Il y a ainsi lutte continuelle entre les plantes pour s'emparer des terrains vacants, et c'est cette lutte, favorisée par le nombre immense des graines, qui détermine la variété de la station des végétaux. Quand le terrain est trop mauvais pour que la plupart d'entre eux puissent y vivre, alors le petit nombre de ceux qui peuvent le supporter s'y établissent sans rivaux ; c'est ce qui explique ces grands espaces couverts ou de bruyère, ou de roseaux, qu'on observe dans certaines localités. On donne le nom de plantes *sociales* aux plantes qui vivent ainsi réunies, et on nomme *sporadiques* celles qui ont l'habitude de vivre isolées. Les stations forment donc un phénomène dont les détails sont compliqués, mais qui se réduisent à des conséquences des faits d'organographie ou de physiologie appréciables directement et soumis aux lois de la nature actuelle. Il n'en est pas de même des habitations : il serait sans doute facile de trouver aux États-Unis et en Europe, dans l'Inde et dans l'Amérique équinoxiale, des points semblablement dotés relativement à toutes les circonstances qui influent sur la vie végétale, c'est-à-dire situés à la même hauteur, à la même température, à la même humidité, etc. ; or, il est de fait que ces deux localités pourront bien produire spontanément des plantes un peu analogues, mais non des espèces identiques. Ainsi nos marais d'Europe ont beau ressembler par la nature physique à ceux de la Virginie, ils ne produisent point de tulipier ; ce n'est pas qu'il y ait dans leur nature rien qui soit contraire à cet ordre, car si on l'y plante, il y vient comme dans son pays natal. La cause qui l'en exclut tient donc à des circonstances indépendantes de la nature actuelle du globe ; c'est là ce qui caractérise les habitations. La surface de la terre peut se diviser en une trentaine de régions botaniques, séparées par des espaces plus ou moins

[1] Cet ouvrage a été imprimé, à Paris, à partir de 1824, chez Treuttel et Würtz.

[2] *Voyez* l'article *Géographie botanique* du *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. 18, pag. 359 et suiv.

rebelles à la végétation, tels que des mers, des marais salants, des déserts de sable, des montagnes très-élevées, etc. Chaque région a une végétation qui lui est propre; si elle est séparée de sa voisine par un obstacle très-continu, comme une vaste mer, alors il n'y a presque jamais de végétaux communs aux deux régions; si l'obstacle qui les sépare est peu dirimant, alors on trouve des espèces qui passent graduellement de l'une à l'autre région. Ces passages ou transports des graines s'opèrent ou par les eaux courantes, ou par les vents, ou par les animaux, ou surtout par l'action cosmopolite de l'homme. On ne connaît qu'un très-petit nombre de plantes qui habitent dans des régions très-diverses sans y avoir ainsi été transportées : telles sont la *primula farinosa* des Alpes qu'on trouve aux îles Malouines, ou le *samolus* d'Europe qui croît à la Nouvelle-Hollande ; mais ces exceptions sont si rares et quelques-unes si incomplétement avérées qu'elles atteignent peu la loi générale. On peut ainsi comparer la végétation des différentes régions, reconnaître la distribution générale des classes et des familles sur le globe entier, la comparer avec les latitudes, avec les hauteurs au-dessus de la mer, avec l'isolement ou la continuité des pays, etc. Cette étude est encore récente et ne pouvait en effet se développer que lorsque les trois parties précédentes auraient acquis un certain degré de perfection; elle pique vivement la curiosité, se lie de près avec la géographie physique et la statistique, et fournit des documents d'une haute importance à l'art des naturalisations des végétaux d'un pays dans l'autre.

On a coutume, depuis Linné, de citer la station et l'habitation de chaque plante, à la suite de la phrase spécifique, dans les ouvrages généraux ou particuliers qui contiennent les descriptions des espèces. C'est un lien précieux qu'on établit ainsi en peu de mots entre la méthodologie et la botanique géographique.

V. La *botanique oryctologique* est, ainsi que le précédente, un lien entre l'étude des plantes et celle du globe terrestre; mais tandis que la botanique géographique fait connaître la distribution des plantes vivantes sur la surface actuelle de la terre, la botanique oryctologique recherche les débris plus ou moins bien conservés des plantes qui ont vécu sur le sol avant les cataclysmes qui en ont bouleversé la surface. Cette étude n'a pu commencer à se développer que lorsque les progrès de la botanique ont fourni des moyens exacts de comparaison et que ceux de la géognosie ont fait sentir le besoin de comparer entre eux les restes de tous les êtres vivants qu'on trouve dans diverses couches de la terre. Les brillants succès obtenus de nos jours dans l'étude des animaux fossiles ont aussi encouragé l'examen des végétaux anté-diluviens. MM. le comte de Sternberg et Adolphe Brongniart se sont adonnés avec un succès particulier à ce genre de recherches; malgré leur sagacité on n'a pas obtenu et on ne peut espérer de cette étude autant qu'on a obtenu de celle des animaux fossiles, soit parce que les débris végétaux sont bien moins nombreux à cet état que ceux des animaux, soit parce que, dans le plus grand nombre des cas, au lieu de trouver les restes entiers de leurs parties solides, on ne trouve que des empreintes de leurs feuilles, ce qui rend la connaissance précise des espèces très-équivoque et souvent impossible. Malgré ces difficultés inhérentes au sujet, et quoique cette étude soit très-récente, elle a déjà présenté quelques résultats curieux. Elle donne une grande probabilité que les plantes de l'ancien monde étaient des espèces différentes de celles du monde actuel; elle prouve que les monocotylédones et les æthéogames devaient être à proportion, plus nombreuses que dans le monde actuel. Elle fait connaître des exemples de genres, tels que les Équisetum, qui étaient alors arborescents et dont les espèces actuellement vivantes sont réduites à l'état d'herbes; elle concourt surtout à faire connaître aux minéralogistes l'identité ou la différence de couches situées dans des régions différentes. Mais cette étude rend plus de services à la géognosie qu'elle n'en rend à la botanique proprement dite.

VI. La *botanique historique* a pour but, comme son nom même l'indique, de rechercher toutes les diverses phases par lesquelles on a passé pour atteindre à la connaissance des plantes telle que nous l'avons aujourd'hui. Trois classes d'ouvrages rentrent dans cette catégorie.

Dans les premiers, qui composent l'histoire de la science, on trace la marche générale des travaux botaniques et l'on montre comment chaque découverte dans l'une de ses branches a réagi sur les autres parties [1]. Nous possédons un ouvrage de ce genre qui, sans être aussi philosophique qu'il pourrait l'être, fournit cependant un canevas assez exact de la marche de la botanique depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque de Linné; je veux parler de l'*Historia rei herbariæ* de M. Sprengel (2 vol. in-8°, Amstel., 1807); mais il aurait besoin d'être

[1] On peut voir un aperçu de l'histoire de la botanique au tome XIII du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, page 478, article *Phytographie*.

continué pour les temps modernes qui ont bien plus que les précédents contribué à l'avancement de la science [1].

Une seconde classe d'ouvrages analogues aux précédents, et qui se confondent même à quelques égards avec eux, est celle des bibliographies botaniques. Haller a publié un ouvrage (*Bibliotheca botanica*, 2 vol. in-4°, Tigur., 1771 et 1772), qui, par sa forme, remplit le double but de présenter l'histoire de la science et de faire connaître, sous le rapport bibliographique, les divers ouvrages qui ont été publiés jusqu'à cette époque. Il n'a pas été surpassé dans le cadre qu'il s'était tracé; mais, depuis, Dryander publia un autre genre d'ouvrage, moins botanique peut-être, mais d'une utilité plus pratique. Il a rangé dans sa *Bibliotheca banksiana* (5 vol. in-8°, Londini, 1798-1800) tous les ouvrages et toutes les dissertations, dans un ordre méthodique tel que, étant donné un sujet quelconque, on peut savoir assez facilement tout ce qui a été imprimé sur ce sujet jusqu'à l'époque de la publication de son livre. On conçoit combien un pareil répertoire est précieux pour faciliter les recherches : aussi a-t-il été dès lors souvent imité.

Enfin une dernière classe de travaux qui doivent figurer ici, quoiqu'on ait l'habitude de les voir réunis dans les ouvrages généraux au diagnostic des végétaux, est la *synonymie*. On désigne sous ce nom la réunion de tous les noms divers que chaque plante a reçus aux diverses époques de la science. On place cette série (avec l'indication exacte des ouvrages où chaque nom est établi) à la suite des phrases spécifiques. Cette énumération contient réellement l'historique détaillé des travaux faits sur chaque plante et donne le moyen de retrouver à volonté tout ce qui en a été dit. Les botanistes superficiels font souvent peu de cas de ce genre d'érudition; mais les véritables amis de la science en apprécient toute l'utilité. C'est par la synonymie qu'on évite de laisser perdre une foule de connaissances de détails consignés dans les anciens; c'est par elle qu'on évite de répéter plusieurs fois la même espèce sous des noms divers dans les tableaux généraux ou particuliers du règne végétal; c'est par elle qu'on reconnaît quel est l'auteur qui a le premier décrit chaque plante, et par conséquent quel est, entre plusieurs noms conformes aux règles, celui qui doit mériter la préférence. En effet, la garantie de la stabilité de la nomenclature consiste dans ce principe aujourd'hui sanctionné par le concours de tous les botanistes, savoir : que le nom le plus ancien doit être conservé, à moins qu'il ne pèche évidemment contre les lois de la nomenclature, ou qu'il n'exprime une idée contradictoire avec la nature de l'objet, ou qu'il n'ait déjà été donné à un autre végétal. Ainsi l'étude de la synonymie est à la fois une source de connaissances utiles et la sanction de la nomenclature.

Les six branches de la science que nous venons de passer en revue composent véritablement l'ensemble de toutes les connaissances botaniques considérées dans la théorie générale de la science; mais il nous reste à parcourir encore, sous un point de vue analogue, les principales applications de la botanique aux besoins des hommes.

VII. La *botanique agricole* comprend toutes les connaissances de la science botanique qui sont applicables à la culture des végétaux. Elle se compose de deux catégories dont l'une est la conséquence de la physiologie et dont la seconde se lie, soit à l'ensemble, soit aux détails de la méthodologie.

La première, dont j'ai déjà dit quelques mots dans le § II, a pour objet spécial d'étudier les méthodes de culture qui sont toutes fondées ou théoriquement ou pratiquement sur la connaissance de la manière dont les plantes se nourrissent et se reproduisent. La pratique a sans doute, ici comme ailleurs, précédé la théorie; mais lorsque celle-ci commence à se perfectionner, elle réagit utilement sur les procédés empiriques en donnant le moyen de les apprécier, de les varier et de les généraliser. Tout l'art de la culture détaillée des jardins, et, à un moindre degré, celui de la grande agriculture, fournissent à chaque instant des preuves de l'utilité de cette liaison des connaissances théoriques et pratiques. Les écueils qu'on doit signaler ici aux praticiens sont 1° de se garder d'une double exagération qui atteint facilement les uns ou les autres, savoir : de croire tantôt que la théorie n'est bonne à rien, tantôt qu'elle est bonne à tout. C'est un instrument logique qui a ses bornes et qu'il ne faut ni mépriser parce qu'il est des cas où on ne sait pas encore l'appliquer, ni vanter au delà des bornes réelles de la science; 2° pour éviter ce double genre d'exagération il faut se défier de la manie de plusieurs praticiens qui ne veulent apprendre de chaque science que ce qui leur semble immédiatement applicable, et qu négligent ainsi les bases réelles des connais-

1 Cette continuation existe en langue allemande, mais elle s'arrête à l'année 1816 : *Geschichte der Botanik, neue l'earbe tung bis auf die heutige Zeit fortgeführt*, Altenb. et Leipz., 1817-1818, 2 vol. auxquels il faut joindre : *Neue Entdeckungen in ganzen Unfange der Pflanzenkunde*. Leipz., 1819-1822, 3 vol. in-8°.

sances et des raisonnements. C'est le moyen le plus certain de n'obtenir que des documents superficiels, empiriques et incertains. Cette tendance des praticiens amateurs est journellement accrue par la publication d'une foule de livres et de journaux faits sur ce principe, et qui, je le crains, finiront par discréditer la science aux yeux de ceux qui pourraient en tirer un parti utile s'ils l'avaient étudiée d'une manière plus rationnelle.

La seconde branche de la botanique agricole est la connaissance régulière des végétaux cultivés. Ici, il ne suffit pas de connaître les espèces de plantes qui font l'objet des soins des cultivateurs, de savoir leurs noms botaniques pour être en rapport avec les écrits publiés et les cultivateurs de divers pays, de connaître leur place dans l'ordre naturel qui indique le plus souvent une partie notable de leur histoire : quelque variée que soit cette connaissance des espèces, elle ne suffit pas encore, car le cultivateur a presque au même degré besoin de connaître les variétés que ces plantes ont reçues ou peuvent recevoir par l'action combinée de l'hybridité et de la culture. C'est là une étude immense qui n'a commencé que de nos jours à être examinée avec quelque attention et qui pourrait utilement occuper la vie de plusieurs observateurs. MM. Duchesne pour les courges, Gallasio pour les arbres du genre des citronniers, ont donné des modèles de la méthode à suivre dans ces recherches. J'ai tenté, dans mon mémoire sur les choux [1], de montrer par quelle voie on peut mettre de l'ordre dans la classification et la nomenclature des variétés; mais il resterait à appliquer ces principes à cette foule sans cesse renaissante de races et de variétés cultivées dans les champs et dans les jardins. Ce travail est d'autant plus nécessaire que la plupart des cultivateurs qui font un commerce de leurs produits tendent sans cesse à accroître l'embarras de cette étude en créant de nouveaux noms pour des objets déjà fort connus, en distinguant une foule de nuances qui ne le méritent guère, et en cachant trop souvent l'origine réelle de celles qui ont quelque valeur. Le public ne saurait donc trop encourager les ouvrages où, au moyen de planches et de descriptions soignées, on cherche à mettre quelque clarté dans ce chaos.

Une autre partie de la botanique, qui pourrait éclairer l'agriculture, mais qui est aussi dans une grande confusion, c'est la concordance des noms populaires des plantes avec les noms botaniques. Lorsqu'on sait le nom local d'une plante, il importe de connaître le nom botanique, pour pouvoir se faire comprendre hors de son canton; et lorsqu'on sait le nom botanique, il importe souvent dans la pratique de savoir le nom populaire pour pouvoir demander la plante aux paysans. Cette double connaissance a été fort négligée et réclamerait des dictionnaires plus soignés que ceux qui existent. Nemnich (*Polyglotten-Lexikon der Naturgeschichte*, Hambourg, 1795-1795, 4 vol.) a tenté de rendre ce service, pour l'universalité des êtres, dans son dictionnaire polyglotte; Targioni l'a exécuté avec plus de précision pour les plantes et les noms populaires de l'Italie; mais on est loin encore d'avoir exécuté ce genre d'ouvrages de manière à les rendre véritablement utiles. Remarquons qu'il y a ici deux écueils à éviter : l'un d'employer les noms locaux lorsqu'on est sûr du nom botanique, comme par exemple lorsqu'on a voulu récemment introduire dans les pépinières le nom local de *selkoua* pour un arbre parfaitement connu sous celui de *planera;* l'autre c'est d'employer des mots botaniques douteux à la place de mots populaires certains : ainsi il vaut mieux, au point où en est la science, désigner les variétés des fruits et des légumes par les noms populaires que par les noms scientifiques qui sont encore trop incertains.

VIII. Sous le nom de *botanique médicale* ou *pharmaceutique* on réunit toutes les parties de l'étude des plantes qui traitent de leur emploi comme médicaments. Cette branche de la science est celle peut-être qui présente le plus grand nombre d'ouvrages. Dans l'origine de l'étude des végétaux, on ne semblait presque les considérer que sous cet unique rapport : c'était pour guérir les maux qui affligent l'humanité qu'on observait les plantes; c'était pour ne pas se tromper dans le choix des simples qu'on essayait de les décrire, de les figurer, de les classer; c'était pour les introduire dans les formules qu'on leur donnait des noms latins; en un mot, c'est de la botanique médicale que toute la science a pris naissance. Quoique cette partie de l'étude des plantes soit loin d'être aujourd'hui au degré d'importance qu'on lui a jadis attribuée, elle ne laisse pas que d'avoir un intérêt réel, et cela sous deux rapports.

Il importe, en premier lieu, de reconnaître avec précision les espèces de plantes dont on tire les médicaments; car il est peu de cas où les erreurs de nomenclature puissent être plus dangereuses : aussi a-t-on mis, dès l'origine de

[1] *Transactions de la Société d'horticulture de Londres*, vol. V, page 1. *Annales de l'agriculture française*, 2e série, vol. XIX.

la science, un soin spécial à faire connaître les plantes dites officinales. Un grand nombre de livres ont pour but de les figurer et de les décrire, et chaque année, pour ainsi dire, on recommence ce genre d'entreprise. Dans ces derniers temps on a publié des ouvrages distingués sous ces rapports : tels sont en français la *Flore médicale* de Chaumeton, en allemand les grands ouvrages de Hayne (*Getreue Darstellung und Beschreibung der in der Arzneykunde gebræuchlichen Gewæchse*, 10 vol. in-4°, avec planches coloriées, Berlin, 1805-1825) et de Nees d'Esenbeck (*Beschreibung officineller Pflanzen*, in-4°, Dusseldorf, 1829); en anglais ceux de Woodville (*Medical botany*, 3 vol. in-4°, London) et de Bigelow (*American medical botany*, in-4°, Boston). La connaissance des végétaux médicaux offre, au moins pour ceux de l'étranger, des difficultés d'une nature particulière. Il est souvent très-difficile de dérouler l'origine réelle des produits médicamenteux exotiques, soit parce que les habitants des pays d'où ils sont indigènes croient avoir intérêt à cacher les lieux où ils les trouvent, soit parce que les marchands cherchent souvent à s'en conserver le monopole en ne faisant pas connaître leur patrie et leur nature originelle. Sous ces rapports, ces travaux spéciaux méritent plus de soins qu'on ne leur en avait donné jusqu'à nos jours.

Une autre partie de la botanique médicale consiste à comparer entre eux les végétaux des diverses familles et à en déduire les analogies intimes. Je crois avoir porté à un grand degré d'évidence, dans mon *Essai sur les propriétés des plantes comparées avec leur classification naturelle* (1 vol., 1re édition 1804, 2e éd. 1818), que les parties similaires des plantes de même famille ont des propriétés analogues, et avoir montré que presque toutes les exceptions apparentes à cette loi tiennent, ou à ce que l'on comparait des parties différentes des végétaux, ou à ce que certaines plantes étaient encore mal classées dans leurs familles, ou à ce qu'on n'avait pas suffisamment étudié leur nature chimique, ou réfléchi sur les vraies limites des propriétés comparéees entre elles. Depuis lors les botanistes et les médecins ont reconnu la vérité de ce principe et ils ont fait peu à peu rentrer dans la loi générale les faits qui semblaient s'en écarter. Il reste bien encore quelques cas exceptionnels, mais qui probablement cesseront de l'être lorsqu'ils seront mieux étudiés. Cette théorie de l'analogie des propriétés avec les formes est la base d'une étude importante, celle de l'art de remplacer dans chaque pays les médicaments exotiques par ceux qui sont indigènes. Cette substitution, lorsqu'elle est faite avec discernement et impartialité, donne des résultats précieux, surtout pour la médecine populaire, et est un des points où l'application de la botanique à la pharmacologie présente l'utilité la plus directe.

IX. Enfin, nous réunissons sous le nom de *botanique appliquée* la connaissance de l'emploi des végétaux à tous les autres genres de besoins de l'homme. Ce terme comprend sans doute des objets très-hétérogènes, tels que la *botanique alimentaire* qu'on a souvent confondue dans les ouvrages consacrés à l'étude des médicaments et qui rentre, à beaucoup d'égards, dans la botanique agricole; la *botanique tinctoriale* que Dambourney a jadis traitée *ex professo*, mais qui rentre, sous bien des rapports, dans la chimie; la *botanique industrielle* qu'on pourrait elle-même subdiviser selon la classe d'objets dont elle s'occupe. Ces diverses applications de la connaissance des végétaux ont sans doute de l'intérêt et de l'utilité, mais leur hétérogénéité elle-même a empêché qu'on ne les traitât avec autant de soin que les parties précédentes.

En traçant ce tableau rapide, mais assez complet, des parties dont la botanique se compose, j'ai eu pour but de montrer aux gens du monde combien cette science est plus vaste, plus compliquée et plus variée qu'on ne le croit généralement. Cet art de nommer les plantes, que tant de gens croient constituer la botanique, ne nous a plus apparu que comme une conséquence de la méthodologie, comme un point particulier au milieu de cette foule de recherches dont se forme la science, considérée dans son ensemble. Cette nomenclature est le lien commun qui unit toutes les branches de la science entre elles, comme il unit les naturalistes de toutes les nations; et il n'y a plus que quelques esprits irréfléchis qui cherchent à tourner en ridicule le soin qu'on apporte à y mettre de la précision. On a pu voir que l'étude de la botanique, par sa variété même, se prête à tous les genres de caractères, à tous les goûts, à toutes les positions. Tantôt elle appelle ses adeptes à parcourir le globe, à gravir les montagnes, à scruter les mers, les ruisseaux, les forêts, pour y découvrir de nouvelles plantes; tantôt elle les invite à se concentrer dans les bornes étroites d'un jardin (*voy.* l'art. suivant) pour y réunir les végétaux des divers pays, étudier leurs formes, leurs mœurs, leur reproduction; tantôt enfin, plus

casanière encore, elle les attache au milieu d'un herbier où sont réunis les végétaux les plus disparates, et où l'inconvénient de les voir dans un état de dessiccation est amplement compensé par l'avantage d'une comparaison uniforme et permanente. A ceux qui aiment les expériences elle offre une foule de problèmes piquants où les ressources de la physique et de la chimie, mises en action avec sagacité, promettent d'heureux résultats; à ceux qui préfèrent l'observation elle présente une foule inouïe de végétaux mal connus qu'il faut étudier de nouveau, d'organes non encore analysés qu'il faut soumettre à cet instrument magique du microscope, qui, lorsqu'il est employé avec adresse, découvre les mystères les plus cachés de leur structure; à ceux enfin qui préfèrent aux recherches théoriques les applications directement utiles, elle propose et l'introduction de végétaux nouveaux et la découverte de propriétés peu connues, et la popularisation d'une foule de connaissances utiles. Et si j'énumérais encore et l'érudit qui au moyen de la botanique démêle le vrai sens des écrits des anciens; et le dessinateur qui s'aide des connaissances précises de l'organographie pour représenter les fleurs avec fidélité; et l'ami de son pays natal qui se plaît à en étudier, à en classer toutes les productions; et le génie accoutumé aux plus hautes conceptions, qui trouve un vaste sujet d'étude et de réflexions dans les rapports des végétaux entre eux avec le globe qui les porte, on comprendrait le charme puissant de cette étude qui se prête à toutes les intelligences, qui commence à plaire dès qu'on se mêle d'observer les faits les plus communs et qui présente toujours de nouveaux attraits à mesure qu'on y pénètre plus avant; qui occupe fortement l'esprit, tout en le détachant pour le moment des querelles des hommes et des injustices des partis; qui, en un mot, a su captiver les caractères les plus disparates et a réuni sous sa bannière J. J. Rousseau et Linné. C'était à juste titre que ce dernier appelait la botanique *amabilis scientia;* elle n'a pas cessé d'avoir ce caractère en devenant, de nos jours, une étude immense par la variété des sujets qu'elle observe et la profondeur des combinaisons qu'elle réclame. *Voy.* HERBIER, HERBORISATION, PLANTES, VÉGÉTAUX, etc. DE CANDOLLE.

BOTANIQUES (JARDINS). Il ne faut pas confondre les jardins d'ornement avec ceux proprement appelés *botaniques.* Les premiers ont été créés pour rendre le séjour des villes moins monotones et pour rapprocher les jouissances de la campagne des personnes que leurs travaux sédentaires retiennent dans ces enceintes, théâtre des grandes passions. On s'y est occupé de la culture des plantes d'agrément, qui demandent plus de soins que nos plantes rustiques, et si l'on y a pris plaisir à marier ensemble la modeste violette, le muguet aux grelots odorants, la marguerite élégante, l'orchis si bizarre dans les formes de sa fleur, la tulipe et l'anémone si variées, l'aubépine virginale et le chèvrefeuille au parfum si suave, la place de choix a, chez les anciens comme chez les modernes, toujours été réservée pour la plante la plus belle ou très-rare, simplement curieuse ou utile.

[Quant aux jardins botaniques, ce sont des établissements dans lesquels on rassemble des plantes des diverses parties du monde, dans le but de servir à l'enseignement ou aux progrès de la science, ou seulement comme objet de fantaisie et de luxe. Le but scientifique de ces jardins, en élevant le plus grand nombre possible des plantes des familles les plus différentes, est de les rapprocher d'après les analogies qui existent nécessairement entre elles. En effet, l'instruction serait toujours très-bornée si l'on ne pouvait faire des études comparatives, et, par ce moyen, prendre une idée du règne végétal considéré dans son ensemble. Le directeur d'un pareil jardin doit avoir une correspondance active et faire des échanges avec les principaux jardiniers de l'Europe et surtout avec les botanistes étrangers; ou, ce qui est encore plus avantageux, le gouvernement doit entretenir des voyageurs qui, parcourant les pays lointains, vont y recueillir des plantes inconnues ou rares. La connaissance du climat et de la nature du sol du pays d'où viennent des plantes et des graines lui est également nécessaire; il doit savoir aussi quels végétaux croissent dans l'eau, dans les marais, dans les prairies, sur les rochers, ou sur d'autres plantes; et, d'après ces données, il en dirigera la culture et l'éducation. Dans un jardin botanique il faut avoir des bâtiments propres à donner aux plantes le degré de température qui leur est nécessaire. Dans nos climats on a besoin principalement de serres chaudes dans lesquelles on entretient constamment en hiver 15 à 16° R., au moyen de conduits qui répandent la chaleur d'une manière uniforme. Afin que les racines mêmes des plantes puissent profiter de cette chaleur, on place les pots qui les contiennent dans de grandes caisses larges et profondes, remplies de tan entassé, et arrosé d'eau de manière à y entretenir une fermentation lente qui peut conserver le calorique produit pendant cinq ou six mois. On peut employer

des tuyaux remplis de vapeur d'eau et circulant dans la terre des caisses. Pour procurer aux plantes l'influence salutaire de la lumière et de la chaleur solaire, on laisse au midi une fenêtre oblique ouvrant ordinairement sous un angle de 50°; il est complétement superflu d'en pratiquer dans d'autres directions. Comme l'air frais n'est pas moins nécessaire à la végétation que la lumière et la chaleur, il faut avoir soin d'ouvrir les fenêtres ou de placer des ventilateurs auprès des conduits calorifères; d'un autre côté, pour s'opposer à l'introduction du froid, on met de doubles croisées, ou bien on couvre les fenêtres avec des volets, des nattes de jonc ou des couvertures de laine. Outre les serres chaudes, une des constructions les plus nécessaires dans un jardin botanique, est une serre dans laquelle on place durant l'hiver les plantes de l'Europe méridionale, du Cap, de la Nouvelle Hollande et de la Nouvelle-Zélande. Dans ce bâtiment on entretient la température au-dessus de zéro et ce n'est que quand le thermomètre descend à 8° R. qu'on l'échauffe, soit avec un poêle, soit au moyen de tuyaux calorifères. Il doit y avoir également une fenêtre au sud, et d'abord de l'air frais doit y être encore plus facile que dans les serres chaudes. Près de là seront placées les plantes qui croissent en plein air et qui doivent être traitées suivant leurs habitudes. Ainsi il y aura des bassins et des marais artificiels pour les végétaux qui appartiennent à ces localités; les plantes alpestres seront placées sur des monceaux de pierres ou dans des pots qu'on exposera au nord; les autres plantes qui ne réclament pas un terrain spécial seront mises en pleine terre, dans un sol léger et fertile, qui sera fumé de temps en temps; elles seront disposées dans un ordre méthodique suivant qu'elles sont annuelles, bisannuellés ou vivaces. Quant aux arbres et aux arbrisseaux, on a coutume d'en faire, suivant les règles du dessin des jardins, des bosquets et des charmilles. Le classement par familles, autant que le terrain le permet, est de beaucoup préférable pour les plantes qui ne demandent aucun abri. On utilise les grands arbres en les plantant du côté où le jardin a le plus besoin d'être garanti. La culture, l'arrosage, la transplantation, la cueillette des fruits et des graines regardent le jardinier et ses aides, sous les ordres du directeur qui doit veiller surtout à la bonne disposition des plantes. Au moyen de ces précautions on peut, dans le cours d'une année, observer et connaître parfaitement plus de végétaux qu'on ne le pourrait faire dans des voyages lointains et dispendieux. A cela se joint la découverte des plantes nouvelles que des relations étendues ne peuvent manquer d'amener. Les recherches sur la culture des plantes, en exerçant une grande influence sur le commerce et l'agriculture, font des jardins botaniques des établissements féconds en résultats avantageux pour les États qui les ont créés.]

Chez les anciens, nous ne voyons qu'un seul jardin botanique : c'est celui qui fut établi à Rome par Antonius Castor, l'un des plus savants hommes du premier siècle de l'ère vulgaire. Pline le naturaliste en parle (XXV, 2) comme d'une merveille, quoiqu'il ne s'y trouvât que des plantes à l'usage de l'art pharmaceutique; les unes y étaient cultivées en pleine terre, les autres conservées sur couches recouvertes de pierres spéculaires et dans des serres (*voy.* ce mot). Pour les modernes les véritables collections botaniques ne sont point antérieures au commencement du XIIIe siècle; elles furent longtemps confinées dans le silence des cloîtres. Dans le siècle suivant l'amour de la botanique en fit établir chez de riches particuliers; elles avaient pris une telle extension dans les premières années du XVIe siècle que, en 1560, Gessner en comptait plus de cinquante en Italie, et que, en Allemagne, en Suisse et en France, il y en avait un certain nombre où l'on enseignait publiquement à démêler les propriétés vraies ou imaginaires des plantes. Les démonstrateurs, sous le titre de *simplicistes*, expliquaient ces vertus d'après Dioscoride et les anciens médecins; le seul bien dont on puisse leur savoir gré c'est d'avoir sollicité l'attention de ceux qui les écoutaient sur toutes les plantes indistinctement; tout en leur cherchant des vertus médicinales, ils préparèrent la voie aux études botaniques. Les Flamands furent les premiers à quitter les routes pharmaceutiques pour s'attacher aux végétaux les plus brillants, les plus rares. Ils recherchaient les plantes exotiques avec ardeur; et pour se les procurer et pour les conserver, malgré la rigueur des hivers propres à la zone qu'ils habitent, ils n'épargnèrent ni soins, ni dépenses, ni voyages lointains, ni recherches de tout genre. Leur exemple eut de nombreux imitateurs.

Les plus ancien jardin consacré à l'enseignement de la science est celui qui fut fondé par Luc Gheini, à Pise en Toscane, dans l'année 1543. Il y rassembla non-seulement les espèces étrangères, mais encore presque les plantes indigènes au sol de l'Italie. Il y joignit le semis des graines qu'il tirait des autres pays, particulièrement de l'île de Candie, de l'Égypte, de la

Grèce et de l'Inde. Belon visita cet établissement en 1555, alors que sa direction était confiée au célèbre Cesalpini; il fut étonné de la beauté du site, du nombre et de la variété des plantes, de leur distribution méthodique et de la bonne culture qu'elles recevaient.

Padoue eut le second jardin botanique, en 1546. Vingt-deux ans plus tard Aldrovandi jeta les fondements de celui de Bologne. Rome et Florence eurent le leur à la même époque. Ces dates ne sont pas les mêmes que celles qu'a données Tournefort et qui ont été adoptées par Haller et Linné, ainsi que par les écrivains qui les ont servilement copiés; mais ce sont les seules véritables : nous les avons puisées aux livres des établissements mêmes, et constatées par les actes authentiques de leur fondation.

C'est en Hollande que l'exemple de l'Italie fut d'abord suivi et qu'il reçut même de plus grands développements. La France aurait pu prendre l'initiative : elle y était sollicitée par Charles, de Saint-Omer, par l'Écluse d'Arras, plus connu sous le nom de *Clusius*, et par quelques autres savants que n'ont point illustrés au même degré les richesses qu'ils cultivaient et les descriptions qu'ils publiaient; mais le gouvernement était plus occupé des guerres et des troubles de l'intérieur. La ville et l'université de Leyde remirent aux mains de Cluyt le soin de leur créer un jardin botanique; ils en eurent un en 1577, qui fut bientôt le plus riche de l'Europe. Celui de Leipzig date de 1580, celui de Montpellier de 1597.

Bientôt après on en vit fonder partout où la science comptait des cultivateurs habiles et dévoués. Les plus renommés de cette époque sont les suivants : Giessen, 1605; Altorff, 1625; Ratisbonne, Rintlen, Ulm, 1627; Iéna, 1629; école de médecine de Paris, mai 1630; Messine et Copenhague, 1638; Oxford, 1640; Groningue, 1641; Upsal, 1657; Amsterdam, 1684. Dans le XVIIIe siècle, Cavanilles fonda celui de Madrid, en 1753; 20 ans après on cita celui de Coïmbre, et presque dans le même temps celui que Wallis organisait à Calcutta.

Jetons un coup d'œil rapide sur ceux de l'époque actuelle, afin de donner la mesure des progrès réels que la science a faits depuis que Linné, du haut de la chaire d'Upsal, eut dicté les véritables lois de la botanique, dirigé les recherches de ses nombreux élèves sur tous les points du globe, et préparé l'établissement des familles naturelles par ses sages doctrines, par le précieux spécimen qu'il publia, en 1750, dans sa *Philosophia botanica*. L'on s'attend bien à ne trouver ici que des sommités : le détail nous entraînerait trop loin et demanderait trop de place, puisque aujourd'hui la France seule compte un aussi grand nombre de jardins botaniques qu'il y a de villes un peu considérables, et que parmi eux il en est plus d'un dont les richesses sont supérieures à celles des jardins les plus célèbres des XVe et XVIe siècles.

La création du *jardin des plantes* de Paris est due à Guy de la Brosse : il en dressa le plan en 1626; mais ce plan ne fut adopté qu'en 1635, à la suite de longues sollicitations. Quand, l'année suivante, il fut ouvert au public, on y comptait 1,800 plantes, et en 1640, époque à laquelle commencèrent les démonstrations, ce nombre s'élevait déjà à 2,360. Il fut enrichi en 1680; mais sa véritable gloire date de 1693, alors que sa direction était confiée à Tournefort. Buffon l'agrandit; par les soins des deux Jussieu, par ceux de Desfontaines et des botanistes voyageurs, par les travaux d'André Thouin, comme horticulteur, le jardin des plantes s'est placé à la tête de tous les établissements de ce genre. La pleine terre et les serres si vastes, si nombreuses, si bien calculées, présentent aujourd'hui près de 40,000 plantes vivantes. Il s'est enrichi des plantes rares cultivées par Cels, de celles qui brillèrent si peu de temps à la Malmaison et à Navarre.—Le jardin de Montpellier soutient sa vieille gloire; mais il est loin de ce qu'il promettait d'être lorsque Broussonnet y introduisit les végétaux qu'il rapportait des Canaries, de la côte de Mogador et des jardins particuliers de l'Angleterre.

En ce dernier pays les jardins botaniques proprement dits ne sont pas nombreux; mais en revanche les établissements particuliers y sont d'une grande somptuosité. Depuis celui que Jean Tradescant cultivait à Lambeth, et où, sur une vaste étendue, on trouvait un grand nombre de plantes, d'arbres et d'arbustes de diverses contrées, en 1656, jusques à ceux des frères Loddiges, à Hackney, et de James Lee, à Hammersmith, l'intervalle est rempli par les jardins de Chelsea et de Kew. Celui de Glascow, fondé en 1817, mérite aussi une citation particulière.

L'Allemagne nomme avec orgueil le jardin de Berlin, si longtemps dirigé par Willdenow; celui de Schœnbrunn, si riche en plantes des régions les plus éloignées et qui est confié à la garde de Jacquin; celui de Halle à la tête duquel est placé le savant Kurt Sprengel; enfin ceux de Schwetzingen, de Gœttingen et de Hambourg.

Les Pays-Bas virent longtemps fleurir le jardin de Cliffort, d'où Linné data plus d'un de ses immortels ouvrages, et la Belgique peut se vanter

aujourd'hui des jardins de Gand, de Liége, de Bruxelles. Ce dernier est le plus important; il peut même être compté au nombre des plus remarquables. Il a été fondé en 1826, par une société consistant en quatre cents actions. Il se présente en amphithéâtre à la vue des promeneurs du boulevard, sur une étendue immense. Les serres, dont le développement est de 150^{m}, couronnent la perspective : le centre est occupé par une vaste rotonde où croissent des palmiers de 15 à 16^{m} de hauteur, et les ailes par des orangeries en harmonie avec le reste de l'édifice. D'autres serres moins élevées mais également fort élégantes sont disposées en banquettes, et sur deux étages formant la base du monument dont elles sont séparées par de larges plate-formes rendues imperméables aux eaux pluviales par une couche de bitume.

Au nord de l'Europe, l'Upsal soutient sa haute réputation; Copenhague montre son jardin si considérablement augmenté par Hornemann; Pétersbourg enrichi des dépouilles du jardin de Gorenki, possède les plus belles serres connues; on estime leur étendue à plus de 150 mètres de longueur; Moscou rivalise avec Pétersbourg par les soins donnés aux nombreux végétaux que l'on y entretient à grands frais.

Le jardin botanique de Naples s'agrandit chaque jour par le zèle, la correspondance étendue et le dévouement de Tenore. L'université de Turin en possède un qui mérite aussi de fixer l'attention. Madrid et le Portugal, que les événements politiques ont privés de leurs plus illustres botanistes, se ressentent de plus en plus de leur éloignement, de la marche forcément rétrograde de la science dans des pays où la botanique trouverait tant d'avantages.

Un jardin de naturalisation avait été établi à l'île de France, par de Céré; un autre fut tracé dans les îles Canaries, à l'Oratava, par Sabin Berthelot : l'idée était des plus heureuses; c'était une mine féconde qu'il aurait exploitée au profit de l'Europe savante; le sort en a décidé autrement.

Quant aux jardins botaniques de l'une et l'autre Amérique, ils sont encore trop jeunes de fondation pour mériter de fixer l'intérêt. X.

BOTANY-BAY. Dans la Nouvelle-Galles méridionale (Australie) est située la fameuse *Botany-Bay*, baie de botanique ou *des herbages*, à 7 ou 8 milles au sud du port Jackson. Elle fut ainsi nommée à cause de la prodigieuse variété de plantes que sir Joseph Banks trouva dans les environs en 1770, époque où cette baie fut découverte par le capitaine Cook. Dès que l'Angleterre eut perdu ses colonies d'Amérique, elle fut chercher sur cette côte un lieu favorable pour y coloniser des déportés (*convicts*). Par les conseils de Banks on fit choix de Botany-Bay : aussitôt onze navires y amenèrent 760 déportés, quelques colons libres, ainsi que les troupes confiées au commandement de Arthur Philipp, les membres du gouvernement chargés de présider à l'organisation de la colonie, des provisions considérables, un hôpital ainsi que plusieurs plantes alimentaires et des animaux domestiques. La traversée fut de huit mois. Les premiers naturalistes qui abordèrent cette contrée furent émerveillés à la vue des nombreux végétaux dont les formes sont opposées à celles des plantes des autres climats, mais dont le luxe diminue en s'avançant vers l'ouest. La plupart des plantes ont un caractère unique, celui de posséder un feuillage sec, rude, grêle, aromatique, à feuilles presque toujours simples; et les forêts de cette région ont quelque chose de triste et de brumeux qui fatigue la vue. Botany-Bay donna longtemps son nom à toutes les colonies de la Nouvelle-Galles du Sud; mais n'ayant pas offert tous les avantages qu'on en attendait, cet établissement fut bientôt abandonné, et aujourd'hui il n'y existe plus qu'un village où le baron de Bougainville, fils du célèbre navigateur de ce nom, a élevé une colonne à la mémoire de Lapeyrouse qui quitta ces lieux pour aller chercher la mort sur les récifs de Vanikoro. En 1784 on fit choix de *Paramatat* : sur les bords de la rivière Hawkesbury s'élevèrent des maisons et de belles cultures dues aux déportés qui vinrent cultiver ces lieux. Les environs du port *Jackson*, le plus beau de l'Australie, après celui de Dalrymple (île de Diémen), furent également occupés. Enfin la ville de *Sidney*, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud et de toute l'Australie, fut bâtie comme par enchantement sur le bord méridional du port Jackson, à 4 lieues nord de Botany-Bay. Cette ville comprend aujourd'hui près de 1,700 maisons et environ 16,000 habitants, et rien n'est plus ravissant que sa position. On l'a surnommée le *Montpellier de l'Océanie*, à cause de son beau climat et de la fécondité de ses environs. Sa distance de Londres est de 5,400 lieues. Les déportés sont condamnés au travail de la terre et à celui de la construction des navires; ils sont traités avec sévérité, mais avec des égards peu communs.

Les colons sont partagés en deux grandes classes : celle des *émigrants* volontaires et celle des déportés rendus à la liberté ou *émancipés*. Les premiers sont connus sous la singulière dénomination d'*illégitimés*; les autres, au contraire, sont *légitimés*, parce que c'est par l'auto-

rité des lois qu'ils sont arrivés à cet état, sans examiner comment fut exercée sur eux cet autorité. Les déportés libérés paraissent être la classe la plus industrieuse et la plus active. Ils possèdent toutes les distilleries, presque toutes les brasseries et une grande partie des moulins; la presque universalité des affaires commerciales est dans leurs mains. La colonie prend le nom de comté de *Cumberland*. Le désir de s'avancer dans les archipels de l'est fit expédier en 1788 un navire ayant neuf *convicts* mâles et six femmes, pour former une autre colonie dans la petite île de Norfolk, découverte par le capitaine Cook, en 1774, et située au nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, à 300 lieues de Botany-Bay.

La première récolte du comté de Cumberland eut lieu au mois de septembre 1788. En 1790 s'ouvrirent les premières relations avec Batavia et le Bengale. Deux ans après il s'en établit avec l'Amérique du Nord, et, en 1793, avec l'Espagne et la côte nord-ouest de l'Amérique. L'introduction de l'imprimerie date de 1796. En 1797 on découvrit des mines de charbon de terre. En 1804 on occupa la terre de Van-Diémen, et l'on fonda les villes de Hobarttown et d'Yorktown. L'année suivante on organisa une garde nationale dans le pays, et en 1810 on fit le premier dénombrement général des habitants, des troupeaux et des propriétés, et l'on établit des écoles d'après la méthode lancastérienne. En 1813, un passage fut découvert à travers les montagnes bleues, et le 7 mai 1815 fut fondée la ville de Bathurst. En 1816 Van-Diémen envoya le premier bâtiment à l'Ile-de-France. X.

BOTHNIE ou **Botten**, ancienne province suédoise, divisée en Westbothnie et en Ostrobothnie, et dont une partie est devenue possession russe en même temps que la Finlande. SCHNITZLER.

BOTHNIE (golfe de), portion septentrionale de la mer Baltique. Le golfe de Bothnie commence au sud et non loin des îles d'Aland, à peu près par la même latitude que la côte Nord du golfe de Finlande, et s'étend ainsi du 60 au 66e parallèle. Sa longueur totale, jusqu'à Tornéo, qui occupe le fond de l'arc de cercle décrit par la partie extrême du golfe, est de près de 150 lieues de France; sa largeur varie : de 40 au-dessus de l'archipel d'Aland, elle atteint 50 entre Soverham et Biœrneborg, se maintient quelque temps, puis diminue graduellement, se réduit à 18 entre Ouméa et Vasa, et ensuite reprend quelque accroissement. L'espèce de détroit entre la mer et le golfe Bothnique s'appelle Guarken. On a reconnu avec soin le fond autour des îles Aland; plus loin la navigation est peu sûre. En général les eaux libres présentent de 20 à 50 brasses; près des îles la profondeur reste souvent au-dessous de 4 brasses.

La côte suédoise (car le golfe de Bothnie a d'un côté le Norrland, c'est-à-dire la Suède et de l'autre la Finlande, c'est-à-dire la Russie), la côte suédoise est quelquefois très-élevée; elle reçoit un nombre considérable de fortes rivières (Tornéa, Louléa, Skelefléa, Ouméa). Du reste les deux côtes sont très-découpées et offrent un aspect sauvage. Les phoques y abondent, et les glaces qui bordent la grève presque toute l'année forment très-souvent un ensemble continu pendant l'hiver. VAL. PARISOT.

BOTHWEL (James HEPHURN, comte de). *Voy.* Marie Stuart.

BOTRYOGÈNE. Depuis longtemps Berzelius a décrit un sulfate rouge de fer, qui doit être introduit dans le système minéralogique comme espèce nouvelle. Sa forme dépend du prisme oblique rhomboïdal et elle se modifie sur les angles latéraux des bases et sur les arêtes longitudinales qui appartiennent à ces bases; il est transparent et possède l'éclat vitreux; la couleur est dans les cristaux, le rouge hyacinthe foncé; mais dans les variétés grenues ou compactes elle passe au jaune d'ocre, qui est aussi la couleur de la poussière. Cette substance est tendre; sa pesanteur spécifique est 2,039; elle se dissout lentement dans l'eau. Sa saveur est astringente, plus faible que celle du sulfate de fer. Le botryogène a été trouvé dans la grande mine de cuivre de Falun où il recouvre le gypse et le fer pyriteux; il est associé au sulfate de magnésie, au sous-sulfate de fer et au sulfate ordinaire. Il s'altère à l'air humide; il se boursoufle au chalumeau, et donne un verre rouge avec les fondants. Analyse : sous-sulfate de fer 48; sulfate de magnésie 21; eau 31. DR..Z.

BOTRYOLITE. Nom donné par Leonhard à la variété de chaux boratée siliceuse, en concrétions mamelonnées, que l'on trouve à Arendal en Norwége. DR..Z.

BOTTA (Charles-Joseph-Guillaume) est né en 1768, à Saint-George, en Piémont; il fit ses études à Turin, s'attacha particulièrement à l'anatomie et à la botanique, et fut reçu docteur en médecine à l'époque où la révolution française commençait. Des idées hardies et nouvelles agitaient les esprits; Botta les adopta et ne s'en cacha pas : aussi fut-il arrêté en 1792 par ordre du roi de Sardaigne. Rendu à la liberté en 1794, il vint en France pour retourner bientôt dans son pays avec l'armée d'Italie, à laquelle il fut attaché en qualité de médecin. Auteur d'un pro-

jet de gouvernement pour la Lombardie, désigné par le général Bonaparte pour faire partie de la division envoyée, en l'an VI, dans les îles du Levant, il fut nommé ensuite par le général Joubert l'un des membres du gouvernement provisoire du Piémont. Quand les Russes envahirent l'Italie en 1799, il chercha de nouveau un refuge en France; après la bataille de Marengo il fut membre de la *consulta* du Piémont, et lors de la réunion de ce pays à la France, en 1803, le département de la Doire le nomma député au corps législatif. Le régime impérial ne trouva pas en lui un approbateur aveugle : il lui arriva de blâmer quelques mesures despotiques; aussi, ayant été proposé pour la questure, son nom fut effacé par l'empereur. En 1814 il cessa de faire partie du corps législatif; il avait voté pour la déchéance.

Là s'arrête sa carrière politique. Nommé dans les cent-jours recteur de l'Académie de Nancy, il eut pendant les premières années de la restauration le même titre à l'Académie de Rouen. Comme littérateur, sa place est marquée parmi les plus célèbres Italiens de l'époque. Il s'est distingué, parmi ceux qui ont voulu rajeunir et raviver la langue italienne en la retrempant aux sources d'où elle est sortie, en lui redonnant ces tours énergiques et naïfs qu'on admire dans les prosateurs du XVIe siècle. Cette réaction contre le système qui depuis deux siècles tendait à *franciser* l'idiome du Dante et de Machiavel se manifesta hardie et complète dans l'Histoire d'Amérique, publiée en 1809. L'Histoire d'Italie depuis 1789 jusqu'en 1814, publiée en 1826, offre le même caractère de style. L'auteur y traite un peu sévèrement l'invasion et l'influence françaises; on voit qu'il ne leur pardonne pas de n'avoir pas réalisé pour l'Italie toutes les espérances qu'elles avaient fait naître. Botta nourrissait depuis longtemps le désir de continuer Guicciardini : ce travail si important a été publié en 1834. On y retrouve toutes les qualités dont l'écrivain avait déjà fait preuve : une grande clarté dans la narration, une manière sage et juste d'apprécier les faits, et ce beau style auquel on ne pourrait reprocher que d'être trop exactement copié sur celui de Guicciardini. L'Histoire de ce dernier a été réimprimée en même temps que cette continuation, qui comprend aussi l'Histoire de 1789 à 1814, précédemment publiée.

Outre ces ouvrages capitaux, Botta en a composé beaucoup d'autres : une description de l'île de Corfou, 2 vol. in-8°, 1799; une traduction italienne du baron de Born, 1801; des mémoires sur la doctrine de Brown, 1800; Souvenirs d'un Voyage en Dalmatie, 1802; Mémoire sur la nature des tons et des sons, 1803; Précis historique de la maison de Savoie, 1803; *Il Camillo, o Vejo conquistata*, poëme en 12 chants (1816), où l'on trouve une versification noble et d'énergiques beautés. Botta est mort à Paris le 7 août 1837. Mlle OZENNE.

BOTZARIS, famille depuis longtemps célèbre dans la Grèce et surtout parmi les Souliotes (*voy*. ce mot).

GEORGE Botzaris commandait en chef ces belliqueuses tribus dans leurs premières guerres contre Ali-Pacha; mais ayant aspiré à perpétuer son autorité il devint l'occasion de dissensions funestes. Cependant on rendit toujours hommage à ses talents, ainsi qu'à la bravoure de ses fils, NOTIS et CHRISTOS.

MARC, fils de ce dernier, né vers 1790, grandit au bruit des combats terminés seulement en 1803 par la destruction de Souli. Parvenu, à travers mille périls, sur le territoire ionien, il y vit bientôt arriver les principaux chefs d'Armatoles, refoulés par les cruautés d'Ali. Ces réfugiés méditaient déjà l'affranchissement de la Grèce, et le jeune Souliote prit (1806) les armes avec eux, pour une tentative d'insurrection que favorisait la Russie, alors en guerre contre la Porte. Le traité de Tilsitt et le retour des Français dans les Sept-Iles ajournèrent pour les Grecs l'espoir de la délivrance. Alors Marc entra au service de la France, comme sous-officier au régiment albanais, où son père et son oncle obtinrent le rang de majors. Depuis 1815 Marc était retiré dans les îles Ioniennes, sans que les douceurs d'une heureuse union lui fissent oublier son pays natal; mais en 1820 une double commotion vint ébranler l'empire ottoman et commencer une ère nouvelle pour les Grecs; Hypsilantis les appelait à l'indépendance, tandis qu'Ali-Pacha résistait dans Janina aux firmans et aux armées du Grand Seigneur. A cette nouvelle 700 à 800 Souliotes étaient accourus en Épire se grouper autour de Marc Botzaris et de son oncle, dans l'espoir de reconquérir leurs montagnes où Ali possédait encore une forteresse importante. Celui-ci, qui cherchait alors à rattacher sa cause à celle des Grecs, leur proposa de les remettre en possession de leurs foyers, s'ils voulaient opérer une diversion en sa faveur. Notis, chargé de la négociation, obtint qu'un petit-fils du pacha fût confié aux Souliotes. Du côté de ceux-ci Marc s'était offert en otage, mais on avait besoin de son bras; son jeune frère Constantin, sa sœur et son épouse, la jeune et belle Chrysée, avec ses

deux enfants, se vouèrent à sa place au succès du traité qui rouvrait aux proscrits les défilés de Souli. Notis y prit le commandement, tandis que son neveu, avec 200 palicares, fut chargé d'inquiéter les Turcs. Son début fut de leur enlever un convoi de munitions, escorté de 500 hommes; et profitant de la terreur répandue par les fuyards, il s'empara du poste important des Cinq-Puits, où, peu de jours après, il mit en déroute deux pachas et 5,000 hommes.

Les Turcs, auxquels il ne laissait aucun repos, et qui ne pouvaient se garantir de ses attaques soudaines ni l'atteindre dans ses retraites rapides, mirent sa tête à prix et même eurent recours aux anathèmes de l'Église. Vainement aussi, pour le surprendre, ils rompirent un armistice; leur perfidie tourna contre eux. Le bruit de ces premiers succès retentit dans la Grèce; l'insurrection y devint générale au printemps de 1821. Botzaris ouvrit la campagne par la prise de Réniassa, petite place maritime qui assurait les communications de l'Épire avec les autres provinces insurgées. Voltigeant sans cesse autour de l'armée turque, tantôt il oblige un pacha et 1,500 hommes à mettre bas les armes; tantôt il met en fuite Ismaël et 2,000 janissaires, occupe Placa et s'y maintient par une victoire. Blessé dans cette action, il prend peu de jours de repos et tente une plus grande entreprise. Arta était occupée par une forte garnison turque, avec un parc d'artillerie : Botzaris, comptant sur l'alliance des Albanais, s'y rendit avec peu de monde. Il avait franchi le pont sous le feu des batteries et pressait la citadelle, quand l'arrivée de 6,000 Turcs et la défection des Albanais compromirent sa faible troupe; mais avec sa présence d'esprit habituelle il assura par un stratagème le salut des blessés et se fit jour à travers l'ennemi (déc. 1821). Cependant, au commencement de 1822, les Turcs triomphèrent de la résistance d'Ali, et les otages des Souliotes tombèrent entre les mains du séraskier Khorchid, dont le harem était au pouvoir des Grecs. Le président de la Grèce, Maurocordatos, fit aussitôt stipuler leur échange, heureux de pouvoir offrir au héros le seul prix digne de ses services, en lui rendant Chrysée et ses enfants. Ces deux hommes, liés désormais d'une étroite amitié, tournèrent leurs efforts vers la Grèce occidentale, où l'armée ottomane s'était rejetée tout entière sur les Grecs.

Une tentative de Botzaris pour secourir Souli fut sans succès; en même temps la Grèce perdait, dans le funeste combat de Peta (juillet 1822), l'élite de ses soldats et des Philhellènes. La défection de quelques chefs achevait de compromettre les débris de cette armée, et avec elle le sort de la Grèce occidentale. Marc, avec 600 braves, arrêta tout un jour l'armée turque, au défilé de Crionéros, et vint, avec le faible reste de sa troupe, s'enfermer à Missolonghi, où son héroïque résistance avait permis de réunir quelques provisions et de faire embarquer les femmes et les vieillards. L'épouse de Marc s'éloigna à regret pour conduire ses enfants en Italie. Par d'heureux stratagèmes Botzaris évita un assaut. Combattant et négociant tour à tour, semant la crainte et la défiance parmi les chefs des inconstants Albanais, renouant des intelligences avec les montagnards, il paralysa les efforts des Turcs jusqu'à la fin de la campagne; et, nommé stratarque de la Grèce occidentale, il mit l'hiver à profit pour fortifier Missolonghi.

Au printemps de 1823 une armée de près de 20,000 hommes descendit du nord de l'Épire sous les ordres de Moustaï, pacha de Scodra. Toute résistance semblait impossible, même dans Missolonghi; Botzaris veut aller au-devant de l'ennemi et par un coup d'audace le frapper d'impuissance. Suivi de 240 palicares qui s'attachent à son sort, il se porte vers Carpenitzé, où Moustaï venait d'établir un camp de 10,000 hommes. C'est du milieu même de ce camp que Botzaris donnera le signal de l'attaque aux divers chefs qui, par ses conseils, occupent les défilés d'alentour. A la veille d'exécuter ce hardi projet, Marc écrivait à sa famille et à lord Byron des lettres où respire son héroïque simplicité. Dans la nuit du 20 août les Grecs, préparés au combat par la prière, fondent sur les avant-postes des musulmans; les diverses tribus qui les composent se battent entre elles en s'accusant de trahison, tandis que Botzaris pénètre plus avant. De sa main il délivre la Grèce de plus d'un chef redouté, et, quoique blessé déjà, il force la tente du pacha; alors il se fait connaître, donne le signal de l'attaque générale et tombe atteint mortellement d'une balle. Son frère accourait avec un renfort : il reçut son dernier soupir et le vengea en complétant la victoire. Les Turcs, pressés de tous côtés, abandonnent le camp, leurs étendards et un matériel immense. Le corps de Marc Botzaris fut rapporté au milieu de ces brillants trophées. Un tel exemple exalta au plus haut degré le courage des Grecs. Missolonghi trouva d'héroïques défenseurs, parmi lesquels se distinguèrent Notis et Constantin Botzaris, qui est mort aussi les armes à la main.

Marc Botzaris, éloigné de toute espèce d'ambition et d'intrigue, prodigue pour sa patrie de ses biens comme de son sang, n'a laissé d'autre

héritage à ses enfants qu'un nom chéri des Grecs et célèbre dans toute l'Europe. BRUNET.

BOUC. *Voy.* CHÈVRE.

BOUC ÉMISSAIRE, en hébreu *hazazel*, de *haz*, bouc, et d'*azel*, qui s'en va. Ce mot fait partie des rites judaïques expliqués et décrits dans le *Lévitique*. A la fête de l'expiation solennelle, qui avait lieu le 10 du mois de *tisri* (notre mois de septembre) où commençait l'année civile des Juifs, le grand prêtre sans ephod, sans rationnal, remplaçant par une simple robe de lin sa robe magnifique couleur d'hyacinthe, recevait des mains des princes du peuple deux boucs *pour le péché*. L'un de ces boucs devait être immolé, l'autre mis en liberté; c'était le sort qui en décidait : *Hazazel*, le bouc libre, le *bouc émissaire*, chargé d'imprécations et des péchés d'Israël, à la porte du tabernacle, était traîné dans le désert par un homme qui l'abandonnait au milieu des précipices, ou qui, selon d'autres, l'y jetait avec violence. A son retour, comme souillé du contact de l'animal, cet homme se purifiait. Les païens aussi, dans les calamités, détournaient la colère de leurs dieux sur des animaux et même sur des hommes. Les Marseillais, au rapport de Pétrone, précipitaient du haut des roches des créatures humaines; et les Égyptiens, selon Hérodote ayant chargé d'anathèmes et de malédictions la tête de certains animaux, après l'avoir coupée, la jetaient avec horreur dans la mer. — Dans le Nouveau Testament, Jésus-Christ emploie le mot *bouc* pour désigner les réprouvés (Matth. XXV, 32, 33) : « Toutes les nations, est-il dit, se rassembleront devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les *boucs*; il placera les brebis à sa droite et les *boucs* à sa gauche. » C'est ce que Boileau a rendu dans ces vers :

Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts,
Et des humbles agneaux, objets de sa tendresse,
Séparera des *boucs* la troupe pécheresse.

Chez nos peuples civilisés on appelle, au figuré, *bouc émissaire* un malheureux, le plus souvent homme vertueux, mais simple, que des sycophantes accusent de tous les torts et sacrifient. La Fontaine, plus réellement érudit sans le savoir que ceux qui prennent avec pompe cette qualité, donne une meilleure définition de ce sens figuré que tous les lexicographes, dans sa fable intitulée : *les Animaux malades de la peste*. L'âne, le véritable *bouc émissaire*, y parle ainsi :

Je tondis de ce pré la largeur de ma langue,
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
— A ces mots, on cria haro sur le baudet :
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait *dévouer* ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.

DENNE-BARON.

BOUCANNIER. *Voy.* FLIBUSTIER.

BOUCHARDON (EDME), l'un des statuaires de cette école française du XVIIIe siècle dont les œuvres ne sont ni sans mérite ni sans grâce, naquit en 1698 à Chaumont en Bassigni d'un père qui y exerçait la profession d'architecte, et avait commencé par être sculpteur. De bonne heure le jeune Bouchardon s'appliqua, sous la direction de son père, à l'étude du dessin. Il peignit et modela tout d'abord d'après nature, ce qui est une excellente manière pour s'initier profondément aux secrets de l'art, et pour apprendre à en surmonter expérimentalement les difficultés. Aussi ne tarda-t-il pas à s'en rendre les procédés familiers. Ses progrès en sculpture furent rapides et tels que sa famille en conçut les plus grandes espérances, et l'envoya se perfectionner à Paris. Il y étudia d'abord sous Coustou jeune, qui tenait une école de soulpture en grand honneur à cette époque. En peu de temps, il se mit en état de remporter le grand prix, qui valait aux vainqueurs, alors comme aujourd'hui, d'être envoyés à Rome aux frais du gouvernement. Ce fut, selon toute apparence, vers 1727 qu'il s'y rendit. Là, ses premières études portèrent principalement sur les précieux restes d'art et sur les chefs-d'œuvre qui abondent dans cette métropole de la chrétienté. Il se fortifia de la sorte, et se mûrit pour la sculpture, sur laquelle il fondait avec raison tout l'espoir de sa gloire et de sa fortune. Déjà plusieurs œuvres remarquables témoignaient avec éclat de son talent, notamment les bustes du pape Clément XII, et celui de la femme de Vleughels, directeur de l'Académie de France à Rome, d'une expression gracieuse et franche. Un ouvrage de plus d'importance allait lui être confié, lorsqu'il fut rappelé à Paris dans le courant de 1732. — Dès son arrivée, il fut chargé, pour Versailles, Gros-Bois et autres résidences, de nombreux ouvrages qui tous lui firent honneur, malgré la hâte qu'il mettait à les exécuter. Bouchardon peupla ainsi les jardins publics et plusieurs parcs privilégiés d'innombrables statues mythologiques ou allégoriques d'un goût un peu bâtard, mais fort recommandables par les détails et le modelé, et, sous ce rapport, dignes encore de l'attention et de l'étude des artistes. En 1736, Chauffournier, dessi-

nateur de l'Académie des belles-lettres, mourut; Bouchardon fut appelé à lui succéder. Il était très-versé dans la connaissance des pierres antiques, et il fit en 1750 les dessins d'un traité des pierres gravées, publié cette même année. Il avait été reçu membre de l'académie de peinture dès 1744. — Bouchardon exagérait l'expression et la grâce dans le marbre, ce qui le faisait souvent tomber dans la roideur et l'afféterie. En général, ses sculptures ne sont pas exemptes de manière. Son dessin est pur, agréable, correct, mais il manque de naïveté; il n'est pas assez *nature*, pour nous servir d'une expression fort usitée dans les ateliers. Ses formes d'ordinaire sont rondes et grasses, et trahissent un air de famille trop prononcé dans tout ce qui est sorti de ses mains. — La fontaine de la rue de Grenelle-Saint-Germain, due tout entière à Bouchardon, qui en traça le plan et en exécuta lui-même toutes les parties, est son chef-d'œuvre. Elle est d'un goût un peu lourd peut-être, mais les marbres principaux en sont bons, et les détails travaillés avec le plus grand soin. Ce sculpteur est mort à Paris en 1762. DICT. DE LA CONV.

BOUCHE. Ce mot, dans une acception rigoureuse, signifie seulement orifice; mais il est ordinairement employé, en histoire naturelle, pour désigner l'ouverture du conduit intérieur destiné à l'élaboration et à l'absorption des substances alimentaires, solides, liquides ou gazeuses, et l'espèce de vestibule plus ou moins compliqué qui se trouve souvent annexé à cet orifice. Tous les animaux ont un sac ou canal digestif, et par conséquent une bouche, différents en cela des végétaux qui absorbent les éléments de leur nutrition par de simples pores; mais la forme, la disposition et les fonctions de la bouche sont singulièrement modifiées dans la série des animaux.

Chez les uns la bouche est un orifice circulaire, simple, à peine contractile, recevant d'une manière presque passive les substances qui le traversent, les retenant quelque temps et les laissant s'échapper ensuite sans beaucoup de résistance : c'est le cas des polypes, etc.; chez les animaux rayonnés la bouche diffère peu de la disposition précédente, mais cependant elle est soumise à l'influence d'une volonté plus prononcée, et l'orifice d'entrée des matières alimentaires est distinct de l'orifice de sortie, l'organe digestif n'étant plus un sac, mais un véritable canal; toutefois l'orifice de sortie se trouve encore assez rapproché de celui d'entrée, comme on le voit chez les oursins, les astéries, plusieurs mollusques, etc. Chez les annélides et d'autres mollusques l'on aperçoit un appareil de préhension et de broiement garnissant le bord interne d'une lèvre circulaire, molle, flexible, fortement contractile; des cils mobiles, des pointes cartilagineuses aident la bouche dans ses fonctions d'appréhension et de fausse succion chez les sangsues, etc.; dans les mollusques céphalopodes, les crustacés, une grande partie des insectes, on voit les pièces de l'appareil buccal augmenter de nombre et leurs fonctions s'isoler en même temps. Des tenailles coriaces sont destinées à couper latéralement les substances alimentaires, assez fortes quelquefois pour servir d'armes défensives contre des animaux plus robustes; d'autres pièces, mobiles de bas en haut, contiennent les substances que mâche l'animal et que délaye un liquide sécrété par les parois membraneuses de la bouche; la sapidité des corps devient dès lors possible; des palpes plus ou moins allongés, flexibles, placés sur les bords de la bouche, permettent aussi à ces animaux d'analyser d'autres propriétés des substances assimilables, telles que leur forme, leur volume, leur densité, leur température, et peut-être leur odeur particulière. Chez d'autres insectes destinés à se nourrir de substances liquides, la bouche se modifie autrement; elle se prolonge en syphon protractile, susceptible d'un mouvement de succion plus ou moins énergique, tantôt simple, tantôt aidée dans son action par des tarières. La bouche des diptères et des lépidoptères nous offre cela de particulier que, dans une des premières périodes de leur existence, ils présentent l'une de ces dispositions, tandis que, dans leur état parfait, ils revêtent l'autre. Chez certains poissons on retrouve encore des lèvres molles disposées à la succion, comme dans les lamproies, etc.; mais dans leur intérieur on remarque une conformation qui se rapproche de la disposition générale de la bouche chez ces animaux. Ils présentent ordinairement une bouche comprimée de haut en bas, composée de deux battants solides, osseux, paraboliques, diductibles, garnis à leurs bords internes de tubercules crétacés, pointus, destinés à retenir et broyer la proie. Tantôt cette bouche est placée sous la tête de l'animal, comme dans les raies, les squales; tantôt à sa partie la plus avancée; quelquefois dans un sens différent de celui du reste de la face, ce qui fait donner à ces poissons le nom de *contournés*. L'intervalle de la parabole que décrivent les parties qui circonscrivent l'ouverture de la bouche est rempli en haut par une voûte osseuse tapissée d'une membrane molle, en bas par un repli musculo-membraneux, soutenu par des pièces osseuses,

doué de mouvements particuliers, une *langue* en un mot; ce repli est déjà chargé, d'une manière spéciale, d'apprécier les qualités physiques et chimiques des substances assimilables et de réunir leurs fragments divisés, de les diriger vers la partie suivante du canal digestif; elle paraît suppléer ici au défaut de lèvres flexibles, à la disparition des palpes, etc., des animaux précédents.

Quelquefois les parois supérieure et inférieure de la bouche sont aussi parsemées de tubercules solides ou dents; mais dans la bouche des poissons intervient l'adjonction d'une nouvelle fonction. Les organes chargés de l'absorption de l'air pour l'hématose, disséminés sur divers points intérieurs ou extérieurs du corps chez les animaux inférieurs, commencent à se concentrer et à se placer à la partie antérieure de l'animal; ici ils viennent communiquer avec les parties latérales et postérieures de la bouche, et l'eau aérée qui doit les traverser est prise par la bouche et ensuite dirigée et poussée en arrière par la langue et les opercules, avec une force plus ou moins considérable, selon que l'animal veut ou ne veut pas faire servir ce mouvement à sa progression en avant. Parmi les reptiles il en est quelques-uns qui, dans tout ou partie de leur vie, offrent des branchies; mais jamais chez eux elles n'ont de rapport avec l'intérieur de la bouche, et cette cavité ne présente plus d'ouverture sur ses côtes postérieures. Les parties qui la constituent dans ces animaux offrent à peu près les mêmes dispositions que chez les poissons; mais ici les dents se localisent davantage; chez quelques individus la langue se développe, devient extensible, et constitue un moyen de préhension qui s'étend à des distances assez remarquables; on présume qu'elle est pour quelques-uns un organe d'équilibration de température, parce qu'ils la dardent de temps à autre à l'extérieur, sans autre nécessité apparente. La modification rentrée à l'intérieur des organes respiratoires et accommodée pour la respiration de l'air à l'état élastique fait que la bouche concourt à de nouvelles fonctions : d'une part, l'air chassé ou expiré peut, en sortant, produire des sons, et la bouche peut les modifier pour sa part comme le tuyau d'évent de nos instruments de musique; d'un autre côté, les organes chargés d'analyser une des qualités de l'air inspiré, les organes de l'odorat, se concentrent près de la bouche et viennent communiquer plus ou moins souvent dans sa cavité, très-près de son orifice extérieur dans les batraciens, plus loin dans les bipenniens, et presque au delà de son ouverture pharyngienne dans les crocodiles; cela fait que ces derniers peuvent respirer, la bouche pleine d'aliments, et que tous peuvent à leur gré respirer sans flairer ou réunir ces deux fonctions, la langue pouvant, chez les uns, fermer ou laisser libre l'ouverture de communication de la bouche et des fosses nasales, et, chez les autres, une soupape membraneuse suspendue dans l'arrière-bouche suppléant à l'insuffisance de la langue.

La membrane qui revêt l'intérieur de la bouche n'est plus, chez les reptiles, seule chargée de la sécrétion d'un fluide lubréfiant; des glandes placées au voisinage versent dans la cavité buccale le produit de leur travail, et ce liquide a chez quelques-uns des qualités tellement délétères que son introduction dans l'intérieur des tissus éteint promptement la vie. Chez un grand nombre les mâchoires sont repliées de telle sorte sur elles-mêmes que les pièces qui les composent, en se développant, peuvent donner à la bouche une grandeur triple de celle qu'elle a dans l'état de repos. Dans les animaux supérieurs, la mâchoire inférieure est seule mobile. Les reptiles nous offrent encore cette particularité qu'un certain nombre d'entre eux, ceux qui sont doués d'une salive venimeuse, ont la partie antérieure de la mâchoire supérieure susceptible de mouvement, afin de faciliter le redressement des crochets canaliculés au moyen desquels ils inoculent la mort.

Chez tous les oiseaux, on retrouve encore les mêmes dispositions générales : des lèvres-cornées quelquefois développées en instruments d'agression, mais point de dents, à moins qu'on ne regarde comme telles les dentelures du bec des toucans, des cygnes, des canards, etc.; la langue ne sert à saisir les objets que dans un petit nombre d'oiseaux; du reste à peu près les mêmes rapports que chez la plupart des reptiles, et, de plus, l'intervention d'un autre organe, celui de l'audition; la trompe d'Eustachi venant chez eux s'ouvrir à la partie supérieure de la bouche.

Dans les cétacés, la bouche offre de nouveau des lèvres assez souples pour pouvoir s'appliquer sur les corps, dont elles apprécient certaines circonstances, et permettre, dans le jeune âge, un mouvement de succion vraie ou par aspiration en rapport avec le mode de nutrition maternelle qui leur est encore nécessaire, pendant quelque temps; car ici commencent les mammifères. Chez quelques-uns la bouche communique assez librement avec les fosses nasales, pour chasser à des distances assez fortes par

leurs orifices modifiés et désignés sous le nom d'*évents*, l'eau que ces animaux aquatiques engloutissent dans la bouche avec leur proie.

Chez les mammifères la bouche et les parties qui la constituent se modifient selon le mode de vivre auquel ils sont appelés; mais en général on retrouve au fond les mêmes rapports. Chez quelques-uns cette partie prend quelques relations avec la génération et sert à l'excitation des organes génitaux, ou a la reconnaissance du sexe et des circonstances favorables pour l'accouplement. Chez plusieurs, et ce sont précisément ceux dont il vient d'être question, la bouche devient, mais accidentellement et d'une manière maladive seulement, le siége d'une sécrétion dont l'inoculation est aussi délétère (*voy*. Rage); les joues se développent plus ou moins et forment quelquefois des sacs désignés d'abord sous le nom de *basses joues* d'où l'on a fait *abajoues*. Mais c'est chez l'homme que les diverses parties de la bouche présentent une tout autre complication : presque toutes ses parois mobiles sont douées d'un grand nombre de muscles dont l'action est isolée, indépendante, et qui varie à l'infini la forme de cette cavité et celle des parties qui la constituent; tous ses mouvements donnent à la voix des nuances plus précises, plus variées, et impriment à la physionomie un caractère propre qui s'adapte aux nombreuses modifications des sensations auxquelles l'homme est sujet plus qu'aucun autre animal. Les différentes parties de la bouche n'ont pas de prime abord, chez tous les animaux et surtout chez l'homme, tout le perfectionnement et la complication d'action dont elles sont susceptibles : ce n'est qu'avec l'âge et à force d'exercice, qu'elles acquièrent leur plus haut point de précision; tous les individus ne sont même pas capables d'atteindre au degré où certaines personnes arrivent; car outre la perfection dans l'organisation des parties de la bouche elle-même, il faut encore celle des organes chargés de diriger et de transmettre les mouvements, et sous ces divers rapports l'on ne peut méconnaître l'inégalité dans la répartition des conditions. Mais quels qu'aient été les caractères des organes de la bouche, on voit, à un certain âge, leur perfection décroître successivement en raison ordinairement directe de l'importance de leurs relations avec l'existence.

Une partie dont les rapports avec le reste de l'économie sont si nombreux et qui est chargée de présider, pour ainsi dire, à des fonctions si importantes, a dû être l'objet de l'étude toute spéciale des naturalistes : aussi, par suite de leurs observations, l'examen de la bouche peut seul quelquefois les éclairer sur l'état physiologique des individus et faire reconnaître l'âge et les habitudes des animaux. Le médecin trouve dans sa considération de l'état de la bouche un puissant moyen de diagnostiquer les lésions des organes intérieurs. *Voy*. Langue, Lèvres, Mâchoires, Dents et Dentaire (*appareil*), Salive, Palais. T. Cotteau.

BOUCHER, Boucherie. On appelle boucher celui qui s'occupe de tuer les animaux destinés à la nourriture de l'homme, de les dépecer et de les vendre en détail, et boucherie le lieu où s'exerce son commerce. Dans les petites agglomérations d'hommes chacun mettait à mort les pièces de bétail dont il avait besoin; mais dans les grandes villes plusieurs professions spéciales ont dû prendre naissance. A Paris, par exemple, les bouchers se bornent à vendre le bœuf, le veau et le mouton; et les porcs, la volaille, le gibier et même certaines parties des autres animaux sont devenus l'objet d'autant de commerces particuliers exercés par le charcutier, le marchand de volailles et le tripier. Les bouchers abattaient le bétail dans un local particulier près de leurs boucheries, au milieu des villes; mais les graves inconvénients qui résultaient de cette disposition ont amené, au moins dans les villes principales, l'établissement des abattoirs (*voy*. ce mot); et maintenant les boucheries ne sont plus que des boutiques tantôt réunies dans un grand bâtiment, tantôt isolées et où l'on vend la viande crue. Des règlements de police prescrivent la forme de ces établissements, qui doivent être complétement aérés : ceux de Paris sont à cet effet garnis de grilles donnant sur la rue. Une surveillance exacte est exercée, ou du moins prescrite, pour éviter qu'il ne soit exposé en vente de la viande gâtée ou provenant d'animaux morts de maladies et surtout de maladies contagieuses. Cela n'empêche pas que les animaux morts de maladie ne soient trop souvent débités comme les autres, et que même il ne se vende une quantité fort considérable de chair de cheval. Heureusement que cette fraude n'a pas d'inconvénient réel pour la santé publique. *Voy*. Viande.

A Bruxelles, où la construction d'un vaste abattoir a permis tout récemment l'assainissement de plusieurs quartiers et a procuré un revenu considérable à l'administration communale, on ne permet pas le détail de la viande dans les boutiques. Les bouchers la transportent dans des marchés spéciaux ouverts et fermés à des heures fixes.

Les bouchers formaient autrefois, surtout en Belgique, une corporation ayant ses lois et ses priviléges. En France, ils furent investis sous l'empire d'un monopole détruit sous la restauration, et maintenant leur commerce est, comme presque tous les autres, livré à la concurrence qui n'a pu faire justice encore d'une foule d'abus contre lesquels on n'a pas trouvé de moyen répressif. Les bouchers de Paris ont une caisse commune sous le nom de caisse de Poissy, ayant pour objet de faciliter leurs payements aux divers marchés de bestiaux et de leur épargner la peine de transporter les fonds nécessaires à leurs acquisitions; d'ailleurs il n'existe entre eux aucune solidarité.

La profession de boucher paraît favorable à la santé. On remarque que toutes les personnes employées au commerce de la chair crue ont une carnation et un embonpoint qui deviennent quelquefois excessifs, et qui contrastent notablement avec l'aspect extérieur des charcutiers. D'ailleurs ils sont exposés à des accidents graves, lorsqu'il leur arrive d'abattre ou de dépouiller des bêtes mortes du charbon, surtout s'ils viennent à se blesser avec les instruments qui ont servi à ces opérations.

L'opinion vulgaire est que les bouchers accoutumés à la vue du sang sont cruels et sanguinaires, et la littérature et les arts se sont plu, en quelque sorte, à propager cette erreur. Il est pourtant prouvé que les bouchers ne figurent qu'à peine dans la statistique des tribunaux. F. Ratier.

BOUCHER (François), naquit à Paris en 1704. Il eut Lemoyne pour maître. A 19 ans il remporta le premier prix de peinture et fit le voyage de Rome, comme pensionnaire. A son retour, en 1731, il fut reçu académicien sur son tableau de *Renaud aux pieds d'Armide*. Il mourut à Paris, en 1768, premier peintre du roi. François Boucher offre, comme homme et comme peintre, l'image de son siècle. La dépravation de ses mœurs, la décadence de son goût, le factice de sa couleur, le prétentieux de ses compositions, la mignardise de ses caractères de tête, son dessin, ses expressions, ont suivi pas à pas la marche licencieuse et dévergondée de la société sous la régence et le règne de Louis XV. Il est en peinture ce que Crébillon fils est en littérature: encore ce dernier prenait-il quelquefois ses scènes dans la nature que Boucher ne consultait jamais. Il est le peintre le plus faux, le plus maniéré qui ait peut-être existé. Absolument étranger au grand, au beau, au vrai, à l'expressif, ses figures de femmes sont des grisettes, des prostituées bien mignardes, bien fardées, bien boursouflées, n'exprimant rien que l'indécence, ou la nullité du peintre qui n'a su les animer d'aucun sentiment; ses enfants gros et joufflus ressemblent à des bâtards de Bacchus ou à de jeunes satyres; ses bergers sont des espèces de monstres incapables d'exécuter aucune action humaine. S'il a quelque part un mérite réel, c'est dans ses pastorales: généralement ses sujets champêtres sont disposés avec goût; on y remarque une grande facilité d'idées, mais le plus souvent ces idées ne sont qu'indiquées; les tableaux de Boucher ressemblent bien plutôt à des esquisses, à des croquis, qu'à une peinture achevée. Et néanmoins, par un charme indicible, une manière spirituelle de grouper, de disposer les figures, de les entourer d'accessoires heureux de choix et de disposition, et de leur donner des mouvements gracieux, par des tons de chairs séduisants, enfin par un ragoût, un *fouilli* pittoresque, comme disent ses contemporains, il séduit, il captive. On a comparé Boucher à un enfant dont les spirituelles inconséquences excitent le rire bienveillant de l'homme grave. Boucher est en effet un grand enfant auquel il faut beaucoup pardonner en faveur de ses brillantes qualités. Aucun peintre n'a plus que lui occupé le burin des graveurs; il a gravé lui-même d'une pointe spirituelle, une vingtaine de morceaux de sa composition. L. C. Soyer.

BOUCHES A FEU. C'est une expression générique sous laquelle sont réellement comprises toutes les armes à feu, quelles que soient leur forme et leurs dimensions. Mais on distingue particulièrement sous le nom d'armes à feu les fusils, les mousquetons, les carabines, les pistolets (*voy.* Armes); et on désigne plus spécialement sous le nom de bouches à feu les canons, les obusiers, les mortiers et les pierriers.

Les unes et les autres se confondent dans une même origine, qui remonte à l'époque de l'invention de la poudre (*voy.*). Ce fut vers le milieu du XIVe siècle que cette découverte, après avoir subi les modifications les plus variées dans les monastères et dans les laboratoires, parvint jusque dans les armées: alors il fallait encore imaginer les armes avec lesquelles on devait faire usage de la poudre; et ce n'est qu'après une longue série de tâtonnements que la poudre et les armes que son emploi nécessitait parvinrent à être usitées sous les diverses formes et compositions qu'elles ont successivement reçues jusqu'à nos jours.

Cette double invention ne pouvait manquer de produire une immense révolution dans l'art

de la guerre; mais elle fut lente, malgré la constance des efforts de l'esprit humain.

Dans l'origine, on chercha d'abord à déployer tout le ressort de la poudre, et, pour en augmenter l'intensité, on variait les doses du salpêtre, du soufre et du charbon qui la composent. Sous les noms de *canons*, de *bombardes* ou de *coulevrines*, les mêmes machines reçurent des dimensions très-différentes. D'abord énormes et presque immuables, elles devinrent ensuite portatives et passèrent enfin dans les mains du soldat, et dans celles du chasseur sous la forme du *fusil*, du *mousqueton*, de la *carabine* et du *pistolet*.

Ces premières armes à feu étaient de simples tubes en fer battu; on les établissait sur des chevalets. Leur forme, leur manœuvre, leur dénomination étaient les mêmes que celles des bouches à feu. On eut primitivement des coulevrines à main, dont il est fait mention dans les guerres de 1380 à 1467, décrites par Juvénal des Ursins et par Monstrelet; on eut ensuite des bombardes à main, ou portatives, dont les Flamands se servaient en 1382, à la bataille de Rosebecq; puis des canons à main, avec lesquels les assiégés lançaient, en 1414, au siége d'Arras, de grosses balles de plomb. Ces diverses armes, établies sur des chevalets, lançaient d'abord leurs projectiles dans une direction constante. Pour rendre variable l'angle du tir, on ajouta au tube des tourillons qui tournaient dans les fourches d'un croc porté sur un trépied. Cette espèce d'affût fit donner aux canons à main le nom d'*arquebuses à croc*. Bientôt après on encastra des canons plus légers dans des fûts de bois terminés par une crosse. Le canon conservait d'abord trop de longueur; et dans le tir, en appliquant la crosse contre l'épaule, il fallait appuyer le bout de l'arme sur une fourchette ou béquille. On allégea, on accourcit le canon, et la fourchette disparut dans les manœuvres des armées. Elle n'est conservée aujourd'hui que dans l'attaque et la défense des places, pour le *fusil de rempart*. La lumière était percée sur le côté, et un bassinet recevait l'amorce à laquelle la main portait le feu. Mais il était fort difficile de viser en mettant ainsi le feu avec la main; il fallait lever cette difficulté.

On imagina divers mécanismes dont les anciennes arquebuses nous offrent encore des modèles; et c'est après deux siècles d'essais et de recherches qu'on trouva enfin la *platine*, qui est restée adaptée jusqu'à ces derniers temps aux armes de chasse, et l'est encore même aux armes de guerre, telles que le fusil, la carabine, le mousqueton et le pistolet. Mais depuis peu d'années on a proposé de substituer à la platine une armature nouvelle, avec des capsules d'argent fulminant, que l'on employa d'abord avec succès pour les armes de chasse; le gouvernement français introduisit par la suite cette innovation dans l'armée, les expériences que le ministre de la guerre a fait faire, ayant donné, ainsi qu'on devait s'y attendre, un résultat satisfaisant.

Tous les essais ingénieux ou bizarres tentés pendant trois siècles, en perfectionnant les armes à feu, s'appliquent naturellement aux bouches à feu. Ces nouvelles espèces de foudres de guerre nécessitent de nouveaux projectiles, produisent de nouvelles trajectoires, et donnent lieu à des combinaisons nombreuses, qui forment le domaine particulier d'une science nouvelle, la ballistique, dont les principes viennent enfin fixer tout ce que l'art avait encore d'incertain.

Dès les années de 1376 à 1378, c'est avec le canon qu'on ouvre la brèche à Thouars, Ardres et Saint-Malo. Après le siége de Naples on reconnaît l'impuissance des anciennes machines ballistiques : on les abandonne; le canon seul est employé dans les batailles et dans les siéges.

On en fait d'assez forts pour lancer de très-lourds projectiles. En 1495, un boulet énorme s'élève au-dessus des remparts de Naples, tombe, et crève la voûte de l'église des Minimes. Le mortier et la bombe, quoique inventés, à ce qu'on croit, en 1467, par Pandolphe Malatesta, prince de Rimini, ont été employés pour la première fois par les Turcs, en 1522, au siége de Rhodes.

La fabrication des projectiles, nécessairement subordonnée à celle des bouches à feu, dut subir aussi quelques modifications. On essaya tour à tour les boulets de pierre, de plomb, de fer, de bronze.

La légèreté, la mobilité, dont on reconnaît tous les avantages pour les canons, paraissent des défauts dans les mortiers. On les établit d'abord avec des tourillons tournant dans des madriers qui tiennent à un massif métallique. Puis, de nos jours, nous en avons vus coulés avec leurs semelles, qui ne forment avec elles qu'une seule et même masse. Le mortier, mobile sur ses tourillons, se manœuvre avec des leviers ou un cric, et se pointe à l'aide d'un quart de cercle. Dans les autres, c'est en variant les charges que l'on fait varier les portées.

En donnant plus d'épaisseur, et par conséquent plus de résistance, au métal, on a fait dernièrement le *mortier monstre* qui a été em-

ployé deux ou trois fois, en 1832, au siége d'Anvers. Il lance des bombes du poids de 500 kil.; la chute de ces bombes crève les voûtes de casemates qui avaient été construites à l'épreuve des bombes ordinaires, dont le poids n'est que de 120 à 150 livres (60 à 75 kil.).

Cet exposé sommaire fait voir combien d'essais et de tâtonnements il a fallu traverser pour amener les bouches à feu au point où elles en sont aujourd'hui; et il est aisé de prévoir, d'après les progrès que font chaque jour les sciences et les arts, que les bouches à feu recevront encore de nouveaux perfectionnements. *Voy.* ARTILLERIE, CANON, MORTIER, OBUSIER. CARETTE.

BOUCHES-DU-RHONE (DÉPARTEMENT DES). *Voy.* FRANCE.

BOUCHON, BOUCHONNIER. Le bouchonnier est celui qui fabrique et vend non-seulement des bouchons de toute forme et grandeur, mais encore une foule d'objets en liége, tels que semelles de souliers, appareils pour nager, écritoires et même modèles d'architecture. Il reçoit cette matière en larges planches qu'il débite ensuite en morceaux plus ou moins volumineux. Au moyen d'un couteau bien affilé dont il appuie le dos sur l'établi, l'ouvrier, présentant le liége au tranchant et le faisant rouler entre ses doigts, donne au bouchon la forme de cône tronqué. C'est là toute la fabrication; vient ensuite le triage. Le liége destiné à faire les bouchons doit être souple, peu poreux et exempt de piqûres de vers.

On a essayé, sans beaucoup de succès, de remplacer le liége dans la fabrication des bouchons par le papier; mais on a dû revenir à cette substance qui joint à l'élasticité la consistance nécessaire.

Pour employer les bouchons il convient de les mouiller, sans quoi la dilitation occasionnée par l'absorption du liquide ferait éclater les bouteilles. On a imaginé, dans ces derniers temps, pour obtenir un bouchage exacte et expéditif, une machine consistant dans une filière en fonte où le bouchon s'amincit pour entrer dans le goulot et reprend ensuite son volume. F. RATIER.

BOUCICAUT (JEAN LE MEINGRE DE). La famille de Boucicaut n'était pas fort ancienne et tirait son origine de la Touraine. On sait que le roi Charles V se plut à élever des hommes d'une naissance médiocre, mais dans lesquels il remarquait des talents. C'est ainsi qu'en 1366 il porta aux premières charges de l'État Jean le Meingre dit *Boucicaut*. Il fut négociateur habile, général expérimenté, et fut même surnommé *le Brave*. Cependant il paraît qu'il le cédait en courage à son frère d'armes Jehan de Saintré, comme l'atteste un quatrain de ce temps-là.

Charles V le nomma maréchal de France, dignité qui commençait à devenir l'une des plus considérables de la couronne. Jean le Meingre se montra toujours digne de sa haute fortune par ses vertus et surtout par son austère probité. Il mourut en 1370, laissant deux fils en bas âge.

L'aîné, Jean, naquit en 1365, à Tours, dont son père était gouverneur. Florine de Linières, sa mère, ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation suivant l'esprit du siècle. A l'âge de 9 ans il fut admis, par ordre de Charles V, au nombre des jeunes nobles choisis pour être les compagnons du dauphin. Dès l'âge de 12 ans il fit ses premières armes et accompagna Louis de Clermont dans la campagne de Normandie, en 1377. Cinq ans après il assista à la bataille de Rosebecq, où il tua un Flamand d'une taille gigantesque. Comme il était rare, à cette époque, de voir un chevalier qui n'eût point visité une partie de l'Europe, le jeune Boucicaut, qui s'était fait aussi remarquer à la cour de Charles VI par son adresse et par sa courtoisie, alla en Prusse prêter l'appui de son bras aux chevaliers teutoniques. A son retour Louis Clermont le choisit pour son lieutenant dans la campagne du Poitou, en 1385. Boucicaut s'y distingua et termina seul l'expédition. C'est alors qu'il forma une confraternité d'armes avec Renaud de Roye : ils parcoururent ensemble toute l'Europe et une partie de l'Asie, et lorsqu'ils revinrent en France, ils soutinrent, avec Simpy, le fameux pas d'armes de Juquelvert, entre Calais et Boulogne, contre les chevaliers anglais.

Lorsque le duc de Bourbon partit pour son expédition d'Afrique, Boucicaut ne put obtenir de Charles VI la permission de le suivre, ce qui est d'autant plus difficile à expliquer qu'il le laissa aller quelques mois après à Kœnigsberg, où d'autres chevaliers accouraient de toutes parts pour défendre l'ordre teutonique attaqué par une ligue formidable. Dans cette guerre Boucicaut se distingua, selon son habitude, et, lorsqu'elle fut terminée, il se rendit en France, où Charles VI l'appelait. Ce fut à Tours, dans l'appartement même où il était né, qu'il reçut en 1391, du roi lui-même, le bâton de maréchal. Il n'existait alors que deux maréchaux de France; il fallait commencer par être second maréchal avant d'être premier. Boucicaut ne fut élevé à cette dernière dignité qu'en 1412. Il fut ensuite envoyé dans le comtat d'Avignon pour faire cesser le schisme qui déchirait alors l'Église, et il s'empara de la personne du pape Benoît XIII. Il accompagna le

comte de Nevers lorsque ce prince alla défendre la Hongrie contre les Turcs, et fut fait prisonnier par ceux-ci à la bataille de Nicopolis.

Lorsque sa rançon fut payée et qu'il put revoir sa patrie, il fut chargé par le roi de faire rentrer dans le devoir le comte Archambaud de Périgord (1398). Il soumit les places fortes de cette province et fit le comte prisonnier. Puis il eut le commandement de l'armée envoyée au secours de Constantinople menacée par les Turcs. Il se signala, dans cette expédition, par des talents supérieurs et remporta de grands avantages. Il amena à la cour de France l'empereur Manuel, qui l'avait nommé connétable de son empire. A cette époque les bandes armées désolaient la France; les dames nobles étaient insultées jusque dans leurs châteaux. Ce fut pour les défendre que Boucicaut, avec la permission du roi, fonda l'ordre militaire de la *Dame blanche à l'écu vert ;* le nombre des chevaliers fut d'abord fixé à 13 seulement, mais plus tard il fut porté jusqu'à 60. Vers ce temps (1399), les Génois se donnèrent à Charles VI, alors en démence. En 1401, les ducs de Bourgogne et de Berri, maîtres de l'État, envoyèrent aux Génois le maréchal de Boucicaut pour les gouverner. Il contint par sa sagesse et sa fermeté ce peuple turbulent qui fut tranquille pendant plusieurs années. Mais en 1409, tandis que le maréchal prenait Tortone et recevait le serment de fidélité de Jean-Marie Visconti, duc de Milan, les Génois se révoltèrent, massacrèrent la garnison française, et Boucicaut fut forcé de retourner en France. Pendant son commandement il avait fait éprouver sur mer de grandes pertes aux Turcs.

Pendant les guerres civiles de France il resta fidèle au dauphin; ce fut malgré ses avis qu'on livra la bataille d'Azincourt. Il y fut fait prisonnier et mourut captif en Angleterre, en 1421, à l'âge de 55 ans. Son corps fut transporté en France et enseveli dans l'église de Saint-Martin de Tours. A. SAVAGNER.

BOUCLIER (*clypeus, scutum, parma,* etc.; en basse latinité, *bucularius*, etc.). C'est, de même que le casque, la plus ancienne des armes défensives. On en retrouve l'emploi chez presque toutes les nations anciennes et modernes, civilisées ou à demi barbares. On sait avec quelle magnificence étaient décorés les boucliers des héros grecs et romains : celui d'Achille (*Il.*, XVIII, 489), a reçu aussi d'Homère son immortalité. Les matières les plus précieuses y étaient quelquefois employées; de là les noms de *chrysoaspides* et d'*argyraspides*. Les plus simples étaient en bois léger, doublés de cuir de bœuf et garnis d'une lame de fer ou d'airain. Le milieu (*umbo*) portait une plaque relevée en bosse, quelquefois ornée de figures monstrueuses. C'est de là qu'on a fait dériver le mot *buccula* (diminutif de *bucca*), désignant dans certains auteurs la bosse ou le centre du bouclier, et par suite celui de *bucularius* ou *bucularium*.

Le bouclier argien était rond : les Romains le portaient sous Romulus. C'est le véritable *clypeus*, que ce prince fit bientôt abandonner pour le bouclier sabin, de forme rectangulaire ou hexagonale, appelé depuis *scutum* et employé par l'infanterie des légions jusqu'aux derniers temps de la république. Il était tantôt plat, tantôt légèrement convexe à la manière des tuiles. La *parma*, ronde et plus légère que le *clypeus*, était réservée pour la cavalerie. Souvent des boucliers pris sur l'ennemi, ou enrichis d'ornements précieux et de figures de dieux ou de généraux illustres, étaient suspendus dans les temples, sous le nom de *boucliers votifs*. On en voit beaucoup d'exemples sur les médailles antiques, et l'on peut désigner sous ce nom le prétendu *bouclier de Scipion* de la bibliothèque royale de Paris, qui a été expliqué par Winckelmann.

Chez les anciens, c'était une note d'infamie pour un soldat que d'avoir perdu son bouclier. Le mot célèbre de la Lacédémonienne à son fils, *cum hoc aut in hoc,* peut être opposé à l'aveu naïf d'Horace qui, peu jaloux de la gloire militaire, convient d'avoir jeté son bouclier pour fuir plus vite à la bataille de Philippes.

On sait que, dans les premiers temps de la monarchie des Francs, les princes ou chefs choisis par la nation étaient élevés sur un bouclier et montrés ainsi au peuple assemblé. Ces conquérants, à leur arrivée dans la Gaule, adoptèrent l'usage du bouclier, comme de toutes les autres armes que les Romains y avaient apportées. Vers la fin du XIe siècle, à l'époque de l'invasion de l'Angleterre par les Normands, nous voyons la forme de ce bouclier changer complétement. Il s'allonge en pointe vers le bas, tandis que la partie supérieure est sensiblement arrondie; l'*ombilic* ou *umbo* est très souvent armé d'une pointe, comme dans les boucliers antiques. Bientôt, au temps des croisades, cette arme défensive, ramenée à de plus petites proportions, se couvre d'armoiries; et c'est alors que le bouclier change son nom contre celui *d'écu* (de *scutum*), donné par la suite aux pièces de monnaie sur lesquelles il était représenté. L'écu tient, comme on sait, une place importante parmi les armes de la chevalerie, et l'art du blason lui

doit le champ sur lequel viennent se peindre tous ses accessoires.

Plus tard cette forme éprouva encore un nouveau changement, et l'on ne voit plus aux hommes d'armes du XVIe siècle que de très-petits boucliers ronds, connus sous la dénomination de *rondelles*, dont l'usage ne cessa guère qu'avec celui de l'armure elle-même. Les grands boucliers ronds s'appelaient *rondaches*.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici que du bouclier de la cavalerie : au moyen âge une partie de l'infanterie portait des *targes* en bois léger, garni de cuir bouilli; souvent aussi les archers s'abritaient derrière de grands *tallevas* ou *pavois*, tenus par d'autres soldats appelés pour cela *pavescheurs*. Ce moyen était surtout employé pour l'attaque et la défense des places. On voit un de ces pavois au musée d'artillerie de Paris. Le nom de pavois s'est conservé, en France, dans les provinces de l'ouest, où il désigne aujourd'hui une rondelle de bois chargée de cercles coloriés, qui sert à tirer au blanc les jours de fête. C. N. ALLOU.

BOUDDHA, BOUDDHISME. La religion, qui porte le nom de son auteur, Bouddha, n'est pas seulement remarquable par ses doctrines, qui se rapprochent beaucoup de celles du christianisme; c'est encore celle qui probablement compte aujourd'hui le plus de croyants. D'après les chiffres que le savant théologien docteur Paulus a cités dans son ouvrage intitulé : *la Vie de Jésus*, le nombre des chrétiens dans les divers pays de la terre est de 232 millions, celui des mahométans de 122 millions, celui des sectateurs de Brahma en Asie de 120 millions, et le nombre des bouddhistes, y compris la secte des lamaïtes, de 240 millions. D'après une autre donnée, qui se trouve dans l'*Inde antique*, de Bohlen, il y a dans toute l'Asie 17 millions de chrétiens, 70 millions de mahométans, 80 millions de sectateurs de Brahma et 295 millions de bouddhistes. On voit que ce dernier chiffre est encore plus élevé; mais il ne faut pas oublier, que dans de tels calculs les chiffres ne peuvent être que plus ou moins approximatifs.—La religion de Bouddha est répandue dans presque toutes les îles des Indes orientales, dans la plus grande partie de la la Chine, dans la presqu'île orientale de l'Inde, à l'exception de quelques districts; dans le Thibet, la Mongolie, jusqu'aux landes des Kalmouks du Don; dans l'empire russe, on comptait en 1811 à peu près 300,000 bouddhistes, et le nombre en augmente toujours à cause de la pompe brillante dont le culte de cette religion est environné.— Depuis longtemps on a accordé une attention particulière à la religion de Bouddha; mais malgré les excellents travaux des orientalistes qui se sont occupés du bouddhisme, par exemple de Jacques Schmidt, de Burnouf, de Lassen, de Klaproth, de Buchanan et d'autres, il n'existe pas encore une histoire critique de l'origine et de la propagation de cette religion. Bohlen, dans son ouvrage que nous avons mentionné plus haut, a cherché à donner un résumé des résultats obtenus avec quelque certitude par les travaux modernes. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de suivre dans cet article l'exposition de ce savant, à laquelle un esprit consciencieux semble avoir présidé. — Partout Gautamas, surnommé *Bouddhas* ou le *Sage*, apparaît comme l'auteur de cette doctrine; il était fils de Soudhadanas, roi de Kikata ou Magadha, aujourd'hui Behar. Comme descendant de la famille Sakya, il reçut aussi le nom de Sakyanumi, transformé par les Chinois en Schekiamuni et par les Mongols en Schigemuni. Ces faits primordiaux, qui paraissent irréfragables, sont mêlés de fables qui tiennent autant de la légende que du mythe, et qu'on rencontre dans l'histoire de presque tous les anciens fondateurs de religion. D'après ces fables, la mère de Bouddha était *Mâyâ*, épouse de Soudhadanas, mais vierge immaculée, et appelée pour cela *Suchi* ou la *Pure;* elle produisit Gautamas par le côté droit. En d'autres termes, Gautamas émanait de Dieu; car Mâyâ, qui signifie littéralement *illusion, image, imagination,* sert dans le langage philosophique de la doctrine indienne de Vedanti à exprimer tout ce qui existe sur la terre, parce que Dieu seul existe en réalité. La *Mâyâ* est aussi l'imagination créatrice à l'aide de laquelle l'Être suprême a créé tout, lorsqu'il forma, pour parler avec les Védas, l'être du néant; elle est considérée surtout comme la mère d'êtres supérieurs et de tous les phénomènes dont l'origine est difficile à pénétrer. La Mâyâ, en tant que mère de Bouddha, apparaît ici comme *vierge,* d'après la croyance des peuples de l'Asie, selon laquelle il est humiliant pour de grands hommes, surtout pour des fondateurs de religions et de dynasties, de naître comme nous autres hommes, *per sordes et squalores*, comme dit saint Augustin. Or, dans les mythes de l'Inde, une femme, après des couches innombrables, reste vierge si elle est destinée à produire un héros divin. (Philon, *de Cherub.*, II, p. 28, parle d'une manière analogue, et dit : Que Dieu, s'il avait commerce avec une âme, ferait une vierge de celle qui auparavant avait été femme : *Proteron ousan gunaika parthenon authis apodeiknusin*). La tradition de la naissance merveilleuse de Bouddha

était connue de très-bonne heure dans l'Occident, car nous voyons saint Jérôme lui-même en faire mention. — Les sectateurs de Gautamas ont répandu une foule de fables sur sa vie; de bonne heure ils en ont fait le génie de la planète Mercure, du quatrième jour de la semaine, d'où résulte une ressemblance frappante entre lui et l'Hermès des Égyptiens et le Mercure des Romains, qui est aussi fils de la Mâyâ. (On a voulu même comparer Hermès et Dharmas, nom que porte encore Bouddha.) De bonne heure aussi il fut révéré par les brahamanes comme neuvième manifestation de Vishnou, alors même qu'ils commençaient déjà à haïr en lui le réformateur qui abolissait toutes leurs institutions. Pour concilier ces récits divers sur la personne de Bouddha, quelques auteurs ont imaginé un Bouddha cosmique, mythique et historique; mais ces distinctions n'ont pas de fondement. Il n'y a eu réellement qu'un seul Bouddha; mais dès l'origine, d'après le dogme de cette religion, il reparaît toujours par la métempsychose dans le chef visible de la religion. Or, il semble avéré que tous ceux qui ont postérieurement exercé de l'influence sur le développement de la religion de Bouddha ont aussi reçu le nom de Bouddhas, parce qu'on les a pris probablement pour des manifestations corporelles du premier Bouddha. Ce fait très-vraisemblable, tout en expliquant une foule de contradictions, est néanmoins un des obstacles qui empêchent de déterminer le temps où le véritable Bouddha a vécu. Il n'y a certainement pas de personnage historique sur lequel plus de contradictions aient été accumulées que sur Bouddha. Chez les peuples mêmes qui professent sa doctrine, les données varient à ce sujet : les Thibétains, par exemple, ont 12 à 13 calculs différents. Le plus élevé fixe pour époque de sa venue l'an 2420 avant J. C., et le plus faible l'an 665 avant J. C. Abulfadhl, le savant et impartial historien persan qui a écrit sur l'Inde, a placé Bouddha 1336 ans avant J. C. Le nombre moyen, en faveur duquel parlent la plupart des calculs, est l'an 1000 avant J. C., et semble être en effet le terme le plus rapproché de la vérité. Les écrits les plus anciens des Indous, par exemple les Védas et le Code de Manou, ne parlent pas de Bouddha; même silence dans le poëme philosophique du Bagavadgita, qui cependant, dans le culte de Krishna qu'il professe, tient compte de tous les systèmes de la philosophie de la religion; il ne contient aucune trace du bouddhisme, dont il a d'ailleurs été le précurseur. Mais Krishna, dont le culte n'est pas non plus connu des Védas, est placé par les Indous deux siècles avant Bouddha. Dans le poëme de Ramayana, se trouve une phrase importante, regardée, peut-être à tort, par Schlegel, comme interpolée dans les mots suivants, car elle paraît parler du réformateur encore vivant :

> Car si Bouddha est bien comme un voleur,
> L'athéisme est venu de lui.

Les anciens temples du rocher de Salsette offrent des vestiges de bouddhisme. Burnouf et Lassen, qui ont suivi les traces de la langue de cette religion, ont confirmé la supposition que la religion de Bouddha se serait maintenue quelque temps à côté de celle du brahmanisme; puis combattue par celui-ci, aurait été forcée de se réfugier dans les pays voisins, et serait arrivée dans le IVe siècle avant J. C. à Ceylan, et de là aux autres îles et à la côte orientale. Non-seulement Clément d'Alexandrie connaissait beaucoup de rites de la religion de Bouddha, mais le nom de Bouddha lui-même se retrouve dans ses écrits; il avait puisé ses renseignements dans les compilations d'Alexandre Cornelius Polyhistor, qui écrivait sous Sylla, 80 ans avant J. C., et avait probablement sous les yeux des témoignages des Grecs de Macédoine. Parmi les écrits des Grecs, le document le plus important est celui de Mégasthène, qui avait trouvé dans l'Inde deux systèmes de religion, celui des *Brahmanes* et celui des *Germains* ou *samanéens*, c'est-à-dire *sâmanas*, les *constants*, comme s'intitulent encore aujourd'hui les bouddhistes, et les dogmes de ces derniers y sont exposés de manière qu'il est impossible de ne pas y reconnaître le bouddhisme. Le nom de *Boudwas* se trouve encore chez Arrien (*Indica*, 8), et Bohlen n'hésite pas à prendre pour des bouddhistes les hommes décrits par Hérodote (L. *III*, 3,100) comme faisant abstinence, ne mangeant rien de vivant, et ne se nourrissant que de riz et d'herbes. — La doctrine religieuse de Bouddha se trouve en rapport intime avec des phénomènes intellectuels antérieurs, qui indiquaient déjà une tendance très-prononcée chez les esprits supérieurs, à rejeter toute autorité traditionnelle et à purifier l'ancienne doctrine des absurdités qui probablement avaient leur origine dans l'esprit de domination de la caste des Brahmanes. La philosophie de Sankhya avait déjà répandu tous les germes d'une théologie rationnelle; elle avait donné naissance au culte si humain de Vishnou, d'où s'est développé le bouddhisme. — Le Bagavadgita avait déjà refusé aux livres saints des Védas leur autorité universelle; il avait voulu réunir la foi aux bonnes œuvres, et avait

recommandé la gnose, ou le haut savoir intérieur, qui devint ensuite si prédominant dans le bouddhisme. C'est encore ainsi que le Code de Manou contenait déjà la défense de tuer les animaux (et c'était probablement l'antique doctrine), sauf à expier cette faute par un sacrifice; tandis que le bouddhiste dévot, surtout dans la secte des jainas, déclare que tuer la vermine la plus infime est un péché mortel équivalant à l'homicide. — Ainsi, les germes du dogme de Bouddha se retrouvent partout, mais il est difficile ou plutôt impossible de le représenter tel qu'il est sorti réellement de la tête du réformateur. Bouddha lui-même n'a laissé rien d'écrit, et ce n'est que dix ans après sa mort que ses disciples ont, à ce qu'on dit, recueilli les doctrines de leur maître. — Il paraît hors de doute que ces livres n'existent plus, et qu'ils ont été modifiés et défigurés à l'infini dans les écrits plus modernes de la religion. Le corps des livres religieux (*Dharmakhanda*) du bouddhisme se compose de 108 forts volumes, et, selon d'autres, de 84,000 livres saints, ce en quoi cette religion laisse toutes les autres en arrière. Partout où le bouddhisme a pénétré, partout où il a rencontré une religion nationale, on a vu les opinions du pays s'amalgamer avec les siennes. Chez les nations de l'Asie du Nord, où il rencontra la doctrine de Zoroastre, beaucoup de dogmes et de rites de cette dernière se sont conservés; mais partout, même chez les bouddhistes les plus anciens, apparaissent les principaux dogmes, qu'il est dès lors permis d'attribuer à l'auteur même de leur religion. Nous allons les indiquer : — De l'éternité à l'éternité il y a un espace rempli de matière de mondes, dans lequel les mondes naissent et périssent d'après des lois éternelles, immuables. C'est ainsi que le monde actuel, qui est l'avant-dernier, sortit au milieu d'orages terribles par le mélange des atomes (*Paramanou*). Le monde est animé par un esprit qui s'individualise par la matière sous des formes innombrables, mais qui lui-même est en repos continuel sans se mêler de régir le monde; car celui-ci a été déterminé par un destin inflexible (*Damatam*). Cependant chaque homme reste libre de diriger son sort, et après sa mort il est jugé d'après ses œuvres. — La Divinité est représentée dans les livres bouddhistes des Chinois, traduits du sanscrit, comme infinie, toute-puissante, douée de sagesse et de bonté, et telle qu'elle ne peut être honorée que par les bonnes œuvres et la méditation intellectuelle. Les livres bouddhistes parlent souvent du *vide* ou du *néant* comme de l'objet suprême, et plusieurs savants ont prétendu qu'on ne pouvait voir là un être divin; mais s'il faut avouer que la Divinité a presque entièrement disparu chez les bouddhistes de l'Asie centrale, il n'y a pourtant pas de raisons pour considérer cette erreur et la doctrine du néant comme la doctrine primitive de Bouddha. Au contraire, il paraît en résulter que le réformateur avait conçu l'Être suprême d'une manière si abstraite que ceux qui lui succédèrent, ayant peine à comprendre cet être, et voulant en avoir une représentation, attribuèrent une essence divine au fondateur même de leur religion, qui, à dire vrai, a reçu d'eux tous les attributs de la divinité; transformation qui, au reste, pour le dire en passant, n'a pas seulement eu lieu dans le bouddhisme. — Les anciennes opinions des Indous se reflètent de diverses manières dans le bouddhisme. Que si dans un passage des Védas, l'*idée* du Créateur et la contemplation de lui-même, dans laquelle il est absorbé, opère le développement du monde, chez les bouddhistes le monde des phénomènes se forme des fines particules de l'espace, sous le jeu trompeur de la *Mâyâ;* et le triple monde indien se compose ici : 1° du monde suprême, éthérique, sans couleur et sans formes des êtres; 2° du monde de couleur et de formes, et 3° du savalokadhatu (en sanscrit, *sarvalokadhatu,* source *de tous les êtres*), le monde de toute vie, dans lequel règne Brahma : c'est le monde inférieur, matériel, destiné par le sort éternel à des incarnations continuelles, lorsque les esprits, par convoitise de la nourriture terrestre, dite *beurre de terre,* et par la chute d'un Tengri, déchurent et tombèrent dans le cercle de la métempsycose et les liens de la matière changeante. Auparavant, ces esprits, voyant par leur propre lumière, et planant sans sexualité dans l'air, ne s'étaient propagés que par émanation; dès lors, ils furent doués de sexualité et déchurent d'un âge incalculable jusqu'à celui de cent ans. La durée de leur vie diminuera encore jusqu'à dix années, mais à la fin elle augmentera de nouveau par plusieurs périodes du monde ou *kalgas,* (telle est aussi l'antique opinion indienne), jusqu'à 80,000 ans; car chez les bouddhistes, il y a des révolutions innombrables du monde (*kalga,* ou création), et toutes d'une durée immense. Pendant un kalga, mille Bouddhas apparaissent; mais sept seulement sont jusqu'à présent descendus dans la kalga actuelle. — Dans le triple monde dont nous avons parlé, il y a plusieurs régions d'esprits superposées, dont le dhyâna, ou le monde de la méditation, est l'une des plus élevées; car c'est par elle que l'on peut

reconnaître la nullité de toute existence et sortir des liens de la matière; c'est par elle qu'on acquiert la domination sur la nature, la force de la *magie*, ou le *riti chubilghan*, par lequel on peut influer sur le monde corporel et opérer des miracles. Une autre région est : *Sukhavati*, ou la région *heureuse*, dont un ouvrage religieux dit : « que parmi le feu ardent de la haute sagesse et de l'intelligence divines, l'élément du feu est inconnu, même de nom; qu'il ne se trouve là ni idées ni noms pour exprimer la famine et la soif, pour la querelle, la dispute, pour la peine et les souffrances, pour la naissance et ses degrés; que le *Nirvana* seul y est connu. Les régions supérieures ne sont pas soumises aux destructions périodiques du monde; les parties grossières s'annihilent, mais les parties de lumière s'élèvent de région en région jusqu'à celle de la lumière qui est éternelle et indestructible. Alors, tout devient Bouddha, et les signes de Bouddha du monde de couleur disparaissent comme un arc-en-ciel, et le Nirvana même se plonge dans le néant. L'état dans lequel entre Bouddha ainsi que tous les dévots qui, par la mortification de leurs sens, sont devenus saints, est le *moksha* ou l'*affranchissement* du mal, des liens du corps, et de la migration terrestre; état de félicité qui est aussi le but de tout brahmane orthodoxe. L'individualité ne se détruit pas dans le repos parfait. Les âmes des animaux participent à l'immortalité, parce qu'ils se transforment en êtres supérieurs, tandis qu'il y a pour les méchants une migration dans le corps des animaux, raison pour laquelle tout animal a droit à de religieux ménagements. Si ces peines ne les corrigent pas, un enfer terrible les attend, de même qu'un brillant paradis est le partage de la vertu. Une vie vertueuse est pour le bouddhiste le chemin de la félicité. — La morale de cette religion est belle; ses commandements sont : Tu ne tueras personne! tu ne regarderas pas comme saints les Védas et les Pouranas, parce qu'ils demandent des sacrifices sanglants! tu ne seras ni menteur ni calomniateur! tu ne jureras pas et ne parleras pas légèrement! tu ne seras pas égoïste! tu ne tromperas pas et ne lèseras pas les autres, car tous les hommes sont nos frères! — Voilà pourquoi l'odieux système des castes du brahmanisme est proscrit par cette religion. L'influence bienfaisante qu'elle exerce sur ses sectateurs est reconnue par tous ceux qui ont vécu parmi ces peuples : la tolérance, la douceur et l'amour du prochain, tels sont les traits distinctifs de leur caractère. — La *constitution ecclésiastique* des bouddhistes et leur *culte* somptueux ont depuis longtemps fixé l'attention des observateurs, à cause de leur ressemblance remarquable avec la constitution et le culte de l'Église catholique romaine. Les premiers missionnaires chrétiens venus au Thibet furent tellement frappés de cette imitation flagrante de leurs cérémonies, qu'ils crurent au premier moment reconnaître le culte catholique. On a beaucoup écrit pour expliquer ce fait singulier dont les adversaires du christianisme n'ont pas manqué de s'emparer; il résulte des recherches faites à ce sujet, qu'il est faux, comme quelques écrivains l'avaient avancé, que le bouddhisme, par le contact qu'il a eu avec le catholicisme depuis le XIIIe siècle, ait emprunté plusieurs de ses cérémonies au catholicisme. Il a été démontré au contraire que la plupart de ses cérémonies étaient connues de temps immémorial des peuples de l'Asie, et il est de notoriété historique que plusieurs usages religieux, par exemple le rosaire, n'ont été introduits dans le culte catholique qu'après les croisades. Mais, d'un autre côté, quoiqu'il soit certain que le bouddhisme et beaucoup de ses usages fussent connus de plusieurs écrivains influents de l'Église, par exemple, de Clément d'Alexandrie, et qu'il ne soit pas impossible que leurs ouvrages, même dans leur partie historique, aient exercé quelque influence sur le développement du papisme, on ne peut pourtant pas affirmer historiquement que le catholicisme ait emprunté des institutions ou des parties de son culte au bouddhisme. Par cette raison, d'autres écrivains distingués ont été portés, ou plutôt sont arrivés à poser cette loi générale, que partout où il y a hiérarchie établie, les conséquences, même quant aux formes extérieures, deviennent tôt ou tard les mêmes; les hiérarchies israélite, lamaïque ou bouddhistique, et chrétienne, celles des Mexicains et des Muyskas, qui ressemblent de tout point à celle du Thibet, sont là pour en fournir la preuve. — Il nous reste encore à donner quelques détails sur le culte du bouddhisme. En général, ce culte a été greffé sur celui du brahmanisme, comme l'attestent plusieurs usages connus. Mais la hiérarchie et le culte bouddhistiques se sont développés de la manière la plus brillante au Thibet dans l'institution du dalaï-lama. Le chef de cette hiérarchie immense est Bouddha-Sakyamuni; mais comme tous les véritables Bouddhas n'apparaissent qu'une seule fois pour commencer une nouvelle époque, et s'en remettent ensuite aux Bodhisathas pour achever l'œuvre de salut, et s'incarner à de nombreuses reprises, le Bodhisathas du Sakyamuni reparaît

continuellement dans le dalaï-lama, qui lui-même est supposé se multiplier dans toutes les personnes qui ont été actives pour la religion, de manière que les princes et les clercs dévots sont autant d'intelligences éparses de lui. Il réside à Hlassa, et a sous lui un second lama résidant à Teschihlumbo, qui a presque la même autorité, mais qui reconnaît le dalaï-lama comme son supérieur; c'est en quelque sorte son métropolitain. Après eux viennent les autres lamas ou évêques, soutiens de cet autre papisme. Dans les premiers temps, on allait chercher dans l'Inde le successeur du dalaï-lama, que le défunt désignait dans son testament; mais bientôt la politique intervint dans ces inspirations, et on a judicieusement remarqué que ce fut un signe certain de la puissance des Mongols, lorsque le dalaï-lama consentit à s'incarner comme Mongol. Aujourd'hui le gouvernement chinois le fait renaître dans une noble famille de Mandchous. Nous n'insisterons pas ici sur les autres détails du dalaï-lamaïsme, par exemple, sur ses *cloîtres*, dont le chiffre dans la seule ville de Hlassa et son district, s'élève à 30,000, et dont le plus grand nombre est réservé aux femmes; sur la *crosse* du dalaï-lama, sur le *rosaire*, sur le culte des *reliques*, sur les *cloches*, institutions toutes nées au reste en Asie. Les prêtres bouddhistes dans tous les degrés de la hiérarchie sont astreints au célibat; on leur accorde pourtant d'en haut des servantes, qui se trouvent honorées par ce commerce. Mais il y a une secte hétérodoxe qui a aboli le célibat, et dont les prêtres se distinguent des orthodoxes par la couleur rouge de leurs casques. — La propagation du bouddhisme a été très-rapide dans les derniers siècles avant Jésus-Christ; il est très-répandu dans l'Inde, où le prince même le confesse; mais les persécutions des brahmanes contre cette religion avaient probablement commencé dès lors. 200 ans avant J. C., le bouddhisme avait pénétré en Chine, et ses livres étaient traduits du sanscrit en chinois; de là, il vint au VI[e] siècle en Corée et au Japon, grâce surtout à l'impulsion donnée par le Bouddha-Darma. Cette doctrine pénétra à plusieurs reprises dans la petite Bucharie, au Thibet septentrional et dans la Mongolie, où elle se confondit avec la doctrine de Zoroastre, mais de telle sorte que les doctrines de Bouddha en sont restées la base; l'écriture indienne et avec elle les livres religieux n'arrivèrent au Thibet que vers l'an 632. Dans l'Inde même, le bouddhisme fut complétement détruit dans l'intervalle du XII[e] au XVI[e] siècle. En Chine, cette doctrine, comme religion du peuple, a pris une grande extension tandis qu'elle a été sur le point d'être détruite au Japon par la doctrine plus morale de Confucius. Mais les prêtres bouddhistes surent s'attacher le peuple, de manière que même les classes supérieures y sont aujourd'hui forcées de pratiquer, du moins extérieurement, le culte bouddhiste. H. AHRENS.

BOUDERIE, défaut de caractère, qui, sans troubler violemment les rapports quotidiens, les rend désagréables et pénibles. On est heureux de vivre ensemble lorsqu'on s'aime, parce qu'à chaque minute on peut épancher ses sentiments et ses idées. L'effet de la bouderie, c'est d'arrêter tout à coup cette communication si douce; c'est de suspendre ce qu'il y a de plus délicieux dans l'intimité; c'est, en un mot, de *murer son cœur*. D'un autre côté, comme le symptôme obligé de la bouderie est un silence froid et persévérant, il en résulte que toute voie est fermée aux explications : c'est une tyrannie de mauvaise humeur que nous imposons à ceux qui nous entourent. Il est vrai que la bouderie dure peu; mais aussi, comme elle peut se renouveler souvent, elle empreint d'une amertume passagère la position même la plus fortunée. Dans l'éducation des jeunes filles, c'est un des points qui mérite le plus d'attention; ce n'est pas assez d'attaquer chez elles le penchant à la bouderie, il importe de l'extirper entièrement, et avec de l'habileté, on en vient à bout. Il vaut mieux leur passer une certaine vivacité de réplique que de les habituer à un genre de défense qui est d'autant plus dangereux qu'il dispense de recourir à toute espèce de justification : de sorte qu'il couvre au besoin les fautes les plus répréhensibles. On trouve quelquefois remède à certains caprices des femmes; on peut à la rigueur les en faire rougir, et par là on les en délivre; mais la bouderie est-elle ancrée de vieille date dans le caractère, tout remède est impuissant, puisqu'elle ne veut ni entendre ni répondre. — Les jeunes gens qui sont doués de beaucoup de vivacité ou d'une grande force de volonté tombent dans la bouderie en présence de certains obstacles qu'ils ne peuvent surmonter, mais c'est un défaut dont ils se détachent au premier développement de leur force ou de leur raison : ils comptent alors sur eux. SAINT-PROSPER.

BOUDOIR. Ce mot assez récent vient du verbe *bouder*, pris dans une acception plutôt gracieuse que repoussante, exprimant l'humeur piquante et capricieuse, les agaçantes bizarreries, la moue demi-caressante, demi-colère, d'une femme jolie et coquette. Ces sentiments, ces mines, sont par excellence des sentiments et des mines de bou-

doir; ils vont mieux à une fantaisie qu'à une passion, à un amusement passager qu'à l'amour profond et durable. Aussi leur triomphe fut-il dans ce XVIIIe siècle, qui avait reçu la triste mission de détruire; alors le vide que laissaient en expirant d'antiques croyances, et tous les chauds et naïfs sentiments des vieux âges, était rempli par la vanité, le persiflage, les plaisirs sensuels, seuls plaisirs auxquels on pût croire dans un temps où l'on niait l'existence de l'âme et celle de Dieu. Alors le mot boudoir fut inventé; la régence le vit naître; les Pompadour, les Dubarry, en firent une des expressions les plus usitées de la langue française; des peintures voluptueuses, telles qu'en savait faire Boucher, d'épais tapis, de moelleux divans, des parfums, du repos et du silence, voilà ces temples où de fragiles idoles recevaient des adorations multipliées et passagères; où la violation d'un devoir sacré, les mensonges, les perfidies de tout genre, les *roueries* les plus infâmes, enfin, pour parler le langage du siècle et celui des boudoirs, étaient regardés comme des preuves de bon goût et de belles manières; où mourut plus d'une femme pour n'avoir pas su se mettre à la hauteur de son temps, pour s'être obstinée à croire qu'une intrigue d'amour pouvait encore être prise au sérieux. Les boudoirs d'aujourd'hui, plus chastes d'apparence que ceux du XVIIIe siècle, le sont aussi en réalité, du moins nous aimons à le croire; et si depuis un petit nombre d'années les modes mignardes et coquettes d'autrefois, colifichets, magots, poudre, etc., reparaissent, tout nous dit que cette imitation assez étrange s'en tient à pervertir momentanément le goût et laisse les cœurs intacts. Mlle Ozenne.

BOUE. On entend ordinairement par ce mot les débris de tous les corps qui, s'usant et se décomposant à la surface de la terre, et se mêlant dans l'eau, forment un sédiment mou et souvent fétide à la surface du sol surtout des chemins de village et du pavé des villes. Cette boue entraînée par les pluies dans les rivières, à l'aide des ruisseaux, est un des éléments principaux des alluvions et des atterrissements.

On nomme *boues minérales*, les sédiments des fontaines dont les eaux sont fortement imprégnées de gaz hydrogène sulfuré. On dirige ces sédiments où le soufre se dépose naturellement, vers des endroits commodes où les malades puissent demeurer, pendant un temps déterminé, plongés dans les boues. Il parait que le souffre que contiennent les sédiments, s'y trouvant à l'état de division extrême, pénètre facilement dans les pores de la peau, et concourt puissamment à la guérison des maladies de cet organe. Telles sont les boues minérales de Saint-Amand, département du Nord, dont les propriétés ont été établies dans plusieurs ouvrages de médecine et par des chimistes distingués. Dr..z.

BOUÉE. (*Marine.*) Partie essentielle du gréement d'une ancre. Les bouées sont faites d'un bout de mât ou de plusieurs morceaux de liége réunis : quelquefois ce sont de petits barils ayant la forme d'un cône ou celle de deux cônes réunis par leurs bases. Elles sont fixées à la croisée de l'ancre par un cordage nommé *orin*, et d'une longueur suffisante pour que la bouée puisse venir à flot. Les bouées indiquent ainsi la place où les ancres sont mouillées, ce qui empêche de les perdre lorsque le câble vient à rompre, ou qu'on est forcé de le couper. Elles servent aussi, comme les balises, à indiquer les passes dans les baies, rades, fleuves, etc. Il y a des bouées qu'on appelle *bouées de sauvetage*. J. T. Parisot.

BOUFFES. *Voy.* Opera buffa.

BOUFFONS. C'est le terme par lequel on désigne en particulier l'acteur chargé de faire rire les spectateurs à force de plaisanteries et de lazzi, et en général toute personne qui entreprend d'amuser la société par les mêmes moyens. Les Latins donnaient le nom de *buffo* à l'histrion qui enflait ses joues pour recevoir de bruyants soufflets, et excitait ainsi l'hilarité du public. Nous retrouvons cette racine dans les dérivés *bouffée, bouffi*, etc. Dans le langage populaire, bouffer signifie manger gloutonnement avec les joues enflées; les Provençaux disent *bouffà* pour souffler. Les Siciliens, peuple qui porte à un haut degré l'art de la pantomime, enflent les joues et soufflent avec affectation quand ils veulent faire allusion à un sot bouffon. Telle est l'étymologie qui nous semble la plus satisfaisante; nous devons dire toutefois, sans y attacher une grande importance, que, selon Cœlius Rhodiginus, ce mot dériverait de certaines fêtes qu'on célébrait dans l'Attique en mémoire d'un nommé *Bupho* qui, après avoir tué un bœuf, s'était enfui, saisi d'une terreur panique, et avait abandonné sa hache. Les magistrats avaient condamné cet instrument et acquitté celui qui s'en était servi. Il parut plaisant au roi Éristhée d'instituer à ce sujet les fêtes appelées *buphoneries* ou bouffonneries.

Dans une antiquité très-reculée les grands et les riches avaient des bouffons à leur service, et il est triste d'avoir à ajouter que c'étaient, pour la plupart, des nains et des créatures disgraciées dont il eût fallu respecter le malheur. Les Grecs les appelaient *μωρὸς* et les Latins *moriones;* de là le *Morus* des comédies de Plaute.

Dans les atellanes, le morion prenait le nom de *maccus* dérivé de μακκύαν (être fou), expression souvent employée par Aristophane. Enfin, on voit encore les bouffons appelés *fatui*, d'où nous avons fait le mot fat, et *sanni*, d'où les Toscans ont pris le nom de *zannio* qu'ils donnaient jadis à l'arlequin.

Le *morion* se rasait la tête pour paraître plus plaisant; ainsi la chute des cheveux, résultat ordinaire de l'âge ou des travaux de l'esprit, était une infirmité ridicule chez les anciens. Un homme chauve recevait le surnom de σελήνια, petite lune, parce qu'une tête rasée a quelque ressemblance avec cet astre; et c'est de là sans doute que dérive la prétendue analogie qu'on veut trouver entre la lune et les saillies d'un esprit extravagant.

Plusieurs statues représentant des morions ont été découvertes à Herculanum. Ce sont des nains chauves et nus, la bouche béante, l'air hébété, portant une *bulla* et des tablettes suspendues à leur cou, ou dansant au son des crotales.

On voit par des passages de Sénèque, de Suétone, de Martial, de Nonnius, et d'une foule d'autres écrivains, que les Grecs et les Romains attachaient un grand prix à leurs morions. Les femmes en avaient de leur sexe qu'elles appelaient *fatuæ*.

Un bouffon acquérait d'ailleurs un prix d'autant plus élevé qu'il savait mieux instruire en plaisantant. Son maître lui accordait une grande liberté, et c'était à lui à s'en servir adroitement pour faire passer sans danger des vérités quelquefois offensantes. L'art de châtier les mœurs en riant a traversé les siècles, et notre immortel Molière l'a mis en pratique avec un succès dont l'antiquité n'avait pas offert d'exemple.

Le souvenir des jeux osques, des atellanes et de toutes les autres représentations bouffonnes et indécentes, fit naître en Italie, dans le moyen âge, les bouffes et l'opera buffa que nous lui avons empruntés. L'Arlequin de Bergame, le Pantalon de Venise, et surtout le *Pulcinella* napolitain, ont encore de nos jours le privilége de dire la vérité à leurs compatriotes sans les offenser.

Quant aux morions, ils furent remplacés par des *fous*, et réellement il fallait avoir mérité d'être classé parmi les malheureux qui sont privés de la raison pour se résigner à remplir auprès de son semblable l'office d'un bouffon. Dans le IXe siècle l'empereur Théophile, iconoclaste déterminé, avait un fou nommé Dandery, que l'impératrice fit rouer de coups de bâton pour l'avoir surprise en adoration devant des images et avoir rapporté cette circonstance à son maître. L'usage des fous, ou bouffons à gage, devint plus général dans les siècles suivants. Enfin, les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et les souverains d'Italie, en firent un emploi de cour, et, dès lors, il n'y eut si petit prince qui, par imitation, ne voulût avoir le sien. En 1374 Charles V, dit *le Sage*, écrivit aux échevins de Troyes en Champagne que, son fou étant mort, ils eussent à lui en envoyer un second, conformément à l'usage.

Ces hommes s'habillaient d'une façon burlesque, adoptant à la fois les plumes, les grelots, les bijoux et les étoffes à couleur éclatante.

Triboulet, le fou de François Ier, a acquis une assez grande célébrité par le talent qu'il eut de plaire à son maître, même en lui donnant les conseils les plus impertinents. Il portait habituellement des tablettes sur lesquelles il inscrivait les noms des courtisans qui avaient fait, selon lui, des actes de folie. Un jour, apprenant que Charles-Quint allait traverser Paris et se livrer ainsi à la discrétion de son rival, il s'écria que ce prince était un fou qui méritait bien de figurer sur sa liste. — Mais, lui demanda François Ier, si je le laisse passer, que diras-tu? — En ce cas, sire, j'effacerai son nom de mes tablettes et j'y mettrai le vôtre.

Louis XIV, ce glorieux souverain qui levait le front si haut devant des courtisans si bas, voulut aussi, chose inconcevable! avoir son fou. L'Angély parvint à lui plaire, sous ce titre, à force d'adulation; mais à la fin une velléité d'user du privilége de ses devanciers le fit chasser de la cour où son emploi fut supprimé définitivement.

Un jour viendra où la philosophie aura fait disparaître entièrement la race parasite des bouffons; mais hélas! la société en est encore infestée. Notre intention n'est certainement pas de comprendre sous une telle dénomination ces hommes rares qui, unissant la finesse de l'esprit à la bonté du cœur, sont en possession de se faire partout un nombreux auditoire dont ils payent l'attention par des plaisanteries souvent aimables, quelquefois utiles et toujours de bon goût. Mais nous y comprenons ces histrions de boudoirs, ces dandys de la mode, qui portent à un degré éminent l'art de caqueter, de persifler, de médire avec grâce, de sacrifier la vertu même au bonheur d'un calembour, et qui, oubliant la dignité de leur sexe, cherchent à plaire à l'autre par des moyens également indignes de tous deux. FAMIN.

BOUFLERS (LOUIS-FRANÇOIS, duc DE), maréchal de France, naquit en 1644 et mourut à Fon-

tainebleau en 1711. Il entra dans la carrière militaire comme sous-lieutenant et obtint la plupart des grades, qu'il parcourut assez rapidement, par des services réels. Sous Condé, Turenne, Créqui, Luxembourg et Catinat il se distingua dans différentes campagnes, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ce qui le rendit célèbre, ce fut sa défense de Namur en 1695 et surtout celle de Lille en 1708. C'est cette dernière qui lui valut la pairie et le titre de duc. Son adversaire le prince Eugène lui dit : « Je suis fort glorieux d'avoir pris Lille, mais j'aimerais mieux encore l'avoir défendu comme vous. »

Joseph-Marie, duc de Boufiers, fils du précédent et comme lui maréchal de France, naquit en 1706 et mourut en 1747 à Gênes qu'il était venu défendre contre les Autrichiens. X.

BOUFLERS (Stanislas, marquis de), dit d'abord l'abbé et ensuite le chevalier de Boufiers, naquit à Lunéville en 1737. Destiné à l'état ecclésiastique, il refusa de prendre les ordres; mais chevalier de Malte-né, il se vit pourvu d'un bénéfice de cet ordre. Il fit, en cette qualité, la campagne de Hanovre. Assez longtemps après il fut nommé gouverneur du Sénégal et de Gorée où il ne fit pas un long séjour : c'était un exil encouru par une chanson sur la reine Marie-Antoinette. Mais une administration douce et sage et des institutions utiles ont laissé de Boufiers, dans cette colonie, un souvenir qui n'est pas encore effacé.

Revenu en France, il se livra entièrement à son goût pour la littérature, le monde et les plaisirs. Alors chacun de ses jours fut marqué par quelqu'une de ces productions frivoles, mais pétillantes de verve, d'esprit et d'originalité, et par ces aventures plaisantes qui le rendirent longtemps l'enfant gâté de la cour et de la ville.

Mais la révolution vint donner à son esprit une direction nouvelle. Boufiers appelé, en 1789, aux états généraux, s'y montra consciencieux, modéré et ennemi de toute mesure oppressive. Il s'opposa à ce qu'on surveillât les correspondances. En 1791 il fit rendre le décret qui assure, par brevet, aux inventeurs la propriété de leurs découvertes.

Après le 10 août il passa en Prusse où Frédéric-Guillaume lui donna, dans la Pologne prussienne, une grande étendue de terrain, pour y établir une colonie d'émigrés français. Ce projet échoua. Vers cette époque Boufiers épousa Mme de Sabran. Rentré en France en 1800, il publia le *Libre Arbitre*, ouvrage loué pour quelques pages éloquentes et critiqué surtout à cause d'un libéralisme que l'on doit considérer comme exagéré de la part de l'auteur. Admis, en 1804, à l'Institut, il y prononça avec succès l'éloge du maréchal de Noailles. Son éloge de l'abbé Barthélemy en eut moins.

Boufiers se tourna, comme tant d'autres, vers l'astre qui éclipsait tout alors : il se fit le louangeur de Napoléon et de sa famille. On lui reprocha surtout des vers adulateurs adressés à Jérôme-Napoléon; mais combien de poëtes l'ont précédé et dépassé dans le champ facile et sans bornes de la flatterie! On l'a dépeint ainsi : « Abbé libertin; militaire philosophe; diplomate chansonnier; émigré patriote; républicain courtisan. » Il y a dans ce portrait satirique beaucoup d'amertume et un peu de vérité.

Lié avec toutes les notabilités du temps, Boufiers a été partout accueilli, aimé et loué. En 1816 il termina paisiblement une vie dont les plus belles années s'étaient écoulées dans les orages politiques et l'exil. Un mot de lui fait son épitaphe :

« Mes amis, je crois que je dors! »

Sa cendre repose à côté de celle de Delille.

Les œuvres de Boufiers ont été recueillies en 2 vol. in-8°. Ces productions nombreuses, variées et souvent si gracieuses, ont cependant perdu beaucoup aujourd'hui de la faveur qu'elles avaient du vivant de l'auteur. C'est sans doute parce qu'elles sont dépouillées pour nous du charme que leur donnaient alors l'à-propos et la nouveauté, et qu'à présent la disposition générale des esprits aux idées sérieuses et graves ne permet plus qu'on s'occupe, comme autrefois, de ces badinages légers et brillants dont les poésies de Boufiers offrent de charmants modèles. Toutefois, le critique moral et un peu sévère ne peut s'empêcher de condamner dans ses œuvres une liberté, une licence, que l'art ne masque pas et que les charmes de la poésie rendent peut-être encore plus dangereux. Bonnard de Semur a fait le portrait le plus piquant de Boufiers, son ami, dans une épître regardée, à juste titre, comme un chef-d'œuvre du genre de poésie qu'ils cultivaient tous deux. J. de Laténa.

BOUGAINVILLE (Louis-Antoine de). Presque toutes les nations maritimes de l'Europe pouvaient se vanter d'avoir donné naissance à des navigateurs dont les découvertes étaient utiles à la fois aux sciences, au commerce et à la civilisation de l'univers. La moitié du XVIIIe siècle était déjà écoulée que la France ne comptait encore aucun nom célèbre par ses voyages dans le nouveau monde, et cependant plusieurs aventuriers français avaient fait le tour du globe,

mais aucun d'eux n'avait été guidé par le désir de servir la société tout entière. Bougainville se présenta enfin pour relever sa patrie de l'état d'infériorité où elle était à cet égard, et, en 1766, il proposa de diriger une expédition scientifique à la recherche de mondes nouveaux. Il n'était pas marin. Dans sa jeunesse, il avait abandonné l'étude du droit pour se livrer aux mathématiques, qu'il aimait, et il avait embrassé la carrière militaire. Il servit d'abord comme secrétaire d'ambassade à Londres, ensuite comme aide de camp du maréchal de Montcalm. Il passa au Canada, où il acquit la réputation de brave officier; et, à la paix de 1762, ses services furent récompensés par le grade de colonel et le don de deux pièces de canon. Dès l'année 1752, il avait publié un *Traité du calcul intégral*, qui l'avait fait connaître parmi les savants; mais c'est le voyage qu'il fit autour du globe pendant les années 1766, 1767, 1768 et 1769, et l'excellente relation qu'il en donna, qui ont rendu son nom illustre. La géographie du nouveau monde était alors un tissu d'erreurs; l'immense océan Pacifique n'avait encore été traversé que par un petit nombre de navires, et les premiers navigateurs avaient fait des récits fabuleux sur les terres qu'ils avaient découvertes; quelques-uns plaçaient des îles, de grandes terres, des continents là où la mer seule couvre le globe; on devait être continuellement en garde contre les rapports précédents pour en corriger les fautes. Certes, il ne fallait pas être animé d'une résolution médiocre pour braver les mortelles inquiétudes d'une navigation dans des mers inconnues, où l'on était menacé de toutes parts de la rencontre inopinée de terres et d'écueils, surtout pendant les longues nuits de la zone Torride : c'était à tâtons qu'il fallait cheminer sans cesse; on tremblait toute la nuit si le soir l'horizon nuageux avait semblé annoncer le voisinage de quelque terre; et la disette d'eau et le défaut de vivres auxquels on était alors exposé dans l'état peu avancé de la marine étaient encore de nouvelles causes d'alarme. Sans doute on doit de la reconnaissance à l'homme qui, dans le but d'être utile à son pays, brava tous ces dangers. — La relation de son voyage fut accueillie avec une sorte d'enthousiasme; elle fut traduite dans presque toutes les langues : le mérite transcendant de cet ouvrage et les circonstances dans lesquelles il parut devaient en effet lui assurer ce succès. Tous les esprits étaient alors tournés vers ces pays inconnus qui jusque-là semblaient encore un peu imaginaires. Bougainville en rapportait des détails neufs, précis, curieux, et il les présentait d'une manière claire, avec l'accent de la vérité, et un style qui charmait. A chaque instant on est frappé du tact particulier qu'il avait pour l'observation. Dès qu'il arrive dans un pays, il l'envisage sous tous les aspects : le climat, le sol, ses productions, ses habitants, le caractère de la société, tout est peint avec tant de vérité, en traits si saillants, qu'on s'en fait sur-le-champ une représentation vivante. Aujourd'hui même nous lisons avec instruction et un plaisir nouveau les descriptions des pays qu'il a parcourus; alors chacune de ces paroles était un éclair au milieu des ténèbres. — Il fit la géographie du détroit de Magellan aussi exactement que le lui permirent les moyens astronomiques qu'il avait à sa disposition; il découvrit Otaïti; et les détails qu'il donne sur cette île sont du plus haut intérêt. Nous ne ferons pas l'énumération de toutes les terres qu'il découvrit ou visita, nous dirons seulement qu'il traversa les nombreux archipels de la mer du Sud, qu'il jeta une grande lumière sur cette partie de la géographie, et qu'il rapporta de toutes ces contrées des documents précieux pour les sciences.—En 1770, il fut nommé chef d'escadre et maréchal de camp des armées de terre. En 1790, appelé à commander l'armée navale à Brest, il fit de vains efforts pour rétablir l'ordre au milieu de l'agitation extrême qui régnait alors dans tous les esprits : le peu de succès qu'il obtint le détermina à prendre sa retraite, après 40 ans de service. L'empereur le fit asseoir au banc des sénateurs, et l'Institut le compta parmi ses membres. L'année 1811 termina sa longue carrière : il était né à Paris en 1729. DICT. DE LA CONV.

BOUGIE. (*Technologie.*) Cylindre de cire dont l'axe est une mèche de coton et dont on se sert pour l'éclairage. On appelle *bougie filée* celle dont la mèche, composée de longs fils de coton, n'est couverte que d'une couche mince de cire, et qui sert soit à porter à la main soit pour faire des veilleuses. La fabrication de cette bougie, plus importante qu'on ne serait porté à le croire, se fait au moyen d'une filière dans laquelle on fait passer l'écheveau de coton, préalablement mouillé de cire fondue, blanche ou jaune. La *bougie de table*, qui est une véritable chandelle de cire, se fait par des procédés analogues à ceux de la chandelle, c'est-à-dire par le moulage dans des moules en verre ou en fer-blanc (*voy.* CHANDELLE). On en fait aussi *à la cuiller*, c'est-à-dire en versant sur des mèches suspendues de la cire fondue, dont on donne plusieurs couches successives, après quoi on les polit en les roulant, molles encore, sur une table de marbre. Sous le

nom de *bougie bâtarde* ou *chandelle-bougie* on connaît une chandelle de suif, revêtue d'une couche plus ou moins épaisse de cire qui l'empêche de couler et maintient au pied de la mèche un bain de suif fondu.

La cherté de la cire a fait de la bougie un objet de luxe; cependant si l'on observe que la bougie éclaire mieux et dure beaucoup plus longtemps que la chandelle, on sera conduit à reconnaître qu'elle n'est pas beaucoup plus coûteuse. D'ailleurs on en a véritablement diminué le prix depuis qu'on a su allier à la cire les graisses préparées et surtout le blanc de baleine, qui produit ces belles bougies transparentes et blanches comme l'albâtre qu'on peut colorer et parfumer de diverses manières.

Une des choses qu'il importe de considérer principalement dans la fabrication de la bougie, c'est la mèche, qui doit être de coton, médiocrement grosse et tordue pour obtenir une belle lumière. F. RATIER.

BOUGIE. (*Chirurgie.*) Petit instrument destiné à guérir les rétrécissements de divers canaux par le moyen de la dilatation. C'est principalement dans le rétrécissement de l'urètre qu'on en fait usage, en y introduisant des bougies dont le volume augmente par degré. Divers corps, tels que la corde à boyau qui se gonfle à l'humidité, de petits cylindres formés d'un tissu enduit de cire, de gomme élastique ou d'huile de lin épaissie par la litharge, peuvent remplir la même indication. On peut, suivant le besoin, faire varier la composition des bougies de cire et y incorporer divers médicaments.

Les bougies diffèrent des sondes en ce qu'elles sont pleines, tandis que celles-ci sont creuses; on a fait cependant des bougies creuses, mais sans ouverture à leur petite extrémité. On peut y mettre un mandrin métallique pour leur donner plus de résistance; on le retire quand elles sont introduites dans le canal, et alors elles n'incommodent pas le malade.

On nomme *bougie armée* celle qui porte à son extrémité quelque substance caustique pour agir sur les parois de l'urètre. La *bougie exploratrice* porte à son extrémité un peu de cire à mouler, destinée à prendre l'empreinte des rétrécissements urétraux.

La fabrication des bougies de cire consiste à tremper dans un mélange de cire et de résine de petits morceaux de toile triangulaires qu'on roule ensuite sur une surface polie. On en fait de très-bonnes et très-économiques en coupant des bouts de bougie filée longs de 9 à 10 pouces, qu'on roule sur une surface polie et qu'on égalise aux deux bouts. Les bougies de gomme élastique sont des cylindres d'un tissu de soie qu'on monte sur un mandrin et qu'on enduit de plusieurs couches d'une dissolution de caoutchouc. F. RATIER.

BOUHIER (JEAN), président à mortier au parlement de Bourgogne et membre de l'Académie française, naquit à Dijon en 1673, au sein d'une famille de la robe, et mourut en 1746. Parmi ses ouvrages très-volumineux on estime surtout les *Coutumes générales du duché de Bourgogne*, 1742, 2 vol. in-fol.; la plupart sont relatifs à la jurisprudence, mais il en a publié aussi un grand nombre sur des sujets de littérature. « Ce fut un savant du premier ordre, a dit l'abbé d'Olivet, mais un savant poli, modeste, utile à ses amis, à sa patrie, à lui-même. » S.

BOUHOURS (DOMINIQUE), jésuite, naquit à Paris en 1628; il y fit ses études et enseigna les humanités au collége où il les avait étudiées. De grands maux de tête, auxquels il fut sujet toute sa vie, obligèrent les jésuites à lui retirer l'emploi de régent pour lui faire embrasser un autre genre d'étude. On le mit en théologie : il s'y distingua par ses succès, comme il avait fait dans les humanités. On l'envoya, au bout de 4 ans, enseigner la rhétorique à Tours. Le P. Bouhours fit là des pièces latines qui commencèrent à le faire connaître. Il s'appliqua particulièrement à la langue française et devint un des plus célèbres grammairiens de son temps. Appelé ensuite à faire l'éducation des deux jeunes princes de Longueville, il sut mériter toute la confiance du père et l'attachement de ses deux élèves. Le comte de Saint-Paul, l'un d'eux, avant de partir pour la campagne où il fut tué, confia au P. Bouhours le secret de la négociation qui avait pour but de le faire élire roi de Pologne, et il lui fit promettre qu'en cas de succès il l'accompagnerait dans ce royaume. Le duc de Longueville étant mort, le P. Bouhours publia une relation des derniers moments de ce prince; ce fut son premier ouvrage, qui fut bientôt suivi de plusieurs autres. La cour ayant demandé deux jésuites qui pussent inspirer aux Dunkerquois des manières et un esprit français, le P. Bouhours fut choisi pour ce sujet. Au milieu de ses fonctions de missionnaire auprès de la garnison il sut trouver du temps pour cultiver les lettres. Ce fut à Dunkerque qu'il composa ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Le P. Bouhours revint à Paris pour faire l'éducation du marquis de Seignelay, fils de Colbert; il y publia successivement ses *Remarques* et ses *Doutes sur la langue française*; ses *Dialogues sur la manière de penser dans les ouvrages d'esprit;*

l'*Histoire du grand maître d'Aubusson;* la *Vie de saint Ignace*, celle de *saint François-Xavier*, celle de *Mme de Bellefonds*, la *Traduction du Nouveau Testament*, etc. Dans tous ces différents ouvrages on loua, de son temps, la correction et l'élégance du style, la justesse et la finesse des pensées. On n'en juge pas tout à fait de même aujourd'hui; mais on lui reconnaît pourtant le mérite d'avoir servi utilement la langue et le goût. Le P. Bouhours mourut à Paris, au collége de Louis le Grand, en 1702. TH. DELBARE.

BOUILLÉ (FRANÇOIS-CLAUDE-AMOUR, marquis DE) naquit en 1739, au château du Cluzel, en Auvergne, province où ses ancêtres étaient établis depuis le XIe siècle. Connu par ses campagnes en Amérique, mais plus encore par le rôle qu'il a joué sous l'Assemblée constituante où il se distingua par sa fermeté à contenir l'indiscipline militaire, il dompta l'insurrection de Nancy, et se dévoua inutilement pour assurer la fuite de Louis XVI arrêté à Varennes. Il a laissé sur cette période de sa vie, jusqu'à la dissolution du corps des émigrés de Condé, des Mémoires qui suffiraient pour établir la réputation d'un homme habile et loyal.

Dès sa 17e année, capitaine de dragons, Bouillé décidait en Allemagne le succès du combat de Grumberg, à la tête de l'avant-garde, et, chargé de porter à Louis XV la nouvelle et les gages du succès, il ne répondait aux questions du monarque qu'en vantant les actions des autres. « Messieurs, dit le roi à ceux qui l'entouraient, il est le seul dont il ne parle pas, et cependant il a pris des canons et des drapeaux. » Gouverneur de la Guadeloupe à 28 ans, il s'appliqua sans relâche, au sein de la paix, à reconnaître les points vulnérables des possessions anglaises qui l'avoisinaient; et quand la guerre éclata en 1778, à l'occasion de l'indépendance américaine, non-seulement il conserva à la France ses possessions dans les Antilles menacées en l'absence de la flotte qui protégeait le siége d'York en Virginie, mais il enleva successivement sept îles aux Anglais. Quand, après la paix de 1783, il fit le voyage de Londres, les négociants anglais, rendant hommage à l'humanité et à la générosité dont il n'avait cessé de faire preuve, voulurent lui montrer leur reconnaissance par de riches présents : il n'accepta du commerce de Londres qu'une épée et une plaque du Saint-Esprit en acier, et des négociants de Glascow qu'une paire de pistolets. La reine d'Angleterre lui dit à cette occasion : « M. le marquis, il faut que vous ayez bien du mérite pour vous faire tant estimer de ceux dont vous vous étiez si longtemps fait craindre. »

Dès son retour d'Amérique il avait reçu le grade de lieutenant général avec le collier des ordres du roi, et sous l'Assemblée constituante, à son commandement des trois évêchés on joignit celui de l'Alsace et de la Franche-Comté. Tourmenté par des querelles avec la municipalité de Metz et dénoncé à l'Assemblée par le club patriotique, il avait résolu de sortir du royaume. Les lettres de la Fayette, et surtout celles de Louis XVI, qui le regardait comme un de ses principaux appuis, le détournèrent de cette résolution. Il prêta en 1790 serment à la constitution qu'il désapprouvait comme ayant paralysé le pouvoir exécutif. Un mouvement général d'insurrection ébranlait alors les régiments qui s'emparaient de leurs caisses et s'en distribuaient l'argent. A Metz, l'un de ceux de Bouillé avait pris les armes dans cette intention. Il était en bataille, les fusils chargés, et avait exigé des officiers qu'ils prissent leurs places ordinaires dans les rangs. « Nous voulons de l'argent, » crient-ils d'une voix unanime. Bouillé, voyant qu'ils marchaient à la caisse, se place avec les officiers, l'épée à la main, devant la porte de la maison où elle était. Pendant deux heures il resta dans cette position; les autres corps de la garnison refusaient de le secourir. Les grenadiers, placés devant lui en bataille et gardant le silence, n'osaient forcer la porte; quelques-uns, excités par des hommes du peuple, le mirent en joue à plusieurs reprises; mais les bas-officiers relevèrent leurs armes. Enfin la munipalité en corps vint le tirer d'embarras, effrayée des suites que pouvait avoir la licence de 10,000 soldats, et les gardes nationaux lui offrirent leurs services. Ce fut alors qu'on le chargea de mettre à exécution le décret qui punissait la révolte de la garnison de Nancy. Là, les caisses avaient été pillées, les officiers battus, blessés, emprisonnés, le général mis au cachot, les officiers municipaux menacés d'être pendus s'ils ne donnaient de l'argent, et les décrets de l'Assemblée constituante brûlés avec mépris. Avec la populace armée, 10,000 hommes et 18 pièces de canon soutenaient cette révolte. M. de Bouillé n'avait pu réunir que 3,000 hommes d'infanterie, de garde nationale et de ligne. Entraîné malgré lui à entrer de vive force, il perdit en peu d'instants 400 soldats et 40 officiers; mais en négociant avec adresse et fermeté et en payant de sa personne, il parvint à étouffer la sédition. L'Assemblée constituante lui vota des remercîments. Depuis, toujours en butte aux attaques, il correspondit pendant 8 mois avec Louis XVI, sur le projet qu'avait ce prince de se

retirer dans une ville frontière, et il échelonna sur la route de Châlons à Montmédy divers détachements qui devaient protéger son passage. Un retard de 24 heures dans le départ du roi, qui eut lieu le 20 au lieu du 19 juin 1791, et un oubli imputé par le marquis de Bouillé au duc de Choiseul, firent arrêter Louis XVI à Varennes. Bouillé, arrivé deux heures trop tard pour le délivrer, passa le même jour chez l'étranger. Il avait amené l'impératrice Catherine II à promettre 36,000 hommes qui, sous le commandement du roi de Suède et sous le sien, devaient entrer en France. Ce projet ne reçut pas d'exécution. Retiré en Angleterre, il y mourut en 1800.

Bouillé (Louis-Joseph-Amour, marquis de), lieutenant général, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, fils aîné du précédent, est né en 1769. Arrivé successivement au grade de lieutenant-colonel avant sa 21e année, il fut chargé, comme aide de camp de son père, de la négociation et de la correspondance en chiffres que Louis XVI entretenait avec lui pour disposer sa fuite à Montmédy. Émigré avec son père il ne rentra en France qu'en 1802 et prit du service dans les armées françaises en 1806. Au milieu d'une foule d'actions qui ont établi sa réputation de valeur et de capacité, il fut cité dans le rapport du général en chef comme ayant rendu d'éminents services à la bataille d'Almonacid. L'affaiblissement de sa vue le força à quitter l'armée en 1812. Outre la relation dont nous avons parlé, le marquis de Bouillé a publié 3 autres ouvrages : 1° *Vie privée et militaire du prince Henri de Prusse*, in-8°, 1809; 2° *Pensées et réflexions morales et politiques dédiées à mon fils*, 1826, 3° *Commentaires sur le Traité du Prince de Machiavel et sur l'Anti-Machiavel de Frédéric II*, 1 vol. in-8°, 1827. Mme de Bouillé a été dame du palais de l'impératrice Marie-Louise. DERODE.

BOUILLEURS (tuyaux). Dans ces derniers temps, les constructeurs de machines à feu ont remplacé souvent les chaudières dans lesquelles se produit la vapeur par un système de petits tuyaux qu'ils appellent *bouilleurs*. Pour s'en faire une idée, il faut se figurer un gril formé de canons de fusil communiquant entre eux par leurs extrémités; si on les remplit d'eau et que l'on place du feu dessous, le liquide passera plutôt à l'état de vapeur que s'il était contenu dans une chaudière, attendu que les surfaces chauffantes seront plus multipliées. On fait aussi des bouilleurs d'un seul tuyau contourné en hélice, spirale, etc. Les remorqueurs qui roulent sur les chemins de fer ou d'autres machines à vapeur sont alimentées par des systèmes de tuyaux *bouilleurs*. *Voy.* Vapeur (Machines à). X.

BOUILLON (*jus*), produit de la décoction des substances animales dans l'eau. On dit bouillon de veau, de poulet, de grenouilles, de colimaçons, et quoiqu'on dise également bouillon d'herbes, le mot *bouillon*, lorsqu'il est seul, exprime toujours le bouillon de bœuf, le produit du pot-au-feu. On le prépare en mettant dans l'eau froide de la viande de bœuf, dans la proportion d'une livre pour deux livres d'eau, et en la soumettant à l'ébullition. On enlève l'écume et on ajoute du sel, des plantes potagères destinées à aromatiser le bouillon, des oignons brûlés pour lui donner une belle couleur, et on laisse le tout bouillir très-doucement pendant plusieurs heures.

L'énorme consommation de bouillon qui se fait partout a dû faire chercher les moyens économiques. On avait depuis longtemps remarqué que les os faisaient du bon bouillon, lorsque la chimie moderne démontra positivement l'existence de la gélatine dans ces organes et montra les moyens de l'en extraire. M. Darcet a préparé en grand le bouillon avec de la gélatine pure; mais surtout il a prouvé que l'on peut économiser les trois quarts de la viande et la remplacer par de la gélatine. Ainsi 100 livres de viande donnant 50 livres de bouilli et 100 litres de bouillon, avec 25 livres de viande et 3 livres de gélatine, on a 100 litres de bouillon et 12 livres de bouilli seulement. Ces procédés sont appliqués avec le plus grand succès dans les grands établissements, et ne sont pas moins susceptibles de l'être dans les ménages.

Bouillon hollandais. Il s'est formé depuis 6 ans à Paris, sous le titre de *Compagnie hollandaise*, un établissement qui a pris une grande extension et qui a pour objet la fabrication et le débit du bouillon et du bouilli.

Les ouvriers et les petits ménages éprouvent le bienfait de cet établissement, qui procure une économie incalculable de temps et de combustible, et plus d'une grande maison n'a pas dédaigné d'y avoir recours. F. RATIER.

BOUILLON (duché de). Cette seigneurie qui a donné à ses possesseurs le rang, contesté toutefois, de souverains, empruntait son titre à la petite ville de ce nom comprise dans le duché de Luxembourg. La ville n'avait été elle-même primitivement qu'un château situé sur un rocher escarpé dont les abords difficiles en faisaient la principale force. Compris dans la Germanie Inférieure sous les Romains et dans le royaume d'Austrasie sous les rois francs, le pays environ-

nant forma, sous la seconde race, une seigneurie détachée du comté ou de la Marche d'Ardennes; au XI[e] siècle il était une dépendance du duché de Lothiers ou de basse Lorraine, et le château avait assez d'importance pour mériter de donner son nom au prince investi du duché et depuis devenu si illustre dans l'histoire des croisades, sous le nom de Godefroy de Bouillon (*voy*. l'article suivant). La seigneurie passa alors en d'autres mains; car Godefroy, pressé par le besoin de fonds pour sa célèbre expédition, la vendit ou l'engagea, pour une somme de 7,000 marcs d'argent, à l'évêque de Liége Otbert qui la transmit à ses successeurs dans le même siége. L'évêque devint ainsi seigneur de Bouillon. En 1482 Guillaume de la Marck, s'étant rendu maître de Liége après avoir tué l'évêque Louis de Bourbon, contraignit le chapitre à nommer Robert de la Marck, son frère, gouverneur du duché, qu'il se fit hypothéquer à lui-même l'année suivante pour une somme de 30,000 liv. qu'il prétendait lui être due par l'église de Liége. Il est le seigneur devenu célèbre par ses dévastations et ses actes de férocité, sous le nom de *Sanglier des Ardennes* (*voy*. LA MARCK). C'est de lui qu'on rapporte qu'il avait en grande vénération une image de sainte Marguerite foulant aux pieds le diable sous la forme d'un dragon et tenant un cierge, ainsi que le dragon avec cette devise : *Si Dieu ne me veut aider, Satan ne me saurait manquer*. Robert II, fils de Robert I[er], lui succéda dans le gouvernement du duché. Son fils Robert III servit avec gloire dans les armées françaises. Il est connu sous le titre de maréchal de Fleuranges et a laissé des Mémoires intéressants. Robert IV, fils de celui-ci, obtint aussi le titre de maréchal et en France le rang de duc, que conservèrent ses descendants, quoique momentanément privés par diverses vicissitudes de la possession du duché. En 1591 l'alliance de Charlotte de la Marck, héritière de Bouillon, avec Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, fit passer le duché à cette ancienne maison qui l'a conservé jusqu'à la révolution française. *Voy*. plus bas.

Il y avait autrefois à Bouillon un gouverneur, un commandant pour le roi au château, et une cour souveraine dont les appels étaient portés devant un conseil souverain établi à Paris par les ducs qui avaient fait de cette ville leur résidence habituelle. On donnait au duché de 8 à 9 lieues carrées d'étendue. Le château de Bouillon bâti, comme on vient de le dire, sur un roc très-escarpé, et fort élevé au pied duquel coule la Semois, a soutenu un siége mémorable en 1138. Le maréchal de Créqui s'en rendit maître en 1677. Le duché de Bouillon fut réuni à la république française le 1[er] octobre 1794, et la ville avec seize communes fut comprise dans le *département des Ardennes*. Le pays a été compris en 1814 dans le royaume des Pays-Bas; la ville fut assiégée par les troupes alliées en 1815; les habitants remirent en 1830 la ville et le château, restauré depuis 1827, au gouvernement belge. On compte dans la ville actuelle 2,500 habitants. P. A. DÉADDÉ.

BOUILLON (GODEFROY ou JOFFROY DE). En choisissant Godefroy de Bouillon pour héros de la *Jérusalem délivrée*, le Tasse a fait preuve d'un grand tact historique et moral, sans nuire au charme poétique de son immortelle composition. Godefroy est en effet le pivot, le point central, le représentant le plus pur de la première croisade; en lui se résument les motifs nobles et généreux qui poussèrent à ces lointaines expéditions :

> *Molto egli oprò col senno e colla mano;*
> *Molto soffrì nel glorioso acquisto*[1]....

A la fois brave et intelligent, pieux et énergique, résigné et plein de ressources, guerrier chrétien en un mot, il s'élève de toute la hauteur d'un caractère sans tache au-dessus de ses compagnons, qui ont légué, comme lui, leur nom à l'histoire et à la poésie, sans répondre comme lui à l'idéale perfection que la postérité aimerait à prêter à tous les croisés.

Malheureusement nous possédons peu de données sur l'enfance et la jeunesse de Godefroy. Nous y trouverions sans doute l'explication de cette heureuse fusion de qualités qui d'ordinaire semblent s'exclure. Il naquit en 1061, au village de Baizy, près de Nivelles en Brabant; il était fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ide de Bouillon, qui fut canonisée dans la suite. Quoique adopté par son oncle maternel Godefroy le Bossu, duc de basse Lorraine, il n'entra point, à la mort de son père adoptif, en jouissance pleine et immédiate de son duché. L'empereur Henri IV, par un acte d'autorité, donna la basse Lorraine à son fils Conrad, et réduisit le légitime héritier aux biens allodiaux. Sans colère, sans rancune, Godefroy, alors âgé de 15 ans, se soumit à la volonté de son seigneur suzerain; mais lorsque le comte Albert de Namur vint l'attaquer dans le reste de ses possessions, il sut bien prouver que son obéissance n'avait point été le résultat de la faiblesse : il provoqua son spolia-

[1] Il appliqua au grand œuvre et sa main et son intelligence; il endura beaucoup de souffrances dans sa glorieuse entreprise.

teur en duel judiciaire, le désarma, quoique sa propre épée se fût brisée dans ses mains, et lui donna généreusement la vie. Ce ne fut qu'en 1087 que Henri IV rétrocéda à Godefroy tous ses biens de Lorraine, peut-être pour le récompenser de l'assistance fidèle qu'il en avait reçue, et contre Rodolphe de Souabe, à la bataille de l'Elster, et contre le pape, au sac de Rome (1083).

Mais le repentir d'avoir porté les armes contre le chef de l'Église et les terreurs d'une maladie mortelle avaient déjà opéré une merveilleuse révolution dans l'âme du jeune chevalier. Sa vie, ses forces, ses biens, il avait fait vœu de les consacrer à la délivrance de la terre sainte; sans renoncer au monde, il abjura d'avance ses plaisirs; sans se faire moine, il vécut dans une absolue chasteté; et lorsque le pape Urbain II, excité par Pierre l'Ermite, somma la chrétienté de marcher contre les infidèles, lorsque le cri de *Dieu le veut! Dieu le veut!* retentit dans la foule assemblée au concile de Clermont, l'âme chrétienne de Godefroy était déjà toute disposée à la sainte croisade, et le symbole de cette entreprise, fixé sur son manteau, n'ajoutait plus rien aux pieuses résolutions de son cœur.

Pour faire face aux frais d'équipement, il mit en gage tous ses biens, jusqu'à son château de Bouillon; et levant sa bannière le 15 août 1096, des bords de la Meuse il se mit en marche avec ses deux frères, Eustache et Baudouin, et bon nombre de chevaliers belges, français et allemands, attirés à lui par sa haute position, sa renommée guerrière et ses nobles qualités. Il arriva sans encombre, après avoir traversé l'Allemagne et la Hongrie, sous les murs de Constantinople. Avant lui plusieurs hordes d'aventuriers avaient suivi à peu près la même route; mais elles avaient toujours succombé victimes de leurs imprudences et de leurs excès.

A Byzance Godefroy fut en butte, comme les autres croisés, à la ruse et aux intrigues d'Alexis Comnène, qui cherchait à affamer les armées d'Occident, à s'emparer de leurs chefs, à les transformer en vassaux; mais opposant aux caresses et aux promesses astucieuses de l'empereur grec une résistance franche et énergique, il sut lui inspirer tant de respect et de crainte qu'Alexis finit par l'adopter comme fils et par confier l'empire à sa protection.

Ce n'était là que le premier chaînon d'une immense série de difficultés. A peine les croisés, réunis à Byzance, après avoir suivi jusque-là sous divers chefs, trois ou quatre routes, eurent-ils passé ensemble le détroit, qu'on sentit le besoin de mettre de l'union dans toutes ces volontés divergentes. Jusque-là, le conseil des chefs avait été républicain, bientôt l'influence de Godefroy devint prédominante; son caractère à la fois ferme et bienveillant, la pureté de ses intentions devaient lui assurer un ascendant marqué: aussi l'a-t-on appelé, avec quelque raison, l'*Agamemnon des croisés*. Au siége de Nicée, principal boulevard des Seldjoukides, Godefroy donna plus d'une preuve de sa valeur personnelle: il abattit entre autres, de sa main un Turc gigantesque qui du haut des murs de la ville ennemie accablait les chrétiens de projectiles meurtriers, de railleries et d'injures.

A peine Nicée, après un siége de sept semaines (1097), fut-elle tombée entre les mains des chrétiens, que Kilidge-Arslan, le sultan des Seldjoukides, surprit dans la vallée de Dorylée un fort détachement de croisés, conduits par Bohémond, le Normand, prince de Tarente. Godefroy sauva ses amis et dispersa l'armée des Turcs. Dès ce moment toute l'Asie Mineure s'ouvrait devant les croisés; ils ne rencontraient plus d'autres obstacles que l'inclémence d'un ciel brûlant et le manque de sources sur les vastes plateaux qu'ils avaient à traverser.

Au siége mémorable d'Antioche (1097-1098) d'affreuses misères et des faits presque fabuleux partagent l'attention des historiens de la première croisade. C'était une lutte journalière avec la faim, l'indiscipline, les Turcs nombreux de la garnison, jusqu'à ce que Bohémond, par des intrigues, parvint à s'emparer de la ville. Mais peu de jours plus tard les chrétiens furent assiégés à leur tour par le prince Korboga de Mosul, et une nouvelle série d'incroyables tourments commença pour eux. Une affreuse disette réduisit même les chefs aux abois. Godefroy fut obligé de vendre jusqu'à son cheval de bataille; il partageait sa modique pitance de pain avec son ami Henri de Hache et un preux chevalier allemand. Déjà dans le conseil on avait mis en délibération s'il ne valait pas mieux quitter furtivement Antioche et abandonner la plèbe des croisés à leur malheureux sort: Godefroy, plein de confiance en Dieu et bouillant de générosité, déclara que jamais il ne souscrirait à une pareille lâcheté. Un miracle ranima le courage défaillant des chrétiens. La lance qui avait percé le flanc du Sauveur fut déterrée après une vision apparue à l'un des croisés. Dans une grande bataille livrée immédiatement après sous les murs de la ville (le 28 juin 1098), l'armée de Korboga fut presque anéantie et Antioche respira.

Ce n'était pourtant point le terme de tant de maux. La peste, compagne des privations, des

fatigues et des excès, se mit dans l'armée des croisés. Godefroy eut la douleur de voir mourir à ses côtés son ami Henri de Hache. Son cœur avait besoin de cette amitié, passion pure des grandes âmes; il s'unit depuis étroitement à Tancrède, prince de Salerne, modèle de toutes les vertus chevaleresques.

Pendant l'inaction de l'hiver de 1098 à 1099 Godefroy fit des courses contre le sultan d'Alep, pour assurer à son frère Baudouin la possession d'Édesse, dont celui-ci venait de s'emparer. Enfin, en janvier 1099, l'armée chrétienne s'ébranla pour arriver devant Jérusalem.

Jérusalem, par sa position sur des hauteurs abruptes, sa double enceinte de murs, sa garnison plus nombreuse que l'armée des chrétiens, devait paraître invincible; mais les calculs de la prudence disparurent devant le zèle des croisés. Au cinquième jour du siége déjà ils s'emparèrent du mur extérieur; puis les échelles et les machines manquant pour forcer le mur principal, il fallait bien se résigner à un siége en règle. Pendant 35 jours les croisés éprouvèrent l'influence désastreuse d'un ciel brûlant, d'un pays désert et d'un ennemi acharné.

Au moment décisif de l'assaut, Godefroy de Bouillon, qui s'était posté sur le Calvaire, fit approcher des murs une tour artificiellement construite : un pont-levis s'abat sur les créneaux; le duc Godefroy passe, Eustache et les siens le suivent. Simultanément d'autres chevaliers s'étaient précipités sur la porte Saint-Étienne. Godefroy l'ouvre à ses amis; de toutes parts les chrétiens pénètrent dans la ville (15 juillet 1099), et le massacre des infidèles commence. 10,000 fuyards entassés dans la mosquée d'Omar sont égorgés; le sang ruisselle jusqu'à la cheville des chrétiens, qui dans leur zèle aveugle écrasent des enfants contre les murs. Mais Godefroy s'arrache à ces scènes de carnage; sans armes, pieds nus, en robe de pénitent, il s'agenouille devant le saint sépulcre, et, par son exemple, entraîne ces bandes sauvages, enivrées de sang; elles se rangent en longues files, et vont s'humilier dans l'église de la Résurrection.

La but était atteint; il s'agissait maintenant de pourvoir au sort futur de Jérusalem, il fallait un roi. Robert duc de Normandie, Raymond comte de Toulouse, pouvaient aussi bien que le duc de Lorraine prétendre à la couronne. Le 23 juillet Godefroy fut élu unanimement par les princes ses collègues *roi de Jérusalem*. Il refusa ce titre pompeux, n'adoptant que celui de *baron et protecteur du saint sépulcre*. Par une modestie aussi bien placée, il n'accepta ni l'onction, ni la couronne d'or, dans une ville où *le roi des rois avait porté la couronne d'épines*.

Sur ces entrefaites l'armée égyptienne s'approchait de Jérusalem. Par la bataille d'Ascalon, livrée le 12 août, la ville sainte fut sauvée, et la supériorité des armes chrétiennes constatée pour longtemps. Beaucoup de croisés cependant, saisis du mal du pays, retournèrent chez eux. Godefroy, réduit à un petit nombre d'hommes, à peu de ressources, se mit à organiser courageusement son royaume. A la place du despotisme turc il fallait créer un État feudataire, distribuer des fiefs, régulariser l'armée, adapter les lois organiques à la localité de la Palestine. Cette tâche immense fut remplie en moins d'un an, et la compilation des *Assises de Jérusalem* (*voy.*) ou des *Lettres du saint sépulcre* donna au jeune État un code complet, qui embrassait toutes les relations de la vie politique et civile.

Les garnisons musulmanes, qui occupaient encore bon nombre de châteaux et de bourgades, furent expulsées; la bravoure et la vertu du nouveau souverain forcèrent les infidèles à une admiration sincère; sa parole faisait loi dans les deux camps. Tant de simplicité unie à tant de noblesse et de grandeur étonnait les Orientaux.

Au retour d'une expédition du côté de Damas, Godefroy tomba malade à Jaffa, épuisé de fatigues, disent les uns, et d'après une autre version empoisonné par une pomme de cèdre que lui présenta l'émir de Césarée. Il put à peine atteindre Jérusalem. Après cinq semaines de souffrances, il expira le 18 juillet 1100. Son corps fut déposé dans l'enceinte du Calvaire.

Sans doute Godefroy avait partagé les préjugés et les faiblesses, mais non les vices de ses contemporains. Son caractère à la fois digne et humble se trouve tout entier dans la réponse qu'il fit à quelques députés d'une peuplade du Liban, qui lui avaient manifesté quelque étonnement en le trouvant assis sur un sac de paille. « La terre, dit-il, doit être le siége des hommes pendant leur vie, puisqu'elle leur sert de sépulture après leur mort. » L. Spach.

BOUILLON (Robert de la Marck, duc de), maréchal de France, descendait de Guillaume de la Marck qui, sous le règne de Louis XI, reçut le surnom de *Sanglier des Ardennes*. Robert avait d'abord été connu sous le nom de seigneur de Fleuranges; il fut ensuite appelé maréchal de la Marck, et enfin maréchal de Bouillon. Sa faveur à la cour de France fut rapide depuis qu'il eut épousé une fille de la duchesse de Valentinois. Il fut fait successivement chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 lances, capitaine des

Cent-Suisses de la garde, maréchal de France, et membre du conseil royal en 1547. En 1550, il fut nommé, avec le duc de Nemours, pour aller remplir à Rome l'ambassade d'obédience au nouveau pape Jules III. Charles-Quint s'était emparé depuis 30 ans de tout le territoire du duché de Bouillon, et en avait gratifié l'évêque de Liége. Le maréchal qui venait de concourir à la prise de Metz (1552), obtint la permission d'employer une partie de l'armée à reconquérir ses anciens États, et cette entreprise eut un plein succès; alors le roi lui accorda le rang de duc en France, et le nomma son lieutenant général en Normandie. Il fut chargé, en 1553, de défendre la vieille place d'Hesdin contre l'armée impériale, que commandait Philibert, duc de Savoie. Sous les ordres du maréchal se placèrent Horace Farnèse, gendre du roi, et un grand nombre d'illustres volontaires des maisons de Lusignan, d'Amboise, de Dampierre, etc.; mais après une résistance héroïque, pendant laquelle le maréchal travaillait lui-même à réparer les brèches, à élever de nouveaux retranchements, il fut instruit que la mine avait été conduite sous la citadelle et que celle-ci allait sauter avec la ville, ses habitants et la garnison. Il fallut donc songer à capituler; mais tandis qu'on réglait les conditions du traité les mines jouèrent, et la place ne fut bientôt qu'un monceau de décombres. Horace Farnèse et une foule de seigneurs périrent; Hesdin disparut, et la nouvelle ville de ce nom fut rebâtie à une lieue de l'ancienne.

Le maréchal de Bouillon, conduit prisonnier au fort de l'Écluse, resta pendant plusieurs années enfermé dans un cachot, où il fut pressé, par toutes sortes de mauvais traitements, d'abandonner le service du roi, de céder à Philippe II la place de Sedan, et à l'évêque de Liége son château de Bouillon. Enfin, en 1556, sa rançon fut fixée à cent mille écus, somme alors si considérable qu'il fallut, pour se la procurer, que le duc vendît ou engageât une partie de ses États; et pour trouver des acquéreurs il avait besoin d'être libre. Sa femme et sa fille n'hésitèrent pas à venir se constituer prisonnières à sa place. A ce prix le maréchal eut sa liberté; mais à peine avait-il touché le sol de la France qu'il expira dans de violentes convulsions, et les médecins déclarèrent qu'il était mort empoisonné. VILLENAVE.

BOUILLON (HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, duc DE), maréchal de France, né en 1555, fut connu, pendant 36 ans, sous le titre de vicomte de Turenne, c'est-à-dire jusqu'en 1591, époque où il épousa Charlotte de la Marck, héritière du duché de Bouillon et des souverainetés de Sedan et de Raucourt. Le connétable de Montmorency, son grand-père, se chargea de son éducation. Dans sa longue carrière militaire et politique il parut mettre plus d'une fois le devoir au service de son ambition. On le vit souvent changer de parti. Il s'attacha au duc d'Anjou, puis au duc d'Alençon, embrassa le calvinisme et devint un des plus zélés partisans de la réforme. Son absence de la cour et la puissance des Montmorency le sauvèrent du massacre de la Saint-Barthélemy. Charles IX lui donna, en 1573, une compagnie de 30 lances de ses ordonnances, qu'il conduisit au siége de la Rochelle. Il refusa de suivre le duc d'Anjou en Pologne. Bientôt il se joint aux mécontents; l'ordre est donné de l'arrêter et de saisir la vicomté de Turenne. Il publie des manifestes, livre des combats aux troupes royales, est nommé par les mécontents lieutenant général de Guienne, embrasse le parti du roi de Navarre, s'empare du bas Limousin, assiste à l'assemblée générale des calvinistes à Montauban, est nommé lieutenant général des armées du roi de Navarre, tient à Castres une assemblée générale de son gouvernement, lève des troupes, est blessé dans plusieurs combats et duels, assiste à plusieurs conférences, prend part à plusieurs négociations, livre de nouveaux combats, met en fuite les troupes du duc de Mercœur, se distingue à la bataille de Coutras, travaille dans la Rochelle aux règlements politiques pour le maintien de la religion calviniste, justifie dans son parti la conduite de Henri de Navarre, devenu roi de France. Il approuve le changement de religion du monarque et lui conseille de pousser avec vigueur le siége de Paris; il est envoyé à Londres, auprès de la reine Élisabeth. Il négocie en Hollande et en Allemagne auprès des princes protestants, et amène en France une puissante armée.

Le jour même où il épousa l'héritière de Bouillon et de Sedan il prit la ville de Stenay; il fut fait maréchal de France la même année (1591). Bientôt il perdit sa femme, qui, par son testament, le fit héritier de tous ses biens; peu de temps après il épousa en secondes noces Élisabeth de Nassau, sœur de Maurice, fille de Guillaume, prince d'Orange, et de Charlotte de Bourbon.

Dans un second voyage qu'il fit en Angleterre et en Hollande il conclut avec Élisabeth et avec les états généreux deux traités d'alliance offensive et défensive contre l'Espagne; il contribua à faire réussir le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Cependant la ville de Sedan était

devenue dans le Nord de la France comme le chef-lieu des calvinistes mécontents. Bientôt les affaires de religion et la conjuration de Biron brouillèrent le maréchal avec le roi, qui donna l'ordre de l'arrêter, et il se retira à Genève. Élisabeth d'Angleterre fit tous ses efforts pour le justifier dans l'esprit de Henri IV; le maréchal publia lui-même son apologie et se rendit auprès de l'électeur palatin, son beau-frère, qui sollicita fortement le roi en sa faveur. Henri lui ordonna de se rendre à la cour dans deux mois, pour tout délai, sous peine d'être traité comme un sujet désobéissant : c'était en 1603. Le maréchal de Bouillon était prévenu d'avoir trempé dans la conspiration de Biron, et Biron avait été décapité dans la cour de la Bastille. Le maréchal n'osait obéir; la mort d'Élisabeth l'affermit dans la résolution de ne point paraître devant le roi, et il se retira à Sedan. Les Suisses sollicitèrent vainement en sa faveur; Jacques Ier d'Angleterre lui conseilla de se soumettre. Il négocia son accommodement par l'entremise de la reine : il demanda pardon de tout le passé et rentra dans les bonnes grâces du roi; mais il lui en coûta la ville et le château de Sedan, que cependant Henri IV ne tarda guère à lui rendre.

Après la fin tragique de ce roi, Bouillon abandonna le dessein de se rendre chef des calvinistes en France. Il entra au conseil de régence, travailla à abaisser l'autorité de la reine, se réconcilia avec elle, rechercha l'amitié du maréchal d'Ancre, lui vendit sa charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, engagea le prince de Condé et les ministres à faire disgracier Sully, parut dans plusieurs assemblées de calvinistes, ne put obtenir la présidence de l'assemblée de Saumur, où ses propositions furent d'abord mal accueillies; il décida enfin cette assemblée à reconnaître l'autorité de la reine, et la reine fit don au maréchal de l'hôtel de Bouillon. Mais cette princesse lui ayant refusé le gouvernement de Poitou, il s'unit avec les princes et les seigneurs mécontents, se retira à Sedan, fit encore la paix avec la reine, fut envoyé ambassadeur extraordinaire à Londres, y conclut le mariage de la princesse d'Angleterre avec l'électeur palatin, son neveu, et ce mariage le rendit suspect à la cour. Cependant il y reparut avec son influence sur l'esprit de la reine, fit congédier les ministres, et ne put empêcher leur rappel. Il se retira encore à Sedan. Bientôt il engagea le prince de Condé et la plupart des grands à prendre les armes avec les calvinistes, et bientôt encore il fit sa paix avec la reine; mais il ne tarda pas à former un parti contre elle, pour obtenir que le parlement se déclarât en faveur du prince de Condé. Il adressa, de Sedan, un manifeste au président Jeannin. Bientôt il prit le commandement de l'armée calviniste du prince de Condé, et peu de temps après il négocia la paix, la conclut et revint à la cour. Alors il se jeta dans de nouvelles intrigues : il voulut perdre le maréchal d'Ancre, dont il avait favorisé l'élévation. Il proposa de faire arrêter le duc de Guise; il porta le duc de Longueville à s'emparer de plusieurs places. Cependant le prince de Condé fut arrêté et le maréchal de Bouillon se retira de la cour; il assembla des troupes, fut déclaré rebelle et criminel de lèse-majesté. Enfin, on désarma de part et d'autre; Bouillon obtint l'abolition de tout le passé et revint à la cour; il favorisa secrètement le parti de la reine mère et conseilla au roi de s'accommoder avec elle. C'est à cette époque qu'il fit élire l'électeur palatin, son neveu, roi de Bohême. Mais cet électeur, chassé de son royaume et même dépouillé de ses États héréditaires, vint bientôt chercher un asile à Sedan.

Pour n'avoir pas à juger trop sévèrement toute cette vie d'agitation et d'intrigues du maréchal de Bouillon, disons le bien qu'il fit : il établit à grands frais une bibliothèque considérable à Sedan; il fonda dans cette ville, qu'il avait embellie et fortifiée, un collége ou académie, qui devint bientôt célèbre; il accorda des pensions à Pierre du Moulin, aux deux Cappel, à Ferry, à tous les calvinistes célèbres par leur savoir. Il mourut, en 1623, avec la réputation d'un grand capitaine, d'un négociateur habile, d'un homme versé dans les sciences et protecteur de ceux qui les cultivaient. Un seul fait suffirait pour le recommander à la postérité : il fut le père de Turenne. Sa vie a été écrite par Marsollier, 1726, 1 volume in-4°, ou 3 volumes in-12. VILLENAVE.

BOUILLON (FRÉDÉRIC-MAURICE DE LA TOUR D'AUVERGNE, duc DE), fils du précédent, naquit à Sedan en 1605. Élisabeth de Nassau, princesse d'Orange, sa mère, prit un soin particulier de son éducation et de celle de Turenne, son frère puîné. Elle choisit pour leur précepteur, Tilenius, homme recommandable par ses vertus autant que par ses lumières et qui les éleva dans les principes de la religion réformée (*voy.* TURENNE). Après la mort du maréchal son père, Frédéric-Maurice, qui n'avait guère que 17 ans, lui succéda aux titres de duc de Bouillon, et de prince souverain de Sedan et de Raucourt; il fit ses premières armes en Hollande sous le prince d'Orange, son oncle, et se signala au siége de

Bois-le-Duc, en 1629. Il battit les Espagnols qui venaient au secours de cette place, fit prisonnier leur commandant et amena dans le camp des assiégeants le convoi destiné pour la ville assiégée et qui fut réduite à se rendre. Il se distingua encore au siége de Maestricht (1632) et fut nommé gouverneur de cette place après sa reddition; il la défendit ensuite et obligea les Espagnols d'en lever le siége en 1634. En 1635, il passa au service de France et fut fait maréchal de camp; puis il commanda les troupes hollandaises au siége de Breda (1637). Plus tard (1641), partageant la haine du comte de Soissons contre le cardinal de Richelieu, il marcha avec ce prince réuni aux Espagnols. Le 6 juillet il ouvrit le combat à la fatale journée de la Marfée, renversa la cavalerie française sur l'infanterie, s'empara de toute l'artillerie et mit l'armée en déroute; le comte de Soissons périt au sein de la victoire. Le duc de Bouillon, abandonné par les Espagnols, alla se renfermer dans Sedan et eut bientôt l'adresse de conclure avec le roi une paix avantageuse. En 1642 il fut nommé lieutenant général et commanda d'abord en chef, puis avec le prince Thomas de Savoie, l'armée française en Italie. Mais bientôt, accusé d'avoir favorisé la conspiration de Cinq-Mars, il fut arrêté à Casal et conduit à Lyon, où Cinq-Mars et de Thou allaient être jugés et exécutés. Le danger était pressant : la duchesse de Bouillon se jeta précipitamment dans Sedan et menaça de livrer cette place importante aux Espagnols. Cet acte de courage et cette menace imprévue firent taire la haine du cardinal et ouvrir la prison du duc. Cependant, peu de temps après, Sedan fut occupé par les troupes du roi, et l'on proposa un échange qui fut plus tard exécuté. Après la mort de Louis XIII et de son ministre de nouveaux mécontentements déterminèrent Bouillon à quitter la France (1644). Il se rendit à Rome, où il abjura le calvinisme et commanda les troupes pontificales. Il ne rentra en France qu'à la fin de 1649.

La guerre de la Fronde était alors dans toute sa burlesque activité. Bouillon, privé d'une partie de ses domaines et dont les affaires étaient dans un grand désordre, suivit, contre Mazarin, le parti des princes dans lequel le maréchal de Turenne, son frère, était alors engagé. Une déclaration du roi (9 mai 1650), enregistrée au parlement de Paris (16 mai), déclara la duchesse de Longueville, le duc de Bouillon, le maréchal de Turenne et d'autres encore, *perturbateurs du repos public, rebelles, ennemis de l'État, criminels de lèse-majesté au premier chef*, et prononça la confiscation de tous leurs biens, etc. Frédéric-Maurice se retira à Turenne; sa femme et sa sœur étaient enfermées à la Bastille d'où elles ne sortirent qu'après que le duc eut envoyé sa soumission à Mazarin.

Le 20 mars 1651 fut signé le contrat d'échange de Sedan et de Raucourt. La France céda à Frédéric-Maurice : 1° le duché-pairie d'Albret avec la baronnie de Durance; 2° le duché-pairie de Château-Thierry, y compris Épernay et Châtillon-sur-Marne; 3° le comté d'Auvergne; 4° le comté d'Évreux avec les vicomtés de Conches, Breteuil et Beaumont-le-Roger; plus les bois et forêts, les domaines de Poissy, etc., et aussi les *villes, chateaux, domaines, justices, vassaux, arrière-vassaux, rentes, aubaines et bâtardises* desdits duchés et comtés. Le contrat réserva à Frédéric-Maurice tous ses droits sur le duché de Bouillon, dont les terres et le château étaient encore détenus, en partie par les Espagnols, en partie par l'évêque de Liége. Le duc survécut peu à cet échange qui fit perdre aux calvinistes un collége fameux dont bientôt s'emparèrent les jésuites. Frédéric-Maurice, que le cardinal de Retz dit avoir été homme *d'un sens profond et d'une valeur éprouvée,* mourut à Pontoise, en 1652. Il laissa des Mémoires qui, rédigés par Aubertin, ont été publiés avec ceux de Th. Agrippa d'Aubigné, 1731, 2 vol. in-12. Son portrait a été gravé par Nanteuil. VILLENAVE.

BOUILLON (EMMANUEL-THÉODOSE DE LA TOUR D'AUVERGNE, cardinal DE), fils de Frédéric-Maurice, naquit en 1644. Il porta d'abord le nom d'abbé duc d'Albret, fut nommé chanoine de Liége en 1658, reçu docteur de Sorbonne, en 1667, créé cardinal en 1669, pourvu de plusieurs riches abbayes, et fait enfin par Louis XIV son grand aumônier. Il était neveu de Turenne, dont le roi voulut honorer les services par ces éclatantes faveurs; mais le cardinal de Bouillon sut mal les reconnaître. Infatué de la noblesse de sa maison, il publia un mémoire (rédigé par l'avocat le Vaillant ou par Baluze) dans lequel il élevait des prétentions excessives. Il voulait pour un de ses neveux le titre de *dauphin d'Auvergne,* et il osa demander que le duc d'Orléans, frère du roi, démembrât sa principauté dauphine d'Auvergne dont Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, avait reçu le comté en échange de la principauté de Sedan. Cette demande fut repoussée. Le cardinal osa brusquer le roi qui lui pardonna, et braver Louvois qui ne lui pardonna pas. Mécontent, il fit des imprudences, et le ministre haineux sut en profiter. Une lettre interceptée où le cardinal faisait une satire amère du

roi étant tombée entre les mains de Louvois, le cardinal fut disgracié. En 1694 il voulut se faire prince évêque de Liége. Il intrigua beaucoup dans cette ville et à Rome; mais malgré tous ses mémoires et toutes ses protestations, le cardinal ne put faire annuler l'élection du prince Clément-Joseph de Bavière, son compétiteur. En 1698 il était ambassadeur de France à Rome et doyen du sacré collége, pendant l'affaire du quiétisme; mais loin de suivre les instructions qui lui furent envoyées pour presser la condamnation de Fénelon, il employa tous ses moyens pour la prévenir. Il fut rappelé, et prétextant que les fonctions de doyen du sacré collége rendaient nécessaire, à Rome, sa présence, il refusa de revenir. Ses biens furent saisis; il lui fallut s'humilier et obéir. Il rentra en France; mais, exilé de la cour, il se retira dans son abbaye de Tournus, où s'accrurent ses ennuis et ses ressentiments. C'est à cette époque que parut l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, qu'il avait fait composer par Baluze (1708, 2 vol. in-fol.). Pendant la guerre de la succession il entretint des correspondances coupables avec les ennemis de l'État, le duc de Marlborough, le comte Orrery, Galloway, etc. Il quitta le royaume en 1710. Le parlement de Paris le décréta de prise de corps, et le séquestre fut mis sur ses abbayes. Enfin, après avoir longtemps erré à l'étranger, après avoir envoyé à Versailles de longs mémoires où il prétendait justifier sa conduite, il obtint, avec la restitution de ses revenus, la permission d'aller finir une vie inquiète à Rome, où il mourut en 1715. Il avait fait exécuter, en 1676, par Tuby, le mausolée de Turenne qui fut placé à Saint-Denis et qu'on voit aujourd'hui sous le dôme des Invalides. *Voy*. LA TOUR D'AUVERGNE. VILLENAVE.

BOUILLOTTE, jeu de cartes dans lequel le hasard est presque tout et qui marche avec une vitesse propre à entraîner de grandes pertes avec le plus petit enjeu. C'est probablement ce qui lui a valu son nom. Il se joue à quatre, et quelquefois à cinq, avec un jeu de piquet dont on ôte les sept et les dix. Trois cartes sont données à chaque joueur qui se *cave*, en entrant, d'une somme à volonté. L'habileté consiste à dissimuler son jeu et à engager l'adversaire à un pari considérable, ou bien à l'intimider par un gros enjeu quand on n'est pas favorisé de la fortune. Le *brelan* est le coup par excellence à la bouillotte; on ne joue plus guère le *brelan carré*.

La bouillotte, fort à la mode en France du temps du Directoire, avait disparu pendant longtemps : elle vient de se remontrer dans les salons à la place de l'écarté que les tours des chevaliers d'industrie avaient rendu fort suspect; mais elle ne met pas plus qu'un autre jeu à l'abri des combinaisons de ces messieurs. F. RATIER.

BOUILLY (JEAN-NICOLAS), né à Tours en 1763, était avocat à l'époque de la révolution et attaché au barreau de Paris. Une conformité de principes le lia avec deux des plus célèbres orateurs de l'Assemblée constituante, Mirabeau et Barnave. Il voulut aussi payer son tribut à la cause populaire, et son opéra de *Pierre le Grand*, joué en 1790, offrit plus d'une allusion aux événements récents. De nombreux succès ont rempli la carrière dramatique de cet auteur; il en est peu au théâtre qui aient été aussi prolongés et aussi fructueux que ceux de l'*Abbé de l'Épée*, des *Deux Jounées* et de *Fanchon la vielleuse*. Inférieur à plusieurs écrivains dramatiques pour le style et les détails, Bouilly s'est placé au premier rang pour le plan et ce qu'on appelle la *charpente* d'une pièce; c'est sous ce rapport le véritable héritier de Sedaine. L'Opéra est le seul des grands théâtres français où il n'ait point fait preuve de ce talent. Ses *Jeux floraux*, composition lyrique pâle et sans chaleur, ont été promptement oubliés.

Bouilly a beaucoup cultivé un autre genre de littérature, qui a plus profité à sa fortune qu'à sa réputation; ses *Contes à ma fille* (1809) et ses *Conseils à ma fille* (1811), ainsi que ses autres livres destinés au jeune âge (*Contes offerts aux enfants de France*, *les Mères de famille*, etc.), renferment sans doute une morale pure et offrent parfois des tableaux gracieux ou touchants; mais l'afféterie du style, une trop grande recherche d'effets et plusieurs autres défauts en diminuent l'intérêt. Bouilly mourut en 1842, le 3 avril. M. OURRY.

BOUKAREST ou BOUKARESCHT, *ville de délices*, capitale de la Valachie (*voy.*), est située sur la Dumbovitza, par 44° 27′ de latitude et 23° 48′ de long., dans une plaine ou steppe qui s'étend jusqu'au Danube. « C'est un immense village de 60,000 habitants, dit Malte-Brun (t. VI, p. 256), où quelques châteaux, plusieurs beaux et grands couvents, les tours nombreuses de 60 églises grecques, se perdent parmi des jardins fleuris, des bosquets odorants, des promenades délicieuses; le tout situé dans cette capitale, charmante à voir de loin. »

PAIX DE BOUKAREST. Elle fut conclue entre les Russes et les Turcs, le 28 mai 1812. Après l'occupation de la Moldavie par les Russes, la Porte Ottomane, par son manifeste du 7 janvier 1807,

leur avait déclaré la guerre, à l'instigation surtout de la France représentée à Constantinople par le général Sébastiani. Cependant la paix de Tilsitt suspendit cette guerre à peine commencée, et les Russes consentirent à évacuer les principautés. Mais, forts de l'acquiescement de Napoléon, ils voulurent y rentrer; au congrès de Yassy, qui eut lieu en février 1809, leurs plénipotentiaires (André Italinski, Sabanéïef, Fonton) en demandèrent formellement la cession ainsi que le renvoi de Robert Adair, le ministre anglais. Soutenu par ce dernier, le divan refusa, et la guerre s'alluma au mois d'avril. L'armée russe, commandée par Kamenski et ensuite par Koutousof, gagna la bataille de Batyne, s'empara de la rive droite du Danube et de toutes les forteresses, et força le grand vizir de se rendre avec son armée, le 8 décembre 1811. Alors la Porte s'empressa d'envoyer ses plénipotentiaires au congrès de Boukarest, et, malgré le traité du 14 mars 1812 entre la France et l'Autriche, et dans lequel les parties contractantes garantissaient l'intégrité de l'empire ottoman, le divan persista dans ses dispositions pacifiques dans lesquelles il était affermi par l'Angleterre et la Suède qui se chargèrent de la médiation. Alexandre, pressé d'en finir avec cet ennemi au moment où un autre plus formidable venait l'assaillir, se relâcha de ses prétentions excessives, et la paix fut signée. Les Russes restituèrent les principautés; cependant près d'un tiers de la Moldavie et toute la Bessarabie avec les places de Khotine (Khoczym), Akiermân, Bender, Izmaïl et Kilia devinrent leur partage, et l'on stipula qu'à l'avenir le Prouth, jusqu'à son embouchure dans le Danube, et ensuite la rive gauche de ce fleuve jusqu'à la mer, formeraient la limite de ce côté-là. Du côté de l'Asie l'ancienne limite fut maintenue. La Servie, dont les Russes avaient favorisé l'insurrection, fut livrée à son sort, car ses habitants n'acceptèrent pas l'amnistie et les autres conditions stipulées pour eux. Ce traité ne devint pas moins fatal aux Français, par l'arrivée sur le théâtre de la guerre, au passage de la Bérésina, du corps russe qu'on venait de retirer des principautés. SCHNITZLER.

BOULAINVILLIERS (le comte HENRI DE), d'une noble et ancienne famille de Picardie, naquit à Sainte-Saire en Normandie, le 11 octobre 1658, et mourut à l'âge de 64 ans le 23 janvier 1722. Il embrassa d'abord le parti des armes, mais il quitta bientôt cette carrière pour l'étude de l'histoire. C'est l'historien de France qui a le plus écrit sur les annales de son pays, et celui de tous qui les a comprises et expliquées de la manière la plus neuve, la plus piquante et la plus philosophique. Parmi les auteurs qui ont développé quelque face générale ou particulière de l'histoire de France, nul n'a émis des doctrines plus imprévues, plus originales, plus en dehors des préjugés littéraires ou politiques que le comte de Boulainvilliers, et nul aussi n'a trouvé plus de contradicteurs et plus d'incrédules. Il y a eu déchaînement des historiens et des publicistes français contre les théories du comte de Boulainvilliers, surtout parce qu'il les émit à une époque où bien peu de gens pouvaient les comprendre. Le président Hénault s'écrie qu'il n'aura garde de rien emprunter à cet auteur, et l'on voit bien en effet qu'il a tenu parole; Montesquieu, qui jugeait beaucoup mieux les idées hardies des autres qu'il n'en montrait lui-même, dit que le comte de Boulainvilliers savait les grandes choses des lois et de l'histoire de son pays; Voltaire le juge comme il se serait jugé lui-même, en l'appelant le plus spirituel des gentilshommes de France. Avant Boulainvilliers l'histoire de France avait eu pour base unique la royauté. Après lui, elle eut pour base unique la démocratie. Or, c'est entre l'erreur commise avant lui et l'erreur commise après que s'est placé le comte de Boulainvilliers : ne pouvant expliquer les faits des deux premières races avec des vérités qu'il savait ne dater que de la troisième, il a pris pour point de départ un fait primitif, générateur de l'histoire de France, un fait duquel relèvent tous les autres, ce fait, principe du comte de Boulainvilliers, c'est la noblesse. — La noblesse existait, possédait, commandait, avant qu'il y eût peuple ou royauté. La royauté naquit parce qu'un noble s'éleva peu à peu; le peuple naquit parce que les esclaves furent émancipés. Noblesse, royauté, peuple, ce sont trois pivots qui ont porté successivement la société française et qui se sont détruits l'un l'autre. La royauté brisa la noblesse en se formant, et le peuple a brisé la royauté. — Voilà où conduisent, quand on les travaille et qu'on les enchaîne, les idées du comte de Boulainvilliers. Il ne serait pas exact de dire que tous ces points de vue se trouvent consignées dans tous ses ouvrages, mais le principal y est clairement et souvent développé, c'est-à-dire l'antériorité historique de la noblesse. Une fois ce principe établi, il l'abandonne sans tirer ses conséquences, et il ne le pouvait pas à l'époque où il écrivait; car, en parcourant avec la cour de Louis XIV les allées que Lenôtre dessinait devant les Tuileries, il était impossible de deviner la place où serait dressé l'échafaud de Louis XVI. — Tout

en brisant le système historique qui faisait de la royauté le principe et la source de tout droit, le comte de Boulainvilliers ne développa jamais d'une manière explicite le système qu'il eût mis à sa place : il fut admirable critique et médiocre organisateur. Mais il ne faut pas oublier qu'il écrivait son principal ouvrage par ordre de Louis XIV et à la sollicitation du duc de Bourgogne. C'est en pressant les idées du comte de Boulainvilliers qu'on en tire de grandes et de fécondes vérités, que lui-même n'a pas aperçues, comme la division de la noblesse en deux parts : la noblesse qui précéda la royauté, ou la noblesse de race, et la noblesse qui accompagna la royauté et périt avec elle, ou la noblesse féodale et d'institution. Cependant il y a dans les ouvrages de l'illustre écrivain la base d'une admirable histoire de France. Il est impossible d'expliquer les deux premières races sans avoir recours à lui. Il y a maintenant cent années qu'il écrivait, et nous en sommes arrivés, en fait de critique historique, au point où il s'était arrêté lui-même. Montesquieu, Voltaire, le président Hainault, disparaissent, le comte de Boulainvilliers reste et grandit, et son nom servira de date à la naissance de l'histoire générale de son pays. — Les principaux ouvrages du comte de Boulainvilliers, sous le rapport de ses théories historiques, sont : 1° *Histoire de l'ancien gouvernement de France, avec quatorze lettres historiques sur les parlements et les états généraux;* 2° *État de la France, ouvrage extrait des mémoires dressés par les intendants du royaume;* 3° *Recherches sur l'ancienne noblesse de France*. Il écrivit aussi une *Vie de Mahomet jusqu'à l'hégire;* et on lui attribue deux ouvrages non imprimés sur l'*Astrologie judiciaire*. GRANIER DE CASSAGNAC.

BOULANGER, BOULANGERIE. Le boulanger est celui que l'on a autorisé à faire, à cuire et à vendre du pain au public; son art consiste à pétrir la farine et à mettre le pain au four pour le faire cuire. Cette profession, qui paraît aujourd'hui si nécessaire, était inconnue des peuples anciens. Lorsque les hommes eurent trouvé le secret de réduire le blé en farine, ils se contentèrent encore longtemps de n'en faire que de la bouillie; mais, quand ils furent parvenus à en pétrir du pain, ils ne préparèrent cet aliment que dans leur maison et seulement aux heures des repas. Dans les premiers temps, ceux qui pétrissaient la farine n'en faisaient que ce que nous nommons, de nos jours, *galettes* ou *gâteaux*, composés d'une pâte mate et sans levain. A Rome, avant l'an de la ville 580, les citoyens faisaient eux-mêmes leur pain, et c'était la tâche des femmes. Sous Auguste, il y avait des boulangeries publiques, distribuées en différents quartiers de la ville et qui étaient tenues par des Grecs. Ces étrangers instruisirent dans l'art de faire du pain quelques affranchis qui se livrèrent avec zèle à une profession si utile. On prit alors des précautions pour que le nombre de ces boulangers ne diminuât pas et que leur fortune répondît de leur fidélité et de leur exactitude au travail. Ils avaient des greniers particuliers, où ils déposaient le grain des greniers publics. Tous ces usages des Romains ne tardèrent pas à passer dans les Gaules. Dès la naissance de la monarchie, en France, il y eut des boulangers, des moulins à bras ou à eau, ainsi que des marchands de farine.

La profession de boulanger, quoique libre, fut néanmoins assujettie à des règlements et distinguée en quatre classes : 1° les boulangers des villes; 2° les boulangers des faubourgs et banlieues; 3° les boulangers privilégiés; 4° les boulangers forains. Les fours banaux subsistaient encore avant le règne de Philippe-Auguste. Enfin, en 1637, les boulangers songèrent à se donner des statuts et se soumirent volontairement à la juridiction du grand panetier. Depuis que les jurandes et les maîtrises ont disparu, les boulangers ne sont soumis qu'à des règlements de police locale.

La *boulangerie* est l'atelier et la boutique du boulanger; c'est aussi un bâtiment construit dans un palais, dans une maison de campagne, dans une communauté, destiné, comme l'atelier du boulanger, à faire le pain, et composé de plusieurs pièces, comme fournil, le lieu où est le four, la paneterie, le pétrin, la farinière, etc.

En termes de marine, la boulangerie est l'endroit d'un arsenal, d'un port, destiné à la fabrication du biscuit. *Voy.* PAIN et PANIFICATION. X.

BOULANGERS, BOULANGERIES (*Police des*). Le pain étant comme la viande un objet de première nécessité, les boulangers sont assujettis aux mêmes obligations que les bouchers, et ils n'ont que le même privilége relativement aux fournitures qu'ils ont faites dans les derniers six mois, au moment de leur réclamation. Comme les bouchers, ils sont donc sous la surveillance spéciale de l'autorité municipale, et comme eux ils ont deux obligations principales à remplir : ne mettre en vente que du pain de bonne qualité et le donner à juste poids. En France et en Belgique les boulangers sont soumis, dans chaque localité, à un règlement public dont les dispositions doivent être exécutées avec d'autant plus de soin

que dans nos habitudes on pourrait se passer de tout excepté de pain. Bien que ces règlements soient locaux, ils sont tous à peu près identiques; ils obligent celui qui veut exercer la profession de boulanger à en obtenir l'autorisation du maire, en justifiant que non-seulement il est par sa fortune en état d'ouvrir une boulangerie, mais qu'il offre par sa moralité toutes les garanties nécessaires, sauf à lui à recourir à l'autorité administrative supérieure si l'autorisation qu'il sollicite lui était refusée par le maire. Cette autorisation elle-même ne lui est accordée qu'autant qu'il prend l'engagement de tenir constamment en réserve, soit en grains, soit en farine, un approvisionnement suffisant pour pourvoir à la consommation journalière pendant un mois au moins. X.

BOULAY (DE LA MEURTHE, ANTOINE-JACQUES-CLAUDE-JOSEPH, comte), grand officier de la Légion d'honneur, naquit à Chaumousey, village des Vosges, en 1761. Ses parents étaient cultivateurs. Resté de bonne heure orphelin, il fut recueilli par un oncle, curé près de Nancy, qui consacra le modeste héritage de son neveu aux frais de ses études. Il en fit de brillantes au collége de Toul. Reçu avocat à Nancy, en 1783, il ne tarda pas à venir exercer sa profession à Paris, où son nom commençait à percer au barreau quand éclata la révolution. En 1792, lorsque la patrie eut été déclarée en danger, il partit comme volontaire, fit la campagne de cette année et combattit à la bataille de Valmy. Étant tombé malade il revint à Nancy, où il fut élu juge au tribunal civil. Peu de temps après destitué, comme modéré, par un conventionnel en mission, il s'enrôla de nouveau, fut élevé au grade de capitaine et se trouva aux lignes de Wissembourg. Renvoyé dans ses foyers, par suite des mesures prises pour la réorganisation de l'armée, il fut bientôt, sous le régime de la terreur, frappé d'un mandat d'arrêt; il parvint heureusement à s'y soustraire, et pendant tout le temps que dura ce régime il vécut caché dans les Vosges. Quand le 9 thermidor y eut mis fin, il reparut à Nancy, où il fut élu successivement président du tribunal civil et accusateur public du département. Ces dernières fonctions étaient importantes et difficiles : Boulay s'en acquitta tellement à la satisfaction de ses concitoyens que, malgré la réaction contre-révolutionnaire de l'époque, ils l'élurent, en l'an v, député au conseil des Cinq-Cents. Dès son début il entraîna l'assemblée à imposer aux prêtres un serment politique qui les liât envers le nouvel ordre de choses. Peu après il fut rapporteur de la commission chargée, au 18 fructidor, de présenter des mesures de salut public. Il ne consentit à se charger de ce rapport qu'à la condition que les échafauds ne seraient pas relevés. Il avait été convaincu de la nécessité de cette journée pour sauver la révolution ; mais il n'avait pas voulu que ses conséquences s'étendissent au delà de cette nécessité. Aussi Boulay de la Meurthe se montra bientôt l'adversaire le plus constant et le plus courageux de la violence des jacobins et de la tyrannie du Directoire. Un grand nombre de ses collègues suivirent sa ligne politique, et il devint ainsi, au conseil des Cinq-Cents, le chef d'un parti composé d'hommes sincères et éclairés qu'on nomma le parti *constitutionnel et modéré*, qui presque toujours fut l'arbitre des délibérations. Son influence en effet fut très-grande dans cette assemblée : presque toujours, quand il parla, il détermina le vote du conseil. Durant trois ans qu'il siégea aux Cinq-Cents, de l'an v à l'an VIII, il en fut élu une fois secrétaire et deux fois président. Dans sa seconde présidence, ce fut surtout à sa courageuse fermeté au fauteuil (car en cette occasion sa vie fut menacée) et à un discours remarquable qu'il prononça, que la France fut redevable du rejet de la proposition tendant *à faire déclarer la patrie en danger*, proposition qui n'était autre chose au fond qu'une tentative du parti démagogue pour ressaisir le pouvoir que le 9 thermidor lui avait fait perdre. Cependant l'expérience prouvait chaque jour que la constitution de l'an III, bien moins à cause de ses propres vices qu'à cause de la nécessité des circonstances, ne pouvait plus suffire au salut de la révolution. Alors Boulay se joignit à Sieyès et à ceux qui voulaient un changement dans la constitution; mais pour affermir la république et non pour la renverser : il prit part dans cette vue au 18 brumaire (*voy.*). Il ne tint pas à Boulay que l'époque du consulat ne durât plus longtemps, puisqu'il vota contre l'établissement de l'empire.

Cependant, quand l'autorité de Napoléon dégénéra en pouvoir absolu, il n'abandonna pas sa cause; car elle lui parut identifiée à celle de la révolution. Durant les 14 ans du règne de Napoléon, Boulay rendit des services signalés. Il avait refusé le ministère de la police après le 18 brumaire, mais il accepta la présidence de la section de législation du conseil d'État et la garda pendant tout le temps que durèrent les discussions du Code civil; il prit ainsi une des principales parts à la rédaction de ce grand ouvrage, le plus beau monument du règne de Napoléon. Il fut ensuite chargé de l'administration du contentieux des domaines nationaux. Boulay, prévoyant une de ces réactions si communes dans les révo-

lutions et craignant qu'elle n'amenât le retour des Bourbons, travailla nuit et jour à préparer la solution de toutes ces affaires; il en instruisit ainsi 15,000 à 20,000, dont pas une ne fut jugée contrairement à ses conclusions. En moins de 8 ans de ce travail opiniâtre la matière fut tellement épuisée que l'administration qu'il dirigeait put être supprimée. Quand survint la restauration, la jurisprudence qui garantissait les acquéreurs de domaines nationaux était tellement assise qu'il fallut forcément la respecter; et ce qui honore le caractère de Boulay de la Meurthe, c'est que, tandis qu'il maintenait ainsi d'une main ferme les ventes de ces domaines, il fut tellement équitable envers les émigrés que pas une voix dans leurs rangs, même dans la réaction de 1815, alors qu'il était proscrit, ne s'éleva pour jeter le moindre doute ni sur son intégrité, ni sur sa justice.

A la fin de 1810 il reprit la présidence de la section de législation du conseil d'État et fut appelé, en cette qualité, à siéger au conseil privé, et plus tard au conseil de régence. Tous les avis qu'il donna dans ces fonctions éminentes furent ceux d'un homme courageux et d'un ami de la révolution. En 1814, lorsque s'agita dans le conseil de régence la question du départ de l'impératrice, il soutint avec énergie que, bien loin de partir, elle devait monter à cheval, prendre son fils entre ses bras, parcourir Paris, l'insurger et se réfugier ensuite à l'hôtel de ville pour s'y défendre jusqu'à l'arrivée de l'empereur. Si l'un ou l'autre de ces deux conseils avait été suivi, l'empire était sauvé.

Boulay de la Meurthe n'exerça aucune fonction publique pendant la première restauration. Dans les cent-jours, il fut nommé président de la section de législation pour la troisième fois, et ministre d'État: il partagea avec Cambacérès l'administration du ministère de la justice. Il fut le principal rédacteur du rapport sur la déclaration du congrès de Vienne du 13 mars 1815 et de la déclaration de principes du conseil d'État du 25 mars même année. Il est l'auteur du fameux art. 67 de l'acte additionnel. Élu membre de la chambre des représentants par le département de la Meurthe, il fit reconnaître à l'unanimité, par cette chambre, Napoléon II comme empereur des Français, après l'abdication de Napoléon, abdication qu'il avait d'ailleurs combattue dans le conseil privé. La commission de gouvernement lui confia le portefeuille du ministère de la justice qu'il garda jusqu'à la seconde restauration.

A cette époque il fut proscrit par l'ordonnance du 24 juillet 1815, arrêté à Paris, forcé de se retirer à Nancy, arrêté de nouveau dans cette ville et transféré par les Russes hors de la frontière. Il resta quatre ans et demi exilé, et ne fut rappelé qu'à la fin de 1819. Depuis ce temps Boulay de la Meurthe vécut retiré au milieu de sa famille, exclusivement livré à des travaux de son choix.

Les discours prononcés par Boulay de la Meurthe dans les assemblées législatives où il a siégé pourraient former 2 volumes in-8°. Il a publié en l'an VII un écrit intitulé: *Essai sur les causes qui en 1649 amenèrent en Angleterre l'établissement de la république; sur celles qui devaient l'y consolider; sur celles qui l'y firent périr*. Paris, an VII. Boulay de la Meurthe y a donné une suite sous ce titre: *Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, derniers rois de la maison de Stuart*, 2 vol. in-8°. On trouve de lui dans un ouvrage intitulé: *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires* (Paris, 1830, 2 vol. in-8°), un chapitre ayant pour titre: *Observations sur le 18 brumaire de M. de Bourrienne*. F. RAYMOND MOD.

BOULE ou SPHÈRE. Pour faire une boule dans les arts, on emploie divers procédés. Le tailleur de pierres commence par équarrir un cube sur les six faces duquel il trace des cercles égaux entre eux et au grand cercle de la sphère qu'il veut exécuter; ensuite il abat les huit sommets du cube, et en travaillant ainsi de proche en proche il parvient à dégrossir sa boule. Pour la parfaire il y applique dans toutes les positions une *cerce*, ou arc de grand cercle découpé dans une planche. Le tourneur peut travailler une boule plus facilement et plus exactement au moyen du *tour en l'air* et d'un ciseau fixé à la *poupée*, de manière à lui donner successivement une suite de positions tangentes à la sphère le long d'un méridien depuis le pôle jusqu'à l'équateur. Le fabricant de *globes* géographiques emploie la presse pour satiner, entre deux fuseaux égaux, l'un creux, l'autre en relief, de forts cartons mouillés. Ces fuseaux assemblés sur des cloisons circulaires en carton, forment des globes solides et légers, sans employer le plâtre, et sur lesquels les cartes peuvent se coller exactement. DUB...

BOULE D'AMORTISSEMENT, en architecture, se dit de tout corps sphérique qui termine quelque édifice ou quelque décoration, telle que la pointe d'un clocher, ou le haut d'un dôme: la coupole de Saint-Pierre, à Rome, par exemple, est surmontée d'une boule de bronze avec une armature

de fer en dedans, dont le diamètre est de plus de huit pieds, et qui peut contenir seize personnes.

BOULE (ANDRÉ-CHARLES), ébéniste du XVIIe siècle, qui a laissé son nom à une sorte de meubles qui, après avoir joui d'une grande réputation, sont, dans ces derniers temps, encore fort recherchés. Boule, né à Paris, en 1642, reçut une éducation propre à développer ses bonnes dispositions, cultiva le dessin, et s'appliqua néanmoins à la profession de son père; mais il sut s'y distinguer en créant un genre nouveau : ce sont des espèces de mosaïques pour lesquelles il employait différentes espèces de bois, de l'écaille, du cuivre, etc., avec lesquels il produisait soit des arabesques, soit même des tableaux de tout genre. Ses travaux furent récompensés par la fortune et la considération. Il obtint de Louis XIV le titre de graveur ordinaire du sceau et un logement au Louvre, où il mourut en 1732. Les ouvrages de Boule, qui étaient tous d'un grand prix, décoraient les palais et les principaux hôtels. F. RATIER.

BOULEAU. Cet arbre est d'un usage si général et tellement connu en Europe, où il croît naturellement, que nous nous bornerons à rapporter ses propriétés les plus saillantes. Le bouleau blanc s'élève à 50 ou 60 pieds, et aucun arbre ne jouit autant que lui peut-être de la propriété de croître partout. On le voit occupant seul des contrées entières dans les dernières et les plus froides régions du Nord, où il tient lieu pour ainsi dire de tout à ces tristes peuplades, qu'il nourrit 1° avec sa séve, dont on fait une boisson excellente; 2° avec son écorce, de laquelle on obtient une farine sucrée. — En France, l'une des circonstances où le bouleau change en riches superficies des sites auparavant sans valeur, est lorsqu'on le plante ou qu'on le sème seul ou avec le mabaleb (bois de Sainte-Lucie), les bouleaux d'Amérique, le pin maritime, l'épicea de Norwége, le pin sylvestre, etc., etc., qui sont de très-grands arbres et d'une multiplication très-facile sur les côteaux calcaires. X.

BOULET. (*Artillerie.*) C'est un globe ou projectile sphérique, en fonte de fer, dont on charge les canons. Il y en a de différents calibres, de diverses formes, et on en varie l'emploi suivant les circonstances.

Dans l'armée de terre, on emploie des boulets de 4, 8, 12, 16 et 24. La marine se sert de boulets de 4, 6, 8, 12, 18, 24 et 36, suivant la grandeur des bâtiments qu'elle veut atteindre. Quand elle cherche à couper les mâts, les cordages et les manœuvres d'un vaisseau, elle joint deux boulets par une barre ou une chaîne en fer; on leur donne le nom de boulets *barrés* ou *ramés*. On se sert pour la défense des côtes ou pour détruire les revêtements des remparts de boulets creux, que l'on nomme aussi *obus*.

Si l'on veut incendier des édifices ou des vaisseaux ennemis, on fait alors chauffer les boulets jusqu'au rouge clair, et ces boulets *rouges*, lancés par le canon, pénètrent dans les charpentes des maisons ou dans les flancs des vaisseaux qu'ils embrasent rapidement, si on ne s'empresse d'éteindre le feu. C'est en 1675, au siége de Stralsund, qu'on employa pour la première fois en Europe le tir à boulet rouge.

On emploie aussi des boulets creux, qu'on appelle boulets *messagers*, pour donner des ordres ou des nouvelles dans une place assiégée, ou dans un camp. CARETTE.

BOULET. (*Droit.*) On désigne par ce mot une peine, dont la durée, en l'absence de circonstances aggravantes, est de 10 ans, et qui est prononcée contre tout sous-officier ou soldat qui se trouve dans l'un des cas suivants : 1° s'il a déserté à l'étranger; 2° s'il a déserté à l'intérieur, en emportant des vêtements ou des effets appartenant à ses camarades; 3° s'il a déserté plus d'une fois à l'intérieur; 4° si, après avoir été condamné et conduit aux travaux publics pour désertion simple, il s'est soustrait à cette peine par la fuite.

Les condamnés à la peine du boulet doivent être employés dans les places de guerre à des travaux particuliers et traîner un boulet de 8, attaché à une chaîne de fer de 2 mètres et demi de longueur. Il leur est défendu de raser ou de couper leur barbe; leurs cheveux et leurs moustaches doivent au contraire être rasés tous les huit jours. *Voy.* l'article DÉSERTION. REGNARD.

BOULET. (*Art vétérinaire.*) Nom que les hippiatres donnent à l'articulation du canon avec le paturon, sans doute parce que cette articulation forme, chez les chevaux fins, une éminence plus ou moins arrondie (GIRARD). On dit que la *jambe* est *bouletée*, quand les rayons inférieurs sont à demi fléchis, et le boulet porté en avant (VATEL).

BOULEVARD (quelques-uns écrivent *boulevart*). Ce mot vient de l'allemand *bollwerk*, fortification, rempart, et désigne en français un ouvrage fait avec des poutres pour en montrer la solidité. Les Anglais disent *bulwark*, et les Italiens *baluardo*, dans le même sens. Autrefois *boulevard* s'entendait simplement d'un ouvrage de fortification extérieure, et signifiait ce qui garde, ce qui couvre, ce qui revêt les défenses

déjà élevées pour la sûreté d'une place. C'est la fortification avancée qui protége celles qui sont plus près de la ville; enfin, c'est tout le terrain qu'occupe un bastion ou une courtine. Ces sortes de bastions ou boulevards n'ont guère commencé à être en usage que dans le temps de François Ier et de Charles-Quint, c'est-à-dire vers l'an 1520. On leur avait d'abord donné le nom de *boulevards,* et on les faisait très-petits; on peut dire, en ce sens, que ces boulevards étaient primitivement des endroits à découvert tout autour de l'enceinte d'une ville, ou un peu avancés dans la campagne, selon cette maxime essentielle de la fortification *qu'il ne doit y avoir aucune partie de l'enceinte d'une place qui ne soit vue de tous côtés et défendue par quelque autre.* Mais si le mot de *boulevard* tire son origine de l'amoncellement des terres pour former des bastions, il n'est plus employé aujourd'hui qu'à désigner une grande avenue d'arbres, tantôt droite, tantôt circulaire, ou triangulaire, placée à l'entour d'une ville sur le terrain qui avait été élevé primitivement pour sa défense. Aujourd'hui cette avenue sert particulièrement de promenade, comme on le voit dans un grand nombre de villes de France ou de l'étranger, et à l'entour de certains châteaux forts qu'on avait autrefois environnés de retranchements pour les défendre des attaques des ennemis.

Les boulevards de Paris sont connus dans toute l'Europe comme l'une des promenades les plus curieuses qu'on puisse imaginer. Cette ville a deux sortes de boulevards : les intérieurs et les extérieurs. On appelle *boulevards intérieurs* ceux que l'on avait disposés anciennement autour de la ville, qui sont restés ainsi par l'agrandissement des constructions, et qui constituent la séparation des faubourgs. Lorsqu'on a nivelé l'espace qui, de la porte Saint-Martin, s'étend jusqu'à la porte Saint-Denis, sur l'alignement de la rue Basse-d'Orléans, on a encore trouvé dans les fouilles les vestiges des anciens murs de fortification avancée qui servaient de retranchement et de défense. Le nom de *boulevards extérieurs* est donné aux boulevards nouveaux que l'on a pratiqués en dehors de la ville, au delà même des murs qui en font le tour, et qui servent également de promenade comme les intérieurs.

On vient de construire autour de Paris, et à une assez grande distance, une enceinte bastionnée et défendue par des forts isolés. Cette enceinte comprend huit grands logements militaires; le premier, à Vaugirard, de 50,000 mètres de superficie; le deuxième, au Petit Gentilly, de 40,000 mètres; le troisième, à la Maison blanche, de 40,000 mètres; le quatrième, à Charonne, de 50,000 mètres; le cinquième, à Saint-Fargeau, de 45,000 mètres; le sixième, à la Vilette, de 60,000 mètres; le septième, à la Chapelle, de 50,000 mètres; le huitième, aux Batignoles, de 45,000 mètres. Plus, l'agrandissement de Vincennes de 125,000 mètres de superficie. L'ensemble de ces logements ou camps retranchés vers Paris a donc une superficie totale de 505,000 mètres, ou de 50 hectares.

Les boulevards de Paris forment une magnifique promenade, qui s'étend du Jardin du Roi jusqu'à la Madeleine, et qui sera prolongée vers les barrières de ce côté-là. Cette promenade offre une si étonnante variété d'aspects qu'on peut, en quelque sorte, y passer en revue tout Paris, avec les mœurs, les costumes et les habitudes si différentes des habitants de ses divers quartiers. On connaît surtout le boulevard des Italiens, rendez-vous des gens à la mode, et le boulevard du Temple, où se trouvent les petits théâtres fréquentés par la population des faubourgs. Les mots théâtre de boulevard désignent des théâtres populaires et de second ordre.

Les boulevards de Bruxelles forment aussi une belle promenade, non interrompue, autour de la ville; et lorsqu'on réalisera le projet d'une nouvelle enceinte pour réunir les faubourgs à la ville, les boulevards se trouveront à l'intérieur de la capitale de la Belgique.

Plusieurs villes ont conservé le nom de *boulevard* à des terrains extérieurs ou au dehors d'une ville, quoique manquant d'arbres, et qui rappellent plus aisément l'origine d'une fortification avancée.

On se sert, au figuré, du mot *boulevard* pour désigner une ville forte, placée sur la frontière d'un royaume, d'un État quelconque, pour arrêter l'ennemi dans sa marche. Lille, Metz et Strasbourg sont les principaux boulevards de la France. X.

BOULEVERSEMENT, renversement, dérangement total d'un ordre de choses ou d'une manière d'être quelconque, mélange et confusion de toutes ses parties, *eversio, disturbatio :* — En morale, il y a bouleversement complet lorsque les devoirs le cèdent aux intérêts et les plaisirs aux affections. Une société ne peut rester longtemps dans cet état, car tout ce que l'homme renferme de sociabilité se pervertirait. Les proscriptions, qui enrichissent ceux qui dénoncent ou assassinent, laissent de si terribles traces que le caractère national ne peut jamais remonter à sa pureté primitive. Dans l'antiquité, Rome en

fournit la preuve : les mœurs deviennent-elles corrompues, les émeutes du *forum* éclatent. Les vertus politiques se dessèchent à leur tour; alors surgissent les proscriptions de Marius et de Sylla ; elles rendent inévitable le despotisme de l'empire, qui, après avoir donné Auguste, lègue Néron au monde. Ainsi, la morale éprouve-t-elle à Rome un véritable bouleversement, l'univers est courbé sous de longs siècles d'abjection qui éteignent et la liberté et l'intelligence. Il arrive, à certain âge de la civilisation, que les sentiments les plus purs comme les plus nobles tombent tour à tour renversés sous les coups d'une raillerie ingénieuse et fine. Le cœur se dessèche; il ne peut plus rien féconder; l'esprit est la seule puissance qui reste, et c'est sous les côtés qui prêtent au ridicule que désormais il envisage tout : un peuple alors charge en badinant l'arme qui le blessera un jour. A la même époque naissent les sophistes : poussés par l'instinct, ils accourent à ce commun rendez-vous de ruines, et ce que le badinage de l'esprit a épargné, le raisonnement le renverse : alors le bouleversement est complet. Mais, chez les peuples modernes, les mœurs, les intérêts et la raison publique remettent tôt ou tard l'ordre à sa place. On rencontre chez les nations qui sont encore barbares des usages qui sont contraires à la bonne morale : il est prudent alors de miner avec précaution, mais non de détruire avec violence; autrement, c'est une réaction qu'on préparerait. Les hommes, dans cet état primitif de la société, ne possèdent pas encore le discernement de ce qui peut leur être salutaire; c'est donc avec douceur et mesure qu'il faut les faire glisser dans le bien. N'oublions jamais qu'en toute espèce de réforme *bouleversement* est presque synonyme de *destruction*. C'est un avis que, sous toutes les formes, donnent l'histoire et même l'expérience de chaque jour. SAINT-PROSPER.

BOULGARES. Pour ne pas ajouter à la confusion qui a toujours régné à l'égard de ce nom historique, il faut soigneusement distinguer les deux branches du même peuple, les Boulgares du Volga et ceux du Danube. Les uns et les autres fondateurs d'une domination considérable, occupent dans l'histoire une place importante; mais les derniers, mieux connus par leur longue lutte avec les Romains de Byzance, ont fait oublier les Boulgares du Volga, et ce n'est qu'à l'occasion des études sur les antiquités russes, grâce aux travaux érudits de G. F. Muller (dans le *Magazin* de Busching, t. XVI) et de M. Fræhn (*voir* son édition d'Ibn Fosslân et les nouveaux extraits qu'il a donnés de cet auteur, avec traduction et commentaire, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*, 6e série, section des sciences politiques, de l'histoire et de la philologie, t. I, p. 527-577), que ceux-ci ont reparu dans les annales et qu'on a reconnu leur antique illustration. Ici nous devons nous borner à un rapide coup d'œil sur leur histoire; nous aurons ailleurs l'occasion de la présenter dans tous ses détails.

BOULGARES DU VOLGA. Nous commençons par ceux-ci comme étant la souche de toutes les tribus qui ont porté le nom de Boulgares. Ils prennent place dans l'histoire au moment où les Huns, affaiblis et démembrés, y disparaissent. Leur origine, sans doute ouralienne et par conséquent scythique, n'est pourtant pas certaine. « Primitivement, dit M. Fræhn, ils faisaient sans doute partie de la race nombreuse des Finnois orientaux qui finirent par devenir tout à fait turcs, tandis que leurs frères du Danube devinrent tout à fait slavons. » Cependant beaucoup d'historiens ont fait passer pour des Slaves les uns et les autres, et il est dit dans la préface d'Ibn Fosslân par M. Fræhn que cet écrivain arabe du Xe siècle confond habituellement les noms de Slaves et de Boulgares; de plus, les noms qu'on cite parmi ce peuple appartiennent également aux langues slavonne, finnoise et turque; enfin les Boulgares de la Mœsie parlaient un dialecte slavon. Mais cette dernière circonstance ne prouve rien, ainsi qu'on le verra plus bas, et quant au mélange de mots slavons et de mots ouraliques, il est expliqué par ce témoignage d'un géographe arabe cité par M. Fræhn. Les Boulgares arrivés à Bagdad au Xe siècle, dit Chems-eddin Mohammed, ayant été questionnés pour savoir qui ils étaient, répondirent : *Nous sommes des Boulgares; les Boulgares sont un peuple né du mélange des Turcs avec les Slaves*. Cette opinion, vraisemblable sous tous les rapports, paraît avoir prévalu, et l'on ne balance plus, pour trouver les véritables ancêtres des Boulgares, qu'entre les Turcs et les Finnois.

Ils habitaient sur le Volga, dans les gouvernements russes actuels de Kasan, de Simbirsk, de Saratof, d'Orenbourg, etc. Leur nom ressemble assez à celui du fleuve pour qu'on l'en ait dérivé. Mais le nom de Volga est moins ancien que celui de *Bolgar*, et plus anciennement encore c'est *Boulgar* qu'écrivaient les Orientaux, aussi bien que les Grecs et les Latins. Chez les premiers, le fleuve s'appelait alors Atel ou Etel (*voy*. VOLGA), et chez les autres Rha; c'est donc peut-être l'inverse qu'il faut croire : le Volga peut avoir pris son nom moderne des Bolgares.

Après le xe siècle les Boulgares du Volga sont généralement un peuple mahométan : lorsque, en 988, le grand-prince de Russie Vladimir rassembla autour de son trône les pontifes de tous les peuples voisins, ceux des Boulgares plaidèrent en faveur du Coran, et le voyageur Rubruquis, qui a été les visiter, affirme même qu'ils étaient plus attachés à l'islâm que la plupart des autres musulmans. Avant le xe siècle, ils étaient, les uns chrétiens, les autres probablement chamanes, et Ibn Fosslân signale de nombreuses superstitions qu'ils alliaient à leur nouveau culte. La conversion commença en 922 : le même Ibn Fosslân accompagna, vers la fin du siècle, une ambassade arabe, chargée par le calife de Bagdad de la consommer. Le roi Boulatavar avait donné l'exemple : il s'était soumis à la circoncision, avait pris le nom de Djafar, en l'honneur du calife Mouktédir, et adopté le titre d'émir des Boulgares et de protégé de l'émir des croyants.

A cette époque ils étaient encore en partie nomades, car le roi vivait avec sa suite sous des tentes et changeait fréquemment de résidence; ils habitaient des *iourtes* en été, et en hiver des cabanes de bois; cependant l'agriculture était chez eux en usage; ils cultivaient l'orge, le froment et le millet.

Bien différents des Boulgares du Danube, ceux du Volga n'étaient pas belliqueux; ils se livraient au commerce et peut-être aussi à l'industrie. Ils exportaient des pelleteries, du miel, de la cire et des dents de mammouth; les cuirs de Russie et les noisettes paraissent avoir formé l'un des objets de la demande des Orientaux, car dans tout l'Orient on appelle les iouftes *boulgari* et les noisettes *gusi boulgari*. Les Boulgares ont frappé monnaie longtemps avant tous leurs voisins de l'est et de l'ouest, et l'écriture leur était connue peut-être même avant l'introduction de l'islamisme. Outre les Russes, les Vesses, les Iougres et les Khasars, ils avaient des relations avec le Kharism (Khiva), le Khoraçan et tous les pays riverains de la mer Caspienne.

Pour élever leur première ville murée, il leur fallut faire venir des architectes de Bagdad; c'était ce qu'on appela ensuite la *grande ville*, Braikhimof chez les Russes ou peut-être *Boulgar*, cette ancienne capitale, dont on voit encore aujourd'hui les ruines près du village de Bolgary (gouvernement de Kasan, district de Spask), à quelque distance de la rive gauche du Volga, un peu au-dessus de l'embouchure de la Kama dans ce fleuve, et à 23 lieues de Kasan. Ces ruines consistent en quelques murs, tours, caves et inscriptions sépulcrales. Les inscriptions sont ou en arménien ou en arabe; et, dès 1722, Pierre le Grand en a fait prendre copie. La ville de Boulgar se soutint jusqu'en 1396, époque où son nom disparaît pour faire place à celui de Kasan (*voy.* ce mot).

Malgré leurs relations commerciales, les Boulgares furent souvent en guerre avec les Russes et rarement heureux dans leurs expéditions. Dès l'année 1164 on voit leur émir battu par les armées moscovites. De temps à autre des traités de paix et de commerce intervinrent. Les Mongols n'attaquèrent pas d'abord (1224) les Boulgares; ils ne les menacèrent qu'en 1232. Alors ce peuple envoya une députation à Moscou, pour obtenir, dans leur intérêt commun, le secours des Russes. Ils essuyèrent un refus et devinrent la proie des conquérants; leurs villes furent prises et saccagées, leur population décimée et leur indépendance abolie. Ils restèrent sous la domination de la grande horde, mais avec des gouverneurs que les Tâtars choisirent au milieu d'eux. La tentative faite par l'un de ces gouverneurs, pour insurger le pays, fut réprimée à l'aide des troupes russes, et, depuis ce temps, les grands-princes de Moscou convoitèrent la possession du territoire des Boulgares. Elle leur échut au xve siècle par leurs victoires sur les Tâtars, et en 1490 ils augmentèrent leur titre de celui de maître de la Boulgarie, qu'ils conservèrent jusqu'à Pierre le Grand. Depuis, les Boulgares du Volga ont entièrement disparu de ces contrées, où l'on ne trouve plus, avec les Russes et les Tâtars, que des Tchouvaches, des Mardouans et des Tchérémisses.

On conserve à Saint-Pétersbourg trois médailles provenant des Boulgares; elles sont des années 950 et 976.

Boulgares du Danube. Des bandes de ce peuple, mêlées à des Slaves, arrivèrent, l'an de J. C. 501, sur le Danube; dès 487 ou 489, ils avaient fait, sous leur roi Bousas, une incursion dans la Mœssie, où ils furent battus par Théodoric, roi des Ostrogoths (*voir* Thunmann *Untersuchungen*, etc., et Engel dans la continuation allemande de la grande *Histoire universelle,* in-4°, t. xlix, p. 298). Le roi Asparuch que Théophane de Byzance et d'autres écrivains placent à une époque postérieure, paraît appartenir à celle-ci, ainsi que Muller l'a fait voir. Voici ce qu'on rapporte à son sujet : Crobat, roi des Boulgares (sans doute du Volga), recommanda sur son lit de mort à ses cinq fils de rester unis, afin de résister plus efficacement aux attaques de leurs ennemis; mais ce conseil ne fut point écouté, et Batbaï, l'aîné, ayant été abandonné des au-

tres, fut subjugué par les Khasars. Cotrag franchit le Don pour s'établir sur sa rive occidentale; Asparuch passa le Dniéper et le Dniester, et s'arrêta dans la Moldavie; le quatrième frère alla en Pannonie, et le cinquième jusqu'en Italie. Asparuch fonda avec les Boulgares et les Slaves, qui s'étaient mêlés à eux, ce qu'on ne tarda pas à nommer la *petite Boulgarie*, par opposition à la *grande Boulgarie*, dénomination qui, dès le vie siècle, appartient au pays du Volga, dans la langue des Romains. Les Antes et les Slaves se mêlèrent avec les Boulgares du Danube, et chez eux l'élément slavon prit le dessus sur l'élément ouralien.

Ce fut un peuple belliqueux, et il devint si féroce que, dès l'année 551, Jornandès voit en eux le fléau des chrétiens, envoyé en expiation de leurs péchés; ils se divisaient, à ce qu'il paraît, en Coutrigoures et en Outrigoures. Formidables aux Romains, ils les harcelèrent fréquemment, et quoiqu'en 507 l'empereur Anastase eût fait élever contre eux une longue muraille, ils les battirent en plusieurs rencontres et arrivèrent même jusque devant Constantinople. Cependant, en 559, Justinien leur opposa avec succès son général Bélisaire. Peu après ils furent soumis par les Avares et restèrent près d'un siècle sous leur domination, jusqu'à ce que Kouvrat y mît fin. Alors il se forma un royaume indépendant de Boulgarie (679-1019), et le peuple ne tarda pas à embrasser le christianisme. Ce royaume fut souvent en guerre avec l'empire de Byzance et finit par en devenir une province. Pendant cette période, la langue slavonne prit décidément le dessus chez eux sur l'idiome primitif (Engel., p. 315 et suiv.). De 1186 à 1389 les Boulgares eurent de nouveau des princes indépendants, qui régnèrent en même temps sur la Valachie; cette dernière année est l'époque de la bataille de Cassovo, après laquelle Mourad Ier subjugua les Boulgares. En 1392 Bajazet Ier mit fin à leur indépendance; c'est alors que les rois de Hongrie reçurent dans leur titre celui de rois de Boulgarie.

Ce nom de Boulgarie est resté attaché au pays des Boulgares, province septentrionale de l'empire ottoman, appelée en turc *Boulgar-Ili* et aussi *Sofia-Vilayeti*, du nom de l'une de ses plus anciennes villes. Située au nord de Roum-Ili, la Boulgarie en est séparée par le fleuve Kamtchi et par le Balkan, qui, avec le mont Sardik, sont ses limites au sud; elle est bornée à l'ouest par la Servie, au nord par la Valachie dont le Danube la sépare, et à l'est par la mer Noire, sur laquelle elle possède le port de Varna. On lui donne une étendue de 1,740 m. car. géogr. Au sud la province est hérissée de montagnes; mais elles s'aplatissent du côté du nord, où elles laissent de vastes plaines fertiles en blé et en vin, et couvertes d'excellents pâturages. Elle est arrosée par beaucoup de petites rivières. Les Boulgares exportent du blé, du vin, des bestiaux, du fer et quelques autres métaux, du miel et de la cire, des poissons qui abondent dans le Danube, des plumes d'aigles, etc. On évalue la population à 1,800,000 âmes. La religion dominante est celle de l'Église grecque orientale, dont les affaires sont dirigées par un patriarche avec trois archevêques. On peint les habitants actuels comme abrutis par le despotisme turc, et l'ignorance qui règne dans le pays est telle, suivant Engel (p. 471), que les prêtres eux-mêmes savent à peine lire leur liturgie.

La Boulgarie est gouvernée par le beglerbeg de Roum-Ili, résidant à *Sofie*, l'ancienne *Sardica*, et que les Boulgares appellent dans leur langue *Triaditza*. Cette ancienne ville est tellement déchue aujourd'hui que Engel la nomme un village; néanmoins elle est assez peuplée. Sous les ordres du beglerbeg sont placés quatre grands sandjiacats, ceux de Sardik ou Sofia, de Widdin, de Nicopoli et de Silistrie. Les autres villes principales sont la forteresse de Varna; Ternova, l'ancien siége du patriarche; Tomi ou Temesvar, lieu d'exil d'Ovide, etc. On voit encore près de Silistrie, ville forte sur le Danube, des restes de l'ancienne muraille de l'empereur Anastase. SCHNITZLER.

BOULGARINE (Thadée), écrivain satirique et romancier russe, naquit dans la Lithuanie en 1789, et fut élevé à Saint-Pétersbourg où sa mère le fit recevoir au corps des cadets en 1798. Il entra avec le grade d'enseigne dans les uhlans du grand-prince Constantin et fit la campagne de Friedland; après la paix de Tilsitt il vécut quelque temps à Pétersbourg et fut ensuite compris dans le corps d'armée qui entra en Finlande. Mais les circonstances ayant dégoûté Boulgarine du service russe, il se rendit à Varsovie près des parents qu'il y avait, et de là en France où il prit du service. Envoyé en Espagne, en 1810, il s'y trouva au milieu des troupes polonaises et reprit l'usage de la première langue qu'il eût parlée, mais que le séjour en Russie lui avait fait oublier en grande partie. Pendant la campagne de 1814 il tomba au pouvoir des Prussiens et reparut au quartier général de l'empereur après une courte captivité. La chute de Napoléon mit fin pour lui à la carrière des armes et des aventures : il échangea l'épée contre la

plume, et publia ses premiers essais à Varsovie en langue polonaise. Des affaires de famille l'ayant conduit à Saint-Pétersbourg il prit le parti de s'y établir, s'appliqua à l'étude de la langue et de la littérature russes, et eut bientôt une telle vogue comme écrivain que ses économies lui permirent d'acheter une belle terre en Livonie.

Sans faire mention de quelques publications passagères, nous devons placer au premier rang des productions de Boulgarine ses articles de feuilletons et de mœurs dans le journal l'*Abeille russe* (*Sèvernaïa ptchéla*) qu'il fonda en 1825 en société avec son savant et caustique ami M. Gretsche. Beaucoup de ces articles étaient traduits ou imités du français, mais il y en avait aussi beaucoup d'originaux, relatifs surtout à la vie domestique ou littéraire des Russes, aux voyages de l'auteur, aux expériences qu'il avait faites comme journaliste, etc. La plupart sont compris dans la collection de ses *OEuvres* (*Sotchinénia Boulgarina*, in-12), publiée à Saint-Pétersbourg en 1827 et années suivantes. Sans être toujours piquantes, les observations de l'auteur ont un certain cachet d'originalité, et la gaieté plutôt que la malice anime d'une manière agréable ses satires.

Quoique traduits en plusieurs langues, ces articles de journaux n'ont pu faire connaître Boulgarine que parmi ses compatriotes; mais les romans qu'il a publiés ensuite ont fait apprécier ses talents à l'étranger. *Ivân Vyjighine, ou le Gilblas russe* parut le premier en 1829; il fut suivi en 1830 de *Pètre Ivanovitch, suite du Gilblas russe*. Le *Faux Démétrius ou l'Imposteur*, roman historique, parut un an après. *Mazeppa,* autre roman historique, est le dernier ouvrage de Boulgarine. Tous ces ouvrages sont pleins d'intérêt; le dernier dénote une étude approfondie de l'histoire de Russie au commencement du XVII[e] siècle et peut servir à la populariser. SCHNITZLER.

BOULIMIE, en latin *boulimia,* fait du grec *βου*, particule augmentative, et de *λιμος*, faim : espèce de névrose ou d'anomalie de la digestion, qui consiste dans une faim excessive, dans un besoin de prendre une quantité d'aliments beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire.

BOULINE. Toutes les voiles sont bordées dans le sens de leur hauteur d'une corde que l'on nomme la *ralingue*. Vers la moitié de cette corde on établit une manœuvre à plusieurs branches pour tendre la voile au vent, lorsque cette voile est orientée obliquement à la brise. Ces branches fixées à différents points de la ralingue passent dans une cosse en fer estropée à l'une des extrémités de la bouline, dont l'autre extrémité s'étend jusque sur le pont ou les gaillards.

Comme la fonction de ce petit appareil consiste à hâler la ralingue du vent, de manière à établir convenablement la voile, on sent déjà qu'il n'y a que les boulines du côté d'où le navire reçoit le vent qui deviennent utiles. Aussi les boulines de dessus le vent sont-elles laissées *largues,* quand on commande de hâler celles du vent.

Chaque voile carrée a sa bouline à chacun de ses bords, et chaque bouline prend le nom de la voile à laquelle elle appartient. C'est ainsi que l'on dit *la grande bouline* pour la bouline de la grand'voile; bouline du grand hunier, bouline du grand perroquet, bouline du perroquet de fougue, etc.

Un bâtiment *bon boulinier* est celui qui marche bien au plus près du vent. Comme c'est sous cette dernière allure que les boulines rendent le plus de service, on exprime par le mot *boulinier* l'idée d'un navire qui possède un avantage de marche dans les circonstances où il faut se servir des boulines. X.

FAIRE COURIR LA BOULINE est une punition usitée à bord des navires et analogue à ce qu'on appelait dans l'armée de terre faire passer par les baguettes. L'équipage est rangé sur le pont en deux files; chaque homme tient à la main une corde tressée qu'on appelle *garcette.* Alors le patient, dépouillé jusqu'à la ceinture, la tête couverte d'un panier d'osier, est attaché à une cosse en fer dans laquelle passe une corde tendue au milieu de deux baies, afin que le patient ne puisse ni courir ni s'écarter, et il reçoit ainsi de chacun de ses camarades un coup de garcette. Il n'a pas fait la moitié du chemin que le sang ruisselle et que la peau tombe découpée en lambeaux. Il y a des exemples d'hommes morts pendant cette cruelle exécution. La bouline n'est pas rayée du Code maritime, mais l'esprit judicieux et humain qui distingue les officiers l'a fait tomber presque en désuétude; néanmoins dans de graves circonstances on y a eu recours et tout récemment encore. Ce n'est pas d'ailleurs une peine infligée légèrement et laissée à la discrétion des autorités inférieures : pour faire courir la bouline à un marin, il faut ou un jugement, ou une de ces décisions d'un commandant supérieur qui, à bord, ne connaît de maître que Dieu. X.

BOULINGRIN, terme de jardinage, imité de l'anglais *bowling green* (jeu de boule en gazon). Les boulingrins sont en effet des parties de ter-

rain légèrement baissées et entourées de glacis semblables à ceux qui terminent les jeux de boule afin d'empêcher les boules de sortir. La forme de ces renfoncements et des glacis qui les accompagnent varie suivant le goût de l'ordonnateur du jardin et les circonstances du terrain. Souvent leur superficie est coupée par de petits sentiers sablés, ou bien ornée de plates-bandes de fleurs et d'arbustes formant des compartiments. Cette nature de boulingrins se nomme *coupés*, par opposition aux boulingrins *simples*, qui sont tout en gazon. X.

BOULLANGER, ou le *Petit Père André*, prédicateur populaire fort connu, mais d'une éloquence un peu triviale, naquit à Paris en 1577, et y mourut en 1657. X.

BOULON. (*Construction*.) C'est en général une cheville de fer ou de cuivre qui a une tête à l'un de ses bouts; l'autre bout peut être terminé en vis pour y placer un écrou, ou percé d'un trou pour recevoir une clavette, ou bien un peu fendu pour qu'on puisse le river plus facilement sur une virole, lorsque le boulon est en place, alors il se trouve avoir deux têtes. Lorsque ces derniers boulons sont très-courts, et qu'ils servent à réunir des platines de fer ou de cuivre, on les nomme *rivets*. Les boulons sont d'un grand usage dans les constructions civiles ou navales pour réunir solidement les pièces de charpente. Dans l'artillerie, les *boulons d'affûts* sont des chevilles de fer qui les traversent, et lient entre elles les flasques. On nomme aussi boulon le cylindre à l'intérieur des moules à couler des tuyaux. Enfin le boulon est encore un outil de cordonnier, qui sert à river les pointes de paris des talons de bottes. DUB...

BOULONAIS. Ce pays comprenait une partie de celui des anciens *Morini* et s'étendait le long de la mer, depuis la Canche jusqu'aux frontières de Flandre, du midi au nord, pendant l'espace de 12 lieues; il en avait environ 8 dans sa plus grande largeur. Avant 1789 il composait un gouvernement particulier; anciennement il faisait partie de la Flandre. Au xe siècle il échut à la maison des comtes de Ponthieu et eut des comtes particuliers. Après avoir successivement passé dans les maisons de Blois, de Flandre, de Dammartin, etc., il entra dans celles d'Auvergne et de la Tour. Louis XI le réunit à la couronne en 1477, par l'échange qu'il fit, avec cette dernière maison, du comté de Lauraguais contre ce comté, que relevait en plein fief de celui d'Artois. On divisait le Boulonais en haut et bas. Celui-ci, qui comprenait le comté de Guines, en a été longtemps séparé et a été au pouvoir des Anglais depuis 1447 jusqu'en 1558. A cette dernière époque, il fut repris sur eux : de là vient qu'on le nommait le *pays reconquis*. En 1478 Louis XI avait rendu le comté de Boulogne feudataire de l'église de Notre-Dame de cette ville. BOULOGNE-SUR-MER était la capitale de l'ancien Boulonais. Elle est située sur la Manche, à l'embouchure de la Liane. C'est le *Gesoriacum navale*, ou *l'Iccius Portus*, d'où César s'embarqua pour les îles Britanniques. On y voit les ruines d'une tour dont on fait remonter la construction au règne de Caligula. A peu de distance de la ville et près du rivage de la mer, une colonne en pierre, construite (de 1803 à 1823, sur le modèle de la fameuse colonne trajane, rappelle le souvenir du camp de Boulogne que Napoléon avait ordonné, en 1803, de former avec 5 autres camps le long de l'Océan, depuis Bordeaux jusqu'à Ostende, lorsque après la rupture du traité de paix conclu à Amiens il voulut menacer la puissance anglaise dans la Grande-Bretagne même. Environ 150,000 hommes furent rassemblés dans le camp de Boulogne, le principal des 6 camps. Les troupes y furent distribuées par corps et logées dans des baraques, régulièrement disposées par rangées, entre lesquelles s'étendaient des rues appelées des noms des guerriers célèbres. Dans ces quartiers on voyait des places embellies de statues, d'obélisques et de pyramides; il y avait aussi des jardins, des allées d'arbres et des fontaines. Ce qui donna plus d'importance au camp de Boulogne, ce fut le rassemblement des vaisseaux, bricks, chaloupes, canonnières et bateaux plats sur la côte de la Manche; c'étaient en partie les dons patriotiques des villes et des corps de l'État. Napoléon se rendit trois fois au camp de Boulogne, savoir, deux fois en 1803 pour hâter les préparatifs de l'expédition en Angleterre, et en août 1804, lorsqu'il distribua, avec une grande solennité, en présence des dignitaires de l'empire récemment nommés, les décorations aux troupes, à la place des armes d'honneur qu'elles avaient reçus sous le régime républicain. On crut alors que le moment de l'embarquement était arrivé et que le projet de Napoléon, si longtemps médité et pour lequel avaient été faits des préparatifs immenses, allait recevoir son exécution. Mais en 1805 le camp de Boulogne fut levé brusquement, et les troupes partirent pour l'Allemagne. X.

BOULTON (MATTHEW), célèbre constructeur de machines, naquit en 1728 à Birmingham, où son père avait acquis une grand fortune par son habileté à travailler l'acier. Boulton, qui avait appris le dessin de Werlidge, et s'était ensuite

livré avec ardeur à l'étude des mathématiques, fonda de bonne heure une manufacture d'acier ouvré, et, dès 1745, livra au commerce des produits d'une qualité telle qu'exportés en France, ils étaient souvent ensuite réimportés en Angleterre comme marchandises françaises. En 1762, ne trouvant plus sa fabrique de Birmingham assez vaste pour suffire à l'immensité de ses travaux, il acheta à deux lieues de cette ville, à Soho, une grande étendue de terrain demeuré en friche, et y fit construire successivement, sur la plus large échelle, une manufacture et une école de mécanique, dans laquelle des professeurs habiles, entretenus généreusement à ses frais, donnèrent des leçons gratuites dans toutes les branches de la mécanique. En 1769, il s'associa avec James Watt, si célèbre par les perfectionnements qu'il fit subir à l'application de la vapeur à la mécanique. Tous deux fondèrent une manufacture de machines à vapeur, qui a fourni aux mines et aux fabriques de l'Angleterre leurs plus ingénieux moteurs. (*Voy.* WATT). Boulton et Watt établirent en outre avec leurs fils à Smetwick, près de Soho, une fonderie, dans laquelle ils parvinrent tellement à améliorer les machines à vapeur qu'avec leur aide un boisseau de charbon de terre de Newcastle put élever à 10 pieds de hauteur 6,000 hectolitres d'eau, et produire dans une heure ce que 10 chevaux n'eussent pas pu faire. Boulton mourut à Soho en 1809. X.

BOUQUET (DOM MARTIN), né en 1685 à Amiens, mourut à Paris en 1754. Reçu fort jeune dans l'ordre de Saint-Benoît, entièrement dominé par l'amour du travail, il renonça, pour suivre ses goûts avec plus de liberté, à la place de bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Après la mort de l'oratorien Lelong, en 1721, Bouquet fut chargé, sur la proposition de Denis de Sainte-Marthe, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, de publier la nouvelle collection des historiens des Gaules et de la France, conçu par Colbert, et dont le projet avait été repris successivement par l'archevêque de Reims le Tellier, et par le chancelier d'Aguesseau. C'est en 1738 que D. Bouquet fit paraître les deux premiers volumes de cette précieuse collection, sous ce titre : *Rerum gallicarum et francicarum scriptores*, ou *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Au moment de sa mort il avait déjà donné 8 volumes in-fol. Son travail fut continué par plusieurs savants bénédictins (Houdiquier, Précieux, Clément, Poirier et Brial); l'Académie des inscriptions et belles-lettres doit le terminer. En 1818 cette grande collection s'élevait à 17 volumes in-fol. et n'allait encore que jusqu'au règne de Philippe-Auguste. D. Bouquet avait coopéré à la publication de plusieurs savants ouvrages de Montfaucon; il préparait une nouvelle édition de l'historien juif Josèphe; mais ayant appris que Havercamp allait en faire paraître également une, il lui envoya ses matériaux. A. SAVAGNER.

BOUQUINISTE, du mot *bouquin*, qui signifie un vieux livre (de l'allemand *Buch*). Le bouquiniste est un libraire qui achète et revend les livres d'occasion; il se distingue du *bouquineur* ou amateur de bouquins, lequel, par économie, mais plus souvent par manie, va chercher les vieux livres, et qui est une variété du bibliomane. Les savants trouvent souvent dans les boutiques ou étalages des bouquinistes ce qu'ils ont vainement demandé aux libraires. Les bouquinistes ordinaires vendent les livres au hasard, et même ils en font des séries à prix fixe, sans aucune autre acception que le plus ou moins bon état de la reliure. Mais il en est quelques-uns qui, pourvus de connaissances, savent faire un choix, réparer les volumes avariés, compléter les ouvrages dépareillés, former des collections, etc., au moyen des acquisitions qu'ils font dans les ventes publiques ou particulières. Certains bouquinistes ont su donner à leur commerce une assez grande extension et s'y enrichir. Beaucoup de libraires français favorisent ce commerce en vendant à vil prix le fonds d'ouvrages qu'ils n'ont pu placer dans les premières années qui en ont suivi la publication. F. RATIER.

BOURACAN et BARRACAN. *Voy.* BURE et CAMELOT.

BOURBON (MAISON DE), branche de la maison royale capétienne (troisième dynastie) dont les descendants occupent aujourd'hui encore les trônes de France, d'Espagne et des Deux-Siciles. Cette maison emprunte son nom d'un château fort ancien, siége d'une seigneurie dont les premiers possesseurs portaient le titre de *sires*. Le premier dont les annales féodales fassent mention est un certain Aimar ou Adhémar qui a dû vivre vers le commencement du X[e] siècle [1]. Le quatrième de ces seigneurs, Archambaud I[er], ajouta son nom à celui de Bourbon que portait déjà le manoir seigneurial, pour le distinguer de quelques autres châteaux appelés aussi du nom de Bourbon. Ces deux noms sont restés à la ville qui s'est formée autour du rocher sur lequel était assis le château, avec ses vingt-quatre tourelles : on l'appelle aujourd'hui encore en effet *Bour-*

[1] Aimar I[er] descendait par Nibelong I[er] (805), de Childebrand I[er], frère de Charles-Martel. S.

bon-l'Archambault. A ce sire de Bourbon succédèrent plusieurs seigneurs nommés comme lui Archambaud et qui se transmirent héréditairement la seigneurie, devenue au reste de plus en plus importante avec le temps et qui s'étendit même au delà de la province dès lors appelée Bourbonnais. Archambaud VII devint, par son mariage avec Agnès de Savoie, beau-frère du roi Louis le Gros et neveu du pape Calixte II; on lui doit la fondation de Villefranche en Bourbonnais, et l'on possède encore les lettres qui déclarent le lieu *ville libre*, *comme le porte son nom*, réservant pour lui et ses successeurs le four banal, les étaux du marché, quelques droits sur les marchandises qui s'y vendront et la connaissance des crimes d'adultère, de rapt et de vol; et promettant aussi de ne pas *emprunter* aux habitants, ni les mener par contrainte à la guerre ou aux chevauchées. Ce même Archambaud se rendit à la croisade avec Louis le Jeune, et il fut un des principaux chefs de son armée. Son fils, Archambaud VIII, n'ayant eu qu'une fille, Mahaut, la sirerie passa (1197), après un long procès qui fut porté devant le roi Philippe-Auguste, à Gui de Dampierre, second époux de cette châtelaine de Bourbon. Leur fils, Archambaud IX, fut un seigneur très-considérable que Blanche, comtesse de Champagne, fit connétable ou protecteur du comté, sa vie durant, et à qui Philippe-Auguste accorda plus tard le même titre pour l'Auvergne. Ce seigneur eut un long procès à soutenir contre l'archevêque de Bourges, qui exigeait de lui un serment de fidélité, à cause d'une *commune* qu'il avait établie dans sa seigneurie. Le sire de Bourbon, excommunié par le prélat, fut contraint de plier, tout puissant qu'il était, et il prêta le serment demandé; il mourut en 1242 à la bataille de Taillebourg. Archambaud X, son fils, suivit saint Louis dans la terre sainte; il ne laissa que deux filles, Mahaut et Agnès, toutes deux mariées à des seigneurs de la maison de Bourgogne; la première n'eut point de postérité et la seconde, qui succéda à sa sœur dans la seigneurie, n'eut qu'une fille appelée Béatrix, qui épousa vers 1272 Robert de France, sixième fils de saint Louis. Ce fut ainsi que la sirerie de Bourbon échut à la maison royale.

Louis Ier, dit le Grand et le Boiteux, fils de Robert de France et de Béatrix de Bourbon, succéda en 1310 à sa mère dans la sirerie de Bourbon, et en 1314 à son père dans le comté de Clermont dont il prit le titre. Ce fut un des personnages les plus considérables du temps; ses services militaires le firent élever à la dignité de grand chambrier, alors l'une des cinq premières de la couronne et qui devint héréditaire dans sa maison jusqu'à la défection du fameux connétable. Plus tard le roi Charles le Bel érigea, par lettres du 27 décembre 1327, la seigneurie de Bourbon en duché-pairie. Ce premier duc de Bourbon fut employé en diverses négociations et mourut en 1341, âgé de 62 ans, laissant la réputation de politique habile et aussi celle de brave capitaine. Son fils, Pierre Ier, deuxième duc, figura également avec éclat dans les désastreuses guerres du XIVe siècle et il fut tué en 1356 à la bataille de Poitiers, en s'offrant généreusement aux coups portés au brave et malheureux roi Jean. Une particularité remarquable de la vie de ce prince, c'est qu'ayant été excommunié par le pape pour refus de payer ses dettes, son corps resta en dépôt aux jacobins de Poitiers, sans qu'on osât lui rendre les derniers devoirs; il fallut, pour obtenir la permission de l'inhumer, que son fils s'engageât à payer ses dettes et à faire relever sa mémoire de l'excommunication.

Ce fils, du nom de Louis II, dit le Bon, ajouta encore à l'illustration de sa famille. Il fut en 1360 un des otages que le roi Jean donna pour sûreté de sa rançon au roi d'Angleterre. De retour en France, après 8 ans de séjour en Angleterre, il institua en 1370 l'ordre de chevalerie de l'*Écu d'or* dont les insignes consistaient en une ceinture dorée avec un écu d'or orné d'une bande de perles où était gravé le mot *allen*. On raconte que, pendant le festin qui suivit l'institution des nouveaux chevaliers, le procureur général du duché vint lui présenter à genoux un registre sur lequel il avait fidèlement inscrit les déprédations et autres traits de félonie commis pendant son absence par les nobles, pour la plupart ses convives en ce moment. La consternation s'étant emparée des coupables, le duc prit le registre et le jeta au feu en disant au procureur général : *Avez-vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendus ?* A la mort du roi Charles V, Louis de Bourbon fut un des quatre princes du sang chargés de la tutelle du jeune roi dont le règne fut marqué par de si funestes discordes que sa sagesse chercha vainement à prévenir. Après avoir guerroyé plusieurs années dans le sein du royaume, ce prince voulut en sortir et il demanda au roi le commandement d'une expédition sur les côtes d'Afrique, à l'effet de réprimer les pirateries des Mores. C'étaient les Génois qui avaient réclamé du roi très-chrétien, dans l'intérêt de leur commerce, cette expédition si souvent renouvelée depuis par les

nations européennes jusqu'à la dernière de 1830. Le roi chercha vainement à dissuader Bourbon de se charger d'une telle entreprise. Cependant l'expédition eut lieu, et la flotte, composée de 60 navires, débarqua le 21 juillet 1390 devant une ville qu'on croit être Tunis; après deux mois passés en vaines tentatives pour s'en emparer, la mortalité causée par les chaleurs excessives obligea l'armée à se retirer; toutefois elle n'abandonna l'investissement de la place qu'après avoir battu deux fois l'armée ennemie venue à son secours. Cette double victoire amena un traité avec le roi de Tunis qui s'engagea à rendre les esclaves chrétiens, à payer 10,000 besans d'or pour les frais de la guerre, et à ne plus troubler la navigation des chrétiens sur la Méditerranée. Telle fut l'issue de cette expédition. De retour en France, le duc de Bourbon s'occupa d'agrandir ses possessions par diverses acquisitions; en 1407, après l'assassinat du duc d'Orléans, il s'éloigna de la cour et mourut à Moulins en 1409, regretté du peuple de son duché qu'il gouvernait avec sagesse et bonté.

Le quatrième duc, Jean Ier, figura, comme ses ancêtres, parmi les capitaines du temps; c'était un brave et galant chevalier qui, en 1414, publia, suivant les usages de ce siècle, un cartel par lequel lui et seize autres chevaliers ou écuyers s'engageaient à porter pendant deux ans à la jambe, en l'honneur de leurs belles, un fer de prisonnier, d'or pour les chevaliers et d'argent pour les écuyers, à moins qu'il ne se présentât un nombre égal de chevaliers et d'écuyers pour les combattre à pied et à outrance et leur enlever ces fers votifs par la victoire. C'est ce qu'on appelait alors une *emprise* ou *entreprise d'armes*. Jean Ier, ayant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, fut emmené à Londres; là sa rançon, fixée à 300,000 écus, fut payée jusqu'à trois fois sans qu'il pût obtenir sa liberté du déloyal monarque anglais; vaincu enfin par l'ennui de cette longue captivité, il offrit de payer une quatrième rançon et conclut un traité par lequel il livrait aux Anglais les principales places de son domaine et reconnaissait, lui prince du sang, Henri VI comme souverain. Heureusement le comte de Clermont, son fils, refusa de ratifier ce traité infâme, et le duc mourut dans les fers en 1434.

Devenu duc de Bourbon, Charles Ier, son fils, qui s'était déjà distingué dans les armées comme comte de Clermont, prit une grande part à la pacification du royaume et notamment au traité d'Arras, de 1435, par lequel le duc de Bourgogne renonça à l'alliance des Anglais. Ce fut Bourbon qui eût dans ces conférences la fonction humiliante de demander pardon au duc, au nom du roi, pour le meurtre de son père, assassiné dans la fameuse entrevue du pont de Montereau. Après avoir été fidèle à Charles VII pendant les troubles, le duc de Bourbon se montra rebelle lors du rétablissement de l'ordre : il se laissa entraîner dans une conjuration à la tête de laquelle était le dauphin; le complot fut déjoué et les princes obligés d'invoquer la clémence du roi. Ils se rendirent auprès de lui et en l'abordant à Cusset, en Auvergne, ils mirent trois fois le genou en terre et crièrent *mercy!* trois fois. Le roi leur accorda grâce entière, ce qui n'empêcha pas le duc de faire, en 1442, partie d'un nouveau complot qui n'eut aucun résultat; il mourut en 1456.

Jean II, dit le Bon, son fils, s'était, comme le précédent, distingué dans les armées du vivant de son père, sous le titre de comte de Clermont. Il gagna sur les Anglais, en 1450, la bataille de Formigny. Plus tard il fut l'un des principaux auteurs de la Ligue du bien public, et resta dans la suite fidèle au roi Louis XI. Il mourut en 1487, et comme il n'avait pas de postérité, son frère Charles, quoique cardinal et archevêque de Lyon, lui succéda.

A la mort de ce prince, qui eut lieu l'année suivante, tous les héritages de Bourbon passèrent à la branche collatérale de Beaujeu, dans la personne de Pierre, comte de Beaujeu; celui-ci devint le principal confident du roi Louis XI qui lui fit épouser Anne, sa fille; il fut, avec cette princesse, chargé de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VIII; ce fut également à lui que ce roi laissa plus tard les rênes du gouvernement lorsqu'il fit, en 1494, sa chevaleresque expédition de Naples. Ce huitième duc de Bourbon, plus ordinairement connu sous le titre de *sire de Beaujeu* (*voy.* Anne de Beaujeu), mourut en 1503, laissant une haute réputation de sagesse et d'équité; il n'avait qu'une fille appelée Suzanne, dont les droits furent attaqués par son parent, Charles de Bourbon, duc de Montpensier, qui invoquait en sa faveur une substitution antérieure. Louis XII accommoda ce différend en unissant les deux prétendants par les liens du mariage.

Ce nouveau duc de Bourbon, du titre de Charles III, est le célèbre connétable de Bourbon (*voy.* l'article suivant) qui, après avoir servi la France avec la plus grande valeur, fut porté à la trahir par des tracasseries que lui suscita la mère du roi François Ier, et fut depuis si funeste à sa patrie à la tête des armées de Charles-Quint.

Il mourut en 1537, à l'assaut de la ville de Rome, dont il avait promis le pillage à ses soldats. En lui s'éteignit le duché de Bourbon, qui fut confisqué au profit de la couronne, en 1523, par arrêt du parlement, ainsi que toutes les autres possessions de la branche directe.

Des branches collatérales, celle de Vendôme seule conserva encore quelque distinction, bien que la trahison du connétable eût porté à la maison tout entière un coup dont elle eut peine à se relever; c'est cette branche qui est successivement arrivée par alliance à la couronne de Navarre dans la personne d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme; par droit héréditaire à la couronne de France, lors de l'extinction de la branche de Valois, dans la personne de Henri le Grand; puis, par conquête, aux couronnes d'Espagne et de Naples, dans les personnes de Philippe V et de l'infant don Carlos. *Voy.* plus bas le second article Bourbons.

Les branches principales de la maison de Bourbon sont celles de Montpensier, de la Marche, de Vendôme, Condé, Conti, Soissons et Orléans, dont quelques membres ont parfois spécialement porté le nom de Bourbon : tel entre autres le cardinal Charles de Bourbon, duc de Vendôme; archevêque de Rouen et légat d'Avignon, qui joua un instant pendant la Ligue, sous le nom de Charles X, le rôle de chef de la faction opposée au roi Henri IV, son neveu.

Quant au duché, Louis XIV l'ayant rendu par échange à la branche de Condé, le titre en fut depuis donné à chaque aîné de cette branche de la maison royale du vivant de son père, et quelques-uns d'entre eux ont continué de le porter lors même qu'ils avaient droit à prendre celui de prince de Condé. C'est ainsi que le prince appelé *Monsieur le duc*, qui fut chef du conseil pendant la minorité de Louis XV, et cet autre prince, dernier rejeton de la maison de Condé, qui a fini si tragiquement sa vie il y a quelques années, n'ont jamais été désignés que sous le titre de ducs de Bourbon. *Voy.* Condé.

Au mot Bourbons (*dynastie des*), un peu plus bas, on reviendra aux branches royales de cette maison. P. A. Déaddé.

BOURBON (Charles, duc de Bourbonnais, dit *le Connétable* de). Il éclipse tous les princes français, ses contemporains, comme politique et homme de guerre. Ses mœurs austères, ses habitudes silencieuses contrastèrent avec les mœurs bruyantes et licencieuses de la cour de François Ier, tandis que son amabilité le rendait l'idole du soldat. Victime des persécutions de la reine mère, il devint le fléau de son pays après en avoir été la gloire, et périt à 38 ans, au moment peut-être où il allait avec son épée conquérir un royaume.

Né en 1489, second fils du comte de Montpensier, il vit successivement, par la mort de son frère aîné, puis par son mariage avec Suzanne de Bourbon, les vastes possessions des deux branches de cette famille (les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, les comtés de Forez, de la Marche, de Montpensier, etc.), réunies entre ses mains. Quand un fils lui naquit en 1517, il invita François Ier à en être le parrain, le reçut avec sa cour à Moulins, et se fit servir par cinq cents gentilshommes en habits de velours, portant des chaînes d'or qui faisaient trois tours autour de leur cou (Brantôme). A 18 ans la guerre lui donna l'occasion de faire ses premières armes à côté de Bayard, et à 20 il décidait la victoire d'Agnadel par son intrépidité froide et réfléchie. A 23, la voix publique le désignait déjà pour le commandement général. Il en avait 26 quand François Ier, montant sur le trône, lui donna l'épée de connétable et partit avec lui pour la conquête du Milanais. La discipline établie dans l'armée, les Alpes traversées par des chemins qu'on croyait impraticables, le général ennemi surpris dans son lit, la bataille de Marignan (1515) gagnée contre l'indomptable furie des Suisses, puis, vingt jours après, les clefs de la citadelle de Milan avec la Lombardie remises par lui aux mains du roi, mirent le comble à sa réputation.

Des nuages ne tardèrent pas à s'élever contre lui à la cour où il avait fait une impression profonde sur Marie-Louise, mère du roi, qui lui offrit sa main. Bourbon était veuf alors, mais il répondit à ces avances que jamais il n'épouserait une femme sans pudeur; et Tavannes (dans ses Mémoires, t. xxvi, c. 1, p. 9), raconte que François Ier haussa la main pour lui donner un soufflet. Dès ce moment tous les moyens furent employés pour faire casser la donation que sa femme et sa belle-mère lui avaient faite de leurs biens, ou amener leur réversion à la couronne. Un premier arrêt du parlement adjugea le comté de la Marche au roi qui en fit aussitôt don à sa mère. Tous les traitements du connétable étaient suspendus, sous prétexte des besoins de l'État.

Bourbon, profondément ulcéré, ne songea plus qu'à la vengeance, et s'engagea dans un traité avec Charles-Quint et Henri VIII. La sœur du premier, Éléonore, douairière de Portugal, devait lui être donnée en mariage, avec la Provence et le Dauphiné qui, joints au Bourbonnais

et à l'Auvergne, son apanage, seraient érigés en royaume indépendant. Le reste de la France était livré à ses deux alliés. Il était convenu d'enlever le roi lors de son passage dans ses gouvernements, ou, s'il n'y pouvait réussir, de se joindre aux troupes de l'Empereur en Franche-Comté, afin de fermer le retour à François Ier dès qu'il aurait passé les Alpes. Celui-ci, déjà en marche pour l'Italie, quand il eut connaissance de ce complot, ralentit sa marche, la réglant sur celle de ses troupes par lesquelles il fit occuper Moulins. Bourbon était au lit, malade ou feignant de l'être. François Ier alla dans sa chambre, et lui dit : « Qu'il savait les menées des ennemis pour l'attirer à son service, qu'il ne pensait pas qu'il y fût entré, que toutefois la crainte de perdre son État pouvait avoir troublé sa bonne amitié : qu'il eût à se rassurer; car, s'il perdait son procès contre lui ou sa mère, il lui restituerait tous ses biens. » Bourbon, sans se laisser prendre à ces promesses d'un roi offensé, dissimula et promit de rejoindre l'armée; mais se sentant surveillé, il se réfugia dans son château de Chantelle, d'où il envoya promettre sa soumission à condition que tous ses biens lui seraient rendus. Sur le point d'être investi par des forces très-supérieures, il se déguisa en valet et, accompagné d'un seul gentilhomme, traversa les chemins détournés de l'Auvergne, du Forez, du Dauphiné, trouva la Savoie pleine des troupes du roi, et se jeta dans la Franche-Comté où il arriva le 9e jour (1523). Ne voulant pas paraître en fugitif à l'armée d'Espagne qui attendait dans la Lombardie, il trouva moyen de lever 6,000 lansquenets en Allemagne et eut bientôt gagné leur affection.

Ce fut avec eux qu'il poursuivit l'armée française en retraite sur Ivrée et le Saint-Bernard. Bayard, soutenant le choc à l'arrière-garde, venait de tomber mortellement blessé quand il arriva. « Ne me plaignez pas, lui dit le loyal chevalier; je meurs sans avoir servi contre ma patrie, mon roi et mon serment » (1524).

Bourbon voulait pénétrer par Lyon dans le centre de la France où il assurait que la population se rangerait sous ses drapeaux. Charles-Quint n'osant aventurer son armée sur les promesses suspectes d'un émigré, ne consentit qu'à l'invasion de la Provence et lui adjoignit le marquis de Pescara qui prit à tâche de le contrarier et de l'humilier. Au siége de Marseille, un boulet ayant tué l'aumônier qui officiait dans sa tente, il envoya ce boulet à Bourbon en lui faisant dire : Voilà les clefs que les bourgeois de Marseille vous présentent. L'approche de François Ier avec une armée leur fit repasser les Alpes. Quelque temps après il prenait sa revanche à la bataille de Pavie où François Ier fut fait prisonnier (24 février 1525). Bourbon n'eut pas à se louer de la reconnaissance de Charles-Quint : renvoyé d'Espagne en Lombardie, sans argent avec des troupes toujours prêtes à se mutiner pour la solde, il songeait à se rendre indépendant en Italie, et peut-être à renouer avec la France aux dépens des Espagnols. On le vit employer tout ce qu'il avait d'influence pour tirer les soldats de cette nation de Milan où ils torturaient les bourgeois et demandaient que les femmes et les valets fussent seuls laissés pour les servir. Sans un sou dans sa caisse, tous jurent qu'ils le suivront, fût-ce au fond des enfers. Des séditions éclatent, on tue des officiers, on pille ses équipages, il fuit pour échapper à la mort, mais reparaît reprenant toujours son ascendant sur ces bandes indisciplinées que lui seul peut conduire. Rome que menaçait l'orage, fait en vain une trêve avec Charles-Quint. Bourbon refuse de l'observer; ses soldats veulent mettre en pièces l'envoyé qui en apportait l'ordre. Le 6 mai 1527 cette armée sans canons était sous les murs de la ville sainte. Bourbon est décidé à l'emporter ou à périr, et voyant quelque hésitation dans ses troupes, il saisit une échelle qu'il applique contre une brèche laissée à la muraille. Il commençait à monter, quand une balle de mousquet lui traversa les reins, le flanc et la cuisse. Sentant le coup mortel, il ordonna qu'on le couvrît d'un manteau et que sa mort fût cachée aux assaillants. En sortant de Rome livrée pendant deux mois à leurs pillages, ses soldats ne voulurent pas quitter son corps et l'emportèrent à Gaëte où un tombeau lui fut élevé. Derode.

BOURBON (Ile), possession française située à l'est de l'Afrique, sous le 21e degré de latitude sud et sous le 54e degré de longitude est. L'île a près de 48 lieues de tour; l'intérieur en est élevé et inculte, tandis que les pentes qui avoisinent les côtes sont bien cultivées et d'une grande fertilité. La chaleur du climat est tempérée par les brises; en hiver il tombe pourtant de la neige sur les montagnes. Le pic appelé, à cause de cette circonstance, *piton des neiges*, a 3,067 mètres de hauteur. C'est presque toujours du sud-est que souffle le vent; aussi la moitié orientale de l'île y est plus exposée que l'ouest. L'île Bourbon paraît devoir son existence à un volcan situé dans le sud; il s'en est échappé des torrents de lave dont on reconnaît aisément la direction; ses éruptions ont dû produire aussi ces pitons, ces affaissements, ces déchirures que

l'on remarque dans les rochers de l'extérieur. Le volcan laisse échapper encore, par des bouches qui varient de position, de la fumée, du feu et de la lave durant quelques mois de suite. Au bas d'un plateau, auprès du piton des neiges, jaillissent, dans un terrain boueux, des sources thermales dont la température est de 27 à 30° R. Les ouragans causent quelquefois de grands ravages dans l'île; ils sont beaucoup à craindre pour les navires qui ne trouvent sur les côtes que des rades foraines, sans aucun port qui puisse leur servir de refuge. Les pluies ordinaires, amenées par les vents du sud-est, arrosent bien plus l'est de l'île que l'ouest, parce que les montagnes de l'intérieur arrêtent et divisent les nuages, au lieu de les laisser passer vers l'Occident; par cette raison, l'est, plus humide, est aussi plus fertile que la partie appelée *sous le vent*. Les mois de notre hiver sont ceux où il pleut le plus à l'île Bourbon. Suivant M. Thomas, la température, dans le courant de l'année, varie de 16 à 32°, sans que le passage d'un mois à l'autre offre beaucoup plus d'un degré de différence.

La partie orientale est arrosée par une quinzaine de rivières qui descendent des montagnes de l'intérieur, et dont plusieurs se sont frayé une route à travers les escarpements des rochers volcaniques. On distingue dans ce nombre les rivières de l'est, des Marsouins, des Roches, Dumas; il n'y a que peu de rivières dans l'ouest. Autrefois l'île était couverte de bois : par les défrichements on a fait disparaître les magnifiques forêts, et avec elles une partie des terres qui couvraient les roches, en sorte qu'aujourd'hui elles présentent un aspect aride et stérile.

La population consiste en Européens, noirs, créoles, Malgaches, Cafres, etc. En 1826 on y comptait 17,650 blancs, 5,885 gens de couleur libres, 61,898 noirs esclaves, sur lesquels pèsent tous les travaux des champs.

Dans l'origine l'île était appelée *Mascareigne*, d'après le navigateur Mascarenhas, qui en fit la découverte en 1545. Des flibustiers français, qui vivaient à Madagascar avec des négresses, vinrent un siècle après y former des établissements, pendant que la compagnie française des Indes y avait seulement une factorerie. Dans le siècle actuel, durant leur guerre contre Napoléon, les Anglais s'en emparèrent; mais ils la rendirent lors de la paix, en gardant l'île Maurice. X.

BOURBONNAIS, ancienne province de France, avec titre de duché, bornée au nord par le Nivernais et le Berri, au sud par l'Auvergne, à l'est par la Bourgogne et le Forez, et à l'ouest par le Nivernais. On lui donnait 30 lieues de long sur 15 à 20 de large. Elle tire son nom du château de Bourbon-l'Archambault, berceau de la maison de Bourbon (*voy.* plus haut), dont quelques tourelles sont encore debout. La ville, renommée dès l'origine par ses eaux thermales, qui s'était formée autour du manoir féodal, était anciennement capitale de la province. Dans les derniers temps, ce fut Moulins qui prit le premier rang. Lors de la conquête du pays par les Romains, le sol du Bourbonnais était occupé par les *Éduens*, les *Bituriges-Cubi* et en partie par les *Arverni*. Sous Honorius il fut compris dans la première Aquitaine, à l'exception de la portion située entre l'Allier et la Loire, qui dépendait de la première Lyonnaise. De la domination des Romains le Bourbonnais passa sous celle des Visigoths, puis sous celle des Francs qui s'en emparèrent après la victoire de Clovis sur Alaric, en 507. Jusqu'au commencement du xe siècle cette province fit partie du duché d'Aquitaine; à cette époque elle fut soustraite à l'autorité de ces ducs puissants, vassaux ou tributaires du royaume des Francs et considérée comme une sirerie ou seigneurie, depuis érigée en duché et placée *sous la mouvance immédiate* de la couronne. P. A. Dᴜғᴀᴜ.

BOURBONNE-LES-BAINS, ville de France située à 7 lieues de Langres (département de la Haute-Marne). Sa population, sans compter les militaires et les étrangers qui s'y rendent en grand nombre, est de 3,400 habitants; elle est bâtie tout à la fois sur le plateau d'une colline et dans les deux vallons qui en dépendent, sur la rivière de l'Apance. On y a découvert des antiquités qui prouvent que cette ville et ses eaux thermales étaient célèbres dès le temps de la domination romaine dans les Gaules.

La température des eaux thermales, qui font toute la célébrité de cette ville, n'est pas moins variable que celle de l'atmosphère. Du reste, voici leurs qualités : claires, incolores; odeur assez sulfureuse, goût à la fois fade et salé; pesanteur un peu plus grande que celle de l'eau distillée. On en distingue trois sortes différentes. Ces eaux sont efficaces pour les maladies scrofuleuses, pour certaines espèces de rhumatismes, pour les douleurs qui survivent à d'anciennes blessures, mais plus particulièrement pour les plaies d'armes à feu, et pour quelques paralysies d'espèces déterminées. On trouve à Bourbonne un établissement thermal civil et un hôpital militaire. Celui-ci, fondé par Louis XV en 1732, fut agrandi en 1785 par Louis XVI. On y traite, aux frais de l'État, environ 800 militaires. Les eaux

se prennent en bains par douches et comme boisson. A. SAVAGNER.

BOURBONS (DYNASTIE DES). Lorsqu'on cherche un caractère d'unité dans la dynastie des Bourbons, de 1589 à 1850, on peut le trouver dans son action sur la formation complète et la décomposition de la monarchie absolue qu'elle conduit à son apogée et qu'elle voit mettre en pièces, sans réussir à la transformer en monarchie constitutionnelle ou du moins à s'y maintenir.

Quand elle monta sur le trône de France, dans la personne de Henri IV, ce royaume, déchiré par les guerres religieuses du catholicisme et du protestantisme, semblait toucher à sa dissolution comme monarchie. Elle éteignit le feu des guerres civiles dont quelques lueurs reparurent encore sous les minorités de Louis XIII et de Louis XIV; elle appliqua ses forces à annuler d'une part les grands, de l'autre les calvinistes, obstacles à la centralisation monarchique, et favorisa d'une main protectrice le développement du tiers état. On peut dire que le caractère général du XVIIe siècle fut le progrès commun de la royauté et de la classe moyenne. Après cette époque, la monarchie absolue, parvenue à son apogée, descend sur une pente rapide et enfin se brise en éclats contre le géant populaire. Celui-ci s'émancipe par la révolution de 1789 et donne naissance à l'ordre nouveau qui, après les vicissitudes diverses de la république (1792), de l'empire (1804), de la restauration (1814), après avoir expulsé, rappelé, renvoyé de nouveau la branche aînée des Bourbons en 1850, a pris sans retour possession de la France.

En 1589, quand tous les ressorts de l'autorité royale se trouvaient détendus par l'abâtardissement des derniers Valois, par la politique étroite, fallacieuse et versatile de leur mère, Catherine de Médicis, incapable de suivre un plan et de s'élever au-dessus des menées d'une intrigue, ce fut un grand bonheur que l'ascendant des ducs de Guise pour la France, menacée d'un démembrement nouveau en fiefs indépendants, comme au déclin de la race carlovingienne. Ils surent grouper autour d'eux les seigneurs qui couvraient leur ambition du masque de la religion, et, visant à la royauté pour leur compte, ils empêchèrent que la dynastie, qu'ils avilissaient, ne l'entraînât dans sa chute.

Le duc de Guise manqua de résolution après la journée des barricades (*voy.*), qui devait le perdre ou lui donner la couronne. Après l'assassinat de son frère, aux états de Blois, l'indécis duc de Mayenne n'osa subitement élever son audace jusqu'au trône. Lorsque Henri III tomba sous le couteau de Clément, aux applaudissements des catholiques, il attendit encore. Alors les divisions de la Ligue, fomentées par Philippe II qui voulait faire de la France une de ses provinces ou la dot de sa fille, puis la perte d'une foule d'espérances et l'épuisement amené par les malheurs d'une lutte ainsi prolongée, disposèrent à une transaction catholiques et protestants découragés. Henri IV avait conquis leur admiration par sa valeur. Sa bonté, que ne purent lasser 17 assassinats ni des trahisons multipliées, garantissait l'oubli des injures. Aimable, il attirait, par la facilité de ses mœurs, la foule de ceux que, dans ces temps de désordre, eût écartés une conduite austère et qui se firent chèrement acheter. Pour goûter enfin les douceurs de la paix, on crut, ou du moins on voulut croire, à la sincérité de sa conversion, quoique, suivant quelques-uns, le jour (1594) où il rentrait dans le sein de l'Église romaine, il eût écrit à la belle Gabrielle : « C'est aujourd'hui que je fais le saut périlleux. »

Après la mort de Henri III, le dernier des Valois, HENRI IV, était, en vertu de la loi salique, l'héritier le plus direct de la couronne. Par son père, ANTOINE de BOURBON, duc DE VENDÔME et roi de Navarre, au moyen de son mariage avec Jeanne d'Albret, il descendait de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis qui avait épousé l'héritière de Bourbon. *L'Art de vérifier les dates* (t. VI, p. 426, in-8°, 1818), a hasardé, sans titres, l'assertion assez grave que la branche des comtes de Bourbon-Busset, descendant de Louis de Bourbon, évêque et prince de Liége en 1456, était d'un degré plus voisine du trône que celle de Henri de Navarre; mais les historiens sont unanimes sur la bâtardise de cette branche. Dans les archives du château d'Avanges, près Tarare, existe un contrat de mariage, passé le 22 janvier 1509, où le fils de l'évêque de Liége se donne lui-même les noms et qualités de Pierre, *bâtard de Bourbon*, seigneur et baron de Busset. L'original de ce contrat a été montré en 1833 à M. Lainé, auteur d'une notice sur les Bourbons.

Assassiné le 14 mai 1610, Henri IV laissa de sa seconde femme, Marie de Médicis, 5 enfants : LOUIS XIII, âgé de 9 ans; J. B. GASTON, duc D'ORLÉANS (mort 1660), qui ne laissa pas d'héritier mâle; ÉLISABETH, mariée à Philippe IV, roi d'Espagne (morte 1644); CHRISTINE, mariée à Victor-Amédée, prince de Piémont, puis duc de Savoie (morte 1663); HENRIETTE-MARIE, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre (morte 1669).

Nous ne faisons pas mention de 8 enfants naturels reconnus.

Durant la minorité de Louis XIII, la régente, Marie de Médicis, conduite par l'Italien Concini qu'elle avait fait maréchal d'Ancre, abandonne à l'exigence des grands le trésor de Henri. Cette concession n'évite pas la guerre civile. Bientôt son favori est assassiné, elle-même est exilée (1617) par l'ordre de son fils, et à sa place règne le conciliant favori de Luynes, devenu connétable sans presque avoir tiré l'épée. Il échoue avec son maître au siége de Montauban, défendu par les protestants, et meurt (1621). Peu après (1624), Richelieu, introduit par la reine mère dans le conseil, y porte son ascendant dominateur, et se dévoue sans relâche à la grandeur de la France et de la royauté, affrontant avec audace les haines dont l'orage grondait, éclatait sur sa tête, et se maintenant par la souplesse, la vigueur et le noble emploi de son génie sur le sol mouvant du pouvoir que minaient continuellement sous ses pas la mère, le frère, la femme, les favoris, les maîtresses, les confesseurs de son maître, habiles à nourrir les ombrages de ce prince faible, jaloux et soupçonneux, qui ne pouvait se passer de Richelieu ni lui pardonner d'être si nécessaire. Louis XIII fut amené à les lui sacrifier tous. Il ne le fit pas de manière à concilier avec ses devoirs de roi ce qu'il devait à ses affections, où on lui reproche de n'avoir presque toujours apporté qu'une jalousie maussade. Il brillait par son courage aux armées. Son plus bel éloge est d'avoir eu assez de jugement pour comprendre le génie de l'homme d'État dans Richelieu et d'avoir assez aimé la gloire et la France pour supporter jusqu'à la fin la longue et adroite tyrannie exercée sur lui par ce ministre. A sa mort, les calvinistes privés des forteresses et du droit de s'assembler qui en avaient presque fait une république au sein de la monarchie, s'estimaient heureux de la sécurité qui leur était donnée pour la liberté de leur culte et la jouissance de leurs biens. Les grands étaient terrifiés par cette main de fer qui avait fait rouler sur l'échafaud les têtes des plus puissants d'entre eux. Une politique élevée, portant au dehors le courage inquiet des Français, avait abaissé la maison d'Autriche. Toute idée de révolte était oubliée à l'intérieur, et le terrain se trouvait préparé pour recevoir la grande unité administrative et les merveilles du règne de Louis XIV.

Louis XIII, marié en 1615 à Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, mort le 14 mai 1643, laissa deux fils : LOUIS XIV, né le 5 septembre 1638, et PHILIPPE qui reçut de son frère aîné l'apanage et le titre de duc D'ORLÉANS (*voy. maison d'*ORLÉANS). Ce prince, tige de la branche cadette aujourd'hui assise sur le trône des Français, eut d'un second mariage, avec Charlotte-Élisabeth de Bavière, fille de l'électeur palatin, Philippe d'Orléans, régent de France sous la minorité de Louis XV et mort en 1723.

Louis XIV continue la branche aînée. Elle passe par son fils LOUIS dauphin, dit monseigneur, né de son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV et d'Élisabeth de France. Ce prince, mort le 14 avril 1711, avait eu de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, 1° LOUIS, duc de Bourgogne, mort le 18 février 1712, après avoir eu de Marie-Adélaïde de Savoie 3 fils, dont deux morts en bas âge, et LOUIS XV, né le 15 février 1710 (*voy.* BOURGOGNE); 2° PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Espagne, dans la personne duquel commence la tige des Bourbons espagnols, qui projette les branches collatérales de Parme et Plaisance et des Deux-Siciles (*voy.* PHILIPPE V); 3° CHARLES, duc de Berri, mort en 1714 (*voy.* BERRI).

Louis XIV eut encore 2 fils et 3 filles morts jeunes. Nous ne parlons pas ici de 11 autres de ses enfants naturels, et légitimés.

Après la guerre presque ridicule de la Fronde, où le parlement, embarrassé dans les formes lentes de la procédure, se prêtait gauchement aux allures de quelques princes brouillons et factieux, on ne trouve plus debout qu'un grand roi, planant avec majesté sur son peuple. L'aristocratie, comme corps, était moissonnée; l'égalité démocratique n'était encore qu'en germe. Tandis que la classe moyenne croissait sous l'aile de la royauté, trop faible encore pour élever ses prétentions à la vie politique, il n'y avait place que pour le despotisme, et Louis XIV put dire, avec vérité : « L'État, c'est moi. »

« Ce fut pour la France une chance heureuse d'avoir produit dans ce moment même un roi capable de remplir avec éclat cette période obligée d'asservissement, » a dit M. de Chateaubriand.

« Dans les 30 premières années de l'avénement de Louis XIV aux affaires, il siégeait 8 heures par jour aux conseils, conciliant les affaires avec les plaisirs, écoutant, consultant, mais jugeant lui-même. Ses ministres changeaient, mouraient; lui, toujours le même, il accomplissait les devoirs, les cérémonies, les fêtes de la royauté, avec la régularité du soleil qu'il avait choisi pour emblème. » (Michelet, *Précis*, etc., p. 216.)

M. Guizot, dans son Cours de 1828, a exposé, avec la profondeur qui le caractérise, comment

le gouvernement de Louis XIV a fait marcher la France en tête de la civilisation, attirant les regards et gouvernant les esprits par son opinion. Ne se bornant pas à attribuer cette influence à son éclat, à ses conquêtes, à la magnificence de sa gloire littéraire, l'historien pénètre plus avant dans les causes, en donnant le caractère de ses guerres, de sa diplomatie, de son administration.

Sous sa main la guerre, perdant ce caractère qui poussait les peuples et les souverains à chercher au loin des États et des aventures, comme l'expédition de Charles VIII à Naples, et de Charles XII en Russie, prend sa source dans l'intérêt politique du pays. Elle tend à consolider son territoire et à le pousser jusqu'à ses frontières naturelles. La Franche-Comté, la Flandre, l'Alsace, sont incorporées à la monarchie; les Pyrénées s'abaissent ou cessent d'être hostiles, et la sûreté de la France trouve une garantie nouvelle dans cette accession d'un territoire couvert d'une ceinture de forteresses.

Sa diplomatie, conduite avec des principes fixes et dans un but constant, échappe à l'influence du principe religieux qui avait mis aux mains si longtemps la ligue protestante et la ligue catholique en Europe. Elle vise à l'abaissement des puissances rivales, pour donner la prépondérance à la France. L'habileté de ses négociateurs étonne : quand on compare les dépêches, les mémoires, le savoir-faire des Torcy, des d'Avaux, avec celle des négociateurs étrangers, on est frappé de leur supériorité. Sérieux, actifs, appliqués, ces courtisans d'un roi absolu jugent les événements extérieurs, les partis, les besoins de la liberté, les révolutions populaires, mieux que la plupart des nationaux contemporains eux-mêmes. Les ministres hollandais paraissent seuls en état de rivaliser avec eux. On conçoit l'imposante attitude que devaient donner des guerres et des négociations ainsi dirigées.

L'administration était à peine ébauchée : il l'organisa pour faire arriver d'une manière sûre et prompte l'action du pouvoir central dans toutes les parties de la société et faire remonter vers lui les forces de cette société, soit en hommes, soit en argent. Cet admirable instrument de puissance et d'unité manquait alors aux autres gouvernements européens.

En législation, même activité, mêmes progrès. L'ordonnance civile et criminelle, celles de procédure, du commerce, de la marine, des eaux et forêts, sont des codes discutés dans l'intérieur du conseil d'État, conçus, non dans l'intérêt de la liberté, mais dans celui de l'ordre public, goûté à cette époque.

Telles sont les sources où Louis XIV a puisé sa force et sa prépondérance. Jusqu'alors les gouvernements assiégés d'ennemis et de partis intérieurs passaient le temps à combattre pour leur existence. Celui de Louis XIV fit ses affaires en sécurité et ne craignit pas de se montrer actif dans toutes sortes d'innovations favorables aux progrès des lettres, des arts, de la richesse. Pendant tout le XVIIe siècle il fut le type des gouvernements, non-seulement pour les souverains, mais pour les peuples mêmes.

Mais par le vice fondamental du despotisme, qui ne veut pas d'obstacles à son action, ce gouvernement si fort assista à sa propre décadence; il vieillit avec Louis XIV. En 1712 il était aussi usé que lui. Le cortége des grands hommes, qui d'abord avait éclairé des flambeaux de la gloire le superbe catafalque de nos libertés, avait disparu. Dans l'administration, comme aux armées, des hommes médiocres les avaient remplacées, et l'on vit, après nos revers multipliés, l'ennemi pousser ses partis jusqu'à quelques lieues de Paris. Louis XIV emporta au tombeau (1715) les malédictions des protestants persécutés, qui, forcés de s'expatrier, allèrent enrichir l'étranger de leur industrie et de leurs capitaux. Ses profusions et les dépenses de la guerre laissèrent la France sous le faix d'une dette de près de 4 milliards d'aujourd'hui, et le peuple insulta son cercueil.

La popularité entoura de sa faveur le régent Philippe d'Orléans, dont la politique plus amie de la liberté, les mœurs dissolues et le cortége de roués, offraient un contraste tranché avec le règne précédent. Enfant, Louis XV respira cet air infecté de la régence, et les goûts dépravés de sa vieillesse, la longue et honteuse domination de la Pompadour et de la Dubarry, ses maîtresses, le couvrirent d'un mépris funeste à la royauté. Homme indécis, qui toujours devait être mené, il s'endort avec la France pendant près de 20 ans, sous le ministère du cardinal de Fleury, qui envoyait 1,500 hommes contre 50,000 Russes en Pologne, pour y soutenir l'élection de Stanislas Leczinski (1733), beau-père du roi. Cependant la Lorraine est cédée à la France, comme compensation, par l'empereur Charles VI empressé d'assurer à tout prix sa succession à sa fille Marie-Thérèse (1738). Dans la guerre qui éclate à cette occasion, l'occupation de la Bohême et la victoire de Fontenoi jettent sur les armes françaises un éclat momentané bien compensé par l'abandon de l'électeur de Bavière,

empereur d'un moment, à la vengeance de l'Autriche (1743). Plus tard, les humiliations de la guerre de sept ans vinrent précipiter le discrédit du gouvernement. Au dedans comme au dehors il était frappé d'impuissance. Il s'effaçait devant l'opinion publique qui saisissait l'autorité morale, portant un examen sans bornes sur tout : religion, politique, philosophie, nature morale et matérielle. Cette opinion, reine de l'époque, bouleversait les idées, les sciences, avec une audace incroyable, inspirée par son isolement de la pratique des affaires, dont les difficultés dans l'application servent à contenir la témérité des idées purement spéculatives. Le mouvement qui faisait rouler vers l'abîme la monarchie absolue, n'échappait pas à l'esprit de Louis XV; mais son égoïsme retrouvait la sécurité en songeant qu'elle durerait encore plus que lui.

Ce roi mourut en 1774. Son fils Louis, dauphin, marié à Marie-Thérèse d'Espagne, était mort en 1765, laissant trois fils : 1° Louis XVI, qui succéda à son grand-père et périt à 39 ans en 1793; 2° Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, depuis Louis XVIII, mort en 1824; 3° Charles-Philippe, comte d'Artois, successeur de son frère sous le nom de Charles X, détrôné en 1830, mort en 1836.

Louis XVI, marié à Marie-Antoinette d'Autriche, morte sur l'échafaud en 1793, en eut : 1° Louis, dauphin, mort en 1789 à 11 ans; 2° Louis XVII, son successeur, mort âgé de 10 ans, dans la captivité en 1795; 3° Marie-Thérèse, dit Mme Royale, née en 1778, qui a épousé son cousin le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, né en 1775, mort en 1844 (*voy*. Louis et Angoulême). Le comte d'Artois, outre Louis-Antoine, duc d'Angoulême et dauphin, a eu de Marie-Thérèse de Sardaigne, Charles, duc de Berri (*voy*. Berri), né en 1778. Ce prince, assassiné par Louvel en 1820, a laissé de son épouse Caroline de Sicile, Marie-Louise-Thérèse, dite Mlle d'Artois, et le duc de Bordeaux (*voy*. ce mot), en faveur duquel Charles X et son fils, le duc d'Angoulême, ont abdiqué inutilement en 1830.

Quand, à la suite du mécontentement général et du désordre des finances, le vertueux Louis XVI appela à son aide les états de la nation, tombés depuis près de deux siècles en désuétude, l'opinion publique, qui avait pris en haine ou en mépris l'état social tout entier, enivrée à son tour par le pouvoir presque absolu qu'elle exerçait, renversa, avec la rapidité de l'ouragan, institutions, opinions, mœurs, société. Sur le sol ainsi nivelé le sang de Louis XVI avait coulé emportant la royauté des Bourbons. Ses frères attendirent plus de vingt années dans l'exil qu'une croisade européenne les ramenât dans cette France épuisée par les guerres de l'empire. A travers les tourmentes révolutionnaires, ou sous le sceptre glorieux de Napoléon, elle avait en vain cherché l'accord difficile du pouvoir et des libertés. Louis XVIII lui rapportait ce don précieux, avec la charte et la paix. Rejeté hors de France par le débarquement de Napoléon, mais revenu après les cent-jours, tant qu'il vécut il maintint avec adresse la balance entre les partis, luttant contre l'impopularité attachée à sa branche, qui, ramenée par les armées étrangères à la suite de longs revers et saisie d'une incurable défiance envers les générations nouvelles, grandies en son absence, cherchait à les contenir en prenant son point d'appui au dehors. Un élan de confiance saisit un instant Charles X à son avénement, mais bientôt il retomba dans la défiance qu'augmentait son défaut de lumières politiques; et, cédant à de funestes conseils, il crut pouvoir ravir à la classe moyenne les garanties politiques qu'il avait jurées. Le privilége de nommer les députés, de faire les lois, d'asseoir et de voter l'impôt, de recueillir enfin les principaux fruits du gouvernement représentatif, il songeait à les concentrer entre les mains d'une aristocratie sans influence, dont les intérêts, les souvenirs, les opinions étaient antipathiques avec cette classe moyenne, qui, en France, possède le sol, les richesses de l'industrie, les lumières, l'activité. Enflé par la prise d'Alger et irrité par la résistance des députés de 1830, il manifestait sans détour toute la portée de ses intentions par ses ordonnances du mois de juillet, quand l'insurrection des Parisiens brisa comme un verre fragile son pouvoir et cette *légitimité,* talisman avec lequel il croyait braver la tempête. Reconduit avec égards à Cherbourg où il s'embarqua pour l'Angleterre, il se retira depuis en Bohême avec le duc et la duchesse d'Angoulême et le jeune duc de Bordeaux. Il mourut à Goritz le 6 novembre 1836. Sa chute signale un écueil des restaurations; elle montre que la légitimité, élément précieux du pouvoir monarchique, ne porte ses fruits qu'en s'alliant aux affections et aux intérêts dominants. Debosc.

BOURBONS D'ESPAGNE, DES DEUX-SICILES ET DE PARME. La maison de Bourbon, issue de Robert le Fort d'une part, par les premiers seigneurs de ce nom, de l'autre par la branche fondée par Robert, comte de Clermont, fils de

saint Louis, et encore, dit-on, par la maison d'Albret à laquelle elle s'allia, jouissait, sous les Valois, du rang des *premiers princes du sang*. Par la trahison du connétable de Bourbon elle était déchue de sa splendeur et de son ancienne puissance, lorsqu'elle se para d'une couronne royale, à la suite du mariage du duc Antoine avec Jeanne d'Albret, héritière de Navarre. Henri IV, d'abord éloigné du trône de France par le fanatisme religieux qui secondait les prétentions des Guise, s'y assit à la fin et réunit à une couronne sans éclat celle des Capétiens, ses ancêtres, l'une des plus brillantes de la chrétienté.

Mais là ne s'arrêta pas la fortune de la maison de Bourbon ou de celle de Vendôme qui en est une branche cadette. On a vu, dans l'article précédent, que Louis XIV plaça l'un de ses petits-fils sur le trône des Espagnes et des Indes auquel, à cette époque, étaient soumises les Deux-Siciles; et ainsi sa race semblait destinée à entrer à son tour en possession de cet empire presque universel longtemps exercé en Europe par la maison de Habsbourg. Les droits du roi étaient litigieux et d'ailleurs il y avait formellement renoncé; ceux de sa femme Marie-Thérèse, fille du roi Philippe IV et de leur descendance, les ducs de Bourgogne et d'Anjou, n'étaient pas moins contestables. Néanmoins le petit-fils de Louis XIV fut proclamé roi à Madrid, en 1700, sous le nom de PHILIPPE V. La dynastie nouvelle régna sur l'Espagne jusqu'à nos jours et sans autre interruption que celle de la guerre de la Péninsule, suscitée par Napoléon lorsqu'il imposa comme roi à l'Espagne son frère Joseph.

Les Bourbons ne donnèrent point à ce pays de ces rois puissants et dominateurs tels qu'il en avait vu dans Charles Ier et dans Philippe II; mais l'administration fut réglée sous Charles III et l'agriculture encouragée. Le pacte de famille entraîna souvent l'Espagne dans des guerres; cependant elle put s'occuper d'elle-même plus qu'elle n'avait fait jusque-là, et des ministres habiles la poussèrent dans la voie du progrès social. Après Philippe V (1700-1746), FERDINAND VI (1746-1759), CHARLES III (1759-1788), CHARLES IV (1788-1808), et FERDINAND VII (1814-1833), régnèrent successivement. Ferdinand VII qui n'avait pas de descendance mâle, mais à qui sa 3e femme avait donné deux filles, abolit dans ses États la loi salique, et à sa mort, en 1833, le trône passa à ISABELLE II, sa fille aînée, qui l'occupe aujourd'hui. Cependant, le chef actuel de la maison, don CARLOS, frère de Ferdinand VII, se jeta, en 1834, dans les provinces basques où déjà une insurrection s'était organisée, et prit le titre de roi; mais, sur la proposition de la reine régente, les cortès réunies à Madrid ont prononcé son exclusion du trône et celle de sa postérité, pour fait de rébellion et de lèse-majesté.

Philippe V, tranquille possesseur du trône d'Espagne, ne put conserver celui des Deux-Siciles où la maison de Habsbourg opéra sa restauration dans la personne d'un fils de Léopold Ier qui prit le titre de Charles III. Élisabeth de Farnèse, héritière de Parme et femme de Philippe V, opposa à ce prince son fils du même nom qui finit par se faire proclamer roi en 1735. Alors la maison de Bourbon resta en possession de ce nouveau trône, en même temps qu'elle fit l'acquisition des duchés de Parme et de Plaisance, dévolus au second fils d'Élisabeth. Cette dernière souveraineté est dans ce moment en d'autres mains (*voy.* MARIE-LOUISE), mais elle doit être restituée aux Bourbons à la mort de la duchesse actuelle, et le duché de Lucques leur a été donné provisoirement en dépôt.

CHARLES III, fils de Philippe V et d'Élisabeth de Farnèse, succéda en 1759 à son frère Ferdinand VI sur le trône d'Espagne et céda celui de Naples à son 3e fils, FERDINAND, IVe du nom, et depuis appelé Ferdinand Ier (1759-1825); celui-ci eut pour successeurs son fils FRANÇOIS Ier (1825-1830) et son petit-fils FERDINAND II, le roi actuel. La reine des Français Marie-Amélie est une fille de Ferdinand Ier; madame la duchesse de Berri et Marie-Christine, reine régente d'Espagne, sont des filles de François Ier; les deux rois ont laissé plusieurs autres princes et princesses.

Le futur possesseur de Parme et de Plaisance est l'infant d'Espagne, duc de Lucques, CHARLES-LOUIS, fils de la reine d'Étrurie. . SCHNITZLER.

BOURCER UNE VOILE. (*Marine.*) C'est ne fixer cette voile que par les sommets de ses deux angles inférieurs, ou *cargue-points*, en laissant toutes les autres manœuvres sans être tendues, ou *largues*; la voile se bombe alors par le vent. On coure sous la misaine *bourcée*, quand on veut faire peu de chemin; au lieu qu'on la *borde* par les autres cargues et la bouline du vent, lorsqu'on veut bien marcher. DUB...

BOURDALOUE (LOUIS), né à Bourges le 20 août 1632, entra dans la société de Jésus à l'âge de 16 ans. Les dix-huit premières années qu'il y passa furent employées à achever ses études et à remplir successivement les chaires de rhétorique, de philosophie et de théologie morale. Ses supérieurs, reconnaissant en lui un grand talent pour la prédication, l'envoyèrent prêcher en

province, où il obtint un succès tel qu'ils le rappelèrent à Paris. Sur ce grand théâtre, il lutta avec avantage contre le mauvais goût, les manières ridicules et le style ampoulé des prédicateurs de son temps : aussi, à Paris, comme en province, ses succès furent prodigieux, et, plus qu'en province, ratifiés par tout ce que la cour et la ville comptaient de juges éclairés. « Je n'ai jamais rien entendu de plus étonnant que le père Bourdaloue, » écrivait à sa fille madame de Sévigné. — Quelque temps après, mandé à la cour par Louis XIV, il y prêcha l'avent de 1670 et le carême de 1672. Il fut redemandé pour les carêmes de 1674, 1675, 1680 et 1682, et pour les avents de 1684, 1686, 1689 et 1693. Ainsi, il parut dix fois à la cour, ce qui est d'autant plus remarquable que le même prédicateur y était rarement appelé jusqu'à trois fois. — Après la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV l'envoya en Languedoc pour faire goûter aux nouveaux convertis la religion catholique. Dans cette mission si délicate, Bourdaloue sut concilier tout ce qu'il devait aux uns et aux autres, tout ce qu'il devait à ses devoirs, tout ce qu'il se devait à lui-même. Sa douceur, sa tolérance, lui acquirent l'estime des deux partis.—En 1700, il abandonna la chaire et se voua tout entier aux assemblées de charité, aux hôpitaux et aux prisons, et, passant de la chaire au lit des mourants, il sut les consoler sans les effrayer, et masquer, par tout le prestige de l'espérance, toute l'horreur de cette transition si redoutée de la vie à la mort.—Il mourut le 13 mai 1704 à l'âge de 72 ans, après avoir dit la messe la veille.—Dans ses prédications, Bourdaloue, simple et érudit tout à la fois, insinuant, concis, nerveux, serré sans sécheresse, et profond sans obscurité, savait se mettre à la portée de ses auditeurs.—Nourri de la lecture des Pères de l'Église, il avait l'âme, le génie et l'abondance de Chrysostome ou d'Augustin. Son style, quoique sévère, n'avait rien de recherché; mais, plein de force et d'énergie, il était fleuri, gracieux ou orné sans affectation. Il s'arrêtait peu à certaines pensées ou toutes mystiques ou seulement pieuses; il ne les rejetait ni nes les affaiblissait, mais n'avançait rien qui ne parût solidement établi dans la religion. Sa fécondité était telle qu'il a composé divers discours sur le même sujet. Sur certains sujets, il y en a jusqu'à quatre, mais communément deux ou trois, tous si complets, qu'à les prendre chacun séparément il semble qu'il ait épuisé toute sa matière. — On l'a souvent mis en parallèle avec Massillon; mais, éloquents tous les deux, ils le sont d'une manière différente : ils ont chacun un caractère propre, distinctif, original, qui exclut toute comparaison exacte, et l'on pourrait dire avec raison que ce que Massillon dut au sentiment, Bourdaloue le dut à la force de son génie. — Quelques autres l'ont placé après Fléchier et Bossuet; cependant la première partie d'une de ses Passions, dans laquelle il s'attache à prouver que la mort du fils de Dieu est le triomphe de sa puissance, est regardée avec raison comme le chef-d'œuvre de l'éloquence chrétienne. Du reste, Bossuet disait de lui : Cet *homme sera éternellement mon maître en tout.* — Quoi qu'il en soit, Bourdaloue eut le talent de se faire goûter également des grands et du peuple, des gens du monde et des hommes pieux, et d'exercer sur eux tous un empire qu'il dut à la douceur de ses mœurs et à la force de ses raisonnements. — Le père Bretonneau, son confrère, a donné deux éditions de ses œuvres imprimées à Paris, en l'année 1707 et suiv. : celle en 15 vol. in-8° est la plus estimée; sur l'autre, en 18 vol. in-12, ont été faites les éditions contrefaites de Lyon, Rouen, Toulouse, Amsterdam. Cette édition se distribue ainsi qu'il suit : *Avent*, 1 vol.; *Carême*, 3 vol.; *Exhortations*, 2 vol.; *Dominicales*, 4 vol.; *Panégyriques*, 2 vol.; *Mystères*, 2 vol.; *Retraites*, 1 vol.; *Pensées*, 3 vol. Ces pensées ne sont que des réflexions ou mieux encore des fragments de sermons non prêchés. En 1793, on imprima de lui des *Sermons pour tous les jours de l'année* (Anvers et Bruxelles, 3 vol. in-12). Ces éditions, faites d'après des copies inexactes, ne méritent aucune confiance. En 1812, l'abbé Sicard publia des *Sermons inédits de Bourdaloue* (Paris, in-12 et in-8°). D'autres éditions ont été faites depuis, bien supérieures à toutes celles précitées. — La vie de Bourdaloue a été écrite par madame de Pringi (Paris, 1705, in-4°). On y lit l'anecdote suivante : « Bourdaloue avait son franc parler avec Louis XIV. Un jour le roi lui dit : *Mon père, vous devez être content de moi, madame de Montespan est à Clagni? Oui, sire,* répondit Bourdaloue, *mais Dieu serait plus satisfait si Clagni était à 70 lieues de Versailles.*

On a donné le nom du prédicateur fameux dont on vient de lire la vie, d'abord à une étoffe assez simple et assez modeste, dont les femmes s'habillèrent pendant quelque temps, après une réforme dans le luxe, opérée, dit-on, par ses sermons; puis à une sorte de tresse d'or, d'argent ou de soie, large d'environ un doigt, qui se mettait autour des chapeaux d'homme, et qui s'attachait avec une petite boucle de métal, comme il est d'usage encore aujourd'hui d'y attacher un simple ruban. « Le P. Bourdaloue,

dit Richelet, dans sa *Manière de parler la langue française* (page 176, édit. de Lyon, 1697), prêchant un jour contre la magnificence des habits de femme, toucha si fort la plupart d'entre elles qu'elles se réformèrent et changèrent leurs superbes étoffes en de plus modestes, qui furent alors nommées *bourdalou* ou *bourdaloue*. DICT. DE LA CONV.

BOURDE, mot dérivé, selon Ménage, de l'italien *burla*, plaisanterie, d'où nous avons fait aussi le mot *burlesque*, ou, selon plus de probabilité, de la basse latinité *burda*, fait de *versutia*, et qui signifie tout à la fois fausseté, mensonge, plaisanterie, raillerie, sornette, etc. On dit *bailler des bourdes*, pour débiter des mensonges, donner des contes pour argent comptant.

En termes de marine, on appelle *bourde* une voile dont on se sert quand le temps est tempéré. On avait aussi donné ce nom à une espèce de sonde très-mauvaise. — Enfin, on a appelé *bourdes*, de *burdo*, des espèces de béquilles, des potences, etc., et *bourde* est aussi le nom du bâton des pèlerins, plus connu sous celui de *bourdon*. X.

BOURDON. Ce mot a beaucoup d'acceptions. Il est le nom d'un insecte dont nous parlons aux articles BOURDONNEMENT et ABEILLE. On nomme *bourdon des pèlerins* leur long bâton de voyage. Dans plusieurs chapitres les chanoines ou bénéficiers en chape qui sont au lutrin, portent aussi de ces bourdons qui sont très-hauts, revêtus de feuilles d'argent ou de vermeil et surmontés de divers ornements.

La cloche qui porte le nom de *bourdon* est d'un son grave et de fortes dimensions; on ne sonne ces grosses cloches que dans les grandes occasions. Le bourdon de Notre-Dame de Paris pèse près de 32 milliers et son battant est du poids de 976 liv. Elle fut fondue en 1682 et définitivement suspendue en 1685. S.

BOURDON. (*Musique*.) Jeu d'orgue de l'espèce des flûtes, composé de tuyaux à ouverture cylindrique ou carrée, bouchés à leur extrémité supérieure, et produisant, à cause de cela, l'octave grave du son qui en sortirait s'ils étaient ouverts par les deux bouts. Il est facile de se rendre compte de ce phénomène, en considérant que la colonne d'air mise en vibration par le vent du soufflet doit parcourir deux fois la longueur du tuyau, puisqu'elle ne trouve pas d'issue à l'extrémité supérieure; la longueur étant doublée, au moyen de cette allée et venue, l'intonation se trouve nécessairement baissée d'une octave.

Le son d'un bourdon est plus sourd et plus faible que celui d'une flûte ouverte sonnant à l'unisson; mais dans les petites orgues ce désavantage est balancé par l'exiguïté de la place qu'occupe le bourdon.

Il y a des bourdons de 4, de 8, de 16 et de 32 pieds, c'est-à-dire, dont le son le plus grave est à l'unisson d'un tuyau de 4, de 8, de 16 et de 32 pieds, d'où il suit que le tuyau le plus grand d'un bourdon de 4 n'a que 2 pieds; celui d'un bourdon de 8 a 4 pieds, et ainsi des autres.

Dans les orgues de petite dimension, où la place manque pour mettre une flûte de 8 pieds ouverte, on emploie un bourdon de 8, une flûte ouverte de 4 pieds, un bourdon de 4 et un *prestant* ou flûte ouverte de 2 pieds. Tous ces jeux s'emploient dans la combinaison d'orgue qu'on appelle *jeux de fonds*. *Voy*. ORGUE, FLUTE OUVERTE et PRESTANT.

Les bourdons de 8, de 16 et de 32 pieds sont ordinairement en chêne de beau choix. Le bourdon de 4 est en étain ou en *étoffe*, mélange d'étain, de plomb ou de zinc. Quelques bourdons sont faits en bois doublé de plomb ou d'étain.

On appelle aussi *bourdon* la grosse corde à vide de la vielle des Auvergnats et des Savoyards, ainsi que le plus long tuyau des musettes et des cornemuses. E. FÉTIS.

BOURDON (SÉBASTIEN), peintre et graveur naquit à Montpellier en 1616, d'un calviniste, peintre sur verre, qui l'envoya à 7 ans étudier à Paris, sous un peintre médiocre. A 16 ans, livré à lui-même, cherchant de ville en ville à utiliser ses talents et ne trouvant point à s'occuper, il se fit soldat. Son capitaine, ayant vu quelques-uns de ses dessins, en reconnut le mérite, lui donna son congé, et l'aida par des secours pécuniaires à suivre ses études. A 18 ans Bourdon partit pour l'Italie où il se mit aux gages d'un marchand de tableaux qui profita de la facilité extraordinaire qu'il avait de s'identifier avec tous les maîtres, en lui faisant exécuter des tableaux dans le style et la manière de Claude Lorrain, de Michel-Ange, du Caravage, de Sacchi, du Bamboche qu'il imitait à s'y méprendre. De retour en France il fit pour l'église Notre-Dame de Paris ce célèbre *Crucifiement de saint Pierre* qui passe pour son chef-d'œuvre et que l'on range, comme son tableau de l'église de Saint-Pierre à Rome, au nombre des productions les plus estimables de l'école française. En 1652 il quitta de nouveau la France, agitée par la Fronde, et Christine de Suède le fit son premier peintre. Ne trouvant là que des portraits à peindre, il revint dans son pays natal et s'y fixa enfin. Ce fut alors qu'il exécuta pour l'église Saint-Benoît un *Christ mort aux pieds de la Vierge* qui seul suffirait pour justifier sa

grande réputation, si son *Martyre de saint Protais*, ses *Sept œuvres de miséricorde*, son *Salomon* sacrifiant à la déesse des Sidoniens, son *Martyre de saint André*, ne témoignaient encore de l'éminence de son talent comme peintre d'histoire. Son *Retour de l'arche* de la captivité est cité par Reynolds comme un paysage historique du plus grand style et de la pensée la plus sublime. Sébastien Bourdon n'a ni la sagesse du Poussin, ni la grâce de Lesueur; mais, par la fécondité, l'originalité de son génie, la vivacité de ses pensées, son pinceau facile et spirituel, il justifie la réputation qu'il s'est acquise comme peintre d'histoire. Comme paysagiste, il se place assez près de Claude Lorrain et du Poussin.

Bourdon fut l'un des douze anciens peintres qui commencèrent, en 1648, l'établissement de l'Académie de peinture dont il fut plus tard élu recteur. Il mourut à Paris en 1671.

Comme graveur, Bourdon s'est fait un nom célèbre. On a de sa main une quarantaine d'estampes exécutées d'après ses propres dessins; l'on y remarque le même esprit, le même feu que dans ses tableaux. En général, il avançait beaucoup ses planches à l'eau forte et les terminait ensuite avec le burin d'une manière très-adroite. Les Sept œuvres de miséricorde sont ses pièces capitales. Heinecke a donné le catalogue de ses estampes et de celles exécutées d'après lui. L. C. Soyer.

BOURDONNAIE (François-Régis, comte de la), ministre de la restauration, était né à Angers, en 1767. Officier municipal de sa ville natale, il ne se décida à embrasser le parti de l'émigration qu'en 1792. Il prit du service dans l'armée du prince de Condé, se comporta vaillamment, et ne quitta ses frères d'armes, après le licenciement, que pour se réunir aux chouans et plus tard aux Vendéens. Lors de la pacification générale des départements de l'ouest, il se rallia, comme tant d'autres, au gouvernement, fut réintégré dans une partie de ses biens et devint successivement membre du conseil général du département de Maine-et-Loire, maire d'Angers et candidat au corps législatif. Dévoué sincèrement à l'ancien ordre des choses, il contribua de tout son pouvoir à son rétablissement. Sa conduite, pendant la première restauration, lui valut un arrêt de proscription pendant les cent-jours. En 1815, la ville d'Angers le choisit pour son représentant à la chambre des députés, et, dès son arrivée, le comte de Labourdonnaie se rangea parmi cette majorité connue sous le nom d'ultrà-royaliste. Homme froid et dénué d'éloquence, il arrivait à son but à force de persévérance : les premières motions qu'il fit, et qui toutes portaient l'empreinte d'une rigueur excessive et d'une singulière énergie, lui firent décerner, par certains journalistes, le surnom de *jacobin blanc*. M. Decazes, dont il s'évertuait à contrarier les projets, se vengea de lui en l'appelant *un tigre à froid*. Quelques-unes de ses propositions subsistent malheureusement pour justifier de semblables qualifications : celle, entre autres, dans laquelle il fit entrer trois catégories de proscriptions, dont les deux premières entraînaient la mort, et la troisième la déportation. Envoyé de nouveau à la chambre de 1816, malgré les difficultés que les ministres opposèrent à sa réélection, il devint bientôt le chef de l'extrême droite, et, dans sa haine contre la politique ministérielle, il ne craignit pas de faire alliance avec l'opposition. En 1817, ses fréquentes apparitions à la tribune le firent surnommer, par *la Minerve*, l'Ajax du côté droit. Porté, en 1821, à la vice-présidence de la chambre, il fut, l'année suivante, présenté le premier à la nomination du roi, comme candidat à la présidence; mais le choix tomba sur M. Ravez. A l'époque de la dissolution opérée par Charles X, en 1827, la Bourdonnaie fut encore réélu par son département, et sa persistante opposition contribua à frapper de mort le ministère Villèle, qui fit place à celui de Martignac. En 1829, le prince de Polignac, de retour d'Angleterre, ayant été chargé de composer un nouveau ministère, la Bourdonnaie reçut en partage le portefeuille de l'intérieur; mais, la majorité lui ayant fait défaut, il se vit contraint d'offrir sa démission, et reçut en dédommagement le titre de ministre d'État, celui de membre du conseil privé et la dignité de pair de France. Sa renonciation aux affaires était ainsi motivée ; « Quand je joue ma tête, j'aime à tenir les cartes [1]. » Depuis ce moment, retiré dans ses terres, il vit passer la révolution de 1830, qu'il avait prévue (séance du 14 juillet 1828), sans donner signe d'existence politique, et il termina ses jours, le 28 août 1839, en son château de Mésangeau, près de Beaupréau (Maine-et-Loire). Déaddé.

Le comte Anne-François-Augustin de la Bourdonnaie était aussi de cette ancienne famille de

[1] « D'une vaste capacité, a dit M. de Chateaubriand (*Congrès de Vérone*, t. Ier, p. 304), mais un peu faible de caractère, comme les esprits entiers qui ne sont pas dominateurs, M. de la Bourdonnaie ne fit que passer dans le conseil de Charles X. Sous le prétexte assez vrai qu'il était environné d'imbéciles, incapables de prendre un parti, il se retira habilement des affaires au bout de trois mois. Il est resté de lui une bonne ordonnance, l'ordonnance relative à l'école des chartes. »

Bretagne. Né à Guérande, le 27 septembre 1747, il reçut une éducation toute militaire. S'étant trouvé en opposition avec Dumouriez, après la conquête de la Belgique, où il avait un commandement, il fut rappelé à Paris; mais il parvint à se justifier, et fut envoyé à l'armée des Pyrénées. Une ancienne blessure le força à se retirer à Dax, où il mourut en novembre 1793.

Le marquis de la Bourdonnaie, maréchal de camp, mort en 1829, à l'âge de 77 ans, appartenait à une autre branche de la même famille : c'était le père de M. Arthur de la Bourdonnaie, né à Paris le 29 janvier 1785, qui, parvenu au grade de maréchal de camp, était, à la révolution de juillet, gentilhomme de la chambre du roi, et représentant du Morbihan à la chambre des députés, depuis 1827. Il continua de siéger à la chambre pendant la session de 1830; mais son mandat ne lui fut rendu qu'en 1837; il lui a été renouvelé aux élections de 1839. Il est mort le 11 avril 1844. Z.

BOURDONNAIS (Bertrand-François Mahé de la), gouverneur des îles de France et de Bourbon, naquit à Saint-Malo, le 11 février 1699. Destiné, dès son enfance, à la marine, il fit plusieurs campagnes dans les mers du Sud et les mers du Nord; et, en 1723, il était déjà second capitaine sur les bâtiments de la compagnie des Indes. Ce fut en cette qualité qu'en 1724 il prit une part active à la conquête de Mahé, d'où lui vint le surnom de Mahé, ajouté depuis à son nom. Les sollicitations du vice-roi de Goa le firent entrer au service du Portugal; mais en 1733, la Bourdonnais retourna dans son pays, et, peu de temps après, il fut nommé gouverneur des îles de France et de Bourbon. La première de ces colonies, où il arriva au mois de juin 1735, se trouvait dans l'état le plus déplorable. La Bourdonnais ne se laissa pas rebuter par les grandes difficultés qu'il avait à vaincre, et, en moins de quatre ans, l'île n'était plus reconnaissable, tant il y avait fait d'heureux changements. Ce fut lui qui y introduisit la culture du manioc, du sucre, du café et du coton. « Tout ce que j'ai vu dans cette île, écrit Bernardin de Saint-Pierre, de plus utile et de mieux exécuté, était son ouvrage. » L'île Bourbon lui dut aussi d'importantes améliorations. La croix de Saint-Louis fut, en 1737, la récompense de ses travaux. En 1740, la Bourdonnais fit un nouveau voyage en France. A cette époque, tout faisait présumer une rupture avec l'Angleterre. Nommé au commandement d'une escadre qui devait se rendre dans les mers de l'Inde, il arriva à Pondichéry en 1741, et, remettant immédiatement à la voile, il alla au secours de Mahé, assiégé par les Naïrs. Après plusieurs combats, où il paya de sa personne, il força Bayanor, chef des Naïrs, à lever le siége. Au moment où il se disposait à agir contre la compagnie anglaise, on lui expédia l'ordre de renvoyer ses vaisseaux en Europe. Il obéit, mais en sollicitant son rappel, qui lui fut refusé de la manière la plus flatteuse. En septembre 1744, une frégate lui apporta de France la nouvelle de la déclaration de guerre contre l'Angleterre. Cependant ce ne fut pas avant 1746 qu'il put prendre la mer. Le 6 juillet, il rencontra, sur la côte de Coromandel, le commodore Peyton, avec 6 vaisseaux. Il n'hésita pas à l'attaquer. Des neuf vaisseaux qu'il commandait, trois furent d'abord mis hors de combat; mais, avec les six autres, il força le commodore à lui abandonner le champ de bataille. Le conseil supérieur de Pondichéry ayant résolu le siége de Madras (*voy.*), la Bourdonnais fut chargé de cette entreprise. Le 14 septembre de la même année, il était devant cette place, et, le 21, une capitulation était signée, en vertu de laquelle Madras ouvrit ses portes aux Français, à condition de rachat. Cependant, Dupleix [1] refusa de ratifier cette capitulation; et à peine la Bourdonnais eut-il quitté Madras, qu'un arrêt du conseil de Pondichéry (7 novembre) annula le traité, et que la ville Noire (*voy.* Inde) qui alors ne renfermait pas moins de 80,000 habitants de toutes les nations, fut rasée. A son arrivée à Pondichéry, Dupleix lui exhiba un ordre de la cour, lui enjoignant de prendre le commandement des vaisseaux de la compagnie qui se trouvaient dans les mers de l'Inde, et de les reconduire en Europe. Au mois d'avril 1747, il appareilla de l'île de France. Arrivé à la Martinique conformément à ses instructions, il résolut de passer en France pour se laver d'odieuses inculpations, qui ne tendaient à rien moins qu'à établir sa connivence avec les ennemis de l'État, dans le but d'amener la ruine de la compagnie française. A cet effet, il prit passage sur un bâtiment hollandais. Mais, dans une relâche à Falmouth, il fut reconnu et fait prisonnier de guerre. Cependant, sur sa parole d'honneur qu'il retournerait se constituer prisonnier, le gouvernement anglais lui permit de passer sur le continent. Trois jours après son arrivée à Paris (mars 1748), il fut arrêté et enfermé à la Bastille, où on le traita avec la dernière inhumanité. Ce ne fut qu'après trois ans de détention que son innocence fut reconnue. Mais les privations et les

[1] Nous renvoyons à l'art. Dupleix, et aux détails qu'on a donnés sur lui à l'occasion des possessions françaises dans l'Inde. *Voy.* Inde. S.

souffrances qu'il avait endurées avaient entièrement détruit sa santé. Son existence ne fut plus qu'une douloureuse agonie. Il succomba le 9 septembre 1753. En 1774, le gouvernement accorda une pension à la veuve de la Bourdonnais, « mort, selon les propres expressions du brevet, sans avoir reçu aucune récompense ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services. »

La Bourdonnais a publié de volumineux Mémoires pour sa justification. On lui doit aussi un *Traité sur la mâture des vaisseaux.* — Son petit-fils, né en 1795, et surnommé le *roi des échecs*, à cause de sa grande habileté à ce jeu, a publié l'histoire de la vie de son grand-père, indépendamment d'un *Traité du jeu des échecs* et d'une revue mensuelle, *le Palamède*, exclusivement consacrée au même exercice, revue qu'il a fait paraître pendant plusieurs années. Il mourut à Londres, en février 1840, dans un état voisin de l'indigence. J. F. G. Hennequin.

BOURDONNEMENT. Bruit que font certains insectes, et particulièrement les *bourdons* quand ils volent. Il arrive quelquefois qu'on croit entendre un semblable bruit, quoiqu'il n'existe pas : c'est cette hallucination qui a été appelée *bourdonnement d'oreille.* Ce bourdonnement illusoire dépend, soit du battement des artères, soit de l'introduction de l'air par le conduit auditif rétréci, ou par la trompe d'Eustache embarrassée de mucosités, soit enfin d'une disposition particulière du nerf acoustique. M. Itard donne le nom de *bourdonnement faux* à cette dernière espèce, par opposition aux deux premières, qu'il nomme *bourdonnements vrais*, parce qu'ils peuvent s'expliquer par les lois de l'acoustique. Nysten.

BOURG, lieu composé d'un certain nombre d'habitations, plus fort qu'un village et moins considérable qu'une ville. Un bourg peut être entouré de murs ou ne pas en avoir ; mais il a toujours un marché. Nous ne recherchons pas l'étymologie du mot *bourg :* comme beaucoup d'autres, celle-ci est vague et arbitraire ; pourtant nous devons remarquer, d'une part, que Végèce emploie le mot *burgus* dans le sens de tour ou petit château (*voy.* l'article Bourgeois, Bourgeoisie). *Bourgade* est l'intermédiaire entre *bourg* et *village :* la bourgade se rapproche plus de celui-ci, le bourg ressemble davantage à la ville.

En Angleterre le mot *borough*, que nous traduisons *bourg*, a un sens tout particulier. Il désigne non un lieu moins important qu'une ville et plus important qu'un village, comme parmi nous, mais tout lieu auquel l'autorité royale a reconnu certaines immunités, et qui relèvent directement de cette autorité. Il serait donc plus exact de traduire le mot de *borough* par celui de *commune.*

Soit que beaucoup de ces bourgs soient réellement tombés dans la suite des temps dans un état complet de décadence, soit qu'on n'employât le terme que comme un sobriquet pour flétrir un droit dont jouissaient des localités insignifiantes tandis que de grandes villes en demeuraient privées, on les a désignés sous le nom de *rotten-boroughs, bourgs-pourris. Voy.* l'article Bourg-pourri. A. Savagner.

BOURGELAT (Claude), fondateur des écoles vétérinaires et créateur de l'hippiatrique en France, naquit à Lyon en 1712 et mourut en 1799. Après des études soignées, il avait d'abord embrassé la carrière du barreau, lorsqu'un scrupule honorable la lui fit abandonner pour l'état militaire, où, servant dans la cavalerie, il sentit se ranimer son goût pour les chevaux et acquit comme écuyer une habileté extraordinaire. Alors, en France, la médecine vétérinaire n'existait pas comme science : cultivée seulement par d'ignorants maréchaux, elle ne présentait qu'un amas informe de pratiques bizarres et superstitieuses. Bourgelat vit qu'il y avait un vaste champ d'observation à exploiter, et il y entra courageusement. Tout était à faire, il fit tout : anatomie, physiologie, pathologie, hygiène, furent l'objet de ses études dans lesquelles il fut encouragé par le célèbre chirurgien Ponteau, près de qui il acquit également des connaissances dans la médecine humaine qui lui furent d'une grande utilité. C'est avec ces éléments de succès, et avec l'appui de l'autorité locale qu'il ouvrit en 1772 l'école vétérinaire de Lyon qui n'a rien perdu de sa renommée et qui prit, deux ans après, le titre d'école royale. Ce n'était pas tout d'avoir fondé un enseignement théorique et pratique, il fallait encore des livres de tout genre pour les élèves : Bourgelat y avait pourvu à l'avance, car outre le *Nouveau Newcastle* ou Traité de cavalerie, publié en 1747, il fit paraître en 1753 ses Éléments d'hippiatrique, ou Nouveaux principes sur la connaissance et la médecine des chevaux, ouvrage remarquable par l'esprit d'observation consciencieuse qui y domine. On lui doit également les articles de *maréchallerie* et de *manége* de l'Encyclopédie, et un nombre considérable de mémoires sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie vétérinaires. Il correspondit avec les notabilités scientifiques de son époque, et ses lettres renferment toujours de précieuses obser-

vations. Un de ses ouvrages les plus estimés est le *Traité de la conformation extérieure du cheval*, etc., 1769. Bourgelat fut membre de l'Académie des sciences de Paris et de Berlin ; il a laissé la réputation d'un savant laborieux et pratique et d'un excellent citoyen. F. Ratier.

BOURGEOIS, Bourgeoisie, du bas latin *burgensis*, dérivé immédiatement du mot *burgus* (bourg), sur l'origine duquel les étymologistes varient beaucoup. Du Cange, dans son Glossaire de la basse latinité, au mot *Burgensis*, et Ménage, au mot *Bourg*, dans son Dictionnaire étymologique, ont traité savamment cette question, qui n'est point oiseuse ici, comme pouvant contribuer à jeter quelque lumière sur les commencements de la bourgeoisie au moyen âge. L'étymologie purement teutonique paraît la plus vraisemblable, le mot *burg* existant dans les langues germaniques dès les plus anciens temps. Il n'en est pas de même de son dérivé *burgensis*, bourgeois, qu'on ne trouve pas avant le XIe siècle. On n'est donc pas fondé à faire remonter la bourgeoisie aux temps de la dénomination romaine et au delà, autrement que par analogie, et pour y chercher une sorte de type éloigné, presque effacé par l'interruption des souvenirs, pendant la période de la toute-puissance féodale. Non-seulement le mot *burgensis* ne se trouve pas avant la dernière partie du XIe siècle, mais la condition sociale qu'il exprime ne peut guère se reconnaître en France auparavant.

Au temps de Grégoire de Tours les habitants des villes se partageaient en six classes ou décuries : le clergé, les familles sénatoriales, les fonctionnaires publics, les citoyens vivant de leurs revenus, nommés *stationnaires*, les artisans et agents subalternes de l'administration, les gens de mainmorte ou demi-serfs, sans compter les serfs purs. Les violences et les guerres intestines qui continuent à remplir la première race, jettent la confusion dans ce classement des populations urbaines, et la nation entière ne présente plus que quatre conditions sociales bien tranchées : la noblesse, le clergé, le peuple et les serfs. Le peuple était cette classe d'hommes libres intermédiaire entre les deux premiers ordres et les serfs. Ce sont eux que les historiens désignent par les mots *ingenui* ou *populus*. Leur consentement (*consensus populi*) était requis dans les assemblées générales. Ils élisaient leurs magistrats et concouraient, avec le clergé, à l'élection des évêques. Cet état de choses, antérieur à la bourgeoisie, dura jusque vers le milieu du IXe siècle. Pendant les Xe et XIe siècles « La féodalité mit le sceptre aux mains de quelques sujets, et la nation entière tomba dans la servitude, » dit M. Leber, dans son excellente *Histoire du droit municipal*.

Les faibles traces de liberté qui se conservent dans la classe intermédiaire sont effacées à chaque instant par une tyrannie de *fait*; et suivant le *droit* de ce temps, cette demi-liberté des habitants des villes, plus ou moins restreinte par les seigneurs dont ils étaient sujets, prit souvent les caractères de la plus complète servitude, comme on le voit par des habitants de villes déjà appelés *bourgeois* et donnés par leurs seigneurs en présents, en aumônes, en payement, en échange. Ces populations essayaient pourtant encore quelques efforts pour ne pas succomber sous une telle oppression. L'influence du haut clergé leur fournit un premier secours, par le privilége qu'avaient les cathédrales et autres grands établissements ecclésiastiques de s'attacher des hommes de la cité, qui, sous le nom d'*avoués de l'église*, purent se soustraire à la juridiction du seigneur séculier, et éviter les charges les plus pénibles. Quelques grandes villes obtinrent de se choisir un officier royal pour protecteur, comme le *gardiateur* de la ville de Lyon, ce qui supposait encore quelque droit de délibération. Mais c'était là une exception plus rare que les violences tyranniques dont on vient de parler. Le plus communément la population des villes, composée en grande partie de marchands et d'artisans, était retenue forcément et par le droit féodal, et aussi par son propre intérêt ; car, en cas d'émigration, les biens du transfuge étaient acquis au seigneur. Ce qui pouvait, malgré cela, favoriser les émigrations d'un domaine dans un autre où l'on espérait être moins opprimé, c'est que des terrains vacants autour des villes s'offraient aux hommes libres qui arrivaient avec quelque argent (comme aujourd'hui les parties incultes du nouveau monde) pour s'établir et y bâtir, ce qui augmentait la richesse du seigneur. Ces groupes d'habitations extérieures se nommaient *faubourgs* ou simplement *bourgs*; leurs habitants, ainsi que ceux des villes, se nommaient *bourgeois*, et, au lieu d'être attachés à la glèbe comme les habitants des campagnes, ils étaient soumis au ban du lieu, d'où le mot *banlieue* donné à tout l'espace occupé ainsi par les bourgeois de l'intérieur et de l'extérieur.

Telle était la situation des bourgeois, lorsqu'à la fin du XIe siècle et pendant tout le XIIe, éclata dans la classe moyenne, ainsi humiliée, ce mouvement d'émancipation si admirable par la grandeur des efforts, la patience et le courage souvent

héroïque nécessaires dans cette lutte inégale : spectacle imposant, l'un des plus attachants de l'histoire, et dont M. Augustin Thierry a décrit avec tant d'éloquence les premières commotions, dans celles de ses *Lettres sur l'Histoire de France* qui traitent de l'affranchissement des communes. Ce mouvement, soutenu et encouragé par la politique des rois, porta les premiers coups au monstre féodal. Les chartes municipales déclarent, ou le plus souvent supposent, les bourgeois libres. Mais bientôt nous voyons dans cette liberté des formes, des degrés, des droits, des titres et des priviléges qui varient presque à l'infini, puisque là-dessus chaque ville avait ses coutumes. On sent toute la difficulté de donner des notions générales sur une pareille matière. En voici du moins quelques aperçus principaux.

Dans ces premières conquêtes d'une liberté si légitime, il faut distinguer les chartes de communes des chartes de bourgeoisies. Celles-ci n'établissaient point, comme les premières, une espèce de république, par le droit donné aux bourgeois de nommer leurs magistrats et de s'administrer ainsi eux-mêmes. Toute commune supposait donc une bourgeoisie, mais toute bourgeoisie ne supposait pas une commune. Les communes, par l'éclat qu'elles ne tardèrent pas à jeter, par le fier courage de leurs membres, la hardiesse et la persévérance de leurs entreprises et quelques triomphes étonnants, eurent constamment pour adversaires les seigneurs, et bientôt les rois, effrayés de la rapidité de leurs progrès. Les bourgeoisies, au contraire, furent constamment favorisées par la puissance royale, qui, par une marche savante, étendant son droit de confirmation, finit par attirer à elle seule le droit même d'en créer; puis, donnant une extension presque indéfinie à cette nouvelle condition devenue son ouvrage, s'en servit pour arriver peu à peu jusqu'à l'omnipotence de Louis XIV. L'établissement des bourgeoisies, qui devint par là si favorable à la royauté, semblait se présenter dans les commencements comme une espèce de dommage apporté à ses hautes prérogatives; car, suivant une maxime du droit féodal, le seigneur ne pouvait *abréger son fief* sans le consentement de son suzerain. Or, renoncer à une partie de ses droits sur ses sujets était abréger son fief. Mais les rois, éclairés par leur véritable intérêt, se gardèrent bien de refuser leur consentement indispensable à la validité de ces actes, et, dès le commencement du XIVe siècle, on avait établi en principe que le roi avait seul le droit d'établir des bourgeoisies. Pour arriver là, les rois avaient commencé à opposer à la bourgeoisie concédée par les seigneurs d'autres bourgeoisies privilégiées. Ce fut d'abord la *franchise de bourgeoisie*. Ceux qui étaient assez riches pour acheter le titre de *francs bourgeois*, non-seulement pouvaient disposer de leurs personnes comme ils voulaient, mais ils jouissaient de plusieurs prérogatives honorifiques. Aussi renonçaient-ils au commerce et aux professions mécaniques, et jouissaient-ils du droit de francs-fiefs, qui fut accordé en 1255 à tous les bourgeois de Paris et de 31 autres villes; mais cette ordonnance ne leur conférait pas les autres droits de la noblesse, comme l'ont successivement répété tous les auteurs. Le privilége des francs bourgeois eut un effet rétrogade pour la liberté; car dès lors, comme le remarque M. Leber, « elle ne se présumait plus; il lui fallait un titre, et ce titre en était un de sujétion. En la recevant le bourgeois devait jurer *de loyaument garder le droit du prince, le droit de son seigneur, et être envers eux loyal et vrai sujet.* » Il résulte de là que tous ceux qui ne purent obtenir ce titre furent réputés manants. « *Manants sont*, dit Boutillier, *ceulx qui demeurent ès villes et cites, et n'ont point franchise de bourgeoisie.* » Ce fut donc à recommencer; et les bourgeois aspirèrent au titre de franc bourgeois comme offrant seul ces garanties de liberté, but légitime de leurs efforts. Mais les rois présentèrent aussitôt des moyens plus faciles d'atteindre ce but, en établissant la *bourgeoisie personnelle*, le plus rude coup qu'ils aient porté à la puissance féodale. Par cette nouvelle institution, l'habitant d'une ville put, sans quitter son domicile, sans faire partie d'une commune ou d'un corps de bourgeoisie, se soustraire à la juridiction de son seigneur, et, comme lui, relever directement du roi, en obtenant le titre de *bourgeois du roi* ou *du royaume*. Et ce titre si précieux s'obtenait facilement; car il suffisait de joindre à la possession d'une maison la faible redevance d'un septier d'avoine au roi; et même, à Mâcon, la possession d'une maison n'était pas nécessaire pour avoir le droit de bourgoisie : il suffisait d'y avoir demeuré un an et un jour, et de payer au roi un demi-setier de vin au mois d'août. Mais partout ailleurs la possession d'une maison d'une valeur équivalente au moins à un revenu de 60 sous était nécessaire. Nul bourgeois ne pouvait s'en dispenser, quel que fût son titre de bourgeoisie. Dans les corps de bourgeoisie, à cette obligation était jointe celle du domicile réel du mari ou de la femme, depuis la veille de la Toussaint jusqu'à la veille de la Saint-Jean; tandis que les bourgeois du roi n'étaient pas tenus

au domicile réel, d'où ils étaient nommés *bourgeois du dehors* ou *bourgeois forains*, par opposition aux *bourgeois du dedans*. Les rois accordèrent même aux corps de bourgeoisie des exemptions dont l'objet ordinaire était de les soustraire à la juridiction de leur seigneur, tout comme les bourgeois du roi. Et dans les diverses formalités qui accompagnaient l'obtention de ces titres, nulle part il n'est question d'indemnité envers les seigneurs ainsi dépossédés par le fait de l'affranchissement de leurs vassaux. On se contentait de leur en faire notification par le ministère d'un sergent, tant le pouvoir féodal était déjà affaibli, lorsque Philippe le Bel rendit, le 23 mars 1302, une ordonnance pour régulariser toutes ces diverses concessions de bourgeoisie, en soumettant celles qui étaient faites, comme celles qui se feraient par la suite, à certaines formalités devant les officiers royaux, sous peine de perdre leurs priviléges.

Les formalités particulières pour entrer dans un corps de bourgeoisie variaient dans chaque ville; mais dans presque toutes les conditions indispensables étaient, outre le domicile réel, une naissance légitime, certaines obligations et certaines redevances auxquelles on s'engageait. On perdait le droit si on cessait de remplir ces obligations ou si on les négligeait. Les serfs, les bâtards, les criminels bannis par jugement, les lépreux et les ennemis du roi et de la ville étaient exclus formellement par les lois. Dans les villes jouissant d'une concession générale, la bourgeoisie était héréditaire.

Quant aux droits et priviléges, outre *celui de la liberté* et celui d'être jugé par ses pairs, chaque corps de bourgeoisie avait les siens, souvent remarquables par leur importance ou leur bizarrerie, quelquefois partagés inégalement entre les habitants d'une même ville ; car plusieurs avaient de *grands* et de *petits bourgeois*. Le maire et les bourgeois de Rouen exerçaient un véritable droit de haute justice, comme connaissance du plaid de l'épée. Les bourgeois de Nevers avaient le droit de tirer des mains des officiers publics et de garder eux-mêmes jusqu'au jugement tout bourgeois arrêté, à moins que ce ne fût en flagrant délit dans les crimes de vol, de rapt et d'homicide. Les notables bourgeois de Laon et de Sens avaient le droit de donner jusqu'à trois soufflets à des gens du peuple qui se battaient. Un bon bourgeois de Bergerac pouvait, même sans ce motif, traiter publiquement un homme du peuple, ou de moyenne condition, de voleur, ribaud, et autres épithètes malhonnêtes, indiquées soigneusement dans le texte des coutumes et priviléges de cette ville. Les bourgeois de Paris pouvaient s'emparer en tout lieu, et comme ils avisaient, de tout ce qui appartenait à leurs débiteurs, jusqu'à concurrence de la somme due, etc.

On retrouve les mêmes variétés dans les dispositions pénales pour les crimes commis par les bourgeois ou sur leurs personnes, dans les redevances auxquelles ils s'engageaient pour obtenir divers priviléges, dans l'obligation du service militaire et d'autres services publics. Mais en général l'ensemble des dispositions relatives aux droits et aux devoirs de la bourgeoisie répandit sur cette institution, pendant les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, une véritable splendeur que soutenaient les richesses des bourgeois, leur magnificence dans les grandes occasions, et même les titres de noblesse qu'ils joignaient à celui de bourgeois. L'histoire est remplie de faits curieux sur cet éclat et cette haute considération de la bourgeoisie. De puissants seigneurs, et des rois même, sollicitèrent plus d'une fois comme un honneur le titre de bourgeois de certaines villes et le prenaient dans leurs actes. En 1190, Philippe-Auguste donna à la reine mère un conseil de six bourgeois pendant son absence. Par le traité de Bréquigny, relatif à la rançon du roi Jean, le roi d'Angleterre, outre les princes et grands seigneurs captifs, exigea encore comme otages 4 bourgeois de Paris et de 19 autres bonnes villes. Le frein du cheval du roi, les jours de bataille, était toujours tenu par deux bourgeois de Paris, et la garde de sa tente confiée aux bourgeois de Tournai. Enfin, Charles V associa les bourgeois aux fonctions des princes du sang, en nommant, par ordonnance du mois d'octobre 1374, plusieurs notables bourgeois de Paris pour avoir part à la régence du royaume pendant la minorité de son fils. Le noble bourgeois Jean Bernier, marchand de Valenciennes, égala les rois en magnificence dans le fameux repas qu'il donna en 1323, et où, parmi les convives, figuraient le roi de Bohême, le roi de Navarre, le comte de Flandres, l'évêque de Liége et d'autres princes souverains. Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, choquée du luxe des bourgeoises de Bruges, disait qu'elle n'avait vu à Bruges que des reines, quoique un tel état n'appartînt qu'à elle seule. La noblesse envia souvent non-seulement les richesses, mais les distinctions de la bourgeoisie. On connaît le mot de Louis XI à un riche bourgeois de la rue Saint-Denis, chez lequel il allait assez souvent dîner, et qui, ayant demandé et obtenu des lettres de noblesse, se plaignait de ne plus voir le

roi comme auparavant « Vous étiez, lui répondit « Louis XI, le premier de mes bourgeois, et « vous êtes maintenant le dernier de mes no« bles. »

Dans les trois derniers siècles la dénomination de bourgeois, qui avait cessé d'être un titre particulier, semble s'être étendue à tous les habitants des villes. « Un bourgeois, dit l'Encyclopédie de d'Alembert, est celui dont la résidence est dans une ville. » Il est certain cependant que les personnes en domesticité et les journaliers, quoique remplissant cette condition, n'étaient pas regardés alors comme bourgeois. La définition du dictionnaire de l'Académie, « citoyen d'une ville, » paraît donc préférable; mais les explications qu'on y lit ensuite sur ce mot montrent combien les idées sur la bourgeoisie étaient changées au XVIIe siècle. « Il se dit aussi « par mépris.... continue ce dictionnaire; *ce « n'est qu'un bourgeois... avoir la mine bour« geoise,* pour dire avoir l'air commun. » Ces tons de mépris étaient d'autant plus déplacés, même parmi la noblesse, que beaucoup de familles nobles, déjà alors fort anciennes, avaient une origine bourgeoise, la véritable noblesse d'épée ou les pures familles de chevaliers étant dès lors fort rares.

Dans plusieurs pays, et notamment dans plusieurs cantons suisses, la bourgeoisie existe toujours comme une condition privilégiée, reposant sur un titre qui se transmet par l'hérédité, s'acquiert par une longue résidence, ou même s'achète. Ce titre donne droit à plusieurs prérogatives et à une part dans la répartition des revenus de la commune, tant en argent qu'en denrées, comme dans celles de nos communes qui ont des propriétés importantes en forêts, les répartitions de bois entre les habitants. *Voy.* COMMUNAUX.

Aujourd'hui les mots *bourgeois* et *bourgeoisie*, en France, appartiennent proprement à l'histoire, tous les Français étant égaux devant la loi; et la qualification de bourgeois n'est plus reçue dans les actes publics. Ce mot s'applique pourtant encore chaque jour; mais il est difficile de définir comment on doit l'appliquer. L'usage semble le réserver plus particulièrement aux marchands, aux rentiers, et en général à tous les habitants d'une ville auxquels leur profession ou leur patrimoine donne une honnête aisance et une position tranquille. X.

Dans quelques pays le titre de bourgeois admettait deux degrés : ainsi à Genève on avait des *milites,* espèce de patriciens qui prenaient du service chez les souverains d'alentour, des *cives* ou citoyens, propriétaires commerçants, agriculteurs ou fabricants, enfin des *bargeuses* ou bourgeois, petits artisans qui habitaient sur un terrain seigneurial assujettis à la redevance. A Bâle on classait les habitants en chevaliers, bourgeois et artisans, etc. (*voy.* Hüllmann *Geschichte der Stænde in Deutschland.* Berlin, 1830). La valeur du mot bourgeois variait quelquefois d'une ville à une autre. Ainsi tandis que, selon la remarque de Jean de Müller, à Lausanne les bourgeois étaient privilégiés en comparaison des autres habitants, à Genève les bourgeois étaient au-dessous des citoyens; mais il est clair que dans ce cas bourgeois signifie les gens issus du bourg ou d'une partie isolée de la ville, qui n'ont été agrégés à la cité que dans la suite des temps.

La bourgeoisie manquait de lumières pour comprendre toujours ses intérêts, et souvent elle imposait elle-même des entraves au développement de ses ressources industrielles et commerciales. Ainsi elle accordait des priviléges aux maîtrises et corporations d'arts et métiers, et arrêtait par là les progrès des arts. En Italie les corporations s'emparèrent même, dans plusieurs grandes villes, du gouvernement municipal, et eurent presque toute l'autorité en main. Dans ce pays la noblesse trouvait son intérêt à se faire agréger à la bourgeoisie des grandes villes, afin de trouver en elle un appui contre des voisins trop forts; et cette agrégation fut une des causes qui favorisèrent l'esprit de faction dans les villes; car les nobles transplantaient dans la cité la guerre qu'auparavant ils se faisaient de château à château. En Angleterre aussi les corporations devinrent toutes-puissantes, et quelques-unes jouissent encore aujourd'hui de grandes richesses et de fondations importantes. Dans la plupart des monarchies la bourgeoisie était d'abord exclue des parlements ou assemblées que consultait le souverain; ces assemblées se composaient de prélats et de nobles. Cependant aussitôt que les communes se furent constituées, il fallut bien que les classes privilégiées les admissent à délibérer sur les affaires publiques. Dans quelques États, comme en Espagne, en Angleterre, en Hongrie, ce fut par des députations urbaines, en France et ailleurs par des députations de provinces, que la bourgeoisie entra dans les assemblées publiques, qui alors méritèrent le nom de nationales. En Suède, dans le Tyrol et dans beaucoup d'autres pays, on y admit aussi les paysans envisagés comme classe. Dans ces pays on reconnaissait par conséquent quatre ordres; dans les autres la bourgeoisie

était le troisième et dernier ordre. Nulle part la représentation ne fut aussi complète qu'au parlement d'Angleterre, où 172 bourgs eurent le droit d'envoyer au parlement 339 mandataires. Ce droit de la bourgoisie d'être représentée dans les parlements et de consentir à l'assiette des impôts ne fut méconnu que dans les États despotiques ou sous des princes qui usurpèrent le pouvoir souverain. On sait que les rois de France avaient cessé de convoquer les états généraux, mais que la bourgeoisie, qui prit alors le nom de tiers état, revendiqua son droit en 1789, lors de la réunion des notables. DEPPING.

BOURGEONS. Ce mot, dans son acception la plus étendue, comprend à la fois : 1° tous les corps de forme, de nature et d'aspect variés, le plus souvent formés d'écailles imbriquées les unes sur les autres, qui renferment dans leur intérieur les rudiments des tiges, des branches, des feuilles et des organes de la fructification; 2° les scions qui en sont le développement.

Dans le sens plus rigoureux que nous adoptons, ces derniers, les véritables *bourgeons*, sont aux premiers, les *gemmes* (*voy*. ce mot), ce que les tigelles développées sont aux graines germantes qui les contenaient.

Les *gemmes* ou *yeux* apparaissent ordinairement sur les tiges, à l'aisselle des feuilles, vers le commencement de l'été; ils acquièrent de la force dans le courant de l'automne et de l'hiver, et se transforment en bourgeons au retour des premières chaleurs. Les bourgeons naissent donc au printemps; ce sont de jeunes pousses annuelles qui conservent ce nom tant qu'elles ne sont pas encore complétement ligneuses. Plus tard, en se couvrant de nouveaux gemmes et de nouveaux bourgeons, elles deviendront des *ramilles* et des *rameaux*. Les unes se mettront à fruit, les autres resteront branches à bois, et chacune, selon sa position ou les circonstances, sera ainsi appelée à jouer un rôle plus ou moins important parmi les organes de la nutrition ou de la reproduction.

Presque tous les arbres monocotylédons s'accroissent annuellement au moyen d'un seul bourgeon central qui ne se ramifie, dans un petit nombre de cas, que par exception à la règle générale. Certains végétaux, tels que la plupart des conifères, poussent des bourgeons de l'extrémité de toutes leurs branches ; mais chez eux le bourgeon terminal est seul prédisposé par la nature à s'élever verticalement. S'il vient à se rompre, l'arbre cesse de croître en hauteur. Enfin, parmi les autres végétaux ligneux, il en est, et c'est le plus grand nombre, dont tous les bourgeons sont aptes à remplacer la tige principale et dont presque toutes les parties des tiges sont organisées de manière à donner naissance à des bourgeons.

De même que dans un arbre les branches les plus verticales sont généralement le mieux alimentées par la séve, dans une branche le gemme terminal est celui qui produit le plus fort bourgeon; après lui, les bourgeons inférieurs diminuent progressivement de dimension, et très-souvent les yeux les plus bas se développent à peine ou dépérissent même sans se développer, à moins que, quelques-uns des autres ayant été détruits, ceux qui restent puissent profiter de la nourriture qui leur était destinée. Cette loi souvent inaperçue ou méconnue, malgré sa grande simplicité, est une des bases principales de la taille des arbres. Dans un seul bourgeon le jardinier instruit voit parfois un arbre entier dont il est dès lors à même de régler l'avenir.

Il est facile de distinguer trois sortes de bourgeons :

Les uns qui ont été préparés la première année, chacun dans un gemme, et qui ne poussent, comme il a été dit plus haut, que le printemps d'après la formation de ce même gemme : ce sont les *bourgeons proprement dits;* les autres qui sortent, dès le premier été, d'yeux à peine formés, c'est-à-dire les *sous-bourgeons* dont il est souvent donné au cultivateur de provoquer le développement à peu près à son gré, en faisant affluer vers eux une surabondance de séve; enfin ceux qui naissent accidentellement sur les tiges, sans y avoir été précédés d'aucune végétation apparente, à des places qui ne semblaient pas leur être destinées, et auxquels on a donné le nom de *bourgeons adventices*. Leur apparition, bien que spontanée dans plusieurs cas, est cependant due à une déviation de la séve : aussi est-elle bien moins fréquente dans la nature abandonnée à elle-même que sous l'influence de la culture. Du reste toutes les espèces végétales ne sont pas également propres à la formation de ces sortes de bourgeons. On sait avec quelle facilité ils se font jour dans la plupart des essences feuillues après le recepage; mais nul, à coup sûr, ne sera tenté d'essayer sur un bois de cèdre ou de pins ce qui réussit sur un taillis de chênes ou de châtaigniers.

Les bourgeons adventices ne naissent pas seulement sur les tiges. La même puissance qui a voulu que des racines pussent percer l'écorce de ces dernières a permis que des tiges se formassent accidentellement sur les racines. *Voy*. BOUTURE.

Le développement des bourgeons ne présente

pas dans les régions intertropicales les mêmes phénomènes que dans les climats tempérés. Là leur croissance serait continue si, pendant la saison des sécheresses, la séve, moins abondante, n'éprouvait un repos qui produit un effet en quelque sorte analogue à celui qui résulte chez nous de la durée des froids. Dans nos contrées, au moins pendant le cours de certains étés, on remarque aussi dans la végétation de jeunes pousses une interruption assez sensible, suivie aux approches de l'automne d'un nouveau mouvement connu des praticiens sous le nom de séve d'août; mais ce retard, pendant lequel la nature travaille intérieurement à la consolidation des tissus et au perfectionnement des gemmes, n'est pas également appréciable dans toutes les saisons. L'abaissement graduel de la température contribue d'une manière bien plus générale et plus puissante à arrêter tout accroissement herbacé et par conséquent à transformer les bourgeons en ramilles. LECLERC-THOUIN.

BOURGES (l'*Avaricum* des anciens), capitale du Berri, est une des plus anciennes villes des Gaules. Dès le temps de Tarquin l'Ancien les *Bituriges-Cubi,* dont elle était la capitale, possédaient une suprématie sur tous les peuples voisins. Lorsque César vint soumettre les Gaules, c'est devant Bourges qu'il éprouva la plus vive résistance. Les chefs des peuples voisins s'étaient réfugiés dans ses murs et ils s'y défendirent avec un courage désespéré; à la fin ils succombèrent, et Bourges resta sous la domination romaine jusqu'en 475, époque à laquelle Évaric, roi des Goths d'Espagne, s'en empara. Clovis chassa les Goths en 507, et prit Bourges, qui depuis est toujours restée sous la domination des Français. Vers l'an 252 elle était devenue le siége d'un évêché, dont le premier titulaire fut saint Ursin, apôtre du Berri. Plus tard les évêques de Bourges prirent le titre d'archevêque, patriarche et primat des Aquitaines. Le commerce y était autrefois florissant, et spécialement le commerce des draps qui jouissaient d'une grande réputation; aujourd'hui le commerce y est absolument nul.

La ville est environnée de plusieurs petites rivières et de marais étendus qui nuisent à sa salubrité. Autrefois elle avait 80 tours, 4 portes et 3 poternes, les murailles étaient hautes, épaisses. La grosse tour surtout en rendait l'approche dangereuse; l'époque précise de la construction de cette tour est ignorée : les uns la font remonter à César, d'autres seulement à Philippe-Auguste; mais cette dernière opinion est évidemment erronée, puisque l'abbé Suger en parle déjà. Elle avait à la base 29 pieds de diamètre, de circonférence 192 pieds, de hauteur 100 pieds, et de la basse-fosse 120 pieds. Elle avait 4 piliers qui se divisaient chacun en 3 branches, contenait une cage de 12 pieds carrés, faite de pièces de bois garnies de barres de fer en dehors et en dedans, en sorte qu'on ne pouvait ni la rompre ni la brûler. Par le bas les murs avaient 17 pieds d'épaisseur. La tour était entourée de courtines et défendue par 5 autres tours; elle fut démolie, en 1651, par ordre de Louis XIV. En 1840, Bourges a été assignée pour résidence à Don Carlos, autrement dit Charles V, après l'issue malheureuse de ses longues tentatives pour prendre le trône d'Espagne à sa nièce Isabelle. X.

BOURGOGNE et BOURGUIGNONS. ROYAUMES, DUCHÉ ET COMTÉ DE BOURGOGNE. Les Bourguignons, que les écrivains latins nommaient *Burgundii* et les Grecs Βουργουνζιώνες, étaient un peuple germanique de la race des Vandales; pendant le IIIe et le IVe siècle ils habitaient dans la Germanie septentrionale, près des bouches de la Vistule, et entre les Saxons et les Goths. Plus avancés dans la civilisation que les autres tribus de la même race, ils s'étaient réunis dans des bourgades (c'est de là que leur est venu leur nom) et ils y cultivaient les arts mécaniques; presque tous les instruments ou de bois ou de fer et de cuivre dont les Germains faisaient usage, soit dans leurs maisons, soit à la guerre, avaient été fabriqués par les Bourguignons. Mais les Saxons, les Vandales, les Goths, qui ne vivaient que du produit de leurs champs et de leurs troupeaux, qui n'estimaient que la guerre, et qui regrettaient de devoir payer à un prix élevé les produits d'une industrie étrangère, se vengaient de leur incapacité par le mépris : ils prétendirent que les Bourguignons, qui consentaient à passer les journées dans des voûtes ou des souterrains, maniant le marteau et bravant le feu des ateliers, devaient être moins libres et moins vaillants qu'eux. Cependant les Bourguignons avaient su se faire craindre de leurs voisins; ils étaient vigoureux et de haute taille; la nation était souveraine, et les rois, longtemps électifs, étaient destitués dès qu'ils manquaient de succès à la guerre. La grande invasion des peuples scythiques, qui mit tout le Nord en mouvement, détermina les Bourguignons, pendant le règne de Valentinien (364-375), à quitter leurs anciennes demeures, au nombre de 80,000 combattants, et à s'avancer jusque sur le Rhin, dans ce qu'on nomme aujourd'hui le Palatinat. Ils y étaient établis pendant le règne de Théodose (379-395), lorsqu'une incursion des Huns les

détermina à embrasser la religion chrétienne. L'historien ecclésiastique, Socrate, assure que, jugeant le Dieu des Romains plus puissant que le leur, ils vinrent tous ensemble se faire baptiser par un évêque des Gaules qu'il ne nomme pas, et qu'ils remportèrent ensuite la victoire sur leurs ennemis.

Ce fut à l'époque de la grande invasion des barbares, lorsque Radagaise passa le Rhin avec les Vandales, les Suèves, les Alains, les Goths et les Bourguignons, que les derniers s'établirent à demeure dans les Gaules. Ils commencèrent à passer le fleuve le 31 décembre 406; ils s'emparèrent d'abord de ce que nous nommons aujourd'hui la Lorraine, la Suisse et la Franche-Comté; leur roi se nommait Gondicaire : Honorius le reçut en 411 au nombre des alliés de l'empire romain, en lui abandonnant tout le pays qui s'étend du lac Léman au confluent du Rhin avec la Moselle. Mais avant la mort de Gondicaire, en 463, ou du moins avant la fin du siècle, les Bourguignons avaient occupé le tiers environ des Gaules; ils avaient conquis ce que nous avons nommé depuis la Bourgogne, la Bresse, la Savoie, le Dauphiné et la Provence. Vers le même temps un autre tiers de la Gaule, à l'ouest et au midi de la Loire, fut occupé par les Visigoths, et plus tard le reste, au nord et à l'ouest, par les Francs.

Les Bourguignons en s'établissant chez les Romains, leurs hôtes, comme ils les appelaient, exigèrent que ceux-ci leur cédassent les deux tiers de leurs champs et de leurs prairies, et le tiers de leurs esclaves pour les cultiver. Cette violente spoliation est attestée par les lois des Bourguignons eux-mêmes. Cependant les barbares n'étaient probablement pas assez nombreux pour rendre cette mesure générale; du moins les Romains, loin de se plaindre, protestèrent dès lors que les Bourguignons, leurs hôtes, les avaient traités en frères, qu'ils avaient garanti leurs personnes et leurs propriétés, et que, de tous les barbares, c'étaient eux dont le joug était le plus doux. Ils étaient alors orthodoxes, ils révéraient les prêtres des Gaulois, tandis que presque tous les autres barbares étaient ou hérétiques ou païens. En raison de cette unité de religion, comme aussi de l'aptitude aux arts, de la douceur des mœurs et du commencement de civilisation des Bourguignons, ces peuples se confondirent en peu de temps absolument avec les Romains, dans toutes les provinces où ils s'établirent.

Le premier royaume des Bourguignons subsista pendant 126 ans, depuis leur entrée dans les Gaules jusqu'à leur entière soumission par les Francs, en 532. Chilpéric succéda à Gondicaire, son père (463-491). Il fut tué avec ses fils par son frère Gondebaud; mais sa fille, Clotilde, fut mariée à Clovis, roi des Francs. Gondebaud, le législateur des Bourguignons, embrassa l'arianisme à peu près dans le temps où les Francs se convertissaient à la foi catholique, tandis que ses deux fils qui régnèrent successivement après lui, Sigismond, de 516 à 523, et Godemar, de 523 à 532, revinrent à la foi catholique. Clotilde engagea les rois des Francs, ses fils, à venger la mort de son père sur les fils de Gondebaud : ce fut le prétexte de plusieurs guerres entre les deux peuples, qui se terminèrent par la mort de Godemar et la soumission des Bourguignons aux Francs.

On peut regarder comme une seconde dynastie des rois bourguignons les princes de la race mérovingienne qui obtinrent les Bourgognes en partage. Le premier fut Gontran, petit-fils de Clovis, qui, ayant établi sa résidence à Châlons-sur-Saône, vers l'an 561, fut désigné sous le nom de roi des Bourguignons. Son long règne, qui se termina seulement en 593, rendit à la partie des Gaules où les Bourguignons avaient dominé, où ils s'était fondus dans la population, en lui donnant leur nom, et où ils avaient conservé une civilisation et une industrie qu'on ne voyait guère ailleurs, des habitudes d'indépendance. Les institutions romaines s'étaient en partie conservées dans ce royaume; les premiers magistrats y étaient souvent romains ou gaulois; mais en même temps les grands propriétaires, étendant sans cesse leurs possessions, y formaient une aristocratie toujours plus puissante, et qui montrait toutes les années davantage, dans ses plaids ou assemblées publiques, combien elle craignait peu et respectait peu son roi. Ainsi les Bourguignons, se gouvernant eux-mêmes, se sentaient réellement soustraits de nouveau au joug des Francs. Deux autres princes mérovingiens, Childebert II et Thierri II, portèrent encore, de 593 à 613, le titre de rois des Bourguignons. Durant l'anarchie qui vint ensuite, ou la période désignée par le nom des rois fainéants, on ne donna plus le titre de roi des Bourguignons à aucun d'eux, mais l'aristocratie territoriale était devenue toujours plus puissante en Bourgogne, et ses chefs bourguignons étaient devenus les vrais souverains du pays.

Une troisième dynastie de rois bourguignons s'éleva pendant l'anarchie qui fut la conséquence de la chute du grand empire de Charlemagne. L'an 888, à la mort de Charles le Gros, lorsque

tous ceux qui descendaient, ou par les femmes ou par les bâtards, de la race carlovingienne annoncèrent leurs prétentions, deux grands seigneurs se firent couronner dans les provinces anciennement conquises par les Bourguignons : Louis, fils de Boson, fut élevé au trône de Valence par une diète des seigneurs du Dauphiné, du Lyonnais et de la Provence; et Rodolphe, fils de Conrad, fut couronné à Saint-Maurice par une diète des seigneurs de Franche-Comté, de Suisse et de Savoie. L'un et l'autre avaient quelque rapport de parenté avec la famille de Charlemagne; le premier était puissant en Provence, et le second dans la Franche-Comté ou comté de Bourgogne. On les désigna par les noms de rois, l'un de Provence, l'autre de Bourgogne transjurane. Dans le même temps, Eudes, comte de Paris avait été élu roi de Compiègne, et Richard duc de Bourgogne, ou de la seule province qui ait depuis conservé ce nom, demeurait au milieu d'eux, indépendant des uns et des autres.

Le fils de Rodolphe Ier, Rodophe II, réunit, en 930, le royaume de Provence à celui de la Bourgogne transjurane, et il fixa sa résidence à Arles, d'où vient que les rois de Bourgogne de cette troisième race sont plus souvent désignés par le nom de rois d'Arles (*voy.*). L'indépendance croissante des grands vassaux, l'anarchie des peuples, et le silence des historiens qui n'ont point entrepris, aux xe et xie siècles, de garder la mémoire des événements de leurs jours, rendent absolument nulle l'histoire des rois d'Arles. Conrad le Pacifique, fils de Rodolphe II, régna de 937 à 993, et Rodolphe III, le Fainéant, fils de Conrad, régna de 993 à 1032. Comme ce dernier n'avait point d'enfant, il nomma, pour être son héritier, l'empereur Conrad le Salique, qui avait épousé sa nièce. C'est de cette manière que plus de la moitié des provinces originairement conquises par les Bourguignons passa sous la suzeraineté de l'empire germanique. Les grands seigneurs cependant, qui avaient rejeté presque absolument le joug des rois d'Arles et de la Bourgogne transjurane, eurent moins de motifs encore d'obéir aux chefs de l'Empire, bien plus éloignés d'eux; et les comtes de Bourgogne, de Provence, de Savoie, les comtes dauphins de Viennois, les comtes de Genevois, de Romont, de Gruyères, et bien d'autres encore, devinrent presque absolument indépendants.

Les ducs de la province qui a plus spécialement porté le nom de Bourgogne, s'étaient cependant attachés à la monarchie française, et, pendant la décadence de la seconde branche des Carlovingiens, qui monta sur le trône avec Charles le Simple, on commença à les ranger, aussi bien que les ducs de Normandie et d'Aquitaine, les comtes de Paris, de Flandre, de Champagne et de Toulouse, parmi les grands princes qu'on nomma les pairs des rois ou du royaume. Un des ducs de Bourgogne, Rodolphe, s'assit en 923 sur le trône de France; un autre, Hugues le Blanc, réunit en 943 le comté de Paris ou duché de France au duché de Bourgogne. Un de ses fils, Hugues Capet, fut, en 987, élu roi de France; le puîné Henri, demeuré duc de Bourgogne, mourut sans enfants vers l'an 1001. Avec lui finit la première dynastie de ces ducs.

La seconde commença l'an 1032, en la personne de Robert dit *le Vieux*, fils du roi Robert et frère du roi Henri Ier, le troisième des Capétiens. Ce fut Henri qui donna à Robert ce grand fief en partage. Cette seconde dynastie gouverna le duché de Bourgogne 330 ans, avec une autorité presque indépendante de la couronne : c'était le temps de la plus grande puissance de l'aristocratie féodale, et les rois, mal obéis dans leurs propres domaines, ne l'étaient point du tout par leurs grands vassaux. Il est vrai que ceux-ci, à leur tour, n'étaient pas mieux obéis par leur noblesse. Dijon devint la capitale de la Bourgogne, et c'était dans cette ville que se réunissaient les États, composés de trois ordres. Dans celui du clergé siégeaient les quatre évêques d'Autun, Châlons, Mâcon et Auxerre, plusieurs abbés, dont le premier était celui de Cîteaux, les doyens et les députés des chapitres; tous les gentilshommes possédant fief ou arrière-fief en Bourgogne entraient dans la chambre de la noblesse; des députés nommés par les villes, au nombre de 58, formaient celle du tiers état. La Bourgogne prospéra pendant l'administration de cette dynastie, qui produisit 12 ducs se succédant toujours l'un à l'autre de mâle en mâle. L'avant-dernier d'entre eux, Eudes IV, épousa, en 1318, Jeanne II, héritière du comté de Bourgogne, et ces deux grands fiefs relevant, l'un de la France, l'autre de l'Empire, furent alors réunis; mais Philippe de Rouvre, petit-fils d'Eudes, étant mort à l'âge de 16 ans, en novembre 1361, ils furent de nouveau séparés. Le roi de France, Jean, se mit en possession du duché, comme plus proche héritier dans la ligne masculine, qui fut regardée comme seule appelée; tandis que le comté, fief reconnu pour féminin, passa de nouveau à une femme.

Deux ans après, le roi Jean investit son quatrième fils, Philippe le Hardi, le 27 juin 1363, du duché de Bourgogne, et il fonda ainsi la troisième et la plus puissante dynastie de ces ducs.

Philippe, par son mariage, en 1369, avec Marguerite II, comtesse de Bourgogne, réunit de nouveau ce comté avec le duché; sa femme était en même temps héritière des comtés de Flandre, de Nevers, de Rethel et d'Artois, en sorte que le nouveau duc se trouva un des plus riches et des plus puissants souverains de l'Europe. D'autre part, les deux Bourgognes avaient perdu de leur importance, comparées avec les nouvelles souverainetés de Philippe le Hardi dans les Pays-Bas. La Flandre était alors le premier pays du monde pour le commerce et les manufactures, et son souverain crut devoir étaler un faste proportionné à l'opulence de ses sujets. Philippe, dans son long règne (1363-1404), dépassa toujours ses revenus, tout en accablant ses sujets d'impôts, et il mourut insolvable. Son fils, Jean sans Peur, lui succéda (1404-1419), puis le fils de celui-ci, Philippe le Bon (1419-1467), et enfin le fils de ce dernier, Charles le Téméraire (1467-1477).

Ces princes furent les chefs de la *faction des Bourguignons*, dont le nom signale les premières guerres civiles de la France. Charles V, frère de Philippe le Hardi, avait fait place, en 1380, à son fils Charles VI, d'abord mineur, ensuite insensé; l'autorité royale était suspendue et aucune autorité nationale ne la remplaçait. Les oncles du monarque s'emparèrent de l'administration et ne furent pas longtemps d'accord entre eux. Après la mort de ceux-ci, le duc d'Orléans, frère du souverain insensé, fut mis à la tête de l'administration, et Jean sans Peur, duc de Bourgogne, lui disputa son pouvoir et chercha à se faire un parti pour le lui enlever. Les Parisiens se déclarèrent pour Jean sans Peur, et, en 1405, commencèrent les guerres civiles. En 1407, Jean fit assassiner son rival, le duc d'Orléans; mais le parti de ce prince ne finit point avec lui : il passa sous la direction de Bernard, comte d'Armagnac, beau-père du nouveau duc d'Orléans, et la France se partagea entre les *Bourguignons* et les *Armagnacs*.

On ne peut guère chercher la cause de l'acharnement qui se manifesta durant ces longues guerres civiles, seulement dans l'attachement qu'inspiraient des princes peu faits pour l'exciter. Investis du pouvoir par un fou, ou par une reine indolente, Isabeau de Bavière, qui n'avait d'autres pensées que la toilette et la bonne chère, les princes rivaux n'avaient point de droits par eux-mêmes, point de prétentions constitutionnelles. Il paraît plutôt qu'une ancienne rivalité, une ancienne animosité de race, se réveilla dans l'Ile-de-France. Tous les pays au nord de la Loire, où les Francs s'étaient colonisés, n'avaient jamais été parfaitement unis avec les pays au midi de cette rivière, qui sont la patrie des Aquitains, et dont les Visigoths avaient renouvelé la population. Sous la domination des rois d'Angleterre, l'Aquitaine était de nouveau devenue hostile à la France. Le comte d'Armagnac tirait toute sa force de l'appui de cette noblesse pauvre et belliqueuse de Gascogne, qui, sous les drapeaux anglais, avait vaincu les Français aux batailles de Crécy et de Poitiers. Lorsque les Armagnacs furent les maîtres à Paris et dans l'Ile-de-France, ils s'y firent détester par leur insolence et leurs voleries. Le peuple parisien se sentait beaucoup plus d'affinité de mœurs et de langage avec les Bourguignons qu'avec les Gascons; des intérêts de commerce pour l'approvisionnement de Paris les avaient aussi rapprochés; la corporation des bouchers, qui était riche, puissante et courageuse, embrassa le parti de Bourgogne avec enthousiasme, et souilla son nom par d'horribles massacres dans les prisons. En même temps la bourgeoisie de Paris avait, par des vues plus relevées, fait une alliance intime avec les bourgeois des villes de Flandre, sujets bourguignons, qui les premiers avaient défendu les droits du peuple, et les *blancs chaperons*, signe de ralliement du parti populaire, avaient passé de Gand à Paris. Le Dauphin, depuis Charles VII, qui, à peine adolescent, avait été enlevé par les Armagnacs comme les Bourguignons entraient dans Paris, le 28 mai 1418, donna les mains, le 10 septembre de l'année suivante, à l'assassinat de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, sur le pont de Montereau.

Ce nouveau crime changea la position des Bourguignons. Philippe le Bon, fils du prince assassiné et qui lui succéda, ne songea plus qu'à le venger. Il engagea l'insensé Charles VI et l'imbécile Isabeau, qui étaient entre ses mains, à dégrader le dauphin, qu'ils déclarèrent incapable de régner, en raison de son crime, et à rechercher la paix avec Henri V d'Angleterre, qui, après avoir remporté la victoire d'Azincourt, étendait ses conquêtes dans la France, affaiblie par les guerres civiles. Par le traité de Troyes, du 21 mai 1420, Charles VI donna sa fille en mariage à Henri V, et lui assura la couronne de France, dont son fils était déclaré indigne. Le duc de Bourgogne devint l'allié du roi d'Angleterre, et le parti des Bourguignons se trouva engagé à favoriser une domination étrangère. Cependant, lorsque les Français furent obligés de reconnaître à Paris des Anglais pour leurs maîtres, ils commencèrent bientôt à les haïr,

plus encore qu'ils n'avaient haï les Armagnacs. La décadence de la capitale était rapide, la population disparaissait, les factions s'éteignaient dans la misère universelle, le duc de Bourgogne, dégoûté et honteux de ses alliés, se retirait dans les Pays-Bas et dèvenait presque étranger à la France. Un mouvement national d'indépendance commençait à se manifester dans les provinces mêmes où les Bourguignons dominaient : ce fut celui auquel Jeanne d'Arc communiqua son enthousiasme. Le parti bourguignon acheva de se dépopulariser par le supplice de cette héroïne. Enfin, le 21 septembre 1435, le duc Philippe de Bourgogne se détacha des Anglais : il fit à Arras une paix particulière avec Charles VII, dont il accepta l'apologie pour le meurtre de son père. L'année suivante, Paris fut repris par Charles VII, et la faction des Bourguignons, quoiqu'elle couvât longtemps encore sa haine pour le roi, s'éteignit en silence.

Le traité d'Arras avait rompu presque tous les liens féodaux du duc Philippe avec la France. Dès lors il ne fut plus à son égard qu'un souverain étranger. Il avait acquis successivement toutes les provinces des Pays-Bas, qu'il joignait aux deux Bourgognes. Il faisait le plus habituellement sa résidence à Bruxelles ; mais quoiqu'il visitât rarement les deux Bourgognes, ces provinces prospéraient sous un prince aussi puissant, aussi respecté, et dont les sujets aux Pays-Bas étaient les plus riches et les plus industrieux de l'Europe. Son fils, Charles le Téméraire, qui lui succéda (1467-1477), mit un terme à cette prospérité. Hautain, violent, cruel, il se laissa engager dans des guerres continuelles par l'impétuosité de ses passions, plutôt que par aucun calcul politique. Il ne pouvait pardonner ni à Louis XI d'être roi et d'avoir un rang supérieur au sien, ni aux paysans suisses d'être libres. Ses guerres contre le roi et toutes les républiques confédérées furent également malheureuses. Il fut tué devant Nancy, le 4 janvier 1477. En lui s'éteignit la dernière maison de Bourgogne ; car il ne laissait pas de fils, et Louis XI s'empara du duché, comme d'un fief masculin. La fille de Charles, Marie de Bourgogne, épousa Maximilien d'Autriche, depuis Empereur, et lui porta pour dot le comté de Bourgogne et les provinces des Pays-Bas. La maison d'Autriche, héritière de celle de Bourgogne, réclama longtemps le duché de ce nom, qu'elle prétendait ne point devoir être séparé du reste de l'héritage. Ce fut un des motifs des guerres entre Charles-Quint et François Ier. Cependant la paix entre le duché et le comté de Bourgogne fut rarement troublée au milieu de ces combats. Les Suisses avaient obtenu des deux potentats que la Franche-Comté, où la guerre aurait compromis leur sûreté, fût déclarée neutre. Cette province, en effet, fut soustraite à presque toutes les guerres de l'Europe, jusqu'en 1674, que Louis XIV en fit la conquête sur la monarchie espagnole. Ainsi, presque tous les pays autrefois conquis par les Bourguignons furent réunis à la France, et ils lui servent aujourd'hui de barrière contre les puissances étrangères. Le duché de Bourgogne, avec ses dépendances, la Bresse et le Bugey, forme à présent les quatre départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Ain, où l'on compte environ 1,320,000 habitants. Le comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté, a été divisé en trois départements : le Jura, le Doubs et la Haute-Saône, et sa population est d'environ 805,000 individus. J. C. L. Sismondi.

BOURGOGNE (canal de). Destiné à joindre la Méditerranée et l'Océan au moyen de la Saône, du Rhône, de l'Yonne et de la Seine, il appartient surtout aux départements de la Côte-D'or et de d'Yonne.

Henri IV avait déjà projeté ce canal : les états de Bourgogne firent ouvrir les premiers travaux en 1775 ; ils furent continués sous l'empire. Repris avec activité à la fin de 1822, ils sont enfin terminés et le canal a été livré à la navigation (1834). On peut évaluer la somme dépensée, soit avant soit depuis la révolution, à 40 millions.

La longueur totale du canal, depuis Saint-Jean de Losne jusqu'au village de la Roche, où il débouche dans l'Yonne, est de 242,572 mètres. On a été obligé de construire 189 écluses dont 12 à deux sas. Le biez de partage, situé à Pouilly, est de 199 mètres au-dessus du niveau des basses eaux de la Saône et à 299 mètres 54 centimètres au-dessous de l'Yonne. Ce biez de partage, ouvrage d'art très-remarquable, a 6,100 mètres de développement, dont 3,300 mètres en galerie souterraine, traversant une montagne que l'on a creusée au niveau de l'eau.

Le canal de Bourgogne offre maintenant au commerce une ligne de navigation intérieure de plus de 300 lieues, du Havre à Marseille. J. H. S.

BOURGOGNE (Louis, duc de), dauphin de France, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV, né à Versailles, le 6 août 1682, l'un des exemples les plus remarquables de l'influence de l'éducation pour réformer les penchants vicieux de l'enfance. Ce prince était un composé de tous les vices. Il fallait un miracle pour changer un tel naturel. Le duc de Beauvilliers, homme ver-

tueux et esprit plein de sagacité, fut chargé de l'opérer. Il se fit aider dans cette laborieuse tâche par Fénelon et Fleury, l'un précepteur, l'autre sous-précepteur; le premier surtout eut la plus grande part à cette réforme et il devint plus tard l'ami du prince dont il avait tant contribué à faire un modèle de vertu. Un petit nombre de gentilshommes et de gens de service, tous bien choisis, concoururent également à cette éducation dont le récit développé ferait à lui seul, dit Saint-Simon, un ouvrage curieux et instructif. Il paraît qu'on réussit surtout en employant avec art la méthode lacédémonienne, c'est-à-dire en offrant au jeune prince, dans un autre, la conséquence nécessaire d'un vice qu'on voulait combattre en lui. Né, du reste, avec une étendue et une vivacité d'esprit prodigieuses, il ne fallait que rendre à sa raison assez de force pour qu'elle pût se faire entendre parmi le tumulte des passions. Ce point obtenu, la réforme devait être entière : elle s'accomplit entre 18 et 20 ans. « De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. » Enfoncé d'abord dans des pratiques de piété, jusqu'au point d'alarmer une cour où s'offrait chaque jour le scandale des mœurs, il se modifia graduellement, sans céder aux séductions corruptrices dont on l'entoura, et revint au monde et à l'étude des devoirs qu'il était appelé à remplir plus tard. Il devint ainsi, quoique dans une extrême jeunesse, par sa raison modérée et sa haute sagesse, un objet de respect pour les courtisans et même pour le roi son aïeul, qui, dans les derniers temps, s'attachait à l'initier aux affaires en l'appelant au conseil. Il avait épousé, en 1697, Marie-Adélaïde de Savoie, princesse pleine de grâce et d'esprit à laquelle il resta constamment attaché. En 1701, chargé du commandement de l'armée d'Allemagne, il y déploya de la bravoure et de l'intelligence; toutefois cette campagne, ainsi que celles des deux années suivantes où il commanda également une armée, n'ayant été suivie d'aucun succès, l'envie qui s'attachait à un mérite aussi élevé s'en servit pour refuser à ce prince les qualités du général. Retiré des camps, le duc de Bourgogne ne s'occupa plus qu'à se fortifier dans les diverses connaissances nécessaires à un roi. Ce fut alors que Saint-Simon se trouva admis par le duc de Beauvilliers, son ami, dans l'intimité de ce prince. Lui-même rapporte quelques-uns de leurs entretiens où Louis développait son âme tout entière et exposait les vues utiles dont il méditait l'application ultérieure pour le bonheur de la France. Frappé de l'avantage qui résultait, pour les peuples de certaines provinces, des états qui s'y étaient maintenus, il se proposait « de partager le royaume en un certain nombre de parties, autant qu'il se pourrait égales pour la richesse, de faire administrer chacune par ses états, de les simplifier tous extrêmement pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait aussi fort simplifié de tous ces États des provinces, former quelquefois des états généraux du royaume (p. 212). Ce prince qui, à la cour de Louis XIV dans toute sa gloire, méditait ainsi une sorte de gouvernement représentatif élémentaire, est au reste résumé tout entier par ce mot que Saint-Simon appelle un mot de père de la patrie et que le duc de Bourgogne osa prononcer en plein Marly : *Un roi est fait pour ses sujets et non les sujets pour lui.*

Il ne fut pas donné à la France de posséder le roi vraiment grand qui semblait ainsi lui être préparé : le dauphin expira six jours après la duchesse de Bourgogne, sa femme, de ce mal étrange qui frappa alors la famille royale dans plusieurs de ses membres, mal encore inexpliqué aujourd'hui, dont les effets plongèrent la France dans la consternation et donnèrent lieu à de sinistres soupçons que rien au surplus n'a pu justifier. Ce fut le 18 février 1712 que le duc de Bourgogne mourut avec toute la résignation d'un chrétien. Sa taille était moyenne et sa physionomie pleine d'agrément. Sorti droit des mains des femmes, on s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. Les procédés orthopédiques du temps ne purent l'emporter sur la nature : il resta faiblement bossu, ou plutôt incliné d'un côté de manière qu'il boitait un peu. Cette défectuosité de sa taille ne l'arrêtait pourtant dans aucun exercice; mais elle l'affectait péniblement, et c'était un effort continuel de sa part pour la dissimuler; la seule flatterie à laquelle il fût peut-être accessible était de n'avoir pas l'air de s'être seulement aperçu de ce qui était si visible en lui. C'est par là que ce prince d'un mérite éminent payait tribut à la faiblesse de la nature humaine. Le père Martineau, jésuite, son confesseur, a publié un volume intitulé : les *Vertus du duc de Bourgogne*, 1712, et l'abbé Fleury son portrait, 1714. X.

BOURGS-POURRIS, traduction littérale de l'expression anglaise *rotten-boroughs,* par laquelle on désignait autrefois les bourgs presque déserts qui avaient néanmoins le droit d'élire des représentants au parlement. Comme

le sol et les maisons de ces lieux appartenaient pour la plupart à la haute aristocratie, c'était elle, et non la bourgeoisie qui élisait des membres du parlement. A Old-Sarum il n'y a que sept habitants, tous locataires du comte de Caledon; cependant ces sept habitants élisaient ou faisaient semblant de nommer deux représentants suivant la volonté de leur seigneur, tandis que des villes opulentes n'étaient même pas représentées au parlement. Douze familles puissantes disposaient ainsi d'une centaine de places dans la chambre des communes. Ce qui rendait ce système encore plus odieux, c'est que plusieurs nobles vendaient aux candidats le droit de siéger au parlement, et se faisaient par ce trafic un bénéfice considérable. On a peine à concevoir comment des abus aussi criants ont pu se maintenir jusqu'à nos jours, dans un pays qui jouit de tant de liberté. Plusieurs propositions de modifier le vieux système avaient toujours été repoussées par les torys dans les deux chambres, surtout dans celle des lords, lorsque enfin le cabinet dirigé par lord Grey, qui n'avait accepté le ministère que sous la condition qu'il réformerait les abus, fit adopter le bill de réforme par le parlement de 1832, malgré l'opposition acharnée du parti aristocratique qui prétendait assez singulièrement que la suppression des anciens priviléges de l'aristocratie causerait une révolution. L'ancien système n'a pas été entièrement supprimé, mais il a été modifié de manière que la plus grande partie de l'ancienne influence de l'aristocratie sur les élections parlementaires a cessé. Les bourgs les moins peuplés ont été privés du droit d'élection; d'autres ne nomment plus qu'un seul représentant ou ont été joints à d'autres bourgs pour les élections. Le gouvernement avait aussi ses bourgs-pourris, et il paraît qu'il en a ménagé quelques-uns afin de pouvoir envoyer au parlement les membres du cabinet qui ne siégent pas encore dans la chambre des communes. DEPPING.

BOURGUEMESTRE ou BOURGMESTRE. Ce mot vient de deux mots allemands, *bürger*, bourgeois, et *meister*, maître; il sert à désigner en Belgique, en Hollande et en Allemagne, le principal magistrat de certaines villes. Les fonctions et les droits du bourguemestre ne sont point partout les mêmes; à cet égard chaque ville a ses statuts particuliers, ses lois spéciales. En général cependant, mais avec des pouvoirs plus étendus, on peut dire que le bourguemestre est le protecteur, le défenseur-né des bourgeois; il administre les finances, la justice et la police de la cité; sous ce rapport on pourrait, jusqu'à un certain point, l'assimiler au *maire* de nos villes françaises. Les écrivains latins modernes désignent souvent le bourguemestre soit par le nom de *consul*, soit par celui de *senator;* mais ils ne le distinguent point suffisamment par là de tout autre magistrat du même genre. Il n'est ordinairement en place que pour un ou deux ans. En Suisse les bourguemestres, comme par exemple ceux de Zurich, sont les chefs du pouvoir exécutif dans tout un canton. A. SAVAGNER.

BOURIATES ou BOURÈTES, dans leur propre langue *Barga Bourat*, peuple nomade de la race mongole et qui ressemble aux Kalmuks. Les Bouriates habitent dans la partie la plus méridionale de la Sibérie, à l'est du Iénicei, surtout dans le gouvernements d'Irkoutsk et vers le lac Baïkal. Ils ont fait leur soumission à la Russie en 1644, et se composaient en 1783 de 98,000 individus des deux sexes; en 1820 on comptait 58,760 individus mâles. Les Bouriates sont petits et d'une faible complexion; leur visage est moins aplati que celui des Kalmuks; ils n'ont point de barbe et se rasent la tête de telle sorte qu'il n'y reste à son sommet qu'une longue queue dont ils font des tresses. Ils sont timides, indolents et malpropres, agiles sur leurs chevaux, adonnés à la chasse et à la vie pastorale. En hiver ils fabriquent des marchandises en fer dont ils font un petit commerce; l'agriculture a fait peu de progrès chez eux. Leurs *iourtes*, couvertes de peaux, sont en hiver réunies en villages. Leur religion est le bouddhisme; les femmes passent pour impures et la polygamie est permise. Le dialecte mongol qu'ils parlent est dur et guttural. Ils ont des chefs ou *saï-sang* électifs et payent à la Russie un faible tribut en argent ou en pelleteries. J. H. SCHNITZLER.

BOURIGNON (ANTOINETTE). Naquit à Lille le 13 janvier 1616, tellement disgraciée de la nature qu'on examina dans sa famille si cette enfant, qui ressemblait à un monstre, ne devait pas être étouffée. Ce défaut, qui l'éloignait de la société, détermina sans doute sa singulière vocation au mysticisme le plus exalté; la lecture d'ouvrages mystiques et d'histoires des premiers chrétiens échauffa tellement son imagination qu'elle eut des visions et se crut appelée à rétablir l'esprit de l'Évangile dans sa pureté primitive. La vue du malheur de sa mère, qui souffrait beaucoup de l'humeur de son mari, et le désir de se consacrer tout entière à Dieu, lui avaient inspiré l'horreur du mariage. Aussi, à l'instant où, d'après la volonté de ses parents, on allait solenniser le sien, elle s'enfuit sous les habits d'un ermite. Par l'entremise de l'archevêque de

Cambrai, elle entra dans le couvent de saint Symphorien. Là, elle répandit ses opinions, attira à elle quelques religieuses, et se vit à la tête d'un parti. Ayant formé le projet de fuir avec ses prosélytes, le complot fut découvert par le directeur du couvent, et elle fut chassée de la ville; alors elle se mit à parcourir le pays, et, après avoir recueilli l'héritage de son père, elle fut nommée supérieure de l'hospice de Notre-Dame des Sept-Plaies à Lille. Là, ses visions recommencèrent, et elle crut ne voir autour d'elle que des sorciers et de mauvais esprits. Elle n'échappa pas, elle-même, à l'accusation de sorcellerie, et, mandée devant les magistrats de Lille, elle leur répondit convenablement. Ne voulant cependant pas demeurer plus longtemps exposée à leurs poursuites, elle s'enfuit à Gand en 1662. Elle parcourut la Flandre, le Brabant, la Hollande. Elle s'arrêta enfin à Amsterdam, où se trouvait alors un grand nombre de novateurs religieux. Elle y fut visitée par toutes sortes de personnes. Cela lui fit espérer que la réforme qu'elle prêchait pourrait porter quelque fruit; mais il se trouva peu de gens qui prissent une ferme résolution de s'y conformer. Elle rejeta la proposition de quelques personnes qui auraient souhaité s'établir avec elle dans le Noordstrand. Elle eut des conférences avec quelques cartésiens, qu'elle accusa d'athéisme. Si l'on veut l'en croire, ses entretiens avec Dieu furent fréquents dans cette ville. La politique s'étant enfin mêlée aux matières religieuses dans les réunions qui avaient lieu chez elle, l'ordre fut donné de l'arrêter; mais elle parvint à s'échapper et s'enfuit dans le Holstein. Dans sa soixantième année, elle n'avait encore rien perdu de la force et de l'activité de son esprit. Voulant, quoiqu'il lui en dût coûter, propager au loin sa doctrine, elle se pourvut d'une imprimerie, et fit imprimer ses ouvrages en français, en flamand et en allemand. Elle fut diffamée par quelques livres qu'on publia contre ses dogmes et contre ses mœurs, et se défendit par un ouvrage intitulé *Témoignage de vérité*, où elle attaqua les ecclésiastiques. La fureur contre elle ne fut que plus vive. On lui défendit de faire usage de son imprimerie. Elle refusa d'obéir et s'en alla, emportant sa presse. Dans son voyage, retirée à Flensbourg, au mois de décembre 1673, elle n'échappa qu'avec peine à la fureur du peuple, qui voulait la massacrer comme sorcière. Elle se réfugia ensuite à Hambourg, où elle ne resta que peu de temps, ayant été forcée de se soustraire aux poursuites de l'autorité. Tranquille d'abord sous la protection du baron de Lutzbourg en Oostfrise, elle y dirigea un hôpital; mais son esprit inquiet l'ayant encore fait renvoyer de ce pays, elle mourut en revenant en Hollande à Franeker dans la Frise, le 20 octobre 1680. Les ouvrages d'Antoinette Bourignon, qui composent 22 gros volumes, sont d'une insupportable diffusion. Ceux des sectateurs de cette femme singulière qui lui ont survécu n'ont jeté ni un grand éclat ni de profondes racines dans les diverses contrées où ils se sont répandus. H. BOUCHITTÉ, MOD.

BOURMONT (LOUIS-AUGUSTE-VICTOR, comte DE GAISNE DE), maréchal de France. Né en 1773, au château de Bourmont, dans la province d'Anjou, le jeune comte de Gaisne était officier aux gardes françaises lorsque la révolution éclata. Il suivit le torrent de l'émigration et alla offrir ses services au prince de Condé, qui reconnut en lui assez de mérite pour en faire son aide de camp. En 1791 il reçut la mission d'aller à Nantes préparer et sonder les moyens insurrectionnels de la Vendée; il y déploya un zèle remarquable, et revint à l'armée des princes, après avoir vu s'allumer le grand incendie qu'il venait d'attiser. Lorsqu'en 1793 les lignes de Wissembourg eurent été forcées, il ne voulut pas se soumettre à l'inaction dont il était menacé et préféra retourner dans la Vendée, où le vicomte de Scepeaux l'accueillit honorablement et lui confia le grade de major général de son armée; presque en même temps les chouans du Maine lui offrirent la place de membre du conseil général. Vers la fin de la même année il fut chargé d'aller auprès du ministère anglais presser l'envoi des secours promis déjà plusieurs fois; mais la politique du gouvernement britannique résista aux plus puissantes sollicitations et fit échouer cette ambassade. Le jeune Bourmont profita toutefois de son voyage pour aller voir à Édimbourg le comte d'Artois qui s'y trouvait alors. En récompense de ses services, ce prince le fit chevalier de Saint-Louis et lui remit les brevets et les récompenses accordées à l'armée de Scepeaux qu'il eut la mission de recevoir lui-même chevalier à son retour.

Après la pacification de la Vendée par le général Hoche, M. de Bourmont obtint l'autorisation de repasser en Angleterre; de là il mit tout en œuvre pour renouer la guerre civile qui devait replacer les Bourbons sur leur trône; mais cette tentative ne devait obtenir qu'un demi-succès. M. de Bourmont revint en Bretagne en 1799, débarqua dans le département des Côtes-du-Nord, et alla rejoindre la division de la Prévalaye, avec laquelle il passa dans le Maine, où, après avoir remporté quelques avantages, il se

fit ouvrir les portes du Mans et y entra avec 2,000 hommes, qui y commirent les plus grands excès. Là se bornèrent ses avantages; chassé du Mans et repoussé jusqu'à Balay, il se vit obligé de consentir à un nouvel armistice. Mais le terme fixé par les deux partis s'étant écoulé sans que la pacification fût réglée, il se disposait à reprendre les hostilités et marchait déjà sur Morlaix, lorsqu'il reçut avis de la capitulation de la Prévalaye, qui lui coupait ses communications avec George Cadoudal. Il apprit en même temps la défaite du comte de Châtillon, battu à Balay par le général Chabot. Forcé de nouveau de poser les armes, il obtint aussi une capitulation avantageuse et voulut engager George à suivre son exemple; mais celui-ci repoussa toutes les avances qui lui furent faites et, plus tard, se vengea de ce qu'il appelait la défection de M. de Bourmont en faisant fusiller impitoyablement son beau-frère qui était tombé entre ses mains.

Après sa soumission, M. de Bourmont vint demeurer à Paris et parut avoir renoncé à ses projets de soulèvement. Il mit tous ses soins à se faire bien venir du premier consul; mais sa conduite à l'époque de la machine infernale le rendit suspect au ministre de la police; on acquit la preuve qu'il entretenait toujours des intelligences avec les royalistes, et, sur l'ordre de Fouché, il fut arrêté en 1803 et enfermé au Temple, puis ensuite transféré à la citadelle de Dijon, et enfin dans celle de Besançon, d'où il réussit à s'échapper en 1805.

Du fond du Portugal, où il avait trouvé un refuge, M. de Bourmont faisait agir les nombreux amis qu'il avait conservés en France, et, grâce à leur puissante intercession, il obtint la levée du séquestre mis sur tous ses biens et put réunir toute sa famille auprès de lui. Lorsqu'en 1810 le général Junot s'empara de Lisbonne, M. de Bourmont parvint à se faire comprendre dans la capitulation et rentra en France à la suite de l'armée. Dès ce moment il parut se dévouer de bonne foi au gouvernement impérial et réussit à se faire nommer d'abord colonel adjudant commandant à l'armée de Naples, puis bientôt général de brigade. C'est en cette dernière qualité qu'il fit les campagnes de 1813 et de 1814. Pendant la première il se signala à la bataille de Dresde, et le 10 février 1814 il résista, avec douze mille hommes seulement, à tous les efforts des armées étrangères réunies contre Nogent. En récompense de ce haut fait d'armes Napoléon l'éleva au grade de général de division.

Quand la journée du 30 mars 1814 vint changer les destinées de la France, M. de Bourmont ne fut pas des derniers à se soumettre à la nouvelle dynastie. Parfaitement accueilli par le roi Louis XVIII et par les princes qu'il avait eu occasion d'approcher pendant l'émigration, il venait d'obtenir le commandement de la 6e division militaire, dont le siége est à Besançon, lorsque Napoléon débarqua sur les côtes de la Provence. M. de Bourmont reçut aussitôt l'ordre d'opérer sa jonction avec les troupes du maréchal Ney; mais il n'exécuta cette opération que pour être témoin de la défection de l'armée et pour assister à la lecture de la fameuse proclamation qui causa plus tard la mort du maréchal.

Pendant les cent-jours, M. de Bourmont se rendit à Paris et s'insinua de nouveau dans les bonnes grâces de l'empereur, qui lui confia le commandement de la 2e division du corps d'armée aux ordres du général Gérard, dans la Flandre. C'est alors qu'eut lieu cette fameuse *défection* qu'on a reprochée si justement, mais avec trop de violence sans doute, à M. de Bourmont. Le 14 juin 1815, la veille d'une bataille, il abandonna son corps et se rendit auprès de Louis XVIII à Gand. Dix jours après il rentra en France avec le grade de commandant de la frontière du Nord, que le roi lui avait concédé.

Depuis ce moment M. de Bourmont n'a pas cessé d'être compté au nombre des plus fidèles serviteurs de la branche aînée des Bourbons. Le 14 octobre de la même année, il figura dans le procès du maréchal Ney, et sa déposition contribua, dit-on, au jugement qui fut prononcé contre ce grand capitaine. Peu de temps après il fut nommé commandant de l'une des divisions d'infanterie de la garde royale. Attaché, avec ce grade, au corps de réserve de l'armée, il fit, en 1823, la campagne d'Espagne, pendant laquelle, s'il ne trouva pas l'occasion de se signaler, il montra du moins l'aptitude d'un des meilleurs généraux de l'empire. Rien de remarquable ne signala M. de Bourmont à l'attention publique jusqu'au moment où le roi Charles X l'appela au ministère de la guerre, dans la combinaison du 8 août 1829. Au milieu de la clameur générale qui poursuivait le nouveau ministre des plus sanglantes récriminations, il apporta dans ces fonctions élevées un esprit ferme et des vues justes et utiles qui ne tardèrent pas à lui concilier l'armée. On cite encore, parmi les bienfaits de son administration, les soins qu'il prit des officiers de la vieille armée, en faisant examiner leurs titres et en reconnaissant une partie des dettes contractées envers eux par l'empire.

M. de Bourmont, voulant achever sa réhabili-

tation aux yeux de la nation, sollicita et obtint du roi le commandement en chef de l'expédition que l'on préparait contre Alger. Après avoir pourvu avec habileté à tous les besoins du voyage et de la conquête, il quitta Paris le 22 avril 1830, emmenant avec lui ses quatre fils, et se dirigea vers Toulon, en compagnie du général du génie Valazé, avec lequel il dressa d'avance un plan de campagne brillant et sûr; on dit même qu'il alla jusqu'à prévoir la possibilité d'utiliser sa future conquête, en y établissant un système de colonisation qui réunissait les plus vastes et les plus heureuses combinaisons.

Le 18 avril toute l'armée était embarquée; le général en chef se rendit à bord de *la Provence* et fut forcé d'attendre en rade que les vents, jusqu'alors contraires, pussent lui permettre de donner le signal du départ; le 25 seulement ce moment arriva, et la flotte mit en mer. Le 13 mai elle était à l'ancre dans la baie de Sidi-Ferruch, le débarquement s'opérait, et dès le soir l'armée emportait sa première position. Ce succès fut suivi de plusieurs autres avantages partiels qui fournissaient à chaque division l'occasion de se signaler; mais il fallut plusieurs jours pour obtenir la reddition du fort l'Empereur, considéré comme la clef d'Alger. C'est dans l'un des combats livrés contre les Arabes, pour arriver à cette conclusion, que le jeune Amédée de Bourmont périt en se couvrant de gloire. Cet événement, loin d'abattre le courage du général en chef, lui donna une nouvelle énergie qui ne tarda pas à porter ses fruits. Le 4 juillet le fort s'était rendu, et le 5 Hussein avait capitulé. L'occupation d'Alger se fit tranquillement et avec la dignité qui caractérisa toute cette conquête. Le dey put emmener ses femmes, ainsi que ses richesses particulières; et l'on trouva encore dans la Casauba 50 millions et différents objets précieux dont l'inventaire se fit par les soins d'une commission spéciale, avec un ordre remarquable. Il faut dire à la louange de M. de Bourmont que, pendant tout le cours de cette expédition, il donna constamment l'exemple du courage et de la persévérance; il resta, dit-on, pendant près de trois semaines sans se déshabiller, et ne se donna pas toutes les jouissances que sa position pouvait lui permettre.

Une conquête aussi bien dirigée ne pouvait manquer d'amener d'utiles résultats. Presque aussitôt après la prise d'Alger, le bey de Titery fit sa soumission au général en chef, et l'un des fils de M. de Bourmont alla recevoir celle du bey d'Oran, avec lequel il s'assura des communications, en s'emparant d'un fort placé sur la route de cette résidence à Alger. Le 22 juillet, une lettre du dauphin annonça à M. de Bourmont sa nomination au grade de maréchal de France, en même temps que l'amiral Duperré était élevé à la pairie. Cette distinction ne contenta personne; et la marine et l'armée, médiocrement récompensées de leur belle conduite, commençaient à s'aliéner, lorsque la révolution de juillet éclata.

La nouvelle en fut bientôt transmise à Alger; mais rien de positif n'avait encore été publié. M. de Bourmont fit paraître le 11 août un ordre du jour ainsi conçu : « Des bruits étranges circulent dans l'armée. Le maréchal commandant « en chef n'a reçu aucun avis officiel qui puisse « les accréditer. Dans tous les cas la ligne des « devoirs de l'armée sera tracée par ses serments et par la loi fondamentale de l'État. » Cinq jours après, un second ordre du jour invitait l'armée, en conséquence des ordres émanés de Paris, à remplacer ses insignes par le drapeau et la cocarde tricolores. Enfin, le 2 septembre, le maréchal Clausel débarquait sur la côte d'Afrique et recevait le commandement en chef des mains de M. de Bourmont.

Nous n'entreprendrons pas de suivre le vainqueur d'Alger à travers la vie aventureuse qu'il a menée depuis cette époque : cette tâche nous serait d'autant plus difficile à remplir que les faits qui le concernent sont souvent enveloppés d'un voile impénétrable et qu'on a souvent confondu avec lui l'un ou l'autre de ses fils. C'est ainsi que l'on pourrait peut-être contester la part qu'on lui attribue à l'expédition de la duchesse de Berri en Vendée, et aux dissensions civiles de cette malheureuse contrée. Ce qui est plus avéré, c'est l'offre qui lui fut faite par don Miguel de prendre, au mois de juillet 1833, le commandement en chef de son armée, et les efforts désespérés par lesquels il essaya, pendant près de trois mois, de faire triompher la cause de ce prince. Au mois d'octobre de la même année M. de Bourmont quitta le Portugal en laissant encore sous les murs de Lisbonne la dépouille mortelle d'un de ses fils. A compter de ce moment son nom n'a plus été, du moins ostensiblement, mêlé à aucune affaire politique. Déaddé.

BOURNONITE. Triple sulfate d'antimoine, de plomb et de cuivre, découvert par le comte de Bournon qui l'avait nommé *endellione*. D'après un mémoire sur cette substance, par l'ingénieur Dufrénoy (Annales des mines, 1836, p. 371), elle cristallise régulièrement en prisme droit, à base rectangle; et les cristaux du Mexique, sem-

blables à ceux du Cornouailles, sont quelquefois d'un très-gros volume; leur couleur est en général le gris de plomb, et leur pesanteur spécifique varie entre 5,71 et 5,84. L'analyse a donné, pour les cristaux recueillis dans le grès houiller de la mine de Cendras, près d'Alais en France : plomb 38,9; cuivre 12,3; antimoine 29,4; soufre 19,4. Pour les cristaux du Mexique : plomb 40,2; cuivre 13,3; antimoine 28,3; soufre 17,8. Toutes les bournonites présentent au chalumeau les mêmes réactions. Sur le charbon elles fondent et dégagent une fumée blanche, épaisse, puis elles donnent un globule noir. On peut facilement constater la présence du plomb, par l'oxidation, et celle du cuivre, par le borax. Les cristaux de la mine du Cornouailles sont ceux qui ont procuré à Bournon la découverte de cette substance. DR..Z.

BOURRASQUE, de l'italien *burrasca*, tempête violente et soudaine qui s'élève soit sur mer, soit sur terre et qui dure peu, *tempestas, turbo, procella*. Si une *bourrasque* surprend un bâtiment couvert de voiles, le moins qu'il ait à craindre c'est de voir ses voiles emportées par l'ouragan; s'il a beaucoup de stabilité, il peut démâter; si au contraire, il est peu stable, il peut chavirer, et l'on conçoit qu'alors tout l'équipage peut périr. Le baromètre nautique, qui indique plusieurs heures d'avance les bourrasques et les tempêtes par des changements brusques, est devenu aussi utile à la navigation que la boussole, qui s'agite aussi dans les mêmes circonstances; mais pas avec autant d'exactitude que le baromètre. Ce dernier peut donc toujours donner le temps de serrer les voiles, de descendre les mâts de hune, et d'éviter ainsi les plus graves accidents, ou même la perte totale du bâtiment. DUB...

BOURRE, poils de divers animaux sauvages ou domestiques, lesquels sont ordinairement courts et roides et par conséquent peu propres à être filés et tissus. On les emploie dans cet état à rembourrer des siéges et des coussins de différents genres. Mais depuis quelques années ces bourres ont été utilisées dans la fabrication des tapis communs et même des étoffes grossières pour couvertures de chevaux, etc.

On désigne sous le nom de *bourre de soie* la soie plus grossière qui enveloppe les cocons et avec laquelle on est parvenu à faire de beaux tissus. On appelle encore *bourre* les déchets qui proviennent des draps tondus ou cardés avec des chardons. En marine on nomme *bourre* ou valet, un tampon fait en mauvaises étoupes que l'on place après le boulet pour l'empêcher de rouler hors de la pièce dans son inclinaison causée par le roulis du vaisseau; quant aux armes portatives, elles se chargent avec des cartouches qui dispensent de la bourre; enfin pour le chasseur, de l'étoupe, du papier, de la mousse, tout est propre à faire de la bourre pour maintenir le petit plomb dans l'arme. X.

BOURRELET ou **BOURLET**. Ce mot, qui a la même origine que ceux de *bourre* et de *bure* (*voyez* ces mots), dérivés du latin *burra*, désignait autrefois une partie de l'habillement ou du vêtement de tête, qui servait communément à la coiffure des deux sexes. (*Voyez* l'article BONNET). Plus tard, les magistrats et les docteurs des universités conservèrent à leur chaperon un petit tour rond qui représentait l'ancien bourrelet, et les femmes se servirent également de bourrelets pour soutenir et arranger leurs cheveux. Longtemps après que le bourrelet avait totalement disparu de la coiffure des hommes et des femmes en Europe, il était encore resté exclusivement celle du jeune âge. Ces bandeaux rembourrés et épais dont on ceignait la tête et le front des enfants avaient le désavantage de provoquer dans ces parties une transpiration abondante, qui, ne pouvant s'échapper, se concrétait et donnait naissance à ces croûtes appelées improprement *croûtes de lait*, ou à d'autres éruptions du cuir chevelu difficiles à guérir. Depuis que les pratiques d'une hygiène éclairée ont pénétré dans les masses, on a compris le vice de cette coiffure, et on l'a généralement remplacée par des bourrelets fort légers, composés de baleines ou de branches d'osier réunies simplement par des rubans et dégagés de tout l'attirail dont on les chargeait autrefois pour préserver, disait-on, du froid, ou prévenir les coups résultant des chutes de l'enfant. On sait aujourd'hui que la tête des enfants est douée d'une sorte d'élasticité qui rend ces chutes bien moins dangereuses qu'on ne le croyait; et nous conseillerons aux parents de faire disparaître entièrement après la première enfance toutes ces coiffures, qui sont plutôt des objets de luxe que de nécessité. **BOURRELET**, en termes de botanique et de jardinage, est cette excroissance que l'on remarque sur certaines parties des arbres, surtout aux greffes et aux boutures et sur le bord des plaies faites aux arbres, qui après s'être refermées s'en recouvrent insensiblement. Dans l'arbre, comme dans l'homme, il n'y a point de régénération autre que celle de l'écorce et de la peau : le muscle emporté, détruit, etc., ne se régénère pas, la peau seule s'étend, ses bords se rapprochent et la cicatrice se forme; le bois entaillé, coupé,

mutilé, ne végète plus, l'écorce seule recouvre la plaie. C'est pourquoi on trouve souvent dans le tronc d'arbres, très-sains d'ailleurs, des parties de bois desséchées et ensevelies sous le bourrelet. Cette production singulière de la végétation mérite toute l'attention des cultivateurs; elle leur découvre une grande vérité, l'existence d'une séve descendante (*voyez* l'article Sève), et leur offre en même temps un procédé sûr et infaillible de réussir dans les *boutures*. (*Voyez* ce mot). — En anatomie, on donne le nom de Bourrelet à certains cartilages fibreux qui entourent les cavités articulaires, dont ils augmentent la profondeur. Quelques anatomistes ont aussi donné le nom de *bourrelet* à la corne d'Ammon. — Plusieurs produits des arts ont également reçu le nom de *bourrelet*, soit de leur conformité avec la première coiffure de ce nom, soit de l'emploi de la *bourre* dans leur fabrication : 1° *bourrelet*, en termes de blason, est un tour de livrée, rempli de bourre et tourné comme une corde, que les anciens chevaliers portaient dans les tournois; il était de la couleur des émaux de l'écu ou des couleurs ordinaires des chevaliers; ceux que les simples gentilshommes mettaient sur leurs casques portaient le nom de *tresque*, *torque* et *tortille*; 2° en termes de marine, on appelle *bourrelet* de grosses cordes que l'on entrelace autour du mât de misaine, du mât d'artimon et du grand mât pour tenir la vergue dans un combat et suppléer aux manœuvres si elles venaient à être coupées; 3° en termes d'artillerie, l'extrémité d'une pièce de canon, vers la bouche, qui est renforcée de métal pour soutenir la charge, prend le nom de *bourrelet*, dont elle a la forme; 4° les femmes qui portent des fardeaux sur leur tête donnent aussi ce nom à un cercle ou rond, espèce de couronne d'étoffe ou de linge, qu'elles mettent sur leur tête, et sur lequel elles appuient leur charge; enfin, on appelle du même nom tous coussins de même forme, remplis de bourre ou de crin, qu'on emploie à divers usages. Dict. de la Conv.

BOURRIENNE (FAUVELET de), secrétaire de Napoléon et ministre d'État sous Louis XVIII, naquit à Sens (Yonne) en 1769. Élève à l'école de Brienne en même temps que Bonaparte, ils se lièrent d'affection au milieu de leurs études. Lorsque Bonaparte, en 1785, quitta Brienne pour passer à l'école militaire de Paris, Bourrienne l'accompagna jusqu'au coche de Nogent-sur-Seine, où ils se quittèrent avec un grand chagrin, pour ne plus se revoir qu'en 1792. En se séparant ils se promirent une amitié éternelle, et Bourrienne donna même sa parole à Bonaparte de suivre la même carrière qu'il embrasserait; c'est ce que celui-ci lui rappela dans une lettre qu'il lui écrivit un an après son départ de Brienne. Sorti de cette école en 1787, et ne pouvant à 19 ans entrer dans l'artillerie, pour laquelle il avait une grande répugnance, Bourrienne se transporta dans la capitale de l'Autriche, où il eut occasion de voir l'empereur Joseph II; il se rendit ensuite dans une des universités d'Allemagne, pour étudier le droit public et quelques langues étrangères. A peine était-il arrivé à Leipzig que la révolution française éclata. Il parcourut la Prusse, la Pologne, avant de revenir à Paris en 1792. Il revit Bonaparte : leur amitié d'enfance se renouvela tout entière. Pendant le temps de la vie un peu vagabonde qu'ils menèrent dans la capitale, arriva le 20 juin, sombre prélude de l'événement du 10 août. Dès ce moment, inscrit sur la liste des émigrés, il en fut rayé sur les instances de Bonaparte, qui commençait à être compté pour quelque chose. Arrêté néanmoins comme émigré rentré, Bourrienne fut bientôt rendu à sa famille sous la responsabilité de deux amis recommandables. De Sens il revint à Paris après le 13 vendémiaire, où il revit de loin en loin Bonaparte, alors commandant en second de la ville de Paris, sons le général Barras. Enfin Bonaparte, dont la brillante carrière s'agrandissait tous les jours, ayant été nommé général en chef de l'armée d'Italie, après les revers du général Scherer, appela Bourrienne auprès de lui au moment où le traité de Campo-Formio était sur le point de se conclure : M. de Bourrienne en rédigea le texte de concert avec le général Clarke. C'est de cette époque qu'après avoir été conseiller d'État de la république en l'an x, commença la carrière politique de cet ancien ami de Bonaparte. Bourrienne le suivit en Égypte comme son secrétaire intime. Au retour de cette contrée un gouvernement consulaire ayant été créé en France, il resta secrétaire du premier consul. Mais, lorsqu'il s'éleva sur les débris de la république une nouvelle dynastie, de Bourrienne fut nommé, en 1804, par l'empereur Napoléon, son ministre plénipotentiaire à Hambourg. Rentré en France à la fin de 1813, il fut chargé de la direction des postes par le gouvernement provisoire, et en 1814 préfet de police. Ayant peut-être trop oublié son amitié et ses promesses de collége il suivit, non son ancien ami à Sainte-Hélène, mais Louis XVIII à Gand, et à son retour il fut nommé par le roi ministre d'État. Élu député en 1815 et depuis à plusieurs reprises, Bourrienne siégea au côté droit jusqu'en 1827. La révolution de juil-

let 1830 et la perte de sa fortune, qui, dit-on, en fut la suite, égarèrent sa raison. Transporté en Normandie, il a passé les deux dernières années de sa vie dans une maison de santé à Caen, où il est mort, en 1834, des suite d'une attaque d'apoplexie.

Les *Mémoires de M. de Bourrienne,* écrits par lui-même, rédigés par M. de Villemarest et publiés de 1829 à 1831, en 10 vol. in-8°, ont fait connaître un grand nombre de particularités intéressantes sur la jeunesse de Napoléon, sur ses rapports avec Joséphine, sur le Directoire et le consulat, etc. Malgré beaucoup de choses inutiles ou controuvées, ils offrent dans plusieurs parties un intérêt réel. Les erreurs qu'ils contiennent ont été relevées dans l'ouvrage intitulé : *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires;* Paris, 1830, 2 volumes in-8°. F. RAYMOND.

BOURSAULT (EDME), poëte et financier, né à Mussi-l'Évêque en Bourgogne, en 1638, mort en 1701. Homme de fortune et de plaisir, il est du nombre de ces auteurs créés par la nature que ne peuvent réclamer ces tristes serres chaudes connues sous le nom de colléges : ses ouvrages, pour ce motif même, ont, malgré leur fonds léger, un cachet d'originalité qui les a sauvés de l'oubli. A 13 ans, Boursault ne parlait que le patois de sa province. Son père, ancien militaire, attaché à la maison de Condé, et qui sans études avait assez bien fait son chemin dans le monde, ne voulut pas que son fils en sût plus que lui. Arrivé à Paris, Edme Boursault, jeune homme fort précoce, sans négliger ses plaisirs, apprit à parler et à écrire le français. Il y réussit assez pour devenir ce qu'on appelait alors un homme de bonne compagnie : ses agréments le firent rechercher à la cour, et les solides qualités de son cœur l'y firent estimer. Ses protecteurs le chargèrent de composer un livre pour l'éducation du dauphin. Cet ouvrage, intitulé *La véritable estude des souverains* (Paris, 1671), plut tellement à Louis XIV qu'il nomma Boursault sous-précepteur de son fils. Boursault refusa par la raison qu'il ne savait pas le latin. — Ce fut avec la même modestie que Boursault s'abstint de briguer une place à l'Académie. Thomas Corneille, qui était fort de ses amis, l'en pressait vivement : les succès dramatiques de Boursault, sa position dans le monde, lui garantissaient la réussite de ses démarches. « Que ferait l'Académie, dit-il, d'un sujet ignare et non lettré, qui ne sait ni latin ni grec? — Il n'est pas question, dit Thomas Corneille, d'une Académie grecque ou latine, mais d'une Académie française. Eh ! qui sait mieux le français que vous? » Cette raison, toute bonne qu'elle était, ne put convaincre Boursault. — Un écrivain, qui se faisait une justice si sévère sur le mérite qui lui manquait, et qu'on peut acquérir, était bien digne qu'on la lui rendît pour le mérite qu'il eut et qu'on n'acquiert pas. Son esprit, son talent naturel, avaient brillé dans une *Gazette en vers,* dont le ton dégagé et aussi libre que le comportait le régime d'alors lui valut un grand succès. A la fin, cependant, il arriva malencontre à Boursault. Il s'avisa de rimer une aventure galante arrivée à un révérend père capucin. Le confesseur de la reine jeta feu et flamme, la gazette fut supprimée, et, sans la protection du prince de Condé, Boursault aurait été à la Bastille méditer à loisir sur les vertus du froc. Quelques années après, il lui fut permis de reprendre sa gazette; mais deux vers assez mordants contre le roi Guillaume, avec qui l'on voulait alors faire la paix, engagèrent le politique Louis XIV à supprimer encore une fois ce journal satirique. — Boursault fut plus heureux au théâtre : plusieurs de ses pièces y obtinrent un succès qui s'est soutenu jusqu'à nos jours, entre autres *Le Mercure galant* et *Ésope à la cour.* Ce sont des pièces épisodiques, sans plan, sans régularité, (le sujet ne le comporte pas), mais écrites avec une verve, une vérité d'observation, qui, à chaque reprise, depuis plus d'un siècle et demi, ont toujours fait trouver des grâces nouvelles à ces immortelles bluettes. *Le Mercure galant* fut à sa naissance représenté quatre-vingts fois. La plupart des plaisanteries qui étincellent dans les pièces de Boursault ont passé dans la conversation, et bien des gens les répètent sans savoir à qui ils doivent leur esprit d'emprunt. On peut dire que Boursault n'a pas été surpassé dans ce genre de pièces qu'on est convenu d'appeler *épisodiques.* Lorsqu'on annonça son *Mercure galant,* Visé, auteur du journal qui portait ce titre, réclama auprès de l'autorité; Boursault ne vit rien de mieux alors que d'appeler sa pièce *La Comédie sans titre,* titre ingénieux qui ne fit qu'ajouter à la vogue dont elle jouit. Le sort d'*Ésope à la ville,* qui eut quarante-trois représentations de suite, fut aussi très-brillant, mais cette pièce ne s'est pas, comme les deux autres, conservée au répertoire. C'est toujours avec une franchise modeste et noble que Boursault s'exprime dans ses préfaces, qui toutes méritent d'être lues; elles font estimer leur auteur, et prouvent en même temps qu'il écrivait en prose d'une manière beaucoup plus nette et plus agréable que P. Corneille et

Boileau. On voudrait qu'après avoir été l'ami de Molière, Boursault ne fût pas devenu son ennemi. Il se persuada que c'était lui que l'auteur de *l'École des femmes* avait eu en vue dans le rôle de *Lisidor,* et il fit contre lui *le Portrait du peintre,* comédie satirique, qui, sans être dénuée d'esprit, ne fit pas grande fortune. Dans *l'Impromptu de Versailles,* Molière, emporté par son ressentiment, eut le tort inexcusable de nommer Boursault, et, bien qu'il ne l'attaque que du côté de l'esprit, ce n'en était pas moins une violation des bienséances sociales et dramatiques. Dans cette querelle, Boileau prit parti pour Molière contre Boursault, qu'il avait nommé dans ses premières satires. Celui-ci s'en vengea noblement. Ayant appris à Montluçon, où il était receveur des tailles, que Boileau, qui prenait les eaux de Bourbonne, s'y trouvait sans argent, il se rendit sur-le-champ auprès de l'illustre malade, et lui offrit sa bourse de si bonne grâce que Boileau accepta un prêt de deux cents louis. Ce fut l'époque d'une réconciliation sincère, et d'une amitié qui ne finit qu'avec leur vie. Boileau, quitte à immoler à sa place un malheureux poëte dont le nom pût remplir le vide de l'hexamètre, effaça de ses satires le nom de Boursault; mais ce nom est toujours resté dans l'*Impomptu de Versailles.* — *Ésope à la cour,* qui ne fut représenté qu'en 1701, à la mort de son auteur, offrait quelques tirades alors hardies.

On ne doit pas oublier que, outre ces pièces connues, Boursault a fait une petite comédie assez gaie, sous le titre de *Mots à la mode.* De ces mots la plupart ont disparu du dictionnaire, et quelques autres ont acquis, par l'usage, le droit d'y figurer. — Comme beaucoup de poëtes comiques, il s'est essayé dans la tragédie : il en a fait deux, *Germanicus,* représentée en 1671, et *Marie Stuart* en 1684, *Germanicus* eut un si grand succès que le grand Corneille dit en pleine Académie *qu'il n'y manquait que le nom de Racine pour que ce fût un ouvrage achevé.* Ce jugement paraît, au premier abord, encore plus étrange que le succès; mais il cesse de surprendre lorsque, à la lecture de cette tragédie, on y reconnaît une imitation de Corneille. Il était alors naturel que Corneille eût du faible pour son imitateur. Dans ce sujet de *Germanicus,* si susceptible de hauts développements politiques, Boursault n'a semé que de fades amours, à la façon de Corneille vieilli.

Mais dans sa *Marie Stuart,* Boursault, qui apparemment connaissait un peu mieux l'histoire moderne que l'antiquité, a semé quelques sentences politiques heureusement tournées. On a encore de lui deux ou trois nouvelles ou romans historiques et les *Lettres à Babet,* productions *galantes,* qui eurent de son temps un succès prodigieux; mais déjà du temps de Voltaire elles n'étaient plus lues que des provinciaux. Qui les lirait aujourd'hui y trouverait des sentiments délicats, des pages bien tournées, avec un intérêt et un fond assez légers. CH. DU ROZOIR, MOD.

BOURSE. (*Commerce.*) Des bourses de commerce sont des lieux de réunion ouverts, avec l'autorisation du gouvernement, à des jours et heures déterminés, aux commerçants, capitaines de navire, agents de change et courtiers, pour la négociation des effets publics, les opérations de banque, change, courtage, commerce et finances. On appelle *parquet* la partie de la bourse exclusivement réservée aux agents de change; *coulisses* les avenues où stationnent et s'agitent des entremetteurs clandestins auxquels on a donné le nom de *coulissiers.* Ces établissements ont pris de l'accroissement par le besoin de relations fréquentes entre commerçants. Chez les anciens, les négociants avaient aussi des lieux de rendez-vous général, cependant il n'est pas démontré qu'ils eussent des édifices consacrés à la tenue de ces assemblées. Les bourses de Bruges, Amsterdam, Venise et Londres florissaient longtemps avant celles de Toulouse et de Rouen, les premières qui aient été fondées en France, l'une en 1549, sous Henri II, l'autre en 1556, sous Charles IX; elles précédèrent de beaucoup celles de Lyon et de Paris. Cette dernière exista quelque temps à l'insu et contre le gré du gouvernement; il ne voyait dans cette institution qu'*une réunion tumultueuse faisant naître une infinité d'abus, de désordres et de fraudes,* à laquelle il était défendu de se rendre, sous peine de prison. Quelques années après, en 1724, le pouvoir reconnaissait enfin l'utilité publique de bourses par un arrêt du conseil. Ces établissements sont restés languissants en France tant que le commerce intérieur a été stationnaire; et il l'a été longtemps, les classes utiles et laborieuses étant de toutes parts refoulées et repoussées du domaine de l'intelligence, comme elles étaient privées du droit d'exploiter les richesses naturelles du pays, de mettre librement en lumière et en œuvre ses ressources industrielles. Car, non contentes d'affecter un mépris absolu pour tout ce qui tenait à l'industrie et au négoce, les classes privilégiées s'efforçaient encore d'affermir par les institutions féodales les barrières imposées aux progrès de l'agriculture, d'arrêter par les maîtrises et

corporations le développement de l'industrie : aussi le commerce se réduisait-il, sauf les exigences du luxe de la cour, aux objets de pure consommation, la classe moyenne n'ayant ni l'aisance ni le bien-être qui font rechercher les commodités et les jouissances de la vie. Le commerce extérieur était plus actif, parce qu'il avait plus de liberté. Avec la révolution de 1789, cette grande secousse suivie de tant d'innovations, tout changea de face; l'un de ses premiers effets fut le renversement des oppressives et gothiques institutions qui s'opposaient à ce qu'un grand peuple prît la place qui lui était assignée dans le monde civilisé, comme dans le monde commercial, par le génie de son intelligence, par la fertilité de son sol. Dès que cette impulsion fut donnée, la France se couvrit de grands établissements industriels qui ne tardèrent pas à rivaliser et même, dans certaines branches, à surpasser les manufactures étrangères; deux grandes mesures politiques, dont ici nous n'avons pas à examiner la moralité, l'aliénation des biens du clergé et la confiscation des biens des émigrés, en produisant la division des propriétés, ouvrirent à l'agriculture la voie du progrès. L'esprit de négoce et d'industrie se répandit dans le pays; il y prit racine, les relations s'étendirent et les bourses de commerce se multiplièrent.

Quelque éloignées qu'elles soient aujourd'hui de leur objet primitif, elles sont encore soumises à d'anciens arrêts et règlements du conseil et à la réorganisation générale que leur a imposée le consulat. Suivant les circonstances, le gouvernement supprime ou crée des bourses. Sous le rapport de leur police intérieure et extérieure elles sont régies par un grand nombre de règlements; celle de Paris est placée sous la surveillance immédiate du préfet de police, celles des autres villes sont sous l'autorité des commissaires généraux de police et du pouvoir municipal. La négociation des effets publics ne s'opère légalement que pendant la tenue de la bourse; son entrée est défendue aux commerçants faillis non réhabilités; une sorte de pudeur et de convenance semblait en avoir jusqu'ici interdit l'accès aux femmes, mais la passion ardente du jeu, la manie de spéculer, qui travaille la société entière, les ont conduites (au moins à Paris) à la bourse, dont elles occupaient, avant leur exclusion toute récente, les galeries supérieures, où les agents de change et les courtiers *marrons* prenaient leurs ordres et les excitaient à l'agiotage. Les édifices consacrés à ces réunions sont des propriétés communales dont l'entretien est supporté par les banquiers, négociants et marchands, au moyen d'une contribution personnelle ajoutée au rôle de la patente. Londres, Paris, Vienne, Saint-Pétersbourg, Amsterdam, sont les principales bourses de l'Europe; Lyon, Marseille, le Havre, Bordeaux, sont les plus importantes de France. Les opérations qui se font journellement à la bourse embrassent la vente de toute espèce de marchandises et matières métalliques, la fixation du prix du change, les affaires de banque, les assurances contre les risques maritimes et terrestres, l'affrétement des navires, les transports par terre et par eau, mais surtout, à Paris, les spéculations sur les effets publics. Aussi comme ces dernières sont les opérations principales et habituelles, les bourses de l'Europe, sauf les différences résultant de la nature et de l'espèce de ces fonds par rapport à chaque pays, semblent ne faire qu'une seule et même bourse, et il y a entre elles une telle solidarité que les mouvements de hausse et de baisse réagissent sur toutes les autres, et il est rare qu'un échec arrivé dans l'une d'elles n'ait pas dans toutes du retentissement. Les agents publics préposés à la constatation légale des transactions et mouvements qui se font chaque jour à la bourse sont forcés, pour diminuer le préjudice que leur causent les courtiers *marrons*, agents non accrédités, de se lier d'affaires avec eux. Au lieu de chercher à diminuer les progrès de l'agiotage (*voy.* ce mot), ce mal profond qui dévore la société et jette l'immoralité dans les relations de la vie, il semble que l'administration prenne à tâche d'encourager et d'alimenter cette fausse direction des esprits par son système de finances, par ses emprunts continuels qui produisent les mouvements de l'amortissement dont l'action est si puissante sur la hausse et la baisse des effets publics, et par cette fatale erreur de croire que la hausse est le signe certain de la prospérité nationale et le témoignage de la force, de la considération du gouvernement, de sa tranquillité à l'intérieur et de la bonne harmonie de ses rapports à l'extérieur. Mais vienne le moment où se pourront enfin réaliser deux importantes mesures financières, l'abaissement du taux de l'intérêt et l'équilibre rigoureux des dépenses et des recettes, ce qui permettra de renoncer à la voie si onéreuse des emprunts et détruira ainsi l'action directe du gouvernement sur les fonds publics : alors, et avec le secours de quelques bonnes dispositions de la part de l'administration, les opérations de bourse pourront revenir à ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser

d'être, d'honorables spéculations de commerce.

Ces opérations, en ce qui concerne les effets publics, sont de quatre espèces, 1° *Les marchés au comptant* : on vend, on achète des fonds publics, soit pour procurer un placement à ses capitaux (c'est le fait des rentiers), soit pour revendre si le taux est devenu supérieur à celui d'achat, après avoir détaché l'intérêt ou coupon de la valeur achetée ; 2° *Les marchés fermes* ou *à terme* (*voy*. au mot AGIOTAGE) ; 3° *Les marchés libres* ou *à prime* portent, comme les marchés à terme, sur des valeurs fictives et sur des prévisions de hausse ou de baisse, à la différence que l'acheteur a la faculté de ne pas exécuter la convention en abandonnant au vendeur la somme ou prime qu'il a voulu seulement risquer dans l'opération ; 4° *Le report* est la spéculation favorite des joueurs prudents : on achète au comptant une certaine quantité de rentes et on les revend dans le même moment à terme, pour obtenir le bénéfice ou la plus value résultant de la différence du prix de la vente. A l'exception des premières conventions, toutes sont illicites, car toutes présentent des circonstances aléatoires réprouvées par les lois et la jurisprudence moderne, qui a déclaré qu'ils avaient tous les caractères du jeu et du pari, pour lesquels la loi civile n'accorde aucune action en justice ; et cependant ces actes sont absous par la société, parce que la société vit de leur abus, sans qu'il y ait dans les désastres de tous les jours une leçon pour l'avenir. Il est si séduisant de conquérir avec rapidité, et, pour ainsi dire, en quelques instants, ce bien-être matériel vers lequel chacun se précipite, mais qui, le plus souvent, est de courte durée ! Ainsi, dans une époque où la considération ne s'attache qu'à l'argent et à la richesse, entend-on tous ces trafiqueurs dire qu'empêcher les spéculations de bourse ce serait ruiner et altérer le crédit public, tandis que cette prodigieuse facilité de jouer sur les rentes lui nuit et au contraire ébranle nécessairement la fortune publique. La France et l'Angleterre ont une législation rigoureuse sur les opérations illicites de bourse; mais ces lois sont pour ainsi dire frappées de désuétude, puisqu'elles sont sans force pour la répression d'un mal considérable ; et, le croirait-on ? deux nations où la puissance de la légalité est la base et la garantie de stabilité de leur forme de gouvernement offrent le spectacle affligeant et l'exemple dangereux de la violation perpétuelle des lois. Lorsque, dans ces derniers temps, un membre de la chambre des députés de France (M. Harlé fils, session de 1833) demandait qu'on régularisât la négociation des effets publics, on lui répondit que la législation actuelle suffisait, tout en convenant qu'elle est impuissante pour réprimer l'agiotage. Il y a là un besoin social grave à satisfaire, et quand les plus puissantes considérations d'ordre public réclament des mesures efficaces et protectrices de la part du pouvoir, son indifférence semble coupable, puisqu'il n'est pas encore permis de prévoir le moment où le bon sens du pays mieux éclairé comprendra le danger de ces opérations, où les mœurs publiques prépareront les esprits à des spéculations plus conformes au bien général. Aussi conviendrait-il de réglementer ces établissements de manière à les rendre utiles au commerce national et moins nuisibles aux intérêts de l'industrie agricole et manufacturière. La tâche n'est pas sans difficultés : elle rencontrera dans les hommes et dans les choses des obstacles et des moyens de résistance ; mais ce ne doit pas être un motif de découragement pour une administration sage et morale. A. GERMAIN.

BOURSE. (*Architecture*.) Édifice destiné aux réunions de négociants pour affaires de commerce et de banque; c'est dans les Pays-Bas, ou il pleut souvent, que les commerçants ont eu l'idée de se réunir sous des galeries à couvert. Un écrivain allemand, Büsch, dit que le premier local de cette nature, à Amsterdam, a été orné, comme emblème, de trois bourses sculptées audessus des portes d'entrée, et le nom serait venu de là ; suivant d'autres il serait dérivé de Van der Beurse, nom propre d'une famille noble à Bruges, dont la maison servit, en 1530, aux négociants pour leurs réunions.

On ignore si, chez les anciens qui avaient un *collegium mercatorum*, un local particulier était affecté au commerce, à ses marchés et transactions : nous ne trouvons aucune mention d'un monument de cette nature dans les auteurs qui sont arrivés jusqu'à nous. Au moyen âge, les réunions avaient lieu dans des lieux publics quelconques, souvent humbles et peu commodes, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui, même dans des villes importantes. Plus tard des palais somptueux furent consacrés à cette destination : les plus remarquables que l'on puisse citer, sont, en suivant l'ordre chronologique de leur construction, les bourses d'Amsterdam, d'Anvers, de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Paris. Nous consacrerons quelques lignes à chacun de ces monuments.

La BOURSE D'AMSTERDAM, bâtie de 1608 à 1613, sous la direction de Dankers, a été démolie en 1841. On en construit une autre près du Dam.

La bourse d'Anvers était naguère la plus considérable et la plus curieuse dans les Pays-Bas (*voy.* Anvers). J. H. Schnitzler.

La bourse de Londres, incendiée en 1838, était un bâtiment carré, assez vaste et d'une architecture distinguée, qui formait l'enceinte d'une cour spacieuse ornée de la statue de Charles II, roi d'Angleterre. Comme à Amsterdam, la cour était entourée de galeries ouvertes, soutenues par des colonnes, pour servir d'abri dans le mauvais temps. Le bâtiment, fort avantageusement placé dans la rue dite *Cornhill,* fut d'abord élevé en briques en 1566, aux dépens du chevalier sir Thomas Gresham, qui s'était indigné de voir les négociants de Londres s'assembler pour traiter de leurs affaires dans la rue des Lombards (*Lombard-street*). L'ouverture de la bourse se fit avec des cérémonies somptueuses en présence de la reine Élisabeth, d'où lui est venu le nom de bourse royale (*Royal-Exchange*); mais cet édifice, détruit dans l'incendie de Londres, en 1666, fut rebâti avec plus de magnificence. On dit qu'il a coûté 50,000 livres sterling. Il y avait une bourse particulière pour les fonds publics (*the stock exchange*), une autre pour le commerce des blés (*the corn exchange*), et une troisième (*the coal exchange*) pour la vente des nombreuses cargaisons de charbon de terre qui arrivent tous les jours de Sunderland et de New-castle. On reconstruit cet édifice.

La bourse de Saint-Pétersbourg, l'un des plus beaux monuments de la capitale du Nord, chef-d'œuvre de l'architecte français Thomon et placée dans une situation admirable, a été commencée en 1804, et achevée en 1811; mais ce n'est que le 15 juin 1816 qu'elle put être inaugurée. L'édifice est fort beau en lui-même, mais l'effet qu'il produit est encore rehaussé à l'entour par le beau quai de granit qui s'arrondit devant sa façade, par le fleuve majestueux dont ce quai est baigné, et par la vue dont on jouit de ce point. La bourse, posée sur un soubassement en granit, est isolée de toutes parts; elle tourne sa façade, ornée d'un groupe colossal dont Neptune est la principale figure, du côté de la Forteresse, et autour règne un portique imposant, dont les énormes colonnes s'élèvent jusqu'à l'attique sous le toit. Des degrés assez nombreux mènent sous ce portique; les colonnes, d'ordre dorique (de Pæstum), sont au nombre de 44, 10 à chacun des deux frontispices et 12 aux façades latérales. La longueur du bâtiment est de 39 toises et sa largeur de 37. Une porte à chaque côté mène dans la belle salle voûtée qui occupe tout l'intérieur, à l'exception seulement de 8 pièces où se font les écritures et où les négociants trouvent à se restaurer.

Bourse de Paris. Amsterdam, Venise, Londres, Anvers, Saint-Pétersbourg, Vicence, Padoue, Brescia et les principales villes commerçantes de l'Europe, avaient chacune un monument somptueux consacré aux réunions journalières des négociants, tandis que Paris en était encore dépourvu; car on ne pouvait donner le nom de bourse à cette dépendance du palais Mazarin, rue Vivienne, à l'église des Petits-Pères, à la galerie Virginie au Palais-Royal, où tour à tour, depuis 1724 jusqu'au 4 novembre 1826, jour de l'inauguration de la bourse actuelle, se traitèrent les ventes d'effets publics. La première pierre du palais de la bourse a été posée le 21 mars 1808, et dès la fin de cette même année les murs en étaient plus ou moins hors de terre; mais les embarras politiques de l'époque, la mort de Brongniart, l'architecte, arrivée en 1813, firent suspendre les travaux, qui ne furent repris avec un peu d'activité que vers 1816, sous la conduite de la Barre.

Le palais de la bourse est isolé de toutes parts et élevé sur un soubassement qui le fait dominer sur les belles maisons qui l'environnent. Un ordre corinthien de 64 colonnes règne autour et forme un promenoir couvert. Sur la face principale ce portique prend une double profondeur et présente un péristyle de 14 colonnes de même ordre. Brongniart, dans son projet, avait adopté l'ionique, et, sous le péristyle, au lieu des deux rangs d'arcades dont le mur est percé, comme au pourtour de l'édifice, il n'en ouvrait qu'un et plaçait au-dessus des bas-reliefs. Ce parti était assurément préférable à celui qu'on lui a substitué; mais le besoin de donner plus d'élévation au monument, afin de loger convenablement dans l'attique les archives du tribunal de commerce et diverses autres dépendances qui n'avaient pu trouver place au premier étage, commanda cette multiplication.

La grande salle de la bourse a 122 pieds de long sur 77 de large, compris les galeries et arcades qui règnent au pourtour; elle est éclairée par le haut, et, comme dans beaucoup de basiliques antiques dont nos bourses modernes ne sont qu'une modification, il règne au pourtour de cette salle, au premier étage, une galerie ouverte d'où le public peut entendre la criée des effets publics qui se fait à rez-de-chaussée. X.

BOURSE, *bursa*. (*Botanique.*) Enveloppe membraneuse plus ou moins épaisse, qui recouvre quelques champignons, et particulièrement ceux du genre clathre. Quand elle se flétrit et dispa-

rait peu de temps après le développement du champignon, on la dit *caduque;* elle est *persistante* si elle l'accompagne pendant tout le temps de la durée. Tantôt elle est *complète* et enveloppe la totalité du chapeau, tantôt elle est incomplète, et enveloppe seulement la base ou le stipe du champignon. DR..Z.

BOUSSOLE. L'usage de la boussole était connu en Chine plus de mille ans avant l'ère chrétienne; il ne s'est répandu en Europe que vers le XIIIe siècle. Cette découverte a eu une influence immense sur les progrès des sciences et sur les relations commerciales, puisque la boussole est un guide nécessaire et indispensable dans les voyages maritimes. On distingue deux espèces de boussole, la boussole de déclinaison, et celle d'inclinaison. La première est celle qui sert aux marins, aux ingénieurs, etc.; la seconde n'est employée que dans des vues purement scientifiques. La boussole de déclinaison ordinaire consiste en une lame d'acier trempé, terminée en pointe à chacune de ses extrémités, et rendue aussi légère que possible; elle est percée à son milieu, afin de recevoir une châsse formée avec un corps dur (agate, diamant). De cette manière le pivot sur lequel elle repose et tourne, ne la pénètre pas. Le tout est renfermé dans une boîte à couvercle transparent, afin de soustraire l'instrument aux agitations de l'air. Dans les boussoles de terre, un cercle horizontal, tracé autour de l'aiguille aimantée, est fixé au fond de la boîte; dans les boussoles de mer, ou *compas de route,* le cercle en talc mince collé entre deux papiers est fixé à l'aiguille; et ce cercle nommé *rose* tourne avec elle. L'aiguille de ces deux espèces de boussoles indique la direction, relativement au méridien terrestre. Quand il s'agit d'estimer de petits mouvements, comme ceux des variations diurnes ou annuelles, l'aiguille est beaucoup plus longue, et est suspendue par un ou plusieurs fils de soie sans torsion. Les légers déplacements qu'éprouve l'aiguille sont déterminés à l'aide de deux opérations en retournant l'aiguille et prenant la moyenne. L'aiguille aimantée ne conserve pas toujours la même direction dans le même lieu; l'angle de cette direction avec celle du Nord se nomme angle de déclinaison. Cet angle varie aussi pendant les 24 heures; mais il se manifeste au milieu de toutes ces variations plus ou moins considérables une variation diurne régulière. Le *maximum* de la déclinaison diurne a lieu entre midi et 3 heures du soir; après elle est stationnaire; elle se rapproche ensuite du méridien terrestre jusque vers 8 heures du soir, puis elle reste stationnaire pendant toute la nuit. Le lendemain, à 8 heures du matin, elle commence à s'éloigner du méridien, et ainsi de suite; la variation diurne ne conserve pas la même étendue toute l'année. C'est entre les mois d'avril et de juillet qu'ont lieu les plus grandes excursions; elles sont à Paris de 15 minutes environ. Les plus petites, qui se manifestent pendant l'autre partie de l'année, sont de 8 à 9 minutes. Ce phénomène reste le même dans l'intérieur de la terre, à des profondeurs considérables; il a été observé sur presque tous les points du globe; il a dans chaque lieu une valeur particulière. On a remarqué que dans les contrées septentrionales l'amplitude des oscillations est plus grande que dans les contrées méridionales. On a encore reconnu qu'au midi de l'équateur magnétique, les mouvements de l'aiguille sont inverses de ce qu'ils sont au nord.

La boussole de déclinaison est une aiguille d'acier aimantée et suspendue par son centre de gravité; elle s'incline d'une manière très-notable; dans notre hémisphère, le pôle austral s'abaisse au-dessous de l'horizon; c'est le contraire dans l'hémisphère austral. On appelle inclinaison l'angle que fait l'aiguille ainsi inclinée avec l'horizon. La détermination de cette inclinaison exige plusieurs opérations pour être exacte. (*Voy.* mon *Traité de physique,* pour plus de détails sur ce sujet.) C. DESPRETZ.

BOUSTROPHÉDON. (*Écriture.*) On donne ce nom à une écriture particulière aux Grecs, et même, dit-on, aux Étrusques, et qui consistait à tracer les lignes alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, ce qui, imitant la manière dont les sillons d'un champ sont tracés par les bœufs qui labourent, donne l'étymologie du nom grec de cette écriture. On la considère comme la seconde époque de l'histoire de l'art graphique chez les Grecs : si, en effet, les Grecs reçurent l'usage de l'écriture alphabétique des Phéniciens, les lettres de ceux-ci étaient tracées de droite à gauche, comme c'était la pratique commune des peuples orientaux, les Grecs durent d'abord écrire aussi de droite à gauche, et l'on peut assurer qu'il ne reste pas de monument original de cette époque. Il y a au musée du Louvre un petit bas-relief d'ancien style, où le nom d'Agamemnon et ceux de deux autres personnages sont écrits de droite à gauche; mais des noms isolés ne sont pas un témoignage suffisant pour en conclure que le bas-relief et les trois noms qui s'y lisent remontent à l'époque de l'usage de l'écriture de droite à gauche chez les Grecs. Les lois de Solon furent, dit-on, écrites en boustrophédon, ce qui fait descendre l'usage

de cette écriture à plusieurs siècles après Agamemnon et le siége de Troie.— Il y a deux époques dans le boustrophédon même : la plus ancienne procédait de droite à gauche pour la première ligne; la deuxième était donc dirigée de gauche à droite. Dans la seconde époque, la première ligne était tracée de gauche à droite, et la deuxième dans le sens contraire. On pense que l'usage de ces deux manières du boustrophédon cessa d'être générale en Grèce dès le VIIe siècle avant l'ère chrétienne; on a des inscriptions de l'an 457 qui sont tracées selon la manière actuelle, et Fourmont en a recueilli d'autres écrites de même, et qu'on croit plus anciennes encore de deux ou trois siècles. DICT. DE LA CONV.

BOUT-DEHORS. (*Marine.*) Ce sont des mâtereaux en sapin, dont le diamètre est plus grand à un bout qu'à l'autre; ils servent à porter les bonnettes, lorsque le vent est faible et qu'on veut augmenter la voilure d'un vaisseau, soit pour chasser sur l'ennemi, soit pour arriver plus tôt à destination. Lorsqu'on ne se sert pas des bonnettes, les *bouts-dehors* sont totalement rentrés le long de la vergue et solidement amarrés dans des taquets en croissant fixés à cette vergue. Lorsqu'on veut faire servir les bonnettes, on pousse les *bouts-dehors* horizontalement à l'extérieur, à travers des anneaux en fer fixés aux extrémités des vergues, afin de border les points d'en haut et d'en bas des bonnettes sur ces *bouts-dehors*. Le *bout-de-lof* est un *bout-dehors* solidement établi, tribord et babord à l'avant des vaisseaux, sur la plate-forme de la poulaine. Ces *bouts-de-lof* servent à orienter la misaine au plus près. DUB...

BOUTADE, impression vive, étourdie, instantanée, qui nous fait agir sans but et sans raison. C'est une sorte de caprice d'esprit auquel certains hommes sont d'autant plus sujets qu'ils sont doués de plus d'imagination. Aussi les écrivains, les artistes, les amants, en un mot tous ceux qu'obsède une pensée, forte parce qu'elle est unique, ont des boutades. Ils passent subitement de la joie à la tristesse, de l'espérance à la crainte, du délire à la stupeur. Il y a cette différence entre la boutade et le caprice, que l'une dans sa fougue traverse l'humeur sans s'altérer, tandis que l'autre la subjugue despotiquement. De là vient que le caprice finit par blesser et lasser quelquefois jusqu'à la complaisance de l'amour, tandis que la boutade vive, mais partagée, extravague sans déplaire, et n'offense presque jamais, même en désobligeant. X.

BOUTAN. *Voy.* TUBET OU TIBET.

BOUTARGUE OU **BOTARGUE.** Les Provençaux désignent par ce nom une préparation faite avec les œufs et le sang du *muge* (poisson très-abondant dans presque toutes les mers), confits avec de l'huile et du vinaigre, ou des œufs de poissons salés et séchés qui viennent d'Égypte. Comme on leur a fait subir un commencement de décomposition avant de les saler, ils ont une saveur et une odeur d'ammoniaque généralement assez forte. Cette préparation, qui est très-excitante, est employée comme assaisonnement en Italie et dans le midi de la France.

BOUTE, en latin *dolia*, espèce de grande futaille où l'on *met* l'eau douce que l'on emporte sur mer pour les longs voyages, et d'où l'on a fait sans doute aussi ceux de *botte* et de *bouteille*, pris dans la même acception.

BOUTÉE, en latin *anteris*, ouvrage employé dans les travaux d'architecture, pour soutenir la poussée d'une voûte, d'une terrasse, etc.

BOUTE-EN-TRAIN, qui éveille la joie, l'excite et la rend communicative. C'est une disposition du tempérament qui perce dans la physionomie et s'annonce jusque dans les manières; on n'ose se montrer grave ou réservé à qui semble se livrer avec tant d'abandon. Aussi le *boute-en-train*, de son seul aspect, fait fuir la tristesse et déride la mélancolie; il partage avec le vin et la bonne chère le privilége de réjouir; il est l'âme des bons repas et de toutes les réunions consacrées au plaisir. Mais, s'il brille dans un banquet, il s'éclipse au salon, où le rire franc n'apparaît que par exception et comme par surprise. De là vient que le *boute-en-train* ne se rencontre guère dans les hautes classes, car le bon ton repousse toute démonstration un peu vive. Accueilli dans les cercles de la bourgeoisie, il n'est choyé que chez le peuple; c'est là qu'il faut l'observer, parce qu'il ne s'observe pas; c'est là qu'il éclate, qu'il délire et qu'il s'amuse en amusant autrui. S'il descend jusqu'à la bouffonnerie, il diffère cependant du bouffon, en ce que celui-ci a pour ainsi dire une gaieté mécanique qui sent le métier et expire comme elle naît, à heure fixe, tandis que le *boute-en-train* porte la joie avec lui dans tous les instants et vous en pénètre, parce qu'il en est pénétré. SAINT-PROSPER.

BOUTE-FEU. C'est un manche de bois garni d'un fer pointu à un bout et fendu à l'autre. On roule une mèche autour du *boute-feu* et l'on fixe dans sa fente le bout allumé de la mèche. La pointe du *boute-feu* sert à le ficher sur le sol d'une batterie de terre en action; ou sur le pont d'un vaisseau, derrière les canons, quand on fait le branle-bas de combat. Ces *boutes-feu* servent à faire partir les canons lorsque les batteries de

fusil ou à percussion, dont ils sont garnis, ont raté. Dub...

BOUTE-HORS, espèce de jeu ancien qui ressemblait à celui que les enfants pratiquent encore aujourd'hui et qu'ils nomment le *roi détrôné*. On en a transporté le sens, au figuré, à l'action de deux hommes qui luttent ensemble pour une place, une dignité ou des faveurs quelconques, et on l'a étendu encore à cette facilité d'exprimer ses pensées, de mettre en lumière dans le monde son savoir et son propre mérite, précieuse disposition dans un siècle et dans une société où personne ne s'avise du mérite d'autrui, et où chacun cherche au contraire à se pousser aux dépens des autres.

BOUTE-SELLE, terme de guerre, signal qui se donne avec la trompette pour avertir de monter à cheval; on dit *sonner le boute-selle*.

BOUTE-TOUT-CUIRE, expression basse et familière, usitée pour désigner un dissipateur, un homme gourmand et débauché (*helluo, ganeo*), qui fait cuisine de tout, pour qui tout est bon quand il s'agit de satisfaire ses appétits déréglés. Nous pourrions citer encore plusieurs autres expressions d'arts et métiers dont le verbe *bouter* peut disputer la formation au mot *bout:* telles sont celles de *boute-dehors* ou *bout-dehors*, et de *boute-lof, boute-de-lof* ou *bout-lof*. *Voy.* à l'article Bout-dehors. E. H.

BOUTEILLE, en latin *ampulla, lagena, buticula*, vase de verre, de terre cuite, de cuir, etc., à ouverture étroite, destiné à contenir des liquides. Ce mot vient probablement du verbe *bouter* (*voy.* ce mot), usité encore dans les patois du Midi, où l'on appelle *bouttes* les sacs de cuir dans lesquels on *met* le vin, que l'on transporte à dos de mulet. — Les bouteilles de verre sont fort anciennes; on en trouve dans les ruines d'Herculanum et de Pompeï La manière de les former est très-expéditive et fort simple : l'ouvrier plonge l'extrémité d'un tube de fer, semblable à un canon de fusil, dans la cavité où est contenu du verre en état de fusion; en retirant le tube, il en enlève environ gros comme le poing; il porte cette masse dans un moule cylindrique d'un diamètre égal à celui que doit avoir la bouteille; il souffle dans le tube; le verre se gonfle en vessie qui prend la forme du moule; cela fait, il retire la bouteille, ainsi ébauchée, de la cavité, et, l'ayant renversée, il forme, avec un instrument qui ressemble à un gond ordinaire, le creux dont la convexité s'élève plus ou moins dans l'intérieur de la bouteille, ce qui est facile, attendu que le verre est encore en consistance pâteuse; un filet de verre roulé autour du goulot forme l'astragale ou cordon, qui empêche la bouteille de glisser quand on la tient dans la main. Enfin, on touche circulairement le goulot au-dessus du cordon avec un instrument froid : la bouteille se détache, et un enfant la porte, au bout d'une verge de fer, dans un four chaud, où elle se refroidit lentement, car l'expérience a appris que le verre qui passe brusquement d'une température élevée à une température froide, et réciproquement, est beaucoup plus cassant que lorsque ce changement de température se fait avec lenteur *Voy.* les articles Verrerie et Poterie. T.

BOUTEILLE DE LEYDE. Musschenbroek et quelques autres physiciens de Leyde, remarquant que les corps qu'on avait chargés d'électricité la perdaient avec la plus grande facilité, quand ils restaient exposés à l'air, que l'eau qu'il tient en suspension rend toujours un peu conducteur, cherchaient (1745) par des expériences diverses à accumuler dans un corps une quantité plus considérable de ce fluide de manière à ce qu'il y demeurât longtemps. Ils avaient fait choix d'un corps bon conducteur de l'électricité, de l'eau, qu'ils avaient placée dans une bouteille dont les parois de verre sont de très-mauvais conducteurs du même fluide. Dans les premiers moments ils n'avaient obtenu aucun résultat bien remarquable, quand l'un d'entre eux, Cunœus, tenant d'une main la bouteille renfermant de l'eau qui recevait par un conducteur l'électricité développée par une machine électrique en action, approcha par hasard, quand il crut l'eau assez chargée, l'autre main du conducteur afin d'en détacher la bouteille, et reçut, au moment où il le toucha, une commotion violente qui parcourut les deux bras et la poitrine. Sa frayeur fut grande; l'étonnement de Musschenbroek et de ses amis ne fut pas moindre. Ils eurent cependant presque tous le courage de répéter cette terrible expérience; la nouvelle s'en répandit bientôt dans toute l'Europe et elle y fit grand bruit; on ne parlait plus parmi les savants que d'une seule chose, de l'*expérience de Leyde*.

Aujourd'hui la bouteille de Leyde (on voit d'où lui vient son nom) n'est plus un vase contenant de l'eau, mais bien un flacon de cristal garni à l'extérieur, dans les deux tiers de sa longueur inférieure, d'une lame métallique, d'une feuille d'étain : c'est ce qu'on nomme l'*armature extérieure;* le tiers supérieur, qui comprend le goulot du flacon, est recouvert d'une forte couche de cire à cacheter, que, pour l'étendre, on fait dissoudre dans l'alcool. La surface

intérieure du flacon est également, et à la même hauteur, recouverte d'une lame de métal, à moins qu'on ne se contente d'y placer sans ordre un volume de feuilles métalliques qui remplit le flacon aux deux tiers : c'est l'*armature intérieure* de la bouteille, mise en rapport avec le dehors par une tige de cuivre qui plonge dans la bouteille, en sort en traversant son bouchon, et, après une saillie de deux à quatre pouces, se termine en une boule. Ce conducteur peut être droit ou recourbé. Si, en tenant par la main l'armature extérieure ou en la faisant du moins communiquer avec le sol par un bon conducteur, on met, par l'intermédiaire de la tige métallique, l'armature intérieure de la bouteille en rapport avec une machine électrique en action, au fur et à mesure que le fluide qu'elle dégage (*fluide vitré*) arrive et se répand sur toute la surface de la garniture intérieure, il réagit à travers les parois de verre sur l'électricité naturelle de l'armature extérieure, repousse le fluide de nom semblable, et attire le fluide de nom contraire (c'est du *fluide résineux*) qui s'accumule ainsi à la surface de cette armature extérieure, comme le fluide vitré s'accumule à la surface de l'armature intérieure. Lorsque la bouteille est chargée, ce qu'on reconnait au ralentissement des étincelles qui s'échappent de la machine vers le bouton de la bouteille quand on la tient à une légère distance, on a là une certaine quantité d'électricité *accumulée, dissimulée*, qui demeurera dans cet état tout le temps qu'on ne mettra point en communication l'armature extérieure avec l'intérieure. En effet, la déperdition du fluide vitré renfermé, pour ainsi dire, dans le flacon (puisque ses parois sont non conductrices de l'électricité), ne pouvant avoir lieu que par une petite surface, celle de la tige métallique qui fait saillie en dehors, ce fluide vitré retient sans cesse, à la surface extérieure de la bouteille, de l'électricité résineuse, dans les mêmes proportions que celles de sa propre accumulation; de sorte que ces deux électricités s'attirant mutuellement, réagissant mutuellement sur le corps qui les tient séparées et que quelquefois elles brisent pour se réunir, comme cela peut arriver quand on a trop chargé la bouteille, ces deux électricités, disons-nous, sont attachées sur chacune des surfaces du verre. On démontre cette disposition de l'électricité au moyen de la bouteille à *armatures mobiles*. Cette bouteille étant chargée et placée sur un isoloir, on peut enlever d'abord l'armature intérieure, puis le verre à son armature extérieure, et on aura un bocal qui donnera une forte commotion si, pendant que l'une des mains est placée sur sa surface extérieure, on touche avec l'autre la surface intérieure. Quant à cette commotion, elle résulte de ce que la réunion des deux électricités, réunion qui s'accompagne toujours de phénomènes plus ou moins violents, s'opère au milieu de nos organes; et cette réunion peut produire des accidents graves si les deux électricités sont dans des proportions considérables, condition qu'on peut obtenir en donnant à la bouteille de Leyde une grande surface (*voy.* JARRE ÉLECTRIQUE) ou en en réunissant un grand nombre (*voy.* BATTERIE ÉLECTRIQUE). De cette manière on peut accumuler des quantités d'électricité assez grandes pour produire des étincelles qui percent des corps résistants, qui enflamment des corps combustibles, fondent des fils métalliques et donnent la mort même à un bœuf. A. LEGRAND.

BOUTEILLES. (*Marine.*) Ce sont les saillies ou compartiments, *en forme de bouteille*, qui sont en dehors, sur l'arrière du vaisseau, des deux côtés de la poupe, qu'elles affleurent, et qui servent de latrines à l'état-major; celles des matelots se trouvent à l'avant sur la poulaine. Les bouteilles sont supportées par un cul-de-lampe et portent autant d'étages qu'il y a de batteries au vaisseau; celles des frégates n'ont qu'un étage. On nomme *fausse-bouteille* un placard sculpté dans la même forme, et dont on décore l'arrière des petits bâtiments.

BOUTER. Le verbe *bouter*, synonyme de *mettre*, que le *Dictionnaire de Trévoux* (édition de l'an 1752) qualifie déjà de vieux et très-mauvais, mais qui, ajoute-t-il, s'emploie encore par les paysans et par le peuple, a donné naissance à plusieurs mots composés, qui sont restés en usage depuis qu'on l'a lui-même abandonné.

On dit, en termes de marine, *bouter de lof*, pour dire bouliner, venir au vent, prendre l'avantage du vent, et *bouter à l'eau*, quand on fait sortir un bateau du port. En termes de vénerie, *bouter la bête*, c'est la lancer. *Bouter*, en termes d'épinglier, c'est *mettre*, attacher des épingles sur un papier pour les disposer à la vente; on appelle *bouteuses* les ouvrières chargées de ce soin.

BOUTEROLLE. Ce mot, que quelques-uns font venir de l'expression de *bouts à réoles*, par laquelle les Espagnols désignent les bouts des fourreaux et des gardes d'épée, arrondis, et qui doit sans doute son origine directe au mot *bout* ou au verbe *bouter* (*voy.* ci-dessus), est employé dans la plupart des arts mécaniques. Les graveurs en pierres fines appellent ainsi, par exemple, une espèce de poinçon acéré, en cuivre,

dont ils enduisent la tête de poudre d'émeri ou de diamant, et qui, monté sur une tige nommée *touret*, use par le frottement la pierre qu'on lui présente. Les metteurs en œuvre nomment *bouterolle* un morceau de fer arrondi par un bout, qu'on applique sur les pièces qu'on veut restreindre dans le dé à emboutir. Les orfévres donnent le même nom à un outil de fer terminé par une tête convexe, et qui a la forme que l'on veut donner à l'ouvrage sur lequel on frappe cet outil; les serruriers, à une sorte de rouet posé sur le palastre (la boîte) de la serrure, à l'endroit où porte l'extrémité de la clef qui le reçoit, et sur lequel celle-ci tourne. *Bouterolle* est enfin une pièce d'armoirie. DICT. DE LA CONV.

BOUTERWECK (FRÉDÉRIC), philosophe, poëte et critique allemand, né en 1766 à Oker, non loin de Goslar, dans le Harz. Nourri dès son jeune âge de la lecture de Gellert, de Klopstock et d'Horace, auxquels vinrent se joindre pêle-mêle une foule de romans, il ne reçut d'éducation solide et réglée que vers 1780 à 1784, au gymnase carolinien de Brunswick alors renommé. Ses liaisons intimes avec quelques jeunes littérateurs à Gœttingue l'enlevèrent au droit qu'il avait étudié avec succès depuis deux ans; et embrassant la carrière chanceuse de poëte, pour laquelle il se croyait fait, il publia successivement des poésies lyriques et un roman, intitulé *le Comte Donamar* (3 vol., 1791), destiné à peindre la grandeur de l'homme au milieu de ses égarements. Le public reçut cet ouvrage avec beaucoup de faveur; mais une critique plus sévère, ne tenant compte de quelques traits d'un beau talent, condamna le manque d'invention et celui de vérité dans les caractères. Bouterweck s'était évidemment mépris sur la portée et la nature de son talent : avec la modestie d'un homme distingué il sût se condamner lui-même et revenir sur ses pas assez à temps pour conquérir une belle place dans le champ de l'histoire littéraire et de la philosophie. Dès l'année 1797 il fut nommé, à Gœttingue, à une chaire de philosophie que la mort du celèbre Feder laissait vacante. Son mérite comme philosophe n'est point dans la création d'un système, mais dans le talent de coordonner avec netteté, de mettre en relief les doctrines de ses maîtres, d'en faire jaillir de nouveaux aperçus, de répandre une lumière vive sur des points détachés de la morale, de l'esthétique et de la politique. Il popularisa à merveille des théories difficiles à saisir. Bouterweck s'était d'abord rangé sous la bannière de Kant; il passa plus tard sous celle de Jacobi. Sa nouvelle tendance se manifesta en premier lieu dans son *Essai d'une Apodictique*, c'est-à-dire d'une solution définitive des problèmes, publié en 1799 et dans lequel il cherche à amener à un résultat final les discussions mises alors à l'ordre du jour par le scepticisme, la métaphysique, et la philosophie critique. Son *Manuel des sciences philosophiques* (2 vol., 1813, 2e éd., 1820) en est le complément. Par ces différents ouvrages, ainsi que par son *Esthétique* (ou Théorie du beau) qui parut pour la 1re fois en 1806, il s'attira l'animadversion de l'école encore toute-puissante de Kant : il persista néanmoins à marcher dans la route qu'il avait choisie, modifiant quelquefois ses principes (*voir* la seconde édition de son Esthétique, publiée en 1815), mais ne pliant pas sous les exigences de ses nombreux adversaires.

L'ouvrage capital, cependant, qui assure au nom de Bouterweck une longue durée, c'est son *Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes*, 12 vol. in-8°, de 1801 à 1819; et quoiqu'on puisse trouver des inégalités et plus d'une critique incomplète dans un ouvrage de si longue haleine, il renferme incontestablement une masse de notices pleines d'intérêt et de jugements d'une haute portée. C'est un trésor où d'autres littérateurs ont largement puisé.

En 1818 Bouterweck a fait paraître un choix d'excellents traités sur diverses matières, précédés d'une préface, où, se constituant juge de sa propre tendance littéraire et philosophique, il ne peut qu'encourir le reproche d'une sévérité outrée. Son dernier ouvrage est *la Religion de la raison* (Gœttingue, 1824, in-8°). Bouterweck mourut à Gœttingue en 1828. CONV. LEX. MOD.

BOUTHILLIER DE RANCÉ. *Voy*. RANCÉ.

BOUTO (en latin BUTO), divinité égyptienne du premier rang, était antérieure et même supérieure aux trois khaméphis (*Knef, Fta, Fré*), dont la réunion forme la trinité des démiurges ou créateurs. Bouto représente l'éternité, la nuit primordiale, qui précéda le débrouillement du chaos, et encore l'eau ou l'humidité primitive, le limon du Nil, la matière fécondée ou propre à être fécondée, la mère de toutes choses. Elle devint ensuite la nourrice d'Haoéri. Tandis que Typhon multiplie les piéges autour du bienfaisant Osiris, le tue, le mutile, profane sa tombe et persécute sa famille, Isis confie son jeune fils à Bouto; celle-ci le cache et le nourrit dans une île flottante, auprès de la ville égyptienne qui porte son nom. — Les Grecs n'ont pas manqué de voir Latone dans Bouto, et ont substitué au nom des villes où l'on adorait la grande mère par excellence, celui de Létopolis ou Latopolis

(*ville de Latone*). Comme nuit, Bouto avait près d'elle, dans ses temples, la mygale ou musaraigne, qui, comme la taupe, était censée aveugle, parce que ses yeux, très-petits, sont presque entièrement cachés par les replis de la peau. L'ichneumon aussi lui était consacré, ainsi qu'à Hercule. — Trois villes ont porté le nom de cette déesse; la première, située dans la Thébaïde, sur la rive gauche du Nil, est la fameuse Latopolis. Les indigènes l'appelaient, et on l'appelle encore de nos jours, *Esneh*. Ses magnifiques ruines ont attiré l'admiration de tous les voyageurs. Les deux autres villes de Bouto appartenaient à l'Égypte inférieure. X.

BOUTOIR. Parmi les modifications nombreuses et variées que présente la forme du nez des mammifères, celles qui consistent dans le prolongement plus ou moins considérable de cet organe pourraient être réunies sous un nom commun indiquant cette terminaison du corps de l'animal en avant par un saillie nasale. Cependant nous ne possédons point encore ce terme générique. Lorsque toute la face participe à cette élongation du nez, on dit que l'animal a un museau ou un nez plus ou moins aigu, plus ou moins effilé. Lorsque ce long nez est très-mobile, on est porté à le considérer comme une sorte de trompe nasale, en ayant soin de ne pas le confondre avec la trompe proprement dite, qui est un prolongement ou appendice labio-nasal (éléphants, tapirs.) Les tenrecs, les cladobates, les musaraignes, les desmans, les scalopes, les taupes, les coatis, les péramèles, les tupayas, nous présentent ces museaux aigus et ces nez plus ou moins mobiles; les condylures se font remarquer par leur prolongement nasal dont l'extrémité est entourée de petites pointes cartilagineuses mobiles et représentant une sorte d'étoile quand elles s'écartent en rayonnant. Mais lorsque, comme dans le cochon, le sanglier, le phacochoère, le babiroussa, les pécaris, la partie antérieure de la cloison des narines est prolongée par un os élargi, lorsque la peau qui recouvre ce nez est plus ou moins nue et reçoit une grande quantité de nerfs, lorsqu'enfin cette peau soutenue par l'os élargi de la cloison et par les pièces solides des ouvertures nasales l'est encore par une couche de tissu cellulaire dense et élastique, toutes ces particularités d'organisation ont fait donner à ce nez le nom de *boutoir* (vulgairement groin). — Ces sortes de nez sont propres à ouvrir la terre, à fouiller dans le sol pour y chercher la nourriture. Le *boutoir* est terminé par une surface plane, verticale, où l'on voit les ouvertures des narines. La peau de cette surface et d'une partie de la circonférence est toujours enduite d'une humeur visqueuse, qui lui donne un aspect luisant et contribue sans doute à en augmenter la sensibilité tactile. DICT. DE LA CONV.

FIN DU TOME TROISIÈME.

EXPLICATION DES PLANCHES

NUMÉROTÉES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME.

BAROMÈTRE.

Depuis l'invention du baromètre par Toricelli, cet instrument a été successivement perfectionné. Dans le principe, on se contenta de remplir de mercure un tube de verre, et de le renverser sur une cuvette remplie du même métal; mais les nombreuses applications que reçut bientôt l'appréciation de la pesanteur de l'air, firent ressentir tous les inconvénients de l'appareil incomplet de Toricelli, et l'on songea à apporter plus de précision dans sa construction. De tous ces essais, il résulta deux sortes de baromètres, le *baromètre à cuvette* et le *baromètre à siphon*; car le *baromètre à cadran* n'est lui-même qu'un baromètre à siphon.

Nous allons donner la description de quelques-uns de ces instruments, en suivant l'ordre chronologique des perfectionnements qui y ont été introduits.

PLANCHE PREMIÈRE.

Fig. 1 et 2. *Baromètre de Toricelli* ou *baromètre ordinaire*.

Il consiste en un tube de verre A B (*fig.* 1), de 0m, 85 à 0m, 90 de long, et présentant 0m, 008 de diamètre environ. Ce tube, qui doit être exactement calibré, c'est-à-dire, dont le diamètre doit être parfaitement égal dans toutes ses parties, est fermé à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre reste ouverte. On le remplit de mercure, comme nous l'avons dit plus haut, et on le plonge par son extrémité ouverte dans une cuvette C D pleine de mercure. Le métal descend immédiatement dans le tube, et après quelques oscillations, il s'arrête à 0m, 76 environ, la pression atmosphérique, dans les circonstances ordinaires, faisant équilibre avec une colonne de mercure de 0m,76 de hauteur.

Si l'on se bornait à opérer de cette manière, on n'aurait qu'un instrument fort inexact, puisqu'il contiendrait nécessairement de l'air et de la vapeur d'eau, qui, par leur dilatation et par leur pression sur la colonne de mercure contenue dans le tube, donneraient lieu à de graves erreurs. Pour obtenir un baromètre exempt de ces inconvénients, il faut, 1° employer du mercure parfaitement pur; 2° chasser la couche d'air et de vapeur d'eau adhérente aux parois du tube. On arrive au premier résultat par la distillation du métal; le second s'obtient de la manière suivante : on fait sécher le tube aussi complétement que possible, puis on y verse une petite quantité de mercure qu'on soumet à l'ébullition, afin d'expulser l'air qui aurait pu s'y mêler ou rester attaché à la surface du tube.

Cette première portion de mercure refroidie, on en ajoute une nouvelle quantité à laquelle on fait subir la même opération, et ainsi de suite jusqu'à ce que le tube soit entièrement rempli. On obtient ainsi la certitude que l'appareil est complétement purgé d'air et d'humidité. Ajoutons qu'il importe que la cuvette ait un grand nombre de fois le diamètre du tube; en voici la raison : si le poids de l'atmosphère vient à diminuer, la colonne de mercure contenue dans le tube s'abaisse nécessairement, tandis que le niveau de celui qui est dans la cuvette s'élève; il est donc évident que le diamètre de la cuvette

étant égal à celui du tube, le mercure y monte d'une quantité égale à celle dont il descend dans le tube. Si, au contraire, la cuvette a cent fois le diamètre du tube, un abaissement de 0m,001 dans le tube ne déterminera dans la cuvette qu'une élévation d'un dix millième de milimètre, puisque les surfaces du cercle sont entre elles comme les carrés de leurs dimensions; or cette quantité est inappréciable.

Le tube étant plongé dans la cuvette, le mercure, avons-nous dit, s'arrête, après quelques oscillations, en G, à 0m,76 au-dessus du niveau F, de celui qui est contenu dans la cuvette. On établit alors une échelle graduée depuis le point F marqué zéro jusqu'en I, à 0m,10 environ audessus du point G. Pour plus de commodité, on fixe le baromètre sur une tablette d'acajou, et on y joint un thermomètre (voy. *fig.* 2).

M. Fortin est l'auteur d'un baromètre à cuvette, qui l'emporte de beaucoup sur tous ceux du même genre; le fond de la cuvette, formé par un sac de peau, s'appuie sur la tête d'une vis, et devient mobile lorsque l'on fait marcher cette vis; on peut toujours amener ainsi la surface du mercure au zéro de l'échelle.

Fig. 3. *Baromètre diagonal.* Sir Samuel Moreland, physicien anglais, crut rendre le baromètre de Toricelli plus sensible en allongeant la portion KI, (*fig.* 1) de l'échelle graduée. A cet effet, il donna à cette partie de l'instrument une inclinaision BC (*fig.* 6). Les avantages que présente l'augmentation de longueur de l'échelle ne composent point les inconvénients résultant du frottement du mercure au point de flexion B.

Fig. 4, 5, 6. Peu de temps après la découverte de Toricelli, Descartes imagina un moyen de donner plus de sensibilité à l'instrument. Le tube contenant le mercure DB (*fig.* 4) présente à sa partie supérieure un renflement cylindrique C, surmonté d'un second tube A plus étroit que le premier, et à moitié rempli d'eau. Ce liquide n'apportant par son poids qu'un léger obstacle à l'ascension du mercure, les oscillations qu'y déterminent celles de la colonne de mercure sont très-sensibles dans le petit tube, et font apprécier, par conséquent, les moindres variations de pression atmosphérique. Mais il y a un grand inconvénient à cet appareil, c'est que l'air dissous dans l'eau, s'en échappant, et se rassemblant dans la portion vide du tube supérieur, empêche par son élasticité la libre ascension des deux fluides (mercure et eau).

Huyghens crut parer à cet inconvénient en plaçant le mercure en haut et l'eau en bas. Voici comment l'appareil est disposé : GDA (*fig.* 6) est un tube recourbé en D, fermé en A et ouvert en C'. Ce tube, de 0m,002 de diamètre, présente deux renflements cylindriques égaux BC, FE, d'une longueur de 0m,13 et d'un diamètre de 0m,007. Ils sont à la distance de 0m,55 l'un de l'autre, le premier, BC, se trouvant vers la partie supérieure de la portion DA du tube. Le mercure étant versé dans le tube avec les précautions nécessaires, monte dans la branche DA, s'arrête en C, et le vide se forme dans la portion supérieure à C. On introduit ensuite dans l'appareil, de l'eau en quantité suffisante pour qu'elle s'élève à 0m,32 au-dessus du niveau du mercure contenu en FE. Cette eau contient un sixième d'*eau régale,* qui en empêche la congélation, et l'on prévient son évaporation en recouvrant sa surface d'une goutte d'huile d'amandes douces. Cet instrument, qui n'est, comme on voit, qu'un baromètre à siphon, offre peu de précision en raison de la facilité avec laquelle les variations atmosphériques réagissent sur l'eau. Bien qu'Huyghens et même la Hire aient réclamé la priorité d'invention pour cet instrument, on est porté à croire qu'il fut imaginé par Hooke, et décrit dans les Transactions philosophiques, nº 185.

On doit à Bernoulli et à Cassini un baromètre horizontal ou rectangulaire; il est représenté *fig.* 5. CBD est un tube de verre coudé à angle droit, présentant en D un renflement cylindrique DA, et fermé supérieurement, tandis que l'extrémité C reste ouverte. Le mercure ne peut cependant s'échapper, arrêté qu'il est par la pression atmosphérique agissant en C. Cet appareil rentre dans les baromètres à siphon.

Fig. 7. *Baromètre à cadran.* Ce baromètre, également à siphon, fut construit pour la première fois par Hooke en 1668. Le tube barométrique est surmonté d'une ampoule A, et recourbé à son extrémité inférieure, qui reste ouverte en F. Derrière le cadran MNOP, est disposée une petite poulie très-mobile, dont l'axe porte l'aiguille EL. Deux petits poids parfaitement égaux sont attachés aux extrémités d'un fil passant dans la gorge de la poulie; l'un d'eux, G, entre dans l'ouverture F du tube, et repose sur le mercure, tandis que l'autre, H, pend librement au dehors.

Quand la pression atmosphérique augmente, le mercure descend dans la branche F, ainsi que le poids qui pose à sa surface, tandis que l'aiguille qui suit le mouvement de la poulie, entraînée par le fil, vient s'arrêter sur un point du cadran; si, au contraire, la pesanteur de l'atmosphère vient à diminuer, le mercure remonte avec le

poids, et l'aiguille tourne en sens contraire. Comme la circonférence parcourue par l'extrémité de l'aiguille est bien plus grande que celle de la gorge de la poulie, il s'ensuit que les plus petites différences de niveau dans la colonne de mercure, et par conséquent la moindre variation atmosphérique, sont appréciables sur le cadran; le frottement de la poulie, dans ce baromètre, est un inconvénient grave, auquel il est difficile de remédier.

Tout l'appareil est fixé à un montant vertical solide, au moyen de quatre vis S P V T.

Fig. 8. *Baromètre de Caswel.* Ce baromètre, décrit dans le vingt-quatrième volume des Transactions philosophiques, semble réunir au plus haut degré la sensibilité à l'exactitude.

A B C D est une cuve de bois remplie d'eau aux deux tiers, et dans laquelle plonge le *baroscope* ou *baromètre s m u J c o n y z.* Ce baromètre consiste en un cylindre creux, *s m u j* d'étain, ou mieux de verre, terminé par deux cônes de même base. L'inférieur est coupé par un plan parallèle à sa base, et dans l'ouverture duquel s'engage un deuxième cylindre, *c o y z*, également creux et ouvert à ses deux extrémités.

L'appareil porte, à sa partie inférieure, un poids suffisant pour le faire enfoncer dans l'eau, et l'y tenir en équilibre; à sa partie supérieure il présente une tige métallique, *m d*, à laquelle sont attachés deux fils qui se rendent diagonalement à une autre tige ou tube cylindrique *s e*, où ils s'attachent en *f* et en *e*.

Lorsque la pression atmosphérique augmente, il est évident que la colonne d'eau tend à remonter dans le petit cylindre *c o y z*, en *n*, par exemple; l'appareil devenant par conséquent plus lourd, déplace un plus grand volume d'eau, et s'enfonce davantage. Il se forme alors, à l'intersection du fil avec l'eau, une petite bulle qui tend à s'élever ou à s'abaisser, comme le mercure dans le baromètre ordinaire.

L'auteur de cet instrument a calculé qu'il est douze cents fois plus sensible que le baromètre à mercure; il a remarqué qu'il est rare que la bulle reste stationnaire pendant plus d'une minute; le moindre souffle de vent, un nuage dans l'atmosphère, la font descendre.

Fig. 9. *Baromètre composé.* On le doit à un Anglais, nommé Rowning; il consiste en un double tube ABC, fermé en A, et ouvert en C. Vide de A en D, il est rempli de mercure de D en B, et d'eau de B en E; en modifiant la proportion des deux tubes AF et FC, l'échelle de graduation est également modifiée au degré voulu.

Fig. 10. *Baromètre à levier.* Dans cet instrument, la longueur de l'échelle graduée dépend des proportions des deux bras du levier; AB est le tube barométrique fermé en A, et ouvert en B; il plonge dans une cuvette cylindrique C D, dont le diamètre est à peine plus grand que celui du tube. Le tube est suspendu à l'extrémité du bras le plus court d'une tige semblable au levier ou fléau d'une *romaine,* et mobile sur le point E. L'extrémité du bras le plus long est en rapport avec les divisions d'un arc gradué. A la pression ordinaire, le tube est en équilibre avec l'indicateur; mais, si la pesanteur atmosphérique diminue, le mercure descend dans le tube et remonte dans la cuvette; l'élévation du niveau du mercure, dans la cuvette, imprime un mouvement d'ascension au tube, qui le communique au petit bras du levier, dont le grand bras descend par conséquent. Dans le cas d'augmentation de pression atmosphérique, l'effet contraire se produit.

Fig. 11. *Baromètre d'intérieur.* Cette figure n'est que la répétition, sur une plus grande échelle, de la figure 2. Une planche d'acajou porte un baromètre *h b f i*, un thermomètre *a a*, et un hygromètre à cadran. Ces deux derniers instruments peuvent être retirés à volonté, puisque le thermomètre n'est retenu que par deux vis, et l'hygromètre par un écrou situé à sa partie postérieure. Un *vernier* (*voy.* ce mot), ajusté à chacune des deux échelles, barométrique et thermométrique, permet d'apprécier les plus minimes variations de pression et de chaleur.

PLANCHE II.

Fig. 1, 2, 3, 4. *Baromètre portatif.* Le tube barométrique est maintenu dans un étui de cuivre, fendu dans toute sa longueur, afin que l'on puisse observer les oscillations de la colonne de mercure. La cuvette est rendue mobile au moyen d'une vis qui permet de l'élever et de l'abaisser à volonté, et qui fait, par conséquent, monter et descendre le liquide dans le tube : tout ballottement du métal dans l'appareil est empêché par une plaque de cuivre, qui vient s'appliquer immédiatement à la surface du mercure, lorsqu'on élève la cuvette. La mobilité de la cuvette permet de ramener précisément à *zéro* le niveau du métal qui y est contenu. La vis supérieure est disposée de manière à faire glisser, le long de l'échelle graduée, un *vernier,* au moyen duquel on peut apprécier les plus légères différences de pression.

Dans ses baromètres, M. Fortin rend le ballottement du mercure impossible, au moyen d'une peau de chamois dont la position est telle que l'air la traverse, bien qu'elle soit imperméable au mercure.

Les *fig.* 1 et 2 donnent la coupe d'un *baromètre portatif*.

La *fig.* 3 représente ce baromètre portatif soutenu sur un trépied, qui, en se fermant, comme on le voit *fig.* 4, prend l'apparence d'une canne, et permet de transporter partout l'instrument avec facilité.

La partie supérieure du trépied est formée de trois cercles concentriques (*fig.* 5), séparés l'un de l'autre par un espace vide; ces trois pièces, au premier aspect, ne semblent susceptibles d'aucun mouvement, mais elles ont néanmoins le degré de mobilité nécessaire à l'usage auquel elles sont destinées. Le cercle du milieu, soutenu au moyen de trois chevilles qui viennent du cercle extérieur, porte, lui-même, deux pivots qui s'adaptent au cercle intérieur; ce dernier présente deux échancrures qui font angle droit avec les pivots, et reçoivent les boutons qui portent le baromètre.

Fig. 6 et 7. *Baromètre de marine*. L'importance du baromètre en mer a fait sentir, de bonne heure, la nécessité de le soustraire à l'influence des mouvements du bâtiment; celui dont nous donnons la figure semble réunir toutes les conditions voulues.

Le tube barométrique, renfermé dans un étui de bois, est suspendu dans un double cercle de cuivre, rendu mobile au moyen de deux pivots; ces deux pivots partent des extrémités d'un demi-cercle du même métal, fixé à la paroi de la cabine, au moyen de deux tubes également métalliques, qui, glissant l'un dans l'autre, permettent de rapprocher et d'éloigner à volonté l'instrument de la muraille. L'étui du baromètre est garni d'anneaux ou douilles mobiles en cuivre, dont l'une porte deux pivots servant à suspendre l'instrument. L'extrémité supérieure est terminée par une boule de cuivre, d'un poids égal à celui du mercure contenu dans la cuvette; à l'aide de ce contre-poids, le centre de gravité de l'instrument doit se trouver un peu au-dessus de sa partie moyenne, et, à supposer que tout l'appareil ait la même pesanteur spécifique dans toute sa longueur, le point de suspension, qui doit produire les plus petites oscillations, est au tiers supérieur de l'instrument. L'étui est fendu supérieurement pour laisser voir deux échelles graduées, à chacune desquelles est adapté un *vernier*. A l'extrémité inférieure se trouve une vis au moyen de laquelle on ramène à zéro le niveau du mercure de la cuvette, et qui sert également à prévenir tout ballottement du métal, quand l'instrument n'est point employé.

Un artiste de Paris a imaginé, afin de neutraliser l'effet du mouvement du navire, de tordre en double spirale la partie moyenne du tube du baromètre de marine. Par cette disposition, le choc imprimé au métal se trouve décomposé, en venant de deux directions opposées.

BIÈRE.

PLANCHE PREMIÈRE.

Fig. 1, 2. Ces deux figures représentent l'élévation de la coupe horizontale d'une cuve (brassin); elle peut être établie en fonte ou en douves de bois, retenues par des cercles de fer.

AA (*fig.* 1). Niveau du planchér qui entoure la cuve.

BBBB. Cuve formée de plaques de fonte réunies au moyen de bandes et d'écrous; leur disposition au fond de la cuve est indiquée en *j* (voy. *fig.* 2). La portion II (même *fig.*) représente un double fond de bois dont il sera parlé plus bas.

La cuve est soutenue sur des piliers de fonte DD : ils sont au nombre de huit, deux seulement sont figurés. Ces piliers portent supérieurement une charpente de fer EE qui les maintient dans une position parfaitement verticale, et les unit à un pilier central F. Ce dernier présente intérieurement une cavité ou conduit faisant suite au tuyau G, et sert ainsi à amener le liquide de la chaudière dans la cuve. Le tuyau G présente une autre branche H, qui porte aussi le liquide dans la cuve, mais au-dessous de son double fond C. Ce double fond, situé à 0m,15 ou 0m,20 du véritable fond, est la seule partie de l'appareil qui soit en bois.

Au centre de la cuve est un axe vertical K, maintenu et entouré par un système de roues, situé à sa partie supérieure. Cet axe présente lui-même deux roues d'engrenage horizontales *ab*, qui mettent en mouvement une machine à brasser, dont voici la disposition :

Les deux roues *ab* font tourner deux tringles ou tiges horizontales LM qui s'étendent du centre à la circonférence de la cuve; la première L porte quatre roues verticales (voy. *fig.* 2), sur lesquelles passent quatre chaînes *sans fin* X (*fig.* 1); une troisième tringle N située à peu de distance du fond de la cuve, présente également quatre roues sur lesquelles viennent aussi glisser les chaînes dont nous avons parlé; à ces chaînes

sont ajustées des traverses de fer *d d*, armées de crochets qui, lorsque les chaînes sont mises en mouvement, agitent la masse de drêche, et en font remonter successivement les couches inférieures. Afin que le *brassage* puisse s'opérer dans toutes les parties de la cuve, les axes M, L, N sont disposés de manière à décrire un mouvement de rotation sur le pivot central, et par conséquent à parcourir la circonférence entière de la cuve. Un mécanisme particulier (*fig.* 3) détermine cette progression : sur le bord supérieur de la cuve se trouve une rangée de dents O (*fig.* 1 et 2) qui s'engrènent dans une vis sans fin Y, montée sur une pièce P. Cette vis reçoit médiatement un mouvement de rotation d'une roue Q (*fig.* 2 et 3), qui, portée par l'extrémité du rayon M, fait tourner deux pignons *de* d'inégale grandeur, et mobiles sur l'axe de la vis Y. La roue présente une rangée de dents *h i*, le diamètre de la rangée *i* étant des deux tiers plus petit que celui de la rangée *h*. Chacune de ces deux rangées s'engage dans celui des pignons qui lui correspond. Ces deux pignons mobiles, comme il a été dit, sont séparés par une plaque circulaire *k* (*fig.* 3), fixée sur l'axe de la vis, et tournant par conséquent avec lui. Cette plaque est garnie de chevilles faisant saillie des deux côtés, et les pignons en présentent de semblables. Il résulte de cette disposition que, quand la plaque est rapprochée de l'un des pignons au moyen du levier *l* (*fig.* 3), ce pignon devient lui-même immobile; et comme il reçoit le mouvement de la roue Q, il communique ce même mouvement à la vis Y qui s'engrène dans les dents O, et fait ainsi marcher toute la machine. On obtient une vitesse différente, selon que l'on met en jeu l'un ou l'autre des pignons, puisque les roues qui les font mouvoir ont un diamètre différent.

Des deux extrémités de la pièce P partent deux tringles *p p* (*fig.* 2) qui vont se réunir au pivot central qu'elles embrassent par un anneau. Les deux rayons L, N sont soutenus à leur extrémité excentrique par une tringle de fer U, fixée supérieurement au rayon M.

La cuve inférieure R R (*fig.* 1) est placée entre les huit colonnes D D, sur un massif de briques que supportent de courts piliers; elle est construite en plaques de fonte, réunies au moyen de vis et d'écrous. Le moût y arrive de la cuve supérieure par les robinets SS′, et en est retiré à l'aide d'une pompe dont le tuyau aspiratoire est en T.

PLANCHE II.

Fig. 1, 2, 3, 4. Ces quatre figures donnent les différentes coupes d'une chaudière fermée, contenant 500 hectolitres environ (250 barils environ).

A A, dans toutes les figures, indique un ouvrage en briques, de construction cylindrique extérieurement, et présentant intérieurement un fourneau avec tous ses accessoires. A la partie inférieure se voit le cendrier B surmonté d'une grille qui repose aussi sur des piliers de fonte.

C C, chaudière soutenue sur le fourneau, par un cercle en saillie, au point où elle se réunit avec un dôme ou calotte hémisphérique G.

D D, chaudière supérieure entourant le dôme et s'ouvrant dans la chaudière inférieure C, au moyen de deux soupapes *p p* (*fig.* 2), qu'on soulève à l'aide de tiges garnies de boutons. La chaudière D contient l'eau nécessaire, soit pour détremper la drêche, soit pour ajouter plus tard au moût. Cette eau est échauffée par la vapeur qui s'élève de la chaudière inférieure par un large tuyau E partant du sommet de la calotte G

La partie supérieure de ce tuyau donne naissance à quatre autres tuyaux beaucoup plus petits F F (*fig.* 2 et 3), qui se dirigent vers le fond de la chaudière supérieure D. Ouverts à leur extrémité inférieure, ces tuyaux font arriver dans le récipient la vapeur qui élève bientôt la température du liquide qu'il contient. Une échancrure pratiquée en X (*fig.* 2 et 4) à la chaudière D, met à découvert le dôme G, qui là même est percé d'une ouverture assez large pour qu'un homme puisse y pénétrer. Une seconde ouverture du même diamètre est pratiquée à la partie supérieure d'un large tuyau H (*fig.* 2 et 4), qui communique également avec le dôme.

I (*fig.* 3), cheminée située au-dessus de la porte *a*, par où on introduit le feu. Le cours de la flamme et de la fumée est indiqué dans la figure 1re qui offre une coupe horizontale de l'appareil, prise au-dessus de la grille du foyer. De chaque côté de cette grille s'élève circulairement un montant ou jambage de briques, qui, tout en soutenant le fond de la chaudière C, force la flamme et la fumée de suivre une marche rétrograde, et d'entourer cette chaudière. (Voyez *fig.* 3 et 4.) La fumée, après avoir parcouru l'espace vide qui existe entre les parois du fourneau et celles de la chaudière, sort par l'ouverture L de la cheminée I (*fig.* 3). Cette ouverture est double, ainsi que la cheminée qui, divisée en deux, présente ainsi une issue particulière à chacun des deux courants. L'ouverture L est garnie d'une porte en fer, s'ouvrant et se fermant à volonté; le fond de la cheminée est éga-

lement muni d'une porte *d*. Ces dispositions permettent de modérer le tirage : en effet, en tenant ouverte la porte du fourneau en *a* et en abaissant en même temps la trappe *d*, l'air extérieur monte directement dans la cheminée sans traverser le foyer; le tirage diminue donc; il est complétement arrêté en fermant l'ouverture L, et le feu ne tarde point alors à s'éteindre.

Du centre de la chaudière C s'élève une tige M, traversant un cylindre M' qui lui permet de se mouvoir avec frottement. Le cylindre est lui-même soutenu par des traverses *g*, *g*. Au-dessus de l'ouverture du tube E, se trouve une roue d'engrenage *e* qui imprime à la tige M un mouvement de rotation. L'extrémité inférieure de la même tige porte une traverse N, à laquelle sont suspendus des fragments de chaînes; cet appareil qui tourne avec la tringle, a pour usage de *draguer*, pour ainsi dire, le fond de la chaudière et d'empêcher le houblon de brûler, ce qui arriverait infailliblement sans cette précaution. Tout le mécanisme est suspendu par un anneau à l'extrémité d'un levier *f* (*fig.* 4), dont l'extrémité opposée est abaissée par une roue et un pignon *g* (même *fig.*). Ce levier sert à soulever du fond de la chaudière, la *machine à draguer* quand elle ne fonctionne pas, et il dégage en même temps la roue *e* de son pignon.

Le tube E est muni à sa partie supérieure de deux soupapes; la première, de sûreté, *h*, chargée d'un poids, donne issue à la vapeur, quand elle acquiert une tension qui pourrait compromettre la chaudière; la seconde *i*, s'ouvre en sens inverse et laisse pénétrer l'air dans l'intérieur de l'appareil, lorsque la condensation de la vapeur y produit le vide.

Les deux ouvertures H et X sont hermétiquement fermées par des couvercles qu'on n'enlève que pour nettoyer la chaudière ou pour y introduire le houblon. Un contre-poids Y (*fig.* 4) sert à surmonter la résistance qu'ils présentent. L'ouverture H est exclusivement destinée au houblon; l'autre donne passage à l'ouvrier chargé du nettoyage; le couvercle de cette dernière présente une ouverture d'un très-petit diamètre, par laquelle on peut introduire un *thermomètre* ou une *jauge*.

La chaudière G est remplie au moyen d'un tuyau R (*fig.* 2) qui amène la liqueur du brassin; ce tuyau, avant de pénétrer dans l'échancrure X de la chaudière, se partage en deux branches *m n* garnies chacune d'un robinet; l'une de ces branches peut verser son contenu dans la chaudière supérieure, l'autre au contraire est soudée avec la calotte ou dôme G.

La chaudière CC présente à sa partie inférieure un tuyau T (*fig.* 4) qui permet de la vider au moyen d'un mécanisme particulier.

PLANCHE III.

Fig. 1. Cette figure représente la cuve et l'appareil complet de fermentation d'une brasserie anglaise.

R, tuyau partant des différents brassins (ils ne sont point représentés) et portant le moût aux grandes cuves à fermentation M; ces cuves sont au nombre de deux, l'une devant l'autre.

f f, portion d'un tuyau amenant l'eau d'un puits (non figuré ici) dans un réservoir situé à la partie supérieure du bâtiment. Ce tuyau, qui monte appuyé le long du mur, est garni près du tuyau R d'un robinet *f'*, qu'on peut ouvrir et fermer à volonté. Un peu au-dessous de ce robinet, se détache un tuyau d'embranchement *p*, s'abouchant avec un large tuyau *x x*; ce dernier conduit, qui entoure le tuyau R, offre à son extrémité une branche *n*, qui retourne au tuyau d'origine *f*, et qui est munie d'un robinet *n'*.

Il résulte de ces différentes dispositions qu'en fermant le robinet *f'*, l'eau, amenée par le tuyau *f f*, se rend dans le conduit *x x*, qui entoure le tuyau R établi en lames de cuivre minces, et abaisse ainsi, à un degré convenable, la température du moût qui le traverse, avant que ce moût n'arrive dans la cuve M; un thermomètre adapté à l'appareil indique ce degré.

Lorsque la première fermentation est terminée dans les cuves M, M, la bière est retirée de ces vaisseaux par deux tuyaux *v*, *v*, et conduite par les branches *w*, *w* aux deux rangées de tonnes N, N, où elle fermente une seconde fois. Entre chaque paire ou couple de ces tonnes, se trouve une auge ou baquet destiné à recevoir la levure retiré des tonnes.

Les tonnes sont placées plus bas que les cuves M; il en résulte que la bière qui arrive des cuves vient remplir toutes les tonnes à la même hauteur. Lorsque celles-ci sont pleines, on ferme les robinets dont sont garnis les tuyaux *w*, *w*; il arrive bientôt, cependant, que l'extraction de la levure y abaisse le niveau du liquide, et qu'il est nécessaire de le rétablir; dans ce but, on a disposé deux cuves O O, qui peuvent être remplies par le liquide des grandes cuves M, M, avant qu'il n'arrive dans les tonnes N, N. Les deux cuves O, O, sont, en réalité, entre les cu-

ves M, M, mais, dans la figure, on a dû les placer latéralement, afin de les faire voir.

Près de chacun des cuveaux O, O est un réservoir *l* communiquant avec le cuveau, au moyen d'un tuyau *y*, garni d'une soupape; il existe également un tuyau de communication entre le réservoir *l* et les tonnes N. Il est évident que, par ce système de conduite, la bière doit se trouver au même niveau en *l* et en N. Or, ce niveau baisse quand on retire la levure : la soupape existant en *y*, s'ouvre alors et laisse écouler de la cuve O la quantité de liqueur nécessaire pour rétablir le précédent niveau, et dans le réservoir et dans les tonnes.

Un appareil particulier est adapté à la cuve O, pour en extraire la levure produite pendant la fermentation; cet appareil consiste en un plat ou disque creux de fer, flottant à la surface du liquide. Du milieu de ce disque descend un tuyau *o*, qui traverse le fond de la cuve, et s'ouvre inférieurement au-dessus d'un baquet Z. La portion du tuyau qui s'attache immédiatement au disque, étant d'un cuir flexible, permet à ce dernier de suivre l'abaissement du liquide. La levure soulevée par l'acte de la fermentation s'introduit dans le plat, en passant par-dessus ses bords, et tombe dans le baquet Z par le tuyau *o*.

Le bâtiment où se trouve tout l'appareil que nous venons de décrire repose sur de larges voûtes P, dans lesquelles se conserve la bière, quand la fabrication en est complétement terminée.

Fig. 2, 3. Ces deux figures représentent une machine à moudre la drêche.

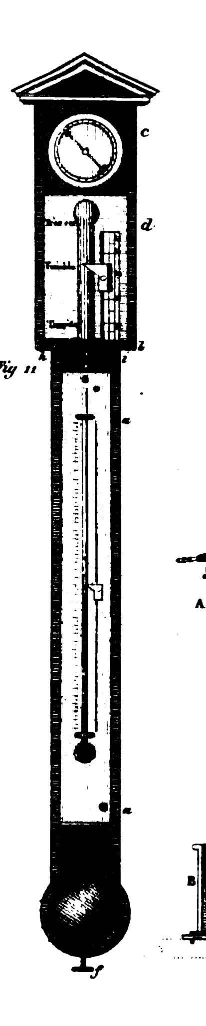
A, trémie dans laquelle la drêche descend d'un grenier placé au-dessus. A la partie inférieure de cette trémie se trouve une bascule *a*, à travers laquelle passe le grain, pour de là tomber entre les rouleaux ou cylindres B, D.

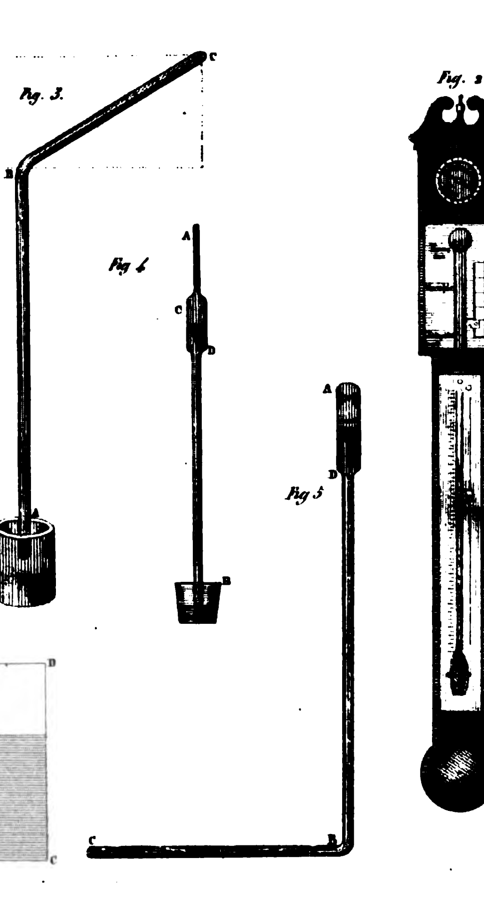
Ces rouleaux sont de fer ou de fonte, et leurs pivots sont reçus dans des châsses de cuivre, encastrées dans des châssis de fer, fixés eux-mêmes dans la charpente qui soutient toute la machine. Une vis ou écrou E, adapté à l'extrémité de chacun de ces châssis, permet de rapprocher les châsses, et avec elles les pivots, ainsi que les cylindres, et d'obtenir, par conséquent, une mouture plus menue.

G, gros pivot, au moyen duquel tourne l'un des cylindres; l'autre est mû par deux roues d'engrenage H, de même grandeur, portées par chacun des cylindres, à son extrémité opposée à G.

d (*fig.* 3), levier en rapport avec l'une des roues, et soulevé à chaque tour de dent. Ce levier est fixé à l'extrémité d'un axe *e* qui croise la charpente; l'axe porte à sa partie moyenne un second levier *c* (*fig.* 2), soutenant un entonnoir *b*, suspendu à l'ouverture de la trémie A. Au moyen de ce mécanisme, l'entonnoir, sans cesse agité, laisse tomber régulièrement la drêche entre les cylindres. Une plaque de fer ou ratissoire *e* est forcée par un poids à porter continuellement sur le cylindre, et en détache ainsi le grain qui pourrait s'y fixer.

FIN DE L'EXPLICATION DES PLANCHES DU TOME TROISIÈME.


Fig 11


Fig. 2
Fig 5

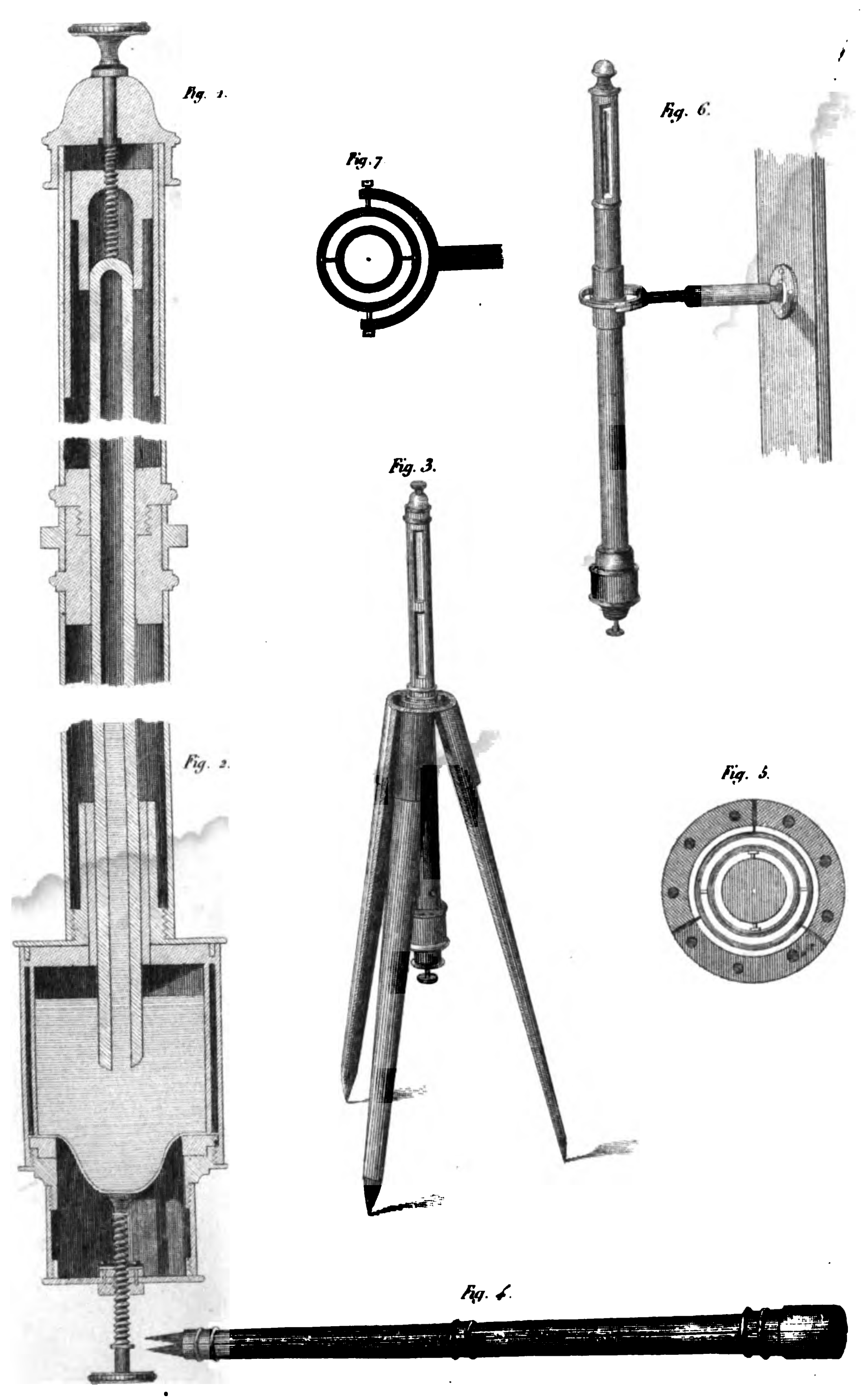
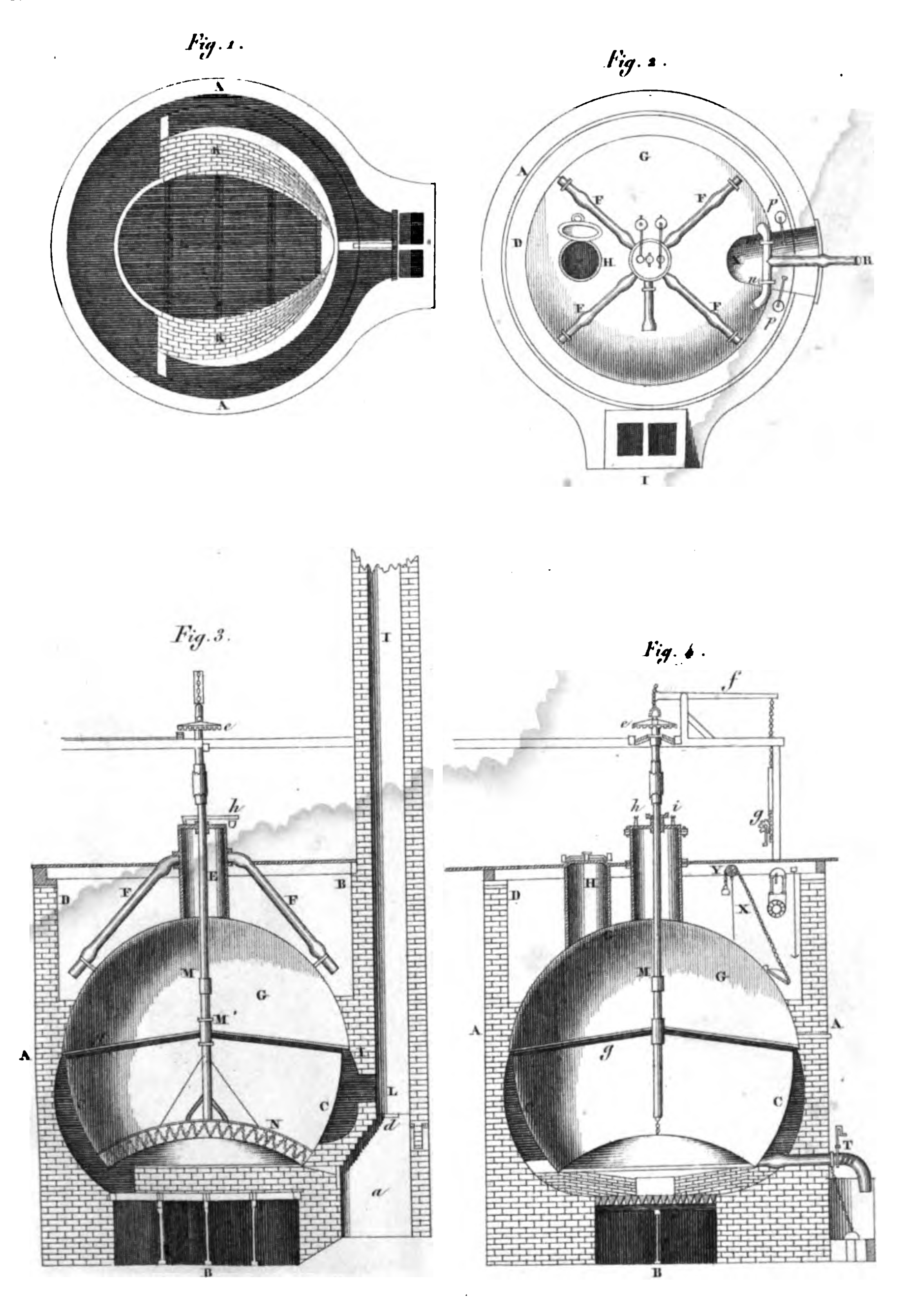

Fig. 1.
Fig. 7
Fig. 6.
Fig. 3.
Fig. 2.
Fig. 5.
Fig. 4.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

J. B. Blasseau Sculp.



J. B. Flasseau Sculp.

BIERE.

Fig. 1.

Fig. 3.

Fig. 2.

Imp de I. Vanhecke,

ERRATA.

Vol. 3, page 143, au lieu de : *Bécasseau combatou*, lisez : *Bécasseau combattant.*

Vol. 25, page 359, au lieu de : *Toucan tucai,* lisez : *Toucan tucal.*

